





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE. SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
place Sorbonne, 2.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,
PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE,

Rédigé par :

MM. Aug. BONNETTY, de la Société asiatique de Paris, l'un des directeurs de l'Université. — Eug. BORÉ, de la Société asiatique de Paris, professeur suppléant d'arménien à la Bibliothèque royale. — Léon BORÉ. — Edm. de CAZALÈS. — Alex. COMBEGUILLES. — COR, de la Société asiatique de Paris, interprète des langues orientales à Constantinople. — Ch. de COUX, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain. — Léon DESDOUITS, professeur de physique au Collège Stanislas. — Ph. DOUHAIRE. — Ed. DUMONT, professeur d'histoire au Collège Saint-Louis. — Am. DUQUESNEL. — L'abbé FOISSET. — Théoph. FOISSET, juge au tribunal de Beaune. — L'abbé de GENOUDE. — L'abbé GERBET, vicaire-général du diocèse de Meaux, un des directeurs de l'Université. — Eug. de la GOURNERIE. — Alex. GUIRAUD, de l'Académie française. — M. JOURDAIN. — F. LALLIER. — Gust. de LA NOUE. — Paul LAMACHE. — MARGERIN, professeur de mathématiques à l'Université de Gand. — Comte de MONTALEMBERT, pair de France. — MOREAU. — Hip. MORVONNAIS. — Etn. de MOY, professeur de droit à l'Université de Munich. — Joseph d'ORTIGUE. — A.-F. OZANAM. — A. RIO. — Cypr. ROBERT. — Alex. de SAINT-CHÉRON. — L'abbé de SALINIS, directeur du Collège de Julliy, un des directeurs de l'Université. — L'abbé de SCORBIAC, directeur du Collège de Julliy, un des directeurs de l'Université. — M. STEINMETZ, de Bruges. — Ray. THOMASSY. — Vicomte Alb. de VILLENEUVE.

TOME SEPTIÈME.

Paris,

AU BUREAU DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RUE SAINT-GUILLEUME, N° 24. (FAUB. S.-G.)

TABLE DES ARTICLES DE CE VOLUME.

(Voir la *Table des matières* à la fin du volume.)

<i>37^e livraison. — Janvier.</i>	
Cours sur la Religion, considérée dans ses bases et dans ses rapports avec les objets divers des connaissances humaines (septième leçon); par <i>M. l'abbé de Salinis</i> .	7
Cours sur l'Histoire de l'Église (préface); par <i>M. l'abbé Gerbet</i> .	13
Cours sur le Panthéisme (première leçon); par <i>M. Léon Boré</i> .	15
Cours d'Histoire de France (dixième leçon); par <i>M. Dumont</i> .	25
Cours d'Hiéroglyphique chrétienne, d'après les monumens primitifs du dessin (troisième article); par <i>M. Cyprien Robert</i> .	34
REVUE. — Innocent III et ses Contemporains, d'après Fr. Hurter; par <i>M. Audley</i> .	44
Hymnes sacrées, par Édouard Turquety; par <i>M. D. de M.</i>	82
<i>Bulletins bibliographiques.</i> — L'Imitation de Jésus-Christ, traduite en vers par <i>M. de Sapinaud de Boishuguet</i> . — Le Catholique de Spire. — Les petits poètes grecs. — Réclamation de M. le curé de Cléry.	82
<i>38^e livraison. — Février.</i>	
Cours d'Économie sociale (douzième leçon); par <i>M. de Coux</i> .	85
Cours sur les rapports de la Médecine avec la Religion (cinquième leçon); par <i>M. Meirieu</i> .	92
Cours de Droit criminel (cinquième leçon); de la Grèce (suite), Athènes; par <i>M. Albert du Boys</i> .	98
Cours d'Hiéroglyphique chrétienne, d'après les monumens primitifs du dessin (quatrième article); par <i>M. Cyprien Robert</i> .	110
REVUE. — Psychologie expérimentale, par	
<i>M. l'abbé G.</i>	119
Isnard, Fragmens; par <i>M. Moreau</i> .	129
Revue germanique religieuse. — Réflexions sur l'anniversaire du 20 novembre 1837; par <i>J. Goerres</i> .	142
<i>Bulletins bibliographiques.</i> — Le Catholique de Spire.	164
<i>39^e livraison. — Mars.</i>	
Cours de Psychologie chrétienne (deuxième leçon); par <i>M. J. Steinmetz</i> .	165
Cours d'Histoire de France (onzième leçon); par <i>M. Dumont</i> .	174
Cours d'Astronomie (dixième leçon); par <i>M. Desdouts</i> .	183
Cours d'Hiéroglyphique chrétienne, d'après les monumens primitifs du dessin (cinquième article); par <i>M. Cyprien Robert</i> .	198
REVUE. — De la Propagande protestante; par <i>M. J.-C.</i>	205
Des prisons en France (sixième et dernier article); par <i>M. Lamache</i> .	212
Notre-Dame de Fourvières, par <i>l'abbé A.-M. Cahour</i> ; et les Gémissemens de l'âme, par <i>Aug. Rocques</i> ; par <i>J. D.</i>	219
De l'Unité, ou Aperçu philosophique sur l'identité des principes des mathématiques, de la grammaire générale et de la religion chrétienne; par <i>V. M.</i>	230
<i>Bulletins bibliographiques.</i> — Premier livre imprimé à Paris. — Démonstration eucharistique; par <i>M. Madrolle</i> . — Le Petit Jardin spirituel; par <i>M. l'abbé Genson</i> . — Le Port du salut, par le même. — Archives curieuses de l'Histoire de France, par <i>F. Danjou</i> . — Voyage en Abyssinie. — Annales des sciences religieuses de Rome. — Histoire et tableau de l'univers; par <i>J.-F. Daniélo</i> .	239
<i>40^e livraison. — Avril.</i>	
Cours sur la Religion considérée dans ses	

bases et dans ses rapports avec les objets divers des connaissances humaines (huitième leçon); par <i>M. l'abbé de Salinis</i>	243	Histoire de France. — Fin de Charlemagne. — Jugemens historiques; par <i>M. Laurentie</i>	379
Cours d'Histoire de France (douzième leçon); par <i>M. Dumout</i>	249	Revue du Salon de 1839 (suite); par <i>M. le comte de V***</i>	396
Cours de Droit criminel (sixième leçon). — de la Grèce (suite). — Tribunal des Amphictyons; par <i>M. Albert du Boys</i>	258	<i>Bulletins bibliographiques</i> .—Oeuvres spirituelles de S. E. le cardinal Lambruschini, 404	
Cours sur l'histoire de la Poésie chrétienne. — Cycle des Apocryphes (septième leçon); par <i>M. Douhaire</i>	275	42 ^e livraison. — Juin.	
REVUE. — Traduction italienne des Psaumes; par <i>Xavier Mattai</i> (1 ^{er} article); par <i>M. Luigi Cicconi</i>	285	Sur le culte des Saints; par <i>M. l'abbé Ph. Gerbet</i>	405
Voyage du Tasse en France, 1570—1571; par <i>M. de la Gournerie</i>	290	Cours sur les rapports de la Médecine avec la Religion (sixième leçon); par <i>M. Meirieu</i>	410
Les Captifs, ou la foi sauvée en Israël; par <i>A.-N.-B. Delavault</i> .—L'Enfantement de la Vierge; par <i>M. le marquis de Valori</i> . — Les Boréales; par <i>B. de G. et le prince Elim Mestscherski</i> . — Poèmes, nouvelles et impressions, par <i>M. Jules Canonge</i> ; par <i>M. Ludovic Guyot</i>	297	Cours sur le Panthéisme (deuxième leçon); par <i>M. Léon Boré</i>	418
Revue du Salon de 1839; par <i>M. le comte de V***</i>	305	Cours d'Histoire sur l'origine, l'accroissement et l'influence des Ordres monastiques (première leçon); par <i>M. Émile Chavin</i>	424
Réflexions et Prières inédites, par <i>madame la duchesse de Duras</i> ; par <i>D. de M.</i>	319	Cours sur l'Architecture des églises de Russie (première leçon); par <i>M. Cyprien Robert</i>	434
<i>Bulletins bibliographiques</i> . — Dissertatio physiologica, etc.; par <i>T.-J Haan</i> . — Du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art; par <i>M. le comte de Montalembert</i> . — Philosophie catholique de l'histoire; par <i>M. le baron Guiraud</i>	324	REVUE. — Étude sur un grand homme du dix-huitième siècle (premier article); par <i>M. Algar Griveau</i>	443
41 ^e livraison. — Mai.		Les Mœurs catholiques, ou les âges de foi. — Archéologie, littérature et philosophie catholique; par <i>M. Digby</i>	451
Cours d'Économie sociale (treizième leçon); par <i>M. C. de Coux</i>	325	Revue germanique religieuse. — Considérations sur les rapports qui existent de nos jours entre l'Église catholique et entre les communions dissidentes; par <i>M. l'abbé Axinger</i>	461
Cours de Psychologie chrétienne (troisième leçon); par <i>M. J. Steinmetz</i>	331	<i>Bulletins bibliographiques</i> . — Bulletin bibliographique de la Revue catholique allemande. — Société Nancéienne. Règlement constitutif, précédé de Considérations sur les rapports actuels de la science et de la foi. — Maximes des saints Pères et des Maîtres de la vie spirituelle sur l'examen particulier, par <i>A.-M.-D.-G.</i> — Oeuvres choisies de Milton, traduction nouvelle. — Écrits politiques de Christine de Pisan. — La Thébàide des Grèves.	470
Cours d'Astronomie (onzième leçon); par <i>M. Desdovits</i>	340		
REVUE. — De l'influence française en Russie; par <i>C. L.</i>	356		
Quelques réflexions sur le Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs, par <i>l'abbé Lacordaire</i> ; par <i>M. Cheruel</i>	363		

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 37. — Janvier 1839.

Sciences Religieuses et Philosophiques.

COURS SUR LA RELIGION

CONSIDÉRÉE DANS SES BASES ET DANS SES RAPPORTS AVEC LES OBJETS
DIVERS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

SEPTIÈME LEÇON (1).

La mission de Jésus-Christ toute renfermée dans l'ordre surnaturel ; — Double objet de cette mission divine ; — Conséquences nécessaires sur l'ordre social ; — L'Église renfermant le principe de l'existence et la règle du développement de la société temporelle ; — Raison de la marche opposée de l'humanité dans les temps qui ont précédé et dans ceux qui ont suivi Jésus-Christ ; — Observation sur la loi du progrès.

Du pied de la croix, centre des destinées du genre humain, nous avons suivi la marche de la société temporelle dans les temps anciens ; nous avons vu le terme auquel avaient abouti les révolutions de l'Occident ; tous les principes surnaturels de la vie de l'humanité s'éteignant à mesure que s'opère un développement matériel prodigieux ; les bases sur lesquelles la main de Dieu avait posé, à l'origine, le monde social, disparaissant dans le gouffre creusé par la superstition et par la philosophie, dans le temps même où la force, seul lien possible après que tout lien moral a été brisé, fait entrer les derniers restes de la société païenne dans la grande unité de l'empire romain.

Après que ce double travail eut été accompli ; après que tout le monde connu eut été absorbé par Rome et que Rome, fatiguée du sceptre du monde, l'eut remis aux mains des empereurs ; lorsque l'humanité, représentée ainsi, dans son côté terrestre, par un homme, qui se nommait alors Tibère, était allée, honteuse, pour ainsi dire, d'elle-même, ensevelir sa hideuse existence dans une île voluptueuse de la Méditerranée, un tout autre spectacle s'offre à nous : dans un coin ignoré de l'univers, l'humanité, représentée dans l'ordre surnaturel, devant la justice éternelle, par le Christ, gravit le Golgotha. Tibère et le Christ, Caprée et le Calvaire : tel est le contraste que nous apercevons sur le premier plan du tableau qui va se dérouler devant nos yeux ; un monde matériel qui s'éteint dans la boue, un monde surnaturel qui naît dans le sang d'un Dieu !

Au premier coup d'œil, on cherche et on ne découvre pas le point par où ces deux mondes pourraient se toucher ; on ne voit que l'abîme qui les sépare : nul rapport, et par conséquent aucune lutte possible. Du Capitole, de ce roc immobile où le destin a fixé le centre du cercle de fer dans lequel est enfermé l'avenir des peuples et tout l'ordre matériel

(1) Voir la sixième leçon, t. v, p. 401.

de l'humanité, quel souci Rome concevrait-elle de la société mystérieuse fondée par le Sauveur, de cette cité céleste qui ne tient à la terre que par une croix, qui ne s'appuie que sur la pierre brisée d'un sépulcre; qui, étrangère à tous les intérêts d'ici-bas, n'embrassant, dans son domaine, rien que les surnaturelles destinées de l'homme, s'élève, des profondeurs de la mort, à travers un ordre invisible, vers les hauteurs de l'éternité?

Ainsi en jugea Pilate, lorsque Jésus-Christ fut accusé à son tribunal d'avoir voulu se faire roi. Il l'interroge : « Etes-vous le roi des Juifs? — Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes ministres combattraient pour que je ne fusse pas livré aux Juifs. Mais maintenant mon royaume n'est pas d'ici. — Vous êtes donc roi? — Vous le dites, je suis roi. Je suis né et je suis venu dans ce monde pour rendre témoignage à la vérité; et quiconque est de la vérité écoute ma voix. » Le proconsul fut pleinement rassuré; un royaume qui n'est pas de ce monde, une royauté qui n'a d'autre empire que la vérité, d'autres sujets que ceux que la vérité lui soumet! de bonne foi, il n'y avait rien là qui dût paraître bien menaçant pour la puissance dont Pilate était le représentant. Aussi, après avoir déclaré qu'il n'a trouvé dans les prétentions de ce roi rien qui mérite la mort, il fait jeter, en signe de dérision, un manteau d'écarlate sur ses épaules, attacher à son front une couronne d'épines; il met, pour sceptre, un roseau dans ses mains. Pouvait-il prévoir que le glaive qui avait brisé les destinées de tous les peuples, qui tenait leur front humilié devant le trône des Césars, serait brisé par ce roseau?

Essayons de comprendre ce qui ne pouvait pas être compris par ce Romain. Dans les mystérieuses paroles que nous avons entendues de la bouche de Jésus-Christ se révèle toute la pensée divine de sa mission.

Cette mission n'a aucun rapport direct aux choses d'ici-bas. Ce n'est pour rien de terrestre, rien de temporel, que le Fils de Dieu, abaissant les hauteurs du ciel et de l'éternité, est né dans le temps, a été vu sur cette terre. La fin de la ré-

demption doit être cherchée dans l'ordre surnaturel.

Cette fin, quelle est-elle? Elle ne peut être autre que la fin même de la création, qui consiste essentiellement, comme nous l'avons déjà vu, dans le salut, dans l'union surnaturelle de l'homme avec Dieu, union qui commence ici-bas et qui se consomme dans le ciel.

L'orgueil de l'homme, qui avait voulu s'égaliser à Dieu, avait brisé, dans le Paradis terrestre, le lien de cette union. L'humilité de Dieu fait homme le renoue sur le Calvaire; le sacrifice du Sauveur rétablit la société entre l'homme et Dieu d'après un plan nouveau; car Jésus-Christ ne restaure pas seulement les ruines du monde primitif tombé en Adam, mais il édifie, sur la base immortelle de sa croix, un monde plus divin.

Nous avons vu comment la miséricorde infinie de Dieu avait posé, immédiatement après la chute, les pierres d'attente de cette merveilleuse construction. Nous avons aperçu, au point de départ de la race humaine, l'ébauche; nous avons pu suivre, chez le peuple juif, les progrès de l'œuvre divine qui devait recevoir sa perfection des mains de Jésus-Christ. Or, pour voir maintenant en quoi cette perfection consiste, pour comprendre la révolution opérée par le Christianisme dans l'ordre surnaturel des destinées de l'homme, deux choses sont à considérer, dans lesquelles se résume, ce nous semble, la mission divine de Jésus-Christ, sous le point de vue qui nous occupe.

Premièrement: la révélation, qui avait éclairé le berceau de la race humaine, n'était qu'un jour naissant par lequel l'homme ne pouvait apercevoir qu'imparfaitement les rapports qui l'unissent à l'auteur de son être.

La révélation faite au monde par le ministère de Jésus-Christ, c'est le soleil qui se lève d'en haut, qui chasse devant lui les ténèbres, qui illumine toutes les profondeurs de l'ordre surnaturel. L'Évangile, c'est Dieu et ses perfections infinies, c'est l'homme et sa nature, son origine, ses destinées; ce sont tous les mystères du monde moral manifestés autant qu'ils peuvent l'être dans les conditions de la vie présente. Ainsi, par la parole de Jésus-Christ toutes les vérités

qui avaient été déposées en germe dans les premières traditions du monde reçoivent leur développement ; toutes les erreurs qui avaient obscurci ces vérités sont dissipées ; la réalité succède aux figures ; l'humanité, réveillée pour ainsi dire des rêves de l'enfance, entre dans la plénitude de la vie ; l'horizon de l'intelligence a reculé devant ses yeux ; elle voit un nouveau ciel.

Secondement : les élémens de la science du salut auxquels l'humanité avait été primitivement initiée, n'avaient été écrits que dans la mémoire des hommes. Si l'on excepte le peuple juif, on ne trouve pas que la voix divine, qui s'était fait entendre à l'origine du monde, eût, chez les anciens peuples, d'autre écho que la tradition domestique. Nulle autorité extérieure, publique, divinement instituée pour conserver la loi de Dieu, pour en expliquer le sens. De là les altérations qui corrompirent de bonne heure ce dépôt céleste ; de là, au milieu des infinies et contradictoires erreurs qui s'étaient substituées partout aux antiques vérités, l'impossibilité pour la raison et la conscience des peuples de s'attacher à quelque chose de fixe, de certain ; de là ce doute immense qui avait fini par envelopper tous les devoirs, toutes les croyances, et dans lequel s'était comme évanoui tout l'ordre moral.

La législation complète que Jésus-Christ est venu apporter au monde, il ne veut pas que le monde soit condamné à la chercher dans une tradition humaine, à laquelle l'homme mêlerait ses erreurs ; ni même dans la lettre morte d'un livre que le cœur de l'homme, vicié par la concupiscence, détournerait à son sens corrompu, que sa vaine raison interpréterait suivant l'orgueil de ses pensées. Mais à peine Jésus-Christ a commencé à promulguer sa doctrine, de la foule des premiers disciples que le bruit de ses miracles a attirés sur ses pas, et qui sont fixés auprès de lui par l'autorité divine de sa parole, il sépare douze hommes, qu'il nomme apôtres, et il leur dit : « Comme mon père m'a envoyé, je vous envoie ; allez, enseignez toutes les nations, et voilà que je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles. » Et pour achever son œuvre, pour consommer le

ministère surnaturel qu'il vient d'instituer dans le mystère d'une indestructible unité, parmi les douze il en choisit un, Simon, fils de Jean, qu'il a surnommé Pierre, et il lui dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Et ailleurs : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel.... » Certes, il faudrait être bien indifférent à tout ce qui porte les caractères de la main de Dieu, pour ne pas être frappé de tout ce que présente de surnaturel l'établissement de cette société destinée à rapprocher toutes les branches divisées de la grande famille des hommes, à réunir les pensées de toutes les générations et de tous les siècles en un faisceau de foi, d'espérance et d'amour dont le lien est au ciel, et qui est créée, sur les bords inconnus d'un lac de la Palestine, par quelques paroles de celui qui d'un mot créa l'univers. « Que la lumière soit, et la lumière fut. » L'éternelle nuit a fui, et le soleil tourne sur son axe ; il commence cette immuable révolution qui mesure le temps et qui ne doit finir qu'avec lui, envoyant la clarté, la chaleur et la vie jusqu'aux extrémités les plus reculées du monde matériel. « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » Le ciel et la terre passeront, mais non la force de cette parole, qui pose le centre immortel autour duquel va s'accomplir tout le mouvement du monde surnaturel, et de qui les intelligences recevront, jusqu'à la fin des siècles, la foi qui les éclaire, l'amour qui les vivifie. A la simplicité de la cause, à la grandeur de l'effet, ne reconnaissez-vous pas, dans les deux œuvres, la même puissance infinie ?

Donc, manifester, par le grand jour d'une révélation complète, les rapports entre la créature et le Créateur, que l'humanité n'avait qu'entrevis à la faible lumière de la révélation primitive ; constituer, par l'établissement d'une autorité extérieure, infailliable, la société entre les hommes et Dieu sur une base immuable, tel a été le double objet de la mission de Jésus-Christ. En tout cela, qu'on le remarque, rien qui touche aux intérêts de la vie présente. Le salut, l'u-

nion de l'homme avec Dieu, par le Médiateur, telle est la science seule nécessaire qui résume tous les admirables enseignemens de l'Évangile. Diriger l'homme sur la route de ses immortelles destinées, telle est la fonction unique du ministère institué par le Sauveur. Lisez le texte des divines promesses, qui sont la charte immortelle de l'Église : vous verrez que tout l'ordre surnaturel est soumis aux apôtres et à Pierre ; mais dans les hautes prérogatives qui leur sont attribuées, vous ne trouverez pas un mot qui se rapporte directement à l'ordre matériel de ce monde visible.

Mais le monde est un, parce que le monde est l'expression d'une pensée divine. Un lien intime, nécessaire, unit la terre au ciel, le temps à l'éternité. Il était donc impossible que les destinées temporelles de l'homme ne suivissent pas le progrès de ses immortelles destinées, et que Jésus-Christ, s'il n'est permis de parler ainsi, ne fit pas une nouvelle terre en faisant un nouveau ciel.

Ainsi, premièrement, l'Évangile n'étant que Dieu plus pleinement manifesté, que l'intelligence infinie et l'éternel amour communiqués de plus près à la créature, montrant aux yeux de l'homme le type déposé dans sa raison et dans son cœur le germe d'une souveraine perfection vers laquelle il doit tendre incessamment, sans pouvoir jamais l'atteindre, l'Évangile a dû modifier l'homme tout entier. Les hommes n'ont pu se rapprocher de Dieu par la foi et par la charité, sans que le principe divin, réalisé dans leur existence intérieure, ne se reflétât sur leur existence extérieure. De cet ensemble d'ineffables rapports établis par le Christianisme entre l'homme et Dieu, nous verrons donc naître des rapports tout nouveaux entre les hommes ; et ce précepte de Jésus-Christ : « Soyez par faits, comme mon père céleste est par fait ; » qui n'assigne au progrès individuel d'autre terme que Dieu même, renferme comme conséquence un progrès social dont l'idéal est dans le ciel.

Secondement, la société des hommes dans le temps sans raison dans la société surnaturelle de l'homme avec Dieu, celle-ci n'a pu recevoir sa constitution parfaite et être posée sur une base divine

par Jésus-Christ, sans que les conditions de l'existence de la première ne fussent essentiellement modifiées.

Ici il importe de nous arrêter pour comprendre, autant qu'il sera en nous, les rapports qui existent entre ces deux sociétés, et qui découlent de leur nature.

L'ordre temporel et l'ordre spirituel, l'élément humain et l'élément divin, confondus dans le monde païen, ont été entièrement séparés sur le Calvaire, et nous verrons que cette distinction était la première condition de l'affranchissement de l'humanité.

Mais l'Église, quoiqu'elle n'ait aucune juridiction sur les choses du temps ; l'Église, par cela même qu'elle n'est qu'une société purement spirituelle, renferme en elle le principe de l'existence et des progrès de la société temporelle.

En effet, en premier lieu, le principe de l'existence de la société temporelle, quel est-il ? Nous avons eu occasion d'expliquer ailleurs comment ce principe se trouve dans une région plus haute que les intérêts purement temporels ; qu'il ne peut être autre chose qu'un ensemble de devoirs reconnus comme obligatoires ; que, pour arriver à la notion du devoir, il est nécessaire de s'élever au dessus de l'homme, de remonter jusqu'à Dieu ; que le lien social, en un mot, ne peut être que la loi éternelle de justice, révélée de Dieu, en tant qu'elle détermine les relations des hommes dans la vie présente.

Or, pour le catholique, où est la loi éternelle de justice ? Dans l'Évangile ? Qui a reçu de Jésus-Christ ce Code divin ; qui a été chargé de le conserver de siècle en siècle, de l'expliquer aux nations comme aux individus ? L'Église. Donc, c'est dans l'enseignement de l'Église que se trouve le principe primitif de l'unité sociale ; il ne peut pas en exister un autre pour un peuple catholique.

En second lieu, le progrès de la société temporelle, en quoi consistait-il ? Nous l'avons déjà vu ; tout véritable progrès social sort de l'unité, n'en est que le développement régulier ; et de là une double condition : il faut que le principe par lequel l'unité est constituée ne subisse aucune altération ; il faut que la libre activité de l'homme féconde ce principe, en fasse sortir successivement

tous les perfectionnemens dont il contient le germe.

Or, la première, la plus essentielle de ces deux conditions, comment concevons-nous qu'elle puisse s'accomplir? Comment un peuple saura-t-il que le mouvement de son existence sociale s'accomplit dans la limite de la pensée divine qui en est le premier lien; que le progrès ne brise point l'unité; que le développement variable de ses institutions n'en altère point le principe invariable; que l'action de l'homme, en s'efforçant d'améliorer incessamment les formes contingentes de l'édifice, n'en ébranle pas la base essentielle posée par la main de Dieu? Tout cela ne peut être connu avec certitude par la société temporelle qu'autant qu'elle est unie à l'Eglise. Car dans l'Eglise seule se trouve l'intelligence infaillible du droit de Dieu, contre lequel les hommes ne peuvent rien établir qui ne soit nul de plein droit; elle seule peut dire le sens de cette loi immortelle de justice, qui renferme les premières conditions de toute société, et que les sociétés humaines ne peuvent par conséquent contredire dans leurs lois, sans être frappées de décadence ou de mort. Donc, c'est dans l'Eglise que les peuples catholiques trouvent la règle naturelle du développement de leur vie sociale.

La marche opposée de la société temporelle dans les temps qui ont précédé et dans les temps qui ont suivi Jésus-Christ, est expliquée, ce nous semble, par ce que nous venons de dire.

Que voyons-nous avant Jésus-Christ?

Une religion en ébauche, et le principe qui constitue l'unité sociale imparfait, par conséquent; ce principe qui n'est manifesté que par l'incertaine lueur de la tradition domestique, obscurci de bonne heure par les fables de la superstition et s'évanouissant plus tard dans les rêves de la philosophie; la nuit, sortie de l'abîme creusé par le péché originel, qui s'épaissit de siècle en siècle, qui couvre tout le monde moral; et la raison de l'homme s'endort peu à peu dans le doute, sa conscience dans la volupté, et les notions de la justice, de la liberté, les idées du droit, du devoir s'effacent à ce point qu'un moment vient où la

force peut seule conserver quelque ordre extérieur dans un monde chez qui tout principe surnaturel est éteint.

Que voyons-nous depuis Jésus-Christ?

La loi éternelle de justice et d'amour pleinement manifestée par la parole du Sauveur; l'élément divin qui constitue l'unité sociale recevant, par conséquent, toute sa perfection;

La parole de Jésus-Christ connue par le témoignage d'une autorité qui représente Jésus-Christ même, et le principe surnaturel sur laquelle la société repose, appuyé, par conséquent, sur l'infaillibilité même de Dieu;

Le siège de cette autorité, à qui a été remis le dépôt de la loi divine, assis sur une pierre que le monde et l'enfer n'arracheront jamais; et les sociétés temporelles unies à l'Eglise établies, par conséquent, sur une base inébranlable.

Donc la vie nouvelle que Jésus-Christ communique au monde temporel par l'Eglise ne peut pas s'éteindre; et la société chrétienne ne peut pas, comme la société païenne, aboutir à la mort.

Ce n'est pas tout. Que voyons-nous encore, depuis Jésus-Christ?

La doctrine dont le dépôt a été confié à l'Eglise, attaquée successivement sur tous les points, et ces attaques ne servant qu'à manifester sur tous les points, d'une manière plus parfaite, cette doctrine céleste, en sorte que les dogmes, dont l'Eglise est l'infaillible interprète, et sur lesquels s'appuie la double base du monde religieux et du monde social, sont invariables en soi, comme la raison même de Dieu dont ils sont l'expression; mais, laissant échapper de nouveaux rayons de lumière à mesure qu'ils sont heurtés par de nouvelles erreurs, éclaircis de plus en plus par l'enseignement du pouvoir chargé de les expliquer au monde, ils se développent par rapport à nous; et ainsi, depuis Jésus-Christ, par l'accomplissement des promesses faites à l'Eglise, la vie divine de l'humanité est comme un fleuve qui, s'échappant d'une source infinie, élargit ses rives, de siècle en siècle, jusqu'à ce qu'il aille se perdre dans l'Océan de l'éternité. Or, à raison des rapports intimes qui ont été déjà constatés, le progrès de la vie sociale de l'humanité est lié au

progrès de sa vie divine ; et tout développement de l'ordre spirituel a pour conséquence naturelle un développement correspondant de l'ordre temporel.

Donc, de même que dans les temps anciens, la décadence était l'inévitable condition de l'humanité, de même on peut affirmer que la loi de sa marche, à partir du Calvaire, c'est le progrès.

Mais avant de suivre ce progrès dans l'histoire, avant d'étudier la naissance et les développemens du monde chrétien, ce qui doit être l'objet de nos prochaines leçons, quelques observations nous paraissent encore nécessaires.

1^o Lorsque nous disons que le progrès est la loi naturelle de l'humanité, régénérée par Jésus-Christ, nous ne prétendons pas que la société temporelle se rapproche toujours nécessairement des hauteurs où elle doit être élevée peu à peu par le Christianisme ; qu'il n'y ait point pour elle des temps d'arrêt, des périodes même de décadence. Mais cette décadence, quelle cause qui l'ait déterminée, si profonde qu'elle puisse être, nous croyons qu'elle n'est jamais qu'un fait passager, qu'un état transitoire. L'humanité, de si près qu'elle touche à l'abîme, ne sera pas seulement toujours retenue sur ses bords, mais, reprenant tôt ou tard sa marche ascendante, elle remontera plus haut que le point d'où elle était déchue. Le motif de cette conviction, c'est le lien qui rattache à nos yeux les révolutions du monde social aux révolutions du monde religieux. En vertu du plan providentiel qui se révèle dans l'histoire de l'Eglise, le bien nait toujours du mal, l'ordre sort du désordre, la vérité grandit, de siècle en siècle, par sa lutte contre l'erreur. Or, le miraculeux développement des destinées surnaturelles de l'humanité, opéré par les obstacles même contre lesquels il semble qu'elles devraient se briser, produit le développement naturel de ses temporelles destinées ; et ainsi les crises, si longues quelquefois, si pénibles, par lesquelles le monde social est travaillé, loin de devoir faire craindre la mort, sont, au contraire, le symptôme qui annonce un accroissement de force, de beauté et de vie.

2^o Ce progrès qui nous paraît être la

loi de la marche de l'humanité, n'est la loi nécessaire de la marche d'aucun peuple. La raison de cette différence, c'est que l'humanité ne peut pas se détacher de l'Eglise, à qui tous les siècles ont été donnés en héritage ; mais il n'est aucun peuple qui ne puisse briser le lien qui l'unit à ce centre de toute vie, de tout progrès. Ainsi, jusqu'au moment où arrivera le terme du dessein éternel que l'Eglise accomplit à travers les révolutions du temps, il y aura des sociétés temporelles distinctes de l'Eglise, mais recevant d'elle, et réalisant de plus en plus, dans les formes périssables de leur passagère existence, l'impérissable loi d'amour et de justice dont le dépôt a été remis et se développe d'âge en âge dans ses mains. Mais cette vivante lumière qui ne s'éteindra jamais pour le genre humain, il n'est point de peuple chez qui l'erreur ne puisse l'éteindre et la remplacer par des ténèbres de mort.

3^o Toute société particulière unie à l'Eglise, mise par ses enseignemens en rapport avec la souveraine perfection, avec Dieu, est perfectible par là même, porte en elle le germe de tout progrès ; mais ce progrès ne peut s'accomplir que dans une certaine mesure, dans une limite déterminée par les conditions particulières de son existence, par le côté terrestre de sa constitution. L'élément humain comprime l'élément divin dans la vie sociale comme dans la vie individuelle ; et l'idéal de l'Evangile ne peut être reproduit ni par un homme, ni par un peuple.

4^o On se tromperait également, ce nous semble, en supposant que cet idéal puisse jamais se réaliser d'une manière complète dans la vie même de l'humanité. Ce serait oublier que les conséquences du péché originel, affaiblies mais non détruites par la rédemption, subsisteront toujours dans le monde présent. Les enfans qui succèdent à leurs pères chassés si rapidement devant eux par la mort, arrivent à la vie avec le germe héréditaire des mêmes vices, avec les mêmes passions ; et, par conséquent, quels que soient les progrès de l'humanité, sous la céleste discipline de l'Eglise, son éducation qui, dans un sens, recommence

sans cesse, ne saurait être conduite à sa perfection. La terre ne sera jamais le ciel.

5^o Mais jusqu'où s'avancera le genre humain dans cette route de progrès ouverte devant lui par le Christianisme? Jusqu'à quel point le type divin de l'Evangile sera-t-il réalisé dans le monde extérieur et social? Nul ne saurait le dire. Car la seule donnée qui puisse aider à résoudre ce problème, c'est la marche de la société chrétienne pendant les dix-huit siècles qui la séparent de son berceau. Or, ces dix-huit siècles, quelle por-

portion ont-ils avec la vie générale de l'humanité? La réponse à cette question est le secret que le Père céleste s'est réservé et que le Fils de Dieu n'a pas voulu dire à ses disciples.

Cependant, quoique nous ignorions la place que les créations sociales réalisées jusqu'à nous par l'Eglise occupent dans le plan général de la régénération de l'humanité, il nous sera facile de reconnaître que l'action de l'Eglise sur le monde social porte l'empreinte visible de la main de Dieu.

L'ABBÉ DE SALINIS.

COURS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

PRÉFACE.

Dès les premiers temps, l'esprit humain a reconnu, dans l'admirable ordonnance du monde physique, les indices manifestes d'un plan sublime de la Providence. Les cieus et la terre racontent la gloire du Créateur; tel a dû être, tel a été en effet le premier cri de la foi primitive; et depuis lors la science humaine, à mesure qu'elle a pénétré plus avant dans la connaissance de la nature, a été un commentaire continuellement progressif de l'hymne qui était sorti du berceau du genre humain.

Mais l'intelligence de l'homme n'a pas été aussi promptement en état de comprendre que la variété des événemens dont se compose l'histoire de l'humanité recouvre aussi un plan providentiel qui s'accomplit graduellement, malgré toutes les causes de perturbation que l'ignorance et les passions des hommes reproduisent à chaque époque. On peut affirmer, sans qu'aucun monument donne un démenti à cette assertion, que, pendant quarante siècles, cette idée a été constamment étrangère aux méditations de la philosophie. On avait bien une foi générale à la Providence, on savait que la vertu et le crime des individus trouvent tôt ou tard ce qui est dû à leurs œuvres, on entrevoyait aussi que les nations, espèces de personnes morales dépourvues

d'immortalité, reçoivent dès ce monde même la récompense ou le châtiment des vertus ou des prévarications nationales. Mais ni les croyances du peuple, ni les spéculations de la science n'allaient plus loin. Que les événemens dont la terre est le théâtre se rattachent par un fil indestructible à un plan dont Dieu est l'auteur, et qui constitue l'unité de tous ces faits variables et divers, cette idée ne se présentait pas même sous forme d'hypothèse et de problème aux discussions de la philosophie; on ne l'affirmait pas, on ne la niait pas, on l'ignorait.

Plusieurs causes concouraient à écarter l'esprit humain loin de cette idée, et l'eussent induit à la rejeter plutôt qu'à l'admettre, si elle se fût offerte à lui. Depuis la dispersion des peuples, chaque nation allait dans sa voie, et semblait avoir sa destinée à part. Comment supposer que des lignes si divergentes de tant de manières pussent converger vers une grande unité? D'un autre côté, comment concevoir que les événemens du monde humain fussent à la fois les résultats du libre arbitre de l'homme et l'exécution d'un plan qu'ils semblaient plutôt déranger qu'accomplir? Pour qu'une pareille idée eût pu naître et prendre racine dans les esprits, il eût fallu que l'état du monde eût présenté quelques indices de ce plan divin. Mais partout l'unité humaine apparaissait comme bri-

sée, et tous ces débris semblaient flotter au hasard.

Le Christianisme révéla au monde la grande vérité jusque là voilée et inconnue ; il annonça que le Christ est le centre de l'humanité, que la préparation, l'établissement et l'extension du règne du Christ sont les diverses phases du plan providentiel qui domine toutes les choses humaines et qui les ramène à l'unité. Il fit entrer cette notion dans les esprits avec d'autant plus de force et de profondeur, que son dogme fondamental détruisait l'objection la plus forte qu'on pût opposer à cette idée. L'aveuglement et la perversité des Juifs, qui avaient mis à mort le Sauveur du monde, ayant été l'instrument même de la Providence, le plus grand des crimes ayant été forcé de servir à l'accomplissement du plus grand des conseils de Dieu, l'esprit humain fut puissamment raffermi par cette foi contre la tentation de douter du plan providentiel à l'aspect des désordres et des crimes qui semblent devoir l'annuler. Comment n'eût-il pas été rassuré à cet égard, puisque le salut du monde était sorti d'un déicide ?

Une fois que la raison humaine, éclairée par la révélation chrétienne, eut pris possession de cette idée d'un plan divin, qui forme l'unité de l'histoire, elle a travaillé constamment sur ce fond, quoiqu'elle n'en ait tiré et n'en tire que successivement les diverses vérités qu'il renferme. Les Pères de l'Eglise, les théologiens se sont attachés particulièrement à établir, à exposer et à commenter la vérité religieuse qui contient toutes les autres, savoir : que la propagation de l'observation de l'Evangile est le but du gouvernement providentiel des choses humaines. Ils ont envisagé, comme cela devait être, le plan divin dans ses rapports avec les destinées éternelles de l'homme.

Mais outre ce résultat fondamental et supérieur, le règne de l'Evangile entraîne avec lui, dans l'ordre de la vie présente, plusieurs résultats intérieurs et subordonnés. Dès lors, dans l'étude du plan providentiel, les philosophes chrétiens, selon le point de vue particulier où ils se plaçaient, se sont attachés à montrer comment les progrès des scien-

ces, des arts, de la législation politique, de tout ce qui constitue la civilisation, comment tous ces progrès divers, essentiellement liés au triomphe de l'Evangile, forment les magnifiques détails du plan de la Providence. Le Christianisme étant, de l'aveu général, le grand agent du perfectionnement social, les philosophes qui se bornent à affirmer que le progrès de la civilisation est voulu par la Providence, énoncent un fait dont les philosophes chrétiens énoncent de plus le principe ; de même que dans l'étude du monde physique, on a, raison sans doute d'admirer les lois de la nature, mais pourtant on n'est complètement dans le vrai que, lorsque remontant à leur principe, on les nomme les lois de Dieu. Du reste, que le Christianisme soit le principe civilisateur, c'est ce qui est prouvé non seulement par la supériorité des peuples chrétiens comparés au reste de la race humaine, mais encore par l'état des autres peuples comparés entre eux. Les nations mahométanes, dont la religion contient tant de fragmens chrétiens, sont supérieures aux nations brahmaniques, et celles-ci aux autres parties de l'humanité. Les degrés de l'échelle de la civilisation correspondent aux degrés du rapprochement ou de l'éloignement des peuples, par rapport au Christianisme.

De même que la chrétienté est le foyer vital du genre humain, de même l'Eglise catholique est la tête et le cœur du Christianisme. Je dis ceci, indépendamment de toute discussion théologique : je constate simplement un fait. L'Eglise catholique est l'Eglise mère d'où toutes les autres sont sorties ; elle surpasse en étendue toutes les autres communions chrétiennes ; elle possède une unité dont elles sont dépourvues ; elle a une force de stabilité et de conservation qui contraste avec les symptômes de décomposition si visibles dans les Eglises séparées d'elle.

Enfin l'Eglise catholique a elle-même un centre d'unité, et ce centre, c'est Rome, c'est la papauté. Tous les grands évènements chrétiens sont partis d'elle ou ils ont abouti à elle ; ils ont eu dans son sein ou leur origine, ou leur achèvement. Dans le corps de l'Eglise, comme dans le corps humain, il y a deux mou-

vemens : l'un, par qui le sang ou le principe de vie est poussé du cœur sur les extrémités de l'organisme ; l'autre, qui le ramène des extrémités au cœur.

Si le Christianisme est le centre du monde, si l'Eglise catholique est le centre du Christianisme, si Rome est le centre de l'Eglise catholique, il suit de là ; premièrement, que la papauté constitue, par rapport à l'histoire générale, le plus puissant, le plus remarquable foyer d'unité qu'on puisse trouver ; secondement, que l'histoire de l'Eglise est susceptible d'une unité que nulle autre histoire ne saurait présenter. Les événemens, qui sont la matière de l'histoire, s'accomplissant dans le temps et dans l'espace, toute puissance qui exerce une notable influence dans l'espace ou dans le temps présente à quelque degré un principe d'unité historique, puisqu'on peut y rattacher un ensemble de faits importants. Mais voici ce qui arrive, voici le spectacle que nous offre l'histoire : les grandes forces morales, qui ont agi sur une portion considérable du genre humain, n'ont pas exercé une influence aussi durable qu'elle a été étendue, et celles qui se sont perpétuées long-temps n'ont pas eu une action aussi étendue qu'elle a été durable, c'est-à-dire que ni les unes ni les autres ne constituent des centres d'unité historique au même degré dans le temps et dans l'espace. La papauté seule

fait exception à cette loi qui atteste l'infinité des choses humaines ; contemporaine du Christianisme, elle a fait entendre sa voix, elle a étendu ses bras jusqu'aux limites mêmes de la prédication évangélique ; elle remplit à la fois les siècles et le monde.

Ce caractère d'unité qui est propre à l'histoire de l'Eglise, permet de donner une forme toute particulière à un travail qui se compose d'observations sur les principaux événemens de cette histoire même. Si l'on se transporte à Rome, comme dans un observatoire du monde chrétien et des siècles chrétiens, on trouve sur ses monumens la trace et l'empreinte de tous les grands faits religieux ; Rome est sous ce rapport comme un musée des médailles du Christianisme que chaque siècle y a frappées, que chaque siècle y a déposées. On peut donc, en parcourant ses monumens de chaque époque, rattacher à chacun d'eux les considérations sur les faits dont il rappelle le souvenir. Ce cadre, cette forme ont un avantage qui n'est pas à dédaigner ; ils rendent palpable, ils figurent en quelque sorte aux yeux cette unité de l'histoire ecclésiastique dont Rome est le centre ; ils en sont la représentation matérielle. Telle est la marche que nous suivrons dans ce *course*.

L'ABBÉ PH. GERBET.

COURS SUR LE PANTHÉISME.

PREMIÈRE LEÇON.

Considérations préliminaires ; — Panthéisme indien.

Les rapports de l'homme avec Dieu formeront toujours l'objet le plus inépuisable de la pensée humaine. Quoi qu'il veuille et qu'il fasse, l'homme ne peut s'enfermer tout entier dans le monde présent. D'ailleurs ce monde même est plein de Dieu ; l'inévitable idée se présente à chaque pas devant qui la fuit, comme devant qui la cherche ; et pourrait-il en être autrement de l'auteur de

toutes choses ; de celui dont le centre est partout et la circonférence nulle part ?

Cependant, que d'opinions diverses, que de systèmes contradictoires sur cet objet ; depuis les âges les plus reculés jusqu'à nos jours ; on aurait plus vite compté les ruisseaux, les rivières, les fleuves innombrables qui portent leurs eaux à l'Océan. Mais allez au fond de ces systèmes, de ces opinions en apparence si multiples, faites-en passer la substance au creuset d'une exacte analyse, il ne restera, vous le verrez, que deux idées définitives auxquelles toutes les autres

reviennent, à savoir : le théisme chrétien, avec son unité absolue, et le panthéisme, avec ses formes infinies.

La question, il est vrai, n'a pas toujours été ramenée à ces deux termes à la fois si vastes et si simples, les discussions philosophiques étant assujéties, comme toute chose de ce monde, à la marche du temps. Ainsi, par exemple, pour ne pas remonter en ce moment au-delà du dix-huitième siècle, les débats entre les adversaires et les défenseurs de la révélation furent tout autres alors que ce qu'ils sont aujourd'hui. C'était une guerre de détail, dans laquelle personne ne conteste à Voltaire le triste honneur d'avoir été le chef le plus infatigable et le plus audacieux. Le terrain, sinon l'objet de la lutte, est bien changé : il ne s'agit plus, à l'heure qu'il est, d'objections plus ou moins facétieuses contre Jérémie, Ezéchiel, Daniel (1), etc., etc.; il ne s'agit même plus d'aucune argumentation partielle soit contre l'Ancien, soit contre le Nouveau-Testament : il s'agit d'admettre ou de rejeter le Christianisme dans sa totalité; il s'agit de quelque chose de plus encore pour les esprits capables de suivre la rigueur des principes; pour ceux-là il y a nécessité impérieuse de choisir entre la doctrine chrétienne complète et le seul système qui, de nos jours, tente sérieusement de la renverser. En deux mots : OU CHRÉTIEN, OU PANTHÉISTE, voilà l'alternative suprême; *c'est la question*, laquelle aussi se réduit à être ou n'être pas.

« Ou chrétien, ou athée, » disait Bossuet aux incroyans de son temps; c'est au fond la même alternative que nous avons posée tout à l'heure, puisque le panthéisme n'est qu'un *athéisme déguisé*, comme Bossuet l'a encore dit du déisme. Toutefois, dans la série logique des développemens de l'erreur, l'athéisme dont parle le grand évêque forme un système beaucoup moins avancé, beaucoup moins dangereux que le panthéisme actuel. Le panthéisme actuel, sans doute, nie bien aussi l'existence de Dieu telle qu'elle est et peut uniquement être admise, mais il la nie d'une autre manière

que l'athéisme proprement dit : il la nie en y substituant une affirmation qui, si elle était vraie, détruirait par sa base et sans retour le théisme chrétien. L'affirmation du panthéisme actuel se résout toute entière en une prétendue « identité de la substance universelle et du moi humain élevé à l'état de personne divine par l'IDÉE (l'intelligence), considérée comme le point initial et culminant, comme l'alpha et l'oméga de toutes choses. »

Cette nébuleuse formule, à travers laquelle un esprit pénétrant découvre du premier coup d'œil la pétition de principe qui en fait le vice radical, nous vient d'au delà du Rhin : c'est la doctrine de Hegel que depuis plusieurs années on essaie d'introduire chez nous. Dans les nombreux ouvrages du philosophe de Berlin, le panthéisme est exprimé, développé, commenté de mille façons avec toute la crudité que nous venons de dire. Il ne pouvait se reproduire de même en France; l'esprit critique, ou simplement l'esprit railleur, naturel à notre nation, eût fait bonne et prompte justice d'idées si évidemment faibles et ridicules dans leur hardiesse infinie. Mais elles se sont introduites, elles circulent au milieu de nous sous le manteau plus ou moins bien drapé de la poésie et de l'histoire, et surtout de la philosophie de l'histoire. A cet égard on peut affirmer que le panthéisme a déjà fait en France de grands progrès, d'énormes ravages, et c'est pourquoi un examen approfondi des principales phases de cette funeste erreur, une nosographie exacte de cette effrayante maladie religieuse et sociale se trouve être tout-à-fait à l'ordre du jour (1).

(1) Pour comprendre toute l'imminence et l'étendue du mal il suffirait d'avoir lu l'analyse que M. Edgard Quinet vient de donner du livre de Strauss dans la *Revue des deux Mondes* (n° du 1^{er} décembre 1858) : mais, depuis plus de trois ans déjà, M. Batain avait jeté le cri d'alarme dans son excellente dissertation sur le Panthéisme, annexée au deuxième volume de sa *Correspondance*. Il est à regretter seulement que le plan de M. Batain n'ait pas comporté une exposition historique de l'erreur en question : l'auteur de la *Psychologie expérimentale* n'aurait point laissé à faire ce travail après lui.

(1) *Questions sur l'Encyclopédie*, article *Prophéties*; — *Bible expliquée*, passim.

Bien poser les termes d'une question quelconque, c'est en grande partie la résoudre, c'est au moins fournir les premiers élémens d'une solution prochaine. Cependant, ne l'oublions pas, il y a contre les vérités qui ont leur application dans l'ordre moral, un obstacle toujours subsistant : la résistance secrète ou déclarée de la volonté à ces mêmes vérités dont elle sent l'étroite connexion avec des devoirs qu'elle repousse. Dans tout ce qui touche à des intérêts, et précisément parce que la religion est l'intérêt le plus grave, le plus intime, il faut donc faire au libre arbitre une part pour le moins aussi large qu'à l'entendement. Ceci n'empêche pas le moins du monde la démonstration de suivre son cours et d'atteindre la plus grande rigueur possible en dévoilant ce qu'il y a de contradictoire, d'absurde dans l'opinion qu'elle combat. Toute bonne argumentation repose, en fin de compte, sur ce procédé. En effet, le faux n'existe pas par lui-même; il a toujours pour fond quelque chose de vrai dont il abuse. Or, l'intelligence ne pouvant se détacher de toutes les vérités à la fois, puisqu'elle tomberait au moment même de cette entière séparation dans un vide immense où elle expirerait, l'œuvre de la dialectique consiste à employer ce que l'erreur conserve nécessairement, inévitablement de vrai, pour faire ressortir les contradictions, les inconséquences, en un mot les absurdités dans lesquelles on s'enlace soi-même en rejetant telle ou telle partie de la vérité qui est une, qui est absolue. Voilà le point de départ et de retour, le principe vital de la démonstration dans tous les ordres possibles; et ceux-là sont inconséquens ou injustes, qui refusent d'admettre dans un ordre d'idées analogue la certitude qu'ils admettent tous les jours dans la sphère de l'étendue et des nombres. La certitude, dans l'un comme dans l'autre cas, repose identiquement sur le principe abstrait de l'unité indivisible de la vérité.

Aussi la polémique est-elle habile et puissante en proportion de l'étendue de terrain qu'elle force l'adversaire à abandonner; et d'abord elle ne doit jamais mettre en avant que des axiômes incontestés dont elle se sert pour faire passer

les unes après les autres les conclusions inséparablement liées à ces axiômes. De cette manière, on fait le siège en règle d'un esprit plus ou moins fortifié; on le bat en brèche avec des raisons de plus en plus pressantes; on l'entoure, on le serre avec des conséquences de plus en plus rigoureuses, jusqu'à ce qu'on ait fait entrer d'assaut les vérités traitées par lui en ennemies; mais la défense, comme nous l'avons déjà dit, se faisant beaucoup moins avec l'entendement qu'avec la volonté, si l'on ne réussit à nouer des intelligences dans cette partie de la place, dans cette espèce de citadelle, on ne s'en emparera point; l'assiégé préférera s'ensevelir sous les ruines du bon sens plutôt que de demander grâce. Tant il est vrai, en général, que l'erreur meurt et ne se rend pas, et qu'il n'y a que Dieu qui la puisse forcer dans son dernier retranchement.

Au reste, dans la guerre intellectuelle comme dans la guerre matérielle, la stratégie et la tactique changent avec les temps; les moyens d'agression et de défense sont soumis à des modifications semblables. Tels argumens qui ont produit de grands effets dans un autre âge, sont maintenant hors de service, comme ces vieilles armures que les musées militaires montrent à notre curiosité. Un des avantages les plus précieux et les plus évidens de notre siècle sur le dix-huitième, c'est sans contredit le progrès qu'a fait la discussion. Le déisme, le matérialisme, le scepticisme sont aujourd'hui des positions tout-à-fait ruinées; l'analyse philosophique, sorte de chimie intellectuelle, a extrêmement simplifié en les décomposant ces systèmes regardés encore naguère comme autant de grands corps distincts; elle les a réduits tous à leurs parties élémentaires. Or, à ne parler ici que de la dernière de ces erreurs, il est très certain qu'elle se résout définitivement en une erreur plus large, et qu'elle va comme toutes les autres se perdre dans cet océan du panthéisme sans fond et sans rivages. En effet, le doute absolu, tout-à-fait irréalisable dans la pratique obligée de la vie, n'est, au dernier degré où le peut porter l'imagination, que la tentative désespérée d'un homme qui voulant douter de tout,

et ne pouvant néanmoins douter de la substance qui doute en lui, s'efforce de confondre cette même substance avec le monde entier devenu à ses yeux une illusion universelle. Et qu'est-ce cela, sinon une face, une forme du panthéisme? Mais prétendre actuellement que la vérité n'existe pas, ou qu'il n'y a nul moyen certain de la découvrir, serait une thèse insoutenable, même devant un écolier. La science, au point où elle est parvenue, ne peut ni ne veut laisser ainsi tout à l'aventure; trop de communications se sont établies entre les diverses sphères de l'intelligence rapprochées les unes des autres, et il jaillit trop de lumière dans ce contact incessant pour que l'on se retranche les yeux fermés derrière le vain rempart d'un doute fantastique : il faut reculer plus loin, il faut battre en retraite jusqu'au dernier système possible, et alors se trouvent en présence deux immenses synthèses, le catholicisme et le panthéisme, qui se disputent l'empire du monde sur les hauteurs intellectuelles. Remarquons, pour compléter tout de suite une analogie dont l'exactitude est rigoureuse, qu'à mesure que le Christianisme s'est avancé avec les siècles, la lutte a toujours été s'élargissant. Le temps est venu désormais où la vérité, aussi elle, va avoir ses guerres napoléoniennes; nous voulons dire où elle va opérer par grandes masses d'idées sur un point décisif, comme fit pendant vingt ans avec ses redoutables armées le vainqueur de l'Europe. Cette dernière concentration d'efforts du côté de l'erreur, c'est le panthéisme idéaliste, le panthéisme de Hegel cerné présentement par les forces combinées qui arrivent de toutes parts à la vérité catholique. Le combat va se livrer et se décider sur ces deux points culminans : il n'est plus entre le catholicisme et le protestantisme : le protestantisme est dépassé par les plus vigoureux esprits sortis de son sein, et ceux d'entre les réformés qui ont encore besoin de croyances positives, se replient sous différens drapeaux, vers l'impénétrable enceinte désertée il y a trois cents ans par leurs pères.

Ainsi le cercle des grands systèmes d'erreur est parcouru, car il n'y a rien,

il ne peut rien y avoir au delà du panthéisme de Hegel. Le panthéisme a été l'aberration fondamentale du monde antique : elle reparait aujourd'hui sous une autre forme, sous une forme plus large et plus subtile tirée du Christianisme qu'elle voudrait détruire, mais au fond c'est la même erreur. Encore une fois le cercle est parcouru. C'était chose inévitable. Un jour devait venir nécessairement où l'erreur serait à bout de voie, où la vérité qu'elle poursuit sans relâche, la laisserait pour jamais derrière elle. L'erreur, par cela seul qu'elle est la négation de la vérité, ne peut pas être infinie, à moins que l'on n'attribue fausement cette qualité à l'infini imaginaire, fantastique du panthéisme. On l'a fait, nous le savons fort bien, on le fait encore tous les jours, et c'est en ce sens là seulement que, hors du théisme chrétien, le panthéisme forme l'ensemble d'idées le plus large et le mieux lié dans ses parties qui puisse, non seulement exister, mais même être conçu. Merveilleuse disposition des choses! Le système en soi le plus faux, et par conséquent le plus faible, va tout-à-coup, si vous abandonnez le Christianisme, devenir la doctrine la plus juste et la plus puissante; le paroxysme du délire de la raison se trouvera être ce qu'il peut y avoir au monde de plus raisonnable. Laissons échapper le cri de notre âme, et disons-le avec une joie aussi vive que notre conviction est profonde, nous ne connaissons, dans toute la philosophie, rien de plus satisfaisant que cette démonstration solennelle de la vérité par l'erreur poussée à ses derniers excès. De même que l'hypocrisie est un tribut involontaire payé par le vice à la vertu dont il prend les dehors, de même la plus monstrueuse, la plus complète des erreurs est un hommage forcé de l'esprit de mensonge envers la vérité absolue, à laquelle il emprunte, avec son unité et son universalité, sa logique inflexible.

Envisagé d'un autre point de vue, le panthéisme est quelque chose de très complexe, parce qu'il peut revêtir et qu'il a effectivement revêtu une multitude de formes diverses. Sous ce rapport, il est indispensable de suivre pied à pied cette erreur dans ses nombreuses trans-

formations et d'en déterminer avec soin les caractères essentiels. C'est l'objet de la partie historique et critique de notre travail : mais avant d'y entrer, nous devons encore nous arrêter à quelques considérations préliminaires.

Un des plus vifs besoins de l'intelligence consiste à rechercher, à constater, d'une manière scientifique, l'origine, la nature et la fin des choses. De là la philosophie qui est ce besoin même à l'état d'activité. Mais il n'y a et ne peut y avoir, pour la philosophie, que deux voies principales. Ou notre esprit, considéré isolément et pris pour unique juge, se demandera à lui-même la solution des questions les plus graves, avant tout et par dessus tout de l'existence de Dieu, ou bien il cherchera au dehors son point d'appui et ses lumières. Dans cette dernière hypothèse, il voit nécessairement, en première ligne, le théisme chrétien parmi les diverses doctrines qui s'offrent à lui ; dans l'autre cas, au contraire, le quel, du reste, n'est qu'une fiction, il ne peut rien apercevoir au delà du cercle de sa propre individualité, et s'il est doué d'assez de vigueur de raisonnement, il agrandira ce cercle jusqu'à y faire entrer Dieu ; il tombera dans le panthéisme subjectif.

Nous venons d'appeler fictive l'hypothèse de spéculations philosophiques purement individuelles : ne négligeons pas une fin de non recevoir si importante pour notre cause. Oui, c'est une supposition gratuite, que celle qui séparant un individu de tout contact avec les autres hommes, prétend lui faire trouver en lui-même, par ses seules forces, la raison des êtres. Notre intelligence ne se développe que dans le commerce de la société, et le monde au milieu duquel nous vivons, nous enveloppe, nous presse tellement de toutes parts, nous sommes soumis d'une manière si inévitable à ses mille influences, que l'esprit le plus puissant ne peut jamais se dégager tout-à-fait de ce qu'il en a reçu. Même avec le doute méthodique aussi entier que vous le supposiez, il vous restera toujours des notions transmises. Que si néanmoins vous voulez, à toute force, pousser aux dernières conséquences de l'application une hypothèse absurde, contraire à la nature,

voici ce qui arrivera, car l'erreur a aussi sa logique, inexorable comme celle de la vérité : il arrivera qu'ayant brisé avec la tradition et ne suivant plus que vos propres idées séparées des siennes, vous aboutirez fatalement soit au panthéisme matérialiste de Spinoza, soit au panthéisme idéaliste de Hegel. L'une ou l'autre de ces deux extrémités est inévitable. En effet, lorsqu'une fois vous serez en face de la question de substance, comme, d'une part, vous ne pouvez la résoudre avec les données traditionnelles dont vous êtes isolé, et comme, d'autre part, au milieu du vide que vous avez fait de toutes vos idées antérieures, il ne vous reste plus que celle de votre substance propre qu'il vous est impossible de rejeter (*cogito, ergo sum*), force vous sera de vous confondre vous-même avec l'universalité des êtres entre lesquels et vous tout terme intermédiaire aura été rompu. On confond naturellement, invinciblement ce qu'il est impossible de distinguer. Et voilà jusqu'où peut mener, à travers une série de conclusions irrésistibles, un jeu d'esprit philosophique pris au sérieux, à moins que, comme Descartes, on ne s'en tire par une heureuse inconséquence, en faisant intervenir l'idée nécessaire de Dieu (« *Deus ex machina* ») dans un sujet qui est censé n'avoir gardé que la conscience de sa propre existence et de sa faculté de penser.

Il n'y a donc réellement que deux grandes routes philosophiques, l'une de vérité, l'autre d'erreur, et cette multitude de petits sentiers, soit en dehors de la révélation chrétienne, soit en dehors du panthéisme, n'aboutissent pas. Il faut, de toute nécessité, pour être entièrement conséquent, aller jusqu'aux pieds du Dieu de l'ancienne et de la nouvelle alliance, ou bien se prosterner devant soi-même, se diviniser et s'adorer. En deux mots, encore une fois, comme un célèbre orateur a bien voulu lui-même le répéter du haut de la chaire, en faisant allusion au titre de ce travail annoncé depuis long-temps : « Ou chrétien ou panthéiste : il n'y a plus de milieu tenable (1). »

(1) M. de Ravignan (dans une de ses conférences de l'année dernière à Notre-Dame de Paris).

Panthéisme indien.

Pour pouvoir se flatter de bien comprendre une histoire quelconque, il faut d'abord étudier, par voie d'analyse, et ensuite rassembler dans une forte synthèse les élémens qui la constituent. Ce n'est qu'après ce double travail qu'il est permis de porter sur l'ensemble un regard assuré. Mais si cette tâche est déjà difficile par rapport à des contemporains dont les frontières touchent les nôtres, combien ne sera-t-elle pas encore plus ardue s'il s'agit d'une nation séparée de nous par des abîmes de temps et d'espace? Et si, en outre, cette nation n'a point, à proprement parler, d'histoire, même dans des siècles rapprochés de nous, si les livres qu'elle nous présente comme dépositaires de son antique foi et des premières périodes de son existence, ne forment qu'un amas confus d'imaginations et d'événemens transformés en mythes, en allégories, comment découvrir les faits primitifs sous des couches si épaisses, comment les distinguer des fables auxquelles ils ont été mêlés?

Telle est la position de la science vis-à-vis de l'Inde et de ses croyances religieuses. Heureusement nous n'avons à nous occuper ici que de ce dernier objet : mais notre tâche, ainsi réduite, n'en offre pas moins des difficultés énormes. En effet, il ne s'agit pas seulement d'interpréter l'esprit des livres sacrés, il faut encore expliquer leurs contradictions qui sont innombrables. Pour cela il est nécessaire de tenir compte à la fois d'une foule de choses. De même qu'au dessus des faits de l'ordre civil et politique, il y a des conditions, soit physiques, soit morales, en un mot un ensemble de circonstances qui les déterminent, de même au dessus des faits religieux il y a tels ou tels rapports des hommes avec Dieu et avec leurs semblables dont ces faits ne sont que la réalisation extérieure. En d'autres termes, avant tout et par dessus tout il y a des lois divines, puisque l'homme vient de Dieu ; c'est-à-dire qu'avant l'histoire humaine proprement dite et au dessus d'elle, il y a, s'il est permis de parler de la sorte, l'histoire de Dieu

plaçant l'homme dans telle ou telle position. De plus, il y a des lois morales, puisque l'homme est un être intelligent doué de liberté ; il y a des lois physiologiques résultant de notre double nature ; enfin, simultanément avec ces divers agens de nos destinées, il y a (de nombreuses preuves le démontrent) l'intervention directe de Dieu paraissant de temps à autre, si on ose le dire, comme le personnage suprême dans ce grand drame que le genre humain représente depuis l'origine des siècles, et produisant, par son action immédiate, de souveraines péripéties. Ces lois, ces rapports, ces points soit d'intersection, soit de coïncidence de l'élément divin et de l'élément humain, il faut les connaître, ou bien l'on ne touchera aux plus grandes questions de l'histoire en général, et particulièrement aux problèmes de l'histoire religieuse de l'Inde, que pour les embrouiller.

C'est une opinion reçue que l'Inde a été le premier et le principal foyer du panthéisme dans l'antiquité. On se représente communément la nation indienne tout entière comme absorbée dans l'idée d'une identification complète avec l'auteur de la nature et avec la nature elle-même. Cette manière de concevoir, d'une seule pièce, la religion d'un peuple immense est fort expéditive et fort commode : mais ici, comme dans beaucoup d'autres cas, l'opinion commune n'est point exacte. Les idées religieuses d'un peuple aussi multiple, aussi profondément divisé par castes que l'a été, dès les plus anciens temps, le peuple indien, ont dû nécessairement être très complexes. Comment, par exemple, les infortunés Sudrâs auxquels on a incessamment enseigné qu'ils sont sortis de la plante des pieds de Brahmâ, c'est-à-dire qu'ils forment la partie la plus infime de l'espèce humaine aux dernières limites de laquelle on daigne à peine les reléguer, comment, dis-je, ces hommes pourraient-ils avoir sur la divinité et sur l'ensemble des choses les mêmes sentimens que l'orgueilleux Brahmane qui porte le nom patronymique de son Dieu, et se regarde comme étroitement lié à lui par une communauté de nature, comme devant nécessairement

retourner en lui après avoir été, pour quelque temps, détaché de la plus pure essence divine dans laquelle, dès cette vie, il se plonge, il s'abîme par la contemplation? Quelqu'abrutie qu'une masse d'individus puisse être par le malheur (et, certes, le malheur n'abrutit pas toujours), il est impossible de leur persuader uniformément qu'ils ne font qu'un seul et même tout avec la cause première de leurs maux, avec celui qui les a déshérités des privilèges les plus naturels de l'existence. La notion de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, devra, au contraire, à défaut de celle de l'Être souverainement juste, s'implanter d'elle-même dans des cœurs aigris par une souffrance de tous les instans et dans des esprits froissés par une iniquité continue.

Sans doute c'est dans les livres sacrés de l'Inde que l'on doit surtout étudier le caractère religieux de la nation, mais sans jamais perdre de vue que ces livres sont l'œuvre particulière d'une caste, et en se gardant bien, par conséquent, d'appliquer sans distinction au peuple entier les idées qu'ils expriment.

La collection des Védas forme, on le sait, le plus ancien dépôt des traditions indiennes. Il n'en a point encore paru de traduction complète. Toutefois les extraits qu'en ont publiés W. Jones et Colebrooke suffisent pour en faire connaître le caractère et l'esprit général. L'analyse donnée par Colebrooke dans les *Recherches asiatiques* (1) est particulièrement utile ou plutôt nécessaire à cette fin. Aussi est-ce la principale source à laquelle nous avons puisé les aperçus qui vont suivre.

Deux traits principaux, quoique contradictoires, nous semblent ressortir des Védas par rapport aux idées religieuses : à savoir, d'une part, la notion tout-à-fait positive d'un Dieu unique, éternel, incorporel, souverainement parfait, du vrai Dieu en un mot, et, d'autre part, la croyance à des divinités secondaires sorties du Dieu suprême par voie d'émanation comme le reste des êtres. Citons d'abord quelques uns des endroits où la véritable idée

de Dieu est exprimée le plus clairement.

« Il y a un Dieu vivant et véritable, éternel, sans corps, sans parties, sans passion, tout puissant, parfaitement bon et sage, créateur et conservateur de toutes choses (1); il connaît tout, mais personne ne le connaît; on le nomme le grand, le sage esprit (2). Le Seigneur de la création était avant le tout; il agit dans tous les êtres et se réjouit de sa création. A qui devons-nous offrir des sacrifices non sanglans, si ce n'est à lui qui a créé l'air éthéré, aussi bien que la terre ferme; à lui qui a fixé le disque du soleil et la lumière du ciel. A quel autre devons-nous offrir nos dons qu'à lui que le ciel et la terre contemplant en esprit (3)? Il n'est point grand, point petit, ni long, ni large, ni coloré; il n'a point d'ombre, point d'obscurité, point d'haleine, point d'odorat, ni de goût, ni d'yeux, ni d'oreilles, ni de langue, ni de cœur, ni de jeunesse, ni de vieillesse, ni de mort; il n'a point de commencement, point de fin, point de limites. Avant lui personne n'était, et personne ne sera après lui. Pas de cohésion, pas d'étendue en lui, rien d'interne, rien d'externe. Pur, sans forme, sans souffrance, sans maître, ainsi vit celui hors duquel il n'y a rien de plus grand, ni rien de plus petit, et hors duquel tout est passager; il vit dans un éternel repos, joie sans fin en lui-même, ferme au milieu de ce qui passe, et libre dans son immensité (4). » Bref, l'être primitif UN, désigné sous le nom sacré d'*Aum*, est regardé comme subsistant par lui-même, ce qui implique toutes les qualités de l'infini. Une multitude de noms expriment les divers attributs de ce Dieu suprême avant lequel, disent encore les Védas, rien n'était, et dont la gloire est si grande qu'on ne peut donner de lui nulle image. »

(1) Will. Jones *Works*, vol. XIII, p. 373.

(2) *Ibidem*, p. 368.

(3) *Asiatic Researches*, vol. VIII, p. 451.

(4) *Ibidem*, *Extrait du Yadjous-Véda*. — Le mot *véda*, d'où les étymologistes font dériver *videre* signifie littéralement voir, et ici proprement : science intuitive. Il y a quatre védas dont les noms particuliers sont : *Ritch*, *Yadjous*, *Sâma* et *Atharva*. Le *Rig-Véda* (radical *Ritch*, c'est-à-dire louange) et

(1) On the Védas, or sacred Writings of the Hindus. *Asiatic Researches*, vol. VIII.

Assurément voilà des notions très saines et très justes, telles en un mot que ne les désavouerait pas le véritable théisme, le théisme chrétien. Mais à côté de ces notions si pures, il s'en présente une foule d'autres, fausses, contradictoires, bizarres, ou même monstrueuses. Un fait bien digne de remarque, c'est que, à proprement parler, les erreurs sur le Dieu éternel et infini, sur le vrai Dieu, ne commencent dans les Védas qu'au moment où il est mis en contact avec le monde extérieur. La création, telle est la pierre d'achoppement des vieilles traditions religieuses de l'Inde; et faut-il s'en étonner, lorsqu'aujourd'hui encore c'est l'écueil où vient se heurter, se briser toute théorie philosophique qui ne s'attache pas avec une soumission entière aux enseignemens du christianisme. Une fois le point précis de la vérité manqué sur cette immense question, il n'y a plus de tous côtés que des abîmes. La raison en est facile à saisir. Si vous n'attribuez pas tout d'abord la création à un acte pur et simple de la liberté et de la puissance infinie, vous êtes conduit logiquement à admettre soit la coéternité, et par suite l'identification de la matière avec Dieu, soit l'existence de deux principes, soit quelque autre erreur ancienne

un recueil d'hymnes en l'honneur des diverses divinités de l'Inde, et se compose d'environ dix mille *stocas*, ou stances de deux vers, que l'on doit réciter à haute voix. L'Yadjous-Véda (*Yajush*, sacrifice) renferme quatre-vingt-six chapitres en prose et traite de tous les rites à observer dans les différentes sortes de sacrifices et d'offrandes. On en murmure les paroles d'une voix basse, mais solennelle et soigneusement accentuée. Le Sâma-Véda (*Sâman*, chant), collection d'hymnes qui ne doivent être que chantées, est regardé comme le plus sacré de tous les védas. L'Atharva-Véda (*Atharvan*, prêtre) a beaucoup d'analogie avec les trois premiers, mais il est particulièrement destiné aux ministres du culte, pour lesquels il contient les prescriptions les plus minutieuses. On y trouve également des hymnes dont il ne faut pas porter le nombre au-dessous de sept cents. Chaque véda est partagé en deux chapitres principaux, le premier appelé *Karmahândam*, c'est-à-dire chapitre des œuvres, parce qu'il y est parlé plus spécialement de la morale; et l'autre portant le nom d'*Uttara-Kânda* ou de *Brâhmana*, à cause des instructions dogmatiques qui y sont renfermées. Toutefois la ligne de démarcation est souvent franchie par l'une ou l'autre de ces ma-

ou moderne. Le problème de la création était insoluble pour toute l'antiquité en dehors de la tradition primitive résumée par Moïse; encore cette tradition n'explique-t-elle nullement l'acte même de la production divine, le point de contact de l'infini et du fini, si l'on peut parler de la sorte. « Il dit : Que la lumière soit faite, etc., etc..... et il fut fait ainsi. » Voilà tout ce que le législateur des Hébreux nous apprend sur le mode de l'action créatrice. Joignez-y une simple indication du concours des trois personnes de la sainte Trinité dans la formation de l'homme : cela suffisait à l'humble foi et à l'amour, sinon à l'espérance et aux désirs des enfans de Dieu dans les anciens temps. Il fallait que le voile de la loi fût levé, il fallait que celui qui *éclaire tout homme venant en ce monde* devint lui-même visible en s'unissant à notre faible nature, pour que l'acte immense de divine bonté qui a tout appelé du néant à l'être, reçût le degré de lumière dont il a plu à Dieu de l'environner au milieu des ombres de la vie présente. En effet, l'œuvre de la création ne se laisse concevoir jusqu'à un certain point ici-bas que par la notion positive de la Trinité, et la Trinité elle-même n'est positivement conçue que depuis l'incarnation du Verbe et la descente de l'Esprit; coïncidence merveilleuse qui rend encore plus adorables les mystères de notre foi, en en faisant l'unique fondement et la clé de voûte unique de la philosophie.

Du reste, nulle pensée mortelle ne devinera jamais les secrets que la pensée créatrice elle-même n'a point révélés. « Celui qui vit éternellement a créé toutes les choses ensemble.... Qui sera capable de raconter ses ouvrages? qui pourra pénétrer ses merveilles (1)? » On ne doit plus être surpris après cela si les anciens théosophes de l'Inde ne se tenant pas, comme les patriarches, humblement et simplement attachés aux vérités traditionnelles, mais voulant pour ainsi dire entrer de haute lutte dans l'essence même de Dieu et *sonder sa majesté*, ont été *accablés de sa gloire* (2). Figurons-nous au degré où nous le pou-

(1) *Ecclesiastique*, XVIII, 1-3.

(2) *Proverbes*, XXV, 27.

vons, dans nos temps de froide analyse et sous les brumes de notre ciel septentrional, d'ardentes imaginations incessamment excitées par le spectacle d'une nature exubérante de sève et de magnificence, l'impétuosité de la jeunesse jointe à son audace extrême, mille souvenirs confus d'un monde gigantesque à peine éteint, le bien et le mal en présence comme toujours, mais dans des proportions au dessus de nos forces actuelles; l'exaltation, l'enthousiasme là où nous mettons le raisonnement et le calcul; en un mot, figurons-nous une fermentation prodigieuse du cœur et de l'esprit, une immense projection de toutes les facultés intellectuelles et morales sans contre-poids suffisant pour les retenir dans leur orbite, et peut-être nous serons-nous fait ainsi une idée assez exacte du genre de spéculation dont les traits les plus éclatans se réfléchissent dans les Védas.

La transmission des Brahmanas et des Mantras, c'est-à-dire des dogmes et des prières, est attribuée aux anciens *voyans*, appelés aussi *entendans* par rapport à ses mêmes Mantras et Brahmanas qu'ils sont censés avoir reçus des esprits célestes (1). Placés encore très près du berceau du monde, et mêlant leurs propres imaginations aux rayons obscurcis de la tradition primitive, les *voyans* indiens redisaient, ou plutôt chantaient en poètes inspirés ce qu'ils avaient découvert, disaient-ils, dans la lumière de l'intelligence souveraine, mais en réalité dans le mirage de leur propre esprit échauffé par l'ardeur brûlante de leurs desirs. De là quelquefois des éclairs sublimes jaillissant, si l'on peut ainsi parler, de l'orage d'une volonté violente aux prises avec des mystères qu'elle veut pénétrer à toute force; de là aussi une nuit profonde succédant à ces fugitives clartés; de là enfin le double caractère d'illumination et d'obscurcissement extraordinaire de la pensée que l'on observe dans les plus anciens documens religieux de l'Inde. Un petit nombre d'exemples suffiront à établir cette assertion. «..... Il « pensa : Je veux créer les mondes; et

« les mondes furent là, » magnifique parole qui rappelle celle de la Genèse : « Il dit, et il fut fait ainsi. » Mais les Védas ne s'en tiennent pas à cette idée si simple, si juste et si grande; ils veulent dévoiler le sanctuaire non seulement de la création du monde, mais encore de la génération divine; et c'est là, comme d'une source intarissable, que découlent les fables, les rêves, les absurdités. D'abord *Vatch*, ou la parole créatrice, devient un principe femelle. « Il n'y avait « ni être, ni non-être, point de monde, « point de ciel, ni rien au dessus du « ciel, rien nulle part, dans la félicité « d'un être quelconque, soit contenant, « soit contenu, point l'eau profonde et « dangereuse; la mort n'existait pas, « l'immortalité non plus, ni la différence « entre le jour et la nuit. Mais lui respi- « rait sans souffler avec elle qui est en lui; « hors de lui il n'y avait rien de ce qui a « depuis existé. Les ténèbres régnaient, « le monde enveloppé d'obscurité était « enseveli dans les eaux.... (1) »

(Ici viennent des détails d'une nudité intraduisible.)

La parole apparaît dans le Rig-Véda comme l'énergie active de Brahm, une avec lui, sagesse suprême, reine de toute science, produisant le demiurge et pénétrant tous les êtres (2). Un autre passage relatif à la création, dit que lorsque le grand être primitif commença à se manifester, il jouait avec Maya, l'illusion, l'apparence, suspendue autour de lui comme un nuage sans forme, comme *asat* ou non-être. Dès qu'il se fut miré dans l'éclat de Maya, les ténèbres (*tamas*) se divisèrent, et l'amour (*kamas*) devint force productive dans son cœur (3). Evidemment la confusion porte d'abord ici sur la seconde personne de la Trinité que l'audace de la pensée indienne veut saisir, et qui lui échappe comme cette Maya, ou illusion avec laquelle elle l'identifie. Il est également impossible de ne pas reconnaître que la troisième personne se trouve désignée sous le nom de *Kamas*. Quel mélange prodigieux de lumière et d'ombres! En

(1) *Asiatic Researches*, vol. VIII, p. 404.

(2) *Ibidem*, p. 402.

(3) *Ibidem*, p. 404.

(1) *Asiatic Researches*, vol. VIII, p. 331.

définitive, les Védas voient dans la création un écoulement, un déploiement de l'être divin, réalité intérieure de tous les êtres qui se réfléchit à la fois totalement et partiellement dans l'univers (1).

« Brahm est le lieu de toutes choses, comme la mer est le lieu de toutes les eaux, comme l'œil est le lieu de toutes les images, comme l'oreille est le lieu de tous les sons, comme le cœur est le lieu de tous les sentimens, comme le discours est le lieu de toutes les sciences; lui dont tous les élémens primitifs et tous les hommes sont la forme (2). »

Le Sâma-Véda dit : « Brahm est la forme de la science et des mondes sans nombre, lesquels sont tous un avec celui par l'éternelle volonté de qui ils sont là, et qui est né en toutes choses (3). »

Le Sâma-Véda dit encore, en parlant de Brahm : « Son œil est le soleil, son corps le monde, sa moelle la mer, son mouvement le vent, sa demeure et le lieu de son corps l'intérieur de chaque être.... Ce monde entier est Brahm, est sorti de Brahm, subsiste dans Brahm, et sera à la fin de nouveau absorbé par Brahm.... de même que l'airainée tire d'elle-même au dehors son tissu, et le retire ensuite en elle-même (4). »

Cependant, même en ce qui concerne la notion du multiple sortant de l'un et du monde s'écoulant de l'esprit de Dieu, comme aussi relativement aux degrés intermédiaires de la création, les Védas

n'offrent point une doctrine précise et homogène (1); ils placent tantôt plus, tantôt moins de mondes d'esprits entre l'existence intérieure et cachée et l'existence extérieure et visible; tantôt ils présentent Brahmâ, Puruscha et Pradjapati comme une seule et même forme; tantôt ils en font des êtres distincts. On ne doit donc s'attacher qu'aux notions les plus générales. Or, ce qui ressort le plus nettement de l'ensemble, ou pour mieux dire du pêle-mêle des Védas, c'est une sorte de panthéisme à la fois *macrocosmique* et *microcosmique*. Cette formule abrégée que nous hasardons pour résumer et préciser notre pensée, résulte d'une foule de passages. Nous n'en rappellerons ici qu'un seul dans lequel les Védas montrent le Dieu suprême créant le monde sous la forme de l'homme-type (Puruscha), dont la tête est le ciel, dont les yeux sont le soleil, dont l'air est la soufle, et la terre les pieds (2). D'après la même idée, ce fut du sein des eaux agitées par l'esprit que naquit le monde dans l'acte même de cet esprit qui se modelait sur la forme de l'homme, se l'appropriait pour atteindre la plénitude de l'existence. Ainsi, l'homme sert de mesure à l'universalité des êtres; et les formes du grand monde et celles du petit monde se réfléchissent les unes dans les autres.

Tel est en substance le panthéisme des Védas.

LÉON BORÉ,

Professeur d'histoire au Collège de Juilly.

(1) *Asiatic Researches*, vol. VIII, p. 426-452.

(2) *Ibidem*, extrait de l'*Yadjous-Véda*.

(3) *Ibidem*.

(4) *Ibidem*.

(1) *Ibidem*, vol. VIII, p. 442.

(2) *Ibidem*, p. 421.

Sciences Historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

DIXIÈME LEÇON (1).

Fin de la dynastie théodosienne; — Avitus; — L'empire en Gaule; — Commencemens de Sidonius Apollinarius; Son crédit sous Majorien. — Childerik I^{er} roi des Francs; Sa disgrâce; le comte Egidius régné à sa place. — Ambition de Ricimer. — Mort de Majorien; — Rappel de Childéric. — Nouveaux troubles; — Retraite de Sidonius; — Portrait de Théodorik II roi des Wisigoths.

Lorsque Thorismoud voulait achever la défaite d'Attila par une seconde attaque, Aëtius lui dit : « Hâte-toi vite de retourner dans ton pays, de peur que ton frère ne s'empare du royaume de ton père. » Thorismoud, sur cet avis, partit promptement pour prévenir son frère et il régna. Aëtius éloigna le roi des Francs par une ruse semblable; ses alliés l'inquiétaient maintenant plus que ses ennemis. Demeuré seul, il pressa la retraite d'Attila, en lui enlevant un riche butin, sans se douter que l'année suivante le Hun osât envahir l'Italie. Les Alpes noriques n'étaient même pas gardées. Toutefois, Aëtius sut tenir encore la campagne; il tombait sur ses détachemens en attendant un secours du brave Marcien, empereur d'Orient. Valentinien III espéra davantage de l'intervention du pape Léon; le Barbare s'arrêta en effet sur les bords du Mincio, à la parole du vénérable pontife, et consentit à regagner le Danube, tout en menaçant. D'ailleurs, on pouvait si peu compter sur aucun arrangement avec les Barbares ennemis ou alliés, que Thorismoud fut tenté de profiter du nouveau danger de l'Empire en Italie pour s'emparer d'Arles; Ferréolus seul vint à bout de l'en dissuader « par la douce et grave habileté de ses paroles, et il l'éloigna

« d'Arles avec un diner, mieux que Aëtius n'eût pu faire avec une bataille, » dit Sidonius. Peu après, le fléau de Dieu fut brisé; en même temps, Thorismoud était assassiné par ses frères; et à peine Théodorik II montait-il sur le trône par ce meurtre, que les défiances de Valentinien immolèrent Aëtius (454). Le sénateur Petronius-Maximus, ayant voulu venger cette mort et ses propres outrages, en faisant tuer le prince et en prenant la pourpre, n'en posséda l'éclat guère plus de deux mois, et « avant le crépuscule du premier jour, il gémit d'être parvenu à ses vœux... Souvent, maudissant le fardeau de l'Empire, dans le regret de son ancienne sécurité, il s'écriait : « Heureux Damoclès, qui n'as supporté les embarras du pouvoir que durant la longueur d'un repas! » Sa chute fut aussi prompte que funeste. Le ressentiment de la veuve de Valentinien, Eudoxie, qu'il avait épousée malgré elle, lui attira une invasion des Vandales et la fureur du peuple, qui le massacra. Rome, pillée par Genséric, dut encore à son saint pape l'adoucissement et la délivrance de ses maux (1).

La famille de Théodose venait de s'éteindre à la fois dans les deux empires avec l'illustre Pulchérie et avec Valentinien, dont la veuve et les deux filles s'en allaient captives à Carthage. La grandeur impériale dépourvue de ce dernier souvenir, exposée au premier téméraire qui voudrait la saisir, ne pouvait plus soutenir personne. Un Gaulois célèbre, un Arverne, *spes unica rerum*, fut choisi d'un commun accord par les Goths et les provinces gauloises. Avitus, nommé maître de la milice par Maximus,

(1) Greg. Tur., 2-7, 8; Jornand., 42, 49; Procop. Bell. Vand., 1-1, 3; Prosp. Chron.: Sidon. Pan. Avit., v. 570, epist. 7-12, 2-16.

(1) Voir la 9^e au n^o 53, t. VI, p. 332.

pour contenir tout ce pays, arrivait à peine à Toulouse, dans l'espérance de ramener à des sentimens pacifiques Théodorik, qui s'armait déjà; la nouvelle de la prise de Rome survenant aussitôt, le roi goth réunit son conseil et offrit son appui à l'ambassadeur, grand dignitaire, s'il voulait prendre le titre vacant d'Auguste. Il y avait d'anciennes relations d'amitié entre ces deux hommes. Avitus avait tenu plusieurs fois dans ses bras Théodorik enfant; plus tard, il lui avait servi de précepteur et formé l'esprit en lui apprenant à comprendre les vers de Virgile. La proposition semblait heureuse pour la Gaule et l'Empire: Avitus accepta. Ils arrangèrent ensemble une espèce d'assemblée de la nation, ou du moins de la noblesse, au palais d'Ugernum, près d'Arles (455); on y délibéra deux jours; le troisième, avec de grands applaudissemens, on fit monter Avitus sur une estrade, on le couronna d'un collier militaire en place de diadème, comme autrefois Julien à Lutèce. Il se rendit aussitôt à Rome, ajouta l'année suivante les insignes consulaires à la pourpre; et son gendre, racontant tout ceci publiquement dans un panégyrique versifié, fort long et fort ennuyeux, s'écriait, aussi poétiquement qu'il pouvait par la bouche de Jupiter: « Ainsi le héros de Tyrinthe « supporta autrefois le poids des cieux et « celui de sa marâtre, lorsque, sur le ro- « cher Libyque, il se substituait au géant « Atlas, et que la machine du monde re- « posait plus tranquille sur les épaules « d'Hercule.... Plus joyeuse maintenant « d'avoir un si grand prince, Rome, « mère des dieux, relève ton visage.... « Un prince âgé te fera plus rajeunir « que des empereurs enfans ne t'ont fait « vieillir.... Et les dieux applaudirent « le discours de Jupiter.... Et les Par- « ques déroulèrent pour cérègne des siè- « cles dorés sur leurs fuseaux rapides. » Le sénat ne crut pas trop récompenser tant d'éloquence et d'espérance par une statue d'airain, dressée sur le Forum de Trajan, et représentant le panégyriste, qui n'avait pas plus de vingt-cinq ans (1). Ce jeune poète était Caius SOLLIUS APOLLI-

naris Sidonius; fils et petit-fils de préfets des Gaules, il avait épousé, encore adolescent, Papianilla, fille d'Avitus, et commençait ainsi la plus brillante carrière, qu'il devait quitter un jour pour une grandeur bien plus solide. Un autre Gaulois, Consentius, de Narbonne, illustre par son père et son aieul, plus illustre par son propre mérite, déjà conseiller d'état sous Valentinien, et souvent envoyé par lui comme ambassadeur à Constantinople, fut alors comte du palais. Le pouvoir et les honneurs passaient aux Gaulois; la Gaule allait devenir le centre de l'empire romain. Gergovie, qui seule avait pu faire chanceler la fortune du premier César, donnait un César pour la relever. De glorieux succès confirmaient cette élection d'un Arverne; et tandis que Théodorik, uni au roi Burgonde, comprimait les Franks et les Alamannes, abattait en Espagne l'insolence du Suève Réchiar, son beau-frère, et la force des Suèves, un nouveau capitaine, Ricimer, fils d'une fille de Wallia, signalait son titre de comte et son premier commandement par la défaite d'une flotte vandale; Gensérik apprenait enfin à craindre les armes romaines. Présages trompeurs! Soit que Avitus, trop peu maître des affaires ou de lui-même, ait mécontenté par son inhabileté ou son inconduite, soit que le traître Ricimer ait tenté l'ambition de Majorien pour en appuyer la sienne, une révolte militaire éclata en Italie, et fit déposer Avitus par le sénat (456). Le faible empereur courut à Plaisance, se livrer imprudemment aux rebelles, qu'il pensait réduire, et se vit consacrer malgré lui évêque de cette ville. Ce bizarre expédient pour lui conserver la vie ne le rassurant pas, il s'enfuit secrètement, pour chercher un asile dans la basilique de Saint-Julien, à Brioude, en Arvernie; il mourut en chemin (1).

Le trône était vacant; il s'agissait de savoir qui s'y placerait des deux conjurés: chacun redoutait sans doute les prétentions de l'autre et le refus de Marcien. Ensuite, à la mort de Marcien, ils eurent

(1) Sidon. Paneg. Avit., v. 553 602, epist. 9-16, cern. 8.

(1) Greg. Tur., 2-11; Idat. Marius Aventic. Chron.; Proc. Bell. Vand. 1-3; Jornand., 44; Sid., epist. 8-6, 8-9.

à négocier avec le Thrace Léon, que les généraux d'Orient proclamèrent à Byzance (457). Ricimer en reçut la dignité de patrice; mais Majorien finit par l'emporter; Byzance et l'Italie préférèrent sans doute en lui un nom et un sang plus romain, le petit-fils d'un des meilleurs capitaines du grand Théodose, un homme de réputation et d'expérience. Pendant ces incertitudes, la Gaule s'agitait pour garder l'élection impériale et mettre à la place du malheureux Avitus un autre ami d'Aëtius : on le nommait Marcellinus. Théodorik, rappelé d'Espagne par tous ces évènements, trouvait son intérêt à soutenir ce parti; il mit le siège devant Arles, et de concert avec lui les Burgondes s'emparèrent de Lyon. Le jeune Sidonius se porta dans tout ce mouvement avec ardeur; il parait qu'il vint s'établir à Lyon, comme pour représenter l'intervention et l'union des Gaulois dans ces arrangemens politiques, dont on ignore les détails et le véritable but. Tel fut alors le désordre général, qu'un vieil intrigant de municipale, Pœonius, osa s'installer préfet des Gaules, en prendre les faisceaux, et qu'il en exerça les fonctions durant quatre mois. Les Vandales, de leur côté, saisirent l'occasion, et descendirent encore une fois en Italie. Majorien, empereur, rompit toutes ces tentatives; les Vandales furent battus près du Liris (Garigliano), et laissèrent parmi les morts leur chef Sersaon, beau-frère de Genséric; en Gaule aussi, les confédérés avaient fait trop peu de compte du maître de la milice récemment institué par l'empereur précédent. Ce grand dignitaire était d'ailleurs un Gaulois, petit-fils du célèbre Syagrius, oncle de Ferréolus, et allié de Sidonius; il se nommait Ægidius. En voyant l'entreprise de Théodorik sur Arles, il s'était défié de ses intentions, et s'enfermant dans la ville, il repoussa vigoureusement le siège; il contraignit même le roi visigoth à observer l'alliance. Les autres, assiégés à leur tour dans Lyon, ne purent résister, et Majorien, qui rassemblait des forces nombreuses, y parut bientôt en maître (458). Il ne se vengea de personne; Pœonius, à la fin de ses fonctions usurpées, avait reçu la confirmation légale de son titre, et devenait

ainsi inopétement sénateur. Le jeune Sidonius ne fut pas plus mal traité. Aussi versifia-t-il un panégyrique pour Majorien, dont il vanta justement les exploits et la clémence. Il ne craignit pas de solliciter par un placet en vers la réparation des ruines que la ville avait subies dans sa résistance, et l'exemption personnelle du triple tribut imposé aux citoyens de la Gaule. Il comparait, avec une sorte de badinage, *ce tribut monstre* aux trois têtes de Géryon, en priant le nouvel Hercule de les couper (1).

Sidonius eut encore peu de mois après un de ces petits bonheurs de cour, si enviés par les grands, qui y voient la faveur du souverain. Pendant la résidence de l'empereur à Arles, il circula parmi eux une satire anonyme très mordante contre les personnages du moment; Pœonius, sur qui portaient les plus forts coups de dents, attribua cet ouvrage à Sidonius, qui, ne se doutant de rien, arriva bientôt à l'Arvernien, et dès le lendemain ayant vu le prince, fut fort surpris, en se promenant sur la place publique, de l'humble empressement des uns et de la froideur superbe des autres. On s'expliqua; l'illustre poète rit de l'imputation et protesta. Grand repas le jour suivant au palais. L'empereur avait à son côté Sidonius et semblait affecter de ne pas adresser la parole au vieux Pœonius, quise hâtait toujours de lui répondre; la conversation roulant sur la littérature, on parla des satiriques; et l'empereur, se tournant alors vers son voisin : « J'apprends, « dit-il, comte Sidonius, que tu écris « une satire. — Je l'apprends aussi, sei- « gneur prince. — L'empereur ajouta en « riant : Au moins épargne-nous. — En « m'abstenant des choses non licites, ré- « pond Sidonius, je m'épargne moi- « même. — Et que ferons-nous donc à « ceux qui t'accusent? — Quel que soit « celui-là, seigneur empereur, qu'il « m'accuse publiquement; si nous som-

(1) Proc. Bell. Vand., 1-6; Dubos, 5-5; Ital. Proc. Chron.; Paulin. Petroc. Vita S. Martin., 6; Greg. Tur. de mirac. S. Mart., 1-2; Hist. Franc., 2-1; Sidon. Paneg. Majorian., epist. 1-11, carm. 15:

Geryones nos esse puta, monstrumque tributum;
Hic capita, ut vivam, tu mihi tollē tria.

« mes convaincus , à nous la juste peine.
 « Mais si nous réfutons ce qu'on avance,
 « je demande qu'il me soit permis par ta
 « éléance, sans blesser le droit, d'é-
 « crire ce que je voudrai contre mon ac-
 « cusateur. L'empereur, fort galement, et
 « s'amusant de la confusion de Pœonius :
 « J'y consens, pourvu que tu écrives ta
 « demande sur-le-champ en vers. — Soit,
 « dit Sidonius, et se retournant comme
 « s'il eût demandé de l'eau pour ses
 « mains, en aussi peu de temps qu'il en
 « eût fallu à un agile serviteur pour faire
 « le tour de la table, il se remet en
 « place, accoudé sur le lit. L'empereur
 « alors reprend : Tu m'avais promis une
 « requête improvisée, et Sidonius aus-
 « sitôt ! :

Prince, d'une satire on me prétend l'auteur,
 Impose à qui m'accuse ou la preuve, ou la peur.

« Ce fut une explosion d'approbation,
 « et Majorien ajouta plus sérieusement :
 « J'atteste Dieu et l'Etat que jamais je ne
 « te défendrai d'écrire ce que tu vou-
 « dras; et puisque l'accusation dirigée
 « contre toi ne peut être aucunement
 « prouvée, il serait trop injuste qu'une
 « sentence impériale, favorisant les ini-
 « miés, exposât la noblesse innocente
 « et tranquille à des haines certaines
 « pour un crime incertain. » Lorsqu'à la
 « fin du repas les convives allèrent revêtir
 « leurs chlamydes, c'était à qui baiserait
 « les mains de Sidonius. Le vieux calom-
 « niateur s'humilia piteusement, crai-
 « gnant les représailles et le talent du
 « jeune poète, qui se contenta d'une ré-
 « primande fort digne (1).

Toute la conduite de Majorien répon-
 dait à cette modération de manières. Il
 venait de faire lui-même d'immenses re-
 crues chez les Barbares; il avait franchi
 les Alpes à leur tête; et l'un d'eux se
 plaignant du froid, il avait répondu : Je
 vous dédommagerai bientôt, vous aurez
 l'été en Afrique. Une flotte se construi-
 sait pour transporter cette armée contre
 le Vandale, qui commençait à trembler.
 En même temps, il arrivait un événe-
 ment assez singulier et d'une très grave

(1) Sid., *Ep.* 1-11 :

Scrībēre me satiram qui culpat, maxime princeps.
 Hanc rogo decernas aut probat, aut timeat.

importance pour la tranquillité de la
 Gaule. Mérovée, « qui était de la famille
 « de Chlodion, selon quelques uns, avait
 « laissé depuis deux ans le commande-
 « ment royal des Franks de la Gaule à un
 « fils nommé Childérik. Ce jeune prince,
 « corrompant les filles de ses guerriers,
 « se fit haïr et déposer par eux. Ayant
 « ensuite découvert qu'ils voulaient le
 « tuer, il s'enfuit en Thuringe, conser-
 « vant au milieu d'eux un homme affidé,
 « qui pût adoucir par de bonnes paroles
 « les esprits furieux. Il était convenu
 « avec lui d'un signe quand il pourrait
 « revenir; c'est à-dire, qu'ils cassèrent en
 « deux un sou d'or; Childérik en em-
 « porta une moitié et son ami garda l'au-
 « tre, en lui disant : Lorsque je l'aurai
 « envoyé cette moitié, et que les deux
 « parts rapprochées reformeront la pièce,
 « alors tu pourras en sécurité revenir
 « dans ta patrie. Childérik s'en allant
 « donc trouva un asyle à la cour du roi
 « de Thuringe, Basin, et de sa femme Ba-
 « sine (459). Les Franks l'ayant rejeté,
 « choisirent unanimement pour roi Egidius,
 « le maître de la milice (1). »

Une alliance avec les Suèves vaincus
 rattachant encore l'Espagne à l'empire,
 l'Occident en quelque sorte pacifié, lais-
 sait à Majorien toute liberté de recon-
 quérir l'Afrique. Il n'attendait plus que
 l'achèvement de sa flotte pour mettre à
 la voile, et, en homme supérieur, il ne
 s'appliquait pas moins à rétablir l'ordre
 dans l'état, qu'à lui rendre ses provinces.

(1) Sid. Pan. Maj., 441-334; Greg. Tur., *Hist.*
Fr., 2-9, 12; Dubos, 3-4, 3, 6, remarque très ju-
 dicieusement que si nul contemporain ne confirme
 ce récit de Gregoire de Tours, nul non plus ne le
 contredit; que Gregoire de Tours, né soixante-trois
 ans après la mort de Childérik, a dû voir des con-
 temporains de ce prince, et qu'Egidius, Gaulois, de-
 vait savoir le tudesque; nous verrons plus tard que
 son fils parlait très bien cette langue. On peut ajou-
 ter que Sidonius, *carm.* 13, semble faire allusion à
 cet évènement dans ces deux vers :

Sic ripe duplicis timore fracto,

Detonus Vachalim bibat Sicamber.

Ce passage obscur atteste au moins, de quelquel
 manière qu'on l'entende, que les Franks habitaient la
 Gaule, et Daniel ne rejetant l'aventure de Childerik
 que par le refus d'admettre l'établissement des
 Francs en deçà du Rhin, sa critique n'a plus d'ap-
 pui suffisant.

Il n'appelait au conseil et aux grandes fonctions que des hommes distingués, un Magnus de Narbonne, aussi estimé pour ses vertus que pour son savoir, et qui fut préfet et consul; un Petrus, chef des secrétaires, également renommé comme poète et comme orateur. Il recherchait et honorait publiquement les gens de lettres. Dès le commencement de son règne, il avait prononcé une remise générale de tous les arrérages d'impôts et porta neuf lois, la plupart destinées à soulager les provinces épuisées. L'empire, si ébranlé, n'avait pas eu depuis Théodose autant de justes motifs d'espérance. Genséric, effrayé, sollicitant vainement la paix, ne comptant plus pour une guerre de défense sur ses Vandales, déjà énervés par le climat, certain d'être abandonné par la population catholique qu'il avait persécutée en arien furieux, ne voyait plus d'autre moyen de résistance que de brûler les villages de Mauritanie et d'empoisonner les eaux. Majorien entra en Espagne pour s'embarquer avec son armée, lorsqu'on apprit qu'une faible escadre vandale avait surpris dans la baie de Carthagène les trois cents galères romaines récemment réunies, qui furent toutes prises, brûlées ou coulées à fond (460). Une obscure trahison avait causé ce désastre. L'empereur revint en Gaule, résolu d'exécuter son entreprise quand il aurait construit une autre flotte; après l'hiver, il passa en Italie pour donner de nouveaux ordres; mais une sédition s'éleva dans son camp à Tortone (461) et lui ôta la pourpre. Cinq jours plus tard, on apprit qu'il était mort d'une dysenterie; on ne sait s'il fut tué ou empoisonné. Il eut dû mieux connaître Ricimer qui n'avait pas renversé Avitus pour être moins puissant qu'aparavant. Peu satisfait du titre de Père que lui donnait Majorien, quoiqu'ils fussent à peu près du même âge, cet ambitieux communiqua aisément son mécontentement jaloux, et trop de gens haïssaient secrètement un prince si exact et si actif. La même perfidie qui livrait sa flotte, complotait sa déchéance et sa fin; il n'était pas possible d'ignorer le véritable auteur de ces lâches menées, quand on vit proclamer un Lucanien inconnu sous le nom de Libius Sévère, et le demi-barbare, qui n'avait

pas osé revêtir lui-même la pourpre, Ricimer régner absolument durant six années, à l'ombre de ce fantôme impérial (1).

Il ne jouit pas en paix de ses crimes. Marcellinus qui commandait en Sicile et dont il débaucha l'armée pour le perdre, se retira en Dalmatie avec ses soldats les plus dévoués et s'y déclara patrice; comme ce général était païen et passait pour habile dans la science divinatoire, il se rallia les païens et se maintint plusieurs années indépendant. Le Vandale recommença ses pirateries; une ambassade de l'empereur Léon obtint la délivrance d'Eudoxie et de la seconde fille de Valentinien (462); car l'aînée avait été contrainte de recevoir pour époux Hunéric, fils de Genséric, et Placidie, la seconde, était mariée à son retour dans Constantinople avec Olybrius, de l'illustre famille des Anicius, Genséric prit ce double prétexte de continuer les hostilités contre l'Italie, en réclamant la part de sa belle-fille dans les biens de Valentinien et l'empire d'Occident pour Olybrius, le beau-frère de Hunéric. La Gaule se séparait de nouveau; Egidius, attaché à Majorien et à l'empire, ne voulut pas reconnaître l'auguste de Ricimer, et celui-ci, par précaution, afin de mettre entre Egidius et lui une barrière plus difficile que les Alpes, s'assura, par le titre de maître de la milice, le roi burgonde, Guntherik ou Gondeuch, auquel il avait depuis long-temps donné sa sœur en mariage, et il laissa prendre Narbonne à Théodorik (462) dans la même intention. Peu importait au dominant patrice par qui la Gaule fût possédée, pourvu qu'il n'eût point de rival en Italie. Théodorik comptant bien n'en pas demeurer là, envoya promptement les Alains mercenaires sous les ordres de son frère Frédérik vers la Loire; alors Egidius menacé, jugea prudent de rappeler Childérik, que quatre ans d'exil auraient sans doute corrigé, que les Franks commençaient à regretter, et par lequel il aurait plus solidement le service de leurs armes. « L'ami fidèle, Viomade, fit donc partir un messenger avec sa moitié rom-

(1) Sidon. *carm.* 3, 44, 25, 24, 5, 9, *Ep.* 1-11, 9-15, 13; Prisc., *Excerpt. Legat.*; Idat., *Chron.*

« pue du sou d'or ; Childérik , reconnaissant l'indice certain que les Franks le désiraient , revint de la Thuringe sur leur prière et recouvra son royaume. « Egidius et lui régnerent ensemble » et leurs forces réunies exterminèrent les Alains dans une bataille près d'Orléans , sur la rive gauche de la Loire (463) ; c'étaient les derniers de cette peuplade barbare qui fussent restés en Gaule ; Frédéric fut trouvé parmi les morts. Adovacre , chef d'une colonie de Saxons , établie vers ce temps à Bayeux , devait remonter la Loire et se joindre au prince wisigoth ; arrivé trop tard , il n'alla pas plus loin qu'Angers où il traita , puis il posta ses guerriers à Nantes , attendant une occasion plus favorable d'incursion. L'année suivante , Egidius mourut d'une épidémie , ou peut-être du poison que lui firent donner ses ennemis ; car il avait stimulé par une ambassade les hostilités de Gensérik contre l'union de Théodorik et de Ricimer. Ainsi le seul homme qui défendit encore les intérêts romains , en était réduit à rappeler le ravage sur l'Italie et sur Rome (1). On ne savait plus ce qu'on devait craindre ou désirer , ni à qui se tenir. Sidonius avait quitté Lyon , sa patrie paternelle , pour se retirer en Arvernie , au domaine d'Avitacum , « qui appartient à sa femme et qui lui était plus cher par cette raison. » Avitacum était une délicieuse villa , située dans la vallée de Chambon auprès du lac , à peu de distance du Mont-Dor. Cette *chaumière* , comme il l'appelle , sans marbres et sans ornemens étrangers , renfermait toutefois dans son élégante simplicité une salle de bains , au sud-ouest , à côté , la salle des parfums , puis celle du rafraîchissement , dont l'honnêteté chrétienne avait effacé les obscènes peintures d'autrefois. On passait de là par une triple arcade dans une piscine tenant en dehors aux bâtimens du côté opposé vers l'orient ; six tuyaux en têtes de lion , y répandaient à grand bruit l'eau des fraîches sources de la montagne. Au sortir de cette fontaine se présentait le salon matronal , qui communiquait au cellier ,

séparé par une simple cloison de l'ouvroir à tisser. Un portique , soutenu par des piliers arrondis , plutôt que par des colonnes somptueuses , regardait le lac au levant. Près du vestibule , une longue galerie de récréation où le chœur babilard des clients et des nourrices de la famille venaient l'été s'asseoir au frais , quand les maîtres étaient rentrés dans leurs chambres de repos. De cette galerie on allait au salon d'hiver , dont un vaste foyer en voûte entretenait un feu ardent durant la rigoureuse saison. Que la table fût dressée dans une petite salle voisine , ou , aux beaux jours , sur une plate-forme qui dominait le portique , on jouissait , pendant le repas , de la scène animée du lac « que la Campanie eût préféré à son « Lucrin » ; sur sa surface d'environ trois quarts de lieue en longueur , traversée par une rivière , on apercevait les pêcheurs dirigeant leur nacelle , jetant leurs filets ou leurs rangées de hameçons , autant de pièges nocturnes pour les truites avides. En avant du portique , deux grands tilleuls , dont le feuillage entremêlé prêtait son ombre au jeu de la paume ou des dés ; entre la maison et le lac une verte pelouse ; à l'entour , des bois , des prés émaillés , des pâturages couverts de riches troupeaux (1). Dans cette douce retraite , réuni à ses trois enfans , à leur excellente mère , souvent visité par Ecdicius , frère utérin de Papiantilla , frère tendrement chéri des deux époux , il se voyait encore recherché d'un grand nombre de parens et d'amis , tous gens de mérite. C'est vraisemblablement vers ce temps qu'il écrivit ses petits poèmes , à l'imitation des sylves de Stace , tantôt un épithalame pour de jeunes fiancés , tantôt une épître. Il allait à son tour visiter dans la villa octavienne , voisine de la mer , de l'Aude et de Narbonne , le vertueux Consentius , comme lui plus heureux de son studieux loisir , entre ses récoltes et ses livres , que de ses dignités passées , poète renommé en latin et en grec et dont les odes devenaient les chants du pays ; ou le consulaire Magnus , autre citoyen de Narbonne , célèbre aussi pour ses vertus , ses talens et son immense bibliothèque ; ou le noble Léontius , possesseur de vastes domai-

(1) Proc. , *Bell. Vand.*, 4-6 ; Suidas , A ; Tillem. , *Lib. Sev.* ; Sidon. , *car.* 25 ; Idat. , *Marius Aventic.* , *Chron.* ; Greg. , *Tur.* , 2-12 , 18 ; Dubos , 5-7 , 8.

(1) Sidon. , *ep.* 2-2 , 3-14 , *car.* 18.

nes entre la Garonne et la Dordogne, et d'une habitation magnifique qui dominait le confluent du haut d'un mont et à laquelle il ne manquait qu'une enceinte de murs et de tourelles pour être une place forte. Il avait encore à choisir entre *Vorocingus* et *Prusianum* dans les environs de Nîmes, deux terres voisines, séparées à la distance d'une longue promenade par le cours limpide du Gardon; la première appartenait au sénateur Apollinaris, son cousin, l'autre à Ferréolus, son allié par sa femme. « Les collines qui s'élevaient autour des deux maisons étaient plantées de vignes et d'oliviers; on eût dit les sommets d'Aracynthe et de Nysa, si fameuses chez les anciens poètes; d'un côté des plaines, de l'autre des bois; ailleurs des jardins comparables aux pentes verdoyantes d'Hybla, parfumées de thym, de troëne et de narcisses. » La bibliothèque de Ferréolus comptait aussi parmi les plaisirs de chaque jour : des livres nombreux y étaient rangés avec ordre. « On aurait cru voir les rayons d'un athénée ou les cases d'un libraire. La partie alignée devant les sièges des matrones contenait des ouvrages de piété; pour les hommes, les plus célèbres écrits de l'éloquence latine. On y lisait d'un côté Augustin, de l'autre Varron, ici Horace, là Prudence; les chrétiens zélés y consultaient surtout la traduction d'Origène par Rufin. » Ferréolus pouvait encore recevoir son ami dans une autre résidence, celle de *Trévidon*, près du Tarn, au pied de la Lozère. Partout les plus grands personnages étaient à l'envi l'hôte d'Avitacum; la gracieuse présence des matrones ajoutait à cet accueil. C'était, chez Léontius, une des femmes les plus illustres de la famille Pontia. On admirait son assiduité diligente à épuiser les quenouilles tyriennes, à entrelacer sur son fuseau les fils d'or et de soie. C'étaient, chez Magnus, ses deux belles-filles, dont l'une justifiait le surnom d'heureux (*Felix*) pour son époux, et l'autre, cousine de Sidonius, la grave Eulalia, « imposait le respect à l'austérité des vieillards et à la pourpre impériale d'Avitus. » C'était à Trévidon et à Prusianum, une autre Pa-

non moins digne d'éloges, la pudique compagne des nobles soins de Ferréolus, quand il gouverna et défendit les Gaules. « O douces demeures, ô pieux pérenates qu'habitaient ensemble la liberté et la chasteté si rarement unies! Festins, entretiens rians, lectures instructives, agréables causeries, société fidèle, prévenances aimables! » Ainsi se passaient les jours donnés à l'amitié (1). Ainsi tous ces illustres amis oubliaient ensemble leurs grandeurs si rapides.

En effet, pas un mot de regret dans la correspondance de Sidonius; partout au contraire cette égalité d'âme que les philosophes ont tant vantée sans en pouvoir jamais donner le secret: il est pourtant rhéteur, il met sa phrase à la torture pour lui donner de l'esprit et de la grâce; il voudrait être philosophe aussi, il conserve à la philosophie toute son admiration d'école; mais, du moins dans ses lettres, même avant qu'il fût évêque, déjà respire sous l'affectation puérile de son style un sentiment vrai, une sagesse simple et non apprise avec effort; il est intimement plus chrétien qu'il ne le paraît et qu'il ne le croit peut-être. Sans doute, il se renferme un peu trop humainement dans son propre repos, il ne pense pas assez aux dangers de son pays, aux maux présents de ses compatriotes; mais c'est beaucoup que cette pureté d'affections domestiques, cette douceur d'opulence, qui sait rendre la vie commode aux siens, aux amis, aux serviteurs, et ce détachement des honneurs qui ne semble pas même se souvenir qu'on les a perdus. La sagesse païenne n'a point cette fermeté tranquille et modeste. Bientôt il s'élèvera plus haut, et il arrivera à la perfection de la charité.

Le destin de la Gaule n'était point encore fixé, l'avenir n'avait rien que d'incertain et d'inquietant; les Arvernes, et surtout la famille de Sidonius et de Ferréolus avaient dû faire des vœux pour le succès d'Egidius, leur parent. Après sa mort, Childéric ne se montra pas hostile; mais les Franks ripuaires, encouragés par son retour et par l'établissement

(1) Sid., ep. 2-15, 9, 3-16, 11, 4-1, 3-4, 9-13, 3, 7-12, carm. 8, 9, 23, 22, 24; Tillem. Valent. III, art. 24.

des Saliens, avaient pris définitivement possession de Cologne et de Trèves, et ni les uns ni les autres ne retourneraient plus facilement en arrière. Tôt ou tard un conflit devait avoir lieu entre eux et les Barbares du midi. D'ailleurs ceux-ci continueraient-ils à servir d'accord l'ambition de Ricimer et son chétif empereur? Théodorik n'y était pas aussi disposé que Gondeuch, et quelles que fussent leurs intentions présentes, l'avantage que l'un et l'autre devaient chercher vraisemblablement par alliance ou par rupture avec l'empire, c'était de s'étendre en Gaule. L'Arvernie resterait-elle romaine? échoirait-elle à l'un d'eux, et auquel? On ressentait toujours la même aversion pour le colossal Burgonde, pour sa grossière bouhomie et son haleine d'aïl (1); on renonçait à la supériorité politique, à l'indépendance, au nom romain et gaulois, s'il le fallait, non à la délicatesse romaine. Tel était au moins le sentiment des nobles; car pour le peuple, il ne tenait à rien. Les nobles penchaient donc pour Théodorik; et la peinture que fait Sidonius du caractère de ce prince et de son administration, dans une lettre écrite de Narbonne vers cette époque, révèle et explique un peu cette tendance. « C'est un prince digne d'être connu de ceux qui le voient moins familièrement, tant la volonté de Dieu et l'ordre naturel l'ont comblé de dons heureux; ses mœurs sont telles que l'envie ne peut leur refuser des louanges. » L'écrivain décrit ensuite avec complaisance la taille, le visage et tout l'extérieur du roi goth : « Ses cheveux arrangés sur le haut du front en houppe arrondie et frisée, les épais sourcils qui couronnent ses yeux, la longueur de ses cils, son nez très agréablement arqué, ses lèvres minces, sa bouche petite, ses dents blanches et bien rangées, son soin de faire couper par son barbier le poil qui buissonne dans ses narines, et épiler sa barbe jusqu'aux tempes d'où sortent seules deux fortes touffes. Il remarque encore la blancheur de sa peau, le coloris de ses joues, ses larges épaules, ses flancs serrés, le poli de ses cuisses vigoureuses,

« ses jarrets musculeux et charnus, et jusqu'à son petit pied qui porte des membres si forts. » Viennent ensuite ses habitudes journalières et publiques : « Le prince, avec une très faible suite, va aux assemblées matinales de ses prêtres avant le jour; il prie avec une grande exactitude, à voix basse, quoi qu'on s'aperçoive aisément qu'il remplit cette observance par habitude plus que par religion; il donne le reste de la matinée à l'administration. Le comte-écuyer se tient debout près de son siège; on introduit la troupe des gardes vêtus de fourrure, afin qu'ils soient présents, et pour éviter leur bruit on les éloigne un peu en dehors des tapisseries, en dedans de la balustrade, où ils bourdonnent à leur aise devant les portes. Alors les envoyés des nations entrent; il écoute beaucoup, répond en peu de mots. Si quelque chose demande examen, il diffère; ce qui doit être expédié, il le fait promptement. Voici la deuxième heure : il se lève; il va inspecter ses trésors ou ses écuries; s'il a annoncé une chasse, il se met en marche; jugeant au dessous de la dignité royale de suspendre un arc à son côté, s'il rencontre un oiseau ou une bête fauve, il passe sa main derrière le dos, et un page y place l'arc, dont la corde est flottante; car comme il estime puéril de le porter dans un étui, ce lui semblerait le fait d'une femme de le recevoir tout tendu.... Il demande où vous voulez qu'il frappe; le trait part, et se trompe moins rarement que vos yeux qui ont désigné le but. » Ses repas sont simples, et si on y parle, la conversation est grave; les convives y voient l'élégance grecque, l'abondance gauloise, la célérité italienne, l'appareil de la représentation, le soin d'une table privée, un ordre royal.... Après le repas, point de méridienne, ou toujours très courte. A l'heure du jeu, il rassemble rapidement les dés; les examine avec attention, les secoue avec légèreté, les lance vivement, les apostrophe gaiement, et les attend avec patience. Aux coups favorables, il se tait; aux mauvais, il rit, il ne se fâche point, il prend toute chance en philosophe; il dédaigne de craindre ou

(1) Sidon., *carm.* 12; Dubos, 3-7.

« d'exiger la revanche, il méprise les occasions offertes, il passe sur les contre-temps; il perd sans trouble, il gagne sans raillerie; vous croiriez même au jeu qu'il livre une bataille: il ne pense qu'à une chose, à vaincre. C'est alors qu'il relâche un peu de la gravité royale; il exhorte à jouer librement, en toute égalité; pour dire ce que je pense, il craint qu'on ne le craigne; il se complait à l'émotion du vaincu, et il se persuade qu'on ne lui a point cédé quand l'humeur de son adversaire atteste la victoire. Cette joie, qui vient des plus petites causes, fait souvent le succès des plus grandes affaires. Alors les demandes où la protection a échoué sont accordées subitement. Alors si j'ai aussi quelque chose à obtenir, je suis heureux d'être vaincu, puisque ma partie perdue sauve ma cause. »

« Vers la neuvième heure recomence la fatigue du gouvernement; reviennent les solliciteurs. reviennent les concurrents, partout frémit l'affluence intrigante qui s'éclaircit vers le soir par l'annonce du souper royal, et se disperse chez les courtisans, chacun veillant chez son patron jusqu'au milieu de la nuit. Quelquefois, mais rarement, les facéties des mimes sont admises pendant le souper, sans que jamais cependant aucun convive puisse être blessé par leurs épigrammes. Là il n'y a point non plus d'orgues hydrauliques, ni de chants étudiés, point de joueur de lyre, ni de chanteur, point de musiciennes; le roi aime uniquement les accords qui charment autant l'âme que l'oreille. Dès qu'il s'est levé de table, les gardes du trésor commentent les veilles nocturnes, et se tiennent armés à l'entrée du palais durant les heures du premier sommeil (1). »

Cette lettre, écrite par Sidonius à son beau-frère Agricola, fils d'Avitus, sent trop le travail pour une intime confidence. Il est probable qu'on devait la montrer, en divulguant les détails, pour disposer les esprits à la réunion des Arvernes et des Goths. Toutes ces particularités sur la personne et les habitudes de Théodorik n'avaient-elles pas pour but

de dissiper les préventions contre un chef d'origine barbare? de le représenter comme un véritable Romain? Et aujourd'hui encore, sans cette lettre assez peu connue, et que je ne sache pas qu'on ait produite comme document historique avant ni depuis Dubos, imaginerait-on un roi goth, à cette époque, déjà civilisé à ce point? imaginerait-on dans un chef germanique une telle métamorphose cinquante ans après l'invasion, tant d'élégance, des manières si romaines, une forme si régulière de royauté et d'administration? Il n'y avait donc qu'une seule objection contre Théodorik, c'était l'arianisme qu'il professait avec toute sa nation. Mais les Burgondes étaient ariens aussi; la masse des Franks était idolâtre; et si, comme le veut Dubos, une plus ancienne fréquentation des Franks et des Romains devait rendre la cour de Tournay aussi polie au moins que celle de Toulouse, le centre de la Gaule connaissait mieux cependant les hôtes du midi que ceux du nord, qui de plus divisés encore en tribus distinctes, ne formaient pas une nation compacte, un état organisé comme les Visigoths, selon la loi romaine. Sidonius, d'ailleurs, répond assez adroitement à l'objection naturelle d'hérésie, en insinuant que Théodorik n'est pas un arien à craindre parce qu'il ne l'est pas par conviction. Puisqu'il ne s'agissait plus que du choix d'un maître, les Arvernes n'ayant ni les moyens, ni la pensée de revendiquer l'indépendance, Théodorik, ami de leurs nobles, élevé par Avitus, paraissait le maître le plus convenable maintenant.

Il en arriva tout autrement. A quelques mois de distance moururent Libius-Sévère et Théodorik. L'obscur empereur tenu en captivité dans son palais, d'où il ne sortit point pendant tout son règne, se lassant peut-être d'obéir à Ricimer, celui-ci le fit empoisonner. Théodorik fut assassiné par son frère Eurik (466), du moins on en soupçonna Eurik, qui lui succéda, comme le meurtre de Thorismond est attribué à Théodorik. Le nouveau roi wisigoth n'inspirait pas la même confiance; d'un autre côté l'Italie exposée chaque année aux descentes des Vandales, ne pouvait plus résister. Ricimer, en se débarrassant de son empereur, con-

(1) Sid., ep. 1-2.

servait seulement son pouvoir, sans en augmenter les ressources.

« Par un changement du destin, la « noire Byrsa reportait ses fureurs contre Rome, et l'invincible Ricimer que « regardaient les destinées publiques, « repoussait à peine par la force de ses « propres armes le pirate errant jusque « dans les campagnes d'Italie, et triom- « phant par la fuite. Malgré tout son « courage, il n'y avait qu'un homme, et « seul il ne pouvait que retarder, non « écarter de si grands périls (1). » Il fal-
lait que la détresse fût alors bien évi-
dente, pour que Sidonius, moins de deux
ans après, ne craignît pas de la rappeler
ainsi, avec tout cet effort de louange, en
présence même du puissant patrice par-

(1) Sid., Paneg. Anthem., 343-352; Tillem., Em-
per. Sévère et Anthémius.

venu au plus haut point de grandeur. Le
cri public implorait de Constantinople
un prince et un appui. Anthémius, gen-
dre de Marcien, fut choisi, sous la con-
dition de donner sa fille à Ricimer. Il vint
à Rome recevoir le titre d'Auguste, au
milieu de la joie générale. La Gaule par-
tagea cette joie, et surtout l'Arvernie;
car Sidonius, qui avait d'importantes
sollicitations à présenter pour ses com-
patriotes, fut mandé presque aussitôt à
Rome, où l'attendait un retour de for-
tune. L'Occident si troublé allait donc
recouvrer sa force et sa majesté : un em-
pereur estimé et solennellement re-
connu, l'ambition la plus formidable
rattachée aux intérêts de l'état, la no-
blesse gauloise considérée de nouveau et
consultée ; quels sujets d'espérance !

EDOUARD DUMONT.

Lettres et Arts.

COURS D'HIÉROGLYPHIQUE CHRÉTIENNE

D'APRÈS LES MONUMENS PRIMITIFS DU DESSIN.

TROISIÈME ARTICLE (1).

Symboles des forces mauvaises.

Dans l'article précédent on a passé en
revue les hiéroglyphes qui représentent
le triomphe de Dieu et le bon côté de la
nature; il reste encore à voir ceux qui
représentent plus spécialement les téné-
bres et le péché.

En tête des animaux qui symbolisent
le combat du mal contre le bien se place
le Serpent. Il est ordinairement figuré
vaincu, laissant tomber sa tête au pied
de la croix qu'il enlace. Eusèbe dit que
Constantin fit faire dans son palais de
Byzance une peinture où il était repré-
senté portant sur sa tête la croix qui
perce de sa pointe inférieure le dragon
devenu l'emblème du paganisme. Une mé-

daille de ce prince avec les mots : *spes
publica*, et qui représente son fameux
labarum, ou la croix du miracle, n'est
que la répétition de ce sujet.

Ce n'est pourtant pas dans ce sens que
Jésus prenait le serpent lorsqu'il disait :
*Soyez prudents comme le serpent, et sim-
ples comme la colombe!* et c'est d'après
ces paroles qu'un cachet chrétien primi-
tif, gravé dans Aringhi, offre la croix et
le monogramme du Christ placés entre
cet animal et deux colombes. Le Chris-
tianisme, loi d'amour venue pour ré-
concilier l'homme avec Dieu et toute la
nature, ne regarde proprement aucun
des animaux comme mauvais ou enne-
mis, bien qu'il se serve quelquefois de
leurs noms pour désigner le mal, comme

(1) Voir le 2^e article dans le n^o 56, tom. vi, p. 431.

fait saint Jean dans l'Apocalypse, et il est remarquable que nulle part dans le premier âge, on ne trouve le serpent percé par la croix : le labarum en est le premier exemple. C'est par Constantin que l'héroglyphe oriental du serpent fut de nouveau étalé sous les yeux pour désigner l'ange de la lumière perverse. Et après que les Juifs eurent vu durant des siècles dans le serpent d'airain un signe de salut et de guérison, que Rome et la Grèce eurent vénéré ce reptile comme emblème d'Esculape, il redevint enfin l'impur dragon du Nil et de la Genèse. Mais c'est le seul animal qui ait gardé dans l'Eglise un caractère irrévocablement odieux.

Si les premiers chrétiens ne donnaient pas même la figure du serpent au démon, à plus forte raison se gardaient-ils de lui donner celle de l'homme. L'idéalisation du diable comme type du hideux, moitié bestial, moitié humain, est une œuvre des temps barbares. Alors on évitait l'horrible même dans la représentation de Satan. Origène dit que ses contemporains regardaient les sources d'eau chaude comme les larmes brûlantes des anges chassés.

Quelquefois les esprits impurs sont représentés sous la figure de corbeaux, oiseaux des ténèbres chez tous les peuples. On les voit sculptés auprès des baptistères, image peut-être du péché, qui s'envole, après le baptême, de l'âme du néophyte. Quelquefois aussi, mais c'est par exception, changé en messager du ciel il descend, portant aux ascètes du désert leur nourriture. Dure est cet oiseau est rare sur les monumens; il semble que les orthodoxes l'aient évité comme ancien interprète des augures, et il appartient plutôt aux hiéroglyphes gnostiques.

On peut en dire autant du coq, qui seul indique presque toujours l'influence de la gnose. Dédié chez les Egyptiens à Osiris, le soleil générateur, assigné par les astrologues au signe des gémeaux, où siège la planète de Mercure, le conducteur des âmes hors de la tombe, cet oiseau fut consacré par les Grecs à Mars et à l'amour, car il se bat pour jouir de ses compagnes. Aussi les mausolées païens offrent souvent deux coqs se bat-

tant devant une Vénus, un Priape ou une palme. Chez les Celtes, le coq également sacré brillait sur la bannière des batailles, d'où vient que les druides appelaient du nom de coqs ou gaulois la tribu spéciale des combats, comme chez les brahmanes elle prenait le nom de *sindhassas*, les lions. Des têtes de coq ornaient le haut des crosses des dieux et prêtres d'Egypte, et celui des sceptres des Pharaons, comme emblème de génération, de valeur, de lumière, comme figurant l'aurore spirituelle qui point là où entre le prêtre, et qui précède le roi, ainsi que le chant du coq annonce de loin l'entrée matinal du soleil dans sa carrière. Les chrétiens le consacrerent aux morts, mais sans lui donner un sens précis. Le paon a de même une signification plus décidée. Ce brillant oiseau de Junon que les mille étoiles de sa queue avaient fait choisir chez les Romains, comme emblème d'apothéose, qu'on voit sur les médailles de consécration de leurs impératrices, ou qui s'envole emportant leur âme au ciel avec l'inscription : *Sideribus recepta*; fut pris par antithèse dans l'Eglise comme symbole des pompes et de la vanité des méchants, selon saint Jérôme; et l'*incorruptibilité de sa chair*, dit saint Augustin, signifie l'immortalité du damné. Quand les sarcophages et les mosaïques nous le montrent perché sur un arbre en face du Christ et des apôtres, il figure peut-être le tentateur aux fallacieuses promesses, avec ses pieds difformes, son cri lugubre et rauque. Lorsqu'il fait la roue, étalant son plumage aux mobiles couleurs, il rappelle l'impureté et l'ambition s'adorant, s'éblouissant elles-mêmes. Mais souvent aussi il paraît se dérouler sur les mosaïques l'éventail de sa queue diamantée que comme un objet de décoration. C'est ainsi que le sarcophage chrétien de sainte Constance offre au milieu de ses guirlandes de paupres et de raisins l'agneau mystique entre deux paons. D'Agincourt décrit une peinture qu'il croit du quatrième siècle (1) et où se trouvent également deux de ces oiseaux entourant une croix.

Beaucoup d'oiseaux sur les sarcophages

(1) Livraison 2, pl. IV.

ges ne servent que d'arabesques ; de même qu'on emploie en architecture comme décoration des portes sacrées plusieurs quadrupèdes et monstres, jadis maudits par les religions de la nature : tels le griffon, la chimère, le lion. Les miracles de tout genre qui arrivaient autour des martyrs avaient appris que l'homme qui a réellement la grâce divine en lui, ne peut plus rien craindre des élémens, et que les animaux les plus féroces deviennent ses serviteurs. C'est pourçoi sur les monumens de cet âge ils apparaissent si soumis.

On a trouvé des lampes avec le monogramme du Christ, et dont l'anse était formée par une tête de griffon qui portait une croix (1).

Le lion, qui chez les Perses, emblème d'Arimane, combat la licorne et triomphe un certain temps, et qui sous le nom de lion de Juda était l'étendard de la guerre chez les Juifs, pour qui il figurait la puissance dévorante du glaive, continue chez les chrétiens de représenter la force brute ; et même quelquefois aux portes des églises, tenant dans sa gueule l'agneau, plus tard l'enfant, qu'il dévore, il figure le mal antique. Mais ailleurs il tend à changer de sens, et à être pris pour emblème de la force morale ou du moins de la force brute adoucie, subjugués par l'amour et la vérité. C'est dans ce sens qu'on le voit garder l'entrée des temples, veiller au bas des sanctuaires, porter le siège des évêques, et les chaires de marbre d'où s'échappe la parole éternelle, ou même, comme cela existe encore à Saint-Laurent *extra muros*, et à Sainte-Marie *in Cosmedin* (2), porter dans ses griffes le chandelier du cierge pascal. Mais ce fait est déjà du moyen âge.

Quant à la mort, terme où toute symbolique finit et où la réalité commence, que les Grecs figuraient avec tant de grâce par un doux génie qui renverse et éteint son flambeau dans la nuit pour se livrer au sommeil, les premiers chrétiens ne lui consacraient aucun emblème. Pour eux toute la vie était une mort, et l'agonie le moment désiré du réveil ; au

lieu que les poètes anciens se la figuraient comme un éternel sommeil, sans nier pourtant clairement la résurrection dont ils n'avaient qu'une vague idée. Sur les sarcophages chrétiens la mort est partout absente ; à la place la colombe étend ses ailes vers les cieux, comme pour proclamer *Pubi est mors, victoria tua?* Boldetti a trouvé dans les grottes de Saint-Calixte un char à deux roues grossièrement sculpté en relief sur une tombe, avec le timon tourné en arrière, pour indiquer que le char ne servait plus ; tout près gisait le fouet : car le cocher était parti joyeux de sa course finie.

Ce départ de ce monde se trouve aussi figuré sur quelques tombeaux par la copie des saintes empreintes qu'on croit avoir été laissées à Jérusalem par les pieds du Christ le jour de son ascension. Boldetti, Buonarrotti, Schœne en présentent des gravures dans leurs planches. Et Casali (1) leur comparant d'autres empreintes qui nous ont été conservées de l'antiquité, les trouve parfaitement semblables. Nous ignorons jusqu'à quel point sont authentiques celles du mont des Oliviers, mais les autres empreintes des prétendus dieux n'infirment point celles-ci, et nous croyons que ce ne serait pas la première fois que le démon se serait plu à parodier les ouvrages de la toute-puissance divine.

Il est remarquable que ce n'est que parmi les gnostiques qu'on trouve la mort représentée (2) : elle est en squelette, traînée sur un char par deux lions en plein élan auxquels elle lâche les rênes, un autre squelette est devant elle, un troisième est déjà sous la roue. C'est la victoire de la destruction sur la vie, c'est le commencement du hideux triomphe de la mort que développa le monde germanique et barbare. Autour de cette pierre gnostique sont des inscriptions grecques.

Hieroglyphes funéraires.

Nous voici arrivés aux tombeaux ; un ordre tout spécial de symboles décore ceux des catacombes, empreints d'une

(1) *Münter*, *ibidem*.

(2) *Bunsen*, *Baschr. v. Rom.*

(1) *De Profanis Aegyptiorum et Romanorum, et sacris Christianorum Ritibus*; Frankfurt, 1621.

(2) *Münter*.

simplicité de poésie religieuse et d'une vivacité de foi qui touchent et élèvent l'Âme.

Les emblèmes habituels sont : une colombe qui s'envole, ou se pose sur une branche de palmier avec une étoile dans son bec ; deux cerfs altérés qui accourent vers la source de vie ; deux poissons à sec sur le rivage ; Daniel qui, plongé dans la fosse aux lions, tend les bras vers le ciel, emblème du purgatoire ; une simple croix, quelquefois ornée de palmes, qui s'élève solitaire entre deux agneaux couchés. Très souvent près de l'épithape, un coq chante à l'homme le réveil du grand jour, ou bien un tonneau de vin fait espérer l'ivresse morale des délices éternelles. Quelquefois passe une idée triste, la destruction sous les traits d'un sanglier qui court, brisant ce qu'il rencontre avec ses défenses (1) ; ou bien c'est un âne qui ravage des vignes : mais tout près deux colombes boivent à longs traits dans la coupe, d'où plus tard sortira, à demi plongée dans le vin, l'hostie, soleil des âmes ; ou encore c'est une femme, la prière, qui lève les mains vers la miséricorde. Ça et là, c'est le mort lui-même qui, debout, étend ses deux mains en croix pour implorer le pardon, attitude que nous avons déjà vu être pleine d'un haut mystère, et qui fut usitée chez tous les peuples de l'antiquité, en Europe ainsi qu'en Asie, comme le prouvent Virgile (2) et les poètes, manière qu'ont encore gardée les Italiens. Mais le plus souvent les deux époux sont ensemble ; se donnant la main sur leurs sarcophages, car après la mort de l'un, l'autre ne se mariait plus.

Quelquefois ils ont les mains sous les pieds du Christ comme signe de leur servitude. D'ordinaire ils sont sculptés beaucoup plus petits que les saints personnages, suivant une coutume qui remonte jusqu'à Phidias, et de lui sans doute jusqu'à l'origine de l'art. Parfois le défunt a de chaque côté de lui un dauphin ; symbolisant sans doute la migration de l'âme vers une rive plus hospitalière, souvenir du poète grec, enlevé par

cet animal du milieu des brigands et des impies.

Parfois c'est une simple branche d'olivier, image de l'amour et de la douceur onctueuse du chrétien. Quelques bas-reliefs présentent une maison, pour signifier tantôt la demeure quittée et devenue vide, tantôt la *maison de Dieu habitée par les âmes*, comme le dit saint Chrysostome (1). Aringhi (2) nous a conservé un de ces bas-reliefs, dont une maison occupe le centre, surmontée de la justice divine. Au bas, à droite, un cadavre est étendu dans une bière placée sur une espèce de catafalque où l'on monte par quelques degrés, auprès du mort enveloppé de bandelettes comme une momie, se voient le chandelier à sept branches et le monogramme du Christ. Quelquefois l'olivier de la paix étend ses branches entre deux maisons, sans doute les deux cités du ciel et de la terre.

La même simplicité se retrouve dans les épithapes ; quelquefois on n'y lit que ces seuls mots au pied d'une croix : *Lazare, notre ami, dort (Lazarus amicus noster dormit)* (3) ; ou bien : *Au martyr en paix !* ou encore : *Le néophyte s'en est allé vers Dieu* (4). Le sarcophage du confesseur saint Alexandre, trouvé dans la catacombe de Saint-Calixte portait écrit : *Alexander mortuus non est, sed vivit super astra*. Aringhi (5) nous montre sculpté sur une pierre funèbre un enfant debout qui prie au centre d'une guirlande de roses avec l'inscription : *Respectus qui vécut cinq ans et huit mois dort en paix* (6). Une foule de tombes ne portent que quelques lettres : A et ω qui désignent le Verbe ; ✠ qui veut dire Christ et Chrétien, et qu'on trouve quelquefois entouré d'un rond, comme enlucé dans le cercle de l'éternel avenir. Au reste il paraît que ces deux lettres abrégées XP réunies étaient déjà usitées chez les Grecs de l'antiquité ; car on les retrouve sur leurs pierres et leurs manus-

(1) Münter, *Sinnbil. der alt. chr.*

(2) Roma subl., t. II.

(3) Bosio, *Catac. de St. Calixte*.

(4) *Martyri in pace* : — *Néophytus iit ad Deum*.

(5) *Ibidem*, t. II.

(6) *Respectus qui vécut annos V et menses VIII, d. dormit in pace*.

(1) Boldetti.

(2) *Ingenuit, et duplices tendens ad sidera palmas*, dit-il d'Anchise.

crits (1). Une gemme, dans Ducange, représente les trois dieux, Jupiter, Diane et Apollon, chacun avec le signe du Christ et Chrétiensur la tête, comme étant l'oint du peuple, son salut matériel. On croit, dit Mûnter, que c'est ce symbole qui dans l'Apocalypse est appelé le signe de la vie éternelle. C'est pourquoi il a dû finir par se concentrer sur la tête de celui qui est la seule vie, et au nom duquel tout genou fléchit, aux cieus, sur la terre et dans les enfers. Dans certains cas, il paraît s'être formé par l'union avec le tau, ou la croix T. En effet, les figures des sarcophages ont quelquefois cette figure † gravée dans leur main (2). Bartoli nous a même conservé un saint Pierre de bronze, dont la main droite bénit, tandis que la gauche tient ce signe à la manière des divinités du Nil.

De même que le tau grec T est aux catacombes l'emblème de la vie, de même le thêta Θ y est celui de la mort dans les inscriptions, usage pris aux Grecs et aux Romains, dont les juges marquaient du T le nom des coupables absous, et du Θ celui des condamnés à mort.

Le signe † formé des deux lettres grecques *i e* seules ou surmontées du *c* ou

x renversé, † pour désigner Jésus-

Christ (*ie. c.*) se voit peu aux catacombes; car il est postérieur à l'Eglise primitive, qui concevait avant tout le Sauveur comme *Logos* et Verbe du monde.

Au reste, le saint monogramme varie beaucoup sur les tombeaux; nous l'y avons observé sous les formes suivantes :



Aringhi et Bosio l'ont trouvé ainsi tracé † à la catacombe de Saint-Laurent, et sous cette autre forme † dans celle de Saint-Calixte.

Remarquons encore que les titres *sanctus*, *sanctissimus*, sur les sarcophages chrétiens, ne désignent, comme *innocens*, *carus*, *dulcissimus*, que des

êtres chéris; le terme *In pace*, de toutes les expressions la plus répétée, n'est du reste qu'un emprunt juif; de même que le cœur qui se trouve souvent placé ainsi

Entre les mots des épitaphes, n'est qu'un emprunt fait à l'antiquité romaine. La *bullæ cordis*, boule en forme de cœur, se suspendait au cou des enfans, par dessus leur robe prétexte, comme emblème de l'innocence et de la limpidité de leur âme. Se souvenant du grand mot *Beati mundo corde*, les chrétiens, ainsi que les païens, décorèrent de ce signe leurs tombeaux; on le trouve même jusque sur le sein des morts dans les cercueils. Mais il cessa d'être porté au cou des fidèles, et fut remplacé sous ce rapport par les médailles de l'Agneau.

De même que le crucifix, le calice, si fréquent sur les tombeaux du moyen âge, est presque inconnu sur ceux des premiers temps. Boldetti nous a néanmoins conservé la gravure d'une pierre sépulcrale où se trouve une colombe entre un calice et une ancre (l'espérance ou le symbole du Paraclète entre l'amour et la foi). Sur ce calice sont trois pains de communion placés en croix l'un sur l'autre. En outre, Jablonski (1) et Montfaucon citent une pierre gnostique où un jeune homme (2) légèrement vêtu et debout avec une couronne sur la tête, entre les deux lettres X Θ ($\chi\rho\iota\sigma\tau\acute{o}\varsigma$ $\Theta\epsilon\acute{o}\varsigma$), tient un calice à la main.

Quand les croisades commencèrent, le calice se répandit sur une foule de monumens. L'homme de l'ardent désir, le disciple bien-aimé en était devenu le dépositaire; rarement il paraît sans cet attribut sur nos cathédrales gothiques. Quelquefois il en sort un serpent pour signifier peut-être la coupe de poison que cet apôtre fut condamné à boire. Beaucoup de calices se trouvent sur les tombeaux, non seulement des prêtres, mais même des croisés, morts dans leurs châteaux d'Europe après leur retour. Et en Orient, c'est le signe auquel on reconnaît les torques des Templiers et chevaliers de St-Jean. Tous ont pour sceau le calice de leur patron, surmonté de l'hostie entre deux flambeaux.

(1) Mûnter, *ibidem*, 1^{er} heft, p. 55.

(2) Aringhi, t. II, livr. 6.

(3) Pl. 27.

(1) Opusc., t. III.

(2) *Antiq. Expliq.*, t. II, part. 2.

Enfin, voici le cercle primitif des hiéroglyphes chrétiens parcouru. Si l'on a paru attacher ici à leur développement une grande importance, tout en demeurant convaincu que cette conception symbolique de l'art ne peut renaître, et que la peinture sacrée doit plus que jamais se lancer dans le drame et l'histoire, ce n'est pas par un pur plaisir d'antiquaire qui se délecte du passé; mais il nous semble que ces muets hiéroglyphes des catacombes sont appelés à jouer aussi leur rôle dans le grand œuvre de régénération de l'art, et que le génie de l'avenir pourra bien les opposer à l'allégorie païenne, en les semant comme arbesques à l'entour des grands tableaux, ainsi que le fit parfois le quinzième siècle, ou les faisant servir comme encadrements des bas-reliefs et décoration architecturale des tombeaux, sur lesquels ces pieux emblèmes siérait, à ce qu'il me semble, mieux que les symboles du paganisme.

Or, à ces signes mystérieux, premier alphabet de l'art, se rattache un autre ordre de figures déjà plus claires, et qui forment pour le peintre comme le vestibule du monde historique: ce sont les paraboles ou allégories.

Des Paraboles.

Jusqu'ici l'on n'a rien vu qui distingue l'art du Christ de celui des païens, si ce n'est la spiritualisation du sens matériel des hiéroglyphes antiques. Mais avançons d'un pas dans le domaine de l'art, entrons dans la parabole: déjà l'élément chrétien paraît; car le Christianisme, c'est l'amour et la passion pour les hommes comme pour la nature; c'est le dogme antique du sacrifice, devenu l'idée sublime de l'immolation volontaire ou du martyr pour le salut du monde, à l'exemple de Jésus. Cette pensée qui règne sur toute la primitive Eglise, est déjà visible dans les paraboles dont est rempli l'Evangile écrit sous une influence encore toute orientale. La plus remarquable est celle dite du *Bon Pasteur*, et que chante l'Eglise dans l'hymne si douce qui commence ainsi:

Bone pastor, panis vere,
Jesu nostri miserere!

Tuos pasce, nos tuere,
Tu nos bona fac videre
In terrâ viventium.

Origène avait dit qu'il y a cent hiérarchies d'intelligences, dont 99 sont formées par les anges, et la dernière par le genre humain. Allégorisant sur ce texte, l'évêque Epiphane représente le bon pasteur qui laisse ses 99 troupeaux paître seuls dans les prairies célestes pour aller chercher la brebis humaine et la rapporter sur ses épaules dans l'éternelle bergerie (1).

Cette parabole se développe sur les sarcophages primitifs, dans une suite de bas-reliefs, comme une idylle naïve et pleine de grâce. On voit d'abord Jésus debout au milieu de son troupeau de douze moutons, les douze tribus d'Israël; deux autres bergers, aux deux extrémités, gardent d'autres brebis ou les caressent (2). Plus loin il paraît assis dans la forêt et joue de la flûte aux sept tuyaux, rappelant les sept paroles créatrices et organisatrices et les sept paroles de douleur de la passion, avec ses moutons autour de lui (3). Puis on le voit traire une brebis, pendant qu'une autre continue à paître à ses côtés (4). Ce qui donna lieu sans doute à la vision de sainte Perpétue, dans laquelle un berger fort doux lui apparut, entouré de son troupeau, au milieu d'un superbe jardin; et invitée par lui à venir goûter de son fromage, elle le trouva délicieux.

Le bon pasteur se montre partout très jeune, cheveux courts, taille élancée, vêtu de la tunique serrée avec une ceinture, du manteau court ou demi-manteau qui ne lui couvre que le buste, sans barbe, des bas montant jusqu'aux genoux, des souliers aux pieds et la houlette ou bâton recourbé à la main.

Dans Bottari (5), on le voit sur une peinture pleurer la perte de sa brebis disparue, suivant le sentiment de Münter (6)

(1) Quis ex vobis homo qui habet centum oves, et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto et vadit ad illam quæ perlerat donec invenerit eam; et cum invenit eam, imponit in humeros suos gaudens. (Saint Luc.)

(2) Aringhi, *passim*.

(3) Bottari, pl. LXXVIII.

(4) *Id.*, pl. XXXVI.

(5) *Id.*, pl. LXXX.

(6) Sinnbilder, 1^{er} heft.

qui regarde comme lui étant étrangères les deux matrones priantes, entre lesquelles il se trouve, tandis que Bottari y voit la représentation du texte : Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai.

Un verre de Buonarotti (1) le représente dans la forêt figurée par deux arbres, au moment où, appuyé sur sa houlette, une main sur sa tête, il paraît s'apprêter à quitter son troupeau, dont un agneau git à ses pieds, pour aller chercher la brebis perdue; afin de marcher plus vite il a retroussé sa tunique serrée par une double ceinture, ses jambes sont enveloppées des bandelettes du pâtre, il est pieds nus contre l'ordinaire, peut-être pour courir plus légèrement. Enfin dans une foule de bas-reliefs on le voit revenir triomphant et joyeux, portant sur ses épaules sa brebis retrouvée qui laisse pendre nonchalamment sa tête, se fiant à son berger.

Quelquefois les autres brebis viennent au devant de lui, le caressent, et au nombre de 2, 4, 7, l'accompagnent vers la bergerie. Des moutons s'y montrent çà et là avec des cornes comme certaines espèces d'Orient sans doute connues en Judée (2); on y voit aussi des chèvres. Dans Aringhi (3) un beau relief le montre enfin de retour dans ses pâturages où sa bergerie est figurée par une grotte en avant de laquelle son troupeau se repose. Il est debout entre deux bergers ses compagnons et tient encore la brebis sur son épaule. Pour terminer ce cycle pastoral Schöne (4) l'a trouvé sur une table votive en pierre rouge, debout, les mains en croix, pose favorite de cet art primitif, et qui, accompagné d'une chèvre et d'une brebis remercie son père pour celle qu'il a reconquise. Une seule fois, sur une lampe, dans Bartoli (5), on le trouve vêtu à la romaine, avec le pallium, et la barbe; partout ailleurs il est humble berger.

Cette parabole se retrouve partout sur les tombeaux, les diptyques d'autel, les lampes; on la voit peinte au feu ou à l'encaustique sur les verres et jusque sur les calices. Les pères d'Alexandrie travaillèrent

cette fiction en tous sens. Enfin, dans les grandes mosaïques et bas-reliefs on fit sortir deux troupeaux de deux villes, occupant les deux côtés de la scène, et qui furent Jérusalem et Bethléem, dont les noms littéralement signifiaient le lieu du repos et la maison du pain, c'est-à-dire, l'ancienne et la nouvelle alliance, le passé et l'avenir, la paix et la vie; sous un autre rapport c'était le lieu de la naissance et le lieu de la résurrection, c'était la crèche et le Calvaire, l'une était le *nascetur* du pasteur, l'autre le *consummatum* est.

Le pasteur figurait aussi les évêques, chargés de veiller sur le bercail et le troupeau, suivant les paroles même du Sauveur: Faites paître mes brebis. Il y a même dans saint Ephrem, cette gloire de l'Eglise de Syrie, docteur issu de parens martyrisés sous Dioclétien, et qui, plein d'une ardeur de génie étonnante, a laissé un nombre incroyable de livres; il y a, dis-je, une espèce de confession de sa vie, où l'allégorie du berger joue un trop grand rôle pour ne pas paraître en partie prise dans un sens figuré.

Peu à peu la poésie développa, d'après l'Evangile, une foule d'autres paraboles, mais que les monumens n'ont pas reproduites: par exemple, celle de l'enfant prodigue ne se trouve encore nulle part; sans doute, elle avait quelque chose de trop hardi, de trop dramatique, pour l'art chrétien à son aurore. Ce qui convenait au premier âge c'était le côté impersonnel de l'art: telle la parabole du chandelier allumé, qu'il ne faut pas mettre sous le boisseau, mais dans le lieu le plus apparent de la maison; or, dit saint Augustin, la maison c'est le monde, la lumière dans le candélabre, c'est le Christ (1).

La cognée mise à la racine de l'arbre, image de l'homme vicieux, en exécution de la sentence parabolique: *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur et in ignem mittetur*, ne se trouve pas, il est vrai, sur les tombeaux. Mais on y voit souvent l'arbre, emblème de la pa-

(1) Vetri, pl. IV.

(2) Münter, 2^e heft, p. 65.

(3) T. II, 225.

(4) Geschichts forsch., t. II, pl. 1, n^o 2.

(5) 3^e partie, pl. XXVIII, d'après Münter.

(1) Domus totus est mundus, lucerna in candelabro lucens Christus in cruce pendens.

Candelabrum crux Christi est, dit encore Théophile, patriarche d'Antioche, quæ totum mundum fulgore sui luminis illustravit.

role de vie, et qui rappelle la vision de Daniel sur l'antique empire : *Ecce arbor in medio terræ... et proceritas ejus contingens cœlum... folia ejus pulcherrima, et fructus ejus esca universorum* ; vision interprétée par le grain de sénevé qui, jeté en terre, grandit et devient un arbre immense, dont les rameaux atteignent le firmament et souses branches toutes les nations viennent s'asseoir.

La Poule, rassemblant ses petits sous ses ailes, image de l'éternelle Eglise qui rappelle par la mort ses fidèles dans son sein, est également étrangère à cet art, bien que le coq soit fréquent parmi les hiéroglyphes, où il figure le Christ chantant le lever de l'aurore aux défunts qui se sont endormis en lui, comme dit Prudentius dans ces beaux vers :

Ales dei nuntius
 Lucem propinquam concinit ;
 Nos excitator mentium,
 Jâm Christus ad vitam vocat (1).

En suivant cette voie des symboles, l'esprit s'éloignait, il est vrai, de plus en plus de l'histoire, mais trouvait plus d'éléments à ses conjectures et à ses systèmes. C'est pourquoi le génie de la Grèce va s'enfonçant toujours davantage dans le labyrinthe hiéroglyphique ; et depuis lors l'Apocalypse et les visions des prophètes, qui ne s'appliquent directement à aucune particularité terrestre, ont fait l'objet principal des icones dans l'Eglise orientale : comme les sept sceaux, le livre, les quatre anges des quatre vents, les rois de la bête, les coursiers, les vingt-quatre vieillards, la balance, la femme que le dragon poursuit. Mais ces beaux et profonds symboles du passé et de l'avenir du monde, ont besoin, pour devenir compréhensibles, d'un traité spécial qu'on ne saurait donner ici. Qu'il suffise de citer les dix vierges de l'Evangile allant avec leurs lampes allumées au devant de l'époux, et qui figurent la résurrection des corps, suivant saint Hilaire : *Lampadum assumptio est animarum reditus in corpore*. Elles reportent la lampe de l'âme ou la lumière de l'esprit aux corps gisant sous la pierre. Mais parmi ces fiancées de l'époux, cinq seulement sont sages et ont apporté de

l'huile, c'est-à-dire des vertus, pour entrer dans la salle funéraire qui sera en même temps celle du banquet nuptial ; tandis que les cinq vierges folles ayant laissé leurs lampes s'éteindre, et s'étant livrées à tous les appétits des cinq sens, resteront dans les ténèbres extérieures.

Du reste, fréquent sur les miniatures et les temples des Grecs, ce sujet est rare aux catacombes ; Bosio ne l'a vu qu'une fois dans celle de Sainte-Agnès : les cinq vierges sages marchent l'une derrière l'autre, portant leur vase d'huile ; la première a en outre un flambeau, les quatre autres ont des verges en main (1).

Allégories grecques.

Maintenu dans de justes bornes, le génie novateur de la Grèce, qui avait développé dans l'art les paraboles juives, introduisait ainsi peu à peu le progrès au milieu de l'immobilité judaïque. Des allégories, tout empreintes de l'imagination hellénique, étaient reçues vives et légères parmi les hiéroglyphes venus de Jérusalem et dont elles secouaient la torpeur.

C'est ainsi que le Christ, comme docteur du monde, est représenté sur plusieurs sarcophages, en pose d'orateur grec, debout sur le rocher des quatre fleuves, et gesticulant, un papyrus dans une main, mais variant partout de figure et de caractère. Plus tard, quand Byzance fut née, il s'assit sur un trône de pierrieres, tenant l'Evangile de la main gauche, bénissant de sa droite étendue à la manière grecque, c'est-à-dire, avec trois doigts levés au nom de la Trinité, et le quatrième ou l'avant-dernier, joignant le pouce de façon à dessiner le monogramme du Sauveur. De nombreuses mosaïques des églises romaines nous le présentent dans cet état déjà sous un aspect tout-à-fait hiératique.

Ailleurs, c'est le musicien suprême, guidant l'harmonie des sphères et des peuples avec sa lyre à dix cordes (2) ; ou c'est l'adolescent éternel, plein d'éclat et de beauté, foulant sous ses pieds nus le lion et le dragon. Quelquefois assis, le

(1) Rome souterr., p. 162.

(2) Tel est le Christ de la pl. CIII de Bottari. (Mosaïque.)

sceptre en main, sur un siège qu'enveloppent toutes sortes de fleurs, il gouverne en souriant la nature dont il est le jeune et brillant monarque ; ou bien c'est le vieillard des siècles, l'éternel thanaturge à la longue barbe, à la verge magique dont il touche le monde pour le régénérer. Mais à l'origine il est toujours jeune, avec la tunique romaine aux deux bandes de pourpre où s'écrit plus tard son monogramme.

On le trouve souvent aussi peint sur les plafonds comme l'âme des quatre saisons qui tournent autour de lui, chacune occupée d'un travail particulier. Suivant saint Zénon, évêque de Vérone, le printemps, c'est l'ouverture des fonts baptismaux pour le fidèle, et pour la nature celle des eaux qui, déliées de la glace, recommencent à couler : le parfum des fleurs y figure l'épanchement des grâces divines et la bonne odeur des vertus. L'été, c'est la lutte du bien, la ferveur du juste dans le combat de cette vie. L'automne, c'est la vendange, c'est le martyr, ou le triomphe après la passion. L'hiver, enfin, c'est le Christ, en tant que Dieu de la mort et de la destruction, qui vient, une faux à la main, dit l'Apocalypse (1), moissonner ce qui est mûr, et livrer au feu le froment pourri. C'est le jugement des êtres abattus par le faucheur, le battement du blé dans la grange, la séparation du bon grain d'avec le mauvais, du fidèle d'avec l'idolâtre qui reste engourdi dans ses voluptés glacées.

Tout ce qui vient d'être dit suffira pour prouver avec quelle indépendance les premiers chrétiens allégorisaient, et combien dans les arts ils étaient loin de se traîner servilement sur les traces du paganisme, comme si les saintes Ecritures n'eussent pas été assez riches d'images, et que leur indigence eût forcé les fidèles à aller mendier ailleurs. Il n'est cependant pas rare de trouver des archéologues qui prétendent faire dériver de la mythologie et de ses dieux les plus beaux types de l'art chrétien. L'un d'eux, dont les nombreux et utiles travaux et les vastes connaissances méritent d'ailleurs les plus grands égards.

M. Raoul Rochette a publié récemment, sur l'art des catacombes, de nouvelles recherches, qu'il est utile de critiquer ici (1).

L'auteur, frappé surtout de la physionomie païenne de ces peintures, a pour but de constater les emprunts faits par l'art nouveau à l'ancien hellénisme. Il étudie donc le côté négatif de cet art ; au lieu de ce qui le caractérise, il présente aux yeux ce qui ne peut le caractériser. Cette méthode est déjà par elle-même suffisamment inféconde. Mais examinons les faits intrinsèquement.

D'après le savant antiquaire, le mausolée de sainte Constance « offre un exemple curieux de ce syncrétisme qui caractérise les œuvres du Christianisme primitif. » Car on y voit « le paon, symbole païen d'apothéose associé à l'agneau, symbole *exclusivement* chrétien. » Et de ce dernier fait qui serait *contestable*, il conclut, contre Bottari, que ce monument est chrétien, ainsi que le temple rond où on l'a découvert. La mosaïque à sujets bachiques, « unique appui de l'opinion vulgaire qui voit ici un temple de Bacchus, est loin de le prouver, malgré les génies nus et folâtres qui animent la scène : car la vigne et les vendanges, emblème païen de mort prématurée, » ont été pris par l'Eglise au polythéisme. Cela est à moitié vrai ; passons. « Hercule, avalé tout armé par un monstre marin, et rejeté après trois jours du sein de cet animal gigantesque, sans y avoir perdu autre chose que ses cheveux, joue absolument le rôle de Jonas. Cette fable, d'origine phénicienne, à ce qu'il paraît, pourrait bien n'avoir été qu'une version altérée de l'aventure du prophète hébreu. » Soit encore ! Mais que le monstre marin qui attaque Andromède exposée nue sur le roc de Joppé ait servi évidemment de modèle à nos premiers artistes chrétiens, pour figurer l'aventure de Jonas, ceci est déjà une hypothèse.

Poursuivons. Le modèle de l'arche de Noé avec la colombe « ne peut avoir été puisé qu'à une source profane..... puis-

(1) R. Rochette, *premier Mémoire sur les Antiquités chrétiennes*; — *Peintures des catacombes*, Paris 1837.

(1) In manu suâ falcam.

« que le type des médailles d'Apamée, certainement emprunté à quelque monument plus ancien et plus considérable, nous offre sous la forme la plus abrégée... la même image que nous trouvons sur les peintures chrétiennes, » et de plus, les lettres ΝΩ, gravées sur l'arche, et que M. Raoul Rochette croit l'abrégé de Νεοκροτων. « Il ne convient pas, ajoute-t-il, de renouveler à cette occasion l'ancienne querelle de Celse et d'Origène, touchant le déluge de Deucalion, que l'un regardait comme le type primitif de l'autre; » parce que de l'arche de Deucalion s'envole aussi une colombe après le retour du beau temps. Mais cette priorité est pourtant au fond la question.

Néanmoins, tout ceci n'est qu'accessoire : le fait principal du mémoire est la déduction, d'après les monuments païens, du type du Bon Pasteur. « Je crois avoir, en montrant la source antique où avait été puisée cette image, signalé un fait archéologique aussi neuf en lui-même que grave et curieux dans ses conséquences.

« Une image toute semblable avait été employée par les anciens d'une manière équivalente dans les monuments du même genre, je veux dire dans des peintures de grottes sépulcrales. L'exemple le plus décisif que je puisse citer à cet égard est une peinture du *tombeau des Nasons*, où nous voyons... un berger, avec une chèvre sur ses épaules et un *pedum* à la main, nu, à la réserve d'un petit manteau jeté sur le bras droit, et placé au milieu des quatre figures allégoriques des quatre saisons.... On sait que sur les sarcophages romains elles exprimaient la brièveté de la vie humaine.

« Dans une peinture du cimetière de Saint-Calixte, où le bon pasteur est assis entouré de brebis, il tient de la main droite la *syninx*, instrument d'origine notoirement païenne, et dont l'emploi n'a pu être motivé à aucun titre sur les monuments chrétiens.

« Il y a plus : dans quelques unes de ces représentations du bon pasteur, la brebis... est remplacée par la chèvre, dont l'image, étrangère à la parole sacrée et aux idées chrétiennes, atteste

« l'origine profane de la composition. « C'est sur une peinture du cimetière des Saints-Marcellin et Pierre que se présente cette singulière variante, et il a fallu toute la préoccupation dont les plus habiles antiquaires romains, tels que Bottari, ne sont jamais exempts, pour n'avoir pas été frappés d'une semblable particularité....

« Je puis ajouter que ce type (du bon pasteur) avait été fixé à la plus belle époque de l'art, et de la main d'un des plus grands statuaires de la Grèce, de celle de Calamis, dans une statue célebre qui se voyait à Tanagra en Béotie, du temps de Pausanias. Ce qu'il y a surtout de curieux dans cette notion historique, c'est la circonstance ajoutée par Pausanias, que le jour de la fête de Mercure Kriophore, le plus beau des jeunes gens de Tanagra faisait le tour de la ville en portant une brebis sur ses épaules.

« Je ne puis m'empêcher de citer à cette occasion une des plus anciennes images de cet Hermès Kriophoros qui nous soient parvenues de l'art grec, c'est celle qui orne un fond de patère récemment trouvée dans un tombeau de Chiusi (1), et qui peut bien être contemporaine de l'œuvre de Calamis.... « Qui pourrait douter, d'après des monuments d'un si haut mérite... que le bon pasteur des chrétiens n'ait été, sous sa forme générale et dans la plupart de ses accessoires, une reminiscence de cette image antique, à laquelle on n'avait à ajouter qu'une signification chrétienne? »

Ainsi l'auteur convient au moins que la signification n'était pas la même. Quel rapport de sens y a-t-il en effet entre l'Hermès Kriophore, dieu des brigands, pâtre voleur, enlevant des moutons non pour les rapporter au bercail, mais pour les dévorer, et le bon pasteur chrétien donnant sa vie pour son troupeau, et s'écriant : « Congratulamini mihi quia inveni ovem meam quæ perierat ? » L'un est le type de l'autre comme la haine est le type de l'amour. Le premier enlève les âmes comme l'affreuse mort des anciens; il est poursuivi par des malédictions

(1) Mus. Chiusin., t. 1, tav. 53.

tions et les plus amers reproches. Le second est accueilli comme le désiré du monde; au lieu d'enlever l'âme au séjour qu'elle aime, il la reporte joyeuse dans le sein de son père céleste; on le bénit comme sauveur, on le poursuit par des actions de grâce. En outre, cet Hermès, ravisseur des âmes, est nu, avec des ailes aux pieds et à la tête; il a le caducée en main bien plus souvent que le pèdum, qu'il ne porte qu'accidentellement. Le rapport entre lui et notre bon pasteur n'est donc qu'une ressemblance extrêmement éloignée et tout-à-fait fortuite. L'artiste n'a pas sous la main un nombre infini de types fondamentaux : la matière est bornée, et l'art qui repose sur elle doit en subir les conséquences, bien qu'il soit infini quant aux développemens individuels. C'est pourquoi mettez en rapport l'Inde et l'Égypte, le panthéon de

la Perse et celui de l'Étrurie, qui ne se sont probablement jamais communiqué leurs idées les uns aux autres, vous trouverez pourtant entre leurs dieux de frappantes ressemblances; quelquefois on dirait des répétitions, lors même qu'il est clair que les peuples ne se sont jamais vus. Pourquoi les premiers chrétiens feraient-ils seuls exception à cette loi de la nature? Cette méthode de jugemens, d'après des analogies quelquefois de pur hasard, peut mener à de graves erreurs : Volney et Dupuis en sont la preuve.

A cause d'une légère ressemblance avec le Criophore des Grecs, nous ne concluons donc point que notre bon pasteur ait été connu des païens, et partout où il se trouvera l'influence chrétienne restera claire à nos yeux.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

INNOCENT III ET SES CONTEMPORAINS,

PAR M. HURTER (1).

Idées de M. Hurter sur l'*Histoire des Papes*.—Jeunesse d'Innocent III.—Son ouvrage sur le *Mépris du Monde*.—Son intronisation.—Magnifique discours qu'il prononce.— Ses démêlés avec l'Allemagne.— Avec le roi de France.

Autrefois Saul approchait de Damas ne respirant que persécutions, quand une voix l'arrêta soudain sur la route et lui dit : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » — Et lorsque Saul gisant sur la terre, troublé, confondu se fut écrié : « Eh bien ! Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? — Lève-toi, dit le Seigneur,

« entre dans la ville et tu recevras mes ordres. Mais sache, dès ce moment, « que je t'établis le prédicateur des mer- « veilles dont tu es témoin. » Ainsi s'accomplit il y a près de deux mille ans la vocation de l'apôtre des Gentils, et de nos jours encore Jésus de Nazareth semble opérer le même miracle en appelant au sein du protestantisme des hommes choisis pour les établir prédicateurs des merveilles qu'ils découvrent dans l'histoire de cette Eglise antique dont ils sont séparés. Tandis que, semblables aux enfans d'Israël abandonnés de Dieu, des

(1) En lisant cet article, qui nous arrive de l'étranger, on s'apercevra que l'auteur n'avait pas encore connaissance de la traduction qu'a donnée M. de Saint-Chéron de la vie d'Innocent III. Nous avons parlé de cette traduction dans notre numéro 24, tome V, page 433; mais on n'en lira pas avec moins d'intérêt cet article, qui contient de curieux détails sur la vie de ce grand pontife, et de nombreux extraits de ses ouvrages. — La traduction, en 5 vol. in-8°, se vend chez Debécourt, libraire; prix : 43 fr.

catholiques déversent à pleines mains l'insulte et le mépris sur cette mère qui voudrait les rassembler sous ses ailes, il s'élève hors de son giron des voix justificatrices pour rendre hommage à la grandeur de ses pontifes, à la pureté de leurs intentions, à l'élévation de leur caractère et de leur génie. Voici venir des hommes s'attachant pendant vingt années entières à la vie d'un seul pape, s'identifiant avec ses idées, s'incarnant, si j'ose le dire, avec tout son être pour en mieux pénétrer les replis, mieux en sonder les profondeurs les plus secrètes. Comme les amateurs d'histoire nous paraissent petits auprès d'un pareil dévouement à la science et à la vérité! Que de vide sous ces phrases sonores qu'on nous donne pour l'enseignement des siècles, et que six mois voient germer, éclore et mourir! Etrange obsession de certains esprits, même d'un ordre élevé, qui s'évertuent à prouver leur fécondité en lançant sans cesse dans le public des écrits où le paradoxe lutte avec les faits pour les tailler à la mesure de ce nouveau lit de Procuste, où le caprice les allonge et les rétrécit au gré de ses plus fantasques écarts! Puis, on nous dit d'un ton solennel : *Ecoutez, voici l'histoire.* Oh! l'histoire, c'est une divinité dont le sanctuaire veut le silence et la retraite, non le bruit de la foule : celui qu'elle y appelle doit laisser sur le seuil du temple et l'ardente soif de la renommée qui porte à sacrifier au goût du jour, et l'esprit de système, fils de l'orgueil, dont le premier effet est d'obscurcir l'intelligence. Absorbé par une passion unique, la vérité, le nouveau prêtre plongera ses regards pénétrants dans le dédale des vicissitudes humaines; trop heureux quand il pourra célébrer la vertu plutôt que flétrir le vice. Et si, sur sa route, il rencontre la dégradation et l'infamie dans ceux qu'il a appris à vénérer, qu'importe? il pourra gémir au fond de l'âme, mais l'austère vérité dirigera encore sa plume : point de prévention, point d'affectation qui doive prévaloir sur le culte qu'il lui a voué, c'est-à-dire à Dieu. Mais aussi ce Dieu lui donnera d'effacer la popularité d'un jour et de fonder un monument durable que garde avec amour une postérité avide de s'instruire.

Bien peu d'hommes, je le sais, sont capables de réaliser cet idéal d'historien que l'on conçoit mieux qu'il n'est donné de le décrire, et pourtant que d'émotions saintes et justes ne jailliraient pas d'un ouvrage rédigé sous de pareilles inspirations! Car il faut bien le reconnaître, il n'y aura jamais de vraie philosophie dans l'histoire que celle dont la base est une scrupuleuse conscience. Lorsqu'une révolution s'accomplit, que les mœurs d'une nation changent, que les institutions périssent et tombent comme des chênes long-temps rongés par le ver, il n'est personne qui ne cherche à s'expliquer de pareils déchiremens, mais il est rare qu'on en saisisse la cause au milieu de l'orage. Le flot qui a brisé contre les rescifs le vaisseau social est encore trop voisin de celui qui l'a précédé et de mille autres encore : la vie humaine tout éblouie par la foudre, ne peut arriver jusqu'à l'impulsion même, jusqu'à cette première vague perdue dans l'océan impétueux des passions terrestres. Mais au retour du calme, vienne un homme de conscience et de talent pour rassembler péniblement les lambeaux épars de cette société peut-être encore saignante, et qu'il pèse dans la balance de l'éternelle justice les vices et les vertus de ceux qui ont occupé la scène politique ou religieuse; certes, il sortira du creuset un or pur d'alliage, une histoire utile et féconde en instructions, non un tissu de jugemens erronés, ou d'hypothèses qui font sourire.

Peut-être me laissé-je aller à l'illusion, mais pourtant il me semble que cette simplicité d'âme, cette droiture d'intention est merveilleusement propre à comprendre et à revêtir d'un langage pittoresque les différentes phases de l'humanité. Aujourd'hui surtout que la *sainte humanité* et la *grandeur saintement fanatique* de la convention se retrouvent dans beaucoup d'écrits, on se sent porté tout naturellement vers ces hommes du vieux catholicisme qui ont eu, eux aussi, la prétention d'être épris de ce saint amour pour leurs semblables. En se mettant au point de vue que nous indiquons on est soi-même embrasé à l'aspect de cette charité divine qui échauffait et vivifiait certaines âmes du temps passé.

et qui en anime encore quelques unes de nos jours, y brûlant, tel qu'en un ardent foyer d'où ni le froid sarcasme, ni l'amer dédain ne sauront le bannir. En vain l'on nous représente la *maligne obstination du prêtre*; en vain on nous offre d'*infâmes scélérats sous un froc immonde*, ou des *préieurs courts, gras et pétulans*, en ajoutant que *l'inquisition est l'âme de l'Eglise* (1); nous avons nos annales et nos souvenirs, où brille la charité comme une auréole glorieuse autour de cette Eglise, en épanchant pour vous qui la flétrissez le lait de ses triples mamelles. Oui, n'en doutez pas, tant qu'il y aura des pauvres parmi nous, tant que le malade indigent de la campagne sera sûr de trouver des remèdes à *la cure* (2), tant qu'il y aura une souffrance à soulager, une blessure à fermer, un moribond à encourager, il y aura des prêtres et probablement des hommes pour maudire la main qui les bénit. Et cependant, il n'y a point d'alternative, ou il faut renoncer à comprendre certains hommes et certains événemens; ou bien il faut saisir et accepter ce caractère de prêtre tel que l'offrit souvent le moyen âge. Hors de là, il ne vous sera point donné d'embrasser sûrement une grande époque de la vie des peuples; période d'affreux désordres, mais aussi de vertus sublimes, où l'Eglise, aux prises avec la barbarie, enfantait douloureusement la société. Est-ce à dire qu'il faudra dissimuler les vices qui lui rongeaient le sein? Loin de nous cette pensée: anathème au prêtre qui oublie sa vocation pour l'intrigue et l'ambition; anathème au moine qui couvre de son froc de honteux débordemens; malheur aux simoniaques, nous le crierons plus haut que vous: mais justice, éternelle justice et bénédiction pour les pontifes qui ne se laissèrent dompter par aucun obstacle; les évêques qui se servaient de leur crosse pour défendre leurs ouailles; le religieux qui raviva la foi dans les âmes aux dépens de son repos et de sa vie. Oh! quand vous ferez ainsi de l'histoire,

(1) Expressions de G. Sand.

(2) Dans différentes parties de la Bretagne, quand un médecin prescrit des médicamens à un pauvre paysan, il dit: *Ah! oui, j'irons à la cure*. Et rarement le presbytère lui fait faute.

quand vous la concevrez et l'écrirez sous la dictée de la conscience; alors elle sera pleine de vie et d'intérêt, un grand et magnifique tableau de l'homme avec son cortège obligé de hon et de mauvais, non une pâle esquisse dont les contours, ou indécis ou durs, nous montrent une caricature ou n'apparaissent que des ombres informes.

Tel n'est point assurément le caractère de l'ouvrage que nous nous proposons d'examiner. Nous voudrions, au contraire, le voir entre les mains de tout homme vraiment ami de la vérité et l'embrassant avec ardeur partout où il la trouve. A part son mérite littéraire, la vie d'Innocent III par M. Hurter de Schaffhouse est un exemple frappant de ce que peut en histoire cette conscience scrupuleuse dont nous avons parlé. Placé lui-même hors du catholicisme et chargé de l'enseignement historique dans une ville protestante, ses paroles acquièrent un degré d'importance qu'obtiendraient à peine les plus savans travaux des catholiques, auxquels il est loin de céder le pas pour l'érudition et la profondeur des recherches. Innocent III lui est apparu comme un des plus puissans génies et des plus grands bienfaiteurs de la civilisation; et dès lors cédant à l'admiration sincère excitée en lui par toute la conduite de ce pape, l'auteur ne cesse de le montrer dirigeant l'Europe dans les voies de perfectionnement que le Christianisme a ouvertes au genre humain. Plus d'une fois, en effet, on demeure confondu devant la prodigieuse activité de cette vie usée au service du prochain. Discipline ecclésiastique, maintien du lien matrimonial dans les dernières classes comme pour les plus redoutables potentats, croisades, tutelles royales, propagation de la foi chez les païens, protection des sciences, composition d'ouvrages ascétiques: tel est le cercle immense dans lequel se meut avec facilité cette vaste intelligence, sans rassasier la soif du bien qui la dévore. Au milieu du mouvement général qui entraînait les esprits au treizième siècle, Rome devint le foyer d'où jaillissent les rayons de lumière qui devaient vivifier et féconder l'Europe si long-temps endormie. Pas une couleur qui ne soit sûre d'y trouver

de la consolation ; pas une injustice qui n'y rencontre sa punition, et aussi pas une vertu, pas un dévouement que Rome n'appuie, n'encourage et ne récompense dès qu'il lui est connu. C'est là, sans doute, un sublime tableau à dérouler à nos regards, à nous qui entendions parler seulement de l'arrogant Innocent III, comme jusqu'à M. Voigt, l'orgueilleux pontife était l'épithète obligée de Grégoire VII. Mais il est temps d'entendre M. Hurter nous raconter lui-même l'origine de son œuvre et les principes qu'il a suivis en l'exécutant. Ses paroles auront plus de poids que tout ce que nous pourrions dire.

« Il y a bientôt vingt ans, dit-il au début de son livre, qu'en feuilletant le recueil des lettres d'Innocent III, l'auteur de cette histoire conçut pour la première fois l'idée de consacrer ses forces et ses facultés à reproduire l'existence si multiforme d'un homme dont la personne offre sans contredit la papauté arrivée à son apogée, soit qu'il s'agisse de son développement intérieur, soit que l'on envisage sa puissante action à l'extérieur. Cette première pensée revint encore, se dessinant avec plus de clarté et sous une forme plus distincte, jusqu'à ce qu'elle acquit le caractère d'une idée fixe par la possession de deux écrits qui renferment l'histoire du pontificat d'Innocent et qui ajoutèrent ainsi une riche moisson aux autres matériaux rassemblés avec peine, malgré les nombreuses obligations d'une vie occupée.

« Néanmoins, avant même que l'auteur eût embrassé dans son immense étendue l'orbite dans laquelle Innocent se mouvait, ou du moins avant que la riche variété de cette sphère s'offrit à lui dans son unité, une chose demeurait cependant claire à ses yeux : c'est que la vie d'un homme dans lequel se réunissaient les ressorts des événemens les plus importants et des circonstances les plus minimes ; qui, à lui seul, paraissait le cœur du vaste corps européen, la vie d'un pareil homme, dis-je, ne pouvait être séparée de celles de ces monarques, ses contemporains, avec lesquelles la sienne avait tant d'enlacements divers. Car au fond, on peut bien appeler la vie de chaque pontife à cette époque un

fragment de l'histoire européenne ; ou plutôt cette histoire perdrait le centre qui en vivifiait toutes les parties, s'il était possible d'en écarter le chef de l'Eglise.

« Aussi plus les écrits de ce pape me montraient nettement ses idées sur le monde, sa science toute chrétienne, ses profondes convictions sur l'existence et l'importance du pontificat suprême ;... d'où il voyait découler pour lui de rigoureuses obligations s'étendant depuis les dernières ramifications, depuis les plus petites nuances jusqu'aux événemens majeurs et gros d'avenir ; enfin plus j'apercevais le sérieux avec lequel tout son être s'identifiait avec celui de l'Eglise ; et plus aussi s'offrait claire et distincte l'empreinte de ce personnage que j'avais entrepris de peindre dans chaque trait reconnaissable de sa vie intérieure et extérieure. En effet, si une pareille vie est un ensemble uniforme sur un théâtre aussi vaste et au milieu des mobiles vicissitudes des temps ; si, animée par une pensée mère, elle est conséquente, régulière, de manière à concentrer en elle, seule tout le cours de sa puissante existence ; si elle se prononce sans balancer, dans chaque conjoncture ; alors la tâche en devient plus facile, en permettant à l'écrivain de la suivre plus sûrement, et par là, d'en offrir un portrait plus fidèle, ou tout au moins de pénétrer jusqu'aux plus secrets ressorts de sa conduite. Eh bien ! voici quel était dans Innocent ce germe, ce ressort caché : *Connaître et réaliser la plus haute destinée de la papauté, comme institution fondée par Dieu même pour gouverner l'Eglise, et par elle assurer le salut au genre humain.* Or, Innocent se trouvant une fois appelé à cette haute dignité, eût-il été plus grand, ou bien eût-il acquis plus de droits à la reconnaissance et aux applaudissemens de la postérité s'il se fût montré, ou peu soucieux d'acquérir la plus pure idée de sa position, ou incapable de réaliser cette même idée le plus possible, ou enfin indifférent à tous les deux ?

« Maintenant, que cette idée fût vraie ou fautive ; conforme ou non au Christianisme bien compris ; qu'elle ressortit ou non des enseignemens de son divin fon-

dateur, ce n'est pas une question qui doive occuper l'historien ; elle rentre dans le domaine du dogme et de la controverse. Quant à lui, voici ses limites : dans un certain temps cette idée a généralement prévalu et a fondé une institution qui a exercé sur la société une influence énergique et profonde : qu'il montre les phénomènes et les vicissitudes auxquels elle donna lieu. Mais il est deux points qu'il lui sera permis d'établir contre toute objection : 1° Les institutions indispensables au bien de l'humanité changent avec les événemens que celles-ci font naître ; dès lors, secondement, elles ne peuvent être les mêmes dans tous les temps. A cet égard, les historiens les plus distingués n'envisageant le Christianisme que comme révélation divine, n'ont reconnu ni l'influence conservatrice et morale du pontificat sur la grande famille européenne et chrétienne de ces temps, ni la sainte et spirituelle dignité des individus auxquels l'institution se trouva liée pendant près de deux siècles non interrompus. Car oserait-on bien déclarer audacieusement qu'un esprit si grand, si pénétrant, si énergique, auquel tout juge impartial ne saurait refuser beaucoup de dignité morale ; oserait-on dire que tout cela était seulement un masque endossé par le porteur comme condition nécessaire de sa position ? Toujours est-il que parmi tous, Innocent brille au premier rang, soit que nous contemplions son habileté, ou l'étendue de ses connaissances, son infatigable activité, ou la pureté de sa vie, son attitude digne en parlant au nom de sa charge, qui est celle de Dieu même, ou enfin son humilité, lorsque sa propre personne s'offre seule aux regards. Aussi pourrait-on dire de ce qu'il voulut, prépara, entreprit et termina : Innocent mit au grand jour ce que Grégoire VII montra dans l'ombre, et les germes déposés par ce dernier acquirent sous le premier leur entier développement. Pendant la durée d'un pontificat extraordinairement long pour un chef de l'Eglise, Alexandre III avait souffert et lutté avec une constance romaine pour atteindre le grand but dont son illustre successeur profita moins en combattant que par l'autorité que donne la victoire ;

et dans un long enchaînement de prédécesseurs et de successeurs, tous plus ou moins animés d'une même et unique idée, Innocent III en présente la plus claire expression, l'application la plus immédiate.

« Cet ouvrage remplira donc deux fins ni préméditées ni recherchées, mais ressortant de l'entreprise elle-même. La première sera la réfutation de tant d'assertions erronées, de jugemens prévenus, de fausses interprétations accumulées dans notre siècle contre la papauté en général et contre ce pontife en particulier. Cependant la seule polémique que l'historien se soit permise a été d'opposer et à l'idéal placé trop au dessus de la réalité, et à la caricature faite à plaisir pour défigurer, un portrait vraiment ressemblant et tracé avec une consciencieuse fidélité. Si de tous les hommes qui, dans le cours des âges, ont occupé un rang distingué dans l'histoire, nuls plus que les papes n'ont eu le malheur d'être considérés sous un point de vue complètement étranger à celui de leur temps, de leurs relations et de leurs devoirs, à peine s'en trouve-t-il un seul si mal apprécié qu'Innocent dont tous les efforts tendaient à réaliser au plus haut degré l'idée sublime de sa vocation. Bien des gens s'étonneront sans doute de voir attribuer à une conception toute spirituelle de la dignité, à une base purement chrétienne et non à l'homme même considéré subjectivement, beaucoup de choses qu'on taxe ordinairement d'usurpation, de tyrannie sacerdotale et d'ambition. Mais après tout, peu de personnes, j'imagine, se sentiraient la hardiesse de substituer leur opinion officieuse et basée sur le vide, à celle qui s'appuie sur des faits et dont on trouve partout des traces sans les rechercher. »

Tel est le premier but, voici le second. L'esquisse tracée par les historiens les plus spirituels et les plus authentiques, pour ne citer que Muller, Wiiken et Raumer parmi les Allemands, porte bien avec elle le cachet de la vérité ; mais elle est conforme à la nature de leurs ouvrages et offre tout au plus des indications, des traits essentiels ; elle laissait encore à faire un portrait achevé et soigneusement travaillé.... C'est donc

cette lacune que M. Hurter a cherché à remplir.

Or, dans un pareil travail, continue-t-il, il fallait avant tout songer à la fidélité, et offrir à chacun l'occasion de suivre l'auteur, de vérifier constamment l'authenticité de sa narration; de se convaincre que, guidé par une aveugle partialité, il n'avait point chargé sa palette de couleurs trop brillantes, ni passé trop légèrement sur les ombres. C'est pourquoi il a presque toujours fait parler son héros, afin que celui-ci révélât lui-même ses opinions, ses convictions et ses projets. La justice, qu'invoque celui-là même qui la viole, la justice veut que les paroles du pontife soient prises dans leur sens naturel pour un esprit non prévenu et qui n'a aucune raison d'en suspecter la sincérité. Dès lors j'ai cru que justice était due même à un pape du moyen âge, et jamais il ne m'eût été possible, je l'avoue, de donner à une histoire un langage empreint de fausseté, et offrant tout au plus les jugemens d'écrivains postérieurs et dominés complètement par les idées de leur siècle. A mes yeux, la conscience est le premier devoir de chaque homme, de l'historien plus que de tout autre. Or, la bonne foi et la vérité sont la voix de cette conscience s'appliquant à un cas donné. Il en fallait ici d'autant plus qu'on pouvait facilement vérifier si l'auteur n'avait rien ajouté du sien. Mais après tout, si l'histoire écrite avec ces dispositions environne celui-ci d'une plus grande lumière qu'on ne l'avait espéré, rejette celui-là dans une ombre plus épaisse qu'on ne le désirait, la faute en est aux faits, aux rapports, aux individus qu'on entreprend de reproduire. Il est une maxime bien connue et inviolable pour le véritable historien : l'histoire doit s'écrire et non se faire. »

Tel est l'exposé fidèle des principes qui ont dirigé M. Hurter dans la composition de son ouvrage; maintenant nous le demandons à tout homme de bonne foi : en pouvait-on adopter de plus nobles, de plus dignes d'un auteur porté à se respecter? Point de controverse religieuse; on laisse à chacun ses convictions; mais avec une conscience honnête et la vérité pour guides on aborde hardi-

ment ce sujet épineux. Quant à nous, cette manière de procéder nous plaît; ainsi justifié par les lumières de l'équité naturelle, le caractère du pontife catholique en ressort plus brillant et plus pur, en même temps qu'il semble laisser tomber les rayons de sa gloire sur l'homme de cœur et d'esprit qui a tant fait pour remettre sur son piédestal un des bienfaiteurs de l'Europe civilisée. Ainsi la carrière si bien commencée par Voigt a été dignement continuée, et nous dirions volontiers avec supériorité par M. Hurter, dont le style est plus animé et plus entraînant que celui de son devancier. Honneur donc à celui qui a rendu un pareil service à la science, en remplissant une aussi rude tâche, car peu de lecteurs se font probablement une idée des nombreuses difficultés de l'entreprise. Sur ce chef, laissons encore parler l'auteur.

« Si l'on est tenté de me reprocher l'étendue de l'ouvrage, que l'on songe au torrent d'événemens divers qui se pressent dans un espace de dix-huit années, et dont il y eut à peine un seul où Innocent ne jouât un rôle actif; que l'on contemple le théâtre sur lequel son œil toujours vigilant observait tout, était présent partout pour coordonner, régler, diriger depuis l'Islande jusqu'à l'Éuphrate, des montagnes de la *Palestine* aux rivages de la Scandinavie. Au dedans de Rome le pouvoir temporel à rétablir et à défendre contre les machinations des grands obstinés à attaquer l'autorité séculière de l'Église; au dehors la Sicile à protéger et à conserver avec énergie; en Allemagne des dissensions de dix années à clore; puis, à peine le calme est-il revenu que de nouveaux déchiremens y éclatent dans la collision du pouvoir impérial avec celui du pape. En France, vient la longue affaire du divorce de Philippe-Auguste avec Ingeburge, où il s'agissait de maintenir les lois de l'Église contre le caprice royal; au midi du même royaume l'hérésie à combattre dans ses progrès; ensuite l'agrandissement de la couronne par la conquête de la Normandie et la brillante victoire de Bouvines. De l'autre côté du détroit, l'Angleterre gouvernée par un prince perfide, l'étonnante élection de

l'archevêque de Cantorbéry et la folie toujours croissante d'un indigne monarque qui, d'un état libre, fait un fief du Saint-Siège; enfin en Espagne une foule de choses qui réclamaient l'intervention du pontife et devenaient pour lui une source de consolation, sans compter l'éclatante victoire de las Navas de Toloza, coup mortel porté à la puissance des Maures. Que d'affaires de toute nature en Norwège, en Danemark, en Suède, en Pologne, en Hongrie, qui attendaient de Rome des conseils, des soins, une direction et même des ordres! L'Arménie, la Bulgarie et la Serbie (la dernière du moins pour un temps) se réunissent à l'Eglise romaine: de là des négociations, des dispositions à prendre, des réglemens à établir; plus haut le Christianisme fondé dans l'Esthonie, se propageant dans la Prusse, se fortifiant dans la Livonie, lie ces pays au grand centre de la vie spirituelle et les joint irrévocablement au grand faisceau chrétien. Et les croisades, ce premier et dernier but de toute l'activité, de tous les efforts d'Innocent dans l'Europe entière; cette soif du voyage d'*oultremer* se réveillant de nouveau dans les peuples, mais qui, soudain, prenant une direction extraordinaire par la conquête de la vieille Byzance, fonde un empire latin où régnait naguère un Grec, et réunit par un lien passager et ne s'appuyant point sur le peuple une Eglise si long-temps séparée de la romaine! Que si vous ajoutez à tout cela des affaires ecclésiastiques en plus grand nombre et plus importantes que dans un autre temps; les unes traînant depuis de longues années et heureusement terminées, les autres ranimées de languissantes qu'elles étaient; puis encore tout ce qu'en Europe ce pape approfondit, décida, régla en lui donnant le cachet indélébile de son génie, et pour en finir, un concile général avec la fondation de deux ordres religieux qui, en s'étendant, acquirent une telle influence que, soit ensemble, soit séparément, ils imprimèrent souvent une direction à l'Eglise elle-même et formèrent plus tard une partie essentielle de son histoire: vous avouerez, je crois, au moment de rassembler les parties de cet immense tableau, qu'il exigeait bien une

toile aussi grande que oncques fut employée dans le cours des âges.

« Quelle richesse d'événemens, quel prodigieux développement de circonstances dont les germes avaient été semés antérieurement! Combien d'autres confiés à la terre qui devaient porter plus tard leurs fruits! Certes, il ne s'agissait pas ici d'un coup d'œil superficiel, mais bien d'une histoire où tout fût en rapport avec celui qui réunit en lui seul la force centripète et centrifuge de cette époque. »

C'est donc devant cette vive et étonnante peinture d'une vie agitée par tant d'événemens divers que M. Hurter va conduire ses lecteurs, qui ne lui feront certainement pas le reproche dont il a voulu se justifier. Pour nous, nous consacrerons plusieurs articles à ce savant ouvrage, étant bien sûr que les abonnés de l'*Université* nous sauront gré de leur faire connaître en détail un pareil monument de conscience historique. Dans ce travail nous aurons soin d'imiter la réserve de l'auteur à l'égard d'Innocent, nous bornant à rendre fidèlement sa narration, et laissant à nos lecteurs le soin de tirer les conclusions. A quoi serviraient nos réflexions? Les faits ne parlent-ils pas assez haut?

« Au moyen âge la famille des *Conti* fut long-temps regardée comme une des plus illustres d'Italie. Elle portait originairement le nom de *Trasmondo* et faisait remonter sa généalogie jusqu'au septième siècle, quand Grimoald, roi des Lombards, donna le duché de Spolète à un *Trasmondo* qui était déjà comte de Capoue. La faveur impériale sous Othon-le-Grand, des alliances distinguées, des acquisitions importantes, des fonctions élevées et d'autres circonstances augmentèrent encore la grandeur de cette maison dans le cours des siècles, en sorte qu'au treizième la plus grande noblesse de Rome s'honorait de lui être unie par les liens du sang, ou rivalisait avec elle d'éclat et de puissance. Le temps même sembla épargner les *Conti*; et à mesure que l'histoire moderne les rapproche de nous, nous les voyons toujours, tantôt nobles patrons des arts, tantôt guerriers illustres sur le champ de bataille, tantôt enfin sur le trône

pontifical dans la personne de Grégoire IX, d'Alexandre IV, d'Innocent XIII, qui mourut en 1725. Mais alors la main qui les soutenait parut soudain se retirer. Ce pape comptait neuf oncles, huit frères, quatre neveux, sept petits-neveux : que de garanties de force et d'avenir !... Hélas ! un siècle ne s'était pas écoulé que déjà l'on déposait dans la tombe le dernier des Conti.

Lothaire Conti, destiné à éclipser la gloire de ses aïeux sous le nom d'Innocent III, était fils du comte *Trasmondo* et de *Clarice Scotti*, qui pouvait aussi vanter sa noble extraction et ses brillantes alliances. Il était le plus jeune de cinq enfans et naquit en 1160 ou 1161. Cette époque, pour l'Eglise, l'Italie, l'Allemagne et toute la chrétienté était un moment qu'on pourrait appeler *gros d'avenir* (*verhangnisvolle*). En effet, la question de savoir si l'Empire avait un droit de souveraineté ou seulement de protection sur l'Eglise était restée quelque temps en suspens entre l'énergique Hohenstaufen, Frédéric I, et le ferme, mais prudent Adrien IV... Mais après sa mort, le cardinal Rob. Bandinelli, chancelier de l'Eglise romaine, fut élevé sur le trône pontifical sous le nom d'Alexandre. C'était le même homme qui, dans une diète à Besançon, avait posé hardiment cette question : « De qui l'empereur tient-il sa dignité sinon du pape ? » Et ces mots lui assurèrent les voix de ses confrères dont quatorze partageaient ses opinions. Mais d'autres membres du conclave nommèrent le cardinal Octavien, et celui-ci prit le nom de Victor, dans l'espoir de vaincre son adversaire à l'aide du pouvoir impérial. Néanmoins, ni un concile auquel se réunirent les évêques allemands par déférence pour Frédéric, ni les objections que ce prince insinua contre l'élection d'Alexandre, ni même une enquête juridique faite à son instigation, ni enfin la pompe avec laquelle Victor se fit de nouveau couronner, tout cela ne put décourager Alexandre, ou le pousser à une abdication, dont les suites eussent été de sacrifier l'indépendance de l'Eglise, en la soumettant aux arbitraires caprices de l'empereur. Ainsi donc en ces jours, il était descendu dans la lice

deux adversaires doués d'une pénétration égale, d'une volonté égale, d'un courage égal : c'étaient Alexandre et Frédéric. Que pouvait être Victor ? Tout au plus une planète brillant à côté du soleil d'une lumière empruntée (1).

Comme on le voit, la lutte était engagée, lutte du fait contre le droit, de la force contre l'intelligence, de l'âme contre le corps ; duel mystérieux et terrible qui, sous mille formes diverses, subsistera tant qu'il y aura un seul homme pour le sentir dans tout son être. Qui donnera le mot de l'énigme ? Qui fera triompher l'esprit ? Qui fera dominer l'amour parmi les hommes, en les rangeant de nouveau sous un même pasteur ? Dieu seul s'en est réservé le secret. En attendant courbons la tête devant ses desseins cachés, et adorons en silence : huereux celui que n'enorgueillit pas une vaine science.

On sait peu de chose sur la jeunesse de Lothaire ; dans les temps passés (c'est une réflexion de notre auteur) on ne s'occupait guère de ce qu'avaient fait dans leurs premières années les hommes qui tenaient une large place sur la scène politique, ou qui exerçaient une profonde influence sur leur siècle. L'attention réveillée par leur activité laissait à peine une place au souvenir de leur passé : pour le monde leur existence datait seulement de leur apparition sur le théâtre où ils éblouissaient tous les regards. Tel fut au moins le sort d'Innocent III ; beaucoup d'obscurité reste sur son enfance ; toutefois on sait positivement qu'il fit ses premières études à Rome, et probablement sous la surveillance de trois cardinaux qu'il comptait au nombre de ses parens.

Mais il y avait alors en Europe un immense foyer de savoir et de génie, qui dardait ses rayons lumineux à travers toute l'Europe : c'était Paris, Paris pré-ludant dès lors aux destinées qu'il doit accomplir ; tête gigantesque d'un grand corps dont il paraît aujourd'hui absorber toutes les forces (2). Ce fut donc là que se rendit le jeune et ardent Lo-

(1) Hurter, 1, 3.

(2) Nous avons déjà cité dans l'*Université* la description que fait M. Hurter de cette célèbre école de Paris. Voir tome V, p. 461.

thaire pour y puiser à longs traits aux sources de la science.

Ce fut donc au milieu de cette brillante réunion que le jeune Lothaire vint aussi jeter les fondemens de sa vertu et de sa gloire à venir. Il sut éviter les pièges qu'y rencontrait la jeunesse, et ses premières liaisons, dont la plupart mûrirent peu à peu et donnèrent les plus beaux fruits de l'amitié, prouvent bien que la sainteté et le savoir formaient l'unique objet de ses recherches parmi tant de décevantes amorces. Le célèbre *Pierre de Corbeil* contribua particulièrement à lui former l'esprit et le cœur : cet homme habile laissa dans son âme des traces si profondes que plus tard, tout en portant la triple couronne et accablé d'affaires, il se rappelait encore avec orgueil et reconnaissance les leçons de son illustre maître. Grâce à lui, Conti fut bientôt connu des élèves les plus distingués et des professeurs les plus fameux. Ce fut alors qu'il put deviner le noble caractère du fameux *Langhton*, dont la glorieuse résistance à la tyrannie enfanta la liberté anglaise; et qu'il s'unit de cœur avec un autre Anglais, *Robert Courçon*, dont l'esprit cultivé, les mœurs pures et la douceur évangélique lui eurent bientôt concilié l'affection d'une âme à l'unisson de la sienne, dit M. Hurter. Innocent III ne put se résoudre à ne plus voir l'ami de Lothaire Conti; le cardinalat devint pour Robert la récompense de ses services en même temps qu'un gage de l'attachement de son ancien condisciple.

Avec de pareilles relations le futur pontife ne tarda pas à se livrer complètement à son ardeur pour l'étude. L'Écriture sainte envisagée sous tous ses points de vue, philosophique, allégorique et religieux, devint d'abord l'objet de ses investigations pour y trouver le secret de la direction spirituelle. Puis, les *Consolations* de Boèce, ouvrage très répandu au moyen âge; l'histoire ecclésiastique et ses vicissitudes; celle de l'Empire avec ses luttes continuelles; les annales juives étudiées dans Josèphe et autres écrivains; enfin les modèles de l'antiquité grecque et latine, sans même excepter la poésie, à laquelle il consacra, dit-on, quelques efforts : tel fut le

cercle où Lothaire cherchait sans cesse de nouvelles forces et des connaissances plus profondes (1).

D'un autre côté, l'Europe se rappelait alors avec un mélange de terreur et d'admiration le drame sanglant dont la péripétie avait été le meurtre de Thomas Becket. Ce combat acharné entre un despote puissant et une volonté puissante, entre la violence personnifiée par Henri II et le droit représenté par Thomas qu'exaltait jusqu'au sublime le sentiment de la persécution; cette lutte, dis-je, avait eu un long retentissement dans toute la chrétienté. Qu'était-ce, en effet, sinon un épisode terrible de cette autre lutte engagée entre la papauté et l'empire, entre les guelfes et les gibelins, qui a occupé tant de siècles en remuant le sol jusque dans ses profondeurs? Aussi, à l'exemple du vieux Henri lui-même, rois et peuples, grands seigneurs et manans, beaux chevaliers et troubadours amis de la *gaie science*, mais surtout les ecclésiastiques se prosternaient à l'envi devant la tombe du pieux archevêque. Point là d'ambition, de calcul; n'avait-on pas vu sa résignation, son dénuement dans l'exil, ses scrupules quand il s'agissait d'exposer ses amis, sa hardiesse à se sacrifier pour ce qui, à ses yeux, était la cause de l'Eglise même? Que d'enthousiasme dans le langage de ses contemporains! « Il s'est opposé comme un mur pour le salut d'Israël! c'est un homme entre mille; les géans ensevelis sous les eaux le regrettent, tandis que dans sa joie, il se rit, lui, de la Fortune et de sa roue(2). »

Entraîné avec les autres par ce sentiment impérieux qui pousse parfois les hommes à rendre un éclatant hommage à la vertu, Lothaire s'achemina, pèlerin austère et croyant, vers le sanctuaire fréquenté de Cantorbéry. L'âme remplie des souvenirs du passé, il se prosterna religieusement devant les restes de celui qui avait donné sa vie pour les libertés de l'Eglise. A la vue de ce sang dont les

(1) On attribue à Innocent III la sublime composition du *Stabat*.

(2) *Murum se opponens pro domo Israël; vir est in millibus unus; eum gigantes gemunt, sub aquis; ipse ridet et irridet fortunam cum inversione rotæ.* — *Pet. Cellens., Ep. I, 40.*

taches parlaient encore si éloquemment sur les marches du sanctuaire, sans doute de hautes et profondes pensées durent dominer et enflammer tout l'être du jeune Conti. Alexandre III sur le trône pontifical, exemple vivant de constance; Beckett, leçon inanimée, mais plus frappante encore, de dévouement à une même idée : n'y avait-il pas de quoi exalter un noble caractère en lui inspirant un héroïque amour du droit et de la sainteté? « Quels sentimens durent s'élever en lui, s'écrie M. Murter, à l'aspect de ces dépouilles, lui dont les convictions énergiques avaient tant de rapports avec celles du grand archevêque! Quelle force ne dut pas y trouver sa vocation intérieure d'être tout par et pour l'Eglise! Quelle prodigieuse influence exerça peut-être ce pèlerinage sur Lothaire, quand il avait de plus sous les yeux l'exemple entraînant du souverain pontife, animé, comme le sont d'autres de sa trempe, par la ferme détermination de dévouer et leurs forces et leurs vies à un but unique. »

De Paris, notre héros se rendit à Bologne, si célèbre alors par ses études juridiques, mais nous ne l'y suivrons pas. Son esprit sérieux et appliqué s'y montra le même, et bientôt il approfondit les deux principales branches du droit. celui de Rome et celui de l'Eglise. De retour dans sa patrie, Lucius III, successeur d'Alexandre, commença à l'employer dans les affaires, car le pontife avait été tout d'abord frappé de son instruction étendue et de ses rares facultés. Mais ce fut sous Clément III, son oncle maternel, que Lothaire entra dans la direction immédiate du gouvernement, où il acquit cette expérience pratique indispensable à tout homme d'Etat. La dignité de cardinal devint le prix de son zèle et de son aptitude. Il avait alors 33 ans. En revanche, l'avènement de Célestin III au trône pontifical le rejeta dans l'ombre (1191). Ce pape appartenait à une des familles rivales des Conti, et il donna peu d'occasions à Lothaire de montrer ses talents. Mais celui-ci s'en consola facilement devant le spectacle d'une belle nature, et au sein de l'amitié, deux biens inestimables que ne peuvent procurer les grands et le luxe des cités. Quand

l'injustice ou les vicissitudes humaines répandent de l'amertume sur la vie, les hommes vraiment grands retrouvent la paix en face des simples et gracieux tableaux de la campagne. Le bruissement sourd de tout ce qui se meut et vit sous les ombrages d'arbres séculaires, le gémissement de l'alcyon sur la vague, ou bien les cris qui se répondent dans la montagne, endorment les douleurs profondes, et l'âme se porte naturellement vers le Dieu bon dont le souffle l'anime et la soutient au milieu des épreuves.

« Poussé par l'attrait d'une douce méditation, je me dérobaï à l'air orageux de la ville pour ramener mon âme dans un port plus tranquille. Oui, pour jouir en paix de cette vie libre, reposée et sûre, seul reste de ce peu de biens que nous laisse le ciel, pour alléger les mille soucis de mon esprit fatigué, j'abandonnai la noble enceinte de ma ville natale. Une fois caché sous ces ombrages épais du vallon riant dominé par la montagne dont l'antique nom retentit toujours doux à l'oreille, je m'assis à ses pieds : un laurier verdoyant abritait ma tête, et soudain toute pensée sombre s'évanouit (1). »

Ainsi chantait Laurent-le-Magnifique aux bords enchanteurs de l'Ambrà, et ainsi faisait un génie plus grave encore et frappé plus que lui des vanités et de la misère de l'homme. Le jeune cardinal se retira sur les biens de sa famille; il y composa son ouvrage intitulé : *Du mépris du monde*, où règne une profonde conviction et un goût réel pour les jouissances élevées de la religion. Qui oserait accuser Lothaire d'hypocrisie dans ces ré-

(1) Da più dolce pensier tirato e scorto,
Fuggito avea l'aspra civil tempesta,
Per ridur l'anima in più tranquillo porto.
Così tradutto il cor da quella, a questa
Libera vita, placida, e sicura,
Che è quel po del ben ch' al mondo resta;
E per levar da mie fragil natura
Mille pensier, che fan la mente lassa,
Lassia il bel cerchio delle patrie mura.
E pervenuto in parte ombrosa, e bassa
Amena valle che quel monte adombra,
Che 'l vecchio nome per età non lassa,
La ove un verde laur' facea ombra,
Alla radice quasi del bel monte,
M'assisi; e 'l cord d'ogni pensier si sgombra.
(Poesie di Lorenzo dei Medici.)

vélations intimes de son âme? Qui Pattribuerait à un amer chagrin de se voir éloigné des affaires? « Bien souvent, dit notre historien, les plus mâles génies contemplant avec une insurmontable tristesse les calamités de la vie mortelle, et les égaremens de la race humaine dans cette lutte héréditaire que soutient le mal contre le bien. Leur cœur est accablé par un sentiment douloureux à la vue des soins inutiles et des viles passions où se consomment les forces de l'homme pour atteindre des chimères, tandis qu'il demeure ignare ou indifférent à l'égard du but élevé qu'il devrait se proposer, laisse alors échapper de longues lamentations. Ces hommes, regardant seulement les ombres de l'humanité, ne peuvent y trouver ni compensation ni accommodement; aussi reviennent-ils avec une force doublée à un inflexible attachement aux devoirs de leur position. Toute l'énergie de leur existence se concentre dans ce point unique, ils en écartent même ce qui serait permis pour que rien ne les éloigne de leur grand but; et il leur est bien plus facile de renoncer à une foule de choses que de confondre le sérieux et le brillant de la vie, de manière à faire du dernier un vêtement gracieux qui voile et rende méconnaissable l'élévation intime du premier. De pareils hommes sont les juges de leur siècle, sont les juges de l'humanité entière, colonnes inébranlables sur lesquelles celle-ci s'appuie sous peine de tomber en ruines, sel de la terre qui éloigne la corruption, partout où ils se montrent, ils trouvent leur place; partout où ils travaillent, ils emploient toutes leurs forces; se dévouent tout entiers à ce qu'ils commencent une fois; luttent pour obtenir quelque chose de durable au milieu des changeantes vicissitudes des événemens, et ce que l'ancien Portique cherchait en lui-même, ils le voient plus complet et plus certain dans la nouvelle union que le Christ a effectuée entre Dieu et l'homme.

« Lothaire appartenait à cette classe. Ses vues sur le monde déposent d'une âme grave, ses jugemens sont sévères et portent souvent le cachet d'un profond chagrin inspiré par les erreurs humaines. Alors son regard se fixe uniquement sur

le grand Réparateur, comme sur le rayon lumineux qui perce de sombres nuages. « L'Océan est amer et orageux; de même l'Amertume et les flots pénètrent la vie temporelle. Nulle part de paix, de repos, de sûreté; partout, au contraire, la terreur, le tremblement, la peine et la douleur. Oui, la douleur se mêle au rire, et le chagrin se cache dans les fleurs de la joie. La vie est bien courte, et pourtant si pleine de misère; se fatiguant dans le travail, se consumant dans les angoisses, s'éteignant dans les souffrances. Et cette misère est longue, car elle dure jusqu'à la fin; elle est tenace, car pas un jour n'en est affranchi.... Oh! le sort de l'homme ici-bas est triste; il naît pour la douleur, et son corps corruptible ne pourrait soutenir tant de maux si de temps à autre un rayon céleste ne venait le réjouir. Mais, hélas! combien y en a-t-il dans le monde qui ne ressentent jamais aucun goût pour ces joies spirituelles et éternelles, se courbant sous le joug des plaisirs mondains! Malheureux, à quoi pensons-nous? Que commençons-nous, que faisons-nous chaque jour? Nous tendons de vaines toiles d'araignée; nous nous dissipons nous-mêmes; nous dispersons nos jours, et notre temps se perd en d'oiseuses considérations, en de mauvaises actions, ou au milieu de joies futiles et passagères. » Quelquefois sa voix prend des accents encore plus sombres et plus tristes pour peindre le sort de l'homme et ses inévitables douleurs. « Plût à Dieu, s'écrie-t-il avec Jérémie, que le sein de ma mère fût devenu ma tombe! L'homme est destiné au malheur. Pétri d'un vil limon, conçu dans le péché, né pour le châtiment, il commet le mal qu'il ne voudrait pas et le crime qui lui déplaît, puis se livre à une vanité sans résultat et devient la proie de la corruption.... Avant qu'il puisse pécher, il est déjà souillé par le péché. Oui, sa conception est impure, impure encore est sa nourriture dans le sein de sa mère. Les uns arrivent difformes et contrefaits, les autres idiots, sourds ou impotens; tous gémissent dès leur entrée dans la vie, tous sont faibles, incapables de s'aider, pires que les ani-

« maux eux-mêmes. Oh! qu'ils sont plus heureux, ceux qui meurent avant d'arriver à la lumière! Chaque jour aussi la vie se fait plus courte; bien peu atteignent la quarantaine, moins encore l'âge de soixante ans. Et alors quelle dégradation de l'âme et du corps n'attend pas le vieillard!... »

C'est sur ce ton que le cardinal Conti continue de passer en revue toutes les positions de la vie, gémissant sur la folie humaine, flétrissant le vice par de brillans stigmates, ou élevant à son tour la vertu dans un langage exalté. Quelquefois, il semble entendre Hamlet devisant sur le vide de la gloire dans un cimetière, jouant avec les cendres du fameux conquérant de l'Asie; mais chez l'Hamlet chrétien, la foi éclaire la scène de son flambeau brillant et dissipe les vapeurs qui s'amoncellent; le froid scepticisme, le suicide au cœur lâche ne se présentent pas un instant à sa pensée.

..... To die, to sleep,
No more; — and, by a sleep, to say we end
The heart ach, and the thousand natural shocks
That flesh is heir to — 'tis a consummation
Devontly to be wish'd. To die; — to sleep; —
To sleep! per chance to dream; — ay, there's the
rub;
For in that sleep of death what dreams may come,
When we have shuffled off this mortal coil,
Must give us pause (1).

(Shakspeare.)

Déchirant et trop véridique tableau de l'âme aux prises avec le doute, et qui aboutit à se soustraire volontairement au fardeau de la vie! Triste consolation pour l'âme vraiment énergique, et qui déguise mal le désespoir! Ici, pas un rayon vivifiant pour ranimer les forces défaillantes; des ossemens arides dans un sépulcre où s'engloutissent croyances, activité, courage, tout, jusqu'à l'espérance: voilà ce que nous offre le poète des royales douleurs.

(1) « Mourir, dormir, rien de plus. — Et dire que dans ce sommeil nous terminerons l'agonie du cœur, et ces mille chocs de la nature qui sont l'apanage de la chair. — C'est une fin qu'on doit désirer avec ardeur. — Mourir, — dormir; — dormir!... peut-être rêver; — oui, voilà le mot pénible; car dans ce sommeil de la mort quels rêves peuvent venir, quand nous aurons secoué cette enveloppe mortelle, il y a bien de quoi nous arrêter. »

Oh! qu'il est différent le cri de douleur jeté par Conti sur la vie troublée de ce monde! Monarques et peuples, riches et pauvres, forts et faibles, rien n'échappe à son appel lugubre auquel chacun répond pour être jugé d'après la loi divine; mais pourtant Dieu apparaît pour relever, soutenir et fortifier sa créature, et la rigueur même du devoir enflamme cette grande âme chrétienne. On sent que le monde croulerait sur sa tête sans qu'il en fût épouvanté :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinae.

Oui, Dieu pour Lothaire, c'est le mot de l'énigme; Dieu, le secret mobile de ses actes, l'objet de ses vœux, et avec cette pensée sublime, bientôt il remuera le monde. Ce Dieu le destinait à de grandes choses; la retraite l'y prépara. Dans sa solitude d'Anagni, l'œil fixé constamment sur le ciel, il en fit descendre le principe de cette énergie inébranlable nécessaire aux grands hommes pour accomplir leur mission.

En 1198, Célestin III termina un règne fécond en événemens; et à la grande surprise de l'Europe, un jeune cardinal de trente-sept ans réunit l'unanimité des suffrages. Innocent III éclipsa et fit oublier Lothaire Conti.

Jusqu'ici, Innocent III n'est apparu à nos yeux que dans la vie privée: quelques momens rapides passés au milieu des affaires publiques ne suffisaient ni pour faire connaître toute l'élevation de son génie, ni probablement pour révéler à lui-même le sentiment de sa propre force; car s'il est vrai que les grands hommes dominent les circonstances, les événemens les dominent à leur tour en leur donnant l'occasion de développer toutes leurs puissantes facultés. Le pilote connaît-il son habileté et son sang-froid avant d'avoir affronté l'orage, ou bien l'aiglon ne s'effraie-t-il pas quand son œil timide encore plonge furtivement dans l'abîme sur lequel son aire est suspendue? Bientôt le roi des airs fixera audacieusement le soleil, et perdu dans les cieux, il verra bien loin au dessous de lui les cimes altières des montagnes; mais que de fois n'essaie-t-il pas ses jeunes ailes avant de prendre son sublime

essor ! Le cardinal Lothaire, retiré dans une belle campagne environnée de tout ce qui donne du repos à l'âme, pouvait jeter un regard dédaigneux sur les honneurs et déplorer la sottise des hommes qui courent après des chimères ; mais une fois placé au faite de la société d'alors ; mais lui, pape de trente-sept ans, préféré à tant de cardinaux vieilliss dans la pratique des affaires et recommandables par leur mérite, sera-t-il fidèle aux maximes qu'il se traçait dans la solitude ? Car autre est de rassembler de belles sentences évangéliques (qui n'en peut faire autant ?) ; autre d'y conformer sa conduite. *L'action*, voilà la pierre de touche du sage et du chrétien. Certes, nous, hommes du dix-neuvième siècle, nous savons de reste des phrases académiques sur le renoncement, sur la liberté, sur la religion, écrites par des gens dont les actes contredisent formellement les paroles. Il est même des historiens qui ne craignent pas de proclamer l'indifférence absolue en matière de morale ou de politique, pourvu qu'un homme jette de l'éclat sur la grande scène du monde. « Partout où je rencontre une grande capacité, a dit un auteur moderne (1), j'aime à la saluer. Et disons-le. Innocent III domine son siècle bien autrement que Philippe-Auguste et les princes contemporains. » Eh bien ! nous disons : Non, vous ne devez point saluer une grande capacité si elle abuse d'elle-même. Non, vous ne devez point la saluer, si elle brise le frein de la justice, de la morale et du droit ; car alors vous ferez du fétichisme. Partout où vous trouverez une grande capacité, vous la saluerez ! Saluez donc et Mahomet, et Cromwell, et Robespierre ; car eux aussi eurent de *grandes capacités*. Saluez aussi toute cette école de *roués* politiques, hommes à *grande capacité*, qui la font consister à effacer aujourd'hui leurs antécédens de la veille ; à se plier et replier au point de s'assouplir à ce qu'exigent les intérêts du monde et la fortune du jour ; capacité de la bête fauve qui guette sa victime en attendant qu'elle lui suce le plus pur de son sang. Oui, Innocent III domine son siècle bien autre-

ment que Philippe-Auguste, mais pourquoi ? Parce que ce pontife n'a point prostitué son génie au vent de la prospérité ; parce que sa *capacité* a toujours compris la modération et la religion ; parce que son énergie a été employée tout entière au profit de l'opprimé ; parce que sa conduite a déposé, jusque dans les plus petits détails, de l'accord intime existant entre sa vie religieuse et sa vie politique. Voilà pourquoi il a dominé son siècle ; voilà pourquoi nous le saluons ; mais non à cause de sa *capacité* seule ; car, à nos yeux, la capacité sans la vertu est une *calamité*. Saluons donc cet astre qui se lève brillant et pur pour nous échauffer de ses rayons bienfaisans, et nous guider de sa lumière dans l'épineux sentier de la vie ; mais ne nous prosternons pas devant chaque météore sanglant qui égare et bientôt n'éclaire que des ruines.

Après la mort de Célestin III, trois membres du sacré collège pouvaient surtout espérer de monter sur le trône papal. Le cardinal Jean de Colonne (c'était le premier) avait pour lui le désir manifesté par le dernier pontife avant de mourir ; après lui, Jean de Salerne comptait au moins sur dix voix, et les autres se réunissaient sur le cardinal Octavien. Mais soudain celui-ci se lève et déclare qu'il reconnaît dans Lothaire, comte de Segni, un mérite bien supérieur au sien et plus digne d'obtenir la tiare. « Tous connaissent sa profonde « érudition ; sa volonté forte de veiller « sur l'indépendance de l'Eglise ; ses ef- « forts pour en faire exécuter les ordon- « nances ; enfin, son activité, son habi- « tude des affaires et la gravité de ses « mœurs. La seule considération de son « âge devait-elle rendre inutiles tant de « brillans avantages, ou plutôt les cir- « constances ne prescrivaient-elles pas « impérieusement d'oublier les usages « ordinaires ; n'exigeaient-elles point la « ferme et énergique influence d'un « homme dans la force de l'âge, plutôt « que la timide et souple direction d'un « vieillard ? » Tel fut le langage d'Octavien, et sa voix réunit l'unanimité des suffrages sur la tête de Lothaire.

« Pendant l'élection, on remarqua trois pigeons qui ne cessaient de voler sur le

(1) Capefigue.

lieu où délibérait le conclave ; mais quand toutes les voix furent tombées sur Lothaire , et qu'il eut pris la place désignée par l'usage au nouvel élu , le plus blanc de ces oiseaux vint voler à sa droite. On parla aussi de présages et de révélations. Innocent parut si grand à ses contemporains , son influence sur la politique fut si forte et si active , qu'ils crurent à une providence spéciale du chef invisible de l'Eglise sur lui et par lui sur elle même (t.) »

Et cette voix populaire ne se trompait point ; les temps étaient mauvais et de rudes combats attendaient le nouvel athlète. A Frédéric 1^{er} il avait fallu un adversaire comme Alexandre III ; Dieu l'avait formé et donné à son Eglise. Trente-neuf ans plus tard , en 1198. la puissance des Hohenstaufen ne se montrait pas moins menaçante. Son sceptre de fer s'étendait jusqu'aux portes de Rome ; et l'Allemand , fier de sa supériorité physique , dominait en maître sur l'Italie , qui le payait avec usure en haine et en malédictions. Si la couronne impériale était encore donnée à cette maison , c'en était fait , humainement parlant , de l'Eglise ; il fallait des miracles pour lui rendre sa vie et sa liberté ; en un mot , il s'agissait de vaincre ou de périr. « Enfermé de tous côtés par les domaines de cette famille , que des Allemands tenaient en fief pour fortifier encore ses prétentions , le pape fut devenu (ce que voulait le dernier conquérant moderne) le patriarche de la cour hohenstauffienne , et la chrétienté , semblable à Constantinople , eût été soumise à ses caprices... »

« Mais dans ces temps l'Eglise avait une supériorité réelle sur les états européens. Reposant sur une base spirituelle , elle concentrait dans son sein l'essence même du pouvoir spirituel , et , dans l'usage qu'elle en faisait , ne manquait pas d'éprouver combien elle l'emportait sur les forces purement matérielles. Elle seule était animée d'une idée clairement perçue et qui ne mourait jamais dans ses membres ; car la conservation et la réalisation de cette idée n'étaient pas limitées à la personne d'un pape , dont

l'importance individuelle , toute grande qu'elle pût être , n'en faisait jamais que le représentant , le véhicule de cette même idée pour arriver au monde. Aussi doit-on ajouter que si parfois l'homme paraît contredire cette assertion , cependant la force interne de l'idée n'en souffre point ; car les règnes si courts de la plupart des papes la transmettaient intacte à ceux dont la vie s'identifiait avec celle de l'Eglise , et devenaient un puissant motif pour mettre à sa tête seulement des gens qui , réunissant et habileté , et lumière , et volonté , donnaient de sûres garanties pour une administration universelle. De cette claire conscience d'elle-même , l'Eglise tirait sa persévérance dans la poursuite d'un grand but bien distinct , sans que le pouvoir pût lui opposer de résistance durable , ni savamment combinée. Autant , en effet , dans celui-ci les rayons divergeaient en tous sens , autant dans celle-là ils se rencontraient tous au même foyer. Peu de princes avaient une fin à laquelle ils sacrifiaient leur vie entière. Saisis à l'improviste par la circonstance , dominés par la passion du moment , ils poursuivaient bien leurs projets , selon leur caractère , avec une violence irrésistible et une indomptable audace ; mais à la longue ils devaient céder devant la puissance de l'Eglise , marchant avec suite , quoique avec lenteur , portée par toute la supériorité de l'esprit sur le corps. Une seule race de souverains osa lutter contre elle pour obtenir la prépondérance terrestre , et cette race seule aussi se proposa un plan arrêté : ce furent les Hohenstaufen. Mais encore ce combat servit-il à assurer la suprématie papale , et les pontifes qui le soutinrent brillent dans l'histoire d'un éclat dont ils n'auraient pas joui sans ces terribles divisions. Ensuite de ces événements , portons nos regards sur le cours des âges ; voyons comme la papauté a dépassé en durée toutes les autres institutions de l'Europe ; comme elle a vu vivre et mourir les autres états ; comme , parmi les incessantes vicissitudes des choses humaines , elle seule demeure inébranlable , toujours animée et soutenue par le même esprit ; puis , dites : Oserons-nous bien nous étonner de voir tant de gens trouver en elle le rocher qui s'é-

(1) Hurter , t. I , l. I.

lance ferme et tranquille au dessus des flots orageux des siècles (1) »

Ainsi donc une mission de paix et de civilisation, une force toute spirituelle, principe de vie et de durée : voilà ce que nous offre l'histoire de la papauté. A peine, dans cette longue succession de pontifes, s'en trouve-t-il quelques uns qui faillissent à leur vocation; anomalies étranges, nous paraissant presque un hors-d'œuvre, *non erat hic locus*. Au milieu de ces monarques, tantôt despotes brillans, comme Richard-Cœur-de-Lion; tantôt lâches et cruels tyrans, comme son frère Jean; tantôt époux sans foi, tel que Philippe-Auguste, la papauté marche toujours sans crainte vers ce grand but que lui montre dans l'avenir le doigt de la Providence.

Et pourtant il est des esprits qui ne veulent pas accepter des faits; *historiens à imagination*, comme dit M. Hurter, ils préfèrent en suivre les écarts plutôt que d'approfondir ce qu'il leur est cependant honteux d'ignorer s'ils se mêlent d'enseigner. « Il y a une école, dit un auteur déjà cité, qui veut trouver dans l'influence des papes sur la société le triomphe des idées morales et le principe des lumières. Sans doute, les papes intervinrent quelquefois pour rappeler aux puissans les devoirs de la vie sociale, les grands principes du mariage, de la paternité souveraine; mais l'action générale de l'autorité papale fut étroite et mesquine. » *Étroite et mesquine!* Mais, de grâce, faudrait-il au moins nous dire de quelle manière vous eussiez voulu que cette action fût exercée! Détruire est bien quelquefois, mais il faut aussi édifier. Oui, nous soutenons avec raison que l'influence des papes a été morale, car les exemples en sont nombreux. Et il ne s'agit pas seulement de monarques rappelés au devoir, mais de simples particuliers qui avaient recours à Rome pour être éclairés, fortifiés ou redressés. Qu'il vous plaise d'ouvrir les recueils de droit canon, des conciles, des lettres pontificales, et vous y trouverez des milliers de plaintes, d'appels et de consultations qui se pressent vers le centre de la sagesse chré-

tienne. Assurément, la bonne foi exigerait que vous connussiez ces pièces à décharge avant de condamner si légèrement, et surtout d'ajouter avec une singulière naïveté, qu'ils *resserraient tout dans les limites des dogmes catholiques*. N'est-ce pas, en effet, une chose étonnante qu'un pape soit catholique, et qu'il ne parle pas au treizième siècle comme fait M. Capégué au dix-neuvième? J'avoue que je serais beaucoup plus surpris du contraire. En présence de telles préoccupations, on serait tenté de douter que notre siècle marche : Voltaire était souvent plus juste.

Quoi qu'il en soit, le nouveau pape ne regardait pas comme *étroits et mesquins* les devoirs de sa nouvelle position; car à ses yeux ils embrassaient le monde.

« Lothaire connaissait en partie par expérience les difficultés de sa sublime dignité. Déjà il s'était précédemment expliqué sur le malheureux sort des grands. Dès que l'homme s'élève sur les degrés de la distinction, les soins et les soucis s'amoncellent sur sa tête; les pénitences demeurent suspendues, les veilles se prolongent, la nature se mine, l'esprit s'affaiblit. On perd le sommeil et l'appétit; les forces s'épuisent; le corps est exténué, et une triste fin est la conclusion d'une triste vie! Ainsi donc, me voilà investi de la plus haute dignité de la chrétienté! Quelle responsabilité pour une seule négligence! Que de travaux qui surpassent presque les forces d'un homme pour tout prévoir, régler, coordonner et conserver! Et moi, le plus jeune de tous; moi, placé au dessus de tant d'autres plus âgés, plus recommandables par leur dignité et leurs lumières. » Aussi se répandait-il en gémissemens, en prières; aussi se débattait-il avec lui-même; ainsi avait fait Grégoire-le-Grand, en se cachant quand on lui annonça qu'il remplaçait Pélage; ainsi son successeur, non moins grand, Grégoire VII, avait douté de sa capacité pour occuper une dignité dont aucune autre sur la terre n'approchait, suivant ses idées, et devant laquelle toute dignité humaine devait se reconnaître insuffisante. De même encore. Homonyme de Lothaire, Innocent II, s'était opposé à sa propre éléva-

(1) Hurter, t. I, p. 74-75.

tion aussi long-temps que possible ; de même Eugène III avait dû être mis de force par les cardinaux sur le trône pontifical ; puis Adrien IV, dans le tourbillon de soucis et d'affaires qui l'entouraient, soupirait après sa vie passée, après son île et l'obscurité de son cloître, malgré sa confiance que le Seigneur, qui le jetait entre le marteau et l'enclume, soutiendrait le fardeau de son bras vigoureux et suppléerait à sa faiblesse. Et Alexandre III lui-même ne s'était-il pas soumis, malgré lui, à diriger l'Eglise comme à la volonté de Dieu ? Or, que fussent donc devenues et cette volonté et la vérité dont ces chefs de l'Eglise devaient être les mandataires et les apôtres, si, pareils à Octavien (Victor III), ils eussent usurpé cette dignité d'une manière outrageuse, ou, courant après une gloire humaine, ils eussent livré l'Eglise elle-même aux caprices du pouvoir temporel ? Mais pas plus dans le cas actuel que dans les autres, les électeurs sacrés n'abandonnèrent leur grande idée. Le premier d'entre les cardinaux diacres s'avança vers Lothaire, le revêtit du pluvial de pourpre et le salua du nom d'Innocent (1).

Le jour même de son intronisation, le nouveau pape prononça un discours sur les obligations du pasteur universel. Tout le peuple assemblé et le clergé de Rome l'entouraient dans un profond silence. *« Quel est donc, dit-il en élevant la voix, quel est donc le serviteur fidèle et prudent que son maître a commis sur sa maison pour distribuer la nourriture au temps marqué ? La parole éternelle nous montre les qualités de celui qui est placé à la tête de la maison, et comment il doit la régir. Il doit être fidèle et prudent pour distribuer la nourriture au temps marqué : oui, fidèle, pour la distribuer ; prudent, pour la donner au temps convenable ; puis, on nous dit : Qui l'établit ? — C'est le Seigneur. — Qui est établi ? — Un serviteur. — Ce qu'il est ? — Fidèle et prudent. — Sur qui est-il établi ? — Sur la maison. —*

(1) *Amator æqui et boni, inimicus autem nequitiae et malitiæ, adeo ut non tam sorte quam merito Innocentius vocaretur. — Les papes ne prenaient pas encore eux-mêmes leurs noms.*

« Pourquoi il est établi ? — Pour distribuer la nourriture. — Et quand ? — Au temps marqué.

« Pesons chacune de ces paroles ; car ce sont celles du Verbe éternel, et chacune a son importance, chacune renferme un sens profond.

« D'abord il ne peut y avoir qu'un Seigneur, celui qui porte écrit sur ses vêtemens et sur sa ceinture : « Le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs ; » celui dont il est écrit : « Le Seigneur est son nom. » C'est lui-même qui a donné au siège apostolique le premier rang, afin que personne ne soit assez osé pour résister à ses ordres ; comme aussi c'est lui qui a dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Car comme il a posé le fondement de l'Eglise, et que lui-même est ce fondement, sans doute les portes de l'enfer ne gagneront jamais rien sur elle. Ce fondement est indestructible, et personne, dit l'Apôtre, ne peut en établir un autre que celui-ci qui est J. - C. Aussi les flots tumultueux peuvent-ils bien se soulever contre la barque de Pierre où dort le Seigneur ; elle ne sombrera pas ; car Jésus commande à l'orage et à la mer, et le calme renaît ; en sorte que les hommes s'étonnent en disant : Quel est donc celui-ci auquel les vents et la mer obéissent ? C'est là cette maison haute et forte dont la vérité éternelle a dit : La pluie tomba, les torrens se gonflèrent, les vents rugirent et se précipitèrent sur la maison, mais elle ne tomba pas, parce qu'elle était bâtie sur le roc ; oui, sur ce roc dont parle l'Apôtre, sur le Christ. Il est clair que le Saint-Siège ne perd rien par les épreuves ; mais que, fort de la promesse divine, il peut dire avec le prophète : C'est du sein de la tribulation que vous m'avez conduit au loin. Il s'abandonne plein de confiance à l'assurance donnée par le Seigneur aux apôtres : Je suis tous les jours avec vous jusqu'à la fin des siècles. Certes, si Dieu est avec nous, qui peut être contre nous ? Car cette institution venant non des hommes, mais de Dieu, et même du Dieu-Homme, c'est en vain que travaille l'hérétique

« ou le schismatique ; c'est en vain que
 « travaille le loup perfide à ravager la
 « vigne, à ébranler le roc, à renverser
 « le flambeau pour éteindre la lumière ;
 « car, comme disait le célèbre docteur
 « Gamaliel, *si l'œuvre vient des hommes,*
 « *elle périra ; mais si elle vient de Dieu,*
 « *vous ne pourriez la combattre, de peur*
 « *de devenir comme ceux qui luttent*
 « *contre Dieu.* Le Seigneur est mon es-
 « pérance ; je ne crains point les hommes.
 « Je suis donc ce serviteur que Dieu a
 « placé sur sa maison : puisse-t-il me
 « donner d'être fidèle et prudent pour
 « distribuer à tous la nourriture au
 « temps marqué !

« Oui, un serviteur, et le serviteur des
 « serviteurs ! Plaise à Dieu que je ne sois
 « pas de ceux dont il est dit : *Qui fait*
 « *le péché est l'esclave du péché ;* ou bien
 « encore : *Fourbe, je t'ai tenu quitte de*
 « *tout ;* ou enfin : *Qui connaît la volonté*
 « *du Seigneur et ne la fait pas, celui-là*
 « *mérite une double peine !* Mais non ;
 « puissé-je plutôt être de ceux à qui le
 « Seigneur dit : *Quand vous aurez tout*
 « *bien fait, dites encore : Nous sommes*
 « *des serviteurs inutiles.* Je suis un servi-
 « teur et non un maître. Le Seigneur dit
 « aux apôtres : *Les rois des peuples domi-*
 « *nent sur eux, et les puissans parmi*
 « *eux sont appelés seigneurs : il ne doit*
 « *pas en être ainsi parmi vous ; mais*
 « *ce celui-là qui est plus haut soit l'es-*
 « *clave de tous, et que celui qui est plus*
 « *distingué devienne le serviteur des au-*
 « *tres.....*

« Magnifique honneur ! Je suis placé
 « sur la maison : mais aussi quel pesant
 « fardeau ! Je suis le serviteur de toute
 « la maison réunie, me devant aux sages
 « et aux non sages. Bien des gens peu-
 « vent à peine servir convenablement un
 « seul homme, comment un seul pour-
 « rait-il servir tous à la fois. Chacun est
 « faible, et moi je ne le serais pas !
 « Chacun est tourmenté, et moi seul je
 « ne brûlerais pas ! Puis, au dehors de
 « moi, des peines journalières et le soin
 « de toutes les églises ! Oh ! que d'angois-
 « ses, que de douleurs, que de soucis et
 « de difficultés à porter ! que de choses
 « à entreprendre plus encore qu'à termi-
 « ner ! Cependant je ne veux point faire
 « retentir bien haut ce que j'entends.

« de peur d'être au dessous de ce que
 « j'aurai entrepris. Qu'un jour dise à
 « l'autre ce que je supporte ; que la nuit
 « raconte à l'autre mes soucis. Ma dureté
 « n'est pas celle de la pierre, et ma chair
 « n'est point d'airain. Néanmoins, mal-
 « gré mes faiblesses et mes manquemens,
 « Dieu me donne de la force, lui qui rè-
 « gle tout convenablement sans rien né-
 « gliger. Aussi, parce que la voie de
 « l'homme n'est pas dans ses propres
 « mains, espéré-je être conduit par ce-
 « lui qui retira saint Pierre des flots de
 « la mer, afin qu'il ne s'enfonçât pas ; qui
 « aplanit l'inégal et redresse le recourbé.
 « Vous venez d'apprendre les conditions,
 « apprenez maintenant les objections.

« Je suis un serviteur : je dois être fi-
 « dèle et prudent pour distribuer la nour-
 « riture au temps marqué. Ici Dieu de-
 « mande de moi trois choses : la fidélité
 « du cœur, la prudence des actes, la nour-
 « riture de la bouche ; car si le cœur
 « croit, on est juste, et qui confesse sa
 « croyance par sa parole est heureux.
 « Abraham a cru en Dieu, et cela lui a
 « été imputé à justice.

« Sans foi il est impossible de plaire à
 « Dieu, parce que ce qui n'est pas de la
 « foi est péché. Or, si je n'étais pas moi-
 « même ferme dans la foi, comment
 « pourrais-je affermir celle des autres ?
 « C'est même un des principaux devoirs
 « de ma charge, suivant la décision du
 « Seigneur qui dit à Pierre : *J'ai prié*
 « *pour toi afin que ta foi ne défaille point ;*
 « *et quand tu seras converti une fois,*
 « *confirme tes frères.* Il pria, et la foi de
 « l'apôtre fut confirmée, parce qu'à cause
 « de sa soumission tout est accordé au
 « Sauveur. C'est pourquoi la foi du siège
 « apostolique n'a jamais varié, mais est
 « restée ferme et inébranlable, afin que
 « le privilège de saint Pierre ne se perdît
 « jamais. Avant tout, j'ai donc besoin de
 « foi, étant responsable devant Dieu seul
 « de toutes les autres fautes, mais étant
 « responsable devant l'Eglise des erreurs
 « contre la foi. J'ai la foi, et une foi cer-
 « taine, parce qu'elle est apostolique ;
 « j'ai encore confiance que ma foi me
 « rendra heureux, d'après celui qui a
 « dit : *Tu foi t'a sauvé : va, et ne pèche*
 « *plus.* Cependant la foi sans les œuvres
 « est morte ; la foi est vive, elle agit par

« l'amour, parce que la justice vit de la
 « foi. Ce ne sont pas les gens qui écon-
 « tent, mais ceux qui pratiquent la pa-
 « role de Dieu qui sont justes devant lui.
 « Quiconque l'écoute et ne la fait point,
 « cette parole, peut être comparé à
 « l'homme contemplant sa figure dans
 « un miroir. Du reste, la fidélité sans la
 « prudence sert à peu de chose, non plus
 « que la prudence sans la fidélité.

« Oui, je dois être fidèle et prudent. Il
 « est écrit : *Soyez prudent comme le ser-
 « pent.* Oh ! de quelle prudence n'ai-je
 « pas besoin pour comprendre la pléni-
 « tude de mes obligations ; pour que ma
 « gauche ne sache point ce que fait ma
 « droite, pour savoir distinguer le lé-
 « preux de l'homme sain, le bien du mal,
 « la lumière des ténèbres ; afin que je
 « n'appelle pas mal ce qui est bien, ni
 « bien ce qui est mal, la lumière téné-
 « bres, ni les ténèbres lumière ; que je
 « ne condamne point à mort les âmes
 « qui sont vivantes, ni à la vie celles
 « qui doivent mourir ! C'est bien avec
 « raison que le pectoral double et carré
 « était réputé la plus noble partie des
 « ornemens du grand-prêtre. La raison
 « du pape dont celui-ci était la figure
 « doit en effet avoir quatre faces, et dis-
 « cerner le vrai du faux, le bien du mal ;
 « le vrai, pour ne point errer dans la foi ;
 « le bien, pour ne point faiblir dans les
 « œuvres. Il lui faut également distin-
 « guer entre deux volontés : la sienne et
 « celle du peuple, de peur que si un
 « aveugle en conduit un autre, ils ne
 « tombent tous deux dans un fossé. Le
 « pectoral avait quatre côtés, signifiant
 « les quatre sens de l'Écriture qui doi-
 « vent être connus au pape : les sens his-
 « torique, allégorique, tropique et ana-
 « gogique. Il était en outre double, à
 « cause des deux Testamens, ce que le
 « pape ne peut méconnaître, parce que
 « la lettre tue et que l'esprit vivifie. A
 « quatre facettes, parce que le Nouveau
 « Testament est divisé en quatre évan-
 « giles ; double, à cause de l'ancienne loi
 « qui fut gravée sur deux tables. Qu'elle
 « doit être grande la prudence qui ré-
 « pond à toute sagesse résout, toutes les
 « questions embrouillées, lève tous les
 « doutes secrets, traite toutes les affaires,
 « prend toute espèce de jugement, expli-

« que l'Écriture, prêche au peuple, pu-
 « nit les fauteurs de désordres, confirme
 « les faibles, combat l'hérésie, et veille
 « sur la chrétienté catholique ! Ah ! qui
 « peut y suffire ?..... que celui-à reçoive
 « nos louanges. Aussi le Seigneur dit-il
 « expressément : *Où est le serviteur fi-
 « dèle et prudent ? je l'établirai sur la
 « maison.*

« Moi, je suis établi sur cette mai-
 « son ! Plût à Dieu que je pusse briller
 « non moins par mon mérite que par
 « ma place ! La gloire du Seigneur en
 « est accrue quand il opère sa volonté
 « par un mauvais serviteur, car alors
 « on attribue tout, non à la puissance
 « humaine, mais à la force divine.
 « Mais qui suis-je ? ou qu'est la maison
 « de mon père, pour que je siège au des-
 « sus des rois et que j'occupe la place
 « d'honneur ? C'est de moi cependant
 « que le prophète dit : *Je l'ai établi sur
 « les peuples et les royaumes, afin que
 « tu arraches, détruises, anéantisses, et
 « aussi pour que tu bâtisses et plantes.*
 « C'est encore à moi qu'il a été dit dans
 « la personne de l'apôtre : *Je te donne
 « les clefs du royaume du ciel ; ce que tu
 « lieras sur la terre se'a lié dans le
 « ciel.....* Ainsi Pierre peut lier les au-
 « tres sans lui-même l'être par personne.
 « Toi, continue-t-il, tu t'appelles Cé-
 « phas, c'est-à-dire la tête. Or comme
 « dans la tête on trouve réunis tous les
 « sens qui sont répartis séparément dans
 « les autres membres, de même aussi les
 « autres sont-ils appelés à partager ces
 « soins, mais Pierre seul reçoit la pléni-
 « tude de la puissance.

« Vous voyez maintenant quel est ce
 « serviteur que le Seigneur a établi sur
 « sa maison ; aucun autre que le repré-
 « sentant du Christ, le successeur de
 « Pierre. Il tient le milieu entre Dieu et
 « l'homme ; au dessous du premier, au
 « dessus du second ; il juge tous et n'est
 « jugé de personne, car, dit l'apôtre,
 « *c'est Dieu qui me juge.* Mais lui, que la
 « sublimité de sa position élève, est ra-
 « baissé par les fonctions d'un serviteur,
 « afin que l'humilité soit élevée et la
 « hauteur abaissée, car Dieu combat le
 « superbe et fait grâce à l'humble, et
 « quiconque s'élève sera humilié, les val-
 « lées seront comblées ; tandis que les

montagnes et les collines seront nivelées. Oporte du salut ! plus tu es haute, plus aussi tu descends au dessous de tout. *Ils t'ont fait prince*, est-il aussi écrit : *mais ne sois point arrogant*, sois bien plutôt comme un d'entre eux. La lumière est mise sur le chandelier pour que tous puissent la voir dans la maison ; mais si la lumière est sombre, comment les ténèbres ne seraient-elles pas épaisses ? C'est le sel de la terre, mais si le sel est sans goût, avec quoi assaisonnera-t-on ? Assurément il ne sera bon qu'à jeter sur le chemin et à être foulé aux pieds. Il a plus reçu pour veiller avec plus d'assiduité, non pour se glorifier. Il rendra compte à Dieu, non seulement de lui-même, mais encore de tous ceux que celui-ci a confiés à sa direction. Car le Seigneur ne fait aucune distinction dans sa maison ; il ne dit pas *les domestiques*, mais *la maison*, comme s'il ne s'agissait que d'une seule, puisqu'il n'y aura qu'un seul pasteur et un seul troupeau. Ma colombe, ma bien aimée est unique ; la robe du Seigneur n'avait point de coutures, et ne fut point partagée ; dans l'arche, tous, quel que fût leur nombre, furent sauvés des eaux sous un seul pilote, et ceux qui étaient dehors furent engloutis ensemble dans les eaux du péché.

Le serviteur est placé sur la maison pour distribuer la nourriture au temps marqué. Notre Seigneur Jésus-Christ a institué la suprématie de saint Pierre avant sa passion, pendant sa passion, et après sa passion. Avant sa passion, car il a dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel*. Pendant la passion, quand il a dit : *Simon, voilà que Satan a désiré te passer au crible comme le froment ; et moi, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas ; et toi, quand tu seras converti, affermis tes frères*. Après sa passion, quand il lui dit par trois fois : *Pais mes agneaux*. La première fois, il désignait la sublimité de la dignité ; la seconde, la fermeté dans la foi ; la troisième, la charge de pasteur : trois choses auxquelles se rapporte clairement mon texte. La

fermeté dans la foi, c'est-à-dire, prudent et fidèle ; l'élévation de la dignité, car il est établi sur la maison ; la paternité des brebis, puisqu'il distribue la nourriture.

Or, cette nourriture, il la distribue par l'exemple, la parole et le sacrement. C'est comme si le Seigneur avait dit : *Paissez-les par l'exemple de votre vie, par la parole de votre science, par le sacrement de l'autel ; par l'exemple des actes, la parole de la chaire, le sacrement de la communion*. La Vérité éternelle a dit du premier : *Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé*. L'écriture sainte désigne le second par ces mots : *Il l'a nourri du pain de vie, et il l'a abreuvé des eaux de la saine sagesse*. Enfin, du troisième le Seigneur lui-même dit : *Ma chair est la véritable nourriture, et mon sang est le véritable breuvage*.

Je dois donner à la maison la nourriture de l'exemple, afin que ma lumière luise devant les hommes et qu'ils voient mes bonnes œuvres et louent mon Père dans le ciel. Car personne n'allume une chandelle pour la mettre sous le boisseau, mais bien sur un chandelier, afin d'éclairer tous ceux qui sont dans la maison.... Si le prêtre pèche, lui qui est l'oint du Seigneur, il fait pécher tout le peuple, car chaque faute devient d'autant plus répréhensible que le coupable est plus grand. Je dois encore distribuer la nourriture de la parole, pour faire profiter le talent qui m'est confié ; parce que, suivant les paroles de l'apôtre, le Seigneur ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher, afin que les petits chiens obtiennent les miettes qui tombent de la table de leur maître ; car l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la parole qui vient de la bouche du Seigneur. Je dois la distribuer, cette nourriture, afin que ces paroles ne trouvent point sur moi et encore moins contre moi leur application : *Les petits enfants demandaient du pain, et il n'y avait personne pour leur en donner*. Je dois distribuer à la maison la nourriture du saint sacrement, pour qu'elle reçoive la vie et se sauve de la mort, le Seigneur ayant dit : *Je suis le pain*

de vie qui vient du ciel. Quiconque en mange vivra éternellement. Ma chair est le pain de vie du monde. Si vous ne mangez la chair du fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, la vie n'est point en vous.

Ainsi, je dois vous distribuer cette triple nourriture, mais au temps convenable. Suivant Salomon, chaque chose a son temps. D'abord la nourriture de l'exemple; ensuite celle de la parole, pour vous disposer à bien recevoir la nourriture du sacrement, car Jésus a commencé par travailler et enseigner. Par là il nous a donné l'exemple, afin que nous marchions sur les traces de celui qui n'a point fait le mal, et dans la bouche duquel il n'a été trouvé rien de mauvais. Or qui fait ce qu'il enseigne sera appelé grand dans le royaume du ciel. Car si j'enseigne sans pratiquer, ne serait-on pas en droit de me dire : *Médecin, guéris-toi toi-même; et hypocrite, arrache d'abord la poutre qui est dans ton œil, puis viens ôter la paille dans celui de ton frère....* Tu prêches qu'il ne faut point voler, et tu voles; qu'on ne doit point commettre d'adultère, et tu le commets; car Dieu dit à l'impie : *Pourquoi parles-tu de ma justice, et prends-tu mon alliance dans ta bouche?* Oui, on méprisera les enseignemens de celui dont la vie ment à ses paroles. *Je me suis fait tout à tous*, s'écrie l'apôtre, *pour les gagner tous à Jésus-Christ.* Je me réjouirai avec les heureux; je pleurerai avec les infortunés, afin que je remplisse le but de ma mission. Avec les parfaits, je parlerai sagesse; mais croyez que je ne saurai rien sans Jésus le crucifié. Aux petits enfans dans le Seigneur, j'offrirai du lait, et non une nourriture forte, car celle-ci ne convient qu'aux adultes. C'est pourquoi il faut que l'homme s'éprouve lui-même, et qu'il mange le pain et boive le calice, car celui qui mange indignement, mange son jugement même, parce qu'il ne discerne pas le corps du Seigneur.

Ainsi donc, mes frères et enfans bien-aimés, moi, je vous distribue la nourriture de la divine parole prise sur la table de l'Écriture sainte. J'attends de

vous la récompense, une rémunération, c'est que, abjurant toutes querelles et haines, vous élevez vers le ciel des mains pures: obtenez-moi par votre foi ardente la grâce de remplir convenablement la charge de serviteur apostolique qu'il a mise sur mes faibles épaules; de la remplir pour l'honneur de son nom, pour le salut de mon âme, le bien de l'Église universelle, le profit de toute la chrétienté. Que N. S. J.-C., qui est Dieu par dessus tout, soit loué dans les siècles des siècles.

Maintenant qu'on se reporte aux paroles échappées à Lothaire Segni dans sa solitude récente, ce discours n'en est-il pas un commentaire sublime? Que d'élevation dans cette bassesse chrétienne dont le nouveau pontife aime à s'entretenir! *Servir*, oui, voilà la condition de tout ce qui gouverne en ce monde; *servir* en esclave, quand l'ambition dévore l'âme, quand l'insatiable soif des honneurs et du pouvoir s'en emparant la pousse vers une incroyable abjection, et une prostitution ignoble de toutes ses hautes facultés à de vains hochets d'un moment. Mais *servir*, dans le sens chrétien, c'est régner, régner par la douceur, par la prudence, par l'amour du prochain, par l'abnégation de soi-même. Celui qui est venu détruire l'esclavage du péché, et par là même l'esclavage politique, parlait un jour de sa Passion prochaine avec ses apôtres: « Alors la mère des fils de Zébédée s'approchant de lui avec ses fils, l'adorant et lui faisant une demande, Jésus lui dit: Que voulez-vous? Elle lui répondit: Ordonnez que mes deux fils soient assis dans votre royaume, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche.

« Mais Jésus-Christ répondant, dit: « Vous ne savez ce que vous demandez. « Celui qui voudra être le premier d'entre vous sera votre serviteur; comme le Fils de l'Homme, qui n'est point venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs. »

Dans ces simples paroles était renfermée la régénération de la société civile de ces temps qui craquait déjà de toutes parts. Encore quelques jours, et le monde romain s'écroulait affaissé sous le

pois de sa propre corruption ; car les Barbares ne firent guère que brûler les restes de cet immense cadavre pour empêcher la putréfaction générale. Peu de personnes se sentiraient le courage de plonger dans les détails de ce vaste système de tyrannie, commençant par l'empereur, et finissant par celle du dernier employé. Aussi, comme a dit un écrivain, personne ne voulait plus être de l'empire (1) : le paysan courbé sous la capitation et les corvées se révoltait sans cesse, et offrait son bras nerveux à chaque nouvel aventurier en échange de quelques amorces d'affranchissement ; le citadin enlacé dans les vastes filières de l'administration impériale, faisait tous ses efforts pour échapper aux charges de la curie ; des *clarissimes* et des *esclaves*, voilà en deux mots le résumé de la civilisation antique arrivée à la dernière époque de sa décadence, et encore l'esclave rongeaient-il sa chaîne et s'unissait aux envahisseurs pour jeter à la face de ses bourreaux les humiliations et les tourmens qu'il en avait reçus. Les immenses *latifundia* des patriciens ne trouvaient plus de colons, et les villes n'offraient plus qu'une population amaigrée, séditieuse, avilie, en proie tout à la fois à la soif du plaisir et du besoin : *Panem et circenses*. Était-ce là une société ? Et d'où venaient en grande partie tant de maux ? Les gouvernans ne servaient pas, et encore une fois le pauvre ne pardonnera jamais au riche d'être riche que s'il le voit servir la patrie, servir le faible, lui, fort et dans l'éclat de la grandeur. Aussi voyez quelle puissance de réorganisation et de vie ont les mots du Sauveur mis en pratique, comme si Dieu eût voulu nous faire toucher au doigt le secret de la vie politique. « Pendant près de trois siècles, dit M. Guizot, la société chrétienne se forma « sourdement au milieu de la société civile des Romains, et pour ainsi dire « sous son enveloppe. Ce fut de très « bonne heure une société véritable, qui « avait ses chefs, ses lois, ses dépenses, « ses revenus ; son organisation, d'abord « toute libre et fondée sur des liens purement volontaires et moraux, ne lais-

« sait pas d'être forte. C'était alors la « seule association qui procurât à ses « membres les joies de la vie intérieure, « qui possédât dans les idées et les sentimens qu'elle avait pour base de quoi « occuper les âmes fortes, exercer les « imaginations actives, satisfaire enfin « ces besoins de l'être intellectuel et moral que ni l'oppression ni le malheur « ne peuvent étouffer complètement « dans tout un peuple. »

Or, la base de cette société nouvelle était le dévouement et le service du prochain, et plus elle s'en allait étendant dans tout le monde ses jeunes et vives ramifications, plus s'épanouissait belle et odorante cette belle fleur du sacrifice, plus apparaissait la tendance à établir un vaste système où l'individu servirait la masse ou la grande société humaine. Un phénomène, en effet, très curieux, c'est que tout d'abord le Christianisme s'affranchit de ces mesquines et étroites nationalités qui forment une des marques caractéristiques du monde païen, et qui s'opposèrent toujours à un droit des gens universel. Aux yeux de l'évêque ou du pape, il n'y a plus ni Romain, ni Barbare, ni Grec, ni Perse, ni citoyen, ni esclave : on est homme, et à ce titre digne de participer au grand bienfait de la Rédemption. Constantin fit les plus grands efforts pour porter la foi chez toutes les nations. Les Perses abhorraient le nom romain ; mais le Christianisme y fut reçu, et la seule cause de la persécution qu'il y essuya, sous Sapor I, fut la tache de *romanisme* qu'il avait encourue aux yeux de ces peuples. On sent bien que ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails ; et si nous touchons en passant à cette question, c'est qu'à nos yeux l'action de l'Eglise au moyen âge a été le développement de cette tendance première agissant sur des nations qu'il lui fallait former, et non relever. Qu'on l'envisage comme on voudra sous le point de vue dogmatique, c'était toujours un magnifique code social que celui dont la première ligne commençait ainsi : *Celui qui voudra être le plus grand parmi vous sera votre serviteur*. Or, parmi tous les pontifes qui ont représenté dans leurs personnes l'idée chrétienne du service public, Innocent III est un de ceux qui

(1) M. Guizot.

nous paraît l'avoir le mieux comprise dans son application sur une grande échelle, circonstance d'autant plus merveilleuse que l'élévation de son caractère l'eût porté probablement vers des pensées de domination, si son âme eût été moins profondément pénétrée des vrais principes d'un gouvernement catholique. Quelle importance n'acquiert pas alors son discours d'intronisation ! Car il ne s'agit plus ici de paroles d'apparat, expression insignifiante d'un sentiment banal, comme en offrent souvent de nos jours des ouvertures de chambres représentatives ; c'est l'organisation entière qui se vivifiait et se résumait dans ce mot unique, *servir*. Quelle importance n'acquiert pas aussi ces graves paroles en face de notre siècle, où certains gouvernements et certaines classes semblent vouloir revenir aux principes du monde païen ! L'industrialisme a enfanté une aristocratie âpre et dure, nouvelle féodalité qui prétend régner en despote sur le prolétaire, espèce de *paria* relégué par lui dans les vastes souterrains de l'ordre légal, où il ne respire qu'un air infect, formé par les exhalaisons du vice. *Sers*, dit-elle au pauvre, nous sommes les puissans de la terre, nous régnois. Et pourtant ce pauvre se fait menaçant ; poussé par la misère et la démoralisation, il dévore du regard ce luxe insultant qui l'écrase et qui est cimenté de ses larmes. On s'effraie du nombre d'indigens qui pèse comme un cauchemar sur le sommeil du maître. Où allons-nous ? s'écrie-t-on. N'y a-t-il point quelque pont Sublicius ? ou bien quelque nouveau Galère ne nous délivrera-t-il pas de ces importuns qui troublent nos rêves voluptueux ? Insensés ! vous avez donc oublié que le remède est à votre porte ; le Christ y frappe et vous dit : « *Servez le pauvre, si vous voulez être grand. J'ai faim, donnez-moi à manger ; j'ai soif, donnez-moi à boire ; je suis nu, vêtissez-moi ; je suis malade, visitez-moi. Mais malheur, mille fois malheur à vous si vous refusez, si vous ne voulez me servir ; car alors les vengeances du Seigneur descendront sur vous, et votre société sapée par sa base s'en-gloutira dans une agonie inénarrable*

« pour faire place à des serviteurs plus fidèles. »

Oh ! oui, croyez-le, la charité et la charité catholique, voilà l'unique médecin qui vous guérira de cette lèpre du paupérisme qui vous dévore. En vain le chercheriez-vous ailleurs ; écoutez ces paroles : « Si l'on étudie la manière dont le système se développe, dit un pasteur protestant, on se convaincra que la charité privée en ralentit la marche et en amortit en quelque sorte les résultats.... C'est profaner les mots de charité chrétienne que de les associer à ceux de *taxe des pauvres*. Tout ce que l'on peut dire, si l'on veut saisir un lien entre ces deux choses, c'est que la seconde est la conséquence forcée de l'absence de la première. Lorsque la flamme divine de la charité est éteinte dans les cœurs, il y reste encore un fond d'humanité dont ils ne peuvent se dépouiller, et qui, uni à la peur qu'inspire une misère toujours croissante, porte à réclamer l'assistance de la charité légale.

* Une seconde circonstance qui, comme le défaut de charité, peut contribuer à amener la taxe ou à encombrer les progrès, c'est l'influence du protestantisme.

« La géographie de la charité légale montre en effet que ce système pèse plus généralement ou davantage sur les pays protestans que sur les pays catholiques ; c'est en Angleterre et en Hollande qu'il a acquis le plus grand développement. Il n'a point pénétré en Irlande, malgré l'union intime de ce pays avec l'Angleterre, et l'état déplorable auquel il est réduit. La Belgique en est en partie redevable aux liens qui l'ont unie à la Hollande. Il s'enracine en Norvège, en Danemark, en Suède, en Livonie, tandis que l'on n'en aperçoit que des vestiges en Italie et en Espagne. Les états de l'Allemagne qui nous ont fournis les exemples les plus frappans de sa marche progressive et de ses tristes effets, sont ceux où le nombre des réformés l'emporte sur les catholiques. Il a fait presque autant de progrès dans le canton de Berne qu'en Angleterre, tandis qu'il n'existe

« point où n'existe que nominale-
 « ment dans les parties de la Suisse où le ca-
 « tholicisme exerce le plus d'empire.
 « dans le Valais, dans le Tesin, dans
 « les cantons primitifs. Appenzell, Rhodés
 « extérieur, est réformé, et il a la
 « taxe; Appenzell, Rhodés intérieur,
 « est catholique, et il ne l'a pas. Bâle
 « présente, il est vrai, un phénomène
 « en sens inverse; mais cette exception
 « est insignifiante. Il en est de l'Améri-
 « que comme de l'Allemagne : les états
 « de l'Union dans le sein desquels la
 « charité légale s'est le plus développée
 « sont ceux qui comptent propor-
 « tionnellement le plus de réformés. L'Amé-
 « rique du sud ne la connaît pas....

« Mais pourquoi donc la taxe a-t-elle
 « été plus généralement admise, a-t-elle
 « acquis plus de développement dans les
 « pays réformés que dans les pays ca-
 « tholiques? C'est que la réforme, comme
 « le défaut de bienfaisance, favorise des
 « dispositions et tend à provoquer des
 « mesures qui conduisent à la charité
 « légale. En amenant la suppression des
 « couvens, elle a donné lieu en quelques
 « pays à un débordement de mendicité,
 « dont les suites funestes ont dû provo-
 « quer l'établissement de ce système,
 « etc. (1). »

Ainsi point de milieu : ou revenir au
 système catholique de la charité privée,
 au système des couvens et des *supersti-
 tions du moyen âge*, ou bien succomber
 sous l'effrayante maladie qui porte au
 loin la contagion; voilà ce qui nous at-
 tend. O hommes de peu de foi! fallait il
 donc une si longue et si cruelle expé-
 rience pour revenir au point de départ
 et dessiller les yeux de tant d'aveugles,
 livrés à l'orgueil de leur science?

Les premiers regards d'Innocent III se
 dirigèrent sur l'Italie : réformer la cour
 de Rome, raffermir l'autorité papale
 dans la Sicile, appuyer les villes libres
 de la Toscane et de la Lombardie; tels
 furent les soins qui occupèrent d'abord
 son administration. Mais il se préparait
 en Allemagne des événemens d'une
 haute importance et destinés à absorber
 l'attention du pape pendant toute la du-
 rée de son règne. « Frédéric I, dit

M. Hurter, avait élevé l'empire plus haut
 et étendu sa puissance plus loin qu'au-
 cun de ses prédécesseurs. A ses diètes, on
 voyait des ambassadeurs de presque tous
 les états chrétiens; la Bourgogne lui était
 soumise, Arles se voyait de nouveau réu-
 nie à l'empire, mais celui-ci reposait
 toujours sur la base de l'élection, parce
 que l'empereur n'appartenait point à un
 seul pays, mais à la chrétienté tout en-
 tière. Comme les princes de l'Eglise qui
 se trouvaient dans des rapports plus im-
 médiats avec le centre de l'unité chré-
 tienne élaient le pape, de même les
 princes du royaume allemand, qu'une
 coutume constante liait étroitement à
 l'empire, choisissaient aussi l'empereur.
 Mais à raison de la prépondérance que
 la famille hohenstaufienne avait acquise
 sur les princes et de la longue réunion
 de sa puissance privée avec la dignité im-
 périale, la continuation de ce système
 fût devenue presque impossible sans
 l'autorité du pape et son intervention
 énergique; car d'un autre côté la gran-
 deur personnelle de plusieurs prédéces-
 seurs d'Innocent III, aidée par des cir-
 constances, n'avait pas moins consolidé
 et étendu la considération et l'influence
 du Saint-Siège. C'était seulement tant
 que les cardinaux étaient divisés entre
 eux qu'un empereur pouvait écrire les
 paroles suivantes à ceux qui ne pré-
 naient pas ses vues pour règle de leur
 conduite : « Voulez-vous donc que Dieu
 « soit seulement le Dieu des Romains?
 « Les vallées de l'Allemagne produisent
 « aussi de fertiles moissons. Le palais
 « n'est ni le ciel, ni le paradis; mais il
 « n'est point non plus entre les eaux de
 « Babylone. Votre porte est ouverte à
 « tous, mais quiconque s'y présente ré-
 « çoit une morsure, et non un baiser
 « d'accueil; loin de le guérir, on l'é-
 « gorge; loin de le justifier, on le con-
 « damne; en un mot, tout ce qui se fait
 « chez vous est crime. Or, quand le Fils
 « de l'Homme viendra sur son siège de
 « gloire, où serez-vous? Vous serez dis-
 « persés çà et là. »

« En traversant toutes ces dissensions
 intestines, l'inébranlable fermeté d'A-
 lexandre avait porté l'Eglise au plus haut
 point de considération. Il n'était pas
 moins important pour elle que pour les

(1) Naville, *De la Charité légale*.

princes allemands de savoir si la première couronne de la chrétienté, dont le premier devoir était de protéger cette Eglise dans toute l'étendue de son action extérieure, devait être la récompense du plus brave, du plus sage et du plus chrétien nommé par un libre choix; ou bien si elle devait devenir l'héritage d'une maison dominante; si les prétentions des candidats devaient s'appuyer sur des qualités personnelles, ou sur un simple droit de naissance. Aussi vit-on Innocent aborder avec résolution le combat qui se préparait. Plus d'une fois on a voulu l'accuser d'avoir empiété sur les droits du royaume allemand au profit du Siège apostolique. Cela n'est pas : il voulut seulement en conserver les prérogatives, mais à la façon des natures fortes qui opposent au moins une résistance opiniâtre, quand ils ne foulent pas aux pieds le droit d'autrui. Il ne voulut pas non plus enlever aux princes la liberté d'élection : au contraire, c'est à ces rapports des papes avec l'élection impériale que l'Allemagne doit de n'être pas aujourd'hui fondue en un vaste corps, doué peut être d'une grande force extérieure, mais qui aurait paralysé au dedans cette activité multiforme et cette culture toute spirituelle qui distingue sa population des autres nations européennes. Si nous jugeons l'influence du pape d'après l'expérience fournie par quelques siècles de plus, ou d'après les principes basés sur les idées de nos temps, sans doute dans le premier cas nous regretterons cette intervention, et dans l'autre nous la condamnerons comme injuste; mais si nous partons des principes de droit public admis au moyen âge sur l'existence réciproque de l'Eglise et de l'état, si nous les contemplons tous deux dans leur plus haute destination, il nous faudra reconnaître qu'Innocent fit son devoir, et même qu'une coupable indifférence à cet égard lui eût attiré les plus sanglans reproches de ses contemporains, sans lui assurer la douteuse approbation de la postérité.)

Quand l'empereur Henri VI vint à mourir, en 1198, quatre concurrens pouvaient se disputer le trône électif : son jeune fils Frédéric, encore en bas âge; Philippe de Souabe, frère du monarque

défunt; Othon de Brunswick, et enfin Berthold de Zæhringen, le célèbre et puissant fondateur de Berne. Ce dernier ne tarda pas à se retirer des rangs; car il tenait, dit-on, plus à ses richesses qu'à l'honneur de gouverner l'Allemagne. D'un autre côté, le jeune Frédéric était encore trop près du berceau pour maintenir la paix de l'empire et réprimer la turbulence des seigneurs féodaux; aussi fut-il presque immédiatement écarté. La lutte se réduisit donc à deux rivaux, qui se disputèrent avec acharnement le sceptre teutonique de Charlemagne. Bientôt de la mer du Nord au Danube, et du Rhin à la Vistule, tout le pays parut être un immense champ de bataille, où l'on combattait avec des chances diverses pour l'un ou l'autre des deux prétendants. Philippe possédait une force plus réelle, appuyée de vastes domaines; Othon avait pour lui la haine qu'inspiraient les Hohenstaufen à une foule de seigneurs, et de plus l'appui de Richard Cœur de-Lion, son oncle maternel. Ce dernier l'avait choisi pour rester en otage jusqu'au paiement de sa rançon, et telle était son affection fraternelle pour Othon, qu'il s'était écrié en l'embrassant après sa délivrance : *Ah! d'aujourd'hui seul je me sens libre de la prison allemande.* Le duc de Brunswick avait, en effet, plus d'un rapport avec ce fameux batailleur; c'étaient deux esprits parens (*kindred*), comme disent les Anglais. Dans la mêlée, une audace qui souvent devenait de la témérité; une force physique extraordinaire, une beauté remarquable, et du côté de l'esprit plus de penchant à entreprendre de grandes choses que de persévérance à les accomplir; tels sont les principaux traits de son caractère. Un autre avantage qui parlait haut en faveur d'Othon, c'était l'excommunication qui pesait sur Philippe; Célestin III s'était vu forcé de recourir à ce moyen pour punir les dévastations et les violences du duc sur les terres du Saint-Siège. « Ce seul fait, dit notre historien, invalidait son droit au trône impérial, malgré les votes des princes. » Et à notre avis, ce seul fait révèle au grand jour l'idée qu'on se formait alors d'un empereur. Le protecteur né de l'Eglise ne pouvait l'être réelle-

ment hors de son sein, l'anomalie eût paru trop choquante. Quoi qu'il en soit, un événement aussi important, qui divisait jusqu'aux familles, et semait même la désunion au foyer domestique, devait nécessairement être connu de Rome. « Mais si l'on y conservait la profonde conviction que tout pouvoir terrestre découle du pouvoir divin et éternel, si l'on y croyait que le représentant suprême du dierain était supérieur au premier, qu'il avait le droit de confirmer ou de rejeter, d'approuver ou de désapprouver, cependant Innocent fût sorti des limites assignées à sa position comprise dans le sens le plus étendu, s'il fût intervenu de son propre mouvement dans les affaires d'Allemagne. C'est bien alors qu'on aurait pu lui reprocher à juste titre d'empêcher constamment sur le droit d'élection, l'accuser d'ambition, d'usurpation, de mépris pour les privilèges et la dignité des princes allemands. Son devoir lui prescrivait de ne gêner en rien la liberté d'action. Deux circonstances pouvaient seules légitimer la médiation conciliatrice du chef de l'Eglise : un appel à son arbitrage, ou bien un danger imminent pour l'état, le repos de la chrétienté, ou enfin l'Eglise elle-même; car de l'idée d'un Christianisme universel et embrassant tous les états, en était sortie une autre, la plus belle peut-être qu'on eût encore conçue, savoir : que dans les luttes entre les souverains et les peuples il y avait une autorité suprême qui les rappe-
 lât aux lois divines, quoique l'interprète lui-même appartint aussi à l'espèce humaine. Ainsi donc la discorde générale pouvait bien affliger le pape; il lui était permis de désirer ce qui aurait contribué au repos de l'Allemagne; mais le droit du pays et sa position personnelle lui ordonnaient d'attendre le dénouement de ces dissensions.

« Aussi au commencement de son règne, Innocent ne s'occupait-il de l'Allemagne qu'autant que des faits déjà existants l'exigeaient d'un chef de l'Eglise. De ce nombre était le honteux emprisonnement de l'archevêque de Salerne et la perfide détention de la famille royale de Sicile. On avait déjà leurré Célestin de vaines promesses d'élargissement pour l'archevêque. Quelques jours après son

sacre, le nouveau pontife envoya l'évêque de Sutri, allemand de naissance, et l'abbé de Saint-Anastasis, vers le duc Philippe, les princes, archevêques et prélats de l'empire, pour en obtenir la délivrance de ces illustres prisonniers, détenus déjà depuis si long-temps dans les cachots. Les évêques du Rhin devaient appuyer les légats. Les biens de celui qui gardait l'archevêque, au mépris de toutes les lois ecclésiastiques, devaient être confisqués, et enfin il leur était enjoint de mettre sous l'interdit non seulement les fauteurs de cette criante injustice, mais aussi le diocèse entier où elle se pratiquait, et même d'excommunier tous les princes qui ne travailleraient pas efficacement à y mettre fin, en ajoutant l'interdit pour toute l'Allemagne. On confiait à l'archevêque de Mayence l'exécution de cette dernière mesure. »

Maiheureusement l'évêque de Sutri se laissa gagner par Philippe, qu'il délivra de son excommunication sur une simple promesse de remplir les conditions exigées par lui, mais auxquelles il ne satisfit qu'en partie. En approchant de Rome, le prélat prévaricateur sentit sa conscience se réveiller; pressé par sa voix, il avoua qu'il avait indignement trompé la confiance du pontife. Celui-ci sentit qu'avant tout il fallait s'assurer d'agens fidèles, autrement c'en était fait de son autorité. « L'Eglise étant un corps que n'appuyait aucune puissance matérielle, observe M. Hurter, ne pouvait espérer de force et de respect que de l'union intime de ses serviteurs. En formant un tout compacte, toute autre force devait échouer devant elle; divisée et désunie, elle devenait la proie de l'arbitraire, ou gémir dans un indigne esclavage. »

Quoi qu'il en soit, cette circonstance profita beaucoup à Philippe, qui voyait ainsi lever le plus grand obstacle à son élévation. Cependant la guerre seule pouvait décider entre les deux rivaux. Le duc de Souabe tira le premier l'épée du fourreau, et chercha à se faire des alliés. Philippe-Auguste se joignit à lui par la seule raison que Richard se déclarait pour Othon. Ce dernier réussit à se rendre maître d'Aix-la-Chapelle, où jusqu'alors les empereurs d'Allemagne recevaient la couronne. Là se trouvait le

trône de Charlemagne, la son diadème; emblèmes vénérables que respectaient les peuples, et qui assuraient à leur heureux possesseur la consécration papale; ainsi le voulait la coutume. Othon, comme on le pense bien, se hâta de profiter de cet avantage. Adolphe, archevêque de Cologne, lui mit sur la tête la couronne du grand empereur des Francs, et alors il put dire : *Moi, j'ai le droit, Philippe n'a que les insignes de la royauté*, faisant allusion aux joyaux de la couronne dont celui-ci s'était emparé.

« Après cette cérémonie, les princes de son parti reçurent les différents siefs et prêtèrent serment. Quant à lui, pour offrir au Seigneur les prémices de sa dignité, il jura de respecter et de maintenir sincèrement les droits de l'Eglise, pour lesquels les papes avaient si vainement et pourtant si constamment combattu sous les Hohenstaufen; de ne plus saisir les revenus ecclésiastiques au décès des évêques, et de rendre ce que les précédents empereurs avaient injustement enlevé aux prélats ou à l'Eglise. »

Il y avait donc deux empereurs et deux partis en Allemagne. Ni l'un ni l'autre ne voulait céder la couronne qu'avec la vie. Dans une conjoncture aussi délicate, quelle fut la conduite d'Innocent III?

« Aussi long-temps que ni les princes réunis, ni quelques uns d'entre eux, ni même l'un des deux rivaux n'avaient informé Innocent de l'état des choses, n'avaient élevé aucune plainte, réclamé aucun appui, il paraît, suivant les devoirs de sa position, ne s'être immiscé en rien dans les événements d'Allemagne. Sans doute, il en était affligé (1), et il voyait quelles funestes suites aurait cette querelle sur la plus importante affaire de ces temps, sur les croisades. Mais après

tout, il ne voulut point attenter à la dignité des princes, ni se permettre aucune intervention directe; il espérait qu'ils finiraient par s'entendre, et lui demanderaient de leur propre mouvement un bon conseil (1). Othon fut le premier à rompre le silence et à se tourner vers le lieu d'où devait venir la solution de ces questions, quand on ne voulait pas les faire dépendre des armes, ou bien quand on désirait appuyer celles-ci sur cette puissante protection. Le pape lui-même s'y croyait obligé, à raison de ses relations avec l'empire dont le chef était installé par le chef spirituel, et aussi comme suprême docteur du droit divin. Il y allait, en effet, de la paix de l'Eglise, de son avenir, de l'élévation d'un empereur dont les dispositions ne fussent pas dangereuses pour elle. Aussi un pontife bien moins énergique qu'Innocent se fût regardé comme appelé à exercer toute l'autorité de sa charge et de sa personne, dès que l'affaire prenait une direction qui légitimait son intervention. »

Cependant une année entière s'écoula avant que le pape voulût rompre le silence, ou donner aucun signe d'approbation à l'un ou à l'autre des deux rivaux. Philippe s'était abstenu pendant ce même temps d'annoncer son élévation à Rome; mais Richard Cœur-de-Lion étant mort en 1199, Othon perdit en lui un de ses plus fermes appuis, et s'adressa de nouveau à Innocent, qui devenait presque son unique ressource, à cause des nombreuses défections de son parti. Le pontife répondit aux avances de ses amis par une lettre pleine de bienveillance, dans laquelle il manifestait le désir d'obtenir d'Othon le même dévouement au Saint-Siège que ses prédécesseurs; une autre lettre fut adressée à tous les princes d'Allemagne, et le ton qui y régnait mettra en évidence sous quel point de vue élevé le pape envisageait les dissensions de l'empire. Fidèle à la maxime de M. Hurter, nous saisirons encore cette occasion de laisser le père des fidèles s'expliquer lui-même. Il s'efforce surtout de prouver combien est importante l'harmonie entre l'Eglise et l'état. « Elle

(1) C'est ce que M. Pfister (*Hist. d'Allem.*, t. IV, p. 237, trad.) appelle *ne pas vouloir se déclarer plus nettement*. En vérité, il est des écrivains difficiles à contenter. Le pontife eût-il pris une part immédiate dans les affaires d'Allemagne, l'historien n'y eût vu qu'usurpation, empiétements, etc. Mais respecte-t-il les droits acquis, alors il ne veut point se déclarer plus nettement. Une chose cependant ressort de ces sortes d'histoires : c'est qu'un homme, parce qu'il s'appelle pape, doit être toujours un fripon. Or, qui prouve trop ne prouve rien : l'absurde est au bout d'une pareille argumentation.

(1) C'est ce que prouve clairement une de ses lettres.

« seule, dit-il, peut étendre la foi, ré-
 « primer l'hérésie, faire fleurir la vertu,
 « extirper le vice, maintenir la justice,
 « et bannir l'iniquité; car il n'y a que la
 « tranquillité qui puisse faire cesser la
 « persécution. La paix de la chrétienté
 « assurera l'abaissement des païens, tan-
 « dis que le bien-être de l'empire accroi-
 « tra la liberté de l'Eglise. Croyez-le, ces
 « ennemis du repos et de la paix qui dé-
 « chirent aussi le sein de l'Eglise ro-
 « maine (1), ont semé parmi vous des
 « discordes dont l'effet a été de vous
 « faire nommer à la fois deux souve-
 « rains qui se partagent vos suffrages,
 « sans considérer l'immense dommage
 « que cela engendre dans l'état et dans
 « la chrétienté tout entière. Au milieu
 « de cette lutte, l'indépendance du
 « royaume périclite, ses droits sont af-
 « faiblis, sa considération se perd, l'E-
 « glise aussi en souffre, l'indigence est
 « opprimée, les princes se voient tyran-
 « nisés, le pays devient un désert, le
 « corps subit la mort, les âmes se per-
 « dent, enfin l'ennemi du nom chrétien
 « triomphe. Malgré toute notre afflic-
 « tion, nous avons cependant attendu
 « jusqu'à ce moment, espérant que pour
 « mettre fin à tant de maux vous cher-
 « cheriez secours et conciliation auprès
 « de celui auquel il appartenait de déci-
 « der cette affaire en premier et dernier
 « ressort. Mais notre attente a été vaine.
 « Aujourd'hui nos fonctions sacrées exi-
 « gent que nous vous exhortions à mieux
 « pourvoir à l'honneur et à la dignité de
 « l'état. L'appui du Siège apostolique se
 « déclarera pour celui qui sera soutenu
 « par la majorité et par son mérite per-
 « sonnel (2). »

Cette lettre était écrite depuis huit jours et probablement envoyée, quand Philippe songea à s'adresser au pontife pour lui annoncer officiellement son élection, et ses partisans joignirent à sa lettre une autre qui la confirmait. Dans l'intervalle, Conrad, archevêque de Mayence, étant revenu de la croisade, Innocent le chargea, de concert avec Boniface, marquis de Montferrat, de négocier une réconciliation, ou tout au

moins une suspension d'armes entre les deux rivaux. Il ne réussit qu'en partie, et pour les états de la haute Allemagne on convint d'une diète où se débattrait la cause des deux rois. Malheureusement la mort de l'archevêque empêcha l'accomplissement de cette résolution. Cependant Othon demanda que le Saint-Siège se prononçât pour lui d'une manière positive. « Je ne doute en rien, disait-il, de la fidélité de mes partisans, et même j'ai l'espérance légitime de gagner ceux de Philippe; mais je suis convaincu que la protection de saint Pierre et l'aide de l'Eglise me seront d'un grand secours pour atteindre ce but. Il pria donc le pape, ajoutait-il, d'ordonner à tous les princes, en vertu de son autorité apostolique, de le reconnaître pour roi légitime. » Philippe, de son côté, députa une ambassade à Rome pour se concilier la bienveillance d'Innocent, qui lui répondit en public et en présence de tous les cardinaux. Dans son discours, il s'attacha à faire ressortir la supériorité du sacerdoce sur la royauté terrestre : « l'un fondé par Dieu même; l'autre établi par les hommes. Le sacerdoce, royauté de mansuétude et de justice; l'empire, et trop souvent le règne de la tyrannie et de la force. Qu'avait perdu l'Eglise par la persécution des souverains temporels? Rien assurément; n'y avait-elle pas plutôt gagné? » Dans Innocent III c'était la même idée qui dominait Grégoire VII, Innocent II et tant d'autres; et celui qui se rappelle saint Martin de Tours passant la coupe à un prêtre avant l'empereur romain, dira que dans une circonstance pareille le pape du treizième siècle eût fait comme le thaumaturge des Gaules. Ce discours est un curieux monument des idées du temps sur les pouvoirs; et si les bornes d'un article nous le permettaient, nous voudrions le mettre tout entier sous les yeux de nos lecteurs. Après avoir rappelé les efforts de Frédéric I contre l'Eglise, le pontife termina par ces mots : « Aujourd'hui, par la grâce de Dieu, l'Eglise jouit de l'unité, tandis qu'à cause de ses péchés l'empire est divisé. Mais l'Eglise ne le traite pas comme elle en a été traitée. Cette division l'afflige et la fait

(1) Allusion aux exactions des seigneurs romains.

(2) T. I, p. 131-132.

« souffrir, surtout parce que les princes
 « souillent leur réputation, entachent
 « leur honneur, affaiblissant à la fois
 « leur franchise et leur dignité. Déjà de-
 « puis long-temps on aurait dû soumet-
 « tre cette affaire au Siège apostolique,
 « dont elle dépendait en premier et der-
 « nier ressort : en premier, parce que
 « c'est il lui qui avait transféré l'empire
 « de l'Orient à l'Occident dans la per-
 « sonne de Charlemagne ; en dernier,
 « parce que c'était lui qui donnait la
 « couronne. Ainsi donc nous vous écou-
 « terons, dit-il en s'adressant à l'envoyé ;
 « nous lirons la lettre de votre maître,
 « nous délibérerons ensuite avec nos frè-
 « res, nous vous donnerons une réponse.
 « Puisse le Dieu tout puissant nous ins-
 « pirer et nous découvrir sa volonté,
 « afin que dans cette affaire nous agis-
 « sions pour son honneur, pour le bien
 « de l'Eglise et de l'état. »

Voici quelle fut cette réponse adressée
 à toute l'Allemagne, document trop im-
 portant pour qu'il nous soit permis de le
 passer sous silence. « Les divisions de
 « l'empire affligent le Saint-Père. Dans
 « de fréquentes délibérations avec nos
 « frères et autres personnes prudentes,
 « on a déclaré que nous devons peser
 « plus mûrement et la disposition des
 « électeurs et le mérite des élus. Si la
 « majorité et les joyaux de la couronne
 « parlent pour l'un, on peut y opposer
 « son couronnement insolite, le ser-
 « ment par lequel il s'était engagé à con-
 « sultier d'abord le Saint-Siège ; puis l'ex-
 « communication, l'irrégularité avec la-
 « quelle elle a été levée, et enfin *la ten-
 « tative de rendre le trône héréditaire.*
 « A l'égard du second concurrent, il a
 « pour lui le couronnement légitime,
 « contre lui la majorité des électeurs.
 « Nous vous exhortons donc tous à tra-
 « vailler avec zèle et dans la crainte de
 « Dieu à l'honneur du royaume, afin que
 « son bonheur ne tombe pas en ruine,
 « que sa gloire ne soit point obscurcie,
 « et que vos discordes n'ouvrent pas un
 « abîme sous ce trône que vous devez
 « soutenir. Au reste, comme les délais
 « offrent aussi des dangers, nous vou-
 « lons chercher ce qui peut contribuer
 « au bien général, et montrer la faveur
 « apostolique à celui qu'appuieront et

« les plus grandes sympathies et le mérite
 « le plus éclatant. Nous sommes heureux
 « qu'enfin vous vous soyez rappelé nos
 « avertissemens, en prenant la volonté
 « de consulter le plus grand bien de l'é-
 « tat. N'appuyez de vos conseils et de
 « vos suffrages que le plus méritant par
 « son énergie et sa loyauté ; car dans les
 « circonstances actuelles l'empire a be-
 « soin d'un chef fort et loyal. Mais l'E-
 « glise aussi ne peut se passer plus long-
 « temps d'un défenseur probe et prudent
 « qu'elle puisse couronner (1). Quant à
 « celui que des obstacles trop évidens
 « empêcheront toujours d'obtenir l'ap-
 « probation apostolique, vous devez
 « vous en éloigner, de peur de faire ser-
 « vir même ces mesures de paix à semer
 « de nouvelles discordes ; car selon toute
 « probabilité un pareil choix serait mal
 « vu des Romains et de l'Italie entière,
 « tandis que l'Eglise le verrait avec dé-
 « faveur, et ne s'épargnerait aucune
 « peine pour soutenir le droit de la vé-
 « rité, devant plaire à Dieu plutôt qu'aux
 « hommes. Alors vous seuls seriez cou-
 « pables de la perte de la Terre sainte,
 « dont le recouvrement est le but de
 « tous nos efforts. Et nous disons ces
 « choses, non pour porter atteinte à vos
 « droits, à votre liberté, à votre dignité,
 « à votre pouvoir, mais bien pour éloi-
 « gner la dissension. Dans ces temps
 « surtout, le sacerdoce et la royauté
 « doivent se prêter un mutuel appui.
 « C'est pourquoi vous ne devez en au-
 « cune façon vous laisser influencer par
 « ceux qui recherchent leur bien parti-
 « culier bien plus que le bien général ;
 « car un prince n'est point choisi pour
 « améliorer sa position d'homme, mais
 « pour faire fleurir la chose publique,
 « ce qui n'arrive certainement pas quand
 « le choix ne tombe point sur un homme
 « droit et prévoyant, brave et honorable
 « tout à la fois. »

Outre cette réponse générale, les prin-
 ces du parti de Philippe reçurent une
 autre lettre, où Innocent les conjure de
 ne point prêter l'oreille aux calomnia-
 teurs qui, dans des vues intéressées,
 l'accusaient à dessein de travailler à l'a-
 bassissement de l'empire, quand au con-

(1) Pfister; *Hist. d'Allem.*, t. IV.

traire il ne désirait que sa gloire et ses vrais intérêts.

Cependant ceux-ci se montrèrent mécontents de la réponse; ils s'étonnaient qu'il ne se prononçât pas pour Philippe, et même qu'il prétendit avoir quelque choix à faire (1). Et la papauté n'avait-elle pas été soumise à l'empire jusqu'à l'empereur Henri I? Innocent répliqua « qu'il ne contestait en rien le droit des « princes, mais qu'assurément on devait « lui reconnaître le droit d'opter pour « celui qui avait été légitimement nommé. Attaquait-il aucun droit en refusant son assentiment à celui qui regardait l'empire comme un héritage? « Ainsi l'évêque de Préneste (son légat « en Allemagne) ne s'était donc rendu « coupable d'aucun empiétement; il « avait seulement déclaré Philippe incapable de porter la couronne. Lui, « pape, s'était borné à une option, parce « qu'on n'avait pas voulu s'entendre; et « en cela il avait seulement imité son « prédécesseur, qui avait prononcé entre « Lothaire et Conrad. Dès lors quelqu'un « était-il fondé à se plaindre? » A partir de ce moment, le pontife se déclara ouvertement pour Othon. A ses yeux il offrait plus de garanties à l'Eglise, et déjà dans ses domaines ce prince avait commencé par rendre aux évêchés la liberté des élections (2). Aussi Innocent mon-

(1) L'on demeure quelquefois confondu devant le peu de logique des passions. Voici des gens qui envoient demander au pape sa *sanction*, la ratification de leur pouvoir. Les deux rivaux montrent un grand désir d'avoir son assentiment, et quand il se prononce pour l'un d'eux, l'autre lui fait un crime d'avoir prononcé, de s'être *décidé*! Mais si l'on peut approuver, il est permis apparemment de réprover; car que serait une volonté, ou un jugement sans effet, ou ne pouvant porter sentence que dans un sens? Ne serait-ce pas comme le prisonnier enchaîné auquel on dirait: *Marche, va où tu voudras*. De plus, une chose fort remarquable et qui montre les véritables idées du moyen âge sur les relations du pape et de l'empire, c'est que les candidats se bornent à annoncer aux autres souverains leur élévation en demandant leur *alliance*, mais jamais leur *sanction*. S'agit-il du pape? le langage est tout autre: c'est lui qui couronne, et aux yeux des peuples et des électeurs il semble que l'objet de leur choix ne soit vraiment empereur *fait et parfait* que quand l'investiture papale a eu lieu. C'est là une chose étrange, et que l'on n'a pas assez fait ressortir.

(2) Le 8 juin 1201, Othon avait fait le serment

trait-il une activité infatigable à lui procurer des partisans: lettres, promesses, encouragements, tout fut mis en œuvre pour l'exhorter à persévérer jusqu'à la fin, à ne point abandonner une lutte si noblement entreprise, et dont l'heureuse issue pouvait assurer le repos des deux ordres qui se partageaient la société. Quelquefois pourtant sa voix prend un accent prophétique; il semble pressentir le caractère d'Othon, versatile et faible, malgré ses brillantes qualités; et en écoutant les paroles du pape, on dirait que l'avenir aurait été dévoilé à son génie. « Plaise à Dieu, lui écrit-il, à ce Dieu qui « tient en sa main les cœurs des hommes, et par lequel les princes obtiennent la principauté, de vous faire « comprendre notre affection plutôt par « ses effets que par nos paroles! puisse-t-il graver dans votre cœur et ce que « nous avons fait, et ce que nous faisons, « et ce que nous ferons encore pour vous

suivant, en présence de trois légats pontificaux: « Moi, Othon, par la grâce de Dieu, je promets et « fais serment de protéger de mon mieux, selon « mes forces et de bonne foi, monseigneur le pape « Innocent, ses successeurs et l'Eglise romaine dans « tous les domaines, fiefs et droits, tels qu'ils ont « été définis par les actes de plusieurs empereurs, « depuis Louis jusqu'à nos jours; de ne point les « troubler dans ce qu'ils ont déjà acquis, et de les « aider dans ce qui leur reste encore à acquérir; si « toutefois le pape m'en donne l'ordre, quand je serai appelé devant le Siège apostolique pour recevoir la couronne. En outre, je prêterai main forte « à l'Eglise romaine pour la défense du royaume de « Sicile; montrant à monseigneur le pape Innocent « obéissance et honneur, comme ont eu coutume de « le faire les pieux empereurs catholiques jusqu'à « ce jour. Quant aux garanties des droits et coutumes du peuple romain, ainsi que de la ligue lombarde et toscane, je m'en tiendrai aux conseils et vœux du Saint-Siège; il en sera de même en ce qui concerne la paix avec le roi de France. Si l'Eglise romaine se trouvait engagée dans une guerre à cause de moi, je l'aiderai d'argent selon mes moyens. Le présent serment sera renouvelé verbalement et par écrit quand j'obtiendrai la couronne impériale.» Les historiens allemands ont beaucoup reproché à Othon ce serment; leur amour-propre national eût mieux aimé sans doute voir l'Italie soumise à l'Allemagne et le pape à l'empereur. D'autres ne seront pas de cet avis; et pour nous il ressort de ce serment le but réel des pontifes dans cette lutte fameuse: 1° l'indépendance de l'Eglise; 2° la liberté de l'Italie. Les catholiques n'ont jamais dit autre chose.

« avec son aide ; puisse-t-il en imprimer
 « si profondément le souvenir dans votre
 « âme que vous ne paraissiez ni ou-
 « blieux, ni ingrat ; mais travaillant avec
 « ardeur à l'honneur et à l'exaltation du
 « Siège apostolique ; que vous reconnais-
 « siez pleinement sa bienveillance qui ne
 « s'est jamais refroidie quand vos forces
 « étaient défaillantes ; qui ne vous a ja-
 « mais abandonné dans l'adversité, mais
 « vous a si bien soutenu que vous avez
 « été élevé au gré de vos désirs. » Othon
 avait besoin, en effet, de toute la puis-
 sance du Saint-Siège qu'il abusait même
 par des rapports sansongers sur de pré-
 tendus avantages, tandis que son rival
 voyait croître à chaque instant son parti
 et baisser celui du duc de Brunswick.
 Les choses ne tardèrent pas à être pré-
 sentées au pape sous leur vrai point de
 vue, et Philippe, d'ailleurs, crut devoir
 se rapprocher de Rome, étant bien con-
 vaincu que sans son appui il ne pourrait
 jamais arriver à une tranquille possession
 du trône. Cependant Innocent tint ferme
 jusqu'au bout ; il sembla encore plus in-
 téressé à la cause d'Othon que lui-même.
 La protestation des princes avait déjà
 reçu une réponse ; le pape paraissait
 avoir à cœur de repousser tout reproche
 d'usurpation. Il écrivit donc de nouveau
 « son légat : « Dans l'accomplissement
 « des obligations apostoliques, et devant
 « à tous la justice, nous voulons aussi
 « peu voir les autres empiéter sur nos
 « droits, que nous ne voulons usurper
 « nous-même ceux des princes. Nous
 « leur reconnaissons, d'après la légitime
 « et antique coutume, le droit et le pou-
 « voir d'élire un roi, et de l'élever à la
 « dignité d'empereur ; mais les princes
 « doivent en revanche nous reconnaître
 « le droit et le pouvoir d'éprouver le per-
 « sonnage élu, lui, que nous sommes
 « obligé d'oindre, de sacrer et de cou-
 « ronner ; car il est conforme à l'ordre et
 « reçu universellement que l'épreuve
 « d'une personne appartient à celui au-
 « quel revient l'imposition des mains. Si
 « au lieu d'être divisés, les princes
 « avaient choisi à l'unanimité un spolia-
 « teur d'églises, un excommunié, un ty-
 « ran, un fou, un hérétique ou un païen,
 « pourrait-on nous forcer de lui donner
 « et l'onction, et le sacre, et la cou-

« ronne ? Eh bien, non. Notre légat ne
 « s'est fait ni électeur, car il n'a élu ni
 « fait élire personne ; ni arbitre, car il
 « n'a confirmé ni invalidé aucune élec-
 « tion ; il a joué uniquement le rôle de
 « rapporteur en annonçant l'indignité
 « du duc et la légitimité du roi véritable,
 « sans égard pour les sentimens privés
 « des électeurs, mais d'après le mérite
 « de l'élu. »

Le roi de France avait aussi appuyé la
 protestation des princes philippistes, le
 pape lui devait donc une réponse. Elle
 fut digne d'Innocent, pleine de modéra-
 tion et de fermeté. La France était pour
 lui l'objet d'une bienveillance toute par-
 ticulière. « Ni Philippe, ni son royaume
 « n'auraient rien à craindre de l'éléva-
 « tion d'Othon, car le chef de l'Eglise
 « portait à tous les deux une trop grande
 « affection pour le permettre. L'anathè-
 « me, le parjure, la persécution de l'E-
 « glise étaient les raisons qui empê-
 « chaient Philippe d'arriver au trône. Cet
 « homme se regarderait comme dégé-
 « néré de sa race s'il ne surpassait les
 « méfaits de sa race et ne remplissait la
 « mesure de sa méchanceté. N'était-ce
 « pas lui qui, loin de se contenter de ce
 « que son père et son frère avaient arra-
 « ché au patrimoine de saint Pierre, et
 « avait voulu étendre son pouvoir jus-
 « qu'aux portes de Rome et au delà du
 « Tibre ? Quelle protection à espérer
 « pour l'Eglise d'un homme qui l'avait
 « ainsi attaquée ? Le pape avait dû se
 « prononcer pour Othon ; car dans une
 « élection douteuse, il ne pouvait, lui,
 « nommer un troisième empereur, et sû-
 « rement il valait toujours mieux appli-
 « quer un remède à propos que de le
 « chercher seulement quand la blessure
 « serait devenue trop grande. Puis, le roi
 « devait se rappeler que le Siège aposto-
 « lique avait exigé d'Othon par serment
 « et par écrit l'assurance de suivre ses
 « avis en tout ce qui regardait la France.
 « D'ailleurs, maintenant que le fils aîné
 « du roi de France et son héritier direct
 « s'était allié au sang d'Othon, le Saint-
 « Père restait convaincu que Philippe
 « appuierait les prétentions du duc de
 « Brunswick plutôt qu'il ne les combat-
 « trait. Les princes allemands eux-mêmes
 « abandonneraient sans aucun doute le

« duc de Souabe et s'attacheraient au roi
 « dès qu'ils apprendraient par les légats
 « du Saint-Siège la pureté de ses inten-
 « tions. Le roi de France devait en outre
 « craindre que si Philippe réussissait à
 « ceindre la couronne impériale et à dé-
 « pouiller son neveu de la Sicile, il n'em-
 « ployât les forces de l'empire et les trésors
 « du royaume pour suivre l'idée de
 « son frère Henri, en les dirigeant contre
 « la France. N'était-ce pas encore ce
 « même prince qui lui avait tendu des
 « embûches en Lombardie à son retour
 « de la Terre sainte? La Providence di-
 « vine l'avait protégé alors; mais ce se-
 « rait folie à lui que de s'y exposer de
 « nouveau, et d'essayer vainement d'ap-
 « privoiser le titre. Après tout, ajoutait
 « Innocent, nous vous donnons à enten-
 « dre que notre résolution est ferme et
 « inébranlable, et Votre Altesse Royale
 « pourra réfléchir au peu de valeur de ce
 « qui se fait malgré le Siège apostolique.
 « Si le roi s'offense de ce que le pape ap-
 « pte quelqu'un, et nommément un
 « empereur contre la France, le pape est
 « tout aussi fondé à s'offenser de ce que
 « le roi de France veut aider quelqu'un à
 « monter sur le trône romain en dépit de
 « l'Eglise romaine. Que le roi n'aban-
 « donne pas l'Eglise, et celle-ci n'aban-
 « donnera jamais le roi (1). »

(1) Nous avons rapporté cette lettre, 1^o parce qu'elle nous a paru montrer en quelques mots toute la politique du pape dans cette affaire; 2^o parce qu'elle montre aussi la bonne foi ou la légèreté de quelques écrivains. Voici comment M. Capestre en parle : « Innocent répondit qu'il ne concevait pas comment le roi de France pouvait penser autrement que le père commun des fidèles; qu'il soutiendrait Othon de tout son pouvoir, aussi bien par la force du glaive que par la voie des interdicts et des excommunications. » (T. II, p. 419, 2^e édit.) Ceci a-t-il besoin de commentaire? La lettre de Philippe était bien autrement dure : « Si Sa Sainteté persévérerait dans cette idée, il se verrait forcé de prendre d'autres mesures. Il répétait qu'il se rendait caution, lui, roi, que Philippe de Souabe n'entreprendrait rien contre l'Eglise. Mais si le Saint-Père ne l'écoutait pas, non seulement il ne le soutiendrait pas, mais s'opposerait à lui de toutes ses forces. » La belle caution, en vérité, que celle d'un souverain qui ne pouvait faire rompre à Rome un mariage légitime, s'écrie : *J'aimerais mieux être Turc que chrétien, au moins je n'aurais pas de pape.* La lettre de Philippe-Auguste méritait bien, ce semble, de trouver une place dans son his-

« L'opposition, continue M. Hurter, ne servait donc qu'à rendre Innocent plus ferme et plus résolu. Plus les difficultés s'amoncelaient, et plus il se montrait actif à menacer, exhorter, encourager et à réunir toutes les forces diverses. Les esprits supérieurs de tous les temps ont affronté la lutte contre les événements extérieurs quand les autres faiblissaient en leur présence. Sans cela le Christianisme n'eût resté lui-même une secte judaïque, ou un ordre, qui, planté dans l'obscurité d'un coin retiré, n'eût jamais eu pour plus grand but de l'humanité le développement du grain de senevé en un grand arbre. Mais malgré toute la persévérance et l'énergie du pontife, Othon ne put tenir contre son puissant adversaire; successivement presque tous ses partisans se détachèrent de lui, et il se vit réduit à défendre ses possessions patrimoniales. Philippe, de son côté, sentit la nécessité de s'abaisser, et annonça au pape qu'il était prêt à conclure une trêve d'une année avec son rival, à faire tout ce qu'ordonnerait le Saint-Père, à garantir la liberté des élections ecclésiastiques. Son ton était complètement changé; il montrait une condescendance qui lui avait été jusqu'alors inconnue, reconnaissant au Siège apostolique les droits dont le refus paraissait dans ces temps une révolte contre l'institution divine. Peut-être en cela Philippe obéissait-il plutôt aux circonstances qu'à ses propres convictions; car bien qu'il eût affaibli son adversaire par la force des armes, bien qu'il lui eût enlevé ses partisans, et se vit lui-même maître de presque tout le royaume, cependant il voyait contre lui dans la personne du pape une puissance qui défiait le glaive, qui, seule, par l'autorité dominante, universelle et profonde d'une idée inébranlable, triomphait mieux de chaque pouvoir que les princes avec leurs chevaliers et leurs troupes. Othon pouvait bien être écrasé, mais Philippe n'aurait pas été pour cela

toire. M. Capestre en a jugé autrement; mais il en rapporte une autre plus modérée et postérieure à celle-ci, en sorte que l'historien a d'abord ou supprimé, ou oublié une lettre, puis a fait répondre le pape autrement qu'il ne le fit, et enfin attribue cette réponse à une lettre différente de celle qu'il avait en vue. Ainsi, lecteur, fiez-vous à M. Capestre.

tranquille possesseur de la couronne : vaincre l'obstacle matériel était possible, mais restait toujours cette autre barrière élevée par le Siège apostolique contre sa légitimité, et en même temps le refus de le reconnaître. Ainsi la terrible lutte entre la puissance et la conscience continuait de subsister. Mais Philippe réussissait-il à convaincre le pontife de la justice de ses prétentions, de la pureté de ses vœux, de l'impuissance où était Othon de conserver la couronne, enfin à faire taire toutes les objections soulevées contre sa personne ? Alors seulement le trône s'affermirait sous lui (1). » Quelles que fussent les intentions secrètes de Philippe, sa démarche plut au pontife, qui la crut sincère. Avant tout, le rétablissement de la paix en Allemagne était le premier but à atteindre ; car il voyait avec douleur les maux incalculables de la guerre civile. Il conseilla donc à Othon de ne point refuser la trêve ; les raisons étaient assez urgentes pour l'y faire consentir. Bientôt (1207) une ambassade solennelle fut députée par le pape en Allemagne pour porter les esprits à la paix. Des conférences eurent lieu ; Philippe ayant promis sous la foi du serment de ne point attenter aux droits de l'Eglise, fut réconcilié avec elle ; les négociations entamées entre les deux adversaires furent portées d'un commun accord à Rome, où le pape devait décider en toute justice. « Celui-ci connaissait, dit notre historien, les déchiremens de l'état et les maux toujours croissans qui en résulteraient pour l'Eglise, si une pareille situation se prolongeait ; il connaissait aussi la faiblesse d'Othon, et son propre devoir comme chef de l'Eglise. Enfin, après en avoir délibéré avec son conseil secret, son aversion pour la maison souabienne, suite de sa position et de l'expérience acquise, céda au désir de pacifier l'Allemagne, de tranquilliser la chrétienté, et peut-être aussi à ses vastes projets contre les ennemis de la foi ; en un mot, il agréa Philippe, et les cardinaux retournèrent en Allemagne pour terminer l'affaire (2). » Mais, comme dit Bossuet, *l'homme s'agite et Dieu nous mène*, l'année ne

s'était pas écoulée (1208), que Philippe, victime d'une vengeance privée, périsait sous les coups d'un assassin. »

Nous venons de parcourir une époque importante de la vie d'Innocent III et de la vie européenne au moyen âge. Qu'y avons-nous trouvé ? Le pontife s'est-il montré à nous plein d'arrogance et d'ambition ? l'avons-nous vu appliqué sans cesse à empiercer sur le pouvoir temporel, semant partout la division et les guerres intestines pour s'élever sur les débris de la prospérité publique ? Avons-nous tronqué les faits, altéré les passages, donné de fausses interprétations ? Non, mille fois non ; nous avons laissé parler le grand pontife, et après lui son judicieux historien. Il nous eût été facile, qu'on le croie, de faire monter la rougeur au front de plus d'un écrivain moderne ; nous nous en sommes ab tenu : c'est un triste rôle que celui d'avoir à relever les calomnies et les mensonges, vaut mieux les réfuter par le simple narré de la vérité. Le sacerdoce et l'empire, tel est le thème usé de tant de déclamations qui passent trop souvent pour de l'histoire. Le temps de la réparation est venu : honneur aux hommes courageux qui en donnent le signal. Les lecteurs de *l'Université*, du moins, nous sauront gré de leur faire connaître encore mieux une vie si précieuse dans le grand drame de la civilisation européenne ; car il est des livres dont la connaissance épargne de longues années de travail. Oh ! que de fois il nous est arrivé de nous courber sur d'énormes et ennuyeuses compilations pour redresser une seule erreur, pour retrouver au travers d'un dédale de passions contraires le fil de la vérité. Souvent alors absorbé dans ces pénibles veilles, une lassitude accablante nous surprenait, un dégoût amer s'emparait comme à plaisir de notre être ; avec quel bonheur eussions-nous accepté un ouvrage où tout se présente avec simplicité et naturel, et qui n'entache pas l'esprit de parti. Espérons que la France en aura bientôt une bonne traduction (1).

C. F. AUDLEY.

(1) Hurter, t. II, p. 13.

(2) Hurter, t. II.

(1) Cet article était déjà rédigé quand nous avons vu annoncer une traduction de la vie d'Innocent III.

par M. de Saint-Chéron. Placé aujourd'hui à une grande distance de la France, l'auteur n'a pu se la procurer. Il lui est donc impossible de la juger; mais il se trouve heureux de voir aussitôt réalisé son vœu, surtout si, comme on le dit, la traduction a été approuvée par M. Hurter.

HYMNES SACRÉES, PAR ÉDOUARD TURQUETY (1).

Ce n'est pas seulement l'éclat, l'élégance, l'harmonie de la forme, c'est aussi et surtout la grandeur, l'élevation, la vérité du sentiment et de la pensée qui font la beauté d'une œuvre de poésie. Le sentiment et la pensée voilà le fond même de l'œuvre; la forme n'en est que la parure, le vêtement. La forme naît du sentiment et de la pensée; elle en jaillit à leur image, et en trahit infailliblement la force ou la faiblesse, la noblesse ou la vulgarité, la richesse ou l'indigence : ce qui est petit n'a pas d'éclat, ce qui est bas pas d'élégance, ce qui est faux pas d'harmonie.

Donc, s'il est nécessaire, pour apprécier un poète, de connaître à quelle puissance s'élève sa faculté d'exprimer, de rendre visible et vivant dans la parole, ce qu'il sent, ce qu'il pense; de connaître à quel degré dans ses vers le vrai révèle sa splendeur; il ne l'est pas moins de savoir ce qu'il possède du vrai, quel est ce trésor intérieur dont il produit au dehors les richesses, le fonds d'amour et de croyance, vie de son cœur et de son esprit.

La vérité est la mesure de toutes choses, elle est reine et maîtresse dans le domaine de l'art, aussi bien que dans le domaine de l'histoire, de la science, de la philosophie, de la religion; et la poésie, malgré ses caprices, ne saurait se soustraire à sa règle inflexible.

Considérés de ce point de vue, les poètes contemporains nous offrent un étrange et triste spectacle. Pour la plupart, que mettent-ils dans leurs chants? Je ne sais quel *horrible mélange*...; le bien et

le mal accouplés, la vérité et l'erreur se rendant des caresses, le beau et le laid se donnant la main; des compliments à la vertu et l'impudente exaltation des vices; des soupirs, des élans qui voudraient être chastes, et la peinture immonde des passions honteuses; des bégaïemens de prière et le blasphème; de la religion et de l'impiété : tout cela sans intention, sans vouloir pieux ou méchant, avec une si parfaite innocence, qu'on n'a le courage ni de les glorifier pour leurs inspirations spiritualistes, ni de les flageller pour leurs infamies. Le diable lui-même ne peut leur savoir gré de leurs œuvres mauvaises : c'est par hasard que leur plume a été coupable; ce jour-là, leur esprit, *qui flotte à tout vent*, fut emporté de ce côté : un autre jour, la vérité se rencontra, et ils l'adorèrent, mais sans avoir davantage la conscience de leur enthousiasme, et comme ils adorent toute idole, la mer ou la lune, la nature, que sais-je? un beau soleil, une fleur, une femme. Pour ces poètes tout est bon, tout est vrai, tout est beau; pour eux tout est dieu sans excepter Dieu même. Ils aiment d'un cœur égal ce qui chatouille leurs sens, ce qui flatte leur orgueil, ce qui réveille les célestes penchans dont le germe se retrouve toujours dans l'image divine, si usée, si rongée qu'elle soit par la rouille du mal; or ils chantent tout ce qu'ils aiment : les passions, leur âme pètrit son pain de cette fange; le doute, douter leur est agréable; l'incrédulité, nier et se moquer leur plaît; la religion, ils la trouvent jolie.

Ce panthéisme pratique (pratique, car

(1) Un beau volume grand in-8°, sur papier vélin satiné; prix 7 fr. 30 c., chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69, où l'on trouve aussi : *Poésie catholique*, 1 vol., 7 fr. 30 c.; *Amour et Foi*, 1 vol., 7 fr. 30 c. (2^e édition, augmentée de quatre pièces nouvelles), et où paraîtra prochainement *Primavera* (esquisses), nouvelle édition, 1 vol., 7 fr. 30 c. Ces quatre volumes, tous du même format et sur le même papier, forment la collection complète des *poésies* publiées jusqu'à ce jour par M. Édouard Turquety.

la poésie n'est pas un pur amusement, c'est quelque chose de grave, œuvre d'intelligence et de liberté, méritoire ou criminelle, parce qu'elle jette dans les cœurs des semences fécondes de moralité ou de corruption), ce panthéisme, dis-je, on doit l'avouer, fait horreur à bon nombre de nos poètes; mais conçoit-on davantage ces honnêtes fabricans de vers? Ils sont chrétiens, assure-t-on, leurs poésies le sont-elles? Vous devinez sans peine, en les parcourant, que l'auteur est Provençal ou Breton; qu'il aime de toutes ses forces les bois, les ruisseaux, les monts, les vallées de sa province, qu'il hérit tendrement ses parens, ses amis, tous ornés de talens et de vertus; qu'il adore sa femme, ou celle qui..... pourra l'être un jour; qu'il est riche ou qu'il est pauvre; gai ou atteint de mélancolie; heureux ou succombant sous les coups du malheur; toutes choses fort intéressantes, et dont il est bon, utile, indispensable de perpétuer la mémoire. Mais l'Eglise, sa doctrine, son culte; les saints et leurs prodiges de dévouement ou d'intelligence; les anges et leur action sur les fils d'Adam; la Vierge-mère et son amour tout puissant pour les hommes; le Verbe éternel et l'humanité sainte qu'il s'est unie, la vie qu'il a soufferte et immolée; l'Esprit-Saint et la terre renouvelée par les effusions de sa grâce; le Père, source ineffable de l'être, du mouvement et de la vie; Dieu, en un mot, avec toutes les merveilles de sa bonté et de sa justice, ne peut tirer un son de ces lyres que le moindre souffle terrestre fait vibrer. Aussi la puissance antique du poète sur les peuples est-elle perdue; il n'est plus *le fils des dieux*; ne songeant qu'à son propre bonheur, à sa propre gloire, plaçant en soi, en ce qui tient à soi, toutes ses complaisances, comment s'intéresserait-il au bonheur, à la gloire de l'homme, aux choses divines qui font palpiter les âmes, les remuent, les agitent dans leurs profondeurs, et enfin les entraînent dans les voies célestes? A quoi bon en effet? Le Très-Haut accompli lui-même ses plans immuables, et *les cieux racontent sa gloire*. Or nos poètes ne sauraient être à aucun degré ce que sont les saints, suivant un Père de

l'Eglise (1), des instrumens libres et intelligens entre les mains du souverain Maître, par lesquels il opère le salut des nations. Nos poètes n'ont point de place dans les cieux intellectuels. — Ah! s'il est ainsi, dites aux bois, aux ruisseaux, aux monts, aux vallées, au jour, à la nuit, aux vents, les vers qu'ils vous inspirent, et que les vents les emportent: *Ludibria ventis*; dites à la famille vos chants du foyer, et que la famille les garde; dites à celle dont vous cachez le nom, dont vous étalez complaisamment le cœur, vos soupirs élégiaques, et qu'elle en soit jalouse; mais de grâce ne cherchez pas à ennuyer le monde de ce qui vous amuse, à le faire rire de ce qui vous attriste, à le scandaliser de ce qui peut-être en vous est encore naïf et pur.

Et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer?

Je fais mes vers, répond celui-ci, comme l'oiseau ses chants. — C'est donc œuvre d'instinct, ce n'est pas œuvre d'homme, œuvre de *poète*. Tenez! que n'êtes-vous Bulbul, votre réponse me contenterait; mais, hélas! il est d'autres oiseaux! — Celui-là voudrait récolter un peu d'argent, et par surcroît un peu de renommée: il est à plaindre. Un autre n'a qu'un but: le plaisir d'être auteur, la satisfaction de porter cette glorieuse étiquette: *poète*; il est heureux. En voici qui font de l'art pour l'art; leur art est sans doute de bâtir des poèmes, des drames, des odes (car si tel ou tel art, comme telle ou telle langue, sont quelque chose de réel, l'art, pas plus que la langue en général, n'est rien); ils bâtissent donc le poème pour le poème, le drame pour le drame, l'ode pour l'ode. Elever une maison pour loger cette maison, faire un manteau pour couvrir ce manteau, serait aussi raisonnable. Comment ne voit-on pas que tout acte a nécessairement un but, une fin distincte de l'acte même, et que si l'agent libre peut opter entre les buts divers, entre les fins bonnes ou mauvaises, il n'est pas maître de faire librement un acte sans but, sans intention, sans portée. Qui agit veut, qui veut veut quelque chose. — Mais, dit-on, le plaisir de créer une

(1) Saint Justin.

œuvre d'art a bien aussi sa réalité. — Sans doute; mais ce plaisir, c'est l'égoïsme, le pur amour de soi; ce plaisir, c'est la vanité : à la bonne heure. — Ce plaisir ne peut-il pas se rapporter à la beauté même de l'ouvrage, et cette beauté ne peut-elle pas être vraie, pure, divine? — Ce n'est plus l'art pour l'art. c'est l'art pour le beau : le beau est-il à vos yeux la splendeur de Dieu rayonnant du sein de la création matérielle ou intelligente, malgré le voile épaissi de la nature dégradée? C'est l'art pour Dieu, c'est de la religion. Le beau est-il selon vous la splendeur d'une créature préférée, la splendeur de votre propre esprit éclatant dans son œuvre; c'est l'art pour la créature, c'est l'art pour soi-même, c'est de l'idolâtrie; on est artiste chrétien, on est artiste idolâtre, on n'est pas artiste.

Ainsi, amalgame monstrueux et sacrilège de tout ce qu'il y a de saint avec tout ce qu'il y a d'impur, des doctrines chrétiennes avec les doctrines de l'hérésie et de l'impiété; ou bien absence à peu près complète, oubli presque total du Christianisme; voilà, quant au sentiment et à la pensée, ce qu'est, dans son ensemble et sauf de rares exceptions, la poésie contemporaine. Pour le premier chef, on nous dispensera des preuves; il est des causes qui ne se jugent qu'à huis-clos; pour le second, l'accusation est purement négative; à ceux qui la repousseraient d'en montrer l'injustice. Affirme-t-on qu'il y a aujourd'hui en France des poètes chrétiens, chrétiens en tant que poètes, dans toute la pureté et l'énergie du mot? qu'on les nomme. — Les noms ne nous manquent pas, s'écrie-t-on; et maint auteur de nous jeter le sien. *Ils vous manquent très fort.* Vos noms ne sont pas des noms, ils n'ont pas d'auréole. Pieux faiseurs de vers, que votre religion ne se mette pas en colère! qui parle de vous? Vos rimes sont catholiques, très catholiques, le public vous en croit sur parole. Seulement, et personne ne vous reproche ce malheur, vous n'êtes pas nés poètes; puissiez-vous le devenir (1)!

(1) Nous prions le lecteur de remarquer que ces mots : *sauf de rares exceptions*, s'appliquent à tout

Quant à la forme, tour à tour brillante et obscure, noble et triviale, harmonieuse et incohérente; pleine de chaleur, de vie et languissante, inerte; élégante, gracieuse et embarrassée, bizarre; abondante, magnifique et pauvre, nue chez les poètes *panthéistes*, selon que la vérité ou l'erreur les inspire; elle est chez les autres ce que sont le sentiment et la pensée, d'une vulgarité inaltérable, d'une immuable médiocrité. A vrai dire, il n'y a en ce temps que deux hommes réellement remarquables sous le rapport de la forme, et encore à des degrés divers; il n'y a que deux poètes originaux et qui aient un style : M. de Lamartine et M. Victor Hugo; le reste du troupeau poétique suit aveuglément, partagé en bandes inégales, et chacun avec sa nuance, les traces de ces deux maîtres, dégradant à plaisir leurs qualités, outrant leurs défauts sans mesure; et l'imitation est tellement servile qu'avant même d'ouvrir un nouveau volume de vers, on peut d'après son seul titre deviner à laquelle des deux écoles il appartient, et parier à coup sûr que la poésie en est traînante, monotone, molle, douceuse, vague, insaisissable, comme une ombre pâle et inanimée des *Harmonies*, ou brusque, discordante, forcée, rocailleuse, extraordinaire, grotesque, comme un calque informe et grossier des *Orientales*.

Le lecteur se fatigue. Nous parlerez-vous enfin d'Edouard Turquety et de ses *Hymnes sacrées*? Je n'ai point cessé d'en parler, d'en faire l'éloge. En rappelant ce que sont de nos jours la plupart des poètes, j'ai indiqué un de ses plus grands mérites, un de ses titres les plus légitimes à l'estime, à l'admiration; j'ai dit ce qu'il n'est pas.

D'autres ont fait de la poésie spiritualiste : dans les *Méditations*, des hymnes magnifiques en l'honneur du *Tout-Puisant*, du *Créateur des mondes*, de l'*infini*; dans les *Harmonies* des cantiques

ce qu'on vient de lire et à tout ce qui suit; comme les *exceptions* se révèlent suffisamment elles-mêmes, il serait superflu de les indiquer ici; puis nous espérons que, tout en admettant la justesse de notre observation en général, chaque poète en particulier voudra bien se ranger parmi les exceptions; nous ne voudrions pour rien au monde blesser un poète.

d'amour et d'actions de grâces pour le Christ, pour le *Sauveur de l'humanité*.... Les chrétiens saluèrent ces chants d'un long cri de reconnaissance, et en échange ils donnèrent la gloire au poète, une gloire immortelle et que lui-même ne parviendra pas à détruire. Toutefois, ils s'étaient mépris : la poésie nouvelle était sublime, mais peu profonde ; philosophique, mais peu croyante ; religieuse, mais peu chrétienne, et son auteur semblait deviner la vérité bien plus que la connaître, la rencontrer bien plus que la chercher, l'admirer plutôt que l'aimer. Ah ! s'il l'eût aimée, il eût fait ce qu'ont fait Chateaubriand dans le *Génie du Christianisme*, Manzoni dans ses *Poésies sacrées*, Silvio Pellico dans le dernier de ses divins livres (1) ; il l'eût tenue embrassée, il en eût étudié l'ensemble et les détails avec ardeur, avec persévérance, avec passion ; il eût pénétré jusqu'en ses profondeurs, et se réchauffant à son foyer, s'illuminant de sa lumière, il eût vu d'ineffables beautés cachées au profane, d'inépuisables trésors ignorés du monde qui n'en est pas digne, des pierres précieuses foulées aux pieds des animaux immondes ; il eût vu, car *l'amour est un œil, aimer c'est voir* (2).

Après tout, si les premiers chants de M. de Lamartine ont ravi surtout les catholiques, parce qu'eux seuls possèdent le sens intime et réel, complet et harmonieux, des vérités que ces chants glorifient ; ils ont pu à la rigueur être également fort agréables aux dissidens de toutes les sectes, et même ne pas trop blesser les oreilles déistes, tant le Christianisme s'y tient sur les hauteurs.

Derrière, quelques poètes ont marché plus avant : non contents de saluer la vérité d'en bas et de loin, ils sont montés jusqu'à elle, et l'ont priée avec foi, avec effusion. On sait *l'Ange et l'Enfant*, le *Christ à Gethsémani*, de Jean Reboul, le poète de Nîmes, au talent si vif, si élevé, si original, à la vie plus originale encore, si méritoire, et dont nous atten-

ons le poème. On a entendu *l'Angelus*, *les Cloches de l'Avent*, *Notre-Dame*, d'Edouard de Fleury, le poète de la Charante, que la piété, la famille, la solitude préservent de l'influence des maîtres et séparent d'une manière si marquée de la foule de leurs imitateurs. D'autres voix encore ont retenti ; mais il faut l'avouer, dans presque tous ces *recueils de poésies*, la religion ne tient que la moindre place : on s'agenouille, on fait *le signe de la croix* en passant devant elle, et l'on se hâte de courir ailleurs ; on lui consacre une pièce de vers, et on jette cette pièce solitaire au milieu d'une multitude d'autres de bonne ou de mauvaise espèce, amoureuses, intimes, politiques, humanitaires, rêveuses, ou qu'on ne sait comment qualifier. Il nous manquait donc une muse exclusivement chrétienne, vierge pure retirée au fond du sanctuaire, et n'y vivant plus que de foi, d'espérance et d'amour ; il nous manquait un poète dont le cœur oubliant tous les bruits de la terre, tout ce qui préoccupe si vivement et si misérablement les mortels, ne cherchât désormais ses inspirations que dans l'Écriture, dans les écrits brûlants des Saints, dans la parole vivante des prêtres, sous la voûte des églises, au pied des autels, et jusqu'aux sources de la vie, dans ces sacrements divins qui apaisent la faim, qui étanchent la soif de l'âme.

Edouard Turquety a voulu être ce poète ; il l'est.

Une vocation poétique, surtout lorsqu'elle entraîne hors des voies battues, lorsqu'elle jette dans un ordre d'idées et de sentiments opposés aux idées, aux sentiments qui sont comme l'atmosphère où vivent, se meuvent et respirent les poètes de l'époque, une pareille vocation ne se révèle soudainement et tout-à-coup ni au monde, ni même au cœur, à l'intelligence de l'homme choisi. Ce cœur, cette intelligence en ont sans doute reçu le germe de Dieu ; mais pour le faire éclore, le poète doit l'arroser de ses sueurs, le féconder par un labeur opiniâtre ; car il n'est pas aussi aisé qu'on le croit peut-être de se dégager des influences du siècle, de la société au milieu de laquelle on est placé, de briser les entraves qu'elle nous impose, de renverser

(1) *L'Université catholique* regrette de n'avoir pas encore fait connaître à ses lecteurs les *Poésies* inédites de Silvio Pellico ; elle espère pouvoir prochainement réparer cet oubli.

(2) Richard de Saint-Victor.

les obstacles qu'elle nous suscite, de soutenir contre elle une lutte incessante, de sortir de son sein, pour ainsi parler, afin d'aller découvrir un monde nouveau, et d'y marcher *dans sa force et dans sa liberté*. Nous avons essayé, il y a longtemps (1), de dire par quel travail intérieur et persévérant M. Turquety a atteint ce but, et comment on en retrouve la trace au fond de toutes ses œuvres, depuis les *Esquisses*, où se découvre déjà humble et cachée sous l'herbe cette admirable fleur de la poésie chrétienne, et *Amour et foi* où elle se montre, élevée sur sa tige, brillante et embaumée, jusqu'à *Poésie catholique*, où elle apparaît resplendissante de toute sa fraîcheur, de tout son éclat. Voici maintenant les *Hymnes sacrées*; elle n'y est point flétrie, ses couleurs sont même plus vives, son parfum plus doux; on voit qu'une goutte de céleste rosée vient de tomber dans son calice.

La marche de l'ouvrage est simple: l'Hosanna au Créateur le commence, un cri d'amour filial pour le chef de l'Eglise l'achève. Entre ces deux termes se coordonnent, inspirées par les principales solennités de la religion, l'Annonciation, la Nativité, la Passion, la Résurrection, etc., etc., et par les ineffables mystères, objets de ces fêtes, des hymnes entremêlées de cantiques, expression des sentimens divins que l'Esprit saint fait naître et grandir dans les âmes, le remords, le repentir, la foi, l'espérance, la charité, etc.

Et c'est bien réellement de cette source pure que coulent ces flots de poésie, ces cantiques, ces hymnes; leurs strophes harmonieuses le font sentir au cœur, comme les rayons du soleil font sentir au corps que la chaleur, la lumière émanent de l'astre. Ce n'est point le produit artificiel d'une vaine fantaisie, d'un caprice de littérateur qui, ennuyé de chanter toujours les mêmes choses, se dit un matin: Voici la religion; elle a du neuf, exploitons-la. C'est le fruit naturel d'un enthousiasme vrai, d'une conviction de chrétien qui, ravi de la beauté merveilleuse de l'Eglise, s'écrie: Et moi aussi je

suis poète! ô ma mère! toute faible qu'elle est, ma voix accompagnera tes prières et redira tes chants.

On le voit donc, ce livre est quelque chose d'entièrement nouveau, une œuvre non encore essayée dans notre langue, une tentative audacieuse. La fortune aide l'audace, disaient les païens; les chrétiens croient que Dieu donne et aide la foi, que la foi aide le talent et le vivifie. C'est parce qu'il est chrétien que M. Turquety est un poète original, et qu'au lieu de se traîner péniblement à la suite de M. de Lamartine ou de M. Victor Hugo, il a su se créer une manière à lui et qui ne ressemble à nulle autre. Avec la nouveauté du sentiment et de la pensée, la foi a donné la nouveauté de la forme, elle a fait son style. De là cette énergie d'expression, cette facture vive et puissante des strophes qui caractérisent son talent; de là encore cette suavité de traits, cette délicatesse dans le choix des nuances lorsqu'il peint les parties intimes du cœur, lorsqu'il veut dire les doux secrets ou les douleurs de l'âme; car la force n'exclut pas la grâce, comme l'imaginent certains esprits superficiels (les âmes les plus fortes sont aussi les plus tendres; la foi qui est la force même ne vit que par l'amour), et notre poète possède à un haut degré ces deux qualités éminentes; on l'entend tour à tour jeter sur la ville déicide la malédiction:

Voix sur Jérusalem: — que Josaphat frémisse,
L'Éternel va hâter l'heure de la justice,

L'épouvante parcourt les airs;

J'aperçois l'ennemi.

Où va-t-il? qui le sait? le sait-il bien lui-même?

Ces grands exécuteurs du jugement suprême

Ne savent que prendre l'élan:

N'en demandez pas plus: ils vont où Dieu les pousse,
Entraînés, emportés comme un lambeau de mousse

Au premier choc de l'ouragan.

Ils ne connaissent pas le sol que leur pied broie;
L'épée entre leurs mains se tourne vers sa proie

Sans l'appui de leur volonté.

Tout à leur mission, que rien ne peut suspendre,
Ils frappent sans colère et meurent sans comprendre

L'arrêt qu'ils ont exécuté.

.....
Ils l'ont tous renié, lui que l'univers nomme;

Ils ont persécuté le racheteur de l'homme,

Ils ont marqué son dernier jour:

Et quand le juste est mort sur une croix immonde,

(1) *Université catholique*, t. II, p. 248, livraison de septembre.

Il leur a fallu voir l'épouvante du monde
Pour s'épouvanter à leur tour.

Encore un peu de temps, ô ville au cœur de boue !
Et le char de conquête, avec sa forte roue,
Aura retourné ton sillon ;
Encore un peu de temps ! ô cité périssable !
Et tu ne seras plus qu'un vaste amas de sable,
Qui tournoiera sous l'aigle (1).

Et essayer sur sa lyre les chants ineffables
de saint Jean de la Croix :

Et si tu m'aime encor, ce n'est pas pour moi-même ;
Que suis-je ? c'est pour toi, mon plus doux, mon seul
bien :

C'est que j'ai pris de toi quelque grâce suprême,
Et mon œil reflète le tien.

Mon front s'était bruni dans l'ardente Judée ;
Mes yeux ternes n'avaient ni force, ni clarté ;
Merci, mon bien-aimé, de m'avoir regardée,
Ton regard donne la beauté (2).

On le voit reprocher sa folie au monde
en lui montrant dans sa gloire le Christ
ressuscité :

Gloire à lui, gloire au Christ suprême,
Au rédempteur puissant et pur !
Il a détourné l'anathème
Qui pesait sur l'homme futur.
Gloire à lui, qui sauve et ramène
Les débris de la race humaine
Au seuil du sentier éternel !
Là-bas, sur la sanglante cime,
Ses larmes ont fermé l'abîme,
Son soupir a rouvert le ciel !

Il est ressuscité : — que dis-je ?
Hommes d'un siècle où la foi dort,
Vous êtes témoins du prodige :
Voyez ! il ressuscite encor !
Voyez comme il perce la poudre,
Hâtez-vous de vous faire absoudre.
Mais non, vos cœurs n'ont pas tremblé :
Il vous inonde de sa gloire,
Et vous reniez sa victoire,
L'œil ébloui, mais aveuglé.

Quand la tempête populaire,
Pleine de tumulte et de cris,
Sur le vieil autel séculaire
Portait la hache ou le mépris :
Quand la plèbe, ivre de démente,
Frapait, tuait quiconque pense,
Quiconque garde un souvenir :
Quand sa baine, prompte à renaître,
Croyait avec le sang du prêtre
Féconder tout un avenir ;

(1) *Le Samedi saint*, lamentation hébraïque, Hymnes sacrées, p. 61.

(2) *Hymne de saint Jean de la Croix* (traduit de l'espagnol), Hymnes sacrées, p. 225.

Vous aussi, debout dans l'orage,
Au milieu d'un peuple en rumeur,
Vous aviez un rire sauvage,
Et vous disiez : « Le Christ se meurt ! »
Il se meurt ! ô foule insensée !
Prête à choir dans ta nuit glacée,
Arrête et vois, le Christ est là :
Arrête un moment et frissonne,
Car son éternité rayonne
Sur ton sépulcre ouvert déjà.

Regardez-le dans sa puissance,
Hommes frères qui le bravez,
Seuls cadavres que sa présence
N'aït pas encore relevés !
Avez-vous l'oreille si dure
Que cette voix sublime et pure
Y perde ses accents vainqueurs ?
Il brisa son marbre suprême,
Ne peut-il aujourd'hui de même
Briser la pierre de vos cœurs (1) ?

Et puis se retirer dans la solitude pour y
brûler en paix l'encens de la prière :

Isole-toi, mon cœur, laisse au siècle sa tâche
Et ses illusions ;
Laisse-le tourmenter, sans trêve ni relâche,
De stériles sillons.

Qu'il aille tout le jour, courbé sur la charrue,
Raidir ses faibles bras
Pour se dire le soir, quand l'ombre est reparue :
Ai-je avancé d'un pas ?

Qu'il rouvre après la nuit ses paupières lassées
Et pleines de sueur,
Et puis qu'il recommence, avec des mains blessées,
Son risible labeur.

Moi je n'userai pas mes genoux sur la pierre
Pour un travail si vain ;
J'irai plutôt dormir sous l'aile de mon père
Dans son verger divin.

Là je remplacerai par la coupe de fête
Le calice des maux,
Et l'arbre de l'amour parfumerà ma tête
Du miel de ses rameaux.

Sépare-toi, mon cœur, des voluptés de l'homme,
Fais trêve au vain désir,
Dédaigne ce qu'il cherche, et surtout ce qu'il nomme
Espérance ou plaisir.

Quand il s'est bien repu de vide et de fumée,
Et qu'il meurt sans soutien,
Où va-t-il ? on ne sait ; car une fois fermée,
La fosse n'en dit rien.

Oh ! plus doux mille fois l'asile où Dieu m'accueille !
Les bords en sont fleuris,
Et l'espérance des mortels pousse à peine une feuille
Que le mien a des fruits.

(1) *La Résurrection*, Hymnes sacrées, p. 75.

Quand je marche, épuisé par trop de lassitude,
 Il m'enivre de foi ;
 Suis-je seul ? ô mon Dieu ! la douce solitude
 Est plus douce avec toi.
 C'est un reflet charmant de la céleste aurore
 Sur mon front ranimé ;
 C'est la montagne sainte où se conserve encore
 L'odeur du bien-aimé (1).

Nous nous arrêtons ici, avec le regret de n'avoir pu citer davantage, de n'avoir pu faire connaître plus complètement toute cette moitié des *Hymnes sacrées*, qui est comme un reflet des poésies mystiques de sainte Thérèse, de saint Jean-de-la-Croix, de saint François d'Assise ; de n'avoir pu donner une idée de l'autre moitié que par quelques lambeaux de deux chants magnifiques.

Eh quoi ! pas un mot de critique ? ce livre est-il sans défauts ? — J'en serais vraiment fâché pour le poète : qui n'a pas de défauts n'a pas de grands mérites ; comme à tous les hommes de talent, on peut reprocher à M. Turquety les imperfections de ses qualités. Mais irai-je, fuyant les côtés lumineux, me perdre dans les ombres, chercher çà et là un pas sage où la force dégénère en rudesse ;

(1) *Isolé toi, mon cœur ! Hymnes sacrées*, p. 41.

une image dont la grâce devient de la fadeur ; une pièce trop dénuée, une autre trop surchargée d'ornemens, et faudra-t-il encore, glanant dans cette riche moisson les mauvaises herbes, recueillir ici une expression forcée, là une épithète oiseuse, plus loin un hémistiche un peu vide, ailleurs un vers mal tourné ou quelque strophe inutile et traînante ? Qu'importe au lecteur tout cela ? ignore-t-il que les *poésies* les plus irréprochables ont ces taches ? Ce qui lui importe, c'est de savoir que ces taches sont rares, que l'œuvre est sérieusement chrétienne et qu'elle est belle.

Nous sera-t-il permis en finissant d'exprimer le vœu que ces hymnes soient un jour appelées à prendre place parmi les cantiques chantés dans nos églises, caustiques où la poésie est parfois si indigne de la religion. Il faudrait pour cela une musique sérieuse et solennelle, un artiste d'une inspiration toute religieuse, et dont l'âme fût sœur de l'âme du poète. Nous sommes heureux de savoir que M. Berlioz s'est imposé cette tâche ; son nom est du moins une garantie de pureté et d'originalité.

D. DE M.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, traduite en vers par M. de Sapinaud de Boishuguet, chevalier de Saint-Louis. — Chez Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 63 ; un beau volume grand in-18. Prix 4 fr.

Bien peu de livres ont le privilège de s'adresser aux hommes dans toutes les situations de la vie, dans toutes les classes de la société ; on n'en compte que deux : l'Évangile et l'Imitation. Ce dernier ouvrage, le plus beau, dit Fontenelle, qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Évangile n'en vient pas, jouit, dans son humilité, d'un honneur auquel n'atteindront jamais les plus magnifiques chefs-d'œuvre de l'esprit humain : il est lu dans toutes les langues, sur tous les points du globe ; on le trouve partout où il y a de pieux conseils à donner et à recevoir, des larmes amères à essuyer. Il ne se passe pas une seule année sans qu'il soit

reproduit par quelque édition nouvelle ; de sorte que c'est, avec le Nouveau Testament, le livre qui a été et qui est encore le plus souvent imprimé.

C'est aussi le livre sur lequel le zèle des traducteurs se porte avec le plus d'amour et de constance. Le savant bibliothécaire, M. Barbier, comptait, en 1812, soixante traductions françaises de l'Imitation. Depuis cette époque, une foule d'autres ont paru et se sont partagé avec plus ou moins de succès la faveur toujours ancienne et toujours nouvelle du public.

Cependant un seul auteur français, jusqu'à présent, Pierre Corneille, avait essayé d'ajouter le charme de la poésie aux autres charmes innombrables de ce précieux livre. Mais on sait que le génie a été trahi par la vieillesse dans cette tentative trop long-temps différée, et que, malgré des beautés du premier ordre, l'œuvre de notre grand poète est à peu près tombée dans l'oubli.

Enhardi par le succès toujours croissant de sa traduction en vers des Psaumes (1), M. de Sapinaud de Boishuguet a traduit de la même manière l'Imitation de Jésus-Christ. Le talent bien connu de l'auteur, la conscience littéraire et surtout chrétienne qu'il apporte à ses ouvrages, tous inspirés par la religion, sont autant de gages certains de la solidité et du mérite du nouveau travail qu'il vient de publier. On y remarque, à chaque page, une suavité, une onction dignes du modèle, et en même temps une exquise variété de ton et de rythme jointe à la plus scrupuleuse fidélité. Il suffisait, au reste, de lire la préface à la fois si simple, si substantielle et si vivement sentie que l'auteur a mise en tête de son œuvre, pour être convaincu que celle-ci a été pour lui, depuis le commencement jusqu'à la fin, une affaire de cœur, et qu'il a fait sa traduction avec l'amour d'un poète et la piété d'un chrétien. Voici cette préface vraiment délicieuse dans sa simplicité :

« Le nom de l'auteur de *l'Imitation*, resté longtemps ignoré, est peut-être encore inconnu : cependant il n'est pas de contrée habitée où sa voix n'ait fait éclore des fruits de salut et de paix. Consolatrice du pauvre et du riche, elle a fait le bien partout où elle a passé.

« Son ouvrage est divisé en quatre livres. Dans le premier, sa morale, ses conseils, ses pensées sur l'incertitude de notre dernière heure, sur la vie des saints et sur le jugement des pécheurs, tendent à nous convaincre que tout est vanité, hors aimer Dieu et le servir lui seul.

« Dans le deuxième, il nous apprend que le royaume de Dieu est en nous, et que nous pouvons en jouir dès à présent, en préférant le sentier royal de la croix aux sentiers fleuris du monde, en portant notre croix comme Jésus-Christ porta la sienne.

« Dans le troisième, il nous révèle les entretiens Intérieurs de l'âme fidèle avec Jésus-Christ; ses gémissements sont écoutés, ses passions calmées, son esprit éclairé sur les effets divins de la grâce et les faiblesses de la nature; ce n'est plus elle qu'elle aime, c'est l'objet seul aimable; sa foi l'a révélé à ses regards : voici son Dieu ! que peut-elle désirer de plus ? Nulle beauté, nul trésor, nul charme des sens ne le remplace, le ciel est où il est, l'enfer où il n'est pas : sortir de sa prison, quitter la région des ténèbres et de la mort, pour arriver à la patrie de l'éternelle lumière, est l'unique objet de ses vœux.

« Le quatrième livre nous retrace le banquet céleste où, pour manifester son amour au monde, Jésus invite le riche et le pauvre, le faible et le puissant, tous ceux qu'épaisent leurs travaux ou que le fardeau de leur misère accable. La lumière a remplacé l'ombre des figures. Ce n'est plus l'agneau

qu'immolaient les Hébreux, c'est l'agneau trois fois saint qui s'offre en nourriture à l'homme. Dans le calice qu'il présente à sa soif sont toutes les délices du ciel; rois et sujets, tous peuvent y boire l'oubli du fleuve de larmes qui prend sa source au berceau et va se perdre sous la pierre du sépulcre.

« L'auteur, plus ange que mortel, excite dans l'âme une céleste ivresse. Désireux de la prolonger, j'ai traduit en vers ce bel ouvrage, comptant moins sur mon talent que sur l'assistance divine. J'ai redoublé de soins et de zèle dans les passages que l'on ne peut lire sans en garder un long et touchant souvenir : ainsi l'image chérie de ceux que nous aimons, nous suit et nous charme encore lorsque nous ne les voyons plus.

« J'ai, à l'exemple de Racine, employé tous les accens, toutes les modulations. Puisse quelque âme égarée avoir le désir de me lire; puisse-t-elle désirer aussi avoir recours au céleste médecin, et tomber, en ouvrant le livre, sur ces paroles adorables : « Me voici, mon fils, je viens à vous parce que vous m'avez invoqué. » Combien j'aurais à me féliciter de mon travail ! Mes jours ne s'éteindraient pas sans que j'eusse marqué ma carrière de quelque bien. »

Pour donner maintenant une idée des vers de l'auteur, nous ouvrons le livre, et nous tombons sur le premier chapitre du livre deuxième. Nous en citerons les premières stances.

De la conversation intérieure.

« Laissons le monde, allons au seul objet aimable,
Et nous aurons en nous son royaume adorable;
Son royaume est la paix, la joie en son esprit,
Son royaume est le cœur où règne Jésus-Christ.

« Il visite l'homme humble, en lui fait sa demeure;
Sa majesté, sa gloire est toute intérieure;
Ses entretiens sont doux, son règne plein d'atrait;
Dans le secret du cœur plus qu'ailleurs il se plaît.

« Je viens, nous a-t-il dit, je viens à ceux que j'aime;
Hâtons sa bienvenue; offrons dès aujourd'hui
Une place en notre âme à cet époux suprême,
Hâtons-y son entrée et n'y laissons que lui.

« Oh ! combien en l'aimant, combien riches nous sommes !

En lui nous avons tout, amour, sécurité;
Lui seul il nous suffit; riches de sa bonté,
Nous n'avons plus besoin d'attendre rien des hommes.

« Est-il rien sous les cieus qui toujours constamment ?
Est-il rien, hors Jésus, qui soit toujours aimable ?
Il est jusqu'à la fin à nos maux secourable,
Mais l'homme, en peu de jours, change comme le vent.

« Cessez donc d'en attendre une amitié durable;
Voyageurs sur ces bords qu'arrosent tant de pleurs :
Vous n'y pouvez trouver nul repos qui soit stable,
Nul climat dont le sol ne donne que des fleurs. »

Laisant maintenant au lecteur le soin d'apprécier, d'après nos citations, la manière de M. de Sapinaud

(1) Un beau volume in-12, cinquième édition; Paris, chez Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 60.

de Poishnguet, nous finissons par le mot de Leibnitz : « L'Imitation de Jésus-Christ est un des plus excellens traités qui aient été faits. Heureux celui « qui en pratique le contenu, non content de l'ad- « mirer ! » L. B.

LE CATHOLIQUE DE SPIRE.

Livraison d'août.

- I. Nécessité de la confession auriculaire en opposition avec la confession générale pratiquée par les luthériens.
- II. Défense de la déclaration en dix-huit articles, présentée par l'archevêque de Cologne à la signature de son clergé, avant sa captivité.
- III. Du droit de collation dans l'Eglise, IV^e partie ; — Epoque de la réforme ; — Pillage et sécularisation.

1. BIBLIOGRAPHIE. — *Liturgique de la Religion Catholique* par F.-X. SCUMTOR. Passau, 1835. 5 volumes.

2. Défense du Christianisme contre le Rationalisme et l'indifférentisme, par M. VION, chanoine de Strasbourg. 1838.

3. Le Mont Calvaire, par le R. P. GOSSLER, prêtre de l'ordre de Saint-François. Lemgo, 1838.

(C'est ce vénérable religieux dont l'arrestation supposée a soulevé toute la population de Paderborn.)

Appendice. — Nouvelles et pièces importantes pour l'histoire ecclésiastique de notre époque. — Apologie de monseigneur l'évêque de Liège. — Suite des actes relatifs à l'affaire de Cologne.

Livraison de septembre.

I. Défense de la déclaration en dix-huit articles de monseigneur l'archevêque de Cologne contre l'hermésianisme. (Suite.)

II. Sur le mariage civil en Prusse.

(Dans cet article remarquable on déjoue les projets hypocrites du gouvernement prussien qui amena la suppression du mariage civil dans les provinces régies par le Code français, afin de resserrer les liens de la servitude religieuse ; on démontre que les catholiques doivent désirer le maintien du mariage civil comme un mal moins grand.)

III. Du Droit de Collation dans l'Eglise. — Usurpations de Louis XIV, de Joseph II et des autres gouvernements modernes.

Bibliographie. — 1. Traduction de l'Ecriture sainte par M. ALLIOLI, professeur de théologie à Munich, approuvée par le Saint Siège, 5^e édition.

2. Histoire de l'Eglise à l'usage des Gymnases, par M. CULMANN, curé à Bretzenheim. Mayence, 1838. (Cet article contient une curieuse et importante apologie fondée sur des documens authentiques du fameux dominicain Tetzl contre les allégations mensongères de Luther.)

3. Correspondance pastorale du cardinal-évêque d'Essi, Pierre-Mathieu PETRUCCI. Ratisbonne, 1837.

Appendice. — Suite des actes officiels relatifs à l'affaire de Posen et de Cologne.

LES PETITS POÈTES GRECS, *Orphée, Hésiode, Pindare, Anacréon, Sapho, Théocrite, Callimaque, Synésius, etc.*, traduction publiée par M. ERNEST FALCONNET. — Auguste Desrez, imprimeur éditeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n^o 50.

Cette publication, par la gravité des études auxquelles elle se rattache, et par la pensée religieuse de la préface qui l'accompagne, se recommande à l'attention bienveillante de nos lecteurs. Un compte rendu détaillé viendra bientôt justifier le suffrage favorable que l'Université catholique a cru devoir formuler dès à présent.

Nous nous empressons d'insérer la réclamation suivante. M. de Montalembert, à qui nous l'avons communiquée, s'estime heureux de voir rectifier une erreur tout-à-fait involontaire de sa part.

« M. de Montalembert (tome V de l'*Université catholique*, pages 66 et 67 ; et tome XVI des *Annales de Philosophie chrétienne*, page 79) signale et blâme le goût moderne du curé de Notre-Dame de Cléry. M. de Montalembert a été induit en erreur par les journaux qui ont rendu un compte inexact et incomplet de ce qui s'est passé à Cléry, diocèse d'Orléans, en avril 1836. La vieille madone avait été placée dans un attique à cintre plein avec colonnes d'ordre ionique, construit il y a quarante ans sous l'ogive qui termine le sanctuaire. Tout le monde sentait la nécessité de détruire cet attique ridicule, et de faire élever vis-à-vis, à l'entrée de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, une décoration dans le genre d'architecture de l'édifice. Le conseil de fabrique, de concert avec le maire de Cléry, après avoir fait exécuter les travaux par un homme de l'art, avait décidé que l'attique serait détruit ; que la vieille madone serait mise dans la chapelle au dessus de l'autel, où il serait plus facile de l'habiller, et qu'une nouvelle statue en carton-pierre occuperait la niche récemment construite. Voilà ce qui est consigné dans le registre des délibérations du conseil de la fabrique de Notre-Dame de Cléry.

« Mais pourquoi y a-t-il eu émeute ? Parce que, disait-on, le curé de Cléry avait vendu la vieille madone cinquante mille francs, et que de plus cette vieille madone, jalouse de la nouvelle, dont la niche était plus élevée, fondait en larmes. (*Historique.*)

« Deux jeunes gens ont été traduits en police correctionnelle par le ministère public, et punis pour *tapage nocturne* à la porte du presbytère, la veille de l'émeute. »

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 38. — Février 1839.

Sciences Sociales.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

DOUZIÈME LEÇON (1).

Les protestans et les incrédules, qui n'ont aucune foi dans les promesses faites à l'Eglise, comprennent du moins la puissance du célibat religieux, et ils portent à cette institution une haine pareille sous plus d'un rapport à l'horreur qu'inspiraient aux Mexicains les armes des compagnons de Cortez, ces armes irrésistibles dont les Espagnols seuls savaient et osaient se servir. En effet, c'est parce qu'il est célibataire que le prêtre catholique est le prêtre de tous ses coreligionnaires, au lieu d'être seulement celui de ses concitoyens; c'est parce qu'il est célibataire, et célibataire en vertu d'un serment irrévocable, qu'il ne peut se soustraire à l'obéissance de ses supérieurs spirituels, et se rejeter dans la foule des laïques, sans être aussitôt flétri du nom de parjure par les non-croyans eux-mêmes, et tomber à cet état de *paria* si redouté des Indous. C'est encore parce qu'il est célibataire qu'il use au profit du faible, du pauvre, de l'ignorant, des facultés d'une âme libre de tout souci terrestre, et par là même renfermant un vide immense, qui ferait son désespoir si les dures occupations de l'apostolat ne venaient le combler. Certes, il faut un dévouement

surhumain pour ne pas reculer devant les obligations imposées au prêtre catholique; et cependant, si lourdes qu'elles soient, elles soutiennent peut-être autant qu'elles écrasent l'homme qui n'a aucune pensée à jeter sur le sort présent ou futur d'une femme et des enfans de cette femme. Nous concevons l'amour immense du curé pour ses paroissiens, ses veilles quand ils sont malades, ses aumônes quand ils sont pauvres, ses douleurs quand ils souffrent. Nous ne nous étonnons pas du zèle qui entraîne le prêtre au milieu des épidémies, qui le conduit dans la fange des prisons, qui lui fait prendre place sur le tombereau du condamné, qui le guide à travers les mers sans autre espérance que celle d'un cruel martyre. Nous ne nous émerveillons ni de la profonde abnégation, ni des opiniâtres labeurs, ni des ardentes contemplations du cénobite; tous sont célibataires, et l'idiotisme serait leur partage s'ils ne lui échappaient en se réfugiant dans les prodiges de la charité chrétienne. La position que l'Eglise leur a faite ne laisse à leur conscience aucun autre asile; et si la mission qu'elle leur confie semble terrible à notre faible nature, l'on conviendra du moins que le catholicisme exige d'eux la meilleure garantie concevable de leur fidélité à la remplir. Rendez-leur la parole qu'ils ont donnée à Dieu, et vous aurez enlevé

(1) Voir la XI^e leçon, n^o 36, t. VI, p. 403.

à la civilisation humanitaire le meilleur, le plus indispensable de ses instruments.

Cependant le célibat religieux n'est qu'une force, et l'Église n'eût jamais obtenu le nom de *catholique* si, après l'avoir créé, elle s'en fût servie avec moins d'audace et moins d'habileté. C'était beaucoup sans doute que d'avoir affranchi ses prêtres des mesquines sympathies de l'orgueil national, en leur interdisant les liens du mariage; mais il fallait aussi qu'elle profitât du dévouement absolu qu'implique leur obéissance en les coordonnant de la manière la plus favorable à la conservation et à la propagation des doctrines dont elle a reçu le dépôt. Or il est impossible de ne pas être frappé d'admiration lorsque l'on étudie avec quelque soin, et sous ce double rapport, l'ensemble de ses institutions. Des prêtres, des évêques et un souverain pontife, hiérarchiquement échelonnés, se partagent, chacun dans son ordre, l'administration du monde catholique, et constituent, par leur action combinée, un système gouvernemental assez parfait pour atteindre tous les fidèles sans exception, et assez souple pour se dilater et s'étendre, tout en gardant la plénitude de son énergie primitive aussi rapidement que s'accroît le nombre des croyans. Prenez le dernier des chrétiens, n'importe dans quel pays, et vous n'apercevrez jamais entre lui et le grand-prêtre de son culte que deux intermédiaires obligés, son curé et son évêque. En passant par ces deux degrés, il expose ses besoins, transmet ses plaintes à son chef spirituel suprême, et il obtient par cette voie, si directe et si courte, les secours spirituels nécessaires à son âme, les lumières utiles à sa conscience. Des diocèses qui se groupent en provinces et se subdivisent en paroisses, tel est le secret d'un organisme qui fait circuler avec une si merveilleuse facilité la sève de la même parole dans le sein des laïques. Ils peuvent sans doute préférer l'erreur à la vérité, la révolte à l'obéissance, le schisme à l'unité; mais il n'est pas en leur pouvoir de mêler des croyances nouvelles à la croyance sociale, de défigurer celle-ci, de se partager entre une multitude de doctrines inconnues de leurs pères, tout en s'i-

maginant que leur foi présente ne diffère en rien de leur foi passée. Sentinelles assidues et soumises à une surveillance mutuelle, les évêques et les prêtres sont là, qui enseignent, sans cesse aux petits comme aux grands ce qu'eux-mêmes ils ont appris, et leur voix signale par d'énergiques clameurs la moindre innovation. S'il en est qui trahissent la sainteté de leur devoir, et essaient d'égarer les faibles, en substituant à la véritable doctrine de l'association spirituelle une doctrine moins pure ou moins complète, aussitôt et aux mêmes lieux les pasteurs demeurés fidèles proclament hautement le crime de ces faux apôtres; et, alors même que ceux-ci siègeraient aux premiers rangs de la hiérarchie ecclésiastique, les accusateurs les traîneraient impitoyablement devant l'évêque des évêques, le pontife des pontifes. Du haut de sa chaire souveraine descendent des arrêts définitifs qui lèvent tous les doutes, et tranchent toutes les difficultés. Ils arrivent aux prêtres par les évêques, aux laïques par les prêtres; et comme des communications constantes, officielles et officieuses sont entretenues de cette manière entre tous les points de l'association spirituelle et leur centre commun, nul ne s'égaré sans apprendre bientôt, et sans que tous les fidèles n'apprennent avec lui que la voie dans laquelle il est entré n'est pas la voie de l'Église.

Or cette belle ordonnance de l'association spirituelle catholique ne contribue pas moins puissamment à son progrès qu'au maintien de sa magnifique unité. La religion catholique ne serait pas la religion humanitaire, si elle ne recelait une force immense et continue d'expansion, si elle ne tendait sans cesse à multiplier par le prosélytisme de la parole le nombre de ses membres. Le prosélytisme donc est un des caractères génériques de la forme sociale universelle; mais il serait un mot vide de sens, ou du moins d'une faible portée, si le pouvoir spirituel n'était pas à la fois distinct et indépendant du pouvoir temporel. Dans le système *unitaire*, ces deux pouvoirs ayant, ainsi que nous l'avons dit, les mêmes limites territoriales, le seul prosélytisme possible est évidemment celui

de la force, puisque le gouvernement qui étend le cercle de ses coreligionnaires étend par cela même, au moins dans le cours naturel des choses, le cercle de ses administrés. Accepter les croyances religieuses qu'il professe et en vertu desquelles il règne et commande, c'est se proclamer son sujet, ou s'exposer aux embarras de conscience qu'éprouvent les anglicans des Etats-Unis, obligés qu'ils sont d'établir une distinction entre la suprématie pontificale de la jeune reine d'Angleterre et sa souveraineté temporelle. Cette considération suffirait donc pour arrêter l'essor de tous les cultes *unitaires*, quand même la constitution intime de la plupart d'entre eux et l'esprit exclusivement national qui les pénètre n'opposeraient pas d'invincibles résistances. A quelle caste, en effet, adjoindre les nouveaux convertis au brahminisme, sinon à la dernière, et quel nouveau converti consentira à se placer ainsi au dernier rang de l'échelle sociale avec la certitude de ne jamais monter plus haut? Comment une des vieilles républiques du paganisme aurait-elle pressé les républiques ses rivales d'adorer la divinité qu'elle avait spécialement choisie pour sa patronne, et dont la protection exclusive lui semblait une condition d'existence aussi bien que de victoires? Les nombreux décrets du sénat romain, la destruction des chapelles consacrées à Isis et à Osiris, les paroles de Cicéron, les conseils donnés par Mécène à Auguste, attestent suffisamment l'intolérance de Rome idolâtre à l'égard de ses propres citoyens. Mais elle se souciait peu des croyances de ses vassaux et de ses alliés; ou plutôt, dans la ferveur de cette piété envers les dieux de la patrie qui lui valut la conquête du monde, elle eût volontiers interdit aux peuples qu'elle avait vaincus l'adoration trop fervente des fausses divinités du Capitole. Sans doute des pensées de prosélytisme entrèrent pour quelque chose dans les guerres des Ignicoles persans contre les princes de Touran, les Grecs et les Egyptiens; sans doute des pensées semblables animèrent plus énergiquement encore les musulmans aux premiers siècles de l'hégire. Ceux-ci surtout étendirent au loin leurs doctrines avec la terreur de leurs

armes; mais les conversions obtenues de cette manière impliquaient, de la part des nouveaux croyans, l'abdication de leur vieille nationalité, la rupture de tous les liens qui les attachaient à la patrie. Il y avait là un obstacle contre lequel le fanatisme des mahométans aurait toujours fini par se briser. Tôt ou tard, des Charles Martels auraient apparu sur tous les points de leurs frontières, quand même les dissensions intestines provoquées par l'extension démesurée de leur empire n'eussent pas brisé l'unité du Koran en une multitude de sectes ennemies.

L'Eglise catholique échappe à tous ces périls par la nature même de son prosélytisme. A ses prêtres appartient le danger et l'honneur de porter aux nations étrangères la bonne nouvelle de l'Evangile, et elle a des paroles de blâme pour leur zèle lorsqu'ils mêlent à la mission exclusivement spirituelle qui leur a été donnée une mission terrestre. Elle ne les envoie pas, en effet, afin qu'ils donnent de nouveaux sujets au prince dont eux-mêmes ils sont les sujets, mais afin qu'ils augmentent le nombre des croyans, le nombre de ceux qui lui ont voué la seule sorte d'obéissance qui soit compatible avec l'intégrité de leur indépendance politique. Et, comme si elle avait peur que ces conquérans d'âmes ne se méprissent sur ses intentions, elle leur donne pour toute arme une croix et un bréviaire; et s'ils périssent dans cette glorieuse entreprise, elle les remplace par d'autres dont l'invincible mansuétude n'apporte aux bourreaux que des paroles d'amour. Ainsi dans ses progrès, elle ne froisse jamais l'orgueil national; et si trop souvent il se rattache avec une désespérante énergie aux institutions et aux croyances du culte unitaire qui l'a formé et développé, du moins la persuasion est la seule force qui le menace, et cette force est destinée à le transformer en le purifiant, et non à le détruire. Le Japon appartenait peut-être depuis long-temps à la grande famille chrétienne, si les succès des Portugais dans l'Inde n'avaient donné une apparence de vérité aux perfides insinuations des Hollandais. Ils accusèrent les missionnaires catholiques de n'être

que les agens des Européens qui faisaient trembler l'Asie, et le catholicisme fut éteint dans le sang des nobles victimes d'un détestable mensonge. La Chine elle-même aurait résisté avec moins d'opiniâtreté au zèle surhumain des Jésuites, si des craintes pareilles n'eussent été inspirées aux Mantchoux, possesseurs mal affermis du céleste empire, par les victoires que remportèrent les Français d'abord, les Anglais ensuite, sur les princes de l'Indostan. Si des missionnaires désarmés soulevèrent de si terribles résistances de la part des souverains, certes, il y aurait folie à s'imaginer que les peuples ne se joindraient pas à leurs chefs pour faire un accueil plus sanglant encore à des missionnaires armés.

L'Eglise catholique emploie donc le seul moyen de prosélytisme qui puisse être vraiment humanitaire dans ses résultats, parce qu'il n'effraie le patriotisme des futurs convertis qu'autant qu'ils se méprennent, grâce à un concours d'accidens malheureux, sur les véritables intentions des apôtres que leur envoie la Providence. Mais la persuasion, qui fit surgir des débris de l'empire romain la république chrétienne, coulera-t-elle à pleins bords des lèvres du père de famille? ou plutôt, quel est celui qui abandonnera sa femme et ses enfans pour porter à des barbares la sociabilité de l'Évangile? Des prêtres mariés feront de beaux livres au coin de leur feu, et se décideront même à aller dans une bonne voiture prêcher leur foi de ville en ville. S'ils sont bien payés, ils consentiront encore dans un accès de zèle à traverser les mers, pourvu qu'ils puissent, comme les missionnaires protestans de la mer du Sud, joindre au salaire de leurs travaux spirituels les profits d'un commerce lucratif. Mais ne leur demandez pas le sacrifice absolu, permanent, des douces habitudes du foyer domestique, l'abandon sans retour de toute jouissance, de toute pensée personnelle; car ils sont hommes, et le dévouement de l'homme quand il est époux et père ne va point, *ne doit point* aller jusque là. Nous n'entendons aucunement nier le courage avec lequel les propagateurs primitifs de presque toutes les doctrines religieuses qui ont exercé quelque ac-

tion sur le genre humain se résignèrent aux périls et aux privations inséparables d'une pareille entreprise; seulement, et ce fait aurait dû frapper davantage les adversaires du célibat religieux, nous ferons remarquer que les apôtres des cultes qui autorisent leurs prêtres à se marier sont en général eux-mêmes des célibataires. Des moines furent les premiers *prédicans* du protestantisme, et à peu d'exceptions près, ils ne s'imposèrent le fardeau de la famille qu'après avoir terminé au moins la partie la plus laborieuse de leur fatale mission. Quand Luther épousa Catherine de Bore, la réforme victorieuse régnait sur tout le nord de l'Allemagne. Pense-t-on que pendant dix-huit siècles l'Église eût toujours trouvé des ouvriers évangéliques prêts à se répandre au premier signal sur tous les points du globe, si elle avait veillé de moins près à l'observance du célibat religieux?

Quelque fécond que soit le zèle du prêtre célibataire, l'extension donnée par ses travaux à l'association spirituelle catholique ne la rendra pas cependant moins maniable ou plus facile à administrer. De nouveaux évêchés, de nouvelles paroisses, comme dans l'Amérique espagnole, couvriront le sol conquis à la civilisation humanitaire; et, républiques ou monarchies, les états admis dans la grande famille du catholicisme conserveront leurs formes politiques ou les modifieront sans entraver à aucun degré son développement normal. C'est que sa puissance d'expansion est d'une autre nature, que son royaume n'est pas de ce monde, qu'il n'a rien de théocratique, qu'il pose seulement les principes généraux auxquels doivent se subordonner les associations temporelles constituées sous son influence et nourries de son esprit. S'il repousse l'intervention laïque dans les choses de conscience, il légitime cette intervention dans toutes les autres, et lui laisse ainsi une marge immense. En effet, il n'a formulé qu'une seule institution, son sacerdoce, et, abstraction faite de celle-là, il ne se mêle des systèmes gouvernementaux qu'au degré où le salut des âmes y est intéressé. Non qu'il n'ait ses préférences et ses sympathies, mais c'est l'attachement.

d'un être immortel pour des êtres qui passent, et nulle part il ne s'unit d'une manière indissoluble à ce qui, bientôt pour lui, après des années ou des siècles, ne sera plus que cadavre. Toutefois, cette existence, indépendante sans être en dehors des nations soumises à son joug, le célibat religieux, avec ses merveilleux résultats, et l'organisme à la fois si fort et si ductile de son sacerdoce, ne remédieraient qu'à une partie des inconvéniens qui rendent à la longue les autres sacerdoxes impuissans ou inertes, si l'Eglise ne trouvait dans l'autorité confiée à son chef, et dans la promulgation successive de ses symboles, le complément des garanties indispensables au maintien de cette rigoureuse conformité de croyances sans laquelle il ne peut exister de civilisation vraiment humanitaire.

Au sommet de la hiérarchie catholique est le souverain pontife, le pape, véritable incarnation de la force morale représentée par elle. D'immenses prérogatives, d'incommunicables privilèges lui appartiennent; et cependant, du haut de sa dignité suprême, il s'intitule avec raison « le serviteur des serviteurs de Dieu, » tant elle est féconde en angoisses pour lui et en bienfaits pour eux. Comme il est la pierre fondamentale à la fois et le centre de l'unité catholique, d'une part, c'est par lui que l'Eglise tout entière résiste aux empiétemens du pouvoir temporel, revendique ses droits méconnus ou ses libertés compromises; et de l'autre, c'est en lui qu'elle est toujours attaquée par ses plus dangereux ennemis. L'hérésie soulève-t-elle sa multiple bannière, l'incrédulité gronde-t-elle menaçante, l'ambition de quelque prince envahit-elle les saintes attributions du sacerdoce, aussitôt les plaintes des premiers pasteurs arrivent jusqu'à lui. Il est leur guide, leur appui, leur défenseur, et chacune de leurs tribulations vient le déchirer à son tour. Presque toujours vieux et infirme, c'est à l'âge où le repos semble si nécessaire qu'il doit embrasser dans sa sollicitude toutes leurs prières, toutes leurs douleurs, et les protéger tantôt contre les violences, et tantôt contre les pièges des princes de la terre. Prince lui-même, afin qu'aucune juridiction humaine ne pèse sur le représentant

du pouvoir spirituel, il n'a et ne doit avoir de force politique que ce qu'il en faut pour assurer la sécurité de sa personne; et par conséquent sa puissance ne consiste ni dans ses soldats, ni dans ses trésors. Elle est d'un autre ordre; elle agit sur le for intime des croyans; elle a ses racines dans leur intérêt éternel. Les plus liers potentats tremblent devant lui; car elle le fait si grand, qu'il demeure aussi pleinement le roi des consciences dans les fers ou dans l'exil qu'au milieu des pompes de Saint-Pierre. Qui pourrait dire les familles souveraines que le pape a vues naître et s'éteindre avec l'amour qu'elles avaient inspiré, le dévouement qui leur avait été juré? Mais leurs trônes ont été brisés, parce qu'ils reposaient sur des fondemens terrestres: le sien durera aussi long-temps que le culte dont il est le premier et le dernier rempart.

Donnez à Rome un autre monarque, et il n'y exercera, comme les empereurs de Constantinople, qu'une autorité nominale, ou bien le catholicisme tombera sous la dépendance du prince qui comptera le pape au nombre de ses sujets. La constitution de l'Eglise et la foi des catholiques étrangers résisteraient difficilement à cette dernière épreuve, et de nos jours la Providence l'a épargnée au monde, en précipitant Napoléon du faite où il était monté. Cependant, la domination temporelle du souverain pontife n'est au fond qu'une garantie d'indépendance, et, quelque nécessaire qu'elle soit sous ce rapport, elle serait insuffisante au point de vue social, si, par le fait seul de sa charge, il n'était le juge en dernier ressort de toutes les questions de dogme et de discipline soulevées au sein de la société catholique. En effet, les doctrines génératrices de celle-ci ne peuvent conserver la parfaite unité qui les rend humanitaires qu'autant que les fidèles peuvent eux-mêmes, en tout temps et en tout lieu, constater aisément leur nature, dire ce qu'elles sont, les distinguer des doctrines semblables, sans être identiques, qui tenteraient d'usurper leur place. Or, l'homme actuel étant donné avec son intelligence si diverse dans sa débilité, il est impossible de concevoir un ensemble de traditions re-

ligieuses, orales et écrites, assez clairement formulées pour qu'à la suite des siècles et des transformations successives du langage, les interprètes et les commentateurs n'en fissent point sortir les systèmes les plus contradictoires, si ces traditions étaient laissées à leur merci. D'après dissentimens éclateraient parmi eux, fussent-ils des Bossuet et des Fénelon; que serait-ce, lorsque le désir de s'illustrer, des jalousies personnelles ou nationales, de mesquines ambitions viendraient leur offrir comme principal salaire de leurs travaux l'honneur d'avoir inventé une opinion nouvelle, soit en défigurant, soit en mutilant le texte sacré? Le sacerdoce, auteur et complice de ces dissidences, se fractionnerait donc en sectes distinctes, et la grande masse des fidèles, hors d'état de prendre part à de pareils débats, choisirait au hasard, ou plutôt chacun d'eux donnerait la préférence aux docteurs approuvés par le gouvernement laïque auquel il obéit. Alors l'unité catholique deviendrait ce que fut l'unité païenne des Grecs et des Romains, ce qu'est aujourd'hui l'unité protestante; et nul ne saurait avec certitude, quant aux points controversés, ce qu'est, et ce que n'est pas la véritable doctrine du catholicisme. Il n'y aurait plus conformité de croyance entre les peuples qui se diraient encore catholiques, et les bienfaits de la civilisation humanitaire s'évanouiraient avec la plus importante des conditions auxquelles ils sont attachés. Les conséquences sociales du déni de toute autorité souveraine ou infaillible ont été aperçues des peuples *unitaires* eux-mêmes; et lorsque leurs cultes ne leur permettaient pas d'y remédier par une grossière imitation du ministère des grands-prêtres et des prophètes juifs, ils ont investi la raison de quelque docteur, ou leur propre raison, de je ne sais quelle puissance divine en vertu de laquelle le shiite et le sunnite, le presbytérien et le quaker se renvoient leurs mutuels anathèmes. Mais si l'unité spirituelle d'un état protestant ou musulman peut à la rigueur subsister, grâce à la confiance absolue des citoyens et du gouvernement surtout dans les lumières d'un savant, qui n'a et ne prétend avoir d'autre droit à cette confiance

que la force de son génie, l'étendue de ses recherches, l'unité spirituelle humanitaire rencontre dans son universalité même trop d'obstacles pour qu'elle puisse durer long-temps à l'aide d'un pareil moyen. Elle n'est possible qu'autant qu'elle s'appuie sur un tribunal accepté par les croyans, qu'elle lui emprunte sa règle, qu'elle trouve en lui, dans ses décisions, le *criterium* des doctrines qui la constituent, et auxquelles les catholiques ou humanitaires se reconnaissent entre eux. Ce tribunal conservera à la foi commune la netteté et la précision que la capricieuse subtilité de la raison humaine travaille sans cesse à lui ravir. Il ne discutera point, il décidera, et ses arrêts, définissant la doctrine humanitaire avec toute l'autorité de cette doctrine elle-même, lui donneront la fraîcheur d'une révélation toujours nouvelle, et cependant toujours la même. Résister à ce tribunal, ce sera sortir de l'Eglise, se placer parmi les non-croyans, augmenter le nombre des sectaires et des impies, et préparer dans les générations futures de rudes travaux aux prédicateurs *célibataires de la vraie parole*; mais ce crime n'altérera en rien la pureté des croyances catholiques; aucun nuage ne les voilera, et nul ne sera exposé au danger de les confondre avec aucune autre croyance.

Cependant, où sera placé, et par qui sera composé le tribunal dont l'existence est d'une manière si absolue la condition de toute civilisation réellement humanitaire? La raison de l'homme aperçoit aisément la nécessité de cette cour suprême; mais il n'est pas donné à de simples mortels de la créer; car si elle se présentait comme l'œuvre de leur volonté, elle exercerait aussi peu d'influence sur les convictions que le roi de Prusse ou la reine d'Angleterre, l'un et l'autre infaillibles au dire de la loi humaine, et l'un et l'autre également dénués de toute action véritable sur les consciences de leurs sujets. L'autorité qui lève tous les doutes et dissipe toutes les objections, comme le vent chasse devant lui un sable desséché, est donc d'institution divine ou se présente comme ayant cette origine; elle sort des entrailles même du culte; elle en fait partie in-

tégrante ; elle est née avec lui pour ne mourir qu'avec lui. A ces caractères, qui ne reconnaît la grande corporation des évêques catholiques, la seule à laquelle une religion quelconque ait jamais attribué une permanente infailibilité, la seule qui y ait jamais prétendu, la seule enfin qui ait en aucun temps reçu, dans un sens restreint il est vrai, le nom d'*assemblée* par excellence, ou d'*Eglise* ? Car les prêtres et les laïques du catholicisme font aussi partie de l'*Eglise*, en sont aussi les membres ; mais les premiers pasteurs la constituent tout entière, en ce qu'ils sont les dépositaires de ses pouvoirs ; c'est par eux qu'elle gouverne et qu'elle juge, par eux qu'elle se manifeste et se perpétue. Elle vivrait alors même que tous les autres fidèles auraient trahi sa cause et déserté sa bannière, parce que les premiers pasteurs lui donneraient encore, dans leur sainte fécondité, de nouveaux enfans et d'autres prêtres. Mais elle n'aurait plus qu'une existence viagère si elle ne comptait autour d'elle que des laïques ou des ministres du second ordre. Ceux-ci sont stériles ; ils ne se reproduisent point, et par conséquent la philosophie triomphante aurait pleinement le droit d'écrire sur la tombe du dernier de nos évêques : « Ci-gît le Catholicisme. »

Nous n'avons pas mission pour défendre le pouvoir des princes spirituels de la grande association catholique. Nous ne sommes point chargés de prouver à l'incrédule, encore chrétien ou déjà philosophe, que ce pouvoir est celui de Dieu même, parce qu'il vient de Dieu. Notre tâche, plus humble, se résume dans la recherche des lois de la civilisation humaine ; et si nous avons pu la remplir en gardant un silence respectueux sur les magnifiques prérogatives de l'épiscopat et de son chef suprême, nous l'eussions fait avec joie. Ce n'est pas notre faute si de peuple à peuple la conservation de l'unité sociale est impossible sans le concours d'une autorité chargée de prononcer souverainement sur toutes les questions de doctrine. Ce n'est pas notre faute encore si cette autorité elle-même est, humainement parlant, frappée d'impuissance, à moins qu'elle ne soit reconnaissable à quelque marque ex-

térieure, à quelque signe dont la présence ou l'absence soit, comme celle du soleil, un simple fait que les ignorans peuvent aisément et aussi sûrement constater que les docteurs épuisés de veilles et de travaux. Ce signe, tous les évêques le présenteraient si tous étaient individuellement infailibles ; car alors les décisions de chacun d'eux étant nécessairement conformes à celles que donnerait le corps tout entier, consulter un évêque en France ou à la Chine, en Afrique ou en Amérique, équivaudrait à l'appel fait au plus œcuménique des conciles. La vérité éternelle, en se frayant une multitude d'issues différentes, ne renoncerait point pour cela à cet accord perpétuel avec elle-même, qui est peut-être le plus saillant des caractères inhérens à sa nature. Alors le souverain pontife ne se distinguerait de ses frères que par une juridiction d'honneur et de discipline. Tous posséderaient la même puissance dogmatique, puisque dans la même mesure, et en vertu de la même assistance surnaturelle, tous seraient également incapables d'erreur. Mais, on le sait assez, le catholicisme, qui a élevé si haut la dignité de ses évêques, qui l'a faite si grande, ne va point jusque là. Il fait bien de l'infailibilité du corps épiscopal un article de sa foi, et cependant il ne croit pas à l'infailibilité personnelle des évêques de Constantinople ou d'Alexandrie, de Milan ou de Mexico. Ceux-là peuvent se tromper, ceux-là peuvent tomber dans l'abîme du schisme ou de l'hérésie, et y demeurer toujours, sans que la vérité des croyances catholiques en soit compromise, parce que la promesse d'une foi qui ne défailira jamais n'a point été faite à ceux-là. Et cependant si personne n'avait reçu cette promesse, où serait le gage de cette conformité constante et universelle de doctrine sans laquelle, nous ne pouvons trop souvent le répéter, on ne peut concevoir de civilisation humaine ? En effet, les chrétiens qui affirment que, *sans aucune exception*, il n'est pas un seul de nos premiers pasteurs qui, étant isolé de ses frères, ne soit exposé, volontairement ou involontairement, à s'égarer, admettent avec nous que des scissions peuvent éclater entre eux ; qu'ils peuvent se scinder en deux

fractions presque numériquement égales, dont l'une constituera la véritable, la seule Eglise, pendant que l'autre formera une église fautive sans doute, et néanmoins semblable par les pouvoirs confiés à ses chefs, par le caractère dont ils sont revêtus. Non seulement il est possible que le corps épiscopal se partage en évêques fidèles et en évêques infidèles à leur mission, mais l'histoire nous apprend que ce partage déplorable a eu lieu bien des fois. Les ariens, les nestoriens, les eutychiens, ont successivement opposé l'autorité de leurs pon-

tifes à celle des pontifes orthodoxes. Encore aujourd'hui, ces sectes ont leurs prélats, successeurs légitimes quant à leur ordination de leurs coupables devanciers. Or, nous le demandons, si l'autorité qui ne peut errer n'a d'action, n'existe, qu'autant qu'elle est exercée par plusieurs, c'est-à-dire par l'Eglise, par une assemblée, comment les simples laïques parviendraient-ils à distinguer l'épouse légitime de l'épouse infidèle, l'Eglise vraie de sa coupable rivale ?

C. DE COUX.

Sciences Physiologiques.

COURS SUR LES RAPPORTS DE LA MÉDECINE AVEC LA RELIGION.

CINQUIÈME LEÇON (1).

Tout en confessant la différence essentielle qui se trouve entre la médecine et la révélation, nous n'avons pas laissé de remarquer qu'elles conviennent sous plus d'un rapport, et que l'art de guérir, sans aspirer au privilège d'une révélation semblable à celle des croyances religieuses, peut toutefois revendiquer une origine divine, et se glorifier d'être, dans l'ordre qui le concerne, la manifestation de la parole du Dieu créateur, comme la religion est la manifestation de la parole du Dieu rédempteur. Cette considération ne suffisant pas pour montrer tous les liens qui peuvent unir la religion et la médecine, nous nous proposons aujourd'hui, en envisageant encore notre sujet sous un point de vue général, d'indiquer quelques uns de ces liens, et sans plus restreindre la religion à son caractère particulier de révélation, la prenant au contraire dans sa notion la plus étendue, faire voir qu'elle ne dédaigne pas de con-

tracter comme une nouvelle alliance avec l'art de guérir.

Mais cette alliance ne saurait, ce nous semble, être convenablement appréciée, si nous n'entrons dans un ordre de conceptions auquel viennent se rattacher, avec la médecine, presque toutes les autres sciences. Il nous paraît, d'ailleurs, qu'en étendant ainsi le cadre dans lequel notre sujet devrait naturellement se renfermer, non seulement nous ne portons aucun préjudice à la thèse que nous défendons, mais nous contribuons encore à la mieux établir en faisant ainsi rayonner sur elle la lumière de plusieurs points.

Si nous considérons d'abord la question sous le point de vue historique, nous trouverons que cette alliance dont nous parlons a eu ses phases, ses vicissitudes, comme toutes les choses de ce monde dont la destinée est soumise à l'activité humaine. Or, il est deux époques où les sciences s'allient avec la religion : celle de leur naissance et celle de leur parfait développement. Il est remarquable que non seulement les sciences rationnelles, mais encore les arts mécaniques, se sont

(1) Voir la 1^{re} leçon dans le n^o 35, p. 323.

rattachés dans les premiers temps aux croyances religieuses, jusqu'à se confondre pour ainsi dire avec elles. Tout est originairement divin et mystérieux dans les conceptions de l'homme, ainsi que dans les professions auxquelles il s'applique, soit pour les besoins de la vie, soit pour le bon ordre de la société. Législation, philosophie, agriculture, les sciences les plus hautes, comme tous les arts de première nécessité, ont été, dans l'opinion des premiers peuples, inventés ou révélés par les dieux; le ciel semblait alors s'être abaissé vers la terre pour y verser ses secrets : c'était comme une révélation universelle des mystères de la vie naturelle, et une image d'une révélation plus magnifique destinée à dévoiler les secrets de la vie future. Ce caractère de la divinité qui apparaît dans les institutions, les sciences et les arts des premiers temps du monde, est un spectacle qui mérite d'être médité, et qui pourrait nous fournir des lumières sur des questions importantes; car la foi des peuples, aux époques où les passions ne l'ont point viciée, est une inspiration du ciel, et le mouvement qui pousse l'humanité tout entière part de la main de Dieu. Mais ce n'est pas ici le moment de justifier par la raison cette croyance ancienne; il nous suffit de constater un fait : l'alliance étroite des sciences avec la religion à l'époque de leur naissance.

Cependant cette alliance, contractée à l'origine de toutes choses, ne fut pas longtemps conservée : les hommes, enrichis des bienfaits de la divinité, oublièrent leur bienfaiteur; leur intelligence, éclairée des lumières venues d'en haut, se détourna de l'astre qui lui avait envoyé ses premiers rayons. Tout s'écarte de sa destination primitive, tout s'altère dans le cours des siècles; et nous pourrions appliquer ici ces paroles de Rousseau : *Tout est bien sortant des mains de l'auteur de toutes choses, tout se dégrade entre les mains de l'homme.*

Alors les sciences sortirent du sanctuaire où elles s'étaient conservées et avaient été enseignées comme sous les yeux de Dieu, brisèrent les liens qui les unissaient à la croyance religieuse, et par une conséquence nécessaire perdirent chaque jour de leur dignité et de

leur certitude. Lorsque l'esprit de l'homme eut travaillé pendant quelque temps sur elles, elles devinrent un opprobre pour la raison humaine, et un instrument de mort pour la société; la philosophie ne fut plus qu'un amusement de l'esprit, la morale un préjugé, la législation un moyen de séduire et de tromper les peuples.

Mais les erreurs grossières auxquelles la raison humaine abandonnée à sa propre force s'est constamment laissée aller, d'une part, et d'autre part le développement que les sciences ont progressivement acquis, doivent préparer une alliance nouvelle avec la religion qui les avait primitivement inspirées; car cette raison vacillante a été soumise comme à un mouvement d'oscillation, qui tantôt l'a jetée loin de la vérité, tantôt l'a ramenée près d'elle : de telle sorte qu'elle a trouvé dans ses écarts la voie qui devait la conduire au terme; comète vagabonde, elle est emportée dans des régions lointaines et glacées, et au moment où on la croit perdue dans l'espace, elle vient se réchauffer à l'astre qui la dirige.

Toutefois, il est à remarquer que pour renouer cette alliance dont nous parlons, les sciences ont besoin, selon la loi générale, non seulement des progrès que la raison de l'homme peut leur faire faire, mais encore d'un développement extraordinaire qu'elles ne peuvent recevoir, nous osons le dire, que d'une sorte d'intervention de la divinité. Il faut, pour se rendre dignes de contracter cette union, qu'elles s'élèvent et s'approchent ainsi des hauteurs même de la religion. Or, ce mouvement d'ascension ne peut s'opérer que par une aspiration céleste; car la raison, impuissante pour rattacher l'homme à Dieu, doit l'être encore pour obtenir une union semblable dans le domaine de la science : elle a rompu le lien qui unit la créature au Créateur, et depuis cette grande rupture, il ne lui est resté qu'une puissance fatale de division et de mort.

En effet, durant toute la période qui s'est écoulée depuis la culture des sciences jusqu'à l'apparition du Christianisme dans le monde, nous ne voyons pas qu'on ait même songé à les ordonner par rapport aux croyances religieuses; elles

avaient une place à part. Celles même qui touchent de plus près à la religion, qui en font partie essentielle, comme la morale, étaient considérées sous un point de vue purement rationnel; on les donnait comme la doctrine des sages, et non comme l'enseignement de la divinité.

En second lieu, les sciences n'ont pas reçu tout-à-coup du Christianisme la forme nécessaire qui les a mises en harmonie avec son enseignement; il a fallu pour cette œuvre, comme pour d'autres, le travail des siècles. Elles paraissent d'abord lui être étrangères, même hostiles. Le Christianisme semble, de son côté, les dédaigner, les frapper d'une sorte d'anathème. Mais plus tard elles convergent insensiblement vers la religion qui les inspire et les dirige.

Toutefois, l'alliance que la science contracte alors avec la religion n'est pas le résultat du développement de la science elle-même, et semble être par là une dérogation à la loi générale dont nous avons parlé; car à l'époque où cette alliance commença à s'opérer, les connaissances de l'ordre naturel étaient d'un côté fort circonscrites, et de l'autre notablement altérées par l'esprit métaphysique qui dominait alors, et qui substituait les conjectures hasardées et les traditions de l'école aux enseignemens de l'observation et de l'expérience; c'est le moyen âge, dont la science était au berceau, comme la civilisation. Ce qui rapprocha alors les sciences de la religion fut l'influence immense de la religion elle-même: elle s'étendait sur tout l'homme, sur l'individu, sur la famille, sur les institutions sociales, sur les monumens, sur toutes les conceptions et les entreprises de l'époque; en un mot, la vie de l'homme privé et public, la vie des nations, était éminemment religieuse. La vie intellectuelle de l'humanité pouvait-elle échapper à cette destinée? Elle était déjà, pour ainsi parler, à la disposition de la foi par toutes les notions qui se rapportaient à la croyance, et ces notions occupaient alors presque exclusivement l'esprit humain. Il n'est donc pas surprenant que la science se soit alliée à la religion, et qu'elle ait été emportée dans son immense sphère d'activité, qui emportait toutes choses. Cette alliance

ne fut donc pas, nous le répétons, le résultat d'une connaissance plus approfondie de la science, mais bien celui du besoin qu'on éprouvait de pénétrer toutes les conceptions de l'esprit des inspirations de la foi. Il y avait là plus d'instinct religieux que de raison philosophique.

Il se passa donc à cette époque quelque chose d'analogue à ce que nous avons remarqué aux premiers âges du monde, où la science s'allia aussi avec la religion par une sorte d'instinct de la part des peuples. L'analogie se continue dans l'époque suivante; car, après le moyen âge, surtout pendant le dix-huitième siècle, comme autrefois du temps de la philosophie grecque, les sciences se sont séparées de la religion, avec cette différence pourtant, que, dans le siècle dernier, elles ont pris en outre un caractère d'hostilité qu'elles n'avaient pas eu précédemment, du moins au même degré. Ce nouvel état des sciences était évidemment nécessité par la présence de la religion véritable.

Car la philosophie grecque était assez libre dans sa marche. Les croyances religieuses, altérées, affaiblies, presque mortes dans l'esprit des peuples, ne venaient pas à la rencontre de ses conceptions, hardies s'en constituer le juge sévère et la sommer d'y renoncer. Libre donc, à cet égard, de toute entrave, elle laissait dormir en paix la foi antique, et n'avait garde de lui déclarer ouvertement la guerre. Mais le philosophisme du dernier siècle se trouvait dans une position différente. Depuis long-temps la religion s'était placée au milieu des peuples comme régulatrice des conceptions humaines; phare lumineux élevé au sein de la société, elle s'était chargée d'en diriger la marche. Sans cesse attentive aux doctrines nouvelles, elle signalait et frappait de ses anathèmes terribles celles qui altéraient la pureté de son enseignement. Or, cette action incessante de la croyance religieuse contre les inventions plus ou moins défectueuses de la raison humaine devait solliciter de la part de celle-ci une réaction au même degré, et constituer le philosophisme et la religion dans un état de lutte.

Mais quand les sciences, par le déve-

loppement qu'elles auront acquis, pourrout-elles s'allier avec la religion, renouer la chaîne que la raison de l'homme avait rompue? Nous ne nous dissimulons pas les obstacles qui peuvent s'opposer à cette heureuse alliance. D'un côté, la faiblesse de l'esprit humain ne permettra jamais de pénétrer toutes les profondeurs que recèlent les vérités de l'ordre scientifique, et de suivre toutes les voies cachées par lesquelles elles vont se rattacher à la doctrine de la foi; d'un autre côté, la raison humaine ne dépouillera pas entièrement le caractère d'hostilité qu'elle a toujours montré pour les croyances qui règlent et gênent par conséquent ses opérations; elle conservera ce secret orgueil qui s'irrite à la vue seule du maître.

Toutefois, nous croyons que nous approchons de cette époque désirée où la religion et la science se donneront la main, et consacreront par une union solennelle l'alliance de la raison et de la foi, l'accord mystérieux de la parole de l'homme et de la parole de Dieu, de la lumière qui éclaire les cieux et de celle qui brille sur la terre. Ce qui nous fait concevoir cette espérance, c'est que nous commençons de remarquer dans notre siècle les conditions nécessaires à l'accomplissement de cette grande œuvre. Ces conditions, que nous réduisons à trois, et que nous nous bornons en ce moment à indiquer, sont : l'esprit de synthèse, le respect pour les croyances religieuses, l'étude et le progrès des sciences.

D'après les considérations qui précèdent, nous devons considérer dans l'histoire des sciences trois époques : leur état d'enfance, ce sont les premiers temps du monde; et depuis, le Christianisme, le moyen âge; leur état d'adolescence, où la raison se développe, mais le plus souvent sans règle, et quelquefois par le mouvement des passions, c'est la période de la philosophie grecque et romaine, et les seizième, dix-septième, dix-huitième siècles; enfin, leur état de maturité et de perfection, c'est l'époque vers laquelle nous marchons. Au reste, nous voyons dans cette histoire des sciences comme une représentation des périodes diverses que parcourt la raison indi-

viduelle. D'abord, faible et bornée; elle ne se dirige que par la foi, qui est l'instinct de la nature intelligente, c'est-à-dire par voie d'autorité; puis, plus développée, mais ardent et superbe, elle veut se suffire à elle-même, et attaque en ennemie ce qui s'oppose à sa marche impétueuse et désordonnée; enfin, revenue à elle-même, plus calme et plus réfléchie, elle s'exerce avec avantage sur les notions acquises, en étudie les rapports, et les coordonne entre elles.

La médecine, dont nous avons à nous occuper, doit parcourir ces trois périodes, qui comprennent toute l'histoire philosophique des sciences. L'on sait que son origine est toute divine dans la pensée des anciens peuples.

Cultivée d'abord dans la Babylonie et la Chaldée, berceau de toutes les sciences, elle dut y avoir le caractère religieux que nous lui remarquons plus tard en Egypte, où elle fut transportée. Aucun monument connu ne l'atteste positivement; mais l'on sait en général que l'art de guérir était réservé aux mages d'Orient. Les prêtres égyptiens étaient les médecins de la nation. Il paraît, d'après Diodore de Sicile, que l'ordre sacerdotal était divisé en plusieurs fonctions, parmi lesquelles l'on comptait celle d'embaumer les corps et de guérir les malades. La profession de médecin étant ainsi comme héréditaire dans cette nation, nul doute qu'elle n'ait eu quelque succès, malgré les imperfections de la science à cette époque. « L'embaument seul des corps, en Egypte, confié « comme un emploi public à certains individus, a dit J.-P. Franck, fournit « l'occasion d'observer les causes et les « effets des maladies. » Nous apprenons de Clément d'Alexandrie que cette science faisait l'objet d'une application particulière, et obtenait l'estime des personnages les plus distingués. La médecine était une connaissance des mystères de la vie digne d'occuper l'esprit de l'homme. Le fameux Hermès, qui, selon une opinion respectable, réunissait sur sa tête le sacerdoce et l'empire, avait renfermé toute la philosophie des Egyptiens en quarante-deux livres, dont les six derniers concernaient l'art de guérir. En Grèce, où les arts avaient été portés de

l'Égypte, l'inventeur de la médecine était un dieu, fils d'Apollon, un des premiers dieux de la fable. On était si persuadé que la médecine renfermait quelque chose de divin, qu'on défiait ceux qui la cultivaient avec succès. Hippocrate, le père de la médecine, était, selon l'opinion commune, de race divine; il descendait d'Esculape et d'Hercule.

Dans l'Inde, les gymnosophistes; dans la Perse, les mages, étaient les médecins et les prêtres de ces contrées de l'Orient.

Sans rechercher en ce moment la cause de cette opinion ancienne qui rattachait la médecine à l'ordre sacerdotal et divin, il est certain que les peuples devaient apercevoir ou soupçonner un rapport quelconque entre les croyances religieuses et l'art de guérir. Or, tout en avouant que la raison humaine peut, surtout dans son état d'enfance, se laisser aller à des écarts, il nous semble que l'on doit tenir compte des idées universelles qui ont régné dans ces temps reculés. Tout n'est pas préjugé dans les siècles qui nous ont précédés. Souvent les croyances qui paraissent au premier aspect ridicules ont un fond de raison que nous ne saurions méconnaître, et nous rendons hommage malgré nous à cette vérité par ce sentiment de respect profond qui se réveille dans nous pour tout ce qui porte le sceau de l'ancienneté: l'on dirait qu'il y a dans les débris qui nous sont restés des croyances primitives des mystères profonds qui tiennent à un ordre supérieur de connaissances que nous avons perdues. La sagesse antique a été, pour les philosophes même les plus célèbres de la Grèce, un oracle divin qu'ils allaient consulter, et auquel Socrate et Platon en particulier consentaient à soumettre les conceptions de leur génie.

Ne pourrions-nous pas, en passant, rattacher cette observation à un principe de psychologie dont l'école éclectique moderne a fait le fondement de sa doctrine, et que nous acceptons volontiers comme un fait irrécusable qui se manifeste dans le développement de la raison sociale? Car, semblables à l'enfant, les premiers hommes percevaient la vérité par une sorte d'intuition, et l'exprimaient par l'enthousiasme; plus tard, réfléchissant sur les notions qu'ils avaient

reçues, ils ont commencé de les concevoir, de les comparer, et la vérité a subi une transformation rationnelle, elle est devenue comme le travail élaboré de la raison. Or, quelque mode que l'intelligence humaine ait suivi pour connaître la vérité, l'intuition ou le raisonnement, cette connaissance n'a pas été moins sûre; nous osons même dire, nous appuyant en ceci sur les principes du Christianisme, que primitivement l'âme humaine étant illuminée par la révélation primordiale, cette vue directe, quoique non raisonnée de la vérité, garantissait bien mieux de l'erreur que l'exercice de la raison le mieux ordonné. La lumière qui vient directement du soleil brille beaucoup plus que celle qui est réfléchiée par le miroir. Nous ne faisons pas, au reste, cette observation dans le dessein de faire prévaloir dans tous les cas l'enthousiasme de l'intuition sur la marche réglée et sévère du raisonnement, mais simplement pour relever l'avantage que peut avoir quelquefois la voie de l'intuition.

Mais la médecine ne put échapper à la destinée des autres sciences; vint le temps où elle brisa, comme elles, le lien qui l'attachait aux croyances religieuses; elle ne fut plus le privilège de l'ordre sacerdotal: l'homme ravit aux dieux le don qu'ils avaient fait à la terre. Plus encore que les autres sciences, elle se déclara l'ennemie des croyances avec lesquelles elle avait rompu, non pas tant par les doctrines particulières qu'elle professa, que par le goût qu'elle sut inspirer pour les doctrines avilissantes du matérialisme. Elle qui travaillait sur la matière en contact, pour ainsi dire, avec l'âme humaine, elle devait avoir bien mieux que les autres sciences physiques le privilège de matérialiser l'homme, car elle pouvait se vanter d'avoir reconnu dans le jeu de ses organes le principe de toutes ses opérations.

Cette tendance de la médecine lui est si naturelle, qu'elle s'est vraisemblablement manifestée avant le Christianisme; car outre l'aversion qu'elle inspirait à plusieurs bons esprits, à Pline en particulier, nous apprenons de cet auteur que les médecins finirent par être chassés de Rome. Or, n'est-il pas à présumer

que, comme les philosophes de ce temps, ils propageaient des doctrines subversives de la religion et de l'ordre public?

Mais si la médecine sembla revêtir avant le Christianisme le caractère odieux qu'elle prit dans le dernier siècle, elle a paru reprendre dans le moyen âge celui qu'elle eut dans les temps anciens; car elle fut rangée parmi les professions honorables et exercée par les ecclésiastiques, elle devint comme l'apanage de la cléricature. Alors, comme autrefois, elle se réfugia dans le sanctuaire, et l'on vit des religieux même et des abbés acquérir dans cette science une grande célébrité, et recevoir dans leurs couvens des malades de provinces éloignées; elle fut assimilée au sacerdoce pour les qualités qu'elle réclamait de ceux qui l'exerçaient. Des auteurs ecclésiastiques n'ont pas craint d'avancer que ceux dont la naissance était honteuse et illégitime ne pouvaient être médecins, parce qu'ils ne pouvaient devenir prêtres.

Or, l'idée que le moyen âge s'était formée de l'art de guérir et le rang élevé où il l'avait placé doivent se reproduire à une époque où cette science sera profondément pénétrée dans ses premiers éléments et examinée dans ses résultats définitifs. Cette période religieuse de la médecine, dans des temps d'ignorance, doit reparaitre dans des siècles de lumière; ce que l'instinct inspirait aux peuples sera réalisé par la science, et cela avec d'autant plus de succès que la médecine s'était déclarée l'ennemi le plus irréconciliable des croyances religieuses, elle se remettra avec d'autant plus de facilité dans la voie qu'elle s'en était déviée d'avantage.

Car pourquoi ne viendrait-elle pas rendre hommage aux enseignemens de la foi, elle qui touche de si près à l'ordre même de la religion? Pourquoi se matérialiserait-elle, elle qui assiste aux mystérieuses opérations de l'esprit humain? Pourquoi s'avilirait-elle, elle qui est témoin des merveilles qui éclatent dans la nature de l'homme, et qui peut compter les titres de sa grandeur?

En effet, l'homme s'offre à ses regards sur la terre comme celui des êtres vivans qui aspire avec le plus de puissance à la vie, et qui cependant, malgré son in-

stinct d'immortalité, est sans cesse travaillé d'un principe de mort. La souffrance et la douleur qui l'environnent et le pressent de toutes parts, expression sensible de la violation des lois de sa nature, sont comme le cri perpétuel de son être qui aspire à une existence meilleure. Aussi, en demandant à la nature, à la philosophie, à la religion, le bienfait de la vie qui lui échappe, réclame-t-il secrètement son rétablissement dans son état primitif, où, soumis à l'ordre établi par la sagesse suprême, il vivait d'une vie heureuse et immortelle.

Or, ainsi que nous l'avons déjà dit, la religion n'a pas reçu la mission de régénérer l'homme seulement dans sa partie spirituelle; le corps lui-même doit être perfectionné dans ses éléments propres et dans ses formes, et la religion est chargée de compléter cette destinée. Mais qu'est-ce que la médecine? N'est-ce pas le moyen terrestre de conserver la vie du corps qui s'altère, et périt enfin? La médecine, dès ce moment, ne s'associe-t-elle pas à la religion? Elles remplissent, à des degrés différens, le même objet; elles sont toutes deux par excellence *les sciences de la vie*. L'une agit indirectement sur le corps de l'homme pour lui rendre dans ce monde la vie qu'il a perdue; mais soumise à l'ordre établi, elle ne la lui communique pas d'une manière complète, et l'abandonne enfin à sa destinée de mort. L'autre exerce sur ce corps mortel une action directe dans le dessein de retenir le principe de vie qui lui échappe tôt ou tard. Elles sont donc deux sœurs amies de l'homme que Dieu lui a envoyées pour lui parler d'immortalité et de vie, et lui offrir des remèdes contre les maux inévitables qui amènent la mort. Il y a toutefois cette différence, que la médecine puise dans la nature affaiblie les remèdes qu'elle applique aux maladies du corps, au lieu que la religion les tire du sein même de l'auteur de la vie, avec mesure dans ce monde, et dans un monde meilleur avec une telle surabondance qu'elle guérira le corps de la grande maladie de la mort. La médecine, faible dans ses moyens, incertaine dans leurs applications, se trompe souvent, ou n'obtient que des résultats incomplets; la religion, infaillible et puis-

sante, remplit toujours la fin qu'elle se propose.

Il résulte de ces observations une analogie remarquable entre la médecine et la philosophie dans leurs rapports avec la religion. La philosophie se propose de guérir l'âme de deux grandes maladies : l'erreur et les passions, c'est-à-dire de lui communiquer la force et la vie qui lui manquent ; la religion remplit le même objet, mais d'une manière plus sûre et plus complète. De là vient l'alliance naturelle de la philosophie avec la religion ; elles travaillent toutes deux sur la terre à la même œuvre.

La médecine, de son côté, travaille à conserver au corps de l'homme le principe de vie qui lui est propre, à le guérir des infirmités sans nombre qui l'affai-

blissent et l'altèrent ; la religion a aussi la même destinée, laquelle sans doute ne s'accomplira parfaitement qu'au jour marqué par le Créateur. De là doit résulter une alliance semblable entre la religion et l'art de guérir ; de sorte que nous pouvons dire qu'après la dégradation de la nature humaine, Dieu a laissé dans le monde trois puissances régénératrices : la religion, la philosophie, la médecine. La religion d'abord a reçu de l'auteur de la vie la vertu de restaurer l'humanité déchue ; elle pouvait, elle seule, remplir glorieusement cette fin ; mais elle a comme appelé au travail que réclame cette grande œuvre deux auxiliaires : la philosophie pour l'âme, la médecine pour le corps.

MEIRIEU, D.-M.

Sciences Sociales.

COURS DE DROIT CRIMINEL.

CINQUIÈME LEÇON.

De la Grèce (suite). Athènes (1).

Ainsi que l'a remarqué Vico, les guerres nationales furent, dans l'antiquité, regardées comme de véritables jugemens de Dieu. La guerre de Troie, par exemple, fut une guerre sacrée, une vengeance demandée au ciel d'un rapt non réparé, non expié ; elle avait été conseillée par les oracles ; elle fut sanctifiée par un sacrifice humain ; des hérauts, suivant les rites antiques, dévouèrent les Troyens, qui avaient accepté la *solidarité* du crime de Paris : les dieux, en perdant Troie, ratifièrent ces anathèmes et confirmèrent leurs propres oracles.

Les vengeances individuelles, entourées de moins de solennité et de grandeur, furent également des actes permis et même sacrés dans certains cas. Le fils

pouvait et devait venger son père. Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur ce que nous avons dit du Taïr des Arabes et du Goël des Hébreux (1) : le droit criminel des temps héroïques est toujours le même chez tous les peuples ; seulement la transition de l'âge barbare à l'âge civilisé se fait de diverses manières. Nous avons vu par la Bible comment cette transition fut ménagée par Moïse chez les Juifs. Cherchons dans les poètes grecs comment elle s'opéra chez les Athéniens.

Suivant la plus ancienne tradition judiciaire de ce peuple, l'arcopage, où siégeaient douze dieux de l'Olympe, jugea et acquitta le dieu Mars, qui avait tué le ravisseur de sa fille, Halirrhottius, fils de Neptune.

Une autre tradition, celle relative au jugement d'Oreste, a inspiré à Eschyle une tragédie tout entière, intitulée *les Euménides*. Cette pièce est un monument fort important des croyances pri-

(1) Voir la 1^{re} leçon, n^o 54, t. VI, p. 232.

(1) Voir la 1^{re} et la 11^e leçon.

mitives des Athéniens relativement à la justice. Elle contient une révélation symbolique de leurs dogmes sur la création de cette institution sociale. Malgré l'indécence légèreté avec laquelle La Harpe, dominé par l'étroitesse de son point de vue littéraire, traite la tragédie des *Euménides*, nous croyons devoir la proclamer une des inspirations les plus profondes et les plus élevées du génie antique. L'initié (1) y montre les vieux mystères à demi voilés; il fait du théâtre, né dans le sein même du culte, une leçon religieuse et politique.

Oreste est devenu le meurtrier d'Égisthe et de sa mère Clytemnestre, qui avaient assassiné son père. Il a exercé la vengeance privée, non encore entièrement abolie de son temps; il était donc dans son droit! Cependant il est poursuivi par les Euménides, parce qu'en usant de ce droit des temps héroïques, il s'est trouvé avoir tué sa mère, et être devenu parricide par suite même de la passion filiale qui l'a porté à être le vengeur du sang de son père.

Oreste croit n'avoir aucun compte à rendre de cette action aux hommes; mais comme, pour ne pas avoir à subir l'anathème, on doit se purifier devant les dieux de tout homicide, même légitime, il se présente au temple de Delphes, en suppliant, la tête ceinte d'une large bandelette de laine blanche, tenant une branche d'olivier d'une main, et de l'autre une épée encore sanglante. Les Euménides, personnages mystérieux, qui ne vivent ni avec les dieux, ni avec les hommes, ni avec les animaux (2), l'ont poursuivi jusqu'aux pieds des autels d'Apollon; mais là elles s'endorment, saisies d'un sommeil fatidique, et pendant ce temps Oreste accomplit les rites expiatoires. Apollon promet au suppliant qui l'implore, sa protection toute divine; il l'engage à profiter, pour fuir, du repos que lui laissent les Euménides. « Cours,

« lui dit-il, à la ville de Pallas, em-
« brasse l'antique image de la déesse;
« là nous aurons des juges; là, plaidant
« pour toi, je saurai t'affranchir à jamais
« de tous tes tourmens: je le dois, car
« c'est moi qui te conseillai de tuer ta
« mère (1). » Puis Apollon prie son frère
Mercure de protéger son suppliant et de
le conduire à Athènes.

Les Euménides paraissent être la personnification de la justice temporelle et humaine, qui tend à se séculariser et à répudier son antique alliance avec la justice divine et immortelle; c'est le temps où les deux pouvoirs religieux et politique, long-temps unis, commencent à faire divorce: la société échappe au prêtre.

Aussi les dieux anathématisent ce nouveau pouvoir qui surgit hors de leur sein. Entendez dans quels termes (2) Apollon chasse les Euménides de son sanctuaire prophétique: « Ce n'est point
« à vous d'approcher de ce séjour. Allez
« où la justice, punissant les assassinats,
« les avortemens, les mutilations, or-
« donne la torture et la mort; où des
« scélérats gémissans expirent dans les
« supplices. Filles abhorrées des dieux!
« voilà les fêtes que vous aimez.....
« Allez, errez, troupeau sans pasteur,
« que nul des dieux ne daignera con-
« duire. »

Certes, c'est caractériser énergiquement cette justice cruelle, sujette à l'erreur, et sans commerce avec le ciel.

D'un autre côté, dans un hymne de la plus haute poésie, à la fin du troisième acte (3), les Euménides exaltent et préconisent la grande mission vengeresse que le destin les charge d'accomplir.

Minerve, dont Oreste est allé embrasser la statue, lui apparaît au moment où les Euménides viennent de l'atteindre encore. Quand elle apprend que le sang des victimes et l'eau Instrale ont purifié cet illustre suppliant, elle reconaît ne pouvoir pas le dévouer au courroux des poursuivantes du crime; mais aussi elle

(1) Eschyle, accusé d'avoir dévoilé les mystères sur la science, se défendit en soutenant qu'il n'avait jamais été initié. Ce moyen de défense, qui lui réussit, ne paraît pas avoir été sincère.

(2) Παλαιαι παιδες, αις ου μιγνουνται

Θεων τις, ουδ' ανθρωπος, ουδε θερ ποτε.

(Euménides, vers 70.)

(1) *Euménides*, vers 32 et suivans.

(2) *Id.*, vers 133 et suivans.

(3) Au vers 512 et suivans. En parlant d'actes, j'adopte la division arbitraire adoptée par les traducteurs et les auteurs modernes.

ne veut pas soustraire un vrai coupable à la justice (1). Le sacerdoce poussait jusqu'à l'excès le droit d'asile, la protection accordée au suppliant, le pouvoir d'absoudre le repentir au moyen de quelques cérémonies extérieures de religion. Enfin il ne reconnaissait d'autre criminel contre qui les hommes pussent sévir que celui sur la tête duquel il avait lancé l'anathème sacré. Minerve est ici l'expression d'une transaction entre ces antiques privilèges des ministres du culte et l'esprit d'opposition sociale qui en réclame la destruction au nom des principes d'une inflexible justice. Elle intervient elle-même pour donner sa sanction à l'établissement d'un tribunal séculier, qui ne siègera plus dans le temple; mais qui, créé par la main divine, reconnaîtra qu'il relève du ciel et doit lui demander les inspirations de la sagesse.

Les Euménides, organes de la justice sociale, exercent, dans la situation où les place Minerve, dont elles acceptent l'auguste arbitrage, des fonctions semblables à celles du ministère public. Quant à l'accusé, il est placé sous la sauve-garde de la poésie et de l'éloquence, Apollon vient le défendre: il déclare que ses oracles prophétiques ont guidé le poignard qu'Oreste plongea dans le sein de sa mère: en ôtant à cet infortuné la responsabilité d'une action plus que douteuse aux yeux de la morale, il enlève d'avance toute influence funeste au vote d'absolution qu'il réclame.

Quand l'accusation par la bouche des Euménides, et la défense par celle d'Apollon, ont suffisamment développé leurs moyens respectifs, Minerve déclare que les débats sont terminés, et que les juges vont donner leurs suffrages. Puis elle s'écrie, avec une solennité qui devait avoir un immense effet au théâtre d'Athènes: «Peuples, qui (2), pour la première cause, en ces lieux allez entendre juger un meurtre, écoutez mes lois. Cette assemblée sera désormais pour le peuple d'Égée un tribunal éternel. Jadis les Amazones fortifièrent ce

mont, où elles s'étaient campées lorsque, irritées contre Thésée, elles opposèrent des tours à des tours nouvelles bâties. Elles y sacrifièrent à Mars, et cette colline depuis ce temps fut appelée le mont de Mars. Le respect et la crainte de ce tribunal, parmi vos citoyens, la nuit comme le jour, arrêteront l'injustice, pourvu qu'eux-mêmes, par un mauvais ménage, n'en altèrent point la constitution. Cette source limpide, si vous la troublez par la fange, n'étanchera plus votre soif. Que mon peuple n'embrasse ni l'anarchie, ni le despotisme; ne bannissez point de ma ville toute sévérité: quel mortel est juste lorsqu'il n'a rien à craindre? Maintenez ce tribunal majestueux, que j'établis comme le boulevard de ce pays et le salut de cette ville, tribunal tel que n'en eut jamais ni le Scythe, ni le peuple de Pélopes. Toujours incorruptible, vénérable, actif, il veillera sur Athènes tandis que vous dormirez en paix. Voilà les conseils que je donne pour l'avenir à mon peuple. — Mais il faut procéder: donnez vos suffrages, portez le jugement, et songez à vos sermens. — J'ai dit.»

Minerve vote la dernière, et vote pour Oreste; on renverse l'urne, et l'on dépouille le scrutin; les suffrages sont égaux, Oreste est absous.

Ainsi l'aréopage se fonde sous les auspices de la sagesse, et l'avènement de la nouvelle justice est légitimé par les dieux.

Mais par cela même que cet avènement paraît avoir été l'effet d'une transaction, et non d'une victoire remportée à force ouverte, quelques uns des principes et des élémens qui constituaient la justice de l'âge héroïque et religieux durent s'incorporer dans les institutions de l'âge suivant, ou tout au moins laisser des traces de leur existence antérieure, soit dans la substance même des lois, soit dans les formes ultérieures avec lesquelles on les exécutait.

Il sera facile de s'en apercevoir par la simple analyse de la procédure criminelle des Athéniens. Et d'abord parlons de l'aréopage, le plus antique et le plus vénéré de leurs nombreux tribunaux.

(1) *Euménides*, vers 480 et suivans.

(2) Je me sers de la traduction de Brumoy.

On sait que c'est à la juridiction de l'aréopage qu'appartenaient les meurtres prémédités, les empoisonnemens, les incendies, et la plupart des crimes qui entraînaient la peine capitale. Voici quelles étaient les règles relatives à la manière dont ces crimes devaient lui être déferés.

Il n'était permis qu'aux parens de la victime jusqu'au quatrième degré seulement de se porter accusateurs (1); il était loisible à la famille du mort, si elle était unanime sur ce point, d'abandonner la poursuite du meurtrier et de lui accorder son pardon (2) au moyen d'une composition pécuniaire. Le riche pouvait donc facilement acquérir le privilège de l'impunité, quand il avait frappé dans un de ses membres une famille indigente et nécessiteuse. Cependant c'était un progrès sur les temps héroïques d'avoir, à défaut de compositions, appelé les tribunaux à remplacer la justice sommaire et directe que pouvaient se faire à eux-mêmes les héritiers de l'assassiné.

L'accusateur intentait l'action devant le roi, c'est-à-dire devant le second archonte, qui, lorsque les prérogatives de la royauté furent divisées entre les dix archontes, hérita du souverain pontificat; ce magistrat prêtre, chargé des sacrifices offerts pour la prospérité de l'état, et intendait des mystères d'Eleusis, était, par un souvenir de la théocratie antique, la première autorité judiciaire qui reçut les causes de meurtre; il les portait ensuite à l'aréopage, et prenait lui-même place à ce tribunal pour les juger, après avoir déposé sa couronne.

Les aréopagites jugeaient les assassins en plein air, près du portique royal; car, suivant les croyances antiques, ils ne devaient pas s'exposer à être renfer-

(1) Démosthènes, *in Macartatum*; *Leg. atticæ*, l. VII. Nous voyons cependant dans un dialogue de Platon qu'Eutiphron se dispose à poursuivre son père qui a tué un fermier, ou qui a occasionné sa mort par de mauvais traitemens. Socrate détourne Eutiphron de cette poursuite odieuse de la part d'un fils, et parvient à le persuader, s'il faut en croire Diogène de Laërce. Or Eutiphron n'était pas parent de ce fermier.

(2) *Leg. atticæ*, lib. VII, tit. 1^{er}, p. 310.

més dans un même lieu avec des hommes souillés de sang. Ils n'avaient d'autre barrière, pour défendre l'enceinte du sanctuaire (1), qu'une corde circulairement placée : le respect du peuple leur tenait lieu de gardien. Leurs séances avaient lieu ordinairement la nuit, soit parce qu'ils se méfiaient de l'émotion qu'aurait produite sur leurs cœurs les traits de l'accusé, soit parce qu'il y a plus de recueillement et de solennité dans les cérémonies qui s'accomplissent au milieu des ténèbres.

Deux sièges d'argent étaient placés dans l'enceinte judiciaire : l'un s'appelait le siège de l'outrage, et était occupé par l'accusateur; l'autre, le siège de l'innocence, et il était occupé par l'accusé.

L'accusateur (2) était tenu de prêter serment avec des cérémonies terribles et imposantes. Il se tenait debout sur les chairs palpitantes d'un porc, d'un bélier ou d'un taureau, qui devaient être immolés, dans les jours et par les ministres désignés, avec tous les rites prescrits par la religion. Puis adjurant les Euménides, dont le temple était voisin du lieu où siégeait l'aréopage, il faisait sur lui-même, sur ses enfans, sur toute sa race, une imprécation telle qu'on n'en faisait de pareille dans aucune autre circonstance.

La religion était donc encore placée sur le seuil même de la cause : l'accusation devait s'incliner devant elle avant d'avoir accès devant la justice humaine.

L'accusé prêtait également serment avec le même appareil pour nier ce qu'affirmait l'accusateur. Ce n'est qu'après cette cérémonie qu'il lui était permis de déployer ses moyens de défense.

Ces préliminaires religieux, dont tout débat criminel devait être précédé devant l'aréopage, jetaient sur toute la cause l'empreinte d'une imposante gravité. Les ornemens du discours, les figures pathétiques, les gestes étudiés, étaient

(1) Vitruve parle du toit de l'aréopage; cela fait supposer que le lieu de ses séances était un hangar supporté par des piliers ou des colonnes, et non fermé. *Vitr.*, liv. v, chap. 1^{er}.

(2) Voir la harangue de Démosthènes *contre Aristocrate*: c'est un traité complet sur la législation criminelle d'Athènes relative aux meurtres.

interdits aux avocats comme une sorte de séduction impie. On ne leur permettait que le langage d'une froide et impartiale discussion.

Quand la cause avait été suffisamment éclaircie, les aréopagites allaient aux voix dans les formes consacrées par la tradition antique. Ils allaient déposer en silence leurs suffrages dans deux urnes, dont l'une s'appelait l'urne de la mort, et l'autre celle de la miséricorde. En cas de partage, un officier subalterne ajoutait dans l'urne de la miséricorde un suffrage appelé le suffrage de Minerve.

C'est ainsi que toutes les formalités judiciaires se rapportaient aux traditions et aux idées des anciens temps.

Dans ces occasions solennelles où l'homme est appelé à exercer la plus redoutable fonction que la société puisse lui confier, à prononcer sur la vie de son semblable, on le voit presque toujours s'entourer des signes et des souvenirs de son culte, comme pour implorer le secours de la divinité dans l'usage qu'il a à faire de l'énorme pouvoir dont il est revêtu. Les sociétés modernes, comme les sociétés antiques, ont été jusqu'à ce jour unanimes dans cette pratique vénérable. Le législateur qui exilerait toute idée religieuse de l'enceinte d'un procès criminel verrait bientôt mettre en doute par les juges eux-mêmes le droit qu'il aurait cru avoir de disposer de la vie d'un assassin dans l'intérêt social : le tribunal qui ne verrait la raison de cette loi et sa sanction la plus haute que dans la volonté arbitraire des hommes qui l'auraient portée reculeraient devant l'homicide légal qu'on voudrait en vain lui imposer comme un devoir.

Il se pourrait donc faire que l'exécès d'une civilisation corrompue et incroyante amenât la suppression de cette justice du talion (1), appliquée partout et toujours à l'assassinat prémédité.

Quand l'accusé avait été condamné par l'aréopage, ce n'étaient pas, comme chez les Hébreux, les dénonciateurs, les témoins et le peuple qui exécutaient la sentence par une lapidation sanguinaire et tumultueuse. Le condamné, pour que rien dans la justice ne ressemblât à la

vengeance antique, était censé appartenir à la société et à la loi ; il était remis entre les mains des magistrats (1) chargés de l'exécution des arrêts de mort. Il faut avouer qu'il y avait là un pas de plus vers la civilisation que dans la législation de Moïse. Au reste, toute cette législation athénienne, telle qu'elle avait été réformée par Solon, respirait l'humanité et la protection accordée au malheur même mérité ; deux principes opposés au droit de l'âge héroïque. Les citoyens accusés d'un crime capital pouvaient toujours dérober leur vie aux rigueurs de la loi. Comme un temps assez long s'écoulait entre la citation et le jugement, il leur était loisible de s'enfuir s'ils craignaient une condamnation. Cette faculté leur était donnée même pendant le jugement jusqu'au moment où ils avaient prononcé la première partie de leur défense ; mais la loi voulait qu'ils se condamnaient à l'exil, espèce de mort civile dans les républiques antiques. Cependant, dans le cas où ils ne sortaient pas du territoire de l'Attique, il était défendu de profiter de leur infortune pour exiger d'eux de l'argent ou leur faire subir des traitemens cruels par esprit de vengeance. On devait procéder à leur égard comme *il était dit dans les tables de Solon* : c'est-à-dire qu'on devait les conduire dans les prisons de l'état et les livrer à ceux des archontes qu'on appelait *thesmothètes*, et qui devaient présider aux supplices des condamnés à mort.

Dans le cas où ils s'enfuyaient hors du territoire, leurs biens étaient confisqués et vendus ; mais leur exil volontaire rendait leurs personnes sacrées. Voici la loi qui protégeait ces meurtriers bannis : « Celui qui ôtera, ou qui sera cause qu'on ôtera la vie à un meurtrier, hors de la place publique des confins, hors des jeux et des sacrifices amphictyoniques, encourra les mêmes punitions que s'il eût ôté la vie à un citoyen d'Athènes. L'affaire sera portée devant les juges des crimes capitaux. »

« Le législateur, dit Démosthènes, en

(1) Vie pour vie.

(1) Les six derniers archontes, appelés *thesmothètes*.

commentant cette loi (1), a voulu conserver au condamné la seule ressource qui lui restât, celle d'abandonner le pays du mort et de se mettre en sûreté dans le pays de ceux qu'il n'a pas offensés. Pour lui garder ce refuge unique, et ne point multiplier à l'infini les vengeances des meurtrés, le législateur défend d'ôter la vie à un meurtrier hors de la place publique des confins, c'est-à-dire, hors des limites de notre territoire. Il ajoute : hors des sacrifices amphictyoniques, et pourquoi cela ? Il prive un meurtrier de tous les avantages dont jouissait le mort pendant sa vie : d'abord de la patrie, de tous les objets sacrés et civils qu'elle renferme..... ; ensuite des sacrifices amphictyoniques auxquels le mort avait part s'il était Grec ; puis des jeux. Pourquoi ? C'est que les jeux de la Grèce sont communs à tous les Grecs, et que tous y ayant droit, le mort y avait droit aussi. Le meurtrier, en vertu de la loi, sera donc exclu de tous ces lieux, privé de tous ces avantages ; mais celui, dit-elle, qui lui ôtera la vie hors des lieux désignés, quelque part que ce soit, sera puni comme s'il eût ôté la vie à un citoyen d'Athènes. Le législateur ne donne pas à l'exilé le nom de citoyen qu'il a perdu, mais le nom du crime dont il s'est rendu coupable : celui, dit-il, qui ôtera la vie à un meurtrier. Après avoir marqué les lieux dont il sera exclu, alors, pour légitimer la peine réservée à celui qui le tuera hors de ces lieux, il ajoute le nom de citoyen ; il encourra les mêmes punitions que s'il eût ôté la vie à un citoyen d'Athènes. Quelle différence entre sa conduite et celle de l'auteur du décret ! N'est-il donc pas affreux de proscrire des infortunés à qui la loi permet de vivre en sûreté dans leur exil, pourvu qu'ils ne paraissent pas dans les lieux qui leur sont interdits ? N'est-il pas révoltant de leur ravir le privilège d'une indulgence qu'ils doivent trouver chez des hommes que leur faute ne regarde pas ? etc.)

Il paraît, d'après ce passage de Démosthènes, que l'extradition n'était pas due de cité à cité pour les assassins ; les

principes qui découlent du droit public du christianisme sont tout différens : on distingue aujourd'hui entre les crimes qui intéressent l'humanité entière et ceux commis contre les constitutions particulières de telle ou telle nation. Quant aux seconds, l'ancien droit de protection pour l'exilé a continué de subsister ; tous les peuples ne se regardent pas comme solidaires du trouble qu'un conspirateur a essayé de porter dans sa patrie. Mais pour les premiers, tels que les assassinats, les vols à main armée, etc., on ne leur donne nulle part droit d'asile, et on les livre à la justice du pays qui les poursuit ; car, par suite du caractère d'universalité de notre religion, l'humanité tout entière se regarde comme solidaire de l'atteinte portée à la vie d'un de ses membres, et de l'outrage sanglant fait à la morale de la grande société chrétienne.

Il était nécessaire de mentionner, en passant, ces notables différences entre le droit public de l'antiquité et celui des nations modernes, puisque, faisant une esquisse rapide de leurs législations comparées avant d'aborder la partie dogmatique de ce cours, ces conséquences que nous tirons des faits se représenteront plus tard comme les bases mêmes de nos doctrines. Revenons maintenant aux détails de la procédure criminelle des Athéniens.

Après avoir parlé de Paréopage et de la juridiction de ce tribunal sur les meurtres volontaires et autres crimes capitaux, nous aurions à dire quelque chose de l'archontat, institution qui divisa entre dix magistrats les anciens pouvoirs autrefois concentrés sur la tête du monarque ; mais, quoique la justice eût été autrefois un des attributs du sceptre, soit que déjà elle eût été en partie enlevée à la royauté dans le temps de sa décadence, soit que cette portion de l'héritage monarchique n'eût pas passé en entier à l'archontat, les dix magistrats connus sous le nom d'archontes n'avaient de juridiction directe et entière que sur des délits de peu d'importance ; ils étaient moins juges que ministres temporaires de la république. Leurs plus importantes fonctions judiciaires étaient l'introduction de certaines causes devant

(1) Har. de Démosthènes contre Aristocrate, traduction de l'abbé Auger.

les premiers tribunaux de l'état, et la charge de surveiller les arrêts de mort.

Il y avait à Athènes, outre l'aréopage, dix cours de justice connues sous le nom de *décastères*. Quatre d'entre elles connaissaient de diverses espèces de meurtre; nous allons d'abord nous en occuper pour compléter ce que nous avons dit déjà de cette importante partie de la législation criminelle des Athéniens. On trouvera encore dans la manière dont s'exerçait leur juridiction de nouveaux vestiges de la justice de l'âge théocratique ou héroïque, et de la transaction sociale qui lia l'avenir au passé.

La première de ces cours de justice était celle appelée autrefois cour des éphètes, et connue plus tard sous le nom de tribunal du Palladion, parce qu'elle siégeait près du temple de Pallas. Elle était composée (1) de cinquante Athéniens de la classe des eupatrides. Elle jugeait les causes de meurtres involontaires. Là, comme à l'aréopage, c'était l'archonte-roi qui introduisait la cause; l'intervention sacerdotale de ce magistrat paraissait ici encore plus importante qu'après de tout autre tribunal: car le jugement à rendre était moins une condamnation que la déclaration solennelle d'une protection sacrée. Le coupable était tenu, il est vrai, de quitter sa patrie pendant un certain temps, de suivre le chemin qui lui était prescrit, de garder son ban jusqu'à ce qu'il eût satisfait la famille du mort; puis il était tenu, en rentrant dans l'Attique, de se purifier

(1) L'origine de ce tribunal mérite d'être rapportée. Au retour du siège de Troie, les Argiens, conduits par Diomède, étaient descendus de nuit au port de Phalère, le seul qu'eussent alors les Athéniens. Ne sachant pas dans quel pays ils étaient, plutôt que de s'en informer, ils trouvèrent plus court de se livrer au pillage. Démophou averti sur-le-champ de cette attaque de corsaires, accourut d'Athènes avec quelques troupes, tomba sur les Argiens et en tua un grand nombre. Le jour vint et on se reconnut; mais comme de part et d'autre il y avait eu beaucoup de sang répandu, il s'éleva des plaintes amères, et les hostilités allaient recommencer, quand on convint de régler cette affaire juridiquement, et l'on forma pour juger ce procès un tribunal de cinquante Argiens et de cinquante Athéniens. Dracon fit revivre ce tribunal tombé en désuétude en ne le composant que d'Athéniens et en lui donnant des attributions nouvelles.

par des sacrifices expiatoires à cause de la souillure qu'imprimait toujours le sang répandu, aux yeux de la religion. Mais il est évident que cette loi, qui remontait à une haute antiquité, avait pour but d'abolir la vengeance privée dans les cas où elle ne pouvait pas être remplacée par les rigueurs de la justice sociale. L'exil du meurtrier involontaire n'était qu'un refuge contre les premiers ressentimens de la famille du mort; la composition pécuniaire et l'expiation sainte aux pieds des autels venaient ensuite lui servir d'égide contre une vengeance qui, après l'accomplissement de ces formalités, aurait cessé d'être légitime et aurait même été taxée d'impiété sacrilège. Pour anéantir ce terrible droit de l'âge héroïque, ce n'était pas trop de toutes les influences morales et religieuses réunies aux moyens de contrainte légale.

Dracon et Solon semblent avoir dirigé vers ce but tous les efforts de leur législation criminelle. Ils voulurent protéger d'une manière toute particulière le meurtrier involontaire dans son exil, et une loi citée par Démosthènes porte que « celui qui, hors du territoire, persécutera, saisira, emmènera un meurtrier qui se sera enfui, et dont les biens n'ont pas été confisqués, sera puni comme s'il avait maltraité un citoyen sur le territoire de sa patrie. » Et Démosthènes (1), commentant cette loi, s'écrie: « Qu'est-ce à dire, hors du territoire? c'est-à-dire, hors de la patrie du mort dont le citoyen est exclu. — C'est de cette patrie que la loi permet de le chasser; c'est là qu'on peut le saisir. Hors de là, on ne peut ni l'un ni l'autre. La loi inflige à celui qui bravera ses prohibitions la même punition que s'il eût maltraité un citoyen dans sa patrie. »

Au tribunal du Delphinion, ou du temple d'Apollon delphinien, se jugeaient les causes des accusés qui s'avaient coupables d'un meurtre, mais qui prétendaient avoir donné justement la mort. Suivant Démosthènes, ce tribunal était *le plus sacré, le plus redoutable de tous*. Son origine se perdait aussi dans la nuit des temps. Quand Thésée fit mourir les

(1) Démosthènes contre Aristocrate.

Pallantides, il fut banni d'Athènes, et ne put y être réintégré qu'après s'être fait absoudre par le tribunal du Delphinion. L'exemple d'Oreste absous par les dieux, quoiqu'il eût tué sa mère, prouva qu'il pouvait y avoir des meurtres justes, et la loi en détermina les espèces avec beaucoup de précision. Voici les principales :

Quiconque pour défendre son bien tuait *sur le champ* celui qui venait le lui ravir par une violence injuste, n'était pas coupable de meurtre ; il n'y avait pas non plus de peine à infliger contre celui qui, dans les jeux publics, tels que la lutte ou le pugilat, avait le malheur de tuer son adversaire ; il en était de même de celui qui, dans un combat, tuait son ami qu'il prenait pour un ennemi ; il était permis aussi de mettre à mort, quand on l'avait pris sur le fait, l'amant de sa femme, de sa mère, de sa fille ou de la concubine que l'on avait chez soi pour en avoir des enfans libres. Ici il faut observer que l'épouse étrangère était aux yeux de la loi une concubine, *πικραστή*, mais cette dénomination ne se prenait pas en mauvaise part.

Quand un meurtrier était solennellement acquitté par ce tribunal, sa personne devenait sacrée. Les arrêts du tribunal delphinien, révévés presque autant que des oracles, devinrent de puissantes égides contre les vengeances individuelles des parens du mort.

Si le meurtrier ne présentait pas d'excuses légitimes, le tribunal delphinien le renvoyait aux autres tribunaux compétens, mais il ne prononçait pas directement de sentence de condamnation. Il avait juridiction pour la clémence ; il n'en avait pas pour la rigueur.

Le tribunal au Prytanée connaissait des meurtres dont les auteurs étaient ignorés et jugeait aussi les choses inanimées qui avaient donné la mort à quelqu'un. Une tuile qui tombait d'en haut d'une maison, et qui tuait un homme, était apportée en justice ; son procès s'instruisait, et elle était absoute ou condamnée. Dans le cas de condamnation (1), la chose inanimée, reconnue coupable, était jetée hors des frontières de la république. Cette bizarre institution re-

montait encore à une haute antiquité. Elle supposait la croyance que tout ce qui enlevait la vie à l'homme était empreint d'une souillure que des rites expiatoires pouvaient seuls effacer ; mais ces rites ne pouvaient avoir de signification que pour un être intelligent, qui leur donnait toute leur valeur par son repentir et son adhésion morale. Il n'y avait donc d'autre moyen, pour empêcher tout contact avec l'objet souillé, que d'en purger le sol de la patrie. Du reste, cette loi, outre son but religieux, avait aussi son but social : elle témoignait un profond respect pour la vie humaine, en n'accordant l'impunité à rien de ce qui lui portait atteinte ; elle était donc aussi dirigée contre les abus de la vengeance et de la force individuelle, si multipliée dans les temps héroïques.

Un autre tribunal, le tribunal au Phréatte, avait été institué pour juger ceux qui, bannis de l'Attique pour avoir commis un meurtre *involontaire*, y étaient appelés en justice pour répondre à une nouvelle accusation de meurtre prémédité. Comme la loi ne permet pas à l'accusé de mettre le pied sur les limites du territoire de la cité, les juges siégeaient sur le rivage ; l'accusé restait sur son vaisseau, et c'est de là qu'il prononçait sa défense. S'il était condamné, il subissait la peine établie contre les meurtres volontaires ; s'il était acquitté, il était reconduit au lieu de son exil.

Le premier jugement rendu avec ce singulier et poétique appareil fut, suivant Pausanias (1), celui de Teucer, appelé à rendre compte de la mort de son frère Ajax, en présence de son père Télamon.

Le soin même que Démosthènes met à constater l'existence de ces tribunaux, et à détailler minutieusement leur manière de procéder, semble prouver qu'ils rendaient peu de jugemens de son temps ; que leurs fonctions, tombées en désuétude, n'étaient pas bien connues de tous les citoyens de la république, et qu'ils n'étaient plus, au milieu de la civilisation avancée d'Athènes, que des médailles à demi effacées de l'âge héroïque et religieux.

(1) Jules Pollus.

(1) Pausan., *Attic.*, chap. xxviii.

Parmi les autres tribunaux composant les Décastères, nous n'en citerons plus qu'un seul, qui était d'une création plus récente et qui avait plus de vie et d'activité, c'était celui des Héliastes. Dans cette cour de justice, semblait se personnifier la république elle-même avec ses passions démocratiques, son inconstance, sa turbulence, sa basse jalousie contre toute supériorité. La composition des héliastes explique cette tendance si peu en rapport avec la fermeté et la sérénité de la véritable justice. On voit que quand Solon donna ses lois à la cité d'Athènes, il la partagea en quatre classes. Les magistrats qui avaient des attributions politiques et administratives, les membres du sénat des Cinq-Cents, les archontes et les aéropagites (1), ne devaient être choisis que dans les trois premières. Il dédommagea la quatrième de cette exclusion, en lui donnant le droit de concourir par la voie du sort aux diverses judicatures. Le tribunal de l'Héliée (2), composé de cinq cents membres au moins, était donc comme une espèce de grand jury national où dominaient les prolétaires. On donnait à ces juges trois oboles par séance. Dans certaines circonstances graves, on adjoignait à l'Héliée les autres tribunaux, composés aussi par le sort, et on portait le nombre des juges à mille ou quinze cents.

Dans la création de cette institution, qui appartenait essentiellement à l'âge historique et démocratique d'Athènes, on trouve encore un vestige de l'âge mythologique ou religieux dans la formule du serment imposé aux juges : ils juraient avec les plus terribles imprécations contre eux-mêmes et contre leur famille, de juger suivant les lois et les décrets du peuple et du conseil des Cinq-Cents; de ne jamais prononcer en faveur de la tyrannie ou de l'oligarchie; de résister à ceux qui, soit dans leurs discours, soit en proposant des décrets, tendraient à détruire le régime populaire ou à introduire le partage des terres

(1) L'aréopage se recrutait parmi les archontes qui avaient été trouvés irrépréhensibles en sortant de charge.

(2) Il était appelé ainsi du mot ἥλιος, soleil, parce que les séances se tenaient en plein air.

ou des maisons... ; d'empêcher qu'aucun citoyen ne passât à une magistrature ou qu'il en remplît deux différentes dans la même année; de ne pas recevoir de présents... ; d'écouter avec la même impartialité l'accusateur et l'accusé; enfin, ils affirmaient qu'ils étaient âgés de trente ans accomplis (1).

L'héliée recevait le rendement de compte des magistrats au sortir de leurs charges, jugeait les orateurs qui avaient surpris au peuple des décrets illégaux, et connaissait de tous les crimes qui intéressaient l'état ou la religion.

Dans ces derniers cas, l'archonte-roi ou quelquefois le peuple lui-même nommait des orateurs pour poursuivre et soutenir l'accusation.

C'est peut-être le seul exemple que nous trouvions dans l'antiquité d'une institution qui ressemblât quelque peu à celle du ministère public. Cependant, il y avait loin d'un cas aussi spécial à l'idée généralisée d'un magistrat chargé de poursuivre tous les délits dans un intérêt purement social. Il est évident que dans le crime de *haute trahison*, le peuple se voyant lésé par un délit qui portait atteinte à l'indépendance de son existence politique, devait faire soutenir ses intérêts par des avocats de son choix. Il agissait là, en quelque sorte, comme un individu collectif contre un ennemi personnel et intime.

Lorsqu'il s'agissait d'un délit commis contre le culte social, qui faisait partie des formes du gouvernement, l'action du peuple contre le criminel avait sa source dans un motif semblable; c'était encore un de ses intérêts les plus chers qu'il défendait contre d'audacieuses et sacrilèges attaques.

Du reste, il ne paraît pas que les orateurs à qui était ainsi imposé le rôle d'accusateur eussent la liberté de conclure pour l'acquiescement si le crime ne leur paraissait pas prouvé; ils devaient exciter les passions du tribunal populaire, comme le piccador aiguillonne le taureau dans l'arène.

Le tribunal des héliastes, à cause du grand nombre de juges dont il était composé, était tumultueux et bruyant dans

(1) Démosthènes contre Timocrate.

ses discussions. On avait coutume de dire, quand on l'entendait délibérer : *Comme le tribunal tonne* (1) ! Il tonnait, et la foudre qui s'en échappait tombait trop souvent sur l'innocence et la vertu.

Au dire de Démosthènes, jamais les accusés, pas plus que les accusateurs, ne s'étaient plaints de la justice des arrêts de l'aréopage. On ferait, au contraire, une longue liste de toutes les sentences iniques rendues par l'héliée... La condamnation de Miltiade, l'ostracisme d'Aristide et de Cimon, l'arrêt de mort porté contre les généraux qui avaient remporté la victoire navale des Arginuses, parce que la nécessité les avait contraints à jeter leurs matelots et leurs soldats morts à la mer, l'amende exorbitante prononcée contre Timothée lors de la guerre sociale, sans que ce vieux général pût être protégé par le souvenir de ses victoires et la dignité de ses cheveux blancs ; la ciguë donnée à Socrate (2), le plus sage des philosophes, et à Phocion, ce grand citoyen, habile général autant qu'illustre orateur, quelle série de criantes injustices ! Quels salaires pour tant de services rendus à la patrie !

On s'étonne pourtant qu'Athènes ait trouvé toujours tant de grands hommes disposés à se dévouer pour elle. La raison en est que ce même peuple, si prompt à se laisser aller à l'envie et à la haine, savait réparer, par de brillantes apothéoses, ses persécutions contre le génie, et le génie se console de l'ingratitude quand on lui accorde la gloire.

Le tribunal des héliastes, à cause de la pauvreté de ses membres, ne devait pas être inaccessible à la vénalité. Il est certain qu'une loi existait contre la corruption judiciaire, et une loi suppose l'existence du délit qu'elle réprime. Cependant, les écrivains même de la Grèce qui ont écrit contre la démocratie se sont peu arrêtés à ce reproche ; ils ont plutôt représenté l'héliée comme étant d'une humeur chagrine et cédant facile-

ment à l'entraînement de l'éloquence des démagogues qui prenaient sur le peuple, en le flatant basement, un immense pouvoir.

Aristophane, qui avait le privilège de faire rire les Athéniens à leurs propres dépens, et qui faisait de l'opposition sur le théâtre, représente les héliastes comme des guêpes armées d'un puissant aiguillon et cherchant toujours à piquer (1). A l'entendre, ils sont toujours agités de la crainte de trouver un innocent ; il semble qu'ils soient sous le poids du remords quand ils ont le malheur de rendre une sentence d'absolution. Ce zèle non moins ardent qu'aveugle leur est inspiré par trois oboles, tandis que les riches salaires sont pour ces vils rhéteurs qui s'en vont répétant sans cesse : « Je ne trahirai pas la démocratie ; je combattrai toujours pour le peuple (2). » — Il paraît que les déceptions de ce genre sont de tous les temps.

Pour mettre un frein aux délations téméraires, on avait décrété que l'accusateur qui ne réunirait pas en sa faveur le cinquième des suffrages serait condamné à une amende de 1,000 drachmes ; mais ce frein était impuissant. Tout orateur qui voulait se faire une réputation débutait par des accusations publiques ; c'était en même temps donner au peuple une preuve apparente de zèle et de patriotisme. Quelquefois on spéculait sur les dénonciations : c'est ainsi que Démosthènes, après avoir accusé Midias avec une sorte de fureur, abandonna sa poursuite pour la somme de 2,700 drachmes. Midias était riche. Un pauvre n'aurait eu aucun moyen de désintéresser ce puissant orateur.

C'était une lutte à mort qu'une lutte judiciaire entre deux ennemis. L'éloquence n'était pas la seule arme employée par la haine ; la subornation des témoins, les influences de tout genre exercées sur les juges, venaient en aide à l'art de la parole.

Dans ces débats solennels et acharnés, un moyen de procédure fort usité était la question ou torture. Quelques détails sont nécessaires sur cet important sujet.

(1) Aristoph., *Vespæ*, vers 418.

(2) *Id.*, vers 664.

(1) Aristoph., *Vespæ*, v. 622.

(2) M. de Paw a mis en doute si c'était l'héliée qui avait jugé Socrate ; il cite la harangue de Lysias contre Andocide : je n'y ai rien trouvé qui puisse motiver le doute de ce savant. Je sais encore moins sur quoi M. Cousin s'appuie quand il attribue ce jugement à l'aréopage.

En général, on ne donnait pas la question aux citoyens. On respectait en eux le caractère sacré de l'humanité; on leur laissait la liberté de parler ou de se taire jusqu'au moment de la condamnation. A Athènes, comme chez les Egyptiens, comme chez les Perses, la question naquit de l'esclavage. L'esclave, abaissé au dessous de la dignité d'homme jusqu'au point d'être un instrument passif des volontés de son maître, pouvait être l'objet des plus mauvais traitemens dans l'enceinte de la famille, sans que la loi le protégeât et vint à son secours. Par suite de la douceur de mœurs qui régnait à Athènes, il n'y était pas traité aussi durement qu'à Lacédémone; mais il sentait toujours peser sur lui le terrible droit de vie et de mort, d'où découlaient les plus atroces conséquences.

L'esclave étant la chose de son maître, *res domini*, son maître devait chercher à tirer de cette chose le meilleur parti possible dans son intérêt. Or, un maître accusé pouvait employer son esclave à le justifier par ses dépositions.

Mais ici se présentait une difficulté. La loi ne recevait pas le serment de l'esclave, et n'attachait aucune valeur à son témoignage. Pour restituer à ce témoignage l'autorité qui lui manquait, pour l'entourer d'une solennité qui remplaçât le serment, qu'imagina-t-on? la torture.

Voici donc les deux cas où la loi admettait par exception des dépositions qu'elle repoussait en principe général: 1^o quand un Athénien accusé présentait lui-même ses esclaves à la question; 2^o quand l'accusateur le demandait; mais dans ce dernier cas, comme nul ne pouvait disposer des choses d'un autre, l'accusateur devait faire estimer ces choses, et il s'engageait, sous caution, à payer le prix de ces esclaves s'ils périsaient dans les tortures ou s'ils devenaient incapables de travailler.

Dans notre état actuel de civilisation, une loi aussi bizarrement cruelle nous étonne peut-être encore plus qu'elle ne nous révolte. La torture, qui abat les plus fermes esprits et qui arrache de fausses confessions aux consciences les plus élevées, pouvait-elle donc devenir le sceau de la vérité légale pour de mal-

heureux témoins élevés dans l'avilissement de l'esclavage?

La question ne se donnait pas en public devant les juges assemblés; elle n'avait lieu qu'en présence du magistrat instructeur. Si les esclaves chargeaient leurs maîtres, ils avaient à craindre leur vengeance; s'ils refusaient de les charger, on prolongeait leurs tourmens pour tirer des aveux de leurs bouches. Les verges et la roue étaient les moyens de torture les plus usités. Aristophane décrit ainsi les divers tourmens auxquels était soumis l'esclave appelé en témoignage. « Attachez-le à une échelle et l'y tenez suspendu; accablez-le de coups d'étrivières; versez - lui du vinaigre dans les narines; appliquez - lui des briques brûlantes; tourmentez-le, déchirez-le, rouez-le de coups, faites tout ce que vous voudrez (1). »

Voilà pourtant à quels raffinemens de cruauté législative en étaient venus les Ioniens d'Athènes, peuple si gracieux et si policé, dont on ne cesse de vanter la douceur en opposition avec la rudesse doriennne des Lacédémoniens. Les mœurs de toute l'antiquité païenne s'empreignaient sur beaucoup de points d'un caractère identique, même chez les peuples qui différaient le plus par leurs traditions et leurs institutions nationales.

La question avait existé de la même manière chez les peuples de l'Asie-Mineure et de l'Archipel. A Rhodes, dont la législation eut une si grande réputation de sagesse, la torture pouvait être infligée même aux hommes libres.

Athènes, qui semblait ne pas même admettre la possibilité légale de la torture pour le membre de la cité, resserra encore les limites déjà si étroites dans lesquelles elle protégeait les droits de l'humanité. Le privilège de l'Athénien inscrit dans les phratries fléchit devant la raison d'état; c'est ainsi que dans certaines crises sociales on suspend l'*habeas corpus* en Angleterre. Ces exceptions de la loi furent multipliées à l'excès par les passions politiques de la nation la plus légère, la plus capricieuse et la plus emportée de la Grèce; elles ne produisirent même pas, pour l'instruction

(1) Aristoph., *les Grenouilles*, acte II, scène vi.

des procès, les résultats qu'on en attendait. Quand Harmodius eut immolé Hipparque, Aristogiton, homme libre, fut mis à la question : il accusa, au lieu de ses complices, les plus fidèles serviteurs d'Hippias, frère d'Hipparque. L'amante d'Harmodius se coupa la langue, de peur que la violence de la douleur ne lui arrachât des aveux.

Dans une de ces réactions de parti qui devinrent si fréquentes sur la fin de la république d'Athènes, Phocion, jugé par des étrangers, des femmes, des hommes notés d'infamie, fut proposé pour la torture comme un vil esclave. Quelques citoyens épars dans le tribunal parvinrent à faire rejeter cette ignominieuse proposition, mais ils ne purent sauver leur illustre compatriote d'une condamnation à mort. La gloire et la liberté d'Athènes descendirent dans le tombeau avec Phocion.

Après avoir montré quels étaient les principaux moyens d'instruction judiciaire et les élémens de la procédure criminelle de la république athénienne, il nous reste à donner une idée de leurs lois pénales.

La plupart de ces lois étaient gravées sur des colonnes, près des tribunaux. La corde et le poison étaient les instrumens de supplice les plus usités ; quelquefois on faisait expirer les coupables sous le bâton, ou on les jetait dans un gouffre hérissé de pointes tranchantes. Les crimes punis le plus rigoureusement étaient le sacrilège (1), la profanation des mystères, les entreprises contre la démocratie, la haute trahison et la désertion à l'ennemi.

On soumettait à la peine de mort non seulement l'homicide prémédité, mais le vol commis de jour, quand il s'agissait de plus de cinquante drachmes ; le vol de nuit, quelque léger qu'il fût ; celui qui se commettait dans les bains, dans les gymnases, quand même la somme eût été modique. La loi protégeait d'une manière

(1) Le sacrilège s'étendait à des faits qui ne nous paraîtraient pas aujourd'hui dignes de la peine capitale. On était réputé coupable de sacrilège, par exemple, pour avoir arraché un arbrisseau d'un bois sacré, pour avoir tué un oiseau consacré à Esculape, etc. Voir Elieii qui rapporte ces condamnations, lib. V, cap. xvii.

toute particulière la sécurité des citoyens quand ils se réunissaient en commun.

L'accusé qui, traduit devant l'aréopage sous la prévention d'un meurtre prémédité, désespérait de sa cause après un premier plaidoyer, pouvait se soustraire à la mort par l'exil ; mais ses biens étaient confisqués au profit du trésor public. Cette espèce d'option entre l'exil et le supplice n'avait lieu que pour les coupables d'homicide. Ceux qui étaient accusés de crimes contre la religion ou contre l'État étaient détenus en prison jusqu'au jour de leur jugement et de leur condamnation. Ne trouve-t-on pas encore dans cette espèce d'indulgence pour le meurtre quelque trace des temps héroïques ?

Le parricide n'était puni d'aucune peine particulière. Solon n'avait pas voulu prévoir un crime qui révoltait la nature.

Celui qui avait simplement maltraité les auteurs de ses jours subissait la peine de l'interdiction civique ; le mauvais fils n'était pas jugé capable d'être bon citoyen.

Cette peine de la dégradation, très redoutée dans une démocratie, où l'exercice des droits de cité devient un besoin moral, une nécessité de la vie antique, était, suivant les cas, partielle ou totale. La loi pouvait interdire au coupable de monter à la tribune, d'assister à l'assemblée, de siéger dans le sénat ou dans les tribunaux ; quelquefois elle le frappait d'une sorte d'excommunication, en lui défendant l'entrée des temples et la participation aux choses saintes ; enfin elle lui enlevait tous les droits civils à la fois, lorsqu'il s'était déshonoré par quelque lâcheté, telle que l'abandon de son poste ou de son bouclier.

La législation de Solon permettait à l'époux de tuer l'amant adultère qu'il trouvait dans les bras de sa femme, et elle ne punissait que d'une amende l'amant brutal qui enlevait une femme ou qui lui faisait violence. — « Le législateur avait pensé, dit Lysias (1), que l'homme qui employait la violence contre une femme lui devenait odieux par sa violence même ; mais celui qui la séduisait,

(1) Lysias, de Cæde Eratosthenis.

usurpait les sentimens qu'elle devait à son époux, se l'appropriait en quelque sorte, et rendait la paternité des enfans incertaine. »

Au reste, l'adultère amené en justice n'était puni lui-même que de la prison et d'une amende.

Quand le crime n'était pas prévu par la loi d'une manière spéciale, après le premier jugement qui avait reconnu l'accusé coupable, il en fallait un second pour statuer sur la peine qui devait lui être appliquée.

L'accusé plaidait pour obtenir la peine la plus douce ; l'accusateur proposait la plus forte. Les juges faisaient entre les deux parties les fonctions d'arbitres, et ils étaient appelés à proportionner autant que possible le châtement à la faute.

Nous savons maintenant en France, par

suite de la juridiction arbitraire laissée à la Chambre des pairs, quels sont les inconvéniens d'une pareille latitude laissée à un tribunal. Pour qu'un juge soit à l'aise avec sa conscience, et qu'il garde cette sainte impassibilité qui doit le caractériser, il faut qu'il n'ait qu'à appliquer à des cas spéciaux les prévisions du législateur ; que s'il est chargé à la fois d'apprécier le fait et de créer la peine, il arrivera trop souvent que la faiblesse ou les passions prendront dans ses arrêts la place de la justice.

Une courte analyse de quelques accusations criminelles, une appréciation rapide de l'amphictyonie considérée comme tribunal, termineront, dans une prochaine leçon, ce que nous avons à dire d'Athènes et de la Grèce.

ALBERT DU BOYS.

Lettres et Arts.

COURS D'HÉROGLYPHIQUE CHRÉTIENNE

D'APRÈS LES MONUMENS PRIMITIFS DU DESSIN.

QUATRIÈME ARTICLE (1).

Nos verò omnes, revelatâ facie, gloriam Domini speculantes, in eadem imaginem transformamur à claritate in claritatem.

(S. PAUL, 11^e ad Corinth., 111, 13.)

Vos enim in libertatem vocati estis, fratres, tantùm ne libertatem in occasionem carni detis.

(S. PAUL, ad Galatas, v, 15.)

Passage des hiéroglyphes à l'histoire. — Premiers élémens d'iconographie chrétienne.

Le style allégorique règne surtout dans les catacombes. Là, ignoré des puissans, tranquille sous l'œil de Dieu, s'inspirant en silence de l'éternité seule, l'art romain chrétien essaie ses ailes du IV^e au

VII^e siècle ; là, il pousse comme une fleur raison souterraine, pâle, incolore, mais sereine et sans tache ; là, encore, sans que le monde l'ait remarqué jusqu'à ce jour, s'accomplissent obscurément ses premiers progrès. On y voit les hiéroglyphes couler des bords de la source juive pour aller se fondre dans l'élément

(1) Voir le 5^e article dans le numéro précédent, p. 54.

grec, qui finit par les absorber. Fille aussi de l'Orient, formée par J.-C. même dans les montagnes de Galilée, la parabole s'achemine de même vers l'Occident par la filière de l'esprit grec, qui cherche à la transformer en mythe. Le combat de ces deux principes qu'on voit régner sur toute chose pendant les deux premiers âges de l'Eglise, n'est arrêté que par l'interposition et le triomphe d'un troisième élément, qu'on appellera ici le principe romain ou l'histoire et le réalisme, par opposition au génie allégorisant des Hellènes; afin de rendre palpable dans l'art, comme elle l'est dans le culte et la science, cette parole du maître : « Je vous dis encore ces choses, mais il viendra un temps où je ne vous parlerai plus en paraboles..., car il faut que les prophéties s'accomplissent. »

Ainsi, du cercle indigent et restreint des hiéroglyphes, l'Eglise initie l'art aux récits paraboliques, dans lesquels il commence déjà à s'énoncer davantage. Maintenant, elle nous introduit dans le troisième cercle, celui des événements historiques, vaste zone, confinant à l'éternité, et où s'ouvrent de toutes parts des perspectives sans bornes. Ce qui la caractérise et ce qui est le sublime du Christianisme, c'est la réunion des deux testaments en un seul, fruit de la réconciliation du passé et de l'avenir, qui s'embrassent pour ainsi dire dans le présent, *lex antiqua novam firmat, veterem nova complet; in veteri spes est, in novitate fides*, a dit saint Paulinus. Tous les siècles, tous les êtres sont donc appelés à venir rendre témoignage. L'Eglise étant le complément des choses, son art doit être aussi le complément de l'art, et renfermer en lui tous les progrès possibles, tous les types. De là vient l'extrême différence, on pourrait presque dire l'opposition radicale de cet art avec l'antique, qui était nécessairement borné au sol, qui ne pouvait être que national, sans pouvoir arriver à un caractère vraiment universel; de sorte que le Grec et l'Egyptien s'excluaient, tandis que chez les modernes, l'art des différents peuples se confirme l'un par l'autre, et ils se prêtent mutuellement appui.

L'art hellénique avait commencé par ce qu'il y a de plus simple et de plus gé-

néral, se bornant à un très petit nombre de types qu'il élaborait lentement : il n'entra que très tard, et pour sa perte, dans les subdivisions de la physionomie humaine et sociale. L'art chrétien, au contraire, partit d'un nombre immense d'individualités depuis Adam, les patriarches, les prophètes, jusqu'aux apôtres et aux martyrs; et au lieu de se rétrécir, il tendit toujours à s'étendre jusqu'à ce que chaque individu, même vivant, obtint son type à part, et pût se placer auprès du Christ.

Ce sont ces types qu'on se propose d'examiner ici, dans le premier moment de leur naissance.

Commençons par les *icones* empruntées aux traditions mosaïques et au grand testament oriental. Et d'abord, contem- plons le premier homme; car de Théogonie, de races hypothétiques de dieux et de génies qui nous précèdent dans l'univers, il n'en est point question pour un art préoccupé de la vérité pure; il n'y a pas même effort pour se représenter sous une forme extérieure la puissance divine: on sent encore qu'une telle audace mènerait l'intelligence au néant. Aussi le judaïsme qui, religieusement parlant, est le sommet du monde antique, disait-il qu'on ne pouvait voir Dieu sans mourir. Aux premiers chrétiens seuls il fut donné de le voir et de vivre.

Adam et Ève. — La Chute.

Cependant l'homme primitif, dans le paradis terrestre, par la soumission totale de sa volonté à Dieu, dominait toute la nature, qui lui obéissait et était bonne, sans mélange de mal, et Dieu enveloppait tout de sa propre présence. Mais en prenant le fruit défendu, l'homme sortit de Dieu et se vit nu, ainsi que sa compagne, c'est-à-dire que par le mal Dieu jusqu'alors visible se voile, et que l'homme, obligé de se couvrir avec des feuilles de figuier, voile de la nature, dut commencer sa lutte acharnée contre lessens et la matière, enveloppes du néant. La matière dans laquelle il s'était jeté devient rebelle, quelquefois même hostile à celui qui ne peut plus voir Dieu jusqu'à l'arrivée du Messie, où réparateur promis.

Aux catacombes, la chute est repré-

sentée partout ; mais l'idéalisation des figures d'Adam et d'Ève n'a encore lieu nulle part, c'est leur simple forme qui se pose, ou pour mieux dire s'écrit. Toujours nus, cachant leurs flancs sous des feuilles, ils ont entre eux l'arbre de la science du bien et du mal, qui penche vers eux ses fruits, et dont le serpent, la tête tournée vers Ève, enlace le tronc, comme le caducée de Mercure, qu'on croirait emprunté au récit juif.

Adam quelquefois est barbu ; mais d'ordinaire il est représenté jeune. Sur un relief, trouvé dans l'église de Velletri, par le cardinal Borgia (1), Ève cause familièrement avec Adam, l'a convaincu et lui met la pomme dans la main. Le serpent, une autre pomme dans sa gueule, se dresse devant elle ; au fond de la scène est un petit arbre chargé de ces fruits. Cette représentation insolite doit déjà être du troisième âge, ainsi que celles où le serpent s'enlace autour de l'arbre avec une tête d'homme, genre d'allégorie qui retourne au monstrueux de l'Orient, accoutumé à composer ses idéals de toutes sortes d'oppositions. Au huitième siècle, Bêda, cité par Vincent de Beauvais (2), disait que le serpent, pour mieux séduire, avait pris une figure de jeune femme. Plusieurs monnaies païennes, notamment celles de Nicomédie et de Nicée en Bithynie (3), représentent, en effet, le dragon antique avec une tête humaine, symbole qui se retrouve répété sur les reliefs du monument de Paul II, déposé aux cryptes vaticanes ; et de la fin du quinzième siècle, époque où, en effet, le génie du paganisme commençait à se réveiller. C'est là le moyen âge a formulé l'arbre de la science comme une croix avec des branches et des feuilles ; tel on le voit, dit-on, sur le mausolée de sainte Elisabeth à Marbourg. Quelquefois, derrière Adam, paraît déjà la charrette de la punition, et derrière Ève l'agneau du travail et du salut. La honte et le repentir se trouvent sur quelques reliefs primitifs parfaitement rendus.

Promesse d'un Sauveur. — Caïn, Abel.

A peine la chute accomplie, on voit paraître le Rédempteur. Bottari nous le montre (1) en jeune homme, caressé par un agneau, qui, debout entre Adam et Ève, tâche de les consoler. L'arbre a disparu ; à sa place sont, dans l'enfoncement, trois personnages, sans doute les trois hôtes mystérieux d'Abraham. Et tandis que le Verbe apparaît à nos premiers parens, avant leur chute, comme un vieillard barbu qui se réjouit sur ses enfans, dans les plus anciennes miniatures byzantines, une fois qu'ils sont chassés du paradis, il vient comme Sauveur, c'est-à-dire jeune et imberbe, présentant à l'un l'instrument pour vanner le blé, à l'autre l'agneau dont elle filera la laine, et dont le corps servira aux sacrifices, jusqu'à ce que la seconde Ève engendre enfin le véritable agneau réconciliateur (2).

Jamais les premiers chrétiens n'exprimaient la douleur sans mettre à côté la consolation. Quand les deux coupables s'enfuient du paradis, où le serpent s'enlace à l'arbre de la science, dont il est devenu le maître, le bon pasteur, dans une scène voisine, rapporte au bercaïl sa brebis ; quand, honteux de leur nudité, que leur a révélée (3) la faute, ils se couvrent de feuilles de figuier, une prière expiatoire, les bras étendus, les sépare (4).

Quant au sacrifice d'Abel et de Caïn, on ne le trouve qu'une seule fois aux catacombes, dans celle de Lucina, sur un bas-relief très ancien, et même d'un style encore assez classique, bien que les groupemens y soient confus (5). Caïn, en labourer, la poitrine nue et le reste du corps légèrement vêtu, présente une grosse grappe de raisin à un vieillard vénérable et colossal assis sur une pierre. Mais le vieillard divin, d'un regard sévère et d'un mouvement de la main, paraît rejeter l'offrande de Caïn, derrière qui s'avance, en longue robe, Abel por-

(1) Gravé et décrit par lui.

(2) Münter, *id.*

(3) Eckhel, *Doctr. nummorum veter.*

(1) Pl. 33.

(2) *Museum christianum* du Vatic.

(3) Bottari, pl. 32.

(4) *Id.*, pl. 57.

(5) *Id.*, pl. 31.

tant sur ses deux mains un agneau. Deux figures, l'une barbue, l'autre encore jeune, peut-être Adam et Ève, se retirent par derrière, et semblent pleurer sur Caïn. Ce sarcophage, que Münter croit pouvoir placer au temps de saint Augustin, est peut-être le premier exemple où Jéhovah (le père éternel) se présente sous forme humaine, contre la défense spéciale de l'Église primitive. Mais observons que les sarcophages privés n'étaient point tenus de suivre le style hiéroglyphique. Placés dans les caveaux ou sous les portiques qui précédaient les temples, ils étaient comme le passage du monde profane au monde sacré. La preuve c'est qu'ils se couvraient de sculpture, au temps où, comme idolâtrique, elle était exclue des églises avec la plus extrême rigueur.

Déluge universel. — Noé, Isaac.

Noé, dans son arche, ne paraît pas avoir été nulle part l'objet d'un développement artistique, il est resté simple hiéroglyphe. On le voit sur un sarcophage des grottes vaticanes, dans son arche carrée à sec sur un mont, que bat la mer furieuse, sur laquelle un équipage en péril jette Jous au monstre; et derrière l'arche les trois mages adorent Jésus enfant. Nu ou vêtu légèrement, tantôt il lève avec sa tête le couvercle pour ainsi dire sépulcral de son arche en forme de boîte; et vieillard barbu, il tend des mains suppliantes vers la colombe qui descend; tantôt jeune homme, vêtu de la longue tunique sans ceinture, il prie les bras en croix, debout dans son arche sans couvercle, entre une ou deux colombes, avec la branche d'olivier (1). Mais on ne voit rien de plus. Ce terrible drame d'un monde qui s'engloutit dans les gouffres de la vengeance divine, était trop fort pour l'art primitif.

Le sacrifice d'Isaac offre une espèce de drame à différens actes, qui forment comme un chemin de la croix. D'abord il gravit le mont du sacrifice, portant lui-même le bois vers l'autel, devant qui se tient Abraham, le glaive levé, image

du monde antique; ce sujet se trouve dans Bottari (1), sur une peinture primitive.

Bosio (2) nous montre ensuite le patriarche, qui, ayant déposé le glaive, fait signe à son fils de mettre le bois dans le bûcher.

Puis les mains liées, Isaac devant son père, qui a le coutelas levé sur lui, paraît à genoux tantôt sur la terre nue (3), tantôt devant l'autel brûlant (4), ou sur un petit bûcher (5), ou enfin sur l'autel même (6). Le plus souvent la main de l'Invisible sort du nuage pour arrêter le glaive, car nulle part l'ange ne paraît encore; c'est le moyen âge qui l'introduit; mais le bélier se trouve fidèlement auprès d'Abraham. Presque partout l'autel est romain, c'est-à-dire carré ou rond; et Isaac, vêtu de la tunique, semble un jeune patricien. Dans une de ces peintures il porte même la robe prétexte, devenue celle des diacres et des lévites chrétiens, blanche, aux deux bandes de pourpre qui, tournant autour du cou, tombent des épaules sur la poitrine, où elles se croisent, tandis que le bas de la tunique est orné de petits ronds d'or et d'argent en forme de roses, que les Romains appelaient *calliculae*.

Enfin Aringhi (7) montre et décrit un tableau où, debout sur l'autel et les mains étendues, entre le bélier libérateur et Isaac, vêtu presque sacerdotalement, le père des élus de l'antiquité remercie Jéhovah de lui avoir envoyé une victime.

Dans les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure, mais qui sont déjà du second âge, est traitée au long l'histoire des autres patriarches: Melchisedech et ses pains mystérieux (8), le repas des trois hôtes divins sous la tente d'Abraham (9), la vie de Jacob, celle de Joseph.

Enfin une peinture des catacombes représente l'enterrement de Jacob, pro-

(1) Pl. 101.

(2) Page 331.

(3) Bottari, pl. 37, 49, 39.

(4) *Id.*, 13, 40.

(5) *Id.*, pl. 111.

(6) *Id.*, pl. 29, 53.

(7) Tome II, p. 117.

(8) Ciampini, *Veter. monim.*, t. I, pl. 30.

(9) *Id.*, *ib.*, *ib.*, pl. 31.

(1) Aringhi (*Catac. des SS. Marcellin et Pierre, catac. de sainte Agnès*, premier colombaire).

cession assez singulière, en tête de laquelle marche Joseph à cheval et le sceptre à la main (1); mais l'exécution y semble déjà bysantine.

Job apparaît aussi sur son fumier, entre sa femme, debout, en matrone romaine, qui tient un mouchoir devant son nez contre l'odeur des plaies, et Eliphaz de Theman, son ami d'autrefois (2).

Moïse.

Un cycle historique de peintures et de bas-reliefs, que l'on peut ramener à sept représentations principales, développe la mission de Moïse. On le voit deux fois à la catacombe de Saint-Calixte, le pied posé sur une pierre, et ôtant sa chaussure; puis les pieds nus devant le buisson ardent, il adore Dieu en détournant la tête, de peur de voir sa face et de mourir (3). « Ote tes sandales, lui avait dit Jéhovah, car la terre que tu foules est sainte. » Sois nu-pieds pour prier et sacrifiez », disait la loi de Pythagore (4). Bottari nous montre aussi le libérateur des Hébreux en vieillard, tenant de sa main gauche un rouleau, et de sa droite étendant sa bague magique sur la mer Rouge, où se noient les Égyptiens, dont on voit deux têtes surnager et des bras se lever pour appeler du secours, tandis que la lance en main, Pharaon, sur son quadrigé, trainé par quatre chevaux, s'efforce d'échapper, mais en vain; car un de ses coursiers est déjà moitié englouti. Un jeune homme et un enfant sont derrière Moïse, debout sur le rivage (5). Dans Aringhi (6) un autre bas-relief représente une variante du même sujet. Le roi y est suivi de toute sa cavalerie armée à la romaine. Par derrière, une tour indique le camp qui vient d'être abandonné; de ce côté l'action commence, et déjà quelques hommes disparaissent dans les ondes; sur la rive opposée l'action est finie, les Israélites

s'en vont, on n'en voit que l'arrière-garde, et Moïse, qui debout contemple la scène appuyé sur sa verge. C'était dans le génie antique de représenter ainsi l'action, lorsqu'elle commence ou qu'elle finit. Le dieu de la mer Rouge, couché sur la côte, avec sa corne d'abondance, non loin de deux arcades, qui paraissent signifier une ville, avertit Pharaon de ne pas se risquer dans ses flots.

Tantôt jeune, tantôt vieux et barbu, selon qu'il est regardé comme disciple ou maître, Moïse frappe le roc d'où l'eau miraculeuse jaillit (1); quelquefois il est seul, mais le plus souvent les Israélites se précipitent pour étancher leur soif. Puis, au bas du Sinaï il reçoit les tables de la loi d'une main, qui sort d'un nuage (2). Cette main du *père invisible* se voit ailleurs lançant une grêle de pierres sur les Amorrhéens, pendant qu'à côté le bon pasteur garde en paix ses brebis (3). Mais au lieu du bon pasteur, c'est le plus souvent son emblème historique, Moïse, qui à genoux sur la montagne, les mains en croix entre Aaron et Hur debout, prie pour son peuple durant la bataille contre les Amalécites (4). Enfin, le rouleau des lois à la main, sur une peinture (5) il harangue le peuple, avec une physionomie pleine de mouvement, laissant voir la lettre mystique, *Thau*, écrite sur un pan de sa robe.

Toute l'histoire de Josué suit celle du législateur sur les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure. On le voit dans Mamachi (6) sur une lampe sépulcrale, revenant avec Caleb de la terre promise, d'où ils rapportent l'énorme grappe de raisin : sujet qui se trouve quelquefois, dit Münter, répété dans le nord de l'Europe, sur les plus anciens baptistères.

Quant aux rois d'Israël, ils se montrent rarement; à peine si Salomon et David paraissent une au deux fois.

Bien plus fréquents sont les prophètes :

(1) Bottari, *bas-reliefs*, pl. 20, 32, 54, 56, 57, 42; *peintures*, pl. 37, 39, 73, 85, 125, 126.

(2) *Id.*, *bas-reliefs*, 20, 27, 39; *peint.*, pl. 125, 128.

(3) *Id.*, *ib.*

(4) Ciampini, *Mosaïques de Sainte-Marie-Majeure*.

(5) Pl. 67 de Bottari.

(6) Tome III.

(1) Bottari, I. II, pl. 37.

(2) *Id.*, pl. 13, 75, 103.

(3) *Id.*, pl. 41, 34, et deux peintures, pl. 75 et 85.

(4) Münter, *Sinubild*.

(5) Bottari, pl. 40.

(6) Tome II.

Jonas principalement se retrouve partout comme emblème de la résurrection. Toutes les circonstances de l'histoire de sa mission se trouvent traitées dans une suite de tableaux et de bas-reliefs. D'abord on le voit triste et rêveur, après l'ordre qu'il a reçu de Dieu; assis sur une pierre, il semble désirer la mort (1); puis, au milieu de la tempête, il est jeté à la mer par les matelots ordinairement nus, pour signifier la rudesse de leur travail (2); sur un autre relief, il est tombé dans la gueule du monstre, qui l'a déjà à moitié englouti (3); la tempête est figurée par la Lune, en déesse à tête radiée, ou par un triton, ou Borée planant bizarrement dans les airs et soufflant dans une trompette marine (4); quelquefois le monstre se répète deux fois dans la même scène (5), ou bien il a deux têtes et deux gueules béantes, l'une engloutissant, l'autre rejetant Jonas sur le rivage (6). Alors on le voit, s'appuyant sur le bras droit et couché sous les feuilles de la citrouille dite *cucurbita lagenaria*, d'où pendent des fruits allongés, comme les concombres, qui étaient sculptées en bois dans plusieurs endroits du temple de Salomon (7). Partout Jonas est nu, ainsi que Daniel exposé dans la fosse aux lions, et à qui le prophète Habacuc vient quelquefois apporter de la nourriture (8). Mais les trois jeunes hommes, dans la fournaise de Babylone, sont toujours vêtus, les bras en croix et le bonnet phrygien sur la tête. Les flammes entourent leurs jambes; quelquefois un ange est au milieu d'eux pour les préserver de tout mal; mais alors le troisième n'est pas encore monté dans la fournaise, de sorte qu'on n'y voit jamais que trois personnages qui, les mains étendues, sans aucune expression de souffrance, figurent les trois croix du Calvaire (9). Une seule fois on voit Daniel forcer le dragon sacré de Babylone

à se jeter pour mourir dans les flammes de son autel. L'assomption d'Elie est encore un des sujets les plus fréquents sur les bas-reliefs (1). Son char à quatre chevaux monte au ciel par une ligne inclinée qui figure un chemin matériel, tant les sens concevaient peu encore l'ascension spirituelle. Le prophète, tout rajeuni, sans barbe et lumineux, jette son manteau à son disciple Elisée, vieux et comme enveloppé des ténèbres terrestres. Au dessous, le Jourdain est couché en dieu païen, appuyé sur son urne. Quelquefois Elie, sans char, s'élève sur un simple nuage.

Susanne se trouve deux ou trois fois aux catacombes. On lit dans Paulinus de Nola qu'il avait fait peindre dans son église épiscopale les histoires de Judith et d'Esther, près du cycle de Tobie; mais on n'en retrouve aucune trace: nouvelle preuve qu'il n'a survécu que des fragmens de l'art de l'Église primitive.

Au milieu de toutes ces histoires du monde ancien se trouvent mêlées çà et là les scènes de la vie du Christ, mais du Christ seul; l'histoire des apôtres et des martyrs est un sujet étranger à l'art du premier âge, uniquement préoccupé des choses principales. La nativité de Jésus (2) offre l'enfant dans les langes, couché sur une table, derrière laquelle sont le bœuf et l'âne, adorant le Seigneur, comme dit l'ancienne hymne:

Agnovit bos et asinus,
Quòd puer erat Dominus.

Deux bergers, avec leur houlette, sont debout de chaque côté.

Le même bas-relief présente aussi l'Épiphanie, ou l'adoration des trois mages, apportant chacun son présent au nouveau-né, que tient dans ses bras la Vierge assise sur un fauteuil, derrière lequel saint Joseph est debout. Trois têtes de chameaux se lèvent dans le fond de la scène du côté des trois rois de la science orientale. Ainsi la triple adoration de la nature représentée par les deux animaux, par les trois bergers et par les trois sages, c'est-à-dire l'instinct, l'igno-

(1) Aringhi et Bosio.

(2) Bottari, pl. 51, 57, 42, 36.

(3) *Id.*, pl. 86.

(4) *Id.*, pl. 83.

(5) *Id.*, pl. 42.

(6) *Id.*, pl. 35 et 33.

(7) *Id.*, *passim*.

(8) *Id.*, pl. 40, 41, 63, 75, 73.

(9) *Id.*, pl. 22, 41, 43, 33, et la peinture, pl. 39.

(1) Pl. 27, 29, 32, 72.

(2) Bottari, pl. 35. *Bas-relief des catacombes.*

rance et la science, est déjà une intention claire dès le premier bas-relief. Sur ceux qui suivent, l'idée reste la même et ne fait que se développer; l'étable, qu'on n'avait pas vue d'abord, se montre (1); devant les deux animaux l'enfant est emmaillotté dans une corbeille; l'étoile miraculeuse guide les mages dociles vers la crèche. C'est le seul bas-relief des catacombes sur lequel on la voit. Mais son apparition est un fait trop avéré pour qu'il soit mis en doute; les païens même avaient des prédictions sur elle, comme le prouvent Celse, Chalcidius, Hermippus et les Néoplatoniciens. Aussi toute l'antiquité a-t-elle cru aux grands événemens qu'amenaient l'apparition des étoiles errantes ou comètes; et le grand Kepler a trouvé pour l'an de Rome 747, époque de la naissance de Jésus, une conjonction de Saturne et de Jupiter dans le signe des Poissons, conjonction que le Talmud annonce comme devant précéder l'arrivée du Messie (2). Les chants des sibylles disent : « La terre et le ciel se sont réjouis, le trône a souri, le monde a soupiré de joie, et les sages de l'Orient se sont prosternés devant l'étoile prophétique. » Celle du bas-relief qui nous occupe est octogone; car le nombre 8 était sacré aux Grecs, aux Romains et aux Juifs, chez qui la huitième année était bénie. De là les huit béatitudes du ciel chrétien, les huit côtés du baptistère primitif, etc. Partout les mages avec le bonnet phrygien et le costume barbare, quelquefois d'une grande richesse (3), présentent leurs trois dons mystiques à l'enfant. Il est assez étrange que sur les premiers bas-reliefs, l'un des sages, contre l'histoire, apporte en présent deux colombes; elles expriment du reste la même chose que les nuages d'encens montant vers le Seigneur. Il n'y a donc nul besoin d'accuser, avec Buonarrotti, la maladresse des artistes qui auraient confondu ces deux choses. Cependant les

(1) Bottari, pl. 86.

(2) Julius Africanus, *Narratio de iis quæ, Christo nato, in Perside acciderunt*, inséré dans les *Aretius beytrage zur geschichte, aus den schatzten der Münchener hofbibliothek*, Munic., 1804.

(3) Par exemple dans le bas-relief gravé à la pl. 88 de Bottari, et sur la peinture, pl. 126.

poètes chrétiens d'alors sont unanimes à les appeler l'or, la myrrhe et l'encens pour le roi, l'homme mortel et le Dieu. Le poète Helpidius les explique en ces mots :

Gens Chaldæa

Dat munera : — Regi

Divitiis dat, thura Deo, myrrhamque sepulto.

Plus tard, quand les Barbares ont envahi l'empire, les mages deviennent presque des seigneurs féodaux. Une peinture, dans Bottari (1), qui doit dater de la fin de l'Eglise primitive, nous les montre bottés et éperonnés, sans chameaux, mais encore avec leurs bonnets phrygiens, apportant leurs présens dans des cassettes fermées. Plusieurs de ces ouvrages montrent déjà le type de la Mère de Dieu assez développé; quelquefois, tenant son enfant dans ses bras, elle est assise entre deux palmiers (2); mais le plus souvent la scène est dans une étable, et jamais dans une grotte, malgré qu'on aille toujours voir celle de Bethléem comme ayant été consacrée par ce grand événement. Au reste, saint Jérôme parle continuellement de la caverne où fut la crèche, et où chaque année, à Noël, le genre humain, accouru par ses représentans, faisait entendre ses langues diverses autour du berceau divin, gardé par les Césars ou leurs enfans prosternés, suivant ce qu'avait dit le Psalmiste : *Adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei*. Peut-être que cette grotte étant trop ouverte, on y avait adossé une étable lors de la naissance du Messie; ou bien, comme aujourd'hui encore dans les Apennins, les étables étaient des souterrains creusés.

Mais l'enfance de Jésus inspira peu le premier âge de l'art chrétien; il était préoccupé de pensées trop sérieuses, il jetait ses fondemens au milieu d'une nuit et d'une tempête trop sombres pour avoir un surplus de vie à consacrer aux épisodes secondaires. Si le massacre des innocens se trouve représenté, c'est par un ou deux enfans seulement que saisit un bourreau; Jésus, dans ses premières années, croissant en âge et en sagesse, ne s'offre qu'une fois : c'est sur le bas-relief

(1) Pl. 82, Aringhi, t. I, p. 387.

(2) *Id.*, pl. 22.

de Velletri, décrit et publié par le cardinal Borgia. Assis dans une chaise simple, vêtu de la tunique, il étudie d'un air enfantin et songeur une page ou un rouleau développé; sept autres rouleaux sont devant lui : c'est gracieux, mais déjà d'un temps postérieur. Autant les scènes de son enfance sont rares, autant celles de sa carrière enseignante et publique sont fréquemment répétées; il figure surtout en docteur, assis sur un siège, ou debout en orateur sur le rocher de l'Eglise, presque toujours jeune comme la doctrine qu'il annonce, entre deux, quatre, six, ou douze disciples, la plupart barbus, et d'ordinaire vêtus en Romains, c'est-à-dire avec la tunique et la toge; quelquefois, saint Jean le bien-aimé s'approche de lui, les mains couvertes de sa chlamyde ou de son manteau, preuve de vénération en usage dans tout l'Orient. Sur quelques mosaïques, tous les apôtres s'avancent, tendant les bras de cette manière, à peu près comme on voit sur les bas-reliefs de Persépolis les courtisans s'approcher du trône de leur roi (1). Quant au Sauveur, baptisé à trente ans, de même que David fut sacré à trente ans chef d'Israël, et que Joseph prit à trente ans les rênes de l'Egypte, dit saint Thomas, cette cérémonie ne se remarque encore nulle part. En retour, on le voit souvent se tourner avec tendresse vers un enfant qui joint les mains, et prononcer les paroles : *Sinite parvulos venire ad me* (2). Sur un bas-relief, il montre même un enfant qui est devant lui, en disant : « Si vous ne devenez semblables à cet enfant, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux (3). »

On le voit aussi deux ou trois fois debout demander à boire à la Samaritaine, qui tire sa cruche du puits, et va la lui présenter (4).

Miracles.

Mais les scènes qui se trouvent le plus répétées sont les suivantes, ou celles qui ont rapport à la régénération du genre humain.

(1) Münster, *Sinubild*.

(2) Bottari, pl. 21, *sarcophage*; pl. 91, *peinture*.

(3) *Id.*, pl. 38, *bas-reliefs*.

(4) *Id.*, pl. 23.

Le changement de l'eau en vin aux noces de Cana : Jésus touche du bout de sa baguette de mage, quelquefois terminée en croix, deux, trois ou six vases déposés devant lui, en forme non pas d'amphores, mais de jattes à plus ou moins large ouverture (1).

La multiplication des pains (2), placés dans des corbeilles, et qu'il touche de sa verge; le rassasiement des cinq mille hommes, figuré par les deux poissons qu'il bénit pour les multiplier. Dans toutes ces actions, les spectateurs sont absents. Ainsi le caractère de ces représentations est purement graphique, et se rattache encore à l'hiéroglyphe. Il en est de même pour la résurrection de Lazare, qui se trouve partout aux catacombes, et toujours le mort est présenté comme une momie emmaillottée, debout dans une niche de sa caverne, ou chapelle sépulcrale disposée comme les tombeaux romains, et devant laquelle s'élève d'ordinaire un escalier, où se tient Jésus, touchant le cadavre du bout de sa verge, en présence de Marthe prosternée devant lui.

Selon saint Isidore d'Espagne, les quatre jours passés par cet ami du Sauveur dans le tombeau signifient les quatre degrés de chute, les quatre époques du péché du vieil homme, au bout de quoi son Rédempteur vient le ressusciter.

Jésus marchant sur les eaux pour aller secourir Pierre, qui tombe à ses genoux, et le vaisseau où trois matelots nus sont occupés à regarder le miracle, ne se trouvent qu'une seule fois sur un anneau à cachet, et encore semble-t-il du huitième ou neuvième siècle (3).

Citons encore la Cananéenne, qui, prosternée et les bras étendus, supplie le fils de Marie (4); la femme guérie du flux de sang par l'attouchement de la robe du Sauveur (5); le fameux groupe en bronze de Panéas, qu'on crut sous Constantin être une représentation de cet événement, et qui se trouve décrit dans les auteurs du temps, est à peu près ré-

(1) *Passim* dans Bottari.

(2) *Id.*, pl. 37.

(3) Aringhi, t. II.

(4) Bottari, pl. 19, 23, 34, 84.

(5) *Id.*, pl. 21, 39, 41.

pété, fortuitement sans doute, sur un sarcophage, dans Bottari (1).

Le Sauveur guérissant des aveugles en leur touchant les yeux est très multiplié, ainsi que la guérison du paralytique, qu'on voit d'abord couché sur son grabat couvert d'un tapis, la main sur sa tête, geste expressif de la douleur dans l'art antique (2); puis on le voit emporter son lit, à l'ordre de Jésus; quelquefois le Sauveur a déjà disparu, et l'on voit le malade chargé de son fardeau, qui passe d'un pied assuré et vigoureux pour montrer son retour à la santé parfaite; tel il est sur les mosaïques (3). Sa couche, en forme de canapé ou chaise longue, est pareille aux lits qu'on voit sur les peintures antiques du Virgile de la Vaticane. Tous ces pauvres guéris sont constamment représentés petits comme des enfants, suivant la manière dont les Grecs anciens représentaient ou les supplians, ou les êtres d'un rang inférieur à celui des héros de leur sujet. Jésus, en jeune homme, donnant les deux clefs à saint Pierre, qui a son pallium jeté sur ses mains pour les recevoir, se trouve sur un très ancien sarcophage des cryptes vaticanes (4), où les personnages sont sans sandales et les pieds nus.

Quant à la Passion, ses scènes trop dramatiques, nécessitant une trop haute puissance d'expression, ne sont point encore de cet âge; les premiers chrétiens n'en présentèrent que les préludes (5).

L'entrée triomphale du Sauveur comme roi dans Jérusalem, le jour des Palmes, aux cris d'Hosanna, en est la scène la plus fréquente. Jésus, avec deux ou trois disciples, s'avance, monté sur l'ânesse; Zachée grimpe sur son arbre; on étend des tapis sous les pieds de la monture du Roi des rois.

Le lavement des pieds se trouve aussi, mais nulle part exécuté; on voit seulement qu'il va se faire. Dans les bas-reliefs représentant la prise du Sauveur par deux soldats romains, Pierre nie qu'il connaisse Jésus, et à l'instant le coq chante.

(1) Bottari, pl. 59.

(2) *Id.*, pl. 59.

(3) *Id.*, pl. 60, 103, 113.

(4) *Id.*, 21.

(5) Münter, *Sinubild*, 2^e heft, pl. 11 et 12.

Son prompt repentir le fait arrêter à son tour; il apparaît quelquefois ainsi mené par deux soldats. Puis paraît le Christ devant Pilate, qui sur tous les bas-reliefs est assis, avec un seul assesseur ou juge. Ce prince astucieux et philosophe, assis d'un air triomphant sur un trône, fait au Sauveur la question des rois : Qu'est-ce que la vérité (1)?

Couronné de lauriers, il se lave les mains devant son assesseur, et se déclare innocent de la mort de cet homme juste. Ici finit le drame; le premier âge n'ose le pousser plus loin.

Jésus porte ordinairement des sandales à la romaine, quelquefois ses pieds sont nus; le seul bon pasteur porte une chaussure et des bottines, signe distinctif des serviteurs, et qui plus tard, à l'arrivée des Germains, deviendront le partage des grands. Mais sa tête est toujours découverte, ainsi que celle des apôtres et des saints qui l'entourent, à l'exemple de celle des héros grecs (2); d'auréole, ils n'en auront qu'au second âge. Sur tous les sarcophages et les mosaïques de ce temps, les coiffures sont extrêmement rares; celles que j'y ai vues çà et là sont de trois sortes : le bonnet phrygien en cône aigu, que portent les mages, les enfans dans la fournaise et les Barbares d'Orient; le bonnet rond et aplati, d'ordinaire tacheté de petits points noirs, qui semble appartenir aux Juifs, mais qu'on voit aussi parfois aux soldats romains, et le voile qui couvre à plat la tête de presque toutes les matrones, sans leur cacher pour cela le visage. Il cache une fois, dans Aringhi (3), les cheveux d'un grand-prêtre en fonctions; et sur une médaille, le front de Constantin consécrateur. On voit aussi des femmes tête nue, avec un simple bandeau pour ceindre leurs cheveux; telle est la Samaritaine au puits devant Jésus (4). Les vêtements des fidèles étaient très souvent marqués de lettres initiales de quelques sentences religieuses. Boèce, dans son

(1) Bottari, pl. 24.

(2) Schudow, dans sa dissertation sur *Faltjudische costum*, prouve que les Juifs ne portaient rien sur la tête, à peu près comme les Romains dans la vie ordinaire.

(3) Tome I, *Crypt. vaticanes*.

(4) *Ibid.*

livre de la Consolation, voit en songe la Sagesse dont la robe est ornée à son sommet de la lettre T, et en bas de la lettre P, avec des lignes entre elles comme les échelons d'un escalier, emblème des initiations successives de la Sophie.

Telles sont les icones dont se compose l'art du premier âge.

Comme on voit, tout est encore borné à un cercle étroit et terrestre.

Des anges proprement dits, il n'en pa-

rait pas encore; car les enfans ailés qu'on voit çà et là jouer autour des colonnes et des arcades avec les palmes et les raisins ne sont que de pures copies des Amours et des Cupidons du paganisme, et ils ne se présentent jamais comme acteurs dans les scènes solennelles du premier âge, mais seulement comme arabesques et décoration architectonique.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE (1),

PAR M. L. BAUTAIN,

Chanoine honoraire de Strasbourg, professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres, docteur en théologie, en médecine et de lettres, etc., etc.

(1^{er} ARTICLE.)

S'il est aujourd'hui, en philosophie, un résultat pratique acquis à l'esprit humain, c'est que toute philosophie qui porte le nom d'un homme est à éviter.

Nulle raison individuelle, nulle intelligence personnelle ne peut être la source d'où découle pour le genre humain la philosophie véritable.

La raison humaine est jugée, l'homme est connu; on sait ce qu'il peut par lui-même; on sait que l'homme n'a point en lui la source du bien ni de la vérité.

Deux choses ôtent d'abord la confiance à tout système philosophique qui porte le nom d'un homme: l'expérience, d'une part, qui nous fait voir depuis quatre mille ans tous les systèmes philosophiques croître et mourir comme les hommes eux-mêmes; en outre, l'autorité du Christ, qui dit: «N'appellez personne sur la terre votre maître; car vous n'avez qu'un maître, qui est le Christ.»

Aujourd'hui, pour tout homme de sens, comme pour tout chrétien, il est

évident qu'il ne peut plus paraître de nouveau *maître en sagesse* qui ait le droit d'enseigner en son nom.

L'esprit humain en est venu à confesser que la vérité appartient en principe à Dieu, qui la donne; puis au genre humain tout entier, qui la reçoit.

Notre siècle est pénétré de cette vérité; de là vient que tous les travaux philosophiques de nos jours ne cherchent plus leur point d'appui qu'en Dieu ou dans l'universalité du genre humain.

La philosophie allemande reconnaît hautement que la vérité n'a sa source qu'en Dieu; car voulant, contrairement à la majeure qui la domine, tirer la vérité de l'homme, elle affirme que l'homme est Dieu. De là le *panthéisme* allemand, dont le dernier représentant, Hegel, était l'Esprit-Saint même aux yeux de plusieurs de ses disciples.

En France, les dernières tentatives philosophiques admettaient en principe que la vérité est dans l'universalité du genre

humain ; de là l'éclectisme et la philosophie du *sens commun*.

Ces diverses doctrines s'appuient sur une majeure incontestable, mais elles l'appliquent mal.

Les panthéistes appliquent à l'homme ce qu'ils affirment de Dieu.

Les éclectiques et ceux qui entendent l'autorité du sens commun dans le sens de la souveraineté intellectuelle de la masse des hommes, abusent du même axiome en attribuant au genre humain séparé de Dieu ce qui ne peut s'entendre que du genre humain uni à Dieu. Or, le genre humain uni à Dieu, c'est l'Eglise de Dieu, c'est l'humanité enseignée par le Christ.

A côté de ces tendances, qui abusent d'un point de départ légitime, le seul qu'on veuille et puisse admettre aujourd'hui, il en est une qui s'y rattache sincèrement.

On ne peut dire qu'elle appartienne en propre à aucun homme ou à aucune école ; elle vit en germe dans un grand nombre d'intelligences et dans bien des pressentimens ; elle perce dans une foule de travaux contemporains : c'est comme une influence largement répandue, quoique encore faiblement formulée dans ses effets, planant sur la génération catholique de ce siècle, ou plutôt sur l'Europe entière, comme la chaleur du printemps sur la nature, après le triste hiver du siècle précédent. L'esprit philosophique nouveau, dont les destinées sont les mêmes que celles du Christianisme, est celui qui annonce nettement qu'il n'y a qu'un maître, qui est le Christ, et qui pose la parole révélée comme base de la science véritable.

La source de cette philosophie est donc en Dieu.

Sa méthode est théorique et pratique :

« Si vous pratiquez mes paroles, a dit le Christ, vous connaîtrez la vérité. »

Son *criterium* est dans l'abnégation du *moi philosophique* et dans l'humilité de ses docteurs. Tout docteur de l'école chrétienne peut et doit pouvoir dire : « Ma doctrine n'est pas ma doctrine. »

Son juge et sa vraie forme, c'est l'humanité pure, le sens commun du genre humain uni à Dieu ; en d'autres termes, l'autorité de l'Eglise du Sauveur.

Et son axiome fondamental nous semble avoir été posé par Grégoire XVI, dans ces paroles : *On ne peut connaître Dieu sans Dieu*. Ces simples et profondes paroles devaient providentiellement émaner en ce temps de la bouche du vicaire du Christ. Nous les proposons ici pour devise à mettre sur la bannière du mouvement intellectuel de ce siècle.

Il y a eu dans l'ère moderne deux périodes de philosophie chrétienne : celle des Pères de l'Eglise, et celle du moyen âge, plus rigoureuse et non moins magnifique. Il est visible qu'une nouvelle période va s'ouvrir, qu'elle s'ouvre avec le siècle, et de même que les précédentes, représentée par quelques hautes intelligences, elle ne portera le nom d'aucun homme ; ou si elle porte le nom d'un homme, ce sera le nom de l'Homme-Dieu.

Un écrivain allemand a comme prophétisé le caractère et les effets de la philosophie chrétienne qu'a prévue son génie : « Cette science redevenue une, dit-il, que nous ne pouvons encore qualifier que du nom de philosophie chrétienne, ne se construit pas comme un système, ne se fonde pas comme un secte, mais se développe comme un arbre plein de vie des racines même de la révélation reconnue pour divine.... L'obscurcissant panthéisme retombera dans l'ombre en présence de la vérité et de la puissance du positif divin de nouveau reconnu, et toujours déployé de plus en plus magnifiquement.... Aussi cette nouvelle carrière dans la connaissance de l'invisible sera-t-elle plus imposante dans ses résultats que ne le fut il y a trois cents ans la découverte d'un autre hémisphère, ou que ne le fut jamais toute autre découverte (1). »

En effet, divers indices laissent voir, et cette espérance remplit nos cœurs, que la parole du Christ et sa révélation, comprimée dans son expansion depuis au moins un siècle, s'apprête à éclater sur les esprits comme un fleuve qui monte depuis long-temps contre ses digues et qui vient d'en toucher le niveau ;

(1) Schlegel, *Histoire de la Littérature*, t. II, p. 419 et 420.

et quand ce moment sera venu, il est certain qu'il se fera sur l'Europe, et de proche en proche sur le monde, une fécondation intellectuelle comme il n'y en a point encore eu.

Ces indices précurseurs d'une nouvelle expansion de la parole chrétienne sont proclamés par toutes les bouches : le besoin des esprits, l'attente générale, le scepticisme pendant l'attente, le dégoût du présent, et cette recherche même d'une foi nouvelle de la part de tous ceux qui ne reconnaissent pas le Christ ; la succession probable d'un siècle de foi vive après un siècle d'incrédulité, ces pressentimens populaires de propagande intellectuelle à partir de l'Europe, enfin cet état analogue à celui du vieux monde avant la venue du Sauveur, la putréfaction des doctrines, des caractères et des institutions, semblable à la putréfaction du germe qui pourrit avant de s'ouvrir, tous ces symptômes sont assez manifestes.

Mais sans porter le regard si haut, et nous bornant ici à la face intellectuelle de ce mouvement catholique, que déjà l'on constate plutôt qu'on ne l'annonce, nous signalerons ici quelques indices spéciaux, tirés de l'état présent des sciences, qui nous font croire à un prochain renouvellement philosophique par la parole chrétienne. L'esprit humain a sa providence, aussi bien que la vie humaine ; Dieu veille sur la fleur comme sur le fruit. Quand dans le développement intellectuel de la société un besoin véritable se fait sentir, le secours est donné. L'aliment des esprits, comme l'aliment des cœurs, vient de la main de Dieu dans le temps opportun.

Or, il est remarquable qu'aujourd'hui toutes les sciences sont arrivées à une époque critique, toutes éprouvent le besoin de s'unir et de confondre leurs richesses, et toutes réclament le secours de la force qui doit organiser l'union. En outre, la plupart des sciences ont terminé leur tâche présente, sont parvenues à la limite d'un développement, et, attendant une impulsion nouvelle, éprouvent un temps d'arrêt.

C'est ce que nous allons montrer par des exemples.

L'astronomie achève sa tâche sur le

système solaire ; elle en connaît dans le dernier détail les formes et les mouvemens, les lois et les perturbations. Mais elle s'arrête sur les confins de ce système, ne sachant comment s'élançer vers le monde des étoiles.

Outre ce nouveau pas qu'elle cherche à faire, ce qui lui manque surtout, c'est de livrer à l'esprit humain son admirable symbolisme. Un astronome allemand, Schubert, voudrait s'avancer dans cette voie ; mais il est peu compris et très peu soutenu. Et cependant c'est là la ligne d'avenir par laquelle seule l'astronomie pourra passer à l'état de science véritable, et porter de tout autres fruits. N'est-il pas impossible que la sublime architecture céleste de la sphère où nous nous mouvons, quoique connue dans toutes ses formes, demeure toujours pour l'esprit humain un hiéroglyphe vide de sens ? Mais l'interprétation des formes astronomiques ne peut se faire que quand l'astronomie aura trouvé la science à laquelle elle doit être unie pour devenir féconde.

La physique et la chimie arrivent aussi à une limite. Après avoir élaboré d'une manière remarquable le cercle des phénomènes par le dehors, la science a pénétré le cercle ; elle rencontre les rayons dont elle constate la convergence. Mais elle ne parvient pas encore au point où ils se croisent, c'est-à-dire à la force centrale dont nous tenons les principaux effets. La science cherche aujourd'hui quel est le foyer commun dans lequel s'unissent la chaleur et la lumière, le magnétisme et l'électricité ; quel est le rapport hiérarchique de ces forces, entre elles et à l'égard de l'attraction, qui paraît d'un tout autre degré.

Tel est le problème devant lequel la science est arrêtée, n'ayant aucune donnée pour le résoudre. Selon nous, elle ne peut passer outre qu'en se *croisant* avec quelque autre science plus riche d'idées.

La géographie cherche aussi son idée organisatrice, et elle arrive au point où elle la désire et l'attend. Les faits géographiques sont connus : la science a fait le tour du monde ; elle ne peut plus trouver que des faits de détail, et glaner en revenant sur ses pas. Guidée par Ritter,

la géographie a fait plus : appelant à son aide tout l'ensemble des connaissances humaines, l'histoire surtout, elle se pénètre de leur lumière, s'ouvre à l'esprit philosophique et tend à l'unité. C'est en ce sens que Ritter est appelé en Allemagne le *fondateur de la science géographique*, qui n'était avant lui qu'une description de faits. Ritter est non seulement un géographe philosophe, mais même un géographe mystique ; il pose, par exemple, cette étonnante question, qui ouvre une singulière issue vers la théologie mystique : « La terre, dit-il, dans ses révolutions continuelles, cherche peut-être dans l'espace le lieu de son éternel repos. » Il montre en outre, dans les formes terrestres, par l'analyse la plus originale et avec la plus pénétrante sagacité, les traces certaines d'une force libre et d'une intelligence bienveillante qui prépara la terre comme un lieu d'éducation pour la race humaine.

Eh bien ! malgré les lignes lumineuses que le génie de ce grand géographe trace dans la science, malgré l'esprit philosophique dont il cherche à la pénétrer, il paraît qu'il n'a point encore et qu'il ne prétend pas avoir la possession du centre de la science ; il cherche encore ce point central capable de faire face à tous les faits, comme le centre d'un cercle fait face à tous les points de la circonférence. Ritter lui-même déclare qu'il systématise au hasard de se tromper ; et de là l'épigraphe de son immense ouvrage : *Citiùs emergit veritas ex errore quàm ex confusione.*

Donc la géographie aussi a devant elle un abîme qui l'arrête ; elle achève le péripèle du monde, elle compare ses richesses avec celles des autres sciences, elle se pénètre d'esprit philosophique ; mais elle attend encore l'idée une, l'âme qui doit faire sa base interne et le vrai foyer de sa vie.

La médecine est arrêtée brusquement, en France surtout, par le matérialisme qui la domine ; elle n'a pas encore profité d'une manière suffisante des découvertes de galvanisme et d'électricité, elle n'a pas même la force nécessaire pour croire aux faits du magnétisme, ou pour vaincre le respect humain qui l'empêche d'avouer qu'elle y croit. Du reste, elle a ter-

miné d'une manière nette et détaillée l'anatomie du corps humain ; mais il manque à la science du corps humain de s'appuyer sur la science de l'homme.

La science philologique fait des progrès immenses ; mais elle arrive aussi à une limite qu'il lui sera difficile de franchir : elle achève aujourd'hui la tâche de constater la communauté d'origine des langues européennes avec le sanscrit et le zend, et de fonder la grammaire générale du grand système de langues, qu'elle appelle indo-germanique. Mais arrivée aux bornes de ce système, qui est le nôtre, elle s'arrête comme l'astronomie aux confins du système solaire, et cherche à franchir l'abîme qui sépare cette branche philologique des autres branches du langage humain. Ce pas ne peut se faire sans une science plus profonde des racines, qui ne peut s'obtenir que par la connaissance du rapport foncier qui existe entre le *sens* et le *son*, et par la solution des plus profondes questions de la philosophie du verbe humain.

Les résultats philologiques les plus récents et les plus larges, consignés dans les écrits posthumes du célèbre de Humboldt, sont pénétrés implicitement d'une vie philosophique remarquable. Mais cette vie est latente ; trop exclusivement enfouie sous la forme philologique, la source vive n'en est pas connue : elle résulte des faits exactement décrits, et non de l'idée libre, féconde et lumineuse qu'il resterait à dégager.

Pour l'histoire, après s'être heureusement dégoutée des récits froids et vagues, elle est descendue dans toutes les formes de la réalité ; elle s'est livrée à d'immenses travaux, elle est devenue forte de données positives.

Après ce pas, elle en veut faire un autre. Aujourd'hui, toutes les sympathies sont pour la philosophie de l'histoire, malgré ses abus et ses écarts ; on veut l'histoire universelle, on cherche l'histoire de l'homme dans celle du genre humain, et l'histoire de l'humanité dans la conscience de l'homme. Mais les illusions innombrables de ceux qui symbolisent arbitrairement les faits, qui, prétendant les pénétrer de leurs mesquines pensées, ont déjà presque rendu suspecte l'introduction de l'idée dans l'histoire,

font assez voir que la science ne peut plus avancer dans cette voie sans le flambeau d'une psychologie véritable, et surtout sans la connaissance du vrai point de vue providentiel, le seul d'où puisse se voir et se juger l'histoire universelle.

N'est-il pas curieux d'observer que les arts mêmes sont arrivés à une limite du même genre? Il suffit de citer l'état connu de la peinture, de la musique surtout, qui tend visiblement à passer d'une sphère dans une autre, et qui lutte dans la transition.

Quant à la littérature, son agonie et sa crise pour renaître frappent tous les yeux; elle lutte avec fureur pour pénétrer plus avant dans la vie, elle cherche une source de force nouvelle et mystérieuse; elle fait alliance tantôt avec le ciel, tantôt avec l'enfer, espérant en tirer quelque sève; et cependant l'espoir qu'avaient fait naître ses efforts semble déjà décroître: on doute de son avenir, on se demande si elle ne mourra pas aussi comme les littératures anciennes.

C'est qu'il y a là une vraie limite et un obstacle contre lequel même des hommes de génie semblent près de se briser; il y a là une difficulté d'une nature telle que l'homme seul ne peut la surmonter, et qu'il faut un secours d'en haut. Que l'art divin de la parole fasse, comme il le doit, alliance sérieuse et non feinte avec celui dont vient la parole même.

Ce qui se passe en mathématiques mérite notre attention.

Les mathématiques pures ont développé toutes les formes que la géométrie peut donner, toutes les formules que l'analyse peut poser. Maintenant elles sont arrêtées; la science ne fait plus que tourner inautieusement autour de ses précédents résultats, dont elle dégage de loin en loin quelque faible et subtile conséquence.

Mais ce qui nous paraît plein d'avenir, c'est l'application des mathématiques aux autres sciences; déjà l'analyse et la géométrie s'unissent en tout sens aux sciences physiques. Et cependant la plus grande partie des formes et des formules mathématiques végètent encore comme une lettre morte, et dorment dans l'esprit humain comme des germes non semés. Vouloir leur supposer un sens ou

une fécondité possible semble à la plupart des savans une triste réminiscence de Pythagore et de Platon, une chimère cabalistique, et l'effort désespéré du mysticisme.

Or, en effet, la science mystique tend à s'unir aux mathématiques pures.

La science mystique, science de la vitalité même de l'âme, science de l'objet le plus profond que puisse atteindre l'esprit humain, tend à pénétrer de sa vie la forme mathématique, qui est assurément la forme la plus froide et la plus extérieure, la plus rigoureusement abstraite de toute vie et de toute chaleur que l'intelligence puisse saisir.

Ainsi les deux termes extrêmes entre lesquels s'agit l'esprit humain tendent à s'unir.

Nous constatons ici cette tendance remarquable; nous citerons deux ouvrages récents, intitulés, l'un, *de l'Unité*; l'autre, *de la Vérité universelle*. Ces deux ouvrages renferment plusieurs données de symbolisme mathématique; on en trouve aussi dans Schubert. L'ouvrage de Gœrres, *de la Mystique chrétienne*, présente sur la métaphysique des formes et sur l'application de la géométrie à l'esprit et au corps de l'homme, de très précieuses indications.

Le jour où la théologie mystique aura vraiment soufflé sa vie et son esprit sur le squelette géométrique, on verra renaître la chair, le mouvement et la couleur sur ces os décharnés. Les mathématiques pures, aujourd'hui froides et stériles comme la pierre, prendront sous cette fécondation un développement inattendu, exerceront sur l'esprit humain une influence salutaire et puissante, et jouiront d'une popularité qu'elles n'ont jamais connue.

Il y a donc aujourd'hui dans les sciences un temps d'arrêt à l'entrée d'une carrière nouvelle; toutes les sciences réclament un secours, et toutes tendent à s'unir, à se *croiser*, pour donner tous leurs fruits; un *nœud* fécond veut se former dans l'arbre de la science, comme se croisent dans un nœud les filets du jet végétal, et comme du nœud s'élancent des jets plus vigoureux, comme se croisent dans la terre les filons des mines d'or, et comme aux points de croisement

se trouvent les groupes recherchés du mineur; de même en ce moment, dans l'arbre des sciences humaines, chaque direction de l'esprit, chaque ligne spéciale de connaissances, après avoir longtemps marché parallèlement aux autres sans les toucher, cherche à les rencontrer; toutes veulent s'envelopper ensemble dans un nœud magnifique, pour en sortir fécondes et vigoureuses.

Mais pour que cette unité féconde se pose et pour que la vie en jaillisse, toutes ces sciences séparées, arrêtées, réclament un point central commun. Or, le centre de toutes les sciences ne fut jamais et ne peut être que la lumière philosophique, qui trouve elle-même son propre centre dans la doctrine théologique, dont la substance est la parole de Dieu.

Donc ce que toutes les sciences attendent, c'est une nouvelle manifestation de science philosophique assez forte pour les pénétrer, les dominer et les unir dans l'état où elles sont aujourd'hui. Pourquoi penser que cette attente de toutes les sciences sera déçue? La sève même de l'esprit humain, toujours plus ou moins soutenue par la force divine, ne produira-t-elle pas ce qu'il lui faut, comme le fait la sève de tout arbre?

Ce besoin des intelligences coïncidant avec celui des cœurs, avec le besoin religieux, avec la stérilité démontrée de la philosophie humaine et l'invincible dégoût qu'en ont tous les esprits, il reste à dire qu'une nouvelle période de philosophie religieuse et chrétienne, fondée sur la parole de Dieu, va commencer.

Comme une colonne, cette grande philosophie chrétienne aura deux bases: la base céleste, ou la parole du Christ; la base terrestre, ou l'ensemble des connaissances réelles que les peuples chrétiens modernes viennent de porter avec une énergie incomparable bien au-delà des bornes scientifiques posées par les anciens.

Entre ces deux bases supérieure et inférieure de la colonne immense, l'esprit humain, comme une double gerbe électrique, s'élancera de l'une à l'autre avec la plus puissante fécondité.

Nous vivons donc à une époque de renaissance; car c'est ainsi que doit être

nommée l'époque où la philosophie chrétienne, renouvelée au sein de l'Eglise catholique, pénétrera les sciences pour les unir, et les pousser dans la carrière par un élan divin.

Il est temps qu'il en soit ainsi; car (pour ne voir toujours que l'état des esprits, et tel qu'il est en France surtout) n'est-il pas temps qu'une issue intellectuelle large et vraie soit ouverte à l'esprit humain? Quel est, depuis quelques années, l'emploi de cette intelligence si fière, de cette soif de science et de lumière dont nous nous glorifions? A quel objet s'attache-t-elle avec foi? Quelle est la direction dans laquelle les esprits s'élancent avec confiance, avec ardeur et enthousiasme?

Il n'y a plus d'études philosophiques dans lesquelles on mette quelque espoir.

Les études scientifiques rebutent tous les esprits par leur diversité, leur masse, leur confusion.

Quel est l'état des études littéraires? Leur forme et leur base même sont en question.

Toutes les études languissent. Au milieu de cette diffusion de lumières, il y a moins d'hommes qui travaillent qu'au moyen âge.

Où sont les maîtres qui creusent leur science? Où sont les docteurs qui se donnent à la science, qui la préfèrent aux biens du monde, qui se passionnent pour sa beauté? Les maîtres, de nos jours, travaillent peu; chacun s'occupe capricieusement d'objets divers, et leur enseignement est aussi vague que leurs travaux; ou plutôt, n'ayant rien à dire, le goût même de l'enseignement les abandonne, ils cherchent à s'élever plus haut, et la chaire doctorale n'est qu'un degré dans la carrière; on la traite comme une marche que le pied quitte pour monter.

Si les maîtres ne travaillent pas, les disciples travailleront-ils?

On se hâte d'arracher à l'arbre de la science quelques écorces, pour laisser voir qu'on s'en est approché; ce titre est nécessaire dans le monde. Et puis on se rabat vers le positif de la vie, vers un état qui donne de l'or, comme se rabattent les sciences elles-mêmes vers la face industrielle de leur sphère.

Plus de goût des fortes études, plus

d'enthousiasme de la science. Qui recherche aujourd'hui les sévères jouissances du travail, et cette vigueur d'esprit et même de caractère que donne un travail droit, intelligent et qui porte à son but?

D'où vient, au reste, parmi nous, la plaie du scepticisme, cette putréfaction des esprits? De l'absence du travail.

Que les études sérieuses et profondes se raniment, et l'on verra le scepticisme disparaître. Rien ne nourrit le scepticisme comme la paresse, rien ne le chasse comme le travail. Que ces esprits sceptiques et dégoûtés qui prétendent chercher la lumière, et dont l'attention vague se balance vers tous les objets; qui, sans labeur ni fatigue, effleurent de trop faciles études dans ces expositions d'une clarté creuse qui mettent le travail au rabais; que ces esprits blasés essaient de travailler un seul objet et de le pénétrer. Le plus léger succès d'un seul acte de vrai travail impliquera pour eux la possibilité de la lumière, et produira la foi dans l'objet du travail; et cette sorte de foi partielle, quel que soit son objet, renferme implicitement la foi en la lumière universelle, pour laquelle est fait notre esprit; la foi en l'objet absolu de science et de vision, que pressent toute intelligence.

Il est donc temps que la sève des sciences se ranime, et que les fruits du travail de l'esprit reparassent au milieu de nous; il est temps que l'intelligence pénétrante atteigne chaque science, et que de leur arbre sublime, greffé par la philosophie chrétienne, rayonnent dans toutes les directions de fortes branches chargées de fruits.

Assurément, nulle autre découverte, nul autre effort de l'esprit humain n'aura jamais produit les résultats que doit produire ce nouveau pas dans la carrière de la philosophie chrétienne; la réparation éclatante que fait déjà la science au dogme catholique n'est que l'aurore de cette renaissance.

Ce nouveau rayonnement de la parole du Christ, reçu dans nos ténèbres, renouvellera l'intelligence et la sagesse parmi les hommes, entrainera l'incrédulité même, et ne laissera dans la mort que les volontés décidées à s'y fixer. Ce

nouveau jour, après une nuit pénible, ranimera les peuples, « relèvera les têtes « languissantes, raffermira les genoux « tremblans; » une joie universelle pénétrera la société chrétienne, trop attristée depuis long-temps; et l'immortelle épouse du Christ, l'Eglise de Dieu, mère de l'humanité, s'épanchant de nouveau sur le monde et embrassant le genre humain, enverra de son cœur de nouvelles pulsations pour pénétrer et vivifier la terre.

II

Dans les pages précédentes nous avons essayé d'indiquer l'avenir philosophique de ce siècle. L'esprit humain, avons-nous dit, est dégoûté de toute philosophie dont l'auteur peut être nommé; aucune promesse, aucun éclat ne peut à cet égard éveiller l'attention; nul n'ose plus parler de philosophie en son propre nom : ce n'est plus qu'au nom de Dieu ou de l'humanité entière que la philosophie peut encore élever la voix. Il semble que l'esprit de vérité répandu par la foi chrétienne, quoique souvent méconnu par les masses, les pénètre en ce point qu'elles commencent à se défier de quiconque parle en son propre nom; ce qui veut dire que la philosophie traditionnelle fondée sur la parole de Dieu a seule mission de se faire entendre aujourd'hui.

C'est dans cette direction que travaille depuis bien des années l'abbé Batain; et nous avons à rendre compte de son premier ouvrage philosophique proprement dit, la *Psychologie expérimentale*.

Mais avant d'entrer dans l'examen détaillé de cet ouvrage, nous présenterons une observation générale sur les travaux, les écrits et l'enseignement de l'auteur.

On s'est plaint fréquemment de ne pouvoir définir en quoi consiste le système de l'abbé Batain. Lorsqu'il n'avait encore publié que des brochures, on n'était pas surpris de ne pouvoir découvrir, dans ces lignes isolées, le résumé de sa doctrine et la formule de son enseignement. Mais après la publication de la *Philosophie du Christianisme*, on s'est étonné de ne pouvoir encore y parvenir. Les deux volumes que nous annonçons, quoique plus explicitement philosophi-

qués, laissent subsister la même difficulté, et nous pensons que les publications ultérieures dont cet ouvrage commence la série ne la résoudre pas. C'est qu'en effet l'enseignement de l'abbé Bautain ne peut se formuler en une proposition qui en devienne le mot d'ordre, qui lui soit propre et personnelle, et à laquelle soit apposé son nom.

L'abbé Bautain enseigne depuis vingt-trois ans. Qu'on interroge les générations d'étudiants qui traversèrent son enseignement, qu'on leur demande quel était son système, quel est le dogme de son école. A cette question ils ne sauraient répondre.

S'il y avait à Strasbourg une école, si cette école avait son dogme, ce dogme serait depuis long-temps connu et formulé.

Cependant si l'on vient à demander quel est le point de départ et la ligne du professeur de Strasbourg, quelle est en quelque sorte sa volonté philosophique, et ce que prétendent ses travaux, on peut répondre à la question ainsi posée :

Son point de départ théorique et pratique, le foyer de ses convictions, le point central auquel son intelligence est sans cesse ramenée, et que tous ses travaux tendent à mettre en lumière, c'est que, sans exclure aucun autre moyen de connaître, et mettant à part toute discussion sur la manière dont se forment nos connaissances, *la source principale de la science et de la vérité pour l'homme, c'est la parole de Dieu*; proposition que tout chrétien doit admettre.

Ce résultat n'est que l'expression même de la vie philosophique de celui qui l'annonce. Après de sérieux travaux dans les divers systèmes et les diverses branches des connaissances humaines, pressé par ce besoin de vérité qui jamais ne reste stérile, et parvenu d'ailleurs à ce degré philosophique qui ramène l'intelligence à la foi, s'il ne la livre au scepticisme, le philosophe, en méditant l'Évangile, reconnu que le livre de Dieu, même pour l'intelligence, est le trésor dont il est dit que « celui qui le trouve vend tout ce qu'il possédait pour l'acheter. »

Dès ce moment, oubliant en effet tout ce qu'il possédait, les richesses propres

de son esprit et ses théories personnelles, sa popularité, le soin de sa réputation et l'espoir de son avenir, le philosophe redevenu chrétien s'attache de toutes ses forces, par toutes les démarches de sa vie, par tous les élans de son cœur, tous les efforts de son intelligence, au trésor qu'il vient de trouver.

Plein de la foi la plus inébranlable dans le magnifique avenir de la philosophie chrétienne, dans sa mission pour ranimer les intelligences et les cœurs, il s'unit dans cette foi nouvelle à ses propres disciples, les touche et les entraîne; avide de science et de pratique chrétienne, il brigue l'initiation du sacerdoce, l'obtient, et consacre sa vie aux devoirs et aux austères délices d'un travail fort fondé sur une pratique sacerdotale. Dès lors il poursuit ses travaux avec ce caractère de fixité, de calme, de désintéressement complet, de patience sous la main de Dieu, d'absence de tout empressément, qui, surtout en ce siècle avide et remuant, n'appartient qu'à l'homme dont le cœur se rattache en haut, qui cherche la gloire qui vient de Dieu, et non pas celle qui vient des hommes.

On doit comprendre maintenant quel est le centre des convictions de celui qui agit ainsi, et l'on peut sentir la portée des paroles suivantes :

« Quand nous proclamons que la parole divine, principe de tout bien et de toute justice sur la terre, est encore pour l'homme la source principale de la vérité et de la science, et que s'il s'appliquait de toutes ses forces à la recevoir, à la goûter, à la comprendre et à la pratiquer, il y trouverait, avec la règle de sa volonté, avec la nourriture de son âme, la lumière de son intelligence et les principes nécessaires de toutes ses connaissances pour l'explication foncière de la nature, de l'univers et de lui-même; nous n'entendons pas, qu'on le sache bien, émettre une assertion pieuse, avancer une proposition dévote; nous entendons énoncer un fait dont l'expérience mille fois répétée nous a donné une conviction profonde, et que nous tâcherons par tous nos moyens et de toutes manières de rendre évident, palpable à tous ceux qui aiment sincèrement la vérité,

« qui la cherchent sérieusement, de
« bonne foi, et qui, n'étant point satis-
« faits par des mots, des images et des
« abstractions, veulent une science sub-
« stantielle et vivante (1). »

« Citons encore ces paroles : « Tout en
« profitant des lumières plus ou moins
« éclatantes que le génie philosophique
« a répandues sur l'objet de notre scien-
« ce, et sans négliger ce que l'intuition
« supérieure de l'intelligence peut nous
« apprendre du principe de la psycholo-
« gie, nous croyons cependant plus sûr
« et plus fructueux de nous attacher par-
« dessus tout à la parole révélée, où le
« divin domine l'humain; tandis que
« dans les enseignemens du génie, si su-
« blimes qu'ils soient, l'humain l'em-
« porte sur le divin. Nous sommes fer-
« mement convaincu que l'homme ne
« sait ce qu'il est dans son âme et dans
« son corps, et n'a l'idée de sa vraie na-
« ture, et par suite la conscience nette de
« sa personnalité, que parce que la pa-
« role de Dieu le lui a dit dès l'origine,
« et que chez tous les peuples, comme
« dans tous les temps, le bon sens, la
« moralité et la philosophie des hommes
« ont toujours été en raison de la ma-
« nière dont ils ont participé à la lu-
« mière de cette révélation, et dont ils
« l'ont acceptée et comprise. Notre mé-
« taphysique est donc fondée sur la pa-
« role éternelle, qui, dans notre convic-
« tion et comme nous le montrerons ail-
« leurs, est le principe nécessaire et la
« condition *sine quâ non* du développe-
« ment intellectuel et moral de l'humani-
« té, par conséquent de la science et
« de la civilisation. De la métaphysique,
« telle que nous la concevons, dérivent
« toutes les autres parties de notre en-
« seignement philosophique (2). »

Ces sortes de témoignages rendus à la parole divine, comme base philosophique, reviennent à chaque instant dans les écrits de l'auteur, et en particulier dans son dernier ouvrage.

Au reste, dès le début de cette publication, l'écrivain pose nettement sa ligne à cet égard : d'abord dans une déclaration, dont nous avons à dire quel-

ques mots; puis par ces paroles de l'épître dédicatoire : « J'ai toujours confessé
« que ce que l'on veut bien appeler *mà*
« *philosophie* n'est que la parole chré-
« tienne scientifiquement expliquée. Mon
« enseignement ne vaut que par là; et
« s'il a produit quelques fruits, c'est
« parce qu'il est profondément chré-
« tien. »

Voici maintenant dans sa teneur la déclaration mise en tête de l'ouvrage :

« L'impression de cet ouvrage était as-
« sez avancée, quand l'auteur a dû partir
« pour Rome. Après avoir déferé lui-
« même au jugement du Saint-Siège ses
« précédens écrits, il ne savait s'il achè-
« verait la publication commencée; il a
« consulté à Rome des personnes graves
« par leur caractère comme par leur po-
« sition, et il lui a été dit que, fort de
« ses intentions droites et de sa soumis-
« sion à l'Eglise, il devait continuer son
« œuvre, en s'empressant de déposer ses
« nouveaux écrits aux pieds du souve-
« rain pontife. C'est ce qu'il fait en ce
« moment dans toute la sincérité de son
« âme, déclarant qu'il est prêt à retran-
« cher de cet ouvrage, ainsi que des au-
« tres, tout ce qui *pourrait paraître con-*
« *traire, de quelque manière que ce soit,*
« *à la doctrine de l'Eglise.* L'auteur
« était catholique avant d'être philoso-
« phe, et il ne veut être philosophe qu'à
« la condition de rester catholique. »

Si nous ne nous trompons, cette déclaration même renferme le point de départ philosophique de l'écrivain, et l'exprime d'une manière d'autant plus énergique, qu'elle n'est pas seulement une parole, mais un acte.

Cet acte d'abnégation du *moi philosophique* est aujourd'hui, selon nous, l'acte le plus philosophique qui puisse se faire.

Il indique le passage de la philosophie de secte et de système à la philosophie chrétienne, le passage de la philosophie personnelle à la philosophie catholique.

Un saint est celui qui fait entière abnégation de son *moi* personnel devant Dieu, l'Eglise et ses frères; le philosophe chrétien est celui qui fait abnégation du *moi philosophique* devant le Christ et son Eglise.

Assurément, rien de plus chrétien, mais aussi rien de plus philosophique.

(1) *Psychologie expérimentale*, t. 1, p. 545.

(2) *Ib.*, p. 104.

En effet, s'il est quelque chose de stérile, de faux, de déplorable pour l'esprit humain, s'il est un mal que le génie philosophique doive travailler de toutes ses forces à extirper, c'est l'égoïsme philosophique.

C'est par l'égoïsme philosophique que philosophie et dispute sont devenus comme deux mots synonymes; c'est par cet égoïsme que tout chef d'école et même tout professeur, chacun posé sur sa montagne et dans son fort, vit en guerre avec tous les autres; c'est par lui que chaque école porte en elle un point faux, celui qui la sépare et qui l'isole, ce point qu'attaquent ses ennemis et qu'elle défend avec l'aacharnement qu'on met à protéger la partie faible d'un rempart; c'est par cet égoïsme que toute doctrine particulière renferme en elle un ver rongeur, qui la mine et qui la détruit; c'est par lui que tant d'intelligences sont fanées, tant de nobles esprits faussés, et que tant d'âmes d'élite, cherchant à s'élever au-dessus de la foule vers la lumière et vers la vérité, tombent au-dessous du sens commun; c'est par lui que tout système philosophique devient un sceptre de tyrannie aux mains du maître, un joug de servitude sur le disciple; c'est par lui qu'aux yeux des hommes l'affirmation de tout disciple est sans valeur et sa parole sans poids, parce que son esprit n'est pas libre et parce que sa parole est une parole de convention; c'est par lui qu'en entrant dans une école l'esprit se fausse et le génie se perd, parce qu'il n'y a, sans liberté, ni vérité ni génie.

Cet égoïsme est le père des sectes, des schismes et des hérésies; c'est l'une des plus grandes causes de division parmi les hommes, et l'une des plus grandes sources de l'ignorance et des ténèbres qui accablent l'esprit humain, puisque par lui ceux qui devraient répandre et populariser la lumière la détournent dans des vues privées.

Il n'y a donc point d'acte plus largement et plus généreusement philosophique que de combattre pour sa part, par sa parole et son exemple, envers tous et contre soi-même, cet égoïsme de l'esprit humain qui fausse et neutralise la vérité parmi les hommes; c'est là continuer dans la science la mission de saint Paul,

qui se disait chargé d'abattre, en face de la parole de Dieu et de la croix de Jésus-Christ, toute hauteur s'élevant contre la science de Dieu (1).

Honneur donc aux hommes de génie qui suivent cette voie, aux philosophes chrétiens qui, pouvant comme tant d'autres fonder des sectes et se faire des disciples, répandent gratuitement dans l'Église et la société l'humble et puissante parole que Dieu leur a donnée, qui la dispersent et la donnent, comme il est dit dans l'Écriture, au lieu de s'en bâtir des monumens et d'y inscrire leur nom.

Honneur au philosophe chrétien qui tempère en lui l'homme de science pour rester homme d'amour, dont la grande science est de haïr la science qui enflé pour trouver celle qui fait aimer, qui gagne des amis et ne cherche point de disciples, qui préfère à la gloire et au bruit l'enfance évangélique par laquelle il tient à sa mère, l'Église de Dieu; qui, par ce caractère d'enfance et de simplicité, se fait, lorsqu'il le faut, reconnaître par elle pour son enfant.

Honneur, ou plutôt affection, vénération, sympathie fraternelle à celui qui suit une telle ligne et l'indique à ses frères.

A. G.

P. S. Nous sommes sûrs d'exprimer un sentiment qui sera partagé par tous nos abonnés de l'Université catholique, en remerciant M. l'abbé A. G. de l'article remarquable que l'on vient de lire, et de ceux qu'il nous promet encore. Le livre que ces articles sont destinés à nous faire connaître est une importante publication, sur laquelle beaucoup de causes appelleront naturellement l'attention du monde religieux et savant : la réputation de l'auteur, le retentissement qu'ont eu les discussions soulevées par quelques unes de ses opinions, le bel exemple qu'il a donné en déposant humblement ses écrits aux pieds du Saint-Siège. Nous nous estimons heureux que M. l'abbé A. G., admis depuis longtemps dans la confiance de toutes les pensées de M. l'abbé Bautain, veuille bien en être l'interprète auprès du public de l'Université catholique.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler le caractère de notre recueil. La pensée qui l'a inspiré n'a rien d'exclusif; on ne s'est proposé, en le fondant, le triomphe d'aucun système, d'aucune théorie particulière. L'Université est donc une tribune ouverte à toutes les conceptions scientifiques qui

(1) Omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei, II ad Corinth., ch. x, v. 5.

respectent la règle supérieure de toute science, la foi catholique. Une soumission absolue à l'enseignement de l'Église, à tous les actes du Saint-Siège, tel est le lien qui unit tous les écrivains qui concourent à la rédaction de *l'Université*; mais il est bien en-

tendu qu'il n'existe entre eux, quant à leurs opinions particulières, aucune solidarité, et que chaque article ne représente que la pensée de celui qui l'a signé.

ISNARD.

Augusta est domus animæ meæ, quò venias ad eam;
dilatetur abs te. Ruinosa est; refice eam.

(AUG., *Confess.*, 1.)

FRAGMENT.

I.

« Vous êtes assez fort, dit le bienheureux solitaire, tant que rien ne se rencontre de fâcheux; vous êtes même bon conseiller, et vous savez fortifier les autres par vos discours; mais qu'une soudaine tribulation vienne frapper à votre porte, vous manquez de conseil et de force (1). »

Comme ces pénétrantes paroles vont droit à ces fiers républicains, martyrs superbes de la popularité ! Oui, vous avez eu assez de force et de courage tant que l'orgueil vous a soutenus sur la scène, tant qu'il ne s'est agi que de combattre et de mourir. Ainsi que la victoire, le supplice a ses bravos. Vous vous êtes drapés devant la mort, et nul ne l'a reçue simplement, dans l'indifférence des regards de la foule, sans jactance d'héroïsme. Elle n'a été pour la plupart d'entre vous qu'une solennité théâtrale, envie tout bas, peut-être, et comme le dénouement splendide de ce drame insensé où vous aviez rêvé un premier rôle. Vous êtes montés, suivis de tous vos pensers de vaine gloire, à votre dernière tribune, sur ce sanglant piédestal d'où *César en haillons* était ambitieusement salué par ceux qui allaient mourir ! Loin de nous de lâches récriminations contre ces destinées exemplaires, où tant de sang a payé tant d'erreurs; mais il

faut proclamer, au nom de la foi contristée, que nulle de ces morts vantées ne se rachète par le moindre élan chrétien. Ici, subie avec faste; là, appelée par le suicide au secours du désespoir; et lors même qu'elle vous a surpris, obscure et solitaire, sur la route, au détour du bois où la haine persécutait vos traces errantes, j'admire que, jusque dans ce fatal tête-à-tête, nul de vous n'ait pu se résoudre à être sincère et silencieux envers la mort ! Car, pour omettre par dédain ceux qui expiraient dans les forfanteries de l'athéisme, quel est l'homme « aux doctrines épurées », comme plusieurs disaient alors, « et sentant le besoin d'étayer sa faiblesse de l'espoir consolateur qu'il existe un Dieu (1) », quel est, dis-je, celui de ces croyans par intérêt, bien entendu, qui ait un seul instant songé à confesser ses égaremens, ses forfaits et la solennelle justice de l'échafaud ? Quel est le *modéré*, le *sage*, le *juste*, selon Roland ou Brissot, qui, comme le malheureux inventeur du tribunal révolutionnaire, ait, au moment suprême, DEMANDÉ PARDON A DIEU ET AUX HOMMES ? Oui, vous avez eu assez de courage, parce que votre destinée s'est trouvée complète, et vous êtes morts saturés de paganisme, dans cette factieuse impénitence qui vous avait fait vivre ! Mais vous que la tyrannie a laissé échapper de ses mains pleines de victimes, évadés de la proscription; qui avez reconnu, comme le poète, « qu'au milieu du che-

(1) Satis virilis es quamdiu nil obviat adversi. Benè etiam consulis, et alios nosti roborare verbis; sed quùm ad januam tuam venit repentina tribulatio, deficiis consilio et robore. (*Imit. Chr.*, III, 37.)

(1) *Mém. des Prisons*, Riouffe.

min de la vie, vous étiez engagés dans la forêt obscure, loin, bien loin des droits sentiers, entre ces voix de lions et de tigres (1), derniers rugissemens des passions déchainées autour de vous (« et soulevées en vous »), dites, dans cette pause critique sur la lisière de l'avenir, tout surpris et tout accablés de vous-mêmes, n'avez-vous pas plié sous « cette tribulation inattendue », cette angoisse de l'âme qui se reconnaît après un long oubli, qui rentre en elle après une longue absence ?

Je me figure souvent un de ces tribuns précipité des rostrs, sanglant, meurtri, et dont la chute a brisé toutes les croyances politiques. violemment lancé hors de l'Averne révolutionnaire, il ne rouvrira les yeux qu'avec douleur à cette lumière morale qui éclaire le plus humble passant. Détrompé, mais sans foi ; sans rêves, mais sans pensées, son regard morne et déshérité de la vie semble avoir entièrement désappris les voies du ciel. L'image de la mort imminente ne réveille parfois en lui le sentiment de l'existence que parce qu'il songe que, surpris dans cet état de stupeur et d'atonie, il n'offrira à la hache populaire qu'un cadavre à décapiter. Et il ne retrouve plus de force contre cette mort que son imagination avait jadis environnée d'héroïsme ; elle ne se présente plus à cette heure que sordide et nue, avec son cortège ignoble de brutalités et d'insultes. Horreur et trivialité ! Ces hécatombes de la liberté, selon le bon plaisir d'un procureur et d'un histrion, ne lui apparaissent que comme le carnage permanent et stupide de l'abattoir. Un front de génie se briser sur le pavé immonde ! Le plus pur sang jaillir d'un cœur humain pour gagner les ruisseaux ! Les réalités du malheur ont détruit le prestige de l'ovation funèbre, et il a tari en lui les véritables sources de la force intérieure en reniant les vertus expiatrices de la croix. L'âme en ruines ne trouve plus en elle de point d'appui contre elle-même. Dépeuplé de son lest de principes ou d'opinions, l'homme est désemparé. Le monde n'est pour lui qu'un piège et un sarcasme ; son semblable, un ennemi ; le ciel, un peut-être

plein de menaces ; lui-même n'est qu'un sépulcre, mais un sépulcre souffrant.

C'est qu'il serait trop commode, en vérité, de répudier les dogmes sévères de la foi lorsqu'ils gênent nos prospérités, et de les voir, aux jours du malheur, s'empresseur autour de nous, comme d'humbles esclaves, prodiges de leurs consolations et de leurs secours. Mais s'ils revenaient ainsi à notre premier appel, s'ils ne nous laissaient pas sonder à loisir tout le vide que leur retraite a fait en nous, et dont les bruyantes distractions du siècle nous dissimulaient la profondeur ; si, à l'heure où le monde nous retranche et nous livre à nous-mêmes, ils ne nous laissaient pas suffisamment gémir et confesser par la douleur les voies de la vérité et de la vie, notre pitoyable ingratitude ne tarderait pas à se révolter contre leurs bienfaits. Trop tôt réchauffée et vêtue, notre nature rétive se cabrerait ; mendiant effrontée, elle croirait sans peine que sa conservation importe nécessairement au Créateur, et qu'elle honore par son acceptation les aumônes empressées de la charité divine. Ah ! reconnaissons plutôt les sûres temporisations de la sagesse qui a fait le temps. Serait-ce après tout qu'elle se réjouirait en ennemie des fruits par elle semés d'une liberté désastreuse ; qu'elle goûterait comme une satisfaction de vengeance secrète le spectacle de nos langueurs ? Déraison sacrilège ! Loin de là : si elle chérit nos larmes, si elle fait ses délices de l'amertume de nos sanglots, si elle s'enivre de nos souffrances, bénissons-la ; c'est une providence de l'amour. Eh ! qu'elle nous laisse épuiser toute notre infortune ; qu'elle laisse nos prières sans réponse jusqu'à ce que notre voix succombe et que nos yeux séchés manquent de larmes ; bénissons-la ; c'est qu'elle prétend nous secourir autrement et mieux que nous ne l'espérons ; c'est qu'elle veut prendre ses sûretés contre nos déplorables caprices ; c'est qu'elle veut nous garantir contre nous-mêmes la certitude et la durée de ses assistances ; c'est qu'elle veut qu'une expérience sévère ait sans retour convaincu l'homme du besoin de sa présence et de son concours ; c'est qu'elle veut que ce long cri de douleur ne vienne pas seulement des

(1) Dante.

angoisses et des meurtrissures de la chair, mais qu'il soit aussi le gémissement de l'esprit, la confession, la rétractation profonde de ses témérités, l'aveu solennel et déchirant qu'il est lui-même l'auteur et l'instrument de son supplice. Il faut que du sein même de la raison vicieuse s'élève le murmure réprobateur qui la condamne, et qu'après avoir renié Dieu, elle se renie elle-même à ses pieds.

Tel est le premier et rude labeur de l'initiation aux voies de retour, et déjà ne faut-il pas qu'une vertu d'en haut nous aide à infléchir cet orgueil qui s'identifie avec nous, coule dans nos veines, s'incarne dans notre chair? Pourrions-nous donc avoir seuls assez de force pour nous doubler en quelque sorte, et dans un interminable duel ployer la moitié corrompue de nous-mêmes sous l'effort de la partie saine ou curable? Comment d'ailleurs se ferait ce schisme violent, ce partage décisif de notre nature semée de bien et de mal, et où les éléments de malice, d'ordinaire en majorité, étoufferaient sans combat les vellétés régénératrices? Ne faudrait-il pas désespérer alors de celui qu'opprimerait l'invincible fatalité des habitudes funestes, d'une dépravation sans cesse envahissante? Il n'en saurait être ainsi. L'unité seule peut ramener l'homme à l'unité; et l'unité humaine, unité capricieuse, mais réelle, c'est la volonté. « Cette puissance inconnue, régissant sur le corps avec un tel despotisme, que l'ombre d'un désir, la nuance d'une idée, est si tôt rendue que l'on distingue à peine le commandement de l'exécution; mais, puissance aussi faible sur elle-même qu'impérieuse sur les organes étrangers, cette puissance, qui tour à tour ordonne et se révolte, se commande et se désobéit (1) », doit recevoir au jour de la pénitence une mystérieuse corroboration. Car pourrait-elle trancher comme l'acier et se promener dans les plaies vives sans hésitation et sans erreur, si elle

(1) *Imperat animus corpori et paretur statim : imperat animus sibi et resistitur. Imperat animus ut moveatur manus; et tanta est facilitas, ut vix à servitio discernatur imperium, et animus animus est; manus autem corpus est. Imperat animus ut velit animus, nec alter est, nec facit tamen.*

(S. AUGUST., *Confess.*, lib. VIII, c. 9.)

n'était retrempée aux sources sacrées? Il faut donc qu'il lui soit *inspiré* une sainte et inflexible fureur pour châtier l'orgueil, ramené sur ses propres vestiges qu'il doit abolir, et mortellement étreint, jusqu'à ce que, de ses ongles saignans, lui-même ait déraciné les ronces nées sous ses pas et fait une voie large au repentir. Il faut qu'elle lutte, sans trêve, sans merci, jusqu'à ce que cet orgueil meure dans la honte de soi, et que cette honte, mauvaise encore, meure à son tour dans l'humilité.

Mais il ne suffit pas de la réduction de l'esprit rebelle; l'œuvre est incomplète, s'il n'aime sa défaite, s'il ne hénit son humiliation. Toute erreur vient d'un défaut de foi; tout défaut de foi vient d'un défaut d'amour. Pour que l'homme entre en pleine régénération, pour que la raison, pénétrée d'une force inconnue, se dégage des replis du serpent, il faut que l'amour vrai corrige, à force de souffrance et d'élans dévoués, les déviations de l'amour coupable. Si le désordre de l'intelligence a sa racine dans un désordre de cœur, l'harmonie troublée ne pourra se rétablir qu'autant que le cœur aura profondément gémi, et réparé par des tristesses infinies; l'immense prévarication d'une rupture avec l'amour infini.

« Dieu, a dit le grand docteur africain, Dieu est là où réside le sens et le goût de la vérité : on le trouvera dans l'intimité du cœur. Mais le cœur s'est détourné de lui. Hommes de péché, revenez à votre cœur pour vous rattacher à celui qui vous a faits! » Et pour nous affranchir de ces limbes de l'amour égoïste, il faut qu'il se fasse en nous comme une éruption de douleurs aimantes, et que nous arrivions, suivant la sublime expression du même père, à tuer notre mort par l'abondance de notre vie. Le calme ne se fera qu'à l'heure où nous passerons des déchiremens du remords et des impatientes angoisses de l'égoïsme contrit à de libres et chaleureuses palpitations. « Car quand nous nous sommes livrés au mal et que nous nous examinons, celui qui s'assied sur le tribunal et qui nous condamne (1) nous

(1) Ceci rappelle l'admirable expression de saint Augustin : « In tribunal mentis tuæ ascende contra te. » (*De Utilit. agenda pœnit.*)

paraît si analogue à notre vrai moi, que nous n'en pouvons presque pas discerner la différence; quand nous voulons, au contraire, nous livrer au bien, la bonté divine peut tellement nous y faire avancer, qu'il nous semble que ce soit un autre que nous qui ait commis nos fautes passées (1). »

II.

Il fut un homme à la Convention dont l'âme ne resta pas étrangère à ces vicissitudes intérieures. Cet homme est Maximin Isnard, célèbre entre les *Sidney* et les *Jean de Witt* du côté droit, et leurs orateurs mythologiquement diserts, par une verve entraînant et par une faculté d'initiative assez étrangère à la Gironde, cette *féodalité* de rhéteurs pédante et vaine. Il partagea la fortune de ces illustres modérés, dont les discours et les actes ne furent, à vrai dire, qu'une mise en scène. Ces tribuns trop vantés ont chaussé le colthurne et parlé sous le masque : ils n'ont eu que les mœurs de l'orateur. Leur humanité fut un calcul ; leurs vues, un anachronisme païen ; leur enthousiasme, un artifice de beaux diseurs ; leurs vertus, un geste oratoire. Un parti s'éleva, plus franc, plus fort, plus vrai ; ils durent périr. Le cynisme montagnard dévora bientôt toutes ces ambitions hypocrites, ces modérations *exaltées* naguère, tous ces désintéressements fardés, tout ce protestantisme révolutionnaire. Isnard tomba avec les Girondins. En vain, apostrophant ses muets collègues, fit-il vibrer dans leurs âmes ce cri mémorable : « Qu'êtes-vous ? Le jouet d'un enfant féroce, une machine à décrets entre les mains du bourreau ! » il n'est plus d'écho au fond des cœurs épouvantés. Poursuivi par la commune pour sa fameuse menace contre Paris, arrêté, relâché, sa tête est enfin mise à prix. Il refuse de passer à l'étranger, reste au sein même de la capitale, « habitant les cavités de la terre, manquant de tout, pouvant être égorgé sans risque pour le meurtrier, ignorant le sort de sa famille, vivant dans la crainte habituelle d'être découvert, dans l'attente journalière de se voir conduit au supplice, sans

être jugé ni entendu, comme l'animal qu'on traîne à la boucherie ou la victime à l'autel (1)... » Eh bien ! dans cette chute profonde, il a recueilli son âme ; sa mort politique l'a fait renaître à la vie spirituelle ; la proscription a assuré son éternel salut... peut-être. Oh ! de quelle ineffable reconnaissance ne dut-il pas glorifier ces doctrines saintes qui n'ont jamais dédaigné l'apostat suppliant roulé à leurs pieds par le naufrage, lui qui pouvait alors si bien comparer cette fureur acharnée à sa perte et l'adorable miséricorde dont les bras sont toujours ouverts à qui sait entendre le chant du coq ! Majestueux défi de clémence jeté à ces tristes partis, impuissans dans le triomphe même à recueillir avec amour le transfuge qui confesse sa défection, que dis-je ? à réhabiliter une innocence reconnue ; trop mauvais pour s'avouer injustes, trop faibles pour admettre le repentir. La vérité seule croit à la voix qui prie sur elle ; seule elle pardonne, seule elle *peut* recevoir le baiser de Judas. L'égoïsme politique ne perdra jamais la mémoire de l'amnistie qu'il a donnée. Ecoutons Isnard :

« Le décret qui me mit *hors la loi* sembla me mettre également *hors des* peines de la vie, et m'introduire dans une existence nouvelle et plus réelle. Si je n'eusse jamais été proscrit, emporté, comme tant d'autres, par une sorte de tourbillon, j'aurais continué d'exister sans me connaître ; je serais mort sans savoir que j'avais vécu. Mon malheur m'a fait faire une pause dans le voyage de la vie, durant laquelle je me suis regardé, reconnu ; j'ai vu d'où je venais, où j'allais, le chemin que j'avais fait et celui qui me restait à parcourir, les faux sentiers que j'avais suivis et ceux qu'il me convenait de prendre pour arriver au vrai but.

« Il m'est impossible de peindre quelles jouissances m'ont procurées ce silence, ce recueillement absolu, cette possession continuelle de ma pensée, cette étude suivie de mon être, ces fruits de sagesse et d'instruction que je sentais éclore en moi, cet abandon de la terre, ce lointain

(1) L'Homme de Désir.

(1) Isnard.

d'où j'apercevais et jugeais les criminelles folies des hommes, cette adoration sincère et croissante de la vertu, cette élévation intellectuelle vers les objets grands et sublimes et surtout vers l'auteur de la nature, ce culte libre et pur que je lui adressais sans cesse.

« Je me promenais dans un jardin la plus grande partie de la nuit. Le spectacle de la voûte étoilée, le seul qui s'offrit à ma vue, fixait continuellement mes réflexions. Ah ! qu'elles étaient salutaires et ravissantes !.... Qu'il est sublime ce livre sans cesse ouvert sur nos têtes, tracé de la propre main de l'Être suprême, et dont chaque lettre est un astre ! Qu'il est heureux celui qui sait y lire ce que j'y voyais écrit en traits de feu, en hiéroglyphes solaires :

« EXISTENCE DE DIEU. IMMORTALITÉ DE L'ÂME. NÉCESSITÉ DE LA VERTU !

« Retenu quelquefois, couché sur le gazon, ou assis sur une pierre, jusqu'au retour de l'aurore, dans mes admirations méditatives, et devenu par elles aussi persuadé que Socrate de l'immortalité de nos âmes, je m'écriais en regagnant ma retraite : « S'ils m'égorgent aujourd'hui, demain tous ces soleils brilleront sous mes pieds ! »

« Mes opinions sur l'immortalité de l'âme et sur les autres points de métaphysique religieuse ne tiennent nullement, comme on pourrait le croire, à la vivacité de mon imagination, à la sensibilité de mon âme. Elles sont le fruit de la plus profonde réflexion, et je puis dire que peu d'hommes se sont trouvés à même de réfléchir là-dessus aussi longtemps et aussi sérieusement que moi. Je dois cet avantage aux malheurs de la révolution. Proscrit, condamné pour un acte de dévouement envers ma patrie, la Providence, sans me faire quitter Paris, me retint emprisonné dans une retraite isolée où, n'apercevant, en arrière, que mon échafaud dressé ; devant moi, que le soleil, la nuit et la nature ; n'ayant plus d'autre intérêt ici-bas que de réfléchir sur Dieu, sur mon âme, sur la religion, je me livrai tout entier à une méditation qui dura seize mois, pendant quinze heures par jour, et certes on ne réfléchit jamais plus profondément qu'au pied de l'échafaud !

« Je retrouvai dans mon cœur ces germes religieux qu'une saine éducation y avait semés dans l'enfance, et qui, si long-temps étouffés par la prospérité, se ravivaient dans le malheur.

« Mais si mon âme était entraînée vers la religion, mon esprit répugnait à réfléchir sur ses dogmes et ses mystères que je trouvais absurdes. Je ne pouvais les croire, parce que je n'avais pu les expliquer.

« Ceux qui en matière religieuse ont tant fait une fois que de soumettre à l'examen rigide de leur faible raison, ce que tant de gens mieux avisés croient sans même y réfléchir, ne peuvent plus trouver *vrai* que ce qui leur est assez démontré pour les frapper d'une entière conviction. Ils veulent absolument qu'on leur prouve tout, et je me trouvais dans ce cas. Il faut alors que ces sceptiques restent égarés dans le dédale de la métaphysique, ou bien qu'à force de méditation et de philosophie, ils parviennent à soulever presque tous les voiles du sanctuaire, et à parcourir le cercle entier des connaissances religieuses, pour revenir enfin, les yeux ouverts et un flambeau à la main, dans le même endroit où l'humble foi les aurait laissés paisiblement son bandeau sur les yeux.

« J'ai heureusement parcouru le cercle ; mais encore plus heureux celui qui n'a pas besoin de faire le tour du monde pour retourner au point d'où il était parti.

« Avec un cœur plein de zèle et un esprit égaré, mais résolu de ne prendre du repos qu'après avoir distingué la vérité, j'entrepris ce long pèlerinage de la pensée. Celui qui m'en inspira la résolution m'entretint dans la persévérance.

« Je m'aperçus d'abord qu'en matière religieuse, la solution de la vérité dépend moins de l'effort de notre esprit que de la disposition de notre cœur ; que sur ces questions qui tiennent autant au sentiment qu'à l'intelligence, l'aveugle raison s'égaré et tombe si elle veut marcher seule d'un pas présomptueux ; qu'il faut que la vertu lui prête le ferme appui de son bras, et que la charité seule peut délier le bandeau que le vice et l'erreur retiennent sur nos yeux. Je reconnus que, dans la nuit obscure de la métaphy-

sique religieuse, LA VÉRITÉ NE SE MONTRE QUE PAR ÉCLAIRS qu'il faut saisir, et COMME UNE FLAMME QUE L'HUMBLE PRIÈRE ALLUME ET QUE L'ORGUEIL ÉTEINT. C'est pourquoi tant de personnes sont si peu propres à cultiver cette science, tandis qu'elles sont si habiles dans toutes les autres. JE COMMENÇAI DONC PAR PRIER, et plus en rapport avec Dieu, je devins meilleur, plus calme, plus au dessus de l'infortune, plus apte à discerner la vérité.

« Séqu Coasté des hommes et sans distraction, je pus me concentrer tout-à-fait en moi-même, et je découvris que cette concentration est le plus puissant moyen d'atteindre directement le vrai. Les anciens ont ingénieusement placé la vérité dans le fond d'un puits; mais ils auraient dû ajouter que ce puits se trouve creusé lui-même au fond de notre âme : c'est là que notre pensée découvre des régions spirituelles, éthérées, inconnues, où elle peut déployer à son gré toute l'activité de ses ailes; là se trouve cet abîme des idées dont il est impossible d'assigner la profondeur, et autour duquel tourne un escalier où notre esprit peut s'engager, descendre et descendre encore à perpétuité, sans jamais en atteindre la fin.

« Je me concentrai donc chaque jour davantage, et j'en vins au point de vivre uniquement, quant à l'esprit, dans moi-même. Des milliers d'espions étaient à ma recherche, le glaive fatal était suspendu sur ma tête, et je n'y songeais pas. Le torrent de la révolution roulait en flots de sang, à la lueur des incendies, au bruit de la guerre; j'étais placé dans le lieu même où bouillonnait sa source (1), et je ne l'entendais pas.

« Ce philosophe de l'antiquité qui traçait des cercles à l'instant même où l'ennemi saccageait la ville, où des soldats enfonçaient sa porte, était moins absorbé dans son problème que je ne l'étais dans la solution des vérités divines.... »

Arrêtons-nous à loisir en présence d'une pareille confession. Oui, en vérité, la révolution française est l'un des plus grands faits humains qui se soient accomplis. Et que ce témoignage n'étonne pas, sorti d'une bouche croyante; que dis-je, la liberté, le droit de l'affirmer

au croyant seul peut-être appartient. Car s'il est un sentiment étranger à une intelligence solidement chrétienne, c'est cette rancune contre les événements, misérable et stérile, qu'il faut laisser à la perverse imbécillité des partis. Affranchi de la servitude des préoccupations temporelles, le cœur fidèle permet à l'esprit de planer en liberté sur les œuvres du temps; et d'autant plus vive, d'autant plus pénétrante est cette intuition, qu'elle ne se détache jamais de la base des vérités immuables et absolues. La haine ou la prédilection exclusive pour une époque nous paraît un blasphème d'optimisme, ou une négation du gouvernement temporel de la Providence. Est-ce que le mal, est-ce que le bien a régné un jour sans partage, pour qu'il vous soit permis de haïr sans nul amour, d'aimer sans nulle haine? Si votre haine est entière, si votre amour est sans réserve, un intérêt passionné vous aveugle, vous portez le joug d'un égoïsme. L'âme, qui n'a d'autre passion que le règne de la volonté divine, a dans la certitude de sa foi le criterium de ses jugemens, dans l'étendue de sa charité l'équilibre de ses prédilections et de ses répugnances. Chrétiens, rendons témoignage à la révolution française, nous ne voulons pas la flatter; anathème à son esprit, anathème à ses doctrines et à leurs lointaines prémisses; mais grâces et reconnaissance pour cet amas centenaire d'iniquités et de souillures qu'elle a chariées au néant; mais gloire et bénédiction pour ces fruits d'expiation et de pénitence qu'elle a mis au jour sans en être mère; gloire et bénédiction pour les justices qu'elle a exercées à son insu, et pour ces âmes infortunées que l'inclémence même de son cours a lancées sur la rive et rejetées à la vie. Ah! que l'on admire ce mouvement électrique, ou plutôt cette secousse providentielle qui apporta la France à ses frontières pour défendre son droit et son nom; que l'on admire cette improvisation SURHUMAINE d'armées et de victoires; je le veux. Mais cela ne me suffit pas: il est d'autres prodiges oubliés ou inconnus; pensez-y donc, et voyez. Ici une âme de philosophe brisée par un mot de l'imitation, et qui noie tout son passé dans un torrent de larmes; là un tribun

(1) Au faubourg Saint-Antoine.

enseveli vivant dans la trappe étroite qu'il s'est creusée sous terre, un poignard d'une main, un pistolet de l'autre, tandis que les sbires de la commune marchent un quart d'heure durant sur sa tête (1).... et cet homme, sans doute au sortir de ce supplice, demandant à Dieu pardon d'une dernière pensée de suicide, amené par la proscription à prier, lui qui naguère encore proscrivait la prière!... Qu'en dites-vous? Sont-ce là des miracles? Et je veux omettre ces sanglans holocaustes d'innocens et de martyrs dévoués au salut de notre nationalité; enseignemens à faire revivre pourtant, car ils paraissent s'éteindre. Mais je m'en tiens au miracle de cet holocauste spirituel, où la volonté expiatrice cédant à la grâce divine, consume son orgueil et ses adultères, relève les ruines intérieures purifiées au feu de la pénitence, et fait sortir l'homme nouveau, l'homme d'espérance et de vie, des cendres et des ossemens de l'homme de mort. Ah! peut-il connaître le prix de la révolution, celui qui ignore le prix d'une âme?

Et cependant, aujourd'hui, à quel point de vue insuffisant et mesquin cette grande histoire n'est-elle pas réduite par ses historiens? Qu'ont-ils vu dans ce sanglant démêlé d'opinions et de systèmes? Une logique fatale dont l'étude n'est pour eux qu'une école d'industrie politique. Adroite et pénétrante investigatrice des causes subalternes, leur narration n'est pas moins remarquable par l'omission volontaire et l'oubli dédaigneux du côté le plus humain, c'est-à-dire le plus divin de cette mémorable époque; mais c'est un parti pris: l'œil obstinément fixé à terre, l'homme ne veut plus faire que de l'histoire expérimentale, et chasser de sa vie la Providence qui y entre de toutes parts.

Un homme de génie écrivait, en l'an III, ces paroles supérieures :

« En considérant la révolution dès son origine et au moment où elle a commencé son explosion, je ne trouve rien à quoi je puisse mieux la comparer qu'à une image abrégée du jugement dernier, où les trompettes expriment les sons im-

posans qu'une voix supérieure leur fait prononcer, où toutes les puissances des cieux et de la terre sont ébranlées, et où les justes et les méchans reçoivent dans un instant leur récompense. N'avons-nous pas vu, lorsqu'elle a éclaté, toutes les grandeurs et tous les ordres de l'Etat fuir rapidement, pressés par la seule terre, et sans qu'il y eût d'autre force qu'une main invisible qui les poursuivait? Quand on contemple cette révolution dans son ensemble et dans la rapidité de son mouvement, et surtout quand on la rapproche de notre caractère national, qui est si éloigné de concevoir, et peut-être de pouvoir suivre de pareils plans, on est tenté de penser qu'il n'y aurait que la même main cachée qui a dirigé la révolution qui pût en écrire l'histoire; quand on la contemple dans ses détails, on voit que, quoiqu'elle frappe à la fois sur tous les ordres de la France, *il est bien clair qu'elle frappe encore plus fortement sur le clergé.... les prêtres ayant été les accapareurs des subsistances de l'âme*, que la Providence a eu principalement en vue dans notre révolution....

Ses ennemis n'ont pas vu qu'aucune force humaine toute seule n'eût pu opérer tous ces faits prodigieux qui s'accumulent journellement devant nous, parce qu'aucune pensée humaine toute seule n'eût pu en concevoir le projet; ils n'ont pas vu que les agens mêmes de cette révolution l'ont commencée sans avoir de plan établi, et qu'ils sont arrivés à des résultats sur lesquels ils n'avaient sûrement pas compté.... Quand on veut observer soigneusement, on voit que depuis le commencement des choses, il n'y a réellement eu dans le monde que deux guerres divines, ou si l'on veut deux guerres de religion, savoir : la guerre des Hébreux, qui a duré pour ainsi dire depuis Moïse jusqu'à Titus, et celle de notre révolution actuelle, quoique le mot de religion soit comme effacé aujourd'hui de toutes nos délibérations, de toutes nos institutions et de toutes nos opérations politiques.... La Providence s'occupe plus des choses que des mots; ce sont les hommes qui s'occupent plus des mots que des choses (1)... « Un des grands

(1) Isnard.

(1) Lettre d'un Observateur, au III.

objets de la révolution, a dit ailleurs prophétiquement le même penseur, a été de montrer aux hommes ce qu'ils deviendraient si Dieu les abandonnait entièrement à la fureur de sa justice, c'est-à-dire à la fureur de leurs ténébres.... Mais, hélas! combien y en a-t-il qui profiteront de la leçon? Combien n'y en aura-t-il pas, au contraire, qui, dès le lendemain que l'épreuve sera passée, oublieront le service que la main suprême aurait voulu leur rendre par là, et se replongeront de nouveau dans le fleuve d'oubli ou dans le torrent (1)?

Dieu est toujours l'attraction du génie. Ces vues, qui ont un air de parenté frappant avec les célèbres considérations de Joseph de Maistre; ces vues si religieuses, si éminentes, comparées surtout au rationalisme myope des narrateurs politiques, ont touché le point juste d'où la solution doit sortir, précisément par cette accusation lancée au clergé, vive, amère, et dont l'expression révolutionnaire n'est pas une médiocre originalité. Quelque jugement que l'on en porte, nous croyons en principe seule vraie, seule lumineuse, cette manière d'aborder les grands problèmes historiques. Tout problème de ce genre est une question de moralité humaine, toute question de moralité humaine est une question de providence divine; ce qui raconte l'homme, raconte Dieu; point de chronique nationale qui ne soit un feuillet de l'histoire religieuse. Il n'est plus de *biographie* pour les sociétés chrétiennes. L'instruction de nos grands débats sociaux ne peut s'ouvrir que le clergé ne soit mis en cause. L'homme étant le fils volontaire de l'éducation, si sa volonté vient à faillir, quelle est la part de responsabilité de l'éducateur? Si la crise révolutionnaire a signalé le long égarement de la conscience nationale, de quelle solidarité doit être tenu l'instituteur de cette conscience? La question est là dans toute son intégrité, dans toute son unité, et son immuable à-propos n'est pas moins évident que son importance, si l'on réfléchit que le clergé, que la nation ne sont que la perpétuité simultanée de l'enseignement et de l'audition du devoir suprême.

(1) *Pensées posthumes*, 1807,

Lorsque de grands fléaux, naturels ou politiques, se sont abattus sur une société, les hommes, au sortir de la crise, bouleversés et muets d'abord, ne reprennent la vie et la parole que pour chercher autour d'eux quelle tête ils chargeront de leurs fautes, de leur châtiement et de leurs souffrances. Le regard de la conscience voilé, on veut à tout prix ce bouc émissaire qui doit porter toutes les iniquités; personne ne songe et ne veut songer que la victime expiatoire n'est nulle part et qu'elle est partout; personne ne songe et ne veut songer à flétrir en lui-même le contingent de culpabilité privée qu'il a apporté dans le désordre public; chacun s'empresse, chacun accourt à la place pour trouver un coupable qu'il sait loger dans sa maison; on recherche pour n'être pas recherché, on accuse pour n'être pas accusé; de là le scandale des calomnies, le mensonge des apologies, l'égoïsme perfide des récriminations. N'est-ce pas ainsi que tous les ordres de la société française se sont rejetés avec un acharnement aveugle la responsabilité des événements: la cour et la noblesse, le parlement, le tiers-état, les philosophes, le peuple et le clergé, accusateurs, accusés tour à tour? Donc la France entière est coupable. Mais la France, est-ce aussi le clergé? A Dieu ne plaise. La France, c'est l'enfant. Faut-il donc s'en prendre au précepteur? A-t-il failli dans son ministère, ce corps vénérable qui doit à une juste indépendance du temps, de la famille et de la nationalité le devoir de former la moralité sociale? Aurait-il eu trop de penchant à vivre dans le temps, trop de tendance à certain esprit isolateur de race, de nationalité, membre inséparable de l'Eglise universelle? C'est là le point. Toutefois, commençons par affirmer que l'éducation ne travaille que sur la liberté, et qu'une faiblesse du maître n'est pas complice de toutes les révoltes de son disciple. Cette observation simple est cependant nécessaire, aujourd'hui que les meilleurs esprits s'engagent si volontiers pour le disciple contre le maître.

Entre ces hommes de bonne volonté, dignes de plaider les points du grand litige, l'auteur si chaleureusement chrétien de l'introduction aux évangiles po-

pulaires, n'a pas évité cette erreur d'une accusation et d'un patronage également passionnés; il ne s'est pas assez défendu de cette tentation naturelle aux nobles cœurs de prendre parti pour le peuple, pour les pauvres de dénûment, pour les simples d'intelligence. Certes, nous sommes loin de ne pas croire à l'acquiescement, au salut plus facile de ceux qui ont le plus ignoré et le plus souffert; ne savons-nous pas l'anathème porté aux riches et aux puissans, à l'opulence des biens du monde, à la puissance de la pensée? Et c'est précisément notre foi à cette rémunération terrible des joies et des vanités éphémères qui nous ferait invoquer la pitié du pauvre lui-même sur les puissans et les heureux. Et quel prince du siècle, quel prince de l'intelligence n'a demandé un jour à l'indigent l'aumône de sa prière? Mais, à défaut d'une telle compatissance, cette consolante certitude d'un rétablissement d'équilibre doit suffire pour rendre au philosophe chrétien la froide fermeté de son coup d'œil. La pauvreté est une voie et non un titre au salut, et la terreur n'a que trop prouvé ce qu'elle peut contenir de pensées sinistres; tant il est vrai que le mal ne connaît contre ses invasions ni assurances, ni privilèges: juste à sa manière, l'ange de ténèbres ne fait point acception de personnes. A qui donc l'excuse? à qui donc l'anathème?

Il n'existe pas, croyons-le bien, un abîme aussi profond qu'on l'imagine d'ordinaire entre le crime qui sait et veut, et la faiblesse qui ignore, ou plutôt qui doute et permet. Tout le tort ne revient pas de droit à cet oppresseur, tout l'intérêt à cet opprimé, tout l'odieux à l'apôtre de l'incrédulité, toute l'excuse à la dupe qu'il convertit au néant; il y a presque toujours une secrète solidarité de dépravation entre le fort et sa proie. Si la faiblesse ne se rattachait à l'iniquité oppressive par d'intimes liens d'adhésion et de complicité; si une coupable déchéance, une certaine oblitération des facultés sociales dans un peuple, ne le livrait au châtement dont il est l'auteur, le ministre et la victime, l'athéisme aurait raison. Et l'ignorant néophyte de l'erreur est-il donc innocent pour se laisser aveugler? Qu'on se garde de le croire.

L'homme moral répond de sa cécité; il y consent. Le simple qui a livré l'inexpérience de son esprit aux insinuations perfides, aura dans une équitable proportion les mêmes comptes à rendre que le savant, que le lettré qui rationnellement ferme son cœur à la parole de vie; car le Verbe divin, lumière vigilante du sanctuaire intérieur, révèle au pâtre comme au philosophe la conscience de l'inlidélité, que l'un accepte et que l'autre a délibérée. Chez les individus, chez les nations, dans l'homme, la souffrance, cet avant-coureur nécessaire de la mort, n'est qu'un legs criminel. Le mal, comme Néron, déchire le flanc qui l'a porté; un peuple est tout entier responsable des fléaux dont il est battu, et cette justice rigoureuse est en même temps peut-être, à certain aspect, ineffable clémence. S'il est vrai que les saints dévouemens, les existences de longue et héroïque teneur projettent de vifs reflets sur leur époque édifiée, ne serait-il pas vrai aussi que, dans l'intérêt des âmes particulièrement égarées, les grands crimes gravitent vers un centre commun d'injustices ignorées, d'inévaluables forfaitures? La Providence, à la faveur des rayonnantes vertus que son regard a germées au sein d'un peuple, semble souvent révéler à plaisir l'incognito des saintes humilités, et par une réciproque contrairement sublime, ne permet-elle pas qu'à l'heure où la colère déborde, les démenées culminantes, replongées au fond malheureux qui les soulève, y conjurent la rigueur d'un châtement individuel? Non que je veuille rasséréner le sommeil des grands coupables. Qui ignore que l'indulgence divine n'est qu'un délai permis à de salutaires épouvantes, et que les concessions de la miséricorde ne sont que les tempéramens de la justice?

L'inclémence du pauvre et l'arrogance de l'ignorant, aux jours de l'épreuve révolutionnaire, l'esprit factieux des parlemens et de la bourgeoisie, l'audace cynique des écrivains, la corruption et l'incrédulité de la noblesse, nous montrent assez la longue émulation de toutes les classes dans les voies de destruction et de haine. Siècle *décousu et débridé*, comme disait le bailli de Mirabeau, né dans la luxure, grandi dans le blasphème,

et qui devait s'éteindre dans le sang et dans la phrase. Oh! il ne fallait pas moins qu'une vaste conjuration nationale contre les doctrines de vérité pour former ces jours néfastes entre les jours, où tout ce qu'il y a de plus noble et de meilleur dans l'homme fut insulté, nié, supprimé, et en même temps profané par une contrefaçon impure, par une sacrilège parodie! Les idées et les mots ayant perdu leur vrai sens dans cette anarchie de l'intelligence publique, le désordre nécessaire des mœurs transforma pareillement le sens et la signification des vertus; et non moins que les détournemens corrupteurs du langage, cette orgie d'acceptions nouvelles adoptées par un catéchisme de morale pervertie, découvre à faire peur la dépravation de l'époque. Toute croyance, toute vertu, toute institution antique étant rasée (suspecte de contre-révolution), il avait fallu, néanmoins, selon la parole de Voltaire, prophète à son nsu, *un nouveau culte, de nouveaux fers, de nouveaux dieux*, et comme pour les années il y avait aussi pour les âmes un calendrier républicain. Ce n'est point, en effet, sans une profonde stupeur que l'on voit dans les révélations privées de l'histoire des hommes, poursuivis d'un triste renom, s'attendrir sur la sensibilité de leur âme; d'abjects aventuriers prôner leur goût pour la retraite; des publicains, leur intégrité; des meurtriers, leurs secrètes sympathies pour la vie de famille; des cœurs desséchés par le sophisme, aguerri aux forfaits, leur facile épanouissement aux *mélancolies de la nature*; des missionnaires de tolérance, tachés de sang, s'ériger en fléaux de la tyrannie, en pasteurs des peuples; des recors et des gens de lettres, médiocres et ignorés, exhaussés soudain dans l'avènement général de tout ce qui jusqu'alors végétait soràide ou décrié, traduire Horace selon leur génie de débauche, et glorifier l'obscène régence, en passant par les Gracques, entre le vol et l'homicide; et ils s'ouvrent à nous, les misérables, avec l'abandon de l'innocence, de ce ton de sincérité naïve qui dit à la confiance: Touchez là; ils vous parlent selon des principes que l'on dirait arrêtés à l'amiable entre eux et vous, dans un idiome

qu'ils estiment le vôtre. Lecteur, résignez-vous à l'accolade fraternelle.

Mais disons-le, c'est moins encore hypocrisie de leur part, qu'immoralité conséquente et logique. Une suspicion monomane et terrible planant sur tout ce qui avait été cru et pratiqué comme vrai, l'orthodoxie était changée, la loi de guerre proclamée; le dévouement ne consistait plus à souffrir, mais à frapper, au mépris de cet oracle d'une sagesse moins suspecte alors: *Sustine et abstine*. Toutefois, un fanatisme subtil n'a-t-il pas su résoudre cette embarrassante contradiction? N'est-ce pas, à l'en croire, réduire la conscience à une douloureuse abstinence de pardon, que de lui dire: Résigne-toi; tu ne subiras plus, tu proscriras! Et dès lors, l'enrichir d'assassinats et de rapines, n'était-ce pas la rendre indigente, et pour le bien public, tel qu'ils le faisaient, l'appauvrir de probité, de justice, d'humanité?

Honte et dérision!.....

Mais dans ce pêle-mêle d'horreurs et de misères, ce dont on ne saurait trop s'effrayer et trop gémir, c'est l'infime prostitution de l'amour, si hideusement transfiguré dans son essence, si profondément altéré dans son langage. Et je ne parle pas des ignobles atteintes qu'il a reçues de ces Verrès, dont la sensualité prétorienne n'apprenait jamais mieux l'odeur des roses qu'au sortir de respirer le parfum du sang; ni de ces frénésies voluptueuses qui aux jours des mêlées populaires glissent et courent dans l'atmosphère lourde et sinistre; ni de son abolition écrite dans la loi du divorce par ces législateurs qui honoraient le *patriotisme* du libertinage, et divinisaient la prostituée; ni de ces *aimables* apologies du plaisir, ces pratiques effrontées de la religion de Gentil-Bernard et du chevalier de Parny, cynisme hideux, enjolivé de bel esprit, et légitimé dans les consciences endurcies par l'insolence des symboles matérialistes; salmigondis infâme (qu'on me passe le mot) de tout ce qu'avaient coloré ou rêvé d'obscénités Watteau et Boucher, Voltaire et Diderot; sanguinaire fraternité du sophisme et de la luxure, étouffant dans le bruit de leurs ivresses infernales, dans les ricanemens de la haine et

du sarcasme, les gémissens, les cris de désespoir qui troublaient leurs banquets.

Mais je veux parler de l'épuisement lamentable de ce trésor de charité consolante et sainte que la Providence a confié au cœur de l'homme; des dérivations profanes, des saignées adultères, qui, divisant la limpide simplicité de cette source divine, l'égarèrent en ruisseaux turbulens à travers des régions arides ou infectes; et cela, dans les âmes moins irrémédiables et moins désespérées, dans les âmes que la proscription doit éprouver; infortunées qui continuent le siècle à l'heure du repentir, frappées sans comprendre et sans mériter. Je veux parler de ces derniers cris de passion sous les verroux, de ces correspondances énerchées, de ces molles poésies, de ces billets funèbres effacés par des larmes illégitimes, de ces douleurs appesanties et troublées par l'évocation honteuse des jouissances perdues, de ces adieux à des courtisanes comme on en fait à des épouses, de ces adieux à des épouses comme on en fait à des courtisanes, de ce désordre des sens éplorés, de cet épicurisme de l'agonie, de ces palpitantes convulsions de la débauche forcenée et hâtive sous la menace de la terreur, dont le glaive pendait indistinctement sur tous les convives, féroces, insoucians, ou victimes destinées, et qui bondit un jour sans limites et sans frein dans la sécurité que lui fit thermidor (1).

Oh! comment la première des nations chrétiennes était-elle tombée si bas? Comment « les membres de Jésus-Christ, selon la forte parole du grand apôtre, étaient-ils devenus ainsi les membres d'une prostituée? » Comment des âmes, « rachetées d'un grand prix, » avaient-elles pu renier à ce point leur libérateur et leur maître, qu'on eût pu croire un moment que l'Homme-Dieu était tenté de redescendre le Calvaire, et « d'anéantir lui-même sa croix? » Est-ce que le prêtre avait failli au devoir d'enseigner et de guérir? Est-ce que la ration céleste avait été épargnée aux cœurs souffrans, aux âmes blessées, aux intelligences en peine, aux poitrines affamées de conso-

lations, aux entrailles affamées de pain? Le grain de la parole n'était-il tombé que sur la pierre aride, sur le sol ingrat? Est-ce qu'à son profit le semeur détournait la semence? Insouciant ou avare, laissait-il les oiseaux malfaisans dérober aux sillons humains leur rare nourriture? *Accapareur des subsistances de l'âme!* s'écrie une voix ennemie. Ridicule accusation, et qui se détruit elle-même. Eh! comment ne pas voir que si le prêtre avait eu la force d'accaparer ces subsistances, il n'eût pu l'avoir que par et selon l'esprit de vérité qui eût multiplié ses largesses par ses accaparemens, et ses accaparemens par ses largesses? A l'inverse des biens du monde, les biens spirituels s'accroissent par la dissipation; ce qui appauvrit sur la terre enrichit dans le ciel. La science et l'amour, fécondés l'un par l'autre, se confondent en un merveilleux trésor où la recette grossit par la dépense, comme la dépense par la recette; plus la lumière fournit, plus la charité donne, et l'opulence s'accroît de ses dons. L'Esprit-Saint ne peut faire que des thésauriseurs prodigés. Ce reproche de péculat religieux est une contradiction absurde; et ne serait-ce pas plutôt l'indigence intérieure du prêtre qui, en élevant contre lui ces mensonges d'avarice, de concussions spirituelles, aurait tenu pendant un siècle la vérité de Dieu captive? Il n'est que trop vrai; car un de ces esprits funestes qui divisent Jésus-Christ avait malheureusement travaillé l'Eglise de France (1).

III.

En perpétuant sur la terre, dont la face est renouvelée (2), la parole qui survivra le dernier jour, Jésus-Christ a voulu qu'une société spirituelle visible fût l'expression invariable et perpétuée de l'œuvre de restauration intérieure qu'au prix de son sang il avait opérée dans l'homme déchu. Revêtu de notre humanité, chargé des liens de notre servitude, afin d'apprendre à notre faiblesse,

(1) *Omnis spiritus qui solvit Jesum ex Deo non est.* (JOANN., Ep. I, 4, 3.)

(2) *Emitte Spiritum tuum...*, et renovabis faciem terre. (Ps. cxi, 30.)

(1) *Mémoires de la Révolution*, pass. Mém. de Sénart. — *Poésies révolut.*

soutenue de sa grâce, comment il faut traiter le corps ennemi, la volonté énermée ou complice, pour arriver à l'affranchissement de l'âme, le Rédempteur a rétabli l'esprit et la chair dans l'ordre de leurs rapports : l'un, dans la vérité de la domination; l'autre, dans la vérité de l'obéissance. En crucifiant l'homme pécheur, en lui imposant le devoir de porter, de renouveler, c'est-à-dire de continuer la croix, il a pacifié tout l'homme, il l'a réconcilié avec soi-même, avec son frère, avec le prochain social, avec la famille humaine, pour le réconcilier avec Dieu; il l'a rendu à son unité normale pour le rendre à l'union primitive. Mais cette tâche sublime de la réintégration dans l'unité qu'il accomplit le premier, que lui seul pouvait accomplir, il ne l'a pas abandonnée à la merci d'une imitation individuelle, vague et capricieuse; il a voulu que l'homme, l'homme universel, en poursuivit librement, sous ses yeux, la reproduction vivante, et il a organisé socialement cette création spirituelle levée au *fiat lux* de sa croix. Permanence dans le temps du Verbe éternel qui voulut naître à Bethléem, enseigner sur la montagne et gémir à Gethsémani, journalière et sensible présence du sacrifice d'amour consommé sur le Golgotha, l'Église est cette société parfaitement une, qui, à travers la diversité des races, la succession des peuples et des siècles, continue et gouverne l'accomplissement humain de l'œuvre réparatrice dont elle est le saint exemplaire. Car son divin fondateur l'a faite à son image, modèle de l'unité dont il a inauguré la restauration, dont elle doit achever l'avènement sur la terre. Et cette institution miraculeuse trahit assez par sa simplicité, sa grandeur, sa durée, par la vérité, l'aisance et la liberté de sa vie, le doigt de celui qui était « au commencement avec Dieu, Dieu lui-même, par qui toutes choses ont été faites, sans qui rien n'a été fait. » On reconnaît, appliqué à un ordre supérieur, le plan qui a conçu la structure et l'harmonie de l'organisation de l'homme terrestre; car, de même que l'influence divine, pour être répandue dans toute l'économie humaine qu'elle vivifie, n'en affecte pas moins, comme centre d'une action plus

immédiate, certain organe mystérieux où se spiritualisent les impressions de la nature physique, où *s'humanisent* pour ainsi dire les communications du monde intellectuel, et où l'homme se sent, se détermine, se juge; foyer vital de la conscience et de la liberté qui concentre la nature, l'homme et Dieu (Dieu étant cette lumière intelligible où l'homme voit et la nature et sa conscience, et ce que Dieu daigne manifester de lui même); ainsi, Notre-Seigneur Jésus-Christ, si présent qu'il soit par tout le corps de l'Église, qui n'a qu'en lui, comme l'homme corporel, l'être, le mouvement et la vie, a constitué néanmoins un organe suprême, récipent divin des effusions de son esprit, tête et cœur dans l'organisme social des âmes, chef de la parole, foyer de l'amour, principe, centre et fin visible de l'unité spirituelle.

Cette loi d'unité qui régit le monde de la nécessité matérielle et organique, sans choc, sans trouble, sans autres déviations que celles qu'elle a réglées pour la splendeur de l'ordre, ne poursuit son cours dans la sphère de la volonté et de l'intelligence qu'au milieu des perturbations et des révoltes. Mais la possibilité, comme l'impossibilité de la désobéissance au dessein suprême, glorifie le divin auteur; la liberté aveugle (grâce pour le paralogisme de l'hypothèse) serait l'empire du néant. La révolte n'est permise qu'à une volonté intelligente de ses erreurs. Toutefois, comme le plan est le même qui gouverne les mondes du visible et de l'invisible, les dérogations à ce plan emportent des résultats analogues. L'infirmité malade des corps est la division des esprits; si une dissidence interne altère et rompt cette association organique qui vivait dans et par l'unité, une lésion morale porte la même atteinte à l'économie spirituelle. Mais observons ici que, d'ordinaire, suivant l'ordre de la nature, la violation même partielle de l'unité tend à détruire la vie enveloppée dans la proscription de l'organe prévaricateur, tandis que dans l'ordre de la grâce, l'unité, dont l'amour est la substance, ne souffre que par commisération du désaccord ou du divorce des membres ingrats qui se détachent ou se retranchent. Ce membre malheureux de

l'unité spirituelle, que peut-il contre la vie universelle qu'il renonce et dont il se sépare? Il ne peut que sa propre mort.

Le jour où la souveraineté égarée imposa à l'Église de France je ne sais quel éloignement *indécis* du siège de l'unité, le clergé contristé, mais devenu par son silence solidaire d'une grande faute, dut sentir une *vertu* se retirer de lui, une certaine vitalité lui manquer. Involontairement détourné du vicaire de Jésus-Christ, du chef lui-même, de la tête, *caput Christus*, « de qui tout le corps, selon le langage surhumain de saint Paul, harmonieux organisme, intimement lié par l'action unanime des véhicules de l'esprit de vie, reçoit, selon la mesure d'énergie (assimilatrice) propre à chaque membre, la faculté de croître et de s'édifier dans la charité (1), » et ne puisant plus, aussi vif, aussi chaud, aussi abondant, au cœur même de l'Église apostolique, le sang réparateur, sang d'amour et de liberté, notre corps sacerdotal devait tomber en langueur. Ce prélude d'atteinte à l'unité, ou plutôt cet état singulier de désaffection forcée et subie avec douleur, n'en réduisit pas moins nos directeurs spirituels à une certaine impuissance de *professus* littérale *la vérité dans l'amour*. Empruntant moins au foyer vivifiant, la lumière devait pâlir; de là cette défaillance inconnue, ce secret obscurcissement de science et de charité, cette somnolence fatale des sentinelles du Seigneur qui permit au siècle de chanceler dans l'ivresse de ses ténèbres. Et ne nous étonnons plus si ce concert néfaste d'imprécations et de blasphèmes, hurlé cent ans, dérobe encore à notre oreille la voix de la prière isolée et timide; si, un siècle durant, faible devant César et le préteur, le préteur a eu peur du philosophe, ce triste enfant dont le Christ seul peut faire un homme (2); du philosophe, qui, dans sa personne, insultait Jésus..., le père des

pauvres; si, un siècle durant, la parole a été laissée à ces bouches immondes que le Fils est venu interdire et fermer; si, un pauvre missionnaire excepté peut-être, le Verbe de Dieu, « ce glaive de vie et de force, plus acéré que l'épée à double tranchant, qui entre et pénètre jusqu'à dissection de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moëllles, qui coupe le nœud des pensées et des mouvemens du cœur (1); » ce glaive resplendissant et terrible aux mains de l'apôtre, est resté entre des milliers de mains sans menaces, sans dard et sans éclairs; si, un siècle durant, l'Évangile est resté en échec devant le bégaiement humain.... Oui, pendant cette période de honte et de douleur, les âmes et les intelligences honnêtes ont végété sans vigueur d'initiative et sans génie. Je ne sais quelle imperceptible rouille, quel souffle glacé venu des plus perfides replis de l'abîme, arrêta le cœur et enchaîna la foi; l'air divin, l'inspiration manqua. Au lieu de saisir la croix et d'entraîner du prétoire au sanctuaire la multitude attroupée par les persécuteurs du Christ, au lieu de réveiller dans les âmes françaises l'écho du vieux cri national : Dieu le veut! les ministres de Jésus-Christ ont consenti de plaider la cause divine au tribunal de la raison humaine naturellement gagné, et ils ont souffert que, devant cette accusée qui citait son juge, le procès du Fils de l'Homme fût recommencé. Destitués de cette force cachée devant laquelle croient et tremblent les démenses sacrilèges, ils ont subi la nécessité de répondre aux insulteurs du divin Maître, et plutôt que de frapper l'ennemi au visage, ils se sont bornés à parer la honte du soufflet sur la joue; ils ont soutenu, et jamais engagé l'action. Analystes, réfuteurs, critiques, ils avaient donc oublié que le génie catholique est un génie d'invasion et de propagande; que Jésus-Christ est venu apporter la guerre au monde, et que ce n'est que par la guerre déclarée en son nom que le monde peut être vaincu. *Docete* : ce pré-

(1) *Ex quo totum corpus compactum (συναρμολογημένον) et connexum per omnem juncturam subministratōnis, secundum operationem in mensuram (κατ' ἐνέργειαν ἐν μέτρῳ) uniuscujusque membri, augmentum corporis facit in ædificationem sui in charitate. (Ephes., iv, 16.)*

(2) *Parvuli sunt philosophi, nisi in Christo vivifiant. (Clem. Alex., Strom., I.)*

(1) *Vivus est enim sermo Dei et efficax et penetrabilior omni gladio ancipiti, et pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritûs, compactum quoque ac medullarum, et discretor cogitationum et intentionum cordis. (Heb., i v, 12.)*

cepte invincible, ce précepte conquérant, ils l'ont omis. Défenseurs de la foi, ils n'ont point été docteurs, ils n'ont point confessé par enseignement; leur être intellectuel, reproducteur fidèle et pâle de la vie et du mouvement de leurs adversaires, n'a été qu'un reflet de l'erreux. Étrange renversement des rôles, les saints devenus les doublures des sophistes! On croirait que le don de créer en vérité, aurait été remis un jour au prince de la mort (1), et que ce jour il aurait été permis à Voltaire, à Diderot, à Rousseau, de dire en ricanant: « Que Guénée soit! que Girard, que Bergier soient! » Et l'auteur des *Lettres juives*, l'auteur du *Déisme réfuté*, l'auteur des *Egaremens de la raison*, d'être à ces évocations cyniques. Complice inouï des triomphes du mensonge, le bien a eu peur de s'affirmer: JE SUIS! et contre son essence même, il ne s'est produit, pour ainsi parler, que comme l'obscur silhouette du mal... Et la France, échappée à la loi de grâce et de charité, s'abandonna à ces hommes d'iniquité, libérateurs du *moi*, professeurs de scandale, méchans par excellence qu'on appelle sophistes, éternels exploitans du fonds maudit de l'humanité. L'éducation nationale pervertie rendait les peuples inca-

(1) Præposito mortis. (Aug.)

pables de l'éducation; le maître légitime et le disciple étaient divisés par la nuit venue et par la nuit qu'ils s'étaient faite. Oh! je ne demande plus la cause de l'altération de la foi, et surtout de l'horrible dépravation de l'amour; l'empiétement du pouvoir et du siècle sur le prêtre qui s'était laissé envahir. LE SIÈCLE, comme Isnard, AVAIT CESSÉ DE PRIER! Aussi la terreur était debout.

Fille et mère des principes impies qu'elle dévora et qui se dévorèrent dans son sein, la révolution française dut conspirer à son insu pour le retour de l'unité catholique. Formé de vapeurs impures, de miasmes protestans, jansénistes, athées, etc., le nuage, long-temps condensé dans l'air, a fait jaillir l'étiincelle qui a foudroyé Hobbes, Jansénius et Luther; ce qui n'a point disparu dans l'orage a été purifié par le feu expiateur, et par cette pluie épouvantable qui tomba seize mois à torrens! Faut-il donc glorifier l'époque fatale? Faut-il rendre grâce à Satan des trésors de patience que Job étale sur son fumier? Faut-il bénir l'esprit rebelle, si la main du Très-Haut le tourne à l'avènement de son règne dans les cieux et sur la terre?... Mais faut-il donc maudire les grandes eaux qui portaient la justice de Dieu?

L. MOREAU.

Revue Germanique religieuse.

RÉFLEXIONS SUR L'ANNIVERSAIRE DU 20 NOVEMBRE 1837,

PAR J. GOERRES.

De tous les écrivains catholiques qui ont pris fait et cause pour l'archevêque de Cologne, il n'en est aucun qui l'ait fait avec plus de succès que le célèbre professeur Goerres de Munich. Les éditions multipliées et rapides de son *Athanase* prouvent qu'il a saisi le grand événement sous un point de vue large et digne de la cause qu'il défend; l'acharnement

avec lequel les partisans du pouvoir prussien ont attaqué les divers écrits de Goerres, préférablement à tous les autres, prouve que la voix du champion catholique ne les effraie pas moins qu'elle n'effrayait jadis l'homme puissant qui repose aujourd'hui sur le rocher de Sainte-Hélène. Nous avons donc cru faire une œuvre bonne et utile en livrant aux

lecteurs de l'*Université catholique* la dernière brochure publiée par Goerres à l'occasion de l'anniversaire du 20 novembre 1837. Ce petit écrit, dans lequel on trouvera les idées originales, souvent bizarres, de l'auteur d'*Athanase*, ne manquera pas d'être accueilli avec faveur, parce qu'il nous donne le moyen de juger l'événement dans son principe et dans ses conséquences. C'est un tableau résumé de tout ce qui s'est passé depuis un an. L'esprit calme, mais impartial et logique, qui domine dans tout l'article, contraste singulièrement avec les déclamations furibondes des adversaires de l'Eglise; c'est une garantie de plus de la justice et de la sainteté de la cause défendue par l'illustre écrivain, que nous allons, du reste, laisser parler lui-même :

« Une année vient de s'écouler depuis le jour mémorable qui a vu trainer en captivité l'archevêque de Cologne; cette année fut pour l'Eglise, non une époque de tristesse, mais de joie; pour ses ennemis, ce fut un temps d'ennui et d'embaras; pour l'illustre captif, cette année fut une année de gloire et de triomphe. C'est donc entrer dans l'esprit des *Annales historiques et politiques*, que de jeter un coup d'œil sur ce glorieux et intéressant passé, et d'offrir aux lecteurs un résumé succinct des événements, à l'aide duquel ils puissent se faire d'abord une idée nette et distincte des causes premières et du dénouement final du drame qui se déroule devant leurs yeux; cet exposé a, en outre, pour but de convaincre toutes les personnes intéressées dans ces débats que la devise de nos pères : Tout pour la plus grande gloire de Dieu, trouvera ici encore sa glorieuse application, en dépit des hommes qui nourrissent dans leur cœur des pensées et des espérances contraires.

« L'acte qui a commencé par un emprisonnement la grande année sabbatique, l'année sainte de l'émancipation, cet acte a surgi subitement de la nuit de transactions mystérieuses et inconnues pour paraître au grand jour et servir de complément et de point d'appui à une série d'actes antérieurs d'une nature tout-à-fait homogène. Au dire des modernes sophistes, la paix et l'harmonie

ne devenaient possibles dans la société qu'autant que la conception humaine se trouverait au-dessus des idées éternelles, l'état au-dessus de l'Eglise, le droit civil au-dessus du droit ecclésiastique, le devoir politique au-dessus du devoir religieux, la police au-dessus de la conscience; c'est-à-dire que partout les existences inférieures, la matière, seraient considérées comme la substance; au lieu que les existences plus hautes, l'esprit, ne seraient que de simples attributs: cette nouvelle classification devait seule avoir de la valeur et être maintenue à tout jamais. La soumission du peuple catholique à cet ordre de choses semblait assurée par l'indifférence religieuse qu'on lui supposait généralement; à l'aide des doctrines hermésiennes, on se croyait maître du clergé, et par des négociations diplomatiques on avait essayé d'endormir la vigilance du Saint-Siège. Quand donc la conscience d'un évêque vint arrêter les tentatives du pouvoir, celui-ci n'hésita point de recourir à un moyen violent, en se saisissant de la personne de l'incommodant antagoniste; pour pallier un acte de violence aussi manifeste, il accusa son prisonnier de menées révolutionnaires et séditionnelles.

« Toutefois, l'événement trompa les prévisions et les calculs de ses auteurs, et ce qui avait dû être la clef de voûte de l'édifice religieux et social, tel que le comprenait et le voulait le pouvoir, devint la pierre fondamentale d'un autre ordre de choses qu'on avait été loin de vouloir, d'un ordre de choses dont les affirmations et les négations se trouvent être l'inverse de celles du pouvoir civil. La parole que venait de proférer la puissance appelée à réprimer toute espèce de violence, cette parole opéra comme une formule magique prononcée sur des êtres enchaînés par une vertu occulte et livrés à un long et mystérieux sommeil, qui maintenant se réveillent, se lèvent et remplissent de cris bruyants et d'une vive agitation des lieux naguère encore calmes, solitaires et silencieux. La première supposition, celle de l'indifférence des populations catholiques, se trouva ainsi fautive, à la grande confusion des ennemis de l'Eglise. La seconde, celle de la servilité du clergé, ne tarda point à s'é-

vanouir comme un songe trompeur : le pasteur avait soutenu avec honneur la rude épreuve : comment ses compagnons auraient-ils pu rester en arrière ? Ceux qui s'en sentaient une velléité se trouvaient arrêtés et comme enchaînés dans leur devoir par l'énergique expression des sentimens du peuple. On avait jeté à la mer les clefs de la boîte aux transactions occultes, afin d'ensevelir ces dernières dans un éternel oubli ; mais un poisson avait avalé ces clefs, et, lorsqu'il fut pris dans les filets du pêcheur, les clefs merveilleuses s'étaient retrouvées dans ses entrailles : le coffret fut ouvert, la vérité cachée en jaillit avec force et se répandit partout comme les eaux d'un torrent. La vérité pénétra également jusqu'à Rome, où déjà la main défaillante d'un mourant avait en soin d'en annoncer la venue prochaine. Instruit par cette fille du ciel de l'exactitude des faits, le grand pontife de Rome s'était levé de son Siège, et, dans la douleur profonde dont son âme était navrée, il avait fait entendre de touchantes et plaintives paroles qu'accompagnaient de sévères accusations : un long cri d'approbation est sorti de la bouche de tous les fidèles et a répondu, comme un majestueux écho, à la voix du chef de l'Eglise. De cette manière, s'évanouit encore la troisième hypothèse du pouvoir, qui s'était flatté de réussir par d'artificieux mensonges à donner le change à la cour pontificale.

« Toutes les prévisions qui avaient guidé les hommes d'état de la Prusse dans la composition de leur drame parurent ainsi à tous les yeux nulles dans leur principe, erronées dans leur arrangement, mal fondées dans leurs hypothèses, précipitées dans la manière dont elles avaient été conçues ; il devenait manifeste pour chacun que continuer l'œuvre entreprise serait s'exposer au malheur et à une ruine certaine. Comme l'injustice commise par les mandataires de la couronne se trouvait, en grande partie, déjà dévoilée au public, la prudence commandait à ces mêmes mandataires de s'arrêter, de jeter un coup d'œil scrutateur et sur la voie funeste dans laquelle ils s'étaient engagés, et sur l'abîme qui s'ouvrait devant eux ; de réparer, s'il en était temps encore, le mal qu'ils avaient

fait en poursuivant avec trop d'ardeur la réalisation d'une idée peut-être bienveillante dans son principe, et de se rendre ainsi maîtres du mouvement avant qu'il n'échappât à la puissance de la volonté humaine. De même que, dans les cas urgens, on en appelle du roi mal informé au roi mieux instruit, de même aussi le monarque abandonne lui-même les ministres dont les conseils et les actes ne sont pas conformes à la justice et la prudence, pour en choisir d'autres qui sachent mieux comprendre et réaliser leur mission. L'occasion s'en était offerte d'elle-même. C'est au Saint-Siège que s'adressait le compromis, et le pontife auquel on en avait appelé avait consenti à replacer la question au même point où elle s'était trouvée d'abord, pour soumettre celle des principes à de plus amples enquêtes. C'est là que l'Europe pensante attendait le gouvernement prussien. Mais les voies de l'homme ne sont pas les voies de la Providence ; celle-ci se plaît quelquefois à placer sur les yeux des sages de ce monde un bandeau qui les empêche de voir les objets les plus rapprochés d'eux, et à envelopper d'une nuit profonde les esprits. Le mouvement ne devait point être arrêté, car le Très-Haut avait ordonné qu'il amenât une crise, afin d'ôter pour l'avenir tout prétexte à la discorde, en assurant la complète émancipation de son Eglise.

« C'est ainsi que, par une maladresse inconcevable, le pouvoir envoya à Rome, pour y nouer de nouvelles négociations, le même homme qui avait été l'instrument de tous les embarras dont on avait à gémir. Mais le langage du pontife suprême avait été entendu des populations catholiques : si, antérieurement déjà, elles s'étaient mises en garde contre les envahissemens de la puissance temporelle, et ce, guidées seulement par une espèce d'instinct aveugle dont elles ne pouvaient se rendre raison à elles-mêmes, elles venaient d'acquiescer maintenant la compréhension pleine et entière du but auquel tendait le pouvoir. De toutes les classes de la société il s'éleva un cri unanime pour protester contre toute violence ultérieure ; le sentiment de la force que donne l'union dans toute bonne cause rendit inébranlable pour

l'avenir la résolution prise par les enfans de l'Eglise. Toutefois, le peuple fidèle ne fut pas le seul à se présenter dans l'arène : à la fois l'on vit surgir aussi la horde littéraire qui avait posé et développé le germe de la dissolution intellectuelle qui ronge l'Allemagne moderne; les adeptes, fidèles à leur vieille tactique, s'emparèrent de l'événement de Cologne pour l'exploiter à leur profit à l'aide des mensonges audacieux, des faussetés et des odieuses calomnies qu'ils entassèrent dans un flot de brochures dont l'Europe chrétienne fut inondée par eux, comme l'Egypte, au temps du cruel persécuteur des enfans d'Israël, l'avait été de fléaux de toute espèce. L'Eglise ne put rester tranquille spectatrice de ce désordre : elle fit sortir la vérité des nuages dont on avait pris à tâche de l'envelopper ; les vérités parurent au grand jour et dévorèrent l'un après l'autre les mensonges des faux docteurs, comme le serpent du prophète avait dévoré ceux des magiciens de l'Egypte. Quand parut la pièce justificative publiée par la cour de Prusse, elle trouva les lecteurs bien au-delà du point auquel le pouvoir avait cru prudent de s'arrêter. Non seulement cette prétendue justification demeura sans résultat aucun, mais, en outre, elle provoqua, comme indispensable réplique, la relation du Saint Siège, laquelle, en développant un système diplomatique dont l'histoire ne nous offre d'exemple que dans celui du comte d'Haugwitz aux congrès de Vienne et de Paris, compléta ce qui manquait encore à l'intelligence parfaite du mécanisme intérieur ; la chambre obscure se trouva exposée au grand jour, et chacun put voir les mystères qu'elle renfermait.

« Les résultats d'une semblable manière d'agir ne purent se faire attendre long-temps. Sur les bords de la Vistule se fit sentir le contre-coup de ce qui s'était passé sur les rives du Rhin ; il est vrai, les hommes du pouvoir y eurent aussitôt recours aux menaces et à la violence pour étouffer la vérité et la justice ; mais, à l'Orient comme à l'Occident, ils trouvèrent des consciences inébranlables, du courage et une volonté inflexible. Du moment où le chef de l'Eglise a parlé, disait-on, ce serait com-

mander l'apostasie que de persister dans les exigences antérieures ; or, toute puissance sage et éclairée se gardera de jamais imposer au clergé une obligation pareille, parce qu'elle doit s'attendre à un refus péremptoire, et, partant, à une honteuse défaite. Pleins du sentiment de leur devoir, les évêques suffragans rétractèrent l'adhésion qu'ils avaient donnée à la convention secrète pour des raisons que l'avenir seul pourra nous faire connaître : la rétractation fut accueillie, et il semblait désormais absurde de faire peser plus long-temps sur le métropolitain la responsabilité d'un acte que l'on avait dû laisser impuni dans les évêques ses collègues. L'exemple de ces derniers ne pouvait manquer d'être imité par ceux qui ne se trouvent point encore engagés dans la lutte, et l'on voyait se préparer une rupture générale, une séparation des catholiques, que toutes les règles de la prudence humaine commandaient de prévenir et d'empêcher.

« Le pouvoir néanmoins prit un parti opposé. Toutes les négociations ayant échoué contre le roc sur lequel le Sauveur a bâti son Eglise, la cour de Berlin rappela son fondé de pouvoirs, et défendit, sous peine des galères, toute communication avec le Saint-Siège, et lança de la sorte contre l'Eglise une première déclaration de guerre. Mais comme le caractère allemand ne saurait se résoudre à subir le joug d'une tyrannie trop ouverte, on eut soin d'ajouter dans le manifeste qui contenait cette interdiction qu'elle n'avait pour but que le maintien présent et futur de la liberté des consciences : or, cette liberté des consciences étant précisément ce que l'archevêque de Cologne avait revendiqué, et ce qui lui avait valu ses chaînes, le pouvoir ne faisait que se jouer des peuples en détruisant d'une main ce qu'il avait édifié de l'autre. Séparée de la sorte, ou à peu près du moins, de son chef, l'Eglise fit voir ce qu'est un corps organique bien constitué et doué d'une vie véritable. Tandis que, dans le cours régulier des choses, l'esprit fait émaner du centre l'impulsion qu'il donne à l'Eglise, il tourna l'obstacle qui tendait à arrêter son action pour la communiquer aux parties les plus proches ; celles-ci,

demeurant en union inférieure et constante avec le centre, le remplacent au dehors, et, au cas qu'elles soient elles-mêmes arrêtées dans leurs fonctions, elles confient la continuation de l'œuvre spirituelle aux ordres qui se trouvent placés immédiatement au-dessous d'elles, et ainsi successivement jusqu'au dernier échelon de la hiérarchie chrétienne. C'est ainsi que, du moment où l'on eut reconnu à Posen qu'aux embarras qui avaient surgi à Cologne il s'en était joint encore un autre d'une nature plus grave pour le diocèse, et que l'archevêque eut, en conséquence, cessé d'agir lui-même pour en appeler à son clergé, tous les doyennés ruraux, s'appuyant sur la liberté des consciences promise dans la proclamation royale, firent paraître successivement des protestations unanimes; et, dans les divers exposés de cette réclamation commune, ils signalèrent des faits dont le récit ne pouvait que blesser au vif une oreille habituée à n'entendre que des sons agréables et flatteurs. Il en fut de même à Cologne. Quand le chapitre métropolitain sembla s'être rallié à une autre bannière que celle de l'Eglise, le clergé du second ordre prit la place des grands dignitaires pour défendre et conduire à bonne fin la cause de l'Eglise. Quand, plus tard, tous les évêques de la Prusse orientale se furent réunis à ceux de la Prusse occidentale, on vit le clergé de celui des prélats qui, seul entre tous, avait montré de la tiédeur et de la négligence, lui faire de si pressantes remontrances, qu'il lui sera tout-à-fait impossible de se mettre en opposition ouverte avec ses confrères dans l'épiscopat. C'est ainsi que toutes les mesures prises par l'autorité temporelle n'ont amené pour elle que des embarras.

« Dans cet intervalle, la lutte intellectuelle provoquée par le gouvernement avait gagné du terrain : autour du pouvoir vinrent se grouper d'autres auxiliaires dont la seule approche doit être considérée comme une calamité par toute autorité régulière. La phalange des anarchistes s'était mise en marche pour venir au secours du cabinet prussien avec un empressement intérieur extrême que, pour de bonnes raisons, ils avaient néan-

moins soin de cacher au dehors. C'est ainsi que l'on entendit les radicaux de l'Angleterre, les libéraux de la France, les démagogues de la Suisse et de l'Allemagne pousser des cris de joie confus et multipliés : même de la *Puerta-del-Sol* une voix sombre se fit entendre murmurant des paroles presque inintelligibles. Tous ces adeptes voyaient avec une vive satisfaction l'attentat osé par le gouvernement prussien; ils s'accordaient tous à en reconnaître le mérite et à en faire tout haut l'éloge, quand ils pouvaient prendre sur eux de faire abstraction de la personne de celui qui l'avait ordonné. Pendant que tous les membres du clergé catholique qui aiment le vin, les femmes et les plaisirs du monde, et ceux qui, au sein de l'Eglise, sont poussés par le génie des innovations dangereuses, s'étaient portés en masse sur le champ de bataille, la jeune Allemagne s'était levée aussi avec ses nuances et ses fractions diverses. Le soleil de la bonne fortune répandait une si douce chaleur qu'il fallait bien jouir de ses bienfaits; les chairs putrides, qui s'étaient vues éliminées du marché public, pouvaient espérer, au milieu des miasmes fétides répandus partout, qu'on leur restituerait leurs droits perdus; le dieu de Lampsaque parut donc dans l'arène avec ses immondes satellites. Le moderne paganisme, depuis long-temps las des incommodes draperies dont on l'avait forcé de se couvrir, attendait l'instant fortuné où il pourrait paraître en plein jour, dans le forum, dans sa nudité originelle; en approuvant les traits bien connus à lui de l'idole voluptueuse, il se sentit profondément ému et se persuada que l'heure était enfin arrivée où tous ses vœux pourraient se réaliser. Il différa néanmoins de jeter son enveloppe jusqu'à ce que l'école retardataire, depuis long-temps aux aguets, fit paraître son étendard et avancer ses lourds escadrons au milieu du champ de bataille. Alors seulement commença avec l'Eglise une lutte sérieuse. Mais comme il y avait écrit sur la bannière de l'Eglise la devise de l'ange exterminateur : *Qui est égal à Dieu?* ses adversaires ne recueillirent partout que scandale, honte et mépris; l'embarras devint chaque jour plus grand. — On dira peut-être, pour disculper le

pouvoir, qu'il n'est point responsable des actes de ces auxiliaires qui sont venus s'imposer à lui : mais nous demandons à notre tour si ce n'est pas le même pouvoir qui d'abord a porté contre l'archevêque une accusation abandonnée plus tard, celle de s'être rendu coupable de menées révolutionnaires ?

« Au sein même de l'Eglise protestante avaient commencé, à la même époque, les migrations des adhérens de l'ancienne doctrine luthérienne. La fusion des diverses sectes réformées doit son existence à l'usage que fit le pouvoir civil des prérogatives que la réforme elle-même lui avait concédées sur les affaires religieuses, et l'indifférentisme du siècle s'était plié aux exigences du chef de l'état. Or, il était impossible que des hommes qui tenaient encore sincèrement à leurs croyances ne se trouvassent pas en opposition directe avec le nouvel ordre de choses basé sur de simples convenances. Aussi quand ces protestans de la vieille école invoquèrent les droits qu'ils avaient à une existence politique et religieuse, le gouvernement ne tint aucun compte de leurs réclamations, et il ne leur resta d'autre ressource que celle d'aller chercher, sur des plages lointaines, une liberté qui leur était refusée sur le sol natal. Un étrange spectacle s'offrit ainsi en Allemagne, et l'on vit, au sein même de la prétendue Eglise libre, ceux par qui elle fut fondée, repoussés par elle et réduits à chercher aux antipodes, dans les colonies des malfaiteurs déportés, un refuge pour y suivre sans contrainte leurs convictions religieuses. Le reproche de fanatisme adressé à ces populations se condamnant à un volontaire exil, ce reproche, disons-nous, excuse mal la violence dont on s'est rendu coupable envers elles ; et elles sont en droit de crier, à leur tour, à leurs persécuteurs : « Fanatiques vous-mêmes ! vous, les jouets des fiévreux accès d'une raison en démence ; vous qu'égarèrent vos guides aveugles ; vous qui, par une déplorable fascination, croyez voir la plénitude de la lumière dans les ténèbres qui vous entourent ; la fade et dégoûtante nullité de votre être vous paraît surabondance d'une vertu personnelle légitimement acquise ; le sot or-

gueil qui vous enlève, à vos yeux, le sentiment fondé de votre propre grandeur, et la servilité qui vous enchaîne aux biens de ce monde vous apparaît comme le prix de votre affranchissement du joug de la superstition. » — La vue de ces migrations ne peut manquer de faire naître des réflexions sérieuses dans le peuple protestant ; l'erreux dans laquelle ses chefs le maintiennent à dessein, finira par s'évanouir et par faire place à une manière de voir plus saine et plus juste, et c'est avec effroi qu'il découvrira à quelles extrémités se trouvent réduites et ses croyances et son Eglise. Pour le protestantisme lui-même s'annonce donc l'aurore d'un jour nouveau ; c'en sera fait de l'indifférence religieuse comme de tout ce qui s'est appuyé sur elle ; les choses en sont venues à un point tel que l'Eglise peut compter trouver un puissant auxiliaire dans le caractère sérieux qui commence à se manifester dans une foule d'esprits.

« Au milieu de tous les embarras que le pouvoir rencontrait dans sa propre maison, la cause catholique avait progressé sans bruit ; mais, quant au dehors, dans la complication toujours croissante de la lutte, des symptômes plus dangereux avaient commencé à se manifester. Dans les journaux, et autres publications de ce genre, l'on avait si souvent parlé de la complète indifférence du peuple, de son calme toujours plus profond, que de semblables assertions, en se reproduisant chaque jour, durent nécessairement être pour les masses un aiguillon qui provoquât de leur part des démonstrations énergiques dévoilant toute la fausseté de ces mensonges officiels et officieux. Quand donc, à l'occasion du charivari donné à leur évêque par les franc-maçons et les radicaux de Liège, de bruyans applaudissemens poussés par les affidés de la cour de Berlin accueillirent cette ignoble scène, la populace ne se fit point redire la chose deux fois ; elle exécuta, de son côté, mais dans un sens bien différent, le même spectacle tumultueux. Le pouvoir néanmoins méconnut encore la vraie nature de ce tumulte ; il en cherchait la cause première dans les individus, et son ressentiment se porta sur plusieurs ecclésiastiques que le peu-

ple affectionnait; il crut qu'en éloignant les courageux ministres de la religion, le calme se rétablirait infailliblement. Mais la multitude crut devoir défendre les prêtres qu'on lui voulait ravir : bientôt ces masses grossières, passant de la défensive à l'offensive, allèrent jusqu'à s'attaquer au droit de la propriété et à la sûreté des personnes, et amenèrent les scènes déplorables dont la nouvelle vient de se répandre en Allemagne. Espérons que les violateurs de la loi seront livrés à la justice, à laquelle on laissera son libre cours; car toute déviation du cours ordinaire et légal ne pourrait amener qu'un nouveau mécontentement et de nouveaux désordres.

« Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis qu'on avait répandu le bruit que les remontrances faites à la cour de Rome avaient trouvé un accueil favorable, et que la condescendance montrée par la cour pontificale permettait d'espérer une solution prochaine des troubles religieux. Beaucoup de personnes moins bien instruites avaient ajouté foi à ces insinuations; mais le moment était venu où leur fausseté devait, à son tour, être dévoilée. Dans ce long intervalle à peu près rien n'avait été fait; le pasteur suprême de l'Eglise se vit contraint de monter une seconde fois sur la chaire de saint Pierre, et, pour la seconde fois, sa voix auguste se fit entendre à l'Europe étonnée. A la face du ciel et de la terre, le saint pontife accuse le gouvernement de la Prusse d'avoir violé et usurpé les droits de l'Eglise. La terre a entendu cette accusation; un prochain avenir nous convaincra que le ciel aussi l'a entendue. Après une année tout entière, les choses se trouvent encore extérieurement et en apparence au même point où elles se trouvèrent d'abord : mais l'un des interstices s'est écoulé, un nouveau commence; maintenant que nous connaissons les causes du présent état de choses, c'est aux assaillans eux-mêmes et à leurs conseillers qu'il nous appartient d'adresser la parole, pour apprendre d'eux quel est le terme auxquels ils comptent aboutir.

« Nous adressons donc aux hommes du pouvoir la demande itérative. Après qu'une année entière vous a été donnée

pour arriver à résipiscence, ne voyez-vous pas encore la vertu invisible contre laquelle vous luttez? Êtes-vous donc aveugles et sourds? Tous vos sens sont-ils complètement émoussés, pour ne pas reconnaître celui qui vous arrête au milieu de vos voies? ou bien, seriez-vous réellement condamnés à un aveuglement inévitable? le funeste présage serait-il réalisé? la victime serait-elle déjà couronnée de fleurs, liée avec le fatal bandeau et menée à l'autel du sacrifice? Le Dieu invisible, contre lequel vous n'avez cessé jusqu'ici de faire d'inutiles efforts, ce Dieu n'a point fait marcher contre vous ni coursiers, ni hommes armés, ni chariots de guerre; mais partout il s'est rencontré sur votre passage, et, s'il a échappé à vos regards, il ne faut en accuser que les nuages et les vapeurs fantastiques qui vous entourent et que vous vous êtes créés vous-mêmes. Sa présence n'a point été signalée par de bruyantes rumeurs, par le son des fanfares ou par le roulement du tambour; mais à tous vos préparatifs il a opposé l'un de ses regards contre lequel toutes vos pensées sont venues échouer; par la faible parole d'un de ses ministres, il a réduit au néant toutes vos orgueilleuses entreprises. Dans les momens même où vous vous croyiez le plus loin de lui, il se trouvait le plus près de vous : tout en avançant, il vous entraînait avec lui; et vous vous êtes vus ainsi au bord d'un infranchissable abîme. Tout ce que votre raison, après de longues et pénibles recherches, a pu inventer d'expédiens, a sans cesse tourné à votre ignominie, quand vous essayiez de le réaliser; tout ce qui devait être pour vous un moyen de salut vous a échappé toujours, malgré l'ardeur fébrile avec laquelle vous vous y cramponniez; votre gloire s'est brisée comme le vase d'argile quand il tombe sur la pierre du pavé. Les armes les mieux éprouvées se sont émoussées; vos meilleures pensées se sont affadies, avant même que vous ayez eu le temps de les formuler en sons articulés. Pas une de vos prédictions ou de vos déterminations ne s'est accomplie; chaque mesure que vous avez prise a donné un résultat tout contraire à celui que vous attendiez, et tous les traits lancés par vous sont re-

venus vous frapper vous-mêmes. Vous qualifiez tout cela de hasard malheureux ; mais dans ce hasard, qui décide également sur les champs de bataille, s'est révélée la puissance suprême que n'aperçoivent point vos yeux fascinés : le sourire avec lequel elle contemple votre inquiète activité, vos fatigues, vos efforts inutiles et infructueux, ce sourire est une ironie amère qui plane sur toute votre entreprise, et la livre au ridicule et aux sarcasmes du monde entier. C'est la même puissance qui autrefois a fait sécher, du soir au matin, l'arbre au feuillage touffu qu'elle avait frappé d'anathème, parce qu'il ne portait pas de fruit. C'est encore la même puissance qui a béni le désert aride, et qui a fait jaillir de son sein brûlant et stérile une source abondante et limpide, dont les filets divers, en se concentrant, sont devenus un fleuve majestueux ; et c'est dans les sillons tracés par les roues du char triomphal sur lequel le Très-Haut est assis, pour faire voir sa grandeur aux peuples et aux rois de la terre, qu'il roule ses flots et se creuse un lit qui devient toujours plus large et plus profond. — Reconnaissez donc enfin que réellement une ère nouvelle a commencé, une ère que, dans ce moment, le passé cherche en vain à étouffer dans son principe ; ne fermez pas plus longtemps vos yeux à l'évidence des faits. Le peuple n'est plus celui que vous avez trouvé jadis, quand ces provinces ont été ajoutées à votre domination ; il n'est plus le même qu'il a été avant l'attentat de Cologne : la marche des choses est tellement rapide, qu'au lendemain vous ne trouvez plus ni les hommes, ni les événements tels que vous les aviez laissés la veille. Sans doute, la vérité positive est encore seulement en germe ; mais il n'est aucune puissance sur la terre qui puisse en arrêter le développement. Les négations, les mensonges avec leurs vils accessoires ont disparu sans retour, et vous vous épuiseriez en efforts inutiles pour fonder désormais sur eux rien de stable. Mais si vous vous opiniâtres dans votre doute, alors vous n'avez qu'à poursuivre les voies dans lesquelles vous avez marché jusqu'ici ; la vérité ne tardera point à devenir pour vous plus pal-

pable encore, en raison des lois naturelles de l'accélération qui domine tous ces événements.

« Comment s'est faite cette révolution rapide, et comment a-t-elle pris son origine précisément dans vos états? — Pour quiconque n'est point privé complètement de l'œil interne de l'âme, la solution de ce problème est simple et facile. Dans les temps modernes, Dieu avait livré le monde à sa propre folie ; toutes les formes extérieures des rapports sociaux ont été livrées aux flammes, parce que le principe vital s'en était retiré ; il n'était resté qu'un amas de paille et de roseaux arides. Aussitôt l'esprit de mensonge s'est répandu comme un torrent de feu d'une extrémité de la terre à l'autre, et lui, que le Très-Haut a condamné à dévorer de la pous-sière toute sa vie durant, a englouti tout ce qui était pous-sière. Néanmoins le principe vivant n'a point disparu lui-même ; seulement il s'est replié sur lui-même ; la vertu conservatrice de la Providence a su le maintenir dans ses plus profondes racines, pour le faire reparaitre au temps marqué par sa sagesse. Or, y a-t-il sur terre rien qui ait des racines plus profondes, qui soit établi sur des bases plus solides, que l'Eglise, elle dont les racines ne pénètrent pas seulement la surface ultérieure du globe, mais plongent jusqu'au centre même, pour de là aller se perdre dans les abîmes du ciel ? C'est dans le domaine intime des intelligences, c'est dans le cœur des populations que le Seigneur a donc caché son Eglise, pour la garantir de toute surprise ; il a entouré de sa colère, comme d'un rempart, cet asile secret, pour empêcher que nulle main sacrilège ne vienne y porter la plus légère atteinte. Les ennemis ont pu à leur aise remuer au dehors les décom-bres ; mais malheur à celui qui aurait osé s'attaquer à la mystérieuse retraite que l'Éternel avait assignée à la vérité ! C'est ainsi que, dans la presqu'île ibérienne, l'édifice religieux a suivi le sort fatal de l'édifice politique, et a été, comme lui, presque entièrement détruit : la justice divine savait que le sanctuaire lui-même se trouvait bien enfoui dans le cœur des peuples. Quand donc les arrêts de cette justice seront exécutés, et quand les im-

pies auront été leurs propres bourreaux, il sera facile au Très-Haut de faire briller de nouveau, au milieu de ces épaisses ténèbres, la lumière céleste par la communication qui s'en fera de proche en proche. En vain, sur les bords de la Seine, la licence et la corruption se développèrent sous toutes les formes; en vain la dépravation de l'art, poussée jusqu'à la fureur, brisa dans ses honteuses orgies les formes qu'elle-même avait créées; tout cela s'est déjà vu souvent, tout cela était trop fade pour miner autre chose que la surface extérieure sur laquelle paraissent les fondemens du corps social et ceux de l'Eglise visible; la tendance religieuse opposée, celle de la vérité interne, resta intacte et put se développer sans contrainte aucune. En Angleterre aussi bien des institutions se trouvèrent de nouveau livrées à une indifférence qui toutefois n'était qu'apparente; car un instinct conservateur indestructible était là pour empêcher le mal de pénétrer au-delà d'une certaine limite.

« Mais en Allemagne il n'en fut pas ainsi : dans l'ordre métaphysique, comme dans l'ordre naturel, ce n'est point à la surface que la taupe se livre à son œuvre de destruction; elle ne paraît à la lumière qu'une seule fois l'année, et tout le reste du temps elle se creuse sa tanière toujours plus avant dans les profondeurs du sol. Depuis long-temps déjà cet esprit de ténèbres s'était attaqué à l'impénétrable fort de toute science, de toute volonté et de toute activité humaine; d'importans succès avaient couronné ses efforts; et comme dans son environnement il poussait toujours ses obscurs travaux, sans reculer devant aucune conséquence, devant aucune pensée, quelque funeste, quelque audacieuse, quelque sacrilège qu'elle fût, il était enfin arrivé à cet orgueil titanique qui, entassant montagnes sur montagnes, pour escalader les cieux, avait placé abîmes sur abîmes, dont les échos, en passant de l'un à l'autre, devaient finir par réduire à néant l'invocation du Très-Haut. Ce n'est pas depuis un jour ou deux que cet esprit a fixé sa demeure dans les provinces protestantes du nord; mais, sous des formes diverses, il s'y trouve depuis une suite de générations, quoique de nos jours seulement il

soit parvenu au faite de sa puissance. Quand il a paru récemment, il a trouvé émoussé et étouffé dans la société toute espèce d'instinct conservateur. Il ne s'est point borné à l'école seule : dans le domaine moral, dans tous les domaines moraux, politiques et autres, tous les génies du mensonge, toutes les négations ont salué sa présence avec d'unanimes acclamations. C'est à lui, en effet, qu'ils ont emprunté les formules de leur action, pour arriver par elles à la conscience distincte de la force aveugle qui les avait jusque là poussés. C'est dans la personne de ces auxiliaires qu'il a pris place dans toutes les chaires publiques, afin de centupler la graine mauvaise qu'il tenait à répandre sur le champ social; il s'est frayé, par eux, l'accès à autant de tribunes, d'où il présente aux peuples altérés la coupe empoisonnée au lieu de l'eau qui donne la vie éternelle. Dans le même temps que, par des manœuvres lentes, il s'emparait des organes du pouvoir, calculant déjà l'heure où il pourrait en être le maître absolu, il a su aussi attirer à lui la plus grande partie des moyens à l'aide desquels se communique la pensée humaine : à force de demander à grands cris le principe de la liberté intellectuelle, il est parvenu à exploiter à son aise le puissant mobile de la publicité. Mais ce qu'il réussit à obtenir pour lui-même, il ne voulait point l'accorder à son adversaire, et nous l'avons vu, dans ces derniers temps, cet esprit de mensonge, exiger avec une insolence sans nom que l'on imposât silence à tous ceux qui osaient encore rendre témoignage à la vérité. — A force de miner le sol, le même génie mauvais est enfin parvenu aux profondeurs où sont cachés les fondemens de l'Eglise, et à l'instant même il s'est mis à l'œuvre pour les ébranler et les détruire. Toutefois, je vous le demande, hommes du pouvoir, est-il un seul d'entre vous qui soit assez dépourvu de sens pour oser, avec la moindre réflexion, croire que la Providence livrera à la merci de quelques idéologues, suivis d'une poignée de satellites insolens et criailleurs, une œuvre que, depuis l'origine du monde, elle a préparée pendant des milliers d'années avec la plus tendre sollicitude; une œuvre que son amour a

introduite dans le monde et conservée ensuite pendant une série de dix-huit autres siècles ? Notre moderne Faust ne s'est point rebuté : dans son aveuglement, il crut avoir été assez heureux de découvrir, dans un antre du Caucase, la mandragore issue du sang de Prométhée; pour se rendre maître du monstre, il a braqué sur lui son arme meurtrière. Le coup est parti et a terrassé la bête ; mais la racine est restée immobile au lieu où elle se trouvait d'abord ; car elle n'est point une racine magique, mais bien une racine qui porte en elle le salut de l'avenir. — Suivant une ancienne tradition, l'on montrait à Athènes, dans le temple de Jupiter-Sauveur, l'ouverture par laquelle s'étaient écoulées les eaux du déluge de Deucalion ; c'est par la même ouverture du mystérieux abîme que s'élançaient plus tard les terribles Euménides quand elles avaient, soit à venger une grande offense, soit à punir un criminel livré à la justice sévère des immortels. Un phénomène tout semblable vient de s'offrir à nos regards : c'est des excavations même que l'esprit menteur avait pris à tâche de creuser que se sont élancées les flammes qui ont surpris et épouventé les sages de ce monde au milieu des réjouissances par lesquelles ils célébraient le succès imaginaire de leurs travaux sacrilèges ; ces flammes les ont tellement éblouis, qu'ils errent dans les ténèbres, cherchant une issue qui leur échappe toujours. — Ne vous refusez donc pas à reconnaître enfin la gravité de l'époque, et à comprendre dans toute son étendue la mission que le ciel vous confie. Ce n'est point assurément un jeu d'enfant auquel vous êtes appelés ; car il ne s'agit de rien moins pour vous que de votre existence ou de votre non-existence à l'avenir ; et les problèmes que réclament une solution rigoureuse, ont l'importance qu'ils ont par eux-mêmes, complètent encore une prédiction relative au sort futur des hommes impliqués dans les événements du jour.

« Quel était, en effet, le but final auquel tendaient, à leur su ou à leur insu, les hommes dont nous venons de signaler l'action dans ces derniers temps ? Ce but était-il autre que d'opérer, sous les dehors de cette prétendue réforme, une

autre qui niât toutes les vérités positives qui avaient échappé au mouvement schismatique du seizième siècle ? Au moment où l'on ferait sauter la mine, on espérait pouvoir enterrer l'ancienne Eglise sous les décombres fumans de la nouvelle. Il est loisible à chacun de se convaincre jusqu'à quel point ce déplorable projet avait déjà réussi, pourvu que l'œil soit encore intact et la raison sans nuages. Il ne fallait plus qu'une génération, et elle eût été consommée, l'œuvre qui tendait à bouleverser toutes les idées, toutes les notions du juste et de l'injuste, tous les principes et toutes les maximes sur lesquels repose l'ordre social ; l'esprit de négation eût pu s'asseoir sur le trône qu'on lui avait préparé, et de là il nous aurait annoncé que le Dieu de nos pères avait cessé de régner. Mais un peu avant que cette sentence ait pu être proclamée, on a vu venir à la fraîcheur du soir, et au milieu du doux frémissement des feuillages, un génie plus puissant dont un seul regard a paralysé le bras des travailleurs. Désormais tout effort ultérieur serait inutile ; les huttes des ouvriers sont démolies, leurs instrumens dispersés et les travailleurs renvoyés dans leurs foyers domestiques ; car, pour cette fois, la construction d'un pandémonium est abandonnée, et l'antique fort des *Ases*, contre lequel n'ont rien pu les assauts des mauvais génies, continuera à subsister dans toute son intégrité et dans toute sa splendeur. Toutefois la lutte n'a point cessé complètement ; car si le bien doit toujours triompher ici-bas, le mal non plus ne peut être anéanti, parce que ses racines se trouvent identifiées avec la chute originelle de l'humanité. Les ouvriers que la force des choses a congédiés pour le moment conservent donc l'espoir d'être rappelés un jour, et de reprendre alors l'ouvrage au même point où ils l'ont laissé. Quant à présent, le fil se trouve rompu ; une trêve a été conclue, et ils sont réduits à chercher, dans l'intervalle, ailleurs, de quoi exercer leur funeste industrie.

« Après avoir jugé les sophistes de la moderne école, c'est au gouvernement prussien lui-même que la vérité doit maintenant adresser la parole, et ce sous

une forme nette et concise, mais en même temps respectueuse. Les amis de ce pouvoir n'ont jamais cessé, depuis une longue suite d'années, de nous vanter la sagesse de la Prusse, le point de vue élevé auquel elle s'est placée pour juger les hommes et les choses, la circonspection avec laquelle elle sait saisir partout et toujours ce qu'il y a de plus utile et de plus convenable, la vigueur enfin qu'elle déploie pour concentrer et maintenir tous ces divers élémens. Nous sommes loin de prétendre infirmer cet éloge dans ce qui est fondé : nous reconnaissons franchement toutes les améliorations durables que le pouvoir a introduites dans l'armée, dans l'organisation municipale, dans les écoles; car ce serait attenter à la propriété de la confédération allemande tout entière que de nous attaquer aux droits légitimes d'un de ses membres. Mais nous prétendons avec fondement que c'est aujourd'hui, ou jamais, que le gouvernement prussien peut et doit faire preuve de cette haute intelligence que nous vantent ses panégyristes; car, pour prétendre au don de la sagesse, il ne faut pas faire crier à son de trompe que l'on est sage, mais pratiquer en silence cette vertu, mais agir d'une manière conforme aux principes de la raison suprême. Si jusqu'ici le pouvoir s'est trouvé à la hauteur de l'époque, il lui sera facile d'arriver aussi à la hauteur nouvelle qui vient de surgir au milieu du siècle, pour de là contempler d'un regard ferme les nouveaux rapports, franchir les illusions dont aujourd'hui chacun se plaît à s'environner, et pénétrer au fondement même de la vérité. Or, ce fondement n'est autre que la vérité éternelle descendue du ciel sur la terre et se déroulant dans l'histoire de l'humanité. C'est cette vérité même, base et appui de toutes choses, qui se trouve en lutte avec le pouvoir; l'issue de cette lutte inégale, commencée par le pouvoir, ne saurait être un moment douteuse: l'assaillant succombera, parce que la vérité qu'il attaque se trouve placée en dehors de la sphère des forces humaines. Le gouvernement a voulu opposer au droit de l'Eglise son propre droit public; mais ce droit, dépouillé en grande partie par la réforme des princi-

pes surnaturels émanant de l'Eglise, repose presque exclusivement sur le principe naturel, qui porte toutes les marques d'une origine terrestre. Ce principe lui-même néanmoins émane de Dieu, et toujours l'Eglise a reconnu, comme il le mérite, le droit auquel il sert de base et d'appui. Mais, de même que la nature, œuvre, elle aussi, du Créateur, est destinée à se mettre en harmonie, dans l'homme, avec la partie supérieure et intellectuelle de son être, et non point à la dominer; de même, dans l'ordre moral, il était impossible que, un conflit s'élevant entre l'Etat et l'Eglise, cette dernière consentit à se mettre à la merci du principe physico-politique, et à lui reconnaître une autorité absolue sur la divine hiérarchie. L'Eglise ne pouvait traiter avec l'Etat qu'en vertu de conventions réciproques et de l'exécution franche et entière de tous les points stipulés. Or, le pouvoir n'a pas rempli cette condition première; et comme l'Eglise s'est refusée à lui reconnaître le droit de s'imposer dans les choses religieuses, il a eu recours à la violence pour envahir le domaine spirituel. Si donc le pouvoir revient à résipiscence, il ne saurait être question d'une réconciliation qu'autant qu'une satisfaction proportionnée aura été donnée à la partie lésée, et qu'autant que le pouvoir usurpateur sera rentré dans ses limites légitimes.

« En se permettant contre l'Eglise leur tentative inique, nos hommes d'Etat de la Prusse ont commencé à calculer avec des grandeurs irréductibles, et pour résultat unique de cette imprudente opération, ils n'ont trouvé que des impossibilités. L'infini se trouve trop identifié avec les existences terrestres pour qu'il soit facile de s'en débarrasser, une fois qu'on s'y est engagé. Le spéculateur algébrique peut se permettre des recherches semblables; mais quant à l'homme d'Etat pratique, il les évite avec le plus grand soin. Si, par la nature de ses travaux, et sans le vouloir, il touche à ces questions, il comprend aussitôt ce que présage cette rencontre, et habilement il cherche à résumer son défectueux travail, pour écarter un élément hétérogène et nuisible. L'existence d'une impossibilité physique se reconnaît quand, dans

la série et l'enchaînement des puissances négatives, les exponents vont sans cesse en croissant, tandis que les exponents contraires, destinés à neutraliser les premiers, décroissent toujours : en pareil cas, il est facile de prévoir l'instant où il ne restera plus d'autre ressource possible que la retraite. De même, il y a impossibilité morale quand, par de funestes errements, la puissance de la volonté humaine s'est mise en contradiction avec elle-même, et se trouve enfin au point qu'elle ne saurait franchir sans combattre, affaiblir et annihiler, avec le principe vital de cette négation. Les principes de sa propre existence. Or, il est de toute impossibilité de conduire à fin une semblable entreprise, parce qu'il appartient aussi peu à une puissance créée d'anéantir son être qu'il lui appartient de se le donner. Mais tel a été précisément le cas dès la première tentative faite par le pouvoir : il a commencé par soulever contre lui l'ordre moral ; à mesure que le mouvement des masses a gagné en intensité et en étendue, la réaction de l'autorité agressive s'est concentrée davantage en elle-même ; et plus ses forces ont diminué, plus les yeux clairvoyans ont découvert la fatale opposition intérieure qui avait caractérisé tout d'abord ses jugemens et ses actes. Puisse le pouvoir en Prusse faire de cette découverte l'objet d'une réflexion sérieuse et se décider à revenir sur ses pas, pendant qu'il en est temps encore, grâce à l'état stationnaire dans lequel il est resté si long-temps !

« On objecte que, pour être conséquent, une pareille concession est impossible, et que l'honneur commande de demeurer inébranlable dans le parti qu'on a pris. Un tel langage se comprend quand on se trouve placé sur le terrain de la justice et du bon droit ; alors on doit, sans crainte aucune, poursuivre la ligne dans laquelle on est entré. Mais cela n'existe qu'autant que l'on reconnaît avec une scrupuleuse attention le droit plein et entier de ses semblables ; alors seulement on peut revendiquer pour soi-même justice parfaite et se refuser à toute espèce de concessions que d'autres pourraient vouloir extorquer de nous à notre désavantage. C'est en agissant de

la sorte que l'on est véritablement conséquent et logique. Il serait à souhaiter que l'on eût toujours fait paraître, dans les affaires publiques, la même énergie ; alors on n'eût point provoqué des prétentions iniques et inadmissibles, en se refusant à des demandes légitimes et justes, comme cela s'est vu tant de fois de nos jours ; alors aussi on n'aurait point, par une lâche pusillanimité, livré aux factions conjurées des rebelles des prérogatives qui sont inaltérables de leur nature. Quiconque est dans son bon droit se trouve soutenu par l'ensemble des droits de l'humanité ; car tous ces droits étant les affirmations nécessaires les uns des autres, le droit individuel se corrobore de cette justice universelle et du sentiment intime que chaque homme en porte gravé dans son cœur ; il marchera donc d'un pas sûr ; ses actions d'aujourd'hui ne seront pas en contradiction avec les actions de la veille, et elles ne seront point détruites par celles du lendemain. Au contraire, l'injustice est en lutte avec tous les droits, dont par sa nature même elle est l'épouvante et l'ennemie : comme, de plus, elle ne trouve aucun appui véritable dans tout ce qui lui est homogène, en raison de la négation même qui est inhérente à tout acte injuste, et que, en outre, elle est assaillie de toutes parts par l'instinct moral de chaque membre de la société, l'injustice, ainsi isolée, va en s'affaiblissant toujours. Ce n'est donc pas faire preuve de force et de caractère que de s'obstiner à rester sur un terrain aussi mouvant ; c'est plutôt la marque d'un esprit faible qui, devenu sourd aux conseils de la raison, se concentre en lui-même pour détourner une catastrophe inévitable qui l'assaillit et le fait périr.

« Mais, dit-on encore, le principe de l'indépendance de la raison et celui du progrès, ces deux principes sur le maintien et le développement desquels reposent l'existence et la prospérité de l'Etat, comment pourraient-ils rester intacts avec un pareil système de concessions ? Tout état composé comme la Prusse n'a point un principe un et invariable, il en a plusieurs, précisément parce qu'il est un amalgame d'éléments divers : s'il prétendait à un principe unique et ab-

solu, il lui faudrait revenir à ses anciennes limites territoriales et s'y renfermer; alors il trouverait ce principe voulu dans l'ancienne constitution du corps germanique à laquelle il serait subordonné. Or, à cette unité primitive sont venues, dans le cours des siècles, s'agglomérer plusieurs autres fractions territoriales; dès que la masse s'est sentie assez forte, elle a brisé le lien qui l'enchainait à l'empire. De semblables agglomérations ont également eu lieu à une époque plus récente: aux éléments antérieurs s'est joint l'élément catholique, lequel s'est réuni aux fractions homogènes qu'il a rencontrées éparses dans les anciennes possessions de la maison de Brandebourg; cette puissance numérique, représentant près de la moitié de la population totale du royaume, est donc fondée en droit à revendiquer la parité légale des bénéfices politiques, et ce serait violer le bon ordre commun que de refuser aux enfans de l'Eglise des prérogatives que leur assurent les lois divines et humaines. La justice exige donc un accommodement équitable entre l'élément ancien et le nouveau, une réciprocité parfaite en tout ce qui se trouve en dehors de la conscience.

« Dans un tel état de choses, il ne sert de rien de recourir aux palliatifs, aux demi-mesures, aux sophismes, aux concessions faites à contre-cœur et avec des restrictions. Les mesures énergiques elles-mêmes n'amèneraient aucun résultat satisfaisant; et toutes les tentatives de ce genre faites jusqu'ici se sont montrées insuffisantes avant même d'avoir reçu un commencement d'exécution; c'est la raison pour laquelle le mouvement a pénétré si avant et pénétrera chaque jour davantage dans la plaie qui ronge notre époque. L'histoire demande un champ libre pour les événemens qui se préparent; elle ne souffre pas que la dislocation sociale, qui nous défigure et paralyse toutes nos forces, demeure dans son ancien et funeste état, lequel rend toute guérison impossible. Nous souffrons donc une violence salutaire: la main habile du médecin ne se laisse point arrêter par les cris aigus que la douleur arrache au patient; elle poursuit avec calme son œuvre bienfaisante:

par une opération savamment combinée, mais douloureuse, elle remet à sa place la membrane disloquée, pour laisser ensuite à la vigueur de l'organisme le soin d'achever une guérison que l'art a préparée. La raison et l'histoire ont montré cette marche de la nature comme celle qui devait être suivie dans le cas présent; mais, dans leur aveuglement et dans leur folie, les hommes du pouvoir l'ont volontairement méconnue, et se sont flattés qu'à la fin ils feraient triompher néanmoins la maxime contraire. Cette illusion n'existe plus; les plus opiniâtres adversaires de la vérité et de la justice sont indécis et douteux, et de plus en plus l'on commence à se convaincre qu'il est impossible d'aller plus avant dans la voie présente, et que, pour obtenir une paix durable et sincère, il faudra que le pouvoir fasse plus que de consentir simplement à revenir sur ses pas.

Mais quel est le moyen dont la mise à exécution conséquente et loyale apaisera la discorde et ramènera la lutte acharnée des esprits dans les bornes d'un antagonisme salutaire? Ce ne pourra être assurément que le contraire de ce qui a provoqué jusqu'ici la violente exaspération des partis. Pour cela il suffira de reconnaître une vérité confirmée par Dieu et par les sages de tous les siècles, savoir: l'Eglise est la thèse posée par Dieu; la réforme, au contraire, est l'antithèse permise, tolérée par lui, commencée à une époque où, par suite de la faiblesse de la nature humaine, l'antagonisme intérieur et vivant s'est transformé en une maladie dont la source est au dehors et durera aussi long-temps qu'il plaira à la suprême sagesse. Cette thèse repose sur le même fondement sur lequel, dans l'ordre politique, repose la suivante: L'autorité, sous toutes ses formes, est l'affirmation fondée dans la nature même et sanctionnée par Dieu; l'élément démocratique, au contraire, tel qu'il se manifeste au dehors comme opposition dans les institutions des temps modernes, forme la négation. L'antagonisme machinal qui se trouve maintenant entre ces deux extrêmes n'est autre chose que l'antagonisme vital des temps antérieurs, lequel, se trouvant rejeté dans le monde extérieur et y

ayant pris racine, se manifeste ainsi comme lutte des parties. Cette lutte a conduit au bouleversement de l'ordre naturel, au mépris et de Dieu et de l'histoire; les perturbateurs ont cru pouvoir élever la négation à une puissance affirmative; mais les conséquences pratiques déduites rigoureusement de ce système ont eu pour seul résultat les désordres des derniers temps. Dans ce bouleversement, on a eu la folle pensée que l'absolu, l'éternel, ne peut être compris que dans une perpétuelle mobilité et dans des transformations successives. Dans cette hypothèse, toute existence immobile, toujours identique avec elle-même, n'est qu'une barrière inerte placée aux derrières limites du néant, pour servir de point de départ à l'intelligence; cette barrière est brisée aussitôt que le branle est donné. Du moment où l'on a considéré l'Eglise comme une masse purement inerte et morte, que le protestantisme avait mission d'absorber en lui-même, de ce moment la démocratie, par une conséquence toute naturelle, s'est crue en droit de ne voir à son tour dans l'autorité, et surtout dans l'autorité monarchique, qu'une limite inerte semblable à la pierre enveloppée de langes que la déesse Cybèle présenta jadis à la voracité de Saturne. Donc, tandis que les rois et les princes admettaient la théorie de la suprématie de l'Etat sur l'Eglise, les masses soumises à leur sceptre ont adopté la croyance de la souveraineté du peuple, et ont commencé, dans un grand nombre de royaumes, à faire de ce principe une application pratique. Depuis, la roue à laquelle se trouvent enchaînés les peuples et les rois a commencé à tourner sur elle-même; dans le mouvement rapide qui entraîne les uns et les autres, ils essaient par d'incroyables efforts d'atteindre au bonheur, qui sans cesse fuit devant eux. Comme chaque rotation nouvelle commence là où une autre finit, ce mouvement impétueux change de forme avec une effrayante célérité; la force centrifuge croit en raison de la vitesse, et le tourbillon augmente dans la même progression et provoque une rotation de plus en plus accélérée. C'est là ce que les hommes du jour appellent leur principe du progrès, ce prin-

cipe qu'ils ne veulent pas abandonner, dût périr plutôt l'univers entier. Les gouvernements aussi se trouvent entraînés dans le tourbillon; de défenseurs de l'Eglise qu'ils devraient être tous, ils en sont devenus plus ou moins les oppresseurs et les tyrans: en revanche, des révolutions ont éclaté, pour enchaîner à leur tour tous les puissans de la terre, et faire peser sur eux un dur esclavage.

« Comment donc sera-t-il possible de remédier à ces maux, de soulager ces misères? Serait-ce en entamant avec Rome de nouvelles négociations? Mais, avec les maximes que l'on a fait valoir jusqu'ici, de semblables négociations n'amèneront aucun résultat. Serait-ce en préparant de nouvelles lois pénales, telles qu'il en a manqué jusqu'ici dans le code prussien? Mais ces lois, en tant qu'elles toucheraient aux prérogatives ecclésiastiques, ne seraient nullement obligatoires pour les catholiques aussi long-temps qu'elles seraient portées sans le concours et la sanction de l'Eglise. Voudrait-on recourir à des mesures de police, employer la force des baïonnettes? Mais une semblable tentative changerait l'indignation des peuples en une haine implacable, et finirait par amener une guerre de religion. Quel est, dans un temps comme le nôtre, où tous les états ne semblent plus former qu'une agglomération de parties incohérentes, quel est l'homme assez insensé pour concevoir la seule pensée de renverser la dernière colonne sur laquelle repose encore avec quelque sûreté tout l'édifice, et de s'ensevelir ainsi lui-même sous les ruines? Une telle conduite, et en général tout moyen purement extérieur, loin d'apporter aucun remède, ne ferait qu'empirer le mal et hâter la catastrophe. Il n'y a que Dieu qui puisse venir en aide, en ranimant les instincts conservateurs qui germent silencieusement dans le cœur humain, et en redonnant une vigueur nouvelle au principe de l'unité, dont l'action toujours vivante est seule en état de calmer les esprits et de les soumettre à une discipline réglée, sans porter atteinte à la liberté morale. Mais cette assistance d'en haut vent être méritée; elle ne s'exorquer point par une insolente audace; ce n'est point en attaquant et en minant

sans cesse la grande œuvre de la rédemption établie par Dieu sur la terre que le pouvoir peut espérer du Très-Haut un regard propice : la condition indispensable pour mériter les faveurs du ciel, c'est de reconnaître franchement la source du mal, et de faire de cette intuition une application réfléchie, prudente et loyale ; à ce prix seulement le calme pourra renaître sur cette mer de plus en plus orageuse ; la paix pourra être rendue à une société déchirée par la dis-

« Que tous ceux à qui il appartient de prononcer sur la lutte engagée entre l'Eglise et l'Etat pèsent donc mûrement chacune de leurs démarches et chacune de leurs paroles. Il est encore au pouvoir de l'homme de se décider, avec une liberté pleine et entière, pour la cause bonne et juste, et cette adhésion spontanée lui sera imputée à mérite et comptée pour son salut dans la balance de l'Eternel.

« Mais les temps ne sont pas éloignés où cette vertu deviendra une nécessité, où il ne s'agira plus d'une détermination libre et volontaire ; la volonté, quelque forte qu'on la suppose, sera enchaînée et poussée irrésistiblement à faire ce qu'elle ne voudra pas. Bien loin de lui être compté comme mérite, tout ce que l'homme, soumis à cette invincible fatalité, produira d'actes involontaires, ne fera, au contraire, que hâter sa ruine, sans que nul repentir tardif puisse effacer la faute commise. Nous avons déjà fait de semblables expériences, dont le souvenir, gravé dans nos âmes en caractères de feu, devrait, après un aussi court intervalle, faire paraître superflue toute nouvelle leçon. Ou bien croit-on pouvoir jouer avec la présente époque et risquer toute sa fortune contre un gain douteux, ou, pour mieux dire, contre une perte certaine ? L'ordre social, en Europe, repose-t-il sur des bases tellement solides, que l'on puisse sans danger tenter de nouveau une expérience qui déjà cent fois a manqué ? Ou bien encore, les esprits sont-ils tellement tranquilles et dévoués, que l'on puisse avec témérité mettre tout à leur discrétion ? Il suffit d'un choc léger imprimé aux masses de neiges suspendues aux flancs

des Paropamisades ou du Caucase, pour former à l'instant une avalanche sous laquelle ira s'engloutir tout l'édifice élevé avec tant de peine et tant d'art. Une émeute à Paris, à Londres, ou même dans une cité de moindre importance, pourrait avoir un résultat tout-à-fait semblable. Ils sont encore isolés et renfermés dans les limites de chaque pays les élémens destructeurs qui fermentent dans l'Irlande, qui s'élaborent en Belgique, qui tendent à se rapprocher en France, qui, dans la presqu'île ibérique, se développent au milieu du carnage et des incendies ; qui, en Italie, se préparent dans l'ombre ; en Pologne, couvent sous la cendre, et en Allemagne se propagent de province en province avec une effrayante rapidité. Grâce à cet isolement, il y a donc toujours encore espoir de maintenir le calme, pourvu que l'on sache s'y prendre d'une manière prudente et équitable. Quel est donc le mortel assez aveugle, assez stupide et assez audacieux qui, par des mesures acerbes, par un système persécuteur, par le refoulement violent des affections issues de ce qu'il y a de plus intime dans la vie humaine, voudrait donner aux masses exaltées le signal du ralliement et produire ainsi un soulèvement universel, qui, appelant à son secours les fermens politiques, opposerait au pouvoir, devenu intolérable, une force numérique tellement imposante, qu'elle réduirait en poussière tout ce qu'on pourrait lui opposer ? Admettons même ce qui est impossible : admettons que le pouvoir ait réussi à triompher de la multitude rebelle ; un pareil succès serait le coup de mort pour lui et pour l'Europe entière. Car c'est la vertu secrète de la nature qui, réservant pour le cas extrême le plus puissant de ses remèdes, a amené cette crise terrible sans laquelle l'Europe, anéantie dans sa corruption, dans sa pourriture morale, serait devenue un objet d'horreur pour Dieu et pour les hommes. C'est dans les conseils impénétrables de Jéhovah que sont provoquées et résolues de semblables crises, et il n'appartient pas à la raison des mortels, quelque sages qu'ils se croient, de les repousser quand elles arrivent, ou de les entraver par une tactique quelconque.

« Si donc l'on veut franchement la paix, à laquelle on a déjà fait de si nombreux sacrifices, et par elle tous les avantages que l'on s'est créés et que depuis l'on a conservés seulement avec peine, alors il faut admettre sans détour et sans réserve, pour en faire la règle de toutes ses actions, l'incontestable vérité qui suit : l'Eglise, cette institution de tous les siècles et de tous les pays, a repris sa place sans que sa puissance soit en rien diminuée; les cœurs qui, pendant un certain temps, s'étaient fermés à son action bienfaisante, se sont derechef ouverts à elle, et elle y est rentrée en triomphe; elle avance toujours, elle pénètre de plus en plus dans les profondeurs de l'être humain, et sa puissance augmente à chaque pas qu'elle fait. Pré-tendre arrêter sa marche par de mesquines mesures, par des tentatives de police ou par la force des armes, c'est là un vain et ridicule effort; car une partie de ceux qui essaient de l'arrêter dans sa course, frappés de la majesté de son regard, s'inclinent respectueusement devant elle, et finis ent par se joindre au cortège triomphal et à mêler leurs acclamations joyeuses aux acclamations universelles. Il importe donc au pouvoir de ne pas s'épuiser en inutiles efforts contre les immuables volontés du Très-Haut, et de conclure, en temps opportun, un accommodement avec cette toute puissante maîtresse des cœurs des peuples restés fidèles à la vérité, et, pour cela, de ne point lui refuser ce qu'elle demande en raison du droit divin, qui est inhérent en elle. Or, ce que l'Eglise demande, c'est qu'on la respecte comme la véritable et divine affirmation, base absolue de toutes les autres affirmations possibles, sans laquelle une négation ne saurait même être conçue par la pensée, bien moins encore se réaliser et prendre consistance.

« Du moment où cette vérité sera reconnue et admise, la lutte des esprits pourra subsister à côté d'elle; il ne sera apporté aucun obstacle aux libres investigations de la raison humaine, non plus qu'aux profondeurs de ses richesses intellectuelles; car la vérité ne redoute aucun examen. Mais il ne peut y avoir rien de commun entre cette lutte, telle

que nous venons de la caractériser, et la lutte que l'enfer continue sans relâche contre l'Eglise. L'examen qu'elle admet ne saurait avoir lieu avec les prémisses d'une négation satanique, laquelle est frappée de nullité, soit qu'elle se pose comme affirmation ou comme négation, et termine toujours par l'athéisme et le désespoir. C'est plutôt sur le fondement de l'amour inné du vrai que le Créateur lui-même a placé dans le cœur de l'homme; c'est en poussant ces recherches avec loyauté et conscience qu'il faut contempler, approfondir et examiner les vérités acquises par une voie différente; il faut qu'entre l'esprit investigateur, la vérité philosophique et la vérité religieuse il y ait un échange réciproque, un examen calme et impartial, afin de voir s'il est possible d'arriver à une concordance entre les deux principes opposés. Quant aux sacrilèges attaques que l'on s'est permises depuis si long temps contre l'Eglise; quant aux invectives, aux insultes et aux calomnies auxquelles elle est en butte, il faut qu'elles cessent parmi nous; car elles ne sauraient être tolérées davantage si nous voulons demeurer en paix les uns auprès des autres.

« Une autre conséquence de ce principe, c'est qu'il faut reconnaître dans l'Eglise une puissance spirituelle, non pas seulement pour la forme, mais en vérité, mais en réalité et de la manière dont elle a le droit et l'obligation de l'exiger: bien loin d'oser la léser dans ses prérogatives et dans ses dignités, il faut qu'on les garantisse et les défende même au besoin. Sans nous appesantir sur des motifs tirés d'un ordre plus élevé, la prudence la plus ordinaire commandait déjà de suivre la ligne que nous venons d'indiquer; car la puissance religieuse est la première née dans les familles souveraines. Quel est, parmi tous les grands de la terre, celui qui peut se vanter d'avoir reçu un mandat pareil au sien? Quel est celui qui a jeté dans le cœur des peuples des racines aussi profondes qu'elle? Et si des titres semblables doivent n'avoir aucune valeur, quel est l'homme qui fera encore le moindre cas de ces autres titres qui, comparés au sien, datent seulement d'hier ou d'aujourd'hui; de ces prérogatives que l'on

consent à reconnaître par l'unique raison qu'elles existent, mais qui aussi pourraient être d'une nature toute différente, sans que la condition sociale en pâtît le moins du monde? Aussi long-temps que le protestantisme a formé un tout concentré en lui-même, en opposition ouverte avec les populations catholiques, réunies elles-mêmes en un corps séparé, les rapports entre l'Eglise et la réforme se trouvaient très minimes, ou même tout-à-fait nuls; elle pouvait rester indifférente au rang et à la valeur qu'on lui assignait dans le camp de ses adversaires; elle pouvait ne pas s'inquiéter du parti que l'on prendrait désormais d'entretenir et d'étendre les absurdes préjugés que la réforme a fait naître en masse contre elle, ou de ne pas insulter plus long-temps au sens commun, et de laisser tomber toutes ces absurdes et iniques accusations. Mais depuis que l'on a bien voulu faire entrer sous sa domination des provinces catholiques tout entières et des millions de sujets professant les croyances romaines, depuis que ces populations nouvelles se sont agrégées aux anciennes sous la condition expresse d'une liberté religieuse pléine et entière, depuis ce moment les circonstances se sont entièrement modifiées; car alors l'Eglise, pénétrant dans ces Etats avec une partie notable de son organisation hiérarchique, est tenue de revendiquer la plénitude de ses droits, et tous ses enfans feront d'unanimes efforts pour les lui assurer, et les défendre au besoin. Si le pouvoir ne fait que proclamer dédaigneusement l'Eglise une puissance déchue, les fidèles se rallieront plus intimement autour d'elle, et, par la force que lui donnera cette même union, ils feront tourner à la confusion de ses ennemis les insultes dont elle a été l'objet. Si même les hommes qui sont assis dans la nuit et les ténèbres de la mort continuent néanmoins à décrier l'Eglise comme la source de l'ignorance et de l'obscurantisme, ces ignobles reproches ne serviront aux peuples qu'à se pénétrer de plus en plus de la lumière ineffable dont elle est la dépositaire et la dispensatrice; si le pouvoir néglige de réprimer lui-même les mille et une calomnies que lance chaque jour contre

elle, contre ses prêtres, contre ses saintes institutions, une littérature dépravée et obscène, les populations catholiques sauront bien, sans aucun secours étranger, tracer une ligne de séparation complète entre elles et ces émanations fétides d'un parti insolent et haineux. Or, un pareil résultat aliénerait de plus en plus les esprits au pouvoir, et il est difficile de comprendre comment, de nos jours, il serait possible de se maintenir au milieu d'un mécontentement toujours croissant. Que les hommes d'Etat prennent donc le seul parti qui leur reste, le seul parti qui pourra les préserver d'une ruine certaine. De même qu'il ne vient pas en idée aux souverains de l'Autriche de jeter dans un même moule gouvernemental les provinces allemandes, slavonnes, hongroises et italiennes, qui forment l'ensemble de la monarchie, quelque commode que fût pour eux un pareil système; de même aussi, dans un royaume composé de peuples ayant des croyances diverses, il ne faut pas prétendre faire peser sur les catholiques la loi étroite des protestans; il faut, en outre, renoncer au fol espoir d'arriver par ce moyen à briser le lien qui unit les premiers au centre de la catholicité. Par ce qui s'est passé dans les provinces rhénanes et westphaliennes, on a pu se convaincre du peu de solidité d'une semblable espérance; le torrent révolutionnaire a envahi ces provinces, puis elles ont été soumises pendant près d'un quart de siècle à la domination absolue d'un chef protestant. Eh bien! que l'on voie maintenant comment le catholicisme s'y est relevé fier et courageux; tout ce qu'on lui avait extorqué petit à petit, dans un seul jour elles l'ont reconquis avec usure.

« Non seulement le pouvoir devra respecter d'une manière inviolable la dignité de l'Eglise; mais, fidèle au principe posé, il évitera de plus de porter la plus légère atteinte aux choses qui sont indispensables à son maintien. Or, l'Eglise est basée sur l'universalité; car elle est la communion catholique, c'est-à-dire la communion universelle; toutes ses parties viennent s'unir d'une manière merveilleuse et intime au centre, et de là résulte que, dans sa plus grande péri-

phérie, elle est partout la même sur tous les points du globe. Donc tout ce qui peut briser cette unité, tout ce qui tend à interrompre cette ubiquité du centre dans chacun des points du cercle, porte en soi un caractère d'hostilité contre les propriétés essentielles et constitutives de l'Église, et est une violation flagrante de la trêve de Dieu, qu'on a consentie et solennellement jurée. Du moment où l'on veut le développement libre du principe vital de l'Église, il n'est donc point permis d'apporter la plus légère entrave aux communications réciproques entre le chef et les membres. Or, comme l'Église a droit de prétendre à cette liberté de communication, elle a conséquemment aussi l'obligation de repousser tout ce qui serait de nature à porter atteinte à cette prérogative. Les gouvernemens ont bien aussi le droit de prendre connaissance de cette communication, soit pour la favoriser, soit pour prévenir des démarches fausses, soit enfin pour écarter des dangers, et il est juste que l'autorité religieuse elle-même lui fasse connaître la marche des négociations en les lui communiquant; mais ce droit de l'État ne saurait excéder les bornes de la justice, au point qu'il se fasse lui-même l'organe exclusif de ce rapport entre le chef spirituel et les membres de la communauté catholique, de telle sorte que les communications se faisant par l'intermédiaire unique du gouvernement, sont déterminées par lui; de telle sorte encore qu'il dépendrait uniquement du bon plaisir de l'État s'il doit se faire une communication quelconque, ou si toute espèce de relation doit être suspendue. Un pareil état de choses ne manquera pas d'avoir lieu dans un pays où, au détriment des populations catholiques et à la honte de l'Église, l'on repousse les représentans du Saint-Siège, tout en se trouvant obligé d'entretenir avec lui des relations diplomatiques; où l'on s'arroge le droit de prendre connaissance des affaires spirituelles, tout en rendant impossible au chef de l'Église de connaître par lui-même des intérêts d'une partie du troupeau confié à sa sollicitude; où enfin une Église particulière se trouve tout à la fois exposée aux plus imminens dangers et privée de tout appui du pas-

teur suprême auquel on l'empêche de recourir. Une semblable pratique n'a pu prendre naissance qu'à une époque de complet oubli de la justice et du bon droit, et elle ne saurait trouver la plus légère excuse ailleurs que de la part des plus absurdes et des plus injustes préjugés. Mais aujourd'hui tous les imprescriptibles droits exigent impérieusement leur reconnaissance et leur réintégration; les préjugés tombent par le dégoût qu'ils inspirent; et il est donc impossible que l'on continue à se trainer dans une ornière devenue impraticable désormais.

« Une autre condition indispensable au maintien de l'indépendance de l'Église, c'est qu'avant tout on abandonne à celle-ci le soin d'instruire et de former les futurs ministres du sanctuaire. Ce n'est pas sans raison que les plus acharnés et les plus dangereux d'entre ses adversaires ont toujours insisté sur ce point avec un soin tout spécial: tous les instincts catholiques trouvent dans cette seule circonstance un impérieux motif de faire comprendre aux membres de l'Église qu'eux aussi doivent tout mettre en œuvre pour se maintenir dans la possession de ce droit, à l'exercice duquel se trouve lié tout l'avenir de la religion. Aussi les mêmes adversaires que nous venons de signaler ont-ils accueilli avec un déplaisir profond l'imprudente manœuvre tentée par le pouvoir, parce que le tumulte occasionné par elle a été le premier signal du réveil des nations qui jusqu'alors ne soupçonnaient aucun danger; de même les froids et systématiques partisans de la révolution virent avec peine l'explosion intempestive et irréfléchie que tentèrent, il y a huit ans, de jeunes fanatiques, à la suite du bouleversement politique opéré en France. Si ces insensés nous avaient laissé agir, disaient alors les hommes de l'anarchie calculée, avant qu'une génération se fût écoulée, nous aurions, par des moyens doux et inaperçus, sans bruit et sans tumulte, sans peine et sans effort, réussi à circonvenir de telle sorte l'ancien ordre de choses, à entraver tellement tous ses mouvemens, qu'il se serait retiré de lui-même, et sans opposer la moindre résistance, pour nous abandonner le terrain. Dans les affaires de l'Église, ce sont encore les

mêmes hommes qui conjurent les agitateurs de se tenir en repos. Laissez-nous plutôt, disent-ils, prendre les devans et poursuivre la voie dans laquelle nous sommes entrés; quant à vous autres, ayez soin seulement que l'instruction et l'éducation du jeune clergé catholique restent toujours confiées à nos écoles, à nos universités protestantes mixtes ou non mixtes, et nous vous garantissons que d'ici à trente années il ne sera plus en aucune manière question de l'existence d'une Eglise catholique indépendante qui puisse se mettre en opposition avec le protestantisme. Nous avons un moyen infailible sur lequel nous nous appuyerons pour repousser toute réclamation contraire que pourrait se permettre l'Eglise: c'est d'abord l'obligation imposée à l'Etat de porter sa sollicitude sur le développement intellectuel d'une classe d'hommes appelés à exercer plus tard une grande influence sur une partie de ses sujets; c'est, en second lieu, le droit qu'il a d'user de tout son pouvoir afin d'empêcher que l'on ne forme des zéloteurs fanatiques d'une croyance et d'une communion non seulement étrangères, mais même opposées à sa propre croyance. Ce premier avantage une fois obtenu, laissez-nous toujours agir; nous saurons mêler une si grande quantité d'ivraie au bon grain que l'ancienne Eglise répand sur son champ, que quand elle viendra dans la saison des fleurs contempler ses verdoyantes campagnes, elle sera tout étonnée de la diversité des couleurs qui s'offriront à ses regards; au temps de la récolte, ses moissonneurs ne lui porteront dans ses greniers que des gerbes vides et stériles. Déjà nous commençons à recueillir le fruit des efforts tentés jusqu'ici: nous avons semé la discorde entre les prêtres de l'Eglise, et déjà nous avons pour auxiliaires ceux d'entre eux qui ont goûté le breuvage que nous avons eu soin de leur offrir. Quoique, à la vérité, un grand nombre ait fait défection depuis, néanmoins les chefs nous sont restés fidèles, et tiennent fièrement tête à leur pasteur suprême. Quant aux autres, les mauvais prêtres nous sont acquis de droit; les tièdes, les peureux, les égoïstes et les pervers ne tiendront pas contre nous à

la longue, et s'ils faisaient mine de nous résister, nous savons les moyens de les rendre inoffensifs ou de les gagner à notre cause: le gouvernement n'aura qu'à retenir en prison le plus ardent et le plus opiniâtre des prélats catholiques; déjà il est sûr des membres de son chapitre. Le second des sièges épiscopaux est vacant depuis quelques années; le cours ordinaire des choses fera de même vaquer bientôt ceux qui sont encore occupés. Alors tout le parti se trouvant sans chef et sans guides, il sera facile d'écarter, sous de spécieux prétextes, les trainards subalternes d'une époque qui ne sera plus, ou les fanatiques qui pourraient avoir échappé à notre vigilance, et de ramener ensuite les masses aveugles sous l'autorité de la raison. Nous saurons, avant tout, les dégoûter du célibat; et chacun comprend quelles seront les suites d'un semblable dégoût. Du moment où le pasteur sera frappé, le troupeau se dispersera de lui-même.

« Ces discours, que les adeptes du moderne rationalisme ne se bornent plus seulement à tenir dans leurs conventicules secrets, mais qu'ils font entendre tout haut, ces discours montrent à l'Eglise les écueils qu'elle doit éviter, les dangers qu'elle doit prévenir, les points sur lesquels elle doit insister avec énergie et avec constance; à moins de vouloir leur propre ruine par une coupable alliance avec les fauteurs du mal, les gouvernemens eux-mêmes ne pourront et ne voudront donc pas empêcher l'Eglise de prendre toutes les mesures de sûreté que lui commandent les périls extrêmes auxquels elle se voit exposée par les ruses de ses ennemis. A toutes les époques de l'histoire, le clergé français a montré, en ce point, plus de prévoyance que le clergé allemand; car il a su maintenir en nombre suffisant des institutions essentiellement ecclésiastiques et mises à l'abri de toutes les influences funestes du dehors; tandis que, en Allemagne, la plupart de ces mêmes institutions, abandonnées jadis par ceux-là précisément qui auraient dû les défendre, rencontrent aujourd'hui dans le mauvais vouloir de l'autorité temporelle les plus grands obstacles à leur restauration. Tôt ou tard, dans les pays soumis à une do-

mination protestante, l'Eglise sera contrainte de suivre l'exemple que le clergé belge lui a donné, en créant, dans le moment opportun, l'université de Louvain; comme chez ses voisins, elle verra ses enfans fidèles lui accorder tous les secours et tout l'appui dont elle aura besoin.

« Enfin, l'Eglise ne saurait pas moins renoncer au droit d'établir des couvens et des communautés religieuses là où elle le juge nécessaire ou utile; et il n'appartient en aucune manière aux gouvernemens protestans de lui contester cette prérogative: car la loi d'association, c'est le principe de toute existence vivante, la condition rigoureuse pour que la vie puisse se manifester au dehors. Tout organisme qui se trouve arrêté dans sa vertu agressive s'affaiblit et périt à la longue. Le droit d'association, dans tous les cas nécessaires et utiles, étant donc une condition vitale de toute société, et conséquemment aussi de la société religieuse, il s'ensuit que, du moment où l'on reconnaît et garantit à l'Eglise son existence légale, il faut de même reconnaître toutes les institutions indispensables à son maintien, et ne rien faire qui puisse attenter à la source de sa vie. De nos jours, l'Eglise se trouve presque partout gênée et réduite au plus strict nécessaire. Un pareil état de choses préserve, il est vrai, des dangers de l'opulence et du luxe; mais, d'un autre côté, il a le malheur d'amener l'indigence et la misère, pour peu que les circonstances soient désastreuses. Or, le dnuement exerce toujours une influence funeste dans les régions intellectuelles supérieures, parce que là toute espèce d'illustration demande une base un peu large dont elle émane, et sur laquelle elle puisse être soutenue. C'est pourquoi, à mesure que le sentiment religieux se développera dans les peuples, il deviendra de plus en plus urgent dans l'Eglise d'étendre cette base par de nouveaux organes vitaux, que l'on aura soin de faire naître de son propre sein, afin d'avoir un plus grand nombre de moyens de satisfaire les exigences croissantes de l'époque. Toutefois, nos paroles n'ont point pour but de justifier un développement excessif des institutions ecclésiastiques,

développement qui trouve en lui-même sa réprobation; nous sollicitons encore moins des institutions qui, se trouvant dépourvues de leur esprit primordial, ne font plus que végéter misérablement, telles qu'il en existe encore çà et là: de pareilles institutions ne seraient d'aucun secours pour l'avenir et le salut de l'Eglise. Ce qu'elle exige, ce sont des institutions vivantes, et par là même capables de rendre les services voulus par les besoins de l'époque; nécessité réellement existante, vocation vraie et sincère: telles sont les conditions qui doivent déterminer la création de semblables instituts; et l'Etat a le droit incontestable de prendre connaissance sommaire de l'appréciation des motifs qui peuvent provoquer leur rétablissement.

« Nous venons d'énumérer les droits et les prérogatives que l'Eglise, suivant nous, peut en toute justice revendiquer des gouvernemens schismatiques dans le nouvel ordre de choses; car ils ne sont que les conséquences rigoureuses d'un principe que l'on ne saurait lui contester. Néanmoins, il s'écoulera un certain intervalle avant que ces prérogatives soient rendues à l'Eglise, quelque justes et quelque incontestables qu'elles soient; car il existe trop d'absurdes préjugés, devenus presque indestructibles; la perversion de toutes les idées justes, les abus de tout genre, ont tellement refoulé le bon droit et les salutaires coutumes, qu'ils ont fini par en faire perdre le souvenir, et sont devenus eux-mêmes, pour les hommes, comme une seconde nature. Il n'y a donc d'autre moyen, pour rétablir les anciens rapports d'ordre, que celui d'une guérison lente et sagement calculée, pourvu toutefois qu'une plus longue obstination des gouvernemens ne provoque des malheurs qui amènent une crise violente. Il ne faut donc pas encore perdre l'espoir que le gouvernement prussien, comprenant enfin tout ce qu'il y a de glorieux à résoudre la difficulté par une voie d'accommodement, se convainquant de l'impossibilité d'y réussir par un autre moyen quelconque, reconnaissant que si lui-même ne prenait à tâche de rétablir le bon droit, la chose se ferait néanmoins, mais en dehors de son concours et à ses dépens,

envisagera le problème inévitable sous son véritable point de vue, et le résoudra d'une manière pleine et entière. Quoique ce gouvernement n'ait su ni donner aux esprits une satisfaction convenable pour des torts passés, ni leur offrir des motifs de tranquillité pour l'avenir, du moins il a su depuis s'abstenir sagement de toute violence nouvelle, de tout acte qui aurait pu provoquer une plus grande irritation; et cependant il se trouve assailli de toutes parts par des provocations tumultueuses, par des cris de rage poussés par des hommes qui mettent tout en œuvre pour entraîner le pouvoir à des démarches violentes. Ce tumulte, ces cris et cette irritation, qui ont pris naissance à Berlin, de là se sont répandus dans tout le nord, pour se reproduire dans la littérature du parti. Quand nous considérons ces voix, telles qu'elles se font entendre dans les journaux et dans les innombrables pamphlets du jour, on reste stupéfait à la vue des passions haineuses, de la fureur profonde qui, échappées en quelque sorte des abîmes infernaux, voudraient engloutir l'Église qu'ils couvrent de leur écume venimeuse. « Voyez : l'esclave s'est redressée; elle convoite la liberté et l'indépendance! » tel est le cri poussé par le démon de l'orgueil vivement blessé, le cri de guerre par lequel il ameuté contre l'Épouse du Christ toutes les bêtes féroces de l'abîme; de toutes parts retentissent aussitôt les hurlemens des loups, le cri carnassier des renards; les ours y joignent leur grognement; le serpent-roi, au milieu de sa sifflante escorte, déroule ses longs replis, dresse sa tête altière et y ajuste sa couronne. Dans une situation aussi difficile, le pouvoir peut demander, à bon droit, quelques instans de répit qui lui donnent le moyen de se reconnaître lui-même, afin de ménager son honneur, d'une part, et de l'autre, de se prononcer pour le parti le plus juste. A de semblables raisons, il n'y a rien à opposer : la prudence commande, toutefois, de ne pas prolonger ce délai au-delà du strict nécessaire, afin de ne pas se laisser surprendre dans le présent embarras par quelque catastrophe universelle. Quant aux conseillers qui poussent aux mesures acerbes, et notamment

à ceux qui se trouvent plus près du trône, nous voudrions rappeler à leur souvenir ce qui, aux mêmes lieux, s'y a passé avec eux et avec leurs pères il y a environ une génération; car alors aussi ils ont poussé le même gouvernement à abandonner son système d'irrésolution pour agir avec vigueur; de telle sorte que, sans avoir fait ni préparatifs, ni plan, sans avoir ni amis ni auxiliaires, sans aucun moyen de retraite en cas de non-réussite, le pouvoir s'est engagé dans une lutte inégale avec le colosse du moment, et a ainsi attiré sur ses propres États et sur toute l'Allemagne des malheurs sans nombre. Du moins alors les circonstances étaient tout autres que ce qu'elles sont aujourd'hui, et quoique le moment fût mal choisi, le gouvernement avait de légitimes sujets de recourir à la force des baïonnettes. Il est d'autres hommes qui nourrissent contre l'Église la même fureur que les premiers, mais dans une sphère plus étendue : ces hommes ne se laissent convaincre par aucune raison; ils n'admettent aucune preuve, pas même celle des faits les plus incontestables, qu'ils nient aussi longtemps qu'il leur est possible; quand les dénégations ne peuvent plus être employées, ils ont recours aux plus absurdes et aux plus révoltans sophismes : ils foulent aux pieds tout droit et toute justice, insistant à l'unanimité et de la manière la plus insolente à la violation la plus inique de toute légalité, et n'étant en désaccord entre eux que sur un seul point, celui de savoir s'il faut employer la violence, comme le moyen le plus prompt; ou la ruse, comme le moyen le plus sûr d'arriver à leurs fins criminelles. Aux hommes de cette espèce, nous nous bornerons à rappeler un passage extrêmement significatif, emprunté aux feuilles publiques. Voici ce qu'on lit au sujet des troubles de Cologne : « Tous les postes ont les armes chargées; des détachemens d'infanterie, ayant de même leurs fusils chargés, et les dragons de Deuz, avec le sabre tiré, parcourent nuit et jour les rues de la cité; les soldats sont autorisés à faire au besoin un libre usage de leurs armes. » Ce récit, extrait d'une lettre écrite des bords du Rhin à la *Gazette universelle*, et dans le-

quel on voit percer la secrète joie du correspondant, ce récit se trouve dans le numéro 324 du même journal, et porte la date du 20 novembre. Il a donc été écrit un mois et deux jours après le vingt-cinquième anniversaire de la grande bataille de Leipsick, vingt-trois ans après la promulgation de la patente royale qui promet et garantit aux provinces catholiques récemment acquises une liberté religieuse pleine et entière. Ce qui doit faire réfléchir tous les ayans-cause, ce n'est pas qu'une telle mesure ait été prise, mais qu'elle soit devenue nécessaire au milieu de la paix.

Or, qu'a fait le Dieu de nos pères en présence de tous ces événemens? Croyez-vous qu'il se laisse intimider par les fanfaronnades des hommes, ou qu'il se laisse tromper par leurs ruses? Il a connu les pensées secrètes de leur cœur avant que celui-ci n'ait commencé à battre; il a lié au cours ordinaire des choses les événemens par lesquels il déjouera leurs projets. Voilà pourquoi, dans le moment critique, il a placé à la tête de son Eglise un pontife qui, rempli de l'esprit du Très-Haut, sait prendre sagement les résolutions que les circonstances commandent, et exécuter avec une inébranlable fermeté, avec une volonté de fer, ce qu'il a une fois résolu. La parole de vérité que Dieu a mise sur les lèvres de son représentant et qui, découlant d'elles et réunissant les eaux des hauteurs, est devenue bientôt un torrent majestueux, cette parole n'a point tardé à trouver un assez puissant défenseur dans la personne d'un souverain qui comprend la mission honorable assignée depuis des siècles à sa race et à sa nation. Ce prince a su arrêter le premier choc des puissans adversaires de l'Eglise, comme avait fait jadis déjà son illustre aïeul. De cette manière, Dieu a voulu donner également aux hommes de bonne volonté une part à l'œuvre et à la bénédiction qui s'y trouve attachée. Ensuite le Seigneur a envoyé ses anges au milieu des peuples de la terre; ils eurent ordre, d'une part, de frapper d'anathème et d'aveuglement tous ceux qu'ils trouveraient avoir péché contre l'Esprit-Saint, de couvrir leurs yeux d'un épais nuage, de troubler tellement leur raison

qu'ils finissent, dans leur aveugle fureur et leur zélotisme insensé, par se déchainer les uns contre les autres et se déchirer réciproquement; de l'autre, ils devaient accorder la paix du ciel à tous ceux qui de bon cœur reçoivent sa parole sainte, afin que, trouvant la vraie lumière, le repos et la confiance de l'âme, ils puissent vivre en paix les uns auprès des autres. Aussitôt il s'est répandu sur les peuples catholiques un souffle semblable aux doux zéphyrs qui rase la surface des eaux; les ondulations, qui se sont formées çà et là, ont communiqué leur mouvement au flot voisin et étendu de la sorte la vie dans toute cette masse naguère encore livrée à une dangereuse inertie; le calme, qui avait duré trop long-temps déjà, préparant la dissolution et la corruption, a cessé pour faire place à une joyeuse agitation, à un bouillonnement par lequel toutes choses se renouvellent par le fond même de leur être. Les populations catholiques ont donc un juste sujet de ne pas perdre courage; car elles ont un Sauveur qui ne les abandonne jamais et qui jamais ne trompera la confiance qu'elles mettront en lui. On sait du reste que, dans la lutte des intelligences, les canons, les baïonnettes, les sabres, la force brutale, ne sont pour rien dans la balance; la tête et le cœur entrent seuls en ligne de compte; du moment où ces deux choses sont bien organisées, toute puissance extérieure sera confondue et réduite au néant. Les soulèvements et les excès ne pourraient que retarder le triomphe de la bonne cause, parce que, naissant du principe mauvais, ils ne peuvent servir en rien le bon principe: ce qui assure le succès, c'est un maintien ferme, calme et invariable. C'est ce maintien que les populations ont su prendre et conserver jusqu'ici avec une énergie à laquelle on ne saurait assez donner d'éloges, et ce, dans tous les rangs de la société; il n'en faut pas davantage, quant à l'extérieur, pour ne laisser aucun doute sur l'issue de la lutte. Le souffle répandu sur les ossemens arides pour les rappeler à la vie passe de l'Occident à l'Orient; il éveillera toujours un plus grand nombre de frères endormis, afin d'en faire des combattans et des auxi-

liaires valeureux; et quand l'esprit de mensonge verra clairement l'impossibilité d'arriver jamais à la réalisation de ses plans, il rebrousse chemin de lui-même pour prendre la fuite.

« Telles sont les réflexions qui se sont présentées à l'esprit de l'observateur dans le cours de la mémorable année qui vient de finir. Il n'est pas un homme impartial qui ne reconnaisse la vérité et l'évidence incontestable qu'elles portent en elles-mêmes; il n'est pas un esprit loyal qui ne désire les voir accueillies par tous ceux dans lesquels elles peuvent se réaliser et porter fruit. Puissent ces mêmes réflexions consoler le pasteur de Cologne enlevé à l'amour de son troupeau et tenu captif loin de son église! puissent-elles consoler aussi son digne confrère dans l'épiscopat, lequel, au mépris de toutes les menaces du pouvoir, défend énergiquement les droits et les immunités de la communion catholique! Si toutefois ils avaient, l'un et l'autre, besoin de consolation, eux que Dieu a choisis pour opérer de si grandes merveilles, au dévouement et à la persévérance desquels il a attaché une bénédic-

tion tellement abondante, que la plus prodigieuse activité humaine n'aurait jamais pu opérer rien de semblable, eux qui, par conséquent, trouvent dans leur propre cœur la plus douce satisfaction. Quand ces deux pontifes, et tous les prêtres qui souffrent persécution, rediront dans leur office de chaque jour la prière du Psalmiste : « *Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus; quoniam diminuta sunt veritates à filiis hominum. Vana locuti sunt unusquisque ad proximum suum: labia dolosa, in corde et corde locuti sunt;* » — le Seigneur leur répondra aussitôt par la bouche du même prophète royal : « *Propter miseriam inopum et gemitum pauperum nunc exurgam, dicit Dominus; ponam in salutari; fiducialiter agam in eo;... disperdam universa labia dolosa et linguam magniloquam, qui dixerunt: Linguam nostram magnificabimus; labia nostra à nobis sunt; quis noster Dominus est?* » — Ces paroles déposées par le Très-Haut au fond de leur âme ranimeront en eux une sainte confiance, et ils commenceront avec allégresse la seconde année de la lutte glorieuse. »

GOERRES.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

LE CATHOLIQUE DE SPIRE.

Octobre 1853.

I. Histoire du droit de collation dans l'Église catholique (*suite et fin*), depuis la sécularisation de 1805 jusqu'en 1850.

(Nous signalons à nos lecteurs ce travail excellent et approfondi sur les usurpations graduelles du pouvoir temporel dans l'Église; il acquiert dans les circonstances actuelles un intérêt nouveau: il mérite une étude sérieuse, et peut-être les honneurs de la traduction.)

II. Lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Ermeland, sur les mariages mixtes.

III. Examen des thèses de Mgr l'archevêque de Cologne contre l'hermésianisme.

IV. État de l'Église en Suisse.

BIBLIOGRAPHIE.

1. Conférence pastorale du diocèse de Constance, de 1805 à 1827.

2. Continuation de l'histoire de la religion du comté de STOLBERG, par M. de KERZ; vol. 30 et 31, de l'année 956 à 987.

3. Le Pontificat romain expliqué archéologiquement, par M. NICKEL, chanoine de Mayence.

4. Introduction à la Philosophie de Baader, par Fr. HOFFMANN, professeur à l'Université de Würzburg.

5. Œuvres posthumes de GUGLER.

6. Lettre sur le Saint-Siège, par M. l'abbé LAGORDAIRE, avec une introduction de GUIDO GOERRES.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 39. — Mars 1839.

Sciences Physiologiques.

COURS DE PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE.

DEUXIÈME LEÇON (1).

Récapitulation. — L'âme examinée comme substance. — Démonstration de son immatérialité. — Des trois qualités essentielles de l'âme, l'unité, la spontanéité et la conscience. — La conscience examinée comme fait permanent. — De la spontanéité volontaire. — De la spontanéité apparente dans les phénomènes de l'ordre physique. — La liberté examinée comme conséquence de la spontanéité. — De la liberté morale et de la liberté physique. — Leurs rapports avec la prévarication primitive de l'homme. — Distinction à établir entre la liberté et le libre arbitre. — La liberté examinée comme fait et comme doctrine. — Etat de la question religieuse. — De la nature et de la grâces.

Dans la leçon précédente, qui était destinée à servir d'introduction à notre cours de *psychologie chrétienne*, après avoir jeté un coup d'œil sur l'état actuel de la science psychologique, en général, nous avons essayé d'indiquer les causes qui en ont arrêté les progrès, nous appuyant surtout sur l'erreur capitale de tous les psychologues modernes, qui consiste à vouloir se retrancher exclusivement dans les recoins ténébreux de la conscience, sans faire attention aux opinions généralement reçues, et surtout sans se soumettre à cet enseignement divin qui a résolu la plupart des questions

fondamentales de la science, telles que la nature de l'âme comme substance, son origine, sa fin, et avant tout, son état actuel par rapport à la liberté. Nous avons alors esquissé la méthode que nous nous proposons de suivre, et indiqué sommairement la classification que nous comptons adopter.

Tout phénomène quelconque, tant dans l'ordre physique que dans l'ordre métaphysique, implique l'existence d'une substance de laquelle il dépend. Nous commencerons donc cette première leçon, par un examen de l'âme comme substance. En remontant jusqu'à l'étymologie du mot substance (*sub se stans*), nous trouverons que l'idée qui s'y attache est extrêmement générale, et parlant très vague. On pourrait peut-être la formuler ainsi : ce qui EST d'une manière absolue, c'est-à-dire indépendamment de tout mode et de tout accident. Nous arrivons à la connaissance de la substance de deux manières opposées, par l'intuition et par l'analyse. D'abord par l'intuition. C'est une vérité bien simple, que toute chose avant d'agir doit exister, et que par conséquent tout phénomène implique nécessairement l'existence d'une substance dont il dépend comme condition *sine quâ non*. D'un autre côté, dans les expériences ordinaires de la physique, où nous procéd-

(1) Voir la 1^{re} leçon, t. VI, p. 243.

dons par l'analyse, nous finissons par arriver à la substance en détachant un par un les accidens qui l'enveloppent. L'analyse rigoureuse des corps nous conduit à une substance unique et identique, qu'on est convenu de nommer *matière*; substance sans laquelle aucun phénomène physique ne peut avoir lieu, et dont l'existence permanente reste démontrée, quoiqu'elle échappe à tous nos sens. L'analyse nous conduit aussi à certaines qualités constantes qui ne lui manquent jamais, et sans lesquelles nous ne pouvons pas concevoir son existence, même dans ses formes les plus subtiles. Ces qualités, qui s'appellent des qualités essentielles, constituent en effet tout ce que nous savons de la matière comme substance. Mais la substance qui forme l'objet de notre examen est loin d'être sujette aux mêmes conditions primordiales : au lieu d'être étendue et impénétrable, elle est sans rapports avec l'espace ; au lieu d'être divisible, elle est essentiellement une ; et au lieu d'être inerte, elle est douée de spontanéité. Nous voilà donc saisis d'une substance nouvelle. Comment la nommerons-nous ? Si nous procédons par la méthode à *posteriori*, en partant du corps pour trouver l'âme, nous serons réduits à l'emploi d'une formule négative, et nous l'appellerons une substance *im-matérielle*. Mais si, au contraire, nous laissons là l'analyse, qui ne peut guère nous servir dans une matière où la parole de Dieu nous a déjà éclairés de sa divine lumière, nous reconnaitrons la substance par excellence, *la substance spirituelle*, commune à la nature divine comme à la nature humaine et aux anges. Dieu est un esprit (*Deus est spiritus*) ; les anges sont de purs esprits ; et l'homme ? L'homme, selon la belle définition de M. de Bonald, est une intelligence (un esprit) servie par des organes. Il dépend, c'est vrai, dans l'ordre actuel des choses, de son organisation physique ; cependant, un examen peu approfondi suffit pour découvrir que son corps est à lui, et non pas lui.

Si de nos jours on avait besoin d'une démonstration physique de l'immatérialité de l'âme, nous la trouverions dans la conscience permanente de notre identité. Comme par une série d'expériences

physiologiques on est parvenu à découvrir que toute la substance du corps est renouvelée plusieurs fois dans le courant d'une vie de longueur ordinaire, il faut que l'âme, que le moi, cette unité permanente et invariable, soit substantiellement indépendante du corps. Or, nous ne connaissons que deux substances, la matière et l'esprit. Si l'on nous répond que nous ne connaissons pas l'esprit comme substance, nous pouvons en dire autant de la matière, comme nous venons de voir ; nous ne connaissons ni l'un ni l'autre que par leurs phénomènes respectifs. Pour éluder cette déduction rigoureuse de la spiritualité de l'âme, il faut se jeter dans des formules ténébreuses où le sens des paroles se voile dans un vague insaisissable, dernière ressource de ces esprits qui sont aveuglés par l'orgueil : telles que, *l'âme est le résultat de l'organisme comme la vie ; ou, la pensée peut être un accident de la matière tout comme l'attraction*. De telles propositions, étant des propositions très complexes, ne sont pas sans danger pour un certain nombre d'esprits. Elles renferment, en effet, de quoi arrêter les personnes qui n'ont pas une connaissance suffisante des sciences physiques et métaphysiques sur lesquelles elles reposent. Ainsi, chacun s'empare de pareilles discussions à ses risques et périls. L'ordre d'établir Dieu dans la connaissance de l'être, c'est la foi, puis la science. Nous avons tous commencé par connaître Dieu et la sainte vérité, avant de bâtir tous ces vains systèmes qui nous perdent, et pour lesquels nous aurons un jour à répondre devant un tribunal rigoureux ; car il ne suffit pas de renier Dieu pour échapper à sa justice terrible. Mais quand la foi est affermie, il n'est pas seulement louable de recourir à la science pour comprendre ce que nous croyons ; c'est même une négligence coupable de ne pas le faire, comme nous enseigne le grand saint Anselme : *Negligentia mihi videtur si, postquam confirmati sumus in fide, non studemus quod credimus intelligere*.

Cette substance spirituelle dont nous venons d'établir l'existence, a-t-elle aussi des qualités essentielles reconnues ? Bien certainement ; et nous verrons qu'elles

peuvent être réduites à trois, c'est-à-dire à l'unité, à la spontanéité et à la conscience. Nous ne pouvons pas même concevoir un esprit, soit l'esprit souverain, créateur de toutes choses, soit un ange ou un homme, comme divisible ou multiple. Quant à leur mode d'action, il est nécessairement spontané, puisqu'il ne peut pas être le résultat d'une force matérielle; et quant à la conscience, comme nous ne pouvons pas supposer des actions spontanées et libres sans intention, nous ne pouvons pas supposer que ceux qui en sont les sujets soient privés de conscience. Pour agir, il faut avoir une perception nette de l'objet sur lequel on veut agir; et la perception d'un objet est inséparable de la perception du sujet, c'est-à-dire de la conscience dans sa forme objective; le moi et son objet, l'objet réfléchi dans le moi, et le moi, du centre de son unité, tendant vers l'objet par une action spontanée.

Nous rappellerons ici à nos lecteurs ce que nous avons dit dans notre leçon d'introduction sur le caractère arbitraire des classifications, et sur l'intention que nous avons de mettre la nôtre, autant que possible, en harmonie avec celles qu'ont adoptées nos prédécesseurs. Nous croyons donc qu'il est convenable de dire quelques mots sur la classification adoptée par un auteur très répandu en France et qui peut être regardé en quelque sorte comme résumant les travaux de l'école éclectique (1). Cet auteur commence par poser le moi, l'être qui se sait et se voit, *sui conscius*, et il lui attribue les propriétés ou attributs suivans : l'activité, l'unité, l'identité personnelle, l'intelligence, la sensibilité, la liberté et ses conséquences. Trois de ces propriétés, savoir, l'activité, l'unité et l'identité, sont regardées comme primitives. Nous n'avons pas cru pouvoir adopter cette classification pour plusieurs raisons. D'abord, il nous paraît que la conscience doit figurer parmi les qualités primitives ou essentielles de l'âme; car la conscience n'est pas le moi, mais bien une qualité ou un attribut du moi tout comme

l'activité : d'ailleurs, il nous paraît que l'identité n'est que la conséquence logique de l'unité; car ce qui est un est invariable et par conséquent identique à lui-même; ce que M. Damiron paraît admettre quelques pages plus loin. Quant à ses attributs secondaires, nous préférons n'y voir que des formes de la conscience *objective*; car le moi a la conscience non seulement de son être propre, mais aussi des objets qui l'entourent et qui le modifient, dans l'ordre contingent par les sens, dans l'ordre absolu par la raison, et dans l'ordre divin par la foi; car, après tout, l'objet immédiat du moi dans la sensation n'est qu'une modification de sa propre substance; ce qui est tellement vrai, que les argumens de Berkeley et de Hume contre l'existence d'un monde extérieur, restent sans réponse. Tout ce que la psychologie peut établir sans l'aide de l'enseignement, c'est le moi et ses modifications; car toutes ces perceptions des sens, par lesquelles nous connaissons l'univers matériel, par lesquelles nous le voyons, nous le palpions à ne pouvoir douter de son existence réelle, ne sont, en dernière analyse, que des manières d'être du moi, substance purement spirituelle. Pour les personnes qui désirent mettre notre nomenclature en harmonie avec celle de M. Damiron, nous observerons que ses qualités secondaires, de l'intelligence et de la sensibilité, nous les conservons, avec un léger changement dans les termes, comme des *facultés*; seulement, nous y ajoutons une troisième, la foi. Quant à la liberté, sans la regarder comme une qualité de l'âme, nous l'examinons attentivement comme conséquence de la spontanéité, et surtout dans ses rapports avec le péché.

Le peu de mots que nous venons de prononcer aurait pu suffire, à ce qu'il nous paraît, pour établir les faits primitifs qui doivent servir de base à notre science, savoir : que le moi est une substance essentiellement une, et qu'elle est douée de spontanéité et de conscience; cependant, nous ajouterons encore quelques mots sur ces deux dernières qualités.

La conscience, qui est la première des qualités essentielles dans l'ordre logique et celle que nous pouvons nommer, par

(1) M. Damiron, auteur d'un Cours de Philosophie divisé en deux parties, dont la première est consacrée à la psychologie.

rapport à notre science, la qualité fondamentale, est un fait tellement irrécusable, qu'il n'est pas même susceptible d'une négation. Il est vrai que dans notre nomenclature elle se trouve à la suite de l'unité et de la spontanéité. Nous avons été conduits à adopter cet ordre en examinant l'âme comme substance par des raisons métaphysiques. La conscience même, étant un fait de conscience ou d'intuition, ne repose que sur elle-même; il est tout-à-fait inutile d'argumenter là-dessus. Mais quoique personne n'ose nier la conscience comme fait, on a bien nié qu'elle fût une qualité essentielle d'un être spirituel, et cela, parce que, dans certains momens, l'âme paraît en être privée, comme dans les cas de la syncope et du sommeil. A cela nous répondrons qu'il est tout-à-fait impossible de savoir ce qui se passe dans ces états; car le défaut pourrait être dans la mémoire. On ne réfléchit pas assez sur l'immense rôle que joue cette faculté, et sur notre complète dépendance à son égard, puisque dans chaque perception complexe c'est elle qui doit rattacher le passé au présent; or, la mémoire dépend d'un appareil organique qui est, selon toutes les probabilités, le cerveau. Mais si nous admettons pour un moment l'absence totale de la conscience dans la syncope et dans certains états du sommeil, nous répondrons à cette difficulté apparente par une autre bien plus grave et plus réelle. Si, dans ces cas, la conscience est détruite, comment se fait-il qu'elle existe dans toute sa vigueur, sitôt que le corps sort de son état exceptionnel? Y a-t-il une nouvelle création? Non, certainement; car l'âme, en reprenant sa conscience, reprend en même temps la conscience de son identité personnelle. Nous sommes donc obligés d'adopter l'opinion (qui d'ailleurs est générale dans toutes les écoles spiritualistes) que l'âme pense toujours; c'est-à-dire que la conscience est un phénomène permanent, quoiqu'il puisse être violé momentanément par certains états du corps.

La spontanéité de l'âme, comme son unité, comme la conscience, est aussi un fait d'intuition. Un instant de réflexion suffira pour nous convaincre que tous les mouvemens primitifs de la vo-

lonté sont spontanés. Il est inutile d'insister là-dessus, car les mots *spontané* et *volontaire* sont synonymes. Il dépend de chacun de nous d'examiner ce phénomène dans l'ordre physique même où il tombe dans le domaine des sens. L'action de la volonté sur les muscles, par l'intermédiaire des nerfs, nous fournit une espèce de dynamomètre pour mesurer ses radiations dans le temps et dans l'espace, puisque chaque mouvement raisonné du corps est précédé par un acte de la volonté, et que nous pouvons augmenter ces mouvemens à notre gré sous les rapports de la force et de la vitesse. On ne peut pas nier que la nature nous offre des phénomènes où il y a une certaine apparence de spontanéité, et qui en effet sont traités comme des effets spontanés, comme, par exemple, certains cas de combustion, qu'on nomme *combustions spontanées*. Mais en examinant les choses de plus près, nous verrons que dans l'ordre physique le mot *spontané* n'est employé que d'une manière figurée pour indiquer l'absence de toute cause étrangère. Mais il n'y a de spontanéité véritable que dans l'ordre moral, parce que dans la nature il y a une liaison universelle et nécessaire entre les effets et leurs causes, et que la spontanéité physique, en dernière analyse, n'est autre chose qu'un effet dont la cause nous est cachée. Car une cause, dans l'ordre physique, ne renferme pas la notion de l'efficacité inhérente, les causes physiques étant toutes ou mécaniques ou automatiques; mais la volition est un effet véritablement spontané, c'est-à-dire qui renferme en lui-même la causalité; de manière qu'il n'y a de spontanéité possible qu'en Dieu et dans l'homme qui est fait à son image. Les phénomènes spontanés, dans l'ordre physique, sont aux volitions dans les mêmes rapports que les automates sont aux hommes. En effet, c'est du mot *αὐτόματος*, que les Grecs employaient pour indiquer la spontanéité apparente de l'ordre physique, que ces machines ingénieuses qui imitent les actions de l'homme ont pris leur nom. Pour la spontanéité réelle, ils avaient un mot propre, et ce mot, comme en français, est synonyme de volontaire. D'ailleurs, la matière elle-

même étant, de son essence, inerte, les notions de matière et de mouvement spontané s'excluent mutuellement comme étant des termes opposés et incompatibles. La matière qui se meut est véritablement un effet sans cause, ce qui est absurde. Si l'on nous reproche d'être tombés dans le même inconvénient au sujet de la spontanéité de la volonté, il nous paraît que la distinction que nous avons établie entre la matière et l'esprit, quant à leur essence, sera une réponse satisfaisante pour tout homme de bonne foi. Nous pourrions ajouter que la spontanéité de la volonté est un fait d'une certitude absolue, reposant en même temps sur l'expérience, sur l'enseignement général et sur la révélation.

La question capitale de la liberté se présente ici tout naturellement, la liberté étant en quelque sorte une conséquence logique de la spontanéité; car, pour agir spontanément, il faut pouvoir agir au moins dans certaines limites; et la liberté normale suppose l'absence de tout obstacle qui nous empêche de remplir les fonctions propres à notre manière d'être; non pas une liberté illimitée, puisque l'homme n'est pas un être infini, mais une liberté en harmonie avec sa nature. Cette question délicate se présente à nous sous une double face. Il y a une liberté normale et il y a une liberté physique, et toutes les deux doivent être examinées dans leurs rapports avec la prévarication primitive de l'homme. En considérant les faiblesses, les maladies, les misères de toutes sortes qui affligent la race humaine, on se demande quelle épouvantable catastrophe a donné lieu à une perturbation si profonde et si universelle? Il est évident que nous sommes les jouets de certaines forces, tantôt perverses, tantôt aveugles, selon qu'elles agissent, ou dans l'ordre moral, ou dans l'ordre physique.

Nous ne nous arrêterons pas pour examiner à fond la question de la liberté physique, puisque nous n'avons aucun moyen de constater quelle aurait été la position de l'homme dans son état normal à l'égard des forces aveugles de la nature. Nous avons cependant toute raison de croire qu'avant sa chute toute la nature lui était sou-

mise, et qu'il vivait en harmonie avec toutes les créatures. Ce que nous savons de son état définitif pourrait nous aider à nous figurer son bonheur et sa puissance en sortant des mains de son Créateur. Sa puissance a même survécu en partie à son crime, car il l'a conservée dans son exil jusqu'au déluge. A cette époque, par des motifs de miséricorde, cette puissance dangereuse lui a été ravie, en même temps que la période de son épreuve sur la terre a été réduite à quelques années.

Quoique la chute primitive de l'homme ait eu pour lui des suites bien funestes dans l'ordre physique, c'est dans l'ordre moral seulement que nous pouvons apprécier les véritables conséquences de cet événement fatal. Dans le premier, sa liberté a été restreinte dans des limites tellement étroites, que la vie physique est devenue pour lui un travail pénible et une source d'amertume continue; cependant, roi déchu, il règne encore sur les débris qui l'entourent. Mais dans l'ordre moral, sa liberté fut ébranlée et presque détruite, par suite de la première condition imposée à l'homme : *De ligno autem scientiæ boni et mali ne comedas; in quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris* (1).

Il appartient plutôt à la théologie qu'à la physiologie de nous expliquer comment tous les hommes, étant morts par l'acte de leur premier père, ont ressuscité par l'expiation du Christ : *Sicut per unius delictum in omnes homines in condemnationem, sic et per unius justitiam in omnes homines in justificationem vite* (2). Il nous suffit pour le moment de constater le fait, et de le proclamer hautement, que l'affaiblissement de la liberté morale et la condition de sa réintégration sont des questions vitales pour la psychologie.

La liberté morale consiste à faire le bien qu'on approuve et à éviter le mal qu'on condamne. Qui oserait dire que l'homme trouve en lui-même aujourd'hui ce pouvoir? On demandera donc peut-être comment, dans cet état de choses, nous restons responsables devant Dieu et devant les hommes? A cela nous répondrons que

(1) *Gen.*, c. 11, v. 17.

(2) *Ad Rom.*, c. v, v. 18.

nous avons perdu notre liberté par une faute qui pèse sur nous par suite de la solidarité de notre race, condition sublime que Dieu a établie dans son inépuisable miséricorde, afin de rendre possible notre participation à la gloire du Christ, son fils bien-aimé, qui est, selon saint Paul, le second Adam. Comme, par la faute de notre premier père, nous avons été précipités dans un abîme de malheurs, par la satisfaction et par les mérites de notre divin Sauveur, nous sommes non seulement rétablis dans la justice (quant au principe), mais, de plus, participant à la nature divine et à la gloire de la divinité même. L'Église a donc bien raison de s'écrier dans son bel office de la semaine sainte : *O felix culpa!* heureuse faute qui nous a préparé une gloire si grande!

La question de la liberté dans ses rapports avec la responsabilité morale a été singulièrement obscurcie par les discussions prolongées auxquelles elle a donné lieu. Nous n'avons pas l'intention de nous laisser entraîner dans ces disputes acerbes sur la liberté et la nécessité, la prédestination et la grâce, qui ont tant agité l'école et même l'Église; nous dirons seulement que dans ces disputes, comme dans presque toutes les disputes prolongées, les deux partis ont raison jusqu'à un certain point. Ils ont raison dans leurs prémisses, mais dans les conclusions l'un des deux se fourvoie. S'ils ne sont pas tombés d'accord, c'est qu'il y a eu manque de bonne foi quelque part, manque de bonne foi et surtout d'humilité; leur objet, c'était la victoire, et non pas la vérité. Dieu laisse errer de pareils hommes dans des labyrinthes interminables. Une des causes principales de cette polémique a été une confusion des termes *liberté* et *libre arbitre*, plusieurs auteurs les employant indifféremment. M. de Maistre même n'est pas à l'abri de ce reproche. Dans ses *Soirées de Saint-Petersbourg*, au 6^e entretien, en faisant une critique sanglante de la philosophie de Locke, il définit parfaitement la liberté par deux mots : *l'absence d'obstacle*, admettant la liberté comme une idée purement négative; mais un peu plus loin, dans sa conclusion, il confond la liberté avec le

libre arbitre, en ajoutant : *De manière que la liberté n'est et ne peut être que la volonté non empêchée, c'est-à-dire la volonté.* Si, à la place du mot *liberté*, il avait employé celui de *libre arbitre*, ce passage aurait été intelligible; car le libre arbitre est une condition inamissible de la volonté, ou plutôt, comme la spontanéité, c'est la volonté elle-même. Une pareille confusion dans un écrivain si clair et si profond prouve qu'il ne faut pas trop simplifier, et qu'il est bien nécessaire d'employer les deux termes de *libre arbitre* et de *liberté*, le premier pour désigner l'action propre de la volonté, le second pour exprimer la condition de cette action, c'est-à-dire l'absence de tout obstacle insurmontable.

Nous avons divisé la liberté en liberté morale et liberté physique, et nous devons ajouter, avant de passer à un examen plus détaillé du côté moral de la question, que dans la liberté physique il ne faut pas envisager exclusivement les forces matérielles; il y a un ordre général établi par Dieu par rapport aux choses du temps et de l'espace, auquel l'âme elle-même est soumise, par suite de la liaison intime qui existe entre elle et le corps; et c'est principalement à cause de cela que la psychologie a tant d'importance comme science morale, en établissant l'ordre du développement des phénomènes de la pensée et la nature de leurs rapports avec les forces matérielles. Ainsi, par exemple, il y a une nécessité *physique* dans l'habitude; et c'est pour cela que l'Église a tant de miséricorde pour ceux qui sont attachés par les chaînes de l'habitude, pourvu qu'ils emploient avec simplicité et avec diligence les remèdes propres à leur guérison. Où serions-nous tous, hommes du siècle, sans cette tendresse inépuisable de notre mère, puisqu'il suffit d'une seule pensée pour tuer l'âme, nous qui sommes accoutumés à laisser errer la pensée dans tous les sens, n'y cherchant qu'un amusement très dangereux, pour ne rien dire de plus? Oui, messieurs, l'habitude envahit les mouvemens de la pensée aussi bien que ceux du corps.

Il faut avouer que la question philosophique du libre arbitre paraît au pre-

mier abord entourée de graves difficultés. Comme question de fait, elle est loin de présenter le même caractère d'intuition que celle de l'unité et de la spontanéité, puisque nous rencontrons des personnes qui la nient. L'enseignement philosophique de l'antiquité nous présente plus d'un nom célèbre parmi ses adversaires, et de nos jours nous pouvons y ranger ceux de Leibnitz, de Hobbes, de Priestley, et d'une foule d'écrivains auxquels on ne peut pas refuser des talens remarquables. La question religieuse même se présente d'une manière à embarrasser tous ceux qui ne s'éclairaient pas par les décisions de la seule autorité compétente. Considérons pour un moment la triste position de toutes ces sectes protestantes qui se sont abandonnées aux cruelles et sombres erreurs de Calvin. Jetons un regard de comparaison sur cet Orient, terre de la divine poésie, qui fut jadis le berceau de la religion et de la civilisation, croupissant aujourd'hui sous le joug du fatalisme. Cependant rien de plus facile que de rétablir la question philosophique sur ses véritables bases par une simple déduction. Quant à la question religieuse, nous nous bornerons à indiquer l'enseignement de l'Eglise.

Si l'existence du libre arbitre ne peut pas être classée parmi les faits primitifs de la conscience, il se présente à nous comme la conséquence d'un autre fait que personne ne s'aviserait de contester, c'est-à-dire, du caractère moral que revêtent certaines de nos actions. Pourquoi admettons-nous une différence essentielle entre les actions d'un homme en état de veille et celles d'un homme en état de sommeil? Parce que la condition dans laquelle se trouve ce dernier a interrompu l'exercice de son libre arbitre, et l'a privé de sa qualité d'être moral ou responsable. En portant notre observation plus loin, nous verrons que le même caractère d'irresponsabilité s'applique aux actions des personnes dans les états d'évanouissement et de folie, et même, jusqu'à un certain point, à ceux qui sont sous l'influence de l'ivresse physique ou morale; car l'âme aussi a son ivresse, l'ivresse des *passions*, mot dont l'étymologie indique la passivité

de l'âme quand une fois elle a abdiqué volontairement son plus précieux privilège.

Le libre arbitre est donc un fait de conscience, au moins par la déduction; nous verrons par le même procédé qu'il repose sur l'enseignement général; car ceux qui ont nié son existence ont admis la responsabilité morale de l'homme. Or nous avons vu que l'une implique nécessairement l'autre; car si l'homme n'est pas libre *subjectivement*, être renversé par un coup de vent ou un coup de pied, c'est identiquement la même chose pour le patient, ce que peu de philosophes sont assez *philosophes* pour admettre. En effet, il y a maints principes philosophiques qu'il est très difficile de porter avec nous dans les circonstances de la vie ordinaire. Hume ayant démontré à sa manière l'impossibilité de l'existence d'un monde extérieur, avoue que, sitôt qu'il sort de son cabinet, il pense et il agit comme tous les autres hommes. En ceci il n'a fait que partager les faiblesses de son illustre prédécesseur, qui, doutant de tout, a si peu douté de l'existence de son cuisinier, que, dans un accès de colère, il l'a poursuivi, une broche à la main, jusque sur la place publique d'Athènes.

Cette distinction fondamentale de la liberté subjective et de la liberté objective, c'est-à-dire du libre arbitre et de la liberté dans le sens ordinaire du mot, nous donne trois catégories de l'état de l'âme sous le rapport moral, qui fourniront le sujet des trois leçons suivantes; et ainsi nous épuiserons la question de la liberté dans ses rapports avec la spontanéité, savoir: 1^o ou il y a suspension du libre arbitre et de la liberté *sans la faute de l'agent*, comme dans le sommeil naturel, l'évanouissement, le délire et la folie, n'étant pas précédée par une prévarication préalable; et encore dans certaines maladies, comme l'épilepsie et la catalepsie, avec la même réserve; 2^o ou il y a suspension du libre arbitre et de la liberté *par sa faute*, c'est-à-dire quand le sommeil est magnétique, par suite d'une soumission aveugle de notre volonté à la volonté d'autrui, en l'absence d'un devoir, et quand l'état ou la maladie est le résultat d'un péché: dans

cette catégorie viendra se classer l'ivresse; 3^o ou il y a suspension de la liberté seulement, comme sous l'influence des passions, dans la rêverie et dans l'inspiration. Dans tous ces cas la volonté préside à des degrés différens aux modifications de l'âme, distinguant le bien du mal, et adoptant l'un ou l'autre.

Cette faculté inamissible de la volonté, qui consiste à pouvoir choisir entre le bien et le mal dans toutes nos actions déliées, constitue le caractère distinctif de l'homme comme être moral. Cependant, en admettant le dogme d'une prévarication primitive, nous aurons à examiner les conséquences de cette prévarication sur la volonté. On n'a pas attendu le nouvel enseignement de la philosophie du Christ pour découvrir qu'autre chose est de connaître le bien, autre chose de le faire. Nous avons tous griffonné sur les murs de nos classes le célèbre mot d'Ovide :

. . . . Video meliora, proboque;
Deteriora sequor.

Mais saint Paul raisonne plus profondément sur cette matière. Il nous enseigne que, par suite du péché, l'orgueil et la concupiscence sont devenus des obstacles insurmontables pour l'homme naturel. *Qui autem in carne sunt Deo placere non possunt* (1), et que nous ne sommes désormais libres que par l'esprit de Dieu : *Ubi autem spiritus Domini, ibi libertus* (2). La liberté morale n'existe plus pour nous, et cette liberté dont parle saint Paul, c'est l'esclavage du Christ. Étant morts tous en Adam (moralement), nous ressuscitons par le Christ, mais à cette condition, que nous vivions de sa vie. Il y a désormais entre l'homme racheté et le Christ une union par laquelle le bien lui est devenu possible, mais à condition que cette unité ne soit pas rompue par le péché : *Sine me nihil potestatis facere* (3). Le disciple bien-aimé, pour faire comprendre cette union intime qui existe entre le Christ et ses membres, la compare à l'unité de la vie

végétative ; comme une branche séparée de la vigne ne peut plus produire, parce qu'elle est morte, ainsi le chrétien qui se sépare de son chef se met dans l'impossibilité de faire le bien, si long-temps qu'il reste dans cette condition : *Manete in me : et ego in vobis. Sicut palme non potest ferre fructum à semetipso, nisi manserit in vite : sic nec vos nisi in me manseritis* (1). Nous sommes donc dans la nécessité de servir ou Dieu ou le monde, et de celui dont nous nous rendons les esclaves, de celui-là sommes-nous les esclaves : *Cui exhibetis vos servos ad obediendum, servi estis ejus sive obeditis, sive peccati ad mortem, sive obediuntis ad justitiam* (2). Libre à nous, pendant le cours de notre vie mortelle, de passer de l'une de ces conditions à l'autre ; libre au pécheur de se rattacher au Christ, comme au juste de se rattacher à Satan : mais force nous est de servir l'un ou l'autre. L'homme a été créé pour servir. S'il aime Dieu, il hait le monde, et s'il est esclave du monde, il méprisera Dieu : *Aut enim unum odio habebit et alterum diligit; aut unum sustinebit et alterum contemnet* (3). Remarquez que les termes ne sont pas conversibles. On ne peut pas servir Dieu sans l'aimer, mais on peut tenir au monde, s'identifier avec lui (*ἀντὶ ἑμαυτοῦ, tenax sum*) sans amour. En effet, combien de malheureux ne voyons-nous pas qui en sont les esclaves en le méprisant, en le maudissant, sans employer cependant les moyens propres à rompre leurs liens!

L'homme ayant perdu sa liberté par la connaissance du bien et du mal, a conservé, il est vrai, son libre arbitre; mais nous avons vu qu'en dernière analyse, cette faculté se réduit à pouvoir choisir entre l'esclavage de Satan et celui du Christ. Tel est l'ordre établi par Dieu, telle est sa volonté suprême. Si Dieu a permis le règne momentané du mal, c'était dans la seule vue de sa gloire, afin qu'il pût en triompher par l'amour; car la réparation a été plus grande que l'offense; et quant à l'homme, la réhabilitation plus grande que la

(1) Rom. 8, v. 8.

(2) 2 Cor. 3, v. 17.

(3) Joan. 13, v. 3.

(1) Joan. 15, v. 4.

(2) Rom. 6, v. 16.

(3) Matt. 6, v. 24.

dégradation. Le Christ, par sa mort, a détruit l'esclavage de l'humanité (parlant objectivement); et quant à chaque individu, il a rompu ses liens; ce qui n'empêche pas que Satan n'ait encore des esclaves, car plusieurs se sont rattachés à lui par un coupable amour de soi, préférant leur volonté propre à la volonté de Dieu, et sacrifiant pour un bien apparent le bien absolu, parce que l'un était présent, et l'autre futur et contingent. Dieu a fourni à tous les hommes les moyens de salut, mais il ne les a pas fournis avec une égale abondance à tous. Ceci doit offrir une matière de réflexion sérieuse à ceux qui sont nés dans le sein de son Eglise, et à qui il offre un moyen *permanent* de salut dans les sacremens; car, si nous négligeons ces offres généreuses, notre offense sera en raison de notre ingratitude.

En étudiant la psychologie comme science appliquée dans l'ordre moral, il est essentiel de commencer par établir sur ses véritables bases la question de la liberté dans ses rapports avec la chute et la rédemption de l'homme. Dorénavant, si nous voulons étudier la nature et les lois des phénomènes psychologiques dans le seul but légitime, c'est-à-dire pour augmenter notre puissance morale, il ne faut jamais perdre de vue l'état actuel de l'âme et la condition de sa réhabilitation. Depuis le moment fatal où l'homme s'est séparé de Dieu, l'orgueil nous aveugle, et la concupiscence nous emporte avec une impétuosité irrésistible vers le bien présent, soit réel, soit apparent. Pour faire le bien, il faut un secours spécial et permanent; et pour nous soutenir dans une lutte aussi inégale que celle de la chair et de l'esprit, il faut que Dieu répande dans la nature corrompue une force divine et surnaturelle. Le secours nécessaire étant de sa part une faveur gratuite et la plus grande de toutes les faveurs que nous recevions de sa main, a été nommée *la grâce* (la faveur par excellence); et comme toute faveur implique la reconnaissance de celui qui en est le sujet, par une construction ordinaire du langage, le même mot exprime et la cause et l'effet dans les langues latine et française: *gratias agimus*, nous vous rendons *grâces*. Mais le

mot *grâce* a un autre sens bien plus remarquable, et donnant lieu à des rapprochemens de haute métaphysique, sens qui rattache la *grâce* à l'idée de la forme, et nous donne à entendre que non seulement nous sommes façonnés au bien par la seule action de la divine *grâce*, mais que la beauté physique même est le fruit de cette action divine. Il existe donc une liaison nécessaire entre la chute primitive de l'homme par *l'orgueil*, *la concupiscence*, qui en est le fruit, et *la grâce*, qui en est le remède. Mais cette divine faveur, quoiqu'elle soit gratuite, n'est pas sans condition. La condition, qui est en même temps simple et facile, est en quelque sorte une conséquence de la nature même de l'homme comme être moral. Le libre arbitre, ou la faculté de choisir entre le bien et le mal, étant un privilège inamissible, il faut qu'il se rallie formellement au principe de l'ordre en reniant le mal dans son origine et dans ses conséquences; il faut qu'il emploie avec diligence et persévérance les moyens que Dieu lui offre pour rétablir le règne de l'ordre dans lui-même et dans toutes les créatures qui dépendent de lui: œuvre souvent longue et pénible, car cette réintégration doit s'opérer sous l'influence de ces lois générales et permanentes qui président au développement de l'ordre moral, puisque l'ordre moral a ses lois générales comme l'ordre physique: et ces dernières ne sont en résumé que des manifestations symboliques des premières. Quoique nous ayons perdu la clef générale de ces rapports, il y en a plusieurs qui ne manquent pas de nous frapper au premier abord, comme, par exemple, dans la chute des corps et dans celle de l'âme, une circonstance qui est commune aux deux ordres, et qui nous fournira une matière de réflexion sérieuse, c'est l'augmentation de la vitesse en raison de la distance parcourue. Comme tout corps grave augmente la vitesse de sa chute jusqu'à ce qu'il trouve le lieu de son repos, ainsi l'âme qui s'éloigne de Dieu s'éloigne avec une perversité croissante; mais dans ce dernier cas, le lieu de repos n'existe pas, car l'abîme est infini.

En faisant allusion au dogme de la so-

lidarité, il nous aurait été bien agréable de nous arrêter sur ses rapports avec l'expiation; mais nous avons craint de fatiguer l'attention de nos lecteurs par un trop grand développement des questions subsidiaires. Nous aurions pu voir comment Dieu, prévoyant la chute de l'homme, a établi la condition de la so-

lidarité pour rendre sa rédemption possible, et comment, ayant servi de moyen pour effacer le péché dans le temps par l'expiation infinie du Christ, elle doit servir dans l'éternité à déverser sur nous la splendeur de sa gloire.

J. STEINMETZ.

Sciences Historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

ONZIÈME LEÇON (1).

Avènement d'Anthémius; nouvelle faveur de Sidonius Apollinaris. — Faiblesse du gouvernement; jugement d'un préfet des Gaules, prévaricateur; retraite de Sidonius. — Paganisme du pouvoir et des mœurs publiques, cause principale de la décadence impériale; lois inutiles; plaintes de Salvien et du pape saint Léon.

Au moment où Sidonius, mandé par Anthémius, arrivait à Rome, la ville était en liesse des noces de Ricimer avec la fille de l'empereur; car « on croyait voir dans cette union la sécurité publique. L'épithalame en vers fescennins se déployait sur tous les théâtres, les marchés, les prétoires, sur toutes les places, sur les temples et les gymnases. Silence aux tribunaux; les études et les affaires se reposaient, les députations restaient différées, les intrigues interrompues, et la suite habituelle des affaires avait disparu devant les bouffonneries des histrions. Déjà la fiancée était donnée, le fiancé était paré de la couronne, les conductrices de l'épouse ont revêtu la cyclade, le consulaire sa robe brodée de palmes, le sénateur sa toge, le simple vulgaire

« avait déposé la casaque, et cependant « toutes les réjouissances n'éclataient « pas encore, parce que la nouvelle ma- « riée n'était pas encore introduite dans « la maison de l'époux. » Sidonius vit tout cela d'abord assez froidement. Malade en route par la fatigue du voyage, ou par l'air pestilentiel de la Toscane, ou par le passage alternatif des chaleurs à la froidure, il souffrait d'une fièvre dévorante, lorsque Rome lui apparut. Avant de toucher le *Pomarium*, il se prosterna aux portes triomphales de l'église des Apôtres, et il *sentit soudainement tomber la langueur de ses membres affaiblis*. Après avoir reçu cette marque de la protection céleste, il alla se reposer dans une hôtellerie. Les fêtes finies, la cité revenue au sérieux accoutumé, il trouva la plus gracieuse hospitalité chez Paulus, personnage prétorien, d'une aptitude merveilleuse pour l'éloquence, la versification, pour les ouvrages des mains, et surtout recommandable par sa droiture de cœur. Il chercha avec lui par qui et comment il obtiendrait un accès favorable à la cour. Entre tous les sénateurs les plus distingués, ils s'arrêtèrent à deux. Aviénus et Basilus, qui, à part les prérogatives de la milice, pouvaient passer pour les premiers après le prince. Ces deux dignitaires ne sortaient point

(1) Voir la 10^e leçon, dans le n^o 57, page 26.

de leurs maisons sans se voir également précédés, suivis, entourés d'une multitude pressée de cliens. Mais Aviénus n'employait son crédit que pour avancer ses fils, ses gendres, ses frères; toujours occupé de candidatures de famille, il n'obtenait que pour les siens, quoiqu'il promît à tout le monde. Basilius, auprès duquel on avait un accès aussi facile, aussi peu dispendieux, s'engageait à peu de gens et lentement, mais efficacement; vous eussiez obtenu plus aisément la familiarité d'Aviénus et un service de Basilius. Il fut donc résolu qu'on s'adresserait à celui-ci, tout en observant la déférence convenable pour l'autre, chez lequel Sidonius allait souvent. Tandis qu'il travaillait à faire réussir, par le crédit de Basilius, les demandes de la députation arverne, les calendes de janvier approchaient, que devait signaler un second consulat de l'empereur. « Allons, mon cher Sollius, dit l'illustre protecteur, quoique tu sois fort occupé de ton affaire, je veux que tu fasses reparaitre ton ancienne muse en l'honneur du nouveau consul, et que tu versifies quelque compliment de félicitation, ne fût-ce qu'en courant. Je te présenterai, et avec le moyen de débiter ton poème; je te procurerai la bienveillance du prince. Si tu en crois mon expérience, de sérieux avantages naîtront de cette bagatelle. » Sidonius suivit ce conseil, se remit en veine, et son extrême facilité eut bientôt aligné près de six cents hexamètres d'éloges accumulés; rien n'y fut oublié, ni la famille d'Anthémius, ni son adresse précoce de cavalier et de chasseur, ni ses succès dans l'étude de la philosophie, de l'histoire et de l'éloquence, ni ses commandemens militaires et sa victoire sur les Huns à Sardique, ni son avènement impérial, ni le récent mariage; car « d'aussi loin qu'on rappelât les anciens hyménées, le genre surpassait tous les héros, et la fille toutes les héroïnes. Le mérite de Ricimer demandait une telle union, et le laurier de Mars lui avait obtenu le myrte de Vénus. » Le poète terminait en annonçant les glorieuses prospérités du nouveau règne. Ce panégyrique, avec la protection de Basilius, réussit au point que Sidonius fut nommé chef du

sénat (468), puis préfet de la ville, et enfin patrice (1).

Déjà même avant d'avoir revu Rome, il jugeait l'occasion favorable pour les nobles gaulois de reparaître et de rentrer dans la carrière administrative; il pressait ses amis de renoncer à la retraite. « Tu es dans la vigueur de l'âge, » écrivait-il à Eutropius; tu as en abondance chevaux, armes, vêtements, revenus, esclaves..... Si actif chez toi, quand il s'agit de quitter ton pays, le découragement te retient dans une timide inertie; pourtant un homme de race sénatoriale, qui passe sa vie entre les images de ses aïeux en trabées, peut-il dire avec raison qu'il quitte son pays, quand une fois, et dans sa jeunesse, il aura vu la résidence des lois, le gymnase des lettres, le palais des dignités, la capitale du monde, la patrie de la liberté, la cité unique du monde, dans laquelle les barbares et les esclaves sont seuls étrangers? Et maintenant, honte! si tu restes entre tes bouviers et tes porchers. Quoi donc? si tu fends la plaine avec une charrue; si, penché sur la faux, tu abats les richesses fleuries d'un pré; ou si, travailleur assidu, tu laboures un vignoble fertile, ce sera pour tes vœux la plus haute félicité? Que ne te réveilles-tu plutôt! Pourquoi ton esprit languissant, énérvé dans un grossier repos, ne s'élève-t-il pas à de plus grandes choses? Un homme de ta naissance ne doit pas moins cultiver sa personne que sa *villa*. Après tout, ce que tu appelles un exercice de jeunesse n'est que le repos des vétérans, dont les mains affaiblies échangent leur épée romillée pour la houe tardive. Soit; tes vignobles multipliés te donneront une vendange écumante, tes greniers rompront sous d'innombrables monceaux de grains, un pâtre robuste enfermera dans les grasses enceintes de tes étables un long troupeau, pour presser le lait des pendantes mamelles. Que servira d'avoir accru ton patrimoine par cette épaisse économie, et de vivre caché non seulement dans tout cela,

(1) Sidon., Ep. 1-3, 9; Panég., Anth., Ep. 3-10, 9-16.

« mais ce qui est plus honteux, à cause
 « de tout cela ? Ce ne sera pas injuste-
 « ment qu'aux sessions judiciaires la sen-
 « tence de quelque pauvre parvenu aux
 « honneurs tombera sur toi, rustique
 « vieillard sans considération, noble
 « perdu dans la foule, et debout derrière
 « de jeunes assesseurs ; quand tu te ver-
 « ras tristement devancé par des gens
 « qu'il serait même indigne de voir mar-
 « cher sur nos traces. » Il se réjouissait
 des dignités obtenues par d'autres amis.
 Il ne tarda pas néanmoins de sentir le
 fardeau de ces grandeurs inutiles, et de
 regretter sans doute ce repos qu'il trou-
 vait si honteux, après l'avoir trouvé si
 doux. Les vivres s'épuisant à Rome, la
 disette menaçait, et le nouveau préfet
 commençait à craindre que les cris d'une
 populace oisive et affamée n'éclatassent
 au théâtre, et ne s'en prissent à lui, lors-
 que heureusement cinq navires, chargés
 de froment et de miel, abordèrent à
 l'embouchure du Tibre (1). Vainement,
 d'ailleurs, sa pauvre *muse* avait-elle en-
 core promis à Anthémius les plus heu-
 reux effets de son alliance avec Ricimer,
 vainement chantait-il d'avance l'Afrique
 reconquise ; le formidable armement
 réuni par les deux empires échoua par la
 lâcheté et l'impéritie du général grec,
 Basiliscus, beau-frère de l'empereur
 Léon. Marcellinus, qui avait consenti à
 reconnaître et à servir Anthémius, fut
 assassiné dans cette expédition même
 par les autres généraux romains, et bien-
 tôt Ricimer, qui n'était peut-être pas
 étranger à ce meurtre, trahit d'autres
 trahisons, qui commencèrent à se décou-
 vrir par celle d'Arvandus, préfet des
 Gaules (2). Cet Arvandus avait déjà rem-
 pli une première préfecture à la satisfac-
 tion publique ; mais la seconde fois, ac-
 cablé de dettes, redoutant ses créan-
 ciers, regardant avec envie les nobles
 opulents qui devraient lui succéder, il se
 fit détester de ses compatriotes par ses
 hauteurs, son espionnage et ses exac-
 tions. On se plaignit ; il fut aussitôt des-
 titué, saisi, et conduit sous escorte à
 Rome. Trois députés de la Gaule y vin-

rent peu après pour l'accuser, trois hom-
 mes choisis entre les plus habiles et les
 plus honorables ; l'ancien préfet Ferréo-
 lus était l'un d'eux (469). Sidonius et plu-
 sieurs autres, autrefois amis de l'accusé,
 regardant comme une lâcheté de l'aban-
 donner dans la disgrâce, tentèrent de le
 prémunir contre le danger d'une pré-
 somption choquante, en l'instruisant de
 tout ce qui se préparait, des preuves ten-
 nues en réserve jusqu'au jour du juge-
 ment pour le prendre à l'improviste
 dans les aveux d'une réponse précipitée ;
 ils lui conseillèrent de ne rien avouer lé-
 gèrement, afin d'embarrasser l'accusa-
 tion. Arvandus les ayant entendus, éclata
 en injures : « Allez, leur dit-il, hommes
 « dégénérés, et indignes des préfets, vos
 « ancêtres, allez avec cette timidité inu-
 « tile ; laissez-moi, puisque vous n'y en-
 « tendez rien, conduire cette affaire.
 « Arvandus a pour lui sa conscience ; à
 « peine daignerai-je permettre que des
 « avocats me défendent contre l'accusa-
 « tion de péculat. » Telle était l'impu-
 dence de cet homme, que, gardé à vue,
 il parcourait en costume blanc la place
 du Capitole, se repaissant de perfides sa-
 lutations, recevant les puérides flatteries
 du vulgaire, examinant, touchant et
 marchandant les étoffes de soie, les pier-
 reries et tous les objets précieux en vente
 dans les boutiques, et au milieu de tout
 cela, se plaignant fort des lois, des
 temps, du sénat et du prince, et très in-
 digne de ce qu'on ne le vengeait pas
 avant toute discussion. Le jour du juge-
 ment, il parut, *rasé, poncé*, au sénat,
 avec la même assurance, prit place ra-
 pidement presque au milieu des juges,
 tandis que ses accusateurs se présen-
 taient modestement dans un négligé de
 deuil. Alors ils produisirent, avec le
 mandat de la province, une lettre inter-
 ceptée d'Arvandus lui-même, qui parais-
 sait adressée au roi des Goths, pour le
 détourner de la paix avec l'empereur, en
 l'engageant à attaquer le corps des Bre-
 tons, posté près de la Loire, et à parta-
 ger la Gaule avec les Burgondes. Pen-
 dant la lecture de cette pièce, dont ses
 amis l'avaient précisément averti que
 l'accusation comptait tirer un grand
 avantage, Arvandus, non encore inter-
 rogé, dit hautement qu'il l'a dictée ; les

(1) Sidon., Ep. 1-6, 5, 4, 10.

(2) Sidon. Paneg. Anth.; Tillem. Anth., 4, 3 ;
 Léon, 8.

députés affirment la chose, déjà trop certaine; lui-même, avec un ton d'emportement, répète son aveu deux ou trois fois, sans se douter qu'il se perd. Les juges le déclarent criminel de lèse-majesté. Il n'imaginait pas que, n'ayant point aspiré à l'empire, il pût appréhender une pareille condamnation; il pâlit à ce coup inattendu, et comprit enfin trop tard la téméraire légèreté de son langage. Aussitôt, déchu des privilèges que lui avaient acquis deux préfectures exercées de suite pendant cinq ans, on le *rejeta dans la classe plébéienne*, on le conduisit à la prison publique. Nulle pitié n'accompagna cet audacieux accusé, qu'on avait vu, si élégamment paré et parfumé, affronter le procès. Il devait attendre trente jours, dans l'île du Tibre, le moment d'une exécution capitale. Sidonius et quelques autres obtinrent une réduction de la sentence au bannissement (1). Peut-être avait-il compté sur la puissance de Ricimer, qui désirait une guerre d'Eurik contre Anthémius, au risque de perdre la Gaule, pour renverser son maître et garder l'Italie; mais la mésintelligence ouverte du beau-père et du gendre, et la retraite menaçante de celui-ci à Milan durent être une raison de plus de ne point épargner un grand fonctionnaire coupable. C'était le dernier des malheurs pour l'Italie que la guerre civile; toute la noblesse de la Ligurie supplia Ricimer de se rapprocher d'Anthémius, et saint Épiphane, récemment évêque de Pavie, se chargea de la réconciliation (470). L'empereur, à sa prière, s'apaisa en effet; mais Ricimer ne tint pas long-temps les promesses qui avaient été faites en son nom par le pieux évêque (2).

Cette même année, Sidonius quitta la cour, et retourna en Gaule, enfin convaincu, selon toutes les apparences, que l'État et le nom romain périssaient sans retour, et six ans après il n'y avait plus d'empire d'Occident; un pressentiment intime s'en répandait partout depuis quinze ans. Sidonius, à la fleur de l'âge, quand les plus brillantes prospérités s'ouvraient devant lui, quand il célé-

brait l'avènement de son beau-père, s'était plu à rappeler lui-même, comme pour mieux le démentir par les espérances présentes, cet antique et vulgaire présage qui bornait les destinées romaines à douze siècles, sur les douze vautours aperçus par Romulus. Claudien avait déjà consigné cette alarme de tradition païenne dans ses chants de victoire, après les premières défaites d'Alaric (1).

Depuis ce temps, la précipitation et le trouble des événemens ne ramenaient que trop de sujets de crainte; et la divine Providence semble quelquefois vouloir, pour la punition des peuples rebelles ou ingrats, réaliser leurs oracles menteurs; car on s'était obstiné en quelque sorte à ne pas voir la cause du danger, et maintenant qu'on attendait la dernière catastrophe, on ne la comprenait pas davantage; les politiques, pas plus que tout le reste, ne cherchaient le mal où il était: ils n'imaginaient pas autre chose que de combattre les Barbares pour conserver le territoire, et de faire des lois pour maintenir le gouvernement. Et certes, il vaut la peine de le remarquer contre l'idée ordinaire qu'on se forme d'une époque de décadence et de celle-ci en particulier, les capacités ne manquaient pas aux besoins de l'empire. D'assez grands capitaines s'étaient succédé à sa défense, sans interruption. Après Stilicon avait paru Constance, ensuite Bonifacius, Aëtius, Majorien, Égidius, enfin Ricimer et ce nouveau prince Anthémius, qui, tenant aussi facilement les livres que les armes, passant des études littéraires aux camps et aux magistratures, avait deux fois garanti les provinces du Danube, et qui venait de remporter une victoire signalée sur les Huns, malgré la trahison d'un autre général, lorsqu'il fut revêtu de la pourpre (2). En

(1) Sidon., Paneg. Avili, v. 53 :

Quid, rogo, bis seno mihi vulture Tuscus aruspex Portendit?

V. 537 :

Jam propè fata tui bis senas vulturis alas

Complebant, scis namque tuos, scis, Roma, labores.

Claudien, de Bell. Getico, v. 263 :

Tunc reputant annos, interceptoque volatu

Vulturis, incidunt properatis sæcula metis.

(2) Sidon., Paneg. Avit., v. 156-296.

(1) Sidon., Ep. 1-7; Tillem. Anth. G.

(2) Ennodius, vita Epiph.; Tillem. Anth. B.

seconde ligne, on comptait encore beaucoup d'hommes supérieurs, tous de familles gauloises, dans lesquelles les talens semblaient héréditaires, aussi bien que l'honneur et la probité; les Syagrius, les Apollinaris, les Magnus, les Consentius, n'avaient pas sans doute acquis sans mérite une si grande considération, non plus que ce Ferréolus, dont la sage prévoyance pendant sa préfecture avait été si utile contre Attila, et si bienfaisante pour le pays, que le peuple traîna spontanément son char, aux applaudissemens universels (1). Certes, ce n'était pas là des *illustres* de faveur, ou, selon la plaisante expression du duc de Saint-Simon, ce n'étaient pas là de ces *champignons* d'hommes d'État qui naissent, on ne sait comment, dans les temps d'orage et de dissolution politique.

Mais l'intention manquait aux uns, la principale influence aux autres, à tous l'intelligence du vrai, cette intelligence que Dieu retire à ceux qui gouvernent, quand il se décide à châtier. Majorien avait tâché de réparer; sa vue ne pénétra pas au-delà de la surface, et ses lois n'avaient servi qu'à rendre plus visible le mal qui rongait la société; il avait soulagé les provinces épuisées par les *indictiones* et les *superindictiones*, en accordant une remise générale des arrérages de tribut; il supprima les commissions fiscales, remplies ordinairement de courtisans, qui, raffinant la rapine, exigeaient le paiement du tribut en pièces d'or à l'effigie de Faustine et des Antonins. Ces pièces, ayant une valeur double de la monnaie courante, c'était une manière de doubler le contingent à leur profit; car si le contribuable ne s'acquittait pas en espèces prescrites, il devait en compenser la différence. Un autre genre de bénéfice administratif se tirait du dégât des édifices publics, qu'en ruinait pour les constructions particulières. Une amende de cinquante livres d'or menaçait tout magistrat qui donnerait permission de dégrader un édifice, tout subalterne qui s'y prêterait subirait la peine du fouet et de l'amputation des mains. L'empereur rétablit dans les cités la charge de défenseur, tombée en désué-

tude depuis l'invasion; il rendit aux curiales la répartition et la perception des impôts, sous l'autorité des magistrats de la province. Il fit plus: les malheureux curiales ne furent plus responsables du paiement, ils n'avaient plus qu'à remettre un état exact des contributions reçues et des contributions non acquittées. Mais Majorien sentait si bien l'insuffisance de ce soulagement, qu'il ajoutait dans la même loi une invitation pressante et un ordre formel à tous les curiales, émigrés à la faveur des troubles, de revenir à leur résidence légale, c'est-à-dire au gîte fiscal, les appelant les *serfs* de la république et les *entrailles* des cités, c'est-à-dire du fisc et des contributions; une curieuse variante porte: les *serfs* (1). Et comme pour ne laisser aucun doute sur la triste situation où l'empire les avait réduits, Cassiodore avait pris soin de constater, dans le siècle suivant, que les curiales regardaient comme une injure tout ce qu'on leur accordait de distinction (2). Rien de plus misérable aussi que cette autre loi de Majorien, qui ne permettait plus que cinq ans de veuvage aux femmes au-dessous de quarante ans, et qui allait jusqu'à défendre aux vierges le vœu de continence avant le même âge, sous peine, pour les veuves qui ne se remarieraient pas, de perdre la moitié de leur fortune; et il y eut confiscation du tiers pour les parens qui, faute de bien ou d'*affection*, donneraient le voile à leur fille. Que le janséniste Tillemont, tout en avouant que le but de cette *novelle* était la multiplication des familles, y voie un *grand zèle pour l'honneur du Christianisme*, l'expédient n'en est pas moins bas, moins arbitraire, moins inutile à combler la dépopulation, et ne décèle pas moins la

(1) Cod. Theod. nov., lib. 4: Curiales nervos (ou servos) esse reipublicæ ac viscera civitatum nemo ignorat, quorum cœtum appellatum minorem senatum huc redegit iniquitas judicium et exactorum plectenda venalitas, ut multi patriæ desertores, et natalium splendore neglecto, occultas latebras elegerint et habitationem juris alieni.

(2) Cassiod., variæ, 9: Curiales quibus a providâ sollicitudine nomen est, gravissimâ dicuntur infestatione quassari, ut, quidquid honoris causâ eis delegatur, ad injuriam potius videatur esse productum.

(1) Sidon., Ep. 7-12.

détresse et le despotisme du pouvoir. Cet expédient, impraticable, blessait trop directement la liberté religieuse, et fut aboli sous le règne suivant. Voilà donc tout ce qu'avait trouvé de mieux pour la restauration de l'empire un des princes les plus habiles de ce temps. De tels palliatifs avaient été plus d'une fois employés; très fréquemment les empereurs avaient fait remise des arrérages d'impôts, par impossibilité d'acquiescement. Assez récemment, le dernier Valentinien avait ordonné qu'un curiale fût uniquement tenu à payer sa propre part; que la quittance d'un gouverneur valût pour ses successeurs, et ne leur permit plus de revenir sur les contributions antérieures; que les contribuables eussent quatre mois, sans poursuites, pour apporter eux-mêmes leur argent à leur capitale, ou maison commune; que les receveurs fussent punis pour poursuites précipitées; que les gouverneurs répondissent des dommages causés aux contribuables par fausse pesée d'argent (1). On voulait sans cesse arrêter les déprédations; c'était sans cesse à recommencer.

Peu d'années avant Majorien, un simple prêtre avait vu le mal bien plus profondément, et en justifiant la Providence, que des plaintes impies accusaient des maux publics, il en avait indiqué la cause avec le remède, et prophétisé le châtement. Attila n'avait pas encore paru, quand Salvien s'écriait : « Nos larmes ne peuvent suffire à nos maux; une ligue de brigands désole l'État par violence et concussion; l'élevation des magistrats est la proscription des cités, leur administration est une déprédation générale.... les malheureux opprimés émigrent chez les Goths, ou chez les Bagaudes, ou chez les autres Barbares établis de tous côtés, et ils n'en ont point regret. Quel autre parti resterait-il à ceux qui vivent sous le coup continuuel de l'exécution publique, menacés d'une proscription continuelle? Ils quittent leurs maisons, pour n'être pas torturés dans leurs maisons mêmes; ils cherchent l'exil, pour ne pas subir les supplices;

« les ennemis leur sont moins durs que les exacteurs.... Quant aux Bagaudes, qui, spoliés, vexés, meurtris par des juges injustes et sanguinaires, ont abandonné l'honneur du nom romain, après avoir perdu le droit de liberté romaine... nous les appelons rebelles et infâmes, et nous les avons poussés au crime. D'où sont venus, en effet, les Bagaudes, sinon de nos iniquités, sinon des prévarications des juges, sinon des proscriptions et des rapines de ceux qui tournent à leur profit personnel les nécessités de l'État, et qui font des indictions leur propre butin? Loin de conduire les peuples qui leur étaient confiés, ils les ont dévorés comme des bêtes féroces. Les larrons, d'ordinaire, se contentent de dépouiller; mais eux, il leur fallait le déchirement, et, pour ainsi dire, le sang pour pâture. Des hommes ainsi écrasés par les brigandages ont commencé à devenir étrangers, parce qu'on ne leur permettait plus d'être Romains (1).» L'expérience d'un si grand dommage ne servant de rien, l'oppression intérieure restant la même après les insurrections du troisième siècle, après les défections armées du cinquième, et devenant plus avide par la diminution des ressources, la *bagaudie* de bandes continuait non seulement dans la Tarragonaise, où l'on ne pouvait l'extirper, mais dans le centre de la Gaule. Tous les émigrants ne trouvaient pas ou ne cherchaient pas hors de leur patrie une subsistance honnête; une fois résolus à la fuite, beaucoup par désespoir, par misère, paresse ou vengeance, se formaient en troupes d'aventuriers, pour revenir piller à l'improviste un pays qu'ils connaissaient trop bien; on les désignait (2) du nom de *varges* (exilés).

Tous ne pouvaient s'enfuir; ceux qui demeuraient avaient doublement à souffrir des incursions et de la fuite des autres: la tyrannie s'en prenait à eux; la

(1) Salv., de Avaritiâ; de Provident., 3.

(2) Sidon., Ep. 6-4 : *Vargorum* (hoc enim nomine indigenas latrunculos nuncupant).... La loi salique, 37, et la loi ripuaire, 97, ont conservé ce mot dans sa signification première : Si quis corpus jam sepultum exfodierit et expoliaverit, *vargus* sit, hoc est, expulsus de eodem pago.

(1) Cod. Theod., 12-1, 11-1; Tillem., Val. 111, art. 9.

veuve, l'orphelin, le faible étaient plus impitoyablement foulés par quiconque avait quelque action administrative, et par les curiales eux-mêmes, qui, sans autre pouvoir que de nuire, s'épargnaient de tous leurs efforts sur la ruine d'autrui; la consécration ni la pauvreté religieuse ne défendaient pas davantage. Nulle protection assurée; les évêques commençaient à ne plus s'opposer, soit timidité des uns, soit prudence des autres, pour que le mépris de la parole de justice ne rendit pas les méchans pires encore (1). L'indignation de Salvien remuait et découvrait à fond toutes les hontes sans ménagement; il appelait la société des chrétiens une sentine de vices; la vie des marchands n'était que fraude et parjure, des curiales qu'ini-quité, des fonctionnaires que calomnie, des guerriers que rapine..... Plus de respect pour les liens du mariage, partout un libertinage effroyable..... Les Franks sont infidèles à leurs promesses, les Goths perfides, les Saxons farouches, les Huns impudiques, les Alains pillards; mais nous sommes bien plus vicieux. L'impureté des Huns est-elle aussi coupable que la nôtre? la versatilité des Franks que la nôtre? L'ivrognerie de l'Alamane est-elle aussi coupable que celle du chrétien? la rapacité de l'Alain autant que celle du chrétien?... Les chasses du cirque sont la joie des spectateurs; il faut que l'univers y fournisse: on pénètre les antres inconnus, les forêts inaccessibles, et afin que les entrailles des hommes puissent être déchirées, on ne laisse à la nature aucune retraite ignorée. Il serait trop long de compter tous les amphithéâtres, les odéons, les cirques, les spectacles d'athlètes, de danseurs de cordes, de pantomimes et d'autres monstruosités; et qui pourrait dire décestru ces imitations de choses honteuses, ces obscénités de paroles, ces turpitudes de mouvements, ces infamies de gestes qui remplissent la scène?... Supposez un jour de fête à l'Église et de jeux publics; où verra-t-on le plus de chrétiens? dans les loges, les galeries du théâtre, ou

dans le temple de Dieu?... Qu'aiment-ils mieux, des paroles de l'Évangile, ou de celles des acteurs et des mimes? On ne vient pas même à l'église, ou si on y vient, sans y penser, par distraction, et qu'on entende le bruit des jeux, on s'en va; l'église se vide et le cirque s'emplit..... Cela ne se fait plus à Mayence, il est vrai, mais parce que la ville est ruinée; à Cologne, mais parce que les ennemis y sont; à Trèves, mais parce qu'on vient de la sacrager pour la quatrième fois; cela ne se fait plus enfin dans la plupart des cités de Gaule et d'Espagne. Ah! donc malheur à nous et à nos impuretés, car cela n'a cessé que par la force des Barbares (1).

Les Barbares ont inondé les Gaules; y a-t-il moins de vices?... J'ai vu ceux de Trèves dépouillés, ravagés, et cependant plus changés de fortune que de mœurs; la continuité de malheurs n'a été chez eux qu'une continuité de crimes. J'ai vu vieillards et jeunes gens, même bouffonnerie, même légèreté, même luxe, même ivresse et débauche... ils jouaient, s'enivraient, s'énervaient... J'ai vu de petits vieillards, fameux dans les festins, n'ayant plus la force de vivre, mais pleins de vigueur à boire... chancelans à la marche, et lestes à la danse... J'ai vu, à Trèves, des cadavres nus, dévorés par les oiseaux et les chiens... l'exhalaison des morts était la perte des vivans. Et après cela, quoi? Un petit nombre de nobles qui avaient survécu; et comme le meilleur moyen de réparer un tel désastre, ils demandaient aux empereurs un cirque et des jeux. Et où donc, Trévien, je te prie, où les auras-tu ces jeux? Sur le bûcher, sur les cendres, sur les os et le sang des morts (2)?

Certains esprits, qui se piquent de juger froidement toutes choses, d'avoir meilleure opinion de l'humanité, sans doute par intime satisfaction d'eux-mêmes, ne manqueront pas de rabattre beaucoup des reproches de Salvien; ils en imputeront la plus grande part aux exagérations de style, à la morosité d'un

(1) Salv., de Provident., 3.

(1) Salv., *ib.*, 3, 4, 7, 6.

(2) Salv., *ib.*, 6.

ascétisme farouche. Mais si, avec cette pétition de plaisirs, faite par les Tréviens après leur ville ruinée quatre fois en moins de quarante ans, on se rappelle cette foule de Romains se sauvant d'Alaric vainqueur, et n'ayant rien de plus pressé, lorsqu'ils débarquèrent à Carthage, que de courir au théâtre, d'y prendre parti pour tel acteur, et d'ajouter à la turbulence des factions scéniques (1); si l'on songe que, malgré tant d'afflictions et de terreurs, cette race sensuelle et incorrigible, à peine délivrée de Genserick et d'un pillage de quatorze jours (455), ne respirait encore que les spectacles, on comprendra, on croira la véhémence du prêtre gaulois. En effet, le pape saint Léon avait rendu de publiques actions de grâces en l'honneur des apôtres, pour la retraite des Vandales. Au premier anniversaire, il y eut cirque, et les chrétiens y coururent plutôt qu'à l'Eglise. Voici ce que leur dit le pontife à l'octave suivante : « Cette religieuse fête, mes bien-aimés, où tout le peuple des fidèles s'empressait de rendre grâces à Dieu pour le jour de notre châtement et de notre délivrance, presque tous l'ont récemment négligé; cela est évident par la rareté du petit nombre qui y ont assisté. Mon cœur en a été frappé de tristesse et de crainte. Car c'est un grand danger pour les hommes que l'ingratitude envers Dieu, que l'oubli de ses bienfaits, que de ne point gémir de la correction, de ne point se réjouir de la rémission. J'appréhende donc, mes bien-aimés, que cette parole du prophète ne semble nous avoir accusés, quand il dit : *Tu les as flagellés, et ils ne se sont pas affligés; tu les as châtiés, et ils n'ont pas voulu recevoir la punition.* Car quelle correction y a-t-il où se trouve tant d'opposition? J'ai honte de le dire, mais il est nécessaire de ne pas le taire : on fait plus pour les démons que pour les apôtres, et des spectacles insensés attirent plus de monde que les bienheureux martyres des saints. Qui donc a rétabli cette ville pour le salut? qui l'arracha de la captivité? qui la défendit contre le carnage? est-ce le jeu du cirque, ou l'in-

tercession des saints, dont les prières, fléchissant la sentence de la punition divine, nous ont obtenu, quand nous méritions la colère, d'être réservés pour le pardon? Je vous en conjure, mes bien-aimés, que votre cœur soit touché de cette remarque du Sauveur, qui, ayant guéri dix lépreux par la vertu de sa miséricorde, dit qu'un seul d'entre eux était revenu rendre grâces, désignant par là les ingrats, en ce que, tout en recouvrant la santé du corps, ils n'ont pas manqué, sans malignité d'âme, à ce devoir de piété. Afin que cette note d'ingratitude ne demeure pas sur vous, mes bien-aimés, retournez au Seigneur; comprenez les merveilles qu'il a daigné opérer en nous; et, loin d'attribuer notre délivrance aux effets des astres, comme le pensent les impies, reconnaissez la miséricorde ineffable du Dieu tout-puissant, qui a daigné adoucir les cœurs des barbares furieux. Reportez-vous, de toute la force de votre foi, au souvenir d'un si grand bienfait. Une grave négligence doit se réparer par une plus grande satisfaction. Profitons, pour notre amendement, de la douceur du pardon, afin que le bienheureux Pierre, et tous les saints qui nous ont assistés en beaucoup de tribulations, daignent aider nos prières pour vous auprès du Dieu compatissant, par Jésus-Christ, notre Seigneur. Ainsi soit-il (1). » Saint Léon prêchait, Salvien écrivait un traité, une apologie de la Providence; le ton devait différer; mais au fond la douceur de l'un contredit-elle l'indignation de l'autre ?

Deux genres de désordres sont encore signalés par Salvien : « Les hommes se travestissaient en femmes; ils en prenaient le costume et les manières..... On se transformait en bête, en monstre; un homme y mettait tout son art, toute son ambition, comme s'il regretta

(1) S. Léon, *Sermo* 81. J'ai cité le sermon entier, qui paraîtra bien court; ce sera, si l'on veut, une sorte de préparation pour un discours plus étendu en chaire. Mais une pareille préparation ne comportait certainement pas un grand développement. On voit, par tous les sermons des anciens Pères, la plupart d'une proportion semblable, qu'ils prêchaient simplement et brièvement.

(1) August., *de Civ. Dei*, 1-32, 55.

« d'être homme. » Ceci n'avait lieu qu'à certaines époques de l'année; mais il était habituel de « consulter les auspices; on conjecturait, par de vains indices tirés « des oiseaux et des animaux divers, les vicissitudes de la vie; on recherchait « ainsi ce qui arriverait chaque année, « quand Dieu seul sait ce qui doit advenir (1). » La divination et l'astrologie préoccupaient les esprits les plus élevés comme les plus vulgaires; on a vu que saint Léon touche en passant ce reproche. Il y revient encore avec plus de force dans une autre circonstance (2). Valentinien III, prince indolent et débauché, s'entretenait le plus ordinairement avec des magiciens et des faiseurs d'horoscopes (3). Rien de plus commun alors. Et qui ne sait combien le génie d'un saint Augustin, élevé dans la foi, s'entêta de l'astrologie pendant le dérèglement de sa jeunesse?

Salvien n'accusait pas la population des campagnes, les colons; il plaidait, au contraire, leur cause; mais le désespoir ne dispose pas plus à la vertu que la licence; et lorsque la superstition se montrait dans les plus hauts rangs, les dernières classes n'en pouvaient être exemptes. Là, d'ailleurs, étaient surtout les païens, comme le prouverait seule l'étymologie de ce mot (*pagani* (4), *pay-sans*). Quant au peuple des *grandes villes*, en Gaule, les calamités continues ou la domination des barbares l'avaient forcément privé des jeux et des distributions; mais on peut juger de ses mœurs par ses anciennes habitudes de divertissement et d'oisiveté. Toutes les grandes villes avaient des *arènes*, des amphithéâtres, dont il reste encore des vestiges sur plusieurs points de la France, et elles de-

(1) Salv., de *Provid.*, 7, 6; Maxime de Turin, 105^e homélie pour le jour de la Circoncision.

(2) Léon, *Serm.* 53.

(3) Proc., de *Bell. Vand.*, 1-3, 4.

(4) *Oros.*, 1-1 : Tu m'as ordonné d'écrire contre la méchancelé menteuse de ceux qui, étrangers à la cité de Dieu, sont appelés *païens*, parce qu'ils habitent les bourgades (*pagi*), ou bien *gentils*, parce qu'ils ne songent qu'aux choses d'ici-bas. *Endelechius*, de *Mortibus boum*, v. 106 :

Signum quod perhibent esse crucis Dei,
Magnis qui colitur solus in urbibus.

Voyez encore Sedulius, *Paschale carmen*.

vaient à leurs multitudes indigentes des rations de pain, de porc salé, d'huile, de vin, etc., soit gratuitement, soit à bas prix. C'était la vie légale de la plèbe citadine, c'était encore le droit et le fait en Italie et surtout à Rome, où un édit impérial (452), assez récent, avait de nouveau réglé en conséquence les approvisionnements (1). Là, les reproches de saint Léon, sur la passion des spectacles, s'adressaient à tous; et s'il attribuait aux *impies* l'explication superstitieuse des malheurs du temps, on voit assez qu'il cherchait à redresser la crédule inclination du vulgaire vers ces vieilles erreurs.

Qu'était-ce donc que tout cela, sinon le paganisme vaincu et subsistant toujours, voué à l'infamie, mort civilement comme un imposteur, et partout bienvenu comme artisan du plaisir, donnant le ton, faisant la mode, et vivant effrontément de la corruption qu'il vendait? Influence intime, incessante, qui pénétrait la société chrétienne par la force de l'accoutumance, tellement que, sans une profonde piété, on ne s'en apercevait pas, et que les plus saints pasteurs réprimandaient en vain tant d'abus et de honte. Le paganisme continuait d'aller tête levée. On ne pouvait détourner la foule chrétienne de prendre part aux extravagances anciennes, qui marquaient le retour des calendes de janvier, en mémoire de Janus, et les Lupercales au mois de février. « Ce ne sont pas là, disait-on, « des dispositions sacrilèges; ce sont des « jeux; c'est une joie de nouveauté, non « une erreur d'antiquité. » Et l'évêque de Ravenne, saint Pierre-Chrysologue, répondait : « Personne ne joue en sûreté « avec le serpent. Qui s'amuse de l'im- « piété? Qui plaisante du sacrilège (2)? » Saint Maxime de Turin, non seulement crut nécessaire d'écrire un traité contre les païens de profession, en leur demandant : « Pourquoi immolez-vous à vos « idoles? Pourquoi ces invocations, cet « encens et ces victimes, si tout est dé- « cidé et écrit d'avance? » il se plaignait que les magistrats ne s'inquiétassent pas

(1) Cod. Théod., *Novell. ad calcem*, 1-15, et liv. 11, tit. 3, 4, 15, 16, 17, 24.

(2) Petr. Chrys., *Serm.* 150.

même d'exécuter les lois impériales rendues en faveur de la religion ; il s'élevait contre les superstitieuses folies des calendes de janvier, où « les chrétiens eux-mêmes affectaient l'intempérance, prévenaient leurs amis de grand matin avec des petits présens d'étrennes, pour en recevoir de plus considérables ; commerce d'avarice plus que de politesse ; et ils rentraient chez eux avec des rameaux, comme s'ils venaient de prendre les augures. » Dans une autre homélie, il insistait pour que les propriétaires enlevassent de leurs champs les idoles et les signes de superstition : « Il ne vous est pas permis, quand vous portez le Christ dans vos cœurs, d'avoir l'Ante-christ dans vos maisons. Pendant que vous adorez Dieu à l'église, vos serviteurs honorent le démon dans ses édifices. Je ne l'ai pas ordonné, dit-on ; ce n'est pas ma faute ; cela ne me regarde pas. Qu'on ne pense pas se justifier ainsi.... Mon frère, quand tu sais que ton laboureur sacrifie, si tu ne l'empêches pas, tu es coupable... Lorsque le serviteur sacrifie, le maître est souillé.... Si tu rencontres le matin un colon ivre, sache, comme on le dit, que c'est un *dianatique* ou un aruspice... Il a la tête hérissée d'une fausse chevelure, la poitrine nue, les épaules à moitié couvertes du manteau ; il porte un glaive comme les gladiateurs.....,

« et il est bien plus à plaindre...., car c'est contre lui-même qu'il est armé. » Le zèle de saint Maxime ne supportait pas davantage ces cris qu'on poussait pendant les éclipses de lune, et ces conjurations à l'aide de chants magiques pour délivrer la planète en travail, et même la faire descendre du ciel (1). Saint Léon surprenait jusque dans les temples chrétiens ce penchant grossier pour les superstitions anciennes, et il était obligé d'avertir les chrétiens rassemblés dans la basilique de Saint-Pierre, de ne point s'incliner vers le soleil levant ; « ce que je faisais les uns par ignorance, les autres par esprit de paganisme (2). » Et l'auteur inconnu d'un livre attribué à ce grand pape, sur la chasteté, après avoir rappelé les diverses pratiques païennes conservées parmi les chrétiens, avait bien droit de dire : « Tout est tellement vicié par le diable dans notre temps, qu'il ne se fait presque rien sans idolâtrie. »

La leçon prochaine entrera plus avant dans l'examen de ce fait intérieur, véritable cause de la ruine du vieux monde, en dévoilant le paganisme dans les mœurs privées.

ÉDOUARD DUMONT.

(1) Maxim. Taurin, hom. 103, 96, 101.

(2) Léon, *Serm.* 26.

Sciences Physiques et Mathématiques.

COURS D'ASTRONOMIE.

DIXIÈME LEÇON (1).

Du calendrier. — Difficulté inhérente à sa composition. — Ses élémens. — Calendriers des peuples anciens, et des Romains en particulier. — Leur liaison avec le nôtre. — Calendrier Julien. — Réforme grégorienne. — Cycles astronomiques. — Ères diverses. — Période julienne. — La semaine. — Elémens de la chronologie. — Application de l'astronomie à la détermination des dates.

129. Lorsqu'on envisage d'une manière

(1) Voir la 1^{re} leçon, n^o 33, t. VI, p. 183.

abstraite la simplicité et le petit nombre des élémens nécessaires pour fixer d'une manière sûre des dates et des époques, ou plus généralement pour diviser le temps et le répartir suivant les besoins de la vie des peuples, il semble que c'est chose aussi facile que d'exprimer au moyen d'un petit nombre de chiffres les valeurs arithmétiques les plus composées. Il ne faudrait, en effet, pour cela, que prendre un certain point de départ bien convenu, tel qu'un événement his-

torique d'une authenticité inattaquable ; de compter, à partir de ce moment, par petites périodes communes d'un certain nombre de jours, par *décades*, par exemple ; de composer avec dix décades une période de second ordre, que j'appellerais une *hectade* ; dix de celle-ci composeraient une *chiliade* ; puis, suivant la même loi, en naîtraient les *myriades*, les décades de myriades, et ainsi de suite. Chaque événement serait désigné, quant à sa date, par le nombre de jours écoulés depuis l'ère convenue, au moyen de ces différentes unités collectives, comme nous les fixons, par années, mois, jours et heures ; et en suivant la subordination décimale supposée, on pourrait représenter ces dates arithmétiquement sans désignation du sens particulier de chacun des chiffres, comme on représente les unités arithmétiques des différens ordres. Les fêtes civiles et religieuses pourraient se placer très simplement et sans aucune confusion sur cette échelle ; les cycles qui nous ramènent les mêmes affaires et les mêmes phases de la vie commune, telles que l'année vulgaire, seraient remplacés par quelqu'une de ces unités décimales du temps. Ce serait le calendrier et la chronologie réduits à leur plus simple expression.

Mais cette expression n'est pas celle de la nature, ni celle du possible, parce qu'une foule d'obstacles en tous genres entravent la réalisation de ce système rectiligne. D'abord il est le produit d'une conception régulière et réfléchie, toute différente par conséquent de ce qui est le commencement de toutes choses dans les institutions humaines. Il suppose, dans le peuple qui l'aurait conçu et organisé, le sentiment complet et judicieux du besoin d'un calendrier et d'une chronologie régulière : or, il est dans la nature des peuples enfans, comme des individus, de n'arriver à ce sentiment raisonné qu'après une foule de demi-mesures et d'essais grossiers ; ces premiers élémens sont pris dans la nature, dont les phénomènes frappent leurs yeux long-temps avant qu'ils parviennent à l'âge de raison ; enfin, les habitudes qui en résultent, si grossières, si gênantes qu'elles soient, pour qui les considère en

logicien, l'emporteront toujours sur les systèmes abstraits, dont les avantages ne peuvent être sensibles pour le commun des esprits.

En second lieu, le point de départ nécessaire pour organiser cette série n'existe et ne peut exister chez aucun peuple ; car l'expérience nous apprend que toutes les origines sont enveloppées de nuages ; et quant aux événemens de l'époque adulte, qui sont assez bien fixés et pourraient servir de points de repères, ils trouvent un calendrier tout fait passé dans les esprits et les habitudes de tout un peuple, et dont la réformation radicale est devenue impossible. Enfin, il est inutile de faire remarquer que le calendrier d'une nation est presque essentiellement différent de celui d'une autre, parce que les habitudes et pour ainsi dire le tempérament de chaque peuple exercent sur sa composition une influence qui doit varier de pays à pays. On en peut juger par l'opposition qu'éprouve hors de la France, dans un siècle de lumières, l'adoption de notre admirable système métrique.

Aux causes morales viennent se joindre des causes naturelles dont la puissance est plus grande encore. Il est dans la nature de l'homme de régler le temps d'après les phénomènes périodiques du monde matériel ; parce que, non seulement elles lui offrent une division facile et en apparence régulière, que parce que ses travaux sont régis par les circonstances physiques qui suivent l'ordre constant de quelques uns de ces phénomènes : telles sont principalement les saisons. Admettant donc que les mouvements des astres servent de base aux divers calendriers, il y aura, indépendamment de la variété dans le choix des phénomènes, une cause permanente d'erreur et de confusion : c'est que les périodes des phénomènes physiques, telles que le mouvement du soleil, ne sont pas comprises dans un nombre de jours entiers, et surtout que la mesure précise de ces périodes est difficile : d'où il résulte que les suppositions faites sur leur durée sont toujours accompagnées d'erreurs qui s'accroissent par la suite des temps, exigent des rectifications qui troublent l'ordre déjà établi, et ne sont

corrigées que par des formules qui, n'étant pas douées elles-mêmes d'une exactitude suffisante, compliquent encore un système déjà trop embarrassé. Telle est la cause dominante de l'imperfection des calendriers anciens, dont l'influence se fait encore sentir sur le nôtre, et c'est par là que notre calendrier civil ne s'accorde pas d'une manière complète avec les données de l'astronomie.

130. Tous les peuples ont employé une petite période de sept jours, que nous nommons la *semaine*, et dont il serait naturel de trouver l'origine dans les quatre principales phases du mois lunaire, si la semaine biblique ne faisait à cette hypothèse une concurrence avantageuse, dont nous nous occuperons plus bas. Telle est évidemment la période calendaire primitive; mais il est vraisemblable qu'on ne tarda pas à introduire dans la division du temps le mois lunaire tout entier, dont la durée, assez courte et facilement mesurable, était sensible à tous les yeux. Plus tard, on composa avec douze mois lunaires une période plus considérable qu'on nomma l'*année*, et qui devint l'élément principal de la chronologie de tous les peuples. Le nombre de douze fut choisi d'abord, parce qu'il embrassait à peu près une révolution solaire représentée par le retour des saisons; et en effet, il ne s'en faut que de onze jours que l'année solaire ne soit achevée, quand un cycle de douze mois lunaires est révolu. Mais un petit nombre d'années véritables suffit pour mettre en évidence le vice de cette première supposition: au bout de huit ans, par exemple, la fin de l'année solaire est de quatre-vingt-dix jours en retard sur celle de la huitième année lunaire; de sorte que si la première de celles-ci avait commencé au solstice d'été, la neuvième recommençait à l'équinoxe du printemps; ce qui substituait une saison à une autre. De là, la nécessité des *intercalations*, qui fut comprise de bonne heure. Aussi voyons-nous partout que, pour raccorder les mouvemens de la lune avec ceux du soleil, et ne pas mettre les différentes époques de l'année civile en désaccord, relativement aux saisons, on ajoute de temps en temps un mois lunaire dans quelque une des années écoulées;

le mode de ces intercalations varie de peuple à peuple et d'une époque à une autre, à mesure qu'on pénètre plus avant dans la science du mouvement relatif des deux astres; mais le principe est partout le même; et les années ainsi modifiées constituent le calendrier luni-solaire.

131. Telle était l'année des Juifs, de tous les peuples de la Grèce, et des Romains, avant la réforme julienne. Les Juifs avaient deux années, l'une civile, l'autre religieuse, composées également des mêmes douze mois lunaires, et ne différant que par l'époque du commencement de chacune; car cette dernière commençait vers l'équinoxe du printemps; l'année civile, au contraire, vers celui d'automne. Vers la moitié du premier mois de l'année religieuse, les Juifs devaient offrir à Dieu des épis d'orge: or, comme le retard de onze jours de la fin de l'année solaire sur l'année lunaire ne tardait pas à faire sortir du premier mois de l'année religieuse l'époque de la formation des épis de l'orge, les Juifs, pour ramener la concordance, ajoutaient un mois à leur année; c'était le *second Adar*. Au reste, il y avait peu d'ordre dans le calendrier des anciens Juifs; aussi les passages de la Bible qui s'y rapportent donnent lieu à d'inextricables difficultés.

132. L'année égyptienne fut sans doute dans l'origine lunaire et luni-solaire; plus tard, elle devint purement solaire; sans qu'on puisse indiquer l'époque de ce changement. La très haute antiquité du royaume d'Égypte autorise à croire que la substitution de l'année solaire à l'année lunaire put se faire d'assez bonne heure; mais la nullité de son histoire sérieuse ne permet pas de fixer cette époque; et il y a lieu de penser que du temps de Moïse, l'année égyptienne était lunaire. Car, autrement, les Hébreux auraient conservé en sortant d'Égypte l'année solaire à laquelle ils eussent été habitués et qui est incomparablement plus commode; tandis qu'on leur voit employer l'année lunaire avec ses plus graves imperfections. Quoi qu'il en soit, les Égyptiens réglèrent leur calendrier sur le mouvement du soleil, avant le siècle d'Hérodote; mais leur année ne fut que

de 365 jours exactement, divisés en douze mois de trente jours et cinq *épagomènes*, ou complémentaires. Il en résultait que cette année avançait d'un quart de jour sur le soleil; ce qui faisait un jour en quatre ans, un mois de trente jours en 120 ans; enfin, 365 jours ou une année civile en 1460 années solaires. Le commencement de l'année égyptienne parcourait donc toutes les dates du calendrier astronomique, et occupait successivement les différentes saisons: ce qui avait un effet fâcheux sous plus d'un rapport; mais les Egyptiens s'y étaient résignés dans un but religieux. C'était, à ce qu'il paraît, afin que le premier jour de l'année, et par suite toutes les fêtes religieuses, occupassent successivement tous les quantième et sanctifiassent tous les jours de l'année civile. C'est de cette double circonstance que cette année de 365 jours a reçu le nom de *vague* et de *sacrée*. Après 1460 années solaires, il s'était écoulé 1461 années vagues: de sorte que le premier jour de la nouvelle année civile retrouvait le soleil au même point du zodiaque que 1461 ans auparavant; ou, si l'on veut, l'année civile et l'année astronomique véritables recommençaient en même temps. Le retour de cette coïncidence, qui, à une certaine époque, avait pour l'Égypte un intérêt particulier, était célébré par des fêtes; et la période de 1461 ans reçut le nom de *grande année*, ou *cycle sothiaque*, parce que ce n'était qu'après ce temps que le lever héliaque de *Sirius*, que les Egyptiens appelaient *Sothis*, revenait à la même date de l'année civile, et annonçait pour la même époque le débordement du Nil. On ignore tout-à-fait quand fut établi ce célèbre cycle; car le fragment de Manéthon, qui lui rapporte des règnes antérieurs de plus de 2000 ans à l'ère vulgaire, ne l'emploie peut-être que *proleptiquement*, ainsi qu'agissent les chronologistes au moyen de la *période julienne*, qui fut inventée il y a moins de trois siècles. On sait d'ailleurs que l'une de ces périodes commença en 1322 avant Jésus-Christ, et se termina en 138 après notre ère. Au reste, il faut remarquer que ce fameux cycle était astronomiquement inexact; car il était fondé sur l'hypothèse d'une durée de 365 jours et un

quart pour l'année solaire; tandis que celle-ci est plus courte d'environ onze minutes. Pour le rectifier, il eût fallu porter la durée du cycle à 1507 ans environ. Cette remarque prouve qu'en 1322 avant Jésus-Christ, les Egyptiens ne connaissaient pas la vraie longueur de l'année; car ils auraient modifié en conséquence la durée du cycle qui finissait, puisque le but qu'ils se proposaient dans son usage exigeait une parfaite exactitude. Je crois d'ailleurs, à l'encontre de beaucoup de savans, qu'à cette époque et beaucoup plus tard, ils étaient fort éloignés de posséder des connaissances aussi précises que celles-là.

133. Les calendriers grecs étaient lunisolaires. Le désaccord des deux sortes d'années, manifesté par le dérangement des saisons, leur fit imaginer diverses sortes de raccordemens, qui furent nommés *diétéride*, *tétratéride*, *octoétéride*, *ennéadécatéride*. L'octoétéride, par exemple, était une période de huit années lunaires, dont la troisième, la cinquième et la huitième recevaient un treizième mois de trente jours, que les Athéniens nommaient *Posidéon II*: de sorte qu'après huit années de ce genre, il s'était écoulé 2922 jours, qui composent huit années solaires de 365 jours et un quart. Ce résultat était assez exact, puisque les 99 lunaisons écoulées ne différaient que d'environ dix heures de huit années solaires véritables; mais la différence montant à un jour en moins de vingt ans, les dates cessent bientôt de se correspondre. Aussi, vers le commencement de la guerre du Péloponèse, en 430 avant notre ère, l'astronome athénien Méton proposa l'ennéadécatéride, ou cycle luni-solaire de dix-neuf ans, après lesquels il s'est écoulé juste 235 lunaisons; de sorte que les néoméniennes reviennent alors aux mêmes dates du calendrier solaire. Ces 235 lunaisons furent divisées en 110 mois *caves* ou de 29 jours, et 125 mois *pleins* ou de 30 jours; des mois intercalaires étaient ajoutés après les troisième, cinquième, huitième, onzième, treizième, seizième et dix-neuvième années du cycle lunaire. Cette répartition n'amenait la coïncidence supposée que 10 heures après; ce qui ne tardait pas à changer les dates, même

en admettant une moindre différence, comme faisait Méton. Peu de temps après lui, Callippe quadrupla le cycle de dix-neuf ans, et du produit 76 retrancha un jour; enfin, Hipparque modifia la période de Callippe en la quadruplant et retranchant un jour à la 304^e année. Ces corrections, qui perfectionnaient le cycle métonien, furent peu employées; la vogue resta à la période de dix-neuf ans, qui au fond est plus exacte que ne le croyait peut-être Méton lui-même. Car 235 lunaisons de 29j., 5305887 donnent 6939 jours, 16 heures, 31 minutes, et 19 années solaires vraies donnent 6939 jours, 14 heures, 28 minutes; ce qui fait une différence de 2 heures seulement. L'erreur ne s'élève à un jour qu'au bout de 228 ans; ce qui nous rapproche de l'évaluation d'Hipparque. La période de dix-neuf ans est dite le *cycle lunaire*, et le numéro de l'année du cycle courant a reçu le nom de *nombre d'or*. On l'a ainsi appelé de ce que les Athéniens, ravis de la découverte de Méton, faisaient graver chaque année ce numéro d'ordre en lettres d'or sur une colonne du temple de Minerve.

134. Je passe sous silence d'autres périodes et d'autres calendriers, pour arriver à celui des Romains. L'année fut établie et fixée par Romulus à 304 jours, composant dix mois lunaires, division dont la trace se retrouve dans les noms des derniers mois. Numa réforma ce système en ajoutant deux mois, l'un janvier, au commencement, l'autre février, à la fin, sans changer d'ailleurs les noms des autres mois: de sorte que l'année civile fut de 12 mois lunaires, composant un total de 355 jours. Pour mettre son année d'accord avec les mouvemens du soleil, Numa établit une intercalation de 22 jours après chaque seconde, et de 23 jours après chaque quatrième année; ce qui faisait de petits mois placés après février, et portant le nom de *mercedonius*. Il en résultait une série de 1465 jours en quatre années civiles, tandis que quatre années solaires de 365 jours et $\frac{1}{4}$ ne donnent que 1461: de là, une superfétation de 4 jours, source de graves désordres. Le soin de régler les intercalations et tout le calendrier était confié au Collège des pontifes, qui était l'A-

cadémie des sciences de l'époque; mais, à raison et de la médiocrité de leurs connaissances et de divers intérêts politiques, ils n'exerçaient leurs fonctions qu'avec la plus consciencieuse irrégularité. Aussi à l'époque de Jules César, la confusion était-elle au comble.

Pour la faire cesser, le dictateur fit venir d'Alexandrie l'astronome grec Sosigènes, qu'il chargea de la réforme et de la réorganisation du calendrier. Il y avait pour cela deux choses à faire: d'abord fixer l'état actuel des rapports entre l'année solaire et l'année civile, et ensuite poser de nouvelles règles pour empêcher à l'avenir le renouvellement du désordre auquel on allait remédier. Or, Sosigènes constata d'abord que le commencement de la prochaine année civile était en avance de 67 jours sur son époque réelle, en outre de l'intercalation du mercedonius; il en forma deux nouveaux mois qui avec celui-ci portèrent à 15 mois et à 445 jours cette année, qui fut la 708^e de Rome et la 46^e avant Jésus-Christ. On la nomma en conséquence *l'année de confusion*. Et, afin de pourvoir à la régularité future et complète du calendrier romain, on régla que l'année serait purement solaire, et composée de 365 jours et $\frac{1}{4}$. Trois années consécutives devaient être de 365 jours seulement; la quatrième en avait 366, dont le dernier résumait les quatre quarts de jour de cette période quaternaire.

On conserva, du reste, les noms, l'ordre et le nombre des jours des mois, comme les avait établis Numa, si ce n'est que le mois de février fut maintenu au second rang, où on l'avait placé l'an 304 de Rome. Le jour intercalaire de chaque quatrième année fut placé dans le mois de février, qui n'avait que 28 jours, de manière à ce qu'il en restât cinq après lui, lesquels étaient consacrés à des fêtes en l'honneur des morts. Or, d'après la manière de compter des Romains, le 24^e jour de février s'annonçait: *sexto* (ante) *calendas* (martii); le jour intercalaire qui le suivait, en laissant le même nombre après lui, dut être aussi nommé *sexto calendas*, ou plutôt *bis-sexto calendas*. De là, le nom d'*année bis-sextile* donné à l'année intercalaire. Je ne dirai rien ici de la désignation romaine des diffé-

rentes parties du mois; les Calendes, les Nones et les Ides en étaient, comme on sait, les points de repère; mais ces divisions, qu'on trouve exposées partout, sont sans rapport avec le calendrier astronomique. Je ferai seulement remarquer que le mot *calendrier* tire son origine de la première de ces désignations.

135. C'est en cela que consiste le calendrier Julien, qui devint sous Auguste celui de tout l'Empire; de sorte qu'on vit alors cesser partout l'usage d'années différentes, et en particulier celui de l'année vague égyptienne, qui se conserva néanmoins dans les ouvrages des savans. Cependant, le calendrier réformé n'était pas sans défaut. Reposant sur la supposition d'une année solaire de 365 jours et un quart, il mettait par cela même chaque année civile en retard sur l'année solaire vraie de $11' 10'' \frac{1}{3}$. Il est facile de reconnaître que le retard monte à un jour en 129 ans; aussi, à l'époque du premier concile de Nicée, en 325, l'équinoxe de l'année civile était-il de près de 3 jours en retard sur l'équinoxe vrai. Le désordre s'accroissant avec le temps, il en résulta une erreur de 10 jours de plus en l'an 1582, époque où le pape Grégoire XIII entreprit une nouvelle réforme.

Les travaux en furent dirigés par l'astronome romain Aloysio Lilli, le père Clavius et quelques autres. On pourvut d'abord au rétablissement de la coïncidence des dates civiles avec les dates solaires, et pour cela on supprima 10 jours dans le mois d'octobre 1582; de sorte que le lendemain du 4 on compta 15. Pour obvier ensuite au renouvellement du désordre, on modifia le système Julien, en ne conservant qu'une bissextile séculaire sur quatre. En effet, puisqu'on a un retard de 1 jour en 129 ans, ou de 3 jours en 387 ans, il faut, pour que l'année civile se trouve d'accord avec l'année solaire, prendre une avance de 3 jours dans cet intervalle, ou, ce qui revient au même, supprimer 3 jours bissextiles. C'est ce qu'on fait la 100^e, la 200^e et la 300^e année de la période de 4 siècles, lesquelles seraient bissextiles comme toutes celles dont le numéro est un multiple de 4; mais la 400^e reste bissextile. Ainsi, les années 1700, 1800, 1900 ne sont pas

bissextiles, tandis que l'an 2000 le sera. On voit que l'accord serait parfait au moyen de cette correction, si les 3 jours de retard correspondaient à 400 ans tout juste; tandis qu'ils n'embrassent que 387 ans. Il en résulte une nouvelle erreur fort petite, qu'un léger calcul fait reconnaître monter à peine à un jour en 4000 ans. On laisse aux astronomes à venir le soin de s'en débarrasser: ce qui se fera en retranchant encore une bissextile après chaque période de 40 siècles.

La réforme grégorienne fut reçue immédiatement dans toute la catholicité. Les états protestans et les Grecs refusèrent long-temps de s'y soumettre. Les Anglais ne s'y conformèrent qu'en 1752. Les Russes ont encore conservé le *vieux style*, de sorte qu'ils sont en arrière de 12 jours sur le comput des autres états chrétiens. Aussi dans nos rapports avec eux fait-on usage de deux dates qu'on écrit l'une sous l'autre en manière de fraction.

136. Le calendrier grégorien dont nous venons d'exposer les principes, se compose donc en fait des élémens suivans:

1^o *Quantième* ou ordre des jours pour chaque mois, dans l'ordre déterminé, commençant par janvier.

2^o *Noms* des jours de la semaine.

3^o *Eponymie* des saints et des fêtes pour chacun de ces jours.

4^o *Indication* de certains rapports entre l'année courante et certaines périodes; élémens connus sous les noms de *lettres dominicales*, *indiction*, *nombre d'or* et *épactes*. Nous allons donner l'explication de ceux-ci.

137. Les lettres dominicales sont une série des sept premières lettres de l'alphabet, placées dans le calendrier à côté de chacun des jours de la semaine, en commençant par la lettre A, qui correspond au 1^{er} janvier. Quel que soit le jour par lequel commence l'année, il est clair que ce jour sera toujours indiqué par la même lettre A dans toute l'étendue du calendrier annuel. Or, on appelle *lettre dominicale* celle qui correspond au dimanche dans l'année courante. Ainsi, en 1838, le 1^{er} janvier tombait un lundi, donc le lundi sera toute l'année indiqué par la lettre A, qui est affixe au 1^{er} janvier. Le 7^e jour de ce mois, qui était un

dimanche, se trouve marqué par G dans le calendrier général : donc tous les dimanches de l'année le seront par cette lettre; c'est la lettre dominicale de 1838. Ainsi, à l'inspection des lettres et des dates dans un calendrier général qui ne porte pas autrement les noms des jours de la semaine, comme ceux qu'on trouve à la tête des livres d'église, on reconnaît la place de chacun des dimanches de l'année par la lettre dominicale. Si le nombre 365 des jours de l'année commune était un multiple de 7, le dernier jour du calendrier général serait terminé par la lettre G, et l'on voit que la lettre dominicale ne changerait pas d'une année à l'autre; d'où il suit aussi que toutes les dates de l'année tomberaient aux mêmes jours de la semaine. Mais le nombre 365 est un multiple de 7, plus un jour; ce qui fait que si l'année 1838 a commencé par un lundi, celle 1839 commencera par un mardi, 1840 par un mercredi, et ainsi de suite, en général. Donc la lettre A, affixe au 1^{er} janvier, indiquera les mardis de toute l'année 1839; donc les lundis seront marqués par G et les dimanches par F. On voit que la lettre dominicale *rétrograde* dans la série d'une unité en passant d'une année à l'autre. Le cycle doit donc s'épuiser en 7 ans, et après cet intervalle, les lettres dominicales revenir dans le même ordre. Cependant, cela n'a lieu qu'au bout de 28 ans. La cause en est l'intercalation des années bissextiles. Ces années ayant 366 jours, il est clair qu'une lettre de plus y est employée; de sorte que celle qui indiquait le 31 décembre, n'indique plus que le 30, et la suivante le 31 au lieu de correspondre au 1^{er} janvier suivant. Du reste, ces années ont deux lettres dominicales, dont l'une sert pour les deux premiers mois, jusqu'au 25 février, et l'autre pour le reste de l'année. Il en résulte une perturbation dans l'ordre initial des lettres, qui ne se renouvellent aux mêmes dates qu'après 28 ans, comme cela est aisé à reconnaître avec quelques instans d'attention. Cette période de 28 ans est désignée dans les calendriers généraux, sous le nom de *cycle solaire*. Comme il a commencé 9 ans avant notre ère, on a pour obtenir le nombre de cycles écoulés et l'année

du cycle courant cette règle fort simple: ajoutez 9 au millésime et divisez par 28. Le quotient est le nombre de cycles écoulés, et le reste de la division est le numéro du cycle courant. Ainsi, en 1838,

$$\text{on a } \frac{1838 + 9}{28} = 65 \text{ cycles, plus un reste}$$

27 qui indique que le 66^e cycle se terminera l'année prochaine. Au reste, l'utilité de cette période du cycle solaire est à peu près nulle.

- 138. Nous en dirons autant, et à plus forte raison, du cycle d'*indiction romaine*. On appelle ainsi une période de 15 ans usitée sous l'empire, et relative à un certain mode de distribution des impôts. Elle fut, à ce qu'il paraît, destinée par Constantin à remplacer les évaluations par olympiades, qu'il avait à cœur d'abolir. On l'a conservé dans la chancellerie pontificale, et c'est pour cela qu'il trouve place dans le calendrier.

139. Nous avons déjà dit que le nombre *d'or* était le numéro de l'année du cycle lunaire courant. L'année qui précéda notre ère fut la première du cycle; de sorte que pour trouver le nombre d'or d'une année proposée, il faut au rang de l'année ajouter 1 et diviser par 19. Le quotient sera le nombre de cycles écoulés depuis cette époque, le reste sera le nombre d'or. On trouve ainsi pour 1838 un quotient $\frac{1839}{19} = 96$ avec un reste 15 qui est le nombre d'or de cette année.

140. Le nombre *d'or* n'a d'importance qu'en tant qu'il sert à calculer les *épactes*. L'*épacte* d'une année est l'âge de la lune à la fin de l'année précédente, et il est clair qu'étant donnée l'*épacte* de l'année courante, on aura l'âge de la lune un jour quelconque, en ajoutant l'*épacte* au nombre de jours déjà écoulés depuis le 1^{er} janvier. Si l'on établit la série des nombres d'or 1, 2, 3, 4, 5..., 19, et les *épactes* correspondantes 0, 11, 22, 33 (ou 3, en supprimant une lunaison de 30 jours), 14, 25, 36 (ou 6)..., 17..., 7, 18, on remarque aisément que pour avoir chaque *épacte*, il faut retrancher du nombre d'or une unité, multiplier le reste par 11 et supprimer les multiples de 30; le reste sera l'*épacte* civile. Ainsi,

en 1839, le nombre d'or étant 16, on multipliera 15 par 11, et du produit 165 on retranchera 150 ou 5 fois 30 : le reste 15 sera l'épacte civile de l'année 1839. Je dis l'épacte *civile*, parce que l'épacte *astronomique* est une donnée plus précise, presque toujours fractionnaire.

L'épacte a le double usage de déterminer pour un jour quelconque l'âge de la lune, et de fixer l'époque de la fête de Pâques et celle des autres fêtes mobiles.

D'abord pour trouver l'âge de la lune, on suivra la règle que voici : *Ajoutez l'épacte au quantième du mois, et à leur somme autant d'unités qu'il y a de mois écoulés depuis mars : le résultat sera l'âge de la lune, du moins en retranchant 30, si la somme surpasse ce nombre.*

La raison de cette règle est facile à saisir. Supposons d'abord que les mois aient tous la durée d'une lunaison, 29 jours $\frac{1}{2}$; il est clair que l'âge de la lune se composera toujours de l'épacte et des jours écoulés depuis le 1^{er} janvier, et que cet âge sera toujours le même aux mêmes dates de chaque mois. En second lieu, il faut retrancher 30 jours, qui composent sensiblement sa lunaison quand le compte dépasse cette somme, pour avoir dans le reste l'époque de la lunaison suivante. Maintenant, les mois ayant une durée de moyenne de 30 jours $\frac{1}{2}$, chaque mois dépasse d'un jour la lunaison qu'il contient ; la lune a donc autant de jours *de plus* qu'il s'est écoulé de mois depuis janvier. Mais les deux mois janvier et février se composant de 59 jours qui équivalent précisément à 2 lunaisons, l'âge de la lune au 1^{er} mars est le même qu'au 1^{er} janvier (dans les années non bissextiles) ; voilà pourquoi on ne tient compte après mars que des mois écoulés depuis celui-là. Ce procédé n'est pas assurément d'une exactitude parfaite ; car il ne pourrait donner en tout cas que la position *moyenne* de la lune, et non sa position et son âge *vrais*, qui peuvent en différer de près d'un jour. En second lieu, l'épacte n'est elle-même qu'une valeur moyenne, de laquelle on supprime la partie fractionnaire. Il peut donc y avoir, dans les cas extrêmes, une erreur d'un jour et demi dans l'évaluation de l'âge de la lune déterminé par ce procédé.

141. Voici maintenant l'application de l'épacte à la fixation des fêtes mobiles.

On sait que dans le calendrier chrétien, la fête de Pâques n'occupe pas la même date d'une année à l'autre, et qu'elle déplace en les entraînant dans son mouvement d'autres fêtes qui doivent venir chacune un nombre déterminé de jours avant ou après elle. Ainsi, la Pentecôte doit venir 7 semaines après Pâques ; le mercredi des Cendres, 46 jours avant. La série des fêtes mobiles commence par la Septuagésime, dont le nom indique le rapport de position à l'égard du dimanche pascal. Les fêtes mobiles seront donc fixées chaque année par la détermination de la date du jour de Pâques.

Or, il a été posé en règle par le concile de Nicée, que *la fête de Pâques serait célébrée le premier dimanche d'après la pleine lune qui suit le 20 mars*. Cette règle, établie pour éviter que la pâque chrétienne ne fût célébrée en même temps que celle des Juifs, qui coïncidait avec la pleine lune, est fondée sur des données astronomiques d'une exactitude médiocre, mais qui, après tout, furent fournies par les astronomes alexandrins auxquels les Pères de Nicée en référèrent pour cette détermination. On supposait que l'équinoxe du printemps arrivait toujours le 21 mars ; ce qui n'a pas lieu en général, à part cette considération, que l'année civile était à cette époque en désaccord de 3 jours avec l'année solaire. De plus, ce régleme^{nt} identifiait à tort l'épacte civile avec l'épacte astronomique. On regarde donc comme étant la lune de l'équinoxe la première néoménie qui vient après le 7 mars, afin qu'en ajoutant 13 jours après cette date, le résultat qui amène la pleine lune tombe au plus tôt le 21 mars, jour supposé de l'équinoxe. Si le 21 mars était à la fois et le jour de la pleine lune et un dimanche, la condition exprimée par le mot *après* n'existant pas, il faudrait attendre la pleine lune suivante ; ce qui ferait un retard de 30 jours au moins ; je dis au moins, parce que dans cette hypothèse, le 30^e jour ne pouvant être un dimanche, puisque 30 n'est pas un multiple de 7, il faudrait attendre encore le dimanche suivant ; ce qui fait un retard de 35 jours. On voit

donc que Pâques ne peut arriver plus tôt que le 22 mars, ni plus tard que cette époque augmentée de 34 jours; ce qui mène au 25 avril.

Qu'on demande, par exemple, la date de Pâques pour l'an 1840?

La règle (n° 139) donne pour nombre d'or 17. Celle (n° 140) donne 26 pour l'épacte. Tel est l'âge de la lune au 1^{er} janvier et au 1^{er} mars, ou plutôt, dans le cas actuel, au 29 février, à cause de la bissextile. Il y aura donc nouvelle lune le 4 mars et pleine lune le 17. Cette pleine lune ne tombant pas après le 20 mars, il faut aller jusqu'à la suivante, ou 30 jours après; ce qui nous porte au 16 avril. Le dimanche qui suit est le 19: ce sera donc la date de Pâques en 1840.

La correspondance ci-dessus entre les épactes et la série du nombre d'or, subit avec le temps des altérations qui tiennent à la réforme grégorienne; de sorte qu'il faudrait ôter 1 à chaque épacte dans le passage d'un siècle à l'autre. L'inexactitude du cycle lunaire entraîne aussi des modifications après une période de 300 ans; mais tous ces faits sont dépourvus d'intérêt et d'utilité.

142. Nous avons signalé un cycle astronomique remarquable dans la période luni-solaire de Méton. Cet accord presque parfait d'un certain nombre de révolutions lunaires avec un nombre entier de révolutions solaires, est assurément fort singulier; il n'est cependant pas unique dans son genre. En voici d'autres exemples:

1^o On trouve que 254 révolutions *périodiques* de la lune sont équivalentes à 235 révolutions *synodiques*, et par conséquent aussi à 19 années solaires. La différence des deux sommes de révolutions ne va pas à 10 minutes; leur différence commune avec 19 ans solaires ne va pas à 2 heures.

2^o Par suite du mouvement rétrograde de la ligne des nœuds, la lune revient au même nœud avant d'avoir achevé sa révolution *périodique*, et la durée de ce retour est de 27 jours, 2122222. Or, on trouve que 255 révolutions de ce genre, ou *draconitiques*, font encore tout juste 19 années solaires. La différence ne va pas à un demi-jour.

3^o En vertu du même mouvement ré-

trograde de la ligne des nœuds, l'un de ceux-ci est rencontré de nouveau par le soleil 346 jours, 619851 après une première coïncidence, durée qu'on nomme la *révolution synodique du nœud*. Or, on trouve que 223 lunaisons composent exactement *dix-neuf* de ces révolutions *synodiques*, la différence étant encore inférieure à un demi-jour. Ce dernier cycle, qui embrasse 18 ans et 11 jours solaires, est la célèbre période chaldéenne, connue sous le nom de *Saros*, et qui ramène les éclipses aux mêmes dates.

4^o Six cents années solaires composent exactement 8,021 révolutions lunaires *périodiques*, ou du moins il suffirait pour cela de retrancher un seul jour à l'énorme intervalle de six siècles. Après ce laps de temps, le soleil et la lune auraient achevé simultanément un nombre entier de révolutions; de sorte qu'ils se retrouveraient chacun à leur premier point de départ, et auraient par conséquent la même position relative. Ce rapport, plus approché de l'égalité que celui du numéro 2 ci-dessus, était connu des anciens, au témoignage de Josèphe, qui en attribue la découverte aux patriarches antédiluviens, et le désigne sous le nom de grande année.

5^o Trois cent neuf lunaisons exactes composent 25 années de 365 jours, à trois quarts d'heure près; de sorte qu'après 25 années égyptiennes, les conjonctions revenaient aux mêmes dates. Ce rapport était exprimé emblématiquement, suivant Fourier, par le bœuf Apis, symbole de la conjonction du soleil et de la lune, lequel mourait toujours au bout de 25 ans. D'où il suit que les Egyptiens auraient connu la vraie longueur de la période lunaire.

143. Ces deux derniers rapprochemens exigent quelques remarques.

D'abord pour ce qui est du mythe égyptien, en supposant qu'il fût le symbole d'un fait astronomique, ce qui aurait grand besoin de preuve, malgré le témoignage de Plutarque, l'induction qu'on en tire relativement à la connaissance précise de la lunaison n'est nullement fondée. Car 309 lunaisons d'une valeur assez différente de la valeur réelle pouvaient donner un résultat assez peu différent du nombre rond de 25 années

vagues, pour qu'on se fût contenté de cette approximation. Une erreur de 5 minutes, par exemple, sur la durée de la révolution synodique, ce qui serait un résultat assez grossier, donnerait sur 309 lunaisons un nombre de jours différent d'une unité seulement de 25 années vagues; or, on aura pu se contenter d'une approximation de ce genre, et peut-être aussi d'une exactitude encore moindre. La même observation peut s'appliquer à plusieurs autres cas semblables.

Quant au fait signalé par Josèphe, il est des plus singuliers, et forme, à mon avis, une énigme insoluble. Les éléments de solution reposent, en effet, sur plusieurs questions qui n'ont pas de réponse. D'abord la concordance des 600 années solaires avec les 8021 révolutions périodiques n'étant pas rigoureusement exacte en fait, et même n'ayant pu l'être à aucune époque, malgré les légères modifications qu'ont subies ces éléments, le résultat annoncé n'a lieu qu'au moyen d'une approximation dont nous ignorons l'étendue; ce qui nous dérobe par conséquent la valeur précise de cette partie de la science patriarcale. En second lieu, nous ignorons la nature des années dont parle Josèphe. Sont-ce des années juliennes, comme l'étaient les années civiles de son temps, ou toute autre sorte d'années de convention? Sont-ce, au contraire, de véritables révolutions zodiacales du soleil? et dans cette dernière hypothèse, si les 609 ans sont calculés sur une valeur supposée de ce genre d'années, et comparés à 8021 révolutions lunaires, le problème est encore doublement indéterminé; car il y a une foule de valeurs, peu différentes il est vrai les unes des autres, qui, prises pour les durées respectives des révolutions solaire et lunaire, donneront par leur combinaison 600 années solaires, avec divers degrés d'approximation qu'on peut choisir à volonté. Enfin l'époque du retour des deux astres à une même position relative peut avoir été non calculée par la comparaison des unités qui lui servent d'éléments, mais réellement observée par les patriarches antédiluviens, dont la longévité se prêtait admirablement à ce genre de recherches. Il faut remarquer que c'est précisément là ce que suppose Josèphe, lequel ajoute que

c'est afin de donner aux patriarches le moyen de parvenir à cette merveilleuse découverte que Dieu les avait gratifiés d'une si longue vie : hypothèse assurément fort contestable. Mais ce qui est certain, c'est que l'histoire donne le fait comme une tradition juive fort ancienne, et qu'elle remonte nécessairement à une époque dépourvue des connaissances astronomiques qui ont dû servir de base à l'invention de cette période. Enfin, il est évident que quel que soit son degré d'exactitude, elle est supérieure sous ce rapport à la période plus simple de 254 révolutions périodiques; car celle-ci étant beaucoup plus simple et beaucoup plus facile à observer en fait, on ne pouvait manquer de la remarquer, et l'on n'eût pas cherché une période beaucoup plus composée, si celle-ci n'eût été douée du mérite d'une exactitude plus parfaite. De tout cela il résulte que cette célèbre période ne peut nous donner la mesure précise des connaissances de ses inventeurs sur les durées des révolutions célestes; mais d'un autre côté elle autorise à leur supposer un degré de perfection remarquable. De plus, elle est certainement fort ancienne; sans quoi Josèphe ne l'attribuerait pas au monde antédiluvien, à la face de tous les peuples, dont chacun aurait pu la réclamer en la rattachant à une certaine époque de son histoire. Enfin elle suppose une certaine durée d'observations, qui, il faut en convenir, ne s'accorde bien qu'avec la singulière hypothèse de l'historien juif.

144. Parlons maintenant des ères diverses auxquelles se réfèrent les différens calendriers. On appelle ère une époque fixée par quelque événement remarquable, et servant de point de départ dans la chronologie des peuples, qui échelonnent leur histoire sur la série des années écoulées depuis cette époque. Nous allons citer les plus importantes.

Ère des Juifs, ou de la création. Cette ère, dont l'usage est très ancien, si l'on en croit les Juifs, a pour origine l'année de la création du monde. Ils supposent qu'elle est la 3761^e avant J.-C. On voit qu'ils restreignent les temps encore plus que ne fait la chronologie vulgaire. Les Grecs emploient aussi l'ère de la créa-

tion du monde; mais ils la fixent 5508 avant la naissance de J.-C.

Ere d'Abraham. Est remarquable parce que c'est celle qu'a employée Eusèbe dans sa chronologie. Elle commence à la vocation d'Abraham, fixée en 2015 avant J.-C.

Ere des olympiades. On attribue l'introduction de cette ère, dans l'histoire, à Timée, écrivain sicilien postérieur au règne d'Alexandre. Elle fut donc adoptée long-temps après l'introduction des jeux olympiques dans la Grèce, et l'on reporta par conséquent son point initial à plusieurs siècles en arrière. Comme il y avait beaucoup d'incertitude sur l'époque première de l'institution de ces jeux, on convint de prendre pour point de départ l'époque d'une olympiade qui fût hors de contestation, et l'on choisit ainsi celle où le vainqueur fut honoré pour la première fois d'une statue. Cet événement, qu'on nomme en conséquence l'olympiade de Corœbus, arriva au solstice d'été de l'an 776 avant J.-C.; telle est l'origine précise de l'ère des olympiades, dont l'usage dura jusqu'après le règne de Théodose. Chaque olympiade avait, comme on sait, une durée de quatre ans, de sorte qu'il est facile de rapporter à cette ère des événemens bien fixés dans l'histoire depuis son origine. Ainsi la naissance de J.-C. appartient à la première année de la 195^e olympiade, car le quotient de 776 par 4 est exactement 194; donc l'origine de notre ère se rapporte à la première année de l'olympiade suivante. Seulement il faut ne pas oublier dans les comparaisons que les années olympiques peuvent ne pas commencer à la même époque que celles qu'on leur compare. Ainsi, la première olympique commençant au solstice d'été, appartient à la 776^e et à la 775^e année vulgaire, occupant la seconde moitié de la première, et la première moitié de la seconde.

Ere de la fondation de Rome. C'est celle dont se servirent les Romains, et qui fut employée sous l'empire jusqu'à la substitution de l'ère chrétienne. Il y a quelque discordance sur son origine précise entre Varron, Caton et les fastes capitolins. On s'accorde aujourd'hui à la placer en 753 avant J.-C.

Ere de Nabonassar. Cette ère est une des plus célèbres et des plus usitées dans les diverses supputations de temps; l'astronomie surtout en a reçu de grands services. Elle est employée par Ptolémée dans son *Almageste*, par Théon d'Alexandrie et par d'autres écrivains postérieurs, jusqu'à des auteurs modernes, tels que Bouillaud dans son *Astronomia Philolaïca*. Elle doit son origine à Nabonassar, fondateur du second royaume de Babylone, et son commencement est fixé à un mercredi 26 février de l'an 747 avant J.-C. Elle se compose d'années vagues de 365 jours; et, employée par les astronomes chaldéens, elle le fut naturellement par Ptolémée, dont les travaux astronomiques se rattachent intimement à ceux des astronomes d'Asie. Il faut remarquer néanmoins qu'on n'a de dates suivant cette ère qu'avec l'usage des mois égyptiens, ce qui tient à l'exemple donné par Ptolémée aux auteurs venus après lui. Il ne faut pas oublier que les années de cette ère étant vagues, ne correspondent pas chiffre pour chiffre aux années juliennes; on a établi des tables pour la concordance.

Ere julienne. Ce n'est autre chose que l'époque de la réformation du calendrier par Jules-César, laquelle eut lieu en 45 avant J.-C.

Ere vulgaire, ère chrétienne, ère de l'Incarnation. Cette ère, la plus célèbre de toutes, est censée avoir pour origine l'année de la naissance de J.-C. On n'est pas d'accord sur l'époque précise de ce grand événement. La probabilité la plus forte est en faveur du système qui le place 5 ans avant l'année qui est l'origine de cette ère. Comme d'ailleurs la mort de J.-C. paraît fixée à la 4^e année de la 202^e olympiade, à laquelle le païen Phlégon rapporte les miraculeuses ténèbres au milieu desquelles l'homme-Dieu rendit son dernier soupir, il s'ensuivrait que J.-C. mourut dans la 37^e année, contrairement à l'opinion vulgaire, qui le fait vivre 33 ans. Ce défaut d'accord entre l'époque réelle et l'époque supposée de la naissance de J.-C. s'explique par l'emploi tardif de l'ère de l'Incarnation, qui ne fut proposée que dans le sixième siècle.

La chronologie vulgaire place la naissance de J.-C. en l'an 4004 de la création

du monde. Il s'en faut de beaucoup que cette date ne soit authentique. L'époque précise de l'origine du genre humain ne saurait être déterminée par plusieurs raisons que connaissent ceux qui sont familiers avec les obscurités chronologiques de la Bible. Mais en faisant abstraction des quelques années de plus et de moins qu'on peut admettre ou rejeter en s'appuyant exclusivement sur l'hébreu actuel de la Vulgate, il reste la grande question de la chronologie restreinte, qui est celle fournie par cette source, et de la chronologie étendue, qui est celle des Septante, de Josèphe et de toute l'antiquité juive et chrétienne. Aujourd'hui le choix n'est pas douteux pour quiconque a examiné la question de près. Si l'on considère que la chronologie vulgaire ne repose que sur l'hébreu du temps de saint Jérôme, et que celle des Septante représente un texte hébreu de 700 ans plus ancien; que celui-ci était certainement le texte authentique, choisi comme tel par la synagogue et les savaus traducteurs; que les citations des apôtres et des évangélistes se rapportent au texte des Septante lorsqu'il diffère de l'hébreu actuel; que ses supputations ont été suivies par le juif Josèphe, qui était possesseur du texte hébreu du temple, il est évident que le texte hébreu ancien que les Septante ont traduit, et que représente la chronologie étendue, était plus pur que l'hébreu rabbinique traduit par saint Jérôme. Ajoutez à cela que la chronologie des Septante est d'accord pour les temps postérieurs au déluge avec le texte samaritain et avec les annales sérieuses de tous les anciens peuples.

Mais en admettant le système de la chronologie étendue, il reste néanmoins quelque incertitude sur les temps postérieurs au déluge, et surtout pour l'intervalle qui le précède. On ne peut donc fixer l'époque de la création, ni même d'une manière très précise le temps qui sépare le déluge de l'ère vulgaire. Mais ce dernier intervalle ne saurait avoir moins de 3000 ans, qui pourraient s'élever à 3200; et en admettant les 2262 ans que le texte grec donne à l'époque antédiluvienne, celle de l'ère vulgaire serait

comprise entre 5200 et 5500 ans à partir de la création du monde.

Quoiqu'il en soit, l'ère de l'Incarnation fut introduite en Italie dans le sixième siècle, par un moine nommé Denys le Petit, et elle fut adoptée dans le septième en France et en Angleterre. Elle ne devint néanmoins l'ère légale que sous Charlemagne, et à cette époque on la trouve répandue partout. C'est elle qui sert maintenant seule d'échelle chronologique. L'histoire postérieure à sa première année est répartie d'une manière fixe sur toute son étendue jusqu'à la présente année 1839; les événemens antérieurs se datent aussi par rapport à sa première année, en remontant; on les désigne assez souvent en indiquant par le signe algébrique *moins* (—) le nombre d'années antérieurs à l'ère. Ainsi l'on dirait que la prise de Troie eut lieu, suivant la chronique de Paros, en — 1209. Par ce moyen la date des événemens, dont l'époque est connue, se représente par un chiffre authentique, tandis qu'il en est tout autrement si on les rapporte à des ères de composition douteuse, comme celle de la création du monde.

L'ère chrétienne se compose d'années juliennes, et nous avons dit comment ces années ont été réglées et réformées. Mais il est bon de connaître combien fut variable, durant le moyen âge, le commencement de cette année, et par suite la manière de compter la succession des années de l'ère chrétienne. Il est constaté par divers monumens écrits que l'année commença au 1^{er} mars, au 1^{er} janvier, au 25 décembre, au 25 mars, et même le jour de Pâques, quelle que fût sa date; de sorte que le nombre des jours de l'année était fort variable, et qu'une année pouvait différer d'une autre de 33 jours. Ce fut Charles IX qui, en 1563, fixa en France le commencement de l'année au 1^{er} janvier; mais le parlement de Paris n'adopta cette loi qu'en 1567, année qui n'eut que 8 mois 17 jours, compris entre le jour de Pâques, qui tombait le 14 avril, et le 31 décembre. Depuis cette époque l'usage n'a jamais varié.

Ère de l'hégire. Cette ère, employée par tous les mahométans, a pour origine le jour de la fuite de Mahomet, qui ar-

riva le vendredi 16 juillet de l'an 622. Les années de Phégire sont purement lunaires et distribuées en cycles de 30 ans. De ces années 19 sont communes ou de 354 jours, les 11 autres sont intercalaires ou de 355 jours. D'ailleurs, les jours des années de l'hégire commencent au coucher du soleil. Les supputations musulmanes sont sans rapport avec les nôtres. Nous sommes aujourd'hui dans la 1254^e année de Phégire.

Ere de la période julienne. Beaucoup d'événemens historiques étant indiqués par leur correspondance avec telle ou telle année du cycle solaire, du cycle lunaire et de l'indiction romaine, un événement se trouverait fixé sans qu'on eût besoin d'indiquer ou même de connaître le nombre de cycles écoulés jusque là, pourvu qu'on sût l'année du cycle courant correspondante à l'événement, et que les chiffres ne fussent jamais les mêmes, au moins pendant un temps considérable. Ainsi un événement peut tomber dans la 2^e année d'un certain cycle lunaire de 19 ans, la 4^e d'un cycle solaire de 28 ans, et la 10^e d'un cycle d'indiction de 15 ans. On conçoit que ces trois chiffres, qui sont ici différens, puissent dans un certain cas être égaux; ce qui suppose que les 3 cycles courans aient commencé la même année; et l'on conçoit aussi que cette coïncidence de l'origine des 3 cycles se renouvelle à certaines époques; mais dans l'intervalle l'identité des chiffres cycliques ne se reproduira jamais. Si l'on calcule la durée d'une pareille période, et qu'on connaisse les trois chiffres cycliques d'un événement déterminé, tel que la naissance de J.-C., on pourra en conclure l'année originelle de la période, et celle-ci deviendra une échelle chronologique sur laquelle on pourra placer tous les événemens de l'histoire, surtout si elle en déborde les limites; car alors il n'y aura pas lieu à la répéter. Il ne s'agit donc que de calculer au bout de combien d'années les 3 cycles de 19 ans, de 28 ans et de 15 ans, étant supposés commencer ensemble, recommenceront encore ensemble après un certain nombre de révolutions disparates.

Le calcul montre (1) que le renouvelle-

ment demandé a lieu au bout de 7980 ans, et après tous les multiples de ce nombre. C'est lui qui constitue la *période julienne*, ainsi nommée par son inventeur Joseph Scaliger, en l'honneur de son père *Jules-César* Scaliger. Il est aisé de reconnaître que le nombre 7980 est le produit des 3 nombres cycliques 19. 28. 15.

Mais il faut fixer son origine d'une manière sûre au moyen d'un événement historique fixé lui-même, et dont la place dans la période soit déterminée. Or, on sait que la première année de notre ère avait 1 de cycle lunaire courant, 3 de cycle solaire, et 9 d'indiction. En opérant sur ces données, le calcul donne l'an 4714 de la période pour l'année initiale de l'ère chrétienne.

Dans les idées de Scaliger, la création du monde précédant l'ère chrétienne de moins de 4714 ans, on voit que tous les événemens historiques pouvaient se placer sans rétrogradation sur son échelle chronologique. Aujourd'hui la période julienne est abandonnée de tout le monde,

x le nombre entier des cycles de 19 ans qu'elle contient; y celui des cycles de 28 ans; z celui des cycles de 15 ans. Le nombre total N est égal à la fois à 19 x , à 28 y et à 15 z , et l'on a les deux équations 19 $x = 28 y \dots 19 x = 15 z$. Ce système indéterminé étant traité par les moyens ordinaires, donne $x = 420 t$, $y = 283 t$, $z = 352 t$; et ces trois valeurs multipliées respectivement par 19, 28, 15, fournissent trois produits égaux à 7980 t . Or on peut faire $t = 0$, ce qui donne $N = 7980 t = 0$; c'est l'origine de la période. A $t = 1$ il vient $N = 7980$; c'est la période elle-même telle qu'on l'a conservée. On ne donne pas à t de valeurs plus grandes parce que celles qui en résulteraient pour N seraient inutiles au but.

Maintenant pour trouver le rang de l'année initiale de notre ère dans la période, il faut, d'après les données du texte, poser les équations 19 $x + 1 = 28 y + 5$; 19 $x + 1 = 15 z + 9$, dans lesquelles x , y , z représentent les nombres de cycles de chaque espèce écoulés jusqu'à l'époque en question. En traitant ces équations comme ci-dessus, on arrive à $z = 514 + 352 t \dots y = 468 + 283 t \dots x = 248 + 420 t$. Si l'on fait $t = 0$, on a pour x , y , z les trois nombres indépendans; ce sont les cycles écoulés jusqu'à l'ère chrétienne. En multipliant ces trois nombres par les valeurs respectives de chaque cycle, et ajoutant à chaque produit les valeurs cycliques courantes 1, 5, 9, on arrive également à 4715. Ainsi avant l'ère chrétienne il s'était écoulé 4715 ans depuis l'origine de la période; donc cette ère correspond à l'an 4714.

Voir pour plus de détails mes *Elémens d'Algèbre*, numéros 97-99.

(1) Soit N le nombre d'années total de la période;

et j'avoue pour ma part que j'ai peine à comprendre l'importance dont elle a joui pendant deux siècles.

145. Revenons maintenant au petit cycle de 7 jours, que nous nommons la semaine, et que nous trouvons usité à peu près partout. Quelle est son origine? Comment se fait-il que son usage soit aussi général? Nous en trouvons la raison dans l'institution divine de la semaine, en souvenir des sept jours de la création. Cette institution dut traverser le déluge par Noé et ses enfans, se répandre avec eux par toute la terre, se trouver à l'origine de toutes les sociétés, et se fixer plus que toute autre dans les habitudes populaires, même quand on perdit le souvenir de son origine. Tel est le système qui rend le mieux raison de cette pratique universelle.

Beaucoup de savans néanmoins attribuent aux Egyptiens l'institution de la semaine; d'abord parce que les Egyptiens ont tout inventé et se retrouvent aujourd'hui partout; et en second lieu parce qu'ils s'y croient autorisés par un passage remarquable de Dion Cassius. Voici comment cet auteur explique la dénomination des jours de la semaine. Partant de l'ordre des planètes relativement à leurs distances à la terre, ou plutôt suivant la durée décroissante de leurs révolutions; ce qui donne la série : *Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure, la Lune*, les Egyptiens auraient consacré chaque heure du jour à chacune de ces planètes dans l'ordre ci-dessus, et donné à chaque jour le nom de la planète qui aurait présidé à la première heure. Ainsi, en commençant par Saturne, qui aurait eu la première heure du samedi, on donne la seconde à Jupiter, la troisième à Mars, la quatrième au Soleil, la cinquième à Vénus, la sixième à Mercure, la septième à la Lune, puis de nouveau la huitième à Saturne, ... et ainsi de suite jusqu'à la 25^e heure, ou la première du jour suivant, qui, d'après cet ordre, tombe au compte du *Soleil*; aussi ce jour était-il celui du *Soleil*, que les chrétiens ont appelé dimanche. En continuant de la sorte, on trouve que la première heure au troisième jour appartient à la *Lune*; aussi ce jour est-il le *lundi*, et ainsi des autres. La première

heure du septième jour échoit à *Vénus*, d'où le *vendredi*; et la première du huitième encore à *Saturne*, qui recommence la série hebdomadaire. Ainsi l'accord supposé existe, et est fort remarquable. Il l'est même à tel point qu'il semble constituer une démonstration.

Cependant ce rapprochement singulier n'est pas unique dans son genre, et l'on peut rendre compte de la succession des jours d'une autre manière. Les anciens partageaient chaque signe du zodiaque en trois parties égales, nommées *décans*, et chacune des divinités planétaires était chargée de veiller sur le monde pendant les 10 jours du décan. En rangeant les planètes dans l'ordre : Mars, le Soleil, Vénus, Mercure, la Lune, Saturne, Jupiter; leur attribuant dans cet ordre les 3 décans de chaque signe, et groupant celles qui président à chaque premier décan, on trouve qu'elles se rangent dans l'ordre : Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, le Soleil, la Lune; Mars, Mercure, etc., qui est précisément celui des noms des jours de la semaine. Ce second système disputant ses droits au premier, on voit que ni l'un ni l'autre ne peut prétendre à l'honneur de la certitude, ni même d'une probabilité relative.

Or, en admettant pour la série des noms des jours l'une de ces deux origines, il ne suit de là rien autre chose si ce n'est qu'on aurait imposé des noms aux jours de la semaine d'après des considérations de ce genre, au lieu des noms ordinaux : premier, second, qu'ils auraient pu porter auparavant; mais rien ne prouve que la période septenaire n'existât pas antérieurement. Je dis plus, cette hypothèse est non seulement gratuite, mais elle est absurde; car elle suppose que la semaine aurait été inventée postérieurement à la connaissance acquise et de l'existence et de l'ordre de distribution des planètes. Or, qui ne sait quelles études, quelle durée d'observations astronomiques, quelle civilisation avancée ne suppose pas cette double connaissance? Cela étant, à qui ferait-on croire que le peuple quelconque qui en aurait fait la conquête aurait attendu bien des siècles pour composer la semaine, cette période si simple, si fondamentale, qu'on trouve chez des peu-

ples qui sont bien loin de connaître les mouvemens des planètes, ou même toutes les planètes elles-mêmes ?

Ainsi, il n'y a pas la moindre raison de croire que l'invention de la semaine appartienne aux auteurs quelconques des noms attribués à ses jours. Pour ce qui est de cette nomenclature en elle-même, je ne m'oppose pas à ce qu'on l'attribue aux Egyptiens; non que les raisons qu'on en donne aient quelque valeur, mais uniquement parce que cela est possible, et même assez conforme au mysticisme de toutes leurs institutions. En tout cas, il est beaucoup plus naturel d'attribuer l'origine de la période hebdomadaire aux durées correspondantes des quatre principales phases de la lune; car ce fait est de tous les temps et de tous les lieux, là est la vraisemblance pour qui se place en dehors du système de la Bible. Pour nous, au contraire, la semaine génésiaque est l'explication naturelle de l'universalité de cette institution; car le système des phases lunaires n'est après tout que l'expression du possible; or, le simple possible peut-il balancer le témoignage contraire du plus ancien livre du monde, lequel repose lui-même sur une tradition qui embrasse bien des siècles, et cependant un petit nombre de générations ?

146. La composition du calendrier et les ères sont les élémens de la chronologie. Mais la détermination incomplète de ces élémens par rapport à une foule de faits historiques a semé le champ de la chronologie de beaucoup de questions épineuses et même insolubles. Disons ici seulement les droits que revendique l'astronomie dans l'examen d'un certain nombre de problèmes historiques.

Les phénomènes naturels soumis dans leurs retours à des lois constantes nous fournissent le moyen de calculer avec certitude les dates des faits historiques qui leur sont contemporains. Un grand nombre d'éclipses, par exemple, sont relatées par différens auteurs, qui les font coïncider avec certaines époques de l'histoire; et comme on peut calculer le jour où ces éclipses ont eu lieu avec les circonstances qu'on leur assigne, le synchronisme des événemens en détermine la date. C'est ainsi que Ptolémée rapporte

un grand nombre d'observations astronomiques faites par ses prédécesseurs, et dont quelques unes remontent jusqu'au huitième siècle avant l'ère vulgaire. Chacune est datée d'une certaine année du règne d'un roi connu dans l'histoire; et comme l'époque du phénomène peut être déterminée par le calcul, cette année du règne de ce roi se trouve fixée avec certitude. Cette date en détermine d'autres qui sont liées avec elle par des nombres connus, tels que les durées des règnes de plusieurs rois successifs; c'est une sorte d'ère à laquelle s'enchaîne toute la chronologie d'un siècle.

Les éclipses observées, que les anciens auteurs enregistraient avec soin, sont le principal élément de ce contrôle historique; mais il trouve des ressources dans des observations de plus d'un genre. Telle est celle de la conjonction des cinq planètes, faite en Chine vers 2500 avant J.-C., que nous avons citée dans la 2^e leçon de ce cours. Telle est encore l'observation de l'obliquité de l'écliptique faite par Tchou Kouang à Loyang; la comparaison de ses ombres méridiennes avec ce que nous connaissons de l'obliquité nous atteste la réalité de l'observation et nous en donne la date. La construction de la sphère d'Eudoxe, qui place près d'un pôle une étoile brillante qui ne pouvait pas y être à son époque, si l'on s'en rapporte aux lois connues du mouvement équinoxial, nous prouve qu'il n'a pas décrit la sphère contemporaine, mais s'est fait copiste, sans la comprendre, d'une sphère très antérieure, que le mouvement équinoxial avait altérée à son époque.

Mais si la science a souvent éclairé la chronologie, parfois aussi elle s'est trouvée dupe de ses systèmes, et a provoqué le rire par ses singuliers mécomptes. Deux exemples remarquables attestent les écarts auxquels la science peut conduire quand elle se met au service de l'imagination. Au commencement du dix-huitième siècle, Newton entreprit de réformer la chronologie commune, qu'il trouva moyen de raccourcir de trois ou quatre siècles, en partant d'une certaine *supposition* sur la place du point équinoxial dans le zodiaque vulgaire. Un

siècle après ce fut le tour des zodiaques égyptiens, sur lesquels l'imagination des savans s'exerça à perte de vue. On bâtit sur eux un système d'antiquité antibiblique qui fascina tous les esprits, grâce à l'autorité de la science devant laquelle on croyait s'incliner, quand l'esprit de système usurpait sa place. On partait de cette idée, qu'on avait sous les yeux des monumens astronomiques; que leur composition figurée était intentionnelle, et que les emblèmes avaient telle significa-

tion. En un mot, on supposait au lieu de constater, ou plutôt de douter, là où l'absence de documens commandait le doute. C'était le tort des hommes et non celui de la science. Mais n'anticipons pas sur ce curieux chapitre de l'histoire des folies humaines, que nous exposons avec tous les développemens qu'il mérite dans une de nos prochaines leçons.

LN. DESDOUITS,

Professeur de physique au collège Stanislas.

Lettres et Arts.

COURS D'HIÉROGLYPHIQUE CHRÉTIENNE

D'APRÈS LES MONUMENS PRIMITIFS DU DESSIN.

CINQUIÈME ARTICLE (1).

Allégories historiques tirées des deux Testamens.

L'art une fois replacé, hors de la mythologie et de l'indigente fiction, dans sa magnificence et dignité native d'organe de la vérité, d'interprète du passé et du présent pour les siècles à venir, alors les plus grands événemens de ce monde, remis dans leur jour historique, purent sans danger devenir symboles à leur tour.

Ainsi, nous avons bien aussi, comme les anciens, des emblèmes et des allégories, mais ils dérivent des faits historiques. Dans l'antiquité, au contraire, l'allégorie était la source d'où dérivait l'histoire même des dieux, qui ne pouvaient entrer dans l'art que par les mythes. Mais par le Christ, l'art est monté du possible au réel, de la fiction à l'histoire et à la vérité; il s'est élevé du dilettantisme des privilégiés aux graves fonctions d'enseignement populaire.

Après cela, il peut bien redescendre au faible symbole qui, en se spiritualisant, devient plein de force; car la spiritualisation des choses matérielles est

réalisée par le Christ jusque dans les événemens de l'histoire.

Symboles historiques relatifs à l'immolation du Verbe.

Tous les saints personnages de l'ancien monde furent donc pris par les premiers chrétiens sous le double rapport de l'histoire et de l'allégorie.

Adam et Eve, devant l'arbre de la connaissance et de la chute, démontrèrent la nécessité de la rédemption et de la mort de la chair pour arriver à la résurrection. Eve, la mère des vivans, devint aussi l'image de l'Eglise avant J.-C., et entra en parallèle continuuel avec Marie, l'Eve chrétienne: *Per fœminam mors, per fœminam vita*, dit saint Augustin. Adam fut l'antithèse du Christ: *Per mulierem stultitia, per virginem sapientia*, (dit saint Ambroise). L'arbre de la jouissance et l'arbre du renoncement, ou la croix, furent comparés entre eux comme exprimant l'un la mort, l'autre la résurrection: *Iste arborem necis, ille salutaris ostendit* (saint Augustin).

(1) Voir le 4^e art. dans le n^o 53 ci-dessus, p. 110.

Abel et Caïn offrant leur sacrifice, sur les sarcophages des martyrs, furent l'ancien monde et le nouveau; l'un puissant et rejeté avec ses hécatombes impies, l'autre humble, agréé et béni, mais payant de son sang les faveurs divines. Suivant saint Ambroise, Caïn représente la synagogue déicide; Abel, la jeune Eglise du Christ, et leurs deux sacrifices signifient, d'après saint Jérôme, l'un, celui de la religion matérielle, offrant les fruits de la terre; l'autre, celui de la religion céleste, qui donne à Dieu sa vie et sa volenté.

Noé, dont le nom veut dire *repos*, tendant de son arche les mains vers la colombe qui descend avec la branche d'olivier, figura l'attente des justes de l'antiquité, soupirant avec Tobie et Melchisédech vers le Messie pacificateur. Au milieu du déluge de sang des persécutions, il représenta la ferme espérance, et l'arche d'où il s'élançait figura la cuve carrée ou octogone du baptistère, ainsi que l'indique saint Cyprien: *Octo animæ in arcâ salvæ factæ sunt per aquam, quod et vos similiter faciet baptismum*. Enfermé dans son arche de bois, dit saint Justin, martyr, Noé présageait le Christ sur la croix; chacun d'eux contenant en soi les germes d'un monde futur, l'un périssable, l'autre éternel: de sorte que l'arche n'était dans un autre sens que l'image de l'Eglise: *Quid per arcam nisi sancta Ecclesia figuratur?*

Job sur son fumier, seul ou accablé de reproches par sa femme, signifia l'abandon de l'homme de Dieu dans ce monde de crimes et d'ingrats. Il proclama la grande maxime que la vertu n'a point ici-bas de vraie récompense, que la passion douloureuse et sainte doit précéder l'entrée dans le bonheur.

Abraham prêt à sacrifier son fils Isaac, mais à qui l'ange montra le bélier médiateur embarrassé dans un buisson, peignit la soumission et l'effroi de l'humanité, prête à déchirer ses propres entrailles pour apaiser la colère divine, et à qui Dieu touché montre une autre victime; l'agneau, ou le Verbe éternel, enveloppé dans le voile de la nature, figuré par le buisson.

Puis viennent Jacob et les autres patriarches, lointaines figures du Messie

qu'ils prédisent. Cependant la belle image historique de Joseph vendu par ses frères ne se montre pas aux catacombes, et très rare est celle de Melchisédech, prêtre du Christ à venir, s'avancant vers le père des croyans avec ses pains consacrés pour un sacrifice, image de l'Eucharistie, et sur lequel plane bénissante la main du Père invisible.

Symboles relatifs à la doctrine.

Moïse, le grand législateur du peuple-figure, fut lui-même, dans presque toutes les circonstances de sa vie, une figure du véritable et unique législateur. Le buisson de Jéhovah, devant lequel il se prosterna au désert, et qui brûle sans se consumer, fut comme l'ombre du Verbe qui se révèle embrasé pour les créatures d'un inextinguible amour. La vieille loi du Sinaï, publiée au milieu des éclairs et des menaces, fit espérer la loi nouvelle, toute de paix et de charité. Cependant on remarque que Moïse ne paraît nulle part sur le mont formidable, où les premières tables furent brisées par lui à la vue du veau d'or. Mais tranquille dans la plaine, il reçoit d'une main sortant d'un nuage, sans éclair ni tempête, les secondes tables de la loi, qui, seules, furent conservées.

La manne céleste gardée par son ordre dans des vases, et qui demeure incorruptible, figura la manne du sacrifice chrétien. La roche du désert, d'où l'eau jaillit sous sa baguette magique, image de la croix, fut le rocher de l'Eglise; elle annonça, suivant saint Jérôme, celui qui a dit: Venez à moi, vous qui avez soif (1).

Les apôtres terrassant les dieux sous la massue de la doctrine sont quelquefois figurés par Samson, que des archéologues ont pris pour Hercule, et qui écrase sous sa massue les monstres et le lion; c'est ainsi qu'il est sculpté en ivoire à la chaire de bois de saint Pierre, conservée à la basilique vaticane. Les premiers chrétiens croyaient que les Grecs menteurs avaient emprunté à l'histoire du héros juif leur fable d'Alcide. Une autre

(1) *Petra autem erat Christus, cujus latus lanceâ vulneratum aquâ fluxit et sanguine.* (Jérôme, *Comment. sur Isaac.*)

fois, dans une peinture des catacombes (1), on voit cet Atlas juif emporter de nuit sur ses épaules, au haut des montagnes, les portes de Gaza, la ville païenne; comme Jésus, montant au Calvaire, enleva les portes de la mort. « Car, dit saint Grégoire (2), que signifie Samson, si ce n'est le Sauveur? Que représente la ville de Gaza, si ce n'est l'enfer? » Et, ajoute saint Augustin, « qu'est-ce qu'enlever les portes de l'enfer, si ce n'est reculer l'empire de la mort? »

Samson exprimait encore la puissance de l'homme du peuple sur qui la grâce divine descend. Mais comme ses exploits réveillaient trop l'idée de luttes et de triomphes matériels, l'Eglise s'en servit peu jusqu'au moyen âge, où l'esprit chevaleresque développa ce symbole en l'incarnant dans saint Christophe, le géant des cathédrales. Espèce d'Hercule chrétien, d'abord au service d'un simple seigneur féodal, Christophe le quitta pour l'empereur; puis dédaigneux du César même qui a peur de Dieu, il ne veut plus servir que Dieu, seul être à qui la frayeur est étrangère. Portant son Verbe enfant sur ses épaules, il traverse avec lui les monts neigeux, les fleuves, les mers, sans avoir de l'eau jusqu'aux genoux; énergique symbole que le peuple semble avoir d'un air railleur opposé, comme son image, à saint George et aux autres emblèmes aristocratiques.

David en berger, avec sa fronde où git une pierre destinée à Goliath qu'on ne voit pas, ne se trouve également qu'une seule fois dans les auteurs de la *Rome souterraine*, sur un plafond peint des grottes de Saint-Calixte (3). On ne le voit que dans les écrits des Pères jouant de la harpe comme Orphée de la lyre, figure du musicien suprême des cieus; ou fuyant Saül et caché dans la caverne, comme les premiers chrétiens fuyant loin des Césars au fond des catacombes (4).

En retour, les emblèmes de victoire

(1) Bosio, p. 367.

(2) Quem nisi Redemptorem nostrum Samson ille significat? Quid Gaza civitas, nisi infernum designat? Quid est portas inferni tollere, nisi mortis imperium remove? (Homel. 21, in *Evang.*)

(3) Bottari, pl. 65.

(4) Münter, 2^e hft.

spirituelle sont prodigués partout. L'Assomption d'Elie en triomphateur sur un quadrige romain traîné par les quatre chevaux de feu est un des sujets les plus répétés. Le prophète entre au ciel comme un empereur dans Rome, avec ses victoires: « car, dit saint Ambroise, il avait vaincu, non des nations barbares, mais les voluptés du siècle (1); et de même, ajoute Maxime (2), le Christ enlève les martyrs, le Christ, qui est la lumière et la flamme, et de qui il est écrit: « Notre Dieu est un feu consumant- »

C'est du reste une coïncidence assez curieuse qu'Apollon, traîné sur un char de feu par quatre chevaux ardents, porte en grec le nom d'*Elie*, Ἐλιος. Saint Jean Chrysostome prétend, mais sans le prouver, que la Grèce emprunta ce mythe à l'histoire juive. On lit de plus que des rois de Juda, tombés dans l'idolâtrie, firent placer l'image du soleil absolument sous cette même forme dans le temple de Salomon, à l'exemple des Perses, qui faisaient traîner par des chevaux blancs le char de Mithra, suivant Xénophon.

Partout on voit Jonas englouti ou revomi par la baleine, ou couché en paix sous l'arbre du rivage; figure des élus de Dieu que la Providence défend jusque dans la gueule des monstres, et qui se retrouvent intacts après le combat; emblème du Sauveur dans le tombeau, car, dit saint Matthieu, de même que Jonas a passé trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, de même le Fils de l'Homme sera dans le sein de la terre durant trois jours, pendant lesquels son âme descendra dans les limbes et jusqu'au fond des enfers. *Sicut Jonas ex navi in alvum ceti, ita Christus ex ligno in sepulchrum*, dit saint Augustin. Quant au mystérieux Léviathan, ou serpent de la mer, c'est, selon l'Écriture, le vieux dragon du mal, d'abord si petit dans le paradis autour de l'arbre de la science, et devenu peu à peu d'une grosseur à remplir presque tout l'Océan. Les interprètes ne sont pas d'accord sur l'espèce

(1) Victor enim exiterat, non gentium barbararum, sed secularium voluptatum. (*S. Ambr.*)

(2) Sicut Eliam portabat quadriga, ita et martyres fides ignea...; ferebat illos Christus qui lumen est, qui ignis est, de quo scriptum est: Dominus noster ignis consumens est. (*Maximus.*)

d'arbrisseau ou plante rampante qui couvrit de son ombre le prophète sur le rivage : les icones primitives ne montrent nulle part le lierre, adopté par saint Jérôme, mais partout la grasse citrouille ou le concombre, image sans doute de l'abondance terrestre promise par la loi antique à ses fidèles.

Parmi les images des persécutions, la plus commune est Daniel exposé nu entre deux lions, emblème des démons qui incessamment cherchent à dévorer l'homme. A genoux ou debout, il étend les bras en croix, et ce signe dompte les lions, dit saint Grégoire de Nazianze : c'est pourquoi ils regardent d'un air si soumis ce prophète, appelé dans l'Écriture *l'homme des désirs*.

Les trois jeunes héros Ananie, Azarias et Mizaël dans la fournaise de Babylone, caressés par les flammes, qui perdent en les touchant leur faculté de consumer, signifiaient la vanité de tous les efforts des tyrans pour étouffer le Christ. Ce symbole fortifiait les martyrs dans la dernière des Babylones antiques, où au milieu de tous les vices impurs ils brûlaient du feu claste de la passion divine, selon la pensée de saint Cyrille : *Erat caminus Ecclesie typus, sanctos habens tripudiantes*. Toutes les églises d'Espagne avaient l'usage, qui s'est conservé long-temps, de chanter chaque dimanche l'hymne où les trois martyrs invitent, du sein de la fournaise, la terre, le ciel, toute la nature, à célébrer leur auteur.

Les Césars persécuteurs furent exprimés dans Nabuchodonosor (1) assis sur la chaise curule, en habit impérial, un satellite armé derrière lui, et faisant adorer par un jeune homme qui tremble son buste colossal comme celui des dieux, et placé au haut d'une colonne, tandis que dans le fond les trois martyrs juifs sont debout sur le brasier. Ailleurs, sur une peinture (2), il est vêtu en général, debout, la lance ou le long sceptre antique à la main; derrière lui est son bourreau avec le bonnet phrygien et la hache : on voit qu'elle va agir sur les deux jeunes gens garrottés, qui sont sur le devant et n'adorent pas le buste de la co-

lonne (1). Mais Pharaon enseveli dans la mer Rouge devint la prophétie du sort qui attend les tyrans; car, dit l'Écriture, il ne craignait ni Dieu, ni la société (2). Et la mer Rouge figura le baptême, où le vieil homme s'engloutit avec ses crimes, et d'où surgit l'homme nouveau touché par la verge miraculeuse de la croix (3).

Un bas-relief funéraire dans Bottari (4) offre le jugement dernier figuré par la résurrection du champ d'ossements de la vision d'Ézéchiël, suivant la parole de Jéhovah : *Voici que j'ouvrirai vos tumulus et vous tirerai de vos sépulchres; vision au sujet de laquelle l'apôtre dit : Oportet corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem*. Parmi les morts nus, les uns ont déjà la moitié du corps hors de terre, les autres ne font que montrer leur tête au-dessus du sol.

Suzanne tentée par les impudiques vieillards, et préférant la mort au supplice de leurs caresses, figura d'abord l'Église juive parmi les pharisiens, puis la jeune Église d'Occident en face des vieilles idoles pourries. Buonarrotti (5) et Bottari (6) nous la montrent debout entre les deux vieillards lubriques, en digne et sévère matrone, avec la tunique et l'étole, mais jamais nue, ni au bain. Ces icones, du III^e au VI^e siècle, étaient comme une protestation des catholiques contre les gnostiques, qui rejetaient l'Ancien Testament de l'art ainsi que de la doctrine.

Toutes ces allégories bibliques, consolation des persécutés, développées principalement avant Constantin, et qui décoirent les plus anciens sarcophages, continuèrent d'être en usage après que l'Église eut triomphé. Ce n'est qu'au troisième âge, quand le réalisme se fut emparé de l'art, qu'on les voit se retirer

(1) *Ib.*, pl. 38.

(2) *Nec Deum timebat, nec homines.*

(3) *Hinc nos et ipsum non perire credimus
Corpus, sepulchro quod vorandum traditur :
Quia Christus in se mortuum corpus cruce
Secum excitatum vexit ad solium Patris,
Viamque cunctis ad resurgendum dedit.*

(*Prudentius*, hymne x.)

(4) Aringhi, liv. 6.

(5) Vetri antich., p. 1.

(6) Bottari, pl. 31.

(1) Bottari, pl. 22.

(2) *Ib.*, pl. 32.

peu à peu du centre de la scène. Car dans le réalisme accompli elles ne servent plus que comme de bordures aux tableaux, considérées comme de petites scènes qui se jouent autour du drame central.

Or, à toutes ces allégories de l'ancien monde, viennent se joindre, comme complément nécessaire, les réalités chrétiennes. Auprès d'un Jonas englouti par la baleine, on voit la naissance de Jésus. Toujours près de lui sont le bœuf et l'âne, les premiers êtres qui, suivant la légende, sentirent la présence du Sauveur et reconnurent leur maître : *Agnoverat bos possessorem suum et asinus præsepe Domini sui*, dit Paulinus de Nola ; ces deux animaux, tous deux attelés au travail de l'homme, mêlant leurs sueurs à ses sueurs, et en même temps magnifiques emblèmes : le premier, l'animal du sacerdoce et du sacrifice ; le second, l'animal de la patience, compagnon du peuple et du pauvre ; la foi et l'ignorance adorèrent les premières le mystère d'où tout découle ; puis les mages, représentant de la science, qui viennent apporter les trois dons : l'or des rois, la myrrhe pour embaumer l'homme, l'encens du pontife et du Dieu.

Perdu à l'âge de douze ans, comme le Soleil, Osiris du Nil et Krishna du Gange, qui, après avoir parcouru les douze signes zodiacaux de l'année, disparaît pour quelque temps, Jésus est retrouvé par sa mère en deuil, qui errait comme l'Isis de Thèbes à qui l'on a ravi Horus ; la Vierge-Mère, dont l'antique Isis n'était qu'une grossière et prophétique image, le découvre enfin dans la synagogue au bout de trois jours, même espace de temps qu'il restera plus tard au tombeau.

Quelquefois c'est le rassasiement miraculeux des cinq mille hommes sur la montagne, figurant, dit saint Ambroise, les cinq sens de l'homme abreuvés par le Verbe, d'après ces paroles : *Non ex solo pane vivit homo, sed de omni verbo.... Dei*.

Près des Israélites nourris au désert par la manne du ciel, emblème du Sauveur dans l'Eucharistie, suivant qu'il dit lui-même : *Ego sum panis vivus qui de caelo descendit*, et ailleurs : *Non sicut manducaverunt patres vestri manna et*

mortui sunt, qui manducat hunc panem vivit in æternum, les pains y sont toujours ronds, image peut-être de l'univers matériel, figuré comme un cercle dans Platon, et destiné aussi à nourrir l'homme par ses élémens. Cette forme circulaire des pains s'harmonisait avec les tables des Romains, ordinairement rondes (1). En outre, dès avant Jésus-Christ, on les coupait déjà en quatre, c'est-à-dire en croix, pour les servir aux convives : *Patulis nec parcere quadris*, dit Virgile. *Panem quadrifidum cœnatus morsibus octo* (Hésiode) (2). On peut lire sur ce sujet Baronius.

Très souvent ces pains sont au nombre de sept, comme les sept paroles du Calvaire et de la création.

D'autres sarcophages offrent Moïse frappant le rocher de sa verge près de Jésus changeant aux noces de Cana l'eau insipide en vin exquis, la loi antique de crainte et de nécessité en loi d'affranchissement et d'amour. Les deux poissons furent l'ancien et le nouveau Testament, *qui nourrissent pour la vie éternelle*, dit saint Cyrille d'Alexandrie.

La guérison des aveugles qui revoient le soleil signifia que le Verbe est la lumière : *Et Verbum erat lux, et lux in tenebris lucet*. La faiblesse humaine fut symbolisée dans saint Pierre se vantant devant le Sauveur qu'il ne le reniera jamais, et à qui déjà le coq sur la colonne chante sa défaite. La résurrection future s'entrevit dans celle de Lazare se levant de son suaire à la voix du Dieu qui rappelle à lui tous les morts.

Le triomphe passager des impies fut exprimé par Pilate qui demande à Jésus : *Qu'est-ce que la vérité?* et qui, après avoir condamné le juste, se lave les mains, se déclarant, comme tous les grands de ce monde, innocent du sang qu'il laisse couler. L'entrée du fidèle dans la cité céleste fut rendue par l'entrée triomphale du Messie dans Jérusalem après la tentation et le long jeûne du désert.

Le paralytique emportant son lit et retournant dans sa maison fut tout le genre humain guéri, et qui, levant sa

(1) Voy. Varron.

(2) Aringhi, t. II, lib. 6, cap. 9.

tente, se remet en marche pour regagner la maison de son père : *Nec solùm levare lectum, sed etiam domum repetere, hoc est ad paradisum redire*, dit saint Ambroise. La fille du chef de la synagogue guérie de son flux de sang, c'est, dit saint Augustin, le judaïsme tiré de son état léthargique et appelé au progrès et à la vie de l'esprit ; tandis que la Samaritaine au puits, offrant sa cruche à Jésus, figure, dit le même docteur, la vocation des Gentils, présentant les urnes de leurs doctrines, qui coulent troublées et confondues, pour que le Sauveur y mêle les eaux de la sienne, et leur rende la limpidité. Mais il est temps d'arriver aux conclusions de ce travail.

Chute définitive du symbolisme antique.

Naissance du crucifix.

Depuis cinq siècles le génie allégorisant de l'antiquité se retirait, en quelque sorte pas à pas, devant le réalisme chrétien, lui livrant une bataille pour chaque idée qu'il était forcé d'abandonner. Il avait pour alliées les sectes orientales de la Gnose, dont le christianisme n'était au fond qu'un paganisme philosophique ; qui tenaient ardemment au style hiéroglyphique, par le moyen duquel on pouvait considérer tout comme des figures, et les faits même comme des symboles sans réalité. Mais l'hydre de la Gnose venait enfin de perdre ses mille têtes, sans cesse coupées et sans cesse renaissantes. Les hiéroglyphes cessèrent, et la croix même, jusqu'ici entourée d'allégories, fut transportée dans l'histoire.

C'est au VII^e siècle que le crucifix parut avec les scènes de la passion, choses dont on chercherait vainement des traces dans les catacombés, où la croix se montre seule entre l'alpha et l'oméga, et encore toute ornée de fleurs, de guirlandes, de pierres précieuses : de là le nom de *croix gemmées* (*crux gemmata*) qu'on leur donne. Enfin le Sauveur même fut attaché à cette croix. Mais le génie grec répugnait tant à adopter cette image de tortures, que, même crucifié, son Christ est encore représenté triomphant des douleurs et de la mort, vêtu de la tunique de pourpre des monarques, assis sur ce bois de supplice comme sur un

trône, la tête droite et fière, coiffée du bandeau royal ou de la mitre des pontifes, vu qu'il est lui-même le sacrificateur ; ayant pour témoins de son grand acte, au bas, Adam et Ève, ressuscités et sortis des entrailles du Golgotha, où le symbolisme toujours profond de l'Orient avait placé leur tombe, autour des bras de la croix des anges qui adorent, et au haut le soleil et la lune à tête humaine. Ce n'est que bien plus tard qu'on le voit pencher vers la terre son visage défiguré par le sang, et laisser tomber sur sa poitrine resserrée sa tête agonisante, lugubre expression de l'époque barbare et de la société mourante. On peut lire sur les variations du crucifix un intéressant travail du chanoine Settele (1), un plus ancien de Gretzer (*de Sanctâ Cruce*), et deux autres du cardinal Borgia, le premier intitulé : *De Cruce Vaticanâ*, le second : *De Cruce Veliternâ*.

La transition des croix gemmées aux crucifix se voit, à *San-Stefano-Rotondo*, dans la croix en mosaïque de pierres précieuses, au sommet de laquelle est peint le buste du Christ en médaillon, surmonté d'un nuage d'où la main du Père descend avec une couronne, emblème du triomphe et du règne préparé par le crucifiement. On la croit au plus tôt du VII^e siècle, mais ce n'est encore que l'indice du crucifix.

Grégoire de Tours (2) rapporte qu'à Narbonne Jésus fut pour la première fois, au VI^e siècle, exposé nu sur la croix dans la cathédrale ; mais que, trouvant cette peinture encore trop hardie pour l'époque, l'évêque la fit recouvrir d'un rideau. Ainsi le premier crucifix aurait paru dans nos Gaules, de tous temps progressives et créatrices ; car quant au crucifix primitif que Lebeau, dans son *Histoire du Bas-Empire*, dit avoir été placé par Constantin sur la porte de son palais de Byzance, ce n'était qu'une statue du Christ (3). « On ne connaît dans l'Église grecque, dit Münter, aucun crucifix d'avant la fin du VIII^e siècle, et dans la latine on a de la peine à en trouver quelques uns avant Char-

(1) *Att. dell' acad. Rom.*, t. II.

(2) *De Glor. Martyr.*, cap. 25.

(3) Emer. David, *Disc. Hist. sur la peint.*

« lemagne. On se contentait, dit le cardinal Borgia, de mettre un agneau blanc au milieu de la croix peinte en rouge, pour signifier le sang. Puis on remplaça l'agneau par un Christ vêtu et assis sur la croix, priant les mains élevées (1). »

Borgia, dans son livre *De Cruce* (2), Cazali (3) et Paciandi (4) offrent de pareilles icones. Le Christ y pose ses pieds sur un escabeau saillant hors de la croix. Sur un monument de Ciampini, il est drapé à la romaine, bénit le monde de la main droite, et de l'autre tient le grand livre où est écrit : *Ego sum via, veritas et vita*. Trois pommes de pin ornent chacun des trois bouts de sa croix, au sommet de laquelle saint Jean avec son aigle écrit : *In principio erat*. Les autres évangélistes occupent les autres extrémités. La planche X du même ouvrage offre une grande et superbe croix byzantine, où se peint déjà un réalisme plus mûr. Au point central des quatre branches, un médaillon contient Jésus crucifié entre le soleil et la lune, ayant à ses côtés Marie et Jean; au sommet de la croix le Père étend sa main pour créer l'univers; de son sein s'élance la colonne qui plane sur les eaux et les monts, écueils primitifs de l'Océan et germes de la terre. Adam et Ève créés se lèvent; leur histoire au paradis terrestre se poursuit dans les huit champs d'icônes qui descendent jusqu'au crucifiement du Sauveur. Dans le dernier, les deux coupables sont chassés par l'ange au glaive de feu; on voit se refermer la porte du castel magique du paradis, et la féerie disparaît. A la base de la croix, la scène est terrible : le monde primitif et gigantesque qu'Adam et Ève avaient formé dans leur péché est englouti par le déluge; l'arche de Noé flotte et surnage seule. Au-dessus de ce champ, l'échelle de Jacob s'élève vers les cieux, et tous les patriarches remontent peu à peu jusqu'au Messie incarné. Certes il y a de la poésie dans cette croix.

(1) Sinubild., p. 77.

(2) Page 155, et la croix de Ravenne en tête du livre.

(3) *De Veter. Christianor. ritibus*, cap. 2.

(4) *De Cultu S. Joannis Bapt.*, p. 162.

(1) *Vetera Monumenta*, t. II, pl. 15.

Un autre monument (1) du même genre offre, au point de jonction des quatre bras de la croix, en place du Christ, l'arbre de la science, enlacé par le serpent, et où nos deux premiers pères cueillent le fruit de volupté et de mort. Puis vient le sacrifice de Caïn l'orgueilleux et de l'humble Abel, qui se prosterne devant son autel, où un agneau est étendu. Dans la scène suivante, il est tué par son frère. Alors sont racontés longuement deux belles histoires de deux patriarches, figures du Messie : Jacob, chassé de l'héritage paternel, errant, dédaigné, luttant contre tous les maux du désert, mais consolé par sa vision de l'échelle qui réunit le temps au monde éternel; et Joseph, emblème encore plus frappant du Rédempteur, vendu par ses frères, esclavé en Égypte, tenté par une femme impure, jeté dans un cachot; mais, au jour de son triomphe, rachetant ses frères même, et sauvant le peuple entier.

Enfin, dans les crucifix léoniens et carlovingiens, le Sauveur n'est plus assis, mais cloué sur le bois de son supplice. Lambecius (2) en a fait graver plusieurs, d'après des codes byzantins, où le Sauveur est attaché avec quatre clous. Une miniature du IX^e siècle, prise d'un code des Évangiles en rimes tudesques (3), le représente ainsi. Martini (4) en a conservé plusieurs de ce genre, faits par les écoles primitives de Toscane; et Lipsius (*De Cruce*) croit que Jésus fut réellement crucifié avec quatre clous. Le seul clou pour les deux pieds du Christ doit dater de l'époque où il fut représenté mort, comme sur la croix de Velletri du cardinal Borgia, au X^e ou XI^e siècle; puis Cimabué et Giotto vinrent, dit Buonarrotti, consacrer l'usage d'attacher les pieds l'un sur l'autre.

Quoi qu'il en soit, l'introduction du crucifix dans l'art et dans les mœurs exprima l'éveil de la passion dans l'Église, passée du repos innocent de l'enfance aux turbulents combats de la jeunesse: c'est l'âge dramatique qui commence

(1) *Ib.*, pl. 11.

(2) *Bibliotheca Cesarea*, Vindob., lib. 5.

(3) *Ib.*, lib. 2, p. 418.

(4) *Teatro della basilica Pisana*.

avec toutes ses perplexités. Alors Jésus, pour déterminer le triomphe de l'âme tentée par les sens, est crucifié entre la vierge Marie et Jean le bien-aimé, entre le soleil et la lune, le jour et la nuit ; car c'est dans ce crépuscule que flotte le monde chrétien, encore incertain de sa victoire. Ce n'est que lentement, et après le X^e siècle, que l'art devient moins sombre, se meut plus libre, que l'arbre de la croix secoue ses neiges d'hiver, et commence à verdoyer. Alors le présent, moins triste, y figure ; on grave sur les croix, de plus en plus variées, des fêtes, des triomphes, des processions et autres cérémonies saintes : on y attache enfin de longues rangées de portraits. Ainsi la cathédrale de Ravenne (1) en a conservé une où se déroule autour du Sauveur crucifié toute la série des anciens évêques de cette ville.

Les artistes, introduits par les décrets mêmes des conciles dans leur nouvelle carrière réaliste, firent, soit en Italie, soit à Byzance, des croix où se développent une magnificence d'imagination, une richesse de détails historiques qu'on ne retrouve plus sur les crucifix des temps postérieurs. Une des plus belles de ce genre est celle en argent que fait porter devant lui, aux processions solennelles, le chapitre de Saint-Jean-de-La-

tran (1). A la base on lit ces mots gravés : *Opus Nicolai de Guardia Grellis, MCCCCLI*. Mais cette croix remonte certainement plus haut que le XV^e siècle, et Guardia Grellis n'a pu en être que le restaurateur. Trois pommes de pin en ornent les extrémités ; au sommet, Jésus ressuscite et monte au ciel du milieu de ses gardes couchés ; il tient en main la lance du combat et de la victoire. Audessous de lui est son emblème, le pélican, qui, avec son long bec, déchire ses entrailles, et le sang qui en découle est reçu par ses petits altérés. Sous cet oiseau de la solitude, image du Verbe qui, seul au désert éternel, se déchire incessamment lui-même par la création et la rédemption, Jésus crucifié, avec une auréole à trois lobes, figure de la Trinité, a les bras étendus entre les deux Maries, deux anges qui adorent, et deux soldats près de l'Évangéliste bien-aimé ; plus bas est l'ensevelissement au tombeau par les saintes femmes et les apôtres.

Ainsi s'est terminé l'art primitif du Christianisme : le demi-jour mystérieux de ses allégories a peu à peu disparu devant l'éclatant soleil de l'histoire, qui a rempli de ses rayons tout l'espace où roulait autrefois l'ombre des mythes initiateurs.

CYPRIEN ROBERT.

(1) Ciampini, *Teatro della basilica Pisana*.

(1) Ciampini, *Teatro della basilica Pisana*, pl. 12.

REVUE.

DE LA PROPAGANDE PROTESTANTE.

Il faudrait fermer volontairement les yeux à l'évidence pour nier qu'il existe aujourd'hui un complot dans le but d'enlever à l'unité catholique l'antique royaume de saint Louis, et de le plonger dans l'erreur où la prétendue réformation a jeté divers peuples de l'Europe. Le temps paraît bien choisi, et il faut convenir que plusieurs circonstances se réunissent en

ce moment qui semblent devoir favoriser les projets des ennemis de notre religion. Si les défenseurs d'une cause si sainte s'endormaient dans une funeste sécurité, ils commettraient une faute dont ils répondraient bien cruellement un jour devant la justice éternelle. *Vigilate et orate*, veillez et priez, tel est le précepte divin qu'il faut sans cesse avoir devant les

yeux; nous y ajouterons *et laborate*, et travaillez; car il ne faut point rester oisif quand l'ennemi est sur pied. Mais d'un autre côté, de même qu'une armée découragée, une armée qui s'exagère les forces de l'ennemi, une armée qui ne connaît pas tous les avantages de sa position est une armée à moitié vaincue, de même aussi les catholiques de France doivent bien se garder de méconnaître leur supériorité réelle sur leurs adversaires, et de bien se persuader qu'il leur suffira de *vouloir* combattre pour être assurés de la victoire. Le but que nous nous proposons dans cet essai est de placer la question sous son véritable jour, de montrer quels sont, d'une part, les dangers, et de l'autre les motifs de consolation; de faire connaître et apprécier les armes dont on se sert pour nous attaquer, et celles que nous possédons pour nous défendre. Nous espérons parvenir à prouver qu'il n'y a point de périls que nous ne soyons parfaitement en état de surmonter si nous le voulons, et que les armes de nos adversaires sont d'une trempe bien moins forte que les nôtres.

La fausse philosophie du dix-huitième siècle était parvenue à déraciner les idées religieuses dans le cœur d'une grande partie des Français, quand la première révolution éclata, et vint joindre à l'incrédulité le dévergondage politique; confondant toutes les notions du juste et de l'injuste, renversant toutes les bornes des pouvoirs divers de la société, et remplaçant l'intolérance purement morale et théorique, inséparable de la vérité, par une autre intolérance tyrannique et inquisitoriale qui ne laissait pas même l'ombre de liberté aux actions, aux paroles, aux pensées. Alors l'athéisme triompha, et ceux chez qui le sentiment religieux survivait furent forcés de le cacher au fond de leur cœur, seul sanctuaire que les nouveaux despotes ne pouvaient violer. Cette situation dura pendant près de dix ans; une nouvelle génération s'élevait déjà, et suçait avec le lait, et la haine de la religion chrétienne qu'elle puisait dans les ouvrages des sophistes du siècle précédent, et le goût de la licence que lui inspiraient les mœurs révolutionnaires. Mais une si complète anarchie ne saurait se prolonger dans un pays tel

que la France. L'ordre doit tôt ou tard y renaître. Cette fois ce fut la main forte d'un soldat qui saisit les rênes de l'Etat et rétablit les ressorts relâchés de l'administration. Dès son arrivée au pouvoir Bonaparte avait formé le projet de reconstruire pour lui-même le trône de France renversé, et sa première mesure fut de rendre au pays ses temples et ses croyances. Un concordat fut signé avec la cour de Rome, et la religion catholique redevint la religion de l'Etat. Pourquoi Bonaparte ne songea-t-il pas à faire de la France un pays protestant? Ses sentimens personnels ne contribuèrent pas à dicter sa conduite; et peut-être, sous le rapport politique, eût-il mieux fait, car il eût élevé une barrière de plus contre le retour de l'ancienne famille souveraine; nous dirons plus bas pourquoi il ne le fit point. En attendant, le spectacle qu'offrit alors la France prouva qu'il avait bien compris son siècle et ses sujets. On se souvient encore de l'ardeur avec laquelle la jeunesse parisienne suivit les conférences de l'abbé Frayssinous, et écouta des choses dont jusqu'alors on ne lui avait jamais parlé. Si l'empereur eût été moins despote et plus religieux lui-même, nous n'en serions pas réduits aujourd'hui à nous défendre contre les attaques du protestantisme; la religion catholique aurait depuis long-temps reconquis tout son empire sur les esprits. Mais le concordat suivi des décrets organiques, le pontife emprisonné et couvert d'ignominie, la haute censure littéraire confiée à l'un des plus ardens admirateurs de Voltaire, étaient des actes qui s'accordaient peu avec la protection accordée à la religion pendant les premières années du règne; ils firent douter avec raison de la sincérité du monarque et ébranlèrent naturellement des esprits encore inconstans et accoutumés d'ailleurs à la vie des camps, tandis que le sceptre de fer qui pesait sur toutes les intelligences devait, en les comprimant, donner lieu à une réaction terrible du moment où son pouvoir ne se ferait plus sentir. De là le phénomène que présenta la restauration.

Un roi légitime et pacifique remplace un usurpateur guerrier, la loi succède

à l'arbitraire, une constitution représentative au despotisme, la liberté de la presse à une censure sévère. Cette situation était toute nouvelle pour les Français; ils en abusèrent, et le philosophisme essaya de reprendre le terrain qu'il avait perdu; la religion fut de nouveau attaquée; mais retournant bien loin en arrière, les esprits ne s'arrêtèrent pas à l'athéisme républicain; ils se retrouvèrent tout-à-coup dans une position semblable à celle du milieu du dix-huitième siècle. Les écrits les plus hostiles à la religion catholique, mais qui presque tous étaient des réimpressions, se répandirent partout avec une profusion inouïe. Une grande différence distingua cependant cette époque de celle qui lui servait de modèle. Sous le règne de Louis XV, l'incrédulité était poursuivie en public et protégée en secret; c'est qu'alors la masse de la nation était éminemment religieuse, tandis que les courtisans, les grands seigneurs, l'armée, les gens de lettres, croyaient donner des preuves d'indépendance et d'une intelligence supérieure en déversant le mépris sur les objets du respect de leurs concitoyens. Sous la restauration, au contraire, la majorité de la nation était infectée du venin de l'incrédulité; mais le monarque, sa famille et ceux qui l'entouraient, instruits par de longs et terribles désastres, avaient appris à ne mettre leur confiance que dans le ciel. Il en résulta que l'irréligion leva la tête avec audace, et que la piété fut obligée de se cacher d'autant plus soigneusement, qu'aux railleries et aux outrages, on joignait l'accusation de nourrir des projets intéressés et ambitieux. Cependant la véritable instruction avait fait des progrès depuis Voltaire et Diderot; et si l'on se servait encore de leurs écrits pour corrompre la naissante génération dans les basses et moyennes classes de la société, ceux qui les employaient dans ce but savaient fort bien apprécier la fausseté de leurs arguments, la mauvaise foi de leurs critiques, la frivolité de leurs connaissances superficielles. La philosophie du dix-huitième siècle avait à jamais perdu tout son empire sur les esprits éclairés du nôtre. Mais l'orgueil, la plaie du dix-neuvième, ne permettait pas à ces esprits de se réunir

franchement à l'Eglise catholique, chez laquelle l'humilité est la première des vertus. Telle était donc la situation de la France au moment de la révolution de juillet. Les basses et moyennes classes, corrompues à dessein, ignoraient Dieu et haïssaient le clergé. Les écoles et les personnes que la révolution avait amenées aux affaires étaient spiritualistes, rationalistes, sentant le besoin de la religion ou d'une religion, mais affectant souvent l'impiété pour flatter les classes qui les avaient portées au pouvoir. Entre ces deux portions de la nation, il s'en trouvait une troisième, composée d'abord de tous les partisans du gouvernement déchu, ensuite de tous les citoyens indépendans par leur fortune et par leur position, étrangers aux divers partis politiques, penchant souvent même pour celui qui venait de triompher, mais sans rechercher ses faveurs. L'immense majorité de cette portion du peuple français, se souvenant avec effroi des horreurs de la première révolution, les attribuant en grande partie aux écrits des prétendus philosophes, se rappelant l'impression produite par le rétablissement de la religion sous Bonaparte, était sincèrement et fortement attachée aux croyances de ses pères.

La charte de 1814 disait que la religion catholique était *la religion de l'Etat*; la charte de 1830 remplaça cette expression par celle de *religion de la majorité du peuple français*. C'était là la simple énonciation d'un fait que l'on devait être assez étonné de trouver dans un acte constitutionnel; mais précisément parce qu'elle s'y trouvait, elle acquérait une importance que ceux qui l'y placèrent n'avaient certainement pas eu l'intention de lui donner. Deux conséquences en résultent nécessairement: la première, c'est que la loi, que l'on a prétendu être athée, reconnaît que toute personne qui ne fait pas ouvertement profession d'une croyance contraire est censée catholique, puisque sans cela il est impossible de concevoir, soit le motif qui a fait insérer cet article dans la charte, soit même le sens que ses rédacteurs y ont attaché; le second, c'est que l'Etat, ou si l'on veut le gouvernement, qui, en 1814, déclarait partager la croyan-

de la majorité de la nation, déclare en 1830 qu'il se sépare de cette majorité, qu'il ne reconnaît la religion catholique que comme un fait en France; et que si jamais la majorité du peuple français devenait protestante, juive ou musulmane, il suffirait d'une légère modification à la charte pour attester ce nouveau fait. C'est là ce qui a donné la première impulsion à la propagande protestante, qui a dû naturellement se dire : « Puisque la religion catholique n'est plus la religion de l'Etat en France, mais seulement celle de la majorité, pourquoi n'essaierions-nous pas de changer la croyance de cette majorité, dont nous savons fort bien qu'une grande partie n'est censée catholique que parce qu'elle ne dit pas le contraire? Mais si elle ne le dit pas, c'est nonchalance, c'est qu'elle n'a pas de motifs pour faire choix d'une autre croyance. Faisons-lui connaître la sublime simplicité du protestantisme, et elle ne manquera pas de s'y rallier. »

Ce raisonnement était assez spécieux; diverses circonstances se réunissaient pour donner d'ailleurs de justes motifs d'espoir à la propagande : l'acharnement avec lequel le clergé catholique était poursuivi, le sac de l'archevêché et de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'affectation que le gouvernement semblait mettre à entraver l'exercice du culte catholique en faisant vaquer les chambres, les tribunaux, les bureaux, les jours spécialement fériés par cette Eglise, et en confiant à des protestans le portefeuille de l'instruction publique et un grand nombre de chaires dans les collèges; à cela il faut ajouter l'alliance intime qui s'était établie entre le gouvernement de France et celui d'Angleterre; enfin trois unions matrimoniales successivement conclues entre la famille royale de France et des maisons protestantes d'Allemagne; ces diverses causes, ainsi que nous venons de le remarquer, ne pouvaient manquer d'enflammer l'espoir des protestans, et ils résolurent d'en profiter. Les Anglais surtout crurent le moment venu de détacher encore un royaume de l'obéissance de saint Pierre, et ils furent pleins de joie à la pensée de justifier leur propre

infidélité par celle des anciens sujets du fils aîné de l'Eglise.

Voilà donc que nous venons d'énumérer les dangers qui menacent aujourd'hui le catholicisme en France. Nous allons les résumer en peu de mots : ce sont : 1° le scepticisme des classes inférieures; 2° la modification de l'article de la charte concernant la religion catholique; 3° le mauvais vouloir que, dans les premières années qui suivirent la révolution de juillet, le gouvernement témoignait pour les catholiques; 4° la faveur qu'il continue à accorder aux protestans français et étrangers; 5° enfin les alliances protestantes qu'il a contractées. Nous allons maintenant examiner ces dangers plus en détail, et faire voir que, bien qu'ils soient réels, ils n'ont rien qui doive nous inspirer des craintes trop vives. Mais nous demandons d'abord la permission de nous livrer à quelques considérations générales et historiques.

Quand les bons catholiques expriment des inquiétudes sur le résultat des efforts de la propagande protestante, il est évident qu'ils n'entendent point parler des prosélytes isolés que cette propagande peut faire. Sur trente millions de catholiques, vrais ou apparens, que renferme la France, il est impossible qu'il ne se trouve pas un certain nombre d'esprits, les uns faux, les autres orgueilleux, d'autres encore inconstans ou incrédules par caractère, qui se laissent entraîner à abandonner le culte de leurs pères; il y en aura même qui, cherchant de bonne foi la vérité, que les troubles au milieu desquels ils sont nés ont obscurci pour eux, embrasseront les doctrines protestantes, plus simples en apparence et plus rapprochées de l'absence totale de religion dans laquelle ils ont été élevés. Mais de ces apostasies individuelles aucun véritable danger ne peut surgir pour la foi catholique. Nous déplorerons le malheur de nos frères aveuglés, nous prions pour eux, et nous leur opposerons avec une joie pure et sincère, avec cette joie que le pasteur éprouve à la rentrée au bercail de la brebis égarée, les nombreuses conquêtes que, depuis quelques années, l'Eglise catholique a faites sur le protestantisme. D'ailleurs,

tout en reconnaissant que des apostasies du genre de celles dont nous venons de parler peuvent et doivent exister, nous demanderons à nos adversaires de nous citer une seule famille bien élevée, un seul personnage distingué en France, qui ait renié la foi catholique. Cela leur serait impossible. Mais, ainsi que nous venons de le dire plus haut, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Nous demandons si, dans la position actuelle des choses, il y a lieu de craindre que l'article de la charte qui déclare que la religion catholique est celle de la majorité des Français ne devienne une fausseté, et si cette religion court risque d'être remplacée par une branche quelconque du protestantisme. Nous soutenons hautement qu'il n'y a aucun danger de ce genre à appréhender.

En remontant avec un œil scrutateur et un esprit impartial jusqu'à l'origine de la prétendue réforme, on reconnaîtra que, pour opérer dans une des nations de l'Europe ces changemens en masse qui ont fait toute la force du protestantisme, il a fallu la réunion de trois causes : d'une forte action politique, d'une tendance manifeste du peuple vers des idées nouvelles, et d'un profond sentiment de religion dans les peuples. A l'époque où Luther commença à prêcher la réforme, le clergé avait des mœurs généralement corrompues, et avait perdu par là la confiance, non seulement des classes inférieures, mais même des personnes instruites, qui ne comprenaient pas que les passions des hommes et les fautes que ces passions leur font commettre ne peuvent jamais porter atteinte aux vérités éternelles. A cette même époque, le grand développement que prenait la puissance de la maison d'Autriche inspirait une jalousie extrême et de vives craintes aux princes de l'empire, qui ne virent de meilleur moyen, pour résister à cette puissance, que de fomenter en Allemagne une guerre de religion. Ils embrassèrent donc les nouvelles croyances avec une foi vive, feinte selon toutes probabilités, mais que leurs sujets devaient croire sincère. Tel fut le commencement du protestantisme dans l'empire. Ce n'était point une simple conversion opérée par le raisonnement ; c'était

un mouvement tout politique de la part des princes, soutenu et aidé par l'ambition et l'orgueil de quelques prêtres mécontents de la cour de Rome et par le fanatisme des masses. Et à cela il ne faut surtout pas oublier de joindre la facilité que les nouvelles opinions donnaient aux gouvernemens, soit pour s'enrichir, soit du moins pour faire face aux frais de la guerre qu'ils voulaient entreprendre contre la maison d'Autriche, par la confiscation des biens du clergé séculier et régulier.

Les mêmes causes furent suivies des mêmes effets en Danemarck et en Suède, sous Christian et sous Gustave. Dans les Pays-Bas la révolution religieuse fut de même singulièrement protégée et accélérée par des événemens politiques d'une nature toute particulière. Ces provinces, qui n'avaient porté qu'avec impatience le joug des Romains, et qui depuis Charlemagne jouissaient de l'indépendance sous des princes nationaux, se voyaient tout à coup, par le mariage de leur souveraine, soumises à l'empire d'un monarque étranger à leurs mœurs, à leurs habitudes, qui tenait sa cour à quatre cents lieues d'elles, qui les abandonnait au gouvernement capricieux d'un vice-roi, et qui d'ailleurs se montrait tyran, ombrageux et cruel. L'intolérance religieuse étant venue se joindre à ces divers motifs de mécontentement, un soulèvement en fut le résultat naturel, et une apostasie nationale dut nécessairement suivre le soulèvement.

Que voyons-nous en Angleterre? Un despote voluptueux, d'abord le fougueux adversaire de la réformation, au point de prendre lui-même la plume et de combattre Luther avec l'arme d'une dialectique serrée, de le combattre, disons-nous, avec tant de succès, que le pontife suprême lui conféra le titre de *défenseur de la foi* ; puis ce même despote, n'ayant pas trouvé dans la cour de Rome toute la condescendance qu'il exigeait d'elle pour ses volontés changeantes, se sépare d'elle et de son propre mouvement se déclare chef suprême de son église. Cependant il est probable que la défection de Henri VIII n'aurait pas eu tout l'effet qui en a résulté, si là encore il n'y avait pas eu des richesses immenses à jeter en

pâture, tantôt aux grandes familles féodales qui remplissaient les deux chambres du parlement, tantôt à certains membres corrompus du clergé lui-même, qui consentirent à se mettre en quelque sorte à la tête du mouvement. C'est là un des traits qui distinguent spécialement la réforme de l'Angleterre, et c'est pour cette raison qu'à côté d'une croyance penchant vers tout le rigorisme de Calvin on y a maintenu la hiérarchie de l'Église romaine. C'était une espèce de compromis entre le clergé d'Angleterre et le gouvernement, et auquel le premier devait tenir d'autant plus qu'il avait droit de siéger à la chambre haute; tandis que le souverain, qui avait trouvé dans les biens des couvens une ample moisson de richesses pour lui et pour ses courtisans, n'était pas fâché de conserver un épiscopat opulent, dont les membres étaient à sa nomination et devaient augmenter le nombre de voix dont il pourrait disposer dans le parlement.

On conviendra sans peine que rien, dans la position actuelle de la France, ne rappelle le souvenir de celle de l'Allemagne sous Charles-Quint, des Pays-Bas sous Philippe, de l'Angleterre sous Henri VIII. Aucun fanatisme religieux, ni dans le prince, ni dans le peuple, c'est-à-dire, aucun fanatisme catholique qui pourrait choquer les sectateurs de la réforme; aucun fanatisme protestant animant les masses à embrasser une croyance nouvelle; la suppression d'un article de la charte de 1814, suppression qui n'est autre chose qu'une déclaration un peu plus explicite d'une tolérance universelle, mais qui, tout bien considéré, n'est pas plus favorable aux protestans qu'aux catholiques; les richesses du clergé, depuis long-temps anéanties et dévorées, non par des protestans, mais par des philosophes, n'offrant plus par conséquent aucun appât à l'avidité; quel motif politique pourrait-il donc exister en France pour un changement de religion en masse? Nous ne pouvons en concevoir aucun. Mais en supposant que la situation du royaume ne soit pas de nature à le provoquer, le favorise-t-elle du moins? Le principal espoir des protestans se fonde aujourd'hui sur le scepticisme des classes inférieures. Ils se flattent que

ces classes sentiront tôt ou tard le besoin d'une religion, et qu'il leur sera plus facile d'embrasser le protestantisme, dont le culte est moins chargé d'observances, que de revenir au catholicisme. A cet égard, nos adversaires sont dans une grande erreur. Nous remarquerons d'abord qu'un homme bien élevé et instruit, qui, entraîné par la fougue de la jeunesse et de ses passions, passe une partie de sa vie sans religion, peut en sentir ensuite le besoin et revenir franchement à Dieu, et il est possible qu'alors il choisisse un culte qui lui semble plus épuré; mais l'homme du peuple qui a vécu dans une ignorance complète de ses devoirs n'y revient presque jamais, ou bien s'il a ce bonheur, la pompe du culte sera seule en état de le toucher. Jamais les protestans n'ont fait de nombreux prosélytes parmi des catholiques corrompus. Jamais ils n'ont trouvé de sectateurs que dans des populations essentiellement religieuses, mais que de malheureuses circonstances détachaient de la foi de leurs pères, c'est-à-dire, ou les mœurs irrégulières du clergé, ou l'exemple du clergé lui-même, ou celui des grands de l'empire. Or, nous le répétons, rien de tout cela ne se trouve en France aujourd'hui. La population n'est pas assez religieuse pour changer de religion; les mœurs du clergé français peuvent servir d'exemple à celui du monde entier; l'épiscopat français est le flambeau de l'Église; aucun de ses membres ne songe à donner l'exemple de l'apostasie. Un seul prêtre, homme d'un vaste génie, a chancelé, et n'a entraîné personne dans sa chute. Quant aux grands de l'empire, outre que l'on ne saurait aujourd'hui où les chercher, de la manière dont la société est constituée à présent parmi nous, le peuple, loin de se modeler sur les grands, serait plutôt disposé à faire le contraire. Et ceci répond en même temps à l'argument que l'on a tiré des alliances matrimoniales de la famille régnante, ainsi qu'à la faveur que le gouvernement témoigne aux protestans, jointe à son mauvais vouloir pour les catholiques. L'esprit d'opposition, qui fait aujourd'hui le fond du caractère français, ôte toute espèce d'influence au gouvernement sur la religion.

Mais si les circonstances ne favorisent point en ce moment l'établissement du protestantisme en France, peut-être le zèle, le talent, l'activité, l'union des propagandistes remplacent-ils les avantages dont ils sont privés. Voyons ce qui en est. Nous devons à cet égard commencer par reconnaître une chose : c'est que les protestans français montrent dans leur prosélytisme une certaine sagesse. Ils évitent de heurter les opinions de leurs adversaires ; ils se contentent de parvenir, par quelques menées sourdes, à obtenir une chaire dans les académies, un pasteur de plus dans telle ville, un temple dans telle commune qui n'en avait point ; mais, pour les grandes mesures du propagandisme populaire, ils les abandonnent à des étrangers, casse-cous du parti, qu'ils peuvent désavouer, et qui, de leur côté, sont fiers de jouer un rôle quelconque en France ; ces étrangers sont en général des Suisses et des Anglais. Il existe à Genève une fabrique d'innombrables petites feuilles volantes, toutes remplies de raisons péremptoires, selon leurs auteurs, pour nous faire abjurer la foi catholique et embrasser les dogmes protestans. Mais ces petites feuilles ont deux inconvéniens que leurs auteurs n'ont pas prévus ; car il faut bien remarquer qu'elles s'adressent aux classes inférieures. Or, les unes, dont la morale est d'ailleurs irréprochable, sont rédigées avec intention en des termes assez vagues pour que le venin protestant qu'elles renferment ne soit visible qu'à des yeux exercés ; il est évident que si ces feuilles, tombant dans les mains du peuple, y produisent un effet quelconque, cet effet sera tout en faveur de la religion catholique ; les autres, plus franches, rentrent directement dans les questions de controverse ; mais il est encore certain que celles-ci ne peuvent séduire que des catholiques chancelans, et doivent être absolument nulles pour des incrédules qui ont besoin d'être d'abord persuadés des vérités fondamentales de la religion chrétienne, avant de pouvoir juger entre les diverses nuances du christianisme.

Mais de tous les propagandistes protestans, les plus admirablement absurdes sont sans contredit les Anglais. Nous ne concevons pas qu'il soit jamais entré

dans la tête de qui que ce soit qu'une nation continentale puisse embrasser la religion anglicane. Oh ! la singulière chose que ce serait de voir le royaume de saint Louis soumis à la suprématie ecclésiastique de la petite reine Victoria, qui, sans doute, si nous consentons à signer les trente-neuf articles, daignera déléguer au roi de France le droit de nommer les archevêques et les évêques de ses États ; elle poussera peut-être même la condescendance jusqu'à lui permettre d'avoir un primat, indépendant de l'archevêque de Cantorbéry, quand ce ne serait que pour éviter à ce prélat la peine de passer la mer pour venir sacrer nos monarques. Mais, du reste, si la suprématie de la reine Victoria vous paraît trop choquante, il est avec le protestantisme anglais des accommodemens. Il y a par-delà la Manche des nuées de prédicateurs et de propagandistes wesleyens, presbytériens, quakers, swedinborgiens, unitaires, qui ne demandent pas mieux que de venir fondre comme des sauterelles sur le beau royaume de France. Nous en avons déjà vu, mais jusqu'à présent leurs succès n'ont pas été des plus encourageans. Dans une de nos grandes villes de province, un prédicateur anglais a eu l'audace de monter en chaire et de prononcer un discours dans un prétendu français, mais qui trahissait à chaque phrase l'ignorance la plus complète des premières règles de la langue ; et dans ce discours, qui l'a rendu la fable de son auditoire, lui, étranger au pays, a osé attaquer un mandement par lequel le vénérable prélat du diocèse s'efforçait de mettre son troupeau en garde contre les sophismes des hérétiques. Mais chez les Anglais, ce ne sont pas les ecclésiastiques seuls qui cherchent à faire des prosélytes. Tous les touristes qui parcourent la France, par économie, par oisiveté ou par mode, veulent avoir leur part d'une si belle œuvre. L'un, traversant une petite ville, aperçoit une modeste porte surmontée d'une croix de bois posée contre le mur ; c'est une école chrétienne. Il frappe, on ouvre ; il lance dans le vestibule quelques exemplaires de la Bible, et se sauve, sans attendre qu'on le remercie de son précieux cadeau ; l'autre, courant la poste,

charge son valet de chambre de répandre sur la route de petits traités (*small tracts*), qu'il apporte tout imprimés d'Angleterre, mais que, par malheur, il a oublié de faire traduire; de sorte que les bons paysans, qui les ramassent, essaient de lire, et n'y comprenant rien, les rejettent et se signent, car ils les prennent pour du grimoire; un troisième, majestueusement assis dans sa calèche, distribue lui-même des imprimés pendant que le postillon relaie. Il voit accourir sur-le-champ à sa portière tous les malades du village, qui se retirent désappointés en reconnaissant qu'il n'a point d'opiacs ou de pilules à leur vendre; un quatrième encore se voit, à son grand étonnement, arrêté et conduit à la mairie par des gendarmes, convaincus que ce sont des proclamations de Henri V qu'il répand ainsi dans les campagnes.

Enfin, n'en a-t-on pas vu qui ont poussé je ne sais s'il faut dire l'audace ou la démesure jusqu'à faire des tentatives pour convertir, dans une province de France, les saints religieux de la Trappe, dont les prières font aujourd'hui les objets de la vénération générale des habitans du royaume britannique?

Mais reprenons le ton plus grave qui convient à cette discussion. Si jamais il exista un moment où l'on pouvait craindre sérieusement de voir le royaume de France embrasser les croyances des novateurs, ce fut après la mort de Henri III. Le mouvement alors était général en Eu-

rope. L'Allemagne, le Danemark, la Suède, les Provinces-Unies, l'Angleterre, venaient d'embrasser la réforme. Les protestans étaient nombreux en France, et avaient pour chef l'héritier légitime du trône. La ligue avait vainement essayé de poser la couronne sur la tête d'un simulacre de roi. Henri IV, surtout vainqueur, avait mis le siège devant sa capitale, et le monarque protestant nourrissait de sa main les sujets catholiques qu'il combattait. C'était alors ou jamais que le catholicisme aurait dû succomber. Mais non, le catholicisme vaincu dicta encore des lois au souverain temporel, et Henri IV ne ceignit le diadème qu'après avoir lui-même abjuré son erreur. Dès lors, la religion catholique fut irrévocablement fixée en France.

Aujourd'hui donc, que le vénérable épiscopat de France continue de faire briller les éminentes vertus qui le distinguent; que le clergé inférieur, toujours pieux et modeste, s'efforce de mettre son instruction au niveau des connaissances du siècle; que les bons catholiques professent hautement leur croyance sans se laisser arrêter par le respect humain ou la crainte du ridicule; qu'ils veillent surtout à l'éducation de la génération naissante, et nous osons leur assurer que les projets de la propagande protestante n'obtiendront point le succès auquel ils aspirent. L'Eglise catholique de France demeurera inébranlable, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

J. C.

DES PRISONS EN FRANCE.

SIXIÈME ET DERNIER ARTICLE (1).

Nouveaux témoignages en faveur des corporations religieuses vouées à l'œuvre des prisons. — Des mesures à employer par rapport aux libérés.

Depuis la publication de notre dernier article sur les prisons, un honorable ecclésiastique, lecteur de l'*Université catholique*, homme de bonnes œuvres et

qui ne pouvait rester indifférent à une question dans laquelle se trouvent engagés tant d'intérêts moraux et religieux, a bien voulu désigner à notre attention un document très remarquable : le *Rapport présenté à M. le ministre de l'intérieur par la commission des prisons de*

(1) Voir le 3^e article n° 34 ci-dessus, p. 311.

Lyon. Entre autres considérations d'un haut intérêt, ce rapport contient une appréciation des services que peuvent rendre et qu'ont rendus déjà les corporations religieuses appliquées à la réforme morale des prisonniers. Quoique cette matière ait été traitée dans nos précédens articles, nous croyons être agréables aux lecteurs de l'*Université* en mettant sous leurs yeux ce qu'a écrit à ce sujet M. Bonnardet, interprète officiel de la commission des prisons lyonnaises. Ses paroles empruntent une grave autorité et à l'expérience dont elles constatent les résultats, et aux lumières réunies des administrateurs dont il exprime la pensée commune. Nous ajouterons que ses motifs, puisés uniquement dans des considérations d'intérêt général et dans un ordre d'idées philosophiques, sont de nature à exercer plus d'empire près de certains esprits que si on y sentait la pieuse impulsion de croyances privées. Enfin, la thèse qu'il examine, sous un point de vue spécial, n'est autre chose que la grande question de l'intervention du clergé dans les bonnes œuvres qui intéressent la société tout entière. Ainsi, une partie de ses réflexions pourrait s'appliquer aux corporations religieuses vouées à l'instruction de la jeunesse. Nous espérons donc que l'on nous pardonnera volontiers d'extraire de son rapport une longue citation :

« Des Frères et des Sœurs.

« Le service intérieur des prisons de Lyon est confié à des Frères pour le quartier des hommes, et à des Sœurs pour le quartier des femmes. Ce service est encore incomplet; cette institution est à l'état d'essai. Cet essai a produit cependant, au pénitencier de Perrache surtout, et dans le quartier des femmes, les plus heureux résultats. La Commission a donc pensé qu'il était convenable d'entrer franchement dans une voie à laquelle elle doit, en grande partie, le bien qu'elle a obtenu et la bienveillante approbation qui a été accordée à ses premiers efforts.

« Des objections sérieuses étaient faites contre cette grave innovation; on disait : La prudence permet-elle de fournir ainsi

un nouveau point d'appui à l'esprit d'empiètement qui est le caractère dominant des corps religieux, et que deux grandes révolutions ont comprimé sans l'abattre? Le clergé, cet être moral, fort comme tout ce qui est uni, patient comme tout ce qui ne meurt pas, est-il libre lui-même de manquer aux lois de sa nature et de faillir à sa vocation? pourquoi laisser place à des racines essentiellement envahissantes, et qu'on ne peut ensuite arracher sans bouleverser ou ébranler le sol? C'est aussi dans les prisons, dans les hôpitaux, autour des pauvres, que l'arbre monastique fut planté autrefois, et ses branches ont fini par s'étendre jusque sur le palais des rois; pourquoi les mêmes causes ne produiraient-elles pas les mêmes effets? — On disait encore : Est-il sage de la part du pouvoir de mettre une des armes les plus puissantes entre des mains qui ont d'autres maîtres que lui? — Enfin, on objectait, qu'à moins de laisser aux Frères et aux Sœurs la garde exclusive des prisons, on y établirait deux autorités rivales, dégagées de tout lien hiérarchique et qui ne pourraient fonctionner sans collision et sans désordre. — Ces objections vous paraîtront sans doute fort graves, monsieur le Ministre, et leur importance justifiera à vos yeux les développemens donnés aux motifs qui ont déterminé la Commission à passer outre; motifs qu'elle a dû puiser naturellement dans l'ordre d'idées philosophiques et politiques qui ont dicté les objections.

« La Commission a considéré que des corporations religieuses existent depuis long-temps, et notamment celle des Frères des écoles chrétiennes, qui ont une mission bien autrement importante, celle de l'enseignement, et que rien n'est survenu qui puisse faire regretter que cette mission leur ait été abandonnée. Il en est de même des Sœurs des prisons qui sont depuis long-temps instituées, sans que la tendance redoutée ait produit le moindre symptôme de nature à alarmer le pouvoir.

« Il n'est pas toujours raisonnable de juger de l'avenir par les traditions du passé souvent mal comprises; il n'est pas plus donné aux institutions qu'aux hommes de se perpétuer; comme les hommes,

les institutions vivent leur vie, remplissent leur mission et s'en vont, ne laissant debout que la vérité, qui seule ne périt pas : le temps pousse tout avec lui, hommes, corporations, mœurs, croyances; le clergé a marché comme nous; ses erreurs appartiennent aux différens siècles qui se sont succédé, bien plus qu'à lui-même. Il ne serait pas plus juste de rendre le clergé d'aujourd'hui solidaire des actes du clergé d'autrefois, qu'il ne le serait de rendre la magistrature de notre époque solidaire des erreurs de la magistrature des siècles précédens. Si les prêtres ont eu leurs *autodafés*, les parlemens ont eu les leurs; si le clergé a cherché à s'emparer du pouvoir, il n'est pas de corps organisé qui n'en ait fait autant, etc. — Les hôpitaux, les prisons, tous les asiles ouverts à la misère, au malheur, sont le domaine naturel de la religion qui corrige et console; c'est là que son influence est utile et nécessaire; loin de l'en éloigner, il est sage et politique de l'y appeler; en assurant ainsi aux coupables et aux malheureux de profitables leçons, de salutaires consolations, on fournit au clergé le moyen de dépenser utilement ce zèle ardent, cette activité brûlante, cette exaltation surhumaine, propres à tous les dévouemens religieux, et que, sans cela, il porterait sans doute ailleurs, à son préjudice et au nôtre. »

A l'appui de l'opinion de la Commission, M. le rapporteur invoque celle d'un ministre de Louis XVI, M. Necker, qui a d'autant plus de poids que M. Necker était protestant, et qu'il écrivait à une époque où la philosophie du dix-huitième siècle semblait porter à l'esprit religieux ses derniers coups.

M. le rapporteur reprend :

« La Commission a donc pensé que le pouvoir n'avait rien à redouter de l'influence d'une corporation qu'il a, dans tous les cas, le moyen de maintenir dans les limites de sa charitable destination. Elle n'a pu craindre l'action de l'autorité ecclésiastique, à laquelle toute corporation est subordonnée, attendu que cette subordination est purement spirituelle, et ne s'étend sur aucune des parties du service pour lequel les Frères et les Sœurs sont sous les ordres absolus

de l'autorité et de la Commission, ainsi que cela résulte du traité passé à cet effet avec l'autorité ecclésiastique, etc. L'esprit de suite qui anime les corps religieux maintient sans oscillation, sans alternative de bien et de mal, l'ordre qui doit régner dans les prisons, et qui s'y perpétue par une suite non interrompue de traditions religieuses conservées dans le centre d'unité où viennent converger tous les membres de la congrégation. Ces institutions ont cela d'admirable, que l'intérêt personnel et l'amour de l'argent n'y ont plus de prise, et tout s'y trouve nécessairement dès lors conduit par le sentiment du devoir. Supprimez le droit de propriété, rayez du code social ces mots : *le mien, le tien*, causes de toutes les actions mauvaises et de tous les crimes, vous n'avez plus des hommes, vous avez des frères; vous avez des anges; car ils n'ont plus d'intérêt à faire le mal. L'homme, il est vrai, a plus d'un maître, et l'argent n'est pas seul en possession de tyranniser son âme; une autre puissance lui en dispute l'empire, habile à y exciter les plus violens orages. Eh bien! cette puissance aussi s'est arrêtée au pied de l'autel qui a reçu les sermens du Frère des prisons; il a fait vœu de virginité; et la charité dans son cœur n'a pas de rivale. L'homme ne peut donc rien lui prendre, rien, car il n'a rien; comment dès lors pourrait-il le craindre, le haïr? comment pourrait-il ne pas l'aimer?

« Aussi voyez le respect qui les environne! l'homme le plus dépravé obéit sans peine à qui n'obéit lui-même qu'à sa conscience, etc. Quel est celui d'entre les détenus, par exemple, qui ne sera pas saisi de respect en présence du Frère Stanislas, ancien garde-du-corps, issu d'une grande famille, cachant l'homme de salon sous sa veste de bure grise, et désertant les splendeurs du monde pour venir prodiguer à de pauvres prisonniers les soins les plus abjects? Au lieu de cet homme à puissante conviction, agissant en vue d'une récompense éternelle qu'il a promis de payer par le sacrifice de sa vie; au lieu de cet homme, dis-je, au lieu de tout autre Frère, quelque obscure que soit son origine, toujours relevée par son dévouement, placez là un porte-clefs à 1200 francs de traitement, qui fera de la

sévérité pour l'argent qu'il recevra de vous, et de la licence pour celui qu'il recevra des prisonniers, qui vous donnera à vous de la réforme à 100 fr. par mois, et aux détenus de la corruption à tant par jour, etc.

« Et que dirai-je des Sœurs, de ces femmes plus admirables peut-être encore, et qui réfléchissent partout autour d'elles le calme et la sérénité empreints sur leurs traits; des Sœurs dont les œuvres sont là pour faire mentir les théories et humilier la science? La vérité est qu'en fait, elles sont à peu près maîtresses absolues dans le quartier des femmes. La vérité est qu'en fait, les inspirations de leur charité ont là beaucoup plus d'autorité que les prescriptions de la loi ou des réglemens; et la vérité est cependant qu'entre leurs mains le quartier des femmes a revêtu et conserve l'aspect sévère d'une prison, tout en présentant l'ordre, la régularité, la sérénité d'une communauté religieuse. Aussi la Commission n'hésite-t-elle pas à vous dire, monsieur le Ministre, que, suivant elle, le vœu de la réforme est atteint dans les prisons de Lyon pour le quartier des femmes, et qu'il lui semble difficile d'obtenir mieux. »

Nous craindrions d'affaiblir l'autorité de ces faits et de ces considérations, en y ajoutant quelque chose. L'utilité, la nécessité d'employer les corporations religieuses vouées à la réforme des prisonniers, nous paraît être désormais un point incontestable pour tout esprit sérieux et désintéressé.

En supposant que l'on eût réalisé toutes les réformes projetées pour le régime matériel et moral des prisonniers, l'on n'aurait pris que la moitié des mesures réclamées par la situation des coupables et par l'intérêt de la sécurité publique. En effet, ce n'est pas seulement dans l'enceinte de la prison que le condamné subit les conséquences de son méfait; elles le poursuivent sous une autre forme après qu'il a subi l'expiation légale. Plus infranchissable que les doubles murailles qui contraignent le captif, une barrière d'ignominie isole le libéré au milieu des autres hommes; plus vigilante et plus inexorable que les sentinelles du chemin de ronde, l'opinion publique

refoule le malheureux dans les souvenirs d'un passé accusateur. Les honnêtes gens le fuient, les malfaiteurs le recherchent; la surveillance nécessaire exercée sur lui par la police devient une nouvelle entrave partout où il porte ses pas et son industrie: il faudrait un perpétuel miracle de vertu pour qu'il échappât à toutes les circonstances conjurées contre lui. Nous avons suffisamment développé dans un précédent article les funestes résultats de la misère et de la déliance générale contre laquelle les libérés ont à lutter; l'influence de cette répulsion sur le nombre croissant des récidives est un fait trop constant et trop connu pour que nous ayons besoin de revenir sur ce point. Vivement émus des périls que présentent à la société et les évasions des détenus, et les rechutes presque inévitables des forçats et des réclusionnaires libérés, un grand nombre d'esprits inclinaient, il y a quelques années, à l'adoption d'un système de colonie pénale, qui eût été en quelque sorte un exutoire pour la corruption de la métropole. Ils demandaient que la France eût aussi son Botany-Bay, pour déporter les criminels et les y laisser, à l'état de colons libres, une fois leur peine expirée. Ce vœu fut émis par quarante-un conseils généraux durant la session de 1836; et si le législateur a laissé dans le Code pénal la déportation figurer au nombre des peines afflictives et infamantes, tandis qu'en réalité elle n'existe point, mais se transforme en une détention perpétuelle, une si bizarre anomalie provient sans doute du désir de ménager une espérance de satisfaction au vœu de ceux qui généralisent la peine de la déportation pour toutes les classes de criminels. Encore bien que cette opinion trouve aujourd'hui peu de partisans, il ne sera pas inutile de résumer les motifs décisifs qui la condamnent et la rejettent parmi les erreurs désormais dépourvues de toute autorité.

D'abord, lorsqu'on parle de fonder une colonie pénale dans laquelle seraient déportés et retenus les coupables, il ne s'agit pas évidemment d'un simple déplacement de nos maisons centrales et de nos bagnes; il ne s'agit pas d'élever sur le sol de la colonie pénale de nouvelles

prisons dans lesquelles les condamnés seraient retenus captifs ; car un tel système n'aurait pour résultat que d'augmenter énormément le budget des prisons par les frais de transport, de rendre la surveillance et la répression plus difficiles, et, en écartant la scène pénale, d'atténuer l'intimidation qu'elle est destinée à produire sur les hommes que le frein de la conscience ne suffit point à contenir. Il s'agit donc d'une déportation analogue à celle que l'Angleterre pratique, c'est-à-dire d'une peine consistant à être transporté sur une terre lointaine et à y vivre sous un système de surveillance et de travaux obligatoires, qui n'est point cependant un emprisonnement. Or, une première difficulté entraverait l'exécution d'un tel projet. Le transport des condamnés s'opérerait-il, en effet, dans une de nos colonies déjà existantes, ou dans une colonie nouvelle que l'on fonderait avec ces impurs éléments ? Le premier parti est impraticable. Quels désordres ne résulteraient pas pour une de nos colonies de l'introduction dans son sein de vingt à trente mille condamnés ? Nos colonies ne renferment déjà que trop de matières inflammables et de ferments de désordre. Y déverser la population de nos bagnes et des maisons centrales, ce serait les vouer à une ruine certaine, à d'incalculables malheurs ; ce serait commettre la plus criante des injustices au préjudice de concitoyens qui n'ont pas moins de droits aux garanties sociales que les habitans de la métropole. Il faudrait donc déporter les condamnés sur une terre jusque-là inculte et inoccupée. Supposons que la France eût à sa disposition un territoire offrant les conditions convenables, inhabité, isolé, lointain ; ce qui n'est pas ; supposons ce premier obstacle franchi ; resteraient encore les dépenses énormes qu'entraîne toute fondation coloniale et le danger qu'en cas de guerre maritime les colons déportés ne se tournassent contre la mère-patrie et ne se fissent les auxiliaires des ennemis pour briser leurs propres chaînes. Danger grave et auquel l'Angleterre n'a pas toujours échappé ! Mais descendons au fond même de la question ; examinons-la, non plus au point de vue économique ou politique,

mais au point de vue pénal. Le premier caractère que doit présenter une peine pour accomplir le but que se propose la société en frappant le coupable, c'est d'être exemplaire. Si les travaux forcés, beaucoup plus effrayans pour l'imagination populaire que la déportation, n'ont point paru néanmoins un rempart suffisant contre l'audace des grands criminels, et si l'on a dû laisser la peine de mort suspendue sur leur tête comme une formidable menace, un système qui ne laisserait aucune pénalité intermédiaire entre l'échafaud et la déportation entraînerait l'une ou l'autre de ces conséquences : ou il nécessiterait une application beaucoup plus fréquente de la peine de mort, ce qui choquerait toutes les idées modernes et toutes les notions d'humanité ; ou il atténuerait, au grand péril de la société, l'intimidation que se propose d'exercer toute législation pénale. L'exemple de l'Angleterre prouve que ce ne sont point là des craintes chimériques. Depuis qu'elle a essayé de purger le sol de la mère-patrie en se débarrassant des condamnés, il s'en faut beaucoup que le nombre des crimes y ait diminué plus notablement qu'ailleurs. En 1812, le nombre des déportés était de 622 ; en 1828 et 1829, ce nombre s'était élevé à 4500 ; en 1835, il dépassait le chiffre de 6000. Cette effrayante progression ne tient pas à ce qu'on aurait généralisé la peine de la déportation, en l'appliquant à des actes que d'abord elle n'attaquait pas. La statistique criminelle de l'Angleterre établit que cette progression comprend l'ensemble des condamnations criminelles prononcées par les tribunaux anglais. Des commissaires anglais, désignés pour faire une enquête à cet égard, ont trouvé de 1810 à 1817 35,000 condamnations au grand criminel ; de 1817 à 1824, c'est-à-dire durant la période des sept années suivantes, 62,000 condamnations ; de 1824 à 1831, un nombre presque double, 85,000. Ces résultats étaient alarmans. La commission des membres du parlement qui les avait constatés s'expliqua en outre sur les causes diverses qui concouraient à leur production, et au premier rang elle plaça l'inefficacité du système de la déportation. Elle dit qu'un grand nombre

d'individus des basses classes du peuple se persuadaient que la déportation devient un moyen presque assuré d'aisance et de fortune, et qu'on avait acquis la certitude que souvent des crimes avaient été commis par des hommes dont l'unique mobile était de se soustraire à la misère qui les accablait dans leur patrie, et de se faire transporter aux terres australes. Aussi pour suppléer à l'insuffisance d'intimidation produite par cette peine, l'Angleterre l'applique-t-elle plus fréquemment que la France, eu égard à la population de chaque royaume.

En second lieu, la déportation est bien loin de correspondre dans la réalité aux vues philanthropiques de ceux qui se plaisent à y voir une pénalité plus douce et plus morale que les peines usitées dans notre législation. Si quelques coupables déportés à la Nouvelle-Galles y trouvent ou y entrevoient des chances de fortune que ne leur aurait point laissées notre système d'emprisonner, pour un grand nombre c'est la mort, la mort sous bien des formes et appliquée sans discernement, sans arrêt. Les condamnés sont entassés, durant leur transport, sur des navires où se développe avec une effrayante rapidité le germe des maladies dont leurs compagnons étaient atteints, ou qu'eux-mêmes contractent à la suite des désordres qu'entraîne ce hideux pêle-mêle. Joignez-y les naufrages qui font périr à la fois plusieurs centaines d'individus, et vous ne serez point surpris que de 1787 à 1795, sur 5000 et quelques centaines de condamnés embarqués, plus du dixième soit mort en route, ainsi qu'on l'a constaté. En outre, la misère, poussée jusqu'aux horreurs de la famine, s'est plusieurs fois appesantie sur cette terre favorisée de tous les dons de la nature, mais qui refuse ses trésors à des mains dégradées. Depuis même que des colons libres ont augmenté la population de Botany-Bay, et encore bien que cette colonie soit placée dans les conditions naturelles les plus favorables, elle a été affamée trois fois en peu d'années : affamée à ce point qu'il a fallu rationner les colons, en attendant les secours d'Europe, sous peine de voir les habitans mourir d'inanition. Enfin, et ceci est la considération la plus grave, les traite-

mens que l'on est obligé d'employer contre les condamnés, et la corruption mutuelle qui se développe sans obstacle parmi eux, font des colonies pénales un véritable enfer. Tous les vices de nos établissemens de correction s'y reproduisent avec un degré nouveau d'intensité, et le fouet est la seule puissance à laquelle obéissent les habitans de cette terre de malédiction. Un missionnaire catholique, M. W. Ullathorne, vicaire-général de la mission d'Australie, a donné à cet égard des détails qui font frémir, dans une de ses dernières livraisons des *Annales de la propagation de la foi*. Il terminait son récit en disant :

« On voit à Florence un tableau représentant les ravages de la peste et les divers degrés d'altération qu'éprouve le corps humain depuis le moment de la mort jusqu'à celui de la décomposition totale : les proportions de ce tableau sont petites ; mais on convient généralement que si elles eussent été de grandeur naturelle, la vue n'en serait pas soutenable, tant le sujet inspire de dégoûts ! Une raison semblable m'a engagé à ne montrer qu'en miniature les changemens progressifs que subit l'état moral du déporté depuis le moment de sa condamnation jusqu'au jour où il est arrivé au dernier degré de la corruption. Je n'ai pas voulu employer des couleurs trop vives, ni charger les ombres du tableau ; j'ai même supprimé les détails les plus révoltans ; et pourtant qu'on ouvre l'histoire, et qu'on dise s'il exista jamais un peuple qui ait offert au monde un spectacle aussi hideux de dégradation. »

Les immenses inconvéniens de la déportation étant désormais hors de controverse et reconnus par le peuple même qui s'en était promis d'heureux résultats, c'est par d'autres moyens qu'il faut essayer de ménager aux libérés un retour dans la société qui les repousse de son sein. Le mal est urgent, la plaie est vive et saignante. De 1830 à 1833, en quatre années, 24,877 libérés sont sortis des bagnes et des maisons centrales ; de ce nombre, la justice en a saisi de nouveau 4387 ; plus de vingt mille sont retombés comme un résidu impur au fond de la société. « Si l'on voulait, dit M. Léon Faucher, énumérer tous les reliquats de

ce genre que nous supportons depuis la paix, on ne trouverait pas moins de deux cent mille libérés dans nos rangs, c'est-à-dire la cent soixante-cinquième partie de la population; deux cent mille missionnaires du bague à côté de trente mille prêtres et de dix mille magistrats. » Les condamnés libérés, disait un ancien préfet dans la discussion qui précéda la loi de 1832, sont le plus grand fléau de l'administration. La loi qui a organisé sur des bases nouvelles la surveillance de la haute police a fait un peu de bien et beaucoup de mal, de l'aveu des juges les plus compétens. Sans effacer tous les indices qui peuvent désigner à l'animadversion publique et refouler dans le crime le libéré qu'animent de bonnes intentions, elle a soustrait en partie à l'action vigilante de la loi et des magistrats ceux qui auraient besoin d'être incessamment contenus. Aussi, dans la *Revue de législation*, tome v, 2^e livraison, M. Faustin Hélie a démontré que, depuis 1832, les délits de vagabondage ont suivi une progression croissante parmi les condamnés libérés. Pour obvier à tant de désordres, des efforts partiels ont été tentés par des hommes dont on ne saurait assez louer la bienfaisance et les généreuses intentions. Ainsi, l'entrepreneur-général des travaux de la maison centrale de Gaillon, M. Guillot, a fondé, auprès de la prison, un établissement industriel ouvert aux libérés qui viennent s'y purifier par le travail volontaire et s'initier graduellement à la vie libre. Ils y trouvent ce premier avantage d'être soustraits aux premières ivresses de la liberté, si dangereuses pour des hommes grossiers et depuis long-temps privés des plaisirs qu'ils convoitent. En outre, quelques mois de travail leur assurent un petit pécule qui les met à l'abri des plus pressans besoins. Enfin, après le noviciat passé dans ces ateliers, qui sont comme une succursale de la prison, on leur délivre des livrets qui leur servent de lettres de recommandation pour trouver du travail dans les villes manufacturières. »

L'honorable M. Béranger, président de la société de patronage pour les jeunes libérés du département de la Seine, a proposé d'étendre aux adultes un système de surveillance volontaire et de bienveil-

lante protection, qui a produit les plus heureux fruits par rapport aux enfans. Nul doute que ce ne soit là une heureuse inspiration, et que réalisée elle n'offrit d'assez nombreux avantages. Toutefois, ces mesures partielles sont avec raison jugées insuffisantes par le publiciste déjà cité, M. Léon Faucher. « En effet, dit-il, la société est dans son droit quand elle repousse les condamnés au moment de leur libération. Le lien qu'ils ont rompu les premiers ne peut se renouer par le seul fait de leur retour. La position du libéré est une sorte de transition entre la prison et le monde, un noviciat moral qui doit s'accomplir en dehors des relations ordinaires, de même que l'on purge une quarantaine dans un lazaret. »

Or, les établissemens dans le genre de celui de M. Guillot ne remplissent point ces conditions morales. Ils font beaucoup pour les libérés en leur mettant le premier morceau de pain à la main; ils n'offrent pas assez de garanties à la société, puisque, parmi ces ouvriers improvisés, le travail est le seul moyen d'amendement que l'on emploie. D'une autre part, le patronage appliqué aux adultes rencontre des obstacles qu'il ne présente point appliqué aux enfans: obstacles de la part des libérés eux-mêmes qui se laisseront beaucoup plus rarement que les enfans diriger par des impulsions dépourvues de toute sanction coercitive: obstacle de la part de la société qui pardonne à un enfant une faute atténuée par son jeune âge, mais qui est beaucoup plus sévère envers l'homme fait. Comment les patrons parviendront-ils à placer leurs cliens? Comment triompheront-ils de la répugnance qu'éprouvent les chefs d'ateliers pour des hommes dont la probité a notamment fléchi?

« Dans toute civilisation bien ordonnée, des établissemens ou des colonies de libérés sont le complément indispensable des maisons pénitentiaires. Le poète de la philosophie, M. Ballanche, n'a fait qu'exprimer, par une magnifique hypothèse, cette nécessité de l'ordre social, en écrivant la *Ville des expiations*. »

Ces asiles ne sauraient impunément être placés dans les cités populeuses où les occasions de mal faire abondent, et où le libéré se trouverait enlacé dans un

réseau de tentations dont il importe de l'affranchir. La Belgique, la Hollande, ont leurs colonies agricoles ouvertes, les unes aux mendiants valides, les autres aux libérés. Ce sont des colonies de ce genre que M. Léon Faucher voudrait voir établies en France; avant lui, M. Iluerne de Pommeuse et M. le vicomte Villeneuve de Bargemont en avaient exposé les avantages, esquissé le plan et calculé la dépense approximative.

« La France a huit milliers d'hectares en landes, en bruyères et en terres incultes à défricher. Voilà le terrain de la colonisation. Etablissez une ferme pénale par département, ou condensez les établissemens sur quelques points tels que la Sologne, la Champagne et les landes de Bordeaux; que les libérés y séjournent deux ans, et qu'ils y reçoivent, à leur choix, soit une éducation coloniale qui les dispose à s'expatrier, soit des connaissances purement applicables à l'industrie et à la culture du territoire national. Qu'à l'expiration de ce terme, une société libre de patronage ou une commission instituée par l'Etat se charge de suivre chacun d'eux dans la société, d'assurer les premiers pas qu'il doit y faire.

Proposez encore des primes à la bonne conduite; et que le cultivateur libéré qui aura offert les meilleurs exemples soit doté, au terme de l'épreuve, d'une chaumière, d'un arpent de terre, d'une vache ou d'instrumens de labour. La discipline des refuges agricoles, sans affecter la sévérité qui est nécessaire à une prison, ne devrait pas laisser aux colons une entière liberté d'action. A côté des récompenses qui excitent l'émulation, nous voulons une sanction pénale qui effraie et qui prévienne les désordres. La règle des habitudes militaires nous paraît ici la meilleure, etc. »

Si ce salutaire projet recevait son accomplissement, là encore on pourrait espérer des corporations religieuses les mêmes services qu'elles rendent dans l'intérieur des prisons. Leur intervention ne serait ni moins utile, ni moins nécessaire. On les verrait sans doute, reprenant ces travaux agricoles qui s'allient si naturellement avec la vie monastique, instruire comme agriculteurs et réformer comme hommes les nouveaux *barbares* dont le flot grossissant menace d'inonder la société moderne.

PAUL LAMACHE.



NOTRE-DAME DE FOUVIÈRE, PAR L'ABBÉ A.-M. CAHOUR;

LES GÉMISSEMENS DE L'AME, PAR AUGUSTIN ROCQUES.

Commençons d'abord par l'historien, et nous finirons par le poète. Ce serait un beau titre de poésies, et surtout de roman, que celui de *Notre-Dame de Fourvière*. Assez de faits s'y rattachent pour en faire un narré fort piquant et fort dramatique. Mais je blasphème, en vérité, d'oser parler de roman à propos de l'ouvrage de M. l'abbé A.-M. Cahour. Il a pris son sujet bien plutôt en élève de l'école des chartes qu'en élève de Walter-Scott et de M. Balzac; c'est une histoire très érudite de la petite et célèbre chapelle de Fourvière.

Nous devons dire tout d'abord que cette histoire est bonne, curieuse, dé-

taillée, bien écrite. Mais, quelque intéressant que soit ce sujet, était-il assez important pour primer tous les autres dans le choix d'un ecclésiastique savant et zélé, au moment où nous sommes, au moment où se trouve l'Eglise de Jésus? Franchement, nous ne le croyons pas. L'abbé Cahour était fait pour embrasser, même à son début, un sujet plus vaste, plus utile, plus en rapport avec les questions agitées aujourd'hui. Un autre eût pu traiter plus ou moins bien le sujet de Fourvière; il suffit pour cela de feuilleter quelques archives, ou les histoires de Lyon. Dans ces vastes répertoires se re-

Fourvière, et ses miracles, et ses chroniques. M. Cahour est d'un vol à s'élever plus haut; et s'il ne pouvait pas plus, nous ne le lui demanderions pas. Mais nous pouvons le malmenier à l'aise et sans remords; il a dans sa plume et dans son érudition de quoi nous répondre. Nous entendons même qu'il le fasse, et nous ne doutons pas qu'il n'ait déjà choisi un sujet: un homme de son talent peut rester difficilement sans travailler. Son premier essai fait bien augurer de son avenir, et c'est sans doute par une modestie dont nous devrions lui tenir compte, au lieu de l'en blâmer, qu'il a commencé par une chronique: c'est un exercice expérimental; c'est l'essai des ailes d'un timide Icare au-dessus d'un monde qu'il croit, peut-être à tort, mauvais et hostile pour lui. Eh bien! j'ose le dire, ce monde, loin de le traiter en ennemi, l'accueillera; il l'encouragera même, et ne lui demandera que de voler plus haut, et de prendre dans l'espace intellectuel un élan en proportion avec les besoins de la foi. D'ailleurs, il a moins que tout autre à craindre les chutes dans ces hauteurs; car il ne manquera ni de guides habiles, ni de pères expérimentés pour sa direction. Peu de voyageurs commencent leurs courses sous d'aussi favorables auspices.

Pourquoi vous acharnez-vous, me dira-t-on, à demander à un auteur autre chose et plus que ce qu'il vous donne? Encore une fois, parce qu'il le peut; parce que les circonstances l'exigent, parce qu'il le doit. Vous pensez, sans doute, que la religion chrétienne est en paix, qu'il y a retour vers elle, et qu'elle recommence sur le monde un triomphe incontestable et un règne paisible? Puisse-t-il en être ainsi! Je le désire; j'ai eu le bonheur de le croire quelque temps. Mais aujourd'hui je m'inquiète, je m'inquiète et j'en doute. L'air est calme, il est vrai, au-dessus de la barque sainte, et les mers sont unies sous ses flancs. Mais ne voyez-vous rien à l'horizon? N'entendez-vous rien au large, et ne craignez-vous pas que sur le sillage du navire ne s'élèvent du fond de l'abîme des écueils qui arrêteront sa marche et qui briseront sa quille pendant le sommeil et les chants des pilotes; des pilotes, hommes de foi, sans doute,

mais de trop de foi aussi? Mieux eût valu avoir l'œil aux étoiles et la sonde dans les eaux, que de se laisser aller aux petites pratiques de la manœuvre et aux quietudes de la traversée. Ne vous fiez donc pas tant aux surfaces; souvent elles sont perfides; et quand les bases des choses sont en question, quand les fondemens sont agités, c'est à la base, c'est aux fondemens qu'il faut aller. Plus tard viendront les questions de détail.

Mais revenons au livre de M. Cahour, et voyons ce qu'il est en lui-même. Nous avons déjà dit qu'il était bon, il nous reste à en donner la preuve. Pour la donner, nous ne nous livrerons pas à des raisonnemens à perte de vue, nous la prendrons dans le livre même. Nous haïssons ces articles où le journaliste, pour se montrer disert aux dépens de l'instruction du lecteur et de la satisfaction de l'auteur, parle de tout, excepté de l'ouvrage dont il devrait parler. Je citerai donc, afin que le public puisse juger à la fois et l'auteur et le critique.

Le plan général de l'ouvrage de M. Cahour est simple, comme le doit être, comme l'est forcément un ouvrage historique; il faut bien qu'il suive les dates et le temps: il n'est pas maître de ne pas suivre le cours des choses. M. l'abbé Cahour divise son travail en six époques, et le fait précéder d'une introduction savante et bien érite; le reste du livre n'atteste pas une érudition moins profonde, moins laborieuse, ni un style de moins bon goût. Il y a en général un grand mérite d'exécution dans cet ouvrage, et l'auteur, presque partout, nous y a semblé faire preuve de plusieurs des qualités qu'il faut pour écrire l'histoire.

Voici comment il raconte l'arrivée de saint Pothin dans les Gaules, et son entrée dans Lyon:

« Lorsqu'il entra pour la première fois dans cette cité idolâtre, il dut longtemps errer dans les divers quartiers, embarrassé pour trouver un asile où il pût élever un autel à Jésus-Christ, et y placer l'image de la nouvelle protectrice qu'il allait donner à la capitale de la Gaule celtique. Sur le point le plus élevé de la colline, dominait le *Forum* de Trajan. Soixante nations y affluaient: la justice et le commerce s'agitaient sous

ce vaste portique. C'était le centre des quatre grandes voies de l'empire, un lieu de tumultueux passage depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin, de l'océan britannique aux côtes de la Méditerranée. Autour de cet immense édifice, s'élevaient le palais des césars, repaire fastueux de la débauche et de l'impiété; l'amphithéâtre, où se réunissait un peuple avide de sang et ivre de folie; les somptueuses habitations des chevaliers et des sénateurs. Lorsque les yeux de l'apôtre parcouraient la plaine, les temples des dieux, celui d'Auguste et de Rome, au confluent des fleuves, venaient attrister ses regards. L'agitation du forum, le faste et l'opulence des grands, le concours du peuple aux théâtres du plaisir, aux sanctuaires de l'idolâtrie, les rivalités des poètes et des orateurs à l'autel d'Auguste, étaient autant d'*obstacles à fuir*. Il fallait commencer par évangéliser les pauvres, chercher le silence et la solitude. »

Ce tableau de Lyon à l'arrivée de saint Pothin a de la vérité dans le fond ; il eût pu être plus précis dans ses détails.

« Au pied de la colline, continue l'auteur, s'étendaient les magasins des négocians, placés sur les bords de la Saône pour faciliter le transport des marchandises; c'est là qu'abordaient les bateaux. De l'autre côté, entre les deux fleuves, depuis leur jonction à l'autel d'Auguste jusqu'à la côte de Saint-Sébastien, là où se trouvent aujourd'hui les quartiers Bellecour ou des Terreaux, s'étendait une plaine triangulaire coupée par des canaux connus seulement des bateliers et des pêcheurs, qui y avaient élevé quelques cabanes au milieu des joncs et des arbrisseaux. Saint Pothin choisit son séjour dans ce lieu désert; c'était fuir le tumulte et échapper à l'œil des persécuteurs. D'ailleurs il pouvait, en annonçant la foi aux Lyonnais, évangéliser en même temps les voyageurs étrangers, qui répandraient la semence divine dans la Gaule celtique tout entière. Il y trouva une crypte cachée par quelques touffes d'arbres, y éleva un autel, et le dédia à la sainte Vierge, en l'ornant de son image. Quelques auteurs prétendent que ce fut le premier sanctuaire consacré à Vierge dans les Gaules. La chapelle souterraine que l'on visite encore aujourd'hui

sous la basilique de Saint-Nizier occupait, dit-on, la place de l'antique oratoire de saint Pothin. Ainsi, tandis que leurs prêtres faisaient fumer l'encens devant les dieux conservateurs de l'empire, tandis que les orateurs et les poètes de soixante nations célébraient à Ainay le triomphe des césars, l'apôtre de Lyon se cachait avec quelques disciples au milieu des roseaux, ou, seul au pied de l'image de la Vierge, traitait avec elle des destinées de son Église. Qui eût pu penser alors que sa fortune et sa vie descendraient de la colline; que la solitude passerait du marais de Pothin au forum, à l'amphithéâtre, au palais des empereurs? Cependant le silence allait être jeté, après quelques siècles, sur tous ces quartiers tumultueux; l'autel du Christ et de sa Mère devait dominer sur leurs ruines. »

« Quand les bateliers descendaient la Saône, dit le même auteur, en parlant d'un autre point de Lyon, tout l'équipage était obligé de garder le silence à la vue du clocher de l'île Barbe. Les rames cessaient d'agiter les eaux; et quand le courant de la rivière avait amené le bateau devant la chapelle de Notre-Dame-des-Grâces, le patron seul, debout sur la poupe, s'écriait : *Ben, hoïa !* Ile, salut ! tous ensuite, silencieux et recueillis, recommandaient à Marie leur voyage. »

Après ce tableau des premiers temps du Christianisme à Lyon, écoutons une chronique du moyen âge :

« Une des portes de Lyon se trouvait à Fourvière; les consuls en déposaient les clefs entre les mains du chapitre : ce fut le premier hommage qu'ils rendirent à Notre-Dame de la colline. Ils se réservèrent seulement le droit de nommer le guyète ou trompette, auquel les chanoines remettaient eux-mêmes les clefs et le clairon du *veillant*. »

« Au sommet de la colline, se trouvait un donjon élançé dans les airs, appelé au XV^e siècle la tour de Bayète, et nommé plus tard la tour de la Batterie de Fourvière. C'est là, sur un des points les plus élevés du pays, que, sentinelle vigilante et incorruptible, le *guyète*, armé de son clairon d'alarme, contemplait tous les jours de l'année l'immense hori-

zon livré à son attention infatigable, depuis les glaciers des Alpes jusqu'aux plaines de la Bourgogne, et des chaînes du Jura aux cimes prolongées des Cévennes. Son œil inquiet et perçant interrogeait au besoin chaque groupe de voyageurs qui s'avancait vers les murs confiés à sa garde. C'est lui qui ouvrait et fermait soir et matin la porte de Fourvière, qui sonnait le réveil et le couvre-feu des citoyens.

« A huit heures du soir, une cloche de Saint-Jean tintait trois coups. A ce signal, deux autres cloches, l'une à la cathédrale, l'autre à Saint-Nizier, étaient mises en branle pendant un quart d'heure. Aussitôt après, le guyète de Fourvière embouchait sa trompette, et la ville était close. Le cloître de Saint-Jean était aussi fermé; on laissait seulement le guichet ouvert à la porte de Cotret ou à celle de Savoie, qui donnait sur la Saône. Le guet de l'archevêque se mettait à battre les rues, arrêtant et conduisant aux prisons de Saint-Jean les vagabonds et les ribbleurs; « car la coutume soulait être à Lyon, disait Paradin en 1573, que, pour éviter inconvéniens qui peuvent advenir la nuit en une grande cité, tant en matière de voleries que folles amours, ès quelles le vin n'a pas non plus de crainte que la nuit de honte, personne ne fût osé aller par la ville, sinon qu'il fût bien accompagné, ni sans torche ou chandelle, et encore sans cause légitime, après que le *séra* avait été sonné. »

« La tour de Bayète a donné lieu à une fable dont Ménestrier explique ainsi l'origine : « Une équivoque grossière a fait dire à quelques uns de nos historiens qu'il y avait sur la montagne de Fourvière un grand miroir dans la glace duquel on découvrait ce qui se passait dans les plaines voisines, du Dauphiné jusqu'aux montagnes de la Savoie. C'est une fable, et un effet de l'ignorance de ceux qui, ayant lu dans quelques auteurs latins qu'il y avait sur la montagne de Fourvière une tour pour faire le guet, dite en latin *specula*, à *spectando*, en firent un miroir. » Plusieurs auteurs errent, en effet, à cette glace magique, et Fodéré n'y avait pas encore renoncé au XVII^e siècle. « Symphorien a laissé par écrit, dit-il, que près de l'amphithéâtre, »

tout au sommet de la montagne de Fourvière, il y avait un prodigieusement grand miroir, composé avec un tel artifice et prospective, que, par son moyen, les marchands qui venaient aux foires voyaient la ville de Lyon depuis les Alpes, ainsi que le récite Eusèbe en sa chronique. Ceci serait estimé fable, ajoute cet historien crédule; mais Roger Langlois, en son *Miroir d'alchimie*, dit que les Romains usaient fort de ces miroirs pour voir de loin, et que Jules César, restant au port de Calais pour passer en Angleterre, vit au travers d'un miroir transparent toute cette île, et découvrit l'armée préparée pour l'empêcher de prendre terre. »

« En 1504, furent premièrement vues ces processions qui se renouvelèrent en 1534 et 1556, et furent appelées les *processions blanches*, à cause que les pauvres gens de village passaient par la ville la croix devant, allant en procession à Notre-Dame-de-l'Île et autres lieux de dévotion, tout nus et seulement affublés d'un linceul blanc. Y étaient grandes compagnies de jeunes enfans, tous pieds nus et tête nue comme criminels, et grande troupe de vierges vêtues de linge blanc, pareillement pieds nus, la tête voilée d'un linge, chacune une chandelle de cire en la main; et suivaient les prêtres et curés des paroisses, et les hommes et les femmes, tous nus pieds et fort désolés, chantant leurs oraisons et prières, toutes les larmes aux yeux, et à la fin de chaque invocation criaient tous ensemble effroyablement : Sire Dieu, miséricorde! sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous! D'autres : *Sancta Maria, d'ayguy, d'ayguy, d'ayguy!* de l'eau, de l'eau, de l'eau! N'y avait cœur ni esprit si endurci de qui cette piété ne tirât des larmes des yeux.

« Les paroisses de Lyon allaient à l'abbaye de l'île en grande humilité. Les autres églises et collèges allaient d'une en autre avec parure de grande pénitence. De tous les villages de Lyonnais, de Dauphiné, de Dombes, de Bresse, voire de Savoie, de dix ou douze lieues à la ronde, venaient d'heure en heure processions à Lyon sans cesse. Aucuns de ces bonnes gens étaient errans par les champs cinq ou six jours sans retourner

en leur maison, rongéant quelques croûtes de pain bis qu'ils avaient apportées quand et eux. Vrai est que le peuple de Lyon, qui est d'un naturel très humain, leur faisait de grandes aumônes, et y avait presse à qui donnerait plus largement.

« Pourtant la mauvaise saison en l'année 1504 ayant duré tout un an, la pesanteur de la cherté aggravait de jour en jour, et des régions circonvoisines affluait à Lyon telle multitude de pauvres gens, que telle misère excédait toute pitié; car, étant pressés de la famine, ils laissaient femmes et enfans, et tout le bétail, et leurs maisons abandonnées et vagues; les autres traînaient leur ménage après eux, laissant des brisées de leurs calamités quasi en tous lieux, tantôt un homme, tantôt une femme, tantôt un enfant mort.

« Mais en l'année 1556, la pluie de retour après la saint Sauveur, les vignes furent remises en nature, et furent les vendanges assez bonnes. Nous mangeâmes cette année, dit Paradin, des raisins mûrs à la fête de saint Jean-Baptiste. Quant aux fruits des arbres, il y en eut assez et furent bons autour de Lyon. Et fut cause cette sécheresse que les fruits furent si primerains, que les arbres refleurirent encore un coup en septembre, et, en plusieurs lieux du Lyonnais, produisirent fruits pour la seconde fois, comme les fraises et les mûres. Furent vues des pommes de la grosseur d'un estœuf (balle du jeu de paume), des prunes et des noix, mais petites comme une bonne olive d'Espagne; toutefois ne vinrent les noix ni prunes à perfection et maturité. »

Voici la description d'une autre calamité qui vint frapper Lyon en 1628 et 1629:

« La peste désolait l'Italie, et s'était même manifestée dans le midi de la France. Elle se montra aux portes de la ville à la fin du mois de juin: quelques soldats l'y avaient amenée en revenant d'au-delà des Alpes. Le village de Vaux éprouva les préludes de sa fureur; ils furent terribles. Le fléau allait serrant la ville de plus près. On apprit avec terreur, au mois de septembre, qu'il avait attaqué le faubourg de la Guillotière. Des gardes avaient été mises aux portes; mais il pa-

rait qu'elles manquèrent de vigilance, car la contagion passa bientôt le Rhône, cachée, dit-on, dans quelques vêtemens infectés qui furent vendus auprès de l'église de Saint-Nizier. Les magistrats firent aussitôt visiter toutes les personnes qu'on soupçonna d'être atteintes; on condamna la porte de leurs maisons, on y apposa les scellés. Mais toute précaution allait devenir insuffisante. Le soir même ou le lendemain de ce jour fatal, le fléau avait franchi la Saône et désolait le quartier Saint-Georges. Quinze jours après, il avait envahi toute la ville.

« Rien cependant dans la nature n'avait pu favoriser cet épanchement subit de la contagion. La campagne souriait couronnée des fruits de l'automne; le ciel était serein; une biselégère purifiait l'air. Mais le mal allait se jouer de tout.

« Le bruit s'était répandu, dès les premiers jours, que de nombreux malfaitteurs, possédés du besoin de nuire, mus par une fureur infernale, composaient un onguent pestilentiel dont ils enduisaient les vêtemens et les portes, et qu'ils déposaient jusque dans l'intérieur des maisons et des églises. On brûla du genièvre et des parfums de toute espèce dans les rues et sur les places publiques.

« Les rues étaient désertes, les boutiques fermées. Ceux que les besoins de la vie ou des devoirs de religion forçaient à sortir se munissaient de flacons d'odeurs, marchaient à grands pas, silencieux et solitaires. Les amis et les parens n'osaient plus s'aborder. Si quelque affaire indispensable obligeait un étranger à passer à Lyon, il n'y paraissait qu'à cheval, la bouche couverte de son manteau, courant à bride abattue, comme si l'ennemi l'eût poursuivi l'épée dans les reins.

« Des milliers d'habitans avaient pris la fuite; mais ceux qui ne s'échappèrent qu'à la fin de septembre, quand la terreur se fut répandue dans les campagnes environnantes, ne purent trouver d'asile ni dans les villes ni dans les villages. Chassés par les paysans qui les poursuivaient à coups de pierres, ils erraient çà et là loin des habitations, et mouraient délaissés au milieu des champs et des bois. La faim en ramena un grand nombre à Lyon. Quelques familles restèrent

plusieurs mois dans des barques sur le Rhône et sur la Saône pour s'isoler de toutes parts.

« Le prévôt des marchands et les échevins montrèrent, dès le principe du mal, beaucoup de dévouement et de constance. Mais dix mille personnes avaient déjà succombé avant que la police eût le temps de se reconnaître. On nomma treize commissaires chargés de faire exécuter les ordonnances sanitaires, d'empêcher les communications dangereuses, de veiller à l'ordre des hôpitaux, de réprimer les émeutes et les brigandages. Ces officiers avaient droit de vie et de mort : ils firent dresser des potences sur les places publiques pour effrayer les malfaiteurs.

« Un grand nombre de religieuses et de prêtres séculiers s'étaient dévoués au service des pestiférés ; ils étaient couverts d'une sorte de treillis ou toile gommée, portaient une baguette blanche d'une main, un crucifix dans l'autre : à leur cou pendait un vase sacré rempli d'hosties.

« Cinq à six charrettes et trois barques, toujours en mouvement, portaient les malades et les cadavres au confluent des deux fleuves. L'imagination frémit au souvenir des maux de toute espèce qui se trouvaient réunis dans cette enceinte. La bise soufflait ; la saison devint rigoureuse aux mois d'octobre, de novembre et de décembre. Des milliers de misérables ne savaient plus où s'abriter. Un grand nombre de pestiférés avaient appuyé leurs huttes contre le mur d'une terrasse élevée au pied de la colline. Un orage survint ; la pluie fut affreuse ; un torrent, se précipitant à l'improviste des hauteurs voisines, mina les fondemens de la muraille, qui ensevelit tout à coup une foule de victimes sous ses ruines.

« Ce qui rendait surtout épouvantable le spectacle de cet hospice infect, tumultueux, jonché de morts et de mourans, c'était la monstrueuse variété des accidens qui accompagnaient l'agonie des malades. Un sommeil pénible, des songes effrayans, de violens maux de tête, des douleurs de reins, avaient été les avant-coureurs du fléau. Ceux qu'il avait frappés arrivaient à Saint-Sauveur couverts d'exanthèmes livides, de char-

bons, de bubons, étouffés par des abcès à la gorge. Ils périssaient souvent après des vomissemens affreux, ou épuisés par des flux de sang continuels. Plusieurs, atteints à l'improviste comme d'un coup de foudre, avaient expiré sans avoir eu le temps de se traîner jusqu'au pied de leur lit. Quelques autres, déchirés par de longues souffrances, ne pouvaient rendre l'âme qu'après trois jours d'une lutte violente. On en voyait qui demeuraient plongés dans un sommeil profond : les confesseurs en obtenaient à peine quelques paroles. D'autres, au contraire, s'agitaient jour et nuit, travaillés par des insomnies perpétuelles, appelant en vain le repos, brûlés par une fièvre ardente. Ils tombaient souvent dans de longues défaillances, sans pouls, immobiles, pâles comme si la vie les eût abandonnés. Il s'en trouva qu'il fallut enchaîner dans les accès de leur délire ; une frénésie obstinée les avait saisis dès les premières atteintes de la contagion ; elle les exaltait jusqu'à la fin, et leurs derniers sursis étaient des hurlemens affreux. Quelques uns passèrent six à sept jours sans nourriture, tandis que d'autres ne pouvaient se rassasier. La mort sembla quelquefois se jouer de ses victimes : des malheureux, sur le point de recevoir le dernier coup, s'écrièrent qu'ils étaient guéris, et expirèrent en se livrant aux démonstrations d'une joie excessive.

« Cependant, ni les chars funèbres, ni les fossoyeurs ne purent suffire au nombre des malades et des morts qu'il fallait conduire à Ainay et à Saint-Laurent. Tous les hospices furent encombrés dès le mois de septembre. La contagion atteignit ou enleva jusqu'à trois ou quatre cents personnes par heure : la ville ne fut plus qu'un vaste hôpital ; les rues, les maisons mêmes étaient jonchées de cadavres ; on les ensevelissait à la hâte dans les jardins et jusque dans les caves. Les religieux étaient souvent obligés de passer au milieu des morts étendus dans les chambres et les escaliers pour porter des secours à ceux qui respiraient encore. Des familles entières succombaient à la fois, et personne n'était là pour leur donner des remèdes et la sépulture. On découvrit des cadavres abandonnés depuis huit jours dans des maisons désér-

tes : il fallut les y couvrir de chaux vive. On n'eût pu les remuer sans infecter le voisinage.

« Tandis que tous les habitans étaient atteints de la contagion ou frappés de stupeur, la générale battit un jour. L'ennemi, disait-on, arrivait pour surprendre la ville. C'étaient sans doute les protestans qu'une terreur panique faisait craindre. Tous ceux qui peuvent encore soutenir les armes courent aux portes ; on établit des corps-de-garde ; on met des sentinelles partout ; on n'entend que le bruit des fifres et des tambours. Ce rassemblement tumultueux ne servit qu'à propager la contagion ; plusieurs de ceux qui jusqu'à ce moment s'étaient préservés de la peste la prirent. Sur quarante personnes qui montèrent la garde aux portes pendant la nuit, vingt y furent frappés de mal. Le lendemain, les rues étaient redevenues désertes et silencieuses.

« On rapporte qu'à Saint-Laurent quelques misérables, ne trouvant plus de bois pour construire des cabanes, dressèrent des cadavres raidis par la mort, en les liant entre eux, les couvrirent avec d'autres corps étendus en forme de toits, et rendirent les derniers soupirs sous ces refuges livides et hideux. Dans la ville, on attendait avec impatience des chars funèbres pour y déposer ceux qui venaient d'expirer ; et souvent la crainte de manquer l'occasion y fit jeter des moribonds qui luttèrent long-temps encore entre la mort et la vie. Quelques-uns se débattaient sans voix, mais en vain, entre les bras du fatal tombereau. Les religieux en trouvèrent plusieurs déjà ensevelis qui respiraient encore et étendaient même les bras hors du linceul. On vit avec horreur un de ces malheureux, porté jusqu'au Brotteau d'Ainay, et déposé le soir avec un tas de cadavres sur le bord de la fosse immense, où la tombée de la nuit avait empêché de les précipiter, se dégager, le matin, du milieu des morts parmi lesquels il avait passé dix heures, et regagner péniblement sa maison. Il reprit lentement ses forces et survécut au fleau.

« Une satanique exaltation s'était emparée de ces hommes chargés par la police de recueillir les victimes que la conta-

gion moissonnait à chaque instant : à force de traiter avec la mort, ils l'avaient méprisée. Leur horrible métier était devenu pour eux un objet de spéculation, une assurance d'impunité dans l'exercice de leur brigandage : ils avaient fini par se regarder comme des porte-faix aux gages du fleau, intéressés aux succès de ses opérations. Ils pillaient les maisons, et dépouillaient jusqu'aux cadavres.

« Un des témoins oculaires qui nous a transmis la plupart des détails que nous venons de tracer assure qu'il en a vu conduisant à Ainay, au son des hautbois, des barques chargées de cadavres ; que d'autres entassaient sur la même charrette des morts, des malades, des coqs d'Inde, des épaules de mouton et des flacons de vin. Le même auteur, qui était religieux, fut apostrophé à Bellecour par un jeune homme de vingt ans, à formes athlétiques, qui, le chapeau sur l'oreille, un pied en l'air et se tenant les côtés à deux mains, comme transporté d'un contentement indicible, se mit à chanter en le regardant, puis, s'arrêtant tout court : « C'est ainsi, s'écria-t-il d'un ton à glacer d'horreur, que tous les matins je chantais et me rejouissais à Saint-Laurent quand j'enterrais les morts. Je n'en saurais dire le nombre. »

« Il se trouva des compagnes dignes de pareils monstres. C'est au milieu du deuil et de l'épouvante générale que plusieurs célébrèrent les orgies de leurs noces. On entendit une de ces misérables se vanter en pleine rue d'avoir cousu dans le linceul son père, sa mère, son mari et ses enfans. Une autre ensevelit jusqu'à cinq ou six époux qu'elle prit successivement pendant quelques mois. La peste s'étant un peu calmée pendant l'hiver, la ville retentit tout-à-coup des joies bruyantes de nombreux hyménées. Huit jours après, la nouvelle lune et le vent du midi avaient rallumé la contagion, et presque tous ces nouveaux mariés périrent. »

Voilà certes des détails tels qu'on n'y croirait pas si c'était un romancier qui les racontât. Mais à côté de ces sombres tableaux il y en avait aussi qui pouvaient consoler la pitié et satisfaire la religion : « Les confessionnaux étaient assiégés. Quand un prêtre passait pour porter du secours aux malades, on l'arrêtait dans

les rues en lui demandant l'absolution : s'il ne pouvait attendre, on l'accompagnait en se confessant. On affrontait le danger de la contagion lorsqu'il s'agissait d'aller chercher les consolations de la foi. Les jours de fête, le peuple se groupait sur les places publiques autour des religieux... On vit des femmes, attirées par les cris d'enfans à la mamelle qui s'agitaient sur le corps inanimé de leurs mères, recueillir ces pauvres petites créatures, présenter leur propre sein à leurs lèvres desséchées, ou les soutenir avec du lait de chèvre, et succomber enfin, avec ces nourrissons adoptifs, victimes d'un amour puisé dans la foi.

« La prévision des horribles funérailles qui attendaient les malades abandonnés les révoltait souvent plus que l'idée de la mort même. Quelques-uns eurent le courage de s'envelopper dans leurs draps, de s'y coudre de leurs propres mains dès qu'ils se sentaient frappés. Étendus sur leurs lits, ensevelis jusqu'au cou, ils ne demandaient au ciel que l'arrivée d'un confesseur, et lorsque ce vœu avait été exaucé, ils attendaient tranquillement qu'il plût à Dieu de terminer leurs souffrances.

« Dans le voisinage de Lyon, un vieillard plus que nonagénaire, mais vert encore et robuste, avait échappé aux pestes qui depuis soixante-quatre ans dévastaient sa patrie empestée par le fléau meurtrier. Sa famille avait disparu. Un gendre lui était seul resté : c'était son dernier espoir ; il venait encore de lui fermer les yeux. Lui-même se sentait enfin attaqué, et ne pouvait tarder à mourir. Mais qui l'ensevelira à son tour ? Le voilà demeuré seul dans sa chaumière ; il n'a plus d'amis ni de voisins sur lesquels il puisse compter. Il peut rester long-temps étendu mort sur son lit, sans qu'on s'aperçoive qu'il manque, ou qu'on ose approcher pour le jeter en terre. D'ailleurs, la pensée d'une sépulture telle qu'on la donne aux animaux lui répugne ; il veut être enterré chrétiennement comme ses pères et ses enfans ; et puisque tout secours étranger lui manque, il va préparer lui-même ses funérailles. Le malheureux vieillard, sentant donc qu'il ne lui restait que peu d'heures à vivre, prend sa bêche, son hoyau, sort de sa chaumière et se

met à creuser la terre dans le champ voisin. Ce travail long et lugubre avait achevé de l'abattre. Il avait quatre-vingt-quatorze ans, et la fièvre lui rompit les bras. Il persiste pourtant : son âme était forte ; une pensée religieuse le ranimait. Après bien des efforts et de pénibles reprises, la tombe était devenue assez profonde ; il en sort épuisé, moribond ; incline le terrain sur les bords, et plante de l'autre côté ses instrumens liés en forme de croix. Il ne lui restait qu'à rendre l'âme. Il se couche, les yeux tournés vers ce signe de salut ; s'arrange de manière à glisser de son propre poids dès que la vie aura cessé de l'animer ; et là, recueilli, recommandant son âme à Dieu, il pousse le dernier soupir, et tombe dans la fosse, où l'intérêt commun, la charité peut-être, allaient engager le premier venu à le couvrir de terre. »

A côté de ces scènes affligeantes et que nous savons néanmoins gré à l'auteur de nous avoir reproduites, citons un petit épisode plus consolant et qui rentre plus directement dans le sujet :

« Nous avons rencontré dans une province du nord un pieux cultivateur courbé sous le poids des ans, qui, les larmes aux yeux et les bras appuyés sur sa bêche, nous a raconté ses vœux à l'autel de Notre-Dame de Fourvière pendant le siège de 1793. Alors jardinier sur la colline, à deux pas de la chapelle, il se trouvait un soir à prier avec quelques autres personnes aux pieds de la sainte Vierge, lorsque le 24 juillet l'explosion subite de l'arsenal versa sur la ville la mort et l'incendie. « Ah ! s'écria-t-il en levant les mains au ciel, que de Lyonnais durent alors leur salut à leur miséricordieuse protectrice ! Que de cris furent poussés à la fois dans ces jours malheureux pour implorer son assistance ! Si je vous parle encore, après avoir vu plusieurs bombes tomber dans ma vigne, presque à mes pieds, creuser la terre en tournoyant, et voler ensuite en éclats autour de moi, c'est que chaque battement de mon cœur était une invocation à Notre-Dame de Fourvière. » Il nous redisa ensuite sa religieuse intrépidité lorsqu'armé du signe de la croix et fort de sa confiance en Marie, il s'offrit une fois pour accompagner une pauvre dame

allant, au milieu des ténèbres, chercher son fils blessé dans une sortie et le demander aux postes avancés des assiégeans qui le rendirent aux larmes de sa mère. « Je ne verrai plus Notre-Dame de Fourvière ! » répéta plusieurs fois le pieux narrateur, en baissant les yeux quand la pensée de sa tombe vint se mêler aux souvenirs de sa jeunesse. « Je ne la verrai plus !... Je suis trop vieux, et le bon Dieu m'a jeté à cent lieues d'elle ; mais je l'invoquerai toujours. Je lui dois la vie ; je lui devrai le ciel, où je compte la remercier bientôt. Soyez béni, vous qui voulez travailler à sa gloire ! Vous avez reveillé en moi de si douces idées. »

Écoutez maintenant l'auteur nous parler des événemens d'avril 1834, à Lyon et à Fourvière. Ce récit fera en même temps honneur à celui qui le fait et à ceux qui en sont l'objet :

« Le feu ayant cessé le samedi soir 12, à la tombée de la nuit, M. A., supérieur des chapelains de Notre Dame, songea à profiter de ce moment de calme pour arracher le Saint-Sacrement et les vases sacrés à la profanation et au brigandage : le trouble et la surprise avaient forcé de tout laisser au pouvoir des insurgés. Mais son grand âge et ses infirmités ne pouvaient lui permettre de tenter cette entreprise. La supérieure des religieuses de Saint-Joseph, chez lesquelles il s'était retiré, à l'hospice des prêtres, s'offre pour servir son zèle. Elle prend hardiment la route de la chapelle, passe devant les sentinelles avancées, qui respectent son courage, et arrive au milieu des ouvriers réunis autour d'un grand feu sous le portique.

« Mes amis, leur dit-elle, vous voilà forcés de vous abriter dans l'église. La présence du Saint-Sacrement doit vous gêner. Pourrais-je aller chercher un prêtre pour le faire enlever ?

— « Oui, répondit le chef de la troupe ; nous n'en serons que plus libres. — Permettez-moi donc aussi de mettre un peu d'ordre sur les autels et dans la sacristie. — Tout ce que vous voudrez, ma Sœur. »

« L'aumônier des dames du Verbe-Incarné revint avec elle ; celui de la Providence arriva quelques instans après, et tous les deux furent accueillis avec respect. L'église était devenue le tumultueux corps-

de-garde de vingt hommes et de quelques femmes. Cependant, la présence du tabernacle et de l'image de Notre-Dame semblait leur avoir interdit le haut du sanctuaire. Des chaises entassées sous l'arcade du milieu le partageaient en deux, et la troupe buvait, mangeait et faisait des cartouches dans la partie occidentale, devant l'autel de l'Annonciation. Un foyer ardent sous le vestibule servait à réchauffer les guerriers percés par la bise, à préparer leurs mets et à faire sécher la poudre.

« Quand le Saint-Sacrement sortit, ils lui rendirent les honneurs militaires, et voulurent l'accompagner l'arme au bras jusqu'à la Providence, où il fut déposé. On les vit se jeter à genoux, et inclinant d'une main leurs fusils ou leurs sabres, et de l'autre ôter leur chapeau. L'adroite et zélée religieuse revint seule à l'église, qu'elle parcourut librement, mettant les vases sacrés et quelques ornemens précieux dans des sacs, cachant le mieux possible ce qu'elle désespérait de pouvoir faire enlever. Aidée d'un sacristain, elle fit disparaître tout l'or et toute l'argenterie, sans éprouver la plus légère contrariété ; elle fut même secondée par les femmes des insurgés, qui l'entourèrent de respect et de politesses.

« Un prêtre était mort depuis trois jours à Fourvière. L'aumônier de la Providence fut invité à réciter les prières des morts auprès du défunt. Il vint en surplus, avec la croix, bien décidé d'avance à ne pas pousser plus loin l'exercice de son ministère. Le capitaine des insurgés, quelques hommes de sa troupe et plusieurs habitans de Fourvière se trouvèrent à la cérémonie. Quand on parla ensuite de creuser la fosse dans le jardin : « Un prêtre, l'enterrer ainsi ! répliqua vivement un des assistans. Non, M. l'abbé, il faut aller à Loyasse. Nous formerons la haie autour de vous et du défunt. S'il vient une balle, elle sera pour nous. » La troupe entière fit chorus. Le brancard fut préparé tandis que l'ecclésiastique faisait ses objections, et le capitaine, prenant la croix d'une main, le bénitier de l'autre, les remit à deux de ses hommes, et s'écria : « En avant ! » Il fallut partir.

« Quelques éclaireurs furent expédiés

pour assurer la marche. Quatre hommes chargèrent le brancard sur leurs épaules; cinq ou six autres l'accompagnaient, l'arme renversée par honneur. Le prêtre chantait, le cortège guerrier répondait de son mieux. La cérémonie se fit au cimetière, tranquillement et suivant toutes les rubriques. »

Voilà quelque chose de mémorable et de touchant. Il faut avouer que nos guerres civiles d'aujourd'hui ne ressemblent pas aux guerres civiles d'autrefois : c'est moins la haine des hommes que la haine des choses qui leur met les armes à la main. Je craignais pour mon compte qu'en abordant cette époque de son livre, notre auteur ne se livrât à des déclamations vulgaires au lieu de se maintenir calme et digne dans le récit des faits.

Passons maintenant à un autre genre d'ouvrage et à un autre genre d'auteur. Après l'historien voyons le poète. Pour le premier nous avons senti et dû ressentir de l'estime et de la sympathie; mais, l'avouons-nous ? pour le second nous en ressentons plus encore; et, s'il était possible, nous lui porterions dans notre cœur un plus tendre intérêt. En effet, vivant en douce communauté, écrivant sous les yeux de ses pairs, guidé par leur expérience, éclairé par leurs conseils, soutenu par leurs encouragemens, adressant son livre à l'archevêque de la seconde ville du royaume, qui en accepte la dédicace avec joie, l'abbé historien de Fourvière est heureux : il a vu les compagnons de sa communauté, jeunes et vieux, seconder ou encourager ses travaux.

Mais pour vous, ô mon cher Augustin, pour vous, dont j'ai aujourd'hui les poésies à juger, à déchirer même si je le veux, (car que ne se permettent pas les journaux contre un auteur et un livre ?) pour vous il n'en est point ainsi.

Vous êtes comme moi de cette famille exilée, errante, en quelque sorte, en ce monde, qui suit une voie solitaire, qui évite les carrières publiques, où se ruent les hommes pour trouver le lucre et la fortune, qui sacrifie tout au plaisir de vivre uniquement dans la sphère isolée de l'étude ou de l'art.

Il est vrai que dans cet isolement votre œuvre court le risque de passer inaperçue; mais aussi il faut que vous sachiez qu'il est des amis qui vous sont inconnus, et qui cependant sympathisent avec vous de conduite et de croyance, et qui viendront, quand ils le pourront, à votre aide. C'est ce que je veux faire en ce moment, et ce n'est pas là de la camaraderie, c'est de la justice, et nous demandons pour vous la même faveur à nos lecteurs. C'est pourquoi nous allons citer quelques fragmens qui feront connaître l'auteur et son livre.

Voici donc comment M. Rocques nous traduit en vers français les gémissemens de l'âme du P. Hermann, de la compagnie de Jésus :

Dans leur orbite creux mes yeux se sont cachés ;
La pâleur a couvert de ses lys desséchés

Ma joue et ma bouche si roses.

Mes cheveux sont tombés, blanchis avant le temps ;

La vieillesse a flétri de mon riche printemps

Les mille fleurs à peine écloses.

La grandeur de ma plaie épouvante, et l'horreur
Arrête l'œil qui veut en voir la profondeur.

Mes blessures sont incurables ;

Elles couvrent mon front, et vont s'élargissant,

Comme celles que fait le poignard bondissant

Des assassins impitoyables.

Voilà comment le poète traduit les soupirs des autres; voici maintenant comment il nous exprime les siens. C'est sa prière que nous allons entendre; écoutez pieusement la prière du poète; il nous pardonnera d'en supprimer quelques passages : c'est un crime, nous le savons. Mais écoutons le reste :

Toi, qui d'une parole as créé toutes choses,
Dieu tout puissant et bon ! toi qui donnes au ciel
Ses astres bien-aimés, à la terre ses roses,
Au printemps ses parfums, aux abeilles leur miel ;

Toi dont les biens sur nous s'épanchent sans mesure,
Et qui, dans les sensers d'amour et de pardon,
Inscris, pour nous le rendre un jour avec usure,
Jusques au verre d'eau que l'on donne en ton nom ;

Donne-moi de t'aimer toujours de cœur et d'âme,
De te prier souvent, enfant tendre et pieux.
La prière, Seigneur, est une sainte flamme
Qui parfume la terre et réjouit les cieus.

Donne-moi de ne pas me souiller dans la fange,
Où le vice à plaisir va toujours se cachant ;

Sans cesse près de moi fais veiller ton bon ange,
Pour mieux me préserver des pièges du méchant.

Donne-moi de passer mes ans dans ma patrie,
De respirer toujours son air à mon réveil ;
Qu'au défaut du destin son soleil me sourie :
C'est encor du bonheur qu'un peu de ce soleil.

Parmi toutes les fleurs qu'au sentier de la vie
Ton sourire fécond fait éclore au printemps,
Donne de rencontrer à mon âme ravie
Celle qu'en vain mes yeux cherchent depuis vingt ans.

Le crime a répandu bien des maux dans le monde,
Et son audace impie y coûte bien des pleurs.
Donne-moi de trouver une lyre féconde,
Un luth dont chaque son calme mille douleurs,

Un luth riche d'amour et d'hymnes d'espérance,
Révélant les trésors d'un meilleur avenir
Aux âmes dans la peine, aux cœurs dans la souffrance ;
Un luth sachant prier, consoler et bénir.

La vie est une longue et pénible campagne.
Donne-moi des amis pour me tendre la main.
Bien meurtris sont mes pieds, bien rude est la mon-
tagne ;

Oh ! ne me laisse point défaillir en chemin.

Et quand j'aurai porté ma croix jusqu'au Calvaire,
Comblant mon dernier vœu, dans ce lieu triste et
saint,

Endors-moi doucement à côté de ma mère,
Et puis réveille-moi près d'elle dans ton sein.

On avouera, je pense, qu'il y a quelque chose de doux, de tendre et d'élégant dans cette prière. J'ignore si le poète a enfin trouvé celle qu'en vain ses yeux cherchent depuis vingt ans, mais Dieu ne lui a point donné de passer tous ses ans dans sa patrie ; et au moment où nous en parlons ici, il est sur les rives de l'Escout, tandis qu'il vint au monde sur les laves de l'Auvergne. On n'en trouvera la prière que plus touchante, surtout quand on saura qu'elle sert de prélude à un charmant petit poème intitulé : *Les Enfants asphyxiés*. Mais qu'on ne s'effraie pas de ce titre : il n'y a ici ni crime ni désespoir. Ce sont quatre pauvres enfans d'Auvergne venus à Paris pour chercher fortune, et qui, un jour de fête, y trouvent la mort en voulant se chauffer à la chaleur perfide du charbon. Il n'y a donc là que du malheur touchant, et ce malheur est raconté d'une manière touchante. Voici comment s'expriment les petits héros du poète :

Partons ; qu'attendre ici ? Belles sont nos montagnes ;
Le lait de leurs troupeaux comme leur miel est doux,

TOME VII, -- N° 79. 1850.

De splendides moissons croissent dans nos campa-
gnes ;

Mais tout cela n'est point pour nous.

Nous ne sommes point nés sous une étoile heu-
reuse ;

Une mauvaise main nous marqua de son sceau,
Nos sorts furent tirés de l'urne malheureuse ;

Et comme le Christ, pour berceau,
Nous n'eûmes que la crèche au fond de la chaumière,
Et nos yeux, en s'ouvrant pour chercher la lumière,
Ne virent qu'une femme avec des yeux en pleurs,
Une femme déjà rêveuse de malheurs,
Et dans son cœur tremblant de tendresse, peut-être
Se repentant déjà de nous avoir fait naître ;
Car elle présentait qu'un jour nous aurions faim,
Et qu'elle ne saurait où nous trouver du pain.

Voici maintenant quelles furent leurs
espérances :

A Paris, à Paris ! C'est là que tout abonde,
Et que l'or roule comme l'onde
Dans nos prés pleins de fleurs.
Paris, dans sa magnificence,
A du pain pour toute indigence,
Des trésors pour tous les malheurs.

A Paris, à Paris !... C'est là que tout prospère,
C'est là que Dieu sourit et favorise en père.
Tournez les yeux ; voyez, là-bas sur ce coteau,
Cette grande maison à la façade blanche,
Qui, sur les noirs débris de l'antique château,
S'élève, et sur le val, gracieuse, se penche.
Celui qui l'a bâtie est un riche vieillard,
Qui, tout jeune, orphelin, n'ayant place ni part
Au foyer, à la table, à l'amour de personne,
Inspiré par celui qui ne délaisse pas,
Un matin, en priant et demandant l'aumône,
Vers Paris dirigea ses pas.

Et pendant quarante ans que dura son absence,
Jamais, au lieu de sa naissance,
Nul n'ouït parler de son sort ;
Chacun ici le croyait mort,
Lorsqu'un jour il revint en superbe équipage,
A quatre chevaux noirs, tout resplendissans d'or,
Et l'on sonna pour lui la cloche du village.

En parlant ainsi, les pauvres enfans ne savaient pas qu'ils allaient faire sonner aussi la cloche pour eux dans Paris, mais la cloche des morts ; ce fut là cependant ce qui arriva, et non la richesse, et non l'équipage, et non la maison blanche penchée sur le val. Mais faut-il les pleurer ? oh ! non, car, nous dit le poète, ils furent purs et pieux à la ville comme à la campagne ; puis s'adressant à eux-mêmes, il ajoute :

Et plus aimés du ciel, plus heureux que Moïse,
Vous avez votre lit dans la Terre promise.

J. D.

DE L'UNITÉ,

OU APERÇUS PHILOSOPHIQUES SUR L'IDENTITÉ DES PRINCIPES DES MATHÉMATIQUES,
DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET DE LA RELIGION CHRÉTIENNE (*).

Pour bien saisir la pensée générale de l'ouvrage, il faut se reporter à l'*Introduction* insérée dans l'*Université* (1). On sait que l'auteur a eu deux principaux objets en vue : 1^o ramener toutes les sciences rationnelles à l'unité, et par suite à Dieu ; 2^o montrer que toutes les sciences ont le même nombre d'idées élémentaires dont les combinaisons, exprimées dans le langage propre à chaque science, forment l'ensemble des rapports ou des vérités qu'elle renferme. De cette identité dans l'origine et le développement des sciences rationnelles, on conclut qu'il n'y a pour l'esprit humain qu'une seule science, la science de l'Être ; que cette science universelle a pour expression une langue universelle, et que cette langue est celle des nombres, telle qu'elle est conservée dans la numération décimale.

La partie mathématique de l'ouvrage étant le fondement de tout l'édifice, il est nécessaire d'en donner l'analyse succincte.

La science des nombres comprend l'arithmétique, l'algèbre et le calcul infinitésimal.

L'unité, ou l'idée exprimée par la parole *un*, engendre les nombres. La double série croissante et décroissante formée par la progression décuple peut être considérée comme servant de cadre à tous les nombres entiers et à toutes les fractions :

$$\frac{1}{\infty} \dots 001 : ,01 : 0,1 : 1 : 10 : 100 : \infty \quad (66)$$

L'unité centrale, ou la parole *un*, exprime une idée simple, indécomposable. Chacun des termes de la progression croissante offre, au contraire, une idée composée de l'unité même, par voie de

multiplication, sans mélange d'aucune autre idée.

D'un autre côté, la progression décroissante n'est que l'unité modifiée à l'infini par voie de division. Les nombres fractionnaires rentrent dans la même loi, puisqu'ils expriment des idées composées d'entiers et de fractions.

Toutes les opérations de l'arithmétique, addition, multiplication, élévation aux puissances d'une part, soustraction, division, extraction des racines, de l'autre, reposent sur la notion de l'unité numérique exprimée par la parole *un* (50), puisque les nombres dont on cherche ainsi les rapports en dérivent eux-mêmes.

De ces diverses considérations, on déduit cette première loi :

1^o *Tous les nombres, dans toutes leurs modifications possibles, exprimant des idées composées ou dérivées de l'idée unique énoncée, dans toutes les langues, par la parole un, ne sont, en d'autres termes, que l'unité même développée et modifiée à l'infini ;*

2^o *L'unité se trouve dans tous les nombres et tout entière dans chacun d'eux, même dans les fractions (71). Car elle est tout entière dans le dénominateur.*

Dans l'algèbre, les lettres sont la représentation du nombre, puisqu'elles représentent des quantités. Toute quantité algébrique ayant un coefficient numérique écrit ou sous-entendu, soit l'unité, soit un nombre dérivant de l'unité, contient par conséquent l'unité tout entière, qui, renfermant ainsi toutes les quantités mathématiques possibles, est dès lors infinie.

Le calcul infinitésimal est cette partie de l'arithmétique générale qui a pour objet la considération de l'infini mathématique, c'est-à-dire des quantités qui, comparées à d'autres, en diffèrent tellement en grandeur et en petitesse, que

(1) Voir cette *Introduction* dans notre tome II, p. 265 et 436.

(*) A Paris, chez Debécourt, libraire-éditeur ; 2 vol. in-8°. Prix : 12 fr. — Les numéros indiquent les pages.

leur rapport est inassignable. Mais ce rapport, quoique inassignable, est virtuellement compris dans la double progression croissante et décroissante et contenant par conséquent l'unité tout entière.

Au résumé, le nombre est la modification de l'unité; la quantité générale finie, celle du nombre, et la quantité générale infinie, celle de la quantité générale finie; c'est-à-dire que l'unité engendre l'arithmétique; celle-ci l'algèbre, et celle-ci le calcul infinitésimal. Ces trois sciences, contenues implicitement dans l'unité, ne forment fondamentalement qu'une seule science appelée par Newton arithmétique universelle, et n'ont qu'une numération commune composée de neuf chiffres et du zéro.

La géométrie, ou la science de l'étendue, se subdivise en trois branches : lignes, surfaces, solides. Le point étant pris comme unité, son mouvement rectiligne, tel que celui du centre de gravité d'un corps dans sa chute, produit la ligne droite. La ligne droite, mise en mouvement parallèlement à elle-même, produit la surface; la surface, mise en mouvement parallèlement à elle-même, produit le solide.

De plus, l'unité-point sert à lier la géométrie à l'arithmétique, étant, comme quantité infiniment petite, une modification nécessaire de l'unité numérique. De sorte que la parole *un* est aussi le principe des trois principales modifications de l'étendue.

Il est facile de mettre en évidence la présence de l'unité-point. Coupez une ligne où vous voudrez, projetez une normale, faites passer trois plans perpendiculaires dans l'intérieur d'un solide, vous retrouvez, en tout et partout et tout entière dans chaque endroit, l'unité-point, ou plutôt l'unité numérique elle-même.

La géométrie élémentaire compte neuf idées principales :

Point, ligne, droite, circonférence, cercle, angle, triangle, polygone, polyèdre, corps ronds.

Ces neuf idées élémentaires dérivent l'une de l'autre sans solution de continuité, et forment par leur combinaison la science géométrique, dans laquelle il n'entre aucune idée étrangère au point, et par conséquent à l'unité.

Ainsi, l'arithmétique a engendré la géométrie; et ces deux sciences, identiques quant à leurs principes, ont l'une et l'autre une numération de neuf termes et du zéro.

Il est à remarquer que le triangle, qui occupe le sixième rang, résume toute la science. De ses trois idées élémentaires, ligne, angle et surface, on peut déduire toute la géométrie. De là l'emblème mystérieux du triangle appliqué à la cause créatrice de l'univers.

Dans la mécanique, on compte trois forces : la force d'inertie, celle du mouvement composé et celle d'équilibre. Les mouvements qu'elles engendrent peuvent être réduits à trois : uniformes, accélérés, retardés.

Comme on ne peut concevoir de mouvement sans espace parcouru, et d'espace sans nombres qui en déterminent l'étendue et la division, il suit que la mécanique dérive de la géométrie et de l'arithmétique, et en définitive de l'unité. De sorte que le mouvement, c'est l'unité même en action; et le repos, l'unité dans l'inaction.

De là cette seconde loi mathématique :

1° *Il n'y a point de force ou de puissance possible sans l'unité;*

2° *Il n'y a rien hors du mouvement général, et il n'y a pas de mouvement possible sans l'unité.*

Remarquez d'ailleurs que l'inertie étant la première loi des corps, toute force est dès lors immatérielle.

Le mouvement suppose le concours et l'existence de cette série d'idées composées : *unité-force, nombre, ligne, surface, solide, espace, vitesse, temps*, dont la concomitance produit le mouvement. La numération de la mécanique est donc aussi composée de neuf termes.

Additionnant les trois numérations, et éliminant les termes dont l'idée est déjà comprise sous l'expression d'un terme plus général, on a la numération universelle des mathématiques : *unité, nombre, ligne, surface, solide, espace, vitesse, temps, mouvement, zéro.*

Et le mouvement produit l'univers, modification nécessaire, comme l'on voit, de l'éternelle parole *un*; l'univers entier n'étant que l'expression même de la pensée ou la parole de Dieu (160).

Les trois numérations de l'arithmétique, de la géométrie et de la mécanique forment un total de vingt-sept termes; le degré de composition de chaque terme, à partir de l'idée simple *un*, jusqu'à l'idée de *mouvement*, qui en est la vingt-septième et dernière modification, se mesurant par le rang qu'il occupe. Ces vingt-sept idées élémentaires, combinées entre elles et combinées avec leurs combinaisons jusqu'à l'infini, forment la science mathématique dans toute son immensité.

Ces idées se classent en trois catégories séparées par l'infini mathématique : *l'infini absolu, l'infini relatif, le fini* (168).

L'infini absolu dans les mathématiques s'appelle *un*; dans la langue, *verbe*; dans la religion, *Dieu*; ces trois noms ne faisant qu'un seul nom, ces trois idées qu'une seule idée.

1° L'idée exprimée par *un* n'a point de commencement, puisqu'il n'y a pas d'idée antérieure; ni fin possible, puisque toutes les idées composées qu'elle produit n'ont point de terme possible dans leur éternelle génération. Elle exprime donc l'idée numérique de l'être absolu et nécessaire, l'idée de l'infini absolu. Elle est seule de sa classe.

2° L'infini relatif a un commencement, mais point de fin. Telles sont les séries infinies, les deux progressions croissante et décroissante en arithmétique; en géométrie, les divers angles; en mécanique, les vitesses infinies. Il y en a une infinité.

3° Le fini, ou l'idée dont on voit le commencement et la fin. Il y en a aussi une infinité.

Ces trois idées, séparées par l'infini mathématique, forment la proportion : *L'infini absolu est à l'infini relatif comme l'infini relatif est au fini*; et puisque l'infini absolu engendre tout :

1° *En tout et partout, l'infini absolu engendre l'infini relatif, comme l'infini relatif engendre le fini*;

2° *La génération inverse est impossible.*

Comme cette loi de la génération des nombres explique toutes les autres sciences rationnelles, on peut l'appeler : LOI UNIVERSELLE DE LA CRÉATION (182). Il est à remarquer que de ces trois idées, c'est la première que nous comprenons le plus

clairement; elle est accessible à tous les hommes, tandis que tous ne voient pas aussi distinctement les idées finies, telles, par exemple, qu'un théorème de géométrie.

Cette idée de l'unité est *le principe, la vie, la lumière, la secrète nourriture des intelligences.*

Le chapitre X est consacré au développement lumineux d'une vérité bien importante : c'est qu'il existe une différence infinie entre la vérité mathématique et la vérité d'application mathématique; la seconde n'étant qu'une *probabilité* suffisante aux usages de la vie, mais qui ne peut conduire par elle-même à la vérité mathématique : c'est-à-dire qu'on ne peut arriver à la vérité par les sens.

Dans tout le cours du livre que je viens d'analyser, l'auteur a fait remarquer le développement constant de l'unité dans ses compositions successives par trois ou par un nombre d'idées distinctes, produit de trois. Ainsi, la science mathématique se divise en trois branches, et chacune d'elles en trois autres, etc. La raison de cette loi constante est dans une propriété fondamentale inhérente à l'unité mathématique énoncée par cette troisième loi (237) :

1° *L'unité mathématique, ou l'infini absolu, ou l'idée exprimée par la parole un, comprend, enferme, contient essentiellement un principe de triple égalité*;

2° *Le premier axiome de la géométrie est la formule générale sous laquelle ce principe a été énoncé.*

Si l'on ramène, en effet, l'équation d'équivalence à l'équation d'identité, ce qui est facile en remplaçant les signes par les nombres, et si l'on substitue aux nombres les unités qu'ils contiennent, l'équation exige : 1° l'égalité des unités de chaque membre comparées entre elles une à une; 2° l'égalité de chaque unité du premier membre comparée une à une à chaque unité du second membre, et *vice versa*; 3° l'égalité des unités du premier membre comparées en masse aux unités du second membre, et *vice versa*.

Quand même nous aurions $1 = 1$, il faudrait pour l'équation que chaque unité fût égale à une unité antérieure, leur mesure commune; et comme l'unité

n'a de type qu'elle-même, il faut qu'elle renferme en elle-même un principe de triple égalité : de sorte que $1 = 1 = 1$.

Ce principe nous montre la raison des six opérations de l'arithmétique, que l'on peut réduire à deux, addition et soustraction. Mais ces deux opérations supposent l'égalité d'équivalence ou la substitution. Quand je dis $1 + 1 = 2$, $1 - 1 = 0$, je substitue 2 à $1 + 1$ et 0 à $1 - 1$. De sorte qu'en résumé, tous les calculs possibles ne sont que des substitutions successives, et que le premier axiome de la géométrie, $A = B$, $A = C$, donc $B = C$, qui suppose le principe de triple égalité contenu dans l'unité, est l'expression la plus générale de tous les calculs possibles, et devrait se trouver en tête de l'arithmétique.

Toutes les opérations mathématiques se réduisent à sept (247) :

Extraction des racines, division, soustraction, égalité, addition, multiplication, élévation aux puissances.

L'idée d'égalité emportant celles d'identité et d'équivalence, nous trouvons encore une numération de neuf termes.

L'auteur établit ensuite l'enchaînement des axiomes qui servent de base à la géométrie, montre le vice des traités d'arithmétique modernes, et finit par proclamer le premier de tous les axiomes dont il n'est point fait mention en géométrie, mais qui les contient tous : DIEU EST EXISTANT.

Nous avons trouvé dans l'unité : 1° l'infini absolu ou l'universalité ; 2° l'égalité. Mais être sans commencement et sans fin, c'est être éternel : être toujours égal à soi-même, c'est être immuable. L'unité avec ses propriétés inhérentes peut donc se formuler par cette quatrième loi (260) :

1° *Unité, infini absolu, égalité, éternité, immutabilité, universalité ;*

2° *Aucun autre être que celui exprimé dans toutes les langues par la parole un ne jouit de ces propriétés.*

La logique procède comme les mathématiques. Tout raisonnement est un calcul par addition, soustraction ou substitution, dont les deux premières opérations ne sont que des modifications. La logique comprend une numération de neuf termes identiques à la numération des opérations mathématiques.

Logique : *analyse, décomposition, soustraction, substitution, addition, composition, synthèse.*

Mathémat. : *extraction des racines, division, soustraction, égalité, addition, multiplication, élévation aux puissances.*

L'idée d'égalité, renfermant à la fois celles d'identité et d'équivalence implicitement comprises dans l'unité, complète ces neuf termes.

Le principe équivalent de triple égalité contenu dans l'unité, étant l'unique fondement de tout calcul et de tout raisonnement, doit l'être de toute raison ; car la raison n'est que la faculté ou la force de connaître : donc la parole un ou Dieu est le principe générateur de toute raison possible.

La minéralogie suit aussi la loi de développement de l'unité mathématique. Nous trouvons, en effet, trois molécules intégrantes qui engendrent ensuite six formes primitives qui forment la numération et les idées élémentaires de cette science :

Tétraèdre, prisme triangulaire, prisme quadrangulaire, parallépipède, octaèdre, tétraèdre, prohexaèdre régulier, dodécaèdre rhomboïdal et dodécaèdre triangulaire, zéro.

Ces neuf termes peuvent se ramener au tétraèdre, unité génératrice de tous les cristaux, qu'il forme par addition ou multiplication, le tétraèdre étant dans tous les cristaux et tout entier dans chacun d'eux ; de même que l'unité est dans tous les nombres. Comme l'unité, il renferme un principe de triple égalité.

En effet, 1° dans chaque solide, égalité des trois angles plans ; 2° des trois angles rectilignes ; 3° des trois arêtes, manifestant ainsi les propriétés des triangles équilatéraux dont il est composé.

De là cette cinquième loi (317) :

1° *La minéralogie manifeste une numération de dix termes (y compris 0) ;*

2° *Cette numération constate une parfaite identité entre la géométrie métaphysique et celle physique, l'une et l'autre étant le développement naturel et nécessaire de la parole universelle un, en vertu de son principe de triple égalité.*

Au moyen de ces diverses lois, l'auteur compare le système des atomes adopté

en France et le système dynamique suivi en Allemagne. Il montre la vérité du premier et la fausseté du second, base du panthéisme allemand.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, on applique *la loi universelle de la création* aux dogmes de l'immatérialité de Dieu et de l'âme, et l'on montre l'identité de la langue des nombres et de la grammaire générale.

Dieu est prouvé, puisque l'homme a des idées, et que ces idées ne sont que l'idée même de Dieu, développée et modifiée à l'infini, en vertu du principe de triple égalité contenu en lui. De sorte que toute proposition suppose cette proposition universelle : DIEU EST EXISTANT. Après avoir montré, par des déductions qui ne sont point susceptibles d'analyse, que l'univers physique est fini, et supposé de Dieu que ses propriétés opposées à celles de l'unité (4^e loi) sont la *pluralité*, le *fini*, l'*inégalité*, le *temps*, la *mutabilité*, la *localité*; que si l'un est nature, l'autre est esprit; que la force appartient à l'esprit, l'inertie à la matière, l'auteur proclame cette sixième loi (t. II, 33) :

1^o *Dieu est essentiellement un esprit universel, une parole universelle, une force universelle;*

2^o *Dieu agit sur les êtres intelligens par la parole, et sur les êtres non intelligens par la force. Cette force créatrice s'appelle amour.*

La nature de l'homme est déterminée par les notions que nous avons de l'infini et du fini; et dans l'échelle des êtres, Dieu est à l'homme, comme l'homme est à l'univers physique (36); mais d'après la *loi universelle*, il y a, en outre, une infinité d'êtres infinis relatifs, et la religion classe en neuf catégories cette infinité d'esprits purs qui forment les neuf chœurs des anges.

Des considérations sur la double nature de l'homme, on déduit cette septième loi (43) :

1^o *L'âme humaine est essentiellement immatérielle;*

2^o *Son union avec le corps est absolument inconnue.*

La loi universelle classe aussi tous les êtres : Dieu, l'ange, l'homme, l'animal,

le végétal, le minéral; l'infini mathématique les sépare.

Tout dans l'univers n'est que le développement naturel et nécessaire de l'être créateur, se modifiant en tout et partout en vertu de son principe de triple égalité; c'est-à-dire qu'elle se communique à la totalité des êtres créés, mais sans jamais se partager, puisqu'elle est tout entière en chaque être (44). Il faut voir dans l'ouvrage même le développement de cette proposition.

Profitant des travaux de l'abbé Sicard, et suivant la même marche analytique que dans les noms précédens, l'auteur nous montre dans le verbe *être* ou Dieu l'unité élémentaire de la parole; que le nom est la modification du verbe; l'adjectif la modification du verbe et du nom; que les six autres parties du discours sont des modifications successives du verbe, du nom et de l'adjectif. L'interjection, qui n'exprime aucune idée, est le 0 de cette numération composée aussi de neuf termes, implicitement contenus dans l'unité génératrice, ou le verbe, qui lui-même renferme un principe de triple égalité. Cette seule parole *suis* comprend trois idées: moi, qui parle; le moi, à qui je parle; le moi, de qui je parle, qui ne forment qu'un seul et même moi identique et indivisible.

D'où il suit qu'il est absolument impossible de prononcer une seule parole hors de l'idée de l'être ou de Dieu, et que Dieu est le premier des mots, comme l'unité est la première de toutes les quantités.

Donc cette huitième loi mathématique (178) :

Toutes les pensées qu'il est possible à l'esprit humain de concevoir et d'énoncer ne sont que l'idée même de Dieu, développée et modifiée à l'infini, en vertu de son immortel principe de triple égalité.

2. *Toute autre génération de pensées est absolument impossible.*

L'auteur arrive naturellement au grand problème de la transmission de la parole. Comme M. de Bonald, l'abbé Sicard et Rousseau, il conclut que l'homme n'a point inventé la parole, et l'a reçue par une révélation spéciale. Il va

plus loin : il cherche le *comment* de cette révélation, qu'il suppose extérieure et provenant des premières paroles *articulées* que Dieu fit entendre à l'homme.

Cette conséquence ne me semble pas rigoureuse. Il est vrai que dans l'ordre ordinaire la parole se transmet extérieurement; mais la création de l'homme est en dehors des voies ordinaires. Si Dieu donna à ses apôtres le don des langues, pourquoi le premier homme ne l'aurait-il pas miraculeusement reçu? Il faut même avouer que ce sentiment est plus conforme à l'opinion des Pères. On peut sans doute admettre le sentiment opposé, mais non comme un principe nécessaire. Le premier homme, en effet, ayant été créé dans un état de perfection naturelle et surnaturelle, n'avait-il pas instantanément reçu, par cela même, tous les dons naturels et surnaturels qui sont la suite de cet état de perfection?

Tout cet ouvrage contient une foule d'aperçus nouveaux, de principes féconds, dont je n'ai pu donner qu'une idée bien superficielle; il faut absolument avoir recours à la source même pour les apprécier. J'ai surtout insisté sur la partie mathématique, et parce qu'elle est la base du système, et qu'elle nécessite des éclaircissemens et des modifications indispensables pour être en harmonie parfaite avec le dogme catholique, et remplir le vœu le plus cher de l'auteur, celui de travailler à servir la religion par la science. Toutefois, j'ose à peine entreprendre la critique d'un tel ouvrage. La méthode de l'auteur est si lumineuse, ses intentions si droites, qu'il revient à la vérité presque aussitôt qu'il s'en écarte. Ce qu'il y a d'erroné ne l'est jamais complètement, et pourrait être présenté dans un bon sens si l'on s'attachait moins à l'esprit général du livre qu'à certains passages isolés. De là peut-être le reproche d'avoir mal interprété sa pensée que pourra m'adresser l'auteur. Mais en admettant la possibilité d'un reproche que j'aimerais à mériter, il en résulterait toujours que cette pensée a besoin d'être exprimée d'une manière nette et à l'abri de toute fausse interprétation.

On nous dit d'abord (16) que « le point

« de départ est l'idée numérique expri-
« mée dans toutes les langues par la pa-
« role *un*; » que cette parole, d'où part
l'arithmétique, est l'idée numérique de
l'être absolument simple, de Dieu (133).
De sorte que les idées de Dieu, de la pa-
role *un* et de l'unité numérique sont
identiques. Aussi l'énoncé de la troi-
sième loi, entre autres passages, les assi-
mille complètement. Je sais bien qu'aux
pages 201 et 273, le principe générateur
un, représentant une idée simple, est
distingué de l'idée composée *un*, pre-
mier des nombres engendrés; mais cet
aperçu, de la plus haute importance
pour la théorie de limite, reste comme
non avenue dans l'application. M*** ne
compte-t-il pas deux *un*, trois *un*, qua-
tre *un*, ou deux unités, trois unités, etc.?
ne voit-il pas dans cette *unité* numérique
l'unité absolue?

Par suite de cette confusion, la pre-
mière loi ne saurait être admise telle
qu'elle est formulée. Conçoit-on que l'in-
fini puisse se modifier? conçoit-on deux,
trois, quatre infinis? l'infini a-t-il des
parties? peut-il se diviser? En décompo-
sant les nombres, l'auteur a bien mon-
tré que l'unité numérique est l'élément,
le principe et la mesure commune des
nombres; mais ce n'est pas là l'unité sim-
ple, infinie, indécomposable. Pour la
mettre en évidence, il ne faut pas de
calcul. Tout nombre n'est-il pas *un* nom-
bre; toute figure, *une* figure? Ajoutez,
retranchez, multipliez, divisez, opérez
de toutes les manières possibles, vous
trouverez *un* nombre pour résultat final.

Deux, trois, quatre, signifient par
abréviation *UN* être composé de deux,
trois, quatre unités; $3 = un (1 + 1 + 1)$.
Sous cette forme, on voit clairement que
la parole *un* unit ensemble les trois uni-
tés numériques pour en former un seul
tout, ainsi que la parenthèse et le signe
+ l'indiquent.

Cette distinction, qui du reste a tou-
jours été établie de toute ancienneté,
une fois reconnue, les fractions s'expli-
quent facilement. « Pour s'en faire une
« idée nette, dit Bezout, il faut conce-
« voir que la quantité prise pour unité
« est elle-même composée d'un certain
« nombre d'unités plus petites; » par
exemple, un décimètre par rapport au

mètre. D'où il suit que 1 principe de la progression croissante, et 1 principe de la progression décroissante, expriment des idées entièrement opposées.

1, premier terme de la progression croissante, est l'élément primordial, indivisible et simple, au-dessous duquel l'être ne saurait se concevoir; car il n'y a que 0 au-dessous de l'indivisible. 1 est dans les nombres ce que le point est en géométrie, l'atome en physique.

1, premier terme de la progression décroissante, présente l'idée toute opposée d'universalité, ou d'une collection composée d'une telle quantité de parties, qu'il est impossible de les nombrer. Voici, je crois, la raison de l'emploi du signe le plus simple, pour exprimer la multiplicité la plus grande.

La série des nombres entiers peut s'écrire :

Unités 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Dizaines 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

et ainsi de suite, à l'infini. L'unité numérique, après son développement en neuf idées distinctes, est ramenée à l'unité collective exprimée par le nombre 10 dans cette période, et par 1 dans la période suivante. L'unité se trouve ainsi le lien de deux périodes, le complément de la première et le commencement de la seconde. 1 peut donc être substitué au dernier terme de la période des nombres. Et comme la série des nombres entiers n'a pas de fin, par une conséquence nécessaire, le nombre qui symboliquement exprime cette fin devait être, pour ainsi dire, sans commencement. En d'autres termes, en partant de l'universalité, l'élément simple, indivisible, devait être insaisissable pour l'esprit, et c'est ce qui a lieu dans la progression décroissante.

Etrange faiblesse de l'esprit humain ! s'il part de l'unité élémentaire, il ne peut comprendre tout ce que Dieu peut en faire sortir par une multiplication sans bornes; s'il part de l'universalité, le nombre infini d'êtres que Dieu peut y placer par une division sans limites lui échappe également. Et cependant tout cela est fini, l'univers et l'atome sont créés, par conséquent limités, par conséquent infiniment éloignés de Dieu.

Une autre preuve que 1, dans la progression décroissante, représente l'universa-

lité ou le dernier terme de la progression croissante, c'est qu'on peut l'écrire ainsi :

$$\frac{1}{10} : \frac{1}{100} : \frac{1}{1000} : \frac{1}{\infty}$$

L'unité centrale exprimée par le dénominateur devenant successivement 10, 100, etc.

Laquelle progression devient :

$$1 : 10 : 100 : 1000 : \infty,$$

d'où il résulte que la progression décroissante n'est autre chose que la progression croissante intervertie.

La parole *un* réunit ces idées extrêmes de simplicité et d'universalité; mais elle les renferme d'une manière transcendante. Elle est plus simple que l'élément exprimé par l'unité numérique, car elle est antérieure à l'élément, et c'est d'elle qu'il tient sa simplicité; c'est elle qui lui donne le premier degré de l'être. Otez la parole *un*, l'unité, le point, l'atome, échappent à l'esprit. Elle est plus vaste que l'univers, car elle le contient; ôtez cette idée d'unité, et l'univers, suspendu par elle au-dessus du néant, retombe à l'instant dans le chaos. Exprimer sa simplicité par l'unité numérique, c'est la dégrader. La simplicité de l'unité numérique ne contient pas d'autre être; la simplicité de la parole *un* contient tous les êtres. Exprimer son immensité par l'universalité, c'est le dégrader encore; car l'universalité suppose des parties, et *un* n'a point de parties.

D'après ces considérations, il est clair que la première loi doit être modifiée de manière à distinguer nettement les propriétés de l'unité numérique et de la parole *un*; la parole *un*, composant et décomposant, multipliant et divisant, ajoutant et retranchant, pénétrant tous les nombres, leur donnant à tous l'existence, mais ne se modifiant jamais; l'unité numérique multipliée, divisée par cette parole, qui produit ainsi une infinité de nombres divers sans cesser d'être toujours la même.

Ces diverses considérations font sentir l'inexactitude des expressions suivantes : *Dieu s'est modifié pour créer l'ange; l'Être infini, en se modifiant, créa l'esprit de l'homme* (45 et 46), ce qui est entièrement contraire à l'immutabilité que l'auteur lui-même attribue au souverain Être. Toutes les créatures diffèrent entre elles, et Dieu s'unit à elles en raison de

leur *réceptivité*, de leur capacité; mais cette union, qui fait la vie de la création, ne souille point Dieu par un mélange impur. La participation de l'Être suprême différencie les créatures, mais n'altère point sa propre essence. Ainsi le soleil se communique à la nature entière, détruit et vivifie les êtres terrestres, mais ne se modifie pas en dispensant la vie.

L'unité universelle, fin des nombres et son opposé; l'unité élémentaire et indivisible, principe des nombres, ne sauraient convenir à Dieu. Saint Thomas en fait positivement la remarque. *Unum quod est principium numeri*, dit-il encore, *non predicatur de Deo*. L'idée d'unité numérique et d'universalité, d'une part; et de l'autre l'idée de l'unité de Dieu, sont très différentes. Comment comparer l'unité qui touche au néant, avec l'unité infinie, qui est tout l'être; la multitude des parties, ou l'universalité, avec la simplicité de l'être infini?

Au reste, l'auteur a rendu un grand service en rattachant à l'unité numérique les différentes branches des mathématiques, en montrant que l'auteur de la nature procède toujours du simple au composé.

La seconde loi mathématique gagnera beaucoup en clarté par la distinction ci-dessus établie. L'idée de force et de puissance sera transportée à la parole *un*, et l'unité numérique conservera ses privilèges d'être l'élément de l'univers, mathématiquement parlant.

Bien plus, la parole *un* étant aux yeux de l'auteur le symbole du verbe qui a tout créé, il trouvera dans les trois grands attributs communs aux trois personnes divines, l'éternité, l'immensité, la toute-puissance, une merveilleuse analogie avec les idées de nombre, de mouvement et d'étendue, qui embrassent la totalité des sciences mathématiques: l'éternité contenant tous les nombres, l'immensité tous les lieux, la toute-puissance tous les mouvements.

La loi universelle de la création est vraie dans son énoncé; mais dans l'application, elle est viciée par la confusion de ces trois idées essentiellement distinctes: unité numérique, parole *un* et Dieu. Loin d'être identiques, elles for-

ment précisément les trois termes de cette proportion religieuse: Jésus-Christ est le médiateur entre Dieu et le monde.

Un seul Dieu en trois personnes, seul infini parce qu'il est seul incréé; un seul Jésus-Christ, verbe éternel et verbe fait chair; un seul univers, assemblage de toutes les créatures, qui, chacune séparément et toutes ensemble, sont essentiellement finies par rapport à Dieu.

Jésus-Christ, *qui était dans le monde, qui a fait le monde, et que le monde n'a pas connu*; Jésus-Christ, *soleil de justice*, qui n'apparut que dans la plénitude des temps, *mais qui était la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, comme le soleil physique ne parut qu'après la lumière; Jésus-Christ seul peut approcher de Dieu, et unir la créature au Créateur.

La loi des nombres, qui ne trouve d'application complète que dans le fini, peut du reste représenter par analogie, mais non par identité, la loi universelle de la création.

La loi énoncée serait fautive, si, comme l'on pense, les trois termes étaient Dieu, l'intelligence créée, le monde physique. Sans le médiateur, ce n'est pas l'infini mathématique qui sépare Dieu de l'ange: c'est une infinité absolue; c'est l'absence de tout rapport, le fondement de la religion étant que Dieu est tout et que la créature n'est rien (1). De plus, l'ange a-t-il créé le monde? En troisième lieu, le rapport entre Jésus-Christ et Dieu, Jésus-Christ et l'homme, ne serait point convenablement exprimé par l'infini mathématique. L'infini mathématique peut servir de commune mesure aux créatures, mais n'est d'aucun usage dans cette sphère élevée, si ce n'est comme figure et comme image.

Les notions de durée qui résultent de la génération des nombres sont également fautives. Aux yeux de l'auteur, l'infini relatif paraît être une succession sans fin à partir d'un premier terme. La série des nombres en serait le type. Le temps détermine l'existence de tous les

(1) Père Nonet, *l'Homme d'Oraison*. Le chapitre ainsi intitulé est à consulter, ainsi que les premières questions de saint Thomas.

Êtres physiques entre les deux points extrêmes de la naissance et de la mort. Voilà le fini.

Saint Thomas distingue aussi trois catégories : 1^o l'éternité ; 2^o l'éviternité (*ævum, æviternitas*) ; 3^o le temps.

L'éternité pour lui, ce n'est pas seulement une succession sans commencement et sans fin : « *C'est la possession interminable, parfaite et simultanée de la vie.* »

L'opposé de l'existence simultanée, c'est le temps ou *l'existence successive*.

Sans doute, le temps a commencé et le temps finira : tandis que l'éternité est sans commencement et sans fin. Mais ce n'est pas là ce qui les différencie : prolongez les temps à l'infini, vous ne sortirez point des temps.

Le terme moyen, l'éviternité, participe à la fois de l'un et de l'autre : c'est-à-dire que, sous un point de vue, elle est simultanée comme l'éternité, et successive sous un autre point de vue. Ainsi l'être spirituel est par nature incorruptible, intransmutable ; ce qui implique la simultanéité de l'existence. Mais, d'un autre côté, il y a succession dans son intelligence et dans ses affections : ce qui appartient au temps.

Par nature, le corps de l'homme appartient au temps ; son âme à l'éviternité ; la grâce le fera participer à l'éternité.

Dans la numération, l'auteur rejette le 0 à la fin. Tous les traités d'arithmétique et lui-même (295) le placent avant tous les nombres. En le laissant à sa place naturelle, on voit clairement que la parole a tout tiré du 0, même l'unité numérique. Alors la numération universelle de la note 2^e (41, 2^e partie) cesse d'être obscure. Le dixième terme de l'arithmétique, ou le point, suivant la notation arabe, devient sans difficulté le premier de la géométrie, de même que 10 est la fin des unités et le premier terme de développement des dizaines. D'après cela, il est permis de croire que le point 0 de la notation arabe exprime une idée très différente du 0.

Le 0 d'ailleurs a-t-il bien la signification absolue du néant ? Comment expliquer, si ce n'est rien, son rôle important dans la numération ? Comment expliquer les quantités négatives moindres que 0 ?

Le 0 n'exprimerait-il pas l'idée de la matière vide et sans forme, l'idée du chaos, telle qu'on nous peint la terre, par exemple, alors que l'esprit de Dieu flottait sur l'abîme ? Comment concevoir autrement ce rôle d'adjectif universel que lui assigne l'auteur ?

Quelques rectifications sont aussi à faire, ce me semble, dans les numérations. Dans le résumé, par exemple, pourquoi deux termes seulement à l'arithmétique, quatre à la géométrie et trois à la mécanique ; tandis que ces trois branches ont chacune trois parties qui devraient être représentées dans le résumé ?

Enfin, ne serait-il pas nécessaire, après avoir établi l'enchaînement des trois branches des mathématiques, de montrer que chacune d'elles suppose les deux autres, puisqu'en géométrie on est parti du point en mouvement ?

Malgré ces nombreuses observations, l'ouvrage que nous venons d'examiner est de la plus haute importance ; ce n'est qu'un essai, mais c'est un essai très remarquable. Si le meilleur ouvrage est celui qui donne le plus à penser, celui-ci est à coup sûr aux premiers rangs. Il y a beaucoup à rectifier ; mais les rectifications ne feront que confirmer les principes et la méthode. Au reste, quand bien même l'ouvrage resterait ce qu'il est, l'auteur, par son courage, par ses sentiments élevés, par ses découvertes nombreuses, n'en aurait pas moins droit à notre reconnaissance. Lorsque l'École polytechnique nous offre, depuis quarante ans, le hideux spectacle de la prostitution du génie, de l'hébètement de l'âme humaine par la science, il est consolant de voir un élève sorti de ses rangs proclamer que *le Seigneur est le Dieu des sciences*, et répéter avec le prophète : *Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que tout genou fléchira devant moi, et que toute langue confessera que je suis Dieu.*

L'auteur doit cependant se mettre en garde contre deux écueils.

La langue des nombres peut sans doute, plus exactement qu'aucune autre, formuler les vérités religieuses et métaphysiques. De là, son emploi fréquent dans les livres saints. Mais il ne faut pas oublier qu'ici-bas nous ne voyons que l'ombre

et la figure de la vérité. La laugue des nombres peut donner une figure plus claire ; mais il est impossible d'admettre l'identité des règles de la foi et de leur expression ; et si l'auteur prétendait exposer ce qu'est en soi la vérité religieuse, au lieu de montrer des analogies, il s'égarerait infailliblement.

En second lieu, certaines vérités de foi peuvent être prouvées rationnellement ; mais les plus beaux génies, saint Thomas, Mallebranche, ont toujours pensé que ces démonstrations n'étaient pas sans danger, parce qu'elles stimulent l'orgueil, qui dès lors veut tout soumettre à sa mesure et tente l'impossible.

Quoi qu'il en soit, lorsque l'unité est

attaquée de toutes parts, dans la religion et dans la politique, dans la science et dans la philosophie, il est glorieux de la présenter aux peuples comme la vie et le salut du monde. Encourageons donc de tous nos efforts le seul homme qui ait attaqué avec cœur le matérialisme abject qui s'emparait de la plus belle des sciences pour corrompre l'élite de la jeunesse française. Souvenons-nous que les ennemis de la vérité sont nombreux. Soldat intrépide, l'auteur de *l'Unité* s'est lancé au plus fort du danger ; s'il a reçu quelques blessures dans cette tentative hardie, il a du moins la gloire d'avoir fait une brèche que d'autres agrandiront après lui.

V. M-y.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

PREMIER LIVRE IMPRIMÉ À PARIS.

On ne connaît pas l'époque précise de l'invention de l'imprimerie à types mobiles ; mais elle peut être fixée avec probabilité vers l'année 1450 ; de même que l'opinion la plus générale, corroborée par M. Taillandier dans son récent et bel ouvrage de *l'Introduction de l'imprimerie à Paris*, attribue à la ville de Mayence l'honneur d'avoir donné naissance à un art qui devait exercer une si puissante influence sur les destinées humaines.

Le bruit d'une découverte aussi miraculeuse ne tarda pas à pénétrer en France. Nicolas Jenson, habile graveur de monnaies, fut envoyé à Mayence, suivant les uns par Charles VII, suivant d'autres par Louis XI, pour étudier cette découverte (1).

Toutefois, Jenson ne fit pas jouir sa patrie du fruit de ses études typographiques. Il s'établit à Venise vers 1469, y appliqua ses talens à la gravure des caractères, et fonda le premier des caractères romains qu'il composa pour les majuscules des capitales latines, pour les minuscules des lettres latines, espagnoles, lombardes, saxonnes et françaises, ou carolines. Il fut aussi un imprimeur célèbre.

Les premiers livres imprimés apportés à Paris excitèrent l'animadversion de tous ceux qui croyaient voir leur industrie anéantie par l'art typographique, et le nombre en était grand ; car on estime qu'il

existait alors dans cette ville plus de 6,000 libraires, relieurs, scribes, enlumineurs, etc.

Aussi, plusieurs années s'écoulèrent-elles avant qu'on songeât à y fonder une imprimerie.

Ce fut seulement en 1469 que Guillaume Fichet, docteur de Sorbonne, recteur de l'Université, et son ami Jean de la Pierre, firent venir de Mayence dans cette capitale *Ulric Gering* ou *Ulderic-Quering*, de Constance, *Martin Crantz* ou *Crantz*, et *Michel Friburger* ou *Friburgier* de Colmar, qui les premiers y introduisirent l'art de l'imprimerie.

L'atelier des pères de la typographie parisienne fut ouvert dans la maison de Sorbonne. Ainsi, par une singulière destinée, la presse trouva son berceau dans le sein d'une société avec laquelle elle ne devait pas tarder à se brouiller.

En reconnaissance, sans doute, de l'invitation qu'il leur avait faite de venir à Paris et de l'asile qu'il leur avait si généreusement offert, Gering, Crantz et Friburger se mirent à imprimer une rhétorique composée par Fichet ; cette rhétorique parut sous le titre suivant : FICHETI (Guill.) RHETORICORUM LIBRI III. In *Parisiarum Sorbona* (*Ulricus Gering, Martinus Crantz et Mich. Friburger*), petit in-4°.

Cette édition ne porte point de date ; mais elle a dû paraître en 1470, ou au commencement de 1471, puisque, comme MM. de Bure l'ont marqué dans le catalogue du duc de La Vallière, t. II, p. 22, il existe sous cette date de 1471 plusieurs lettres écrites par Fichet, en envoyant à divers personnages distingués un exemplaire de sa Rhétori-

(1) Mémoires de l'Académie des Inscript., t. XIV, p. 287.

que. Du reste, ce livre est imprimé en caractères romains, sur beau papier; les lignes en sont longues et au nombre de 25 par page; il y en a eu cinq exemplaires imprimés sur vélin.

Il y a lieu de croire que la Rhétorique de Fichet n'est pas le premier ouvrage imprimé à Paris par les trois artistes allemands, et l'on place généralement avant la publication de cet ouvrage celle des épîtres de *Gasparin Barzizi*.

Ce livre, dont le titre porte : *GASPARINI PERGAMENSIS CLARISSIMI ORATORIS EPISTOLARUM LIBER FELICITER INCIPIT*, est également dans le format in-4. Il a dû être imprimé en 1470, et se termine par ces vers latins adressés à la ville de Paris :

Primos ecce libros quos hæc industria finxit
 Francorum in terris, ædibus atque tuis.
 Michael Vdalricus, Martinus q5 magistri
 Hos impressionum; ac faciunt alios.

On peut présumer qu'il résulte des expressions *primos ecce libros* la preuve que les épîtres de Gasparin Barzizi sont le premier ouvrage imprimé à Paris. En outre, ce livre est précédé d'une lettre de Fichet à Jean de la Pierre, prieur de Sorbonne : or, on sait par les registres de la faculté de théologie qu'il fut prieur deux fois : la première en 1467, la seconde en 1470. La date de 1467 disparaît devant cette circonstance, que Fichet, qui prend dans sa lettre le titre de docteur en théologie, ne reçut que plus tard cette qualité; c'est donc bien évidemment en 1470 que les épîtres de Barzizi furent imprimées à Paris.

Ce livre a douze cahiers, contenant chacun 10 feuillets ou 20 pages, à l'exception du 12^e, qui n'en contient que 8, ou 16 pages; les feuillets ne sont pas numérotés, et ils ont chacun 22 lignes. De même que les autres ouvrages imprimés alors en Sorbonne, ils sont en caractères ronds dits *romains*.

Les premiers livres imprimés à Paris le furent en caractères romains; mais les lettres gothiques qui étaient en usage dans les pays étrangers, particulièrement en Allemagne, où on les emploie encore souvent, ne tardèrent pas à être introduites en France, et Ulric Gering lui-même fut obligé de suivre en cela le goût de son époque. Ce goût se perpétua jusqu'au moment où les célèbres Estienne le ramenèrent vers une plus grande simplicité.

Nous ne suivrons pas les progrès de l'imprimerie à Paris. On sait qu'ils furent très rapides, grâce surtout aux faveurs et à la protection que Louis XI accorda à ses premiers essais.

Ne plaignons pas le sort des scribes, copistes, qui virent ruiner leur état par le nouvel art; car si au milieu du quatorzième siècle le nombre des scribes, relieurs, etc., était de 6,000, celui des ouvriers en imprimerie fut bientôt décuple. En 1553, une seule et nombreuses imprimeries de Paris, celle de Godard et Merlin, occupait 200 ouvriers et employait près de 200 rames de papier par semaine. Les scribes durent donc trouver de l'occupation.

DÉMONSTRATION EUCHARISTIQUE,

par M. MADROLLE (1).

Le malheur des hommes savans est de ne rien admettre qui ne démontre ou ne soit démontré. Ce malheur, par un effet de la bonté divine, profite aux ignorans, qui, comme nous, aiment à voir rendre en syllogismes invincibles ce qu'ils croyaient déjà sur la seule autorité de Dieu ou de son Église. Mais n'y a-t-il donc pas dans la religion de Jésus-Christ des choses uniquement accessibles à la foi, et non à la démonstration, des mystères, en un mot? Oui, car cette religion sublime n'est qu'un mystère d'un bout à l'autre, depuis la naissance du Rédempteur jusqu'à son sacrifice, et depuis sa mort jusqu'à son ascension. Comment donc démontrer tout cela, ou la partie mystérieuse de tout cela? Impossible. Or, c'est cependant ce que l'on a voulu tenter dans la *Démonstration eucharistique*.

Il semble, au premier abord, que l'auteur ait dû faire un tour de force pour démontrer l'indémonstrable mystère. Eh bien, non; il s'est tout simplement demandé : Quelle est la raison, le *pourquoi d'un mystère*? C'est..... l'inconnu. Comment arrive-t-on à l'inconnu? En partant de ce que l'on connaît. Or, les choses connues dans le mystère eucharistique sont : 1^o le principe de ce mystère, c'est-à-dire l'amour, l'amour incommensurable, tel que peut l'être celui d'un Dieu; 2^o puis la forme, ou les espèces, *pain et vin*; 3^o enfin la communication, ou *communio*n de l'Être suprême et invisible avec l'humanité. Dieu pouvait-il prendre d'autres moyens pour s'unir à nous, et pourquoi pouvait-il prendre de préférence celui-là? Pourquoi le pain plutôt que la chair, et le vin plutôt qu'une autre liqueur? Comment un corps humain divinisé peut-il être pain? Je vous demanderais plutôt comment ce qui est simple est-il d'autant plus digne du choix de la Divinité, et comment ce qui attire, depuis dix-huit cents ans, les respects des hommes les plus sublimes, est-il le scandale des hommes ignorans et orgueilleux?...

Comment et pourquoi, ce sont là les titres de tous les chapitres et de toutes les phrases de la *Démonstration eucharistique*, où chaque phrase est un chapitre.

Je me garderai bien d'en citer une seule ligne; une citation incomplète est toujours une trahison. Cela est vrai surtout pour ce livre, qui demande une lecture d'autant plus suivie que la matière y est coordonnée comme des propositions géométriques : on ne peut apprécier la première sans être arrivé successivement à la dernière, et *reciproquement*. Il y a cependant, jusque parmi les notes, de ces petites perles d'érudition et d'esprit capables d'intéresser les moins curieux.

M. le comte de Marcellus, le traducteur si exact,

(1) Brochure in-8^o, chez Perisse, à Paris et à Lyon; édition de luxe, et double de la première; 2 fr. 80 c.

si éloquent, si pur des hymnes et de la prose du Saint-Sacrement, et si bon juge en cette matière, a écrit, dans une lettre que nous avons sous les yeux : « La *Démonstration eucharistique* est une conception savante et édifiante au plus haut degré; aucun livre ne saurait faire plus de bien dans ces temps d'indifférence; et, pour ma part, je l'ai lu avec un bien intérieur et une admiration que je ne puis exprimer, etc., etc. »

Après un tel témoignage, nous ne pouvons que recommander la lecture de la *Démonstration eucharistique*.
J. RÉGNIER.

LE PETIT JARDIN SPIRITUEL, ou l'Âme déprisée du monde, de la fausse spiritualité et de la philosophie, et conduite au plus haut degré de la perfection chrétienne; dédié aux quatre âges. Avec cette épigraphe :

*Qui utuntur hoc mundo tanquam
non utantur : præterit enim
figura hujus mundi.*

I, Cor. VII, 31.

Par M. l'abbé J.-M. GENSON.

Si nous recommandions cet ouvrage à des lecteurs moins catholiques que les nôtres, il s'en trouverait sans doute plusieurs qui, à la seule inspection du titre, détourneraient la tête avec mépris. Combien de gens, en effet, regardent tous les livres qui traitent de la religion comme bien au-dessous de la hauteur de leur intelligence, comme destinés uniquement au peuple! ils lisent avec plaisir des romans, ils se font gloire des ouvrages scientifiques qu'ils connaissent; mais ils se croiraient déshonorés s'ils jetaient seulement les yeux sur les livres qui traitent des vérités de la religion.

Comment se fait-il cependant qu'un recueil de fables, dénuées presque toujours de vraisemblance, puisse contenter une intelligence faite pour la vérité? Et les sciences elles-mêmes que disent-elles au cœur? qu'enseignent-elles à l'homme sur ce qui doit l'intéresser davantage, sur son origine, sur sa destinée? Qu'ils apprennent donc, ces hommes trop dédaigneux, que la religion toute seule donne à l'esprit la vraie lumière, qu'elle seule satisfait véritablement le cœur. Oui, dans la religion seule, joie, espérance, bonheur, certitude, vérité! Qu'ils voient donc combien est injuste le mépris qu'ils affectent pour ses enseignemens.

Bien des lecteurs dédaignent malheureusement les ouvrages religieux, les livres de piété, parce que le style en est quelquefois faible, ou parce que leur forme trop sévère les ennuie et les rebute; qu'ils s'arrêtent un instant, et qu'ils ouvrent le *Petit Jardin spirituel*, là ils trouveront les vérités les plus sublimes exprimées par un style toujours plein de pureté et de noblesse, de grandes pensées rendues sensibles par de grandes images; ils y verront la beauté de l'expression relevant toujours la beauté du sentiment. L'auteur a su, par la variété des for-

mes, par la vivacité des tableaux, par des récits touchans et animés, répandre dans tout son livre un intérêt dont sont dépourvus bien des ouvrages du même genre.

S'adressant à tous les âges et à toutes les conditions, il a su s'accommoder à la faiblesse de l'esprit humain, qui ne saurait demeurer tendu trop longtemps, et qui s'attache toujours moins à la vérité quand elle ne lui est point annoncée d'une manière qui le frappe et qui l'intéresse.

Le seul titre de l'ouvrage et l'épigraphe qui l'accompagne montrent assez quel est le but que s'est proposé le pieux auteur de cet ouvrage, et il n'est pas besoin d'une profonde connaissance du siècle actuel pour voir combien ce but est adapté à ses besoins.

Aussi le *Petit Jardin spirituel* ne peut manquer de produire un grand bien; il éclairera bien des personnes qui se disent et se croient religieuses, quoiqu'elles n'aient presque aucune idée juste sur la religion; il sera une barrière qui affaiblira, au moins dans quelques uns, ce penchant effréné vers les richesses et vers les jouissances du monde, qui fait de notre siècle un siècle d'indifférence et d'égoïsme; et si par hasard il tombait entre les mains d'un de ces hommes qui ont voulu être incrédules, et que l'incrédulité, semblable à un lourd fardeau, fatigue et accable, je ne doute point que, touché tant par le charme et la simplicité des récits que par la force et la grandeur des vérités, avant de fermer le livre il ne revienne à des sentimens plus consolans.

Voilà quels sont sans doute les souhaits de son auteur; ce sont aussi les nôtres : c'est du fond du cœur que nous désirons que son ouvrage produise un bien égal au zèle qui l'a dicté.
H. R.

LE PORT DU SALUT, ou Éclaircissemens sur la divinité de Jésus-Christ et sur les conséquences qui en découlent; dédié à la jeunesse des écoles; par M. l'abbé GENSON.

Ce second ouvrage du même auteur, complément du précédent en ce qu'il donne la démonstration des vérités que le *Jardin spirituel* fait aimer, se distingue par l'enchaînement logique des preuves, la clarté d'exposition, et les vues quelquefois neuves que l'auteur a répandues sur un sujet souvent traité. L'ordre des matières, l'élégance du style, la concision avec laquelle sont réfutées les objections contre le Christianisme, le rendent très convenable aux maisons d'éducation. Du reste, l'auteur ne saurait désirer un témoignage plus flatteur que celui de monseigneur l'archevêque de Toulouse, qui s'exprime ainsi, dans l'approbation qu'il a permis de joindre à ce livre : *Nous l'avons jugé propre, par la pureté de la doctrine qu'il renferme, et l'enchaînement logique et solidement développé des diverses preuves fondamentales de la religion, propre à produire d'heureux fruits, particulièrement parmi la jeunesse des écoles, à qui il est dédié.*

† P. T. D., archev. de Toulouse.

O INTEMERATA
EN VIEUX FRANÇAIS (1).

O tu Virge ententive et coie (2)
Par durablement (3) beneoite
Seule sanz pareil en cest monde
Mère-Dieu Marie tres monde (4),
Plesant temple à Dieu, qui tout fist,
Sacraire du saint Esperit
Et porte du ciel ensement
Par qui, empres Dieu, voirement (5)
Toz li mons vit (6), quant por nous veilles,
Encline tes douces oreilles
De ta pitié à mes proieres;
Et si les vueilles avoir chieres, 7
Ja soit ce que ne soient dignes (7).
Tes douces oreilles enclines
Et si (8) oies cest pecheor.
Plus a de douceur en ta mor
Qu'en toutes les choses qui sont
En cest siecle, aval ne amont.

O tu Jehan beneurez,
De Jhesucrist amis privez,
Qui de nostre Seigneur des anges
As eslus virges sanz calanges (9)
Et deseur toz les autres nez (10).
Plus cher tenez et plus amez,
Et entre toz plus embeuz (11)
De ses graces de ses vertus;
Je t'apele aussi en aïe (12)
Avoec la Mère-Dieu, Marie,
Mère Jhesucrist mon Seigneur,
Nostre Dieu, nostre Creator,
Que tu me daingnes sanz anui
A joie porter avoec lui.

O ij gemmes celestix (13)
Marie et Jehan, es sainz ciex
O vos dui luminaire ardent (14),
Devinement cler et luisant
Devant Dieu où estez dreciez
Je vous pri que vos enchaciez
De mes pechiez les nubletez
Par les rais de vostre clartez (15),

(1) Extrait du manuscrit 7218 de la Bibl. royale.

(2) Paisiblement.

(3) Éternellement.

(4) Très pure.

(5) Après Dieu véritablement.

(6) Tout le monde vit.

(7) Et veuillez agréer (avoir chieres) mes prières,
quoiqu'elles n'en soient pas dignes.

(8) Aussi.

(9) Sans contradiction.

(10) Les autres hommes.

(11) Imbu.

(12) Aide.

(13) Généraux célestes.

(14) O vous deux brillans luminaires des saints
cieux.

(15) Je vous prie de chasser par les rayons de votre

Et si m'aiez en remembrance (1)
Vous estes li dui sanz doutance
Esquels Diex le Pere poissant
Par son fil espejeiaumant
Edefia a soi meson
Es quels il meismes pas non
Li filz Dieu de la Virge Mère
Le seul engendré du haut Père
Por merite et por honesté
De sa pure virginité
Conferma par sa grant douçor
Le privilège de sa mor
Quant il pendi en croiz por nous
Et que il dist à l'un de vous :
Mère, voiz-ci ton filz Jehan ;
Et puis dist à l'autre par sen :
Jehan, dist-il, voiz-ci ta mère.
Dont en la douçor du haut Père
De ceste très sacrée amor
Par lequel vous fustes cel jor
A donc quant fustes assablé
En tel maniere confermé
De la bouche nostre Seigneur
Donc fustes ensamble en amor
Muez si comme fil et mère
Par la puissance du haut Père.

Je pechierres, très douce damé :
Comment hui et mon cors et m'ame
A vâus ij par veraie amor (2)
En toutes les eures du jor
En toz poinz et en toz momenz
Et toz jors de defors et dedenz
Fermes gardes vous en soiez
Et de prier Dieu vous daingniez
Por moi et por ma delivrance
Que je croi et sai sanz doutance
Que vo voloir trestout defi
Est le voloir Dieu autressi
Et ce que vous ne volez pas
Il ne veut mie, c'est sanz gas (3) ;
Dont quanques vous li requerrez (4)
Tout sanz demeure vous l'avez ;
Je vous pri donc sanz delaïance
Par la tres douce grant puissance
De vostre sainte dignité
Que tant fetes par charité
Par vos saintismes (5) oroïsons
Que li sainz esperiz li vons
Larges départerres (6) de grace
Daingne par sa pitié et face
Visiter et m'ame et mon cors

clarté les nuages de mes péchés de devant Dieu où
vous êtes placés divinement clairs et luisans.

(1) En esprit.

(2) Moi pécheur, recommande aujourd'hui et mon
corps et mon âme à vous deux par véritable amour.

(3) Véritablement, sans raillerie, gavisus.

(4) Tout ce que vous lui demandez.

(5) Très saintes.

(6) Qui départit, distribue.

Et m'espurgez et enz (1) et hors
 Le toutes teches de pechiez
 D'ordures et de mauvestiez
 Me face estre parfaitement
 Et perseverez ensemment (2).
 En l'onor Dieu, le roi hautisme,
 Et en charité de mon prisme
 Jusqu'eu la fin ce vous requier
 Que puisse aler le droit sentier
 A la joie de ses eslis
 En son saintisme paradis;
 De mort soubite ni ent veue
 Ne deffende sanz porveue
 Li très benignes conseilleres
 Li sain esperiz, li aidierres (3).
 Qui avoec le Père en son regne
 Et o le Fil Dieu vit et regne
 Par trestoz ces siecles sanz fin
 Amen. Nostre proiere a fin.

(Explicit *O inlemerala* en français.)

ARCHIVES CURIEUSES DE L'HISTOIRE DE FRANCE, par F. DANJOU; 2^e série, 7^o volume.

La première moitié de ce volume est remplie par l'histoire du temps, ou véritable récit de ce qui s'est passé dans le parlement depuis le mois d'août 1647 jusqu'au mois de novembre 1648. Les autres pièces se rapportent de même à la première émotion de la fronde; ce sont les *extraits des registres de l'hôtel-de-ville*, 1648 et 1649, délibérations et actes divers des autorités municipales, jour par jour, pendant les barricades et le blocus de Paris; puis plusieurs numéros, ou *Arrivées du Courrier français*, espèce de feuille hebdomadaire, qui se criaient tous les vendredis dans les rues de Paris, 1649; les nouvelles y sont toujours précédées en exorde d'un petit article politique et moral. Suivent, pour terminer, deux *mazarinades* et deux pamphlets *mazarinistes*. On voit que cette publication est toujours d'un grand intérêt. E. D.

VOYAGE EN ABYSSINIE.

M. d'Abbadie, de retour de son voyage, a écrit à M. Jomard une lettre fort détaillée dont voici un extrait :

« De retour de mon voyage en Abyssinie, et n'ayant pas encore eu le loisir nécessaire pour coordonner mes nombreuses observations, je m'empresse de vous en envoyer un sommaire que je vous prie de vouloir bien communiquer à l'Académie des Sciences et à la Société de Géographie. Massawwa fut le premier théâtre de mes études; on y parle une langue sémitique distincte de l'arabe et du dialecte du Tigray. J'en ai formé un vocabulaire, et d'après mes notes sur les mœurs et coutumes des Hhabab, qui demeurent aux environs, je crois pouvoir prouver leur origine arabe. Quelques phénomènes météorologiques, observés par moi à Massawwa, paraissent se lier d'une manière curieuse, d'après

la théorie géologique de M. Elie de Beaumont, à la configuration du continent voisin. Après un séjour de deux mois dans cette île commerçante, j'ai abordé le continent africain par la route ordinaire qui conduit de *Hharchiekou* à Halay. Le pays intermédiaire est habité par les Shaho, dont une seule tribu, celle des Hasaorta, était connue des Européens. J'ai recueilli quelques traditions curieuses sur l'origine de ces tribus errantes, et, d'après un vocabulaire raisonné de leur langue, j'ai pu établir son affinité lointaine avec la souche sémitique. Après un long séjour dans le Tigray, où je commençai l'étude de la langue Amhargna, je me rendis à Gondar peu de temps avant la saison des pluies. Là, par le secours de cette dernière langue, je commençai l'étude de la *bouche Ilmorma* (afan Ilm'orma), ou dialecte commun aux nombreuses peuplades gallas qui habitent l'Afrique centrale. Mon frère, qui m'avait accompagné jusque là, sans s'effrayer de la diminution de nos ressources pécuniaires, voulut rester à Gondar. Après la saison des pluies il a dû partir pour le Damot, et de là pour le pays des Gallas, afin de vérifier l'exactitude des curieux renseignements que nous avions obtenus sur les sources du Nil-Blanc. Mon frère m'avait aidé dans toutes mes recherches; et comme il s'était habitué aux observations astronomiques, je lui laissai la plupart de mes instrumens.

De Gondar j'allai visiter les montagnes de Somen, dont la hauteur avait donné lieu à de vives discussions entre les partisans de Bruce et ceux de Salt. Le mont Bwahit doit avoir 400 mètres au dessus du niveau de la mer. Le 3 juillet ce mont était couvert de grêle qui ne fondait pas sous un vent piquant du nord, dont la température, à huit heures du matin, était 6^o,6 centig. D'après les gens du pays, les monts Fazan et Hai sont encore plus élevés que le mont Bwahit. Ma mesure hypsométrique fut faite au moyen d'un thermomètre fort délicat, et l'eau employée était de la grêle fondue. J'ai fait des mesures semblables à Gondar, Halai, et sur plusieurs autres points de l'Abyssinie. Je regrette d'avoir été obligé d'employer l'eau bouillante pour ces observations; mais mon baromètre fut cassé dès le début du voyage, et je crois qu'il est très difficile de transporter ce dernier instrument en Abyssinie.

Ayant suivi une route nouvelle d'Adwa à Massawwa, je me rendis de ce dernier lieu à Mukha, où j'étudiai la langue des Somalis. Dans ce vocabulaire un quart des mots est identique avec l'Ilmorma, ce qui prouve la connexion des deux dialectes. La tradition somali me confirma celle des Gallas que j'avais recueillie à Gondar, et d'après laquelle tous ces peuples seraient issus du sud de l'Arabie.

J'emmène en France un Galla et un Abyssin, qui conversent avec moi chacun dans sa langue. Leur présence servira, en outre, à confirmer mes remarques sur l'ethnographie de l'Afrique orientale, déduites des formes physiques de ses habitans.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que M. Dufey, l'un des deux Français qui voyageaient en Abyssinie avant nous, est sorti du Choja par une

(1) Et dedans et dehors.

(2) Ensemblement, toujours.

(3) Adjutor.

route nouvelle, celle de Tadjoura. Il doit arriver en Egypte sous peu.

Vous avez sans doute entendu parler de l'expédition envoyée par le pacha d'Égypte à la découverte des sources du Nil-Blanc.... »

ANNALES DES SCIENCES RELIGIEUSES DE ROME.

Livraisons de novembre et décembre 1838.

I. Douzième conférence de Mgr WISEMAN. Conclusion du cours sur l'utilité générale que la religion peut retirer du progrès des sciences.

II. Œuvres spirituelles de S. Em. le cardinal Lambruschini, secrétaire d'État et bibliothécaire de la sainte Église.

III. *Prælectiones theologicae*, du P. Perrone, de la compagnie de Jésus. Article de M. BRESCHI, docteur en théologie.

IV. Examen de la prétendue histoire de S. Grégoire VII, de M. de Vidailan, par M. CASSACIO, bibliothécaire d'Udine.

V. De la cosmogonie de Moïse, par M. Martial de Serres. Article M. FLOTTE, traduit des *Annales de philosophie chrétienne*, de Paris.

ALLOCATION PONTIFICALE du 13 septembre 1838.

ACADÉMIE de la Religion catholique à Rome. Dissertation du chevalier Barberi, sur la nécessité de l'union des sciences et de la religion; de Mgr Bonclerici, sur l'importance des anciens monumens chrétiens; du P. Cini, procureur-général des Franciscains, sur le philanthropisme; du P. Cipoletti, ex-général des Dominicains, sur le fouriérisme.

NÉCROLOGIE. Le baron de Sacy; le professeur Møhler, etc.

Bibliographie catholique d'Italie et de France.

HISTOIRE ET TABLEAU DE L'UNIVERS, par M. J.-F. DANIELO. — Tome II; chez Desobry, libraire, rue des Maçons-Sorbonne, n° 3. Prix : 7 fr. 50 c.

Le volume que nous annonçons ici, et dont nous aurons occasion de parler plus au long, est très intéressant, et fait vivement désirer que les autres paraissent bientôt et complètent le Tableau. Celui-ci contient une espèce de monographie de l'Inde. L'auteur commence par nous apprendre ce que nous ont laissé sur ce pays, sur sa religion, sa langue, etc., tous les auteurs anciens, grecs et romains; puis il suit, selon l'ordre chronologique, tous les voyageurs, tous les auteurs récents qui en ont fait l'objet de leurs études. On y verra surtout avec fruit et plaisir tout ce que les missionnaires catholiques nous en ont appris. Voici, au reste, quelle est la conclusion de son livre :

« Voilà donc ce que nous ont dit de l'Inde ceux qui, selon les Anglais et quelques autres savans de nos jours, n'ont point connu l'Inde, et n'ont rien ou presque rien su de sa langue ni de ses doctrines. Vous jugerez, lecteurs, de cette assertion superbe; et quand vous aurez lu le premier chapitre du volume qui va suivre, chapitre qui, si l'on en excepte

Duperron, est emprunté aux traductions des Védas par les plus forts sanscritistes, vous en saurez assez pour prononcer un arrêt compétent et fondé dans cette question de justice philosophique et littéraire. Repassez donc en votre esprit et rappelez en votre mémoire tout ce que nous en ont dit les Grecs, les Romains, et puis les voyageurs et les missionnaires modernes que nous venons de consulter tour à tour; faites-en la comparaison avec ce que nous allons voir dans les chapitres subséquens, et vous nous direz si avant le sac et la ruine horrible de Pondichéry, si avant la fondation de la Société de Calcutta, société louable, je l'avoue, pour les lumières qu'elle nous a versées sur l'Asie, mais qu'elle ne nous a pas données seule, on ne savait rien ni de l'Inde, ni de sa philosophie, ni de ses dieux, ni de son culte; vous nous direz même si, en nous confirmant, par la traduction de textes indiens positifs et précieux, dans les idées que nous en avions reçues de leurs devanciers, mais que l'on n'avait ni assez lues, ni assez remarquées, ni surtout réunies; les Anglais nous en ont donné beaucoup qui soient entièrement nouvelles. Ce qu'ils nous ont donné de nouveau, ce ne sont donc pas les idées fondamentales des doctrines et des croyances indiennes, mais c'est la preuve de ces idées, c'est la littérature indienne d'après les livres indiens; et ce sont ces preuves éblouissantes, c'est cette étincelante littérature que nous allons voir maintenant. Le lecteur n'a donc pas à craindre l'ennui des répétitions; mais il doit se préparer à sortir un peu de son pays, à voir des images nouvelles et un style nouveau, à entendre un langage étrange et d'étranges idées; il pourra juger alors de la différence qui existe entre la muse du Parnasse européen et celle du Parnasse oriental, entre la lyre du Sилоé et celle du Gange, entre les oracles de Sion et ceux du Mérou. J'ose espérer qu'à cette comparaison l'esprit et l'imagination gagneront également; car il y a d'autres richesses que celles de l'or, des pierreries et des fleurs, en Orient; il y a d'autres splendeurs que celles d'un ciel pur, d'autres lumières que celles d'un soleil ardent.

« J'ai beaucoup cité dans ce volume, et il se pourrait que l'on m'en blâmât. On eût mieux aimé peut-être, et il eût été plus facile que j'eusse fait comme tant d'autres, que j'eusse parlé d'après les savans que j'ai cités, sans les nommer jamais, afin de me donner les airs et les mérites d'une érudition universelle et colossale; mais telle n'est pas ma manière d'agir, et je ne conçois pas plus l'ambition d'une richesse mal acquise que l'éclat d'un mérite dérobé à autrui, et je ne me sens nulle sorte d'inclination pour le plagiat ni le vol, de quelque nature qu'ils puissent être. Je crois, je l'avouerai, avoir assez de ressources en moi-même pour n'avoir pas besoin de recourir à ces moyens désespérés; j'aimerais assez que l'on me rendit une justice loyale, si un jour on profitait de mes travaux. Je ne dois donc pas, ce me semble, donner aux autres l'exemple de l'injustice et de la déloyauté. »

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 40. — Avril 1839.

Sciences Religieuses et Philosophiques.

COURS SUR LA RELIGION

CONSIDÉRÉE DANS SES BASES ET DANS SES RAPPORTS AVEC LES OBJETS
DIVERS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

HUITIÈME LEÇON (1).

Le développement temporel de l'humanité dans le sein de l'Église, incomplet sous un point de vue; mais l'histoire du monde chrétien présentant, sous un autre rapport, un objet d'étude complet. — Quatre époques; leur caractère. — Étude de la première époque. — Raison surnaturelle des persécutions. — Cause naturelle: opposition radicale entre la société chrétienne et la société païenne; lutte inévitable. Conséquence temporelle du triomphe de l'Église.

Nous faisons observer dans la dernière leçon, qu'il ne faut pas chercher dans les dix-huit siècles écoulés depuis Jésus-Christ jusqu'à nous un terme de comparaison qui serve à fixer la limite des progrès futurs de la société temporelle, à mesurer la hauteur où elle peut être élevée par les mains de l'Église; car nous ignorons ce que ces dix-huit siècles sont dans leur rapport avec la vie de l'humanité, la place qu'ils occupent dans le plan général de la régénération du monde. Mais, sous un autre point de vue plus important, cette période de l'histoire présente à nos études quelque chose de

complet; car nous y voyons l'humanité naître, pour ainsi dire, à une nouvelle vie, se développer long-temps dans le sein de l'Église, et perdre plus tard, en se détachant d'elle, les conditions du véritable progrès. Une création et une ruine, un monde fait par les mains de Dieu et détruit par les mains de l'homme, voilà ce qui remplit et résume ce passé de dix-huit cents ans, qui nous offre, par conséquent, une double expérience d'où nous verrons sortir à la fois une démonstration positive et une démonstration négative des principes que nous nous proposons d'établir.

L'histoire du monde, prise ainsi au pied de la croix et conduite jusqu'à nos jours, lorsqu'on l'étudie sous le point de vue qui nous occupe, nous paraît se diviser naturellement en quatre grandes époques.

La première comprend les trois premiers siècles, pendant lesquels l'Église, repoussée par la société publique, grandit miraculeusement sous le glaive de la persécution, s'établit, se propage sur toute la terre avec une merveilleuse rapidité, prend possession du monde, le purifie avec le sang de ses martyrs, et

(1) Voir la 7^e leçon, n^o 37 ci-dessus, p. 7.

dépense dans son sein les semences d'un monde nouveau.

Au quatrième siècle, l'Eglise sort des catacombes pour monter sur le trône avec Constantin. Mais le moment n'est pas venu pour elle de réaliser pleinement, elle ne peut encore que préparer la révolution temporelle dont le principe a été posé par l'Evangile. Le monde romain, né idolâtre, identifié, pour ainsi dire, avec le paganisme, est modifié plutôt que converti, en tant que société. Ce monde est condamné à périr; l'Eglise accomplit cependant une double mission: elle retarde la décadence de l'ordre social; elle sauve de ses ruines les éléments qui, transformés par elle et animés de son souffle, serviront à construire une nouvelle société.

Ce n'est qu'après que l'arrêt porté par la justice de Dieu contre l'empire des Césars a été exécuté, c'est lorsque les guerriers sauvages qui ont tranché avec leur épée le fil des destins éternels que Rome se promettait et foulé long-temps sous leurs pieds la vaine immortalité de cette cité orgueilleuse, s'arrêtent, fixent leurs tentes devant la croix, demandent à laver dans les eaux du baptême les crimes et le sang dont ils sont couverts, et que l'Eglise leur ouvre son sein; c'est du sixième au huitième siècle que commence, à proprement parler, le miraculeux enfantement de la société chrétienne, qui se prolonge pendant tout le moyen âge.

Ce monde du moyen âge, formé par l'Eglise, avec les débris qui avaient surnagé dans le naufrage de l'ancienne civilisation et avec les nouveaux éléments apportés par le flot de la barbarie; ce monde, fils de Rome et du désert quant au corps, si j'ose ainsi parler, fils de l'Eglise quant à l'esprit, ne pouvait être qu'une imparfaite réalisation du principe chrétien. La pensée divine de l'Evangile devait, en se développant, développer cette première forme qu'elle avait revêtue. Le progrès se serait accompli dans l'ordre, si l'humanité était demeurée unie à l'Eglise. Dieu a permis qu'il en fût autrement. Le lien nécessaire de dépendance qui soumet la société temporelle à la société religieuse est brisé par la main sacrilège de la Réforme; et le monde, détaché de sa base divine, est en-

traîné dans l'abîme des révolutions par ce mouvement fatal qui dure depuis trois cents ans, et qui nous paraît toucher nécessairement à son terme que nous chercherons à entrevoir.

Nous étudierons séparément chacune de ces époques que nous venons d'indiquer. Commençons par la première.

Une chose frappe d'abord et est digne de toute notre attention, dans les commencemens du monde chrétien. Le point de départ de ce monde, c'est une croix. Enfanté, pour ainsi dire, dans le sépulcre et né du sang de Jésus-Christ, c'est par le sang des disciples de Jésus-Christ que son immortelle vie se développe miraculeusement pendant trois siècles. Cherchez, durant cette longue période, cette Eglise, sacrée reine de l'univers par les mains de l'homme-Dieu: elle ne vous apparaît que dans les prêtres, étendue sur les chevalets, déchirée par les ongles de fer; ou, dans les amphithéâtres, présentant son sein à l'épée des gladiateurs, se laissant broyer par la dent des bêtes. C'est sur les ossemens d'un peuple innombrable de martyrs que Dieu pose la base céleste de la domination de Rome chrétienne. Je ne sais si, pour arriver à son terrestre empire, Rome païenne avait foulé autant de morts sous ses pieds en huit cents ans de combats.

Or, pour trouver la raison de ces prodigieuses souffrances, il faut la chercher dans le dogme qui est le centre de tous les dogmes de notre foi. Si, sur le seuil du monde divin qui s'ouvre devant nous, nous n'apercevons rien que la croix; si la croix est le signe céleste qui trace à l'humanité la route de ses nouvelles destinées, c'est que la croix est le lien qui renoue l'alliance de l'homme avec Dieu, le symbole qui résume tout le plan de la régénération. En quoi consiste, en effet, ce plan divin, tel qu'il nous est manifesté par la révélation? Dans cette invention ineffable de l'amour infini, la réversibilité des mérites, le juste par essence substitué à l'univers coupable et payant sa rançon; l'homme-Dieu enfantant l'humanité, par sa mort, à une nouvelle vie. Mais cette vie divine, surabondante, qui doit renouveler toute la création, la créature libre n'y participe qu'en participant volontairement au sacrifice infini qui en est

la source. Pour recueillir le fruit de la rédemption, l'humanité devait donc acquiescer sa part du tribut exigé par la justice de Dieu. Les souffrances des martyrs soldent cette dette; elles accomplissent, pour nous servir du mot de l'Apôtre, ce qui manque pour que le mérite des souffrances de l'homme-Dieu soit appliqué au monde. Il faut donc voir dans les martyrs le lien entre l'humanité et Jésus-Christ, d'autres Christs par qui la passion du Sauveur se prolonge, embrasse peu à peu l'univers et l'enveloppe dans le mystère d'amour consommé sur le Golgotha. Les échafauds dressés par la persécution, qui couvrent, pour ainsi dire, toute la terre connue, et sur lesquels se succèdent, se pressent tant de victimes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, ce sont les autels où le sacrifice de la croix se continue et où s'achève la réconciliation de la terre avec le ciel. Pour que les germes purs de l'Évangile pussent se développer et prendre racine dans le sol impur du monde païen, il fallait que ce sol fût purifié. Or, pour laver les impiétés et les crimes de quatre mille ans, il ne fallait pas moins que tout ce sang qui coule à grands flots, et qui se mêle pendant trois siècles au sang divin répandu sur le Calvaire. « La semence des chrétiens, c'est le sang des martyrs, » disait Tertullien, constatant par ces éloquentes paroles un fait qui était l'éclatante, la miraculeuse manifestation d'une loi sur laquelle repose toute la divine économie de l'ordre moral.

Après avoir indiqué le point de vue surnaturel qui explique les douleurs et le travail inouï avec lesquels devait s'opérer la rénovation du monde, nous avons à envisager une autre face de cette révolution; nous devons étudier la lutte de l'Église naissante contre la société païenne dans sa cause et dans ses conséquences temporelles.

Cette lutte paraît quelque chose d'insoluble au premier coup d'œil, comme nous l'avons déjà remarqué; car il semble que Rome et l'Église, ce sont deux mondes dont les frontières n'ont aucun point de contact, et qui se meuvent en des sphères si distinctes, que toute collision est impossible. Mais, lorsqu'on y regarde de plus près, on voit que Rome

et l'Église ce sont deux mondes irréconciliables, dont l'un ne peut s'établir sans que l'autre périsse.

Qu'est-ce que Rome, en effet? Rome n'est pas simplement une cité idolâtre, c'est une idole, formée des débris du monde païen, et en qui l'idolâtrie s'est comme résumée. Nous avons expliqué ailleurs comment la confusion de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel, ce vice inhérent à toutes les sociétés païennes, n'apparaît nulle part aussi intime, aussi profond, que dans la constitution de Rome. L'essence du monde romain, c'est « l'idolâtrie politique, la déification de la cité » suivant l'observation de Schlegel. Rome n'a point, à proprement parler, un culte dont l'objet soit distinct d'elle-même; Jupiter n'est que le symbole dans lequel elle adore la force invincible qui doit mettre le monde à ses pieds. La force a, en effet, incliné le monde devant Rome; tout a été vaincu, tout est esclave, les dieux comme les hommes; Rome n'est pas seulement la capitale, elle est le sanctuaire de l'univers. Le monde romain, c'est donc la réalisation extrême du principe de servitude déposé dans le monde ancien par l'idolâtrie; car la domination de Rome embrasse toutes les choses divines et toutes les choses humaines; elle atteint les dernières limites de la terre et du ciel connus; c'est un cercle de fer dans lequel l'humanité a été enfermée tout entière, esprit et corps, s'il m'est permis de parler ainsi.

Or, qui ne voit que l'Église sape la base de cette monstrueuse unité à laquelle devait aboutir tout le travail des siècles païens? Quelle est, en effet, la pensée de la divine constitution de l'Église? La distinction des deux ordres confondus dans le monde païen. Par le côté terrestre de son existence, l'homme appartient à la société de la terre; par le côté divin il vit dans une plus haute société. « A César donc ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » : à César le corps, qui est matière, et sur lequel le pouvoir matériel peut exercer son action; à Dieu l'âme, qui est esprit, et que la force ne peut ni saisir, ni dominer. A César l'ordre extérieur de ce monde visible, toutes les choses qui naissent et meurent dans le

temps; à Dieu l'ordre surnaturel du monde invisible, tout ce qui a son principe et son terme dans l'éternité. A César le tribut de cet or corruptible sur lequel est empreinte l'effigie de César; à Dieu la foi, l'espérance, l'amour, incorruptible tribut de l'intelligence faite à l'image de Dieu. N'est-il pas visible que la parole de Jésus-Christ est comme un glaive qui, pénétrant jusqu'à la racine du monde païen, brise le lien sacrilège par lequel l'idolâtrie avait rendu l'homme le serf de l'homme dans la plus noble, dans la divine portion de son être, qui ne relève que de Dieu?

Après cela, ne soyez plus surpris de l'effet produit par la prédication de l'Évangile. L'Évangile, c'est une révolution qui doit refaire le monde; et voilà pourquoi, dès que la voix des apôtres de Jésus-Christ a été entendue, dans le grand silence qui s'était fait sur la terre et dans le ciel depuis que la victoire avait enchaîné au Capitole tous les hommes et tous les dieux, le monde a tressailli. L'Église est à peine descendue du Calvaire, et la terre s'ébranle pour ainsi dire sous ses pas : peuples et magistrats, prêtres et philosophes, tout s'émeut. Les Césars observent d'un œil inquiet ce mouvement qui remue la société jusque dans ses profondeurs; on dirait qu'ils ont senti chanceler le trône sur lequel ils sont assis; je ne sais quel rapide instinct leur a révélé ce que Pilate n'avait pas compris, que le royaume spirituel que Jésus-Christ est venu fonder ne peut s'établir sans que leur empire matériel s'écroule. Effrayés des conquêtes de cette royauté qui n'a pour sceptre qu'une croix, comme des progrès d'une puissance qui menace la base même du Capitole, ils jurent par la fortune de Rome et sur l'autel de Jupiter qu'ils étoufferont l'Église dans son berceau, et qu'ils éteindront dans le sang de ses disciples jusqu'au nom même de Jésus-Christ.

Alors un combat se prépare, le plus étonnant qui ait jamais occupé les regards de l'humanité. Rome et l'Église, la société de la terre et la société du ciel sont en présence, l'une, appuyée sur le glaive qui tue; l'autre, sur la croix qui apprend à mourir; ne devant attaquer et se défendre l'une et l'autre qu'avec les

armes qui leur sont propres : d'un côté, la menace; de l'autre, la persuasion : d'un côté, la violence et l'appareil des supplices; de l'autre, la résignation et la patience. Le signal des persécutions est donné; les bourreaux frappent et ne se lassent pas; les chrétiens meurent et ils se multiplient. Ce prodige d'une société pour qui la persécution n'est qu'un principe de développement, la mort une source de vie, loin d'ouvrir les yeux des Césars, ne fait qu'irriter leur orgueil. Un dernier empereur, convaincu que si le Christianisme n'a pas été anéanti par ses prédécesseurs, c'est qu'ils n'ont pas tué assez de chrétiens, entreprend d'exterminer jusqu'au dernier disciple de Jésus-Christ. Rome et les provinces sont inondées pendant dix ans par le sang des fidèles. Dioclétien se croit vainqueur enfin. Il frappe des médailles; il élève une colonne, sur laquelle il fait graver cette orgueilleuse inscription, destinée à immortaliser son triomphe : *Diocletianus Augustus superstitione Christi et nomine Christiano ubique terrarum deletis*; « Dioclétien Auguste, après avoir aboli la superstition du Christ et le nom chrétien sur toute la terre. » La colonne de Dioclétien est à peine debout, et le paganisme achève de s'écrouler, et la croix, s'élevant sur ses débris, se fixe sur le trône et jusque sur le front des empereurs.

Nous n'avons pas à considérer ici le côté miraculeux de cette révolution, à montrer les caractères de la main de Dieu dans l'établissement de l'Évangile; nous ne devons que constater les conséquences temporelles du triomphe de la société chrétienne contre la société païenne.

Ces conséquences, si visibles qu'il suffit de les indiquer, les voici :

C'est que ce qu'il y a de plus fort dans le monde, ce n'est pas la force, mais le droit; car la force et le droit ont combattu en champ clos pendant trois siècles, si j'ose ainsi parler, et la force a été vaincue. Toutes les conditions qui pouvaient rendre cette expérience décisive se trouvaient réunies : la force était représentée par la puissance matérielle la plus grande qui, depuis l'origine des siècles, ait écrasé l'humanité de son poids; la force, c'était le monde romain qui

avait brisé l'univers, qui l'avait absorbé en lui ; et le droit était représenté par la société, humainement parlant, la plus faible qui ait jamais apparu sur la terre ; le droit, c'était l'Église de Jésus-Christ, née sur une croix, et dont l'existence ne se révélait en quelque sorte que par la mort. Bûchers, échafauds, le fer, le feu, la dent des bêtes, tout ce à quoi la force peut recourir pour dompter le droit. Le monde romain l'a essayé contre l'Église. L'Église a laissé faire, elle n'a résisté à rien, elle n'a su que souffrir et mourir, et elle a été victorieuse. Après une épreuve si complète, si solennelle, que la force reconnaisse donc la supériorité du droit ; que le monde matériel n'oublie plus qu'il existe au-dessus de lui un monde qui ne peut lui être asservi ; que les hommes qui tiennent dans leurs mains les choses de la terre et du temps sachent qu'ils ne doivent pas essayer de toucher aux choses du ciel et de l'éternité ; qu'ils connaissent les bornes de leur pouvoir, posées par la parole de Jé-

sus-Christ et cimentées par le sang des martyrs ; l'ordre extérieur, matériel, voilà leur domaine, dans lequel il faut qu'ils se renferment. Toute entreprise contre l'ordre spirituel et divin est une sacrilège folie qui tournera toujours à leur honte ; car des liens de fer n'enchaînent point la conscience, l'esprit n'est point blessé par le glaive qui tue les corps ; la vérité ne meurt point sur les échafauds, on ne la trouve point mêlée à la cendre des bûchers : la vérité n'apparaît au contraire jamais plus divine, plus souveraine que lorsqu'elle se dégage immortelle du milieu des ombres de la mort, lorsqu'on la voit rayonnante, pour ainsi dire, des cicatrices des témoins immolés pour elle.

L'établissement de l'Église, c'est donc le droit qui remplace la force, l'esprit qui ressaisit l'empire sur la matière ; c'est le monde de l'esclavage qui finit, c'est le monde de la liberté qui commence.

L'ABBÉ DE SALINIS.

Sciences Historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

DOUZIÈME LEÇON (1).

L'attachement à la vérité est l'unique raison de la durée d'une nation et de ses progrès intellectuels. — Le monde romain sans zèle pour la vérité ; paganisme dans les mœurs privées, dans la littérature et les arts ; opinions et pratiques superstitieuses. — Ecole néoplatonique ou théurgique ; esprit philosophique opposé à l'esprit catholique ; observation omise par les modernes ; un parti païen dans l'Empire.

On a souvent comparé l'existence d'un peuple à celle de l'homme ; c'est pour l'un et l'autre, nous dit-on philosophiquement, une nécessité naturelle de croître, de vieillir et de mourir. Il pou-

vait paraître ainsi aux anciens ; il est vrai même que, sous la loi de nature déchuë, les races et les nations, abandonnées à leurs passions, à leur propre force, n'auront ordinairement qu'une durée plus ou moins éclatante, plus ou moins rapide, pour disparaître à la fin sans retour. Cela est continuë dans le vieux monde, et non toutefois sans exception : la Perse, l'Inde, la Chine, les Juifs surtout, témoignent contre cette règle d'expérience. J'en ai déjà dit la raison (1). Il est d'ailleurs assez curieux que ceux qui ont le plus adopté, répété cette observation comme un axiome, soient ceux-là précisément qui ont proclamé pour les

(1) Voir la XI^e leçon dans le n^o précédent, p. 174.

(1) Voyez la IV^e leçon de ce cours, t. II, p. 195.

peuples et pour la nature humaine le progrès indéfini, la perfectibilité illimitée. Combien de gens maintenant sont persuadés bonnement que les nationalités se soutiendront à force d'industrie matérielle, de combinaisons législatives, et voient déjà dans l'avenir le rapprochement certain de tous les intérêts et la fraternité universelle assurée dans les chemins de fer, les locomotives et les constitutions! rêve moins fou que digne de pitié, puisqu'il atteste dans l'homme un sentiment aussi profond qu'une profonde ignorance de sa destinée primitive. Sans doute, l'homme, et par conséquent la société, ne devait ni vieillir ni mourir; mais l'homme, en voulant se rendre indépendant, a perdu le principe de la vie, il lui faut subir la conséquence de sa faiblesse, la dégradation et la mort. Il en sera ainsi de toute société qui prétendra faire elle-même ses institutions et sa charte; car elle ne pourra se prendre qu'à la terre et au temps, également périssables. Mais, de même que les promesses de la vie future rendent à l'âme qui les accepte l'espérance et le moyen d'y parvenir; de même, la société qui les adopte en reçoit une force de permanence pour les communiquer et les transmettre; tant qu'elle conservera la foi, c'est-à-dire la vérité, il n'y a pas de raison pour qu'elle périsse; elle vivra tous les siècles des temps; et la nation qui ne cessera pas d'être *catholique*, on peut l'affirmer, celle-là assistera au dernier jour du monde.

D'où il suit que le développement intellectuel peut s'entretenir ou se renouveler indéfiniment; car qui a la vérité, le principe du bien, a le goût et l'intelligence du beau. On cite quatre grands siècles littéraires et artistiques, ni plus ni moins; c'est la décision *classique*. La nature, dit-on, a de rares et magnifiques instans de fécondité où elle produit des hommes de génie, et puis elle se repose; autre oracle de collège, qui n'a pas plus de sens. Pourquoi la nature se reposerait-elle? et qu'est-ce que la nature? De ce que beaucoup aura été fait, l'art deviendra plus difficile; mais qui sait ce qui ne peut pas naître de nouveau dans l'imagination et l'art? Où sera la vérité, le génie ne manquera pas.

Il n'était donc point de nécessité absolue que l'empire tombât; ce n'était point une condition indispensable que les Romains périssent pour que les Barbares eussent l'Évangile. Cette grande domination, qui servit au Christianisme malgré elle par son unité, pouvait lui servir encore; la Providence, qui avait fait construire les voies romaines pour ses apôtres, comme pour les proconsuls, et qui sut bien conduire ses apôtres au-delà des voies romaines, chez les Perses, les Indiens, les Éthiopiens et les Scythes, n'avait pas plus besoin de briser que de conserver l'empire pour accomplir son œuvre. L'empire ne s'est pas perdu non plus absolument par son organisation, puisque cette organisation a été dans la suite le modèle des États nouveaux; l'empire et le monde romain a péri parce qu'il était *païen*. On l'a déjà vu précédemment, le pouvoir était païen par son impitoyable despotisme; les mœurs publiques étaient païennes par leur frivolité inhumaine, insensée, superstitieuse. Il faut voir encore le paganisme dans les mœurs privées, s'y mêlant aux plus petites choses, et entretenant des habitudes d'autant plus pernicieuses qu'on n'y soupçonnait pas même de danger. « Les idoles traînaient dans la poussière; » mais l'idolâtrie restait dans la vie de chaque jour, dans le langage, les études, les occupations, les amusemens, les opinions. « La mythologie, ajoute encore Gibbon, était devenue si méprisable, que les poètes chrétiens pouvaient s'en servir sans causer de scandale. » Et c'est là précisément un fâcheux indice que cet esprit sensuel et goguenard n'était pas capable de comprendre. Les arts et la littérature sont l'expression de la société, dit-on avec raison, en ce sens qu'on y retrouve les goûts, les maximes et les sentimens dont la société se nourrit et s'inspire; et non-seulement les arts et la littérature s'en imprègnent, mais ils les mettent en honneur et les propagent bien plus que ne le feraient les institutions et les usages. Les chrétiens l'avaient bien compris, quand la politique leur accorda enfin, ou plutôt leur demanda la paix. Voilà pourquoi saint Grégoire de Nazianze, saint Ephrem, le pape saint Damase, Prudence et plu-

sieurs autres génies chrétiens avaient composé des poésies chrétiennes et travaillé à substituer une littérature chrétienne, un art chrétien, aux ouvrages d'inspiration grecque; malheureusement ils ne songèrent pas, ils n'eurent pas le loisir de songer à se délivrer aussi de la forme grecque ou classique, surtout dans les compositions littéraires; leurs premiers efforts furent d'ailleurs contrariés par beaucoup de causes. Maintenant on avait rétrogradé; et veut-on savoir à quel point les esprits étaient généralement imbus de paganisme? Prenons pour exemple Sidonius Apollinaire, un des plus honnêtes chrétiens de cette époque, avant qu'il fût un saint, pendant qu'il était encore homme du monde; nous trouverons dans ses écrits toute l'inutilité de sujet, la puérilité de travail, la petitesse d'invention, qui sont les défauts de son temps, et que M. Guizot attribue au despotisme politique; nous y trouverons également toutes les habitudes païennes de la pensée, toute leur vieillie de fond et de formé, ce que M. Guizot n'a point remarqué, et ce qui était beaucoup plus important; car le despotisme *habile* et *puissant* n'est pas si fâcheux au développement de l'intelligence qu'on serait tenté de le croire; et, encore une fois, la décadence intellectuelle de la société civile, au cinquième siècle, ne vint pas uniquement de sa servilité, mais aussi et surtout de son paganisme (1).

Si donc on parcourt les poèmes de Sidonius, on voit figurer à chaque page les trop humaines divinités de l'Olympe, avec leur costume obligé de lances, d'égides, d'ailes aux talons et aux oreilles, de cornes au front, de pampres, de lauriers, de roseaux, de fuseaux, d'urnes penchantes; on y rencontre l'Aurore, la déesse Énotrie, la déesse Rome, le dieu Tibre, babillant en rhétorique laudative au service des empereurs et des patrices. S'il veut célébrer par un épithalame le mariage de Ruritus et d'Ibéria, c'est l'Amour qui dit que le fiancé eût autre-

fois enflammé Ilypsipyle, Ariadne, Circé, Calypso, Atalante, Hélène et bien d'autres héroïnes; c'est Vénus qui répond gaillardement que la belle Ibéria eût vu soupirer pour elle Bellérophon, Hippolyte, Pélops, Hippomène, Jupiter, et qu'elle eût emporté le prix au jugement de Paris; c'est Vénus qui monte sur son char, trainé par des cygnes, et qui vient avec les trois Grâces, avec Flore, Pomone, Osiris, Cérès, une Thyade et un Corybante, pour unir les deux époux, deux époux si chrétiens, que plus tard Ruritus devint évêque. Un autre mariage, celui de Polémus et d'Aranéola, est décidé par Minerve, qui se voit sans jalousie surpasser par la jeune fille en ouvrages de broderie, où la jeune fille représentait les métamorphoses de Jupiter; puis Laïs triomphant de Diogène, et coupant au cou ridé du cynique, avec des ciseaux odorans, sa barbe parfumée (1). Voilà les étranges félicitations de mariage admises, applaudies dans la haute société chrétienne, et voilà les décentes broderies dont les filles chrétiennes ornaient les *trabées* ou toges consulaires de leurs pères. Partout des emprunts semblables et des allusions continuelles au vieux fatras mythique, qui demeurait pendu en imagination aux sommets du Parnasse et du Pinde; il semblait qu'on ne pût élégamment versifier sans cela, c'était une nécessité de convenance à laquelle le chrétien du monde se conformait sans scrupule. Ainsi, le paganisme, resté en possession de l'invention et de l'art, continuait d'infecter le goût et l'intelligence par un dévergondage non moins sensuel pour être fantastique.

De là encore un soutien pour la superstition. Ainsi, dans les compositions de notre poète, ses personnages, selon leur rôle, attestent la divinisation chaldéenne, les enchantemens de la Thessalie, les pronostics toscans de la foudre,

(1) Je sais bien qu'on peut m'objecter le succès de la Renaissance au quinzième siècle; mais je ne puis tout dire à la fois, et quand ce cours arrivera là, Dieu aidant, je ne serai pas embarrassé de répondre.

(1) Sid. Voy. les trois panégyriques et les poèmes 10, 11, 14, 15. Qu'on attribue quelque chose à l'exagération poétique, il restera toujours que les desins de broderie étaient tirés naturellement des mêmes sujets que les pièces de théâtre, dont il sera question tout à l'heure. Voy. aussi sur Ruritus, Sid. Epist. 3-10.

les oracles de la Lycie, d'Ammon et de Dodone; mais lui-même, parlant en son nom, s'oublie au point de citer des présages de destinée extraordinaire pour les anciens héros, et de nous dire presque sérieusement que le sceptre était annoncé à Anthémios par une branche coupée de palmier qui dans les lars paternels poussa des bourgeons d'une autre espèce; il lui échappe même quelque chose de plus choquant : c'est la formule d'apothéose qui revient deux fois sous sa plume, pour rappeler la mort d'un empereur (1).

Par une autre conséquence, cette idolâtrie de forme et de langage familiarisait si bien avec des usages de même origine et plus dangereux, que le bon et affectueux Sidonius se complait à décrire longuement une de ces courses de chars, qu'on appelait *jeux privés*, dont les empereurs avaient coutume de donner le spectacle dans le cirque, à Rome, lorsque Janus, au double front, ramenait les calendes, c'est-à-dire au 1^{er} janvier. Les quadriges y étaient distingués par les quatre fameuses couleurs, le blanc, le bleu, le vert et le rouge, qui depuis quatre siècles partageaient les spectateurs en factions furieuses. Sidonius vante le triomphe de son ami Consentius, qui remporta le prix; l'ardeur du spectacle a passé dans ses vers; il n'a pas de morceau plus animé ni peut-être si bien écrit dans tous ses poèmes (2); enfin on l'entend, non sans quelque étonnement, vanter Consentius comme juge célèbre et redouté de la scène. « Si, terminant les affaires sérieuses, tu entrais au théâtre, toute la troupe des histrions pâlisait, comme si Phœbus et les neuf Muses siégeaient pour prononcer sur leur mérite; devant toi, Caramalius ou Phabaton, qui, la bouche muette, par lent du geste, de la tête, de la jambe, du genou, de la main, de toute agilité de leur corps, manqueraient au moins une fois dans leur pantomime;

« soit qu'ils représentent Médée et son amant Jason, et le Phœbe effrayé des dents semées sur les champs de Colchos; soit qu'on reproduise le festin de Thyeste, ou les plaintes de Philomèle irritée, ou l'enlèvement d'Europe, et Jupiter plus à craindre sans foudre sous la forme d'un taureau; ou la tour qui lui livra pour sa pluie d'or une plus belle conquête, celle de Danaë; ou Léda; ou l'adolescent Phrygien, plus délicieux au maître du tonnerre que le nectar même; ou Mars pris dans les chaînes de Lemnos; soit qu'on joue enfin la délivrance d'Andromède par le cimetière conjugal de Persée, ou quelques uns des événemens poétiques et fabuleux que fournit le siège de Troie. Que dirai-je des citharistes, des joueurs de flûte, mimes, funambules et bouffons, tremblant de risquer devant toi leur talent, leurs facéties ou leur soulesse (1)? »

Mais il reste une dernière preuve à produire, et non la moins forte, selon moi, de la domination funeste des anciennes idées : c'est le bizarre engouement, la vénération routinière, servile, que professaient les esprits les plus hauts, les plus éclairés parmi les hommes du monde pour la philosophie et les anciens philosophes. Sidonius y est exact et ne tarit pas là-dessus. Un des mérites d'Anthémios est « d'avoir étudié les anciens sophistes, les sept sages, les nouveaux doctes des sectes diverses, les maximes d'Anacharsis, la législation de Lycurgue; tout ce que la foule des cyniques imitateurs d'Epicure débite dans les gymnases d'Athènes; tout ce que publie la double académie, soutenant qu'il n'y a rien de vrai; tout ce que dit le judicieux Cléanthes en rongant ses ongles; tout ce que Pythagore, Démocrite, Héraclite enseignent en pleurant, en riant ou se taisant; tout ce que le génie supérieur de Platon nous apprend de l'ordre ternaire; tout ce que Aristote, divisant la parole, nous fournit de pièges par les syllogismes disputeurs; tout ce qu'Anaximène, Euclides, Architas, Zénon, Ar-

(1) Sid. *Paneg. passim*, et spécialement *Pan. major.* v. 239, *Anth.* v. 126 et 210, 317 :

Jamque Parens divus. . . .

Auxerat Augustus naturæ lege Severus

Divorum numerum. . . .

(2) Sid. *Carm.* 25, v. 507-428; *Symmach. epist.* 10-22.

(1) Sid. *ib.* v. 265.

« césilas, Chrysippe, Anaxagoras nous
 « ont donné; et l'esprit de Socrate,
 « vivant après sa mort dans le Phé-
 « don, et regardant avec mépris ses
 « amples chaînes sur sa jambe amaigrie,
 « lorsque la mort tremblait elle-même
 « devant cet accusé, et que la main du
 « pâle lecteur présentait le poison au
 « tranquille maître de la sagesse.» Les
 sept sages et les principaux philosophes
 reparaissent dans l'épithalame de Polé-
 mius, avec un résumé de leurs doctrines,
 toujours Socrate et Platon tenant le
 haut bout : « La secte de Socrate brille
 « pour avoir passé du poids de la nature
 « à l'étude des mœurs. Le grand Platon
 « suivit cette école; mais il lui donna
 « une triple règle, puisqu'il fut le pre-
 « mier et le seul qui joignit la physique
 « à la logique et la logique à la morale;
 « ce prince des philosophes trouva en
 « quoi la première essence diffère du
 « souverain et sixième bien. C'est
 « dans cette école que la sagesse forme
 « la vie de Polémius et l'unit à son mai-
 « tre Platon; et quoique l'Académie con-
 « tredise toutes les sectes et ne croie pas
 « au vrai, elle lui accorde pourtant de
 « vraies louanges.» Les sept sages sont
 rappelés encore en chœur pour l'éloge
 de Consentius le père; Anthédus, un des
 amis intimes de Sidonius, n'est pas moins
 recommandable par son savoir de philo-
 sophe que par son talent poétique : « Phœ-
 « bus l'a mis au-dessus de tous ses favo-
 « ris, parce qu'Anthédus les surpasse
 « tous dans la science de la musique, de
 « la géométrie, des nombres et de l'as-
 « trologie; nul ne sait mieux que lui ce
 « que peuvent les signes du zodiaque
 « oblique, les planètes et les astres épars
 « dans l'espace; car il excelle tellement
 « dans cette partie de la philosophie,
 « qu'il semble rassembler en lui Firmi-
 « cus, Sammonicus, Vertacus, Fullo-
 « nius, Saturninus, ces mathématiciens
 « si habiles (1). »

Telle est la force de l'habitude, que
 Sidonius, long-temps après avoir écrit
 toutes ces bagatelles, lorsqu'il était évê-
 que et un digne évêque, faisait encore
 transcrire avec simplicité, à la prière de

ses amis, quelques unes des pièces fugi-
 tives de sa jeunesse qui n'avaient pas
 été publiées; il versifiait même encore
 quelquefois par complaisance, et son es-
 prit, entraîné par l'éducation première,
 retombait ordinairement dans son vieux
 moule de pensée et de rhétorique païen-
 ne. Ce ne fut qu'à la longue et vers les
 derniers temps d'une vie sainte, qu'é-
 clairé plus profondément, il se reprocha
 ses frivolités poétiques, et protesta, par
 une dernière ode de ne plus composer
 qu'en l'honneur des martyrs et des
 saints. Cette pièce et deux ou trois autres
 sont ses seules poésies chrétiennes (1).

On comprendra aussi combien la ma-
 nie de la divination était alors vulgaire
 et enracinée dans les idées, par l'aven-
 ture que raconte notre auteur dans la
 sixième année de son épiscopat, et par
 l'espèce de ménagement avec lequel il en
 parle : « Je viens d'apprendre que Lam-
 « pridus a été tué; sa mort porterait à
 « mon affection une grande douleur
 « quand même il n'aurait pas péri par
 « violence.... Ce qu'il y eut en lui non
 « seulement de coupable, mais de fu-
 « neste, c'est qu'il consulta autrefois les
 « mathématiciens d'Afrique, qui, sur sa
 « demande, ayant examiné sa constella-
 « tion, lui ont dit également l'année, le
 « mois, le jour qui devaient être, pour
 « me servir du terme de l'astrologie,
 « *climactériques* pour lui; le moment de
 « sa naissance précisé leur avait décou-
 « vert un signe de sanglant présage,
 « parce que l'année où naquit notre ami,
 « un lever prospère, ayant amené une
 « conjonction favorable des planètes
 « dans le *diastème* ou intervalle zodia-
 « cal, leur coucher avait été rougi d'un
 « feu sanglant, soit que Mercure *asyn-*
 « *dite* sur le diamètre, ou Saturne *rétro-*
 « *grade* sur le tétragone, ou Mars *apo-*
 « *catastique* sur le centre eût rendu
 « cette coïncidence sinistre. Si, dans
 « toutes ces choses, quoique fausses et
 « trompeuses, il y a quelque liaison plus
 « complète, plus évidente, et de quelle
 « manière elle existe, tu peux toi-même
 « en suivre le calcul, et avec ta facilité

(1) Sid. Paneg. Anth. v. 146; Carm. 11, 13,
 25, 21.

(1) Sid. Epist. 3-11, 9-13, 16, 2-10; Carm. 16;
 voir même en prose ses compliments mythologiques,
 ep. 4-5, et passim.

« ordinaire feuilleter Vertacus, Thrasy-
 « bule, Saturninus, toi qui n'étudies rien
 « que de haut et d'inconnu. Toujours
 « est-il que, dans la circonstance pré-
 « sente, rien n'est arrivé conjecturale-
 « ment ni par ambiguïté, puisque notre
 « téméraire scrutateur de l'avenir, avec
 « ses longues et inutiles précautions, a
 « été surpris au temps et par le genre de
 « mort prédits; car saisi chez lui et
 « étranglé par les mains de ses esclaves,
 « il a péri comme Scipion Numantin,
 « Lentulus, Jugurtha, Séjan.... Et plût
 « à Dieu qu'en consultant inconsidéré-
 « ment par une vaine confiance il n'eût
 « pas mérité de réaliser cette triste fin;
 « car quiconque tentera de pénétrer les
 « choses interdites, secrètes, défendues,
 « *je crains bien qu'il ne sorte des règles*
 « *de la foi catholique* et ne s'expose à
 « mériter des réponses sinistres à des in-
 « vestigations illicites (1). » L'étonnement
 s'accroît lorsqu'on lit, parmi les éloges
 que notre pieux prélat adresse à Clau-
 dien Mamert, que « cet habile homme
 « (qui était aussi un prêtre pieux) ne re-
 « fuse pas au besoin de tenir la lyre avec
 « Orphée, le bâton avec Esculape, *l'ho-*
 « *roscope avec Euphrates* (2). »

Qu'on juge, d'après cette tolérance
 pour la plus insensée des études philoso-
 phiques, quelle estime il conserva pour
 la philosophie : le souvenir des premiers
 préceptes qu'il en reçut lui était toujours
 cher. Il écrivait à Probus, le mari d'Eul-
 alia : « Façonné dans les lares d'Eusèbe,
 « sur son enclume philosophique, tu
 « avais acquis promptement l'intelli-
 « gence de ces sciences, et tu nous ex-
 « pliquais tantôt les diverses raisons des
 « discours et des choses, aux applaudis-
 « semens mêmes de ton maître; tantôt,
 « comme Platon, disciple de Socrate,
 « qu'il avait déjà presque surpassé, tu
 « démêlais, sous notre professeur Eu-
 « sèbe, les catégories d'Aristote en dia-
 « lecticien subtil et attique. Eusèbe alors
 « formait notre enfance mobile, tendre
 « et sans expérience, par une ferme sé-
 « vérité et par l'excellence de ses pré-
 « ceptes; et quels préceptes, bon Dieu!
 « combien précieux! Si quelqu'un, phi-

« losophant ainsi, les portait chez les
 « Sicambres marécageux, chez les Alains
 « sortis du Caucase, ou chez les Gélons,
 « les fibres glacées de ces nations bestia-
 « les et farouches se fondraient, leurs
 « cœurs de corne s'amolliraient sans au-
 « cun doute, et cette férocité stupide,
 « qui les hébète, les abrute et les em-
 « porte comme des animaux sauvages, ne
 « causerait plus nos rires, nos mépris et
 « nos craintes (1). »

A l'apparition du livre de Mamert
 Claudien, sur la *Nature de l'Ame*, il
 éclate en louanges pour l'auteur, pour
 l'ouvrage et pour la philosophie (2), et
 c'est seulement alors que sa foi et son
 caractère sacerdotal tempèrent et re-
 dressent un peu son ancien enthousiasme;
 il n'en compare pas moins Mamert
 Claudien aux philosophes grecs qu'aux
 Pères de l'Eglise : « Il philosophait tou-
 « jours, dit-il, en respectant la religion;
 « et quoiqu'il ne laissât pousser ses che-
 « veux ni sa barbe, qu'il se moquât du
 « manteau et du bâton, et même qu'il
 « les eût en horreur, il ne différait ce-
 « pendant du corps des *complatoniens*
 « que par l'extérieur et la foi (3). » Le
 bon Sidonius écrivait aussi à Faustus de
 Riez : « Doué de ces avantages d'esprit et
 « de savoir, tu as pris pour épouse, mais
 « selon les préceptes du Deutéronome,
 « une belle femme. Tu étais jeune encore
 « lorsque tu l'aperçus *parmi les rangs*
 « *ennemis*; tu t'en épris, quoiqu'elle fût
 « en ligne contre nous. Non découragé
 « par les efforts des combattans, tu l'en-
 « levas d'un bras vainqueur et amou-
 « reux; je veux parler de la philosophie
 « que tu séparas de vive force *du nom-*
 « *bre des arts sacrilèges*. Tu lui rasas la
 « tête, lui ôtant ainsi la chevelure d'une
 « vaine religion, l'orgueil de la science
 « du siècle; tu retranchas de ses vête-
 « mens surannés les plis froncés, c'est-
 « à-dire les ornemens d'une dialectique
 « funeste, qui voilaient des mœurs faus-
 « ses et honteuses; et enfin, purifiée de
 « ses souillures, elle s'est unie à toi par
 « un mystique embrassement. Devenue
 « ta suivante depuis long-temps, dès tes

(1) Sid. Ep. 4-1.

(2) Id. Ep. 3-2, 4-5.

(3) Id. Ep. 4-5, 11.

(1) Sid. Ep. 3-11.

(2) Id. Ep. 4-5.

« premières années, ta compagne insé-
 « parable, soit dans les exercices des
 « académies, soit dans les études civiles,
 « soit dans les macérations de la soli-
 « tude, avec toi à l'athénée, avec toi au
 « monastère, elle abdique avec toi les
 « études mondaines, elle célèbre avec
 « toi les études célestes. Uni avec elle en
 « mariage, si on veut l'attaquer, on
 « verra combattre l'Académie de Platon
 « au service de l'Eglise du Christ. On te
 « verra philosopher plus noblement, d'a-
 « bord parce que tu affirmes la sagesse
 « ineffable de Dieu le Père avec l'éter-
 « nité de l'Esprit-Saint, ensuite parce
 « que tu ne te glorifies pas du manteau
 « et du bâton, que tu ne prétends pas te
 « distinguer orgueilleusement par la re-
 « cherche ou la négligence également af-
 « fectée du costume, et que tu tiens fort
 « peu à ce qu'on représente, dans les
 « gymnases aréopagites ou dans le Pry-
 « tanée, Speusippe la tête penchée, Ara-
 « tus le cou tendu, Zénon le front con-
 « tracté, Epicure la peau brillante,
 « Diogène la barbe touffue, Socrate les
 « cheveux blancs, Aristote le bras nu,
 « Xénocrate la jambe retroussée, Héra-
 « elite pleurant les yeux baissés, Démoc-
 « rite riant, Chrysippe les doigts serrés
 « pour indiquer les nombres, Euclide
 « les doigts écartés pour marquer l'es-
 « pace, Cléanthe se les rongant pour
 « marquer l'un et l'autre. Quiconque te
 « combatta verra les hérésiarques, stoi-
 « ciens, cyniques, péripatéticiens, bat-
 « tus par leurs propres armes, renversés
 « par leurs propres artifices; car si leurs
 « sectateurs repoussent le dogme et le
 « sentiment chrétien, bientôt envelop-
 « pés par ton habileté dans leurs pro-
 « pres enlacements; ils tomberont dans
 « leurs filets, et les fins syllogismes de
 « tes propositions accrocheront à l'ha-
 « meçon la volubilité variable de leur
 « langue, pendant que tu resserreras de
 « tes spirales catégoriques ces questions
 « glissantes, à la manière des médecins
 « habiles qui tirent du serpent même
 « un remède contre le venin quand la
 « raison le demande (1). »

Vers le même temps encore, il en-
 voyait à Léon, ministre d'Eurik, une

copie exacte de la vie d'Apollonius de
 Thyane, en témoignant une admiration
 fort singulière pour ce fabuleux et ridi-
 cule rival des apôtres : « Lis sa vie, et tu
 « verras que, sauf la foi catholique, il te
 « ressemblait en beaucoup de choses : »
 par le désintéressement, l'amour de la
 science, la tempérance, la simplicité, la
 générosité; « enfin, si nous mesurons et
 « estimons au vrai les choses, il sera
 « douteux si aux temps de nos ancêtres
 « il fut un historien digne de ce *philoso-*
 « *phe*; mais du moins en mon siècle il à
 « en toi un digne lecteur (1). »

Il est assez reconnu dans quelle misère
 de labeur et d'obscurité était tombée la
 philosophie; et, si je ne me trompe, de
 là viendrait en grande partie l'affaibli-
 sement de la littérature romaine et grec-
 que, rien ne détruisant l'imagination
 comme cette curiosité subtile et pointil-
 leuse qui atténue la pensée à force de
 l'aiguïser, et n'aboutit qu'à l'impuissance
 et au vide.

Toutes ces observations se présentent
 si facilement aux recherches historiques
 sur le cinquième siècle, qu'une attention
 médiocre suffit à les saisir; la routine a
 passé à côté. On devait attendre du
 moins de M. Guizot qu'il notât ce zèle de
 philosophie; et en effet, il ne l'a pas
 ignoré : « On trouve, dit-il, parmi les
 « Gaulois distingués de cette époque des
 « philosophes de toutes les écoles grec-
 « ques : tel est mentionné comme pytha-
 « goricien, tel autre comme platonicien,
 « tel comme épicurien, tel comme stoi-
 « cien. Les écrits gaulois du quatrième
 « et du cinquième siècle, entre autres
 « le traité de la *Nature de l'Ame*, par
 « Mamert Claudien, citent des passages
 « et des noms de philosophes qu'on ne
 « rencontre point ailleurs; tout atteste
 « en un mot que, sous le point de vue
 « religieux, la Gaule romaine et grec-
 « que, aussi bien que chrétienne, était à
 « cette époque, en Occident du moins,
 « la portion la plus animée, la plus vi-
 « vante de l'empire. » Et immédiatement
 avant ceci : « Les écrits du quatrième et
 « du cinquième siècle ont un caractère
 « particulier; c'est le moment où l'an-
 « cienne philosophie expire, où com-

(1) Sid. Ep. 9-9.

(1) Sid. Ep. 8-5.

« mence la théologie moderne ; où l'une
 « se transforme, pour ainsi dire, dans
 « l'autre ; où certains systèmes deviennent des dogmes, certaines écoles des sectes.... Ces époques de transition
 « sont d'une grande importance, et peuvent être, sous le point de vue historique, les plus instructives de toutes.... L'esprit humain n'est que trop disposé à marcher dans une seule route ; à ne voir les choses que sous un aspect partiel, étroit, exclusif ; à se mettre lui-même en prison. C'est donc une bonne fortune que d'être contraint, par la nature même du spectacle placé sous nos yeux, à porter de tous côtés sa vue, à embrasser un vaste horizon, à contempler un grand nombre d'objets différens, à étudier les grands problèmes du monde sous toutes leurs faces et dans leurs diverses solutions (1). »
 Mais là se borne à peu près la remarque du triple académicien, qui n'est guère dans l'habitude de conclure plus que les anciens sectateurs de l'école académique :

..... Nil verum statuens academia duplex
 Personat (2).

On se souvient peut-être que l'année dernière l'illustre publiciste, reportant sur la situation morale de la société ses méditations interrompues sur le gouvernement pratique, donna, dans une revue, une recette nouvelle de perfectionnement civilisateur, laquelle se composerait d'un tiers de catholicisme, un tiers de protestantisme et un tiers de philosophie ; et, à ce sujet, il adressait une petite sermon en forme d'encouragement aux écrivains de l'Université catholique, afin qu'ils eussent à fournir leur contingent à cette fusion d'éléments discordans. L'invention, sans en discuter le mérite, n'est pas très neuve, ou du moins on y reconnaît aisément une vieille inspiration de cet esprit païen qui, après avoir combattu et perdu la victoire, ne chercha que trop à fondre ses principes et ses goûts dans le Christianisme. N'est-ce pas, en effet, la même pensée qui prend la théologie au cin-

quième siècle pour une transformation de la philosophie et qui prétend au dix-neuvième mettre en alliage la philosophie et la raison protestante avec la foi catholique ? Que si des protestans et des philosophes s'étonnent après cela de notre raideur de résistance, nous ne serons jamais surpris, nous autres, de leur flexibilité ; mais leur flatteuse invitation ne nous tente pas le moins du monde : nous pensons entendre un peu mieux qu'eux cette parole de l'Évangile : *Non licet*.

M. Bengnot s'est encore moins douté que M. Guizot de l'influence philosophique au cinquième siècle, quoiqu'il ait observé le dernier, et malgré la spécialité de son ouvrage académiquement couronné (1). Et pourtant, à cette même époque, Proclus, ayant transporté l'école théurgique d'Alexandrie dans Athènes, y professait obstinément le culte des dieux. « Souvent dans une journée il prononçait cinq leçons et composait sept cents vers ; son esprit pénétrant analysa les questions les plus abstraites de la morale et de la métaphysique » (au grand avantage du genre humain, comme chacun sait), « et il osa proposer dix-huit argumens contre la doctrine des chrétiens sur la création du monde ; mais dans les intervalles de ses études il conversait personnellement avec Pan, Esculape et Minerve, aux mystères desquels il était secrètement initié, et dont il adorait les statues renversées, persuadé qu'un philosophe, citoyen de l'empire, doit être lui-même le prêtre de ses dieux. Sa mort lui fut annoncée par une éclipse de soleil, et sa vie, ainsi que celle d'Isidore, son élève, compilée par deux de leurs savans disciples, offre le tableau déplorable de la seconde enfance de la raison humaine (2). » Ses sept disciples choisis, comme lui, officiels et ardens défenseurs du polythéisme, prolongèrent la chaîne d'or de la succession platon-

(1) *Histoire de la Destruction du Paganisme en Occident*, ouvrage qu'on croirait composé dans une intention hostile, tant il est dépourvu de sens catholique ; aussi le Saint-Siège l'a-t-il mis à l'index.

(2) Gibb. c. 40 ; rien de plus plaisant, pour qui conque a l'usage de sa raison, que les niais soupçons de ces aveux inévitables sur la philosophie et les philosophes.

(1) M. Guizot, cours d'hist. mod., 6^e leçon.

(2) Sid. Pan. Anth. v. 169.

que avec leur système d'aversion contre le Christianisme jusqu'à Justinien. Les philosophes n'avaient vécu pendant longtemps que des pensions impériales; quand les pensions eurent été supprimées sans retour, après Julien l'Apostat, leur éloquence diminua sensiblement, au rebours de ce qu'on voit quelquefois dans les temps modernes, où les philosophes ne commencent volontiers à se taire que quand ils sont bien rentés. Il n'en était pas encore ainsi; quand il plut à Justinien d'abolir l'école d'Athènes, les philosophes et leurs amis, pleins de douleur, s'indignèrent, mais ils ne surent plus que faire.

Toutefois, au temps qui nous occupe, ils étaient loin de s'attendre à une fin si prochaine; ils ne rêvaient au contraire que le rétablissement légal de l'Olympe, et de faibles complots révélaient leur impatience, sans les convaincre de leur impossibilité (1). On les voyait dans les charges, comme l'historien Zosime, qui fut avocat du fisc; ils avaient des protecteurs puissans, parlaient et écrivaient avec une assez grande liberté.

Qui ne voit donc quelle liaison intime existait entre les doctrines philosophiques et les mœurs publiques et privées? Qui ne voit que tout cela, sortant du paganisme, revenait toujours au paganisme? Que si une école en titre et des sophistes de métier n'eussent pas osé se hasarder en Occident, au milieu des armes, de la grossièreté barbare et du bon sens gaulois, leur éloignement ne donnait que plus de crédit aux doctrines philosophiques qui circulaient sans suspicion en Gaule, sous une apparente épuration. Aussi, non seulement il y avait des païens en Occident, mais en plus grande force; ils y faisaient même un parti véritable, qui, regardant toujours Rome, le point de ralliement, l'ancien centre d'action de toutes les idées religieuses et politiques, regrettant le culte des dieux et haïssant l'Eglise par opinion nationale, se trouvait toujours

prêt secrètement pour le premier ambitieux qui se montrât faiblement chrétien. Ce parti avait favorisé Stilicon, Attalus, l'usurpateur Jean, Aëtius; il devenait plus hardi à mesure que les troubles de l'Etat croissaient; il ne se contentait plus de protester avec le poète Rutilius de son attachement aux dieux de la patrie, d'injurier obscurément les chrétiens sous le nom des juifs, et très ouvertement les moines (1); il osait, en célébrant Aëtius et son fils dans les vers mythologiques de Merobaudis, poète, général et clarissime, désigner par une insultante allégorie la religion chrétienne comme une divinité mal-faisante, *crudelis Enyo*, ennemie implacable des habitans célestes et la cause de tous les maux (2). Bientôt les païens eurent un chef ostensible dans la personne de Marcellinus, qu'ils essayèrent de faire

(1) Rutil. Num., 1-593 :

Atque utinam nunquam Judæa subacta fuisset,
Latiùs excisæ pestis contagia serpunt
Victoresque suos natio victa premit.

V. 441 :

Ipsi se monachos Graio cognomine dicunt,
Quod soli nullo vivere teste nolunt.
Quænam perversi rabies tam stulta cerebri
Dum mala formides, nec bona posse pati?

V. 518 :

Perditus hic vivo funere civis erat.
Noster enim nuper, juvenis majoribus amplis,
Nec censu interior, conjugiove minor,
Impulsus furiis, homines divosque reliquit,
Et turpem latebram credulus exsul amat.
Infelix putat illuvie cælestia pasci,
Seque premit læsis sævior ipse Diis.
Nunc, rogo, deterior Circæis secta venenis?
Tunc mutabantur corpora, nunc animi.

(2) Niebuhr, Merobaud. Carm. Cette Enyo excite Bellone, et lui dit :

Tunc superos tertris atque hospita numina pelle;
Romanos populare Deos, et nullus in aris
Vestæ exoratae fatus strue palleat ignis.
His instructa dolis palatia celsa subito
Majorum mores et pectora prisca fugabo
Funditùs; atque simul, nullo discrimine rerum,
Spernantur fortes, nec sil reverentia justis.

Attica neglecto pereat sacundia Phæbo;
Indignis contingat honos et pondera rerum
Non virtus, sed casus agat; tristisque cupido;
Pectoribus sævi demens furor æstuat auri;
Omniaque hæc sine mente Jovis, sine numine summo.

(1) Voy. l'hist. d'Isocasius, celle de Pamprepius, disciple de Proclus et devin, et celle de Marinus, préfet du prétoire, ennemi de l'Eglise et des pauvres, dans Tillemont, Léon, 15, Zénon, 19, 25, Anastase, 3.

empereur, qui fut quelques années indépendant en Dalmatie, et qui, se déclarant pour Anthémios, l'accompagna en Italie; ils le revirent avec joie, ainsi que deux autres personnages plus étrangers encore, à la suite d'un prince, qui avait fait de sa splendide habitation à Constantinople, avant de partir, une église, un hospice pour les vieillards et un bain public. L'un était le moine Philothée, de l'hérésie macédonienne; l'autre, le néoplatonicien Sévère. Comme un heureux présage, on célébrait les Lupercales, lorsque le prince arriva. Si les fermes remontrances du pape saint Hilaire, hautement prononcées dans l'Eglise de saint Pierre, empêchèrent l'empereur de permettre les assemblées des diverses sectes à Rome, selon le dessein de Philothée (1), le philosophe resta en faveur au point d'être élevé au consulat et au titre de patrice, et un autre sophiste du temps soutient qu'Anthémios, de concert avec Sévère, avait le projet de rétablir l'ancien culte (2). Ce projet est sans preuve et peu vraisemblable, quoique

(1) S. Gelas. Ep. 1. ad. Dardanos.

(2) Damascius, disciple de Proclus, *Vie d'Isidore*, dans Photius, c. 242. Voy. Tillem. Anth. 2.

M. Beugnot n'en doute pas; mais les païens ont pu l'espérer. Ils ne tirèrent, toutefois, du nouveau règne d'autre satisfaction que de célébrer chaque année les Lupercales comme à l'ordinaire; car cette fête extravagante n'avait point encore cessé. Peut-être aussi se vengèrent-ils de lui en l'abandonnant dans sa rupture avec Ricimer; du moins paraît-il que le sénat, où siégeaient les principaux représentants des traditions romaines, se tourna contre Anthémios (1). Les Lupercales subsistèrent encore seize ans après la chute de l'empire, et le pape saint Gélase, qui les abolit enfin, fut obligé d'écrire une vigoureuse apologie pour imposer silence aux murmures de la noblesse romaine (2).

La leçon prochaine donnera la conclusion de ces observations et de toute cette époque de transition qui devait livrer la Gaule aux Franks par la médiation du Christianisme.

ÉDOUARD DUMONT.

(1) Tillem. Anth. 10.

(2) S. Gelas. Ep. 2, adversus Andromachum senatorem cæterosque Romanos, qui Lupercalia, secundum morem pristinum, colenda constituebant.

Sciences Sociales.

COURS DE DROIT CRIMINEL.

SIXIÈME LEÇON (1).

De la Grèce (*suite*). — § 1. Tribunal des Amphictyons.

Avant d'examiner comment se mouvaient les ressorts judiciaires de la Grèce, et de décrire quelques unes de ses accusations criminelles, il nous reste à donner une idée (2) d'un des tribunaux les

(1) Voir la 1^{re} leçon, n° 33 ci-dessus, p. 93.

(2) Nous avons cru devoir terminer ce que nous ayons à dire des tribunaux grecs et de leurs attri-

plus célèbres de cette contrée, du conseil amphictyonique.

Suivant les traditions locales recueillies dans la chronique de Paros, ce conseil remontait à Amphictyon, fils de Deucalion, roi de Thessalie, 1522 ans avant Père vulgaire. D'autres (1) attribuent l'institution de cette espèce de diète à Acrisius, roi d'Argos, qui régna 1379 ans avant notre ère. Pour mieux dire,

avant d'analyser une des accusations criminelles dont les détails nous sont parvenus.

(1) Strab., lib. 9, p. 120. Pausan., lib. 10, cap. 8.

l'origine en est inconnue, et se perd dans la nuit des temps.

Les députés se rassemblaient deux fois par an. L'assemblée du printemps se tenait à Delphes, dans la Phocide, et celle de l'automne à Anthéla, près des Thermopyles. Elle se composait de douze députés des plus anciennes et des plus illustres nations (1) de la Grèce. Chacune de ces nations n'avait que deux suffrages à donner; et par conséquent quel que fût le nombre des représentans, ils n'avaient toujours ensemble que 24 voix. Quand les nations se subdivisèrent, le nombre des suffrages ne fut pas augmenté. Ainsi, Lacédémone conserva un des deux suffrages des Doriens, Athènes un de ceux des Ioniens.

Cette ligue fédérale semblait appelée, dans l'intention de ceux qui la fondèrent, à jouer un rôle plus important que celui qu'elle obtint dans les affaires de la Grèce. Voici le serment par lequel elle fut cimentée dans l'origine :

« Nous jurons de ne jamais renverser
« les villes amphictyoniques; de ne ja-
« mais détourner, soit pendant la paix,
« soit pendant la guerre, les sources né-
« cessaires à leurs besoins. Si quelque
« puissance ose l'entreprendre, nous mar-
« chons contre elle, et nous détruirons
« ses villes. Si des impies enlèvent les
« offrandes du temple d'Apollon, nous
« jurons d'employer nos pieds, nos bras,
« notre voix, toutes nos forces contre
« eux et contre leurs complices. »

Cette institution, comme beaucoup d'autres institutions humaines, était magnifique en théorie et fut peu utile dans la pratique. C'était sans doute une belle idée que ce congrès fédéral placé sous les auspices de la religion, cette espèce de sainte alliance chargée de veiller aux intérêts communs des divers peuples qu'elle représentait, de cimenter leur union pour qu'ils pussent mieux résister aux barbares, et de terminer les discordes qu'ils pourraient avoir entre eux par des sentences solennellement rendues.

(1) C'étaient : 1^o les Thessaliens; 2^o les Béotiens; 3^o les Doriens; 4^o les Ioniens; 5^o les Perrhæbes; 6^o les Magaètes; 7^o les Locriens; 8^o les OÉtéens; 9^o les Achéens ou Phtiotes; 10^o les Maliens; 11^o les Phocéens; 12^o les Dolopes, ou, suivant quelques auteurs, les Delphiens.

Mais dans la réalité des faits, nous ne voyons pas qu'aucun de ces épisodes sanglans qui signalèrent la lutte de la Grèce contre l'Asie, depuis le siège de Troie jusqu'aux dernières guerres médiques, ait été provoqué par les Amphictyons. Leur juridiction pour réprimer les délits qui peuvent amener la discorde entre les peuples, est inutilement invoquée ou est complètement méconnue. Ainsi, Messène (1), vaincue, ravagée, poursuivie à outrance par les Lacédémoniens, demande en vain que ses différends avec ce peuple oppresseur soient soumis au prétendu conseil de la Grèce. Ainsi, encore ces mêmes Lacédémoniens (2) s'emparent en pleine paix de la citadelle de Thèbes : ils sont cités par les magistrats de cette ville devant la diète amphictyonique; ils sont condamnés à mille talents d'amende; mais comme ils se sentent forts, ils se dispensent de payer, sous prétexte que la décision est injuste.

Que fait alors la diète? Use-t-elle du droit qu'elle avait, suivant d'anciens auteurs, de contraindre la nation récalcitrante à l'obéissance, en armant contre elle tout le corps amphictyonique, en la dévouant à l'anathème et en la séparant de la commune union du temple? Loin d'user de son terrible pouvoir, la diète n'essaie même pas de faire respecter son décret, de peur de compromettre son autorité.

Dans la guerre du Péloponèse, où les différens membres du corps de la Grèce se déchirèrent par de longs et sanglans débats, le conseil amphictyonique ne songe pas à intervenir. Thucydide, historien si exact et si complet, ne fait pas même mention de ce conseil.

Si donc les Amphictyons furent dans le principe le tribunal fédéral de la Grèce, investi d'une haute puissance, cette puissance ne tarda pas à se restreindre dans des limites moins étendues. Elle se borna bientôt à la présidence des sacrifices communs de la Grèce, à la surveillance du temple de Delphes et à la répression des atteintes portées au droit des héraults.

Mais il faut le dire, ce droit des hé-

(1) Pausanias, lib. 4, cap. 3.

(2) *Id.*, lib. 10, cap. 3. Plut., in *Themist.*

raults fut d'une haute importance dans l'antiquité. Il détruisit la piraterie et le brigandage en organisant régulièrement les hostilités des peuples. Du moment que les traités de paix et les déclarations de guerre furent soumises à des formules religieuses, les duels de nation à nation ne purent plus être des espèces de guet-à-pens, d'assassinats par derrière. Peut-être dut-on aussi à ce nouveau droit des gens l'esclavage qui vint remplacer l'extermination systématique des vaincus.

Ne pourrait-on pas conjecturer encore que, si, dans quelques unes des guerres que les Grecs se firent entre eux, les villes amphictyoniques furent renversées, c'est parce qu'elles avaient négligé les formalités dont toute hostilité devait être précédée, qu'elles s'étaient placées ainsi hors du droit des gens, et qu'elles n'avaient plus alors de protection à demander à un tribunal dont elles avaient violé les lois ?

Quoi qu'il en soit, les Amphictyons retrouvèrent toujours leur antique puissance, et furent obéis avec zèle quand ils se firent les échos des passions religieuses de leur temps.

La première guerre sacrée eut lieu d'après les conseils de Solon contre les habitans de Cyrria, qui étaient accusés d'avoir manqué de respect aux Amphictyons, et d'avoir cultivé une portion du territoire sacré. La guerre fut conduite avec la chaleur et la barbarie du fanatisme. Cyrria fut pillée et saccagée ; les Delphiens établirent un port à la place de cette ville ; toutes les terres qui en dépendaient furent consacrées à Apollon ; il fut défendu d'y construire des maisons et d'y promener la charrue.

Une autre guerre eut lieu du temps de Cimon : il s'agissait de savoir si la garde du temple de Delphes serait donnée aux Delphiens ou aux Phocéens. Ces derniers, protégés par les Athéniens, finirent par avoir le dessus.

Les Amphictyons, dont l'intervention n'est remarquée dans l'histoire que pour avoir fait verser des flots de sang, ne firent jamais plus de bruit qu'au temps de Philippe, roi de Macédoine, lorsqu'ils rendirent un décret contre les Phocéens, qui avaient livré à la culture quelques

terres dépendantes du temple de Delphes.

Ils sommèrent d'abord ce peuple d'abandonner ces terres et de payer une amende ruineuse ; et comme ils n'obtinrent pas une obéissance immédiate et complète, ils portèrent contre les Phocéens une sentence d'extermination. Les Locriens, les Thébains, les Thessaliens prirent les armes pour l'exécution de cette sentence. Les Phocéens se défendirent avec courage. Quoique Philippe, roi de Macédoine, se fût joint à leurs ennemis, ils eurent quelques avantages en commençant. Mais Philippe prit bientôt une éclatante revanche. A la suite d'une grande victoire, il massacra ou jeta à la mer six mille de ces infortunés qu'on regardait comme des sacrilèges. Leur chef Onomarque fut mis en croix. Cependant, les Phocéens, avec le secours des Athéniens, des Corinthiens, leurs alliés, se relevèrent de leurs ruines, et soutinrent encore long-temps cette lutte sanglante contre le fanatisme des Grecs et la politique astucieuse de Philippe.

Endormis quelque temps dans une sécurité trompeuse par l'apparente inaction de ce prince, les Phocéens ne songèrent pas à garder le passage des Thermopyles. Philippe, au moment même où il semblait manifester des intentions pacifiques, s'empara de ce passage, et fut alors en position de faire de dures conditions à ce malheureux peuple, qui fut obligé de déclarer qu'il se soumettait à la sentence du conseil amphictyonique.

Cette sentence fut rendue sous l'influence de Philippe, qui travaillait à faire tourner les passions religieuses au profit de son ambition. Elle fut d'une sévérité extrême ; elle porta que les Phocéens, étrangers désormais à la confédération hellénique, seraient exclus du conseil des Amphictyons, et dépouillés du droit d'y envoyer des représentans ; qu'ils n'auraient ni chevaux, ni armes, jusqu'à ce qu'ils eussent restitué les richesses qu'ils avaient enlevées au temple ; qu'ils seraient exclus de ce temple qu'ils avaient profané ; que leurs trois principales villes seraient démantelées ; que toutes les autres, au nombre de vingt-deux, seraient détruites, et les habitans distribués dans

des bourgades dont chacune ne pourrait avoir plus de cinquante maisons. En leur laissant nominalemeut la propriété de leur territoire, on la leur enlevait de fait par l'énorme contribution dont on la grevait. Ils étaient condamnés à payer une taxe annuelle de 60 talens, jusqu'à ce qu'ils eussent indemnisé le temple des dommages qu'ils lui avaient faits.

C'est à Philippe que fut donné le suffrage que l'on enlevait aux Phocéens dans le conseil amphictyonique, et c'est à lui que fut confiée l'exécution du décret. Il s'acquitta de cette tâche avec une impitoyable sévérité. Quelques villes de la Phocide, réduites au désespoir, tentèrent de se défendre; elles furent bientôt obligées de se mettre à la discrétion des Macédoniens, et leurs habitans furent réduits en esclavage.

Les Amphictyons récompensèrent Philippe de s'être montré le trop fidèle ministre de leurs rigueurs, en l'appelant à les présider, et, de la sorte, après avoir rempli la Phocide de sang et de larmes, ils employèrent ce qui leur restait d'autorité à préparer en Grèce la domination du roi de Macédoine.

C'est ainsi que ce congrès fédéral défendait l'indépendance des peuples qu'il était censé représenter; c'est ainsi qu'après avoir été le servile instrument de quelques haines nationales cachées sous le voile de l'enthousiasme religieux, il devint le marche-pied de l'ambition d'un usurpateur et d'un tyran. Quelle merveilleuse équité dans ce tribunal modérateur! Quelle noble et sage politique dans cette assemblée composée de l'élite des plus anciens peuples de la Grèce!...

Et pourtant les Amphictyons ne s'égarèrent qu'en appliquant mal ce grand principe de l'expiation, sur lequel repose toute pénalité humaine, et qui fonda chez les Grecs, comme nous l'avons vu, la justice sociale. Rien n'entraîne de pires calamités que l'abus des maximes vraies. Dans cette circonstance, d'iniques anathèmes retombèrent sur ceux qui les avaient lancés. Thèbes, la plus implacable ennemie des Phocéens, fut mise à sac par Alexandre. Tous les oppresseurs de ce peuple furent asservis par les Macédoniens; et le reste de la Grèce, com-

plée par inertie de l'exécution d'un décret barbare, traîna lentement son agonie politique, jusqu'à ce que les Romains vinsent lui donner le coup de mort.

§ 2. De quelques accusations criminelles à Athènes.
Socrate.

Le fils d'un certain Sophronisque, sculpteur d'Athènes, abandonne l'état de son père pour enseigner la rhétorique; puis il laisse encore la rhétorique pour s'occuper de philosophie. Il prétend avoir des communications mystérieuses avec un être invisible, qu'il appelle son génie familier, et alors il fait métier de courir nu-pieds, mal vêtu, après tous les citoyens qui passent dans les rues et les carrefours, de les arrêter par le pan de leurs robes pour leur adresser des questions captieuses et leur faire des leçons de morale: il se donne pour tâche de leur reprocher leurs vices, leurs erreurs, leur soif de l'or. Cet homme est souvent frappé, conspué par ceux qu'il fatigue ainsi malgré eux de ses prédications sophistiques. Il y a plus, il est malheureux en ménage, et souvent sa femme, d'un détestable caractère, lui jette des ordures par la fenêtre ou le bat en plein marché. Cet étrange philosophe, appelé Socrate, encourt l'animadversion de plusieurs classes de citoyens, de ceux qui tenaient aux anciennes traditions de leur pays et de toutes les familles sacerdotales, parce qu'il attaque certaines parties du culte public; enfin, des novateurs démagogues, parce qu'il blâme les excès de la démocratie. Il excite encore un grand nombre de haines individuelles, en s'attachant, comme il fait, à jouter contre le premier venu, pour le pousser jusqu'à l'absurde, à l'aide de la plus subtile dialectique. Ses ennemis essaient d'abord de lui enlever tout crédit et toute considération. La satire aiguisée contre lui ses traits acérés; la comédie le livre aux risées du public. Mais Socrate a pour lui une grande partie de la jeunesse, amie du paradoxe et des innovations aventureuses; il est favorisé par la disposition des esprits qui se fatiguent des absurdités du polythéisme, et

tendent visiblement vers l'incrédulité. Son calme et son infatigable tenacité d'argumentation paraissent à ses amis de la grandeur, de la fermeté d'âme. Le ridicule, qui a pourtant quelque puissance à Athènes, ne fait que le frapper d'incapacité pour les affaires publiques (1), sans lui ôter son influence comme philosophe. D'ailleurs, les années sont venues le couronner de leur respectable prestige, et ses cheveux blancs le protègent contre d'injurieuses dérisions. Depuis trente ou quarante ans qu'il s'est fait professeur ambulante de morale, le nombre de ses disciples s'est beaucoup accru; plusieurs d'entre eux sont entrés dans les charges publiques. Enfin, Socrate a un parti dans Athènes. On épargne ceux qu'on méprise, mais on cherche à se défaire de ceux qu'on redoute. Les ennemis de Socrate jurent donc sa perte.

Un riche citoyen d'Athènes, appelé Anytus, entreprend le premier de l'attaquer devant la justice. Il avait été blessé de ce que l'éducation de son fils et les occupations qu'il lui avait données en le chargeant de la surveillance d'une manufacture, eussent été l'objet des censures de Socrate. Il est étonnant que ce philosophe, qui flétrissait l'oisiveté, et s'élevait, sous beaucoup de rapports, au-dessus des préjugés de son temps, ait blâmé de pareilles occupations, comme dérogeant à la dignité de l'homme. Une telle exigence nous paraîtrait aujourd'hui bien illibérale.

Anytus, pour éviter de porter lui-même la dénonciation primitive, excite contre Socrate un jeune poète, appelé Mélitus, qui porte à l'archonte-roi une dénonciation ainsi conçue :

« Mélitus, fils de Mélitus, du bourg de Pithos, intente une accusation criminelle contre Socrate, fils de Sophronisque, du bourg d'Alopéca. Socrate est coupable en ce qu'il n'admet pas nos dieux, et qu'il introduit parmi nous des divinités nouvelles sous le nom de génies; Socrate est coupable en ce qu'il corrompt la jeunesse d'Athènes. Pour peine, la mort ! »

(1) Il fut pourtant membre du conseil des cinq-cents, et présida une fois l'assemblée du peuple,

Outre les accusateurs particuliers de Socrate, Mélitus et Anytus qui s'adjoignit à lui, nous trouvons encore dans cette cause un accusateur public, l'orateur Lycon (1), qui avait été apparemment désigné par le peuple ou par l'archonte-roi pour diriger la procédure criminelle, à cause de la nature du procès (2), qui intéressait l'état et la religion.

Les procès de ce genre, ainsi que nous l'avons dit, étaient de la compétence du tribunal de l'Héliée, grand jury populaire, où le nombre des juges pouvait être porté de 500 à 1500.

L'orateur Lysias était venu offrir ses services au philosophe, qui les avait refusés. Socrate ne voulut pas être défendu comme un accusé ordinaire; il lui répugnait de chercher à surprendre par des moyens oratoires la pitié de ses juges; il repoussait avec indignation ces réliances adroites, ces demi-désaveux par lesquels le célèbre avocat cherchait à le sauver. Un coupable vulgaire peut tenter de nier ou d'atténuer son crime; mais un philosophe qui avait hautement censuré dans les autres la faiblesse et l'inconséquence, ne pouvait pas, sans déshonorer sa vie, la racheter au prix d'une lâche apostasie de ses principes. Il sent que ses disciples, Athènes et la postérité ont les yeux sur lui, et il n'ira pas s'abaisser aux ruses du barreau et aux ressources de la rhétorique. Le jugement qu'il va subir va être l'épreuve de sa renommée; il préfère la gloire avec la condamnation à la honte avec l'acquiescement.

Il se présente donc devant le redoutable et tumultueux tribunal des Héliastes, escorté non pas par ses avocats, mais par ses disciples, ses amis, ses parens. Son attitude est celle d'un sage fermé et quelque peu orgueilleux; il entend sans s'émouvoir l'accusation capitale intentée contre lui, et les développemens injurieux que lui donnent Lycon et Anytus.

(1) Diogène de Laërce fait remarquer que dans cette accusation, toutes les classes de la société qui prétendaient avoir des griefs contre Socrate se trouvaient représentées, les négocians et artisans par Anytus, les poètes et les philosophistes par Lycon, les orateurs et les avocats par Lycon.

(2) Voir la dernière leçon, n° 33, ci-dessus, p. 98.

A son tour, il prend la parole et présente son apologie, dont deux versions un peu différentes nous sont parvenues. L'une est l'ouvrage de Xénophon, et l'autre celui de Platon. La version du premier est certainement plus exacte et moins embellie d'ornemens; celle du second revêt le caractère de l'accusé d'une plus grande dignité philosophique. Socrate, suivant Xénophon, se serait justifié du reproche d'irréligion, en prouvant qu'il avait fait souvent des sacrifices aux dieux, soit en particulier, soit en public, et que par conséquent il avait pratiqué extérieurement le culte national. Suivant Platon, il aurait établi qu'il n'était pas impie, en rappelant qu'une portion de sa vie avait été consacrée à la démonstration de l'existence de Dieu et du respect dû au Créateur de toutes choses. Ces deux versions contiennent donc de radicales différences; et si celle de Xénophon est la véritable, on ne serait pas fondé à dire avec M. Cousin que l'apologie de Socrate ne détruisit en aucune façon une accusation qui reposait principalement sur ce chef, *qu'il ne suivait pas la religion de l'état*; on n'aurait pas droit de soutenir que Socrate ne s'est élevé si haut comme philosophe qu'à condition d'être coupable comme citoyen. Mais aussi cette élévation d'âme que Platon prête à son maître, ne serait plus aussi parfaite; et ce qui rendrait les Héliastes plus odieux et plus iniques dans leur jugement, amoindrirait l'éclat dont on s'est plu à entourer les derniers momens du fils de Sophronisque. Pourrait-on en effet appeler martyr de la vérité celui qui l'aurait violée dans sa conduite, et qui se serait fait de cette violation un moyen de défense? Y aurait-il eu de la grandeur d'âme, de la part de ce théiste qu'on nous présente comme si pur, à invoquer en sa faveur les pratiques d'un culte dont il proclamait l'absurdité? Est-ce ainsi qu'agissaient les premiers chrétiens devant les magistrats persécuteurs qui les interrogeaient sur leurs doctrines?

Quant au second chef d'accusation, *la corruption de la jeunesse d'Athènes*, il le réfuta en ce sens qu'il montra la morale la plus austère présidant à ses leçons et à ses actes, jusque là qu'il conseillait aux

jeunes gens de fuir la beauté (1), comme un dangereux écueil, et qu'il en donnait lui-même l'exemple; mais il ne put disconvenir que, comme bien d'autres novateurs, il ne cherchât à saper dans l'esprit des jeunes gens le respect dû à la vieillesse, l'autorité morale du père de famille (2). A cet égard, il se contenta de répondre à Mélitus que, quand des enfans étaient malades, ils consultaient plutôt des médecins que leurs parens. Il voulait dire par là qu'un jeune homme, pour se diriger dans sa conduite, devait plutôt s'adresser aux philosophes, qui sont les médecins de l'âme, qu'à un père qui n'avait jamais étudié la sagesse. Or quiconque veut briser le joug des traditions antiques, s'adresse de préférence à la jeunesse, chez qui ces traditions ne se sont pas en quelque sorte incorporées par la force de l'habitude: dès lors, s'il réussit, il opère une sorte de divorce moral entre les fils et les parens. Socrate, qui avait renoncé à s'occuper directement des affaires de l'état, voulait amener à Athènes, d'une manière lointaine et indirecte, une réforme politique et sociale, au moyen de la génération nouvelle qui écoutait avec avidité ses brillans paradoxes, et se nourrissait de ses leçons philosophiques. Il semblait favorisé dans son dessein par le peu de force que les lois attiques laissaient à la puissance paternelle (3).

Ce n'est donc pas dans les assemblées publiques, mais dans les réunions particulières de ses disciples, que Socrate se prenait à attaquer les institutions de la république; c'est là qu'il s'élevait contre les passions et les vices que la mythologie prêtait aux dieux; c'est là qu'il se plaignait de ce que la plupart des magistrats et des juges d'Athènes étaient

(1) *Entretiens mémorables de Socrate, Xénophon*, cap. 2 et 5.

(2) *Apologie de Socrate*, par le même.

(3) Jusqu'à l'âge de vingt ans les enfans étaient soumis à l'autorité paternelle, mais cette autorité n'était pas aussi étendue qu'à Rome; le père n'avait pas le droit de vie et de mort sur son enfant; seulement au moment de sa naissance, s'il ne le levait pas de terre, l'enfant était vendu comme esclave. Il avait encore, tant que son fils était mineur, la faculté de le répudier ou de le désavouer. C'était le bannissement de la famille substitué à la peine capitale.

tirés au sort, en demandant si l'on s'en remettait aux désignations du hasard pour choisir un pilote parmi la nombreuse population de la cité. La malignité d'Anytus et de Lycon releva cette censure de la législation de Solon; ils la firent valoir avec d'autant plus d'avantage, que l'on avait tiré au sort les juges devant lesquels ils avaient fait comparaître Socrate.

Quoi qu'il en soit, le tribunal des Hélistes ne peut pas échapper en cette circonstance aux sévères censures de l'histoire; car il ne garde pas la dignité et l'impartialité qui conviennent à des juges chargés de statuer sur la vie d'un accusé. Un des disciples de Socrate, Platon, s'avança pour défendre le maître qu'il chérissait, et il commença ainsi son discours: « Quoique je sois le plus jeune de ceux qui montent à la tribune..... » *Qui en descendent, s'écrièrent les juges.* Ils remplaçaient de la sorte par un misérable jeu de mots une formule usitée devant leur tribunal. Pour exprimer que la cause était assez instruite et qu'ils ne voulaient pas entendre un orateur, ils prononçaient le mot *descendez*. Platon fut privé de la parole, parce que les magistrats qui devaient l'écouter étaient incapables de résister au plaisir de faire une puérile antithèse.

Après s'être laissés aller à une aussi indécente facétie, ces mêmes magistrats se livrent à un emportement féroce. Une pluralité de 281 suffrages venait de décider la culpabilité de Socrate; on lui demande, suivant l'usage, quelle peine il croit avoir méritée: « d'être nourri au Prytanée, répond-il, pour les services que j'ai rendus. » Les juges retournent aux suffrages pour l'application de la peine, et l'on compte pour la condamnation à mort 80 voix (1) de plus qu'au premier tour de scrutin. Il en résulte que 80 de ces juges, qui d'abord n'avaient reconnu Socrate coupable d'aucun crime, le trouvent tout à coup digne de mort, sans qu'aucun motif tiré du fond même de la cause vienne rendre raison de cette contradiction révoltante.

Ne semble-t-il pas que, quand on a

condamné quelqu'un de ces hommes qui n'ont violé les lois de leur pays que par respect pour des lois supérieures, celles de la morale et de la vérité, la Providence ait toujours voulu marquer ces arrêts d'une tache d'infamie?

D'ailleurs, ajoutons qu'aucune punition déterminée n'était infligée par le Code athénien aux faits dont Socrate avait été reconnu coupable; or, il n'y avait pas de proportion entre le crime et la peine capitale. Quand l'impiété qui niait tout était devenue à la mode dans Athènes en décadence, comment admettre que l'incroyance d'un philosophe qui prêchait l'existence d'un seul Dieu méritât une punition capitale? Ce qui est le délit de tous doit cesser d'être le délit d'un seul. Aussi on voit que Socrate fut, dans cette occasion, la victime du parti démagogique, qui ne lui pardonnait pas d'avoir blâmé hautement les abus du gouvernement d'Athènes. Cependant, il aurait évité la mort s'il avait demandé, en suppliant comme un accusé vulgaire, de n'être condamné qu'à une simple amende; mais en repoussant un rôle indigne de lui, il s'est grandi aux yeux de ses contemporains et de la postérité. Son refus de s'échapper de prison est encore une preuve de la fermeté de son caractère.

Puis, quand il attend avec ses amis et ses disciples qui l'environnent dans sa prison, la *théorie* qui est allée en Crète et dont le retour doit être le signal de sa mort, il emploie ces derniers moments de son existence à dissérer avec une éloquente lucidité sur l'immortalité de l'âme. Cette croyance à une autre vie, que Socrate avait toujours eue, mais qu'il n'avait jamais clairement manifestée, il semble en quelque sorte la produire pour la consolation de ses amis qui le pleurent. Enfin l'heure fatale arrive; Platon nous le représente avalant la ciguë avec calme, raffermissant tous les cœurs ébranlés autour de lui; il nous fait entendre ses derniers mots, puis un dernier silence.....

Cette mort est si belle, que, comme l'a dit Rousseau, elle honora la vie de Socrate, et le fit passer pour un sage. Il fut heureux aussi d'avoir pour interprète de ses pensées et pour historien de ses

(1) Diogène de Laërce, *Vie de Socrate*.

derniers momens, un écrivain tel que Platon, qui donnait à tout ce dont il parlait une couleur idéale. Toujours Platon éprouvait le besoin d'envelopper les théories les plus hautes, les leçons les plus austères, de tout ce qu'il y avait de plus séduisant dans les similitudes, de plus brillant dans les allégories, et de plus ingénieux dans les symboles. Ce nourrisson d'Homère et de Pindare ne savait la verve dithyrambique à la sagesse d'un réformateur de religion et de morale; quoiqu'il sache prendre le ton de la naïveté quand il fait parler son maître de philosophie, il ne peut s'empêcher de lui prêter en même temps enthousiasme poétique. On dit qu'un cordonnier d'Athènes avait recueilli aussi les dialogues de Socrate : certes, s'ils ne nous avaient été transmis que par une pareille voie, ils ne nous apparaîtraient pas avec cette majesté sereine et lumineuse dont ils sont revêtus dans le style enchanteur du chef de la secte académique.

Platon alla plus loin encore que Socrate comme introducteur d'idées nouvelles, par rapport à la cosmogonie et la religion, et cependant il acheva paisiblement sa longue carrière sans avoir rien à démêler avec la justice. Ces doctrines subversives des vieilleries de la mythologie pouvaient donc ne pas être poursuivies et condamnées. Au reste, la mort de Socrate elle-même excita bientôt les remords des Athéniens; ils fermèrent leurs gymnases et leurs palestres en signe de deuil, punirent Mélitus de la peine capitale, bannirent Anytus et Lycon, et érigèrent au célèbre philosophe une statue d'airain, que l'on croit avoir été l'ouvrage du sculpteur Lysippe (1).

Cette réhabilitation solennelle de Socrate ne prouve-t-elle pas que sa condamnation, loin d'avoir été, comme le croit M. Cousin, une sorte de nécessité légale, fut au contraire, aux yeux même des contemporains, une criante et scandaleuse iniquité?

(1) Diog. Laert., *Vita Socrat.* Cet auteur dit même qu'Anytus fut mis à mort par les Héracléotes, indignés de sa conduite dans cette affaire.

§ 5. Luites judiciaires d'Eschine et de Démosthènes.

En nous transportant avec Socrate devant le tribunal des Hélistes, nous n'y avons pas retrouvé dans toute leur violence les passions et le tumulte des luites judiciaires de la démocratie antique. Dans cette circonstance, il semble que la présence de la philosophie ait pacifié l'enceinte ordinairement si agitée du grand jury populaire d'Athènes. Ce n'était pas un de ces combats à outrance où les deux adversaires se servaient de toutes les armes pour s'écraser, où ils produisaient l'un contre l'autre des témoignages subornés, employaient sur leurs juges tous les moyens de séduction, et s'abandonnaient aux mouvemens les plus passionnés de l'éloquence, pour soulever tour à tour dans les âmes la pitié, la générosité, l'indignation, la colère et la haine.

M. Villemain remarque quelque part, avec cette justesse ingénieuse qui caractérise ses appréciations littéraires, que nos écrivains des dix-septième et dix-huitième siècles n'étaient pas si bien placés que nous pour juger sagement les républiques anciennes, parce qu'ils n'avaient pas l'expérience de la liberté politique. Cette observation paraît être d'une évidence encore plus frappante quand on l'applique aux débats criminels de l'Agora et du Forum. Les procédures secrètes et ténébreuses de nos parlemens ne pouvaient pas donner beaucoup de lumières sur l'éclatante publicité de ces solennités judiciaires qui émouvaient tout un peuple, et où les factions, toujours en présence, mettaient leur terrible enjeu sur la tête d'un accusé.

Les Anglais, comme l'a dit il y a longtemps le savant M. de Sainte-Croix, pouvaient mieux que nous faire une bonne histoire de la Grèce, à cause de leurs institutions représentatives, qui, quoique bien différentes de la démocratie d'Athènes, les initiaient plus naturellement aux orages des gouvernemens populaires. Essayons donc, à l'aide de leurs lumières et de celles que nous avons récemment acquises au prix d'une triste expérience, de restituer leur véritable caractère aux procédures criminelles

d'Athènes, et au petit nombre d'orateurs célèbres dans lesquels elles semblent se résumer.

A la tête de ces orateurs se placent Démosthènes et Eschine. Démosthènes, dont personne ne conteste la prodigieuse éloquence, a été, comme homme, l'objet de jugemens divers et opposés. Le bon Rollin lui attribue toutes les vertus publiques et privées : moraliste pur et sévère, savant et intègre précepteur de la jeunesse, Rollin s'était persuadé que les qualités de l'âme étaient inséparables de celles de l'esprit ; il croyait qu'un grand orateur ne pouvait être qu'un honnête homme, et il trouvait dans Démosthènes la réalisation de la définition de Quintilien : *Vir bonus, dicendi peritus*. Cette illusion naïve fut partagée jusqu'à un certain point par l'abbé Auger (1), et plus tard par La Harpe. Il nous en coûte de combattre une chimère qui s'appuie sur des noms aussi respectables, et qui semblait encourager la vertu comme un auxiliaire du talent ; mais la vérité a des droits qu'on doit toujours et partout respecter ; elle est préférable à la plus flatteuse erreur. D'ailleurs, il peut être utile aujourd'hui de détruire des préjugés à l'aide desquels l'hypocrite immoralité du génie pourrait leurrer l'opinion publique et usurper d'indignes couronnes.

Pour soutenir une thèse qui se présente, en France, sous une couleur paradoxale, j'aime mieux d'abord faire parler des autorités étrangères que de parler en mon propre nom : je citerai donc à ce sujet un passage de M. Mitford, auteur d'une *Histoire de la Grèce* (2) fort estimée en Angleterre :

« Le père d'Eschine, appelé Tromès, fut d'abord domestique d'un maître d'école d'Athènes (3). Durant la tyrannie des

(1) L'abbé Auger préconise Démosthènes comme un patriote consommé, mais il avoue que chez lui le caractère de l'homme privé ne répond pas au caractère de l'homme public. Je suis fâché, dit-il, pour l'honneur de Démosthènes qu'il nous ait laissé lui-même des preuves de sa mauvaise foi et de son défaut de probité. (Notes de la traduction du discours sur les prévarications de l'ambassade.)

(2) Cette histoire, dans laquelle M. Mitford, membre de la chambre des communes, juge très sévèrement les démocraties grecques, n'a pas été, que je sache, traduite en français jusqu'à ce jour.

(3) Suivant Eschine, il se serait appelé *Atromètes*

Trente, il profita de la confusion générale pour s'échapper d'esclavage ; il passa en Perse et servit sous le nom d'Atrometus dans les mercenaires grecs ; puis, sur l'invitation de Thrasybule, il alla rejoindre l'étendard de la liberté : on lui donna un certain grade dans cette armée. Quand les Trente eurent été vaincus, et que la république eut été restaurée, il fut admis au rang des citoyens et embrassa la profession de maître d'école ; il épousa une femme de pur sang athénien, et sœur d'un officier de haut rang.

« Eschine fut un des nombreux enfans issus de ce mariage. Comme citoyen d'Athènes et fils de citoyen, il fut inscrit dans la tribu de Pandionidée, dont son père faisait partie. Pendant les deux années suivantes, il remplit le devoir du service militaire dans l'Attique, comme le voulaient les lois ; ce devoir, grâce à la licence toujours croissante du peuple et au mépris de sa vieille constitution, était si généralement négligé, que s'en acquitter était un mérite recommandable. A vingt ans, il se distingua dans le corps de troupes auxiliaires qu'Athènes avait envoyé aux Lacédémoniens dans le Péloponèse. »

Mais le service militaire conduisait rarement à la fortune en Grèce, et ne rapportait pas des appointemens fixes et élevés. Eschine, de retour à Athènes, obtint le modeste emploi de greffier du conseil des Cinq-Cents ; et comme cet emploi ne suffisait pas à son existence, il monta sur la scène et se fit acteur. On ne sait quand il débuta comme orateur. Ce métier, car c'en était un à Athènes, devint plus tard celui d'Eschine.

« Quant à Démosthènes, son père était Athénien, mais sa mère était née dans la Chersonèse Taurique, de l'Athénien Gilon, qui avait trahi sa patrie, et d'une fille d'un prince scythe. Gilon, condamné à mort et proscrit, avait envoyé ses deux filles à Athènes à l'époque de leur majorité. L'une d'elles épousa Démocharès, homme d'un rang éminent ; l'autre, l'armurier Démosthènes, de la tribu péanienne.

« Le seul enfant issu de ce dernier

et il aurait été dans sa jeunesse, non pas domestique, mais athlète.

mariage fut le célèbre Démosthènes, qui resta orphelin à sept ans. Grâce à sa parenté avec Démocharès, il reçut une bonne éducation et fut revêtu dès sa jeunesse de charges honorables; c'est ainsi qu'il fut tour à tour chorège, intendant des dépenses de théâtre et triérarque; mais les dépenses qu'il fit dans ces charges diverses, sa prodigalité, ses débâches, eurent bientôt épuisé sa fortune; il songea alors à faire usage de son talent pour rétablir ses affaires, et profitant des conseils et des encouragemens d'Isocrate, il commença à composer des discours pour ceux qui plaidaient devant les cours de justice: c'était à la fois pour lui un moyen de fortune, de considération et de renommée.

« Pour contrebalancer le désavantage de sa naissance, Eschine joignait à une grande capacité intellectuelle une voix mélodieuse et puissante, une réputation de courage bien acquise au service de sa patrie, un caractère privé sans tache, et des manières conciliantes. Démosthènes n'avait rien de tout cela: une chétive tournure et des manières embarrassées semblaient lui ôter à jamais, comme à Isocrate, l'espoir de devenir jamais un orateur capable de fixer l'attention de quelques milliers d'auditeurs, et il avait de plus l'immense désavantage d'une prononciation vicieuse; en outre, un caractère chagrin et irritable repoussait l'amitié loin de lui, et un manque complet, non seulement de courage personnel, mais de tout ce qui constitue la dignité de l'âme, éloignait de lui l'estime et la considération. On lui avait donné dans sa jeunesse un honteux surnom, pour caractériser sa mollesse et la corruption de ses mœurs. Il mérita une qualification non moins déshonorante, par une poursuite judiciaire contre ses tuteurs, poursuite qui fut considérée comme un moyen déshonnête (1) de leur arracher de l'argent.

« Mais ce qui est mieux prouvé encore

et plus honteux pour la mémoire de Démosthènes, c'est qu'au temps où il était chorège et où il remplissait publiquement cet office, il reçut un soufflet d'un jeune étourdi de haute naissance, appelé Midias; il lui intenta une action dont il se désista au moyen d'une composition pécuniaire (1) portée à trente mines.

« La couardise de Démosthènes dans les combats devint, par la suite, de notoriété publique. Même ses admirateurs ne peuvent disconvenir qu'il avait des manières gauches, un caractère indécis; qu'il était extravagant dans ses dépenses et affamé de gain; que c'était un mauvais coucheur (2), un ami infidèle, un soldat méprisable, et que son improbité, même dans sa profession d'avocat, était scandaleuse. Cependant, les facultés supérieures de son esprit et le pouvoir de son éloquence étaient tels, qu'après avoir, par des travaux assidus et intelligens, surmonté le défaut de sa prononciation, il se rendit populaire auprès de la multitude, terrible à ses ennemis et nécessaire à son parti. »

« Dans sa carrière d'orateur et d'homme d'état, Démosthènes ne favorisa pas les vues d'Isocrate et de Phocion, qui consistaient à imposer des limites légales au despotisme populaire: il fut, comme la plupart des orateurs de son temps, un vil flatteur de la multitude. »

« La cause de la condition supérieure de la république dans les premiers temps était, disait-il (3), que le peuple était maître et seigneur de tout; et que l'honneur, l'autorité, le bien général, dépendaient entièrement du peuple.

« Le peuple, étant par lui-même incapable d'exercer le souverain pouvoir, était obligé d'en confier la direction à un favori, et Démosthènes espérait être ce favori. »

Ce portrait de Démosthènes paraîtra d'une sévérité outrée à ceux qui ne le connaissent que par les livres de nos

(1) *Εκ παιδων απαλλαττεμενος και δεκα ταλεντων δεκας εκαστον των επετροπων λαγγων αρχας εκληθη.* Nous ne croyons pas suffisamment fondée cette imputation qu'adresse M. Mitford à Démosthènes; elle ne résulte même pas des paroles d'Eschine d'une manière bien expresse.

(1) 2700 fr. de notre monnaie.

(2) Un pleasant companion.

(3) *Τοτε μιν ο δημος ην δεσποτης και κυριος παντων.*

rhéteurs et par nos biographies classiques. Une étude attentive des monumens de cette époque de l'histoire d'Athènes démontre pourtant qu'il est d'une vérité à peu près complète.

Quant à Eschine, nous ne partageons pas la partialité que M. Mitford paraît avoir pour lui. Il est hors de doute que cet orateur avait été séduit par les présens et les caresses de Philippe, quand il fit partie de la fameuse ambassade au sujet de laquelle il fut accusé de prévarication. Tout ce qu'on pourrait dire à sa décharge, c'est que, trompé lui-même par le roi de Macédoine, qui lui avait témoigné les meilleures dispositions pour les Athéniens, il se porta de bonne foi garant de ces belles promesses; mais sa sottise comme homme d'état ne le justifie pas du reproche de vénalité; en même temps qu'il a été dupe, il a bien pu être fripon.

Ce qu'il y a de certain, c'est que pendant qu'Eschine protestait que Philippe voulait la paix, ce prince avançait toujours à la tête de ses armées, s'emparait des défilés, où ses progrès auraient pu être facilement arrêtés par des troupes peu nombreuses, mettait garnison dans les villes soumises aux Athéniens, achevait de conquérir la Phocide, ruinait les villes, dispersait leurs habitans ou les réduisait en esclavage, et qu'enfin il se faisait admettre dans le conseil des Amphyctyons, qu'il devait bientôt présider. De son côté, Démosthènes avait voué une haine furieuse au roi Philippe, à cause de son peu de succès comme ambassadeur à la cour de ce prince. On sait qu'une première fois il resta court dans la harangue qu'il voulait lui adresser, et qu'une autre fois il lui débita de lourdes flatteries et des complimens embarrassés. Le langage délié du courtisan n'a rien de commun avec la mâle parole d'un orateur populaire.

Cette ambassade fut la première origine des différends de Démosthènes avec Eschine. Deux ans après (1), la lutte ju-

diciaire commença, terrible, implacable, entre ces deux rivaux devenus dans la république chefs de deux partis contraires. Elle devait durer plus de quinze années, et ne se terminer que par la ruine de l'un des deux antagonistes.

Démosthènes se trouvait embarrassé pour porter les premiers coups à son ennemi; il avait, dans son voyage de Macédoine, partagé les repas et les libations de celui dont il voulait être le dénonciateur. Pour ne pas heurter trop violemment les coutumes hospitalières jadis usitées à Athènes, il désira ne paraître qu'en seconde ligne dans cette accusation capitale de corruption portée contre son ancien collègue et commensal; il engagea donc un de ses camarades de débauches, un jeune homme plein d'audace et d'ambition, appelé Timarque, à commencer l'attaque contre Eschine. En se servant d'un pareil instrument, il espérait donner à sa délation quelque chose d'un peu moins odieux, et lui ôter le caractère d'une sorte de trahison domestique. C'eût été d'ailleurs pour lui une espèce de bouclier derrière lequel il aurait pu éviter quelques unes des ripostes de son adversaire.

Mais Eschine déjoua ce plan astucieux: il poursuivit lui-même juridiquement Timarque pour lui faire défendre l'accès de la tribune, en vertu des lois qui interdisaient la tribune à tout citoyen diffamé pour ses vices.

C'était la cause de la morale et de l'ordre public que défendait l'orateur athénien, et cette cause était bien placée dans sa bouche; car la pureté de ses mœurs n'a jamais été mise en doute.

On pense bien que Démosthènes mit tout en œuvre pour capter les suffrages des juges en faveur de Timarque. Il dut faire répandre partout qu'Eschine n'était qu'un accusé qui voulait jouer le rôle d'accusateur. Il entoura Timarque d'un cortège d'hommes puissans dans la république, et lui donna (1) sans doute un plaidoyer tout fait pour sa défense.

Eschine fut d'autant plus calme et plus grave au commencement de son discours,

(1) Les deux ambassades dont Démosthènes fit partie eurent lieu l'an 347 et l'an 346 avant J.-C. Le plaidoyer d'Eschine contre Timarque, l'un de ses accusateurs suscité par Démosthènes, est de l'année 344 ou 343 avant J.-C. La harangue de la couronne est de l'année 330.

(1) On sait que les orateurs distingués d'Athènes faisaient quelquefois des plaidoyers que leurs clients apprenaient par cœur et récitaient de mémoire.

qu'on devait lui supposer plus d'animosité personnelle contre l'objet de ses attaques. Son langage ressembla d'abord à celui que tiendrait aujourd'hui un organe du ministère public, parlant au nom de la loi et de la société. Il fit une espèce de traité complet sur la partie de la législation d'Athènes, relative à la discipline des mœurs; il la montra suivant tout citoyen, depuis l'enfance jusqu'à l'âge mûr, et étendant surtout sur les orateurs une surveillance méfiante et sévère; dans cette république, où la parole régnait en souveraine, cette arme puissante ne devait être confiée qu'à des mains incapables d'en abuser. La moralité privée était la meilleure garantie de la moralité publique.

Puis, Eschine confronta, pour ainsi dire, chacune des lois qu'il avait citées, analysées, commentées, avec la conduite privée et publique de Timarque, soit dans son enfance, quand il fréquentait les écoles; soit dans son adolescence, quand il exerçait des charges publiques; et il démontra que la vie entière de ce jeune homme n'avait été qu'une longue violation de ces lois.

Il s'attacha ensuite à détruire d'avance les chicanes, les moyens dilatoires et toutes les subtilités que Démosthènes pourrait suggérer à l'accusé. J'ai trouvé dans un passage de cette partie de son discours le développement d'une thèse absolument semblable à celle que M. Sauzet, le Gerbier de notre barreau actuel, soutenait, il y a peu de temps, d'une manière brillante, dans un procès de séparation de corps, qui avait ému les passions de tout une province. M. Sauzet, qui plaidait pour une prétendue victime de la tyrannie d'un époux, s'opposait à ce qu'on fit une enquête pour s'assurer de la vérité des faits de sévices allégués par sa cliente. Il traça un tableau entraînant des inconvénients et de l'incertitude de la preuve testimoniale; et, s'appuyant ensuite sur une notoriété publique, qu'il présenta comme unanime, écrasante, il demanda si ce n'était pas là le consentement universel, qui portait avec lui-même le caractère de la certitude; il montra que cette espèce d'enquête, faite par l'opinion, était par elle-même entourée d'un tel éclat, que la justice elle-même ne

pouvait y résister. La justice, en effet, lui donna gain de cause. L'éloquence de l'avocat eut sa bonne part dans un pareil triomphe.

Voyons maintenant comment le même fond d'idées est développé par Eschine, moins séparé de nous par plus de vingt siècles écoulés, que par des différences immenses de religion, de civilisation et de formes de gouvernement. On le verra, suivant les idées mythologiques de son temps, personnifier et vouer à l'adoration des dévots d'Athènes cette puissance mystérieuse dont un avocat de nos jours imposait le joug à la justice; il fera de la base de son argumentation une espèce d'article de foi; et le texte sur lequel il appuiera sa théologie oratoire sera la poésie enchanteresse d'Homère, d'Hésiode et d'Euripide. Écoutez ce curieux spécimen de l'éloquence judiciaire chez les Grecs :

« Quant à la vie des hommes, à leur conduite et à leurs discours, une Renommée, qui est bien la messagère du vrai, se répand spontanément dans la ville, et vient annoncer à la multitude les actions les plus secrètes des particuliers : elle va même jusqu'à donner des présages pour l'avenir; et cela est si évident et si peu contestable, que votre cité et vos ancêtres ont élevé des autels à la Renommée, comme à une grande déesse. Homère dit à plusieurs reprises dans l'*Iliade*, à l'occasion des choses qui doivent arriver :

« La Renommée s'avance dans le camp. »

« Euripide montre que cette déesse peut faire connaître non seulement les vivans, quels qu'ils soient, mais encore les morts, quand il dit :

« La Renommée découvrira l'homme « vertueux, fût-il caché dans les entrailles de la terre. »

« Hésiode la représente formellement comme une déesse, quand il s'exprime ainsi, assez clairement pour ceux qui veulent le comprendre :

« La Renommée (1), qui sert d'écho aux « mille voix des peuples, ne saurait jamais périr tout entière : d'ailleurs, « elle est déesse, et quelle est la déesse « qui aurait à craindre la mort? »

(1) Il y a encore dans le reste du discours plusieurs citations d'Homère et d'Euripide.

« La Renommée, telle que les peuples l'ont faite, ne périt jamais entièrement, car c'est une déesse; et vous verrez que tous ceux dont la vie est honorable vantent ces poésies : car tous ceux qui recherchent l'estime publique demandent à la Renommée de les conduire à la gloire. Mais ceux dont la vie est honteuse ne réverent pas cette déesse, car ils voient en elle une accusation immortelle. Rappelez-vous donc, Athéniens, quelle est la renommée de Timarque. Quand on prononce son nom, ne demandez-vous pas aussitôt : « Quel est ce Timarque? n'est-ce pas le prostitué? » Eh quoi ! si j'invoque des témoins à l'appui d'un fait, vous aurez confiance en moi ; et si je présente une déesse à l'appui de mon assertion, vous ne me croirez pas? »

Il faut une certaine intelligence de l'antiquité païenne pour comprendre combien une pareille forme d'argumentation devait séduire et entraîner des Athéniens.

Eschine finit son discours par une péroraison habile, dans laquelle il dissimule l'intérêt individuel qui l'avait amené à la tribune; et en même temps cet homme, tout à l'heure si pieux envers la déesse de la Renommée, semble ici combattre des préjugés poétiques et religieux, en attribuant à des raisons purement humaines la décadence et le renversement des états. « Croyez bien, s'écrie-t-il, que c'est de la corruption des hommes et non du courroux des dieux que viennent les grands désastres; et ne vous imaginez pas que les impies soient, comme dans les pièces de théâtre, poursuivis et châtiés par les torches ardentes des Furies! Les passions de la chair, les désirs sans limites et sans frein, voilà ce qui tient lieu à chacun de Furie : voilà ce qui peuple les cavernes de brigands, ce qui remplit les barques de pirates, ce qui pousse de jeunes hommes au meurtre de leurs concitoyens, ce qui les rend vils satellites des tyrans, ce qui les arme pour la ruine de la patrie. Chassez donc, Athéniens, chassez de votre ville des hommes d'un tel caractère, et tournez vers la vertu l'ardeur de votre jeunesse. »

Ce discours remporta un magnifique triomphe. Timarque fut condamné et flétri par la sentence du tribunal. Les

stigmates de l'infamie semblèrent alors attachés sur son front : on le fuyait dans les assemblées publiques; ses anciens amis cessèrent avec lui toute relation. Cette espèce d'excommunication morale, dont ses concitoyens lui faisaient partout sentir le poids, le jeta dans un si violent désespoir qu'il termina sa carrière par le suicide.

Malgré le mauvais succès de ce premier combat oratoire, Démosthènes ne se découragea pas; un an ou deux après, il se présenta lui-même dans l'arène, et accusa Eschine d'avoir trahi les Athéniens par de faux rapports, de leur avoir donné sciemment de mauvais conseils, de n'avoir pas exécuté les ordres du peuple; d'avoir perdu, lors de la dernière ambassade, un temps précieux dont Philippe avait profité pour occuper des positions fortes qui rendaient impossible toute entrave aux progrès de ses conquêtes; de n'avoir rien fait pendant sa troisième ambassade pour empêcher la ruine et l'extermination des malheureux Phocéens; enfin, d'avoir eu pour mobile de toute sa conduite une honteuse vénalité.

Cette vénalité, il l'établit d'abord par des assertions, et ces assertions sont ensuite corroborées par divers raisonnemens, dont voici, ce me semble, le plus concluant et le plus fort :

« Il faut nécessairement qu'Eschine, s'il ne s'est pas vendu, et s'il n'a pas été volontairement dans l'erreur, ne vous ait tenu un semblable langage à l'égard des Phocéens, des Thespiens et des Eubéens, que sur la foi des promesses formelles qu'il aurait entendu faire à Philippe; ou bien parce que, trompé par la bienveillance que ce monarque lui témoignait en toute occasion, il aurait réellement attendu de lui ce qu'il vous faisait espérer. Il n'y a pas d'autre alternative possible. Or, dans l'un et l'autre cas, personne ne devrait lui être plus odieux que Philippe : pourquoi? C'est que, grâce à ce prince, il se trouve dans la position la plus cruelle et la plus honteuse. Il vous a trompés; il est compromis dans l'opinion; on le juge digne de mort; et s'il eût été traité comme sa conduite semble le mériter, il serait depuis long-temps l'objet d'une accusation capitale. Et cependant, est-il quelqu'un d'entre vous

qui l'aït entendu élever des plaintes contre Philippe, l'accuser de perfidie, lui faire même le plus petit reproche? »

Vient ensuite un morceau remarquable au sujet de la corruption qui semble envahir la Grèce tout entière :

« Il s'est répandu sur toute la Grèce, ô Athéniens! un mal grave et funeste, qui ne peut être conjuré, dans le sein de votre patrie, qu'à force de bonheur et de vigilance. Parmi les hommes les plus notables de chaque cité, parmi ceux à qui on confie le maniement des affaires publiques, il en est qui ne craignent pas d'aliéner leur indépendance, et ils se précipitent, les malheureux! dans une servitude qu'ils parent des noms d'hospitalité, d'amitié de Philippe. Quant aux autres citoyens et aux magistrats de ces républiques, bien loin de sévir contre des traites qu'il faudrait châtier et peut-être même mettre à mort sur-le-champ, ils les admirent, ils les préconisent; ils vont même jusqu'à envier leur habileté et leurs succès. Cette honteuse émulation de vénalité avait déjà fait perdre aux Thessaliens leur ancienne prééminence et la considération dont ils jouissaient dans la Grèce. Elle vient maintenant de leur enlever encore leur liberté; elle a livré aux Macédoniens plusieurs de leurs places fortes; elle a pénétré dans le Péloponèse; elle a soufflé le feu de la discorde dans l'Oélide; elle a transporté les malheureux habitans de ce pays d'un tel vertige de fureur, qu'en cherchant à s'arracher les uns aux autres la domination dans leur république et les bonnes grâces de Philippe, ils se sont baignés dans le sang de leurs frères et de leurs concitoyens. Elle ne s'en est pas tenue là : elle s'est insinuée dans l'Arcadie, dans l'Argolide, etc..... Et vous-mêmes, Athéniens, pourquoi ne le dirais-je pas? vous ne sauriez employer trop de précautions contre ce fléau qui, après avoir porté ses ravages tout autour de votre cité, vient enfin de s'y introduire. Pendant que le mal est encore réparable, tenez-vous sur vos gardes; livrez à l'infamie les premiers qui l'ont apporté parmi vous; et si vous ne le faites pas, craignez de ne reconnaître la justice de mes avertissemens que quand il ne sera plus temps d'en profiter. »

Le dirai-je? malgré le respect traditionnel que l'on a pour le grand nom de Démosthènes, cette peinture me paraît due bien plutôt aux artifices de l'art oratoire qu'aux inspirations de l'honnête homme. Un citoyen intègre ne se serait pas contenté de montrer les inconvéniens politiques de la vénalité; il l'aurait flétrie au nom de sa propre conscience comme au nom de la morale publique.

En terminant cette véhémence accusation, Démosthènes cherche à prémunir le peuple contre le charme d'élocution de son adversaire.

Entouré de sa famille, de son vieux père, presque centenaire, du ministre Lubulus, homme d'état fort estimé; de l'illustre Phocion, qui défendait si bien le parti de la paix et faisait si admirablement la guerre; enfin, de l'élite des citoyens d'Athènes, Eschine s'avance avec dignité et tristesse; il prend la parole (1), et dans son exorde même il cherche à détruire l'effet des dernières paroles de son accusateur; il se plaint de ce qu'on voudrait fermer l'oreille de ses juges à la voix de celui-là seul qui est en danger. Il fait voir que Démosthènes, loin d'avoir la justice pour mobile et pour règle, n'a voulu qu'exciter les passions en déclamant contre la vénalité des consciences. « Quoique sur ce point, ajoute-t-il, le don de persuader ne puisse appartenir qu'à celui qui serait lui-même à l'abri du soupçon. »

Il paraît d'après cette récrimination, qui sans doute n'était pas jetée au hasard, que l'austère Démosthènes, qui repoussait si loin les présens du roi de Macédoine, n'était pas aussi insensible à ceux qui venaient de Sardes, de Suse et d'Écbatane.

C'est du reste ce que nous dit formellement Plutarque, qui est pourtant le panégyriste plutôt que l'historien impartial des grands hommes dont il nous trans-

(1) Quoique Plutarque ait dénié que ces discours aient été prononcés, il suffit de lire le commencement du discours d'Eschine pour se convaincre du contraire. Cet orateur est interrompu par les Athéniens quand il commence à se justifier d'un acte d'immoralité que lui avait imputé Démosthènes, et il s'applaudit de ce témoignage de bienveillance. Voir au reste l'excellente réfutation de l'opinion de Plutarque par l'abbé Auger.

met la biographie. « Tout cela, dit-il, fut découvert par Alexandre, qui trouva à Sardes la correspondance de Démosthènes (1), et les registres des lieutenans du roi où étaient marquées les sommes qu'ils lui avaient fournies. » Ainsi cet orateur, auquel on s'est plu à prêter un beau caractère d'homme politique, était stipendié par la Perse, comme Eschine l'était par la Macédoine : seulement, comme l'alliance avec les successeurs de cet Artaxercès, à qui Athènes avait jadis résisté avec tant de gloire, eût été plus impopulaire que celle qu'on proposait de contracter avec un prince grec, dont le culte et le langage étaient ceux des Athéniens, Démosthènes ne se déclara jamais ouvertement partisan de Darius ; il fut obligé de dissimuler avec plus de soin que son adversaire. Il déguisait ses affections ; il ne montrait que sa haine.

Eschine, en racontant les particularités de la première ambassade, jeta l'ironie à pleine main sur la conduite inconséquente et lâche de Démosthènes ; il se justifia, par des motifs assez plausibles, d'avoir incliné pour l'alliance macédonienne, et d'avoir conseillé la paix aux Athéniens comme le parti le plus sage et le plus sûr. Puis, après s'être lavé des inculpations sans preuves et des calomnies dont il avait été l'objet, il se livra à son tour à de véhémentes invectives contre son rival. « Et toi, s'écria-t-il, toi, qui prétends être un homme, tu as lâchement abandonné ton poste au jour du combat ; quand Nicodème s'est fait inscrire pour t'accuser, tu as acheté par de l'argent son silence et ton salut, et, les mains encore souillées de sang, tu es venu te jeter sur la place publique. »

On est pétrifié d'étonnement quand on voit Démosthènes recevoir le reproche d'un pareil acte de scélératesse sans qu'il fasse pour le repousser le moindre appel à l'indignation publique.

Eschine se place, en finissant, sous l'égide de sa famille suppliante et des grands citoyens qui l'entourent ; il demande qu'on lui sache quelque gré de n'avoir pas fui, et d'être venu braver le choc de la calomnie, qui trouve souvent

bien faibles des âmes intrépides et fières dans les combats ; « car, dit-il, ce qui est affreux, ce n'est pas la mort, c'est l'outrage essayé avant de mourir. »

Il est probable qu'Eschine était coupable, et pourtant ce langage est celui d'un homme de cœur.

Il fut acquitté ; mais il paraît que Démosthènes obtint, en faveur de l'accusation, une minorité assez considérable pour ne pas être condamné à l'amende.

À dater de ce moment, Eschine ne respira que la vengeance contre son ennemi, et il attendit, il épia le moment le plus favorable pour la faire éclater.

Voici à quelle occasion il engagea enfin la lutte dans laquelle il croyait pouvoir écraser Démosthènes et son parti.

Après la bataille de Chéronée, qui décida du sort de la Grèce, Athènes fit réparer ses fortifications, afin de pouvoir défendre contre le vainqueur macédonien les derniers restes de son indépendance nationale. Elle dut peut-être à l'honorable attitude qu'elle sut prendre les ménagemens que lui montra Philippe. Quoi qu'il en soit, Démosthènes fut chargé de présider à ces réparations. Les dépenses ayant excédé les fonds qui avaient été mis à sa disposition, il fournit de ses propres deniers pour les achever. Ctésiphon proposa de récompenser cet acte de désintéressement et les autres services rendus par Démosthènes à la patrie, en lui décernant une couronne d'or sur le théâtre. Le sénat approuva cette proposition par un décret, sans craindre d'exciter la colère du roi de Macédoine par de tels honneurs rendus à son ennemi.

Eschine s'empressa d'attaquer ce décret devant le peuple, comme contraire aux lois, et demanda qu'on infligeât une amende de 50 talens à Ctésiphon, qui en avait été l'auteur. Tous les coups qu'il préparait contre Ctésiphon devaient porter sur Démosthènes : il ne doutait pas d'obtenir la revanche de sa haine contre son rival politique.

Cependant l'opinion publique s'était déclarée avec force en faveur du décret attaqué par Eschine. Les Athéniens l'interprétaient comme une noble protestation contre le joug étranger, et, dans cette récompense accordée à un citoyen,

(1) Plutarque, traduction de Dacier, p. 44. Cet auteur n'hésite pas à dire que Phocion fut le seul homme d'état intègre dans ce temps à Athènes.

ils voyaient un acte généreux de patriotisme. Eschine, après avoir déposé son accusation entre les mains de l'archonte, n'osa donc pas y donner suite sur-le-champ.

Démosthènes, encouragé par la faveur de ses concitoyens, tenta encore une fois, à la mort de Philippe, de ranimer le corps épuisé de la Grèce. Il fit soulever Thèbes, et ne parvint qu'à attirer la colère d'Alexandre sur cette malheureuse ville, qui fut saccagée et détruite.

Démosthènes, abattu par cette nouvelle, fut le premier à comprendre que la guerre n'était plus possible, et que, pour sauver Athènes, il fallait désarmer le courroux du jeune conquérant. Il fut nommé au nombre des ambassadeurs chargés d'aller traiter avec Alexandre des conditions de la paix ; mais le courage lui manqua en chemin, il revint à Athènes, et apprit que le roi de Macédoine demandait sa tête et celles de quelques autres orateurs. Alors Démades, homme éloquent et intrépide, se chargea de la mission que Démosthènes avait désertée ; il alla trouver Alexandre, il flatta la générosité de cette grande âme, et obtint le pardon des Athéniens en même temps que celui des orateurs désignés pour le supplice.

A dater de cette époque, le crédit de Démades s'éleva et grandit dans sa patrie, tandis que Démosthènes semblait y perdre les derniers restes de sa considération et de son influence.

D'un autre côté, le parti persan tombait sous les coups d'Alexandre, avec l'empire de Darius.

Eschine, qui avait laissé dormir son accusation pendant plus de huit années, crut que le temps était arrivé où il pourrait facilement terrasser un ennemi déjà à moitié vaincu.

La cause fut portée devant un tribunal composé de juges nombreux. L'auditoire était immense ; des curieux y affluaient de toutes les parties de la Grèce. Le magnifique talent des orateurs égalait l'intérêt des hautes questions qu'ils devaient agiter.

« Ce fut la dernière fois, dit M. Plougoum (1), que Démosthènes parla sur

(1) Auteur d'une élégante traduction des harangues d'Eschine et de Démosthènes sur la couronne.

les destinées de la Grèce, la dernière fois aussi qu'on entendit dans Athènes une voix éloquente et libre. Ainsi, à tous les caractères de grandeur que porte cette œuvre immortelle, se joint encore la solennité toujours attachée aux grandes choses qui finissent. »

Il serait inutile de faire ici une analyse des deux harangues prononcées contre Ctésiphon et pour sa défense par les deux célèbres orateurs d'Athènes ; c'est un texte que les rhéteurs de tous les siècles n'ont cessé de commenter au profit de leur art ; mais presque tous ont négligé d'insister sur le point de vue historique et politique de cette lutte judiciaire, et par là ils se sont interdit d'en pénétrer entièrement le sens, même sous le rapport oratoire.

La cause d'Eschine était devenue odieuse à la générosité athénienne, précisément à cause du soin qu'il avait pris d'attendre que Démosthènes fût tout-à-fait abattu pour lui porter le dernier coup : c'est ce que Démosthènes fait habilement sentir dans le passage de sa harangue où il s'exprime ainsi : « Un bon « citoyen ne garde pas dans son cœur le « souvenir d'une offense privée ; il ne se « tient pas dans un repos funeste et insi- « dieux..... Sans doute, Athéniens, il « est un repos honorable, utile à la pa- « trie, et beaucoup d'entre vous savent « le goûter ; mais tel n'est pas, il s'en « faut bien, le repos d'Eschine ; il s'é- « loigne des affaires quand bon lui sem- « ble, et cela n'est pas rare ; il attend « que vous soyez fatigués d'un orateur, « qu'il vous arrive quelque revers de for- « tune, quelque accident fâcheux ; la vie « humaine en est pleine ! tout-à-coup il « s'élance de sa retraite, sa parole s'élève « comme le vent, etc. »

Aussi les invectives spirituelles et éloqu岸tes d'Eschine n'excitèrent pas autant de faveur chez le noble peuple d'Athènes que si elles se fussent adressées à un ennemi redoutable et puissant, et qu'elles eussent eu le mérite d'une périlleuse audace. Démosthènes, dépouillé de tout appui à l'extérieur, de tout crédit à l'intérieur, n'avait plus pour lui que sa parole ; et jamais il n'eut autant d'action sur ses concitoyens, jamais il ne fut si entraînant et si sublime,

Son isolement même vint à son secours ; il trouva dans la nouveauté de cette position une élévation , une dignité , qu'il ne connut jamais aux jours les plus brillans de sa carrière politique.

Ces hauts sentimens se montrent avec majesté au début même de son discours. Le sarcasme , l'injure , les outrages de tout genre viennent de lui être prodigués. Les brûlantes déclamations dont il a été l'objet laissent l'auditoire encore tout chaud et tout palpitant ; il se lève avec calme et gravité , il comprime toute émotion de son âme , il fait faire silence à son indignation ; il tourne ses regards , non pas contre son ennemi , mais vers le ciel ; sans s'attendrir , sans s'humilier , il invoque les dieux protecteurs d'Athènes pour les prier de faire descendre sur ses juges un esprit de bienveillance et d'impartialité , de leur inspirer la décision la plus conforme à la gloire de leur patrie , à la sainteté de leur serment.

Qu'on se figure l'effet de cet exorde modeste , religieux , qui tombe au milieu de l'assemblée populaire , où une parole haineuse et véhémence semble vibrer encore ! en présence d'un pareil contraste , au sein de cette Athènes ramenée par de grands revers aux autels de ses dieux , il y avait dans un tel langage je ne sais quoi de solennel et d'auguste , qui devait faire pénétrer dans toutes les âmes la plus intime et la plus profonde émotion.

Après avoir fourni son immense carrière avec cette variété de tons et de ressources oratoires qui le caractérisent , Démosthènes revient encore , en finissant son discours , à de hautes pensées religieuses ; il vient de tracer le por-

trait de ces mauvais citoyens qui ne savent faire des vœux que pour les succès des ennemis de leur pays , et il s'écrie : « O dieux ! n'écoutez pas ces vœux impies , mais donnez à ces hommes un meilleur esprit et des pensées meilleures ! Pour nous , dernière espérance de la patrie , délivrez-nous au plus tôt des dangers qui nous environnent : dieux protecteurs , sauvez Athènes , et rendez-nous la sécurité ! »

La piété et le patriotisme , ces deux sentimens si étroitement liés dans les gouvernemens militaires de l'antiquité , semblent consacrer dans le grand orateur *les restes d'une voix qui s'use et d'une ardeur qui s'éteint*. L'amour de ses concitoyens le préoccupe encore au milieu même de ses dangers , et ses concitoyens reconnaissans le récompensent par l'éclatante défaite de son ennemi politique.

Pourquoi fallut-il que ce Démosthènes , qui semblait purifié par la disgrâce , se laissât aller bientôt après à une honteuse rechute , en se vendant pour une coupe d'or à un satrape de Perse ! N'y a-t-il pas là de quoi faire désespérer de la constance humaine ?

Quoi qu'il en soit , le dernier monument de son éloquence , le plus achevé qu'il nous ait laissé , doit sa supériorité au caractère religieux qui y est empreint. On y retrouve quelque chose des traditions judiciaires de l'âge héroïque. Grâce à ce reflet des temps primitifs , l'astre de Démosthènes jeta ses plus beaux rayons au moment de se coucher à jamais dans l'ombre.

Albert DU BOYS,
Ancien magistrat.

Littérature.

COURS SUR L'HISTOIRE DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE.

CYCLE DES APOCRYPHES.

SEPTIÈME LEÇON (1).

Légendes secondaires. — Légende de sainte Marie Madeleine. — De sainte Marthe. — Du centurion Longin. — De Judas Iscariote. — De Procula, femme de Pilate. — De Ponce-Pilate.

Le cycle des apocryphes, à le considérer dans son ensemble, est un grand poème qui s'est complété lentement. Comme ces hautes cathédrales dont les rois chevelus jetèrent les fondemens grossiers, et dont la renaissance sculptait encore le couronnement, cette épopée a grandi du tribut de tous les siècles. Simple esquisse d'abord, elle est devenue, avec le temps, une œuvre colossale et riche de détails. Des traits qui n'étaient qu'indiqués au commencement ont fourni par la suite de splendides développemens; des formes qui n'étaient qu'ébauchées sont devenues saillantes; des faits qui n'étaient qu'énoncés se sont changés en scènes animées.

Mais non seulement la vie a passé dans ce canevas primitif, les vides s'en sont remplis. Autour des figures primordiales se sont levés des personnages nouveaux, comme sur les flancs de la basilique improvisée se sont dressés lentement les tours, comme à son chevet les arcs-boutans ont jeté leurs bras, et sur ses reins nerveux se sont posées les flèches. Il y a identité dans la marche de l'art et de la poésie chrétienne; l'instinct qui a fait donner aux églises ces accessoires harmonieux a placé, près des premiers acteurs du cycle des apocryphes, des héros secondaires qui en complètent l'ordonnance.

Ce n'est guère qu'à dater du treizième siècle que ces figures se montrent dans

l'auréole des légendes évangéliques. Jusqu'à l'époque de saint Louis à peu près, la Vierge, saint Joseph et le Christ occupent seuls la scène traditionnelle; des parens, des amis, des saintes compagnes, l'imagination chrétienne ne paraît pas s'en souvenir. Marie, Joseph, la poésie ne sait pas d'autres noms. Mais quand le douzième siècle commence à décliner, quand le règne de Louis IX approche, l'horizon légendaire s'élargit, et se peuple des faces vénérables et douces des disciples et des saintes femmes.

La première, celle du moins que les écrivains pieux peignent avec plus d'amour, est l'image de la grande pécheresse de Magdalum, de cette femme à laquelle il fut beaucoup pardonné parce qu'elle avait beaucoup aimé. L'histoire ne savait rien de cette femme; était-ce la même personne que Marie la pécheresse, et Marie, sœur de Marthe et de Lazare? Était-ce d'elle que les saints Pères avaient dit qu'elle avait suivi à Éphèse la mère du Sauveur, et y avait fini ses jours? Les savans n'osaient l'affirmer (1). Le peuple, lui, n'hésita pas; des trois Mariés il n'en fit qu'une; Marie la pécheresse, Marie de Béthanie et Marie Magdeleine se confondirent pour lui dans une même personnification de l'amour égaré et revenu par la grâce à sa destinée primitive. Mais la fin obscure de cette Marie, fille de l'imagination du peuple, n'allait pas à ses instincts poétiques. Dans sa pensée, il fallait à cette grande coupable une grande expiation terrestre; comme à la bravoure prodigieuse du neveu de Charlemagne il avait fallu, quelques siècles avant, le

(1) Voir la 6^e leçon, n^o 54, t. VI, p. 211.

(1) Voyez les Bollandistes, 22 juillet, t. III, — Godescard, t. VI, au même jour.

trépas gigantesque de Roncevaux. Aussi, de même que, pour se satisfaire, le génie féodal créa la Chanson de Roland, l'inspiration chrétienne, pour réaliser ses conceptions, enfanta la légende de la Sainte-Baume.

Cette légende serait l'une des plus belles, si nous l'avions dans sa forme originelle. Malheureusement nous ne la possédons que de seconde main, et enclavée dans un récit qui fait lui-même partie d'un sermon pour l'octave de Pâques (1). L'auteur de cette instruction pastorale, dominicain pieux et zélé pour le culte de Marie-Magdeleine, raconte que cette sainte étant apparue à un religieux de son ordre, lui fit le tableau de la vie pénitente qu'elle avait menée dans la grotte où elle s'était retirée en Provence. Ce récit ne manque pas d'un certain art dans la disposition, et d'une certaine grâce dans la forme.

« L'an de Jésus-Christ 1370, un marchand italien alla par dévotion visiter la Sainte-Baume, c'est-à-dire la caverne où Marie-Magdeleine fit pénitence. De retour de son pèlerinage, il en écrivit le récit en vers toscans, et peignit avec beaucoup d'exactitude et de charmes les lieux qu'il avait parcourus. Ses paroles semblent encore animées de la joie et de la divine ivresse dont il était rempli en écrivant. Entre autres faits édifiants, ce marchand rapporte une révélation curieuse qui fut faite en sa présence par un religieux dominicain, appelé le père Elie, qui avait passé quatre-vingt-six ans dans la Sainte-Baume. Apporté sur les bras des frères du monastère, au milieu des pèlerins, la veille de leur départ, ce vieillard perclus, dont la langue seule avait conservé le mouvement, les salua avec amabilité, et dit à ceux qui le portaient : Placez-moi sur mon siège, car je veux révéler aujourd'hui les secrets de Dieu que j'ai gardés jusqu'ici. — Ce qu'il appelait son siège était la pierre même sur laquelle Marie-Magdeleine avait coutume de reposer la nuit. — Quand il fut déposé sur son siège, le père Elie parla ainsi aux pé-

lerins, que son aspect avait profondément émus :

« Mes enfans, mon jour est venu, et l'heure de ma mort est proche; écoutez donc ce que j'ai à vous dire à la gloire de Marie-Magdeleine, et pour l'amendement de votre vie.

« Lorsque, il y a quatre-vingt-six ans, je me retirai dans ce désert et au milieu de ces rochers, pour y servir Marie-Magdeleine, je fus d'abord saisi d'un amer découragement. Il n'y avait pas un mois que j'y étais, que le dégoût me prit, et que je songeai à m'enfuir. Une nuit que j'étais plongé dans cette agonie de l'âme, je vis le rocher se fendre en forme de croix, et les quatre régions du monde se découvrir à mes yeux. Sur moi s'ouvrait le ciel, et à mes pieds l'abîme. Épouvanté, je tombai à terre et demeurai privé de sentiment. Ayant peu à peu recueilli mes esprits, j'appelai de tout mon cœur Magdeleine à mon secours. Elle m'apparut aussitôt avec un visage si radieux, que mes regards ne purent se fixer sur elle. Ses cheveux dénoués tombaient de sa tête et la couvraient tout entière; elle avait les bras nus et les pieds entourés de guirlandes de fleurs : « Inconstant et inexpérimenté serviteur, me dit-elle, c'est pour toi que le rocher s'est ouvert et que je suis venue. Je puis, si tu le veux, conduire ton âme au bonheur. Tu as pensé à quitter mon service. Écoute-moi, et tu feras ensuite ce que tu voudras.

« Nous vîmes plusieurs, tu le sais, de Jérusalem à Marseille, jetés sur un navire et abandonnés à la grâce de Dieu. Marseille nous accueillit et embrassa la foi du Christ, ainsi que presque toute la contrée. Telle fut bientôt la considération dont nous fûmes entourés et le concours qui se fit vers nous, que l'inquiétude me prit, et que je dus songer à fuir le commerce des hommes. Une inspiration du ciel me conduisit dans cette caverne; j'y étais à peine que, promenant mes regards sur cette fontaine, préparée par la Providence, j'aperçus dans l'ombre un serpent dont rien ne pouvait exprimer le hideux aspect. C'était un boa énorme. A ma vue il se soulève, et ses sifflemens éveillent une foule innombrable de serpens de toute espèce, qui

(1) Aurea Rosa Sylvestri Pricantis, viri doctissimi, professione dominicani, in expositione evangelii ferix V intra oct. Pasch. Apud Surium, 22 juillet.

frémissent et dardent contre moi leurs yeux et leur fureur. Roulées sur elles-mêmes, ces vipères se dressaient à une grande hauteur, mais le boa les dépassait toutes. Il me causait une telle épouvante que, moi qui ne craignais pas la mort, je n'osais le regarder. Jésus ! mon Dieu ! m'écriai-je, si vous ne venez à mon secours, je serai dévorée ou je mourrai de frayeur ! Comme j'achevais ces mots, le boa ramena sa tête et parut ne plus penser à moi ; mais, par un bond subit, il se précipita en avant, dilatant sa vaste gueule et battant des ailes. Il m'avait saisie, j'étais entre ses dents ; mais la foi en Dieu ne m'abandonna pas. Je ne pouvais parler ; mais je m'écriai du fond du cœur et avec confiance : Jésus, après m'avoir comblée de bienfaits, me laisseriez-vous devenir dans ce désert la proie d'un serpent ? Aussitôt un ange s'élança, m'arracha des dents du dragon, et me dit : Heureuse es-tu d'avoir cru, Marie ! Puis, frappant du pied le dragon : Sors d'ici, dit-il, toi et tous tes serpens ! Et le dragon et les serpens, l'un volant, les autres rampant, se précipitèrent dans le désert. L'ange disparut, après avoir purifié de son souffle de flamme la caverne devenue odorante, et me laissa frappée d'une sainte terreur. Quand j'eus parcouru cette retraite, quand j'eus connu qu'elle était inaccessible aux hommes, je me jetai à genoux en pleurant, et m'écriai : Soyez béni, ô Jésus ! d'avoir accompli mes desirs. Daignez encore, cependant, faire couler pour votre servante l'eau de ce rocher !

« Au moment même, et sous mes yeux, l'énorme rocher creva, et de ses durs flancs s'épancha la source que vous voyez. Comme je fléchissais de nouveau le genou pour remercier le Seigneur, je vis dans la partie droite de la grotte plus de mille esprits qui chantaient en hébreu des paroles pleines de suavité. Au dehors l'air était plein de semblables esprits, qui chantaient les mêmes paroles ; et tous me disaient : Marie, il ne convient point de te livrer ainsi à d'incessantes prières ! Je compris à ce langage que c'étaient des démons. Et de fait, au moment où je me mettais à crier vers Dieu, j'aperçus l'archange Michel qui me dit : Me voici, ne crains point ; et il mit aus-

sitôt les anges de ténèbres en fuite. — Ne tremble plus à l'avenir, ajouta-t-il ; le Très-Haut veille sur toi. Et en parlant ainsi, il planta une croix à l'ouverture de la grotte. Je tombai en prière au pied de ce signe sacré. Je ne me relevai que long-temps après. Sentant mes entrailles desséchées par les émotions que j'avais éprouvées, j'arrachai quelques racines à l'entrée de la caverne et les mangeai. Ce fut mon premier repas de la solitude, et depuis je n'en eus jamais d'autres.

« Le reste du jour et la nuit entière je restai au pied de la croix. Le soleil du matin m'y surprit, et elle me parut rayonner comme le cristal. L'amour divin m'inondait, et je crus entendre un chœur d'esprits célestes chanter autour de moi. Mais à cette vision une autre succéda bientôt. Je fus transportée dans les régions infernales, où les pécheurs gémissent au milieu des tourmens de toute sorte. Quand de là j'arrivai aux lieux de l'expiation, une foule d'âmes vinrent à moi, et me crièrent avec tendresse : Priez pour nous, Madeleine ! — Je leur répondais : Que Dieu veuille m'entendre ! L'ange qui m'avait transportée dans le monde des âmes me déposa de nouveau au pied de la croix. — Tu resteras ici, me dit-il, aussi long-temps que le Sauveur est demeuré sur la terre.

« J'y restai tout un jour ; mais, la nuit venue, les anges me prirent et me transportèrent dans les airs à une telle hauteur, que je pus entendre les concerts des cieux. Depuis lors je fus ainsi sept fois le jour admise à la participation des jouissances suprêmes. Enflammée de l'amour divin, j'étais devenue insensible au froid et à la chaleur. Mes habits étaient tombés en lambeaux ; mais mes cheveux avaient grandi au point de me couvrir tout entière. Ma vie se passait dans la méditation des mystères du Christ. Là revenaient incessamment devant les yeux de ma pensée Anne et Joachim, Marie et l'enfant à la crèche, le Calvaire et la croix, le sépulcre et le cadavre livide, la résurrection et l'entrée victorieuse aux enfers. L'esprit rempli de ces images, je passais les jours et les nuits à pleurer. Plusieurs fois, dans les derniers jours de ma vie, Jésus-Christ lui-même daigna visiter ma

retraite. Il était resplendissant comme sur le Tabor, et les anges volaient autour de lui.

« Je te le dis donc, ô Élie ! rends grâces à Dieu sur ce rocher ; car c'est un pont de salut dans la mer de la vie. J'étais seule quand je suis entrée en ce lieu. Ta condition est meilleure. Chasse donc ce découragement qui te brise. »

« En parlant ainsi, continua le père Élie, Madeleine s'évanouit. »

« Il expira lui-même en achevant ce récit, et aussitôt les cloches s'ébranlèrent dans tout le monastère, et, sans qu'aucune main visible les mit en mouvement, commencèrent un joyeux concert. »

La poésie du cloître a inspiré cette légende, qui porte partout l'empreinte d'une mysticité monastique. Celle qui suit est toute populaire ; c'est la légende de Marthe, de cette bonne et simple sœur de Lazare, dont la vie est le symbole de l'activité, comme celle de Marie est le type de la contemplation. Les légendaires, dont l'œuvre est toujours pleine d'intentions morales et poétiques, n'ont pas oublié cette opposition de caractère et d'inclination.

« Après l'ascension du Sauveur et la dispersion des apôtres, Marthe, avec sa sœur, son frère Lazare et le bienheureux Maximin, qui les avait baptisés tous, et qui, sur l'ordre du Saint-Esprit, s'était fait leur protecteur, furent jetés sur un vaisseau sans voiles et sans rames, et, sous la conduite du Seigneur, abordèrent à Marseille. Ils se rendirent de là dans le territoire d'Aix, où ils convertirent beaucoup de monde à la foi.

« Or, la bienheureuse Marthe était très éloquente et douée à un haut degré du don de persuasion.

« Il y avait alors sur les bords du Rhône, entre Arles et Avignon, un monstre moitié quadrupède et moitié poisson, lequel était plus gros qu'un bœuf, et plus haut qu'un cheval. Il avait des dents et des cornes très aiguës. Il dévorait tous les passans qui longeaient le fleuve, et submergeait tous les bateaux qui voguaient sur ses eaux. Il était venu par la mer du fond de la Galatie, où il était né du léviathan et d'un onagre, animal féroce, indigène dans cette contrée, lequel lance ses excréments contre

ceux qui le poursuivent, et brûle tous ceux qu'il atteint. Marthe, à la prière des peuples du pays, s'avança contre le monstre, qu'elle trouva dévorant un homme. Elle lui jeta de l'eau bénite et lui montra une croix. L'animal fut aussitôt vaincu, et vint, comme un mouton, se traîner à ses pieds. Elle lui passa sa ceinture au cou et le conduisit au milieu de la foule étonnée, qui le tua à coups de pierres et de lances. On appelle ce dragon la *Tarasque* ; et, en souvenir de sa destruction, on nomma la ville qui s'éleva en ce lieu Tarascon, c'est-à-dire forêt noire. Il y avait là, en effet, une forêt obscure et sombre. »

Les légendes du genre de celle-ci sont fréquentes non seulement en France, mais dans toute l'Europe. L'histoire de la *Tarasque* est celle de la *Gargouille* de Rouen, de la *Grand' Gueule* de Poitiers, du *Graouilli* de Metz, de la *Graulilla* de Reims, du *Dragon* de Saint-Marcel à Paris. On sait le sens de toutes ces traditions ; c'est la destruction du paganisme par les premiers apôtres des peuples, la défaite du démon par les prédicateurs de l'Évangile (1).

Sainte Marthe, à qui la légende donne ici un rôle si viril, ne fit pas que prêcher ; elle fonda des églises et des monastères, donna aux populations de la Provence l'exemple du travail et de la vie pénitente, et les consolant par le pouvoir surnaturel dont Dieu l'avait gratifiée.

Cette foi active, ce prosélytisme uni à la contemplation, est le caractère particulier des légendes du cycle des apocryphes. La conversion et l'apostolat sont deux choses que le moyen âge ne séparerait pas. Nous venons de voir prêcher les femmes, nous allons voir prêcher les soldats. La légende qui suit est celle de Longin, le centurion qui perça de sa lance le côté de Jésus sur la croix. Elle est restée populaire dans un grand nombre de provinces.

« La confusion était parmi les apôtres ; les uns avaient nié le Christ, les autres l'avaient délaissé. Vainement

(1) Voyez *des Sciences occultes*, par M. E. de Salverte ; Paris, 1828, 2 vol. in-8°. — Michelet, *Hist. de France*, t. 11. — *Hist. des Privil. de Saint-Romain*, par Floquet ; 2 vol. in-8°, Rouen, 1855.

les boiteux marchaient, les aveugles voyaient, les lépreux étaient guéris, les malades de tout genre rendus à la santé : les hommes qui étaient mieux à même que tous autres de connaître ces merveilles avaient défailli les premiers. La foi des pilotes futurs de l'Eglise avait fait naufrage contre l'écueil de la croix. Ce fut dans ce moment d'universel abandon que ce cri retentit aux oreilles de la synagogue : Cet homme est vraiment le fils de Dieu ! et ce cri, ce fut le centurion Longin qui le poussa ; et il ne craignit, en proférant cet aveu, ni l'autorité de Pilate soudoyé par les Juifs, ni la fureur de la multitude, ni la réprobation du monde entier. Qui pourra donc assez dignement louer son courage ? qui surtout pourra raconter comme il convient son glorieux martyre ? La gloire de ce grand et beau combat est venue jusqu'à nous. Ceux qui en furent témoins le racontèrent à leurs enfans, qui à leur tour l'ont transmis à leur postérité. De génération en génération on s'est passé ce récit, comme on se passe un joyau précieux destiné à orner le sanctuaire de Dieu.

« Longin avait été chargé de garder le tombeau du Christ ; il avait rejeté les propositions des Juifs, qui voulaient acheter à prix d'or son silence sur la résurrection. Pilate et les Prêtres en conçurent un profond ressentiment. Ils lui tendirent des embûches et cherchèrent à le faire mourir ; mais le haut grade qu'il occupait le mit à l'abri de leur vengeance. Bientôt d'ailleurs il quitta l'armée impériale, déposa le baudrier, et se retira à sa campagne pour s'y livrer tout entier à l'étude de la loi du Christ. Deux de ses soldats, qui comme lui avaient été témoins de la résurrection du Sauveur, et comme lui avaient cru, l'y suivirent. Cette campagne était dans la Cappadoce. Longin et ses compagnons devinrent les apôtres de la province, comme saint Thomas, à la même époque, l'était de l'Inde, saint Pierre de Rome, et saint Paul de toutes les contrées qui s'étendent de la Palestine à l'Illyrie.

« Mais les Juifs ne purent supporter qu'il divulguât au loin les mystères dont il avait été témoin. Ils se rendent enflammés de colère auprès de Pilate, et en obtiennent une lettre par laquelle il

dénonce à l'empereur le centurion converti comme un déserteur qui méprisait les enseignes romaines, proclamait la royauté du Christ, et déjà avait entraîné ses compatriotes dans la défection. Portée à Rome par des émissaires chargés d'or, qui circonviennent l'empereur, cette lettre provoque un ordre supérieur par lequel il est enjoint au procureur de la Judée de sévir par les armes contre tous ceux qui ont déserté la milice. Pilate, ayant reçu cet ordre, en confie aussitôt l'exécution au plus éprouvé de ses agens habituels. Celui-ci part pour la Cappadoce, accompagné de quelques subalternes. Là il apprend que Longin, retiré dans ses domaines patrimoniaux, passe aux champs sa vie loin des affaires et des soins de la ville, et tout entier aux méditations de la nouvelle philosophie. Il forme dès lors le projet de le surprendre, et, sans s'ouvrir à personne de sa mission, s'approche de sa demeure. Une personne s'offre à lui ; c'était Longin lui-même. — Enseignez-moi où nous trouverons le centurion Longin, lui demanda l'agent de Pilate, qui ne le connaissait pas.

« — Suivez-moi, et je vous le montrerai, répondit le courageux chrétien, qu'une révélation divine avait instruit du dessein de ces hommes ; et il les conduisit dans sa maison avec affabilité. Tout en marchant devant eux, le saint martyr songeait à son sacrifice : Qu'ils sont beaux, disait-il en lui-même, les pieds de ceux qui évangélisent la paix, de ceux qui évangélisent le bonheur ! Maintenant je vois les cieus ouverts ; maintenant à la droite du Père j'aperçois la gloire du Fils, et bientôt je pourrai dire, comme le bienheureux martyr Etienne, dont j'ai entendu les belles paroles : Seigneur Jésus, recevez mon esprit ! voilà la Jérusalem céleste, avec ses tours d'or. Je vais entrer dans la patrie des anges, dans la métropole des saints où retentissent les chants de joie, où brillent les trophées du roi des rois. Je vais dépouiller cette tunique terrestre, et, brisant les entraves de la chair, m'affranchir de la corruption et m'élever à l'immortalité. Réjouis-toi donc, ô mon âme ! tu vas passer à ton Dieu !

« Tout en réfléchissant ainsi, Longin introduisait en sa maison les émissaires

de Pilate, les faisait asseoir à sa table et les traitait avec splendeur. Durant tout le repas, il leur montra un visage ouvert et plein de calme. Vers la fin il leur demanda l'objet de leur démarche. Jurez-vous, répondirent-ils, de ne confier à personne ce que nous allons vous dire, et de garder fidèlement le secret : nous avons ordre de l'empereur et de Pilate de décapiter Longin et deux de ses soldats.

« — Quels sont ces deux soldats ? demanda Longin. Apprenant que c'étaient ceux qui avaient préféré le Christ à l'argent des Juifs, il leur écrivit de se rendre à la hâte auprès de lui, qu'il avait à leur faire partager un grand bonheur.

« Longin garda encore deux jours avec lui ses futurs bourreaux. Le troisième, il les conduisit dans la plaine, par où devait arriver ses compagnons. Dès qu'il les vit proches de lui, il déclara aux agens de Pilate qu'il était Longin, et que les voyageurs qui arrivaient étaient les soldats qu'ils cherchaient. Les émissaires impériaux refusèrent d'abord de le croire. Mais lorsqu'ils furent convaincus de la vérité, ils s'arrachèrent les cheveux, et, se tournant vers lui avec désolation : Ami, pourquoi avez-vous agi ainsi ? lui dirent-ils. Pourquoi, lorsque nous venions vous apporter la mort, nous avez-vous donné l'hospitalité ? Pourquoi avez-vous reçu à votre table ceux qui machinaient votre perte ? et cela non seulement une fois, mais deux et trois jours de suite ! Ne voyiez-vous pas que nous buvions votre sang avec votre vin ? Maintenant que dirons-nous ? que ferons-nous ? Si nous avons quelque conseil à vous donner, c'est de fuir et de mettre votre vie sous l'égide de l'hospitalité. Jamais notre glaive ne se lèvera sur votre tête : nous respectons le sel, nous révérons la table, nous redoutons le Dieu protecteur de l'hospitalité. Pilate prendra notre vie avant que nous lui portions la tête de Longin !.....

« Ainsi parlèrent les émissaires de Pilate ; mais ils ne purent détourner le martyr de la résolution qu'il avait prise de mourir pour le Christ. — Ne me rendez pas infidèle à ma promesse par vos instances, leur disait-il. Je ne veux pas rendre vaine la faveur qui m'a été faite d'obtenir le martyr ; je ne veux point

passer du bercail des brebis au milieu des loups. La nature ne m'accusera pas de lui avoir fait défection, après l'avoir vue se troubler tout entière. Quoi ! quand j'ai été témoin de l'obscurcissement du soleil, du désordre du jour, de l'irruption intempestive de la nuit ; quand j'ai vu toutes les créatures témoigner de la divinité du Christ, je le renierais ! Mais comment supporterais-je les reproches des justes et des anges ?

« Il parlait encore lorsqu'arrivèrent ses deux amis, que l'édit de César condamnait comme lui à la mort. Longin les reçut avec un visage gracieux et riant, et, courant à eux, les embrassa sur le cou et sur les yeux, en disant : Réjouissez-vous, soldats du Christ, triomphateurs dans les combats célestes, fortunés héritiers des cieux ; réjouissez-vous, car voilà que la porte du Paradis nous est ouverte, et que les anges s'appêtent à nous transporter dans le sein de Dieu. Déjà je vois les flambeaux, je contemple les couronnes ; déjà je crois toucher aux palmes avec lesquelles nous serons conduits au festin de l'époux !

« Puis se tournant vers les agens de Pilate : Faites vite ce qui vous est ordonné, dit-il. Il appela l'intendant de sa maison, lui demanda sa tunique de fête, qu'il revêtit, et désigna de la main le tertre où il voulait être enseveli. Il se mit ensuite à genoux avec ses deux compagnons, et tous trois eurent la tête tranchée le seizième jour d'octobre. »

Nous ne dirions point que cette légende vient d'une source grecque, qu'on le devinerait sans doute à la couleur du récit, à un certain art de narrer qu'on ne rencontre pas dans les légendes latines, et surtout à cette absence d'inventions puériles dont l'imagination monastique des conteurs de l'Occident surchargeait leurs meilleures conceptions. Aussi est-il vrai de dire que la légende de saint Longin est considérée presque à l'égal d'une histoire, bien qu'en réalité elle n'ait rien d'authentique. En l'attribuant à Hégésippe, écrivain du second siècle, qui avait composé une histoire de l'Église, les Grecs du moyen âge n'ont fait que suivre l'usage où l'on était alors de mettre toutes les traditions sur le compte de quelque auteur respecté des premiers

temps. Si nous faisons de la littérature au lieu d'histoire, si notre but était de venger ces compositions du dédain où elles sont tombées, au lieu d'en montrer la pensée génératrice et l'enchaînement, nous nous arrêterions ici pour relever la beauté de cette histoire du centurion. Nous ferions remarquer tout ce qu'il y a de gracieux dans cette vie paisible de Longin à la campagne, tout ce qu'il y a d'antique et de grave dans cette scène d'hospitalité devenue tout-à-coup si terrible par l'aveu de l'hôte à ses bourreaux. Et ce désespoir des émissaires de Pilate, leurs reproches déchirans, leur horreur à la pensée de verser le sang de celui qui les a admis à sa table, y a-t-il, dirions-nous, rien de plus tragique sur aucun théâtre? Mais notre plan, non plus que l'espace qui nous reste, ne comporte pas de pareils développemens; nous voulons, avant de terminer cette leçon, faire connaître tout ce qui concerne les personnages secondaires du poème évangélique, et la pieuse imagination du moyen âge nous a fait la tâche longue. Nous l'abrègerons cependant en ne parlant point des légendes relatives aux apôtres; ce que le moyen âge a ajouté concernant leur histoire aux apocryphes des premiers siècles est peu important, quoique assez long d'ailleurs.

Il y a plus de caractère et d'originalité dans les vies des individus qui n'ont apparu dans l'Évangile qu'au moment fatal de la Passion. Le moyen âge s'est complu dans la peinture de ces existences obscures et oubliées; il a mis dans ces tableaux la meilleure partie de son intelligence et de son cœur. Nous ne citerons pas, bien qu'assurément elle soit fort intéressante, la légende de sainte Véronique, parce qu'elle est connue généralement, et qu'elle est longue. Le nom de Véronique n'est, comme on sait, qu'un symbole, celui de la femme chrétienne; l'histoire qu'on a faite de ce personnage fictif a par conséquent une haute valeur morale. C'est le tableau idéal des vertus de la femme convertie du paganisme à l'Évangile, une sorte d'esquisse de sa mission sociale. Cette légende mériterait un examen à part.

Une figure non moins touchante dans les légendes, c'est celle de Procula, la

femme de Pilate, l'épouse généreuse du lâche qui sacrifia sciemment le juste à la crainte de perdre les bonnes grâces de l'empereur. Le moyen âge a fait de Procula, dit expressément Paschase Ralbert (1), le type de ces femmes païennes dont la conversion aida si puissamment à la propagation de l'Évangile, de ces Paula, de ces Monique, dont la patience, les prières, les larmes versées devant Dieu amenaient enfin à l'Évangile leurs époux et leurs fils; douces et vénérables créatures que l'apôtre recommanda avec un zèle tout spécial à la sollicitude des chefs des églises. Procula était une affranchie de la famille Claudia, de laquelle Tibère tirait son origine. Elle était belle et riche. Mariée à Ponce-Pilate, aventurier d'une origine inconnue et peut-être honteuse, qui s'était élevé dans la faveur de l'empereur par une intrépidité administrative qui ne savait pas reculer devant la violence, elle le suivit en Judée, où, malgré ses pleurs, elle ne put l'empêcher de livrer le Messie aux Juifs. Le jour de la Passion fut pour elle un jour terrible; elle comptait avec angoisses tous les instans du supplice; elle sentit le tremblement de terre, entendit craquer le globe et se fendre le voile du temple. Malgré son effroi, elle eut cependant assez de force pour se contenir et calmer son coupable époux, qui, à la vue des signes terribles qui se faisaient dans Jérusalem, était devenu tremblant, et courait à travers son palais comme un insensé, la pâleur sur le visage et la bouche horriblement contractée. On sait le reste des événemens légendaires, les informations ordonnées de Rome sur la condamnation du Christ, son innocence reconnue, le rappel de Pilate à Rome, sa disgrâce, son exil à Vienne en Dauphiné (d'autres disent en Ethiopie) et le sombre désespoir dont ce juge inique fut saisi. Mais ce qu'on sait moins, car la légende de Pilate est plus connue que celle de sa femme, c'est la conversion de Pilate devenu chrétien à son lit de mort, et grâce aux tendres soins et aux prières incessantes de Procula.

Cette dernière invention de la légende, cette conversion de l'homme qui, après

(1) *Biblioth. Patrum*, Lugdun., xiv, p. 683.

Judas, joua le rôle le plus odieux dans le drame odieux de la condamnation du Christ, peint à merveille l'esprit de bonté et de charité du christianisme. L'idée d'une damnation à jamais irrévocable affligeait l'imagination tout évangélique des hommes du moyen âge; ils voulaient espérer contre toute espérance dans le retour du pécheur; et quand ce retour était impossible, quand la damnation était consommée, ils faisaient violence à la rigidité du dogme théologique pour faire descendre dans l'éternel séjour des supplices l'intervention fraternelle des prières du juste.

N'est-ce pas ainsi, en effet, qu'ils font suspendre quelque temps les souffrances de Judas par les prières de saint Branden? Ecoutez la légende du traître, et voyez tout ce qu'il y avait de miséricorde dans le cœur de ces simples chrétiens du onzième et du douzième siècle. C'est l'auteur du *Voyage de saint Branden aux îles Fortunées* (1) qui va nous la raconter; nous ne ferons que rajeunir dans quelques endroits son langage, pour le mettre à la portée de tous les lecteurs.

« Quant ils eurent vers le midi fait un chemin de sept jours, une forme aussi que d'un homme lor apparut, qui seoit sur une pierre, et avait un voile devant lui à la mesure d'un sac pendant entre deux fourches ferrées; et en celle manière était demenée par les vagues comme un navire submergé par les vents. Les uns cuidaient que ce fut un vaisseau, les autres cuidaient que ce fut un oiseau. L'homme de Dieu (saint Branden) dit à eux: Mes frères, cessez cette contention, et dirigez votre navire vers ce lieu. Comme l'homme de Dieu fut ja approchié, ils arrétèrent autour, ainsi que en un mont, et trouvèrent un homme séant sur la pierre hirscheneus (*hispidum*) et laid; et de toutes partes les eaux, quant elles accourraient à lui, le frappaient jusque au vateriel (à la tête). Quant elles s'en rallaient, la pierre paraissait toute nue sur laquelle le chatié seoit. Le drap qui pendait devant lui, le vent le mettait

en mouvement contre lui, et il le frappait parmi les yeux et le front.

« Dont lui demanda le saint homme qui il estait, et pour quelle chose il estait la envoyé, et pour coi il avait péché, qu'il soustenait telle penance (pénitence). Lui dist: Je suis li très-malheureux Judas, li très-mauvais marchant. Je n'ai mie (pas) ce lieu pour l'avoir mérité, mais par la miséricorde de Jésus. Ce lieu ne m'est point compté à penance, mais à la miséricorde de Dieu, et je l'ai en l'honneur de la résurrection de notre Seigneur. — Il estait dimanche. — Il me semble, quand je sieds ici, que je soye en Paradis des délices, à cause de l'ardeur des tourments qui me sont à venir en ceste vesprée (qui m'attendent ce soir); car je art (je brûle) ainsi que la masse de plomb remise au creuset jour et nuit, dans la montagne vous voyez. Là est le dyable et ses sergents, où j'étais quant il engloutit votre frère. Et pour cela se rejouissait l'inferral, et jetait grandes flammes; et ainsi fait toujours quant il dévore les ames des mal-faiteurs. Je ai ce raffraichissement tous les jours de dymanches, du matin jusqu'à la vesprée, et de la Nativité Nostre Seigneur jusqu'à la Riéphane (l'Epiphanie), et de Pasques jusques Pentecouste, et en la Purification Nostre-Dame, et en l'Assumption. Tous les autres jours et les autres nuis, je suis tourmenté en enfer avec Herodes et Pylate, Anna et Caïpha. Pour cela vous prie, par le Racheteur du monde, que vous veuillez prier pour moi Nostre Seigneur Jesus-Christ qu'il me laisse ici estre jusqu'à demain à la journée, que li ennemis me tormentent pas en vostre venue, et ne me mènent pas au mauvais heritage que j'ai acheté par mauvais prix.

« A lui dist le saint homme: La volonté Nostre Seigneur soit faite; tu ne seras pas mordu des dyables jusques à demain. Encore li demanda li homme de Dieu, et dist: Que veut ce drap? — Je donnai ce drap à un lépreux, quant j'étais camérier de Nostre Seigneur; mais, pour ce qu'il n'estait pas mien, et aussi bien de Nostre Seigneur que des autres frères, pour ce je n'en ai nul raffraichissement, mais bien empêchement. Et les fourches à quoi il pend je les donnai aux

(1) *La Légende latine de saint Brandaines*, avec une traduction inédite en prose et en poésie romanes, publiée par M. Achille Jubinal; 1 vol. in-8°, Paris, Techner.

prestres pour soutenir les chaudières. La pierre sur quoi je siège, je la mis dans la fosse d'un chemin public devant que je fusse disciple de Nostre Seigneur.

« Quant li heures de la vespre eurent couvert la face de Thétis, vint une assemblée de dyables, grant noises faisant, et dist : Toi qui es homme de Dieu, depars de nous ; car nous ne pouvons approcher à nostre compagnon, si tu ne depars de lui. Nous n'osons regarder la face de nostre prince devant que nous lui rendions son ami. Tu nous ôtes nos morsures ; ne nous veuilles l'enlever en ceste nuit. Auxquels l'homme de Dieu dist : Je ne vous l'ôte pas, c'est Nostre Seigneur Jesus-Christ qui lui a prêté ceste nuit pour demeurer ici. Li dyables respondirent à lui : Comment appelles-tu ce nom de Nostre Seigneur por lui, comme il soit traistre à Nostre Seigneur ! Dont dist li homme de Dieu : Je vous commande au nom Nostre Seigneur, que vous ne li faites nulle chose de mal jusques à demain matin.

« Quant celle nuit fust en telle manière trespassee, en la matinée, quant li homme de Dieu commença à faire sa voie, alors vint moult très-grand multitude de dyables, et couvrit la face de l'abisme, et menaient criants et disaient : Oh ! toi, homme de Dieu, maudite soit ta venue et ta départie ; car nostre prince nous a battu en ceste nuit de très-grand mauvaise batture ; car nous ne lui avons mie présenté ce chétif maudit. — Li homme de Dieu dist à eux : Cette malédiction ne sera mie à nous, mais à vous ; car celui que vous maudissez il est béni, et celui que vous bénissez il est maudit. Dont, disent li dyables, ce malheureux Judas soustiendra double peine en ces six jours, car vous l'avez défendu en ceste nuit. Dont respondit li saint homme as dyables : Vous n'aurez mie ceste puissance, ni vostre prince non plus. Et dist encore : Je vous commande au nom de Nostre Seigneur et du vostre que ne li accroisiez ses tourments plus que devant. Dont li respondirent : Es-tu sires de tous, que obéissons à tes paroles ? Li homme de Dieu dist à eux : Je sers celui au nom de qui tout est fait, et je fais tout en son nom ; et j'ai seigneurie de celui qui me l'a livrée. Et en telle manière le suivirent

jusques à ce que il fust départi de Judas. Li dyables se retournèrent et chassèrent la malheureuse âme de douleur devant eux par grant volonté et de hurlement. »

Il faut en convenir pourtant, les légendaires ne sont pas toujours saisis de tant de compassion envers les agens de la mort du Christ, témoin la fameuse légende de Pilate. Le juge prévaricateur n'y est pas épargné, comme on va le voir.

« Il y avait un roi, appelé Tyrus, qui ayant eu commerce avec la fille d'un pécheur nommé *Atus*, en eut un fils, qu'il appela *Pilatus*, du nom de sa mère, qui avait nom *Pila*, et de celui de son aïeul, le pécheur *Atus*. Quand Pilate eut trois ans, sa mère l'envoya au roi Tyrus, son père. Or celui-ci avait déjà de la reine, sa femme légitime, trois fils qui étaient à peu près de l'âge de Pilate. Ayant grandi tous les quatre ensemble, ces enfans se livraient ensemble à des jeux et à des amusemens militaires ; ils luttaient et s'exerçaient à la fronde. Mais les fils légitimes l'emportaient toujours dans ces jeux sur le fils bâtard, et montraient plus d'aptitude que lui à ces divers exercices. Pilate en conçut une si profonde jalousie, qu'il tua en secret l'aîné de ses frères. Le roi, ayant appris ce meurtre, en éprouva une profonde douleur, et assembla son conseil pour décider sur ce qu'il convenait de faire du meurtrier. Tous le déclarèrent digne de mort. Mais le roi, ne voulant pas que son sang fût versé une seconde fois, l'envoya en otage à Rome, pour l'acquiescement d'un tribut annuel qu'il devait à l'empire.

« Il y avait en ce temps-là à Rome le fils d'un roi franc, retenu aussi comme otage. Pilate se lia à lui. Mais voyant que le prince franc le surpassait en talent et en grâces, il en devint jaloux, et le tua. Le sénat s'assembla pour aviser à ce qu'il convenait de faire de l'homme qui s'était porté à ce nouveau crime. — Si on accorde la vie à celui qui a tué son frère et égorgé un hôte de l'empire, dit l'empereur, il pourra rendre de grands services à l'état. Un homme si féroce est le gouverneur qu'il faut pour dompter les nations féroces qui secouent le joug romain. Envoyons-le dans l'île de Pont ; faisons-le gouverneur de ces barbares,

qui ne reconnaissent aucune autorité. Peut-être sa brutalité parviendra-t-elle à les vaincre; s'il y périt, il n'aura que ce qu'il a mérité.

« Voilà comment Pilate fut fait gouverneur de l'île de Pont, qui ne supportait aucun joug. Pour lui, considérant que sa vie tenait au succès de sa mission, il résolut de triompher; et, soit par la terreur, soit par les supplices, il triompha. En mémoire de sa victoire sur cette île indomptable de Pont, il fut appelé Ponticus Pilatus (Ponce-Pilate).

« Hérode ayant entendu parler de Ponce-Pilate et de son habileté, rusé qu'il était lui-même, il essaya de se l'attacher. Il y réussit, et le fit vice-roi de Jérusalem et de la Judée. Pilate amassa dans ce gouvernement, et à l'insu d'Hérode, des trésors innombrables, avec lesquels il alla à Rome, et acheta de Tibère le gouvernement même d'Hérode. Telle est la cause de la division qui régna entre eux jusqu'au jour où Pilate renvoya le Seigneur à Hérode; ce qui le réconcilia avec lui.

« Après la mort de Jésus-Christ, Pilate craignant le courroux de Tibère, à cause qu'il avait condamné un innocent, députa un de ses amis à Rome pour y porter sa justification.

« En ce moment Tibère était atteint d'une grave maladie. On lui avait dit qu'il y avait à Jérusalem un médecin qui guérissait de tous les maux par sa seule parole. Ignorant que Pilate eût fait mourir ce médecin, Tibère l'avait envoyé chercher par Volusianus, un de ses confidens. Va, lui avait-il dit, traverse en hâte la mer, et dis à Ponce-Pilate qu'il m'envoie sur-le-champ ce médecin qui sait rendre la santé d'une façon si merveilleuse. Volusianus partit, arriva à Jérusalem, et exposa sa mission à Pilate. Celui-ci fut épouvanté, et demanda vingt-quatre jours de délai.

« Un jour, durant cet intervalle, Volusianus rencontra à Jérusalem une dame respectable, appelée Véronique, qui avait été l'une des amies de Jésus. Il lui demanda où il pourrait trouver cet homme merveilleux. Hélas! seigneur, répondit Véronique, c'était mon Dieu, et Ponce-Pilate l'a livré aux princes des Juifs pour être condamné à mort et crucifié! — J'en

suis profondément affligé, dit Volusianus; car il m'est désormais impossible de remplir la mission qui m'avait été donnée par l'empereur. Véronique lui dit: Comme le Seigneur Jésus s'éloignait souvent pour prêcher, et que j'étais fréquemment privée de sa présence, je voulais avoir son image. Un jour que je portais au peintre la toile qui devait servir à son portrait, il me rencontra, et me demanda ce que je voulais faire de cette toile. Le lui ayant dit, il la prit de mes mains, et me la rendit empreinte de sa face vénérable.

— Je suis sûre que si l'empereur votre maître regardait dévotement cette image, il recouvrerait aussitôt la santé. — Cette image est-elle d'or ou d'argent? reprit vivement Volusianus. Peut-on l'acheter? — Non, reprit Véronique; mais, ajouta-t-elle avec bonté, si vous voulez, je partirai avec vous pour Rome, je la ferai voir à l'empereur, et je reviendrai.

« Volusianus retourna donc à Rome, suivi de Véronique, et dit à Tibère: Ce Jésus, que vous avez si long-temps attendu, Pilate l'a fait mourir. Mais j'amène avec moi une dame qui a une image de Jésus, qui vous guérira si vous la regardez dévotement. Tibère fit étendre des tapis de soie sur le passage de Véronique, contempla la sainte image et reçut la santé. Quant à Pilate, il fut saisi par ordre de l'empereur, et conduit à Rome. Apprenant qu'il était arrivé, Tibère entra dans une grande colère, et ordonna qu'on le fit venir devant lui. Or, Pilate était revêtu de la tunique sans couture de Jésus-Christ, quand l'empereur le manda. Aussi, dès que Tibère le vit, sa colère tomba; et, bien qu'il voulût lui parler durement, il ne le put. Pilate ne fut pas plus tôt parti, que la colère de l'empereur le reprit. Il le fit donc revenir, en jurant qu'il le punirait de mort, comme il convenait. Mais, à son aspect, toute sa fureur tomba encore. Chacun était étonné, et l'empereur plus que tous les autres. Mais quelqu'un fit remarquer que peut-être c'était la tunique de Jésus qui produisait cet effet. Et réellement, l'empereur n'eut pas plus tôt ordonné qu'on la lui arrachât, que la colère lui revint. Il fit alors jeter Pilate en prison, en attendant qu'on délibérât sur son sort. Il fut condamné à une mort hon-

teuse; mais, avant qu'on l'exécutât, il se poignarda lui-même de sa propre main.

« César, ayant appris cette mort, dit ce mot : Il est bien, en vérité, mort de la mort la plus honteuse en se frappant de sa propre main. On fit attacher une meule à son cadavre, et on le fit jeter dans le Tibre. Mais les esprits infernaux s'en étant emparés pour jouer, et l'ayant entraîné tantôt dans les eaux et tantôt dans les airs, il en résulta d'effroyables inondations et d'horribles tempêtes. Les Romains, effrayés, firent extraire du fleuve ce cadavre de malheur, et le firent porter à Vienne et jeter dans le Rhône. Mais les esprits mauvais ne le laissèrent point: ils s'en saisirent, et opérèrent à Vienne les mêmes dégâts qu'à Rome. Aussi les habitans de ces contrées l'enlevèrent-ils de nouveau et le firent-ils ensevelir dans le territoire de la ville de Lausanne. Les habitans de Lausanne,

tourmentés aussi par les jeux terribles des esprits de l'enfer autour du cadavre de Pilate, s'en débarrassèrent à leur tour en le jetant dans un gouffre au milieu des montagnes, où, depuis lors et de nos jours même, les démons se livrent à d'épouvantables divertissemens. »

Jusqu'ici nous avons vu passer tour à tour, dans le grand poème des apocryphes, les aïeux de la Vierge, Marie, Joseph, les apôtres, les disciples, les soldats, les bourreaux, les juges, chacun avec la physionomie caractéristique que lui donne l'Évangile dans son bref récit. Reste, pour compléter l'épopée gigantesque, à faire paraître après les autres le peuple juif, ce peuple aux regards jaloux et aux cris de sang. La poésie légendaire ne l'a pas oublié. Nous le verrons, dans un prochain article, sous la sauvage et lamentable figure du *Juif Errant*.

P. DOUHAIRE.

REVUE.

TRADUCTION ITALIENNE DES PSAUMES,

PAR XAVIER MATTEI.

PREMIER ARTICLE.

La lyre du roi-prophète n'a jamais cessé de faire retentir le monde de ses accords; elle ne sera muette que quand l'humanité aura disparu de la terre. Alors nous retrouverons dans le ciel la source de cette harmonie sublime qui traverse les siècles inondant de saintes délices les cœurs des hommes. Mais est-elle bien comprise par toutes les intelligences, ou le sentiment religieux vient-il au secours de la raison qui n'est pas assez éclairée? Mattei et les autres commentateurs trouvent indispensables beaucoup d'études pour saisir et embrasser dans toute son étendue la sublime poésie des psaumes. Ainsi, transporté par son imagination hors du dix-huitième siècle où il vivait, il se tourne vers l'Asie, se mêle aux tri-

bus des Juifs, converse avec eux dans les différentes époques de leur vie publique et privée pour nous apprendre une foule de choses sur leurs habitudes, leurs mœurs et leur esprit. Le lecteur, dont la curiosité est vivement éveillée, se dispose par là à pénétrer le sens de chaque mot que David a fait déborder de sa poitrine animée du feu divin.

Comme il ne s'agit pas seulement de l'élevation d'une âme à Dieu, mais de la science de l'avenir que certains esprits possédaient, il y a un grand nombre de siècles, et de la révélation des plus grands mystères sur le salut de l'homme, il est nécessaire d'approfondir l'hébreu, la langue du grand poète, et d'y chercher l'explication de toutes les difficultés qui

empêcheraient à la vérité éternelle de briller dans tout son éclat. Je ne ferai qu'indiquer ces recherches qui révèlent toute la finesse de notre traducteur, et je donnerai une idée du plan de son ouvrage. Tout en profitant des écrits de Calmet et d'autres auteurs, il ne manque pas d'y ajouter souvent des réflexions critiques pleines d'intérêt.

Il est curieux de voir comment il parle de la poésie de son temps, comment il la compare avec celle des Grecs et des Latins, cherchant partout la règle du goût et le type du beau pour parvenir à faire apprécier les psaumes. Le lecteur qui n'est pas capable de s'élever tout d'un coup à la sublimité, s'y habitue par degré en admirant les beautés moins spirituelles d'une poésie tout humaine. Et c'est par là qu'il faut commencer même pour réfuter l'opinion de certains écrivains qui ne voient pas de rythme dans ce langage qui nous exprime les élans mystérieux du prophète. Les odes de Guidi et les drames de Métastase offrent une image fidèle de ce rythme poétique des Juifs. Leur imagination ne s'est pas soumise à un nombre déterminé de vers et de rimes, dont la difficulté vaincue peut flatter l'ambition du poète; mais elle est capable aussi de faner la fleur de sentiment éclos dans l'âme. Plutarque, pour suivre ce mauvais système, est obligé de faire des phrases où l'amour ne rayonne quelquefois que d'un faux éclat. Pourquoi n'a-t-il pas imité les chœurs des tragédies grecques? Dans ces passages lyriques, comme fait bien remarquer notre auteur, l'inspiration jouit d'une pleine liberté dont l'influence se fait sentir profondément dans les cœurs de tous les lecteurs. Il n'est pas étonnant qu'on s'identifie avec l'image que le poète offre à l'esprit; elle marche, s'envole, voltige, se repose, et le vers doit la revêtir de manière qu'elle se dessine nettement dans toute sa légèreté et sa transparence. Ainsi, les chœurs grecs, le dithyrambe de Redi, les odes de Guidi et les scènes de Métastase, sont composés de vers plus ou moins longs dont les rimes s'accouplent et se croisent avec harmonie et avec cadence, mais sans une loi constante.

Mattei ne s'est pas trompé en disant

que le même rythme existe dans les psaumes; car on ne pourrait pas supposer que le souffle de Dieu autant de la poltrine de David ait été assujéti à des règles trouvées par les hommes qui, s'attachant toujours aux choses sensuelles, portent leur attention plus sur les sons, dont le doux bruit caresse l'oreille, que sur la pensée qui les anime. Qu'un traducteur craigne donc d'altérer ce souffle divin; voulant rendre dans sa propre langue les paroles hébraïques, il ne doit pas leur ôter leur naïveté, leur caractère primitif, en les altérant par un rythme quelconque, pur effet du caprice; il doit suivre avec souplesse l'inspiration du prophète. Qu'importe que les strophes de l'ode anacréontique soient douces; harmonieuses, que les *serzine* soient graves, que les stances possèdent une allure épique? Les poètes qui n'étaient pas enflammés par la Divinité ont pu jeter toutes leurs idées dans le même moule; mais une âme inspirée fait vibrer les cordes de la lyre selon les affections et les pensées qu'elle exprime; il n'y a pas d'obstacles, pas d'entraves pour elle. C'est pour cela qu'il faut choisir un rythme qui permette aux vers et à la rime de se plier à toutes les exigences du texte.

Mais il ne suffit pas d'examiner la forme extérieure de la poésie de David; Mattei pénètre dans sa nature intime, suivant toujours la même méthode de comparer les psaumes avec les vers d'autres poètes italiens, grecs et latins. Irrité contre les écrivains de son temps et de son pays, il semble vouloir en corriger le mauvais goût, en leur proposant les chants hébraïques comme autant de modèles. A cette époque, on avait la manie de composer des odes appelées *pindariques*, et Mattei met sous les yeux de ses compatriotes le psaume *Beati omnes qui timent Dominum*. Que de simplicité, que d'élévation, que de beautés poétiques y brillent! « Quelqu'un de nos contemporains, dit Mattei, pour montrer que le seul bonheur est en Dieu; aurait fait une longue description de tous les maux de la terre; et la théologie, l'histoire, la métaphysique et d'autres sciences, n'auraient pas manqué d'y prendre place. Dans cet étalage d'un esprit savant, un tourbillon de paroles retentissantes au-

rait enveloppé l'ensemble monstrueux des idées. » C'est par la Bible que notre auteur ramène les écrivains à l'imitation véritable de Pindare; car il trouve des analogies entre les productions de ce génie grec et celles du roi-prophète.

Il passe aussi en examen les chants d'Homère, le père de l'épopée. Certaines comparaisons viennent naturellement à l'esprit : voyant deux choses dont la pensée est la même au fond, il aime à les rapprocher pour en connaître les points de contact et les différences. Lorsque le Jupiter de Phidias, par exemple, attire votre regard, vous vous portez tout de suite en imagination vers le *Père éternel* de Raphaël, ou de quelque autre peintre chrétien. De même, après avoir lu le psaume *Diligam te, Domine*, on revient sur ce passage de l'Iliade où Jupiter, assis dans son char, descend du ciel sur le sommet du mont Ida, d'où, faisant tomber la foudre sur l'armée grecque, il donne le frisson de la peur à tous les cœurs. Quelle distance du chant d'Homère à l'ode hébraïque! On distingue bien l'homme dont l'esprit s'exhale par un feu mortel, par un élan passager de l'âme; ce n'est pas le bond d'un cœur possédé par la puissance divine; ce n'est pas son souffle; ce n'est pas sa flamme. Le Dieu que nous peint David est celui dont la voix retentit dans le silence du chaos; mais celui d'Homère tient de la nature humaine : c'est une faible image de l'autre qui se reflète à travers les erreurs et les préjugés du paganisme.

On ne peut pas mettre en doute la beauté des psaumes : mais est-il facile de les rendre exactement dans une autre langue? Mattei est d'avis qu'on ne doit pas les traduire toujours littéralement. Suivant toujours sa méthode, qui est d'examiner les vers du prophète en les rapprochant de ceux des autres écrivains, il jette un coup d'œil sur les traductions qu'on a faites en Italie d'Homère et d'autres poètes grecs et latins. Son but est de développer sa pensée qu'on ne doit pas traduire un mot littéralement quand il n'est pas noble et convenable, et qu'il faut remplacer l'idée par une autre analogue dont la nature soit plus dans le goût et dans la dignité

de la patrie du traducteur. Nous ne sommes pas entièrement de cet avis, mais quelquefois il peut être utile et louable, quand on veut, par exemple, adoucir certaines crudités de style qui blessent les mœurs. On trouve dans la Vulgate, *Astitit regina à dextris tuis*, et le nom de *regina* a été rendu en latin par Aquila avec sa signification grecque de *concubina*, qui est appelée *pellex* en latin par Symmacus. On doit ici reprocher aux traducteurs une fidélité qui choque le lecteur.

Exprimer dans sa langue les pensées nobles du texte par des manières de dire vulgaires est aussi digne de blâme. Ainsi lorsque Saloni dit dans sa traduction de l'Iliade :

Venerabil Minerva guardiana
Di cittadi,

il nous semble voir la vieille abbesse d'un convent plutôt que Minerve, telle que les anciens l'imaginaient, jeune, forte et couverte d'une cuirasse d'or. Mattei a bien raison de préférer les vers de Virgile et du Tasse, qui ont fait presque une traduction de ce passage de l'Iliade. Pour montrer tout le ridicule de certains inconvénients, il aurait dû citer Davanzati, qui, voulant saisir la pensée de Tacite dans la description animée d'un massacre, adopte une expression de son pays en disant qu'on fit un *Vespro siciliano*. L'idée de transporter les Vêpres siciliennes à l'époque du grand historien doit exciter l'hilarité du lecteur. Mais non seulement il est nécessaire qu'il ne confonde pas son temps avec celui de son auteur, il faut aussi qu'il distingue les différentes époques de l'histoire. Le Dionysos qu'on trouve dans Homère, nous fait remarquer Mattei, n'est pas celui que les Egyptiens vénéraient dans leurs temples; car le Bacchus ivre, les Satyres et le Silène sont passés de l'Afrique en Grèce beaucoup plus tard.

Tout en recommandant la fidélité dans une traduction, Mattei insiste toujours à exiger que la pensée de l'auteur soit ennoblie s'il le faut; selon lui, l'imitation d'un épisode de l'Odyssee se trahit dans ce chant de la *Jérusalem délivrée* où le Tasse peint un berger entouré de ses enfans au milieu de son troupeau.

Homère nous entretient d'un porcher. L'avis de Mattei, qui loue beaucoup la noblesse du poète italien, n'est pas applicable à une traduction. Nous croyons que, sauf quelques exceptions, il faut rendre le mot du texte avec la plus parfaite exactitude, afin qu'on apprenne, sans crainte de se tromper, les pensées de l'auteur, les mœurs et l'esprit de son temps. N'est-ce pas avec raison que Paul Courier reproche au traducteur de Plutarque d'avoir transformé un boulanger en panetier? Il faut désapprouver par la même raison ce Français qui, traduisant Sidoine, lui a donné la lyre, tandis qu'il dit d'emboucher la trompette dans son style emphatique. Ces changemens auraient mérité les éloges de notre auteur qui blâme le Dante et l'Arioste pour avoir appelé les choses par leurs noms. C'est la manie qu'on a eue pendant long-temps en Italie de remplacer les simples mots par de longues phrases recherchées.

A ce propos, Mattei s'efforce de nous prouver par des observations fort piquantes que certains objets, qui sont vulgaires à nos yeux, ne le sont pas toujours pour d'autres peuples; leur nature varie, et les usages du pays leur donnent plus ou moins d'importance. Les oignons d'Égypte, par exemple, d'après les relations des voyageurs, sont odoriférans et d'un goût agréable; autrement, les Israélites les auraient-ils regrettés au point de les préférer à la manne tombée du ciel? Les ânes de la Grèce, qu'Homère compare à des héros, ne sont pas aussi stupides ni aussi lourds que les nôtres. Chez les Japonais, les outils de cuisine sont plus appréciés que leurs pierreries et leurs bijoux; le prix d'un vase est plus cher s'il a servi plus long-temps. Il arrive souvent qu'en faisant cette sorte de recherches et de comparaisons le passage d'un auteur répand de la lumière sur celui d'un autre. Ainsi, la toilette de Junon, dans l'Illiade, aide à nous faire comprendre la richesse des vêtemens dont se pare Judith en allant délivrer sa patrie de l'ennemi formidable qui la menace. De même on a besoin de commenter l'ode de Callimachus, sur la chevelure de Bérénice, pour expliquer ce passage de Job :

Numquid conjungere valebis micantes stellas plejades, etc., etc. Mattei, cependant, nous prévient que la Bible ne renferme pas des théorèmes de physique ou d'astronomie; croyant que Dieu a toujours voulu s'exprimer dans un langage qui fût à la portée des Juifs, on ne doit pas chercher, selon lui, dans les livres saints, des systèmes scientifiques. Cela est juste; mais nous pensons en même temps que la parole divine a souvent fait entrevoir l'avenir des sciences dont les découvertes ne font que confirmer et développer ses vérités. Les observations géologiques ne sont-elles pas d'accord avec le récit de Moïse? L'opinion émise par les savans que la lumière est un fluide répandu dans l'atmosphère et mu par l'action du soleil n'explique-t-elle pas assez comment le Tout-Puissant sépara cet élément des ténèbres avant de créer les *duo luminaria magna*? Le déluge, comme Cuvier l'a prouvé dans une belle dissertation, n'est-il pas un fait constaté par toutes les traditions des peuples? Mais à l'époque où écrivait notre auteur on n'avait pas encore mis en harmonie les sciences avec les livres saints; on croyait même que les études profanes auraient fait tort à la religion, et que celle-ci devait les repousser et les frapper d'anathème; on n'avait pas encore appris que tout ce qu'on découvre dans le système de la nature, chaque manifestation nouvelle de ses merveilles, n'est qu'une application de la loi divine révélée au monde, un développement de la doctrine céleste.

Mattei, qui n'était pas plus avancé que son siècle, a cependant toujours étalé une grande richesse d'érudition; on admire à chaque page de son livre ses connaissances profondes du grec et du latin, il en a bien pénétré l'esprit; son jugement dans les comparaisons est presque toujours plein de finesse; et même, quand il parle des différens sens de l'Écriture sainte, il trouve moyen de vous entretenir de Virgile et d'Horace, et de la manière avec laquelle ils se sont servis de l'allégorie. L'un de ces deux poètes a chanté la mort de son ami Varo dans l'épigramme de Daphnis, et l'autre nous représente la république romaine comme un vaisseau agité par les vents au milieu

des flots de la mer. Les règles de l'allégorie sont fixées par Mattei d'après ces modèles. Cette figure de rhétorique a ses limites, et indépendamment de son application elle doit avoir un sens littéral à elle. Ainsi, tout ce qu'on peut dire d'un vaisseau en détail ne convient pas toujours à un Etat; car le poète, une fois enflammé, ne fait plus attention au mystère que renferment ses vers, et s'attache plutôt aux objets extérieurs qui lui ont fourni le symbole de sa pensée. S'il était obligé de suivre dans toutes ses sinuosités le sujet principal qui doit l'envelopper d'un voile transparent, il mutilerait ou forcerait toutes ses idées; elles n'auraient plus ni souplesse ni fraîcheur, on y verrait de l'étude et de l'affectation, et elles finiraient par fatiguer les esprits. Tous les poètes, plus ou moins, ont donné un sens allégorique à leurs vers, et souvent ce n'était pas la mort d'un ami qu'ils voulaient chanter, mais plutôt de grandes révolutions sociales, l'univers et l'humanité tout entière; et je m'étonne que Mattei, grand admirateur du Tasse, n'ait pas dit un mot sur la singulière allégorie de la *Jérusalem délivrée*, dont le poète lui-même a donné une savante explication.

Jusqu'ici notre auteur a cherché à connaître dans toute son élévation la poésie hébraïque; mais il croit que l'étude des livres saints demande certaines connaissances historiques, sans lesquelles ils ne seraient pas assez appréciés. Les recherches sur le calendrier, les monnaies, les mesures et les poids des anciens Juifs ne sont pas inutiles; elles sont pour notre traducteur le sujet de discours pleins de savoir: il s'occupe des dates avec un soin particulier; son examen se porte sur tout ce qui était connu à son époque sur cette matière, il y ajoute des réflexions nouvelles. On sait combien la chronologie est incertaine, et combien il faut employer de moyens et de ressources intellectuelles pour parvenir à la découverte du vrai; qu'on étudie surtout l'esprit de l'histoire, qu'on fasse une analyse de toutes ses parties, qu'on compare ses différentes époques, c'est ainsi qu'on peut apprendre à fixer les dates avec un certain degré de probabilité.

L'humanité offre un développement

successif d'intelligence, et semblable à l'individu, elle a son enfance, sa jeunesse, sa maturité; elle aura aussi sa vieillesse. La marche d'une nation est presque la même; de sorte que rien ne s'opère dans la nature ou dans la société sans une suite d'événemens qui préparent une révolution, c'est-à-dire le passage d'une phase à l'autre, d'un âge tendre à un âge mûr, d'un ordre de choses à un état plus avancé et plus complet; une époque, comme fraction de la vie d'un peuple, a un caractère qui lui est propre. C'est ce qui empêche qu'un esprit un peu éveillé ne s'égaré dans le labyrinthe de ses investigations. Interrogez les hommes qui ont légué dans leurs écrits leurs paroles à la postérité, consultez leurs contemporains, les monumens, les mœurs, et voyez si de cet ensemble résulte une harmonie. Mattei ne pouvait pas posséder cette philosophie qui était destinée à se développer dans ce siècle; mais il ne manque pas de nous informer de ses travaux sur la Bible; il nous parle des monnaies hébraïques, sujet qui, sans doute, n'est pas nouveau: Anglais, Français, Allemands s'en sont occupés. Mais une pensée nouvelle, c'est de réduire l'ancienne monnaie à la valeur de celle de Naples et des autres pays de l'Italie: ce que nous trouvons dans l'ouvrage de Mattei. Comment peut-on, sans cela, avoir une idée du commerce chez les Juifs ou chez les autres peuples? Il parle de même des poids et des mesures qu'on emploie dans sa patrie, pour donner, par exemple, la juste valeur des vases du temple de Salomon. Je saurai combien était belle et recherchée par les Juives la chevelure d'Absalon, qu'on achetait pour faire de charmantes coiffures. A cette occasion, il n'est pas inutile de consulter les vers de Juvénal et d'autres poètes, pour comparer les cheveux des femmes romaines avec les boucles des belles Israélites.

On trouve aussi dans l'ouvrage de Mattei un très beau discours sur la tradition et la conservation des psaumes, et un autre sur la psalmodie; le célèbre Martini, ce savant compositeur de musique religieuse, y paraît souvent avec tout l'éclat de son nom, quoiqu'il ne soit pas d'accord avec notre auteur, Martini

traite avec beaucoup de talent de la nature et de la différence de la musique ancienne d'avec la moderne; selon lui, elle est passée par différentes époques qui ont exercé une profonde influence sur elle; tantôt simple et naïve, tantôt riche et recherchée, elle est sortie de son berceau, a grandi et traversé les siècles, formulant toujours plus ou moins heureusement l'inspiration religieuse, exprimant quelquefois la piété et l'extase, flattant quelquefois le goût pour l'harmonie qui se révèle chez les hommes, et qui peut contribuer à élever leurs âmes sur les ailes vaporeuses de la prière, au milieu d'une nuée d'encens, sous les voûtes sacrées d'une église.

Que la psalmodie qui retentissait dans le temple magnifique de Salomon devait être solennelle! Le peuple qui l'enten-

daît, comprenant les paroles des versets, devait tomber dans un véritable ravissement qui le rapprochait de la source où le divin poète avait puisé ses idées; son cœur aura tressailli d'une joie sainte. Ce peuple jouait dans cette musique sacrée des sistres et des tambours, parce que le Dieu qu'il adorait était le Dieu des batailles. Voilà de la vraie poésie; elle vient du ciel, elle parle à une nation, ranime sa foi, inspire un souffle de vie pour se répandre sur tout l'univers, pour être répétée par toutes les langues.

Nous verrons, dans un prochain article, comment Mattei l'a rendue en vers italiens, et nous en ferons une étude comparative avec quelques traductions françaises.

LUIGI CICCONI.

VOYAGE DU TASSE EN FRANCE,

1570-1571.

Le cardinal d'Este était archevêque d'Auch, et avait de nombreux bénéfices en France. Il résolut de partir pour ce royaume, et Torquato dut l'accompagner. Mais avant de se mettre en route, notre poète dressa son testament, et le confia à Hercule Rondinelli; car, alors, c'était grande affaire qu'un voyage par-delà les Alpes. — « Comme la vie est fragile, y disait le Tasse, s'il plaisait au Seigneur-Dieu de disposer de moi durant ce voyage de France, je prie le seigneur Hercule Rondinelli de prendre soin de quelques uns de mes intérêts, etc. »

Cela fait, le cardinal et Torquato quittèrent Ferrare. C'était pendant l'hiver de 1570, et le Tasse cheminait, non point en riant et chantant comme Benvenuto Cellini, joyeux compère, à qui les routiers de la Palisse ne pouvaient pas plus enlever sa belle humeur que ses écus, lorsqu'il allait, trente ans auparavant, à la cour de François I^{er}; le pauvre Tasse était transi de froid, il invoquait Platon et Aristote pour savoir quels étaient les climats et les expositions les plus favorables au développement de nos qualités

morales et physiques. Mais en attendant, la France, toute *plane et ouverte*, lui paraissait donner trop beau jeu à la bise. Lorsque soufflaient les vents du nord, les dents lui claquaient à faire peine; et lorsque venaient les chaudes haleines du midi, c'était une tiédeur de température comme à Sorrente. Or, tout cela se succédait pour lui si rapidement, que parfois le matin il se croyait en janvier et le soir en avril (1).

Torquato n'était pas du reste le premier Italien qui eût lieu de se plaindre des phénomènes météorologiques de notre climat. Nous savons comment, sans quelques *Miserere*, Benvenuto Cellini en eût été victime. — « Me trouvant un soir à une journée de Lyon sur les vingt-deux heures (2), raconte-t-il, le tonnerre commença à gronder par petits éclats secs, et l'air devint éblouissant de blancheur. J'étais en avant de mes compagnons de la portée d'une arbalète. Après ces petits

(1) Tasso, *lettere* dccii.

(2) Deux heures et demie avant le coucher du soleil.

éclats, le tonnerre fit un bruit si fort et si épouvantable, que pour moi je crus que c'était le jour du jugement. Je m'arrêtai, et sans qu'il tombât une goutte d'eau, nous vîmes pleuvoir une grêle dont les grains étaient plus gros qu'une balle de sarbacane. Ils me frappèrent si dru, que j'en avais grand mal. Peu à peu, cette maudite grêle grossit de telle sorte, que ce devint comme des balles d'arquebuse. Mon cheval était fort épouvanté. Je le retournai en arrière, et le mis à un furieux galop, jusqu'à ce que j'eusse retrouvé mes compagnons, que la crainte avait fait se réfugier dans un bois de pins. Or, la grêle grossissait encore, et c'était comme de gros citrons. Je chantais un *Miserere*; mais pendant que je recourais ainsi dévotement à Dieu, il vint un grêlon si énorme, qu'il brisa une lourde branche de pin, sous laquelle je me croyais en sûreté; un autre grêlon frappa à la tête mon cheval, qui faillit en tomber à terre; un troisième m'atteignit, mais non pas en plein, car il m'aurait tué. Semblablement, un autre grêlon fut cheoir sur ce pauvre vieux Léonard Tedaldi, qui était comme moi à genoux; ce qui lui fit donner des mains en terre. Aussitôt, voyant que l'arbre ne pouvait plus me protéger, et que tout en chantant des *Miserere* il fallait se mettre en garde, je me pris à amonceler du linge sur ma tête, et je dis à Léonard, qui criait à pleine voix : *Jésus ! Jésus !* que le bon Dieu l'aiderait s'il s'aidait lui-même; mais j'eus plus de peine à le sauver qu'à me sauver personnellement. Cette chose dura quelque temps, puis elle cessa; et nous, qui étions tout pilés, nous nous remîmes à cheval le mieux que nous pûmes. Or, pendant que nous suivions le chemin de l'auberge, nous montrant les uns aux autres nos entamures et nos meurtrissures, nous trouvâmes, un mille plus loin, de bien autres ruines que les nôtres; elles étaient telles, que cela paraît incroyable à dire. Tous les arbres étaient ébranchés et rompus; tout le bétail qu'avait rencontré la grêle et plusieurs bergers avaient été tués. Nous remarquâmes des grêlons qu'on n'aurait pu tenir dans les deux mains. Force nous fut alors de convenir que nous en étions quittes à bon marché, et que nos *Mise-*

re nous avaient mieux servi que tous nos efforts (1). »

Heureusement pour le Tasse, il ne fit point d'aussi horribles rencontres; mais il ne trouve pas non plus comme Cellini un royaume paisible sous une administration brillante et paternelle. Catholiques et huguenots se pillaient, s'égorgeaient, et déjà régnait Charles IX, le roi de la Saint-Barthélemi. Charles IX aimait les lettres; il composait parfois des vers, et il fit un noble accueil au poète italien. On raconte même qu'un homme de lettres de quelque renom ayant été condamné à mort pour un crime énorme, « le Tasse, tant en faveur des muses que par la compassion dont il fut touché, résolut d'aller demander sa grâce au roi. Il se rendit au Louvre; mais il apprit en arrivant que le roi venait d'ordonner que la sentence fût exécutée incessamment, et qu'il avait juré hautement qu'il n'accorderait sa grâce à personne. Cette déclaration d'un prince qui ne revenait guère de ses résolutions n'étonna point le Tasse. Il se présenta au roi avec un visage gai et ouvert. — Sire, lui dit-il, je viens supplier votre majesté de faire mourir irrémisiblement un malheureux qui a si bien fait voir par sa chute scandaleuse que la fragilité humaine met facilement à bout tous les enseignemens de la philosophie. Le roi, frappé de cette réflexion du Tasse et de cette manière de demander grâce, lui accorda sur-le-champ la vie du criminel (2). » En même temps le Tasse était fêté par les littérateurs et la noblesse tout autant que par le roi; car tout le monde voulait rendre hommage au poète qui célébrait alors les héros français des Croisades. Les chefs de notre littérature étaient à cette époque Ronsard, du Bellay, Baif et quelques autres qui s'étaient constitués en pléiade littéraire. Mais le plus illustre, le plus important, sans contredit, était *Pierre de Ronsard, sire de la Poissonnière, gentilhomme vendômois*. On le proclamait hautement le Pindare et l'Homère de France (3). Ce fut donc

(1) *Vita di B. Cellini.*

(2) *Vie du Tasse*, par l'abbé de Charnes.

(3) *Pridem Pindarum nuper etiam Homerum Gallicum.* Muret, t. II.

lui qui fit les honneurs de notre poésie à Torquato. Il lui communiqua ses œuvres qu'il faisait alors imprimer chez Gabriel Boun, au clos Bruneau, à l'enseigne Saint-Claude, et Torquato en fut assez émerveillé. Il crut même devoir consacrer à messire de Ronsard un de ses dialogues, et y comparer une ode du gentilhomme vendômois à l'ode française d'Annibal Caro :

Venite all' ombra de' gran gigli d'oro.

Les deux pièces avaient également pour but l'éloge des Valois, que l'une et l'autre comparaient à tous les dieux de l'antiquité. Henri II était un vrai Jupiter, suivant le Caro, et madame Marguerite une chaste Minerve. Quant à Ronsard, il avait mis les Mars et les Vénus par centaines en France, et son Jupiter, à lui aussi, c'était le roi.

Mais quoy ! ou je me trompe, ou, pour le seur, je croy

Que Jupiter a fait partage avec mon roy.
Il n'a pour luy sans plus reservé que des nues,
Des cometes, des vents et des grêles menues,
Des neiges, des frimas et des pluyes de l'air,
Et je ne sais quel bruit entouré d'un éclair,
D'un boulet de feu qu'on apele tonerre, etc.

Ces pensées paraissaient au Tasse *grandes et élevées* ; il donnait à Ronsard sur le Caro l'avantage du *jugement* ; mais ses paroles, ajoutait-il, *ne m'emplissent point les oreilles de ce son que je trouve aux rimes du Caro, et qui me rend infiniment agréable ce qui d'ailleurs choque l'intelligence* (1).

Qu'Apostolo Zeno mette Ronsard au-dessus de nos écrivains les plus célèbres, c'est à peu près comme si j'allais déprécier le Roland et la Jérusalem au profit du Buovo d'Antona et de l'Italie délivrée. Il est d'ailleurs surabondamment prouvé que le fade précurseur de Métastase n'était pas un génie. Mais que Torquato, que l'admirable chantre de Godefroy, se prenne lui aussi d'enthousiasme pour le jugement du chantre de Francus, voilà ce qui étonne. Ronsard, tout farci de grec et de latin, en jetait à pleines mains dans ses vers. Phrases bouffies, idées

burlesques à force d'être ambitieuses, antithèses sonores, métaphores à perte de vue, c'était là tout le nerf de son talent. Mais de son côté le Tasse aimait parfois les périodes savantes et alambiquées. Que de travail ! que de recherches dans son ode à madame Eléonore, dans son sonnet à Lucrèce Bendidei, dans la dédicace de son commentaire sur les vers du Pigna ! Qu'il y a loin de là à cette grande et belle poésie de la Jérusalem ! Ne soyons donc plus surpris de voir le Tasse fraterniser avec Ronsard. Il aimait cette afféterie de langage à laquelle il se laissait lui-même entraîner toutes les fois que le goût n'était pas dominé chez lui par le génie. Le Tasse était un poète tout spontané ; peu lui était besoin de jugement avec ses hautes, ses sublimes inspirations. Aussi rien de plus faillible que son jugement ; il exaltait le Pigna à l'égal de Pétrarque ; il admirait l'obscur Curtius Gonzague ; il proclamait supérieur à l'amant de Laure et roi des poètes le non moins ignoré Tansillo de Nola (1). Notre grand Corneille ne préférerait-il pas Lucain à Virgile ?

Torquato passa quelque temps à l'abbaye de Châlis, qui était un des bénéfices du cardinal. Il avait déjà vu Lyon et Notre-Dame de Fourvières, la vineuse Bourgogne, les vastes plaines de l'Orléanais et Paris, le bruyant Paris avec ses rues étroites, ses sombres cases, ses bourgeois encapuchonnés et sa tour du Louvre. Sans doute il avait rendu visite aux bois de Saint-Germain, qui recueillirent l'exil de son père (2), et de là il avait pu voir la Seine déployant dans une immense étendue son cours sinueux et brillant parmi de nombreux villages et des campagnes riches et fleuries. Peut-être accompagna-t-il le cardinal à Blois, vierge encore du sang des Guise ; à Tours, la ville de saint Martin, dans toute cette riante contrée fraîche comme la Polésine de Rovigo, mais tra-

(1) Les larmes de saint Pierre, de Malherbe, sont imitées de Tansillo ; on y trouve reproduits tous les *concetti* italiens.

(2) Bernardo Tasso, qui avait suivi le prince de Salerne dans sa révolte, fut envoyé par lui auprès du roi de France, et fixa sa résidence à Saint-Germain, en 1555.

(1) Dialogues du Tasse, il *Cataneo ovvero degli idoli*.

versée par une rivière autrement féconde et pittoresque que *le roi des fleuves*. Mais il n'avait vu ni Nantes, ni Rouen, avec leurs côteaux badigeonnés de maisons et de grands arbres; ni Marseille, fille du Midi, comme Naples et Sorrente; ni Bordeaux, la magnifique cité, grande et fière, puissante et riche, qui trempe en se jouant son bon vin de l'eau mentueuse de la Garonne; et notre verte Normandie, notre brumeuse Armorique, où les enfans dansent au bruit des vagues; notre Océan, tantôt blanc comme de l'écume, tantôt noir et bouillonnant comme de la poix, et dont la voix parle plus haut que le tonnerre; il ne vit point cela! Et l'eût-il admiré, lui, mélodieux enfant de l'Italie, qui n'avait jamais vu la mer que bleue et parfumée, et n'avait pas trouvé un chant pour le Vésuve?

Or, le Tasse voulut parler de la France à ses amis de Ferrare, et il écrivit sur ce sujet une longue lettre au comte Hercule de Contrari. Suivant lui, la France étant plus au nord que l'Italie, ses habitants devaient avoir moins de vivacité, d'esprit et de pénétration spéculative que ses compatriotes. Il devait y avoir chez eux peu de prudence et peu de gravité dans leurs coutumes; mais de la fierté, de l'élan et un courage souvent téméraire. Rien ne lui semblait comparable à l'agrément des Françaises, à leurs couleurs finement nuancées, à la fraîcheur de leur carnation et à la délicatesse de leurs traits; mais il ne trouvait pas généralement la taille plus haute en France qu'en Italie. Les proportions des jeunes nobles lui paraissaient d'ailleurs défectueuses; ils avaient les jambes grêles, ce qui provenait sans doute de leur continu exercice du cheval. Ensuite il avait cru remarquer que la vie était plus courte de ce côté-ci que de l'autre côté des monts.

Passant de là à notre richesse territoriale, nul pays, disait-il, n'avait de plus nombreux troupeaux, et des poissons, des volailles plus succulentes que la France, si l'on mettait toutefois hors de ligne les *faisans et les perdrix de Ferrare*. Tout était fertile en France, tandis que les montagnes et les marais se disputaient une grande partie du sol italien. Mais ce qui l'avait frappé surtout, c'étaient les

moulins à vent, manœuvrant leurs grandes ailes jusque sur les murs de Paris, tandis que si le moindre ruisseau venait à tarir, ses compatriotes couraient danger de famine. — Quant aux vins, il n'osait se prononcer; car le vin grec, le *chiarelli*, le *lacryma* étaient bien célèbres; et la saison ayant été mauvaise en France cette année, le vin y était aigre et vert. Mais autant qu'il pouvait en juger par les récoltes précédentes, les vins de France étaient plus généreux, plus forts, d'une digestion plus facile que ceux d'Italie; ils avaient beaucoup de force et peu de fumet, et le Tasse s'étonnait ironiquement qu'ils pussent plaire aux Français, étant les uns et les autres de nature si différente. — « Pour moi, ajoutait-il en style de gourmet, ce que j'aime dans le vin, c'est ce je ne sais quoi qui flatte le goût, ou pique la langue et le palais, ou fait l'un et l'autre ensemble. Aussi confessai-je l'imperfection de mon goût, qui trouve plus agréables les vins doux ou mordants de l'Italie, que ceux de France qui me paraissent avoir tous la même saveur, si bien que je ne saurais les distinguer l'un de l'autre. »

Le Tasse trouvait également les fruits de l'Italie infiniment supérieurs à ceux de France; et puis la France n'avait que peu d'oliviers au gris feuillage, et par conséquent que peu d'olives, *l'amusement et l'ornement des repas*. Mais comment ne pas admirer la merveilleuse Providence qui avait sillonné la France de rivières embrassant tout le pays de leurs rameaux, joignant presque la Méditerranée à l'Océan, et répandant, comme autant de sources vivifiantes, le commerce et la fertilité? Ainsi n'était point l'Italie avec son Arno, son Mincio, son Sebeto, torrens inféconds que ne parcourait aucun navire; son Pô furieux et ses longs Apennins qu'on ne pouvait traverser qu'à dos de mulet. L'Italie était d'ailleurs plus pittoresque; elle était mieux défendue par les montagnes et la mer. Plus voisine de l'Asie et de l'Afrique, elle les dominait de son influence, disait le Tasse, tandis que la France plus éloignée ne pourrait jamais y porter ses armes, ni, si elle les portait, les y maintenir.

Passant aux villes, la France, conti-

naait-il, n'avait ni élégance, ni sculpture dans ses édifices. La plupart des maisons y étaient de bois ; les chambres en étaient obscures et tristes, et toute commodité dans les distributions y était inconnue, à moins qu'on ne réputât tels les escaliers en limaçon, dont les étroites spirales faisaient tourner la tête. Ce que le Tasse trouvait dans notre pays de réellement admirable, c'étaient les églises avec leurs vitraux peints et leurs légers campaniles, s'élevant innombrables dans les villes et les campagnes, toutes grandes, toutes magnifiquement décorées, *indice certain de l'antique piété de la France*. Mais quelque riches et somptueuses qu'elles fussent, ce qui frappait le Tasse, c'était plutôt leur masse et les dépenses qu'elles avaient coûté, que leur architecture : il lui semblait qu'en les construisant, on n'avait songé qu'à la perpétuité et nullement à l'élégance. L'art y était brut, disait-il, et la plupart d'entre elles ayant le chœur au milieu de la nef, la vue s'en trouvait arrêtée, et ne pouvait pénétrer aussi bien la grandeur de l'édifice.

Ces observations seraient conséquentes si Torquato avait généralement réprouvé l'art gothique, s'il l'avait traité comme Michel-Ange de barbare et de tudesque ; mais il n'en était rien, car il cite avec éloge le dôme de Milan, immense monument gothique, montagne de marbre, hérissée de trois ou quatre cents aiguilles, et où l'on retrouve les gros piliers, les minces colonnettes, les statuettes sans nombre, et l'absence de proportions habituelle au genre. Or, je le demande, la flèche de Strasbourg n'est-elle pas tout aussi majestueuse que les aiguilles pointues de Milan ? Y a-t-il moins d'élégance dans son dessin, de légèreté dans ses pierres taillées à jour, que dans les balustrés à dentelles de la cathédrale italienne ? Saint-Ouen de Rouen n'est-il pas une admirable basilique, même en la comparant à la célèbre fondation de Galéas Visconti ? Et Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame de Paris, Saint-Etienne de Bourges, ne sont-ce donc là que de lourdes et pesantes masses, de nouvelles pyramides d'Égypte, remarquables seulement par l'innombrable multitude d'ouvriers qui y mirent la main, et leur in-

destructible solidité ? N'y a-t-il aucune grandeur dans cette architecture, qui semble ne mettre en opposition continuelle le petit et le gigantesque, que pour donner une idée plus saisissante de l'infini ; dans ces voûtes hardies, dans cette sculpture brochant la pierre comme une fine toile, courant au dehors comme au dedans de l'édifice ; s'attachant aux griffons et aux guirlandes qui ornent le clocheton perdu dans les airs, tout autant qu'au fronton de l'autel et aux galeries du sanctuaire ? Puisque le Tasse aimait les vues qui suient, combien ne devait-il pas admirer ces nefs latérales, qui, hautes et étroites, tournent autour du chœur dans l'obscurité mystérieuse des vitraux, laissant l'œil s'égarer comme dans une étendue sans fin ? Ainsi n'en est-il point en Italie, même à Milan, où les nefs latérales du dôme, coupées à angles obliques, ne permettent pas à la pensée d'agrandir l'espace, et choquent l'œil par la gauche obliquité de leur fin.

Cela dit, suivons encore le Tasse. Après avoir ainsi rapproché sur presque tous les points l'Italie de la France ; après les avoir fait longuement poser l'une devant l'autre, il fallait trouver, pour couronner dignement le parallèle, dans les villes d'au-delà les monts, un terme de comparaison pour Paris. Or, laquelle sera choisie ? Rome ? Naples ? Mais la grandeur de la papauté et la majesté des souvenirs romains, la beauté du site de Naples et la multitude de ses barons et de ses chevaliers, rendaient ces deux villes, suivant Torquato, trop différentes de la capitale française. Il ne la comparera pas davantage à Milan, *qui n'a pas de rivière*, tandis que Paris en a une *navigable et commerçante*. Enfin, quelle ville sera choisie ? Quelle ville en Italie a pu être tellement pareille à la nôtre, que l'absence d'une rivière puisse empêcher tout rapprochement, détruire toute similitude ? Cette ville, Torquato la nomme ; c'est Venise ! — « Son étendue, il est vrai, est moindre que celle de Paris, dit le Tasse. Elle a moins d'habitans ; elle est moins riche en marchandises, mais elle est beaucoup plus admirable par la multitude de ses palais et de ses magnifiques édifices ; par le grand nombre de ses navires, de ses galères, de ses bâtimens

de guerre et de charge, et par la merveille de son site qui surpasse toutes les autres merveilles. Paris a des murailles plus fortes, et les Parisiens, qui sont les plus vils des hommes, ne peuvent dire comme les Spartiates que la poitrine des citoyens fait la force de la cité. Quant à Venise, la Providence l'a mise à l'abri de tous les sièges et de toutes les attaques. Balançant donc les qualités des deux villes, c'est chose difficile de décider à laquelle reste l'avantage. — Ainsi, il n'existait réellement que des différences entre les deux villes que le Tasse avait pris le parti de rapprocher. Mais il suffit de se rappeler ce qu'était Venise au XVI^e siècle, à l'époque de la ligue de Cambrai, pour comprendre que l'impression que le Tasse avait reçue de Paris avait été profonde. On s'étonne même que Paris pût être alors plus riche en marchandises que Venise, la reine de l'Orient, l'entrepôt de tout le commerce avec le Levant et les Indes.

Sous le rapport moral, Torquato remarqua en France trois coutumes éminemment barbares. La première était qu'on nourrissait souvent les enfans de lait de vache; la seconde, que les nobles laissaient les villes au petit peuple pour habiter de grands châteaux, d'où il suivait que, ne pratiquant qu'avec des serfs, ils devenaient impérieux et durs, et que les citadins, ne fréquentant point les classes élevées, demeuraient dans leur crasse originelle; la troisième, enfin, était que les lettres et les sciences étaient dédaignées des seigneurs et abandonnées à la roture. Or, traitées par des esprits plébéiens, elles perdaient beaucoup de leur éclat naturel. De libres et investigatrices, elles devenaient esclaves et sans crédit; de reines, ministres des arts les plus sordides et de la passion du gain. Il y avait de la vérité dans ces observations, et il faut bien pardonner quelque chose à l'outrecuidance du gentilhomme.

Mais, que dire d'une autre assertion du Tasse, assertion singulière dans la bouche du chantre de ce Godefroy, homme de sens et de courage (1), et de ce Tancredé qui dédaignait la mort (2),

guerriers de Dieu, qui soumettaient les provinces au pas de course, et, au milieu des nations vaincues et domptées, déployaient l'enseigne du Christ et faisaient retentir son nom (1)? Oubliant son principe que les contrées septentrionales inspirent la force et l'audace, Torquato conclut de ce que la France est un pays de plaines que ses enfans doivent être moins braves, moins vigoureux, moins entreprenans que les fils ardents de la montueuse Italie. Ce n'est pas tout, le peuple est vil en France; il y est très vil (vilissimo), poursuit le Tasse; et si les chevaliers y sont impétueux, s'ils frappent fort, cela tient seulement à la noblesse de leur sang, à leur exercice des armes et à leur habitude d'affronter le danger. — Mais n'y avait-il donc que des chevaliers à ces journées de Val di Taro, de Fornone, de Ravenna, de Cérisesoles 2), où les dagues françaises brisèrent comme verre les brillantes cuirasses de ces beaux seigneurs qui paraissent aux carrousels de Milan et de Mantoue? Les chevaliers italiens ne s'exerçaient-ils donc pas aux armes, ne s'habituèrent-ils donc pas à affronter le danger, que nous les voyons impuissans à défendre leurs villes, et se laissant marcher sur le ventre par la poignée de braves de Charles VIII et les lansquenets de Louis XII et de François I^{er}? Certes, nous ne sommes pas de ceux qui révoquent en doute le courage des Italiens. Quoi qu'à ce sujet on ait pu dire, nous croyons qu'intéressés individuellement, ils n'ont quelquefois manqué de fermeté sous les armes que par défaut de discipline et peu de confiance dans ceux qui les commandaient. Mais au moins que les vaincus n'insultent pas à

(1) Guerrier di Dio.
 Abbiám tante e tante in sí pochi anni
 Ribellanti provincie a lui sommesse,
 E fra le genti debellate è dome,
 Stese la sue insegne vittrici e'l uome.

(2) On pourrait citer plusieurs ouvrages du Tasse où le poète rend peu de justice aux Français. Ainsi dans la généalogie des Gonzague, il parvient à transformer en quelque sorte en triomphe pour les Italiens leur défaite du val di Taro; et dans ses dialogues, il attribue presque tout l'honneur de la victoire de Ravenna à Alphonse d'Este. Cette jaalousie peu éclairée est indigne d'un grand homme.

(1) Moltó egli o prò col senno à collo mano.

(2) Vide Tancredí aver la vita a sdegno.

leurs vainqueurs. Permis à l'Italie de s'applaudir de ses barrières naturelles. Les *poitrines* des Français, contrairement à la prévision du Tasse, en ont toujours été de plus impénétrables aux envahissemens étrangers, que les Alpes elles-mêmes ne l'ont jamais été pour l'Italie. Et afin que le poète errât jusqu'à la fin, tandis que l'Italie, suivant lui, domine l'Afrique de sa puissance, c'est nous qui avons brisé les fers des Toscans et des Napolitains esclaves dans les bagnes des pirates. Nous avons porté nos armes par-delà la mer ; et en dépit de la prédiction, nous les y avons maintenues. On voit que l'opinion du Tasse n'était généralement pas favorable à la France, et cependant il y avait été bien accueilli. Quelques auteurs prétendent même qu'il retourna en Italie riche et comblé de présens (1). Suivant d'autres, sa philosophie s'opposa aux grâces qu'on voulait lui faire (2). Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que Balzac le représente au contraire comme réduit à la mendicité en quelque sorte pendant ce voyage de France. Ce fait, s'il était vrai, expliquerait peut-être la rancune du Tasse, habitué qu'il était aux largesses des grands seigneurs italiens. — « Monsieur l'Admiral de Joyeuse, raconte Balzac, donna une abbaye pour un sonnet. La peine que prit M. Desportes à faire des vers lui acquit un loisir de dix mille escus de rente. Mon père, qui l'a vu, m'en a assuré. Mais il m'a assuré aussi que dans cette même cour où l'on exerçait de ces

libéralités et où l'on faisait de ces fortunes, plusieurs poètes étaient morts de faim, sans compter les orateurs et les historiens dont le destin ne fut pas meilleur. Dans la même cour, Torquato Tasso a eu besoin d'un escu, et l'a demandé par aumône à une dame de sa connaissance. Il rapporta en Italie l'habillement qu'il avait apporté en France, après y avoir fait un an de séjour. Et toutefois, je m'assure qu'il n'y a point de stance de Torquato Tasso qui ne vaille autant pour le moins que le sonnet qui a valu une abbaye (1). »

Ce qu'il y a de certain, c'est que vers cette époque, le Tasse se plaignait vivement de l'avarice du cardinal, avarice dont il n'usait peut-être envers nul autre, et les cartes commençaient à se brouiller entre eux. Quelle fut la première cause de cette mésintelligence ? On ne sait ; mais il paraît que Torquato fut accusé de se montrer trop peu fervent catholique au milieu des troubles religieux qui désolaient alors l'état (2). Le cardinal lui fit visage de pierre, et le poète demanda son congé. Ce fut vers la mi-décembre 1571 qu'il quitta la France. Il se rendit d'abord à Rome, puis à Ferrare où l'appelaient Alphonse II, et où ses illusions de poète devaient être suivies de déceptions si cruelles.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(1) Balzac, *Entretien VIII*.

(2) Tasso, *lettre inédite xv*. — Si le Tasse mérita alors ce reproche, il est curieux de voir comme plus tard il changea d'avis. Les stances 73 et 76 du vingtième chant de sa *Jérusalem conquise* furent condamnées par le parlement comme trop ultramontaines dans l'appréciation des affaires de France.

(1) Ménage, *Observations sur l'Arioste*.

(2) De Charnes, *Vie du Tasse*.



LES CAPTIFS, OU LA FOI SAUVÉE EN ISRAËL,

Poème en douze chants, par A.-N.-B. DELAVault (1).

L'ENFANTEMENT DE LA VIERGE,

Poème de Sannasar, traduit du latin en vers français par le marquis de VALORI (2).

LES BORÉALES,

Par B. de G. et le prince ELIM MESTSCHERSKI (3).

POÈMES, NOUVELLES ET IMPRESSIONS,

Par JULES CANONGE (4).

Où en est, par le temps qui court, la poésie, la belle et sainte poésie? Est-elle vivante? est-elle morte? est-elle seulement endormie? Telles sont les questions qu'au milieu du mouvement politique et industriel qui nous emporte s'adressent encore avec anxiété quelques âmes choisies qui prennent en pitié tout ce qui n'est pas de leur *ciel*. On ne peut nier qu'après plusieurs années de splendeur la poésie ne subisse aujourd'hui une sorte d'éclipse. Parmi les astres qui s'élevaient levés sur elle et qui promettaient de la féconder et de la faire fleurir, les uns, et ce sont les plus brillans, commencent à pâlir; les autres sont entièrement éteints; en sorte qu'elle n'a plus rien pour se vivifier, ni les encouragemens publics, ni la grandeur des événemens, ni la lutte qui s'était établie entre deux écoles littéraires, et qui aujourd'hui est tout-à-fait épuisée; elle n'est plus soutenue que par l'immortalité qui lui a été promise comme à l'âme de l'homme; car la poésie, c'est l'âme avec toutes ses sublinités et toutes ses délicatesses, l'âme élevée à sa plus haute puissance, l'âme divinisée. Ne dites donc pas qu'elle est morte; elle n'est qu'endormie : *Nou est enim mortua puella, sed dormit*. Elle peut se réveiller à la voix d'un Dieu; mais il faudrait peut-être auparavant, comme l'ordonne le Christ dans l'Evangile, mettre dehors les joueurs de flûte et

la foule, *tibicines et turbam*, c'est-à-dire cet essaim de poètes frivoles qui font du bruit autour de sa couche, et qui la déshonorent par leurs chants vulgaires ou profanes.

Tel n'est pas M. Delavault. Il a puisé au contraire à la source la plus pure et la plus élevée ses inspirations poétiques : c'est dans la *Bible* et dans l'un de ses récits les plus touchans, dans l'*Histoire de Tobie*, qu'il a pris le sujet de son poème des *Captifs*. Il n'y a rien dans l'antiquité et dans les temps modernes de comparable, pour la grâce et la suavité du coloris, à cette églogue des anciens jours, devant laquelle pâlisent toutes celles des Grecs et des Romains, remplies pourtant de ravissantes beautés. M. Delavault, préoccupé d'une idée plus haute, n'a pas craint de transformer l'églogue en épopée; il n'a pas seulement vu dans Tobie le modèle de la piété filiale, mais encore le *sauveur de la foi en Israël*, le père des apôtres futurs du Christ. S'appuyant sur divers passages de l'Écriture qui donnent à la tribu de Nephtali, à laquelle appartenait Tobie, une sorte de prééminence, et notamment sur celui-ci : *Nephtali sera comme un cerf qui s'échappe, et la grâce sera répandue sur ses paroles*; se rappelant que le Sauveur a prêché plus souvent et plus long-temps dans cette partie de la Judée que partout ailleurs, et enfin que les

(1) 1 vol. in-8°, chez Debécourt.

(2) Vol. in-8°, chez Curmer, rue de Richelieu, n° 49, et chez Rusand, rue Hautefeuille, n° 9; prix : 7 f. 50

(3) 1 vol. in-8°, à Paris, chez Belizard, éditeur, rue de Verneuil; prix : 7 fr. 50.

(4) 1 vol. in-8°, à Paris, chez Urbain Canel.

apôtres saint Simon, saint Matthieu, saint Pierre, saint Jacques, saint André, saint Philippe en sont issus, il a fait du jeune Tobie un autre Abraham et un autre Jacob, chargé des destinées de l'humanité; il a sans cesse mêlé dans son poème l'avenir au passé, la loi nouvelle à la loi ancienne; en sorte que ce sont comme deux voix harmonieuses qui se répondent à travers les siècles, et dont l'une prélude aux chants que l'autre doit faire entendre. Cette idée a fourni à l'auteur de riches et brillans développemens; mais je crains qu'elle n'ait altéré un peu le type primitif et ce parfum de simplicité patriarcale qu'on respire dans le naïf récit de l'écrivain sacré. Ainsi, le père de Tobie n'est plus cet humble captif qui ensevelit dans la nuit les morts de sa tribu, qui vit et meurt ignoré: c'est le représentant d'Israël à la cour d'Assyrie; il devient même vers la fin de sa carrière le ministre et le favori d'un roi; le jeune Tobie n'est plus ce simple et timide enfant qui ne connaît d'autre gloire que de rapporter fidèlement à son père l'argent de Gabael, d'autre bonheur que d'unir sa main à celle de la modeste Sara: c'est déjà un grave et prophétique personnage, dont tous les pas sont comptés et qui marche courbé sous le poids de l'avenir; l'ange même a perdu ce voile doux et transparent qui couvrait sa céleste origine; il quitte trop souvent le ton familier du frère et de l'amî, pour prendre l'attitude et le langage d'un ardent révélateur des décrets éternels; le bâton de voyage devient dans sa main la verge de Moïse. Ce ne sont pas les seuls inconvéniens du plan choisi par l'auteur; il lui a fallu, pour le remplir, appeler à son aide les épisodes les plus étrangers à son sujet, et parler de tout à propos de Tobie, même de Jeanne d'Arc! il a fallu aussi, *selon l'usage antique et solennel*, représenter en deux chants parallèles *l'enfer* et le *paradis*, vieilles machines à reléguer pour jamais dans l'arsenal de l'épopée classique. Un *enfer* et un *paradis*, après Dante et Milton, c'est refaire le *Jugement dernier* de Michel-Ange, et encore je comprends la copie d'un beau tableau qui ne peut être admiré que dans un seul lieu à la fois; mais la copie de chefs-

d'œuvre qui remplissent le monde, à quoi bon?

Voilà les défauts du poème des *Captifs*. Voici maintenant les beautés: elles ressortent presque toutes du fond et non des accessoires du sujet; ce qui prouve à l'auteur qu'il a eu tort de s'en trop écarter. Lorsqu'il revient au récit simple de la Bible, il en rend assez fidèlement les couleurs; son style est plus pur, moins diffus, plus harmonieux; il y a de la grâce et du sentiment, comme on en peut juger par la peinture du *Mariage de Tobie*:

Le couple est à genoux; quel moment pour Edna!
Elle a couvert le front de la chaste Sara
De ce voile sacré, symbole du mystère;
Le ciel en ce moment s'abaisse vers la terre.
Les époux consacrés, image du séjour
Qu'au sein de ses enfans choisit le Dieu d'amour,
Du Testament nouveau renfermaient l'espérance;
D'un pas majestueux l'heureux vieillard s'avance;
Et joignant les deux mains de ses enfans pieux,
Il leur a présenté l'anneau mystérieux;
Il a dit la formule antique et révérée
Qui doit éterniser cette union sacrée.
Dans leurs sermens d'amour et de fidélité,
Le Dieu qui les unit est par eux attesté;
Pour eux témoigne aussi cette auguste assemblée.
Quel brillant avenir pour Sion consolée!...
Par les anges de Dieu ces sermens solennels,
Inscrits au livre saint des décrets éternels,
De fastes glorieux sont la première page.
De leurs chants vers le ciel remonte encor l'hommage:

UNE VOIX.

« Croissez, ô nobles fils des saints!
« Ah! que votre race immortelle
« S'élève, beau platane au milieu des jardins,
« Pour rendre au Dieu de paix un hommage fidèle;
« Et que votre postérité,
« Couronne de votre vieillesse,
« Se groupe autour de vous, ainsi que la richesse
« D'un cep inépuisable en sa fécondité!

CHŒUR.

« Toi que nous invoquons sur la terre étrangère,
« Dieu d'Abraham! bénis ce couple heureux!
« Au bien-aimé du ciel cette race si chère
« Doit réconcilier la terre avec les cieux! »

Un modeste banquet finit cette journée.
Cette tribu coupable, à l'exil condamnée,
A de chers souvenirs donnait encor des pleurs,
Holocauste sans tache, et baume à leurs douleurs;
Et quand le Mède, esclave au sein de la mollesse,
A chercher le bonheur se fatigue sans cesse,
Ces vertueux captifs, dans leur adversité,
Avec des plaisirs purs trouvent la liberté.
Mais ce n'est point ce chant de gloire et d'allégresse

Dont les fils de Sion, dans une sainte ivresse,
Fatiguaient les échos du temple profané!
Du temple saint, hélas! au crime abandonné!
Leurs harpes, dès long-temps veuves mélancoliques,
Oubliant du Seigneur les immortels cantiques,
Des douleurs de l'exil traînent les longs soupirs.

Nous devons aussi en terminant des éloges à la partie lyrique du poème, qui donne de la variété et du mouvement à la narration quand elle ne la prolonge pas outre mesure. Quant à la versification, pâle et trainante dans les premiers livres, elle se colore et se relève dans les derniers. En résumé : sujet religieux et poétique, défauts d'ensemble, nombreuses beautés dans les détails; au demeurant, excellente étude des livres saints; voilà, il me semble, un jugement qui n'a rien de décourageant ni pour l'auteur ni pour ses lecteurs.

L'Enfantement de la Vierge, traduit de Sannasar. — Un auteur dont la vie et les ouvrages sont l'expression fidèle de son siècle est toujours pour la critique et pour l'histoire une curieuse étude; on éprouve à sa lecture le même intérêt qu'à la vue d'une vieille peinture, image et témoin d'un autre âge, ou de quelque antique édifice qui porte gravé sur ses murailles noircies le cachet du temps et des hommes qui l'ont vu s'élever. Aujourd'hui on est si avide de couleur locale, qu'elle tient presque lieu de tout autre mérite. C'est donc un véritable service que M. le marquis de Valori a rendu aux lettres en nous faisant connaître, par une savante notice, la personne de Sannasar et en traduisant son meilleur ouvrage : *De Partu Virginis*.

Sannasar est né à Naples, au milieu du quinzième siècle (1458), à cette époque dite de la Renaissance, où la littérature classique, jaillissant de toutes parts comme d'une source ignorée, fermentait dans toutes les têtes, et portait une sorte de trouble et d'enivrement dans les plus fortes intelligences, abreuvées jusqu'alors des eaux pures et bienfaisantes du Christianisme. Issu d'une famille illustre, déchue de son ancienne opulence, il passa ses premières années dans l'étude et dans la retraite, sans aller se corrompre dans ces petites cours d'Italie, qui reproduisaient alors les mœurs avec

les idées du paganisme; contemporain des Vida, des Sadolet, des Bembo, des Ange Politien, il était à la fois poète, érudit, théologien, et même homme d'état au besoin. Sa jeunesse exhale déjà je ne sais quel parfum d'antiquité, qui pour nous a perdu sa saveur, mais qui était alors dans toute sa nouveauté. Il se choisit pour conseiller et pour guide Jean Pontanus, qu'on appelait le *cheval de Troie*, à cause des grands poètes, des capitaines illustres et des fameux orateurs sortis de son école; il prend lui-même le surnom latin d'*Actius Sincerus*. Devenu amoureux d'une jeune Napolitaine, il la chante sous les noms d'*Aramante*, de *Phyllis* et de *Charmosyne*, qui signifient en grec joie, amour, immortelle; il déplore sa mort dans une longue églogue, où un sentiment vrai est noyé dans les flots d'une poésie mythologique et virgilienne. Il a au pied du Pausilippe une délicieuse campagne, appelée *Villa-Mergillina*, et la célèbre dans une ode charmante, digne d'Horace et de Tibur. Mais le poète, vaincu par le chrétien, n'ose pas consacrer son toit domestique à Vénus ou Apollon; il le place sous le patronage de saint Nazaire, qu'il comptait parmi ses ancêtres. L'ode d'Horace finit comme une hymne de Santeul :

O Deus cœli, simul et tuorum
Rite quem parva veneramus æde,
Cui frequentandas populis futuris
Ponimus aras.

Il avait un tel enthousiasme pour Virgile, qu'il ne cessait tous les ans, comme Silius Italicus, d'en solenniser la naissance dans un banquet, auquel assistaient ses plus intimes amis; et pour compléter l'illusion, le repas était servi par un jeune esclave d'Ethiopie, nommé Hiempsal, qu'il avait affranchi, et auquel il avait appris à chanter les élégies de Tibulle sur une musique qu'il avait composée lui-même. Son premier ouvrage, *l'Arcadia*, est une pastorale en langue vulgaire, dans le goût de *l'Amince* et du *Pastor fido*. Mais, revenu bientôt à la muse latine, il composa ses églogues maritimes (*piscatoriæ*), comparables, pour la grâce et l'élégance, à celles de Théocrite.

Voulez-vous savoir maintenant qui lui

donna l'idée de son poème sur l'*Enfancement de la Vierge*? Ayant entendu un moine de Viterbe prêcher avec éloquence contre les impies, et leur appliquer par une heureuse allusion un vers de Virgile, il se sentit vivement ému, s'attacha au saint prédicateur, et bientôt il composa son poème, qui ne dément pas une semblable origine; car on le dirait composé des *centons* les mieux choisis et les mieux cousus du poète de Mantoue; c'est la même fluidité harmonieuse, le même enchaînement d'images et de périphrases élégantes ou pompeuses; c'est enfin un écho de Virgile qui tromperait les oreilles les mieux exercées. Qui le croirait? dans un poème sur l'*Enfancement de la Vierge*, ni Marie, ni Jésus, ni Joseph, ni Elisabeth, ne sont nommés une seule fois, parce que sans doute ces noms ne se trouvent pas dans les *bons auteurs*. La Vierge, c'est *Alma parens, Dia, Regina*; Dieu, *Regnator, Genitor Superum*; Jésus, *Divus Puer, Numen sanctum*; Joseph, *senior Custos, Heros*, etc. Ajoutons, pour achever le tableau, que le poème commence par une invocation aux Muses (*Aonides*), *protectrices de la virginité*, et finit par une prophétie de Protée; que le Jourdain a des naïades, et parle appuyé sur son urne, comme le Rhin dans Boileau: voilà le païen du seizième siècle. Voici maintenant le chrétien inspiré par la foi: pour peindre, autant qu'il est permis à la pensée et à la parole humaine, l'enfancement mystérieux de la Vierge et sa conception plus mystérieuse encore, il a trouvé des expressions d'une vérité, d'une profondeur et en même temps d'une chasteté dignes de l'Évangile. On sent circuler alors dans sa poésie je ne sais quelle céleste influence; ce n'est pas la *mens diviniore* des anciens: c'est vraiment l'Esprit saint, *Spiritus sanctus*, qui a soufflé sur le poète, et lui a dicté des vers tels que ceux-ci:

Venter (mirabile dictu!)

. . . Sine vi, sine labe pudoris,
 Arcano intumuit verbo; Vigor actus ab alto
 Irradians, vigor omnipotens. vigor omnia complens
 Descendit; Deus ille, Deus, totosque per artus
 Dat sese, miscetque utero: quo tacta repente
 Viscera contremuere; silet natura pavetque
 Attonitæ similis, confusaque turbine rerum
 Insolito, occultas conatur quærere causas.

L'humilité de Marie, ses craintes, ses espérances, ses joies dans l'attente de son Dieu, sa visite à sainte Elisabeth, son *Magnificat*, tout cela est rendu avec une grâce et une magnificence de style, avec une intelligence pieuse qui perce même à travers certaines formes trop antiques, et qui atteste l'esprit profondément religieux de Sannasar. Nous citerons encore, pour le mérite de la difficulté vaincue, pour l'exactitude et la richesse des descriptions, le dénombrement des peuples de la terre à la naissance du Sauveur, morceau capital qui suffirait seul pour classer son auteur parmi les meilleurs poètes latins de la Renaissance.

Et ici il est juste d'admettre le traducteur qui a si bien reproduit ces beautés au partage de nos éloges; sa tâche, ainsi qu'on peut en juger par les vers cités plus haut, était difficile, périlleuse même, à cause de la nature délicate du sujet, de la différence du génie des deux langues, et surtout de ce mélange du sacré et du profane qu'il fallait, quoiqu'à regret, conserver scrupuleusement. Cette tâche, M. de Valori l'a remplie avec conscience, et le plus souvent avec un rare bonheur; si quelquefois il a peine à suivre son auteur dans le cours trop abondant où dans les détours sinueux de sa pensée et de son rythme, si en certains endroits sa phrase est quelque peu heurtée, embarrassée et comme incertaine; si enfin le français n'a pas toujours la netteté, la précision et l'exquise élégance du latin, le sens au moins ne fait jamais défaut, l'ensemble laisse peu à désirer, et il y a des parties, par exemple, l'énumération des divers peuples de la terre, traitées avec une supériorité qui ne le cède pas à l'original. Mais M. de Valori possède une qualité qui l'emporte sur toutes les autres, qui ne se donne ni ne se remplace, avec laquelle on peut tout dans la carrière qu'il poursuit, sans laquelle on ne peut rien, et qui seule donne le droit d'aborder les poètes, êtres sacrés qui ne se laissent toucher que par des mains armées du rameau d'or: c'est que M. de Valori est poète lui-même, et qu'il traduit en poète, non en rhéteur. Quoi de plus suave que ce tableau de l'archange Gabriel?

Voyageur invisible, il fend la nue, il nage
 Dans les airs qu'éblouit son radieux passage,

Et plongeant vers la terre où s'éteint son essor,
Presque insensiblement meut son plumage d'or.
Tel au loin quand le cygne à la robe argentée
Aperçoit le Méandre et sa rive enchantée,
Ou les bords du Caystre aux paisibles roseaux ;
Son vol précipité le guide vers ces eaux ;
Il se croit immobile et s'endort sous ses ailes ;
Et rendu sans efforts à ses ondes fidèles,
Il joue et se délecte en un flot calme et pur.
Tel l'archange sillonne un océan d'azur.

Et ailleurs, dans le récit du voyage de la Vierge :

Prête à s'acheminer, négligeant sa parure,
Elle a d'un voile blanc couvert sa chevelure
Vers l'ourse paresseuse ainsi les nuits d'hiver
Ont vu briller l'étoile ; ou telle à son lever
Luit d'un rayon vermeil la matinale aurore ;
Ou le soleil, quittant l'Océan qu'il colore,
Où se posent ses pieds, naissent au même instant
Le romarin, le lys au calice éclatant,
La rose qui croit vite, et le vif hyacinthe
Dont la joie à présent s'étale sans contrainte,
Le safran, le narcisse aux arômes si doux
Que du tiède printemps le souffle épand vers nous ;
Enfin toutes les fleurs qu'enfante la nature
Ont soudain embelli un tertre sans culture.
Les fleuves dans leur cours s'arrêtent enchaînés,
Les coteaux, les vallons tressaillent inclinés ;
Le pin courbe sa tige, et le bourgeon s'élance
Des palmiers des déserts fleuri dans le silence :
Ainsi fait sa présence. : . . .

Voici maintenant comme sont décrites les sublimes émotions de Marie au moment solennel de la naissance du Christ :

La Vierge alors soupçonne, à ces concerts mystiques,
Le prochain dénouement de sa fécondité,
Et, regardant le ciel avec timidité,
Se lève sur sa couche : « O Dieu puissant, dit-elle,
Qui régis l'univers à tes ordres fidèle,
Est-ce l'heure où ton Fils, ta gloire et ton amour,
Doit paraître sans tache à la clarté du jour,
Cette heure où je verrai la terre me sourire,
Et m'offrir de ses fleurs le bouquet pour élire ?
Voici donc qu'il est mûr, ce fruit sanctifié ;
Je te rends le dépôt que tu m'as confié !
Toi, du haut des cieux, veille à ma chère innocence,
Du moindre souffle impur bannis de moi l'offense ;
Dans mes bras essayant tes frères mouvemens,
Bientôt tu souriras à mes embrassemens,
Entrelaçant mon cou de tes mains enfantines,
Tu presseras d'amour ces mamelles divines,
Cher enfant, quand viendra de se rassasier
Ta faim encore fixée à mon sein nourricier. »
Elle dit. Au milieu des saintes harmonies
Qui remplissent ses sens d'ivresses infinies,
Elle prévoit le terme et jouit de son Dieu ;
Bientôt le jour va poindre, et dans l'agreste lieu

Le Rédempteur approche... Une ineffable extase,
Vierge mère, saisit ton poète et l'embrace,
L'empyrée est ouvert à mon vol éperdu...
Je vois dans l'antre obscur tout le ciel descendu !
Par moi seul, c'en est fait, elle sera tracée,
Cette image inconnue à l'humaine pensée !
De la Vierge debout sur son lit, humble autel,
Toute en Dieu, l'âme rit dans un regard mortel ;
Déjà le Fils, le Père, et cet Esprit sublime,
Soleil qui du chaos illumina l'abîme,
Bercent son cœur ému du prodige nouveau.

M. de Valori ne se contente pas de mettre de la poésie dans le texte ; il en a semé à pleines mains dans ses notes, où il a rassemblé avec un soin pieux tout ce qu'il a trouvé dans divers auteurs de plus curieux, de plus poétique et de plus élevé sur la Vierge. Sa traduction est donc à la fois œuvre de poète, d'historien et d'érudit.

Avant de quitter le poème de Sannasar, une dernière réflexion se présente à nous. Comment ne pas déplorer vivement cet enthousiasme païen qui s'est emparé du quinzième siècle, et qui est venu tout-à-coup interrompre le développement régulier du génie catholique, quand il avait déjà donné de si beaux fruits et qu'il avait encore de si magnifiques promesses ? Qui peut dire ce que l'esprit humain aurait enfanté de saintes et sublimes merveilles si, continuant à prendre pour point d'appui la tradition et la foi, l'Évangile pour type et pour symbole, il avait suivi la grande voie du Christianisme, au lieu de rétrograder vers une froide imitation de l'antiquité, ou de se jeter dans les sentiers périlleux de la réforme ? La moitié du labeur et de l'énergie qu'il a dépensés dans de stériles tentatives aurait certainement suffi pour amener à maturité les germes nouveaux semés de toutes parts, et remplir l'Europe de chefs-d'œuvre originaux supérieurs à ceux d'Athènes et de Rome, qu'on s'est contenté le plus souvent de reproduire en les affaiblissant. Les langues des peuples modernes n'ont pas moins souffert de ce travestissement de la pensée ; il a retardé et embarrassé leur marche, il a gêné leur allure naturelle, faussé leur caractère ; et si quelques hommes privilégiés, tels que Dante en Italie, Shakspeare et Milton en Angleterre, ne les eussent débarrassées de

leurs langes et marquées du sceau de leur génie, un latin à demi barbare aurait envahi avec le paganisme toute la littérature. Qu'on en juge par Sannasar, qui a écrit, avec le style et les idées de Virgile, l'histoire de la sainte Vierge.

Aujourd'hui tout est changé. L'antiquité classique est abandonnée; on revient au moyen âge, et, à ce qu'on croit, au Christianisme; on veut continuer sans la foi l'édifice que la foi avait commencé; on n'étudie pas, on n'approfondit pas, on n'enseigne pas la religion: on la *poétise*. Faut-il beaucoup se féliciter de cette réhabilitation toute humaine et toute profane d'un glorieux passé? N'évite-t-on pas un danger pour tomber dans un autre? N'est-il pas à craindre, en effet, que le Christianisme, ainsi livré aux poètes et aux artistes, ne devienne un mythe, une mythologie, comme on l'appelle déjà, et que dans tous les cas il ne s'altère à travers toutes les transformations que voudra lui faire subir cette *folle du logis*, l'imagination? Pour ne parler même que de l'intérêt des lettres, la poésie la plus haute peut-elle lutter avec la simplicité sublime de l'Évangile? Les dogmes si précis, si absolus, la morale et la discipline si austères du catholicisme se prêtent ils bien aux rêveries et aux fictions romantiques? Ne doit-on pas en prendre l'esprit sans toucher à la lettre; laisser la prédication au prêtre, et ne pas traduire le Christ devant le siècle en disant comme Pilate: *Ecce homo*? Telles sont les questions, déjà plusieurs fois posées, que nous laissons à résoudre à ceux qu'elles concernent; car nous avons hâte de poursuivre notre revue.

Les Boréales, par le prince Elim Mestscherski. Cet ouvrage est divisé en deux parties: l'une se compose de quelques traductions de poètes russes; l'autre, intitulée *Livre d'amour*, est attribuée dans la préface à M. B. de G., *jeune homme qui sentait comme un poète, qui versifiait comme chacun peut le faire, et qui mourut comme tout le monde meurt.* Afin de ne pas être dupe ici de quelque innocent stratagème, faisons d'abord nos réserves. Nous savons que M. le prince Elim Mestscherski existe; que c'est un de ces brillants messagers du

Nord, Russes par le cœur, Français par l'esprit et le langage, dont la patrie est aussi bien à Paris qu'à Saint-Pétersbourg.... Mais je suis un peu moins sûr de l'existence passée de M. B. de G. Aussi, l'auteur vivant voudra bien être l'éditeur responsable du mort, et accepter sa succession de manière à confondre les deux patrimoines. Il aurait tort, d'ailleurs, de s'y refuser; car s'il y a des endroits faibles, obscurs ou négligés, il y a aussi de la grâce, du sentiment, un véritable instinct poétique dans le *Livre d'amour*, dont les pages, découpées en sonnets, ressemblent à des feuilles de rose éparses çà et là, mais qui ont conservé leur fraîcheur et leur parfum. L'amour exprimé par l'auteur est un amour vrai, c'est-à-dire qu'il n'est ni trop idéal ni trop profane; il est même imprégné à un assez haut degré de spiritualisme et de religion, mais il emprunte ses plus vives et ses plus suaves couleurs aux beautés et aux harmonies de la nature, avec laquelle il se met d'accord comme de lui-même et sans effort. Dieu, l'âme, l'univers, sublime et nécessaire trilogie de tout amour délicat et profond, ainsi l'a compris, ou plutôt ainsi l'a senti le poète, qui, pour mieux laisser parler son cœur, a fait taire un peu son esprit, si prompt à s'échapper ailleurs en soudaines et pétillantes saillies. Quoiqu'en semblables matières les citations soient difficiles dans notre grave journal, nous ne craignons pas de reproduire les deux pièces suivantes, pour donner au lecteur une idée des autres:

J'ai médité quelquefois de Dieu dans ma pensée
En voyant au plaisir la douleur fiancée;
Et je me demandais: Pourquoi donc, ici-bas,

Le sourire et les pleurs, le vent nord et la brise,
La pluie et le soleil, le jour et la nuit grise,
Ainsi que des amans se suivent pas à pas?

Pourquoi de gais oiseaux sur un saule qui pleure?
Pourquoi le beffroi saint annonce, à la même heure,
Aux uns l'instant de vivre, aux autres le trépas?

Pourquoi toujours tant d'ombre auprès de la lumière?

Mais tu vins, belle ainsi que la femme première,
Lumineuse comme elle en ta jeune beauté;

Et je vis cependant ta paupière pâle
S'affaisser sous le poids de la mélancolie,
Tandis qu'en même temps, avec sérénité,

Ta bouche s'entr'ouvrait; mystérieux mélange
De la tristesse humaine et du bonheur de l'ange!
Dès lors d'un Dieu d'amour mon cœur n'a plus douté!

CHRISTIANISME.

Chrétienne, contemplez, en votre joie immense,
Le fleuve lumineux dont la source commence
A la source des temps, dans l'abîme des cieux.

D'abord au paradis, sur la terre ravie,
Près des rameaux dorés de l'arbre de la vie
Le voyez-vous briller en ruisseau gracieux?

Là le superbe Adam avec son Ève blonde
Allaient boire la force et les biens de ce monde,
Et l'immortalité des anges radieux.

Mais le voilà, torrent qui déborde et qui tonne,
Et qui broie en passant les dieux de Babylone,
Les grands sphinx de Memphis, le veau d'or d'Israël;

Puis enterré trois jours sous la croix du Calvaire,
Large fleuve, il reprend sa course séculaire,
Et dans l'éternité verse un flot éternel!

Oh! de religion, vous, belle âme, altérée,
Laissez-moi vous conduire à son onde éthérée,
Comme Agar au désert abreuvant Ismaël.

Les *Etudes russes*, qui terminent le volume, n'ont pas aussi bien rempli notre attente; elles nous révèlent, il est vrai, l'existence et le talent de plusieurs poètes russes, dont le nom à demi barbare n'était pas même connu en France; mais les fragmens traduits ne sont ni assez nombreux ni assez caractérisés pour qu'on puisse juger les auteurs en connaissance de cause, surtout lorsque le traducteur lui-même nous dit qu'il tient beaucoup à ce qu'on n'arrête pas une opinion sur la portée des poètes que possède la Russie en les appréciant d'après le choix des morceaux insérés dans cette collection. Il en est un cependant plus célèbre que les autres, dont la mort nous avait appris la vie, *Pouschinn*, que nous aurions bien voulu connaître plus intimement, et dont nous avons lu avec avidité les trop rares fragmens dans les *Etudes*. Malheureusement, ce sont peut-être les plus faibles du recueil. Attendons, pour le mieux juger, la traduction plus complète et plus étendue que nous promet M. le prince Mestscherski. Nous préférons les deux pièces de madame la comtesse Rostopschinn, et surtout celle qui a pour titre : *Préexistence et vie humaine*, L'idée en est ingénieuse. C'est

une âme déjà créée qui aspire après la vie humaine, et que veulent en vain retenir les autres âmes ses compagnes. J'aime la fierté et le courage avec lesquels elle accepte même l'expiation et la douleur :

Je veux l'épreuve expiatoire,
Je veux de cette guerre à mort!
La lutte amène la victoire;
Le combat rend le fort plus fort.
Je veux, audacieuse et fière,
Jeter mes défis au malheur.
Qu'importe s'il renverse entière
Sur moi sa coupe de douleur?
Le front levé, ferme et joyeuse,
Je prendrai le sort pour trépied,
Écrasant la tête écaillée
Du serpent tordu sous mon pied.
Comme tout martyr du génie,
Je veux ébranler l'univers
Par des hymnes dont l'harmonie
Dira les maux que j'ai soufferts.

Je citerai encore quelques vers de *Benedictof*, cet Ossian de la Russie, qui se perd dans les nuages, mais qui en rapporte souvent la foudre ou l'éclair. Voici comment il décrit l'étoile polaire :

Le marin flotte au loin sur les vagues perfides;
Où donc est le phare allumé?
Il le demande en vain au fond des mers avides
Où le rivage est abîmé.
Le rivage est aux lieux où tes flammes s'animent,
Phare suprême et solennel!
Le fond est à la voûte où tes pointes s'impriment,
Ancre d'argent jetée au ciel!
Tous les astres là-haut dansent leurs lentes rondes,
Toi seule tu suspends tes pas.
Le ciel change sa face où circulent les mondes,
Toi seule tu ne changes pas.
Étoile, serais-tu..., mon âme le devine...,
Si chère au penseur agité,
Parce que Dieu te garde en sa droite divine
Comme clef de l'éternité?

Contemplez maintenant le vieux res-
cif, géant de la mer :

Baigné sur tous ses flancs par l'Océan qui gronde,
Un rescif hors des eaux se dresse sombre et fier.
Il oppose indompté toute sa paix profonde
Aux coups d'ailes du temps, aux enfans de la mer.
Les flots lèchent ses pieds stables comme le pôle,
Les siècles à son front n'ont fait que des sillons;
La mousse grise rampe à son immense épaule;
Son crâne sert de trône à l'aigle et ses aiglons.

Il y a donc de la poésie, et beaucoup de poésie sous les glaces de la Russie.

un style en général pur et soutenu; mais l'inexpérience aussi se trahit par le choix de certains sujets déjà usés, et qui sentent quelque peu le collége; par une sorte de langueur dans l'ensemble de ses compositions, dont les détails sont cependant soignés. Son meilleur poème, celui où ses qualités sont le plus sensibles et où ses défauts le sont moins, c'est sans contredit *le Tasse à Sorrente*, le Tasse près de sa sœur Cordelia, au milieu des douces et pures influences de la patrie et de la famille, impuissantes cependant à calmer la tête brûlante et à demi égarée du poète. La scène est disposée avec art, bien éclairée, empreinte d'une mélancolie touchante. Et qui ne serait pas bien inspiré par le Tasse? La folie à côté du génie; la misère, l'humiliation et la haine, après la fortune, la gloire et l'amour; l'hôpital à côté du Capitole; une vie si pleine de vicissitudes et de contrastes n'est-elle pas la poésie elle-même? M. Canonge a prouvé aussi, mais trop rarement peut-être, que s'il savait rendre les sentimens doux et

tendres, il savait s'élever aussi aux pensées hautes et religieuses; témoins ces vers sur Rome :

Tu ne fais plus marcher après tes étendards
Tous les peuples soumis; le nom de tes Césars
N'est plus l'étonnement et la terreur du monde;
Arbitres sans pitié, centre de l'univers,
Que leur bras formidable a garrotté de fers,
Tes enfans n'ont plus seuls la liberté féconde.

Mais s'il changea de nom, l'empire des humains,
Rome n'en est pas moins dans tes puissantes mains;
Plus calme, ta bannière est toujours souveraine,
Tes destins au néant ne sont pas condamnés,
Et les peuples encore à tes pieds prosternés
Te proclament leur reine.

Seulement la parole a remplacé le fer;
La charité du ciel, les fureurs de l'enfer;
L'intelligence règne où régna la matière;
Sous ta main qui bénit les jougs tombent rompus;
Si l'on t'admire moins, on ne te maudit plus;
Rome, de ta grandeur tu peux être encor fière.

Nous terminerons notre critique par cette citation, qui ramène nos graves lecteurs à leurs pensées habituelles.

LUDOVIC GUYOT.

REVUE DU SALON DE 1839.

Avant de nous livrer à un examen qui prête toujours à l'accusation d'ignorance ou de partialité, il ne nous semble pas hors de propos de faire une sorte de profession de foi, de poser certains principes qui devront nous servir de *mètre* dans l'appréciation à laquelle nous allons procéder, et cette exposition de préceptes nous paraît appropriée à un ouvrage de la nature de celui-ci, où l'on cherche le fond des sujets que l'on y traite.

Si donc la perfection était possible dans les œuvres qui sortent de la main des hommes, voici les qualités qui devraient se trouver réunies en peinture :

Et d'abord, sans considérer ce qu'il peut y avoir de spirituel, de bon ou de mauvais goût dans le choix du sujet en histoire ou en genre, la première condition c'est que ce sujet soit vraiment pittoresque, car il est bien des scènes

qui ne donnent pas prise à la peinture, à laquelle il faut des actions instantanées, et des sentimens qui puissent se rendre par le geste ou par l'expression de la physionomie.

La composition doit être harmonique au sujet, dans son ensemble comme dans ses détails, depuis le grotesque jusqu'au gracieux ou au terrible; mais il faut qu'elle soit simple, facile à expliquer, donnant l'idée du sujet sans équivoque. C'est pourquoi il convient d'y admettre tout ce qu'il faut, mais rien que ce qu'il faut.

Les poses doivent être faciles; car les attitudes contournées se rendent mal et nuisent à la grâce. En général, toutes difficultés inutiles sont des défauts. Un tableau n'est pas une pièce de concours pour les tours de force. Les expressions doivent être naïves; les costumes et les accessoires empruntés à l'histoire du

temps et du lieu, et appropriés aux personnages de la scène ; ce qui s'entend aussi du luxe à ménager ou à déployer dans tous les objets qui font partie du tableau, selon le sujet.

Enfin, c'est dans la composition que se développe la richesse d'imagination de l'auteur et la finesse de sa pensée.

Si c'est une allégorie, elle doit être claire et compréhensible à tous. Les emblèmes doivent être spirituels et avoués généralement. Au reste, ce n'est que par l'allégorie et les emblèmes que l'on peut matérialiser une idée. Quant aux sentiments, l'expression des physionomies, les gestes et les attitudes du corps sont propres à les rendre sensibles.

Il est bon de remarquer qu'en général les actes de repos sont plus propres à la peinture que ceux de mouvement ; car la vue se fatigue et l'esprit s'impatiente d'un mouvement qui ne remue pas, surtout quand les attitudes sont forcées.

Une des choses les plus importantes de la composition, c'est que les personnages soient groupés sans confusion, que l'air circule bien entre tous, et que les lignes soient variées afin d'éviter la monotonie.

Dans cette condition essentielle, rendre naturellement celle d'observer fidèlement la perspective linéaire et la perspective aérienne, qui accusent les plans et fixent les distances.

Les figures ne doivent pas être prises indifféremment, non seulement quant au caractère qui convient à chaque personnage, mais encore sous le rapport de la beauté des formes choisies dans le type propre à chacun d'eux. Nous insistons sur cette condition, parce qu'on paraît en faire mépris de nos jours, et qu'il est fort à craindre que la postérité méprise à son tour les œuvres faites sous l'influence d'une indifférence contraire à tout ce qui est du domaine de l'art, dont les œuvres même les plus graves doivent intéresser, plaire et séduire pour produire plus sûrement l'effet moral que les grands artistes se proposent.

Le paysage même doit avoir sa physionomie de lieu, de ciel, de climat. Le Poussin et Claude Lorrain ont montré ce que l'on peut faire en grandeur et en beauté.

Après la composition, le premier mérite d'un tableau est la correction du dessin, comme lignes et comme modelé. Ce qui n'implique pas le raide et le compassé que l'on reproche à certains classiques.

On pourrait dire que le second mérite est la couleur, non pas celle des tons crus pris dans les sept nuances primitives, comme beaucoup de jeunes peintres semblent la comprendre, ni celle fade et rosée que d'autres adoptent, mais cette couleur franche et vraie, cherchée et obtenue par l'observation de la nature placée dans les conditions les plus favorables à la peinture. Ceci dépend beaucoup de la manière d'éclairer la scène ou les modèles, et de mettre celui en rapport avec les objets environnans. On sait jusqu'à quel point les peintres flamands ont porté cet art.

Au reste, si l'on en croit les artistes les plus habiles, ces deux premières qualités se rencontrent rarement dans une même page. Pour arriver à la couleur, il faut que les teintes de la palette soient appliquées sans hésitation ; et pour obtenir la forme, il faut étudier, chercher, toucher et retoucher ; ce qui altère la couleur, d'abord par l'effet des nuances successives dont l'œil ne conserve pas la justesse primitive, et ensuite par l'effet des phénomènes chimiques qui se passent sur la toile entre les matières colorantes d'une part, et de l'autre entre celles-ci et l'air, aussi bien que la lumière.

A cette qualité se rattache l'art des fonds, celui des repoussoirs et des oppositions, d'où dépend la magie du relief ; puis la dégradation des tons, l'attente des ombres et du clair-obscur ou des demi-teintes ; enfin, le prestige des reflets que le talent sait introduire et combiner de manière à produire les effets les plus séduisants.

Après ces conditions essentielles pour toute œuvre estimable, vient la touche ou le faire, qui dépend de l'art de promener la brosse et les pinceaux. C'est de là que proviennent la sécheresse ou la mollesse des contours, la fermeté ou la morbidesse du modelé, le passage du clair aux ombres, *et vice versa*, la finesse et la précision des formes.

Depuis quelques années, la couleur et le dessin d'une part, et de l'autre le fini et le heurté du faire, se posent en antagonistes dont chacun préconise la supériorité, faisant un système de précepte et d'exemple dans chaque école.

Ici, plus que partout ailleurs, tout système exclusif est une erreur.

La peinture est un art qui suppose et rend nécessaire la science d'observation, comme elle exige le talent de rendre par le mode (ou le faire) le résultat de ses études.

Son problème général est d'imiter la nature dans ses détails comme dans l'ensemble de celui de ses œuvres qu'elle veut reproduire, où tous les moyens sont bons s'ils arrivent à rendre l'objet proposé avec autant de perfection qu'il est possible, de manière à faire illusion à l'œil abusé, selon le point de vue et l'emplacement, selon la manière dont l'œuvre sera éclairée; toutes circonstances qu'il importe de prendre en considération.

Il est donc utile, bon et raisonnable de ne point prendre parti pour telle ou telle école, mais de s'en faire une par l'observation consciencieuse des objets à reproduire, et en cherchant de bonne foi la solution du problème. Or, ce n'est pas en *heurtant* ou en *léchant*, en *empâtant* ou en *blaireautant*, selon un système arrêté, que l'on parviendra à le résoudre, mais en accommodant la marche de son pinceau à l'objet que l'on veut reproduire et à la distance à laquelle son image doit être vue. Ainsi, un enfant ou bien une jeune femme au derme poli, uni et transparent, ne doivent pas être peints de la même manière qu'un vieillard à la peau rêche, dure et rugueuse.

La peinture doit faire paraître en relief les objets représentés sur une surface plane et polie, où les aspérités sortent du domaine de ses moyens; elle semblerait empiéter sur la sculpture. Les seuls cas où les rugosités soient tolérables, c'est dans l'imitation des ondes écuman-tes ou dans celle des étoffes à rehauts ou à pluche, enfin dans les pelages et fourrures; encore convient-il d'user de ce moyen avec discrétion. Bracassat n'en fait usage qu'avec une grande réserve.

A cet égard, il convient de faire une remarque sur cette manière de peindre,

que l'on pourrait appeler *grenue* ou *graveleuse*, et que plusieurs peintres adoptent pour le paysage. C'est que la poussière, en se logeant dans les interstices produits par le pinceau, détruira l'effet que l'on se propose, et qu'un tableau venant à s'encrasser ne pourra pas être nettoyé.

En général, il est bon de faire sur modèles vivans ou sur nature morte tout ce qui peut être copié, comme l'on dit, d'après nature. C'est ainsi que nos grands peintres contemporains sont arrivés à une perfection si grande, soit dans la représentation des scènes qu'ils offrent à nos regards, soit dans l'imitation des costumes, meubles et autres accessoires. Toutefois, il est de ces compositions fantastiques ou d'observation instantanée, qui ne supposent ni modèles véritables, ni modèles posans. Tels sont les objets d'une poésie et pure imagination, ou bien les objets réels supposés dans des mouvemens vifs et rapides, comme un cheval qui franchit un obstacle, un Icare ou un Phaéton qui tombent du ciel. La science anatomique et le don d'observation saillante sont les seuls moyens que le talent emploie alors, et c'est à lui à donner à ses productions la grâce que le sujet comporte.

Il est naturel de désirer la légèreté dans les sujets aériens, mais il convient d'éviter la transparence dans les sujets qui supposent les qualités mâles et robustes. Du reste, que dans tous les cas le sang se sente sous la peau, que les diverses constitutions et les tempéramens différens soient bien accusés chacun par ce qui le distingue.

Maintenant que nous avons planté nos jalons nous pouvons en sûreté de conscience aligner nos jugemens sur eux; mais pour édifier davantage nos lecteurs il n'est pas mal de les initier à la méthode que nous suivons dans nos investigations. Elle consiste à examiner les tableaux et à recevoir les impressions qu'ils produisent, sans connaître le nom de leurs auteurs, que nous ne cherchons qu'après avoir fixé notre jugement par des notes.

C'est ainsi que nous avons d'abord exploré le grand salon, qui renferme ordinairement les privilégiés du talent et de

la faveur, et nous avons procédé de la gauche à la droite, en commençant par la paroi qui porte l'immense machine de M. *Horace Vernet* sous les numéros 2050, 51 et 52.

Assez d'autres parleront de cette triologie, où l'on retrouve la verve ordinaire de l'auteur et une couleur générale qui n'est pas la sienne, beaucoup de mouvement et les qualités de ce moderne *fa presto*, que l'on a représenté faisant ses tableaux au galop de cheval. Deux thaiys souffrant sous le climat d'Afrique et le squelette que l'on aperçoit dans une tombe brisée, indiquent que la scène du n° 2050 se passe dans un cimetière. Le n° 2052 manque de plans.

Notre intention est de nous arrêter plus particulièrement aux toiles offrant des sujets de religion, de mœurs ou de philosophie didactique : c'est pourquoi nous ne nous arrêtons que légèrement au n° 1569, qui est le premier dans l'ordre que nous avons adopté, et qui se trouve au-dessus des trois en un de M. *Horace Vernet*.

L'Assassinat d'Arthur, duc de Bretagne, par son oncle Jean-Sans-Terre est un sujet qui ne méritait guère d'être immortalisé par le pinceau ; mais ce tableau consacre un crime de roi, et nous concevons sa création, au temps actuel. Du reste, cette page assez grande ne manque pas de mérite. Son défaut est une teinte verte qui domine toute la couleur ; il faut y joindre le manque d'air. M. *Muller* en est l'auteur.

Le n° 1017, qui le suit, représente un *Couronnement d'épines* par M. *Hesse* (Auguste). Le sentiment que nous avons exprimé dans notre prologue nous fait regretter que les figures ne soient pas plus nobles ; l'ignoble à nos yeux est un péché capital.

Le n° 2123 fait regretter qu'un homme de talent l'emploie à une chose si monstrueuse. Mais le livret nous indique plusieurs autres productions de M. *Viertz*, nous attendrons pour le juger qu'elles passent sous nos yeux.

Le n° 607 rappelle un des mille beaux traits de la vie de saint Louis. M. *Dubouloz* a su donner de la noblesse à la pose et au geste de son principal personnage.

L'Enlèvement d'Elie suit sous le n° 1793. La composition nous a paru

bel le et bien sentie, l'effet brillant et pittoresque, les poses peu favorables. Je regrette de trouver un bout de char doré au milieu du char de flamme, et aussi des chevaux blancs ; le texte dit un char de feu et des chevaux de feu. Du reste M. *Riss* a vaincu bien des difficultés. Ce tableau mérite place dans une grande église.

Sur la paroi suivante on trouve *Jésus apaisant une tempête* sous le n° 593. Ce tableau est d'une assez belle couleur et a aussi beaucoup de mérite ; mais l'espace est trop étroit pour tous les acteurs de la scène, ce qui rend le groupe confus. Il paraît que M. *Donné* l'a fait de commande ; peut-être la place et le sujet lui ont-ils été assignés, alors il a fallu aborder la difficulté et s'y soumettre.

Vient ensuite une *Annonciation* de M. *Dubufe* fils, n° 612. Ce peintre, qui doit être un jeune homme, annonce une formation de touche qui n'est pas à dédaigner sous le nom qu'il porte. Il serait à désirer qu'il prit un peu du brillant de la couleur de son père, surtout quand une auréole de lumière fera partie de son programme. Ses poses manquent de simplicité. Du reste cette composition est bien supérieure à celle du n° 469, à la suite, où les tons sont blafards. Sa Vierge est affublée plutôt que vêtue d'une tunique, ou mieux d'une tige, que l'on pourrait appeler chemise ; l'ange est beaucoup trop contourné. L'auteur a ici choisi le moment de l'apparition, M. *Dubufe* a pris celui de l'acte d'obéissance et d'humilité.

Passons à la paroi en face de l'entrée.

Se présente d'abord une *Descente de croix* conçue avec des idées nouvelles et grandioses et sous le n° 2014.

Si vous aimez les compositions simples, les effets magnifiques et les attitudes sans afféterie, arrêtez-vous devant ce tableau, où tout est naturel, si ce n'est ce dont l'imagination de M. *Vanden-Berghe* a enrichi son œuvre, c'est-à-dire la croix où Jésus fut attaché, derrière laquelle tombe le soleil rouge de sang, et la présence de Dieu le Père au zénith du ciel, non pas en manteau bleu et avec barbe grise, mais sous la forme du triangle emblématique dont l'éclat lu-

mineux éclaire la scène, qui sans cela se passerait dans l'obscurité textuelle que le reste du tableau indique.

Remarquez l'accablement profond de la Vierge mère, la douleur chaude de la Madeleine et la tristesse calme et muette de saint Jean. Voyez le corps de Jésus, aux formes nobles et distinguées sans être de l'académie d'Apollon.

Ce tableau paraît être commandé, puisqu'il ne porte pas l'astérisque; et s'il joint à son mérite intrinsèque celui du calcul de l'emplacement, il produira certes un effet bien autrement remarquable qu'au salon, où les tableaux se nuisent indispensablement et inévitablement.

M. Jouy nous offre ensuite, sous le n° 1116, *l'Amende honorable d'Urbain Grandier*. Ce tableau mériterait une étude assez longue; c'est une composition belle, large et grande. Mais pour bien la juger il faut avoir présent le souvenir de cette lamentable histoire, si bien racontée par M. Alfred de Vigny dans son roman de Cinq-Mars et de Thou. Le peintre a rendu avec bonheur l'affaissement physique de ce malheureux que les tortures ont réduit à l'état le plus déplorable, mais en même temps l'énergie de son regard qui révèle la fermeté de son âme. On pourrait considérer comme un défaut cette circonstance que le principal personnage ne soit pas sur le premier plan. Du reste il était difficile en l'y plaçant de donner à la scène le caractère de solennité publique qu'elle doit avoir par sa nature, et le spectateur ne perd rien dans la contemplation de l'objet important.

Ce tableau paraît être commandé.

Le n° 291 représente une *flagellation*. M. *Carnevali* dessine largement et entend une composition bien ordonnée; il est fâcheux qu'il voie d'une manière si rubiconde. Je n'ai pas l'avantage de connaître les Peaux-Rouges d'Amérique dont parle si bien Walter-Scott, mais il me semble maintenant les avoir vus. On pourrait alléguer, quant au Christ, que c'est l'effet de la flagellation, toutefois M. *Carnevali*, en homme de goût, a pris l'instant où commence ce supplice; d'ailleurs le torse pourrait en être affecté et non pas les parties inférieures, Enfin

les flagellans ne sont pas dans le même cas.

Le Christ n'est pas choisi dans une nature assez belle; c'est un homme trapu et fort, mais de la force musculaire qui convient à un homme de peine et non de cette force morale qui se révèle dans les yeux, dans l'expression de la physionomie, et qui n'exclut pas l'élégance et la délicatesse des formes, mais qui, au contraire, s'y trouve ordinairement réunie. A cet égard nous profiterons de l'occasion pour exprimer notre regret de n'avoir pas encore rencontré une image de Jésus-Christ qui satisfasse complètement notre désir de trouver en elle la perfection que l'esprit doit naturellement supposer dans un être surhumain. Les peintres, les sculpteurs ne sont pas assez préoccupés de l'idée qu'ils ont un Dieu pour programme, et ils font des hommes. Je sais que Jésus était parfait, surtout sous le rapport intellectuel et moral; mais un être conçu dans un sein de perfection, par l'effet d'une volonté divine, pour accomplir comme Dieu, sous les traits palpables de l'homme, une mission toute divine, un tel être devait être doué de toutes les perfections.

Je me rappelle avoir lu dans ma jeunesse une lettre que l'on suppose écrite par un Juif élevé en dignité à un personnage consulaire de Rome, dans laquelle on fait le portrait physique de Jésus-Christ, et la relation donne l'idée d'un homme qui réunit toutes les grâces extérieures à un caractère extraordinaire; or, bien que ce document fort ancien soit apocryphe, il prouve au moins que dans un temps fort reculé on se faisait du Christ une idée analogue à celle que nous exprimons.

Que les artistes s'évertuent donc à trouver une combinaison de traits et de formes qui puisse donner l'idée de la perfection humaine illustrée par la divinité. Les anciens ont bien créé l'Apollon!... Au reste il est un type de figure assez généralement adopté et qui peut être un résultat de la tradition; il s'agit de l'interpréter avec bonheur; or, M. *Delorme*, dans son tableau de la *Résurrection de la fille de Jaire* a prouvé qu'on pouvait lui imprimer un caractère de noblesse et de douceur dont le charme peut être encore augmenté et que l'on

peut répandre sur les autres parties d'un corps tout divin.

Le martyr de saint Donatien et de saint Rogatien, qui est à côté, sous le n° 2042, paraît être commandé, et est destiné sans doute à une église. La scène est bien disposée, grande et simple; l'air y circule bien. On ne trouve à reprocher à ce tableau qu'une teinte un peu grise, et l'incertitude sur le genre de supplice que vont subir les martyrs. M. *Vauchelet* pourrait facilement, ce semble, expliquer cette partie de la scène au moyen de quelques accessoires.

Nous voici arrivés à la paroi qui touche aux galeries, et le tableau inscrit sous le titre de *Messe de saint Lucien* se présente avec le n° 327.

Ce tableau, peint par M. *Charlet*, paraît avoir aussi une destination. Le sujet, assez singulier en lui-même, a donc été indiqué; il a donné l'occasion de faire une assez belle anatomie, et la disposition du tableau est bien entendue; du reste, elle manque d'air. C'est à dessein, sans doute, que l'auteur lui a donné le ton d'une peinture ancienne. Ce système offre un danger: quel que soit l'éclat d'une couleur fraîchement appliquée, elle est bientôt ternie par les agens de la nature, et prend cette nuance plus foncée que l'on remarque sur les tableaux anciens; or si le peintre moderne donne à son œuvre cette teinte assombrie, n'est-il pas à craindre qu'elle ne se rapproche du noir, ce qui devra faire disparaître beaucoup de nuances, et changera nécessairement l'effet général du tableau?

M. *Leygue* a obéi à son inspiration en faisant le tableau, sous le n° 1383, représentant *Jésus guérissant les malades*, dont il a pris le sujet au chapitre iv de saint Mathieu. Il en est résulté une assez belle page, dont les poses sont simples et la couleur recommandable; nous reprocherons au malade le plus en vue sa teinte rubiconde, qui atteste un mauvais penchant plutôt qu'un état morbide, et nous reviendrons sur nos réflexions à l'occasion de la figure du Christ de M. *Carnevali* (n° 291 ci-dessus). Cherchez, messieurs les artistes, et tâchez de trouver un Dieu sous les traits de l'antique Israël.

Toujours en suivant le même ordre, nous arrivons à un *Christ en croix*, par

M. *Goyet* fils (Eugène), sous le n° 909, d'où l'on voit que si les sujets religieux ne dominent point par le nombre l'exposition de cette année, ils couronnent du moins ceux du grand salon.

Ce tableau est d'une peinture sage, d'un bel effet, d'une couleur brillante, et l'aspect général de l'œuvre rappelle l'école de Philippe de Champagne; c'est assez en faire l'éloge. Il est destiné sans doute à une église, et il gagnera certainement encore dans l'emplacement qui lui est réservé.

La ligne supérieure est terminée par un tableau de M. *Roulin*, n° 1843, représentant *Moïse sur la Montagne*.

Cet ouvrage est sagement composé et bien peint. Nous regrettons cependant qu'un lointain, en laissant apercevoir le combat d'Israël contre les Amalécites, ne donne pas la clef de l'action de Moïse et de ses acolytes. Du reste, la scène est fort bien rendue, et se comprend à merveille du moment où l'on se rappelle le chapitre xvii de l'Exode.

Nous voudrions bien examiner tous les tableaux du grand salon, qui offrent des œuvres de beaucoup de mérite; mais il en est dans les deux galeries qui réclament notre attention sous le point de vue qui nous est particulier, et il faut céder aux exigences de l'espace que nous devons occuper dans ce journal. Suivant donc toujours notre marche circulaire, nous sautons plusieurs œuvres pour arriver aux sujets qui nous préoccupent davantage, en promettant pourtant de nous arrêter devant celles que le public semble affectionner, à tort ou à raison; car souvent le choix d'un sujet, qui est déjà un mérite, attire la foule plus que les qualités de la peinture.

Le n° 472, sur le panneau en face de l'entrée, représente la *Mort de saint Louis*. Le livret donne le programme que s'est proposé M. *Dassy*; et il nous semble qu'il l'a rempli fort convenablement. La couleur nous semble aussi belle que la composition est bien entendue; nous ne reprocherons à cette œuvre qu'un peu de ramassé.

À côté se trouve, sous le n° 2140, la *Vision de saint Luc*, par M. *Ziegler*. Ce sujet, traité bien des fois, ne l'a peut-être pas été avec autant de bonheur. Ici, l'on

sent que le portrait de la Vierge est une réminiscence du peintre, et que son modèle apparaît à son imagination plutôt qu'à ses yeux. L'effet général du tableau est fort beau, la composition sage et simple; mais la pose du saint n'est pas heureuse; la couleur très belle, quoiqu'un peu dure. Il nous semble qu'il y a trop de longueur des genoux au torse dans l'apparition qui semble servir de modèle au peintre; et quoiqu'elle ne figure que sous forme fantastique, les proportions du dessin doivent être gardées.

La page suivante, par M. Picot, sous le n° 1670, est pleine de sentiment et savamment composée. Une jeune mère vient de perdre une charmante petite fille de la peste, à Marseille. Son attitude et son geste expriment en même temps sa douleur, sa résignation et la confiance que Dieu exaucera sa prière pour la conservation de l'autre enfant au maillot qu'elle presse contre son sein, en présence des restes inanimés de son aînée. Une vieille femme, la grand-mère sans doute, qui prie devant une madone, est une très belle figure, bien posée, sous une lampe qui produit un bon effet. Ce tableau est tout un acte de foi; on ne peut y critiquer que le rapprochement des objets qui servent de fond.

Si l'on considère la *Madeleine* de M. Gigoux, sous le n° 858, comme dessin, comme pose et comme couleur, c'est une œuvre fort estimable; mais il faut dire que cette pécheresse est au début de sa pénitence; car elle est encore bien jolie et dans un état de prospérité qui ne permet pas de supposer les austérités: coquette dans sa nudité, le bas de son corps est encore paré d'une pelisse bleue, doublée de rouge, qui au reste produit un bel effet. Ce tableau, enfin, fort beau en lui-même, n'a pas été conçu dans le sentiment de la *Madeleine* de Canova.

Le n° 1425, à la suite, représente *Godofroy de Bouillon*, par M. de Madrazo, au moment où il a une vision sur le mont Sinaï. Jolies poses, belle couleur qui rappelle la manière de Murillo.

À côté se trouve une *sainte Cécile* de M. Leloir, n° 1314, composée sous l'influence d'une idée neuve d'un très joli effet. La sainte est inspirée par une harmonie céleste, dont la source se montre

vaguement au spectateur, et elle s'apprête à la reproduire sur l'orgue qui se trouve à côté d'elle. Son attitude place sa tête dans une demi-teinte très bien rendue.

Au-dessus se trouve une *Descente de croix*, n° 1097, par M. Jollivet. Grande composition qui a du mérite; mais sa couleur est trop brique; le bras droit du Christ est raide, tandis que le bras gauche est flasque; l'homme de droite doit tomber; le geste de Madeleine est insinifiant, mais la Marie est très bien.

Par le temps qui court, une manière nouvelle, originale et surtout bizarre est souvent un moyen de succès; et quand on a du talent, aborder cette voie n'est pas mal. C'est la réflexion qui se présente en voyant les ouvrages de M. Decamps, qui se recommandent surtout par une couleur franche et brillante; mais, soit mauvais goût de notre part, soit défaut de connaissances pour sentir le mérite de ses œuvres, nous ne pouvons nous habituer à une peinture procédant par teintes à plat, qui ne donne ni relief ni perspective aérienne, comme dans le *Joseph vendu par ses frères*, n° 500; procédé des autres tableaux de cet auteur, dont plusieurs ornent la grande galerie. Nous laissons donc aux connaisseurs de ce genre le soin de faire ressortir les mérites du *Joseph* et des autres œuvres de M. Decamps.

Le thème qui nous est donné ne nous permet pas de parler des portraits, dont beaucoup méritent cette année une mention honorable, parmi lesquels ceux de M. Scheffer, de M. Winterhalter.

Exposition de 1839. — Suite.

Nous avons épuisé la revue du grand salon, et nous allions explorer la grande galerie, lorsque le musée a été fermé pour opérer un remaniement des tableaux, au profit des uns et au détriment des autres; ce qui serait justice si la mesure était générale et surtout équitable; mais tandis que quelques infortunés sont venus jouir de la faveur du soleil, d'autres sont restés invariablement fixés dans leur obscurité, ou cloués à la hauteur qui les rend imperceptibles.

Quoi qu'il en soit, cette permutation de lieu nous force à revenir au grand sa-

Ion, dans lequel ont été introduits plusieurs tableaux que nous ne retrouvons plus dans les galeries.

En suivant le même ordre que dans notre premier examen, nous trouvons au-dessus des grands tableaux de M. Horace Vernet un *Christ mort sur la croix*, par M. Coutel. Ce tableau a perdu quelque chose à l'honneur qu'on lui a fait; la manière dont il était éclairé dans la grande galerie lui était favorable. Il nous avait offert l'expression d'une pensée poétique puisée dans les saintes Ecritures, qui était que le sang du Fils de Dieu s'était étendu sur toute la terre, ou en d'autres termes avait été répandu pour tous les hommes; mais nous avons acquis la persuasion qu'il ne s'est agi que de rendre le phénomène physique qui se manifesta par la teinte rougeâtre et sombre que prit le soleil au moment du dernier soupir de Jésus-Christ. Au surplus, il reste sur cette toile la preuve d'une autre idée qui nous a paru heureuse : c'est celle de ne faire éclairer le Christ que par le rayonnement de sa propre gloire, ce qui produit un effet singulier qui n'est pas sans attrait.

Nous avons examiné précédemment deux sujets semblables, traités par MM. Goyet et Vincent, qui se trouvent auprès de celui ci-dessus. Nos lecteurs pourront apprécier les nuances de mérite dans ces trois ouvrages; nous croyons que l'on trouvera que M. Vincent a voulu faire dans la personne du Christ de l'anatomie athlétique; M. Coutel a visé à l'effet, sans penser à la noblesse des formes; M. Goyet a cherché la couleur, et s'est inspiré de Philippe de Champagne; et s'il en est ainsi, chacun a rempli les conditions du programme. Le premier a représenté un Christ mort, et cependant la pose soutenue de la tête indique la vie; on dirait qu'il regarde sa mère plongée dans l'abattement, tandis que la Madeleine embrasse ses pieds et que saint Jean reste impassible. Du reste, les bras du Christ de M. Vincent, comme de celui de M. Coutel, sont bien privés de sang et bleuis par la torture du supplice, ce que M. Goyet a négligé. M. Coutel a mieux rendu l'idée du Christ ayant exhalé le dernier soupir. Quant à M. Goyet, c'est un Christ encore vivant qu'il a pro-

duit; car son côté n'offre pas la plaie faite par le fer de lance, et le sentiment exprimé par les personnages assistans est celui de la résignation, ce qui semble ici la manifestation d'une idée religieuse. La Vierge surtout est forte et digne dans sa douleur. Mais quel est ce manteau superflu qui flotte sur un des bras de la croix? Il nous semble inutile à l'effet du tableau, à la valeur du fond, et il a le tort d'être anti-historique.

Qu'il nous soit permis de faire ici sur la plaie du côté du Christ une remarque qui s'applique à plusieurs tableaux : c'est que, dans ceux que j'ai en vue, cette plaie se trouve à gauche, à commencer par celui de M. Vincent; or si le texte sacré (1) ne dit pas positivement que la blessure fut faite à droite, la tradition a établi ce fait. Nous prendrons occasion de cette circonstance pour faire observer aux jeunes peintres qu'il importe d'étudier attentivement les passages historiques que l'on veut traduire en peinture; et c'est ce qui n'arrive pas toujours, comme nous pourrions en citer de nombreux exemples si nous pouvions embrasser la multitude des tableaux qui figurent au salon.

Nous avons parlé de la *Messe de saint Lucien*, qui a seulement changé de place dans le grand salon, et qui n'a pas gagné à ce déplacement, tant il est vrai que la manière dont un tableau se trouve éclairé influe puissamment sur l'aspect qu'il présente, et partant sur le mérite qu'on lui accorde sous certains rapports.

Le n° 307, représentant une *Résurrection opérée par saint Benoît*, était aussi dans la grande galerie, et se trouve maintenant au-dessus de la porte de la galerie d'Apollon. Ce tableau nous a paru d'une couleur franche, d'une composition simple et belle; mais le père de l'enfant fait un geste qui ne semble pas en harmonie avec la pensée de foi qui doit l'animer : on dirait qu'il s'oppose à l'action du saint, plutôt que d'invoquer son intercession et d'attirer sa bénédiction. Toutefois, M. Chabod pourra donner à son personnage l'expression convenable en changeant seulement le mouvement de la main; l'étude des poses qui accom-

(1) S. Jean, ch. 19, v. 34.

pagnent la manifestation des passions lui donnera facilement celle qui convient à la position de son personnage.

Le tableau de M. *Flandrin*, représentant *Jésus-Christ et les petits enfans*, est arrivé au grand salon à la place qu'occupait *la Esmeralda* de M. *Steuben*, qui se trouve maintenant près de la porte d'entrée. Cette grande page ne manque pas de mérite; elle est faite par un homme habile. C'est pourquoi la critique ne doit pas lui être épargnée; car la nôtre est toujours bienveillante alors qu'elle est sévère, et dût-elle même devenir décourageante; car s'il n'y a pas d'avenir dans l'œuvre d'un jeune talent, pourquoi ne pas le lui dire avec franchise?...

Soyez plutôt maçon si c'est votre métier.

Certes, si un critique hors de tout intérêt de coterie pouvait inspirer aux amis de beaucoup de jeunes artistes assez de sincérité pour les déterminer à parler à ces derniers le langage de la raison et de la vérité, nous ne verrions pas au salon tant d'œuvres médiocres qui ne promettent que de la déception et de la misère à leurs auteurs, s'ils doivent faire ressource d'un talent qui ne peut développer les qualités nécessaires au succès.

Mais quoique le tableau de M. *Flandrin* ait amené ces réflexions, ce n'est pas lui qui les inspire; car on y trouve la réunion de beaucoup de ces choses dont nous avons composé la perfection. Cependant son tableau manque d'air et de lumière, ce qui ne doit pas être dans une scène qui se passe en Orient, sous le climat de Jérusalem, et non sous celui de la Hollande, soit dit sans absoudre de grands maîtres qui n'ont pas tenu compte de cette considération. Dans le siècle qui s'intitule celui du progrès, il faut profiter des beautés que les anciens nous offrent, et faire mieux, s'il est possible, du moins sous certains rapports.

Ici, nous ferons ce reproche banal que nous pouvons adresser à notre époque en général, sur le peu de style des figures. Nous ajouterons celui qu'il faut appliquer à l'absence du caractère juif qui convient au sujet et que nous ne rencontrons que chez une des femmes du premier plan. Pussions-nous persuader aux artistes, et surtout à ceux de mérite,

de rechercher le beau et de le reproduire en tout et pour tout.

Encore une petite critique de peu d'importance, quoiqu'elle ne soit pas sans valeur pour l'avenir: elle portera sur l'aspect que présente un personnage portant une cruche à la manière orientale, que l'on aperçoit dans le lointain, mais qui, par défaut de perspective aérienne et par son élévation sur un tertre, ressemble à un objet monumental d'une assez grande dimension. Nous ajouterons que M. *Flandrin* a peut-être eu tort de revêtir d'un manteau blanc son principal personnage; la tradition et la convenance d'harmonie semblent se réunir pour l'en blâmer. Tout cela n'empêche pas que le tableau de M. *Flandrin* ne soit un fort bel ouvrage, où l'on trouve de jolis enfans, un Jésus dans une pose noble et digne, exprimant bien son affection pour ces *petits êtres*, un dessin correct, une belle couleur, une touche ferme et franche, et une disposition de composition bien entendue.

Dans l'angle près l'entrée de la grande galerie, on trouve une *Fuite en Egypte*, par M. *Mottez*. Cet ouvrage n'est pas sans mérite, mais la pensée qui a présidé à sa composition est assez bizarre. N'est-ce pas une idée singulière, en effet, que de faire éclairer la marche par un ange qui porte matériellement un flambeau sous le ciel d'Afrique, et qu'un autre ange retienne l'âne par la bride au moment où la Vierge fait le mouvement de confier l'enfant à saint Joseph pour descendre de sa monture? mouvement qui est au reste fort bien rendu.

Il est bon de faire du nouveau, mais il ne faut pas que ce soit aux dépens des vérités historiques ou des convenances que comporte le sujet. Que les anges protègent la marche de la sainte famille, rien de mieux; mais nous pensons que le peintre a ici abusé du privilège de l'imagination pour obtenir un effet de lumière qui n'est pas favorable à la scène qu'il avait à reproduire.

Au moment de passer dans la grande galerie, nous trouvons près de la porte, à droite, une œuvre de madame *Déhérain*, et c'est un auteur qui se recommande à nos yeux à plus d'un titre. Son talent s'est montré dans plusieurs

tableaux remarquables que cette dame a exposés précédemment ; mais celui-ci, qui représente l'*Education de la Vierge*, nous donne à penser que ce talent a reçu des influences étrangères qui ne lui sont pas favorables. On y trouve cependant toujours le cachet de la science et de l'habileté : c'est pourquoi nous désirons vivement que ce passage puisse ramener madame Déhérain à être elle-même. Nous la prions de perdre de vue ce tableau pendant quelque temps, et de revenir en sa présence, en oubliant qu'elle en est l'auteur, pour étudier la couleur de sa tête de Vierge, les mains et les pieds de ses personnages, leurs draperies, surtout celle de la jeune fille, et sa conscience de peintre, son goût de femme, son tact d'artiste lui diront ce que nous avons entendu, sans qu'il soit besoin de le répéter. Nous aborderons une seule remarque sur ces pieds et ces mains traités d'une manière si lâchée, que le peintre a dédaigné de leur donner des ongles ou qu'il s'est contenté de les indiquer à peine à deux ou trois doigts.

Nous aurions évité cette critique si un portrait de femme que nous avons rencontré sur notre chemin ne nous avait attesté que cette manière était adoptive et prise de gaieté de cœur. Elle est poussée si loin, que la fleur placée à la main de son modèle est une tache plutôt qu'un camélia. Nous aimons beaucoup la liberté et la facilité de la brosse, mais ce mérite a des bornes, passé lesquelles il devient un défaut grave. Cette réflexion s'applique à d'autres peintres qui s'exercent dans des sujets que nous ne sommes pas chargés d'analyser. Quant à madame Déhérain, nous la supplions de ne pas se laisser entraîner par l'exemple dans un genre qui ne peut produire de la peinture pour la postérité. On l'appelait autrefois *ébauche terminée*.

Nous arrivons à la grande galerie, et en suivant la paroi de droite, nous rencontrons en entrant une *Charité*, par M. Decaisne, qui offre, à nos yeux du moins, en outre de ses qualités comme peinture, celle d'une idée bien comprise et bien embrassée. Cette femme, belle, mélancolique et souffrant apparemment des maux qu'elle ne peut soulager, n'a pas cet air de bonne d'enfant qu'on lui

donne volontiers ; mais on la voit entourée de tout ce qui peut exciter sa sollicitude ou sa commisération dans toutes les phases de la vie humaine : tous les besoins l'implorent et chaque douleur espère en elle, et la flamme vaporeuse qui luit au-dessus de sa tête indique la ferveur de son zèle, en même temps qu'elle est le symbole de son génie de miséricorde. Dans le lointain, on aperçoit deux hommes qui s'embrassent. C'est la suite d'une réconciliation ou du pardon des offenses, que conseille encore la charité.

Tableau bien peint et d'une belle couleur.

Mademoiselle *Perdreau* a traité le sujet de *Sainte Clotilde*. Sujet difficile, parce que la vie de cette reine n'offre pas d'épisodes très-pittoresques. Nous devons louer mademoiselle *Perdreau* du choix qu'elle a fait dans cette biographie peu féconde, et de l'heureuse idée d'avoir extrait du tableau de M. Scheffer (la bataille de Tolbiac, au moment du vœu de Clovis) la vision que la sainte perçoit pendant qu'elle est en prière au tombeau de son fils. Il faut déjà du talent pour produire un semblable tableau ; mais nous aurions désiré moins de symétrie dans le nuage au milieu duquel se passe la scène qui lui est révélée. Le fond de ce tableau offre de jolis tons ; l'effet général est bon et la couleur est belle. Nous conseillons à mademoiselle *Perdreau* de suivre la voie dans laquelle elle vient d'entrer, et la peinture religieuse aura un artiste de plus.

Je sens que je vais tomber dans les redites en parlant du *Christ guérissant les malades* que l'on trouve à la suite, par M. Granger ; mais que faire à cela ? Quand les fautes se reproduisent, il faut bien répéter les reproches. Or, le Jésus de M. Granger n'est pas assez noble, et les Juifs pas assez Juifs. Ce n'est pas que cet ouvrage soit sans mérite ; on y trouve une belle composition, des groupes bien disposés, et plusieurs figures assez belles, quoique françaises ou presque françaises ; mais rappelons la règle des convenances de climats, de lieux, de classes et de temps.

Allez un peu plus loin, et vous trouverez dans l'*Adoration des bergers*, de M. Comairas, n° 388, les mêmes défauts. En

effet, voici une vierge suffisamment jeune (elle doit avoir de quinze à seize ans); mais je ne vois en elle qu'une fillette de village, et non cette Marie pleine de grâces, mère d'un Dieu, Sauveur du monde. N'imitons pas en cela les peintres espagnols, si riches en coloris... De plus, celle-ci est d'un blond fort équivoque, ce qui n'ajoute pas à sa beauté, et je doute fort que l'on trouve beaucoup de blondes sous le ciel de la Palestine, soit dit sauf mon respect pour la belle jardinière de Raphaël.

En général, la composition d'un tableau doit être méditée, réfléchie et mûrie comme celle d'un poème.

Reprochons à ce tableau comme peinture d'être fait dans une gamme terne et noire, que l'effet de nuit ne justifie pas.

M. Lefèvre a exposé, sous le n° 1280, un tableau que le livret désigne sous le titre d'*Une Conversion*, avec une notice tout-à-fait superflue; car la scène s'explique à merveille, et les expressions sont bien senties.

La seule chose qui nous ait fait chercher, c'est l'origine de la lumière, que l'on ne peut facilement assigner quand on considère la manière dont les personnages sont éclairés, et l'ombre d'une fenêtre à barreaux projetée sur la paroi qui est derrière eux.

Le programme d'un tableau de M. Bézard, indiqué sous le titre des *Sept Oeuvres de miséricorde*, et sous le n° 162, était fort difficile à remplir, et l'auteur s'est acquitté avec bonheur de la tâche qu'il s'est imposée; sa composition est belle, large et bien conçue; les groupes disposés avec aisance et habileté, bien diversifiés, et l'harmonie règne dans cet ouvrage. Ce que la critique peut trouver à dire repose sur le défaut d'air entre les personnages et sur la teinte violacée, la sécheresse de dessin qui règne sur l'ensemble de l'œuvre, mais surtout sur le choix d'un sujet qui reste confus et énigmatique dans la pensée du spectateur, tant qu'on ne vient pas lui en faire confidence.

Je suis désolé d'avoir à être bien sévère pour l'œuvre d'un homme qui ne manque pas de talent, quoique ce talent soit une imitation; mais en vérité il est de ces choses tellement bizarres, qu'il

faut se hâter d'en faire justice pour qu'elles ne prennent pas racine avec le risque de produire le mauvais goût.

Il s'agit d'un *Saint Symphorien*, n° 176, qui vient d'avoir la tête tranchée sans avoir quitté sa posture verticale, et sur le tronc duquel un ange, affublé à peu près comme un page de Louis XV, replace cette tête, bien propre et bien nette, tenue coquettement du bout des doigts; tandis que le bourreau ne s'inquiète ni ne s'aperçoit pas même du tour qu'on lui joue. Je crains beaucoup qu'il ne soit accusé d'avoir manqué son coup, ou puni pour n'avoir pas recommencé sa besogne. Ajoutez à cela une teinte blafarde dominante; et vous aurez l'analyse complète du tableau. Heureusement, l'auteur, M. Bigand, a pris sa revanche dans d'autres ouvrages.

Nous l'avons dit plus haut, notre critique, même désobligeante, est sincèrement bienveillante; elle ne peut être autre, surtout envers M. Gigoux, qui est un homme de mérite, mais qu'il faut arrêter dans une voie qui n'est pas la bonne, et cela, parce qu'il veut très-probablement suivre des idées de mode. Le peintre, en traitant le sujet du *Christ au jardin des Oliviers*, a choisi l'instant où Jésus prie son Père d'éloigner de lui le calice d'amertume; à cela, rien à dire, car un auteur est libre de faire son thème comme il l'entend, pourvu qu'il soit compréhensible. Mais pour rendre sa pensée sensible, M. Gigoux introduit trois anges, dont l'un tient en effet un calice d'un air assez indifférent, que le Christ fait le geste de repousser; et ce calice, soit dit en passant, ressemble à une sonnette de table renversée; comme les nuages qui supportent les anges ont l'air d'être en bois peint. Eh bien! cette dureté est commune à tout le tableau, sur lequel est répandue une teinte verte très-prononcée. Il est vrai que la scène se passe au clair de la lune; mais cette circonstance ne justifie pas la teinte dont nous nous plaignons, et alors le Christ est beaucoup trop éclairé. En revanche, il faut dire que ce Christ a une fort belle figure. Toutefois, elle n'est ni une figure de type juif, ni celle d'un Dieu fait homme. Au reste, nous nous sommes expliqué plus haut sur la banalité de ce

reproche, et c'est un écueil contre lequel de grands peintres ont dû briser leurs pinceaux.

Nous aurions négligé cette œuvre si nous n'avions pensé remplir un devoir envers un homme de beaucoup de talent, qui fera très bien quand il voudra faire autre chose; car il ne s'agit que de sa volonté, et il serait fâcheux qu'il persistât dans son vouloir actuel.

Dans les numéros 2120, 2121, 2122, M. *Wiertz* vise à la couleur rubensoïde et espagnole; mais l'excès en tout est un défaut. Du reste, s'il y a peu de goût dans ses ouvrages, il y a de la verve et de la pensée. Mais pourquoi cette écharpe contournée avec afféterie autour de la tête et du corps de son *Ange du mal*?

Eve éprouvant la première inquiétude après le péché est le meilleur de ses ouvrages réunis, mais toujours sans simplicité et sans aise.

Quant à son *Christ au tombeau*, il y a de fort belles parties, notamment le Christ, dont la tête est d'un beau type, et dont le corps a été certainement étudié sur un modèle réellement mort. En somme, ce genre de talent a de l'avenir. Que M. *Wiertz* soit plus sage et plus doux, alors ses défauts actuels deviendront de brillantes qualités.

Lorsque vous passerez sous l'entre-colonnement qui se trouve après les ouvrages ci-dessus, regardez au revers, et vous y trouverez une assez petite toile de M. *Pérignon*, représentant un torse de *Christ à la colonne*, et vos yeux aimeront à s'y reposer. Ce tableau, à notre avis, est une très belle chose comme dessin, comme couleur et comme expression. L'auteur a trois autres ouvrages au salon; nous désirons beaucoup les rencontrer. Nous espérons qu'ils se feront remarquer comme celui-ci, qu'il a fallu découvrir dans son coin.

Nous avons exprimé nos regrets de ne pas trouver dans les têtes du Christ ce caractère qui convient à sa nature. Ici nous rencontrons un fort beau type de grandeur, de douceur et de résignation calme et digne, qui nous laisse fort peu de chose à désirer, et l'on trouve sur des lèvres légèrement contractées l'expression du dédain de la souffrance. Nous

pensons que cette petite toile porte l'un des plus beaux ouvrages du salon.

Nous engageons M. *Pérignon* à traiter ce sujet ou tout autre de la passion, fût-ce un Calvaire, avec toute l'extension convenable.

Voici un second ouvrage de M. *Bigand*, et ce *Saint Germain* réhabilite dans notre esprit l'auteur de *Saint Symphorien*. M. *Bigand* tend évidemment à suivre l'école espagnole, qui a de très bonnes qualités; toutefois on trouve ici une peinture dure, quoiqu'avec une brosse habile et une touche large, des chairs sèches et d'une couleur qui conviendrait à un Arabe plutôt qu'à un évêque d'Auxerre. Remarquons aussi que le saint dessine plutôt qu'il n'écrit.

Nous arrivons à un fort bel ouvrage de M. *Signol*; c'est la *Prédication de la seconde croisade par saint Bernard*. Sa composition est riche; la scène est bien aérée; le ciel très lumineux, peut-être trop sous le ciel de Bourgogne, au mois de mars; les groupes disposés avec ce naturel que produit une profonde entente de l'art; les costumes appropriés et convenablement agencés; enfin, le lointain qui sert de fond au tableau est d'un très bon effet, et la couleur générale de l'œuvre est aussi brillante qu'harmonieuse. Il faut bien pourtant que la critique trouve quelque chose à mordre, et ce sera sur le principal personnage. Nous aurions désiré une autre pose; car bien que celle choisie rende heureusement l'enthousiasme des paroles qui allument l'enthousiasme des assistants, elle offre quelque chose de guindé, de peu gracieux en général, et en particulier ces bras télégraphiques sont d'un mauvais effet, inconveniens que le peintre peut au surplus faire disparaître à peu de frais.

M. *Bonnegrace* a traité la *Délivrance de saint Pierre*. S'il était permis de jouer ici sur les mots, on pourrait dire que l'ange a été dessiné sous les auspices du nom que porte le peintre; mais ce que nous pouvons dire, c'est que ce personnage est d'un style fort élégant, évidemment inspiré par l'étude de Murillo, qui, en ce genre et en fait de coloris, est un modèle de fort bon goût. Aussi le tableau tout entier est-il dans une fort bonne gamme. Quant au saint Pierre, son ex-

pression est incertaine, et ne permet pas de rendre compte du sentiment qui l'anime.

Nous voici arrivés à des tableaux que beaucoup d'autres ont analysés et loués sans doute, et pour lesquels le nom de *Scheffer* inspire respect et prévention favorable. En effet, que les amateurs de brillant et de scènes à effet passent devant ces toiles, sur la couleur desquelles est en quelque sorte répandu un voile de modestie; mais que les penseurs, mais que les hommes qui cherchent une idée poétique ou morale dans les œuvres de l'art s'y arrêtent et contemplent.

Le cadre qui nous est tracé nous ôte le plaisir d'analyser la *Marguerite au sortir de l'église*, et de lire la destinée de sa candide innocence dans les yeux de Faust et dans la malignité satanique de son guide infernal; nous ne pouvons nous appesantir sur le chagrin nostalgique de la *jeune Mignon*, sur la douleur muette et profonde du *roi de Thulé*; assez d'autres auront exprimé leurs sensations à cet égard. Mais s'il nous reste l'examen du *Christ sur la montagne des oliviers*, qu'il nous soit permis de comparer cet ouvrage au *Roi de Thulé*. L'espace qui les sépare permet de faire cette réflexion, que M. Scheffer, à qui l'on reproche une couleur grise et froide, fait quand il veut de la couleur chaude et solide tout à la fois, en même temps que du dessin ferme et aussi précis dans ses détails que large dans ses masses. Dans d'autres ouvrages, au contraire, il semble que son pinceau ait mêlé de la mélancolie à ses couleurs pour en répandre une teinte générale sur toute son œuvre. C'est ce qui se manifeste dans le tableau du Christ.

C'est le passage de l'Évangile de saint Luc dans lequel l'apôtre rend compte de l'anxiété de Jésus d'une manière aussi brève que touchante, qui a servi de sujet au tableau. M. Scheffer a senti que dans ce moment terrible et solennel la nature divine avait dû se retirer de la nature humaine et abandonner en quelque sorte celle-ci aux angoisses; aussi l'auteur a-t-il rendu son affaissement dans toute l'intensité décrite par le texte, et l'expression de toute cette figure est admirable; on ressent l'horreur de ce supplice moral anticipant sur les douleurs du supplice

matériel qui attend la victime, supplice peut-être le plus cruel que l'atrocité humaine ait inventé, et qui ne nous touche guère, par l'habitude de voir des crucifix.

Toutefois, le Christ conserve de la noblesse. L'ange est compatissant et digne; la pose de son aile indique sa mission et son désir de dérober à cet être souffrant l'avenir dont la prévision poignarde son âme. Mais cet agencement n'est pas agréable et ne s'explique pas très bien; le contraire était, au surplus, fort difficile dans une toile d'une si petite dimension.

M. *Leullier* a produit, entre autres tableaux remarquables, dont un fort confus (*les Chrétiens livrés aux bêtes*), un *Christ au tombeau*, que nous rencontrons à la suite de ceux de M. Scheffer. Nous aurions beaucoup de choses à blâmer dans le premier, quoiqu'il y ait de fort belles parties. Nous avons beaucoup à louer dans le second; le sujet est très bien compris, l'effet est à la manière des maîtres anciens, l'ensemble est fort bien sous le rapport de la couleur; le corps du Christ est fort beau; la Vierge a une figure, une attitude et une douleur fort nobles, et le Joseph d'Arimatee est très bien. Au surplus, les personnages que je nomme sont-ils bien ceux que le peintre a eus en vue? Voici les raisons de douter: la scène se passe dans un antre qui ne peut être que le tombeau creusé dans le roc, à l'entrée duquel on aperçoit deux femmes, qui ne peuvent être que Marie-Madeleine, et l'autre Marie, mère de Jacques et de Joseph. Mais l'Écriture ne dit nullement que Marie, mère du Christ, le conduisit au tombeau. Saint Matthieu (ch. xxvii) et saint Marc (ch. xv) ne citent que les deux premières Maries comme ayant observé où l'on déposait le corps de Jésus. Toutefois, il est des licences que les peintres peuvent prendre aussi bien que les poètes; et le texte sacré ne s'oppose pas non plus à la supposition que la Vierge mère ait voulu rendre à son fils si cher les derniers devoirs de sa tendresse. Nous faisons même bon marché du linceul dont son corps devrait être couvert, à cause du désir naturel à la mère de jeter un dernier coup d'œil sur l'objet de son affection.

Nous trouvons un peu plus loin un ta-

bleau de M. *Lavergne*, fort riche de composition, sur le sujet rebattu d'*Adam et Eve après leur péché*. Cet auteur a renfermé dans son cadre toute la foi catholique, et cela sans fade allégorie, mais par la mise en scène d'une idée poétique fournie par l'Écriture elle-même; et voici comment :

Ève a compris toute la gravité de sa faute, et elle a la conscience de l'énorme responsabilité qui pèse sur elle. Accablée sous la prévision des maux dont elle vient d'ouvrir la source, elle se réfugie sous la protection de son époux, et réalise déjà le mot de la Genèse et le fait qui dure encore. Celui-ci la reçoit avec compassion et bonté, et semble justifier la puissance dont il est investi. Le serpent a une tête de squelette humain qui rit du succès de sa ruse; elle indique par son état décharné la destinée de destruction à laquelle l'homme est désormais condamné, et quelques jets de flamme qui percent le sol annoncent que l'enfer est allumé.

Cependant le ciel ouvert laisse apercevoir, d'un côté le chœur des anges qui a suspendu les accords de son harmonie céleste par un sentiment de douleur et de consternation très bien rendu, de l'autre, se voit la Trinité personnifiée. Déjà Dieu le Fils intercède auprès de Dieu le Père, qui semble lui dire, en lui montrant le serpent, que la femme lui écrasera la tête. Aussi, comme le temps est pour Dieu une unité qui n'a pas de cours, celui de la régénération du monde est déjà présent au ciel, qui le dévoile par une croix lumineuse, tandis que le Christ, stigmatisé, étend sur le couple pécheur la main que l'effusion de son sang lui donne le droit de rendre protectrice. Enfin, un ange, élevant entre ses mains les instrumens de la Passion, sem-

ble proclamer que le monde sera sauvé par le dévouement de celui qui la subira. Aussi, Jéhovah presse-t-il sur son sein la victime céleste avec un sentiment d'amour et de satisfaction reconnaissante.

Ou je me trompe, ou voilà de la poésie noble et haute; et c'est en sa considération que nous ne critiquerons pas l'exécution. Ce n'est pas que celle-ci manque d'un certain mérite; mais il est à désirer que l'auteur étudie davantage son dessin sous le rapport de l'élégance des formes, qu'il mette plus de fermeté et plus de liberté dans sa touche. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage annonce un artiste complet par la tête, et nous ne doutons pas que M. Lavergne n'ait tout ce qu'il faut pour l'être par la main.

Nous terminerons ce côté de la galerie par l'examen d'un tableau de M. *Antoine Béranger* (car le livret indique un homonyme dont le prénom est Charles), qui représente le *Sommeil de Jésus enfant*. Cet ouvrage est bien dessiné; l'enfant est joli; la mère est jeune et gentille, sans être belle. Je suppose que le peintre a voulu donner à son regard l'expression de la tendresse maternelle; il n'est encore qu'incertain. Il y a remède. L'aspect général du tableau est dans une gamme trop rouge; il est bien peint, mais dans une manière qui sent trop celle du Pérugin; et ce qui était bon de son temps ne l'est plus de celui-ci, où l'art du modelé est devenu un mérite ordinaire.

Ce tableau est loin d'être un mauvais ouvrage, et cependant on ne peut dire qu'il soit bon; mais il renferme tous les élémens par lesquels on peut facilement arriver au bien.

Le comte de V....

(La suite au prochain numéro.)



RÉFLEXIONS ET PRIÈRES INÉDITES;

PAR MADAME LA DUCHESSE DE DURAS (1).

Il est des âmes que le Seigneur ménage long-temps et qui n'ont d'abord aucune peine à vivre chrétiennement, car rien n'y met obstacle; elles trouvent, en ces commencemens, dans la prière, dans la pratique de la religion, une grande douceur et d'ineffables joies, que ne troublent ni l'inquiétude intérieure ni les attaques du dehors; en un mot, elles n'ont qu'à puiser dans les trésors de Dieu, ces trésors sont sous leur main, et le combat n'est pas encore nécessaire pour s'en assurer la possession. Mais parce qu'après tout, un pareil état serait le bonheur, et que le bonheur n'est pas dans ce monde; parce que le disciple doit suivre les traces du maître, et que le maître *a gardé les voies dures*, un orage éclate, et l'on se voit soudain arraché de l'asile tranquille que l'on s'était choisi, où l'on comptait passer en paix la nuit de la vie; et l'on se trouve condamné à acheter à grand prix, au prix de la douleur, tous ces biens célestes que naguère on avait pour rien; on est réduit à gagner, à la sueur de son front, le pain de l'âme. Les occupations, les affaires, les devoirs de toute espèce se pressent, s'amoncellent, remplissent les jours; mille choses viennent l'une après l'autre enlever les parcelles du temps, et il faut de grands efforts pour en sauver constamment chaque jour quelques unes afin de les consacrer à Dieu, pour garder son cœur libre de toutes ces entraves, pour le sanctifier, pour transformer en prière ce travail stérile qui, jetant l'homme dans le tourbillon du monde, l'aveugle, dissipe ses forces, le tient courbé vers la terre. Et cependant, à ce moment même où la vigueur est plus nécessaire, l'âme devient plus débile; habituée à beaucoup prier, à s'entretenir fréquemment avec le Seigneur, à se voir prodiguer les divins secours que l'Eglise distribue, au nom de Jésus-Christ; accoutumée à re-

cevoir de tous côtés les effusions de la grâce, la privation soudaine de cette nourriture plus solide et plus abondante, ce jeûne imposé tout à coup la fatigue, l'exténue; semblable à une terre sans eau, elle devient aride; elle ne se reconnaît pas, elle se croit abandonnée; jadis le Sauveur se tenait sans cesse près d'elle, maintenant il semble fuir: oui! il faut du courage, il faut l'aimer pour s'élançer à sa poursuite! — Ce n'est pas tout, et le bras qui frappe afin de guérir ajoute douleurs à douleurs; celles qui viennent du dehors ont leur contrecoup dans le plus profond de l'âme; le glaive de Dieu, qui paraît frapper au loin, va au-dedans attaquer la partie la plus vive de nous-même, et alors nous souffrons beaucoup. Nous souffrons, et pour ne pas nous noyer dans les souffrances, nous avons à détacher de tout notre être le plomb qui nous entraîne au fond des eaux; nous avons à lutter, à lutter encore, pour nous maintenir sur les flots amers, pour atteindre, pour saisir fortement, pour ne plus laisser échapper la planche de salut. — Et souvent les âmes dont je parle, craintives et pusillanimes, reculent devant tous ces labeurs; elles combattent un jour, deux jours, et bientôt se lassent, pleurant leur perte, mais n'ayant pas le courage de faire ce qui les sauverait. Parfois, lorsque la tempête est plus menaçante, lorsque les abîmes s'ouvrent, elles crient, comme saint Pierre: *Domine! salva nos, perimus!* mais c'est le cri de la peur qui s'aime soi-même, ce n'est point le cri de l'amour qui craint de perdre Dieu; le Sauveur ne se réveille pas.

Dans cet état, rien de plus salutaire pour nous, rien de plus propre à nous donner un peu de cœur, que le spectacle d'une âme forte jetée sur de semblables écueils, au milieu d'orages pareils ou

(1) Publiées au profit d'un établissement de charité pour de pauvres enfans. Paris, Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69; prix : 2 fr.

plus terribles encore, qu'une foi ferme, un véritable amour tiennent unie à Dieu et préservent du naufrage. Aussi bien que la terreur, le courage a sa contagion, et rien qu'à voir combattre les fidèles soldats du Christ, les plus timides croient déjà devenir des héros et s'écrient avec saint Augustin : *Pourquoi ne pourrais-je pas ce qu'ils peuvent?* Or le petit livre dont je viens rendre compte révèle une de ces longues et rudes guerres d'un cœur généreusement chrétien contre la vie du monde et contre la souffrance; que tous ceux-là le lisent donc qui, comme moi, sentent le besoin d'être enhardis et fortifiés.

Et puisque c'est surtout *la force* qui nous manque, demandons à madame de Duras de nous faire comprendre combien cette vertu nous est indispensable, et de nous dire à quelle source elle avait puisé sa force et par quel moyen elle avait su l'entretenir :

« LA FORCE est le don sans lequel tous les autres sont inutiles. Sans la force les bonnes pensées sont stériles, la dévotion est sans fruit, la ferveur est sans persévérance.

« On peut avoir la pureté de l'âme, le goût du bien, l'amour de ses devoirs; sans la FORCE, on n'a rien; tout devient écueil pour la faiblesse; on rougit de ses fautes, on les déplore, on s'en repent, et c'est pour en commettre de nouveau.

« C'est un des grands dangers des conversions tardives que le manque de force. On ne leur a rien demandé, et elles vous abandonnent quand vous voulez en faire usage.

« Ayons sans cesse présentes l'idée de Dieu et la nécessité d'obéir à ses commandemens; il viendra à notre secours. Il nous soutiendra, car notre force vient de lui, comme tout ce que nous avons de bien ou de bon en nous-mêmes. Le seul moyen d'entretenir la force est la vigilance. Si vous n'oubliez jamais Dieu, les tentations ne seront pas plus fortes que vous; si vous vous éloignez de lui, elles vous surprendront comme Samson endormi dans les bras de Dalila.

« Pourquoi est-il si commun de manquer de force dans les voies de la

« piété? c'est qu'on manque de foi. Si notre foi était vive et inébranlable, notre force, qui repose sur elle, le serait aussi. Toutes les vertus chrétiennes semblent participer l'une de l'autre, et par une loi sublime se tenir comme les anneaux d'une même chaîne. Saisissons un de ces anneaux. Une vertu nous mènera à une autre vertu, et en nous élevant vers celui dont elles émanent toutes, nous puiserons la véritable force, celle de persévérer dans le bien au sein de Dieu même. C'est de lui que nous tiendrons le moyen d'arriver à lui dans l'éternité. »

Quelle profondeur dans ces simples mots : *saisissons un de ces anneaux!* ce qu'ils expriment a été la pratique des saints. *Leurs vies* nous apprennent qu'ils ne commençaient pas par entreprendre à la fois la conquête de toutes les vertus. La plupart ont eu une vertu de prédilection, qu'ils avaient choisie de bonne heure, à la poursuite de laquelle ils se livraient avec un infatigable amour, afin de la posséder un jour dans sa perfection, dans sa plénitude; et à mesure qu'ils avançaient vers le but de leurs vœux, à mesure que cette rose tant cherchée fleurissait dans leur âme, on y voyait s'élever autour d'elle toutes les fleurs du céleste jardin; au lieu d'avoir seulement telle vertu, ou telles vertus, ils avaient la vertu même. Proposer de prime-abord à l'homme toutes les vertus, c'est lui proposer l'infini, et l'homme tremble devant l'infini; une vertu, au contraire, ne lui apparaît que comme quelque chose de circonscrit, de limité, dont sa faiblesse ne désespère pas de s'emparer, et il se met à l'œuvre plein de courage; mais bientôt le champ qu'il a pris à labourer s'étend, s'élargit, se confond avec les terres voisines, et il lui devient impossible de reconnaître les bornes que de loin il croyait apercevoir; comment distinguer, par exemple, le point précis qui sépare la foi de l'espérance, l'espérance de la charité? chacune d'elles se dilate pour enclorre en son sein toutes les autres, et le cœur se dilate aussi pour atteindre partout à la fois la vertu bien-aimée qu'il voit à la fois partout. Une vertu isolée cesse d'être; celui-là n'a pas vraiment la charité, qui

n'a pas en même temps la foi, l'espérance, l'humilité, la force, etc. etc : les eaux du fleuve vont à la mer et y portent tout ce qui s'abandonne au courant, mais les eaux qu'on détourne deviennent stagnantes, bourbeuses, se corrompent bientôt et tarissent dans le fossé creusé pour les contenir. — La vertu est aux vertus ce que l'unité est aux nombres, elle les contient toutes et se trouve cependant tout entière en chacune d'elles; qui a l'unité a virtuellement tous les nombres; qui a un seul nombre, a l'unité et tous les nombres avec elle.

Quelle connaissance du cœur humain révèlent ces autres paroles : *C'est un des grands dangers des conversions tardives que le manque de force*, et ce qui suit! — Comme on comprend bien tout ce qu'il y a de vérité dans cette observation et d'utilité dans les conseils qui l'accompagnent lorsqu'on a connu quelqu'une de ces âmes faibles et tendres, égarées longtemps par la passion et revenues tard à le maison de leur père! comme on le comprend bien surtout lorsqu'on est soi-même du nombre des faibles, lorsqu'on a passé sa vie à projeter sa conversion, sans la réaliser jamais d'une manière définitive, admirant la pénitence des saints, mais n'ayant pas le courage de suivre, même de loin, leurs traces héroïques, de se jeter franchement, sans arrière-pensée, et pour une bonne fois, dans le *chemin royal de la croix!* — Aimer Dieu comme nous l'aimons, sans suite, sans persévérance, sans sacrifice soutenu et constant, n'est pas difficile; il y a même dans cette inconstance sacrilège qui prend, quitte et reprend tour à tour le bien et le mal, la pratique de la religion et celle de l'indifférence, je ne sais quelle volupté. Lorsque, rassasiée des joies mauvaises, ou même seulement des joies permises, mais purement terrestres, l'âme commence à en sentir le vide; lorsque le dégoût, l'ennui la gagnent, elle se tourne au Seigneur et met son plaisir à parler familièrement de ses misères à ce divin Maître, à lui demander sa consolation, à pleurer devant lui ses fautes, à lui faire des sermons d'amour. Ces mouvemens vers le ciel, cette douce attente des faveurs divines, ce repentir des heures coupables passées et

perdues, ces larmes sans amertume du caprice qui s'imagine être la douleur, ces amours nouveaux qui croient être l'amour; toutes ces émotions intérieures dont nous n'avions pas, ou dont nous n'avions plus l'habitude, ont pour nous un grand charme. Dans cette illusion, l'âme se figure avoir de la piété, et elle n'a de ce sentiment ineffable qu'une ombre trompeuse, car dans tout cela ce n'est pas Dieu, c'est elle-même qu'elle cherche, qu'elle regarde; qu'elle admire, qu'elle caresse, qu'elle aime. Plongée dans cette contemplation de l'amour-propre, les hommes croient qu'elle pense au Sauveur, qu'elle lui dit : « Mon Dieu ! j'ai péché, ayez pitié de moi ! » mais elle ne pense, elle ne dit qu'une chose : « N'est-ce pas que je suis belle et intéressante aux pieds du Christ ? » Elle n'aime pas, et ses péchés ne lui sont pas remis : aussi la voit-on bientôt se dégoûter de Dieu, comme elle s'était dégoûtée du monde, et jeter la fleur après l'avoir flétrie.

J'en demande pardon au lecteur, mais chaque page de ce livre, si rempli du sens chrétien, m'arrête, me retient; je ne puis me contenter en l'admirant; il faut que je l'étudie, que je la médite, que j'essaie d'en faire sortir tout ce qu'elle contient. Que de choses dans ce passage :

« Veiller, c'est prévenir toutes les pensées, tous les mouvemens que Dieu réprouve, c'est se dérober aux surprises de l'amour-propre, aux illusions de la vanité. Il est rare que l'homme soit assez perverti pour faire le mal de propos délibéré; mais nous le laissons faire en nous par l'ennemi, parce que nous ne veillons pas. Presque toutes ces douleurs morales, ces déchiremens de cœur qui bouleversent notre vie auraient été prévenus si nous eussions veillé; alors nous n'aurions pas donné entrée dans notre âme à ces passions, qui toutes, même les plus légitimes, sont la mort du corps et de l'âme... En priant, nous nous donnons la force de veiller, et la prière elle-même n'est-ce pas une façon de veiller ? »

Que de choses dans celui-ci ! « Si l'homme trouvait son bonheur dans la passion, Dieu deviendrait inutile. La passion comble ce vide immense que Dieu laisse au fond de nos cœurs pour

« nous faire sentir que sans lui nous
« sommes incomplets; et, par la même
« raison, Dieu a soin de rendre vains
« tous les efforts que nous faisons pour
« remplir ce vide par autre chose que
« par lui. »

Citons encore : « Dans la PIÉTÉ on
« trouve ce qu'on a vainement cherché
« sur la terre, un amour immense, une
« admiration sans bornes et sans réveil.
« La PIÉTÉ est faite pour l'homme; car
« elle suffit à la fois à son cœur et à son
« esprit.

« On ne peut être moraliste
« sans être chrétien, et ceux qui l'ont
« essayé ont produit des doctrines mon-
« strueuses. Il faut placer Dieu dans le
« cœur de l'homme pour en connaître
« toutes les misères; il est le flambeau
« qui éclaire cet abîme, sans lui tout y
« est mystère et obscurité. Je dirai plus,
« il faut placer Dieu dans le cœur de
« l'homme pour en connaître toute la
« grandeur. Lui seul donne la pureté
« aux motifs et la réalité aux vertus. »

Laissez-moi copier encore ceci : « Bien
« des gens confondent la CRAINTE DE
« DIEU avec le mouvement qu'on pour-
« rait plutôt appeler la peur de Dieu.
« Ce n'est pas là le sentiment utile qui
« nous est recommandé par la religion.

« La CRAINTE DE DIEU nous fait redou-
« ter par-dessus tout d'offenser Dieu et
« de lui déplaire. Elle s'inquiète de ne
« pas mériter les récompenses, tandis
« que la peur ne s'effraie que de mériter
« les châtimens. La crainte n'empêche
« pas d'aimer, mais on ne peut aimer ce
« qui cause l'épouvante. La peur est un
« sentiment d'esclavage, la crainte est un
« sentiment de fils. La crainte doit se
« fonder dans nos cœurs sur la vue des
« perfections de Dieu et sur la connais-
« sance de sa justice. Il faut que cette
« justice soit satisfaite; car Dieu est la
« justice même, et la raison nous dit,
« comme la foi, que le mal doit être ex-
« pié. Quel motif de crainte que le mal
« que nous avons fait ! »

A la précision de la pensée, à la par-
faite exactitude du langage, si étonnante
chez une femme du monde, si rare au-
jourd'hui chez tous les écrivains, on re-
connait que madame de Duras savait
profondément la doctrine chrétienne.

Elle l'avait étudiée sans doute; mais
nous sommes persuadé qu'elle l'avait
surtout apprise en la pratiquant. On ne
sait pas tout ce qu'un esprit élevé peut
puiser de lumière dans la droiture du
cœur, dans l'amour vrai et ardent de la
vérité. L'amour a un tact merveilleux
pour distinguer le bien-aimé de tout ce
qui n'est pas lui, pour séparer en toute
occasion ce qui le blesserait de ce qui
doit lui plaire. *Aimer c'est voir, l'amour
est un œil*; tant d'hommes ne s'égarèrent
que parce qu'ils ont perdu cet œil! tant
d'autres ne se savent que parce que
cet œil les dirige! Dans une intelligence
douée de facultés éminentes, l'organe
divin a encore plus de force; sa vue est
plus étendue, plus perçante, plus ferme;
les objets s'y reflètent en traits plus pré-
cis, plus distincts et plus grands. — De
là, dans les *Réflexions*, ce calme, cette
lucidité de la pensée et de la parole,
que peuvent seules donner la claire-vue
de la vérité et l'assurance de sa posses-
sion; de là aussi cette beauté simple et
grave du style qui ne se recherche pas,
ne fait pas effort pour se parer, mais
jaillit tout naturellement de la pensée,
pur, limpide, profond et pénétrant com-
me elle.

La France a de beaux modèles en ce
genre. Que de pages admirablement
pieuses nous ont laissées saint François
de Sales, Fénelon, Bossuet et Nicole, par
exemple! Madame de Duras est de l'école
de ces beaux génies; je lui trouve sur-
tout avec Nicole un air de parenté; c'est
la même gravité, la même sobriété d'or-
nemens et d'images, le même sens tout
intérieur, et détourné pour ainsi dire du
monde visible; mais toutefois avec moins
de rigidité, avec plus de chaleur et plus
de vie; toute idée de science théologi-
que mise à part, c'est Nicole moins le
jansénisme, et de plus ce doux parfum de
grâce et de délicatesse qui n'appartient
qu'à la femme, et qu'elle laisse toujours
sur ses traces.

Ceux qui ont lu Nicole trouveront une
preuve frappante de la justesse de cette
dernière observation, dans la page des
Réflexions que je vais citer : « Il y a plu-
« sieurs manières de pardonner; toutes
« sont bonnes, parce que toutes sont
« chrétiennes; mais ces pardons diffé-

rent entre eux, comme les vertus qui les ont produites. On pardonne pour être pardonné, on pardonne parce qu'on se reconnaît digne de souffrir, c'est le pardon de l'humilité ; on pardonne pour obéir au précepte de rendre le bien pour le mal ; mais aucun de ces pardons ne comprend l'excuse des peines qu'on nous a faites. Le pardon de JÉSUS-CHRIST est le vrai pardon chrétien : « ILS NE SAVENT CE QU'ILS FONT ! » il y a dans ces touchantes paroles l'excuse de l'offenseur et la consolation de l'offensé, la seule consolation possible de ces douleurs morales où le mal qu'on nous a fait n'est, pour ainsi dire, que secondaire. Ce qui met le comble au chagrin, c'est de trouver des torts sans excuse à ceux qu'on aime. Là il y a une excuse : ILS NE SAVENT CE QU'ILS FONT ! ils nous ont déchiré le cœur, mais ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient ; ils étaient aveuglés, leurs yeux étaient fermés, vos propres souffrances sont le gage de leur ignorance. La pitié est dans le cœur de l'homme ; de grands torts viennent toujours d'un grand aveuglement. Comment croire qu'on puisse causer de sang-froid et volontairement ces chagrins déchirans qui font souffrir mille morts avant de mourir ? Comment croire qu'on voudrait briser un cœur qui peut-être pendant des années entières vous a chéri, adoré, excusé, qui avait fait de vous son idole ? car telle est l'ingratitude, source des plus grands chagrins de la vie ; elle consiste à méconnaître les sentimens dont on est l'objet, parce que le cœur est incapable de les payer de retour et d'en produire de semblables : il y a là cette impuissance, cette ignorance qui font l'excuse. Donner l'affection à ceux qui ne la sentent pas, c'est vouloir donner la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds. Pardonnez-leur, mon Dieu, ILS NE SAVENT CE QU'ILS FONT ! Pardonnez-leur, et faites-moi la grâce de leur pardonner sans retour sur moi-même, sans que ce pardon me soit compté pour une vertu, puisqu'il n'est qu'une justice ; mais ayez pitié de moi, enseignez-moi à n'aimer que vous, et donnez-moi le repos, Ainsi soit-il. »

On sent que ce noble cœur fut profondément blessé ; mais combien sa plainte est différente de ces lamentations que tant d'auteurs contemporains se plaisent à chanter au public sous prétexte d'art ou de poésie ! Une vraie et réelle souffrance ne perd jamais la pudeur ; elle se cache pour pleurer ses larmes, et on ne la rencontre pas à toutes les portes mendiant la consolation. Ces douleurs qui s'affichent, qui s'étalent vaniteusement aux yeux des hommes, qui prennent le monde entier pour confident, me sont suspectes ; je ne crois guère aux blessures que de pareils remèdes peuvent guérir ; je ne crois guère à ces maladies qui laissent au malade assez de force pour faire sa toilette et paraître sur la scène. Madame de Duras ne parlait de ses souffrances qu'à Dieu seul ; son cœur était trop cruellement déchiré pour être tenté d'en entretenir le monde, pour avoir l'espérance d'obtenir de ses mains quelque adoucissement. Tel est le prix du soulagement que l'âme peut recevoir dans ses douleurs, que Dieu s'est réservé le droit de la consoler. Madame de Duras le savait : c'est pourquoi elle n'espérait qu'en lui ; c'est pourquoi elle se tenait sans cesse auprès de JÉSUS-CHRIST expirant et délaissé. Là, s'unissant à ce divin Sauveur, qui a souffert afin de connaître la souffrance et de compatir à la nôtre, qui s'est uni à nous par la douleur, qui s'est fait des amis parmi les hommes la veille de sa passion : *Vos autem dixi amicos*, elle trouvait qu'on n'est pas sans douceur quand on ressemble à un Dieu qui souffre, et elle éprouvait la vérité de cette parole : *Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.*

Faire le bien était aussi un baume à ses douleurs ; car dans la demeure du pauvre, elle cherchait encore JÉSUS-CHRIST ; et, publié au profit d'un établissement de charité pour de pauvres enfans, son livre n'est qu'une continuation de ses bonnes œuvres. — Sous un autre rapport, il en est une extension : qui sait, en effet, à combien d'âmes l'aumône de cette parole sera salutaire ? — Dans une certaine mesure, ne peut-on pas dire des auteurs chrétiens ce que saint Grégoire-le-Grand dit des prédicateurs : qu'ils en-

gendrent le Christ dans les âmes, qu'ils sont les mères du Christ, et n'est-il pas permis de penser (1) que le bonheur des saints augmente dans le ciel, que leur souffrance diminue dans le lieu des douleurs expiatrices, quand leurs écrits opèrent le bien sur la terre? Que ce soit avant ou après leur mort, rien n'est perdu pour les serviteurs de Dieu de ce qui, dans leurs œuvres, sert à la gloire de leur maître. — La publication des *Réflexions* est donc tout à la fois une charité spirituelle et temporelle, un pieux

(1) Saint Thomas, Suarez, Bossuet, etc.

hommage à la mémoire de madame de Duras, et un mérite ajouté à tous ses mérites. Son âme, qui veille sur les siens, leur en sera reconnaissante; car, nous le croyons, au-delà de la tombe, ceux qui nous sont chers nous restent unis, et savent les œuvres, les prières que nous offrons pour eux: les âmes qui ont la vie en Dieu ne sont pas loin de leurs bien-aimés.

L'Alme, che han vita in Dio, dai loro amati non son lontane (1).

D. DE M

(1) Silvio Pellico.

DISSERTATIO PHYSIOLOGICA, quam cum subjectis thesibus, annuente summo Numine, ex auctoritate rectoris magnifici Petri Franc. Xav. de Ram, ecl. metrop. Mechl. can. hon., S. theol. et SS. can. doctoris, ord. Leopold eq., Acad. reg. Brux. lit. et scient. sodalis, et consensu facultatis medicæ, præside Antonio Ludovico van Bierliet, med. chir. et art. obstetr. doct., physiologiæ et pathologiæ gen. prof. ord., fac. med. p. t. Decano, pro gradu Academico doctoris medicinæ, chirurgiæ et artis obstetriciæ in *Universitate catholica* in oppido Lovaniensi rite et legitime consequendo publice propugnabit PETRUS-JOANNES HAAN, in Nosocomia civili alumnus internus, die XXIII mensis martis, horâ XI, anno MDCCCXXXIX. Lovanii, excudebant Vanlinthout et Vandenzande, universitatis typographi.

Bien que le titre de cette thèse soit en latin, la dissertation qu'elle renferme est en français, et a pour titre: *Dissertation sur la vie en général, et en particulier sur la vie humaine*. Nous y avons distingué en particulier un paragraphe sur la vie intellectuelle, où l'auteur, M. Haan, s'élève aux plus hautes considérations de la philosophie, et pose en vrai physiologiste chrétien la distinction essentielle entre l'esprit et la matière. Voici quelle en est la conclusion:

« Oui, l'homme est plus qu'un amas de molécules matérielles combinées ensemble. Si son corps le tient enchaîné à la terre, son âme s'élève au-dessus de toutes les choses terrestres et voit jusque dans l'éternité. Que les matérialistes nous reprochent de faire de la vie un mystère; qu'ils disent qu'on ne comprend ni la force de vie, ni encore moins l'âme immatérielle qu'on fait intervenir dans les explications de l'intelligence humaine, nous leur reprocherons à leur tour qu'ils en font une absurdité, une contradiction.

« Nous n'avons pas eu la prétention d'expliquer mathématiquement les phénomènes de la vie. Nous avons expliqué tout ce qui est explicable, et nous avouons volontiers notre ignorance sur le mode d'action de l'âme et de la force de vie sur nos organes pour produire la vie elle-même. La doctrine des matérialistes est-elle plus claire, plus compré-

hensible? A-t-on une idée que les lois immuables et nécessaires produisent des effets variés et spontanés; qu'il y a dans le monde un ordre sans que l'intelligence y ait aucune part; que les hommes sont créés par le hasard, et que le cerveau pense et veut, reçoit des impressions et fait des idées? Je le demande, que gagne-t-on en remplaçant le mystère par des contradictions?

« Nous laissons donc aux matérialistes la sombre, l'accablante idée qu'ils ne sont qu'une machine mise en mouvement; nous sommes heureux d'avoir une âme qui nous enlève au néant! »

Le libraire Debécourt vient de publier sous le titre suivant: *du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art*, par M. le comte de Montalembert, pair de France, une série de travaux où se trouvent traitées la plupart des questions à l'ordre du jour en matière de beaux-arts. La dévastation systématique de nos monumens, les décorations grotesques et profanes de nos églises, y sont attaquées avec énergie. On y remarque aussi des recherches approfondies sur les anciennes écoles d'Italie, et un tableau très détaillé des œuvres de ces vieux peintres dont on parle tant et que l'on connaît si peu. De curieuses gravures, d'après des tableaux ou des dessins inédits, complètent avantageusement ce recueil.

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE DE L'HISTOIRE, ou l'Histoire expliquée; introduction renfermant l'histoire de la création universelle, par M. le baron Alexandre Guiraud, de l'Académie française. A Paris, chez Debécourt, libraire. 1 vol. in-8°. — Prix 7 fr. 50 c.

Nous ne faisons qu'annoncer cet ouvrage, sur lequel nous reviendrons. Que nos lecteurs sachent seulement qu'ils y retrouveront tout le talent et aussi toute la foi d'un auteur, qui depuis long-temps consacre sa plume à la défense des mêmes vérités pour lesquelles nous combattons nous-même. Du reste, M. Guiraud remue des questions si hautes, et quelques unes de ses solutions nous ont paru si neuves, que nous éprouvons le besoin de faire une lecture plus approfondie de son œuvre avant de formuler dans l'*Université* une opinion précise.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 41. — Mai 1839.

Sciences Sociales.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

TREIZIÈME LEÇON (1).

L'empereur iconoclaste Théophile mourut en 841, et un enfant de six ans, son fils, Michel III, lui succéda. Heureusement pour l'empire, l'impératrice Théodora justifia par la sagesse de son administration la confiance de l'époux qui l'avait nommée régente; elle enrichit le trésor public de ses épargnes, résista, non sans quelque succès, aux attaques des Sarrasins, et rétablit le culte des images. Mais elle avait un frère, l'infâme Bardas, auquel le jeune empereur donna toute sa confiance; et la malheureuse princesse, après avoir acquis la certitude que son fils conspirait contre elle, se démit, en 854, du pouvoir dont elle avait fait un glorieux usage. Michel la relégua d'abord dans un monastère, avec ses trois filles, et puis il la fit mourir. Le reste de son règne fut digne de ce commencement, en sorte que le Bas-Empire, si riche en mauvais souverains, le compte parmi les plus mauvais. En 860, il éleva son oncle au rang de César; et peu après, celui-ci, las de sa femme, la répudia, et épousa publiquement une de ses nièces. Saint Ignace, alors patriarche

de Constantinople, retrancha de la communion des fidèles le bigame impérial; Bardas se vengea en convoquant un synode. Les évêques déposèrent le défenseur de l'inviolabilité du lien nuptial, et lui vivant, il eut pour successeur le célèbre Photius, homme d'un grand génie, d'une ambition plus grande encore. Le nouveau patriarche, qui avait franchi en trois jours tout l'espace hiérarchique qui sépare le simple fidèle du pontificat, fit de vains efforts pour faire ratifier cette subite élévation par le pape. Alors, il se mit en pleine révolte contre l'autorité qu'il avait reconnue d'abord; et, profitant de la haine mal assoupie du clergé grec contre le clergé latin, il osa accuser Rome d'hérésie. Telle fut l'origine du schisme d'Orient. Le pouvoir temporel vit avec une joie mêlée de remords une séparation qui flattait son orgueil, froissé par la suprématie spirituelle de Rome; il flotta pendant deux siècles entre l'erreur et la vérité, la forme sociale unitaire et la forme sociale catholique; enfin, Michel Cérulaire compléta l'œuvre de Photius, et la nouvelle Église grecque fut définitivement constituée. Cependant ces deux hommes jouirent peu de leur succès: l'un et l'autre, ils avaient été chercher leur point d'appui dans l'autorité

(1) Voir la XI^e leçon, n° 38 ci-dessus, p. 33.

laïque, et l'un et l'autre, flétris et dégradés par elle, ils moururent dans l'exil d'un obscur couvent. Le pouvoir temporel gagna moins encore au partage du monde chrétien en deux fractions rivales dans l'ordre religieux, et par cela même, en ces temps de foi active et ardente, ennemies pour tout le reste; l'Occident y perdit les vaillantes légions qui eussent conquis et gardé l'Asie si les princes grecs avaient été catholiques, et ceux-ci devinrent la proie des Turcs lorsque les Croisés eurent succombé dans leur noble entreprise.

Mais au onzième siècle, lorsque les Grecs renvoyaient fièrement aux Latins l'odieux nom de schismatiques, les fidèles, de bonne foi, auraient été dans l'impossibilité absolue de choisir en connaissance de cause entre les deux Églises rivales, si la question du vrai était réduite à celle du nombre, si l'Église véritable était partout où se trouve la majorité des évêques. En effet, l'Orient comptait alors à peu près autant de pontifes que l'Occident, et il possédait parmi les siens les successeurs de la grande majorité du collège apostolique, les prélats occupant les sièges les plus anciens, et, abstraction faite d'un seul, les plus vénérés de la chrétienté. Certes, nous sommes loin d'admettre qu'au tribunal de la raison individuelle la cause des Latins ne fût pas la meilleure; mais la religion qui accepte un pareil juge ne saurait être un culte humanitaire, un culte *un* pour ceux qui le rejettent, aussi bien que pour ceux qui l'acceptent; ce sera du paganisme ou du protestantisme selon que les intelligences, qui le façonnent à leur guise, auront plus d'imagination que de logique, ou plus de logique que d'imagination, et les croyans se subdiviseront nécessairement en une multitude d'*espèces* appartenant, il est vrai, à la même *famille*, et néanmoins séparées les unes des autres par d'insurmontables abîmes. Tous les hérétiques antérieurs à la réforme comprirent cette vérité; s'ils tenaient à détruire l'association spirituelle, qui portait alors et qui porte encore le nom pesant et glorieux de catholique, ils voulaient cependant fonder à sa place une association spirituelle, forte et permanente; ils

cherchèrent donc les conditions de l'*unité* où elles sont, dans l'autorité, et s'ils errèrent, ce ne fut pas à la façon de Luther et de Calvin, en proclamant la souveraineté du sens privé, mais en déplaçant le siège de l'autorité, en le mettant où étaient les évêques qui pensaient comme eux, et non où étaient les évêques qui pensaient comme le pape. Photius, Michel Cérulaire et leurs successeurs eurent leurs conciles, leur Église, aussi bien que le pontife de Rome; et nous le répétons, si le pontife de Rome ne possédait sous ce rapport aucune prérogative spéciale, qui oserait encore aujourd'hui prononcer entre ces assemblées rivales, et affirmer que le schisme est à l'est au lieu d'être à l'ouest? Vainement, au point de vue social, essaierait-on de transiger avec le Saint-Siège, en attribuant à ses décisions une autorité souveraine, lorsque l'Église les a confirmées implicitement par son silence, ou explicitement par son approbation; car le fidèle, incapable de distinguer la véritable Église de celle qui usurpe ce nom, flottera incertain entre l'assentiment donné par l'une et les anathèmes fulminés par l'autre. Dira-t-on que le pape est indéfectible au lieu d'être infailible, et qu'ainsi, après une ou plusieurs vies d'hommes, le Capitole des chrétiens se dégagera nécessairement des erreurs qui l'avaient envahi? Mais durant ces années, dont aucun mortel ne connaît le nombre, où sera l'unité du catholicisme et de la civilisation catholique? Fractionnée par les pontifes, dont aucun n'est dans cette théorie personnellement infailible, l'association spirituelle aura autant de doctrines qu'elle aura de conciles; le sens privé des évêques la morcellera comme le sens privé des protestans a morcelé le protestantisme, et nul ne pourra dire sur un autre témoignage que celui de sa raison: l'Église est ici, et elle n'est point là.

Telles sont les conséquences sociales du système qui reconnaît l'infailibilité collective des évêques, sans investir aucun d'eux d'une infailibilité inhérente au siège sur lequel Dieu l'a placé. Sous quelque forme que ce système se présente, si agréable qu'il puisse être aux cupidités gouvernementales du pouvoir

temporel, si doux qu'il soit à la raison individuelle, appelée, sinon à juger, du moins à choisir entre les juges de la foi, il impliquera toujours l'abandon d'une des conditions essentielles de la sociabilité humaine, et le culte que nous saluons avec tant de joie du nom de catholique sera dépouillé de cette puissance d'universalité qui ne saurait lui être contestée à aucun autre titre. Mais à ces molles transactions, avec l'orgueil des cours et les vanités de la science, substituez la foi rigide de Fénelon et de de Maistre, soyez catholique comme l'est le souverain pontife, et vous reconnaîtrez aussitôt que la religion de nos pères mérite pleinement l'appellation qu'elle a reçue de toutes les langues et de toutes les races; alors la véritable Eglise sortira de la région des réalités insaisissables pour entrer dans celle des faits patens, incontestés; car elle sera partout où seront les évêques, en communion avec le pontife suprême. Quelque peu nombreux qu'ils soient dans un moment donné, et quel que soit le nombre des prélats parjures, le plus ignorant des chrétiens ne s'y trompera pas; il se dira ce que se disaient nos aïeux au temps où éclata le schisme d'Orient: « Le successeur de Pierre est infaillible, et il est avec les évêques d'Occident; donc les évêques d'Occident [sont les seuls orthodoxes, les seuls collectivement infaillibles, les seuls qui appartiennent à la constituant à l'Eglise du Dieu vivant. » Et pour arriver à cette conclusion, il ne délaissera pas les occupations habituelles de sa vie, il ne s'enfermera point dans la poussière d'une bibliothèque, il n'usera pas dans les ennuis d'une interminable controverse le temps destiné à d'autres travaux; riche ou pauvre, lettré ou illettré, il cherchera la bannière de Rome, et sans avoir besoin d'un autre témoignage que celui de ses yeux, il constatera la présence de l'Eglise aux lieux où elle est véritablement, comme il constate celle du soleil. Certes, il y a dans l'incommunicable privilège du prince des évêques quelque chose qui froisse puissamment l'orgueil du reste de la grande famille humaine, et cependant si elle tient à cette fraternité religieuse qui unit les peuples par les liens d'une croyance

commune, à cette fraternité si féconde en richesses terrestres, et sans laquelle on ne saurait concevoir de civilisation une et universelle, il faut bien qu'elle accepte les conditions qui y sont attachées. Nous comprenons que, dogmatiquement, on puisse ou nier ou amoindrir les droits du Saint-Siège; mais nous nous refuserions, si l'incrédulité était possible sur ce point, à croire que jamais homme ait été assez insensé pour contester la réalité, ou même la plénitude de ces droits au nom de l'humanité, dans l'intérêt de la civilisation, en invoquant les besoins matériels de notre espèce. Loin de nous néanmoins la pensée de trancher ici des questions d'autant plus graves que Rome elle-même ne les a point encore résolues avec cette clarté souveraine qui transforme le doute en révolte ou en obéissance; nous n'avions à examiner la doctrine appelée par les uns *ultramontanisme*, et par les autres *papisme*, que dans ses rapports avec l'utile du genre humain; et si nous avons suffisamment démontré qu'elle présente le seul moyen à l'aide duquel les croyans et les non croyans puissent toujours; et avec la certitude de ne pas se tromper, reconnaître l'Eglise véritable, l'Eglise non moins infaillible que son chef lui-même, la tâche que nous nous étions imposée est pleinement remplie. Alors il nous sera permis de dire aux catholiques si sincères qui ne partagent pas sur ce point la plénitude de nos convictions, que s'ils avaient raison en fait, si la vérité absolue était de leur côté, le monde aurait le droit de nous retirer le nom d'humanitaires que nous portons depuis dix-huit siècles, parce que notre Eglise, vraie cependant comme le fut celle des Juifs, ne posséderait plus tous les éléments d'une religion universelle. En effet, dans des circonstances données, elle se subdiviserait fatalement en une multitude d'Eglises, toutes revêtues d'une autorité qui semblerait égale, et dès lors les croyans, obligés de choisir entre elles, n'auraient d'autre criterium de la certitude que le témoignage toujours divers de leur raison. Et qu'on ne dise pas que la Providence, fidèle aux promesses qu'elle a faites, préservera le catholicisme des périls d'une concurrence qui

le mettrait, si nous osons ainsi le dire, pieds et poings liés, à la merci du sens privé de chacun de nous; car, en fait, la Providence l'a plus d'une fois exposé au danger que nous signalons. Encore aujourd'hui, le schisme grec est debout; et si le pape n'est pas infaillible, si le simple fait de leur communion avec lui ne suffit pas pour constater souverainement l'orthodoxie de nos évêques, comment parviendront-ils, sans en appeler au jugement de chaque conscience individuelle, à établir la supériorité du tribunal qui siège à Rome sur celui qui siège à Moscou?

L'erreur a trop souvent brisé l'unité de l'épiscopat pour que l'on puisse sérieusement y chercher le gage de cette unité religieuse qui est, ainsi que nous l'avons vu, la condition essentielle, le caractère propre de toute religion vraiment humanitaire. Nous le reconnaissons sans hésiter, cette prodigieuse condition, ce merveilleux caractère, impliquent dans le culte qui s'impose l'une et qui possède l'autre, quelque chose de surnaturel, tant il serait impossible aux générations humaines de ne pas altérer les doctrines confiées à leur garde, si l'inviolabilité de ce dépôt n'avait d'autre garantie que nos flottantes intelligences et nos volontés plus mouvantes encore. Le catholicisme donc, lorsqu'il a résumé les croyances qui le constituent dans le fameux axiome *Quod semper et ubique*, lorsqu'il a rendu son existence solidaire de son immutabilité, a fait preuve d'une audace si grande, qu'à défaut de toute autre démonstration, elle suffirait peut-être pour établir pleinement aux yeux de tout homme de bonne foi la divinité de son origine. Sans doute, Dieu aurait pu se servir de l'épiscopat tout entier, afin de conserver aux dogmes catholiques cette inaltérable pureté qui ne laisse à personne, ami ou ennemi, le plus léger doute sur leur nature; mais l'histoire, d'accord avec l'Église, atteste qu'il ne l'a point voulu; et nous en serons peu surpris si nous faisons attention à l'analogie qui apparaît presque partout entre les lois du monde physique et les lois du monde moral. Dans ces deux sphères, la Providence semble se complaire à tout produire avec une admirable économie de moyens, s'ef-

façant pour ainsi dire au degré où l'absence viciée et finie de l'homme le lui permet, afin que notre action soit plus étendue et notre libre arbitre plus indépendant. Ainsi, entre les deux voies qui aboutissaient également à la création d'un culte humanitaire, l'accord perpétuel, ou en d'autres termes l'infaillibilité de tous les évêques et l'infaillibilité d'un seul, elle a choisi celle où, humainement parlant, son intervention est la moins nécessaire, en sorte qu'elle a opéré le prodige de la civilisation catholique avec la moindre dépense concevable de force, et cependant cette dépense est encore énorme; car il a fallu que le divin auteur du catholicisme, d'une part, dominât les positions si diverses, les opinions personnelles si opposées, les vices et les vertus des successeurs de Pierre, et de l'autre qu'il maintint dans la longue généalogie de ces pères sans enfans l'authentique clarté que possèdent si rarement les filiations terrestres. Quand on songe combien il est humainement impossible au même individu de soumettre tous ses jugemens à la discipline d'une même pensée, d'une même doctrine, on comprend ce qu'il y a de hardi dans la conception d'un tribunal, composé il est vrai d'un seul magistrat, mais d'un magistrat que la mort a déjà changé si souvent, et qui juge en plein air, à la face du genre humain, à la condition de perdre toute autorité le jour où il lui arrivera pour la première fois de prononcer une sentence qui soit en désaccord avec une des innombrables sentences qu'il a déjà rendues. Cette harmonie rigoureuse de doctrine entre chaque nouveau pape et ses prédécesseurs est assurément un moindre miracle que ne le serait l'harmonie toujours subsistante de tous les évêques vivans avec tous les évêques venus avant eux; mais elle n'en demeure pas moins une merveille, sans autre exemple dans les annales du genre humain. Toutefois, il ne suffisait pas pour fonder un culte humanitaire que les faits parlassent si haut en faveur de l'infaillibilité de son chef; il était encore nécessaire, ainsi que nous l'avons dit, que la personne de ce chef, le nom propre de celui qui est investi d'une pareille prérogative ne pût être l'objet d'aucune con-

testation sérieuse. En effet, soit que les prétendans à ce trône des consciences parvinssent à fonder des papautés rivales, soit que la succession interrompue par les siècles perdit sa légitimité, le catholicisme serait également tombé dans le domaine du sens privé, sinon quant à ses dogmes, du moins quant à la réalité ou à l'identité du tribunal chargé souverainement de les enseigner et de les définir. On sait quelles furent les conséquences du schisme d'Occident, de cette lutte entre les papes et les anti-papes qui, pendant plus d'un demi-siècle, divisèrent la chrétienté en factions consciencieusement rivales, puisque des saints canonisés depuis par l'Église vécut sous l'obédience de tous ces pontifes. C'est à cette triste époque que commence l'affaiblissement terrestre du Saint-Siège et cette longue décadence pendant laquelle les *évêques du dehors*, les souverains laïques réagirent si puissamment sur l'association spirituelle chrétienne : les uns, en séparant leurs peuples de sa glorieuse unité ; les autres, en imposant à ses supérieurs naturels le poids de leur protection et le joug de leur surveillance. Les passions qui avaient amené cet état de choses l'eussent très certainement perpétué, si la main de Dieu ne fût intervenue, et alors aurait disparu dans l'anarchie d'une inévitable pluralité cette foi commune sans laquelle le titre de catholique ne serait plus qu'un ridicule non-sens.

La Providence, qu'on nous passe cette expression, n'osa pas prolonger la terrible épreuve qu'elle avait préparée à son Église ; car non seulement elle préserva les pontifes intrus de toute erreur, mais encore elle mit fin au schisme, de telle sorte que le pape actuel remonte directement à saint Pierre même par les anti-papes nommés durant cette déplorable période, et par conséquent son droit est également incontestable, quel que soit celui des prétendans auxquels l'incrédule donne la préférence. L'infailibilité et la succession régulière des souverains pontifes n'a donc rien souffert de ces déchiremens internes du catholicisme, et néanmoins le mal qu'ils ont fait a été immense, puisqu'ils furent comme la préface de la grande scission

du protestantisme et de toutes les calamités venues à sa suite. Certes, à ne consulter qu'une prévoyance purement humaine, ces dissensions devaient se répéter plus souvent et produire des maux bien autrement durables. Perpétuez la lignée des anti-papes jusqu'à Luther, ou bien faites-la revivre au temps de Léon X, et la réforme prendra un autre caractère. S'abritant sous le nom sacré de quelque usurpateur de la papauté, elle gardera le nom d'Église catholique, et le monde, incertain entre elle et l'Église véritable, se demandera, sans trouver de réponse, où sont les héritiers des apôtres et des promesses du Christ.

Ainsi, l'indépendance de l'association spirituelle, la puissante et ductile organisation d'un sacerdoce célibataire, et l'infailibilité du chef de ce sacerdoce, sont impliquées d'une manière tellement absolue dans la notion d'une civilisation humanitaire, que le culte qui ne possède pas ces élémens d'unité à la fois et d'universalité, ne saurait être logiquement le culte du genre humain. Mais le lien d'une croyance commune serait encore fragile, si elle n'était concentrée dans ces expositions claires, précises et connues sous le nom de *symboles*. En effet, ce n'est pas en confiant ses dogmes à une seule caste, à une seule classe, qu'une religion quelconque parviendra jamais à rallier sous son étendard des hommes appartenant à toutes les familles, à toutes les tribus de la terre. Jamais elle ne s'étendra au loin si elle s'enveloppe de ténèbres, si elle exige des plébéiens spirituels une foi absolue aux dogmes qu'elle ne leur livre pas ; et jamais encore elle n'empêchera, dans le cercle étroit de ses conquêtes, que la superstition, sous sa forme la plus grossière, ne remplisse de ses folles rêveries le vide laissé dans les intelligences. Un enseignement offert à tous est donc une autre condition de cette civilisation humanitaire dont nous cherchons les lois ; et comment conserver à cet enseignement son indispensable uniformité, si les maîtres n'ont pas pour thème constant et obligé un résumé de leur foi, rédigé ou sanctionné par le pouvoir qui ne peut errer ? Mais en même temps qu'il sera le gage d'un perpétuel accord entre les ini-

tiateurs, ce résumé deviendra la propriété de tous les croyans ; ils le répéteront chacun dans sa langue ; et, comme ils auront ce qu'ils croient et ce qu'ils ne croient pas, deux *humanitaires* ne pourront se rencontrer sans se reconnaître aussitôt à la parfaite identité des dogmes implantés dans leur mémoire. Et la netteté, la précision de ces solennelles formules rendra, dans une certaine mesure, à la raison individuelle les prérogatives qu'elle a volontairement abdiquées ; car le dernier des laïques aura le devoir, et par conséquent le droit de déférer à son évêque, et, s'il le faut, à l'évêque des évêques, tout enseignement contraire à ces enseignemens suprêmes. Les symboles, voilà la grande charte de notre liberté à nous, simples fidèles. Grâce à nos symboles, nous n'avons pas à craindre que nos supérieurs légitimes abusent de notre crédulité, en élargissant ou en rétrécissant au gré de leur caprice le domaine de la foi. S'ils peuvent les multiplier, les étendre, les expliquer, il faut cependant que le premier se retrouve tout entier dans le second, le second tout entier dans le troisième. Également obligatoires à ce prix, ils perdraient leur sainteté, leur vérité à l'instant où cette condition ne serait plus remplie ; car il y aurait alors un abandon évident de la doctrine primitive, ou, en d'autres termes, la négation de son origine céleste. Les symboles enchainent donc le pouvoir sacerdotal, en même temps qu'ils assurent au simple laïque une indépendance intellectuelle fondée, il est vrai, sur un premier grand acte de soumission, mais qui par cela même n'en est peut-être que plus réelle. La liberté du citoyen ne consiste pas dans la destruction de toute autorité humaine, car alors elle se confondrait nécessairement avec l'anarchie. Il est *citoyen*, parce qu'il obéit à des lois égales pour tous, les mêmes pour tous, et que personne ne peut impunément enfreindre. Dans la grande association catholique, les esprits ont aussi leur droit de cité. Qui oserait dire qu'il présente de moindres garanties et confère de moindres privilèges ?

Un culte sans symboles est dans la région des idées ce que serait dans

celle des intérêts politiques un parti sans drapeau. Il n'a point de forme arrêtée ; il ne se détache qu'à l'aide de nuances à peine saisissables des cultes qui l'environnent ; et comme dans le jour douteux où il leur apparaît, les multitudes qui se groupent autour de lui ne peuvent s'entendre sur ce qui constitue son essence, tantôt elles le dilatent, et tantôt elles le contractent au point que, de province à province, de ville à ville, il change de forme et souvent de nature. Le polythéisme autrefois, l'islamisme aujourd'hui et le protestantisme, présentent de frappans exemples de cette vérité. Mais un symbole est une grande chose. La religion, qui ose s'incarner ainsi en quelques pages toujours présentes à la pensée des croyans, jette à l'avenir un de ces défis que Dieu seul peut lui porter sans péril. En effet, elle se proclame immuable, c'est-à-dire souverainement vraie, et cela en donnant au monde son dernier mot, mot qu'elle ne pourra plus changer sans être tenue d'avouer hautement qu'elle est une création humaine, le fruit d'une odieuse imposture. Cependant, au siècle qui a vu paraître ce fatal document, succéderont d'autres siècles, agités par d'autres passions, tourmentés par d'autres besoins, et l'incrédulité sera là commentant chaque ligne, excitée par l'espoir de découvrir une erreur dans ces pages contemporaines de formes politiques qui se sont évanouies, d'intérêts qui ont disparu, de notions scientifiques que d'autres ont remplacées. Semblables au cadavre sous le scalpel de l'anatomiste, elles subiront cette redoutable exploration ; car elles sont ce qu'elles sont, et ceux qui les ont écrites, ou ceux qui les représentent, n'y peuvent rien changer sous peine de mort pour la foi qu'ils professent. Or, il arrivera que la formule primitive de ce culte ne souffrira plus pour maintenir l'unité qu'il prise si haut, parce que sa brièveté même finira par la rendre insuffisante. Alors, obligé de suivre jusqu'au bout la voie dans laquelle il est entré, il fera ce qu'a fait l'Église. Elle opposa d'abord aux païens le symbole des apôtres, puis aux ariens ceux de Nicée et de saint Athanase, puis enfin à la réforme celui de Pie V, constatant ainsi la présence de

chaque grande hérésie par une profession plus explicite de ses croyances, et frappant par degrés, du sceau de son immobilité dogmatique, jusqu'aux moindres détails de son enseignement. Mais alors, que d'avantages donnés à ses adversaires ! Comment, lorsqu'il aura pour organes des hommes séparés les uns des autres par tant de générations, pourra-t-il ne pas réfléchir leurs opinions personnelles, ne pas recevoir l'empreinte des époques où ils vivent, et cependant s'il ne reste pas toujours le même, toujours un, si la plus légère contradiction se manifeste dans cette longue série d'actes officiels, si chacun d'eux est autre chose que le développement de ceux qui l'ont précédé par l'incorporation de doctrines aussi vieilles que le plus ancien, le culte assez hardi pour s'exposer à de pareils hasards ne sera plus qu'un corps sans vie, et l'indignation publique, juste et unanime cette fois, se hâtera de le traîner aux gémonies ? Autant donc les symboles religieux sont utiles, sont nécessaires aux associations spirituelles qui aspirent à la domination du genre humain, autant ils seront toujours funestes à toute doctrine qui ne vient pas du ciel. La vérité seule peut être encadrée

dans une formule sans en mourir. Mettez à sa place le mensonge, et il périra faute d'espace pour se retourner.

Les fondateurs de toutes les fausses religions ne se sont jamais abusés sur la difficulté de rédiger un symbole. Mahomet seul l'a essayé, et le sien se réduit à deux lignes auxquelles nul calife n'a osé ajouter une troisième. La réforme a été plus hardie, et le naufrage successif de toutes ses *confessions*, de toutes ses professions de foi, atteste combien fut prudent le prophète de La Mecque. Unique dans son unité et dans son universalité, le catholicisme a été plus heureux. Il a osé fonder une association spirituelle essentiellement distincte des associations temporelles qui en sont issues ; il n'a reculé devant aucune des exigences, aucune des conditions d'une civilisation universelle. Nulle autre croyance ne saurait lui disputer non seulement l'honneur d'avoir résolu, mais même l'honneur moins grand d'avoir posé ce magnifique problème.

Dans notre prochaine leçon, nous nous occuperons de la forme sociale de transaction.

C. DE COUX.

Sciences Physiologiques.

COURS DE PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE.

TROISIÈME LEÇON (1).

Récapitulation de la dernière leçon. — Des états de l'âme où la liberté et le libre arbitre sont suspendus par des causes naturelles. — Du sommeil ; son universalité ; son influence morale, physique et religieuse ; sa diagnostique ; sa psychologie ; de l'origine de nos impressions dans le sommeil ; doctrine catholique des influences spirituelles ; du somnambulisme naturel ; conséquences psychologiques de l'intervention des anges. — L'évanouissement, le délire, l'épilepsie et la folie. — Des possessions démoniaques ; leur réalité constatée par l'enseignement de l'Église et par des faits authentiques ; leur raison dans l'ordre pro-

videntiel ; elles sont confondues par la science moderne avec l'épilepsie et la folie ; erreur opposée des anciens. — Les affections pathologiques référées à trois ordres de causes : les causes organiques, les causes morales et les causes spirituelles. — Convulsions contagieuses guéries par un traitement moral. — Cas mystérieux d'un homme traité comme épileptique. — L'autorité ecclésiastique seule constate la présence d'une cause surnaturelle. — Des exorcismes ; prudence de l'Église en cette matière ; des quatre conditions qu'elle impose. — Conclusion.

Ayant dans notre dernière leçon examiné l'âme comme substance, et ayant établi son *immatérialité*, nous avons procédé à la recherche de ses qualités

(1) Voir la 1^{re} leçon, n° 59 ci-dessus, p. 163.

essentielles, qui sont au nombre de trois : l'unité, la spontanéité et la conscience. La fin de la leçon a été consacrée exclusivement à la question importante de la liberté morale, envisagée comme conséquence de la spontanéité, et dans ses rapports avec la prévarication primitive de l'homme, et nous avons essayé de faire ressortir la nécessité d'une solution définitive de cette question, qui nous arrête à l'entrée de notre carrière. Fidèle au caractère distinctif de notre cours, nous l'avons résolue dans le sens chrétien, et nous avons établi que l'homme, ayant perdu sa liberté par le péché, l'a recouvrée par la grâce.

Il nous paraît donc convenable, vu l'importance psychologique de cette question de la liberté, de l'épuiser dans ses détails avant de nous occuper du mécanisme qui nous met en rapport avec l'ordre objectif. C'est la spontanéité de la volonté, ou, en d'autres mots, l'inamissibilité du libre arbitre qui constitue dans l'homme le caractère d'être moral, le rendant responsable devant Dieu pour toute action qui est précédée par une délibération. Mais nous avons vu, dans notre dernière leçon, que ce privilège spécial de l'homme, quoiqu'il soit inamissible, peut être suspendu par des causes naturelles, et que dans ces cas-là nos actions ne revêtent plus un caractère moral. Cette espèce de nécessité naturelle, où l'homme se trouve maîtrisé en quelque sorte par des forces aveugles, loin de porter atteinte à la doctrine de la liberté, la constate d'une manière irrécusable; car, bien qu'il ne puisse pas les anéantir, il peut toujours les modifier et les diriger. Dans le sommeil, par exemple, qui est pour lui un besoin physique inévitable, il peut le retarder ou l'avancer; il peut augmenter ou diminuer sa durée, même son intensité; il peut *sommeiller* au lieu de dormir; il peut s'éveiller (en s'exerçant un peu) à une heure déterminée. Dans l'évanouissement et dans l'épilepsie, la volonté a une influence marquée sur la crise; on la recule, on l'évite même quelquefois par la seule force de la volonté.

Nous avons divisé en trois catégories ces états exceptionnels dans lesquels l'homme se trouve privé de sa qualité

d'être moral. Dans la première, il y a suspension du libre arbitre et de la liberté *sans prévarication préalable*, comme dans le sommeil naturel et dans l'évanouissement, ainsi que dans le délire et dans la folie (n'ayant pas de causes morales), et dans certaines maladies, comme l'épilepsie et la catalepsie, avec la même réserve. Cette première catégorie formera donc le sujet de notre troisième leçon.

Ce n'est pas notre intention d'entrer dans des détails physiologiques sur ces matières, quoiqu'il soit nécessaire, pour bien apprécier leurs différents phénomènes, d'avoir recours à l'ordre physique. Nous n'avons rien à faire (heureusement pour nous) de l'origine de ces modifications du système nerveux. Nous les examinons seulement dans leurs rapports avec la volonté.

En commençant par le *sommeil*, le phénomène peut-être le plus étonnant que nous offre la nature (quoique son retour périodique soit cause qu'il nous intéresse peu), la première chose qui frappe l'attention est son *universalité*, tous les animaux et tous les végétaux étant soumis à son influence. Il serait peut-être difficile d'établir ses rapports avec la prévarication primitive de l'homme; car nous voyons qu'Adam, même avant sa chute, y a été soumis. Nous ne nous arrêterons point pour examiner le degré d'importance qu'il faut attacher à l'opinion que ce sommeil a été précédé par une faute dont il était la conséquence; nous préférons le regarder comme une interruption miraculeuse de l'ordre établi, puisque les saintes Ecritures ne citent qu'un seul exemple, celui qui a précédé l'extraction de la femme. Cette question, qui touche de près celle de la nature androgyne de l'homme primitif, n'ayant pas été suffisamment éclaircie par la sainte tradition, doit être abordée avec une extrême prudence. Les écrits de Platon ne sont pas les seuls, dans la tradition profane, où l'on rencontre des allusions à cette dernière circonstance. Sans doute, l'origine de la femme, sous le rapport mystique, est du plus haut intérêt; elle paraît après que la création est entièrement achevée, n'étant pas formée du limon de la terre, comme

était l'homme, mais de sa propre substance, le *mode* de sa constitution étant désigné par un mot propre : *Formavit Deus hominem; EDIFICAVIT mulierem.* L'unité qui subsiste entre l'homme et la femme est unique dans son genre, et n'a de parallèle que dans l'union qui subsiste entre le Christ et sa divine épouse, la sainte Eglise, qui, étant sortie de son côté pendant le sommeil de la croix, participe aussi de sa substance et *subsiste dans son unité.* Mais nous le répétons, de pareilles questions peuvent servir pour élever l'âme vers Dieu, mais ne sont pas susceptibles d'un examen approfondi.

Le sommeil, comme nous le connaissons, s'il n'est pas le fruit du péché, est au moins une nécessité pour la créature déchue. Nous laissons à chacun le soin de faire les réflexions qui se présentent naturellement en considérant l'importance *morale* d'une loi par laquelle toutes nos actions sont suspendues pour plusieurs heures, à des époques très rapprochées; et nous trouverons tous un motif de louer l'immense miséricorde de Dieu, qui a ménagé à notre infirmité une ressource si grande. Car, que serait devenu l'homme dans son état actuel sans le sommeil; le sommeil qui vient forcément interrompre les mauvaises actions, qui suspend nos douleurs physiques et morales, et dont la douce influence calme ces perturbations profondes de l'appareil physique, résultant de l'action violente des passions? Il est certain que sans cette prévoyance de la Providence, toutes les passions nous seraient fatales. De plus, le sommeil en bornant notre existence, en quelque sorte, à un seul jour, rend plus facile cette lutte opiniâtre qui constitue le fond de la vie. La nuit pour le chrétien est un abîme mystérieux qui le sépare du lendemain, et dans cet espace ténébreux s'ouvre peut-être pour lui la porte de la cité céleste. Quel motif de scruter sa conscience avant que d'y entrer! car voici qu'à minuit on entendra la voix de l'époux, et ceux-là seuls entreront avec lui, dont les lampes sont préparées.

Les conséquences physiques du sommeil sont l'interruption de la vie de relation et une augmentation considérable

dans l'énergie de l'action des organes intérieurs. Nous ne nous arrêterons sur les observations des physiologistes que pour autant qu'elles serviront à éclaircir l'influence de la volonté dans cette circonstance. Le sommeil étant un besoin périodique, comme plusieurs autres de nos fonctions corporelles, la volonté ne peut pas le surmonter totalement, quoiqu'elle y exerce une influence très grande. D'abord, il ne peut pas avoir lieu sans son consentement; mais ce consentement, notre faiblesse nous l'arrache facilement, et la force centrale et spontanée de la volonté se retire pas à pas. Voici l'ordre des phénomènes dans le sommeil ordinaire: la fatigue ayant rendu l'attention très pénible, l'âme ne se porte plus en dehors; et à force de se concentrer en elle-même, son action sur les muscles cesse; alors, par leur relâchement, la paupière tombe et voile le monde extérieur. Nous veillons cependant pour un temps dans le sens de l'ouïe, après que celui de la vue a cessé d'agir; et quant au tact, on peut dire, en quelque sorte, que nous y veillons toujours, même dans le plus fort du sommeil (1). Le rôle de la volonté, à l'égard du sommeil, paraît donc se réduire à ceci: elle en détermine les conditions quant au temps et quant à la place, choisissant celles qui sont les plus favorables à l'homme comme être moral, et réglant même sa durée et son intensité.

Dugald Stewart, en examinant l'effet du sommeil sur l'âme, le réduit à la seule suspension de la volonté, et indique la suspension de l'attention comme la condition préalable; distinguant ainsi l'état de l'âme invitant le sommeil de l'état de l'âme sous son influence. Dans le premier cas, l'action de la volonté est suspendue, avec le pouvoir de la reprendre; et dans le second, elle est suspendue complètement, aussi long temps que nous sommes sous l'influence du

(1) Pour rendre plus intelligible la vigilance de ce sens, nous citerons les cas de ces personnes qui, pendant leur sommeil, chassent les insectes qui les incommode ou qui tirent à elles de quoi se couvrir sans l'interrompre. Un exemple plus familier et plus général est trouvé dans ces changemens de position que nous exécutons plusieurs fois pendant la nuit.

sommeil. Ainsi, ces facultés qui, dans l'état de veille, sont les moins soumises à la volonté, comme l'imagination et la mémoire, sont les plus actives pendant le sommeil, la raison étant pour ainsi dire anéantie; et, sous ce rapport, cet état présente des analogies très remarquables avec un autre phénomène qui résulte de la suspension de la volonté pendant l'état de veille, et que nous appelons *rêverie*. Reste à savoir jusqu'à quel point la folie même, en certains cas, ne résulte pas d'une abdication criminelle de la volonté, comme, par exemple, dans les cas de la folie par amour ou par orgueil, et plus particulièrement dans ces cas qu'on nomme *folie religieuse*, où l'imagination est frappée par certaines vérités isolées.

Quant à l'origine de nos impressions dans l'état de sommeil, abstraction faite de toute hypothèse, l'origine de nos conceptions dans l'état de veille est pareillement enveloppée dans un mystère impénétrable, et la doctrine catholique en attribuant à des êtres spirituels agissant sur nous une grande partie de ces pensées bonnes et mauvaises, qui, tour à tour, nous réjouissent et nous obsèdent, aplanit des difficultés insurmontables. Divers faits bien constatés tendraient à prouver l'influence des mauvais esprits sur nous pendant le sommeil. Saint Augustin nous dit, dans ses Confessions, que, depuis sa conversion, il était libre d'un certain ordre de pensées pendant qu'il était en état de veille, mais que ces mêmes pensées revenaient souvent l'obséder dans le sommeil. La liturgie de l'Église parle des influences sinistres auxquelles nous sommes exposés dans cette circonstance, et invoque sur nous la surveillance tutélaire des esprits bienveillants. Sans vouloir prendre sur nous de décider la question *scientifiquement*, nous pensons que, sous l'influence de l'esprit général de l'Église, appuyé par des faits qui sont de l'expérience de tout le monde, nous devons regarder ce moment où l'action de la volonté est tout-à-fait suspendue comme un moment redoutable pour l'homme, par les mauvaises influences qui l'entourent.

Que des impressions extérieures soient souvent adoptées dans nos rêves, et

qu'elles en modifient le cours, cela ne prouve rien contre l'hypothèse de l'intervention des anges; car on ne prétend pas affirmer que toutes nos impressions nous arrivent des agens spirituels; d'ailleurs le même phénomène a lieu dans la rêverie, où à tout instant nos conceptions sont modifiées par des impressions qui viennent du dehors. Que Dieu ait souvent parlé à l'homme pendant le sommeil, c'est un fait dont les saintes Écritures nous offrent plusieurs exemples; mais en voulant constater l'action des influences spirituelles sur nous pendant le sommeil, nous sommes loin de prétendre que la *généralité* des rêves et des songes puisse avoir une pareille origine; la nourriture, la position du corps, les agitations de l'esprit, et mille autres causes naturelles, contribuent aux modifications bizarres que l'âme subit en cet état.

Le sommeil nous offre une autre série de phénomènes, où, quoique la volonté soit en suspens, elle paraît cependant vouloir revendiquer son empire, sans toutefois que nos actions reprennent leur caractère moral. Dans le somnambulisme naturel, l'action musculaire est dirigée avec une précision égale à celle qui caractérise l'état de veille. Nous voyons des hommes qui marchent dans l'obscurité, en évitant avec la plus grande exactitude tous les obstacles qui se rencontrent sur leur passage; d'autres, en s'habillant, choisissent leurs propres habits parmi d'autres avec lesquels on venait de les confondre. L'auteur qui rapporte ce fait avoue que cette opération a été faite avec une certaine difficulté que l'introduction d'une lumière a diminuée; cependant, il paraît bien constaté que le sujet était véritablement sous l'influence du sommeil. D'autres cas se présentent où le somnambule se met à travailler, écrivant avec facilité, corrigeant des fautes d'orthographe et changeant même la rédaction. Voilà certainement des rapports mystérieux entre le corps et l'âme et entre l'homme et le monde extérieur, sur l'origine et la nature desquels nous sommes dans une ignorance totale. Parmi les diverses hypothèses qui ont été mises en avant pour rendre raison de cette

affection extraordinaire, les unes sont basées sur des considérations pathologiques, les autres sur des causes en dehors de la matière. Le célèbre Horstius nous dit que, de son temps, on appelait les somnambules des *mal-baptisés*. On supposait que l'omission de quelques paroles sacramentelles dans la cérémonie du baptême déterminait leur maladie. Sans adopter cette opinion populaire (dont il constate cependant l'existence), il n'hésite pas d'attribuer ces phénomènes si extraordinaires et souvent si épouvantables à l'intervention des êtres purement spirituels. On pourrait bien passer une opinion pareille à un grand médecin du seizième siècle, mais dans le dix-neuvième il nous faut quelque chose de plus palpable, ou au moins quelque chose qui paraisse tenir exclusivement à l'ordre matériel. Ainsi, en ouvrant le Dictionnaire des Sciences médicales, nous verrons que « *le somnambulisme ou le somno-vigil est une névrose, un état morbide du cerveau, une exaltation passagère, mais plus ou moins prononcée de l'activité intérieure de cet organe.* » Sans vouloir imposer à nos lecteurs l'opinion peu scientifique du docteur Horstius, nous pensons que celle du Dictionnaire des Sciences médicales ne sera guère plus satisfaisante, puisque, au lieu de résoudre la difficulté, elle ne fait que la reculer. Nous sommes loin de vouloir méconnaître les immenses progrès qu'a faits la science de l'anthropologie physique depuis trois siècles: la découverte de la fonction des nerfs et de leurs rapports avec le cerveau, d'un côté, et de l'autre avec toute l'organisation vitale, est inappréciable; mais elle n'est nullement applicable à la question métaphysique, des rapports du corps et de l'âme, et de l'action de l'esprit sur la matière. Au lieu de demander, comme au seizième siècle, qu'est-ce qui excite les muscles dans un somnambule en l'absence de la volonté, on demandera maintenant qu'est-ce qui excite le cerveau? et là nous rencontrerons la même difficulté. Quand l'École de Médecine nous dit que le somnambulisme est une maladie physique, elle a sans doute raison; à cela l'école *ultra-spiritualiste* répondra: Oui; mais cette maladie est le résultat d'une obses-

sion. Sans vouloir prononcer légèrement sur une question aussi délicate, nous prendrons la liberté de remarquer en passant que l'admission d'une intervention spirituelle de la manière dont nous l'envisageons n'affecte nullement la question physique, puisque nous soutiendrons que cette intervention a lieu selon certaines lois générales et permanentes, et que la physique ne s'occupe pas des causes proprement dites des phénomènes qu'elle examine, mais seulement de l'ordre de leurs successions; car le mot *cause* en physique ne s'emploie jamais que dans un sens relatif. Quand nous soutiendrions donc que toutes les maladies en général, aussi bien que le somnambulisme, sont le résultat d'une intervention spirituelle, nous n'attaquerions nullement la médecine comme art. Dieu, dans sa bonté paternelle, a préparé certains remèdes physiques pour les maladies physiques de nos corps, n'importe leur origine. La seule question est celle-ci: peut-on augmenter la puissance de ces remèdes, dans certains cas, par la prière et par l'exorcisme? Or, nous pensons que cette question n'en est pas une pour celui qui se met au point de vue catholique. La liturgie de l'Eglise, les traditions, surtout l'emploi continu du signe de la croix (qui est déjà un commencement d'exorcisme), tout tend à prouver l'intervention permanente des êtres spirituels dans l'ordre physique.

La conséquence psychologique de cette théorie est celle-ci: qu'il faut se préparer soigneusement à cette interruption des fonctions de la volonté qui a lieu pendant le sommeil, en se recommandant à celui que Dieu a chargé de veiller sur nous, particulièrement dans ces moments où nous sommes impuissans à nous défendre contre les dangers qui nous menacent. De plus, l'Eglise, par de puissans exorcismes, donne à l'eau une vertu surnaturelle, par laquelle elle a le pouvoir de chasser les mauvais esprits et de nous garantir de leurs pièges. Nous ne comprenons pas (nous l'avouons dans notre naïveté) la conduite de ces personnes qui se disent enfans soumis de l'Eglise, et qui habituellement se livrent au sommeil sans se munir de cette égide spirituelle. Comment! nous avons

toujours à la main une substance dans laquelle habite, d'une manière toute spéciale, la puissance de l'Esprit saint, et nous négligeons de tirer parti d'un moyen si puissant ! C'est vraiment une infatuation que la seule détérioration morale de notre nature peut rendre intelligible. Nous conseillerons à chacun de lire et de méditer les paroles sublimes que l'Église emploie dans la cérémonie de la bénédiction des fonts : on y trouvera des allusions mystiques de la plus haute portée, et des formules qui révèlent cette puissance souveraine que les ministres du Christ exercent, en son nom, sur la matière qu'il a rachetée, et sur les esprits qu'il a vaincus.

Dans l'évanouissement, dans le délire, dans l'épilepsie et dans la folie, l'action de la volonté étant suspendue d'une manière bien plus absolue que dans le sommeil, nos actes, sous l'influence de ces affections, ne revêtent plus un caractère moral, à moins que ces états ne soient la conséquence d'une faute préalable.

Il ne nous reste maintenant qu'un seul ordre de phénomènes pour compléter cette première catégorie des états de l'âme où la liberté et le libre arbitre sont suspendus sans prévarication préalable, et où, par conséquent, nos actes ne revêtent pas de caractère moral, c'est-à-dire les possessions démoniaques. Il est peut-être tant soit peu scabreux de traiter une pareille matière dans le siècle où nous vivons ; cependant, dans un cours de psychologie chrétienne, il est impossible de l'éviter. C'est pour le chrétien un fait incontestable que le démon peut s'emparer de toutes les puissances de l'âme ; qu'il peut s'installer au centre de nous, disposant de toutes nos facultés et de tous nos organes, tenant la volonté dans un état de captivité absolue. On a discuté longuement pour savoir si le démon avait le pouvoir d'agir directement sur l'âme, ou seulement sur l'organisme qui lui sert d'instrument ; mais nous avouons que cette question nous paraît de peu d'intérêt, puisqu'elle est enveloppée dans le mystère qui entoure tout ce qui regarde les rapports de l'esprit et de la matière ; nous ne sortirons donc ni des principes, ni des faits. Le principe général repose sur l'enseignement

formel de l'Église et sur la tradition universelle. Nous disons sur l'enseignement formel de l'Église, car elle a introduit dans sa liturgie une formule spéciale pour la circonstance. Quant aux faits, ils sont innombrables. Il y en a plusieurs, nous le savons très bien, qu'on est parvenu à entourer d'un ridicule irrésistible. Il existe même dans tous un élément grotesque qui est fait pour scandaliser ceux qui jugent les phénomènes du monde spirituel selon les idées naturelles. Cependant, les faits sont là, et ils ont été caractérisés par l'autorité compétente. Dans cette masse innombrable de faits que l'histoire nous offre, nous ne citerons que deux, reposant sur le témoignage de deux hommes qui les ont vus de leurs propres yeux ; des hommes prudents et saints, et dont les écrits ont toujours joui d'une grande autorité. Le premier est rapporté par saint Paulin, évêque de Nole, dans sa vie de saint Félix. En parlant des guérisons miraculeuses opérées par les reliques de son saint prédécesseur, il cite, entre autres, le cas d'un possédé. Saint Paulin atteste avoir vu ce même homme *marcher contre la voûte de l'Église la tête en bas sans que ses habits fussent dérangés.*

L'autre fait extraordinaire se trouve dans les dialogues de saint Sulpice-Sévère où il rassemble toutes les circonstances qu'il avait omises dans la vie de saint Martin, écrite du vivant même du saint. « *J'ai vu, dit saint Sulpice-Sévère, un possédé élevé en l'air, les bras étendus, à l'approche des reliques de saint Martin.* » Il faut donc admettre l'existence de ces phénomènes extraordinaires, sous peine d'abandonner l'histoire et de se mettre en opposition directe avec l'enseignement catholique.

Maintenant, si l'on nous demande la raison de ces faits, si l'on nous impose la tâche de les rendre *intelligibles*, de les faire rentrer dans l'ordre général, nous pourrions répondre que notre mission ne s'étend pas jusque là. Cependant, puisque nous en avons parlé longuement et sérieusement, nous n'aurons pas recours à un subterfuge.

Un fait permanent dans l'ordre social, comme dans l'ordre physique, c'est la lutte continuelle et opiniâtre du bien et

du mal. Que Dieu permette le triomphe de ce dernier principe jusqu'à un certain point, cela est incontestable. Or, le plus grand bienfait que l'homme ait reçu de la main de Dieu, c'est la révélation de sa volonté, et la sanction de la révélation, il faut la chercher dans les miracles que Dieu a opérés pour la confirmer. Il est donc facile de comprendre que tout ce que le principe du mal peut faire de plus fatal pour nous, c'est d'ébranler notre foi dans les miracles en troublant l'ordre établi par des faits analogues. Non pas que le démon ait la puissance de faire des miracles, puisqu'il appartient à Dieu seul d'interrompre les lois que lui-même a établies; mais, s'il ne possède pas cette puissance, sa connaissance des lois secrètes du monde physique le met à même de les imiter jusqu'à un certain point. Comme Dieu, Satan a non seulement un enseignement et un culte, il a de plus ses prophètes et ses miracles; de faux prophètes et de faux miracles, il est vrai, mais qui ne laissent pas pour cela de tromper ceux qui ferment leurs yeux à la lumière divine. Ainsi, quand Moïse a reçu la mission de libérer de leur esclavage les enfans d'Israël, il a cherché la sanction de sa mission dans les miracles qu'il a opérés en présence de Pharaon. Alors des magiciens, des prophètes de Satan sont parvenus, à plusieurs reprises, à ébranler la conviction du roi par les prodiges qu'ils ont opérés à l'aide de la puissance diabolique. Du fait de la lutte permanente du bien et du mal, résulte le double caractère que présente souvent le même cas de possession démoniaque presque au même instant; la prière se rencontre à côté du blasphème; et à côté du mensonge, la vérité. Et il ne peut pas manquer d'en être ainsi, parce que Dieu subordonne toujours le mal particulier au bien général; et si sa justice permet au démon de séduire, plus loin de lui, ceux qui l'ont déjà abandonné, sa miséricorde, d'un autre côté, l'oblige à rendre d'éclatans témoignages à l'éternelle vérité, dans l'intérêt de ceux qui vivent en communion avec lui.

De nos jours, par suite de la direction donnée aux études des sciences médicales, on est porté, non seulement à

chercher une cause physique pour chaque affection pathologique (ce qui est le but réel de cette science), mais de plus à nier d'une manière peu philosophique l'existence des causes immatérielles. Nous avouons que de telles causes n'ont rien de commun avec la médecine comme science; c'est pourquoi nous ne voulons pas qu'elle sorte de sa sphère pour les attaquer. L'existence et la nature de telles causes appartiennent exclusivement à la métaphysique. Parce que les possessions présentent certains symptômes extérieurs qui se rencontrent dans l'épilepsie, dans la folie et dans le somnambulisme naturel, on soutient qu'ils ont tous une origine commune. La même confusion d'idées existe chez les anciens par un motif contraire. Avant Hippocrate la médecine se confond avec la magie, et on guérissait toutes les maladies par des incantations et par des amulettes. Chez les Grecs, la folie, dans ses diverses formes de mélancolie et de rage, est attribuée exclusivement à l'influence des démons. Telle est l'idée fondamentale de plusieurs tragédies de Sophocle et d'Eschyle; on la rencontre même dans les comédies de Plaute. Mais du temps d'Hippocrate, on reconnaissait l'existence de certaines maladies pour lesquelles l'art ne pouvait rien, comme, par exemple, l'épilepsie. Ce grand observateur de la nature n'hésite pas à l'attribuer à une influence surnaturelle (*de morbo sacro*).

Maintenant, ce qui est certain pour tout le monde, c'est que le corps subit des altérations qui le placent dans un état anormal à l'égard de l'âme. Ces altérations ont-elles leur origine exclusivement dans l'organisme? doit-on recourir exclusivement à la médecine pour y remédier? ou, d'un autre côté, ne doit-on pas admettre l'influence de l'âme sur le corps et chercher la racine de certaines maladies dans la volonté même? et, pour aller plus loin, cette volonté n'est-elle jamais envahie par une volonté étrangère qui s'empare d'elle et la dirige? La médecine elle-même est intéressée à résoudre ces questions pour pouvoir rester dans ses limites; car les médicamens ne peuvent pas calmer les passions, ils ne peuvent pas chasser

les démons. Quant à nous, nous admettons les trois ordres de causes : les causes organiques, les causes morales ou psychologiques et les mauvais esprits. Le moindre changement dans la matière cérébrale peut produire l'atonie de certains muscles, et une excitation morbide dans certains autres ; voilà l'épilepsie avec ses symptômes horribles ; mais nous savons que des affections analogues, nous allions dire identiques, résultent quelquefois des causes exclusivement morales. L'histoire de la médecine nous offre des cas nombreux de convulsions contagieuses qui n'ont d'autre cause que la peur. Nous citerons le premier qui nous tombe sous la main. Il est rapporté par le neveu du célèbre médecin qui a été consulté dans cette occasion. Dans l'hospice de Haarlem, une jeune fille, sous l'impression de la terreur, tombe dans des convulsions qui reviennent par paroxysmes réguliers. Une de ses compagnes qui l'assistait dans ce moment est saisie de la même manière ; et le lendemain, deux autres enfans présentent les mêmes symptômes. Enfin, presque tous les enfans de cet établissement, tant garçons que filles, ont des convulsions. Il suffit de l'attaque d'un seul pour que la crise devienne générale. Dans cet état de choses, les médecins ayant épuisé toutes les ressources de l'art, s'adressent à Boerhaave. Ce médecin habile, considérant que les remèdes physiques les plus puissans avaient déjà échoué, attaqua le mal dans l'ordre moral. Convaincu que de pareilles affections pouvaient être le résultat de la terreur, il prit le parti de les guérir par la même cause. A cette fin, il prenait occasion de parler aux chefs de l'institution, en présence des enfans, sur la nature de la maladie et sur les moyens de la guérir. Il ne s'adressait jamais aux enfans, qui cependant ne perdaient aucune de ses paroles. Il regrettait que le seul remède efficace fût d'une nature très violente ; en un mot, il n'y avait que la cautérisation par le fer rouge. Il faisait ensuite placer dans la salle plusieurs réchauds renfermant des fers chauffés au rouge. Voici en quels termes son neveu nous communique le résultat : *Les enfans, alarmés à l'idée de ce remède cruel, sitôt qu'ils ressentaient*

une tendance vers le paroxysme, développant toute la force de leur volonté, se figurant les souffrances atroces qui les attendaient en cas d'attaque, parvenaient, par une impression plus forte que la peur inspirée par la maladie, à résister à l'influence de ce penchant morbide (1). Voilà bien une cause immatérielle d'une maladie physique. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'insister encore sur le fait capital de l'influence du moral sur le physique : tout le secret de la vie morale est renfermé là-dedans. Il n'existe plus d'obstacles pour celui qui veut fortement.

Que les mêmes symptômes et beaucoup d'autres soient quelquefois le résultat d'une intervention diabolique, c'est une vérité que nous n'essaierons pas d'établir sur des faits et sur des inductions, puisqu'elle repose sur la base inébranlable de l'enseignement catholique. Cependant nous ne pouvons pas passer sous silence un cas très extraordinaire d'épilepsie rapporté par le docteur Gregory, professeur de médecine pratique à Edimbourg. Ce cas est cité en parlant de certaines sensations que les malades éprouvent à l'approche de la crise et auxquelles les hommes de l'art ont donné le nom de *aura epileptica*, et pour prouver que ce symptôme préalable peut manquer quelquefois. Il y avait un officier au service de sa majesté britannique, qui était épileptique ; mais chez lui, l'*aura epileptica* manquait complètement ; cependant la crise était précédée d'une circonstance que chacun qualifiera selon son point de vue philosophique. Il voyait chaque fois une vieille femme portant un manteau bleu et armée d'un bâton, qui, avançant droit sur lui, l'assommait. Ce coup amenait la crise. Loin de nous la témérité de vouloir qualifier ce fait ; cependant nous avouons franchement qu'il nous paraît en dehors de l'ordre naturel. C'est à l'autorité spirituelle à constater la présence des causes surnaturelles dans ces maladies terribles où des possessions diaboliques revêtent les formes extérieures de l'épilepsie et de la folie, et elle-même doit se soumettre à certaines conditions pour être éclairée

(1) Hippoc. dictum IX, § 406.

de l'esprit de Dieu et armée de sa puissance. C'est par l'absence de ces conditions préalables voulues par Dieu qu'un si grand nombre d'exorcismes ont dégénéré en momeries ridicules et dégoûtantes et sont devenus des occasions de scandale et de blasphème, au lieu d'être la manifestation de la puissance de Dieu sur toutes les créatures. Tantôt on a exorcisé où il n'y avait rien; tantôt, dans de véritables cas de possession, on a opéré d'une manière inefficace, pro-stituant ainsi cette autorité que Jésus-Christ a transmise à son Eglise.

Dans l'ordre spirituel, comme dans l'ordre naturel, il faut une cause *formelle* aussi bien qu'une cause *efficace*; et dans les exorcismes, la cause *formelle*, c'est un prêtre saint et un auditoire pieux. Ainsi parle le *Rituel*. D'ailleurs, les conditions spéciales auxquelles nous avons fait allusion sont au nombre de quatre. La première veut qu'on commence par examiner le cas avec une grande prudence, sous la direction d'un évêque. La seconde regarde l'exorciste, qui doit être dûment préparé par le jeûne et par la prière, selon la parole même de notre divin Sauveur. La troisième exige que la vie habituelle de l'exorciste soit illustrée par une grande humilité et une grande pureté. La dernière défend toute question curieuse et inutile; elle ordonne de suivre ponctuellement le *Rituel*, et elle impose aux assistans le devoir de se tenir dans le recueillement et d'aider l'exorciste par leurs prières. En présence de ces conditions, avons-nous le droit de nous étonner de l'immense scandale qui a surgi de certains exorcismes dont les détails sont entre les mains de tout le

monde? Dieu opère quelquefois, il est vrai, sans les conditions prescrites; mais il n'a pris aucun engagement de le faire. Il est avec nous jusqu'à la fin des siècles, et sa puissance, qui est la vie de l'Eglise, circule partout, comme la sève dans la vigne, mais seulement selon certaines lois générales que lui seul a le droit de suspendre.

En résumé, si, dans cette leçon, nous avons beaucoup insisté sur l'influence des causes purement spirituelles dans le sommeil et dans les possessions démoniaques, et si nous avons fait allusion à certaines opinions qui ne les excluent pas même des maladies ordinaires quant à leur origine, il faut avouer que nous y avons été déterminés par deux considérations: la nature *métaphysique* de notre sujet, et la tendance *physique* de notre époque. Nous avons voulu ainsi frayer une route vers la partie transcendente de notre cours, où le rôle des êtres matériels est borné à un symbolisme grossier et incomplet. Dieu est un esprit. L'homme est un esprit enveloppé d'un corps *matériel*. Mais que savons-nous des lois absolues de la matière? Exactement rien; car la matière n'est pas dans son état normal. Il y a eu chute pour elle comme pour l'homme, et comme nous elle attend le moment de sa réhabilitation. Mais dans l'*ordre définitif*, la matière, quoiqu'elle existera toujours, ne sera plus un obstacle comme dans l'ordre actuel. L'homme reprendra sa position primitive dans la création, et son règne sera établi sur toutes les créatures.

J. STEINMETZ.



Sciences Physiques et Mathématiques.

COURS D'ASTRONOMIE.

ONZIÈME LEÇON (1).

Des planètes. — Leur apparence générale, et phénomènes de leurs mouvemens. — Stations et rétrogradations. — Particularités et élémens de chaque planète. — Moyens de mesurer leur distance à la terre. — Des satellites. — Démonstration et mesure de la vitesse successive de la lumière par les satellites de Jupiter. — Détermination exacte de la parallaxe du soleil par les passages de Vénus; importance de cet élément. — Coup d'œil sur le système solaire. — Discussion philosophique des idées de Buffon et de Laplace sur l'origine de ce système.

147. Nous avons fait remarquer dès l'origine de nos leçons que l'aspect général du ciel se composait d'un certain nombre de figures dont les étoiles occupaient les sommets; que ces figures conservaient leurs formes, malgré le mouvement général qui entraîne leur système; de sorte que les points étincelans qui les dessinent ne changent point de distance, ni de position relative. Mais un examen suivi a fait reconnaître que parmi ces myriades de corps, il en est quelques uns qui ne partagent pas la fixité générale; semblables aux autres étoiles avec lesquelles on les confond d'abord, on les voit former avec elles des figures mobiles dont les variations accusent l'instabilité de leurs élémens. On voit ces astres exceptionnels s'approcher plus ou moins rapidement de certaines étoiles remarquables, puis s'en éloigner pour venir se replacer auprès d'elles après une certaine période de temps, comme font le Soleil et la Lune. Ces étoiles errantes ont reçu le nom de *planètes*; et si nous faisons abstraction des deux grands corps que nous venons de nommer, elles sont au nombre de six principales, plus ou moins visibles sans le secours du télescope, et dont cinq sont connues de toute antiquité. Les lunettes astronomi-

ques nous en font voir quatre autres, et autour des premières circulent des corps semblables et plus petits qui doivent être rangés dans la même classe.

Considérées dans leur aspect physique, les planètes ne diffèrent pas beaucoup des étoiles. Cependant, elles s'en distinguent assez par leur éclat tranquille, exempt de cette scintillation si remarquable dans les étoiles des ordres supérieurs. Ce phénomène est surtout frappant, si l'on compare Vénus, Jupiter ou Mars périégée, à quelque grande étoile, comme Sirius ou La Chèvre, parce que la grandeur apparente de ces trois planètes rend le contraste plus tranché. Mais si l'on considère ces deux sortes d'astres au télescope, leur différence devient bien autrement sensible. Les planètes montrent de larges disques sur lesquels on distingue toutes sortes de taches; les étoiles, au contraire, restent toujours de simples points qui disparaissent en passant derrière les fils du réticule, lesquels sont plus fins qu'un cheveu.

148. Les planètes sont des corps opaques; car quelques unes, telles que Mercure, Vénus et Mars, offrent le phénomène des phases comme la Lune; celles qui ont des satellites, comme Jupiter et Saturne, subissent des éclipses de Soleil, quand un satellite s'interpose entre eux et cet astre; de telle sorte qu'il projette sur eux une ombre qui suit leur mouvement, ce qui n'arriverait pas si ces corps étaient lumineux par eux-mêmes. Elles ont un mouvement de rotation autour d'un axe, ainsi qu'on le reconnaît par le déplacement régulier de certaines taches, comme on l'a observé pour le Soleil. Elles décrivent des orbites elliptiques dont le Soleil occupe un foyer; car c'est à cette sorte de trajectoire que se ramènent toutes les observations étudiées et discutées convenablement. Deux

(1) Voir la x^e leçon, n^o 59 ci-dessus, p. 185.

d'entre elles sont plus voisins du Soleil que n'est la Terre : ce sont *Mercur*e et *Vénus*, qu'on appelle *planètes inférieures* ; les autres, qui sont au-delà de la Terre par rapport au Soleil, sont dites en conséquence *planètes supérieures* : ce sont *Mars*, *Jupiter*, *Saturne*, *Uranus* et les quatre petites planètes télescopiques situées entre les deux premières, et qu'on nomme *Cérès*, *Junon*, *Pallas* et *Vesta*. Si l'on en excepte celles-ci, les planètes décrivent des orbites peu inclinées à l'écliptique ; de sorte qu'on les voit toujours à une petite distance de ce cercle ; et c'était afin de les comprendre toutes dans une même zone assez étroite, qu'on avait imaginé la bande qu'on appelait *zodiaque*, laquelle comprenait 8 à 9 degrés de chaque côté de l'écliptique. Mais les quatre petites planètes s'écartent trop de l'écliptique pour que le zodiaque, même très élargi, pût les comprendre toutes. Nous avons déjà fait remarquer que le zodiaque, conception pastorale perfectionnée par l'école d'Alexandrie, n'était qu'une pièce inutile, que les astronomes modernes ont tout-à-fait abandonnée.

Les deux planètes inférieures sont toujours vues à une médiocre distance du Soleil, qu'elles accompagnent comme deux satellites ; *Mercur*e ne s'en éloigne jamais que de 29° ; *Vénus*, que de 47° ; ce sont les valeurs de leurs plus grandes *élongations*. On les voit tantôt à droite, tantôt à gauche du Soleil, mais seulement dans le voisinage de son coucher et de son lever. Si elles sont à l'Est par rapport à lui, on les voit quand il se couche, et elles ne tardent pas à le suivre sous l'horizon. Lorsqu'au contraire elles sont à l'Ouest, comme elles le devancent alors dans le sens du mouvement diurne, elles se couchent avant lui, et se lèvent aussi quelque temps avant lui. Aussi la belle planète de *Vénus* a-t-elle été appelée *Hesperus* et *Lucifer*, l'étoile du soir et l'étoile du matin ; parce qu'à cause de la grande vivacité de son éclat, c'est la première étoile qui paraisse le soir, la dernière qui disparaisse le matin, et que le Soleil la suit toujours de près. Mais ce n'est que successivement qu'elle joue ces deux rôles. Pendant environ la moitié de sa période,

elle se couche après le Soleil, et se lève après lui. Aux époques où elle se lève la première, elle se couche aussi avant lui. On attribue à Pythagore d'avoir enseigné le premier l'identité d'*Hesperus* et de *Lucifer*.

149. Ce balancement de *Mercur*e et de *Vénus* à de médiocres distances du Soleil, distances qui passent d'ailleurs par tous les degrés de grandeurs entre les limites assignées, n'est évidemment qu'un mouvement défiguré par la perspective. Or, il s'explique de la manière la plus naturelle et la plus simple en prenant le Soleil pour centre du mouvement de ces deux astres, et supposant que leurs orbites sont comprises dans celle de la Terre, comme le démontrent d'ailleurs les mesures parallactiques. Soit, en effet (fig. 31), *S* le Soleil, *abdhg* l'orbite de *Vénus*, et *Pmn* celle de la Terre, que nous supposons actuellement en *P*. La planète sera toujours comprise entre les deux droites *PH*, *PÜ*, menées tangentiellenent à son orbite, de sorte que le rayon visuel de l'observateur terrestre la projettera toujours dans le ciel entre les points *U* et *H* ; tandis que le Soleil se projettera en *O* dans l'intérieur de l'arc *UH*. Si l'angle

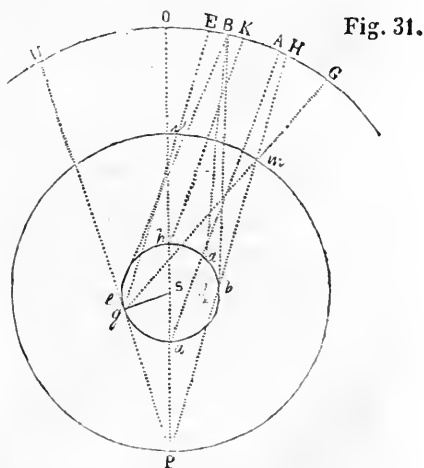


Fig. 31.

UPH a une valeur maximum de 47°, comme cela a lieu entre les tangentes extrêmes à l'orbite de *Vénus*, et la ligne menée au Soleil ; la planète ne s'écartera jamais de l'astre central au delà de cette quantité. Cette *élongation* maximum di-

minuera à mesure que l'orbite de l'astre sera d'un moindre rayon; aussi est-elle beaucoup moindre pour Mercure que pour Vénus, qui est plus éloignée du Soleil. Si le plan des orbites planétaires coïncidait exactement avec celui de l'écliptique, les projections dont nous venons de parler auraient toutes lieu sur un même arc de cercle. Mais comme ces plans sont un peu inclinés, nous voyons les planètes tantôt plus haut, tantôt plus bas, mais toujours peu éloignées de l'écliptique, ce qui donne à leur mouvement la forme d'une ellipse très aplatie. Dans ce transport, les astres passent un peu au-dessus et un peu au-dessous du Soleil; les deux momens de leur moindre distance, ou plutôt ceux où ils ont la même longitude que le Soleil, sont les deux *conjonctions*. La *conjonction supérieure* a lieu quand l'astre va de l'Ouest à l'Est; l'*inférieure*, ou la plus voisine de nous, dans le cas contraire.

Les planètes supérieures offrent dans leurs mouvemens des phénomènes d'un autre genre, dont la bizarrerie s'explique si naturellement en les rapportant au Soleil comme centre, que cette théorie est une des preuves les plus remarquables de l'immobilité du Soleil et du mouvement de la Terre. Ces planètes parcourent toute l'étendue du zodiaque; mais au lieu d'un mouvement d'une direction constante et toujours semblable à lui-même, elles affectent un système de détours séparés par des points d'arrêt, où elles semblent immobiles. Ainsi elles marchent d'abord d'Occident en Orient avec une vitesse sensiblement constante; puis ce mouvement se ralentit, et se change en une immobilité complète qui se prolonge pendant quelques jours. A cette *station* succède un mouvement *rétrograde*, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest, en sens contraire du mouvement général; puis une seconde station, après laquelle la planète reprend son mouvement direct de l'Ouest et l'Est. L'arc décrit *directement* est toujours plus considérable que l'arc de *rétrogradation*, et d'autant plus que la planète est plus éloignée; et c'est en vertu de l'excès du premier sur le second que la planète fait le tour entier du ciel, dans une période de temps fixe pour chacune. Lorsqu'elle se trouve avoir

la même longitude que le Soleil, il y a *conjonction*; à 180° au-delà, il y a *opposition*.

150. Tels sont les phénomènes, dont voici l'explication simple en se plaçant dans l'hypothèse de l'immobilité du Soleil pris pour centre de tous les mouvemens planétaires.

Soit d'abord une planète inférieure circulant autour du Soleil S dans une orbite *abhg*, enveloppée par l'orbite de la Terre *Pmn*, sur laquelle la Terre est placée en P. Si nous menons du point P deux tangentes *Pb*, *Pg* à l'orbite de la planète, celle-ci, quelle que soit son élongation, sera toujours comprise entre ces deux tangentes; de sorte qu'elle se projettera toujours dans le ciel entre les deux points H, U, où les tangentes rencontrent la sphère céleste, tandis que le Soleil se projettera en O. La planète paraîtra donc ne pas s'éloigner du Soleil au-delà de ces deux points; et l'arc qui les sépare sera la mesure de l'angle formé en P par les deux tangentes. Il est évident que cet arc sera d'autant plus petit que l'orbite de la planète sera moindre: c'est pour cela que Mercure, qui est beaucoup plus près du Soleil que Vénus, a une moindre élongation; il ne s'écarte que de 29° au plus, tandis que Vénus s'éloigne au-delà de 47°.

Mais il est facile de reconnaître que, tandis que la planète ira de *b* en *g*, en suivant la partie supérieure de son orbite, elle paraîtra dans le ciel aller de H en U; et qu'au contraire, lorsqu'elle parcourra la partie inférieure *gab*, elle sera vue dans le ciel marchant de U vers H. Telle est la cause de la rétrogradation apparente de l'astre. Mais on reconnaît aussi que lorsque la planète parcourra sur sa courbe *les environs* des points *b* et *g*, qui forment de petits arcs, lesquels se confondent sensiblement avec la tangente, l'astre sera vu de la Terre à peu près aux mêmes points du ciel U ou H; il paraîtra donc se ralentir et s'arrêter quelque temps: ce sont les *stations*, qui séparent toujours les rétrogradations des mouvemens directs. Le Soleil, parcourant tout le ciel, entraîne avec lui l'orbite de la planète, qui traverse ainsi tout le zodiaque. On remarque aisément que les *conjonctions supérieures* ont lieu pendant le mouvement direct; les infé-

rières, pendant les rétrogradations. Mais ici il y a à faire deux observations importantes : 1^o les stations ne correspondent pas aux élongations les plus grandes, parce que, même après que le mouvement de la planète est redevenu direct, sa vitesse est d'abord moindre que celle du Soleil dans l'écliptique, ce qui augmente pendant quelque temps leur distance relative ; 2^o la valeur de l'élongation maximum n'est rien moins que constante ; car pour Mercure, par exemple, elle se restreint à 16^o dans certaines périodes ; et à d'autres époques, elle s'élève jusqu'à 29^o. Cela prouve que les distances de l'astre au Soleil varient beaucoup pour Mercure en particulier ; et en effet, l'excentricité de son orbite s'élève au quart de sa moyenne distance. Pour Vénus, les plus grandes élongations sont comprises entre 45^o et 47^o, 12', selon les époques : l'orbite est donc beaucoup moins excentrique que la précédente.

Soit maintenant *gab* l'orbite de la Terre ; *Pmn* celle d'une planète supérieure. Soit la Terre en *g*, la planète en *m* ; elle sera vue par l'observateur terrestre au point céleste *G*. Que la Terre passe de *g* en *a* en décrivant environ le quart de son orbite, la planète passera de *m* à une seconde position sur la gauche, à laquelle, non plus qu'aux suivantes, nous n'avons attaché aucune lettre, mais qui est néanmoins facile à reconnaître. L'arc ainsi décrit par la planète sera d'un nombre de degrés moindre que celui décrit par la Terre, puisque toutes les planètes supérieures mettent plus de temps que notre globe à faire le tour du ciel. L'observateur en *a* rapportera alors la planète en *A* ; et celui-ci aura donc d'abord un mouvement direct *GA*. Que la Terre passe en *b*, et la planète dans sa troisième position, la Terre verra la planète en *B*, et le mouvement sera encore direct. Aille la Terre de *b* en *d*, et la planète dans sa quatrième position, la figure montre que la projection aura encore lieu sensiblement en *B* ; de sorte que pour tous les points de l'arc *bd* décrit par la Terre, la planète a été vue en *B*, ou très près de ce point ; il y a donc *station* pendant tout le temps correspondant. Plaçons la planète dans

sa cinquième position, et la Terre en *h* ; la première sera vue en *K*, à droite du point précédent *B* ; elle paraîtra donc avoir *rétrogradé* de la quantité *BK*. A la sixième position de la planète, soit la Terre en *e*, la planète sera vue en *B*. Enfin, soient la planète dans la position *n*, et la Terre en *g*, après une révolution complète, la planète sera vue en *E* ; de sorte qu'elle aura repris un mouvement *direct* en parcourant *KE* ; mais il y aura eu préalablement une seconde station, qu'on trouverait aisément par une construction graphique. Cette série de phénomènes se reproduira indéfiniment de la même manière par l'effet du retour des mêmes circonstances.

151. En remarquant que des mouvements en apparence si bizarres et si compliqués deviennent d'une simplicité extrême quand on les rapporte au Soleil comme centre, et que leurs détails s'assortissent admirablement avec cette hypothèse et en deviennent la conséquence forcée, on ne peut s'empêcher de croire, indépendamment de toute autre considération, que ce ne soient là les faits réels de la nature. Cependant les anciens astronomes n'étaient pas muets sur ce chapitre ; ils avaient trouvé une explication fort peu raisonnable, il est vrai, de ces singulières apparences, mais dont il n'était peut-être pas possible de démontrer rigoureusement la fausseté. Ils supposaient que les planètes supérieures, au lieu de tourner dans un cercle autour de la Terre, se mouvaient sur de petits cercles dont les centres en décrivaient un grand autour de notre globe, de même que Vénus et Mercure le font autour du Soleil, lequel serait supposé tourner autour de nous. Dans cette dernière hypothèse, qui est tout-à-fait conforme aux apparences, on rend raison, comme nous l'avons fait ci-dessus, des stations et rétrogradations de Mercure et de Vénus. Ainsi s'expliquaient, suivant les anciens, celles des planètes supérieures circulant autour d'un point central, mais imaginaire, qui entraînait leurs cercles dans sa révolution autour de notre globe. Les petits cercles décrits par les planètes étaient nommés *épicycles*, parce qu'ils avaient toujours leurs centres sur un grand cercle ; mais comme les positions

des planètes, tirées des observations, ne s'accordaient pas généralement avec celles qu'elles auraient dû avoir dans cette hypothèse, le mouvement étant d'ailleurs supposé circulaire et uniforme, on avait imaginé des *épicycloïdes*, autres petits cercles ayant successivement pour centres les divers points de la circonférence des épicycles; de sorte que les planètes décrivaient des *épicycles d'épicycles*, sinon même dans certains cas des systèmes plus composés. C'est surtout cette complication qui inspira à Alphonse l'astronome le singulier propos que nous avons rapporté.

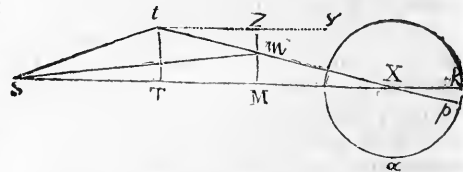
La théorie ancienne s'enchevêtrait encore un peu davantage au moyen des *excentriques*. On ne pouvait méconnaître que la distance des planètes à la Terre ne variât beaucoup, ne fût-ce que par l'extrême inégalité d'éclat et de grandeur qu'elles nous présentent suivant les époques : aussi Vénus est-elle à des distances de la Terre qui, de la conjonction à l'opposition, varient comme 1 à 6. Alors, on supposait que la Terre n'était pas au centre des cercles décrits par les planètes, et il s'en fallait plus ou moins de l'une à l'autre. Il semble que les ellipses de notre mécanique céleste présentent quelque chose de semblable; mais il y a cette différence que les inégalités du mouvement elliptique s'expliquent physiquement, tandis que le mouvement circulaire autour d'un corps situé hors du centre n'a pas d'explication possible.

152. Il est aisé de reconnaître sur la figure que la rétrogradation des planètes supérieures a lieu dans le voisinage de l'opposition, ou lorsque la Terre, étant placée entre elles et le Soleil, voit celui-ci et la planète se projeter sur des points du ciel diamétralement opposés. C'est généralement à cette époque que les planètes sont le plus brillantes, parce qu'elles sont alors à leur moindre distance de nous. La construction graphique fait aussi reconnaître aisément que les arcs de rétrogradation doivent être d'autant moindres que les planètes sont plus éloignées, ce qui est conforme aux observations. La vitesse angulaire rétrograde de la planète se détermine aisément par l'observation de ses positions apparentes

dans le ciel d'un jour à l'autre; et d'après de telles observations faites vers l'époque de l'opposition, on détermine sans peine les grandeurs relatives des orbites, comparées à celle de la Terre, en supposant d'abord connues les durées des révolutions périodiques, et par conséquent les vitesses angulaires moyennes qui sont en rapport inverse de ces durées. Voici comment peut se faire cette détermination :

Soient (fig. 32) Tt une très petite portion de l'orbite terrestre, Mm la portion correspondante de l'orbite d'une planète supérieure décrite le jour de l'opposition; S le Soleil qui se trouve avec la Terre et la planète, sur une même ligne droite $STMX$. Les angles TSt , MSm , sont connus par le temps du parcours des arcs interceptés, comparé avec le temps des révolutions totales de la planète et de la Terre. Menons tmX et ty parallèle à SX ; l'angle ytX sera l'angle de rétrogradation de la planète; car si celle-ci avait décrit l'arc mz , elle se projetterait pour l'observateur terrestre sur la parallèle ty , laquelle rencontre le ciel étoilé en un point y qui se confondrait avec X

Fig. 32.



à cause de sa distance infinie; la planète semblerait donc immobile en X ou en y . Donc, puisqu'au lieu de la voir en y sur la ligne ty , on la voit sur le prolongement de la ligne tx , elle paraît donc avoir rétrogradé de l'angle ytX . Cet angle sera connu par l'observation directe, et il nous donnera la valeur de tXs , qui lui est égal comme alterne interne. Dans le triangle tTX , rectangle en T , on connaît le côté Tt , valeur de l'arc élémentaire de l'orbite terrestre; on connaît de plus les angles, puisqu'on connaît celui en X , et son complément en t ; on pourra donc calculer les autres parties, dont le côté tx . Dans le triangle stX , on connaît donc un côté tX , l'angle en X , et l'angle en S ; on calculera en conséquence le côté SX . Dans les deux triangles SmX ,

SIX, on connaît la base SX et les angles adjacens : donc on pourra calculer les côtés *Sm* et *St* ; or , ce sont les rayons des orbites de la planète et de la Terre. Ces orbites ne sont pas, il est vrai , des circonférences ; mais en répétant ces observations et ces calculs dans toutes les circonstances où l'opposition a lieu , on arrivera à des *valeurs moyennes*, indépendantes de ces circonstances.

Cette détermination suppose , comme on voit , la connaissance des durées des révolutions sidérales des planètes. Or , cette connaissance résulte de l'observation des instans de deux passages consécutifs de la planète par l'un de ses nœuds ; et ces instans sont faciles à saisir , car ce sont ceux où la planète est dans le plan de l'écliptique , et par conséquent se projette dans le ciel sur la circonférence de ce cercle , puisque l'observateur est aussi dans ce plan. Cet intervalle constitue une révolution *sidérale* ou *périodique* ; les révolutions *synodiques*, qui en sont souvent très différentes , se déterminent par un calcul semblable à celui indiqué n° 112.

153. Le calcul des rapports des rayons moyens ou des distances relatives des planètes au soleil offre un double intérêt. D'abord , il donne le moyen de calculer toutes les distances absolues , une fois qu'on connaît l'une d'elles , par exemple , la distance du Soleil à la Terre , élément fondamental qu'on détermine au moyen de la parallaxe , sur quoi nous allons revenir plus bas , n° 162. En second lieu , il fait comprendre comment les anciens astronomes ont pu connaître assez exactement ces distances relatives , et surtout comment Kepler a pu , tout ignorant qu'il était de la parallaxe solaire et de la distance absolue de notre globe au soleil , établir , par une admirable combinaison de l'observation et du calcul , la troisième et la plus belle de ses fameuses lois , savoir : que *les carrés des temps des révolutions des planètes étaient entre eux comme les cubes de leurs distances moyennes au soleil*. C'est un fait qui se vérifie pour toutes les planètes connues ; non rigoureusement , il est vrai , parce que les mouvemens sont légèrement altérés par des influences étrangères dont l'effet est sensible au bout d'un

temps considérable , mais dont notre mécanique céleste sait tenir compte.

154. Si maintenant nous nous proposons sur les planètes ce que j'ai appelé le problème général de l'astronomie , c'est-à-dire de déterminer le lieu précis de chaque planète pour un instant donné , nous reconnaitrons que cette détermination dépend de *sept* élémens. Il faut en effet connaître d'abord la position du plan de l'orbite ; ce qui exige qu'on détermine , 1° la direction de la ligne des nœuds : 2° l'inclinaison de l'orbite sur le plan de notre écliptique. Il faut connaître ensuite les dimensions de l'ellipse , ou les deux distances périhélie et aphélie , qui déterminent les deux axes , et par suite toute la courbe. On cherchera ensuite la position du rayon vecteur périhélie par la longitude de ce dernier point , puis l'époque où la planète a occupé cette position , puis enfin la durée d'une révolution totale ; ce qui donne les vitesses angulaires moyennes. Les cinq premiers de ces élémens donnent la grandeur , la position et la direction de l'orbite ; le sixième donne un point de départ au mouvement qu'on calcule ; le dernier donne l'arc parcouru depuis ce point de départ , et par conséquent la position actuelle de l'astre. Tous ces élémens se déterminent en combinant l'observation avec le calcul par des procédés analogues à ceux que nous avons employés pour la lune et le soleil , quoiqu'un peu plus composés. Pour cette double raison , nous renvoyons aux notes la théorie et les formules (1) , et nous allons descendre dans les détails de l'histoire de chaque planète en particulier.

(1) Commençons par faire remarquer que le lieu apparent des planètes dans le ciel peut être rapporté soit au soleil , soit à la terre , pris comme centre des observations , et qu'il en résulte un effet de parallaxe. L'angle parallaxique étant appuyé sur le rayon de l'écliptique comme base , prend le nom de *parallaxe annuelle*. Les longitudes et les latitudes sont différentes selon qu'elles sont observées du centre du soleil ou de celui de la terre ; suivant le cas , ces élémens sont dits *héliocentriques* ou *géocentriques*. La latitude héliocentrique est toujours différente de la latitude géocentrique , excepté lorsque la planète est dans l'écliptique , car alors les deux latitudes sont zéro , puisque les deux centres d'observation sont dans ce même plan. Quant aux lon-

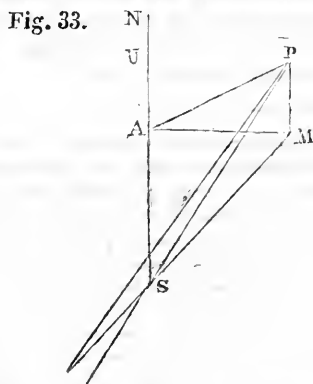
155. MERCURE est un petit globe peu distant du soleil, dont il ne paraît s'écarter que de 29° au plus. Il est donc presque toujours engagé dans les rayons solaires, et rarement visible à l'œil nu dans nos climats. Je ne sais où j'ai lu que Copernic était mort avec le regret de n'avoir ja-

mais aperçu cette planète; ce qui me paraît difficile à croire, à moins que le grand homme ne fût affligé d'une mauvaise vue. Au télescope, Mercure présente des phases comme la lune, ce qui prouve son opacité; c'est pour la même raison que lorsqu'il passe, comme cela

gitudes héliocentrique et géocentrique, elles se confondent aux conjonctions et aux oppositions, puis-qu' alors les trois centres sont dans un même plan perpendiculaire à l'écliptique, et que leurs trois projections sont sur une même ligne droite qui fait un angle unique avec l'origine des longitudes. Cette remarque est fondamentale pour la théorie qui va suivre.

Déterminons d'abord l'intersection de l'orbite, ou la ligne des nœuds. Pour cela nous attendrons le moment d'une conjonction planétaire, la hauteur méridienne et l'ascension droite nous feront calculer la longitude et la latitude. Une proportion analogue à celle du n° 31 nous donnera l'instant où la latitude sera nulle; la longitude correspondante sera celle de la planète à son passage dans l'écliptique; ce sera donc la longitude du nœud observé; celle de l'autre nœud en différera de 180° . La ligne des nœuds sera donc connue de position.

Mesurons maintenant l'inclinaison de l'orbite. Pour cela attendons que le soleil soit dans le nœud de la planète ou ait la même longitude. Soit alors la terre en S (fig. 33), le soleil en U, le nœud en N et la planète en P. Abaissons de celle-ci PM perpendiculaire sur le plan de l'écliptique, puis MA perpendiculaire sur la ligne des nœuds, et joignons PA; l'angle PAM sera l'inclinaison cherchée. L'angle USM, qui est la longitude à la fois héliocentrique et géocentrique de la planète, prises à partir du nœud, étant nommé φ , l'angle PSM, qui est la latitude



géocentrique de la planète étant représenté par θ , et l'inclinaison cherchée par I ; si de plus on appelle respectivement x, y, z les trois coordonnées SA

AM, PM, et enfin qu'on représente par r la ligne SM, on aura les relations évidentes $x = r \cos \varphi$, $y = r \sin \varphi$, $z = r \tan \theta$. Or la tangente de l'angle I est égale à $\frac{PM}{AM} = \frac{z}{y} = \frac{r \tan \theta}{r \sin \varphi} = \frac{\tan \theta}{\sin \varphi}$. Puisque φ et θ sont connus par l'observation, on a donc par sa tangente l'inclinaison cherchée de l'orbite.

Ce plan est maintenant connu de position; il faut partir de là pour déterminer les éléments de la courbe et du mouvement. Soit pour cela le soleil en S, la terre en T, et le reste comme ci-dessus; soit de plus le rayon vecteur $SP = R$, et l'angle $ASP = V$, on aura évidemment les relations $x = r \cos \varphi$, $y = r \sin \varphi$, $z = r \tan \theta$, $R = \frac{r}{\cos \theta}$. De plus, le triangle PAM, dont l'angle $A = I$, donne $\tan I = \frac{z}{y}$; et le triangle ASP donne $x = R \cos V$.

Substituant pour x, y, z, R , leurs valeurs, on obtient: $\tan I = \frac{\tan \theta}{\sin \varphi}$, $\cos V = \frac{\cos \varphi}{\cos \theta}$, ou $\tan \theta = \tan I \sin \varphi$, $\cos V = \cos \varphi \cos \theta$. La première de ces deux équations donne θ , qui est la latitude héliocentrique; la seconde donne V , ou la distance de la planète à son nœud.

Si l'on prend le supplément de l'angle θ , ce sera la valeur de l'angle TSP; d'ailleurs on connaît l'angle PTS par l'observation, puisque c'est la latitude géocentrique: donc dans le triangle PST on connaît deux angles et de plus un côté qui est ST, distance du soleil à la terre au moment de l'observation, laquelle est donnée en partie du grand axe d'après la mesure du diamètre apparent. On pourra donc calculer les deux autres côtés PS et PT au moyen des formules ordinaires; ce sont les distances respectives de la planète au soleil et à notre globe, exprimées toutes deux en parties du grand axe de l'écliptique pris pour l'unité. De ce système découlent les résultats suivants:

1° On reconnaîtra par la série des valeurs SP quels sont les rayons vecteurs planétaires maximum et minimum. La comparaison de toutes ces valeurs prouvera que les diverses positions de la planète forment la série des points d'une ellipse dont le soleil occuperait l'un des foyers.

2° La demi-somme des rayons vecteurs maximum et minimum donnera le grand axe de l'ellipse; la différence de celui-ci avec l'un des deux rayons donnera l'excentricité, et par suite le petit axe; les dimensions de la courbe seront donc déterminées.

a lieu quelquefois, sur le disque du soleil, il s'y meut sous forme d'une tache noire. Les observations de Mercure, quoique fort difficiles à faire à cause de la distance de cette planète et de sa proximité du soleil, nous ont appris qu'elle se meut dans une ellipse dont le plan est incliné de 7° à celui de l'écliptique; que son orbite est très excentrique; que la durée de sa révolution périodique est de 87 j. 23 h. 15'; et que celle de sa révolution synodique varie de 106 à 150 jours. Elle tourne sur elle-même en 24 h. 5'. Le diamètre apparent varie de $5''$ à $12''$; ce qui donne le rapport inverse de ses distances à notre globe, selon que la planète est apogée ou périégée. Le diamètre réel de Mercure est les $\frac{2}{5}$ de celui de la terre; son volume en est le $\frac{1}{16}$. Sa distance moyenne au soleil est de 15 millions de lieues métriques. Ses distances à la Terre varient de 23 à 53 millions de lieues. Sa proximité du Soleil y produit une lumière très vive et une température très élevée, qui y sont, toutes choses égales d'ailleurs, sept fois plus grandes que sur notre globe. L'une et l'autre pouvant être modifiées par une atmosphère convenable, il n'y a pas lieu d'en tirer une conclusion quelconque,

3^o On connaîtra la position du périhélie par la longitude et la latitude de la planète au moment où le rayon vecteur aura sa valeur minimum, ou plutôt par la distance de la planète à son nœud dans ce moment, la longitude du nœud étant connue. De plus, on connaîtra l'époque ou le moment du passage de la planète au périhélie.

Si donc on a observé la durée d'une révolution sidérale comprise entre deux passages de la planète au même nœud, on aura les sept éléments qui résolvent le problème; seulement le résultat du calcul ne sera qu'un résultat moyen qui devra subir un certain nombre de corrections, telles que l'équation du centre, l'effet du déplacement de la ligne des nœuds, le mouvement des absides, etc.

L'aire décrite par le rayon vecteur dans un temps très court étant égale à la valeur moyenne des rayons extrêmes multipliés par le demi-sinus de l'angle compris, on a dans ce qui précède le moyen de démontrer par l'application du calcul aux données de l'observation, les trois grands faits astronomiques qu'on appelle les lois de Kepler. Mais un peu de réflexion sur la nature et les éléments de ce calcul fera comprendre à quels prodigieux travaux ce grand homme a dû se livrer pour arriver à de tels résultats à une époque où l'on ne connaissait ni les logarithmes, ni même l'usage des décimales.

par rapport à l'habitation possible de cette planète.

156. VÉNUS offre les mêmes apparences que Mercure, mais avec des phases plus sensibles et des oscillations plus étendues. Cette belle planète jette une lumière blanche dont l'éclat efface celui des étoiles de première grandeur, et Herschell assure lui avoir fait projeter une ombre. On la voit pendant 3 ou 4 heures au plus, soit le matin, soit le soir. Le moment où son éclat est le plus vif est vers ses quadratures et non l'époque où elle est pleine, parce qu'alors elle est trop voisine du Soleil dont la lumière absorbe la sienne, et que de plus elle est à sa plus grande distance de nous. Les phases y sont très sensibles et très distinctes. Dans sa conjonction inférieure, où elle doit nous paraître noire comme la nouvelle lune, on aperçoit néanmoins son disque qui semble doué de phosphorescence. Du reste, le télescope nous montre Vénus comme un corps des plus irréguliers; sa surface est hérissée d'inégalités énormes.

L'orbite de Vénus est la moins excentrique de toutes les trajectoires planétaires. Elle est inclinée sur l'écliptique de $3^{\circ} \frac{1}{2}$; mais sa latitude géocentrique ou sa distance apparente à l'écliptique peut s'élever à 9° , et c'est cette valeur qui avait déterminé autrefois la largeur du zodiaque. Le diamètre apparent de la planète est compris entre $10''$ et $61''$. Ses distances à la terre, qui varient dans le même rapport, le sont entre 11 millions et 66 millions de lieues. La distance moyenne de Vénus au Soleil est d'environ 27 millions de lieues; son diamètre réel est les $\frac{5}{7}$ de celui de la terre, et son volume les $\frac{8}{9}$ de celui de notre globe.

Cette planète tourne sur son axe en 23 h. 21'. Sa révolution périodique ou sidérale est de 224 j. 17 h. Sa révolution synodique s'achève moyennement en 584 jours. Par suite du mouvement de la ligne des nœuds qui est commun à toutes les planètes, Vénus passe quelquefois comme Mercure sur le disque du soleil. Ces passages fournissent le moyen de déterminer très exactement la parallaxe de ce dernier astre; ce qui donne une haute importance à leur observation. Nous en parlerons plus bas.

157. MARS, qui est la première des planètes supérieures, a un diamètre apparent qui varie de $4''$ à $18''$, selon qu'il est apogée ou périégée. Ses distances à la Terre varient comme 1 à $4\frac{1}{2}$, et sa distance moyenne au soleil est de près de 58 millions de lieues métriques. Son diamètre vrai est la moitié de celui de la Terre, et son volume, $\frac{1}{8}$ seulement de celui de notre globe.

La durée de la révolution sidérale de cette planète est de 687 jours, et sa révolution synodique en dure 780. Il tourne sur lui-même en 24 h. 39'. L'inclinaison de son orbite est de $1^{\circ} 51'$.

Les phénomènes physiques que présente cette planète sont assez remarquables. D'abord, sa couleur est généralement rougeâtre; ce qu'on attribue à une atmosphère très dense qu'elle n'a peut-être pas. Son éclat est très variable, selon qu'elle est en conjonction ou en opposition. Dans ce dernier cas, où elle est quatre fois et demie plus près de nous, elle brille d'une lumière très vive. Près de la conjonction, au contraire, on ne peut guère la voir sans lunette. Mars présente au télescope le phénomène des phases; mais on ne le voit jamais en croissant comme la Lune. Il perd seulement de sa rondeur, et offre une apparence plus ou moins ovale, qu'on appelle forme *gibbeuse*, comme notre satellite près de l'époque de la pleine lune. Cela tient à ce principe général, que plus les planètes sont éloignées du soleil, moins leurs phases doivent être prononcées. En effet, si la Terre se confondait avec le Soleil, auquel cas elle serait au centre des mouvemens planétaires, une planète quelconque lui paraîtrait toujours pleine. Si elle s'écarte peu de cette position, l'aspect de la planète différera peu du cas précédent. C'est ce qui a lieu pour Mars, parce que Mars est beaucoup plus éloigné du Soleil que la Terre; et quant aux planètes plus éloignées encore, telles que Jupiter et Saturne, l'effet est encore plus prononcé, puisqu'elles sont tout-à-fait dépourvues de phases sensibles.

158. JUPITER, la plus grosse des planètes, est remarquable par la vivacité de sa lumière, dont l'éclat, lorsqu'il est en opposition, surpasse quelquefois celui de Vénus. Son diamètre apparent varie se-

lon ses distances à la Terre de 30 à $46''$. Sa moyenne distance au Soleil est de 192 millions de lieues. Son diamètre réel est de 35,000 lieues, ou 11 fois celui de la terre. Son volume est 1,330 fois celui de notre globe.

Cette planète tourne dans une ellipse inclinée de $1^{\circ} 19'$. La durée de sa révolution sidérale est de 4,333 jours, ou environ 12 ans. L'intervalle de deux conjonctions consécutives n'est que de 399 jours, parce que le Soleil qui devance rapidement la planète, et fait le tour entier du ciel en 365 jours, n'a besoin que de 34 jours pour rattraper l'astre, qui n'a que peu avancé pendant ce temps. Jupiter tourne sur lui-même, et autour d'un axe presque perpendiculaire à l'écliptique, dans l'espace de 9 h. 56'. Si l'on considère la rapidité de cette rotation, qui s'exerce sur des points 11 fois plus éloignés du centre de la planète que ne le sont les points de la Terre, puisque le rayon de Jupiter est 11 fois plus considérable, on reconnaît que la force centrifuge doit être dans Jupiter beaucoup plus forte que sur notre globe. Or, on remarque que cette planète est beaucoup plus aplatie à ses pôles, puisque l'aplatissement y est de $\frac{1}{14}$, tandis qu'il n'est sur notre globe que de $\frac{1}{300}$.

Vu au télescope, Jupiter présente des bandes lumineuses et des bandes obscures parallèles dans la direction de son équateur. Ces bandes varient d'intensité et de position, mais conservent toujours leur direction générale. Ce phénomène indique de grands changemens sur la surface de la planète, ou plutôt dans son atmosphère, si elle en a une, et cela serait une conséquence assez naturelle de la rapidité de sa rotation.

Mais un spectacle beaucoup plus curieux auquel nous fait assister la lunette astronomique, c'est celui de quatre petites planètes ou *satellites* qui escortent Jupiter en tournant autour de lui comme notre lune autour de la terre. Leurs mouvemens se font dans des cercles très voisins, qui s'écartent à peine de l'équateur de la planète centrale. Tous les 437 jours, ils se retrouvent à la même position relative.

Les orbites étant peu inclinées sur l'écliptique, les satellites décrivent des li-

gnes presque droites, sur lesquelles se passent des phénomènes très variés. Ainsi, on les voit quelquefois disparaître tout d'un coup, demeurer quelque temps invisibles, puis reparaitre subitement, et cela d'un même côté de la planète centrale, sans qu'aucun corps paraisse s'interposer entre eux et l'observateur terrestre. C'est qu'alors Jupiter passe entre eux et le Soleil; ce qui les prive de la lumière de cet astre, tandis que nous ne voyons que de côté le cône d'ombre. Au contraire, on voit quelquefois une tache noire se projeter sur le disque de Jupiter, et le parcourir parallèlement à son équateur. C'est qu'alors un des satellites est placé entre lui et le Soleil, et projette une ombre qui n'est vue que de côté. Le second de ces phénomènes prouve l'opacité de Jupiter; le premier manifeste l'opacité des satellites.

Les éclipses des satellites de Jupiter sont très fréquentes, à cause du peu de durée de leurs révolutions et de leur faible écart par rapport à l'écliptique. Le premier de ces petits astres, c'est-à-dire, le plus voisin de la planète centrale, s'éclipse toutes les 42 heures et demie; phénomène céleste instantané, vu au même instant physique, mais à des heures différentes sous différens méridiens, d'où l'on conclut leur différence en longitude. La *Connaissance des temps* indique les heures précises de chacun de ces phénomènes vus de Paris. Le voyageur qui les observe, et qui compare à l'heure de Paris celle du lieu de l'observation, peut en conclure sa longitude absolue. La géographie est infiniment redevable à l'emploi de ce moyen.

L'intervalle entre les milieux de deux éclipses consécutives donne la durée d'une révolution synodique du satellite. Sa révolution sidérale s'en déduit au moyen du mouvement connu de la planète centrale. Ces petites planètes tournent sur elles-mêmes comme notre lune; mais comme elle aussi, elles paraissent n'accomplir une rotation complète qu'en faisant une révolution entière autour du centre de leurs mouvemens. Ce phénomène très remarquable a été conclu de la variation d'intensité de leur lumière, laquelle se présente avec le même degré d'éclat dans les mêmes positions du satellite.

159. SATURNE, qui vient après Jupiter dans l'ordre des distances, ne lui cède pas beaucoup en grandeur, son diamètre réel étant de 31,000 lieues, et son volume valant à peu près 1,000 fois celui de la terre. Son diamètre apparent varie de 16" à 20", et sa moyenne distance au soleil est de 366 millions de lieues. Il tourne dans une orbite inclinée de 2° 30' en 10,759 jours, à peu près 29 ans et demi, mais sa révolution synodique ne dure que 378 jours. Sa rotation sur son axe se fait en 10 heures et demie, et il est aplati aux pôles d'un douzième de son diamètre. On y découvre aussi, au moyen du télescope, une série de bandes parallèles. A l'œil nu, il offre les apparences d'une étoile de seconde grandeur.

Cette planète est escortée de sept satellites beaucoup moins étudiés que ceux de Jupiter, parce que l'observation en est plus difficile et n'offre pas les mêmes avantages. Mais ce qui donne à Saturne un intérêt particulier, c'est le singulier anneau lumineux qui l'environne. C'est un corps opaque circulaire, large, très mince, à peu près plan, qu'on a reconnu composé de deux anneaux concentriques très voisins. Le diamètre total de l'anneau extérieur est de 71,000 lieues; la largeur de sa partie solide est de 9,000; l'intervalle entre la planète et l'anneau intérieur est de 7,750; celui qui sépare les deux anneaux n'est que de 710; enfin, l'épaisseur des anneaux ne va pas à 40 lieues. Ce singulier appendice se montre à nous sous des aspects très variés. Tantôt il est visible, mais c'est sous la forme d'une ellipse plus ou moins aplatie, et telle est en effet la perspective oblique d'un cercle dont la position change; tantôt il est invisible pendant quelque temps, parce que son plan passant à certaines époques entre le Soleil et la Terre, la partie tournée vers nous n'est pas éclairée. Le passage de l'une de ces phases à l'autre se manifeste par la vue de l'épaisseur de l'anneau, qui se montre, mais dans les très forts télescopes seulement, sous forme d'une ligne droite lumineuse. Comme l'anneau projette sur sa planète une bande d'ombre, et que Saturne projette un cercle d'ombre sur l'anneau, ce double effet prouve que ces deux corps sont opaques.

L'anneau tourne dans son plan, qui se confond avec celui de l'équateur de Saturne, et sa rotation, ainsi qu'on l'a reconnu par ses taches, se fait précisément dans le même temps que celle de la planète elle-même. Ce mouvement explique pourquoi la matière de l'anneau, quelle qu'elle soit, ne tombe pas sur la planète centrale, malgré l'attraction de celle-ci. On sait qu'en général le mouvement curviligne donne lieu à une force centrifuge, qui élide plus ou moins l'action disponible dont une partie constitue la force centripète. Or, la position de l'anneau est telle, et telles sont aussi la pesanteur à sa distance moyenne de Saturne, et la force centrifuge qui naît de sa rotation, que la pesanteur se trouve complètement élidée, de sorte qu'il ne reste d'autre action efficace que celle qui produit la rotation. Du reste, on ne sait rien ni sur la nature de ce corps, ni sur son origine, malgré les rêveries de Laplace sur ce sujet.

160. URANUS, la planète la plus éloignée de notre système, nous montre un petit disque rond, dont le diamètre apparent et à peu près invariable de 4", montre que ses distances à la terre varient peu, du moins relativement; ce qui tient à la grande étendue de son orbite, dont le rayon est beaucoup plus grand que celui de l'écliptique. En effet, la distance moyenne d'Uranus au Soleil est de 732 millions de lieues. Dans cet immense éloignement, le Soleil paraît à la planète sous un angle de moins de 2"; la surface apparente de l'astre s'y réduit au 400^e de ce que nous la voyons. La lumière et la chaleur y sont réduites dans le même rapport, à moins qu'elles ne soient modifiées par une atmosphère convenable.

Cette planète, découverte assez récemment par Herschell, dont on lui avait d'abord donné le nom, n'est guère visible sans lunette, et même on n'a pu apprendre des télescopes si elle tournait sur elle-même et si elle était opaque; ce qu'on admet par analogie. A en juger par la portion de son orbite qu'on lui a vu parcourir, elle ferait sa révolution sidérale en 84 ans. Sa période synodique est de 369 jours. L'inclinaison de son orbite sur l'écliptique est de 46' 29" seulement. Son diamètre réel est d'environ 13,500

lieues. Son volume est égal à 80 fois celui de la Terre.

On a cru lui reconnaître six satellites; mais on ne lui en connaît avec certitude que deux, dont le mouvement offre une particularité importante dont nous aurons à nous occuper plus loin. Disons seulement ici que les satellites des trois planètes qui en sont pourvues obéissent ponctuellement aux lois de Kepler, et en particulier que les carrés des temps de leurs révolutions sidérales sont proportionnels aux cubes de leurs distances moyennes au centre du mouvement, distances déterminées par la mesure de leurs élongations. Tel est donc le code invariable qui régit tous les mouvemens planétaires.

161. En comparant entre elles les distances des planètes au Soleil, Kepler remarqua un saut brusque ou une lacune entre Jupiter et Mars; ce qui lui fit soupçonner l'existence d'une planète intermédiaire. Ce soupçon a été vérifié au commencement de ce siècle; mais au lieu d'une planète, on en a découvert quatre. Ce sont de très petits corps, semblables à des nébuleuses, qu'on a nommés *Cérès*, *Junon*, *Pallas* et *Vesta*. La plus grosse, qui est Pallas, est moindre que notre lune; la plus petite, qui est Vesta, n'en est que 1/300. Ces planètes tournent dans des orbites très inégalement inclinées à l'écliptique dont Pallas s'écarte de 35°; mais ce qui est bien remarquable, c'est que les rayons de leurs orbites sont presque égaux, et qu'il en est de même des durées de leurs révolutions. Cet accord est surtout sensible pour Cérès et Pallas, qui achèvent leur tour en 1681 et 1686 jours, et dont les distances moyennes au soleil diffèrent à peine de 200 mille lieues sur plus de 105 millions de valeur totale. Ces circonstances ont fait penser à Olbers, qui a découvert Pallas et Vesta, que ces quatre petits corps étaient des fragmens d'une grosse planète brisée par une explosion ou toute autre cause quelconque; et cette hypothèse ingénieuse qui vérifie l'intuition de Kepler, s'harmonise remarquablement avec la progression géométrique des distances planétaires au Soleil, comme nous le verrons tout à l'heure.

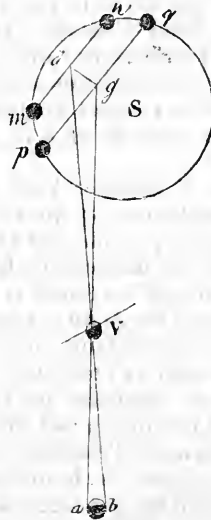
162. Les procédés des numéros 152-153

nous permettent de déterminer le rapport du rayon de l'écliptique avec le rayon moyenne de chaque orbite planétaire; d'où il suit qu'on connaîtrait les distances moyennes de toutes les planètes au Soleil, si on pouvait déterminer exactement la distance moyenne du Soleil à notre globe. Les lois de Kepler, qu'il faut considérer comme plus exactes que les observations même, nous fournissent un autre moyen, et même le seul moyen maintenant employé pour effectuer ce calcul; mais ici encore la détermination précise de la distance de la Terre au Soleil est la base essentielle de tout le travail. En se reportant à ce qui a été dit sur ce sujet dans la quatrième leçon, on reconnaît que cette distance est une fonction de la parallaxe solaire, et qu'elle est égale au rayon terrestre multiplié par le sinus de la parallaxe horizontale. Toute la question revient donc à une détermination très précise de cette parallaxe. Or, cet élément si important pour la solution du problème actuel et de beaucoup d'autres ne pourrait être fourni avec une précision suffisante par des opérations de la nature de celles que nous avons exposées en traitant cette matière, et cela à cause de sa petitesse; mais les astronomes ont trouvé une précieuse ressource dans le phénomène des passages de Vénus sur le disque du Soleil. Nous allons exposer sommairement cette théorie d'un si haut intérêt, c'est-à-dire, que nous allons en établir les principes, mais en la dépouillant des accessoires qui compliquent les calculs sans servir en rien à l'intelligence du sujet.

Soit la terre en ab , Vénus en V , le centre du soleil en S , et pq la portion de l'orbite de Vénus qui se projette sur le disque solaire dont la planète paraît décrire une corde. Imaginons deux observateurs placés aux extrémités d'un diamètre ab de la terre perpendiculaire à l'écliptique; faisons abstraction de la rotation de la Terre, et supposons que a et b restent immobiles pendant toute la durée du passage. Au moment où le spectateur a voit le centre de la planète se projeter en g , le spectateur b le voit se projeter en d ; vue de ces deux positions différentes, Vénus paraît décrire deux cordes, et ces cordes sont parallèles; car

le rayon visuel du spectateur b , par exemple, ne fait que relever la corde pq de la quantité dg . De cette sorte, si un spectateur, placé au centre de Vénus, regardait d'une part les deux points a, b , et de l'autre les deux points d, g , il verrait les deux systèmes sous le même angle, ou si l'on veut, sous deux angles égaux, opposés par le sommet, et formés par les deux lignes droites ag, bd . Cela étant,

Fig. 34.



les deux arcs vus par l'observateur de a en b et de d en g seront entre eux en longueurs absolues, comme les côtés des angles, ou comme les distances de Vénus à la Terre et au Soleil. Supposons pour le moment que le rapport de ces distances soit connu et qu'on ait la mesure précise de l'arc dg , on saura par là même combien de fois la longueur absolue de l'arc ab sera contenue dans la longueur absolue de l'arc dg ; deux fois et demie, par exemple, si la distance de Vénus au Soleil contient deux fois et demie sa distance à la Terre. Donc, à distance égale, l'arc dg serait vu sous un angle deux fois et demie plus grand; donc, si on prend pour unité l'angle sous lequel du Soleil on verrait ab , on verrait de la Terre l'arc dg sous un angle égal à $2\frac{1}{2}$. Mais l'angle sous lequel on voit du Soleil l'arc ab est le double de la parallaxe horizontale;

donc cette parallaxe est le *cinquième* de dg . De sorte que l'erreur d'observation sur la mesure de l'arc dg est réduite au *cinquième* dans l'appréciation de la parallaxe; premier avantage de la méthode qui nous occupe.

La question est donc ramenée à déterminer le rapport des distances de Vénus au Soleil et à la Terre, et à mesurer l'arc dg . Le premier de ces deux élémens se détermine par la mesure de l'élongation maximum de Vénus; car soit alors la planète en g (fig. 31) et la Terre en P , le rayon visuel étant tangent, l'angle pgS est droit. Si l'on mesure l'angle gPS , on connaîtra tous les angles du triangle Sgp ; donc par suite le rapport des côtés Sg et SP , et même celui de Sg à Pz , ou enfin de Sz à Pz (1).

Reste donc à mesurer l'arc dg . Pour cela, le spectateur en a qui voit Vénus décrire la corde pq , observe avec beaucoup de soin les momens où la planète entre sur le disque du Soleil et en sort; ce qui donne la *durée* du parcours de la corde pq . L'observateur en b fait la même chose pour la corde mn . Comme le mouvement angulaire de Vénus est parfaitement connu, on sait par la durée de ces mouvemens l'étendue angulaire des cordes décrites. Or, le diamètre tout entier du Soleil serait parcouru dans un temps connu en conséquence de la mesure de ce diamètre apparent; on en déduira par le calcul la distance angulaire de la corde au diamètre. En répétant l'opération pour la seconde corde, on aura la valeur de l'intervalle qui les sépare.

L'avantage spécial de ce procédé consiste en ce que la durée du parcours des cordes est très considérable, puisqu'il peut aller jusqu'à huit heures de temps, et que, comme on peut mesurer à moins d'une seconde cette durée, il en résultera pour la longueur calculée des cordes une exactitude extrême, que toute autre méthode serait fort loin de donner. Or, si la mesure des cordes est fort précise, leur distance qu'on en déduira par le calcul le sera également. Nous ne disons rien des modifications qu'introduisent dans cette théorie la rotation de

la Terre et des positions géographiques des observateurs, différentes de celles qu'on a supposées; ces élémens, en compliquant les calculs, ne changent rien au fond de la méthode. Telle a paru son importance aux astronomes du dernier siècle, que, lors du passage de Vénus, en 1769, des expéditions furent commandées par les gouvernemens de France et d'Angleterre pour transporter des observateurs sur les points du globe les plus avantageux pour cette opération; le célèbre voyage de Cook à O-Tahiti fut entrepris dans ce but. Le résultat général de toutes les observations faites dans cette circonstance mémorable a donné pour la parallaxe horizontale du Soleil $8''{,}5776$.

Cette valeur, combinée avec celle du rayon terrestre, donne par les méthodes indiquées la distance moyenne de la Terre au Soleil, et l'application des lois de Kepler donne, en fonction de cette base, les distances moyennes de toutes les autres planètes. J'indiquerai néanmoins ici une méthode spéciale, applicable aux planètes pourvues de satellites, et qui offre d'autant plus d'intérêt que celles-là précisément n'ont pas de parallaxe sensible. Soit, par exemple (fig. 32), le Soleil en S , la Terre en t et Jupiter en X . Autour de cette planète tourne un satellite dans le cercle apk . Quand le satellite est en k , il est éclipsé par Jupiter; mais l'éclipse commence un peu avant et finit un peu après le passage du satellite en k , à cause de la largeur de Jupiter; et si l'on observe les instans où commence et où finit l'éclipse, le milieu de l'intervalle sera le moment de l'arrivée en k . De même, lorsque le satellite passera en p derrière Jupiter, par rapport à la Terre qui est en t , il nous deviendra invisible par l'opacité de la planète, et le milieu de l'intervalle, pendant lequel aura lieu l'occultation, sera le moment de l'arrivée du satellite en p sur la ligne des centres; on saura donc en combien de temps le satellite va de p en k ; donc aussi on connaîtra la valeur de l'arc pk , puisqu'on sait en combien de temps toute la circonférence est décrite. Mais cet arc est la mesure de l'angle kXp ou de son opposé par le sommet TXS ; donc on connaîtra celui-ci, Si de plus on

(1) Soit en effet $Sg : SP :: m : n$; on en tire $Sg : SP - Sg :: m : n - m$; ou $Sg : Pz :: m : n - m$.

mesure directement l'angle STX, en visant à la fois le Soleil et Jupiter, on connaîtra deux des angles du triangle STX, dont on connaît d'ailleurs un côté *tS*, qui est la distance de la Terre au Soleil; donc on pourra calculer les autres parties, et par conséquent SX, qui est la distance cherchée. Or, les résultats de cette méthode s'accordent parfaitement avec ceux qu'on a obtenus autrement.

163. La comparaison des distances des planètes au Soleil a donné lieu à une remarque étrange. Si l'on représente par 10 le rayon de l'orbite terrestre, qu'on établisse la progression géométrique 3 : 6 : 12 : 24 : 48 : 96 : 192, dont la raison est 2; qu'on ajoute 4 à tous les termes, et qu'on fasse précéder le premier par ce nombre 4, les résultats qui sont 4, 7, 10, 16, 28, 52, 100, 196 représentent les distances relatives de toutes les planètes au Soleil, en prenant d'ailleurs pour une seule les quatre petites planètes télescopiques. Ce résultat, connu sous le nom de *loi de Bode*, aurait certes fait tourner la tête aux Pythagoriciens; et rien ne serait plus propre, en effet, à donner un peu de corps à leurs idées creuses sur les mystères des nombres et les harmonies planétaires. Assurément, il est très vraisemblable qu'il y a dans cette progression autre chose qu'un rapprochement fortuit et qu'on doit la regarder comme ayant une liaison intime, quoiqu'encore inconnue, avec la structure du système.

Nous pouvons maintenant, au moyen de termes de comparaison très simples, fixer dans l'esprit les dimensions et les distances relatives des corps qui composent notre système solaire. Imaginons pour cela un champ bien uni, et plaçons-y un globe de la taille d'une très grosse citrouille pour figurer le Soleil. Alors Mercure serait un grain de millet placé à une distance de 27 mètres; Vénus sera un pois à la distance de 48 mètres; la Terre sera un pois un peu plus gros à 72 mètres; à 109 mètres, se trouvera Mars sous le volume d'un grain de chenevis; à 370 mètres, on verra Jupiter représenté par une orange moyenne; une orange plus petite sera Saturne éloigné de plus d'un quart de lieue; enfin, à plus d'une demi-lieue, sera Uranus figuré par une grosse cerise.

164. L'étude des éclipses des satellites de Jupiter a donné lieu à une découverte de la plus haute importance, savoir, celle de la *propagation successive* de la lumière, faite par Roemer, astronome danois. En comparant les observations d'éclipses faites pendant plusieurs années successives, il remarqua que, dans le voisinage de l'époque où Jupiter est en opposition et par conséquent à sa moindre distance de la Terre, les éclipses arrivaient *plus tôt* qu'elles n'auraient dû le faire, d'après le calcul résultant de leur nombre comparé à l'intervalle qui séparerait les deux extrêmes, et qu'au contraire, à l'époque de la conjonction où la terre est à sa plus grande distance de la planète, les éclipses arrivaient *plus tard* que leur époque moyenne. Entre l'une et l'autre de ces deux circonstances, les éclipses avançaient ou retardaient *plus ou moins*, selon que la Terre, en parcourant son orbite, s'approchait ou s'éloignait des satellites de la planète. En rapprochant des variations de la distance les différences de l'observation et du calcul relatives aux momens des éclipses, on trouve que les avances ou les retards sont proportionnels aux variations de distance, fait dont l'explication naturelle et unique consiste à supposer une propagation successive dont la durée est proportionnelle aux espaces à parcourir. Or, la Terre, passant de l'une des extrémités à l'autre du grand axe de son orbite, on trouve que l'écart de l'éclipse en temps s'élève à 16' 25"; donc tel est le temps que la lumière emploie à parcourir ce grand axe, ou une distance de 76 millions de lieues métriques, ce qui donne plus de 77 mille lieues par seconde. Ce résultat, effrayant pour l'imagination, se trouve confirmé de la manière la plus complète par le phénomène de l'aberration de la lumière, dont nous parlerons plus tard; la vitesse que supposent les effets de celui-ci s'accorde à 1/80 près avec celle qu'on déduit de l'observation des éclipses. Sur cette base, on trouve que la lumière nous arrive du Soleil en un peu plus de 8 minutes.

165. Si l'on envisage avec attention l'ensemble de ce système de planètes et de satellites enchaînés dans un commun

mouvement autour du Soleil, on est frappé de cette remarque, que tous les mouvemens particuliers se ressemblent et se confondent presque; car les plans des orbites coïncident à peu près, et la direction, soit des mouvemens de translation, soit de ceux de rotation autour des axes, a toujours lieu *dans le même sens*, c'est-à-dire d'Occident en Orient. De là naît naturellement cette idée, qu'une cause physique commune a donné naissance à ce système; et si l'esprit accueille ce soupçon si vraisemblable, aussitôt l'imagination se met de la partie, et bâtit des hypothèses. La plus célèbre sur cette matière est celle de Buffon, qui, dans ses *Epoques de la nature*, nous fait assister à la naissance de notre système planétaire. Il suppose qu'une comète quelconque, venant on ne sait d'où, heurta dans sa course vagabonde notre Soleil, qui n'était encore le centre d'aucun système, mais se trouvait isolé et immobile dans l'espace; elle en fit ainsi jaillir une certaine quantité de matière liquide et incandescente, et celle-ci se fractionnant par une cause qu'on n'assigne pas, il en résulta plusieurs masses distinctes, auxquelles l'attraction imprima la forme sphérique, et qui, par l'effet d'un long rayonnement dans l'espace, se figèrent à la surface, et constituèrent la Terre et les planètes. Ces vastes corps ne sont donc que des soleils encroûtés, émanant du soleil principal; et comme leur mouvement a pour origine une même impulsion, on s'explique très bien, selon les partisans de ce système, pourquoi tous les mouvemens particuliers sont dirigés dans le même sens et dans des plans peu écartés les uns des autres; ils font remarquer, de plus, que cette origine s'accorde avec l'aplatissement polaire de la Terre et de plusieurs planètes, et particulièrement avec l'hypothèse du feu central, qu'on suppose démontré par l'accroissement des températures avec les profondeurs; enfin, Buffon faisait remarquer que les densités des planètes allaient en décroissant à mesure qu'elles s'éloignaient du Soleil, ce qui lui paraissait la conséquence de son hypothèse.

Je ne m'arrêterai pas à la réfutation de ce roman, qui n'a plus même le mérite

d'être à la mode; et à peine indiquerai-je légèrement quelques unes des objections décisives qu'il soulève. Ainsi, partant de la surface du Soleil, les orbites planétaires devraient toutes s'y appuyer; tandis qu'elles en sont fort éloignées, de 732 millions de lieues par exemple, comme celle d'Uranus. En second lieu, les densités ne suivent pas du tout l'ordre supposé par Buffon; car Uranus est plus dense que Jupiter, et deux fois aussi dense que Saturne. En troisième lieu, on est aujourd'hui d'accord sur ce fait, que la matière supérieure du Soleil est, non pas un liquide, mais un gaz incandescent. Enfin, la découverte faite par Herschell de la direction du mouvement des deux satellites d'Uranus, lesquels tournent en sens contraire du mouvement général et sous des angles très ouverts; cette découverte, dis-je, ruine de fond en comble un système dont l'objet est d'expliquer l'unité du mouvement par l'effet d'une impulsion unique.

Encore une fois, mon but n'est pas de discuter scientifiquement le système de Buffon; je veux seulement peser sa vraisemblance philosophique, et demander à tout lecteur intelligent si cette façon d'organiser l'univers se présente à l'esprit sous un aspect sérieux. Si l'on veut bien admettre l'action divine dans la création et la disposition du monde, il faudra bien convenir aussi que les planètes ont pu être créées, placées et mues comme elles le sont pour atteindre le but vers lequel la Providence les pousse, qu'elles ont pu, dis-je, être tout cela par l'effet d'une action *immédiate* du Créateur. Or, si cela est, le mécanisme supposé n'est plus qu'un jeu puéril de l'imagination. En effet, cette hypothèse ne simplifie rien; car la matière et le mouvement des planètes ainsi produites auraient existé nécessairement dans le Soleil et la comète, dont le choc mutuel était incapable de rien créer; l'action de la nature et, si l'on peut s'exprimer ainsi, la dépense eût été exactement la même. Je n'y vois qu'un rouage de plus, et un rouage très inutile, puisqu'il ne donnerait à la puissance que ce qu'elle possède déjà; et puisque Dieu, en créant le Soleil et la comète, a mis dans le premier la matière, dans la seconde le mou-

vement, qui devaient former notre système planétaire, puisqu'il a voulu l'existence de ces planètes qui devaient revêtir leur état définitif par la transformation des élémens qui en existaient déjà, le rôle qu'on fait jouer au Créateur est celui d'un homme qui, se proposant de faire un certain nombre de petites boules de neige, commencerait par en faire une très grosse, puis la briserait ou l'échancrerait à coups de canon pour en façonner les morceaux. Telle est la valeur de beaucoup de rêveries philosophiques; et celle-là a coûté à Buffon plusieurs années de réflexions et d'expériences!

Les idées que Laplace a substituées au roman de Buffon, pour avoir trouvé plus de faveur de nos jours, n'en sont pas plus solides. Considérer les planètes comme formées par la condensation d'une immense atmosphère, c'est supposer que Dieu a employé des milliers de siècles à produire ce qu'il pouvait produire dans un instant. Cette puissance universelle qu'on appelle l'attraction céleste, qu'est-elle autre chose que l'action libre et continue de la main divine qui pousse les atomes de la matière suivant les lignes qu'ils doivent suivre pour concourir au but de la création? Si donc l'attraction a rapproché les molécules d'une matière sidérale disséminée dans l'espace, de manière à en former des étoiles, des planètes, et notre terre en particulier, c'est que Dieu voulait former ces différens corps à chacun desquels sa pensée assignait une destination. Est-il donc vraisemblable qu'ayant résolu leur existence, au lieu de les faire sortir du néant sous leurs formes actuelles, il aura créé, puis disséminé au loin leurs élémens dans l'espace, commandé aux siècles de les rassembler avec lenteur, pour les rendre enfin propres au rôle qu'ils remplissent dans l'univers?

On trouve dans la singulière concordance de tant de mouvemens une raison d'affirmer que les planètes ont subi toutes une impulsion commune; et Laplace a calculé qu'il y avait quatre milliards à parier contre un qu'une cause physique avait présidé à la formation de ce système. Oh! sans doute, si l'on fait abstraction d'une volonté organisatrice, que l'on considère la question comme on fe-

rait d'un coup de dés, ou d'une loterie dont la main d'un enfant tourne la roue, le problème peut aboutir à ce rapport abstrait et stupide. Mais si dans le bassin où pèse cette chance unique, une volonté divine ajoute sa toute-puissante pression, qu'importent les quatre milliards de chances opposées? qu'importent dans tous les cas les calculs et les théories mécaniques, lorsqu'au développement de ces superbes hypothèses, qui croient reposer sur des principes rigoureux, on peut ajouter ce froid scholie, mortel à toutes les œuvres de l'imagination: Ainsi se sont passées les choses, à moins qu'il n'ait plu à Dieu de faire autrement!

Sans doute, les faits communs de la nature doivent être rattachés à des lois générales, et ce n'est pas empiéter sur le domaine de l'action divine que de scruter les causes physiques qui peuvent en être le principe; mais il y a loin de ces faits secondaires qui sont la conséquence des lois générales, et dont la reproduction régulière n'est autre chose que le jeu d'une machine dont Dieu a monté les ressorts; il y a loin, dis-je, de ces phénomènes de chaque jour aux faits primitifs dont se compose l'organisation du monde. Quand celui-ci n'existait pas, et à mesure qu'il sortait du néant, ce n'est pas de lois ou de causes physiques prééxistantes que l'action créatrice empruntait le secours; elle faisait l'univers tel qu'il est, et ne créait pas je ne sais quels agens, je ne sais quel univers, en manière d'instrumens pour en façonner un autre. Et certes, il n'est pas difficile d'apercevoir dans cet appel aux causes physiques, invoquées pour présider à la naissance du monde, une tendance assez manifeste à les considérer comme causes premières et nécessaires, comme l'unique raison d'être de tout ce qui existe. Je ne sais si tel est le dernier mot des calculateurs et des faiseurs d'hypothèses; mais, de leurs théories à cette conclusion brutale, la pente est rapide; et ils ne sont pas rares les adeptes de cette science imbécile ou hypocrite, qui, sans nier Dieu peut-être, croit pouvoir trouver hors de lui le pourquoi de toutes choses; et cependant c'est à mesure que la raison s'élève que le monde des causes

finales lui apparaît sous un jour plus éclatant; mais pour le voir et le comprendre il faut ouvrir les yeux. Pour l'homme à qui l'orgueil ou toute autre mauvaise passion les ferme, si haut placé qu'il soit dans les régions de l'in-

telligence, le Dieu qui se manifeste à tous par tant de merveilles est et restera toujours le Dieu inconnu!

L.-M. DESDOUITS,

Professeur de physique au Collège Stanislas.

REVUE.

DE L'INFLUENCE FRANÇAISE EN RUSSIE.

Lorsque le grand réformateur de la Russie voulut arracher son pays à la barbarie, il choisit pour agent civilisateur, au milieu de la grande famille européenne, l'élément anglo-hollandais. La patrie des premiers étrangers dont il fut entouré et la direction de ses premiers voyages influèrent sans doute sur ce choix; d'ailleurs, de tous les états européens qui n'étaient point hostiles à sa grandeur naissante, l'Angleterre et la Hollande, liées avec la Russie par le commerce maritime, se trouvaient ses plus proches voisins. La lutte qu'il eut à soutenir pour vaincre les vieilles mœurs moscovites ne rentre pas dans notre sujet; nous nous contenterons de rappeler que lorsque, nouvel Alexandre, il imposa son nom à l'Alexandrie du nord, il l'accompagna d'une désinence tudesque, honneur insigne que l'élève couronné rendait à ses maîtres et dont il n'existe peut-être pas d'autre exemple dans l'histoire. On aurait dit que, prévoyant les écarts de l'orgueil national, il voulait rappeler un jour à la Russie qu'elle devait sa grandeur et sa civilisation aux peuples occidentaux. La situation de Saint-Petersbourg dans le voisinage des provinces allemandes de la Baltique nouvellement conquises, l'importance des rapports politiques qui s'établirent avec les princes d'Allemagne, et plus encore les alliances matrimoniales contractées avec eux par la maison régnante, et dont ils ont conservé le privilège exclusif jusqu'à nos

jours, rendirent, dès les dernières années du règne de Pierre-le-Grand, l'influence germanique dominante en Russie. Elle s'étendit à tout, aux lois, aux mœurs, aux usages, à la langue même, qui lui dut tous les mots nouveaux rendus nécessaires par les besoins croissants d'une civilisation nouvelle. Cette influence, qui avait continué à s'accroître sous les faibles successeurs de Pierre, quelque insoucians qu'ils fussent de son œuvre, ne trouva un terme que lorsqu'une souveraine, grand homme, vint reprendre activement les plans du réformateur sous la libre inspiration de son génie. L'éclat du règne de Louis XIV avait conquis à cette époque la plupart des cours allemandes aux usages et à l'esprit français. Telle était d'ailleurs la tendance générale en Europe, tendance qui se perpétue encore, quoiqu'elle ait subi d'importantes modifications. La langue française, qui avait remplacé dans les classes aristocratiques la langue espagnole, était alors, comme elle l'est encore aujourd'hui, l'agent actif de cette conquête intellectuelle. C'était partout la même marche: la langue arrivait à la suite de la mode et introduisait les idées. Catherine les importa dans son empire. Un règne glorieux de trente-trois ans suffit pour assurer à notre langue et à notre littérature le monopole de la Russie civilisée; leurs lettres de grande naturalisation furent les principes du Code civil écrits en français par l'impératrice.

On doit se demander pourquoi cette influence française, qui, en d'autres pays, s'est trouvée bientôt limitée par une puissante réaction de l'esprit national, a eu un sort si différent en Russie, où loin d'avoir perdu du terrain, elle voit ses adversaires même lui rendre hommage, contraints de l'attaquer dans sa propre langue.

Cette différence tient à la nature même de la civilisation russe, qu'on ne peut apprécier qu'en l'examinant dans ses sources, et dont les étrangers ont de la peine à se rendre compte.

Les peuples européens ont marché tous, sinon du même pas, du moins à peu de distance l'un de l'autre, dans la carrière qui leur avait été ouverte par le Christianisme, avançant lentement à travers les siècles et cueillant avec fatigue d'abord les fleurs, puis le fruit de la civilisation, qui ne sont jamais, hélas! exempts d'amertume. L'Église, pareille à l'arche sainte des Hébreux, était toujours en tête de la marche; et toutes les fois qu'elle se trouvait dépassée, on pouvait en conclure qu'on s'était détourné de la bonne voie. Malheureusement, il n'en fut pas de même pour la Russie. Elle puisa le Christianisme dans sa source la moins pure, et ce fut une civilisation moribonde qui lui communiqua son reste de vie. Entraînée à son insu dans le schisme, la Russie se trouva par cela même en dehors de la famille européenne, constituée tout entière sur le dogme catholique. De là, cette agonie de plusieurs siècles durant laquelle nous la voyons se débattre contre l'anarchie et contre la conquête, et qui se serait terminée infailliblement par cette dissolution de tous les liens sociaux et religieux, dont nous voyons un exemple frappant dans la plus ancienne monarchie chrétienne, l'Abyssinie, si l'usurpation et le despotisme des princes de Moscou n'avaient sauvé leur pays en le ramenant à l'unité!

Pierre-le-Grand ne conçut la pensée de rendre la Russie européenne que parce qu'il la voulait puissante, comprenant que l'un de ces résultats serait pour elle le prix de l'autre: elle emprunta-t-il à la civilisation occidentale tout ce qu'elle peut donner de force à un

état, et principalement la discipline militaire, qu'il étendit à toute l'organisation civile et même ecclésiastique, et dont il fit avec la hiérarchie la clef de voûte de l'édifice social.

Si l'aristocratie du pays, déjà abattue par ses prédécesseurs, fut forcée par lui d'adopter des mœurs étrangères et d'étudier des sciences qui lui semblaient presque impies, ce fut pour l'associer malgré elle à son œuvre de réforme et l'empêcher de la détruire un jour, comme aussi pour la transformer insensiblement en une pépinière de fonctionnaires publics. Quant à la grande masse de la nation, rien ne montre qu'il pensa à la faire participer aux lumières nouvelles. Son destin à elle était de rester esclave, et il se contentait de lui préparer des maîtres civilisés.

Catherine suivit les errements de Pierre; mais, non contente de frapper l'Europe par la puissance politique et par l'éclat des armes, elle voulut l'éblouir encore par la splendeur du trône et par des signes factices d'une haute culture sociale. Il en résulta une civilisation extérieure et superficielle, calculée principalement pour le point de vue de l'Europe. On ne saurait mieux la comparer qu'à ces merveilleuses décorations que Potemkin éleva, dit-on, au milieu des déserts de la Russie méridionale, et qui représentaient des villes, des bourgades et des hameaux, devant lesquels de misérables serfs exécutaient des rondes joyeuses; civilisation en toile peinte, que la Sémiramis du Nord montrait avec orgueil aux représentants de l'Europe qu'elle conduisait dans sa marche triomphale.

Toutes les créations de ce règne, auxquelles on ne saurait refuser de la grandeur, eurent le même sort: la réalité s'était sacrifiée à l'apparence, le solide au brillant, l'avenir au présent, et tout à l'admiration de l'Europe. Aussi, la civilisation matérielle la plus exagérée précéda-t-elle en Russie toute civilisation intellectuelle. On y vit concentrés dans quelques villes des universités, des collèges et des académies où toutes les sciences humaines étaient professées, tandis que la grande masse de la nation restait plongée dans une incroyable ignorance, et qu'on ne daignait pas même lui

enseigner les premiers préceptes de la loi chrétienne. Les hautes classes étaient appelées aux jouissances de l'esprit, tandis qu'un funeste monopole provoquait le peuple aux excès les plus dégradés (1); ceux même dont l'éducation avait été un des soins les plus importants de la réforme offraient, sous un vernis brillant, le mélange des vices de la civilisation et de la barbarie. Et pouvait-il en être autrement? Le tsar Pierre avait forcé sa noblesse à revêtir l'habit européen, et elle n'avait pas encore appris à le porter que Catherine l'envoya à l'école des philosophes français, les maîtres du siècle. On se rappelle ce mot du grand Frédéric, qui devait bien connaître ses amis: « Si j'avais à châtier une province, je la donnerais à gouverner aux philosophes. » Si tel ne fut pas le sort de l'aristocratie russe, il fut plus déplorable encore, puisqu'elle fut élevée par eux et initiée de la sorte à toute la corruption de l'époque.

Il fallait à la Russie Bossuet et Fénelon, au lieu de Voltaire et de Diderot.

Il y eut de la sorte deux Russies: d'une part, des courtisans raffinés, des hommes d'état et de guerre habiles, des hommes du monde instruits et aimables, des désœuvrés charmans nourris des doctrines de l'Encyclopédie et en correspondance avec les philosophes, peuple élégant, en habits brodés, mais dont les manchettes de dentelles ont caché plus d'une fois des mains teintes d'un sang royal; de l'autre, l'immense majorité de la nation, que les réformes n'avaient touchée en rien, et qui ne se souviendrait plus du règne de Pierre sans les trophées de Pultawa; esclave, mais aimant avec passion le sol auquel elle est asservie; barbare, mais pleine de foi et embrassant dans la même religion Dieu et le monarque.

De ces deux peuples, l'un, à la suite de son éducation européenne, adopta la langue française; l'autre resta fidèlement attaché aux vieilles mœurs et à la langue maternelle. Ce Janus, à la fois jeune et vieux, barbare et civilisé, asiatique et européen, présente un des phé-

nomènes les plus remarquables de notre temps.

Ici, nous avons besoin de nous expliquer sur ces noms de *barbarie* et de *civilisation*, qui reviennent si souvent sous notre plume, ramenés forcément par notre sujet. Tous deux n'expriment pour nous qu'une phase sociale; et en les prenant ainsi dans un sens général, nous n'attachons ni honneur à l'un, ni ignominie à l'autre. La civilisation est un trésor intellectuel que les générations se transmettent par héritage, et il n'y a pas plus de mérite à un peuple à recueillir cet héritage qu'il n'y en a pour un fils de famille à posséder le patrimoine de ses pères; car ce n'est pas la richesse qui constitue un titre de gloire, mais bien l'emploi qu'on en fait. Une nation peut d'ailleurs contenir des éléments de barbarie, sans être appelée pour cela *barbare*, nom qui, dans une bouche ennemie, ne signifie la plupart du temps que la crainte inspirée par ceux à qui on le donne. Quant aux élémens que nous qualifions ainsi, ils ajoutent incontestablement à la puissance matérielle d'un empire et le poussent à la conquête. Ce sont des principes de force et de jeunesse, pleins de dangers, à la vérité, mais qui, bien dirigés, lui promettent de longs jours de grandeur.

Ces courtes observations nous ont paru nécessaires, afin que les amis comme les ennemis de la Russie ne se méprennent pas sur notre pensée. Maintenant, nous revenons à notre sujet.

Nous avons montré Catherine ouvrant son empire à l'influence philosophique et sociale de la France. La révolution de 1789, qui fut l'application logique des principes qui avaient si long-temps trouvé faveur auprès de l'impératrice, mit brusquement fin à ces sympathies et opéra un tel changement dans son esprit, qu'on la vit défendre à ses sujets tout rapport avec un pays qui n'était plus à ses yeux qu'un redoutable foyer de rébellion: défense inutile, car la France ne tarda pas à venir en Russie. C'était bien la France émigrée et anti-révolutionnaire; mais elle apportait avec elle les germes de la contagion même qui l'avait forcée à l'exil: le scepticisme et l'immoralité, que Dieu châtie par les

(1) Le monopole de l'eau-de-vie de grain, que le gouvernement afferme à des particuliers.

révolutions. L'émigration française en Russie pourrait être comparée à celle des Grecs en Italie après la chute de Constantinople. Toutes deux fuyaient devant une pensée de réforme transformée en force brutale; toutes deux subissaient la peine de leur désunion et de leur faiblesse; toutes deux portaient dans leur exil les traces et les haillons d'une civilisation décrépète. L'action qu'elles exercèrent sur le pays qui leur donna asile fut également puissante; les émigrés byzantins influèrent principalement sur les lettres et sur les arts, ou, en d'autres termes, sur les formes de la pensée, et les émigrés français sur les croyances et les opinions, c'est-à-dire sur la pensée même. Mais ceux-ci furent plus heureux que leurs devanciers, car leur influence tourna au profit de leur patrie. Tandis que quelques uns d'entre eux tenaient le sceptre du goût et de la mode dans les salons de Saint-Petersbourg, d'autres, moins favorisés par la fortune, se faisaient les précepteurs de la jeune noblesse russe: tous étaient, sans le savoir, les apôtres de la France en contribuant à répandre sa langue et sa civilisation.

Le règne de Paul fut trop court et sa politique trop variable pour que nous ayons à en parler.

Alexandre était plus Européen que Russe. Tous les peuples civilisés trouvaient place dans ses sympathies, comme toutes les opinions avaient un écho dans ses croyances; mais il était tourmenté par la mobilité d'une imagination romanesque et par les scrupules d'une âme malade. On conçoit que sous un tel souverain la Russie fût soumise à toutes les influences du dehors, et que toutes les doctrines politiques et religieuses y eussent libre accès. Il est vrai que ce prince, qui se lassait de tout, finit par se lasser aussi de la tolérance, et qu'on le vit à la fin de son règne persécuter tour à tour les opinions les plus opposées, sans excepter celles qu'il avait protégées le plus long-temps. Mais pouvons-nous en être étonnés? Ce n'est pas la mutabilité des sentimens, c'est encore moins le scepticisme, qui produit la tolérance. La tolérance est la vertu des croyans et des forts. L'homme religieux, convaincu que Dieu ne saurait manquer à sa cause, et

l'homme politique, confiant dans la puissance d'une idée sociale, peuvent seuls être tolérans. Pour tous les autres, la tolérance n'est qu'une grimace hypocrite, un bouclier qu'on rejette le lendemain de la victoire.

L'issue triomphante de la grande coalition dont Alexandre fut l'Agamemnon, l'événement capital de son règne et l'occupation d'une partie du territoire français par une armée russe après la seconde prise de Paris, donnèrent au monde un spectacle fertile en enseignemens: on vit les Russes vainqueurs recevoir les croyances politiques de la nouvelle France momentanément vaincue; croyances comprimées quelque temps par la main puissante de Napoléon, et qui se faisaient jour de nouveau avec une incroyable énergie. Les compagnons d'armes d'Alexandre revinrent libéraux des mêmes lieux d'où leurs pères revenaient philosophes. On sait où conduisit une portion de la jeunesse russe le libéralisme français combiné avec les maximes des sociétés secrètes d'Allemagne et les vieilles traditions régicides des palais des tsars. Mais nous n'avons pas à nous occuper de la vaste conspiration qui éclata à la mort de l'empereur Alexandre, si ce n'est pour y reconnaître une conséquence du système de Pierre-le-Grand et de Catherine, qui avaient imprudemment associé la Russie à la marche des sociétés européennes dans un âge de désorganisation sociale, sans chercher un appui indispensable dans la religion.

C'étaient les fruits funestes de l'arbre de la science; mais ils n'avaient pas mûri sur le sol russe, et le peuple les rejeta comme étrangers.

Une réaction était inévitable. L'empereur Nicolas en a fait la pensée de son règne, et nous la voyons aujourd'hui atteindre à son entier développement. Ce système repose sur deux idées principales: la première est d'isoler complètement la Russie du mouvement social et intellectuel de l'Europe; la seconde est de ranimer en elle le sentiment national et l'antique foi monarchique et religieuse en les reliant en un même faisceau.

Il y aura bientôt neuf ans qu'on travaille avec ardeur à élever cette nouvelle muraille de la Chine destinée à défendre

la Russie contre l'invasion de l'esprit du siècle ; mais , par une contradiction manifeste et qui prouve combien la force des choses l'emporte sur celle des hommes , les mêmes mains qui bâtissent sont contraintes à démolir pour satisfaire à un intérêt qui domine aujourd'hui tous les autres , l'intérêt de la richesse publique. Les chaussées , en attendant les routes de fer ; les bateaux à vapeur et les relations industrielles et commerciales qui se multiplient tous les jours , grâce aux soins ou à la protection du gouvernement , tendent à unir de plus en plus la Russie à l'Europe , et sont autant de voies faciles par lesquelles se glisse l'ennemi tant redouté. Cet ennemi d'ailleurs y a pris pied depuis long-temps : c'est l'esprit d'imitation développé en Russie par Pierre-le-Grand et fortifié par l'éducation française des hautes classes. Aussi est-ce contre la France que sont dirigés tous les efforts de la réaction. On sait qu'elle fut déterminée par la révolution de juillet , et encore plus par la guerre de Pologne , qui ne tarda pas à lui donner tout le caractère de la haine politique. Les classes supérieures , remuées au nom de l'honneur national et entraînées par l'énergique volonté du souverain , entrèrent de bonne foi dans ses vues. Les salons nous devinrent plus hostiles encore que ne l'était le cabinet. Pour paraître bon Russe , il fallut se déclarer ennemi de la France , et l'on y mit d'autant plus d'ardeur qu'on se montrait par là bon courtisan. En un mot , l'impulsion donnée d'en haut eut un succès complet ; mais ce succès a-t-il été durable , et qu'en est-il résulté ?

Nous allons nous expliquer à cet égard avec franchise : il en est resté un esprit de dénigrement contre la France qu'on ne saurait nier , mais qui ne nous paraît avoir d'autre cause que la vanité russe trop souvent blessée par la vanité française. On se prévaut de l'agitation qu'entretiennent parmi nous des partis animés de profonds dissentimens pour en accuser notre caractère national ; on nous accorde sans peine une foule de qualités frivoles pour mieux nous refuser celles qui font un grand peuple ; on affecte enfin , en parlant des Français , le sentiment de supériorité et presque le ton mépri-

sant des vieux Romains à l'égard des Grecs ; et cependant , nous ne craignons pas de le dire , jamais l'action de la France ne s'est montrée plus grande sur la Russie qu'aujourd'hui , et n'en est-ce pas une preuve que l'empire que nous la voyons reprendre sur la littérature russe , seconde conquête plus remarquable que la première ?

La poésie russe , long-temps humble et mélancolique fleur des champs , ne commença à être réellement cultivée , à part quelques tentatives peu importantes , que sous le règne d'Elisabeth ; et elle fut aussitôt soumise aux règles et à l'imitation des écrivains français du grand siècle , autorité alors incontestée en Europe. Cette première ère de la littérature russe , qu'on pourrait comparer à quelques égards à l'époque de Pope pour l'Angleterre , se termina par l'invasion du romantisme allemand. Schiller et Gœthe frayèrent la route à Byron , qui devint le dieu des poètes russes , poètes destinés long-temps encore à n'avoir que des dieux étrangers. Enfin , la nouvelle école dont le triomphe a coïncidé chez nous avec une révolution politique , si le nom d'école peut être donné au renversement de toute règle et de toute autorité , vient inonder la Russie de ses innombrables productions , et aujourd'hui elles y sont lues , commentées et pronées avec une ardeur sans égale. La littérature russe y puise ses inspirations , et de jeunes enthousiastes s'essaient à imiter nos saturnales littéraires dans les limites heureusement étroites que leur laisse une censure rigoureuse.

Un autre symptôme non moins significatif , c'est que notre langue tend à devenir en Russie quelque chose de plus que la langue des salons , à mesure qu'on y voit s'accroître le nombre des hommes qui vivent par l'intelligence ou qui ne se bornent pas au cercle étroit des intérêts privés. Elle y est aujourd'hui la langue de tous ceux qui cherchent un aliment pour leur pensée ou du retentissement pour leur parole. Dès le siècle dernier , on a pu citer les noms de quelques Russes qui cultivaient les lettres françaises. C'étaient de grands seigneurs de la cour de Catherine , qui payaient ainsi leur bienvenue aux soupers littéraires de l'épo-

que (1). Mais depuis quelques années, nous sommes inondés de prose et de vers franco-moscovites; et si notre langue n'y est pas toujours respectée, ils n'en prouvent pas moins la puissance de l'esprit français.

De tels faits ne prouvent-ils pas jusqu'à l'évidence tout ce qu'il y a d'impraticable dans le système d'isolement social auquel on veut soumettre la Russie? On oublie que les luttes de la pensée se passent dans une sphère inaccessible à la force matérielle, et que le seul moyen d'y intervenir, c'est de donner au pouvoir une direction morale.

La seconde partie du plan que nous avons exposé, laquelle s'applique au gouvernement intérieur, se distingue par une pensée plus élevée. — Les trois principes qu'elle associe dans une défense mutuelle, le pouvoir souverain s'appuyant sur l'Eglise, et tous deux sur le sentiment national, c'est-à-dire, sur l'amour du sol et sur le culte du passé, offrent, nous devons le dire, d'admirables conditions de stabilité. L'Eglise reprend dans ce système la place qui lui est due, et redevient la clef de voûte de l'édifice social. — Mais, quelle est cette Eglise?

Abaisée par le tsar Alexis (2); décapitée par Pierre-le-Grand, qui lui enleva son patriarche et la soumit à l'autorité temporelle; dépouillée de ses immenses propriétés par Catherine, elle a vécu depuis plongée dans un sommeil léthargique, et recevant de temps à autre les hommages hypocrites du pouvoir qui lui avait lié les mains et qui lui baisait les pieds. On s'est aperçu, enfin, que cette Eglise qu'on avait garrottée si respectueusement, dans la crainte d'une rébellion dont elle n'a été capable qu'une fois dans toute la durée de son existence (3); que cette prétendue ennemie n'était nullement redoutable, et qu'au contraire elle pouvait devenir une alliée utile; et vite, on lui a commandé de vivre; on lui a dit que le moment de la réaction religieuse était arrivé pour l'Eu-

rope; que les morts même sortaient de leurs tombeaux, et qu'elle aussi devait se lever pour servir de bouclier au trône. Mais en venant troubler ainsi son repos séculaire, en la forçant à une activité depuis long-temps oubliée, l'a-t-on débarrassée du moins des liens dont elle était chargée? — Nullement. C'est enchaînée qu'il lui faut défendre le pouvoir; c'est privée d'une force à elle propre qu'elle doit lui servir d'appui. Et que ferait-elle d'ailleurs de la liberté? — Elle se meurt d'un mal plus grave et plus profond que les coups qui lui ont été portés par les tsars. Elle est punie par où elle a péché, par le schisme. Une multitude de sectes l'attaquent dans ses racines mêmes, dans les croyances du peuple. Leur zèle enthousiaste, leur fougueux prosélytisme, tout, jusqu'à leur intolérance, tend à les multiplier rapidement; et tandis que l'Eglise de l'état se voit désertée par le peuple, les hautes classes lui échappent par l'indifférence, ne respectant plus en elle que la protégée du pouvoir ou un instrument politique.

Notre sujet ni les bornes de cet article ne nous permettent pas de nous étendre sur l'état de la religion en Russie, question vitale pour cet empire, et sur laquelle l'Europe aurait besoin d'être éclairée. Il nous faut aussi échapper à la tentation d'établir un parallèle entre l'état de l'Eglise russe et celui de l'Eglise anglicane, qui offrirait de curieux points de rapprochemens. On trouverait la même analogie entre les sectaires des deux pays, à part cette différence radicale de leur position, savoir : que les uns ont fait leur temps, et ne peuvent avoir désormais qu'une faible influence sur les destinées de la nation, tandis que le rôle politique des autres est un des dangers de l'avenir.

L'Eglise russe est donc incapable de tenir la place qu'on lui assigne dans le système politique. De même que ses sœurs d'Orient, elle porte les signes de la stérilité qui caractérise le dernier âge des sociétés et des croyances religieuses. Elle a perdu en même temps, hélas! la foi et l'amour, car elle n'a ni missionnaires, ni sœurs de Charité.... Elle ne peut vivre désormais que de protection, et au

(1) Entre autres le comte Schovalow, auteur de la charmante *Épître à Ninon*.

(2) Qui déposa le patriarche Nikon.

(3) La querelle du tsar Alexis avec Nikon.

liera de fortifier le pouvoir, elle l'affaiblira bientôt en l'obligeant à la défendre.

Lorsqu'on a constaté qu'un système manquait par sa base, toute autre critique devient superflue; nous remarquerons cependant que le gouvernement russe, en remettant en honneur les vieilles mœurs et les traditions nationales, ne tient pas compte d'un fait important qui en ressort, à savoir, la puissante organisation de l'aristocratie, qui ne fut entachée par la servitude de la glèbe que dans les derniers jours de sa puissance, aristocratie opprimée systématiquement sous tous les régnes, à l'exception de ceux de Pierre III et peut-être de Catherine, et dont les restes continuent à être traités en ennemis.

On prétend aujourd'hui réhabiliter le passé, mais ce n'est guère que dans l'intérêt du pouvoir absolu ou de l'*autocratie*, pour nous servir de l'expression consacrée par les lois russes. On ne daigne pas même regarder cette forme de gouvernement comme transitoire et commandée par l'état de civilisation incomplète du pays, ainsi que l'avait longtemps pensé Alexandre; mais on veut voir en elle le dernier terme de perfection auquel un peuple puisse aspirer; elle est proclamée audacieusement la meilleure des monarchies... Et l'on nous donne cela pour des traditions nationales!.. Disons plutôt que ce sont les traditions de la horde d'Or, apportées en Russie par les conquérans Tatars. La monarchie à la mode d'Orient paraît même ne pas être le dernier mal réservé à cet empire; car en croyant niveler la société à son profit, en cherchant à abaisser toutes les positions indépendantes, on démocratise la nation, et l'on prépare les voies à l'esprit révolutionnaire. Mais encore une fois, le vice essentiel du système dont il s'agit est dans l'Église; deux esprits différens se partagent, comme nous l'avons remarqué, la Russie: l'es-

prit civilisateur ou européen, qui domine dans les hautes classes, et qui cherche à se répandre dans les autres; et l'esprit religieux, qui a conservé toute sa vitalité dans le peuple. Le premier est naturellement incompatible avec l'Église établie; le second lui deviendra un jour ennemi, lorsqu'il sera absorbé par les sectes dissidentes.

Lorsque ce moment sera arrivé (nous supposons que d'autres dangers ne se présenteront pas auparavant ou qu'on réussira à les détourner), l'Église russe ruinée de toutes parts entrainera la chute du système entier qu'elle était destinée à étayer, et le pouvoir souverain, dès lors entièrement à découvert, se trouvera en présence des dissidens, c'est-à-dire de la démocratie religieuse; moment redoutable pour le trône et pour les sommités sociales, que nous demandons au ciel d'éloigner de long-temps de la Russie.

Il n'existe qu'un moyen d'éviter cette crise: dans l'ordre religieux, c'est le retour à l'unité, et dans l'ordre politique, le retour à l'aristocratie. Les hautes classes de la Russie sont plus disposées qu'on ne pense à ouvrir les yeux à la vérité religieuse, et nous croyons qu'une aristocratie catholique sauverait le pays, et l'attirerait plus tard tout entier dans le giron de l'Église universelle.

La France aurait sa part dans un si beau triomphe; car si l'on peut lui reprocher les funestes erreurs, les mauvaises doctrines et les folles idées qu'elle jette en Russie depuis plus d'un demi-siècle, tout ce mal n'est-il pas compensé par le bienfait des idées catholiques qu'elle y a apportées la première, et dont elle continue à répandre la semence d'une main généreuse?

Laissez donc germer le bon grain, sans vous inquiéter que l'ennemi y mêle l'ivraie; ils croîtront ensemble, et Dieu les séparera au jour de la moisson.

C. L.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LE MÉMOIRE POUR LE RÉTABLISSEMENT EN FRANCE DE L'ORDRE DES FRÈRES

PRÊCHEURS, par l'abbé LACORDAIRE chanoine honoraire de Paris (1).

Je me représente un homme qui passe devant la boutique d'un libraire et qui lit seulement le titre de cet ouvrage : Se faire dominicain, quitter tout, se raser la tête, et s'obliger devant Dieu à passer le reste de ses jours dans la pauvreté ! L'invention n'est pas nouvelle, sans doute, mais elle est bien singulière à notre époque. Il faut qu'il y ait là une immense infortune. Mais quoi ! c'est M. Lacordaire ! l'orateur le plus éloquent de l'Eglise de France ! la vie la plus pure, la gloire la plus haute ! Ah ! voilà, hommes du siècle, de quoi vous jeter dans un étrange étonnement. Mais vous n'êtes pas au bout de vos surprises, et Dieu se ménage des événements où votre sagesse souffrira de bien autres assauts.

Le dessein de M. Lacordaire était connu depuis long-temps déjà. On en parlait diversement. Beaucoup s'en réjouissaient, quelques uns n'y croyaient pas ; plusieurs, s'effrayant toujours des choses nouvelles, même quand elles sont anciennes, le voyaient avec déplaisir. Cependant il écrivait en silence l'éloquent plaidoyer que lui inspirait son amour pour ce bel ordre de Saint-Dominique, où il veut prier, prêcher et mourir. Déjà tout entier aux frères que son cœur a choisis, il vengeait leur mémoire indignement calomniée, et présentait à l'impartialité de ses contemporains le spectacle des vertus et des services de ses aïeux spirituels. Nous nous réjouissons d'avoir à parler de cet ouvrage ; car il est à la fois un beau livre et une admirable action, un appel aux âmes généreuses et une voie nouvelle ouverte à leur dévouement.

C'est à la France que s'adresse M. Lacordaire. Il lui demande sa part dans les libertés qu'elle a conquises, que lui-même a payées et qu'il est prêt à défendre, car elles sont nécessaires à sa foi.

Il ajoute : « Puissiez-vous, mon pays, ne jamais désespérer de votre cause, vaincre la mauvaise fortune par la patience, et la bonne par l'équité envers vos ennemis : aimer Dieu, qui est le père de tout ce que vous aimez ; vous agenouiller devant son Fils, Jésus-Christ, le libérateur du monde ; ne laisser passer à personne l'office éminent que vous remplissez dans la création, et trouver de meilleurs serviteurs que moi, mais non pas de plus dévoués. »

Autrefois, lorsqu'un homme écrivait un ouvrage, ou se livrait à une entreprise quelconque, il choisissait un patronage, il demandait l'appui d'un prince, d'un grand, d'un cardinal, d'un ministre ou de tout autre personnage puissant. Mais aujourd'hui tout est changé. Depuis que Dieu, comme Tarquin le Superbe, a fait abattre les plus hauts pavots, quiconque s'expose à être combattu ne peut plus invoquer, après sa conscience, que la protection de l'opinion publique. Nous croyons que tout ami de la vérité doit s'en réjouir. Les hommes qui tenaient en petit nombre les coupes de la puissance pouvaient abuser de la précieuse liqueur. Aujourd'hui, qu'elle est répandue et partagée, elle élève les âmes et les fortifie sans leur nuire. C'est faute d'avoir l'intelligence des caractères nouveaux de notre société, que tant d'hommes échouent dans leurs projets. Les mœurs de notre temps leur échappent ; ils vivent sur les traditions d'une société qui n'est plus. Ils ne s'aperçoivent pas que toute l'habileté de la diplomatie, tout l'effort de vues individuelles, sont désormais impuissans. Pour servir son prochain, ainsi que Dieu nous l'ordonne, il ne faut point avoir de secrets pour lui ; les hommes veulent y voir clair dans toute entreprise qu'on dit inspirée pour leurs intérêts. Si M. La-

(1) 1 vol. in-8 ; à Paris, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69. Prix : 5 fr. 50.

cordaire eût consacré une partie des ressources de son esprit à cacher au public le dessein qu'il avait formé ; s'il eût pris clandestinement le chemin de Rome ; s'il se fût enfermé un soir au couvent de la Minerve, et si, dominicain *incognito*, il fût revenu dans sa patrie une année après, nous connaissons des hommes qui eussent vanté son humilité profonde, et qui n'eussent pas eu assez d'éloges pour une prudence aussi consommée.

Mais que serait-il advenu ? Outre qu'il y a toujours en ce monde des gens qui ne savent pas garder un secret, il eût été assez difficile d'observer la règle des frères *prêcheurs*, sans prêcher quelquefois ; et si le hasard, ou son mauvais génie, eût conduit M. Isambert au sermon, la tribune publique eût retenti le lendemain de son indignation, et toute la France eût bientôt connu l'audace et les intrigues du parti prêtre, qui, non content d'entretenir déjà, au mépris de toutes nos lois, je ne sais combien de couvens d'hommes et de femmes, en serait à la fin parvenu à ce point d'impudence de rétablir les dominicains, et de prêcher le retour de l'inquisition ! Je comprends que M. Isambert ne soit pas un homme très redoutable ; je comprends encore que M. Lacordaire, plus que personne, aurait pu échapper aux attaques de l'ignorance et aux calomnies de l'erreur ; mais pourtant l'opinion publique, qui a l'empire, eût été saisie de cette affaire dans les circonstances les plus défavorables, elle eût appris l'entreprise de la bouche de ses adversaires, et elle l'eût comprise à peu près comme comprennent la religion ceux qui l'étudient dans Voltaire. Or, si, par hasard, nous eussions été dans un de ces momens de crise ministérielle qui ne sont pas chose bien rare, on n'eût pas donné le temps aux accusés de se défendre, on se serait hâté de satisfaire des mécontents appuyés sur l'opinion publique, et d'envoyer des gendarmes pour chasser de leur domicile des hommes d'autant plus faciles à rendre impopulaires qu'ils auraient pris soin d'agir dans l'ombre. Nous croyons qu'en montrant ouvertement à son pays les desseins qu'il a conçus, M. Lacordaire s'est fait une situation tout autre ; il a porté sa cause devant un tribunal dont

les arrêts sont tout-puissans. Son livre sera beaucoup lu, nous n'en doutons pas, et nous connaissons déjà un grand nombre d'hommes de tous les partis et de toutes les religions qui affirment que la cause est gagnée auprès de quiconque aura parcouru les 226 pages de ce mémoire.

Quand saint Bernard eut pris la résolution de se faire moine de Cîteaux, il ne crut pas nécessaire à son salut d'entrer au couvent par une porte secrète ; la crainte de la publicité n'arrêta point le noble élan de sa grande âme ; il se mit à prêcher son dessein pendant une année entière ; cela fit beaucoup de bruit, chose qui le touchait peu : mais ce qui lui importait, c'était d'enlever au monde le plus d'hommes qu'il pourrait et de les enrôler dans la sainte milice où Dieu l'appelait. Ses efforts ne furent pas vains ; l'année lui suffit pour déterminer trente jeunes hommes, presque tous de la meilleure noblesse et l'élite de leur province, à se rendre avec lui dans le nouveau monastère. Ce qu'il fit par la parole, il l'eût fait aussi par la presse, si ce puissant instrument avait existé de son temps. Mais d'ailleurs le siècle où vivait cet homme de Dieu était bien différent du nôtre ; et s'il se fût borné à une action intime, il ne serait pas à imiter aujourd'hui. Le sens de la démarche de M. Lacordaire est celui-ci : Mes chers compatriotes, si vous n'aviez pas tant de préjugés contre tout ce qui regarde l'Eglise catholique, je n'aurais rien à vous dire. Mais vous pouvez vous méprendre sur ce que je veux faire : or, je travaille pour vous, j'ai besoin de vous : je ne puis donc agir en silence, et le sentiment de mon devoir lui-même m'oblige à vous expliquer mes intentions et la nature de l'œuvre que j'entreprends. Mais d'abord, voyez combien il serait injuste à vous de me barrer le chemin ; vous voulez être libres, n'ai-je pas droit aux mêmes préentions ? Vous ne voulez qu'aucun pouvoir au monde vous prescrive la forme de votre vêtement, n'ai-je pas le droit de porter aussi l'habit qui me convient ? Vous habitez le lieu que vous avez choisi ; vous vivez seul ou avec vos amis, sans que personne s'en mêle ; ne suis-je pas l'un de vous, ne puis-je pas en faire au-

tant ? Vous êtes juif, luthérien, calviniste, tout ce que vous voulez ; n'ai-je pas raison de réclamer les mêmes avantages ? Je ne demande pas à vos lois de m'aider à faire des moines, de prêter à ma voix le secours de la puissance publique et de m'envoyer des sergens de ville pour forcer à rester auprès de moi des gens qui se repentiraient d'y être venus. J'ai promis à Dieu de vivre pauvre, de ne jamais envier vos richesses, de vous donner l'exemple de l'obéissance la plus noble en me soumettant à un pouvoir que je crois bon et que je choisis librement. Je ne vous demande pas que vous m'admirez ; je ne vous demande pas de comprendre combien il m'a fallu d'amour pour Dieu et pour vous-mêmes le jour où j'ai renoncé ainsi à tout ce que vous ambitionnez. Je vous demande simplement en quoi est-ce que je vous nuis ? Je vous laisse vos équipages, vos palais, vos dignités, vos honneurs ; je cesse de vous faire concurrence, quel est donc mon crime ? Quelques amis sont touchés des mêmes désirs que moi ; nous nous unissons dans une même abnégation, parce que nous croyons à Dieu et à son Fils unique Jésus-Christ, qui nous a promis que celui qui renonce à toutes ces choses pour ne s'attacher qu'à lui, obtient la plénitude de la vérité et de la vie. Nous avons foi en sa promesse, et d'ailleurs nous la comprenons : car, tandis que vous poursuivez sous toutes leurs formes les jouissances de la vie, votre âme est divisée en mille amours divers, et nous ne voyons pas un de vous qui soit heureux. Cependant, vous cherchez le bonheur d'un côté, nous le cherchons d'un autre côté ; voulez-vous nous en empêcher ? Ne voyez-vous pas même qu'en réalisant nos désirs, nous vous laissons plus facilement accomplir les vôtres ? car plus nous serons nombreux hors du monde, plus il y aura de place pour vous dans le monde. Que si vous objectez qu'il serait fâcheux que des hommes qui peuvent vous servir vinsent à vous quitter, nous vous répondrons que notre règle se prête à tout ce qui est bon. Si quelqu'un de nous a reçu assez de grâces de Dieu pour être utile à la patrie, on le trouvera. Si nous ne sommes propres à rien, nous rendrons service au moins par no-

tre absence ; mais si nous pouvons quelque chose dans l'apostolat, dans les lettres, dans les sciences, dans les arts et ailleurs, ce sera à vous d'en juger ; si vous nous croyez des serviteurs inutiles, oubliez-nous malgré notre bonne volonté ; si vous pensez, au contraire, que nous puissions faire quelque bien, donnez-nous seulement un peu de votre soleil et de votre pain : c'est tout ce que nous vous demandons.

Saint Bernard n'avait point à tenir ce langage aux hommes de son temps, mais il avait à leur persuader une vie plus noble et plus haute, et il leur parlait selon leurs besoins, et c'est ce qu'il faut faire encore de nos jours. Il y a deux hommes dans le moine actif : le solitaire et l'apôtre. Le solitaire est inconnu au monde. Il passe ses jours dans la prière, dans l'étude, dans le jeûne et les macérations, dans l'exercice de la sainte caserne. Il ne dit pas : Voyez comme je prie ; voyez comme je tourmente ma chair ; mais sa vie apostolique ne peut pas rester dans l'ombre et la publicité en est la condition ; il serait donc absurde de vouloir s'y soustraire. Maintenant, qu'il nous paraît clair pour tout homme d'un sens droit que M. Lacordaire a fait son devoir dans le choix de ses moyens, voyons ce que nous devons penser de son but.

Qu'on nous permette d'abord de faire une hypothèse et d'admettre pour un moment qu'une trentaine de professeurs de l'Université, qu'une trentaine d'ingénieurs des ponts et chaussées, qu'une trentaine de journalistes, qu'une trentaine d'artistes, qu'une trentaine de princes européens, se réunissent demain dans une même pensée, sous l'inspiration d'une même foi, et disent : Nous avons réfléchi sérieusement sur la vie de l'homme ; nous avons reconnu que les richesses, les dignités, la gloire elle-même, ne sont rien ; nous avons pesé toutes ces choses au poids de la vraie sagesse, et nous avons vu que tout est vanité, hormis servir Dieu dans les hommes et les hommes en Dieu : c'est pourquoi nous avons résolu de vivre dans la chasteté, dans la pauvreté et de prendre pour famille l'humanité tout entière. Mais comme il est difficile de faire quoi que ce soit individuellement, le bien comme le mal,

nous formerons une société pour faire le bien de notre mieux, et nous jurons d'obéir aux chefs que nous-mêmes nous allons choisir, après avoir prié l'Esprit-Saint de diriger nos suffrages sur ceux qui sont le plus dignes de nous commander. Cela fait, nous ne désertons pas. nous continuerons de remplir, dans l'unité d'une même action, les fonctions diverses qui nous avaient été confiées; seulement nous ne demandons de notre traitement que juste ce qu'il nous en faut pour ne pas mourir de faim, et nous prions l'état de répartir le reste sur ceux de nos confrères qui ne se sentent pas appelés au même genre de vie. La société serait-elle en péril parce qu'il se serait trouvé des hommes décidés à la servir à peu près gratuitement, et les collègues de ces hommes se plaindraient-ils en voyant leur part devenir ainsi plus large et plus facile? Cela est peu probable. Nous y gagnerions tous, car des hommes dégagés de tout intérêt individuel, de tous les soucis, de tous les soins de la famille, qui absorbent une si grande partie de l'existence, seraient à même de faire beaucoup mieux nos affaires. Nous aurions des professeurs plus dévoués, des journalistes plus consciencieux, des artistes plus libres dans leurs inspirations, des princes plus abordables. Ceci est une hypothèse aujourd'hui; mais si un homme veut essayer de réaliser dans l'avenir cette pensée de dévouement, quel est l'ami de la vertu, quel est l'ami de son pays qui osera susciter des obstacles à sa noble entreprise? en fondant un ordre dans lequel, comme dans la république romaine, *le salut du peuple est la suprême loi*, et dont la règle n'exclut aucune œuvre utile au prochain. Saint Dominique fit en son temps une chose qu'il est possible de continuer dans le nôtre. « Quelques vertus

« âge et de tout sexe dans le lit des hôpitaux, et que, quelqu'un s'étonnant qu'il ne leur eût pas même donné de voile, il répondit cette simple et adorable parole : *Elles auront leurs vertus pour* »

Ouvrir une voie aux grandes vertus, aux grands talens, aux grandes infortunes; allumer un foyer de forces morales et spirituelles qui réchauffe toutes les âmes rangées autour, et qui puisse atteindre jusqu'à celles qui ne l'approchent que de loin, c'est là, pour la gloire de l'humanité, une œuvre qui fut accomplie chez toutes les nations. Il n'est pas un peuple qui n'ait eu des institutions analogues aux ordres monastiques, parce qu'il n'est pas de peuple sans dogme religieux, et que tout dogme religieux enfante ses moines. L'Inde et l'Égypte, la Judée, l'Arabie, la Grèce, l'Italie, les forêts scandinaves, la Germanie, la Bretagne, les Gaules, eurent les leurs dans l'antiquité. Je ne m'arrêterai pas à en faire l'histoire. Tout le monde connaît les couvens des Indes, les associations religieuses et philosophiques de l'Égypte et de la Grèce. Qu'était-ce que cette école fondée par Pythagore, si ce n'est un rigide couvent? Les disciples de cette école menaient une vie commune, se nourrissaient de légumes seulement, et observaient pendant un noviciat de cinq années un silence qui ne devait pas être une seule fois rompu: c'était une règle assez dure qu'on observait en Sicile sous le règne de Denys le Tyran. Les vestales, les druides, n'étaient-ils pas des moines aussi à leur façon? Quand les Barbares vinrent se jeter sur l'Empire, tout fut bouleversé, et le torrent de la Providence emporta dans son cours les institutions des vainqueurs et des vaincus; mais le Christianisme qui vint sauver le monde, ne vint pas détruire le germe de bien qu'il recéléait dans son sein. Le besoin de la vie commune dans l'étude et la prière ne périt pas avec le feu sacré des vestales; les chrétiens persécutés en allumèrent un plus saint et plus brillant dans les déserts de la Thébaïde; et lorsque la victoire de l'Église eut ramené des temps plus heureux, saint Benoît, saint Bruno et une foule d'autres entretenirent cette flamme divine. Les

ains vénérables de leurs humbles disciples s'élevaient tour-à-tour vers le ciel, ou se penchaient vers la terre pour la défricher, ou reproduisaient, avec une patience aussi admirable que le dévouement qui l'inspirait, les immenses écrits de toutes les littératures anciennes. A mesure que la civilisation, fruit de leurs travaux, s'est développée en Europe, de nouvelles institutions monastiques se sont élevées pour répondre aux besoins de chaque époque. Dans les siècles de la persécution, les moines habitaient le désert; il fallait en ces temps barbares des vertus austères comme une roche vive. Quand Dieu eut fait tomber ses ennemis, les moines se hâtèrent de cultiver le sol de l'Europe et de la sauver de la barbarie, en faisant revivre les instruments de la civilisation antique; mais ils habitaient des solitudes, ils travaillaient pour l'avenir, ils dépassaient de trop loin les peuples qui vivaient autour d'eux, pour descendre de leurs montagnes et venir parler à la foule, qui ne les aurait pas compris. Semblables aux phares qui s'élevaient au bord des mers, et qui éclairent d'autant plus loin qu'ils sont placés plus haut, s'ils s'étaient abaissés au niveau du rivage, leur lumière eût ébloui les yeux, et la postérité n'en eût jamais vu les rayons. Mais à mesure que les nations se sont de plus en plus spiritualisées, les moines se sont mêlés davantage au peuple. Un capucin, un dominicain, étaient impossibles au quatrième siècle; mais au treizième le souffle de Dieu put disperser dans toute l'Europe, préparée pour une ascension nouvelle, les fils ardents de saint François d'Assise et les docteurs apostoliques de saint Dominique. Populaires partout où ils ont vécu, ces deux ordres se sont maintenus jusqu'à nos jours, grâce à leur constitution, qui leur impose de nouveaux devoirs à mesure qu'il surgit de nouveaux besoins. S'ils ont perdu de leur popularité chez nous, c'est qu'en les chassant dans le trouble d'une tempête révolutionnaire, nous les avons mis hors d'état de nous servir: s'ils étaient là, au milieu de nous, leur vue seule nous rappellerait qu'il est doux de prier, qu'il est beau d'élever son intelligence à la contemplation de

la vérité, qu'il est grand enfin de faire abnégation de toutes les jouissances de la vie, pour servir Dieu et les hommes. Les préjugés qui vivent encore chez nous contre les moines viennent de l'ignorance où l'on est de l'esprit qui les a toujours animés, sous quelque habit qu'ils aient prié ou prêché. Nous avons lu leur histoire dans les écrivains du dix-huitième siècle, qui, pour la plupart, ne connaissaient pas l'histoire, ou qui mentaient effrontément d'après le conseil de Voltaire, dans l'espoir qu'il resterait toujours quelque chose de leurs calomnies. Nous qui lisons ces ouvrages et qui aimons la justice, nous nous indignons à la peinture d'un fanatisme grossier ou cruel. La duplicité, la perfidie nous dégoûtent sur les traces de chaque moine, et sincèrement amis de la lumière et du progrès de la civilisation, nous éprouvons un juste sentiment d'horreur en voyant le bras du moine toujours armé de cette torche coupable qui attend qu'un bûcher s'élève pour y brûler la science et les savans tout ensemble. N'ayant pas le temps de vérifier les faits, et de comprendre le caractère et la portée de ceux qui sont vrais, nous les admettons simplement, et nous les répétons avec d'autant plus de passion, que nous avons l'âme généreuse. Mais quand on a quelque peu étudié l'histoire des ordres religieux, et qu'on est témoin de ces attaques furieuses contre ces illustres familles spirituelles, on éprouve jusqu'au fond de l'âme un sentiment de douleur qui accable et qui plongerait dans un profond découragement si l'on ne croyait à la justice de Dieu. Comment est-il possible d'avoir tant fait pour les hommes, et d'être si indignement traité par les hommes? tant de services suivis de tant d'ingratitude! mais notre siècle, au moins, n'est pas coupable d'une si lâche injustice, il n'obéit qu'aux préjugés de l'ignorance, il a été trompé dans sa sincérité.

Le moine est un homme qui croit que le Christ est le roi légitime du monde, et qui consacre toute sa vie à établir cette royauté en fait, comme elle existe en droit. L'Eglise étant le corps du Christ, et le Saint-Siège la tête, le moine préfère l'Eglise à toute chose, y compris sa personne; il a les yeux toujours élevés

vers le Saint-Siège comme s'il devait y rencontrer les regards de Dieu lui-même, et il y saisit la pensée divine. C'est de là qu'il reçoit ses ordres après ceux de l'inspiration que l'homme pieux demande au ciel chaque jour avec son pain quotidien; et, tout-puissant par son abnégation qui le met en liberté, il s'élance dans le monde pour y conquérir pacifiquement le royaume spirituel qui s'y cache, ou pour l'y placer s'il n'y est pas encore. Ce qui frappe en lui, c'est un vaste sentiment d'unité, d'universalité; il semble que son âme se soit tout entière transformée en ce désir du Seigneur qui demandait à son Père de n'être plus qu'un avec lui et avec tous les hommes ensemble. Ce n'est plus un Français, un Italien, un Anglais, un Allemand, un Espagnol; c'est un homme social, universel, c'est un catholique; il voudrait reculer les limites du monde, et que les hommes fussent plus nombreux, afin de conquérir à Dieu plus d'âmes immortelles.

Tel a été leur caractère, tel a été leur but, et le même sang coule encore dans leurs veines; leurs moyens ont été divers, suivant les lieux et les époques, mais aucun n'a été en contradiction avec la doctrine religieuse qu'il représentait, tout étant coordonné, réglé dans la théologie catholique, les actions comme les pensées; quelques uns d'entre eux ont pu tomber dans des erreurs, se relâcher un peu dans l'activité de leur apostolat; pas un peut-être n'a été véritablement infidèle. Leur action dans l'Eglise a maintenu l'unité. Chaque église particulière a toujours conservé quelque chose de sa nationalité; l'Eglise de France ne ressemble pas à l'Eglise d'Angleterre, et aucune autre ne ressemble à celles-ci; chacune d'elles subit une influence de mœurs, de civilisation, de gouvernemens divers. Le moine seul est le même partout; il est l'élément social qui lie entre elles les nationalités. Un dominicain à Rome, un dominicain à Paris, un dominicain à Londres, un dominicain à Pékin, cela fait plusieurs individus, mais cela ne fait qu'un seul et même dominicain. Vous le verrez peut-être plus ou moins instruit ici ou là, mais c'est le même homme; et si vous l'avez bien vu quelque part, vous les avez tous vus. J'en

dirai autant des capucins, des jésuites et de tous les ordres actifs: aucun d'eux n'agira ici comme il agit là, pas plus que vous ne le feriez vous-même, puisqu'il n'a pas affaire aux mêmes élémens; mais ils ont partout le même but. Malheureusement nos préjugés sont tels à cet égard, que nous ne comprenons rien à leur action; par exemple, on ne pardonne pas encore à un jésuite d'avoir pris part autrefois à la politique, comme si un moine actif ne se croyait pas obligé de travailler à l'instauration de toutes choses selon le Christ; comme si la doctrine qu'il prêche n'était propre qu'à des intérêts individuels; comme si leur devoir qui les oblige à combattre les hérésies, ne s'étendait qu'à celles qui sont spéculatives, et qu'ils pussent laisser vivre en paix celles qui passent à l'état pratique. Toute politique se résumant toujours en un système d'idées quelconque, et tout système d'idées aboutissant nécessairement à l'orthodoxie ou à une hérésie, les jésuites, pas plus que tout autre ordre, pas plus que l'Eglise tout entière, ne pouvaient se borner à enseigner le latin, le grec et les sciences à nos ancêtres, ni à initier les sauvages du Paraguay à la civilisation de l'Europe, ils désirèrent d'un ardent désir que cette belle et puissante Europe ne fût pas divisée par lambeaux dans ses croyances religieuses; et en travaillant au maintien de l'unité catholique, ils défendaient la liberté; car partout où le protestantisme parvenait à s'établir, le peuple tombait esprit et corps sous le joug de la domination temporelle; ils eurent donc raison de combattre le protestantisme, qui n'est que l'anarchie et la servitude, et ce fut leur devoir de le poursuivre dans la politique comme ailleurs.

Mais, dira-t-on, du moins pourquoi se glisser ainsi autour des princes, et donner à ses entreprises un caractère qui ressemble à celui de la ruse? Ignorance de l'histoire! Qui occupait le pouvoir à cette époque? les princes seuls. C'était donc sur les princes qu'il fallait agir pour servir les nations. Où et comment se réglaient les affaires de ce temps-là? dans les cours et par la diplomatie. Et maintenant on viendra accuser les jésuites de s'être faulxés dans les cours et

d'avoir fait de la diplomatie! Est-ce là être raisonnable? S'il eût existé un Forum, on les eût vus au Forum; ils allaient où l'on était, et qui plus est où on les appelait: telle est leur perfidie; mais surtout ils allaient partout où il fallait défendre l'Eglise, et en elle la dignité humaine. Qu'on lise plutôt l'histoire d'Angleterre depuis la réforme, et l'on verra s'ils fuyaient quand il y avait une tête de prêtre papiste à couper, si l'on pouvait être sûr de trouver un jésuite à la brèche défendant l'Eglise, et avec elle-même la liberté religieuse que demandent aujourd'hui les deux tiers de ce pays. Ils ne craignaient pas plus le fer protestant que la doctrine protestante; et sur 360 prêtres catholiques qui luttaient encore, au milieu du dix-septième siècle en Angleterre, contre les lois les plus barbares, il y avait 110 jésuites qui soutenaient le courage de leurs collègues dans l'apostolat, en marchant à leur tête par la science et le dévouement. Lorsqu'en 1606 Henri Garnet, leur supérieur-général en ce pays, fut condamné à mort pour avoir refusé de révéler une confession, il monta sur l'échafaud avec calme, et après avoir prêché la doctrine catholique à la foule accourue à ce spectacle, il fit devant elle le signe de la croix, et s'écria: *Je t'adore, ô Christ! je te bénis, parce qu'avec ta croix tu as délivré le monde, et ce signe apparaîtra dans le ciel quand tu viendras juger les hommes! Alleluia!* Le bourreau eut beaucoup de peine à séparer une si noble tête d'un si noble cœur, ce ne fut qu'au troisième coup qu'il y parvint; et, lorsqu'il voulut la montrer au peuple en la tenant par les cheveux, la foule s'éloigna en silence au lieu de crier hurra! suivant son usage, lorsqu'elle voyait couler un sang catholique. La tête de Henri Garnet fut attachée sur le pont de Londres pendant 20 jours. Toute la ville voulut la voir, et commesestraits n'éprouvaient aucune altération, le peuple crut à son innocence.

Ici, comme on le voit, les jésuites ne sont pas à la cour; ils n'y furent pas davantage lorsque les princes eurent abandonné la doctrine catholique pour se mettre sous la direction des protestans et des philosophes. Ceux-ci s'étaient fau-

filés à leur place, et bientôt ils furent accusés par tous les princes de conspirer la ruine des trônes. Le jansénisme, qui ne fut qu'une forme du protestantisme, affirma qu'ils justifiaient l'assassinat des mauvais rois, et l'on en vint à un tel excès de haine contre eux que le chef de l'Eglise fut contraint de céder aux plus injustes exigences.

Dès qu'on parle d'un ordre religieux, tous se présentent à la pensée, et l'on ne sait auquel donner le plus d'admiration, car tous sont enfans d'un même père qui est le dévouement. Qu'on n'imagine pas que les moines actifs ont seuls rendu service au monde. Ceux qui s'enferment dans de paisibles et saintes solitudes ne sont pas moins utiles. Si nous n'avions pas tant de *préventions philosophiques*, il serait facile de montrer *philosophiquement* qu'il est salutaire aux nations d'ouvrir au milieu d'elles un asile à la prière, un refuge aux grands malheurs, et de rappeler aux générations, par le spectacle de ces associations spirituelles, les vérités morales d'où découlent toutes les lois qui régissent l'ordre social. Les moines cloîtrés n'ont pas d'autre but que les moines qui sortent des cloîtres. La seule différence, c'est que ceux-là s'efforcent d'établir de plus en plus le règne de Dieu dans leurs monastères, tandis que ceux-ci travaillent à l'établir dans leurs monastères d'abord, et ensuite dans le monde lui-même. Les premiers agissent pourtant aussi sur la société, mais leurs moyens se réduisent principalement à la prière, tandis que les seconds y joignent l'action apostolique. Dieu est le point d'appui de tous; les uns se servent d'un levier, les autres en emploient deux.

Ce sont surtout les ordres contemplatifs qui sont l'objet des attaques de nos modernes économistes. Ils ne voient là que des gens inutiles. Il ne sera donc pas sans intérêt de faire connaître à ces *utilitaires* ce que pensaient à cet égard l'Assemblée nationale et l'empereur Napoléon. Lorsque les ordres religieux furent supprimés chez nous en 1790, les trappistes ne désespéraient pas d'échapper à cette proscription. Ils adressèrent un mémoire à l'Assemblée nationale pour demander à être conservés. Les municipalités, les districts de Mortagne, de l'Ai-

gle, de Verneuil, de Soligny, tout le conseil général du département de l'Orne, appuyèrent leur demande, et l'assemblée ayant consulté le pays sur le caractère de cette maison, il n'y eut qu'une voix pour rendre le plus éclatant hommage à l'esprit de dévouement, de piété et de charité qui y régnait. Un tel intérêt parut étrange. On envoya deux commissaires, M. Le Veneur et M. Barbotte, pour examiner en particulier chacun des trappistes et pour recevoir individuellement et séparément leurs déclarations, afin de s'assurer que les signatures qui se trouvaient au bas du mémoire adressé à l'assemblée n'avaient pas été extorquées par les supérieurs. Voici le compte-rendu de ces commissaires :

« A l'exception de cinq ou six moines
 « (sur cinquante-trois) qui nous ont paru
 « d'un sens très borné, les religieux de
 « chœur ont en général un caractère
 « énergique et très prononcé, que les
 « jeunes et les austérités n'ont point af-
 « faibli. La religion remplit leur âme
 « tout entière : chez quelques uns, et ils
 « sont faciles à reconnaître par les ex-
 « pressions de leurs déclarations, la piété
 « est portée au suprême degré de l'en-
 « thousiasme. Les autres, en très grand
 « nombre, sont pénétrés d'un sentiment
 « de piété plus calme et plus touchant.
 « Ceux-là nous ont paru aimer leur état
 « du fond du cœur, et y trouver une
 « tranquillité, une sorte de quiétude qui,
 « en effet, doit avoir ses charmes. »

Une décision irrévocable alors était prise depuis long-temps, et la Trappe fut entraînée dans la ruine générale des couvens; mais l'assemblée exprima le regret de ne pouvoir faire une exception en sa faveur. Cependant, quand le calme eut succédé à la tempête, dom Augustin de Lestrangle, leur supérieur-général, après avoir erré en Allemagne, en Russie, en Pologne, en Danemark, en Suisse, et fondé partout sur son passage des communautés d'hommes et de femmes, revint à Paris en 1806 et alla se présenter à Bonaparte, devenu empereur. Napoléon l'accueillit favorablement et lui permit d'établir des trappistes à six lieues de Paris, dans la commune d'Hyères. On chercha d'abord à rendre cette maison suspecte; mais il fut prouvé qu'elle ren-

« dait de grands services dans le voisinage,
 « et qu'un établissement semblable serait
 « très utile dans chaque département.
 L'empereur, mieux informé, ne se borna pas à dire au conseil d'état: *Qu'il fallait un asile aux grands malheurs et un refuge aux imaginations exaltées*; il donna plusieurs maisons à dom Augustin; il fonda lui-même un monastère au Mont-Genève, et le dota d'une rente annuelle sur l'état de 30,000 francs, pour fournir aux frais qu'occasionnerait le passage de militaires qui étaient reçus et soignés dans cette maison. Il donna aussi 10,000 fr. à un autre couvent du même ordre, à la Cervara, près Gênes. Mais ses projets contre l'Eglise le rendirent soupçonneux et changèrent ses dispositions; il voulut exiger je ne sais quels sermens qui lui furent refusés, et dom Augustin, en sa qualité de supérieur-général de l'ordre, devint surtout l'objet de sa haine. Il fit mettre sa tête à prix (1). On voit que, pour résister à la tyrannie, le moine trappiste n'avait pas attendu l'exemple de cet autre moine, devenu à jamais illustre sous le nom de Pie VII. Ici, cependant, il y a simplement résistance, et quoiqu'elle soit toujours utile en face du despotisme, cela ne nous suffit pas; prouvons que, sans sortir de leurs profondes retraites, les religieux ont su atteindre et poursuivre l'injustice jusqu'au milieu du monde. Nous ne sortons pas de notre sujet; nous défendons la cause de tous les ordres religieux, afin de faire mieux comprendre que, loin de gêner M. Lacordaire dans ses projets, on devrait donner une prime d'encouragement à tous ceux qui voudront répondre à son appel; et, comme toute âme honnête doit céder à l'évidence des faits, évoquons des faits :

« En 1127, Étienne, évêque de Paris,
 « et Henri, archevêque de Sens, ayant été
 « touchés des avertissemens de saint Ber-
 « nard et de l'exemple des religieux de
 « l'ordre de Cîteaux, quittèrent la cour,
 « où ils passaient la plus grande partie
 « de leur vie, et commencèrent à en-
 « mener une tout épiscopale, et à faire
 « leur cour de leur Eglise, retirant avec
 « eux divers ecclésiastiques qui y demeu-

(1) Voir la Trappe mieux connue, passim.

raient, et qui même allaient à la guerre aux occasions.

Le roi Louis-le-Gros s'irrita contre ces évêques, qu'il avait aimés lorsqu'ils étaient courtisans, et les accusa d'introduire des nouveautés. Ce prince fut si mal conseillé, qu'après avoir été toute sa vie le défenseur des évêques et des églises de France contre les tyrans, comme nous l'apprenons de saint Bernard et de Paul-Emile, il commença de les affliger lui-même, de ravir les biens des évêques de Sens et de Paris, et de troubler ces évêques qui, s'étant assemblés dans un concile avec les suffragans de Sens, mirent les villes de leurs diocèses en interdit, et parlèrent au roi avec beaucoup de force.

L'évêque de Paris se rendit à Cîteaux, où étaient assemblés en chapitre général tous les abbés de l'ordre. Il vint au milieu de cette sainte assemblée, et les conjura instamment de l'assister auprès du roi et auprès du pape par leurs lettres, et surtout auprès de celui qui tient entre ses mains les cœurs des princes, par leurs prières; il leur représenta que, tout évêque qu'il était, il se voyait obligé, non seulement de paraître devant les tribunaux séculiers, mais encore d'y être condamné et dépouillé de ses biens; que cette cause n'était pas la sienne en particulier, mais celle de toute l'Eglise que l'on inquiétait en sa personne et dont on troublait la liberté par la conduite que l'on tenait à son égard. Que les saints, quelque solitaires qu'ils soient, ne sont pas nés pour eux seuls, mais pour le bien public de toute l'Eglise; qu'il n'était pas juste que l'ordre de Cîteaux, qui paraissait depuis peu comme une grande lumière du monde, dissimulât les choses qui ternissaient la beauté de l'Eglise; qu'il implorait leur faveur et leurs secours avec d'autant plus de confiance qu'il avait le bonheur de leur être associé en qualité de partie et de membre de leur ordre, et que c'avait été par leur exemple qu'il avait été touché de Dieu. Enfin, qu'il était prêt à corriger son erreur, s'il y était; et que s'il n'y était pas, il venait implorer leur protection.

Saint Etienne, qui était président de

l'assemblée, et à qui le prélat s'adressait particulièrement, ayant pris l'avis des autres abbés, lui promit, au nom de tous, qu'ils feraient en sa faveur auprès du roi tout ce qui dépendrait d'eux, et qu'ils espéraient qu'ils obtiendraient d'autant plus facilement ce qu'ils demandaient, que le roi s'était associé à leur ordre aussi bien que lui. Ainsi, il fut arrêté que saint Etienne et tous les abbés de l'ordre écriraient au roi.

Voici leur lettre :

Etienne, abbé de Cîteaux, et toute l'assemblée des abbés et des religieux de l'ordre de Cîteaux, souhaitent le salut, la prospérité et la paix en Jésus-Christ au très grand et très illustre Louis, roi de France.

Sire,

Le roi du ciel et de la terre vous a donné un royaume dans la terre, et il vous en donnera encore un autre dans le ciel, si vous avez soin de gouverner avec sagesse celui que vous avez reçu de sa providence: c'est ce que nous souhaitons, et c'est ce que nous lui demandons pour vous, désirant que vous régniez chrétiennement en ce monde et heureusement en l'autre. Mais par quel conseil Votre Majesté s'oppose-t-elle à nos prières, lesquelles, comme elle peut bien s'en souvenir, elle a demandées autrefois avec tant d'empressement? Car avec quelle confiance pourrions-nous élever nos mains pour Votre Majesté vers le céleste époux de l'Eglise, puisque vous affligez l'Eglise, son épouse, par des entreprises considérées, et, selon notre sentiment, sans en avoir aucun sujet légitime? Elle hausse sa voix devant son Epoux et son Seigneur, et elle se plaint que celui qu'elle avait pris pour défenseur est aujourd'hui celui qui lui cause de la peine. Considérez-vous bien à qui votre procédé vous a rendu odieux? Ce n'est pas tant à l'évêque de Paris qu'au Seigneur du paradis, à ce juge si terrible, qui arrête quand il lui plaît le cours de la vie des princes. Car c'est lui qui a dit aux évêques: « Qui vous méprise me méprise. »

Nous nous sommes vus obligés, Sire, de vous représenter ces choses, Si ce

« que nous vous disons vous paraît libre
 « et hardi, attribuez cette liberté et cette
 « hardiesse à notre charité et à notre af-
 « fection. Car nous vous conjurons et
 « nous vous prions, par cette amitié et
 « cette fraternité que vous avez daigné
 « contracter si humblement avec nous,
 « de faire cesser un si grand désordre,
 « si vous ne voulez la blesser et la violer
 « publiquement. Que si nous ne sommes
 « pas jugés dignes par Votre Majesté
 « d'être écoutés, et que nous ne trou-
 « vions auprès d'elle que du mépris,
 « nous, qui sommes vos frères et vos
 « amis, et qui prions Dieu tous les jours
 « pour vous, pour vos enfans et pour
 « votre royaume; Votre Majesté trou-
 « vera bon que nous l'assurons que tels
 « que nous sommes dans notre bassesse,
 « nous ne pouvons désormais refuser
 « notre assistance à l'Eglise et à l'un de
 « ses sacrés ministres, savoir : à notre
 « père et à notre ami l'évêque de Paris,
 « qui, ayant eu recours à notre bassesse,
 « nous a priés, par le droit de fraternité
 « que nous avons avec lui, d'écrire pour
 « lui au pape. Mais nous avons jugé à
 « propos d'en avertir auparavant Votre
 « Majesté par cette lettre, et nous avons
 « cru le devoir faire, d'autant plus que
 « cet illustre prélat offre de remettre la
 « justice de sa cause au jugement des
 « personnes religieuses, si toutefois, au-
 « paravant, ce que la justice demande
 « elle-même, on le remet en possession
 « de ce qu'on lui a ôté. Cette offre qu'il
 « fait nous a portés à différer jusqu'à
 « présent de faire ce qu'il nous demande;
 « que, s'il plaît à Dieu vous toucher le
 « cœur, et s'il plaît ensuite à Votre Ma-
 « jesté de prêter l'oreille à notre très
 « humble supplication et de vous récon-
 « cilier avec ce prélat, ou pour mieux
 « dire avec Dieu même, par notre con-
 « seil et par notre entremise, nous som-
 « mes prêts d'aller trouver Votre Ma-
 « jesté, lorsqu'il vous plaira nous man-
 « der; que, si vous rejetez cette propo-
 « sition, la nécessité nous obligera de
 « servir notre ami et d'obéir à la voix et
 « à l'autorité de ce pontife de Dieu (1). »

(1) *Essai de l'histoire de l'Ordre de Cîteaux*, tirée des annales de l'ordre et de divers autres historiens, par Dom Pierre-le-Nain, sous-prieur de l'abbaye de la Trappe; Paris, 1696.

Le roi fut fort touché de cette lettre; mais l'affaire ne s'arrangea que dans le concile de Troyes. Restait celle de l'archevêque de Sens, que les courtisans poursuivaient également depuis qu'il avait changé de vie et refusé de s'associer à leurs vues. L'archevêque en appela au pape, les religieux de Cîteaux écrivirent deux fois à Rome, et tout se termina à l'avantage de la justice.

« C'est ainsi, continue le même histo-
 « rien, que la liberté et la fermeté de
 « saint Etienne et des abbés de son ordre
 « s'opposaient aux rois mêmes, arrê-
 « taient les effets de leur colère, ren-
 « daient la paix aux évêques, et don-
 « naient à l'Eglise un nouveau lustre et
 « un nouvel éclat. Ils ne se rebutaient
 « point, et ne se laissaient jamais de dé-
 « fendre la justice; leur zèle pour la
 « cause de Dieu et leur amour pour la
 « vérité ne cédaient ni aux oppositions,
 « ni aux refus, ni aux dangers, ni à la
 « passion des princes, et ils ne crai-
 « gnaient point en ces occasions de cho-
 « quer en sa propre cause un roi qui
 « d'ailleurs leur était très ami et dont ils
 « avaient souvent reçu de très grandes
 « faveurs..... Qui n'admira ce que peu-
 « vent des religieux fidèles à leur règle?
 « Qui n'admira ce qu'ils peuvent non
 « seulement dans le ciel par la force de
 « leurs prières, mais encore sur la terre
 « par la vénération que l'on a pour eux?
 « Voici une petite troupe d'abbés, les-
 « quels, bien loin de désirer ou de faire
 « la moindre chose pour se rendre re-
 « commandables aux yeux des hommes,
 « n'ont rien davantage au cœur que de
 « se rendre inconnus à toute la terre, de
 « rompre tout commerce avec les créa-
 « tures, de s'ensevelir avec Jésus-Christ
 « dans leur solitude comme dans de sa-
 « crés tombeaux (1), de se crucifier au
 « monde, et de l'effacer de leur esprit
 « aussi bien que de leur cœur, avec
 « tout ce qu'il renferme de biens, d'hon-
 « neurs, de plaisirs et d'avantages, pour
 « tourner tous leurs desirs du côté du
 « ciel, en ne vivant plus que de l'esprit
 « de Jésus-Christ, et qui ne sortent de
 « leurs monastères que comme des anges

(1) Les religieux de Cîteaux suivaient la règle qu'observent encore aujourd'hui nos trappistes.

« du ciel, c'est-à-dire pour se voir et se
 « consoler en Jésus-Christ, et pour trai-
 « ter ensemble des moyens de lui plaire
 « et d'établir son règne de plus en plus
 « dans leurs monastères..... Cependant,
 « ces hommes sont l'édification de l'E-
 « glise et l'admiration du monde.....
 « Combien y avait-il alors de grands sei-
 « gneurs à la cour? combien d'évêques
 « auxquels les deux prélats attaqués pou-
 « vaient s'adresser pour faire leur paix
 « avec le roi, ou pour avoir leur recom-
 « mandation auprès du pape? Cependant
 « ce n'est point à eux qu'ils ont recours;
 « ils ne savaient que trop qu'ils avaient
 « tous chacun en particulier leurs inté-
 « rêts, qu'on ne pense guère dans le
 « monde à se charger des affaires dont
 « on ne peut tirer aucun avantage parti-
 « culier, telle qu'était la leur, et qu'ainsi
 « ce n'était point toutes ces personnes,
 « quelque puissantes et amies qu'elles
 « fussent, de qui ils pussent attendre
 « quelque assistance. Où en iront-ils
 « donc chercher, sinon parmi ceux qui,
 « n'étant plus du monde et qui étant ac-
 « coutumés à le fouler aux pieds avec
 « tous ses intérêts, n'en ont plus d'autres
 « que ceux de l'Eglise et de la gloire de
 « Jésus-Christ? Ce sont ces hommes de
 « paix, ces enfans de Dieu qui, aimant
 « sincèrement la paix dans eux-mêmes,
 « s'efforcent de l'établir dans les autres,
 « et qui jouiront dans le ciel de la paix,
 « comme d'une juste récompense de
 « celle qu'ils auront tâché de procurer
 « sur la terre. O combien se trompent
 « ceux qui considèrent les religieux qui
 « se tiennent ainsi cachés dans leur soli-
 « tude, et qui y vivent dans l'observation
 « de leur règle, comme des gens inutiles
 « au monde! »

Il y a dans les faits que je viens de citer
 un caractère qui frappera tout homme
 de bonne foi. Ce qui n'est pas moins digne
 de remarque, c'est que l'historien
 qui les rapporte était lui-même un
 moine, et de plus un de ceux que nos
 économistes déclarent particulièrement
 être nuisibles à la société, attendu qu'ils
 les regardent comme *inutiles*. A l'époque
 où il écrivait, le Saint-Siège était encore
 tout ému des insultes de Louis XIV, et la
 France lisait peu de pages aussi noble-
 ment indépendantes. Mais tel est le génie

des ordres religieux : serviteurs de la
 justice et de la vérité, leur histoire est
 un combat contre l'impiété sous toutes
 ses formes; qu'elle fasse peser sur les
 hommes le joug du despotisme ou celui
 de la licence, c'est en eux qu'elle trouve
 ses plus implacables ennemis. Nous ap-
 pelons donc la reconnaissance des cœurs
 sincères sur les âmes qui se dévouent à
 cette sainte milice.

Revenons maintenant à nos dominicains.

M. Lacordaire a divisé son mémoire en
 sept chapitres. Dans le premier, qu'il a
 intitulé : *de la légitimité des ordres reli-
 gieux dans l'Etat*, il prouve que le be-
 soin de la vie commune ou monastique
 est dans la nature humaine, et que dans
 un pays où l'on réclame la liberté et où
 l'on veut offrir à tout ce qui est bon le
 moyen de naître, de se développer et de
 porter ses fruits, il serait aussi absurde
 qu'injuste de s'opposer à ce que des hom-
 mes se réunissent dans une même maison
 pour y cultiver paisiblement leurs facul-
 tés sous une règle qui les oblige à faire
 plus et à exiger moins que tous ceux
 qui se livrent à des travaux individuels.
 « Le monde, dit-il, est profondément
 « ébranlé; il a besoin de toutes ses res-
 « sources. Et puisqu'au travers de l'é-
 « goïsme qui menace l'honneur et la sé-
 « curité de la société moderne il se
 « trouve des âmes pour donner l'exemple
 « de l'abnégation volontaire, respectons
 « du moins leurs œuvres, accordons à la
 « vertu le droit d'asile que le crime avait
 « autrefois. Il y a toujours sur la terre
 « des voyageurs fatigués du chemin, et
 « nul de nous ne peut se flatter de n'être
 « pas du nombre. »

Ce n'est pas sa faute, d'ailleurs, s'il se
 fait dominicain; quand un homme aime
 Dieu et qu'il entend dans son cœur le cri
 de la voix divine, peut-il être sourd à cet
 heureux appel? L'amour a-t-il jamais re-
 poussé l'amour? On lira avec plaisir les
 belles paroles qui expriment si noble-
 ment cette pensée : « Dans l'automne de
 « 1828, j'étais sur le lac de Genève. Un
 « Genevois poussa du coude son voisin,
 « et dit tout haut en me regardant :
 « *Cette race renaît de ses cendres!* Il ne
 « savait pas que la résurrection est le si-
 « gne le plus éclatant de la divinité, et
 « que Jésus-Christ donna cette marque à

« ses disciples comme la marque souve-
 « raine et finale de la vérité de sa révéla-
 « tion. Rien n'a vécu qui n'ait été vrai,
 « naturel, utile à quelque degré; mais
 « rien ne renaît qui ne soit nécessaire et
 « qui n'ait en soi-même les conditions de
 « l'immortalité. La mort est un assaut
 « trop rude pour en revenir quand on
 « n'est pas immortel; et nous voilà reve-
 « nus, nous, moines, religieuses, frères
 « et sœurs de tout nom; nous couvrons
 « ce sol d'où nous fûmes chassés il y a
 « quarante ans par un siècle admirable-
 « ment puissant en ruines, qui, après
 « avoir enfanté pour les faire les plus
 « beaux génies du monde, enfanta pour
 « les défendre tant d'illustres capitaines.
 « C'a été vainement, rien n'a pu préva-
 « loir contre la force de la nécessité;
 « nous voilà revenus comme la moisson
 « couvre un champ que la charrue a
 « bouleversé et où le vent du ciel a jeté
 « la semence. Nous ne le disons pas avec
 « orgueil : l'orgueil n'est pas le senti-
 « ment du voyageur qui est de retour
 « dans sa patrie, et qui frappe à la porte
 « pour demander du secours; nous voilà
 « revenus, parce que nous n'avons pu
 « faire autrement, parce que nous som-
 « mes les premiers vaincus par la vie qui
 « est en nous; nous sommes innocens de
 « notre immortalité, comme le gland
 « qui croit au pied d'un vieux chêne
 « mort est innocent de la sève qui le
 « pousse vers le ciel. Ce n'est ni l'or ni
 « l'argent qui nous ont ressuscités, mais
 « une germination spirituelle déposée
 « dans le monde par la main du Créa-
 « teur, et qui est aussi indestructible que
 « la germination naturelle; ce n'est ni la
 « faveur du gouvernement ni celle de
 « l'opinion qui ont protégé notre exis-
 « tence, mais une force secrète qui sou-
 « tient tout ce qui est vrai. »

Ne faisons pas d'inutiles efforts pour étouffer ce pur froment qui germe à notre soleil : « Quiconque aspire à la des-
 « truction d'un germe aspire à consti-
 « tuer la mort, et son labour sera certai-
 « nement vain, parce que Dieu, qui a
 « livré à la volonté de l'homme les exis-
 « tences individuelles, ne lui a pas donné
 « puissance sur leur source. La nature et
 « la société, par leur inaltérable sève, se
 « riront toujours de ces spéculateurs

« qui croient changer les essences, et
 « qu'une loi peut mettre à mort les ché-
 « nes et les moines. Les chênes et les
 « moines sont immortels. »

Le deuxième chapitre donne une *idée générale des frères prêcheurs, et des raisons qu'il y a de les rétablir en France*; il peint leur admirable génie. Nés de l'amour de Dieu et des hommes, nous les voyons se multiplier partout; « dans les régions de la pensée, comme
 « sur les flots de la mer, nul navigateur
 « ne peut aller si loin que leur dévoue-
 « ment ou leur doctrine. » Les raisons de
 les rétablir en France, c'est que l'aposto-
 lat individuel y est trop incomplet et ne
 peut suffire dans le temps où nous som-
 mes. « Quelles ressources possède aujour-
 « d'hui l'Église de France pour former
 « les prédicateurs et les docteurs dont
 « elle a besoin? Si rare talent qu'un
 « jeune homme ait reçu de Dieu, y a-t-il
 « en France un évêque qui puisse lui
 « donner du temps, le temps qui est le
 « père nourricier de tout progrès? A
 « peine sorti du séminaire, le besoin de
 « sa subsistance le jette dans une pa-
 « roisse, où il devient ce qu'il peut,
 « tourmenté par de secrets instincts de
 « sa vraie vocation, incertain entre ce
 « qu'il fait et ce qu'il voudrait faire, jus-
 « qu'au jour où la maturité survenue lui
 « enseigne la résignation parfaite à la
 « volonté de Dieu, et où il ne songe plus
 « qu'aux bonnes œuvres qui sont en son
 « pouvoir. Si, au contraire, il s'aban-
 « donne à son attrait, attrait peu sûr
 « d'ailleurs; s'il sort de la voie com-
 « mune, à l'instant commence pour lui
 « une carrière hérissée de difficultés; le
 « besoin l'oblige à se produire beaucoup
 « trop jeune, il n'a point de maîtres pour
 « le former et l'encourager; un revers
 « l'abat, un succès lui fait des envieux;
 « la mélancolie et la présomption se le
 « renvoient l'une à l'autre comme un en-
 « fant qui n'a point de famille..... Com-
 « bien mène une autre vie le jeune
 « homme sincère qui a donné à Dieu
 « dans un ordre religieux son cœur et
 « son talent! il est pauvre, mais la pau-
 « vreté le met à l'abri de la misère : la
 « misère est un châtement, la pauvreté
 « une bénédiction; il est soumis à une
 « règle assez dure pour le corps, mais il

« acquiert en revanche une grande li-
 « berté d'esprit ; il a des maîtres qui l'ont
 « précédé dans la carrière, et qui ne
 « sont point ses rivaux ; il paraît à
 « temps, lorsque sa pensée est mûrie,
 « sans avoir encore perdu la surabon-
 « dance de la jeunesse ; ses revers sont
 « consolés, ses succès préservés de l'or-
 « gueil, qui flétrit toute gloire ; il coule
 « comme un fleuve qui aime ses rives et
 « qui n'est point inquiet de son cours.
 « Que de fois, dans les rudes années qui
 « viennent de s'écouler pour nous, nous
 « avons habité en désir ces forteresses
 « paisibles qui ont calmé tant de pas-
 « sions et protégé tant de vies ! Aujour-
 « d'hui que nous avons passé l'âge des
 « tempêtes, c'est moins à nous qu'aux
 « autres que nous voulons préparer un
 « asile ; notre existence est faite, nous
 « avons touché le rivage ; ceux que nous
 « laissons en pleine mer, sous des vents
 « moins favorables que les nôtres, ceux-
 « là comprendront nos vœux, et peut-
 « être y répondront. »

Le troisième chapitre est un *coup d'œil*
sur les travaux des Frères prêcheurs
comme prédicateurs. Leur dévouement
 les avait rendus si éloquens, qu'ils atti-
 rèrent à eux tout ce qu'il y avait alors de
 plus élevé dans les universités de l'Eu-
 rope. « Ils suscitèrent tout-à-coup une
 « armée de prédicateurs : frère Jourdain
 « de Saxe, deuxième général de l'ordre,
 « donna l'habit à plus de mille hommes
 « que, pour sa seule part, il avait ga-
 « gnés à ce nouveau genre de vie. On di-
 « sait de lui : *N'allez pas aux sermons*
 « *de frère Jourdain ; car c'est une cour-*
 « *tisane qui prend les hommes.* »

« Ce qui valut tant de succès aux Frères
 prêcheurs, ce fut surtout le don de saisir
 le genre de prédication qui convenait à
 leur temps.

« La vérité est une, sans doute, et dans
 « le ciel son langage est un comme elle-
 « même. Mais ici-bas, elle parle des lan-
 « gues diverses, selon la disposition des
 « esprits qu'elle veut persuader ; elle ne
 « parle pas à l'enfant comme à l'homme
 « fait, aux barbares comme aux peuples
 « civilisés, à un siècle rationaliste
 « comme à un siècle plein de foi, et pour
 « mieux en entendre la raison il faut re-
 « marquer deux points principaux dans

« les intelligences : l'un, par où elles s'é-
 « loignent de la vérité ; l'autre, par où
 « elles y tiennent encore, si faiblement
 « que ce soit. Ces deux points varient
 « d'esprit à esprit ; cependant, à chaque
 « époque caractéristique de la vie des
 « hommes et de la vie des peuples, c'est
 « à peu près par les mêmes endroits que
 « les intelligences s'écartent ou s'appro-
 « chent de la vérité ; un mouvement
 « commun les emporte et leur fait subir
 « des révolutions semblables. Or, de
 « même que le navigateur doit connaître
 « la position variable de la terre par
 « rapport au ciel, quiconque a mission
 « de répandre la vérité doit savoir quel
 « est le pôle que l'esprit humain penche
 « vers Dieu, quel est celui qu'il en dé-
 « tourne, quelle est dans cette situation
 « commune l'inclinaison particulière de
 « chaque intelligence ; autrement, la vé-
 « rité y touche à faux et n'y produit
 « rien. »

Le monde était trop petit pour les
 Frères prêcheurs. Le pape Innocent IV
 leur écrivait en ces termes, le 23 juillet
 1253 : « A nos chers fils les Frères prê-
 « cheurs qui prêchent dans les terres
 « des Sarrasins, des Grecs, des Bulgares,
 « des Cumans, des Éthiopiens, des Sy-
 « riens, des Goths, des Jacobites, des
 « Arméniens, des Indiens, des Tartares,
 « des Hongrois et autres nations infidè-
 « les de l'Orient, salut et bénédiction
 « apostolique, etc. »

Viennent ensuite quelques noms que
 M. Lacordaire a tirés pour jamais de
 l'oubli où les tenaient cachés les chro-
 niques de ces temps admirables ; puis il
 trace leur caractère général en quelques
 lignes, qu'il faut encore citer, sans qu'il
 soit nécessaire de dire combien elles sont
 vives et belles :

« Le passage du cloître aux voyages,
 « des voyages au cloître, donnait aux
 « Frères prêcheurs un caractère parti-
 « culier et merveilleux : savans, solitai-
 « res, aventuriers, ils portaient dans
 « toute leur personne le sceau de
 « l'homme qui a tout vu du côté de Dieu
 « et du côté de la terre. Ce frère que
 « vous rencontriez cheminant à pied sur
 « quelque route triviale de votre pays,
 « il avait campé chez les Tartares, le
 « long des fleuves de la Haute-Asie ; il

« avait habité un couvent de l'Arménie, « au pied du mont Ararat ; il avait pré- « ché dans la capitale du royaume de « Féz ou de Maroc ; il allait maintenant « en Scandinavie, peut-être de là dans « la Russie-Rouge ; il avait bien des ro- « saires à dire avant d'être arrivé. Si, « comme l'eunuque des Actes des apô- « tres, vous lui donniez occasion de « vous parler de Dieu, vous sentiez s'ou- « vrir un autre abîme, le trésor des *cho- « ses anciennes et nouvelles* dont parle « l'Écriture, le cœur formé dans la soli- « tude, et à une certaine éloquence tom- « bant de cette âme dans la vôtre vous « compreniez que le plus grand bonheur « de l'homme terrestre est de rencontrer « une fois en sa vie un véritable homme « de Dieu. »

Le quatrième chapitre est consacré aux *théologiens de l'ordre* ; et comme saint Thomas fut le plus grand, c'est lui sur- tout que M. Lacordaire s'est attaché à nous peindre. Personne ne lira ces pages sans sentir combien cet homme illustre est digne de l'admiration d'un siècle où le génie n'est pas long-temps méconnu :

« Il eut en considérant les mystères de « Dieu ce regard ferme représenté par « l'aigle de saint Jean, ce trait de l'œil « difficile à définir, mais que l'on recon- « naît si bien lorsqu'après avoir médité « soi-même sur une vérité du Christia- « nisme, on interroge un homme qui a « été plus loin que soi dans l'abîme, ou « mieux écouté le son de l'infini. Il en « est d'un grand théologien comme d'un « grand artiste : l'un et l'autre voient ce « que l'œil vulgaire ne voit pas ; ils en- « tendent ce que l'oreille de la foule ne « comprend pas ; et quand, avec les fai- « bles organes dont l'homme dispose, ils « viennent à rendre un reflet ou un écho « de ce qu'ils ont vu et entendu, le pâtre « même s'éveille et se croit du génie..... « La théologie a ce rare avantage, que les « affirmations divines qui lui ouvrent « l'infini de part en part lui sont une « boussole en même temps qu'une mer ; « la parole de Dieu forme dans l'infini « des signes saisissables qui encadrent la « pensée sans la restreindre, et qui « fuient devant elle en l'emportant. Jam- « mais l'homme arrêté dans les liens et « les ténèbres du fini n'aura l'idée de la

« félicité du théologien nageant dans « l'espace sans bornes de la vérité, et « trouvant dans la cause même qui le « contient l'étendue qui le ravit. Cette « union, au même endroit de la sécurité « la plus parfaite avec le vol le plus « hardi, cause à l'âme une aise indicible « qui fait mépriser tout le reste à qui l'a « une fois sentie. Or, nul ne la fait sentir « plus souvent que la lecture de saint « Thomas. Quand on a étudié une ques- « tion, même dans de grands hommes, « et qu'on recourt ensuite à cet homme- « là, on sent qu'on a franchi plusieurs « orbes d'un seul coup et que la pensée « ne pèse plus. »

Le cinquième chapitre nous parle des *artistes, des évêques, des cardinaux, des papes, des saints et saintes donnés à l'Église par l'ordre des Frères prêcheurs*. L'espace ne permet plus de citer, et d'ail- leurs il faudrait tout citer. Mais comme ils sont aimables et touchans, ces divins artistes qui portent la robe de saint Do- minique ! c'est à genoux qu'ils reprodui- sent ce qu'ils voient dans le ciel. Leurs tableaux sont des prières et des homélies ; ils élèvent des églises que les peuples trouvent belles et pures comme des fian- cées. Qui peut mieux bâtir la maison de Dieu que celui qui le porte en son cœur et dans sa pensée ? Sont-ils évêques, sont-ils papes, ils sèment leurs règnes des plus illustres actions ; la même fermeté, le même sentiment de la justice, le même génie se manifeste en eux sous des as- pects divers. « Ils répondent à leur temps « par un côté flexible, sans que le tact « de leur siècle leur ôte rien du courage « militant qui fut toujours dans la na- « ture dominicaine, et qui a fait de sa « longue histoire une ligne droite. »

Enfin, le sixième chapitre traite de *l'inquisition*, et le septième se compose de quelques pages seulement qui servent de *conclusion*.

A l'égard de l'inquisition, M. Lacor- daire renverse tout l'échafaudage histo- rique des protestans et des rationalistes. Il établit, en s'appuyant exclusivement sur des auteurs *hostiles à l'Église*, que saint Dominique ne fut ni le promoteur, ni le fondateur de l'inquisition ; et que dans la guerre des Albigeois, il n'em- ploya jamais, selon le témoignage des

cortés espagnoles assemblées à Cadix en 1812, *d'autres armes que la prière, la patience et l'instruction*. Cette assemblée n'est pas suspecte de partialité, puisque c'est en abolissant l'inquisition qu'elle déposa cette couronne sur la tombe de saint Dominique. L'inquisition fut une œuvre à laquelle tout le monde prit part. Populaire dans ses excès même, elle ne dut pas son origine au génie de quelques hommes habiles; sa fondation, comme sa destruction, fut le produit de l'opinion publique. A cette époque le peuple était mêlé aux affaires, et l'on ne faisait rien sans lui. Si l'inquisition eût été un tribunal oppresseur, il eût été impossible. Il fut nécessaire, parce que les peuples d'alors, aussi bien que leurs gouvernemens, regardaient le dogme catholique comme la base de tout ordre social; et pour eux, c'était déclarer la guerre à la société que de la déclarer au catholicisme. S'ils ont eu tort ou raison, c'est une autre affaire; mais ils l'ont voulu, et ils étaient chez eux. L'Eglise ne prit pas l'initiative; elle suivit le mouvement; et la preuve de ce fait, c'est que ce ne fut pas dans le territoire du Saint-Siège que naquit l'inquisition. Ce fut une Eglise particulière qui la fonda; ce furent des Eglises particulières qui lui imprimèrent son développement et ses exagérations. L'Eglise universelle y consentit, sans doute, et il ne pouvait en être autrement, puisque tout le mouvement populaire était là; mais elle ne fut pas coupable des violences de telle ou telle nationalité. Un homme enseignait-il une doctrine suspecte, le peuple s'éveillait, et demandait l'examen de ses théories. Il fallait pour cela des docteurs: on les prenait où ils se trouvaient: ici, chez les Franciscains ou chez les Dominicains; là, dans les cloîtres de Cîteaux; ailleurs, dans le clergé séculier; c'était bien le droit des populations de choisir les hommes qui avaient leur confiance. Si les doctrines confrontées avec le dogme social ne s'en écartaient pas, elles étaient proclamées *orthodoxes* ou *sociales*, c'est-à-dire conformes au droit public; si, au contraire, elles le niaient, on les déclarait hérétiques, c'est-à-dire, *individuelles* ou *égoïstes*, ou encore *anti-sociales*; car telle est la signi-

fication du mot *hérésie*. Là s'arrêtait l'œuvre des docteurs, qui n'étaient qu'une sorte de jury. Les juges qui appliquaient la peine étaient des laïcs qui représentaient la puissance civile. Mais, dira-t-on, vos docteurs n'en étaient pas moins les vrais juges, et on ne punissait que d'après leur déclaration. Nous ne le nions pas. Mais d'abord on ne punissait pas du tout si l'accusé consentait à garder pour lui ses doctrines individuelles; car sur la bannière de l'inquisition, étaient écrits ces deux mots qu'aucun autre tribunal ne sut jamais unir: *Misericordia et Justitia*; et ensuite il ne faut pas perdre de vue que ces docteurs, encore une fois, représentaient ici l'opinion publique, laquelle, à tort ou à raison, ne voulait pas entendre parler d'hérésie. La comparaison que nous avons faite est parfaitement conforme à la vérité historique. Le tribunal de l'inquisition se composait de deux élémens, comme nos assises: l'élément civil, qui répond à nos juges ou à la puissance temporelle; et l'élément religieux, que représente exactement notre jury ou la puissance populaire. Les juges temporels, pour s'assurer du délit, posaient ainsi la question aux théologiens: L'accusé est-il ou n'est-il pas catholique, sur tel et tel chef? et le jury théologique répondait devant Dieu et devant les hommes: Oui, l'accusé est catholique; Non, l'accusé n'est pas catholique. S'il était condamné, il pouvait encore en appeler à Rome, à un concile, c'est-à-dire, au monde social tout entier. Si la sentence était confirmée, il pouvait encore échapper à la peine civile en se taisant; ce qui n'était pas un grand sacrifice, puisque la société repoussait ses idées. Tel fut le vrai caractère de l'inquisition. Elle rendit de grands services dans ces temps de passions populaires; elle accrut la force des hommes qui avaient action sur le peuple, en ce sens que toute doctrine qui était pure devant ce tribunal pouvait marcher en liberté et développer tous ses moyens; elle fut aussi la sauvegarde d'une foule d'esprits novateurs, qui, suspects ou coupables d'hérésie, trouvèrent en elle au moins un abri contre la haine brutale de la foule. N'avons-nous pas vu chez nous les mêmes faits sous un autre aspect?

Nos rues retentissent encore de ces cris terribles : *La tête des ministres !* comme autrefois elles ont retenti de ces autres cris : *La tête des hérétiques !* Dans l'une et l'autre époque, ne fut-il pas heureux, pour l'honneur de l'humanité, que la puissance publique protégeât les coupables ? Et pour ce qui est de l'inquisition, on peut dire qu'elle les protégeait même en les condamnant, puisqu'il leur restait toujours la ressource d'être rendus à la liberté s'ils le voulaient. L'inquisition ne resta pas telle jusqu'à la fin, nous le savons. Mais à quel moment changea-t-elle de caractère ? ce fut lorsque le pouvoir temporel en chassa le pouvoir spirituel ; ce fut quand les rois n'y voulurent plus l'intervention de l'Eglise, et qu'ils en firent un tribunal politique sans jury. Plus l'inquisition se trouva dépouillée de l'élément religieux, plus elle fut injuste et cruelle ; plus elle se dégagait de l'élément temporel, plus elle fut douce, juste et protectrice. Et ce qui le prouve, c'est qu'à Rome elle n'a jamais rendu un arrêt de mort ; et qu'en Espagne, où Philippe II en exclut les juges ecclésiastiques, elle finit par devenir atroce. Tant que les nations de l'Europe eurent foi dans la doctrine catholique, l'inquisition fut le plus juste de tous leurs tribunaux, puisqu'il se réduisait à un système pénitentiaire ; mais quand elle cessa d'être une haute expression de la foi nationale, et qu'elle devint l'instrument de la diplomatie, nous manquons d'expression pour dire combien elle nous inspire d'horreur. Mais qu'importe aujourd'hui l'inquisition ? Toutefois, son histoire est à revoir. Populaire dans ses violences comme dans ses bienfaits, jamais elle ne sera, pour un homme impartial, un argument contre le génie pacifique et civilisateur de l'Eglise. Celui qui lui reprocherait les excès d'un tribunal où elle ne fut jamais que de moitié, ou même dans lequel elle ne parut pas du tout quand il fut perverti, serait aussi injuste et déraisonnable que le peuple anglais qui reprocherait à Shakespeare d'avoir introduit des farces grossières sur la scène britannique. Le sublime philosophe aurait le droit de répondre à ses compatriotes ingrats : S'il y a dans mes ouvra-

ges des scènes qui les déparent, c'est vous qui les y avez mises. Mon génie ne put triompher entièrement de votre mauvais goût ; il en subit malgré lui l'influence ; mais il s'éleva cependant assez haut pour vous éclairer encore aujourd'hui, et sans moi vous n'auriez pas même la mesure qui vous sert à me juger.

Mais je m'écarte ici du but de M. Lacordaire. Il n'a pas entrepris de défendre l'inquisition ; il a voulu simplement prouver que saint Dominique n'y fut pour rien, et que les dominicains n'y ont pris part, dans la suite, que comme tout le monde, en ce sens que leur activité dut nécessairement les jeter dans les préoccupations et dans les œuvres de leur temps.

O Eglise catholique ! vous êtes pure comme la lumière. Les nuages de la terre ont pu voiler aux regards des hommes l'éclat de votre beauté, mais jamais la ternir ; et quand le vent de Dieu aura balayé l'espace, vous apparaîtrez dans tous vos charmes, et parée comme une épouse l'est pour son époux. Mais en attendant ces jours de la justice, tous les cœurs purs ont les regards vers vous et sont ravis de joie. Votre doux nom est comme un parfum répandu. C'est pourquoi les vierges vous aiment ; c'est pourquoi les âmes dévouées vont à vous, et renoncent pour mieux vous servir à tout ce qui peut les détourner de vous. Oui, nous concevons que M. Lacordaire se fasse moine ! Et maintenant, si l'on demande pourquoi il a choisi de préférence l'ordre de Saint-Dominique, c'est lui qui répond :

« Nous avons choisi de préférence l'ordre des Frères prêcheurs, parce que c'est celui qui va le mieux à notre nature, à notre esprit, à notre but : à notre nature, par son gouvernement ; à notre esprit, par ses doctrines ; à notre but, par ses moyens d'action, qui sont principalement la prédication et la science divine. Nous n'entendons pas, du reste, faire de ce choix un reproche à aucun ordre ; nous les estimons tous. »

La raison de cette préférence est facile à saisir : M. Lacordaire appartient à cette génération nouvelle qui n'a point de regrets pour le passé, et qui accepte la société telle que nos révolutions l'ont pré-

parée pour la justice. Notre liberté, nos mœurs, nos institutions, nos luttes, nos débats, tout cela est dans l'ordre de son génie : or, les frères prêcheurs sont nés dans une crise sociale analogue à la nôtre. Les doctrines les plus funestes au développement de la civilisation, les théories les plus immorales, les plus matérielles, livraient à la société des assauts terribles ; les populations s'armaient contre les hérétiques : poussé par son ardente charité, saint Dominique se jeta au milieu des combattans ; mais il ne s'était pas armé, lui, pour tuer les Albigeois, il avait tout quitté pour se donner à eux, et les sauver en les ramenant par la persuasion à la vie, à l'avenir qu'ils désertaient, comme l'histoire l'a prouvé. Touché de compassion à l'aspect de l'infidélité, de la défection qui les perdait, il s'élança au devant de ces enfans, égarés qui tournaient leurs armes contre la patrie. Si dans nos discordes civiles quelques hommes, puissans par la parole et par la vertu, eussent essayé de ramener pacifiquement à la pensée sociale les partis qui s'en écartaient, aurions-nous assez de bouches pour célébrer leur gloire, assez de lauriers pour couronner leurs fronts ? De tels hommes seraient-ils donc inutiles aujourd'hui ? Les partis ont-ils résolu de s'exterminer l'un l'autre, et s'entendront-ils une fois seulement pour interdire aux âmes généreuses les accens de l'amour, de l'union et de la paix ? Cela est impossible. Non, jamais la France n'exilera ses enfans comme la Grèce exilait Aristide, parce qu'elle était fatiguée

de l'entendre appeler *le Juste*. Elle n'imitera pas cette contrée turbulente et folle qui frappa le dévouement d'ostracisme. Ils iraient prêcher au milieu des protestans ou des Turcs, ceux que nous aurions chassés ! Ils trouveraient à Londres ou à Constantinople une liberté que leur nierait notre patrie. O France ! tes ennemis n'auront pas cette joie. Si pourtant, dans nos ingrates préventions, nous repoussions ce qui nous honore, ces hommes généreux, qui renoncent à tout pour mieux nous aimer, s'éloigneraient dans la douleur, mais sans secouer même la poussière de leurs souliers. « Quel que soit le traitement que me réserve ma patrie, je ne m'en plaindrai pas. Je comprends même ses injustices ; je respecte même ses erreurs, non comme le courtisan qui adore son maître, mais comme l'ami qui sait par quels nœuds le mal s'enchaîne au bien dans le plus profond du cœur de son ami. Ces sentimens sont trop anciens en moi pour y périr jamais, et dussé-je n'en pas recueillir le fruit, ils seront jusqu'à la fin mes hôtes et mes consolateurs. » Mais non, ne craignez pas, ô Frères ! priez, et souvenez-vous toujours que Dieu et les générations qui s'élèvent sont avec vous. Vous êtes le sel de la patrie ; la patrie ne vous rejettera pas de son sein. Vous pouvez dresser vos tentes sous son beau ciel ; ses fils vous sont déjà des frères, car tous ceux qui aiment la justice et la vérité sont de la même famille.

P.-P. CHERUEL.

HISTOIRE DE FRANCE, PAR M. LAURENTIE (1).

FIN DE CHARLEMAGNE. — JUGEMENS HISTORIQUES.

(Fragment communiqué.)

L'on sait que depuis long-temps M. Laurentie s'occupe d'une Histoire de France. Les amis des saines doctrines historiques et religieuses attendent avec impatience la publication de cet ouvrage, où doivent se trouver réunies toutes les conquêtes ré-

centes, si nombreuses et si importantes, faites dans le domaine de l'histoire, mises en œuvre avec toute la sagesse et toute la réserve de l'orthodoxie la plus pure. Nous sommes heureux d'annoncer que les vœux du public seront bientôt satisfaits. En atten-

(1) Chez Lagny, libraire, rue Bourbon-le-Château, n° 1. — On souscrit dès à présent.

dant, nous devons à la bienveillance de l'auteur le fragment suivant sur une des époques les plus remarquables de notre histoire. Nos lecteurs pourront juger par cet extrait de ce que sera l'ouvrage en entier.

(805.) L'empereur se reposait de ses longs travaux, et le pape vint le visiter à Aix-la-Chapelle, comme pour jouir de sa gloire. Si au loin quelques troubles apparaissaient, Charlemagne y envoyait un de ses fils, et le calme renaissait. Ainsi, dans le pays des Abares, se montrèrent des incursions d'Esclavons ou de Bohémiens; le chagan, ou chef des Abares, qui était chrétien, se tourna vers l'empereur, qui fit partir Charles, son fils, et la répression se termina par la mort du roi des Barbares. Le monde ne se mouvait que sous la main du grand empereur; et c'est d'Aix-la-Chapelle, ou des palais voisins (1), que partait ce mouvement immense de domination et de politique.

(806.) Cependant son génie parut s'inquiéter de l'avenir. Tandis que lui arrivaient de toutes parts les affaires des peuples et qu'il réglait par son autorité les dissidences, il pressentit aisément que le poids de ce gouvernement universel serait lourd pour ses enfans, déjà divisés d'ailleurs par des rivalités. Alors il résolut de se rendre maître de l'avenir lui-même; c'était vouloir dépasser la borne des forces humaines. Il fit donc une assemblée *des premiers d'entre les Francs* (2) à Thionville, et il mit plus de solennité que de coutume à cette réunion. Il y parut sur un trône, ayant le sceptre dans sa main, et revêtu de toutes les marques de l'empire. Il voulait, dit-il aux grands qui l'entouraient, assurer dans l'État une longue paix. Il avait trois fils, qui méritaient chacun l'empire; mais il voulait éviter que le partage de tant de nations, actuellement soumises au même sceptre, devint entre eux, à sa mort, une occasion de discorde; et pour cela, il avait réglé d'avance la distribution qui serait faite d'un si vaste royaume, et il la voulait remettre à la garde et à la fidélité de ceux qui l'avaient servi de leur épée, et ne manqueraient

jamais à ses enfans. Et après ces paroles, il fit lire le testament qu'il avait écrit.

Charlemagne donnait à Louis d'Aquitaine tout le pays de la Loire aux Pyrénées, Tours excepté, et toutes les terres d'Espagne; puis, tirant une autre ligne par le centre des Gaules, de Nevers jusqu'au Rhin, il ajoutait l'Alsace, une partie de la Bourgogne, le Lyonnais, et suivait tout le long des Alpes jusqu'à la mer, et puis de la mer jusqu'en Espagne, par la Provence et le Languedoc.

Pepin, roi d'Italie, devait avoir toutes les possessions par-delà des Alpes, et puis la Bavière, la partie de la Germanie qui suit la rive méridionale du Danube, et toutes les contrées du Danube au Rhin, et du Rhin jusqu'aux Alpes, vers l'Orient et le Midi, et enfin une partie du pays des Grisons et le Turgau.

Tout le reste de la domination venait à Charles, savoir : la Gaule en deçà de la Loire, depuis la Touraine, la portion intacte de la Bourgogne, toute la Germanie occidentale, la vieille Neustrie, l'Austrasie, la Thuringe, une partie de la Bavière également détachée du domaine de Pepin, et enfin la Saxe et la Frise, jusqu'à l'embouchure de l'Escaut.

Tel était le partage tracé du doigt puisant de Charlemagne sur les terres de l'Europe; puis il avait réglé ce qui serait fait dans le cas où l'un des frères viendrait à mourir. Chose étonnante! rien ne semblait omis pour assurer la division de l'empire, c'est-à-dire sa ruine, après que le grand homme avait épuisé sa vie à en constituer la forte unité; et si l'un des rois mourait, laissant des enfans, ses frères devaient protéger l'héritage de leurs neveux, et assurer à chacun sa part dans cette distribution nouvelle. Charlemagne semblait donc appliqué à défaire son œuvre, et ainsi le génie humain trahissait même en un si grand homme sa débilité (1).

Cet acte, au reste, fut signé par tous les grands de l'assemblée, qui s'engagèrent par serment à le maintenir de leur épée, et l'empereur l'envoya au pape par son secrétaire Eginhard, pour le lui faire signer aussi, et le rendre ainsi plus

(1) Thionville, Metz, etc.

(2) Eginhard.

(1) Voyez le texte du partage dans Baluze. — *Capitul. ad an. 806.*

vénéralable encore et plus sacré dans l'avenir.

Les deux rois d'Italie et d'Aquitaine regagnèrent alors leurs royaumes, et Charlemagne reporta son regard vers le Nord. Une peuplade d'Esclavons, que l'histoire nomme *Sorabes*, parut remuer. Il leur envoya son fils Charles, qui tua leur duc, et bâtit deux forts sur les deux fleuves de la Sale et de l'Elbe pour les contenir. Les Bohémiens menaçaient encore; une armée de Bavaurois, d'Allemands et de Bourguignons alla les comprimer. Au Midi, la guerre avait plus d'importance, bien qu'elle ne parût pas très animée. Le roi Pepin délivrait la Corse de l'invasion des Maures; les Navarrois et les Pampelunois, déjà détachés de la domination sarrasine, s'unissaient à la France par une alliance; le roi Louis portait les armes françaises jusqu'à l'Èbre, passait la Cinca et la Sègre, s'emparait de *Villa-Rubia*, et accoutumait les Espagnols à l'idée de sortir de leurs montagnes et de reprendre les cités que les Maures avaient conquises.

(807.) Alors on vit encore arriver une ambassade d'Haroun, roi des Perses. Les historiens décrivent poétiquement la richesse des dons qu'il envoyait à Charlemagne. C'étaient des manteaux de soie, des étoffes précieuses et toutes sortes de parfums; mais deux objets surtout frappaient l'attention: une tente immense, qui comprenait toutes les pièces d'un appartement, et qui avait l'air plutôt d'une maison que d'une tente; elle était d'une toile de lin très fin, et les cordes en étaient peintes d'admirables couleurs; puis une horloge ingénieuse, qui marquait les heures au moyen de boules d'airain qui tombaient sur une cymbale d'airain; sur le cadran s'ouvraient alternativement douze portes que douze cavaliers venaient fermer quand la révolution des heures était achevée. Ce fut là un grand sujet d'admiration pour des peuples dont les arts n'avaient pu guère s'avancer dans les rudes travaux de leurs batailles.

(808-810.) Les années qui suivent sont marquées par des événements mêlés de succès et de revers. En Italie, Burchard, connétable de Charlemagne, bat les Sarrasins, qui avaient reparu, et dévasté la Corse et la Sardaigne. Leurs flottes sont

détruites, et toutes leurs violences sont réprimées par la victoire. En Espagne, Louis d'Aquitaine continue à les frapper de ses armes, et puis ils semblent se relever plus formidables. Mais en Germanie, la guerre prend un aspect sérieux. Le roi des Danois, Godefroy, qui avait juré sa foi par des ambassades, est impatient de la soumission, et il ose lutter contre la puissance de Charlemagne. D'abord il harcèle les Obotrites par des perfidies, il ravage leurs terres, et après des batailles incertaines il finit par tuer leur roi Trasicon. Autour de ce chef paraissent se ranimer les vieux ressentiments des peuples; le succès favorise ses armes en quelques lieux. Quand il voit Charlemagne près de se précipiter avec toutes ses forces, il lui envoie des messages. Il joint la ruse au courage. Pendant qu'il négocie, il soulève des flots d'ennemis. Un instant la fortune de l'empereur parut s'arrêter devant ce génie de barbare, ou bien il lui fallait songer à reprendre le cours de ses vieilles guerres; il aime mieux les prévenir par des mesures de force et de prudence. Il construit une forteresse sur une rivière que le père Daniel nomme Sturie, pour arrêter les incursions de ce côté de la Saxe, et ainsi l'Elbe était protégé. Mais les Danois, avec deux cents navires, se jettent sur la Frise, la ravagent, et lèvent un impôt de cent livres d'argent. Cette blessure allait avant dans le cœur de Charlemagne. Il songe donc à une vengeance éclatante, et il s'avance en personne dans la Germanie. Là, il apprend que le fier Godefroy a été tué par un de ses serviteurs; ce fut la fin de ces combats, qui commençaient à troubler la gloire de Charlemagne.

Il paraît que dès lors il eut le pressentiment des périls que ce nom terrible de Normand devait jeter sur la France. Un jour, il voyait, d'un port maritime de la Gaule narbonnaise, leurs vaisseaux qui couvraient la mer, et il restait immobile en versant des pleurs, et ses officiers n'osaient l'interroger sur cette douleur inaccoutumée et mystérieuse. « Savez-vous pourquoi je pleure? leur dit-il. C'est que je prévois les maux que ces pirates réservent à mes neveux et à leurs peuples; s'ils osent, moi vivant, menacer ce ri-

vage, que sera-ce quand je ne serai plus! Aussi, dès ce moment, il s'appliqua à construire des flottes pour les opposer aux invasions; il créa un port à Boulogne des Gaules, il fit de Gand sur l'Escaut son chantier maritime. Son génie allait au-devant de toutes les nécessités de l'avenir.

Pendant ce temps, les Maures avaient encore paru avec leur flotte, et Pepin était allé les chasser de la Sardaigne. Louis avait eu à lutter de nouveau avec eux en Espagne, et il avait dû réprimer les montagnards gascons qui les secondaient. Des discordes même avaient éclaté entre les deux empires d'Orient et d'Occident, et les Vénitiens allumaient la guerre. Ils furent punis par le ravage de leurs terres; leurs ducs furent soumis et reçus à discrétion. Toutefois, dans le traité qui suivit, Venise fut rendue à Nicéphore (1). Charlemagne conservait partout son autorité, et son sceptre se faisait sentir au loin à tous les peuples. Le roi des Northumbres, de l'île de Bretagne, nommé Eardulf, chassé de son royaume et de sa patrie, vint trouver un asile auprès de lui, et son entremise avec celle du pape lui rendit le sceptre qu'il avait perdu.

Mais de tristes indices révélaient pourtant la fin prochaine de cette royauté inébranlable aux coups de la guerre, et que la mort seule touchait déjà. Au milieu des batailles avec les Danois, Rotrude, fille aînée de Charlemagne, était morte, et avait fait un premier vide autour de lui. Peu après, mourait Pepin, roi d'Italie (810, 7 juin), prince de haut mérite, et éprouvé par les événemens de la paix et de la guerre. Charlemagne laissa couler sur sa tombe un torrent de larmes, dit son historien; et cette douleur, ajoute-t-il, parut une faiblesse dans un si grand homme. Le trône s'isolait. Charles, cet autre prince qui avait mérité d'être mis en face des hommes du Nord dans ces longues et rudes batailles de l'empire, mourait à son tour (811, 4 décembre). Il venait de donner suite aux plans de son père pour la pacification du

Nord, depuis la mort de Godefroy. Tout semblait se préparer pour le dénouement de ce long drame, et pourtant Charlemagne restait ferme jusqu'au bout (812). L'empereur Nicéphore lui envoyait une ambassade pour recevoir de ses mains le traité fait à l'occasion de l'Italie (1). Rien n'était changé dans la situation de l'empire. Le fils de Pepin, le jeune Bernard, continuait à réprimer les pirateries sur les côtes de Sardaigne; puis l'empereur imposait des conditions de paix à Abulas, roi des Sarrasins; il contraignait Grimoald, duc de Bénévent, à payer vingt-cinq mille sous d'or, sous le nom de tribut; il envoyait une expédition chez les Wiltzes et recevait d'eux des otages; il forçait les nouveaux rois des Danois à solliciter la paix, et il leur envoyait des officiers francs et saxons pour leur en dicter les conditions. Ainsi l'empire était imposant, et Charlemagne, resté comme seul dans son palais, faisait redouter partout son génie, soit par la force, soit par la clémence (2).

C'est alors que Charlemagne, qui pourtant se sentait affaibli par l'âge, et sans doute aussi vaincu par ses douleurs, résolut d'asseoir à côté de lui sur le trône impérial son fils Louis d'Aquitaine, le seul qui survivait aux rois qu'il avait faits dans sa famille, et qui tous avaient porté glorieusement le poids de ses travaux. Il convoqua donc à Aix-la-Chapelle toute l'assemblée des grands et des évêques. On vit s'avancer vers l'église qu'il avait récemment bâtie (3) toute cette multitude de ducs et de comtes, d'évêques et d'abbés, après lesquels marchait l'empereur, revêtu de ses ornemens royaux, la couronne d'or sur la tête, et s'appuyant sur son fils. Sur l'autel était une autre couronne d'or; et

(1) Eginhard dit que les ambassadeurs reçurent le traité avec des signes de respect, *remerciant Charlemagne selon leur coutume, c'est-à-dire en langue grecque, l'appelant BASILEUS et empereur*. M. Guizot observe que cette assertion est démentie par les *historiens grecs* (il ne les cite pas), qui affirment, ajoute-t-il, que jamais les empereurs d'Orient ne donnèrent à aucun roi barbare le titre d'empereur. Qu'importe?

(2) Il avait pour otage Hemming, frère des rois des Danois; il le renvoya.

(3) D'où est venu ce nom d'Aix-la-Chapelle.

(1) Eginhard. — La traduction de M. Guizot dit : *Nicéphore restitua Venise; c'est tout le contraire : Nicéphoro Venitiam reddidit.*

quand les deux princes eurent prié quelques momens, l'empereur, se tournant vers l'assemblée silencieuse et toute émue, prononça quelques graves et saintes paroles qu'il adressait à Louis :

« Le rang où Dieu vous élève aujourd'hui, lui disait-il, vous oblige à respecter plus que jamais sa puissance. Voici que, devenant empereur, vous devenez protecteur des églises ; vous devez les défendre contre la violence des méchans et des impies. Vous avez des frères, des sœurs, d'autres parens en bas âge ; vous leur devez votre amour et votre appui. Honorez les évêques comme vos pères, aimez vos peuples comme vos enfans. Pour les méchans et les séditeux, ne craignez point d'employer contre eux l'autorité qui vous est remise. Que les monastères et les pauvres trouvent en vous un protecteur. Choisissez des juges et des gouverneurs qui craignent Dieu, et ne se laissent pas corrompre par les présens. Ceux que vous aurez élevés en dignité, ne les dépoillez pas sans de graves raisons, et vous-même soyez toujours sans reproche devant Dieu et devant les hommes (1). »

Et après avoir entendu ce touchant langage de son père, Louis se leva, alla prendre sur l'autel la couronne d'or, et la mit sur sa tête. Les deux empereurs s'embrassèrent en pleurant. Il y avait dans l'assemblée une émotion mêlée de tristesse et de joie ; on eût dit de vagues présages ; et pourtant nul prince ne semblait devoir mieux que Louis justifier les dernières espérances qui survivaient dans l'âme de Charlemagne. Il avait tenu l'épée avec gloire dans le midi de l'empire ; il avait gouverné les peuples avec sagesse ; son nom était chéri, et ses exemples étaient vénéérés. Mais un certain pressentiment naissait déjà, qui semblait indiquer que le monde se hâterait d'échapper au long empire que Charlemagne avait exercé ; et ce qu'il y avait eu de solennel dans cette cérémonie d'Aix-la-Chapelle n'était pas l'incertitude des âmes, ni la défiance de l'avenir.

Mais avant de passer à des temps nouveaux, l'histoire doit laisser tomber un

dernier regard sur ce règne dont nous n'avons touché que la surface. Hâtons-nous dans ces aperçus d'une autre sorte.

Au milieu de tant de guerres, qui remplissent près d'un demi-siècle, Charlemagne ne cessa d'appliquer son génie à maîtriser une révolution plus intime et plus profonde qui se faisait dans les idées, dans les mœurs et les besoins de la société.

L'unité politique s'était par degrés préparée dans les Gaules par l'action réciproque de la force matérielle des vainqueurs et de la force morale des vaincus ; Charlemagne fut l'expression vivante de cette unité.

Aussi, le premier caractère de sa royauté, ce fut de subordonner pleinement la politique au Christianisme ; et s'il garda son indépendance comme souverain, ce fut en réglant l'exercice de la souveraineté sur les lois fondamentales de l'Église.

Par là, le clergé des Gaules, dont l'action publique semblait avoir été jusque là distincte de l'action royale, devint comme une partie essentielle de l'autorité, et cela même fut une consécration de la liberté nationale. Sans le clergé, Charlemagne n'eût représenté simplement qu'une réaction franque contre le système des derniers rois du sang de Clovis, et l'idée de la conquête et de l'oppression se fût perpétuée comme une irremédiable flétrissure sur les fronts gaulois.

Charlemagne réalisa cette magnifique idée des deux puissances fidèles l'une à l'autre : l'une armée de la parole, l'autre armée du glaive ; chacune ayant sa mission dans le gouvernement du monde, l'une par l'enseignement, l'autre par la confirmation de la doctrine ; idée perdue dans les esprits de notre siècle, mais qu'on ne saurait chasser de l'histoire. Ce fut là peut-être toute la force et tout le génie de Charlemagne. S'il n'eût été qu'un roi, ami des conquêtes et des batailles, le monde lui eût échappé ; l'Église constitua son empire, et il ne dédaigna pas de paraître l'instrument de l'Église.

Par suite de cette pensée d'harmonie, Charlemagne se mêla à toutes les questions ecclésiastiques qui avaient besoin

(1) Thégan, *Hist. de Louis*.

d'une forte action extérieure, pour empêcher les déchiremens et les hérésies.

Le jeune savant M. de Maslatrie compte quarante conciles qui furent tenus sous son règne (1). Tous n'eurent point pour objet des controverses dogmatiques; plusieurs furent des réunions moitié religieuses et moitié politiques, quelques uns même semblèrent agiter des questions éloignées du gouvernement de l'Eglise; mais tous intéressaient la conduite morale de cette grande société qui se formait sous le double auspice des évêques et du monarque.

Je ne pense point que la présente histoire doive étudier les travaux de ces conciles (2); elle les indique seulement comme une partie essentielle de l'action morale qui se faisait sentir sur le monde. Il faut dire, toutefois, que, par suite de l'universalité de l'empire qui se rattachait au nom de Charlemagne, les conciles qu'il convoqua eurent plus d'une fois à appeler des questions qui semblaient ne les point toucher, puisque la foi des Gaules n'avait pas été atteinte par les schismes lointains.

Tel fut le concile de Francfort, en 794, qui prononça sur cette longue question du culte des images, dont l'empire de Constantinople avait fait une question de barbarie.

Tel fut aussi le concile d'Aix-la-Chapelle, en 809, qui résolut cette autre question de la procession du Saint-Esprit, que l'Orient avait jetée dans l'Eglise, que le pape Léon avait inutilement tempérée par sa prudence, et qui devait servir de prétexte à un fatal déchirement.

Mais le plus souvent, les évêques réunis traitaient des questions de discipline; et c'était, dans un pays dont la croyance n'était point troublée, la seule intervention utile et nécessaire du clergé dans les affaires de l'empire. Par là s'établissait une forte direction dans l'Eglise des Gaules, les mœurs avaient leur règle, et les peuples profitaient à ces lois qui commandaient partout le bon exemple.

L'esprit moderne a reproché à Charlemagne son prosélytisme chrétien. C'est

par là qu'il fit sa monarchie, c'est-à-dire la civilisation de l'Europe; sans lui, la conquête franque n'eût pas achevé de s'assouplir à l'action populaire du clergé gaulois, et sans lui la Germanie fût restée infectée par une idolâtrie sauvage.

L'extermination des peuples saxons fut un grand malheur. Il fallait, dit-on, les convertir par des missionnaires; mais les Saxons les égorgeaient comme les auxiliaires de la servitude. Charlemagne n'avait pas le temps d'attendre l'effet de tant de martyres.

L'histoire désormais sera plus juste, et les vieux siècles sont aussi mieux compris. Charlemagne fut grand parce qu'il mit puissamment en action les moyens de civilisation qu'il eut sous la main; le glaive fut son instrument secondaire, la religion devait être plus efficace.

Une des sollicitudes de Charlemagne, ce fut de réformer la législation, devenue confuse dans toutes les Gaules.

« Les Francs sont régis, dit Eginhard (1), dans une foule de lieux, par deux lois très différentes (2); Charles s'était aperçu de ce qui y manquait. Après donc que le titre d'empereur lui eut été donné, il s'occupa d'ajouter à ces lois, de les faire accorder dans les points où elles différaient, de corriger leurs vices et leurs funestes extensions. »

Charlemagne étudia tous les besoins des peuples, et il ne négligea pas même l'utilité des vaincus. Ses capitaines sont célèbres; leur nom seul réveille des idées de gloire et de génie.

Ce mot de *capitulaires* venait de la subdivision par chapitres des lois faites dans les conseils généraux de la nation, et déjà on l'a vu paraître en tête des réglemens de Charles Martel; mais sa célébrité lui vint des lois de Charlemagne. Ces lois avaient pour objet le droit commun des peuples; elles étaient distinctes des droits spéciaux ou privés, ou bien elles en étaient quelquefois une modification; préparées d'abord dans le palais du monarque, par le conseil des doctes clercs, elles étaient ensuite portées dans l'assemblée générale des Francs, et un

(1) *Vie de Charlemagne.*

(2) Nous avons vu la distinction de la loi salique et de la loi ripuaire.

(1) *Chronologie hist. des Papes et des Conciles.*

(2) Voir les *Ann. Eccl. de Baronius. Tome XIII.*

capitulaire réglait la forme de leur acceptation (1).

Ceci nous ramène aux assemblées nationales. Sous la décadence de la première race, elles s'étaient altérées, avons-nous dit, et il eût été impossible qu'elles conservassent leur caractère germanique. Le génie de Charlemagne les voulut raviver, comme pour les opposer à l'ambition naturelle des conseils des grands, qui lui tenaient lieu de parlement ou de sénat; à la prépondérance des Leudes, il opposa les diètes du Champ de Mars et puis du Champ de Mai, qui étaient comme une représentation de tout le peuple. Tout homme libre devait paraître dans ces assemblées générales, où la loi était reçue et sanctionnée en quelque sorte par l'assentiment populaire. De là, la maxime célèbre : *Lex ex constitutione regis et consensu populi* (2).

L'histoire, toutefois, ne saurait laisser entendre que ce mot de *peuple*, qu'on trouve dans les capitulaires, exprimât alors une pensée de démocratie souveraine. La composition même de l'assemblée législative, où n'entraient en réalité que les conseils de l'empire, tant ecclésiastiques que civils (3), exclut cette pensée; le peuple ne semblait prendre part à la législation que pour en constater l'adoption publique. C'est ce qu'ont déjà observé plusieurs doctes personnages, et entre autres, avec une grande autorité, Baluze, dans sa magnifique collection des capitulaires (4).

Les lois n'en furent pas moins populaires. Ce fut une chose merveilleuse de voir avec quelle sagesse le génie de Charlemagne respecta les droits privés des nations; il semblait n'avoir en vue que de mettre de l'ensemble dans les codes; il laissait survivre tout ce que le temps avait fait de bon, et aussi les peuples

gardèrent long-temps après lui le souvenir de cette œuvre de liberté. « Il a fondé et protégé la fidélité et la vérité; il a établi toutes les anciennes lois du peuple et les droits du pays, et il a donné à chaque pays son propre droit. » Ainsi disait une chanson populaire des Frisons (1). Chaque peuple du vaste empire eût pu célébrer de même la gloire du législateur.

Or, voici la désignation de tous les pays que le génie de Charlemagne embrassait ainsi dans sa législation. C'est un capitulaire qui nous la fournit, et ce capitulaire mérite d'abord d'être connu. Il ordonnait de ramener à la juridiction ecclésiastique tout procès civil déjà commencé devant le juge ordinaire, sur la simple demande d'une des parties; *parce que*, disait-il, *l'autorité de la sainte Religion pénètre et résout bien des difficultés qui ne se peuvent saisir dans le jugement d'une prescription captieuse*: la sentence de l'évêque était sans appel. Les peuples donc soumis à cette loi étaient les Romains, les Francs, les Alamans, les Bavares, les Saxons, les Thuringiens, les Frisons, les Gaulois, les Burgondes, les Bretons, les Langobards, les Vascons, les Bénéventins, les Goths et les Espagnols: toute l'Europe chrétienne (2).

Une chose déjà notée par l'histoire, c'est que pour s'assurer que l'unité des lois serait mieux appréciée par les peuples, Charlemagne en allait chercher le type dans l'Église, qui, par sa constitution, avait devancé la société politique. Par là aussi les peuples s'accoutumèrent aisément à accepter les évêques pour législateurs.

(1) Pfister, *ibid.*

(2) Baronius, *ad ann.* 801. — « Il ne saurait être douteux, dit Baluze, sur ce capitulaire, que par *Gaulois* il ne faille entendre les hommes d'origine gauloise; Francs sans doute, soumis à l'empire franc, mais qui rattachaient leur origine aux anciens habitants des Gaules, avant la venue des Francs. » Cette observation de Baluze, reproduite par Pagius (*in Crit. Baron*), est très importante. Même dans la séparation des races, la loi était la même. La fusion naturelle pouvait n'être pas consommée, la fusion politique était complète. C'est une réponse à ceux qui, après 1000 ans, ont fait reparaître la séparation des races par la distinction des droits.

(1) Capit. III, an 803, ch. 19. Ut populus interrogetur et Capitulis, quæ in lege noviter addita sunt. Et postquam omnes consenserint, suscriptiones et manifestationes suas in ipsis Capitulis faciant. — Les Capitulaires ajoutent, comme forme de sanction ou de promulgation : *De his consenserunt omnes.*

(2) Apud Baluz. *Præf.* — Voyez l'*Hist. d'Allemagne de Pfister*, liv. 1, *passim.*

(3) Pfister. *Ibid.*

(4) *Præf.* ad Capit.

Et ainsi s'explique naturellement le concours du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir impérial dans ce travail magnifique d'unité, où la philosophie moderne n'a su voir qu'un effort de domination des prêtres. Le clergé avait besoin de la force du prince, et le prince avait besoin de la doctrine du clergé; et par ce secours mutuel le droit commun de l'empire, mêlé de droit romain, de droit canonique et de droit germanique, de ces deux derniers surtout, offrit un ensemble admirable qui servit au rétablissement des mœurs populaires et à l'établissement de l'autorité politique (1).

L'étude des capitulaires met à découvert tout le génie de Charlemagne (2). Rien n'est omis dans les lois. La police, l'ordre extérieur de l'Église, les réglemens généraux d'administration, le commerce, l'industrie, l'armée, la justice, rien n'échappe au législateur. On rapporte au début de son règne un Capitulaire célèbre sur les devoirs des prêtres et des évêques (3). Rien de plus prévoyant que les dispositions de cette loi de discipline. La même sagesse se remarque dans les réglemens d'ordre politique. Peut-être cette admirable organisation de l'État a quelquefois pour sanction des formes de pénalité qui se ressentent de la barbarie des vieux temps, mais qui révèlent encore la pensée austère du monarque. Non seulement il punit le brigandage et le crime, mais si un vicomte, gagné par des présens, fait grâce à un coupable condamné par les juges, lui-même reçoit la peine du délit. Le parjure et la falsification des documens légaux entraînent la perte de la main droite. Le parjure est le crime le plus activement poursuivi; c'est celui qui attaque la société des hommes par sa base. Les mendiants, les filles publiques, les hanteurs de cabarets, sont sous l'œil de l'autorité. Souvent les capitulaires reviennent sur les formes de la justice; le législateur cherche à s'assurer de l'intégrité du juge; le juge se rend à jeun

au tribunal, et nul ne peut témoigner s'il n'est aussi à jeun. Le comte, président de la justice, ne peut se soustraire à son office, et il lui est interdit de le sacrifier au plaisir de la chasse. Le magistrat supérieur répond de la fidélité des autres juges. Les pauvres, les veuves, les orphelins, sont mis sous sa protection. Le juge enfin doit savoir par cœur toute la loi, c'est la condition de son pouvoir. La loi interdit la justice par les armes et par les combats privés. Le port des armes est même défendu dans la paix. Par là est préparée la pacification générale des sujets; ceux qui persistent dans les batailles civiles sont frappés d'amendes, et renvoyés devant la justice du roi. Puis viennent les lois sur le service militaire, sur la guerre, sur la constitution de l'armée, sur la dime ecclésiastique, sur le droit d'asile; puis les réglemens sur l'office des ducs, et aussi sur le droit de ces célèbres envoyés du monarque, qui allaient partout présidant à l'ordre. Rien n'est omis (4), et enfin après le soin de l'empire, vient le soin de la maison privée de l'empereur. Et à ce sujet, l'histoire doit répéter ces paroles célèbres de Montesquieu: « Charlemagne mit une règle admirable dans sa dépense; il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie; un père de famille pourrait apprendre dans ses lois à gouverner sa maison. On voit dans ses capitulaires la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne dirai plus qu'un mot: il ordonnait qu'on vendit les œufs des basses-cours de ses domaines, et les herbes inutiles de ses jardins; et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards et les immenses richesses de ces Huns, qui avaient dépouillé l'univers (2). »

Ainsi, par les lois et par la guerre, par l'ordre public et par l'économie privée, Charlemagne constituait l'empire sur des

(1) *Collection des Capitulaires* de Baluze, tome 1. — Voyez les jugemens de Montesquieu. *Esprit des Lois*, liv. xxxi. — *Hist. d'Allemagne*, par Püster, liv. 1.

(2) Montesquieu. Il cite le capitulaire de Villis. « Voyez, dit-il, tout le capitulaire qui est un chef-d'œuvre de prudence, de bonne administration et d'économie. »

(1) Baronius, *ad. ann.* 801.

(2) *Recueil* de Baluze. — Voir les admirables analyses de Baronius sur tous les capitulaires qui se rapportent à l'Église.

(5) Fleury. *Hist. Eccl.*, liv. 45.

bases admirables d'équité. Quelques Français de nos jours qui se trouvent du génie à dénigrer les vieux temps, ont voulu atténuer cette gloire. Opposons-leur ici une appréciation étrangère et non catholique. Elle embrasse tout le système du grand homme.

« Le système militaire de Karl-le-Grand était celui de l'ancienne Rome; il se servait de chaque conquête comme d'un instrument pour faire une conquête nouvelle. Son but était celui de la moderne Rome, celui de fonder une vaste hiérarchie dont tous les liens aboutiraient à son sceptre; il justifia la dime et le baptême de sang. L'administration seule resta germanique. Un pas de plus, et le grand œuvre de l'union politique était achevé. Déjà les nations germaniques avaient perdu leurs princes nationaux et ressortaient immédiatement de la puissance du roi des Francs; il ne restait plus qu'à établir parmi elles l'uniformité des lois et des institutions sociales pour les fonder en un seul peuple; c'est ce qu'il essaya d'accomplir (1). »

Au reste, la grande habileté de Charlemagne fut d'intéresser les vastes populations de son empire à cette œuvre immense de labeur et de sacrifice. Il y parvint en appelant constamment autour de lui des assemblées libres et actives. Les réunions générales des Francs étaient distinctes des réunions législatives où se dressaient et se promulguaient les capitulaires. Les chefs francs continuaient à participer à l'autorité par l'épée, et dans un long règne de batailles, ils durent être régulièrement assemblés pour prendre connaissance des résolutions militaires du monarque.

Ainsi, plusieurs sortes de convocations avaient lieu : des convocations pour la guerre, où la nation armée avait sa représentation; des convocations pour l'administration, où délibéraient les sages et les doctes, c'est-à-dire les chefs du clergé des Gaules; des convocations pour l'acceptation des lois, où le peuple entier était appelé, tantôt en masse dans les *placets généraux*, tantôt isolément dans chaque comté (2). »

(1) Pfister. *Hist. d'Allemagne*.

(2) Hincmar. *Les Origines*. — Baluz. *Præf. ad*

Les lois de Charlemagne modifièrent l'ancien droit public, conformément à des besoins tout-à-fait nouveaux. Le commerce des Gaules avec les diverses contrées du monde fut un objet de ses soins. C'était une partie de la civilisation. A l'intérieur, l'administration fut soumise à des règles d'équité et de droit commun.

On sait l'admirable institution de ces officiers royaux (*missi dominici*) qui parcouraient l'empire pour s'assurer de la pleine exécution de la justice.

Par là disparaissait davantage encore la séparation des Gaulois et des Francs. Le droit reprit son caractère d'universalité.

Et c'est pourquoi aussi d'anciens privilèges furent affaiblis, comme le droit d'asile dans les églises, droit primitivement protecteur contre la conquête, et qui avait commencé par être le premier effort de liberté du clergé gaulois.

Une sorte d'administration appela les sollicitudes du monarque, ce fut l'administration matérielle, et surtout celle qui avait pour objet les constructions publiques, ce luxe et à la fois cette nécessité première des grands États. « C'était un usage dans ce temps-là, dit un chroniqueur trop souvent occupé d'anecdotes de couvent (1), que partout où quelques travaux devaient s'exécuter d'après les ordres de l'empereur, comme des ponts, des vaisseaux, des passages, ou le nettoisement, le cailloutis et le comblement des chemins locaux, les comtes les faisaient faire par l'intermédiaire de leurs vicaires et de leurs officiers, avec aussi peu de travail qu'il était possible, et y employaient les gens de basse classe; mais quand il s'agissait d'ouvrages plus considérables, et surtout de constructions nouvelles, ni duc, ni comte, ni évêque, ni abbé, n'était, sous aucun prétexte, dispensé d'y contribuer. On peut en citer comme preuve les arches du pont de Mayence, qui furent faites par le concours général et régulièrement ordonné de toute l'Europe. »

Et puisque nous parlons de travaux publics, cette lourde charge des peuples, ajoutons tout de suite ce que dit le chro-

(1) Le moine de Saint-Gall.

niqueur : « Etaient-ce des églises dépendantes du domaine national dont on prescrivait de peindre les plafonds ou les murailles, cette charge regardait les évêques ou les abbés voisins; mais s'il fallait en bâtir de nouvelles, tous les évêques, ducs, comtes, abbés, chefs des églises royales, sous quelque dénomination que ce fût, et généralement ceux qui avaient obtenu des bénéfices publics, étaient tenus, par un travail non interrompu, de les élever depuis les fondations jusqu'à la faite (1). »

Or, Charlemagne avisait d'une autre façon à la protection du pauvre peuple dans les constructions, soit d'églises, soit de palais. « C'est ce qu'attestent, dit encore le moine de Saint-Gall, non seulement la basilique construite à Aix-la-Chapelle, en l'honneur de Dieu, mais encore les travaux faits dans cette ville pour l'utilité des hommes, et les demeures de tous les gens revêtus de quelque dignité... Les habitations des grands étaient suspendues; pour ainsi dire, au-dessus de la terre. Non seulement les officiers et leurs serviteurs, mais toute espèce de gens, trouvaient sous ces maisons un abri contre les injures de l'air, la neige et la pluie, mais même des fourneaux pour se défendre de la gelée. » Telle était la pensée populaire de Charlemagne.

L'histoire, en rappelant ces souvenirs, ne laissera pas croire pour cela que ce génie d'administration ait pu créer cette forte concentration de gouvernement, que la politique moderne a réalisée dans toute l'Europe, au détriment peut-être de la liberté : et aussi un contemporain célèbre (2) a pu, sans de grands efforts, démontrer que la monarchie de Charlemagne ne fut pas tout-à-fait la monarchie de Louis XIV. Ces comparaisons de siècles sont superflues. La monarchie de Charlemagne fut tout ce qu'elle put être, au sortir du déclinement des Gaules et des sanglantes rivalités des Francs; monarchie où la souveraineté de l'épée laissa de la liberté aux gouvernemens partiels, sans leur laisser le droit des révoltes et de l'anarchie.

Eginhard avait très bien noté cette imperfection administrative. « Charlemagne, dit-il, ne fit qu'augmenter les lois franques d'un petit nombre de capitulaires qui demeurèrent imparfaits. Mais toutes les nations soumises à son pouvoir n'avaient point eu jusqu'alors de lois écrites : il ordonna d'écrire leurs coutumes, et de les consigner sur des registres (1). » Et cette comparaison des lois était déjà un progrès et une préparation à l'unité de la justice.

L'unité, c'était la pensée dominante de Charlemagne, mais l'unité dans l'ensemble de l'empire, avec la variété dans les coutumes locales et même dans les lois privées de chaque peuple, et c'était là la liberté. Ainsi il tendit à l'unité générale par l'instruction même; et ici se déploya tout son génie.

On a tour à tour concédé et contesté à Charlemagne l'honneur d'avoir fondé les universités en France. Ces disputes sont puérides. Contentons-nous des récits de l'histoire.

Charlemagne, épris de la science pour lui, pour ses enfans, pour le peuple entier, appela dans les Gaules tout ce qu'il put d'instituteurs de la jeunesse. Deux Écossais surtout arrivèrent avec grand éclat (2).

« Le roi, dit le chroniqueur, partant pour ses guerres, confia à Clément, l'un d'eux, un grand nombre d'enfans appartenant aux plus nobles familles, aux familles de la classe moyenne et aux plus basses; afin que le maître et les élèves ne manquassent point du nécessaire, il ordonna de leur fournir tous les objets indispensables à la vie, et assigna pour leur habitation des lieux commodes... Après une longue absence, le très victorieux Charles, de retour dans la Gaule, se fit amener les enfans remis aux soins de Clément, et voulut qu'ils lui montrassent leurs lettres et leurs vers; les élèves sortis des classes moyenne et inférieure présentèrent des ouvrages qui passèrent toute espérance, et où se faisaient sentir les plus douces saveurs de

(1) Le moine de Saint-Gall. — Ed. de M. Guizot.

(2) M. Aug. Thierry.

(1) *Vie de Charlemagne.*

(2) Voyez le moine de Saint-Gall.

la science ; les nobles, au contraire, n'eurent à produire que de froides et misérables pauvretés. Le très sage Charles, imitant alors la justice du Souverain Juge, sépara ceux qui avaient bien fait, les mit à sa droite, et leur dit : « Je vous loue beaucoup, mes enfans, de votre zèle à remplir mes intentions et à rechercher votre propre bien de tous vos moyens. Maintenant, efforcez-vous d'atteindre à la perfection ; alors je vous donnerai de riches évêchés, de magnifiques abbayes, et vous tiendrai toujours comme gens considérables à mes yeux. » Tournant ensuite un front irrité vers les élèves demeurés à sa gauche, portant la terreur dans leurs consciences par son regard enflammé, tonnait plutôt qu'il ne parlait, il lança sur eux ces paroles pleines de la plus amère ironie : « Quant à vous, nobles, vous, fils des principaux de la nation : vous, enfans délicats et tout gentils, vous reposant sur votre naissance et sur votre fortune, vous avez négligé mes ordres et le soin de votre propre gloire dans vos études, et préféré vous abandonner à la mollesse, au jeu, à la paresse, ou à de futiles occupations. » Ajoutant à ces premiers mots son serment accoutumé, et levant vers le ciel sa tête auguste et son bras invincible, il s'écria d'une voix foudroyante : « Par le Roi des Cieux, permis à d'autres de vous admirer ; je ne fais, moi, nul cas de votre naissance et de votre beauté ; sachez et rétez bien que, si vous ne vous hâtez de réparer, par une constante application, votre négligence passée, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles (1). »

Ainsi, dès le commencement la monarchie chrétienne suivait son instinct de popularité, en appelant à soi le mérite et la vertu, et, pour tout dire en un mot expressif, en élevant le peuple par la communication de tous les arts ; et ce fut, dans la pratique, toute l'inspiration de la conduite de Charlemagne. On le peut voir aux récits moitié politiques, moitié bouffons du moine de Saint-Gall, qui s'amuse à dire les humiliations que l'empereur faisait subir aux grands sans mérite, et les honneurs qu'il prodiguait

aux clercs savans sortis des rangs inférieurs de la nation.

Or, la science alors était enfermée dans l'Église, et c'est là aussi que Charlemagne en suivait et en développait les progrès. Il voulait que les évêques fussent capables de porter la parole dans la tribune sainte. Il les voulait savans et zélés, et il regrettait de ne plus voir dans l'Église la doctrine et l'éloquence des anciens Pères. Mais pour répandre le goût des études, il peuplait son palais de doctes abbés, et il témoignait son estime pour les lumières en appliquant ses propres loisirs à toutes les études humaines.

C'est ce cortège de savans assidus auprès de Charlemagne qui a fait dire que le palais du prince était comme une école ouverte à ceux qui voulaient s'instruire, et de là l'idée de la fondation de l'université. On sait que Charlemagne se fit un jeu de donner des noms académiques à ceux de ces savans qu'il honorait d'une familiarité plus intime ; l'un était Damétyas, l'autre Homère, Charlemagne était David. Entre ces savans, recueillis de toutes les parties de l'Empire, l'histoire a gardé avec amour le nom d'Alcuin, nommé primitivement Albin, diacre breton, Saxon d'origine, l'homme le plus instruit de ce temps ; cest de lui que Charlemagne reçut les notions des hautes sciences, de la rhétorique, de la dialectique, de l'astronomie surtout, et il se plaisait à le nommer son maître.

Ce goût des études savantes, il voulut le perpétuer d'abord dans sa famille, et il s'appliqua à donner à ses enfans une éducation ornée et libérale. C'était un exemple pour autrui, et un sujet d'émulation. Mais lui-même était la principale excitation des études. On admirait son éloquence abondante et forte. Il parlait avec netteté sur tous les sujets. Souvent dans les conseils il étonna les évêques par la précision de sa doctrine. Il parlait le latin comme sa propre langue. Il entendait le grec. Rien ne parut étranger à son génie.

Il y a pourtant des écrivains qui ont douté qu'il sût écrire son nom ; et ils se fondent sur ce que Eginhard raconte quelques essais malheureux qu'il faisait dans ses veilles de la nuit pour transcrire

(1) Le moine de Saint-Gall.

ou imiter des *modèles de lettres*. Et il est manifeste que Eginhard parle de lettres ornées ou d'*entluminures* savantes auxquelles Charlemagne, dit-il, *s'exerça trop tard et à un âge peu convenable* (1).

Charlemagne n'omit rien de ce qui pouvait intéresser les lettres humaines, aussi bien que la gloire des ancêtres. Il fit recueillir d'anciens poèmes barbares sur les guerres des rois Francs. Le temps ne les a pas respectés, et c'est une perte peut-être pour la poésie comme pour l'histoire.

Les lettres alors étaient purement chrétiennes, et les saints écrits étaient l'objet principal des études. Il en fut ainsi de tous les arts, et surtout de la musique, renfermée alors dans les oratoires et les basiliques. « Charles, dit Eginhard, dévoré d'un zèle infatigable pour le service de Dieu, pouvait se féliciter d'avoir, autant qu'il était possible, atteint l'accomplissement de ses vœux pour l'étude des lettres; il se désolait cependant que des provinces entières, les campagnes et les villes même ne s'accordassent pas sur la manière de louer Dieu, c'est-à-dire de moduler le plain-chant. Il mit donc ses soins à obtenir douze clercs habiles dans le chant d'église du pape Étienne, d'heureuse mémoire. » Le chant d'église fut tout l'art de la musique. Charlemagne en encourageait le progrès par son exemple, en se mêlant aux chœurs, et jugeant le mérite des clercs. La musique était une partie des lumières en ce temps comme en tous les temps.

A ce goût du chant chrétien se rattache l'usage des orgues dans les églises. *Les ouvriers de l'habile Charles*, dit le moine de Saint-Gall, en ravirent le secret aux ambassadeurs grecs; de telle sorte qu'à leur tour *ils excellèrent à confectonner cet admirable instrument, qui, à l'aide de réservoirs d'airain et de soufflets de peau de taureau, chassant l'air comme par enchantement dans des tuyaux aussi d'airain, égale par ses rugissemens le bruit du tonnerre, et par sa douceur les sous légers de la lyre et de la cymbale.*

Un autre goût de Charlemagne fut celui de l'architecture. L'histoire mentionne avec admiration quelques uns de ses monumens : *la basilique en l'honneur de la Mère de Dieu*, à Aix-la-Chapelle; un pont magnifique à Mayence, malheureusement détruit peu après par un incendie; deux palais splendides, l'un à Mayence, l'autre à Nimègue, et deux superbes oratoires à Francfort et à Ratisbonne. C'était lui qui faisait le plan de ces grands travaux.

C'est donc par la tenacité intelligente de ces pensées et de ces travaux que Charlemagne improvisa une civilisation purement chrétienne dans toute l'Europe; et voici le dernier trait où se peint cette admirable politique : c'est l'antique génie de l'histoire qui nous le fournit. « Charles rendit sa domination honnête et utile de toutes les manières, comme tous le virent clairement. Ce que je regarde comme le plus merveilleux, c'est que seul, par la crainte qu'il inspirait, il adoucit tellement *les cœurs durs et féroces des Francs et des barbares* que la puissance romaine n'avait pu dompter, qu'ils n'osaient rien entreprendre dans l'empire que ce qui convenait à l'intérêt public (1). »

La signification de ces paroles doit être notée; elle indique manifestement une nature de puissance et une direction d'idées tout-à-fait opposée à un système de politique ou de domination franque. La pensée gauloise ou chrétienne restait donc encore maîtresse, et c'est ce que l'histoire doit souvent noter.

Mais ayant montré rapidement la nature intelligente de Charlemagne, l'histoire ne dédaigne pas d'indiquer quelques unes de ses habitudes privées ou extérieures; et c'est aussi par là que se révèle le génie d'un homme.

« Le costume ordinaire du roi était celui de ses pères, l'habit des Francs. Il avait sur la peau une chemise et des hauts-de-chausses de toile de lin; par-dessus était une tunique serrée avec une ceinture de soie; des bandelettes entouraient ses jambes; des sandales renfermaient ses pieds et l'hiver, un justau-

(1) Vie de Charlemagne.

(1) Nihart, *Hist. des dissensions des fils de Louis-le-Débonnaire.*

corps de peau de loutre lui garantissait la poitrine et les épaules contre le froid. Toujours il était couvert de la saye des Wénètes, et portait une épée dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent. Quelquefois il en portait une enrichie de pierreries, mais ce n'était jamais que les jours de très grandes fêtes, ou quand il donnait audience aux ambassadeurs des autres nations. Dans les grandes solennités, il se montrait avec un justaucorps brodé d'or, des sandales ornées de pierres précieuses, une saye retenue par une agrafe d'or, et un diadème tout brillant d'or et de pierreries ; mais le reste du temps, ses vêtements différaient peu de ceux des gens du commun (1). »

Cette simplicité de vêtement allait bien à l'homme de guerre ; c'est l'indice de la virilité et de la force. Elle s'unissait à une extrême sobriété dans le boire, dans le manger, dans le sommeil même. Le corps de Charlemagne était actif comme son esprit. Il se levait dans la nuit pour travailler. Le temps même des repas n'était pas perdu ; il se faisait lire les histoires et les chroniques des temps passés, tour à tour avec les savans ouvrages

(1) Eginbard. *Vie de Charlemagne*. — Le moine de Saint-Gall a d'autres détails : il convient de les noter comme souvenirs des vieux temps :

« Les ornemens des anciens Francs, quand ils se paraient, étaient des brodequins dorés par dehors, avec des courroies longues de trois coudées, des bandelettes de plusieurs morceaux qui couvraient les jambes, par dessous des chaussettes ou hauts-de-chausses de lin d'une même couleur, mais d'un travail précieux et varié ; par dessus ces dernières et les bandelettes, de très longues courroies étaient serrées en dedans et en forme de croix, tant par devant que par derrière ; enfin venait une chemise d'une toile très fine ; de plus, un baudrier soutenant une épée, et celle-ci, bien enveloppée, premièrement par un fourreau, secondement par une courroie quelconque, troisièmement par une toile très blanche et rendue plus forte par de la cire très brillante, étant encore endurcie vers le milieu par de petites croix saillantes, afin de donner plus sûrement la mort aux Gentils. Le vêtement que les Francs mettaient en dernier, par dessus tous les autres, était un manteau blanc ou bleu de saphir, à quatre coins, doublé, et tellement taillé que quand on le mettait sur ses épaules il tombait par devant et par derrière jusqu'aux pieds, tandis que des côtés il venait à peine aux genoux. Dans la main droite se portait un bâton de pommier, remarquable par des nœuds symétriques, droit, terrible, avec

de saint Augustin, et principalement la *Cité de Dieu*. Le moine de Saint-Gall l'appelle « le plus actif de tous les Francs les plus infatigables. »

Ce mouvement perpétuel de l'âme et du corps, avec cette habitude de modérer ses besoins, avait donné à Charlemagne une énergie invincible, qui s'était communiquée à ses guerriers. Ses habitudes personnelles même avaient fini par être un objet d'imitation, et ses armées en avaient reçu un aspect imposant et formidable. Écoutons une anecdote quelque peu romanesque, mais très instructive, du chroniqueur. Elle se rapporte au temps où Charlemagne marcha contre Didier, roi des Lombards.

« Quelques années auparavant, un des grands du royaume, nommé Ogger, ayant encouru la colère du terrible Charles, s'était réfugié près de ce même Didier. Quand tous deux apprirent que le redoutable monarque venait, ils montèrent sur une tour très élevée, d'où ils pouvaient le voir de loin et de tous côtés. Ils aperçurent de loin des machines de guerre, telles qu'il en aurait fallu aux armées de Darius ou de Jules. « Charles, demanda Didier à Ogger, n'est-il pas avec

une pomme d'or ou d'argent enrichie de belles ciselures. Pour moi, naturellement paresseux et plus lent qu'une tortue, comme je ne venais jamais en France, ce fut dans le monastère de Saint-Gall que je vis le chef des Francs revêtu de cet habit éclatant. Deux rameaux de fleurs d'or portaient de ses cuisses, le premier égalant en hauteur celle du héros ; le second, croissant peu à peu, décorait glorieusement le sommet du tronc, et s'élevant au dessus, le couvrait tout entier. Mais lorsque, cédant au penchant de l'esprit humain, les Francs, qui vivaient au milieu des Gaulois, virent ceux-ci revêtus de sayes brillantes et de diverses couleurs, épris de l'amour de la nouveauté, ils quittèrent leur vêtement habituel et commencèrent à prendre celui de ces peuples. Le sévère empereur qui trouvait cet habit plus commode pour la guerre, ne s'opposa point à ce changement. Cependant dès qu'il vit les Frisons, abusant de cette facilité, vendre ces petits manteaux écourtés aussi cher qu'autrefois on vendait les grands, il ordonna de ne leur acheter au prix ordinaire que de très longs et larges manteaux. « A quoi peuvent servir, disait-il, ces petits manteaux ? au lit, je ne puis m'en couvrir ; à cheval, « ils ne me défendent ni de la pluie ni du vent, et « quand je satisfais aux besoins de la nature, j'ai « les jambes gelées. » (*Le moine de Saint-Gall*, édition de M. Guizot.)

cette grande armée? — Non, » répondit celui-ci. Le Lombard voyant ensuite une troupe immense de simples soldats rassemblés de tous les points de notre vaste empire, finit par dire à Ogger : « Certes, Charles s'avance triomphant au milieu de cette foule. « Non, pas encore, et il ne paraîtra pas de sitôt, » répliqua l'autre. « Que pouvons-nous donc faire, » reprit Didier qui commençait à s'inquiéter, s'il vient avec un plus grand nombre de guerriers? — « Vous le verrez tel qu'il est quand il arrivera, » répondit Ogger ; mais pour ce qui sera de nous, je l'ignore. » Pendant qu'ils discouraient ainsi, parut le corps des Gardes, qui jamais ne connaît de repos. A cette vue, le Lombard, saisi d'effroi, s'écrie : « Pour le coup, c'est Charles. — Non, reprit Ogger, pas encore. » A la suite viennent les évêques, les abbés, les clercs de la chapelle royale et les comtes ; alors Didier ne pouvant plus supporter la lumière du jour, ni braver la mort, s'écrie en sanglottant : « Descendons et cachons-nous dans les entrailles de la terre, loin de la face et de la fureur d'un si terrible ennemi. » Ogger, tout tremblant, qui savait par expérience ce qu'étaient la puissance et les forces de Charles, et l'avait appris par une longue habitude dans un meilleur temps, dit alors : « Quand vous verrez les moissons s'agiter d'horreur dans les champs, le sombre Pô et le Tésin inonder les murs de la ville de leurs flots noircis par le fer, alors vous pourrez croire à l'arrivée de Charles. » Il n'avait pas fini ces paroles, qu'on commença de voir au couchant comme un nuage ténébreux soulevé par le vent de nord-ouest ou Borée, qui convertit le jour le plus clair en ombres horribles ; mais l'empereur approchant un peu plus, l'éclat des armes fit luire, pour les gens enfermés dans la ville, un jour plus sombre que toute espèce de nuit. Alors parut Charles lui-même, cet homme de fer, la tête couverte d'un casque de fer, les mains garnies de gantelets de fer, sa poitrine de fer et ses épaules de marbre, défendues par une cuirasse de fer ; la main gauche armée d'une lance de fer, qu'il soutenait élevée en l'air ; car sa main droite, il la tenait toujours étendue sur son invincible épée. L'extérieur des cuisses, que

les autres, pour avoir plus de facilité de monter à cheval, dégarnissaient même de courroies, il l'avait entouré de lames de fer. Que dirai-je de ses bottines ? Toute l'armée était accoutumée à les porter constamment de fer ; sur son bouclier on ne voyait que du fer. Son cheval avait la couleur et la force du fer. Tous ceux qui précédaient le monarque, tous ceux qui marchaient à ses côtés, tous ceux qui le suivaient, tout le gros même de l'armée, avaient des armures semblables, autant que les moyens de chacun le permettaient. Le fer couvrait les champs et les chemins. Les pointes du fer réfléchissaient les rayons du soleil. Ce fer si dur était porté par un peuple d'un cœur plus dur encore. L'éclat du fer répandit la terreur dans les rues de la cité : « Que de fer ! hélas ! que de fer ! » Tels furent les cris confus que poussèrent les citoyens. La fermeté des murs et des jeunes gens s'ébranla de frayeur à la vue du fer, et le fer paralysa la sagesse des vieillards. Ce que moi, ajoute le chroniqueur, moi, pauvre écrivain bégayant et édenté, j'ai tenté de peindre dans une traînante description, Ogger l'aperçut d'un coup d'œil rapide, et dit à Didier : « Voici celui que vous cherchez avec tant de peine, » et en proférant ces paroles il tomba presque sans vie (1).

Peu s'en faut que le moine *bégayant et édenté* ne soit un admirable poète. Quand il n'eût écrit qu'une fiction, elle servirait encore à l'histoire. Nous savons comment Charlemagne apparaissait au milieu des peuples, et quelle terreur le devançait.

Ce goût pour les parures guerrières, il l'étalait jusque dans sa cour, et le même chroniqueur fait suivre son premier récit, tout dramatique, d'une scène moins sérieuse. Charlemagne un jour s'amusa à proposer une partie de chasse aux grands qui l'entouraient, leur disant : *Partons vêtus comme nous sommes*. Or la journée était froide et pluvieuse. Les seigneurs s'en allèrent par la boue et les pluies avec leurs vêtements riches et légers, avec leurs fourrures et leurs étoffes de soie. Ces parures orientales furent bientôt flétries, déchirées ou salies ; et le

(1) *Des Faits et Gestes de Charles-le-Grand.*

malin Charles, comme dit le chroniqueur, prit plaisir à tout ce désordre. Pour lui, il portait *une habit de peau de brebis qui n'avait pas plus de valeur que le rochet dont la sagesse divine approuva que saint Martin se couvrit la poitrine pour offrir, les bras nus, le saint sacrifice.* « O les plus fous des hommes ! dit-il le soir à ses officiers, quel est maintenant le plus précieux et le plus utile de nos habits ? est-ce le mien que je n'ai payé qu'un sou, ou les vôtres qui ont coûté non seulement des livres pesant d'argent, mais plusieurs talens ? » Cette leçon, que le chroniqueur rend bouffonne par ses détails, se termine pourtant par un souvenir sérieux. Charlemagne avait souvent répété des avertissemens de ce genre, si bien que nul n'eût osé paraître devant lui avec d'autres parures que celle de ses armes, ou d'autres vêtemens que des vêtemens de laine ou de lin. Ainsi sa cour était grave et austère, et l'éclat des armes de guerre en était tout l'ornement, si ce n'est dans les jours de solennité, où il permettait la magnificence, pour donner une idée de la richesse de l'empire.

Ces habitudes extérieures de simplicité révélèrent une grandeur réelle. Charlemagne avait le sentiment de la dignité et de la gloire. Nul roi n'honora davantage la majesté du sceptre.

Avec de grandes vertus, il eut pourtant de grandes faiblesses. La religion ne dompta pas tout-à-fait ses passions, et il ne servirait de rien d'atténuer les reproches de l'histoire par le souvenir des coutumes qui semblaient se relâcher, en faveur des rois, de la sévérité sacrée du mariage chrétien. Cette double répudiation de reines, que nous avons vue au commencement du règne de Charlemagne, est une souillure laissée sur sa mémoire, et qui ne fut pas sans influence sur les douleurs privées de sa vie.

Voici la suite de ses mariages, d'après Eginhard (1) :

« Après avoir, à la sollicitation de sa mère, épousé la fille de Didier, roi des Lombards (2), il la répudia, on ne sait pour quel motif ; au bout d'un an, il

s'unit à Hildegarde, femme d'une des plus nobles familles de la nation des Suèves. Elle lui donna trois fils, Charles, Pepin et Louis, et autant de filles, Rotrude, Berthe et Gisèle (1) ; il eut encore trois autres filles, Théadrade, Hildrude et Rothaide ; deux de Fastrade, sa troisième femme, qui appartenait à la nation des Francs orientaux, c'est-à-dire des Germains ; et l'autre, la troisième, d'une concubine, dont le nom m'échappe pour le moment (2). Ayant perdu Fastrade, il épousa Luitgarde, Allemande de naissance, dont il n'eut pas d'enfans. Après la mort de cette dernière, il eut quatre concubines : Mathalgarde, qui lui donna une fille nommée Rothilde ; Germainthe, Saxonne, de qui lui naquit une autre fille, Adelrade ; Regina, qui mit au jour Drogon et Hugues ; et Adalinde, dont lui vint Théodoric. »

Il avait eu une première femme franque, dont les historiens ne disent pas le nom ; et ce fut même, selon quelques uns, ce qui fit rompre canoniquement son mariage avec la fille du roi des Lombards, parce que cette femme vivait encore (3).

Ce changement de reines lui amena des déchiremens de toute sorte.

Ce Pepin, fils de la première reine, et qu'Eginhard dit fils d'une de ses concubines, comme si la répudiation eût suffi pour en faire une infâme, ce Pepin n'arriva à la pensée des complots et de l'assassinat que par suite de la flétrissure que le divorce avait attaché à son nom.

Charlemagne était bon, doux et clément. La reine Fastrade, sa troisième femme, le désola par son caractère méchant et dominateur. Ce fut elle qui souffla les conspirations qui menacèrent sa vie.

souvent Désiderate ou Hermengarde : son père se nommait *Désiderat*.

(1) Charles naquit en 772, Rotrude en 775, Berthe en 773 ; Carloman, qui prit ensuite le nom de Pepin, en 776, Louis en 778, et Gisèle en 781. La reine Hildegarde avait donné à Charlemagne trois autres enfans, dont deux, Lothaire et Adélaïde, moururent avant leur mère, et la troisième, nommée aussi Hildegarde, ne lui survécut que quarante jours.

(2) Himiltrude, selon quelques auteurs.

(3) Voir une *dissertation* dans Baronius, ad ann.

(1) Vie. — 142.

(2) Les historiens la nomment Berthe, et plus

D'autres chagrins remplirent d'amertume le cœur de Charlemagne. Il aimait tendrement ses filles, et il les élevait sous ses yeux à de douces et de modestes habitudes. Sa piété ne les sauva pas des passions, et il n'eut d'autre consolation que de dissimuler sa douleur, afin de pouvoir garder entier son amour de père.

L'affection qui fut la plus fidèle à Charlemagne fut celle de sa mère Bertrade. Elle vieillit auprès de lui, comblée d'honneurs. Elle avait pourtant manqué une fois à sa tendresse ; ce fut lorsque la première elle le sollicita au divorce, pour lui faire épouser la fille de Didier : fatal début, inspiré par la politique, et qui devait être inutile à un tel génie.

Du reste, Charlemagne fut fidèle à tous les devoirs chrétiens. Pieux, charitable, zélé pour la propagation de la foi, on a douté s'il n'avait pas mérité d'être inscrit au rang des saints (1).

Il ne fut pas saint par toute sa vie privée, il le fut par toute sa vie royale ; et l'histoire peut voir en lui un de ces envoyés de la Providence qui sont appelés à sauver le monde, bien qu'ils gardent en eux l'empreinte des misères qui sont attachées à l'humanité.

Toute sa vie il se glorifia d'avoir relevé la ville de Rome ; il pressentait ce qu'il y avait de fécond dans cet affranchissement pour l'avenir du monde. Il prodigua ses largesses à l'église de saint Pierre, et la dévotion comme la politique l'attirait auprès du saint Pontife.

De même il travailla pour la liberté des lieux saints. Ses riches aumônes allaient chercher les chrétiens d'Asie. Partout où il pressentait la douleur, il y portait la consolation, soit par l'abondance de ses dons, soit par la puissance de son patronage. Le nom chrétien lui était cher, et il le rendit sacré à tous les peuples.

L'histoire doit un éloge à Charlemagne pour sa fidélité dans les amitiés, chose rare dans la condition privée, et plus rare dans la condition des rois. « Tout fait pour les liens de l'amitié, dit Eginhard, il les formait avec facilité, les conservait avec constance ; et il entou-

rait de soins religieux tous ceux à qui l'unissaient des liens de cette sorte. » Il eut un ami illustre, ce fut le pape Adrien ; il pleura sa mort, comme il eût pleuré celle d'un frère ou d'un fils chéri.

Cette disposition aux tendres affections rendit sa politique élémentaire : « Nul, dit encore Eginhard, ne put jamais lui reprocher un acte d'une injuste rigueur. » Il chérissait son peuple comme une famille, et tous ses soins tendaient à le protéger, et à lui rendre son empire aimable.

Les chroniqueurs nous ont parlé longuement de son extérieur.

« Charles était gros, robuste et d'une taille élevée, mais bien proportionnée, et qui n'excédait pas sept fois la longueur de son pied. Il avait le sommet de la tête rond, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, les cheveux beaux, la physionomie ouverte et gaie. Qu'il fût assis ou debout, toute sa personne commandait le respect et respirait la dignité. » Tel le peint Eginhard. Le moine de Saint-Gall parle avec plus d'enthousiasme : « Ses yeux étincelaient comme les astres ; il avait la voix sonore et tout-à-fait mâle. » Malheureusement Eginhard dit que sa voix était un peu grêle. Ce sont des détails qui plaisent à la curiosité, mais qui n'ajoutent rien à l'intérêt de l'histoire.

Ce qu'il faut dire, c'est que rien ne parut indifférent dans la vie de Charlemagne. Ses chasses, comme ses guerres, ses loisirs comme ses travaux, occupaient le monde. Nulle vie de roi ne fut aussi éclatante. Son nom allait du fond de la Pannonie aux terres d'Afrique, de la Bretagne à la Perse, d'Aix-la-Chapelle à Constantinople, et partout il excitait l'étonnement et le respect.

Enfin, il arriva au terme de tant de gloire. Sa mission semblait achevée. L'anarchie franque était vaincue. La Gaule renaissait sous un nom nouveau. L'Italie était libre, la Germanie paisible, la Saxe soumise ; la croix resplendissait dans tout le nord ; au midi, la conquête maure avait reculé ; l'Espagne sortait de ses montagnes ; la civilisation était montrée à tous les peuples, sous le nom de l'Église ; les écoles s'ouvraient ; les études se propageaient ; des lois avaient été faites ; un état public de société était en-

(1) Baronius. *Ad ann.* 814.

fin constitué en Europe. Alors le créateur de tant de choses parut s'éteindre.

Sa santé s'était épuisée à de si longs et de si rudes travaux. Il voulut, dans l'automne de l'année 814, exercer ses restes de force à l'exercice de la chasse. Il apprit alors que son corps ne pourrait plus désormais obéir à sa volonté.

Les chroniqueurs veulent qu'il eût reçu d'autres présages. Plusieurs prodiges, dit Eginhard, se firent remarquer aux approches de la mort du roi ; et il les raconte avec naïveté. Les éclipses avaient été fréquentes depuis trois ans ; une tache noire avait paru sept jours de suite dans le soleil, la galerie du palais à la basilique s'était écroulée. Le pont de bois de Mayence, ouvrage admirable, qui avait coûté dix ans de travaux, et qui promettait de ne jamais périr, avait été en trois heures la proie des flammes ; dans la dernière expédition contre Godofroy, le roi avait vu, au sortir du camp, avant le lever du soleil, une immense lumière tomber du ciel, et fendre l'air de droite à gauche ; son cheval, effrayé, s'était précipité la tête en avant, et l'empereur avait eu l'agrafe de sa saye brisée par cette chute, le ceinturon de son épée s'était rompu, et le javelot qu'il tenait à sa main avait été lancé à vingt pas. Puis des tremblemens de terre s'étaient fait sentir. Le feu du ciel était tombé sur la basilique où ce prince devait être enterré plus tard, et la boule d'or qui en décorait le faite avait été lancée sur la maison de l'évêque. Enfin, dans cette même basilique, sur le bord de la corniche qui régnait autour de la partie inférieure de l'édifice, entre les arcades d'en haut et celles d'en bas, était une inscription, avec ces derniers mots : *Charles, prince*. Ce mot *prince* avait disparu, et c'était le plus sinistre de tous les présages. Telles étaient les préoccupations du peuple, sous la lumière même du Christianisme. On eût dit que la

grandeur de Charlemagne allait s'anéantir. Eginhard dit que Charlemagne méprisait tous ces signes, comme s'ils ne regardaient en aucune manière sa destinée.

814, 8 janvier. Toutefois, se sentant averti de sa fin prochaine, il avait fait un testament pour distribuer ses trésors particuliers. Il dotait d'abord les églises et les pauvres, puis ses enfans et ses serviteurs. Ce testament révèle toute la sollicitude de sa piété (1).

Charlemagne voulut mourir comme un roi chrétien. Depuis long-temps il se livrait à des exercices de pénitence, expiant par des austérités les souillures de sa vie (2). La religion bénit et consola ses derniers momens. Il reçut la communion avec une effusion de piété vive et tendre, et il recommanda son âme à Dieu. Ainsi il termina dans la paix cette vie si pleine et si agitée. Il était dans sa 72^e année, et il avait régné 47 ans.

On lui rendit à sa mort de grands honneurs, et on inscrivit sur son tombeau l'épithète suivante :

« En ce sépulcre est le corps de Charles, grand et orthodoxe empereur, qui noblement étendit le royaume des Francs, et le gouverna heureusement pendant 47 ans (3). »

Cette mort laissait un grand vide dans le monde et dans l'Eglise, et l'histoire s'arrête étonnée des désordres qui vont suivre. Il en est ainsi de la gloire, elle ne fait que passer, et l'humanité s'en retourne à ses destinées de souffrance.

LAURENTIE.

(1) Voyez Eginhard. *Vie de Charlemagne*.

(2) *Ann. de Baronius. Ad ann. 814.*

(3) Inscription latine :

Sub hoc conditorio situm est corpus Karoli Magni atque orthodoxi imperatoris, qui regnum Francorum nobiliter ampliavit et per annos XLVII feliciter rexit. Decessit septuagenarius anno ab Incarnatione Domini DCCCXIV. Indictione VII. Quinto Calend. februarii. Ibid.

REVUE DU SALON DE 1839.

SUITE (1).

Abordons maintenant l'autre côté de la galerie, et revenons sur nos pas pour explorer sa paroi méridionale.

Le premier tableau qui se présente à nos yeux est celui de *M. de Jonquières*, représentant les *Imprécations de Jérémie*. On me dit que son auteur est très jeune. Alors il y a dans ce tableau l'augure d'une belle destinée artistique, et Jérémie ne sera pas pour son auteur un prophète de malheur. On y trouve de la verve, un beau mouvement dans cette grande figure si profondément triste et indignée, un effet puissant dans l'emploi de cette demi-teinte générale sur laquelle les jets de lumière d'un soleil couchant au climat d'Orient viennent glisser, en y imprimant des clairs très vifs et très brillans.

Je ne connais pas les effets du soleil couchant en Palestine, et je ne discuterai pas la vérité de cette teinte violacée qui décore l'horizon, quoique je la croie purement fantastique; mais il est impossible que des objets aussi rapprochés de la vue que le sont les bâtimens de Jérusalem dans le lointain se teignent d'une couleur bleue, que les objets n'acquièrent que par l'interposition d'une masse d'air de plusieurs lieues. On voit que cette féerie est introduite pour ajouter à l'effet pittoresque du tableau, et ce but est atteint. Mais

« Avant tout, le vrai, le vrai seul est aimable; — craignons, en cherchant le brillant, de rencontrer le bizarre..... »

Nous avons dit que la pose du prophète est dans un beau mouvement; mais nous n'expliquerons pas le vague des doigts de la main élevée vers le ciel : ils semblent se perdre dans une vapeur nuageuse.

Voici une *Vierge* de *M. Lépaulle*. Un mauvais tableau ne peut sortir de dessous ses pinceaux. Mais ce peintre est bien un peu dans la catégorie des systématiques, et cet ouvrage porte l'empreinte de ce penchant. En effet, son

petit Jésus est charmant; ses traits sont ceux d'un petit être fort distingué, et il est d'une belle couleur; la Vierge est assez belle, mais un peu trop âgée; ses pieds sont d'une nature commune; mais ce qui nuit le plus à cette tête, ce sont les demi-teintes mates et noirâtres qui lui donnent un aspect valétudinaire, notamment la couleur du cou. Les draperies sont bien agencées, et le fond est d'un effet heureux.

Je ne sais pourquoi les peintres s'obstinent à faire de *saint Jérôme* un vieillard dans un état de décrépitude complète. Né en l'an 340, il se retira dans le désert de Syrie pour la première fois vers l'an 372; il n'avait donc que trente-deux ans. Il y retourna l'an 385, c'est-à-dire à quarante-cinq ans, et il mourut en 418 ou 420; il n'avait donc que soixante-dix-huit ou quatre-vingts ans. Je sais que quelques auteurs l'ont fait vivre vingt ans de plus; mais cela fût-il vrai, pourquoi choisir l'instant de sa mort quand on a une marge si large, si ce n'est pour faire de l'anatomie de squelette?

M. Boissard a suivi cette voie dans son tableau. Aussi cet auteur, avec une grande habileté de brosse et une bonne manière de peindre, a-t-il réussi à faire un tableau bien bistré, bien laid, et dont la figure principale est bien ignoble. Ces paroles sont bien sévères; mais en outre qu'elles sont le résultat de l'impression reçue, elles ne doivent pas être adoucies auprès d'un homme de mérite et de talent, ne fût-ce que par suite du désir de voir sa capacité mieux employée.

Si *M. Boissard* a voulu, par la présence de cet ange embouchant une trompette toute tortue, indiquer la pensée des inspirations célestes dont on trouve la trace dans les ouvrages du saint, pourquoi ce messager divin souffle-t-il dans cet instrument de toute la force de ses poulmons? Il est clair qu'il va abasourdir son auditeur. Aussi le saint fait-il un geste

(1) Voir le dernier numéro, ci-dessus, page 303.

qui véritablement ne peut donner l'idée que d'une contraction nerveuse causée par le déchirement du tympan de son oreille; et si ce n'est pas cela, je délie de préciser la signification de son mouvement, qui n'est ni celui de la surprise, ni de l'admiration, ni le résultat de l'enthousiasme de son propre génie.

Si le peintre a prétendu indiquer la révélation du jugement dernier, l'ange ne doit pas lui sonner de la trompette à brûle-pourpoint; il suffisait qu'il eût la vision de cet ange éveillant les générations passées.

Quelque chose de fort beau et de fort bien touché, c'est le lion du premier plan, dont la toile ne permet de voir que la partie antérieure du corps. Mais l'animal est plein de vérité, de saillie. On le croirait en vie.

Voici une autre *Vierge au moment de l'Annonciation*, par M. Chasselat; l'expression rend assez bien le *fiat mihi secundum verbum tuum*, et le lys placé dans la main droite de cette jeune fille est l'emblème de sa caudeur et de son innocence. Mais cette composition, un peu affectée, est une réminiscence d'un tableau que j'ai vu dans mon enfance et que je crois de Bourdon. L'auteur aurait seulement supprimé l'ange annonciateur de l'état adulte pour le remplacer par des têtes de chérubins qui planent dans le ciel, et par quelques anges enfans qui semblent accompagner un rayon de gloire qui doit opérer l'incarnation en descendant sur la Vierge.

Nous avons dit en commençant que nous avons l'habitude de ne chercher le nom des peintres que quand nous avons examiné leurs tableaux. Après avoir considéré la *Visitation*, n° 583, nous avons été bien surpris de trouver au livret le nom de M. Achille Devéria. Ce qui nous conduisit à découvrir que le singulier tableau n° 584, dans la première salle avant le grand salon, représentant *Psyché conduite à l'Olympe pour épouser l'Amour*, était de M. Eugène Devéria, frère du premier.

Il est tellement désagréable et pénible de venir se poser en censeur devant des réputations faites, que nous voulions déchirer les notes prises et passer outre. Cependant la réflexion amena cette idée,

qu'il y a danger pour les arts à fermer les yeux sur les aberrations des artistes qui se posent eux-mêmes en maîtres, et qui ont acquis des droits pour se considérer comme tels.

Si nous devons examiner le tableau de M. Eugène, nous lui demanderions s'il a l'intention de nous faire retourner à la peinture pâle, fade et maniérée de Boucher, célèbre dans un siècle avec lequel son afféterie sympathisait si bien....

Quant à M. Achille, nous désirerions savoir dans quoi il a trempé ses pinceaux pour produire un tableau offrant l'aspect de celui-ci. On pourrait croire qu'il y a une gageure....

Qu'il nous permette aussi de lui demander si c'est bien lui qui a dessiné diverses parties de ce tableau, notamment le bras de l'une de ces femmes inutiles qui sont sur le seuil de la maison d'Elisabeth.

Pour ce qui regarde la composition, nous ne parlerons que de la posture anti-historique d'Elisabeth. Saint Luc, qui seul traite cette partie de la vie de Jésus-Christ, présente la visite de la Vierge comme un acte de tendre affection et d'intimité. Et malgré le pressentiment de la grandeur de Marie qui fut accordé à Elisabeth, l'évangéliste ne dit pas que la femme d'un des prêtres du temple se jeta aux pieds de Marie. Cette faute, au reste, n'entraîne pas de conséquence pour l'art en lui-même; mais ce qui est dangereux de la part des gens qui peuvent exercer de l'influence, c'est tout ce qui a rapport au goût et à l'exécution, soit comme dessin, soit comme couleur, soit comme faire.

Que dire aussi d'une *Adoration des bergers* par M. Misbach? On ne peut que s'étonner que l'on puisse adopter une semblable couleur dans un temps où les peintres se tournent vers ce genre de mérite, même au détriment de beaucoup d'autres qualités essentielles.

M. Quecq est l'auteur d'un *saint François d'Assise* guérissant un moribond dans l'hospice d'une ville de Toscane. Cette composition nous a paru heureuse, les personnages bien groupés, l'expression de chacun d'eux juste et bien sentie et le tableau d'une assez belle couleur.

M. Janet Lange a traité le même sujet

que M. Scheffer, mais en pied. Ce n'est pas le même instant, mais celui où *Jésus* dit à son père: Que votre volonté s'accomplisse et non la mienne. Ce tableau est bien, mais il nous semble que la pose et le geste disent plutôt: Que voulez-vous que je fasse? qu'ils n'expriment le texte de saint Marc.

Nous regrettons que la barbe et les cheveux soient si rouges, et que le Christ ne soit vêtu que d'une tunique blanche. Cette circonstance est contre la tradition et contre le *mieux* du tableau, qui aurait plus d'œil sans cette large étendue de blanc qui vient trop à la vue.

Nous avons parlé de la *sainte Cécile* de M. Leloir, qui se trouvait primitivement dans le grand salon; mais puisque ce tableau passe de nouveau sous nos yeux, nous ajouterons à l'éloge que nous avons fait de sa composition une petite critique sur ces têtes de chérubins rangées bien symétriquement dans le haut du tableau. Cet accessoire est au moins inutile et n'est pas agréable.

Mon Dieu! on va croire que nous poursuivons. M. Lépaule de notre critique, en nous expliquant ici sur la *Mort d'Abel*. Nous prions donc nos lecteurs de revoir ce que nous disons en bien sur la *Vierge*; puis, de venir devant le tableau que nous allons examiner, afin de juger si nous sommes injuste.

Cet ouvrage ne présente au premier aspect qu'une masse d'un violet lie de vin. On y trouve un ciel bizarre et fantastique. Notre mère commune, ouvrage de Dieu en personne, a des formes qui peuvent faire accuser de mauvais goût le Père éternel; et si l'on examine le faire du peintre, on dirait que son tableau est le résultat de frottings superposés; ce qui est un mode comme un autre, et digne d'adoption si le résultat est agréable; mais si nos lecteurs répondent à notre invitation, ils jugeront. Du reste, la disposition du tableau est bien entendue et l'ensemble de la composition est riche. Eve n'a de vêtement que ses beaux cheveux blonds, ce qui nous semble historiquement trop léger.

Nous avons déjà fait remarquer plusieurs ouvrages qui se font distinguer par leur originalité, et nous vivons dans un temps où chacun se hisse ainsi sur

des singularités pour attirer les regards.

Le n° 595 se recommande par cette particularité autant que par la finesse du pinceau qui a tracé cette jolie *tête de Vierge*, ces figures d'anges si raides qui l'accompagnent, surtout la figure de celui qui couronne le tableau; mais il faut considérer cet ouvrage comme une grisaille faite dans la manière du temps du Giotto ou de Cimabué. Ce qui est de la part du peintre une prétention bien autrement ambitieuse que celle de nous ramener à Boucher; or cette prétention se manifeste jusque dans le nom imposé à l'ouvrage, et qui sent la nomenclature antique: c'est celui de «Vierge aux Anges.»

On nous a dit que l'auteur était fort jeune, et qu'il allait partir pour Rome. Il nous semble que l'artiste aura voulu donner son ex-voto à l'idole de la célébrité, afin de se faire de son offrande comme un titre au souvenir lorsqu'il reviendra de la terre classique des arts avec des œuvres d'une tout autre nature; elles participeront sans doute de la délicatesse de sa touche actuelle, et M. Doussault, après avoir si bien traité l'art dans son enfance, voudra le traiter aussi dans son état adulte. Ainsi soit-il!

Nous ne dirons qu'un mot du *Saint Luc écrivant des évangiles* sur les ruines des temples païens, par M. Marquet. C'est que ce tableau est peint comme le sont les décorations.

M. Hesse (Auguste, car le livret indique M. Hesse Alexandre), M. Hesse a produit un *Christ couronné d'épines*. Sa composition exprime très bien le calme digne de la victime, qui a une belle et noble figure, puis la passion haineuse de ses bourreaux; enfin, elle rend toutes les circonstances rapportées par le texte sacré sur la cruelle ironie dont les Juifs assaisonnèrent les souffrances infligées au Christ. L'auteur a certainement voulu faire un contraste frappant entre la douceur, la résignation de Jésus, et l'acharnement des misérables qui le harcellent et le martyrisent; mais pour le rendre frappant par les physionomies, M. Hesse a rassemblé les modèles les plus hideux qui posent dans les ateliers de Paris, et il a eu soin d'exagérer encore leur laid; d'où il suit que l'aspect de ces férocités est vraiment repoussant. Or, ce

n'est pas ainsi que l'ont entendu les maîtres de l'art; voyez plutôt leurs œuvres. Il faut se rappeler que

L'excès en tout est un défaut.

Après le Christ, ce qu'il y a de mieux comme personnage, c'est ce Pharisien gros, gras et bête, qui assiste à la scène avec un air de jubilation stupide, et qui encourage toutes ces brutes par son sourire.

A cela près de la mesure que M. Hesse n'a pas convenablement gardée, son tableau offre des qualités estimables, et c'est l'œuvre d'un homme de talent qui a visé au-delà du but.

Précisément à la suite, nous rencontrons une autre grande page de M. Valbrun, qui pêche par un excès contraire. Là, vous trouvez un *Christ* étendu sur la terre, les jambes écartées à peu près comme on étale les sujets sur une table d'amphithéâtre. Les assistants sont occupés à rendre à ce corps les soins qui précèdent l'ensevelissement; mais chacun est froidement à sa besogne. La Vierge a l'air de prier pour que l'on se dépêche, et une seule femme, qui cache sa tête entre les genoux de Marie, indique une émotion vive. Disons au moins que ce tableau est fort bien peint, d'une belle couleur, d'un fond très harmonieux, et que les mains de femmes sont remarquables. Nous avons à regretter que la belle figure du Christ soit encadrée dans une barbe et des cheveux d'un rouge que les maquignons appellent *bai*.

Voici un second *saint Jérôme*, peint par M. Muller (Charles-Louis), dont nous avons examiné un grand tableau dans le salon carré.

Ici il n'y a pas de teinte verte, mais une belle couleur bien franche, bien brillante, aussi bien que dans un *Diogène* que le livret nous apprend être sorti des mêmes pinceaux.

Ici encore le saint, quoique vieux et pas trop beau (non plus que le philosophe cynique), n'est pas décrépît, et sa pose n'est pas celle d'un pauvre accroupi. Il n'y a pas d'ange lui cornant dans les oreilles; mais sa figure exprime l'enthousiasme de l'extase, et annonce que ses inspirations viennent du ciel.

En général, ce tableau est peint large-

ment et bien dessiné; mais nous avons à lui reprocher des formes anatomiques communes. C'est une belle étude académique. Puis une faute d'anachronisme. Quoique le saint soit à peu près nu, comme le sont tous les saints Jérôme, je ne sais pourquoi, on voit à ses pieds le chapeau rouge que portent les cardinaux. Or, cette dignité n'existait pas au V^e siècle, dans lequel vécut ce Père de l'Eglise; et dans tous les cas, le chapeau rouge ne date que de 1245, époque où il fut donné aux cardinaux par Innocent IV.

La *Vierge* de M. Schopin est encore un tableau à la couleur éclatante et pourtant solide. Son effet est brillant et agréable. La Vierge a de beaux traits et de la noblesse, mais elle est un peu trop âgée. Que les peintres se rappellent qu'elle fut mère à quinze ans. Ici, son fils a trois ans, environ; elle ne devrait donc accuser que dix-huit ans, et je lui en donne de vingt-deux à vingt-cinq. Du reste, l'enfant est fort beau; ses petits bras étendus expriment l'idée de la mission qui lui est réservée et celle de la protection dont il couvre déjà la terre. Il faut dire aussi, pour mieux justifier cette pensée, que la Vierge de M. Schopin est symbolique, car elle n'est plus sur la terre, mais placée dans les nuages d'où son image se présente à la foi des mortels, et ces nuages sont légers et floconneux. Enfin, les draperies sont belles et largement agencées.

En pénétrant dans la galerie de bois, nous avons jeté nos regards sur les tableaux qui nous ont paru les plus marquans, les plus recommandables, et en cherchant au livret, nous n'avons pas été peu surpris de trouver que presque tous sortaient de pinceaux de femmes, comme si l'on avait consacré au sexe cette galerie favorablement éclairée. Dès lors, nous nous sommes plus spécialement attaché aux ouvrages féminins, parmi lesquels plusieurs ne manquent pas de cette vigueur et de cette fermeté que l'on appelle *virile*.

Le premier qui nous frappa en entrant par le grand salon fut celui de mademoiselle Geefs (Fanny), représentant une *sainte Cécile* composant sous les yeux et sous les auspices de deux anges fort jolis, qui semblent à leur tour écouter

avec plaisir les chants que la jeune sainte a puisés dans les inspirations célestes. Les poses sont simples et naturelles; les draperies de bon goût; la touche fine et délicate; la couleur, considérée en masse, est un peu grise, mais le tableau est harmonieux.

Cet ouvrage paraît avoir été jugé favorablement, ou bien il a été commandé; car le livret porte qu'il appartient au roi des Belges.

Madame de Lernay, dont le nom s'est rendu recommandable par de beaux portraits et par plusieurs ouvrages importants, a exposé cette année, sous le n° 1354, un tableau représentant *Jane Gray*. Il est facile de s'apercevoir que cette dame est un peintre penseur, qui fait de la peinture un de ces langages qui vont à l'âme, et que les gens d'un talent estimable font tourner au profit des sentimens doux et de la morale.

Madame de Lernay a bien compris son sujet et a fait entrer dans son tableau ce que pourtant on ne peut y mettre. La beauté de son principal personnage a ce type anglo-saxon qui convient à cette jeune reine. On lit bien sur sa physionomie la douceur et la dignité de son caractère, la noblesse de sa résignation unie aux angoisses que l'approche de la mort fait toujours souffrir à notre humanité. Les mains complètent l'expression de la figure, et ces mains sont charmantes et admirablement peintes.

Le bourreau fait un contraste convenable avec la nature de cette femme délicate et gracieuse; mais il n'y a pas l'espace nécessaire entre lui et la victime: l'air manque également entre les personnages et le mur de la prison qui forme le fond du tableau. Enfin, un peu de lourdeur se manifeste dans quelques parties du tableau, bien peint dans son ensemble et d'une couleur bonne et solide.

En feuilletant le livret, on trouve beaucoup de personnes du sexe qui s'exercent dans la peinture du portrait, surtout en miniature; des fleurs, du paysage; quelques-unes traitent de ce qu'on appelle le *genre*; mais très peu s'élèvent à la hauteur de l'histoire comme le fait madame de Lernay.

Le n° 1926 est une très petite toile,

peinte par madame la baronne de Senevas de Croix-Ménil, qui en a fait un fort joli petit tableau, sous le titre de *l'Ange gardien*. Une jeune femme est assise devant une table sur laquelle est ouvert un livre qui doit être un livre de prière, et sa posture indique une peine fort vive; son ange gardien apparaît mystérieusement. Il sait sans doute ce qui se passe dans son âme. Il a l'air de la plaindre et de prier pour elle. Tout cela est largement peint et les étoffes sont fort bien traitées.

Nous nous sommes senti heureux, après avoir examiné un fort joli petit tableau sous le n° 518, de voir au livret qu'il émanait des pinceaux de madame Déhéraïn. Ici cette dame, en traitant le sujet de *sainte Geneviève de Brabant*, a été elle-même, et il en est résulté un ouvrage très agréable, bien peint, d'une bonne couleur et d'un dessin correct. La seule chose qui ait sauté aux yeux de notre critique c'est la longueur du cou de la sainte.

Mademoiselle Clotilde Gérard a exposé un tableau de petite dimension, représentant *l'Enfance de sainte Thérèse d'Avila*, n° 849. C'est une jeune personne qui lit quelque chose, la Bible sans doute, à une autre jeune fille plus petite, qui paraît fort touchée du passage. Leurs costumes annoncent des filles de bonne maison; mais rien n'indique sainte Thérèse.

Cet ouvrage ne manque pas d'un certain agrément; les enfans sont jolis, mais un peu de raideur se manifeste et la couleur est un peu violacée. En somme, aux expositions précédentes nous avons vu d'autres ouvrages d'une demoiselle Gérard, que nous pensons être le même auteur, et qui nous ont paru bien supérieurs.

Le n° 703 est un petit tableau de mademoiselle Fabre d'Ollivet, intitulé *la Veille de la première communion*. Quelques accessoires se rapportent, en effet, à cette solennité, et une jeune femme remet une croix d'or à sa plus jeune sœur. Le livret dit que c'est celle que leur laissa leur mère, et la physionomie des acteurs de la scène indique du moins qu'il n'y a pas ici cette joyeuseté de la vanité satisfaite. Le mouvement réci-

proque est bien ; seulement la jeune fille est trop âgée , et les contours, aussi bien que le modelé de la tête, manquent de précision. Mademoiselle d'Ollivet fera bien d'y retoucher, pour obvier à ces deux inconvéniens ; ce sera ajouter au mérite de son ouvrage, qui représente une jolie scène.

Avant de quitter l'examen de la peinture, nous ne pouvons résister au désir de manifester notre étonnement de trouver en belles places à l'exposition un certain nombre de tableaux dont l'extrême médiocrité accuse les examinateurs si sévères envers tant d'autres ouvrages vraiment estimables ; mais il nous est impossible de ne pas signaler ceux qui se montrent si extraordinaires sous les numéros 446, 1789 et 1790. Le premier se fait remarquer par l'absence de toute correction et par la teinte terne monochrome répandue sur l'ensemble. Les deux autres choquant par l'assemblage et la bigarrure des tons crus et tranchans, indiquent le mépris le plus complet du dessin, des formes, de la beauté. Que nos lecteurs cherchent ces toiles, et qu'ils jugent..... nous sommes sûrs qu'ils croiront que c'est une mystification.

Nous pourrions bien trouver la cause de ces véritables aberrations ; mais nous ne voulons pas la chercher par respect pour de grands talens qui ont voulu se faire un nom par l'originalité. Les imitateurs épousent leurs vices sans acquérir leurs qualités.

Puisse ce peu de mots faire réfléchir les jeunes artistes sujets à s'engouer et à s'égarer dès qu'ils suivent une bannière au lieu de suivre la nature.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la sculpture.

Le premier morceau qui nous frappe est une *Vierge en marbre*, destinée à la luxueuse église de Notre-Dame-de-Lorette, par M. Dumont.

L'artiste a saisi l'instant où la Vierge se félicite, lors de sa visite à Elisabeth, du bonheur qu'elle éprouve, et où elle lui dit : « Le Seigneur a considéré l'humilité de sa servante. »

C'est un assez bel ouvrage, pris en masse. Les draperies sont larges et bien agencées ; les mains sont charmantes et la tête elle-même est belle ; mais ce n'est

pas de cette beauté qui convient à Marie mère du Christ, et son type n'est pas celui du peuple de Dieu ; la figure est trop carrée pour que le visage ait de la noblesse, la bouche est commune et propre à donner l'expression du dédain.

M. Geefs a exposé un *Saint Michel terrassant le démon*. L'archange est revêtu d'une armure complète et le démon est représenté sous la figure d'un dragon dont

La croupe se recourbe en replis tortueux.

Sa rage impuissante fait un contraste parfait avec le calme un peu flegmatique de Michel. Aussi, dès que l'on adopte ce thème, l'exécution est irréprochable. M. Duseigneur exposa il y a quelques années le même sujet. L'archange n'était point armé, si ce n'est du glaive flamboyant ; le démon paraissait sous la forme humaine, qui permet de donner à la physionomie une expression plus complète ; saint Michel, calme aussi, mais d'un air dédaigneux, précipite dans l'abîme le génie du mal par la seule puissance de son geste et de son regard, et les efforts du démon pour se cramponner aux rochers, joints à l'effroi de sa chute, impriment à tout son être un mouvement éminemment dramatique. Nous laissons le choix du programme au lecteur, qui peut au reste faire la comparaison ; car ce beau groupe est encore chez son auteur, rue de l'Ouest, 16, je crois. Nous voudrions le voir dans une grande cathédrale, qu'il ornait certainement, et où il offrirait aux fidèles le symbole le plus complet de l'empire de la religion sur le génie du mal.

Le n° 2269 est un petit bas-relief de M. Toussaint offrant *Jésus-Christ environné de petits enfans*. La figure du Christ est belle, douce et noble. Les enfans sont presque tous dans l'attitude de l'adoration, ce qui ne convient pas à leur naïveté ni à la scène dont saint Marc donne l'idée. Nous regrettons que l'artiste ait donné à presque toutes ses têtes un angle facial fort aigu ; nous l'engageons à éviter ce défaut, qui donne un air plus ou moins stupide.

Voici un petit groupe de M. Pingret, représentant la séparation d'*Abeilard* et d'*Héloïse* à l'abbaye du Paraclet. Hé-

loïse montre encore la chaleur du sentiment qui l'anima jusqu'à son dernier jour, et Abeilard ne peut cacher la froideur qui convient à sa condition actuelle.

Un petit bas-relief de M. Bion offre la *Condammation de Jésus-Christ*. Les deux groupes formés l'un par Pilate et sa suite, l'autre par Jésus-Christ et ses accusateurs, sont fort bien disposés. Le Christ est beau, sa souffrance se peint dans ses yeux, et sa pose indique bien le calme de sa résignation. Il y a du mouvement dans toute la composition, et les expressions sont heureuses. Mais il y a une critique d'érudition à faire sur cet ouvrage. L'instant choisi est celui où Pilate se fait verser de l'eau sur les mains en prononçant les paroles qui sont restées la devise de tout homme qui se refuse, et Jésus apparaît couronné d'épines. Or saint Mathieu et saint Marc s'accordent pour placer ce cruel épisode à la suite du moment où Pilate abandonna Jésus à la fureur du peuple. Saint Luc ne parle pas du couronnement d'épines; saint Jean lui-même indique le même ordre que les deux premiers dans la suite des événemens de la passion, auxquels il ajoute la circonstance de l'*Ecce homo*; mais alors c'est Pilate qui présente Jésus au peuple. Saint Mathieu ayant seul parlé de la récusation par ablution de la part de Pilate, M. Bion aurait dû, en choisissant cette scène, admettre complètement le texte de l'historien où il l'a puisée.

M. Dantan a produit un *Ange Raphaël* en plâtre qui sera sans doute exécuté en marbre pour orner la Madeleine.

C'est toujours chose fort difficile que de représenter un personnage qui n'est pas en action, et les formes seules peuvent sauver de l'aridité du sujet. M. Dantan a donc fait un beau jeune homme, bien et convenablement drapé, et pour le caractériser il lui a donné le bâton de voyage recourbé à la manière pastorale, et le poisson de l'épisode de Tobie. Lors de l'exécution qui doit avoir lieu dans de plus grandes proportions, nous invitons l'artiste à donner à sa figure une bouche plus distinguée.

Ce que nous disions tout à l'heure des formes dans le cas en question nous

porte à critiquer la nature mesquine du *Saint Paul* de M. Geefs, qui vient d'un ciseau romantique. Les mains sont fort belles. Cet auteur a été plus heureux dans un petit *Saint Georges* combattant le démon. Il est vrai que la situation offre matière à l'habileté. Nous croyons seulement que le cheval est trop peu sensible aux griffes que le démon lui enfonce dans le flanc.

Il y a un autre *Saint Paul* qui ne porte pas de numéro, et que nous ne trouvons pas au livret. Il est d'une belle nature, et ses chaînes ne semblent pour lui autre chose qu'un obstacle à son zèle apostolique. Nous regrettons de ne pas vous dire le nom de l'auteur.

Le n° 2242 offre le modèle en plâtre d'un *Christ en croix* pris au moment du dernier soupir, par M. Molchneht. C'est une tâche fort difficile, et l'auteur ne l'a pas mal remplie. La douleur atroce de ce supplice terrible est rendue noblement, et cet ouvrage, qui paraît commandé, mérite exécution en matière solide. Toutefois, nous dirons, à titre d'observation générale, que les artistes ne font pas assez sentir la tension des bras par l'effet de la suspension. Il faut penser qu'ils supportent tout le poids du corps, surtout à l'instant de la mort, et que, même pendant la vie, les jambes ne peuvent leur venir en aide sans amener de nouvelles et cruelles douleurs.

Nous invitons les artistes à visiter un *Crucifix sculpté en bois*, attribué à Michel-Ange, qui se trouve actuellement et provisoirement adossé à l'un des piliers de la chapelle de la Vierge, à Saint-Roch. Quoiqu'il soit placé de manière à détruire toute illusion, qu'ils l'étudient avec soin; ce ne sera certainement pas sans fruit.

Le même auteur a exposé un modèle d'ange qui doit servir de cariatide au buffet d'orgues de Melun.

Nous ne sommes pas aussi content de cette production; cet ange est trop femme et pas assez céleste.

Le sujet du malheureux *Ugolin* a été traité bien des fois en peinture, et sans beaucoup de bonheur jusqu'ici. La sculpture nous semble plus heureuse. Le programme puisé dans le Dante est bien rempli. On ne peut mieux exprimer le désespoir sombre et muet du père à la

vue de ses fils gisant à ses pieds, et augmenté par les plaintes de celui qui gémit encore. Du reste, sculpture un peu romantique, et qui aurait besoin d'être revue et corrigée en quelques parties.

La *Vierge endormie* pendant que son enfant se livre lui-même au sommeil sur ses genoux est une idée neuve, traitée par M. Debay. La Vierge est jeune et jolie. Sa physionomie exprime la douceur et l'innocence; mais ses traits ne sont ni assez nobles, ni assez sévères.

Le n° 2195 représente *Caïn et sa famille*, par M. Etex. On sent que la pensée grave et douloureuse de Caïn est bien celle de l'homme qui prévoit toute la destinée de sa race. Le reste du groupe est trop indifférent, si ce n'est un fils qui cherche à lire dans les yeux de son père. La femme dort ou semble dormir, et l'œil que l'on voit sort de son orbite.

M. Bougron a exposé le modèle en plâtre d'un petit groupe qui doit être exécuté en argent pour l'église de Saint-Christophe à Turcoing. La *Vierge* est belle, et a un regard bien maternel. Le petit Jésus est joli, mais je n'ai pu me rendre compte de son geste. Placé sur le bras gauche de sa mère, il place sa petite main droite sur son cœur, et de l'autre il attaque la robe de sa mère comme un enfant qui désire le sein de sa nourrice.

En général, nous avons vu dans cette statuette de deux pieds environ une jolie maman et un joli enfant, mais non une Vierge mère et un enfant divin.

Nous arrivons, en terminant cette revue, à signaler un groupe charmant, de petite dimension, sculpté en marbre, par M. Huguenin, représentant *Charles VI, secouru par Odette de Champdivers*.

Ce sujet se rattache à ceux que nous examinons, par l'air d'innocence et de candide piété qui anime cette jolie figure, se livrant avec douceur et naïveté aux soins qu'exige cet infortuné, si ravi de les recevoir. Voyez le sourire de cet idiot, apauvri par le mal qui le ronge; mais, à la physionomie d'un homme bon et sensible, admirez cette joie si bien rendue par ses bras croisés sur son cœur; par ce mouvement d'épaule qui indique le bien-être matériel. Enfin, jouissez avec Odette de la satisfaction douce qu'elle éprouve pour le bien qu'elle procure.

Assise sur le bras du fauteuil du malheureux prince, elle le protège en quelque sorte de son influence. Or, toutes les lignes de sa pose sont molles, simples et gracieuses, et une jolie coiffure termine cet ensemble charmant.

Nous voudrions bien dire quelque chose de ce *Vendangeur* de bronze si naïvement gai, et dont le rire est si naturel, ouvrage de M. Duret; de cette *Velleda*, si triste et si mélancolique, par M. Laurent; de cette *Jeune fille*, jouant avec une chèvre, dont le rire est si expansif; par M. Garraud. Mais les éloges à faire de ces morceaux remarquables sortent de nos attributions, et nous nous bornons à exprimer le plaisir que nous avons eu à les admirer.

En général, la statuaire se distingue cette année, et jusque dans les simples bustes et statuettes on trouve à louer.

Qu'il nous soit permis, avant de déposer la plume, de présenter quelques réflexions qui ont rapport au sujet que nous traitons en ce moment, et de former le vœu qu'elles parviennent aux puissances chargées de la direction des arts et de la conservation de leurs œuvres.

Si l'on parcourt nos jardins publics et nos parvis, on les trouve partout enrichis d'objets qu'un luxe magnifique et dispendieux y dépose comme monument de la richesse et de l'industrie nationales; mais notre climat déprédateur attaque en peu de temps nos statues en marbre à tel point, qu'au bout de peu d'années elles deviennent hideuses comme le serait un être humain dévoré de lèpre ou d'ulcères. Cet effet se fait remarquer surtout sur tous les marbres placés à portée des grands végétaux.

On conçoit que sous le beau ciel de l'Italie, de la Grèce ou de l'Orient, les statues soient abandonnées aux intempéries de l'air; mais chez nous il arrive que non seulement les mousses et les petits lichens les couvrent et les altèrent, mais encore que l'humidité pénètre les surfaces; la gelée arrive, les pores qui recèlent les corpuscules aqueux se brisent, le poli des surfaces disparaît, et en peu d'années, pendant lesquelles les mêmes phénomènes se renouvellent, les formes sont altérées, et des chefs-d'œu-

vre deviennent sans autre valeur que celle du souvenir de leur beauté première. Quelquefois on fait nettoyer les objets d'arts ; mais, comme on a attendu trop long-temps, on ne peut leur rendre du lustre qu'en les altérant.

Il serait donc à désirer que ces objets fussent nettoyés plusieurs fois dans l'année, et que l'on adoptât un mode pour les abriter pendant les hivers. Je ne sais pas pourquoi les statues d'un mérite supérieur ne le seraient pas pendant toute l'année au moyen de pavillons légers, auxquels il serait facile de donner une élégance qui pourrait ajouter à la richesse de l'objet qui décore déjà par lui-même.

Une autre pensée se rattache à celle-ci, et elle se rapporte à nos édifices, dont la pierre se noircit si promptement, et qui alors produisent un effet si sombre et si triste. On a fait gratter le Louvre et d'autres bâtimens monumentaux ; mais on sait quels sont les inconvéniens de ce mode très dispendieux au surplus. Pour-

quoi n'intéresserait-on pas l'industrie, dont l'activité se déploie d'une manière si féconde, à trouver un enduit solide, durable au moins pendant quelques années, qui, propre à s'incorporer ou à s'étendre en couches excessivement minces, viendrait préserver nos matières à construction de l'influence du temps qui les encrasse ? Il faudrait qu'il s'étalât mieux que la peinture, que j'aimerais mieux que rien, au surplus, et qu'il permit comme elle de laver les parois. C'est par suite de cet avantage que déjà beaucoup de particuliers font peindre à l'huile du haut en bas leurs maisons même bâties en pierres de taille, et ils ne s'en trouvent pas mal.

Nous avons rempli un devoir de benévole observateur parmi les amans des arts, c'est à nos lecteurs administratifs à faire l'usage convenable de ces réflexions, qui ne sont après tout qu'un simple avis au lecteur.

LE COMTE DE V***.

OEUVRES SPIRITUELLES de son éminence Monseigneur le cardinal LOUIS LAMBRUSCHINI, bibliothécaire de la sainte Église romaine, etc., etc.
— Deuxième édition romaine ; Rome, 1858 ; imprimerie du collège Urbain ; 5 vol. in-12.

Une vaste érudition ecclésiastique, une doctrine théologique fondée sur d'inébranlables principes, une connaissance profonde du cœur humain, une grande expérience des mystères de la vie intérieure, des réflexions importantes, des pratiques extrêmement utiles, un style qui réunit merveilleusement l'élégance à la clarté et la noblesse à la simplicité ; voilà les qualités principales par lesquelles se recommandent les *OEuvres spirituelles* que nous annonçons, qui en rendront toujours la lecture agréable et la méditation utile, et qui les feront apprécier à leur juste valeur à tous ceux qui, comme c'est leur devoir, prennent un haut intérêt aux sublimes doctrines du Christianisme.

Mais ces œuvres, déjà si remarquables par elles-mêmes, le deviennent bien davantage par le nom et la position élevée de leur illustre auteur, jadis archevêque de Gènes et nonce du Saint-Siège à la cour de France, et maintenant préfet de la sainte Congrégation des études, bibliothécaire de la sainte Église romaine, et secrétaire d'État du souverain pontife Grégoire XVI. Dans un siècle aussi matériel que le nôtre, il est beau sans doute de voir des hommes d'esprit se dévouer à l'instruction et à la direction des âmes sur le chemin de la perfection ;

mais il est encore plus beau de savoir que ce n'est pas seulement un illustre théologien, mais que c'est aussi un profond politique qui offre dans ses œuvres les règles les plus sûres et les plus admirables leçons spirituelles.

C'est ainsi que le cardinal Lambruschini, véritable héritier du génie, de l'éloquence et du zèle des célèbres cardinaux Gerdil et Fontana, auxquels il fut lié autrefois autant par les rapports de l'amitié la plus intime que par l'habit religieux dans la vénérable congrégation des CC. RR. Barnabites, peu satisfait d'avoir ennobli sa carrière par les services éclatans par lui rendus à l'Église et à l'État, a voulu aussi bien mériter de la piété chrétienne, et n'a pas craint de ternir l'éclat de la pourpre, dont il a été revêtu avec tant de justice, en s'abaissant jusqu'à bégayer avec les idiots, après avoir, par la sagesse de ses vues, par la fermeté de son caractère, et par la dignité de son langage franc et loyal, conquis l'estime et le respect des plus habiles politiques.

Nous n'entrerons point dans l'analyse de ces œuvres pour en faire ressortir les beautés et pour faire remarquer séparément l'importance de chacune d'elles ; ce travail a déjà été fait par les éditeurs dans le savant et magnifique discours qu'ils ont placé en tête de leur édition, auquel nous renvoyons le lecteur chrétien.

On imprime maintenant à Venise une nouvelle édition de ces œuvres, qui sera enrichie d'un récent ouvrage spirituel du même cardinal.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 42. — Juin 1839.

SUR LE CULTE DES SAINTS.

Rome, 15 juin 1839.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

L'état de ma santé a de nouveau interrompu, pendant quelques mois, ma collaboration à l'*Université Catholique*. Je ne crois pouvoir la reprendre sous de meilleurs auspices qu'en vous communiquant quelques réflexions que j'ai faites à l'occasion de l'imposante cérémonie de la canonisation qui vient d'avoir lieu à Rome. Je ne viens point vous en faire une description, que vos lecteurs auront trouvée dans plusieurs journaux quotidiens avant que la livraison qui contiendra cette lettre leur parvienne. Mais le pieux spectacle dont j'ai été témoin ayant reporté ma pensée sur le Culte des saints, je désire fournir à ce sujet mon faible tribut à l'édification commune.

Je laisse de côté les monumens de la tradition qui prouvent que cette société de vénération et de prières par lesquelles l'Église de la terre s'unit à celle du ciel, remonte jusqu'aux temps apostoliques. Je veux en ce moment considérer rationnellement sa liaison avec les bases même de la piété chrétienne. Toutes les institutions catholiques, et celle-ci en particulier, sont comme les développemens de germes tellement essentiels au Christianisme, qu'on peut montrer qu'ils sont contenus dans ce fonds commun d'idées chrétiennes que la plupart des sectes séparées de l'Église catholique ont conservé.

Le culte des saints, tel qu'il est admis par l'Église, comprend à la fois les honneurs qui leur sont rendus, et les prières qui leur sont adressées. Le protestantisme ne proscriit pas seulement ces prières, il repousse aussi ces hommages. Chaque protestant est sans doute parfaitement libre d'admirer, en son particulier, les héros chrétiens; mais il ne le peut que comme individu, et non comme membre d'une communion religieuse; le protestantisme, comme église, ne professe pas et ne ressent pas cette admiration. Si les sociétés protestantes éprouvaient ce sentiment, elles l'exprimeraient par des signes publics et sociaux. Elles feraient au moins, en l'honneur de ces grands athlètes de la foi, quelque chose de ce que la Grèce faisait pour ses vainqueurs olympiques. Le protestantisme n'a pas même de Pindare chrétien, et cela seul suffit, à mes yeux, pour prouver qu'il y a eu dans son sein une déperdition de la vitalité chrétienne et un refroidissement du cœur.

Et en effet, si l'Église se bornait à honorer les saints, il semble que le puritanisme le plus sauvage ne pourrait trouver aucun prétexte pour refuser de s'unir à elle dans un culte qui n'est en quelque sorte que le besoin instinctif de tout cœur chrétien religieux. Qui de nous ne porte pas dans son âme, comme dans un sanctuaire, l'image d'un pieux ami que le ciel a réclamé? Quelle famille

véritablement chrétienne ne forme pas, avec des souvenirs religieusement conservés et tout parsemés de respects, une sorte de châsse précieuse où repose la mémoire d'un de ses membres qui a été, au milieu d'elle, le modèle de toutes les vertus? L'admiration avec laquelle nous aimons à parler d'eux, les fleurs que nous déposons sur leurs tombes ou que nous suspendons à leurs portraits, la tendre vénération dont nous entourons tous les gages qu'ils nous ont laissés, attestent que le culte intérieur a besoin, comme tout sentiment dominant, de retrouver, dans des signes extérieurs, une forme sensible de lui-même, et de créer, jusqu'au sein de la matière, une image de ce qu'il est pour l'âme. Serait-il possible que l'Église, la grande famille des chrétiens, n'éprouvât pas de sentimens semblables pour ceux de ses enfans que d'incontestables et héroïques vertus ont signalés à l'admiration générale? Si notre pauvre cœur, à chacun de nous, tout préoccupé qu'il est si souvent de futiles pensées, tout endormi qu'il est dans les songes de cette vie, sait cependant, comme une lampe fidèle, veiller les saintes mémoires des morts, faudra-t-il que le plus grand cœur qui existe sur la terre, le cœur de l'Église ou du corps mystique du Sauveur, ce cœur tout composé de sacrés souvenirs et d'aspirations immortelles, reste étranger et indifférent à cette universelle piété, ou que, par un effet impie et contre nature, il refoule en soi ce sentiment, qu'il lui interdise de se manifester, comme si c'était un sentiment honteux, indigne de la lumière? Mais si l'Église rend des honneurs aux saints, elle ne peut les rendre qu'à sa manière, c'est-à-dire, comme Église. Voudrait-on qu'au lieu de célébrer ces pieuses pompes dans les temples, elle les reléguât dans un cirque ou dans un théâtre, et qu'elle substituât des jeux de gymnastique aux processions et aux hymnes sacrés? L'Église ne fait que transporter dans la région de la sainteté le sentiment que les sociétés politiques, lorsqu'elles honorent leurs héros, renferment dans la région humaine de la gloire : en montant dans cette sphère supérieure, ce sentiment doit nécessairement s'emprendre, si je puis parler

ainsi, de la couleur du lieu. Comment des honneurs rendus par la société religieuse à des hommes religieusement vénérables pourraient-ils être autre chose que des honneurs religieux?

Le protestantisme, à son origine, s'est placé en dehors de cet ordre naturel, pour tomber dans une sorte de démagogisme théologique, qui nivelle, dans l'intérieur du temple, tous les noms et toutes les tombes, et abat, sous la faux d'une égalité puritaine, les distinctions dues à l'aristocratie des plus hautes, c'est-à-dire, des plus humbles vertus. Une fois engagé dans cette voie par la fougue des premiers réformateurs, il a bien fallu faire passer ce fanatisme pour un dogme; et, quoique plusieurs protestans modérés eussent senti que cette insurrection permanente contre tout hommage religieux et public rendu aux saints était peu en harmonie avec les sentimens chrétiens, et qu'ils eussent regretté que la Réforme se fût étourdiment fourvoyée jusque-là, la théologie protestante a dû néanmoins se mettre en frais d'argumens pour justifier à froid cette fièvre de son enfance, et il a été posé en axiome incontestable que des honneurs religieux offerts à des créatures sont incompatibles avec le culte dû à Dieu. Le peuple a cru ce qu'on lui disait; mais, lorsqu'on examine la portée d'un pareil principe, on est étonné que des hommes d'un esprit distingué s'en soient montrés si satisfaits, et qu'ils n'aient pas senti que cette manière de raisonner conduit droit à des systèmes religieux qui ne sont pas d'origine chrétienne.

Car, d'abord, de même que Dieu doit être honoré souverainement, il doit être souverainement aimé. Cependant, à cet amour souverain, l'homme peut unir l'attachement à ses amis. Si les hommages rendus aux saints altèrent la pureté de nos hommages envers Dieu, la logique ne dit-elle pas dès lors que nos sentimens d'affection envers nos amis ne sauraient se concilier non plus avec l'intégrité de notre amour pour Dieu? Des sectes mystiques, appartenant soit au brahmanisme, soit au mahométisme ont professé cette extravagance, qu'on a cherché aussi à introduire dans le sein

même du Christianisme. Supposez qu'un de ces fanatiques discute avec un ministre protestant, il me semble qu'il l'embarrasserait terriblement par cet argument mathématique : l'amour subordonné est à l'amour suprême ce que les honneurs subordonnés sont aux honneurs suprêmes. Si les deux termes du second membre de cette proposition s'excluent, les termes du premier membre s'excluent aussi.

En second lieu, Dieu doit être admiré, comme il doit être honoré, parce qu'il est l'essence de toutes les perfections. Cela nous empêche-t-il d'accorder un tribut d'admiration secondaire aux merveilles de la nature ? En cela même nous nous sentons religieux, puisque nous rapportons cet hommage à l'Auteur de ces merveilles. Comment recevrons-nous un sophiste qui viendrait nous dire : Gardez-vous de chanter les fleurs, les étoiles, l'aurore ; Dieu seul est admirable, et vous penchez vers l'idolâtrie toutes les fois que vous donnez à quelque créature que ce soit une parcelle de cet encens qu'on nomme l'admiration, et qui doit être réservé pour le Créateur. Cette folle exhortation ne deviendrait pas plus sensée, si on l'appliquait au monde moral. Les saints en sont les merveilles, ils sont les fleurs célestes arrosées par la grâce ; ils sont les étoiles du monde surnaturel, toutes resplendissantes d'humilité et de charité ; et cette réunion d'âmes bienheureuses qui, dans leur passage sur la terre, ont illuminé par leurs vertus les ténèbres orageuses de cette vie, apparaît aussi, aux yeux de notre foi, comme formant l'aurore du jour qui se lève par-delà les collines éternelles. Si les honneurs que nous rendons aux saints expriment un sentiment bien supérieur à la simple admiration qui nous fait célébrer les gloires de la nature, c'est que le soleil n'est que notre serviteur, et qu'un saint est notre frère ; c'est que le dernier des bienheureux, étant l'éternel ami de Dieu et son image vivante, est plus sublime que le firmament, qui n'en est que le marchepied. Mais, toute proportion gardée, nos hommages envers les saints ne sont que l'expression publique et sociale d'une admiration pleine de respect et de piété, qui remonte jus-

qu'à l'auteur de toute sainteté ; de même que les chants que le spectacle de la nature fait monter depuis six mille ans du cœur de l'homme, en toute langue, comme un grand concert de l'humanité, ne sont aussi que l'expression d'un sentiment qui tend, par lui-même, à glorifier l'auteur du monde ; et si le protestantisme peut condamner, comme détournant du culte pur de Dieu, les hymnes sacrés que nous chantons en chœur en l'honneur des saints, je ne vois vraiment pas pourquoi il n'accuserait pas aussi ceux des poètes qui ont célébré par les chants les plus sublimes les merveilles du monde matériel, de n'être que les prêtres déguisés d'une belle idolâtrie.

Au fond, tous les sentimens légitimes que des créatures peuvent nous inspirer, à des degrés très divers, suivant qu'elles sont ou matérielles, ou intelligentes, ou élevées à un état surnaturel, ne sont qu'une dérivation et en même temps une limitation des sentimens qui sont dus d'une manière absolue et illimitée, à l'Être souverainement parfait ; et voilà pourquoi l'expression de ces sentimens subordonnés a nécessairement quelque analogie avec l'expression du sentiment suprême. S'il fallait y renoncer à raison même de cette analogie, il ne resterait plus qu'à reculer jusqu'à quelque chose de semblable aux rêves des faquirs, et, comme ces victimes insensées du panthéisme oriental, nous anéantirions religieusement dans notre esprit toute idée de la création pour mieux honorer le Créateur.

Les honneurs rendus aux saints conduisent naturellement à l'invocation ; le respect religieux qu'on leur porte se transforme spontanément en prière, et cela en vertu de ce qu'on pourrait appeler la végétation même de la piété chrétienne. Dès l'origine du Christianisme, la prière a été un accomplissement des deux grands devoirs qui résument toute la loi, un acte d'adoration et d'amour envers Dieu, et un acte d'amour envers le prochain. Nous voyons les apôtres annoncer dans leurs épîtres qu'ils prient incessamment pour les fidèles ; nous voyons d'après leurs leçons et leurs exemples les fidèles prier les uns pour

les autres; et par cela même que c'était une œuvre de charité que d'invoquer Dieu pour son frère, c'était de la part de celui-ci un acte de pieuse humilité que de demander ce secours comme une aumône pour sa pauvre âme. De là l'usage si-universellement répandu dès les premiers temps de se recommander aux prières les uns des autres. Comme la raison et l'Évangile enseignent que la prière est d'autant meilleure aux yeux de Dieu que le cœur d'où elle s'élève est plus pur et plus brûlant d'amour, il devait nécessairement arriver qu'on se recommandât avec plus de confiance et d'empressement aux prières de ces âmes d'élite que des vertus supérieures faisaient briller comme des images plus parfaites du Christ. Quel est l'homme, le plus entiché d'idées protestantes, qui, s'il se fût trouvé à côté de saint Jean lorsque celui-ci disait à un fidèle qu'il prierait pour lui, ne se fût senti intérieurement pressé de lui dire : Priez aussi pour moi? Cet empressement spécial à recourir aux prières des chrétiens les plus fervens était fondé sur ce double motif, qu'ils étaient à la fois de plus puissans amis de Dieu et de plus charitables amis des hommes. Lorsque ces âmes quittaient la terre, cet ordre devait-il changer? Cette attraction spirituelle qui attirait vers eux comme à des foyers plus ardents de la prière chrétienne, devait-elle s'arrêter devant la pierre de leur sépulcre? Évidemment le contraire devait avoir lieu : la grâce de l'amitié de Dieu et de la charité pour leurs frères, d'infirme et caduque qu'elle était en eux pendant qu'ils traversaient la terre de l'épreuve, étant devenue incorruptible et parfaite, ils devenaient eux-mêmes plus puissans et plus aimans, c'est-à-dire plus *priables*, si l'on me permet ce mot. Lorsqu'une transfiguration glorieuse s'était accomplie en eux, comment concevoir qu'il dût s'opérer dès lors dans la piété des fidèles une transfiguration en sens inverse, qui eût pour effet d'y éteindre la confiance et la prière, comme si ces âmes saintes, au lieu de monter dans la gloire, étaient descendues dans le néant? Trouver bon qu'on se recommande aux prières des saints *terrestres*, et interdire cette dévotion envers les saints *célestes*, c'est abso-

lument comme si l'on disait à un pauvre : Tu peux demander l'aumône à ceux qui ont quelques mille francs de rente qu'ils peuvent perdre, mais il t'est défendu de la demander à ceux qui possèdent des millions dont la propriété leur est assurée. Voilà par quel entraînement naturel d'idées l'usage de prier les saints devait, sans parler ici des autres bases de ce culte, naître et se répandre dans toute l'Église. Partez de ce fait primitif, que les chrétiens, conformément à l'enseignement des apôtres, et à leur imitation, priaient les uns pour les autres; suivez les développemens de ce fait, et vous en voyez sortir l'invocation des saints, comme la fleur sort de la tige qu'elle couronne.

La société spirituelle et la société temporelle doivent des honneurs à leurs héros. Mais il y a entre elles, sous ce rapport, une admirable différence. Les honneurs que la patrie rend à ses héros vivans sont d'ordinaire plus éclatans que ceux qu'elle réserve à leur tombe. Les pompes du mausolée sont un peu pâles auprès des arcs de triomphe sous lesquels ils passaient, et les chants funèbres des poètes ne remplacent pas les acclamations d'un grand peuple. La société temporelle, qui ne possède que le temps, fait le plus vite qu'elle peut tout ce qu'il lui est donné de faire dans le temps; elle se hâte d'acquitter sa dette envers ses héros, qui se hâtent eux-mêmes de disparaître. Mais la société spirituelle, qui a devant elle l'éternité, et qui déjà y vit par une moitié d'elle-même, a d'autres pensées et d'autres règles. Elle respecte trop l'humilité dont les hautes vertus chrétiennes s'enveloppent comme d'un voile, pour ne pas épargner à la pudeur de la sainteté des honneurs importuns ou dangereux : toute vertu étant d'ailleurs faillible en ce monde, des chutes imprévues pourraient tromper plus tard ces hommages prématurés. C'est donc seulement après leur mort qu'elle doit leur décerner des honneurs désormais incorruptibles comme eux et qui sont, à un plus haut degré qu'ils n'auraient pu l'être durant leur vie, l'expression sublime des sentimens que la sainteté reconnue doit inspirer. Il suit de là que l'invocation ou la recommandation aux

prières des saints doit faire partie de ces hommages ; car si cette recommandation, si naturelle lorsqu'ils sont encore au milieu de nous, était exclue de leur culte, les hommages de l'Église, au lieu d'être l'exaltation et le couronnement de la confiance pieuse due aux saints pendant qu'ils passent sur la terre, en seraient au contraire l'amoindrissement. Cette dégradation serait comme une insulte funèbre à leur sainteté triomphante, puisqu'elle semblerait dire qu'à l'instant où ils ont été touchés par la mort, ils ont cessé d'être protecteurs, que cette mort qu'ils ont vaincue a prévalu contre eux, en frappant leur charité d'une impuissance éternelle.

Pour combattre ce culte, on se jette dans une manière de raisonner qui a quelque analogie avec les idées sur lesquelles s'appuie, à certains égards, le fanatisme musulman. Les disciples rigides du Coran disent : Pourquoi employer ces mesures de précaution auxquelles les chrétiens ont recours pour prévenir ou arrêter la propagation de la peste ? La volonté de Dieu est toute-puissante : se réfugier derrière ces moyens humains, c'est douter de l'efficacité de cette volonté souveraine, c'est lui faire injure. Le bon sens répond que ce n'est pas se défier de la puissance de Dieu que de mettre en usage les puissances secondaires qu'elle a mises elle-même à la disposition de l'homme, et dont on rapporte toute l'efficacité à la volonté divine, source de tous les biens. Les protestans disent : Croire qu'il soit utile d'invoquer les saints, n'est-ce pas supposer que la volonté de Dieu n'a qu'une efficacité incomplète ? Nous répondons à cela que cette volonté, cause première et source de toute grâce, a établi elle-même, comme cause seconde, la prière ; que nous employons cette cause seconde de toutes les manières possibles ; que nous prions Dieu ; que nous prions aussi, d'une manière subordonnée, les chrétiens fervens sur la terre et les saints dans le ciel de prier Dieu pour nous ; que nous faisons agir, en tout sens et à tous ses degrés de puissance, cet instrument divin que Dieu

nous a donné, en rapportant toutes les grâces que nous recevons à la source infinie de qui découle toute puissance dans le ciel et sur la terre. Il n'y a pas long-temps que le sultan Mahmoud força les ulémas d'interpréter dans un sens favorable à ses projets de réforme les textes du Coran qui proscrirent l'emploi des cordons sanitaires. A voir les idées qui se renuent aujourd'hui dans quelques uns des principaux centres du protestantisme, j'espère que bientôt quelques bonnes têtes protestantes, réformatrices de la réforme, se chargeront elles-mêmes de faire entendre à nos frères séparés que l'invocation des saints est un utile cordon sanitaire contre le péché, la peste de l'âme.

Jésus-Christ a dit : Lorsque deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. Cet ordre de la prière chrétienne s'accomplit parmi nous dans ses plus grandes proportions : ce ne sont pas seulement deux individus, ce sont deux sociétés, ou plutôt deux parties de la même cité divine ; ce sont l'Église de la terre et l'Église du ciel qui se rassemblent, au nom du Sauveur, pour s'agenouiller devant lui. Si l'Église terrestre, retenue encore dans le séjour des labeurs, des souffrances et du péché, prie sa sœur affranchie et bienheureuse d'intercéder pour elle, et de l'aider par ses prières à parvenir enfin au banquet où s'accomplit l'éternelle communion, elle ne fait en cela qu'imiter ce qui se passa dans la dernière cène du Sauveur, lorsque les apôtres prièrent le disciple bien aimé, qui était appuyé sur le sein du Sauveur, de demander à leur commun maître une parole que tous désiraient. Saint Jean, l'ami par excellence de Jésus, figure la cité céleste, où règne la charité pure ; et, à notre tour, nous nous adressons avec une confiance fraternelle à cette assemblée des saints, qui forme comme une grande personne morale, composée de tous les disciples éternellement bien-aimés, et repose sur le sein du Christ, vainqueur de la mort.

PH. GERBET.

Sciences Physiologiques.

COURS SUR LES RAPPORTS DE LA MÉDECINE
AVEC LA RELIGION.

SIXIÈME LEÇON (1).

§ III. De l'influence de la religion sur la conservation de la santé.

Cette question de l'influence de la religion sur la santé du corps, qui semble n'offrir, au premier aspect, qu'un intérêt bien secondaire et appeler seulement l'attention du physiologiste, se rattache à la question grave, importante par sa généralité, de l'action des croyances religieuses sur l'ordre matériel et sur les destinées temporelles de l'homme. L'on conçoit, en effet, que si on veut la considérer sous un point de vue élevé et dans toute l'étendue qu'elle peut avoir, l'on ne saurait la restreindre dans les limites de l'hygiène. Cette influence sur une des conditions de la vie de l'homme individu indique par elle-même une influence plus haute et plus générale dont elle n'est qu'une fraction, une déduction nécessaire. Car si le corps de l'homme trouve dans la religion un nouveau principe de vie qui entretient son énergie, ce n'est point précisément parce que les lois de son existence sont plus étroitement liées aux doctrines religieuses et aux lois des esprits, mais parce qu'il doit subir comme tous les êtres du même ordre l'action d'une loi universelle. La plante qui grandit et se développe sous le soleil n'est pas dans des rapports particuliers avec cet astre; elle reçoit, pour sa part, le bienfait de l'action plus générale qu'il exerce sur la nature.

La question qui nous occupe étant ainsi présentée est digne, comme on le voit, de nos méditations et devient un point très important de la philosophie religieuse: elle est le développement et le commentaire raisonné de cette parole

si souvent répétée de Montesquieu: *Chose admirable! la Religion qui semblent'avoir pour objet que les biens de la vie future, fait encore notre bonheur dans celle-ci.* Plusieurs écrivains avaient déjà été amenés par le genre d'attaque que le dix-huitième siècle avait dirigé contre la religion à signaler le fait de cette influence qu'elle exerce sur le bien temporel de l'homme. Car, ne pouvant méconnaître les avantages qu'elle procure dans l'ordre spirituel, les philosophes de cette époque, dans le dessein de la rendre odieuse aux peuples, l'avaient représentée comme l'ennemie du bonheur de cette vie. Ils l'avaient accusée de compromettre par son enseignement et l'objet même de ses espérances les intérêts matériels de la société; et, tout en lui accordant la puissance de faire des chrétiens, ils lui refusaient celle de faire des hommes et des citoyens.

Toutefois les apologistes de la religion ne s'étaient livrés en cette matière qu'à une discussion générale ou n'avaient touché que certains points qui faisaient plus spécialement l'objet des attaques des ennemis de la foi chrétienne. Ils n'étaient pas entrés dans tous les détails de la vie matérielle de l'homme et de la société, et n'avaient pas mis, par conséquent, dans tout son jour la connexion intime qui la rattache, cette vie, aux conditions même de la vie des esprits. Mais aujourd'hui que l'humanité, sans sortir entièrement de l'ordre matériel où la philosophie du dernier siècle avait voulu l'enfermer, sans répudier comme condition de son bonheur la vie des sens, éprouve cependant le besoin de vivre aussi d'amour et d'intelligence, de briser quelques uns des liens qui l'attachent à la terre pour s'élever dans une région plus haute et plus pure, il im-

(1) Voir la 5^e leçon, n^o 38 ci-dessus, p. 92.

porte de faire voir avec plus d'étendue les rapports secrets qui unissent les lois de son existence physique à celles de son existence spirituelle, les sens à la pensée, le monde visible à celui qui ne se voit pas, la terre au ciel. Puisque l'humanité sent au dedans d'elle-même l'action de deux principes qui l'agitent et la tourmentent, le temps est venu de lui dire que ces deux principes ne se combattent point par leur nature, que l'ordre dans lequel ils agissent à la vérité est différent, mais qu'ils ont reçu une mission commune, qu'ils tendent à la même fin, le développement complet de l'homme, le perfectionnement progressif de tous les élémens qui le composent. Il faut lui faire comprendre qu'il n'y a lutte et conséquemment souffrance que lorsque, rompant l'harmonie établie, elle se laisse diriger par l'un des deux principes qui la travaillent et qu'elle résiste à l'action de l'autre. L'époque où nous sommes nous paraît donc une époque favorable pour traiter cette question importante de l'influence de la religion sur l'ordre matériel de la société humaine. L'on contribue puissamment par là à seconder l'impulsion heureuse qui se déclare dans l'humanité. D'un côté, l'on éclaire la voie de salut dans laquelle elle s'est engagée; et de l'autre, si dans sa marche elle tourne les regards en arrière et soupire après ce qu'elle semble abandonner, on l'avertit que ce qu'elle laisse lui sera rendu avec abondance et qu'à mesure qu'elle s'efforce d'avancer vers le terme de sa destination future, elle améliore sa destinée présente.

Un auteur connu de l'Europe catholique a commencé à faire une application spéciale de ce grand principe régénérateur de la société. M. de Coux a donné quelques fragmens d'un vaste travail sur l'économie sociale dans lequel il prétend démontrer que les principes et l'esprit du Christianisme sont la condition indispensable de la prospérité matérielle des nations. C'est une démonstration toute neuve de la vérité de la religion chrétienne analogue à l'esprit du siècle; démonstration, au reste, qui est indiquée dans ces paroles de l'Évangile: *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par*

surcroît, dont le travail de M. de Coux ne sera que le commentaire pratique.

Pour nous, nous osons faire une application plus spéciale encore du même principe, et ce que M. de Coux a fait pour la société et en matière d'économie politique, nous essayons de le faire pour l'homme individu et pour un autre ordre de biens. Il signale l'influence de la religion comme cause puissante et nécessaire pour la société de l'abondance des biens de cette vie, qui est comme la santé du corps social; nous signalons cette même influence comme principe pour l'homme individu de la santé du corps, qui est comme l'abondance du bien de la vie.

Mais, avant que d'entrer dans cette question intéressante, nous éprouvons le besoin de rappeler quelques notions générales qui serviront d'un côté à relever le sujet que nous entreprenons de traiter, et de l'autre à fortifier et à éclaircir ce que nous avons à dire.

Rien ne va au hasard dans le monde, tout est soumis à des lois. Une saine philosophie a fait justice des systèmes anciens ou modernes qui soumettaient tous les êtres aux caprices de la fatalité ou à l'action désordonnée d'une force aveugle. Les grands corps de la nature ont des lois qui ne sont pas mieux ordonnées que les lois du plus chétif insecte qui rampe sur la terre ou de l'atome qui nage dans l'espace. Pour emprunter le langage du célèbre Linné, les minéraux croissent, les végétaux croissent et vivent, les animaux croissent, vivent et sentent selon des lois inflexibles relatives à chacun d'eux; et le monde, expression magnifique de la sagesse créatrice, est un tout harmonique.

Telle est cependant la loi de chaque être que son action n'est pas tellement circonscrite dans les limites de cet être qu'elle ne le dépasse souvent et n'exerce une influence salutaire au-delà. Si les lois de chaque ordre d'êtres épuisaient, pour ainsi parler, leur puissance dans cet ordre, il y aurait dans les parties qui composent l'univers une indépendance réciproque, absolue, et partant point d'ordre dans l'ensemble, car l'ordre implique l'union de l'une à l'autre des parties ordonnées. Aussi, tout se tient dans la

nature ; les lois qui la gouvernent se pénètrent sans s'embarrasser. Semblables à ces astres errans qui visitent plusieurs systèmes et passent à travers les mondes non seulement sans déranger leur marche, mais encore pour entretenir, par leur course en apparence vagabonde, l'harmonie céleste, les lois qui président à la formation et au développement de chaque être exercent sur d'autres êtres une influence nécessaire et puissante. Ainsi les êtres se soutiennent et s'aident les uns les autres et se donnent mutuellement comme une surabondance de force et de vie. Le soleil n'est pas seulement le centre d'une force immense qui fait marcher le monde, il pénètre encore par son action dans l'intérieur de notre globe et préside à tous les phénomènes des règnes végétal et animal. La constitution de l'atmosphère et les changemens successifs qu'elle subit modifient le tempérament et la vie la plus intime des êtres qui y respirent, et les lois toutes mécaniques de la chimie s'harmonisent dans ces mêmes êtres avec les lois moins rigoureuses en apparence du principe vital dont l'action variant sans cesse produit avec l'action chimique, dans les différens ordres d'êtres, des combinaisons infinies.

Enfin, nous osons avancer, comme un troisième principe, que l'action des ordres d'êtres les uns sur les autres, et par conséquent des lois qui les soutiennent et les dirigent, est en rapport direct avec le rang qu'ils occupent dans l'échelle des êtres. L'idée que nous nous sommes faite de l'œuvre du Créateur nous force à l'admettre, ce principe, non pas comme une simple condition, mais comme la base de la science physiologique. En effet, si tout l'univers est comme une émanation de la Divinité, si, selon la belle pensée d'Herschell, elle a placé son trône au milieu de l'immensité, et que de là elle ait fait jaillir au loin les mondes comme des rayons lumineux de sa gloire, nul doute que, tout se mouvant et vivant par son action incessante, cette action qui pénètre de proche en proche tous les ordres d'êtres ne soit ensuite versée et communiquée de l'un à l'autre avec d'autant plus d'abondance qu'ils sont plus rapprochés de la Divinité, centre de leur vie et de leur puissance. Nous compre-

nons tout ce qu'une pareille assertion peut avoir de métaphysique, et par conséquent d'idéal et d'arbitraire pour certains esprits. Nous n'avons pas laissé que de nous la permettre ; car les notions de cet ordre élevé sont, à notre avis, les vrais principes des sciences ; et de plus, nous sommes convaincu que le développement progressif des sciences elles-mêmes finira par le constater par des faits, et que nous avons une justification expérimentale plus ou moins complète des premiers principes de la raison appliqués aujourd'hui à priori aux sciences naturelles. Du reste, nous n'avons nul besoin de ce principe dans la question que nous avons essayé de traiter. Nous ne tenons pas, pour le moment, que la religion, œuvre la plus parfaite et la plus magnifique de la main de Dieu, exerce l'influence la plus étendue sur les ordres d'êtres qui lui sont inférieurs et, en particulier, sur la vie et la santé du corps humain ; il nous suffit de constater cette influence à un degré remarquable. Par là, nous aurons pleinement rempli notre tâche, qui est de rendre gloire à la religion en la proposant comme principe conservateur de cette vie sensible et terrestre dont on abuse contre elle et dont on semble lui opposer les jouissances comme un solennel défi fait à ses promesses et à ses espérances immortelles.

Car l'ignorance et le préjugé sont portés à tel point qu'on se figure la religion en lutte permanente avec la vie de ce monde, avec l'exercice le plus légitime des facultés sensibles de l'homme. On se la représente comme une messagère terrible venue du ciel pour condamner à mort la nature humaine dans les élémens de vie analogues à sa condition présente, pour dévouer le corps à la justice divine et promettre de rendre à l'âme sa liberté et son énergie primitive au prix de l'énergie et de la vie des organes qui l'enveloppent et la servent. Sans vouloir condamner les enseignemens de la religion sur la destinée de souffrance et de mort qu'elle fait au corps humain, ni blâmer en aucune sorte les pratiques austères de la mortification chrétienne dont, au contraire, nous nous proposons de faire voir les avantages, nous nous sentons incliné à considérer la religion

sous un point de vue moins rigoureux et, nous osons le dire, aussi vrai et aussi juste, à nous la représenter sous une image moins sévère que ne font d'ordinaire ceux qui en exagèrent les rigueurs pour se dispenser de ses prescriptions les plus douces et les plus légitimes; et nous osons espérer que la discussion dans laquelle nous allons entrer fera une impression utile sur certains esprits et pourra dissiper quelques préjugés.

Qu'est-ce que la santé? La santé pour un être qui vit est l'abondance et la plénitude de la vie qui lui est propre, c'est son énergie vitale portée à sa plus haute puissance. Rechercher donc les lois de la vie d'un être, c'est chercher en même temps les lois qui doivent le faire parvenir à l'état de santé et l'y maintenir.

Or, qu'est-ce que la vie et quelles en sont les lois? Nous n'avons pas, sans doute, le dessein de pénétrer ce mystère profond; nous savons que le voile qui nous cache les secrètes opérations de la nature ne sera jamais soulevé. Mais nous appelons l'attention sur un phénomène remarquable qui semble n'être qu'une étrange anomalie et qui est toutefois la loi universelle des êtres vivans. La vie de ces êtres n'est-elle pas la combinaison de plusieurs élémens opposés? Doués de vertus contraires, ces élémens tendent à se détruire les uns les autres; mais leurs actions réciproques et ennemies, mêlées ensemble dans une mesure proportionnée à leur intensité et à leur étendue, s'harmonisent et avec l'ordre font éclore la vie. La plante, comme toutes les parties du monde matériel, est soumise aux lois physiques, à ces lois d'association, de combinaison d'éléments primitifs qui forment les divers corps de la nature; lois qui, lorsqu'elles sont libres dans leur action, s'exécutent d'une manière instantanée et uniforme. Mais, si elle ne reconnaissait une loi supérieure, elle subirait fatalement la condition de la matière morte et ne sortirait pas du règne minéral. Or cette autre loi est précisément celle qui la fait ce qu'elle est, celle qui préside à sa formation et à son développement progressif. Mais elle ne produit pas toute seule ce résultat, et les merveilles de cet ordre de la nature ne sont pas son ouvrage. Elle n'y con-

court, en effet, que pour sa part et n'intervient que pour compléter les élémens de vie qui s'y rencontraient déjà; ou plutôt, elle mêle son action particulière à celle d'une loi antécédente et plus universelle. S'harmonise avec elle et préside ainsi à la formation d'une nouvelle classe d'êtres. Car, dans la plupart, les lois chimiques se combinent avec les lois de la vie végétative; ni les unes ni les autres ne suffiraient pour cet ordre de phénomènes; elles l'engendrent par une mystérieuse union.

Le même dessein doit nécessairement se reproduire dans l'animal. Mais ici il ne faut pas voir seulement les lois de développement et les lois de simple affinité que nous avons remarquées dans la plante; elles ne pourraient nous donner que des faits analogues c'est-à-dire les phénomènes de l'ordre végétal, les êtres et leurs formes respectives dépendant nécessairement des lois qui les concernent. Il est nécessaire d'admettre un autre principe qui, venant combiner son action avec celle des deux autres, contribue à développer des phénomènes d'une autre espèce. Quel est donc ce principe? quelle que soit sa nature distinctive, nous sommes forcés d'en admettre l'existence. Les principes divers se révèlent par leurs énergies et leurs actions, et leur nature propre s'annonce par l'étendue et par le mode particulier des effets qu'ils produisent. Or est-il que si, dans l'animal comme dans la plante, nous remarquons l'action des lois chimiques et celle du principe vital propre au règne végétal, nous observons encore des phénomènes qui ne se reproduisent plus dans la plante. Nous sommes donc amené par l'observation à reconnaître un troisième principe, quel qu'il soit, qui se mêlant avec les deux autres forme et conserve l'animal. La vie de l'animal résulte donc aussi de la combinaison des principes qui agissent en lui ou de la proportion des forces que ces principes développent. Ce sont des élémens divers qui, mis en présence, doivent se mêler dans une quantité déterminée par l'action propre à chacun et par la nature et la qualité du corps qu'ils sont destinés à produire et à conserver. L'ordre de phénomènes qui a lieu dans la matière morte

dépend de lois naturelles, nécessaires, et qui, bien qu'aveugles en apparence, ont leur raison profonde et cachée. De même les lois auxquelles le corps vivant est soumis sont rigoureuses et annoncent la sagesse du législateur qui les a portées. Ces lois, ainsi que nous l'avons dit, c'est l'ordre selon lequel les divers éléments du corps doivent agir. Ils sont au nombre de trois, ou, si on aime mieux, sont soumis à l'action de trois principes divers. Pour conserver la vie de l'animal et lui en assurer la plénitude, c'est-à-dire, pour lui donner la santé, il est donc nécessaire qu'ils se présentent sous les conditions voulues par les fonctions différentes des organes qui les constituent et dans les proportions que la nature et l'énergie de ces fonctions réclament.

Mais ce phénomène, ne l'oublions pas, se produit en vertu d'une loi remarquable. Car la vie de l'animal ne se conserve pas par une simple association de principes identiques, n'est pas le résultat de forces multiples analogues. Les éléments dont nous avons parlé, doués d'énergies diverses, tendent à neutraliser leurs actions réciproques, se maintiennent dans un état de lutte, et la vie de l'être en qui ils résident dépend de cette opposition proportionnelle d'actions contraires; de sorte qu'à ne considérer que la vertu particulière de chacun de ces principes il serait vrai de dire qu'ils sont non des éléments de vie, mais des éléments de mort. Aussi, dès le moment que l'équilibre est rompu par l'action prépondérante de l'un d'eux, l'animal entre en souffrance; et si cet excès de force n'est corrigé, il dépérit et meurt. Or l'élément qui tend à prédominer est l'élément inférieur, c'est-à-dire l'élément chimique. Il convenait que la mort partît de la loi qui manifeste seulement les premiers rudimens de la vie.

Il résulte de là que pour conserver et développer la vie propre de l'animal il est nécessaire de soutenir et de fortifier le principe supérieur qui le distingue des autres êtres, le principe de l'animalité. Or la nature elle-même nous fournit le moyen d'assurer à ce principe son énergie; de l'augmenter dans certaines limites et de lui faire combattre avec

avantage l'action contraire des éléments inférieurs. Les alimens sont, sans contredit, le moyen le plus puissant d'obtenir ce résultat; et, telle est la loi de la nature, nous n'allons pas puiser ces éléments dans un ordre d'êtres où se manifestent les phénomènes de la vie animale, mais bien dans les restes de l'animal qui a cessé de vivre et jusque dans les productions mortes et flétries du règne végétal. La vie va demander à la mort des principes qui la soutiennent et la fortifient. Cependant, malgré les secours que la vie animale tire de la nature, malgré le renouvellement perpétuel de son énergie, les principes divers auxquels elle est associée, par une action incessante, la minent sourdement, et pénétrant jusque dans les alimens qui contribuent à soutenir cette vie, ils en altèrent la vertu et les convertissent même en éléments de mort; et cette vie, si puissante, si exubérante d'abord; s'affaiblit; s'altère et disparaît. L'animal, semblable à la plante qui a grandi et s'est parée de fleurs, languit, se dessèche et meurt.

C'est bien là sans doute une véritable anomalie, un désordre survenu dans la constitution des êtres. L'ordre, en effet; et le plan primitif de la création conçu par la sagesse de Dieu, demandaient que les lois supérieures fissent plier au dessein qu'elles étaient chargées de réaliser les lois inférieures, que les éléments d'un ordre plus parfait maîtrisassent dans leur action celle d'éléments imparfaits. Par là, la chaîne des êtres eût suivi, quant à leur influence réciproque, une progression continue jusqu'à leur principe commun, qui est Dieu, en qui aussi réside, avec la plénitude de la vitalité, une plénitude de force à laquelle rien ne résiste. Cette observation toute seule nous annonce un désordre général survenu dans la nature, un renversement du dessein primitif, une révolte en un mot d'un élément inférieur contre un élément supérieur, de l'homme contre Dieu.

Mais les considérations dans lesquelles nous venons d'entrer ne s'appliquent encore qu'à l'animal soumis aux seules lois de la vitalité, dans lequel aussi nous ne remarquons que les phénomènes des trois ordres d'êtres renfermés dans les trois grandes catégories des règnes mi-

néral, végétal et animal. Or, nous sommes loin de comprendre l'homme dans cette nomenclature générale des êtres sensibles; car si ces ordres diffèrent entre eux par la manifestation de phénomènes qui indiquent l'existence de principes de nature différente, à plus forte raison devons-nous placer dans un rang à part l'homme, en qui nous apercevons des phénomènes qui n'ont pas même leurs analogues dans les êtres qui lui ressemblent le plus, et des opérations qui annoncent un principe de vie supérieur au principe de la simple vitalité, c'est-à-dire l'élément du sentiment et de la pensée. L'homme, par l'intelligence, diffère bien plus de l'animal que celui-ci de la plante; qui sait même si dans les trois règnes de la nature il n'y a pas le même principe de mouvement et de vie, qui, se développant progressivement, selon les conditions plus ou moins favorables qu'il rencontre, produit cette variété d'êtres que nous distinguons par des classifications arbitraires? Ce qui donnerait quelque vraisemblance à cette conjecture, c'est l'impossibilité d'assigner à chacune des classes d'êtres des caractères propres et exclusifs; il est toujours un point, celui qui les sépare, où elles semblent se confondre par des phénomènes communs, et la chaîne des êtres paraît alors un développement insensible d'éléments identiques plutôt qu'une classification rigoureuse de principes différens. Mais par quel perfectionnement, par quelle transformation la vie de l'animal pourrait faire éclore l'intelligence de l'homme? L'homme est le roi de la nature, et sa condition est supérieure à celle des autres êtres, non pas à cause d'un plus grand développement des perfections qui lui sont communes avec eux, mais par une sublime participation à une perfection et à une vie qui ne sont plus de la nature matérielle et sensible, mais qui descendent d'une région supérieure, où il puise ses titres au commandement et à la domination qu'il exerce, et par là, il est le lien qui unit l'esprit à la matière, le monde des intelligences à celui des corps, et remplit pleinement la destinée que lui assignent à la fois la philosophie et la religion.

Il entre donc dans la composition de

la nature humaine quatre principes : le principe intellectuel, le principe de la vie animale, celui de la vie végétative et le principe qui préside aux phénomènes de la matière morte; d'où résultent quatre ordres de lois relatives à la nature et à l'énergie de chacun d'eux. Or, il se passe dans l'homme le même phénomène que dans l'animal doué seulement de la vie sensitive; sa vie propre et le complément de cette vie ou la santé résultent de la combinaison harmonique des principes qui le constituent et de leur action multiple et réciproque. Chacun de ces principes entre pour sa part dans la constitution normale de l'ensemble, et la force qui lui est propre est une condition nécessaire de l'ordre général. Dans l'homme, comme dans le monde, aucun élément n'agit indépendamment de ceux qui l'avoisinent; et ce chef-d'œuvre de la création cesserait de porter les traits de la sagesse divine si ses principes constitutifs n'étaient ordonnés par rapport à une même fin commune à tous, s'il sentait, pour ainsi parler, au dedans de lui-même l'unité de son être brisée par des forces indépendantes et contraires. Ce concours général des éléments de la nature humaine pour maintenir l'ordre et conserver la vie est un principe physiologique qui mérite notre attention, parce qu'il est la base même de la science. On reconnaît sans peine que les diverses lois qui entrent dans l'organisation de l'animal doivent, pour lui entretenir la vie, agir dans un certain ordre, et que la prépondérance excessive de l'une d'elles peut amener la mort. Mais en appliquant cette théorie à l'homme, on néglige de tenir compte de tous les éléments de sa nature, et par là on fausse la théorie elle-même; on veut bien le soumettre aux conditions de la simple vitalité, et l'assimiler sous ce rapport aux autres êtres sensibles; mais on oublie qu'il a des conditions particulières de vie et d'existence; qu'il est doué d'une organisation plus parfaite et plus compliquée; c'est dire qu'on ne fait pas entrer dans l'appréciation des phénomènes qui le concernent l'élément intellectuel qui le distingue; et voilà cependant un principe de la science physiologique que nous nous sentons le besoin de rap-

peler, sur lequel nous osons insister, parce qu'il est un des premiers élémens de la science et le fondement de notre discussion.

Il est donc certain que l'âme et le corps ne sont pas dans un état d'indépendance réciproque, qu'ils exercent au contraire une grande influence sur leurs opérations respectives. Ce phénomène est confirmé à la fois par l'expérience de tous les jours et par l'union intime de l'âme et du corps, qui nécessite des rapports très étroits, et par conséquent une action mutuelle très étendue et très profonde.

On admet sans peine que le corps agit puissamment sur l'âme; instrument destiné à servir l'intelligence dans l'exercice de ses facultés, il en gêne l'action, en altère l'énergie dès qu'il cesse de remplir les conditions requises à cette fin. La nécessité de ces conditions est telle que le corps qui ne peut les remplir arrête les opérations intellectuelles, réduit l'homme à l'état d'idiotisme et le rend semblable à l'animal sans raison.

Mais l'âme à son tour exerce une influence non moins étendue et plus profonde qu'on ne pense sur le corps humain; cette influence n'est pas appréciée au même degré par la physiologie, ni rendue aussi sensible par l'observation; on serait même tenté de croire que si le corps sert aux opérations de l'âme et les modifie, celle-ci, maîtresse indépendante, tout en pliant les organes matériels à son usage, ne s'abaisse pas à leur faire subir des modifications analogues; loin de les pénétrer pour leur communiquer des élémens de vie, elle semble plutôt vouloir s'en séparer et aspirer à un exercice plus libre de ses facultés. Le corps est une entrave qu'elle voudrait briser, non un instrument qu'elle doive perfectionner.

Cependant, c'est méconnaître la nature de l'homme que de nier l'action du principe spirituel sur les organes du corps. Nonobstant le nombre des élémens qui le constituent et la différence essentielle de leur nature, l'homme est un; il est une unité multiple; ce qui suppose, à la vérité, distinction de parties, mais indique en même temps un tout harmonique, à la formation duquel concourent

avec ordre chacune de ses parties dans la proportion de leur rang et de leur vertu. L'homme, nous le répétons, est comme l'univers, où aucun atome n'est isolé, où les astres qui y brillent se soutiennent réciproquement, et sont chacun une condition nécessaire de la conservation de l'ensemble. Les philosophes, comme nous avons eu plus d'une fois occasion de le remarquer, ont trop séparé l'âme du corps, l'ont trop mise dans une classe à part; ils se sont appliqués, ce semble, non pas tant à en différencier la nature qu'à la rendre libre et indépendante du concours des organes.

Cette séparation des principes constitutifs de la nature humaine pouvait être en quelque sorte autorisée par le désordre survenu dans la constitution du corps et par les entraves qu'il oppose si souvent au développement des opérations intellectuelles. Mais il nous semble que pour se former une juste idée de la nature humaine et des modifications diverses auxquelles elle est soumise, le physiologiste, tout en tenant compte des détériorations qu'elle a pu subir, doit toujours la considérer dans ses lois essentielles, dans sa constitution élémentaire; car ce qui résulte de ces lois et de cette constitution se reproduit nécessairement au milieu même des changemens qu'elle a pu éprouver.

Une autre raison qui a porté les philosophes à refuser à l'âme une action du moins considérable sur la constitution du corps, c'est que cette action est moins sensible et plus lente. Que le corps souffre d'une infirmité quelconque, qu'il éprouve surtout une lésion dans les organes qui servent à l'exercice des puissances de l'âme, ces puissances sont tout-à-coup gênées, ou même absolument suspendues; l'effet de l'action du corps est subit et manifeste. Or, on ne voit pas se modifier au même degré et avec la même promptitude la constitution du corps dans la proportion du développement ou de l'affaiblissement des facultés de l'âme; les modifications du corps ne suivent pas instantanément et rigoureusement celles de l'âme; souvent même, la nature bizarre, dans l'association des élémens qui entrent dans la composition d'un tout, unit des intelligences d'un ordre supé-

rieur à des corps chétifs et mal conformés. Mais tout en reconnaissant que ces deux élémens de la nature humaine, l'âme et le corps, suivent dans leurs actions respectives des lois différentes, il ne faudra pas nier ces actions elles-mêmes et refuser d'admettre l'énergie puissante de l'un parce qu'elle n'est pas identique et proportionnelle à celle de l'autre.

L'âme, il est vrai, paraît avoir sur le corps une action plus lente. Aussi, si l'on voulait apprécier l'intensité de cette action, du moins à un degré assez remarquable, sur la constitution et les formes du corps, il ne suffirait pas toujours d'observer le travail qu'elle peut opérer sur un individu, et même quelquefois sur une génération. La substance spirituelle, puisant ses lois dans un monde supérieur, où il n'y a ni succession ni temps, ne doit pas dans ce monde borner, comme la matière, son action puissante à de courts intervalles, et renfermer l'étendue des périodes qui lui appartiennent dans le cercle étroit de quelques instans. Mais si l'on soumettait à l'observation une longue suite d'années, qui pourrait se refuser à reconnaître des traces profondes de l'action de l'âme sur le corps? D'où viennent, en effet, ces conformations si diverses du corps humain, à différentes époques, dans une même nation, sous un même climat, avec des conditions d'existence matérielle identiques? Pourquoi le corps du sauvage diffère-t-il constamment de l'homme civilisé? Pourquoi ces changemens sensibles dans la constitution et les formes extérieures du corps à mesure qu'un peuple s'élève dans l'échelle de la civilisation? Ce sont bien là des phénomènes que l'on est forcé d'admettre.

Mais cette action puissante de l'âme sur le corps, nous sommes loin de la borner à de longs intervalles de temps; nous croyons, et c'est là une conséquence nécessaire de la notion que nous nous sommes faite de la nature humaine, nous croyons qu'elle s'exerce constamment et d'une manière sensible dans une

période plus courte; nous croyons que l'influence de l'élément spirituel sur les organes du corps, que ce parallélisme, si on peut le dire, de leurs actions réciproques se fait remarquer dans l'individu et durant les courts instans de son existence. Le phénomène qui est le résultat du travail de plusieurs siècles se reproduit toujours dans des proportions sans doute plus étroites, dans un espace plus court, et celui qui sait pénétrer dans les lois de la nature n'a pas de peine à le reconnaître, à en calculer même l'étendue.

Voilà donc l'homme tel qu'une saine physiologie nous le représente, voilà la loi qui nécessite l'association merveilleuse des élémens divers qui la composent. Mais cela supposé, en considérant ainsi l'homme sous cet aspect d'unité multiple, il est facile de reconnaître que la bonne constitution de sa nature, qui résulte de l'ordre selon lequel ces élémens agissent l'un sur l'autre, dépend de l'observation rigoureuse dans chacun de ces élémens des lois qui le concernent, c'est-à-dire que l'état normal du corps demande pour condition nécessaire l'état normal de l'âme, et qu'une perturbation essentielle dans les facultés de celle-ci entraîne une perturbation analogue dans les fonctions de celui-là. L'homme, pris dans son ensemble, est comme un organisme dont la vie et l'énergie résultent de l'exercice régulier de toutes les fonctions; chaque organe contribue à la conservation du tout et de chacune des parties en obéissant aux lois qui lui sont propres.

Mais quel est l'état normal de l'âme humaine? Quelles sont les lois qu'elle doit subir? On le voit, la Religion s'offre déjà à nos regards comme suprême régulatrice des puissances de l'âme et source abondante de vie pour le corps auquel elle est unie. Nous avons posé le principe, il nous reste d'en tirer les conséquences; nous avons exposé la théorie, nous devons en faire l'application pratique.

MEIRIEU, d, m,

Sciences Religieuses et Philosophiques.

COURS SUR LE PANTHÉISME.

DEUXIÈME LEÇON (1).

Panthéisme persan.

Le panthéisme n'apparaît que fort tard chez les Perses. De tous les peuples de l'Orient, les Juifs exceptés, ce fut peut-être celui qui conserva le plus fidèlement la révélation primitive. On ne doit pas s'en étonner : la Perse est tout-à-fait voisine des lieux où se concentra le genre humain après le déluge, et d'où les nouveaux habitans de la terre se répandirent avec les traditions. Sous ce rapport, la Perse eut un grand avantage sur l'Inde, qui, peuplée beaucoup plus tard, reçut l'héritage des croyances d'autant plus altéré et diminué qu'il était plus loin de sa source. Il ne faut pas oublier non plus que la Perse touche à la Chaldée, d'où partit Abraham, tel qu'un missionnaire des temps antiques, distribuant partout sur son passage le pur trésor de foi et d'espérance dont Dieu l'avait fait le dépositaire. Aussi, plus on remonte dans l'histoire de la Perse, plus on trouve de simplicité et de pureté; tandis que les premiers documens indiens nous montrent le panthéisme déjà établi et formulé d'une manière gigantesque.

Sans doute le sabéisme et d'autres erreurs ne tardèrent pas à attaquer, chez les anciens Persans, ce fond commun de croyances primordiales qui n'a été conservé intact nulle part ailleurs que chez le peuple hébreu; mais la réforme tentée par Zoroastre, environ cinq siècles avant notre ère, prouve suffisamment ce qu'étaient autrefois les dogmes et le culte qu'il voulait rétablir.

On ne possède en Europe que quelques fragmens des livres attribués à Zoroastre, sous le nom collectif de *Zend-Avesta*. Même en Orient, on n'en connaît pas

davantage (1). Le *Zend-Avesta* est le seul ouvrage que l'on sache avoir été écrit en langue zende; mais on n'a aucun renseignement positif ni sur les lieux, ni sur les temps où la langue zende a été parlée (2). Nul écrivain de l'antiquité ne mentionne le *Zend-Avesta* d'une manière formelle, et ce nom se montre pour la première fois dans des auteurs mahométans du dixième et du onzième siècle (3). Bien plus, les historiens persans s'accordent à dire qu'à la fin de la domination des Parthes, il ne se trouva pas une seule copie des écrits de Zoroastre, et que ce qui en fut rassemblé à cette époque fut uniquement recueilli de la bouche de quelques prêtres (4). Chose merveilleuse! il en est de même de l'authenticité de tous les livres sacrés des nations (5).

La plus grande partie du *Zend-Avesta*

(1) *Transactions of the literary society of Bombay*, vol. II, p. 512.

(2) *Wiener Jahrbücher der Literatur*, 1820, Band I, s. 58.

(3) *Transact. of the lit.*, etc., *ibidem*.

(4) *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, par M. de Sacy, p. 42. — Hyde, *Historia Religionis veterum Persarum*, p. 276.

(5) Nous ne pouvons nous empêcher de citer un passage où feu M. Riantour a développé cette idée avec toute la rigueur de logique et la netteté de style qu'on lui connaît : « Entre l'époque à laquelle ces livres ont été écrits et l'époque très récente à laquelle ils ont été connus de nous, il s'est écoulé bien des siècles, et ces siècles ont été remplis par des révolutions civiles et religieuses dont la plupart sont ensevelies dans l'oubli... Ainsi les Perses nous signalent dans le second âge de leur religion trois époques qu'ils appellent des états d'anciennement. A la première de ces époques, qui se rapporterait au quatrième siècle avant notre ère, Alexandre-le-Grand aurait, suivant eux, fait brûler leurs livres sacrés après avoir ordonné que ce qui pouvait avoir du rapport à l'astronomie et à la médecine fût extrait de ces livres. Tel est le récit des Perses : à quoi ils ajoutent que ce qui reste des livres Zends, qui présentent en effet des la-

(1) Voir la première leçon, n° 37 ci-dessus, p. 43.

se compose de prières aux bons esprits, d'invocations et de prescriptions relatives aux principales circonstances de la vie et aux différentes heures du jour. La seule exposition doctrinale que l'on y trouve, et encore très pâle, très indéterminée, consiste en une espèce de dialogue du *Vendidad*, entre Ormuzd et Zoroastre.

Le fond comme la forme du *Vendidad* prouvent que lorsque cet ouvrage a été rédigé, le sens des traditions persanes était à peu près perdu. Ce sont des souvenirs incomplets et comme les échos mourans d'une époque qui s'éloigne sans retour, des mythes dont l'esprit s'est retiré et dont il ne reste que la lettre (1).

Il y a peu d'emprunts à faire aux historiens et aux poètes persans du moyen âge pour la connaissance de l'ancienne religion de leur pays. Les idées arabes, le gnosticisme, le manichéisme et le mahométisme en s'infiltrant dans les vieilles traditions, les ont en quelque sorte rendues méconnaissables (2).

C'est donc à l'aide de quelques points fondamentaux épars dans le *Zend-Avesta*, qu'il faut obtenir une idée des croyances premières de la Perse, de même qu'avec les lignes principales on refait le plan d'un édifice.

Ce qui ressort clairement des livres de Zoroastre et ce que nous avons le plus

« cunes, provient de ce que les prêtres rassemblés
« ont pu rétablir ensuite de mémoire.

« Un fait analogue et très bien constaté se trouve
« congné dans les annales historiques de la Chine.
« L'empereur Chi-Hoang-Ti fit brûler, au troisième
« siècle avant notre ère, les livres de Confucius, et
« mourir un très grand nombre de lettrés qui vou-
« laient les soustraire à la destruction.... Quant aux
« Védas, comme l'Inde n'a point d'annales histori-
« ques, pas même de tables chronologiques qui éta-
« blissent un ordre de succession régulier pour les
« faits dont la mémoire a été conservée, il serait
« impossible de suivre, à travers les vicissitudes
« qui ont affecté la religion et le gouvernement po-
« litique dans ces contrées, le sort qu'ont eu leurs
« livres sacrés. » *Oeuvres philosophiques* de M. le
« président Riambourg, tome III, p. 57, 58, 59. Pa-
« ris, 1857, chez Debécourt, rue des Saints-Pères,
« n° 69.

(1) Le *Yaçna*, traduit et commenté par M. Eugène Burnouf, p. 581.

(2) Hyde, *Hist. Rel. vet. Pers.*, p. 297. — Mirkhoud, *History of the early kings of Persia*, translated by Shea, p. 48.

d'intérêt à constater, c'est que sa doctrine n'a point pour base le dualisme dans le sens où on l'entend vulgairement. Les ténèbres, d'après cette même doctrine, ne sont point non plus, comme le dit Creuzer, l'opposition nécessaire, essentielle de la lumière, ce qui reviendrait au manichéisme. Le *Zend-Avesta* dit formellement « qu'Ahriman avait été « créé bon ; mais que, par jalousie de la « lumière et de la gloire d'Ormuzd, il « devint la source, le fondement, la ra- « cine de tout ce qui est impur et mau- « vais. Sa splendeur se changea en téné- « bres, en ombre dans le royaume lumi- « neux de la création. Toutefois, son éloi- « gnement de la lumière est venu de lui « et par lui, et non de l'Éternel. Dès « qu'il fut changé en démon, il tomba de « la hauteur du ciel dans l'abîme téné- « breux, etc. (1). »

En tête de la doctrine rappelée par Zoroastre, on doit placer la notion de Xerwann Akérééné, le temps incréé, sans bornes, auquel il donne tous les attributs du Dieu suprême. La parole fut sa fille : d'elle naquirent Ormuzd, dieu du bien, et Ahriman, dieu du mal. Xerwann Akérééné a permis pour sa gloire l'existence du mauvais principe. « Si rien ne « s'oppose à moi, dit-il, quelle gloire « aurai-je (2) ? »

Le ciel était destiné à l'homme à condition qu'il serait avec humilité l'œuvre de la loi, qu'il serait pur dans ses pensées, dans ses paroles, dans ses actions, et qu'il n'invoquerait pas les deus ou mauvais génies. L'homme et la femme, en persévérant dans cette voie, devaient se rendre mutuellement heureux. Telle fut aussi au commencement leur conduite. D'abord, ils dirent : « Ormuzd est « le créateur de tous les biens. » Ensuite, Pétiaré se présenta à leurs pensées, et leur dit : « Ahriman a tout fait. » C'est ainsi qu'Ahriman les trompa dès le commencement, et qu'il cherchera jusqu'à la fin à nous séduire. En ajoutant foi à ce mensonge, le premier homme et la première femme devinrent *dervans*, et leurs âmes resteront dans le *dozakh* jusqu'au

(1) Kleuker, *Zend-Avesta, erster Band*, s. 8, 8, 10.

(2) *Zend-Avesta*, traduction française, tome II, p. 515.

renouvellement des corps. Le Dew, devenu plus hardi, se présenta à eux une seconde fois et leur donna des fruits qu'ils mangèrent. Il parla de cent avantages dont ils jouiraient : mais le corps du premier homme et de la première femme a été souillé par les fruits d'Ahriman, et leurs descendans naissent impurs (1).

Après l'expiration de neuf mille ans, l'homme ne mangera plus, et néanmoins il ne mourra pas; alors Dieu fera revivre les morts; l'âme reconnaîtra les corps et dira : « C'est là mon père, c'est là ma mère, c'est là ma femme. » Ensuite paraîtra sur la terre l'assemblée de tous les êtres du monde avec l'homme. Dans cette assemblée, chacun verra le bien et le mal qu'il aura fait; les justes seront séparés des méchans pour aller, les uns dans le gortman ou paradis, les autres dans le douzak ou enfer. Les âmes des justes iront sur une montagne élevée, après avoir traversé le pont Tchinea, suspendu sur l'abîme; Bahman se lèvera de son trône d'or et leur dira : « Soyez les bienvenus; » tandis que les âmes et les corps impurs seront précipités dans les souffrances (2).

Honover, la sainte parole de vie, apporte le courage, la force et le salut à l'heure de la mort. C'est de lui qu'Ormuzd dit à Zoroastre : « Prie mon pur Honover, lorsqu'au moment de mourir la parole et l'espérance t'abandonnent. Celui qui, dans le monde qui m'appartient, invoque le pur Honover et chante ses louanges en observant les rites pieux, celui-là s'élèvera libre à la demeure céleste (3). » Enfin, *Sosiosch*, le dieu de la victoire, le réparateur de la sainteté, rendra le bonheur au monde entier après l'avoir purifié, après avoir extirpé le germe du péché et de la douleur. Alors Ormuzd et Ahriman offriront ensemble un sacrifice de louanges au Dieu suprême, et du feu qui se sera éteint sortira une terre nouvelle, une terre parfaite, destinée à l'éternité (4).

La lutte entre Ormuzd et Ahriman est très morale, puisque c'est à cette lutte et

aux secours d'Ormuzd que sont attribués l'exercice et le développement de la vertu. En un mot, ce que Moïse raconte de la création, du péché originel, de la promesse d'un Messie, tous les dogmes fondamentaux de la révélation primitive se retrouvent, avec d'autres noms et d'autres circonstances, dans le *Zend-Avesta*, mais reposant sur le même fond d'idées et provenant évidemment des mêmes traditions.

Il faut descendre jusqu'au neuvième siècle pour voir le panthéisme établi dans la Perse, et, qui plus est, formant, sous l'influence de certaines idées mahométanes, une secte d'illuminés appelés *sofis*, du mot arabe *sof* (*laine*), parce que ces espèces de moines portaient un vêtement de laine particulier (1).

Bien que Mahomet, en fondant sa religion, eût interdit le monachisme, il n'est pas moins vrai qu'il avait beaucoup de goût pour ce genre de vie, et qu'il ne le défendit aux siens que comme incompatible avec la propagation à main armée du Coran. « J'ai des heures, disait-il, où ne m'atteindrait ni un ange, ni un chérubin. » A la place du monachisme, qu'il déclara être chez les chrétiens une institution divine, il établit le pèlerinage à la Mecque. Cependant, bientôt après sa mort, deux de ses disciples principaux fondèrent une association de mystiques, qui fut comme la pépinière de toutes celles que l'on vit dans la suite, et notamment de la secte des *sofis*.

Dès le deuxième siècle de l'Hégyre, apparurent de nombreuses troupes d'ascètes mahométans, dans le sein desquelles le sofisme prit naissance. Celui qui formula cette doctrine et la donna pour règle à une sorte de maisons religieuses, s'appelait Abu-Saïd-Abul. Au troisième siècle de l'Hégyre, le sofisme était déjà pleinement développé, et ses adeptes se vantaient non seulement d'avoir des communications divines, mais encore d'être parvenus à l'essence de la Divinité même. Bustami disait : « Je suis une mer sans fond, sans commencement, sans

(1) *Ibidem*, tome III, p. 398.

(2) Anquetil : *Précis raisonné du système de Zoroastre*, tome II, p. 418, et tome III, p. 494.

(3) Kleuker, *Zend-Avesta, erster Band*, s. 107.

(4) *Ibidem*, *erster Band*, s. 113.

(1) Les renseignemens que nous allons donner sur la secte des *Sofis*, se trouvent épars dans un ouvrage latin du célèbre professeur Tholuck, intitulé : « *Sufismus, sive Persarum theosophia pantheistica*, etc., etc. Berlin, 1821.

bornes. Je suis le trône de Dieu. Je suis la table de la loi. Je suis la parole de Dieu. Je suis Abraham, Moïse, Jésus, Gabriel, Michel; car tout ce qui pénètre jusqu'à l'essence de Dieu, se confond, s'assimile avec cette essence (1). » Le même Bustami s'écriait : « Mon Dieu! combien de temps encore flotterai-je entre toi et moi? » Et il osait dire en parlant du jugement dernier : « Lorsqu'il me sera demandé : Pourquoi n'as-tu pas fait cela? j'en serai plus aise que de m'entendre dire : Pourquoi as-tu fait ceci? parce que ce que je fais est l'œuvre de mon individualité; or, le moi est une idolâtrie, et l'idolâtrie est le plus grand des péchés (2). »

Dschuneid, surnommé la lumière du sofisme, en a décrit la nature et le but de la manière suivante : « Délivrer son esprit et son cœur du choc des perturbations, extirper la nature humaine, réprimer l'instinct des sens, revêtir les qualités spirituelles, se transfigurer dans la science pure, faire toute espèce de bien. » Étant interrogé sur les qualités d'un véritable serviteur de Dieu, il répondit : « S'il est persuadé que toutes choses sont sorties de Dieu, qu'elles subsistent en Dieu et finiront par retourner à lui, c'est un véritable serviteur (3). »

Pour arriver à ce qu'ils appellent l'assimilation divine, on ne voit point chez les sofis persans ces tortures volontaires si communes dans l'Inde (4). La première, et en quelque sorte l'unique condition qu'ils s'imposent, c'est de rejeter l'impureté, les doutes, les passions, les désirs, et en général toute pensée. Alors, disent-ils, l'âme, n'étant affectée par aucune variété, par aucune succession, par aucun changement dans les choses, se trouve délivrée des chaînes du temps, et la Divinité infinie fait sa demeure en elle. On voit ici percer un rayon des notions chrétiennes, mêlées çà et là aux idées du Coran par le moine nestorien, Sergius (5).

(1) *Ssufismus*, etc., p. 64.

(2) *Ibidem*, p. 65.

(3) *Ibidem*, p. 66.

(4) Malcom, *History of Persia*, vol. II, p. 597.

(5) Doellinger's *Kirchengeschichte*, Zweiter Band, s. 276.

Selon la doctrine des sofis, l'homme éprouve d'abord l'attrait, afin qu'il dirige son cœur du côté de l'objet qui l'attire et qu'il s'enflamme d'amour pour lui. Ce premier rapport est suivi d'un autre appelé le chemin; lequel est double lui-même, à savoir : le chemin vers Dieu et le chemin en Dieu. On arrive au dernier degré par le plus haut point de la prière, où celui qui prie et celui qui est prié se mêlent, se confondent si intimement, qu'il n'y a plus de prière possible. C'est l'absorption (1). Dans cet état, l'homme n'a plus conscience de son corps; ni même de son esprit; penser seulement à l'absorption, c'est en sortir. Voici, à cet égard, un passage très significatif de Ghasali : « Bien instruit maintenant de ce que c'est que l'absorption, chasse toute espèce de doutes, et garde-toi d'accuser de mensonge ce que tu ne peux pas comprendre. Dieu dit dans le Coran : Ils accusent de mensonge ce qu'ils ne comprennent pas. La science de l'absorption comprend le chemin à Dieu et le chemin en Dieu, dans lequel l'absorption s'accomplit. Au commencement, elle passe avec la rapidité de la foudre; mais, par un effet de l'habitude, elle enlève l'âme dans un monde supérieur, où la pure essence des essences se manifestant, l'esprit de l'homme s'empreint du type du monde spirituel à mesure que se déroule la majesté divine (2). »

Les sofis étaient persuadés de leur retour en Dieu après la mort, et ce retour n'était à leurs yeux que l'absorption complète, irrévocable. « Il faut, dit Djelaluddin, que ce qui vient de la mer, retourne à la mer. » Mais ils s'arrêtaient surtout à la question de la création, et ils regardaient le monde comme aussi inséparable de Dieu que les rayons le sont du soleil. C'est l'UN qui apparaît sous la forme du multiple. N'admettant point une matière réelle, ils reportaient en Dieu tous les modes des choses sensibles en même temps qu'ils transformaient les qualités divines en forces générales de la nature. De là, pour ces forces et les objets dans lesquels elles se

(1) *Ssufismus*, etc., p. 105, 104, 103.

(2) *Ibidem*, p. 107.

manifestent, les noms de *lumière*, *d'éclat*, *de reflet* de Dieu; de là la comparaison qui revient sans cesse de l'image du soleil se réfléchissant dans l'eau et dans les gouttes de rosée, sans que cette image soit quelque chose de réel. L'être et l'existence n'appartenant qu'à Dieu, ce monde, avec la multiplicité et la variété de ses formes, n'est qu'une apparence trompeuse, une simple *métaphore*, comme dit le poète Asisi, ou encore un *jeu souverainement agréable* que Dieu se donne à lui-même (1).

Asisi ne voit pas plus de réalité dans les objets finis pris individuellement que dans leur ensemble. L'universalité des choses, purement imaginaire, suivant lui, est comme un morceau de bois enflammé que l'on tourne rapidement et qui, par l'effet de la rotation, produit l'apparence d'un cercle.

C'est dans le livre intitulé *Goulchen-Raz* que sont exprimées avec le plus de hardiesse et de netteté les idées panthéistiques des sofis. « Ils ont, dit Chardin, un livre où tous leurs sentimens sont recueillis, tant sur la philosophie que sur la théologie, lequel on peut appeler leur *Somme théologique*; ils le nomment *Goulchen-Raz*, c'est-à-dire *Par terre des mystères*, pour donner à entendre que c'est une théologie mystique (2). »

Voici d'abord un passage sur le rapport du fini et de l'infini :

« Comment le fini s'est détaché de l'être primitif? C'est là la question d'un homme qui n'est point encore parvenu à la connaissance de la vérité. L'UN ne s'est jamais séparé de l'autre. Le fini est un phénix sans substance. Une foule de noms apparaissent incessamment, mais tous ces noms ne nomment qu'un seul être. Jamais ce qui est infini ne peut devenir fini, car autrement il ne

scrait pas éternel. Ceci est irréfragable; et jamais ce qui est éternel ne descendra dans les limites du fini, non plus que ce qui est fini ne s'élèvera jusqu'à ce qui est éternel. Par ce secret s'expliquent toutes les énigmes. Le fini, comme l'éternel, est simple en soi; les rapports seuls produisent le multiple. La relativité ressemble au caméléon, et c'est là précisément le fond de la variété (1). »

L'homme considéré comme microcôme.

« L'homme porte en lui-même une image de tout ce qui existe ici-bas. Comme toi, le monde est un être qui a des limites; il est ton corps, toi tu es son esprit. Tu as trois espèces de morts : la première te fait à chaque moment disparaître; la seconde, tu peux te la donner toi-même; la troisième te domine tyranniquement. De même tu trouveras trois espèces de vies. Le monde a les mêmes manières de mourir, excepté la deuxième. Il faut comparer le corps à la terre; la tête ressemble au ciel, comme lui pleine de signes merveilleux. De même qu'autant d'étoiles brillent les cinq sens : l'esprit y séjourne, éclatant comme le soleil. Les os sur lesquels pose le poids du corps sont de solides montagnes élancées vers le ciel, etc. (1). »

Atar chante la manifestation de l'absolu dans son esprit :

« Joie et bonheur! Maintenant je me connais moi-même; je me connais comme n'étant point un être simple. Je brûle d'amour pour moi-même, et je me cache dans cet amour. En moi est le centre, et le centre, ô merveille! s'étend en même temps comme un cercle devant moi. Est-ce que je ne présente pas en moi l'image de l'esprit des mondes? Mille années ne suffiraient pas pour expliquer l'énigme de mon être. L'humanité ne se réfléchit pas seulement dans mon esprit comme dans un miroir; non, vraiment. Je suis l'être primitif lui-même. Que personne

(1) *Ssufismus*, p. 162.

(2) *Voyage en Perse* de Chardin, IV, p. 435. — Bernier, dans son *Voyage au Grand-Mogol*, dit, en parlant de la doctrine de l'âme universelle : « C'est cette même doctrine qui fait encore à présent la cabale des Soufys et de la plupart des gens de lettres de Perse, et qui se trouve expliquée en vers persiens si relevés et si emphatiques dans leur *Goult-chen-Raz* ou *parterre des mystères*. » Tome II, p. 165. Amsterdam, 1699.

(1) *Blüthensammlung aus der morgelaendischen Mystik*, par le professeur Tholuck. Berlin, 1825, p. 214.

(2) *Ibidem*, p. 215.

« ne prétende arriver à la gloire de dire
 « ce que je suis! Celui qui l'essaie peut
 « bien commencer, mais à la fin il se
 « trompe. Jamais personne ne m'a ap-
 « profondi ; personne n'a jamais montré
 « mon image. Si quelqu'un m'a jamais
 « annoncé, c'était moi, qui me glorifiais
 « moi-même. Je suis à la fois la perle et
 « le marchand. Merveilleux mystère! Je
 « m'offre moi-même sur la place pour
 « être acheté, je suis un joyau. Dans la
 « lumière du diamant tous les êtres réflé-
 « chissent leur visage comme en cent
 « mille miroirs. A mes pieds sont éten-
 « dus le temps et l'espace ; c'est pourquoi
 « je célèbre mon unité. Si je veux goûter
 « des délices, je me précipite en moi-
 « même. Ton âme désire merveilleuse-
 « ment savoir le dernier mot de tous les
 « êtres : mon propre *moi* t'enseigne tou-
 « tes les énigmes et tous les mystères. Je
 « suis devenu moi-même mon héraut, et
 « je te renvoie aux discours que j'inspire
 « à Attar ; car c'est moi-même, Dieu,
 « qui parle par sa bouche. Attar est main-
 « tenant pour moi bouche et oreille ;
 « ô miracle ! il parle lui-même et s'écoute
 « en même temps ! Profondément enfoncé
 « dans l'extase, Attar ne se remue point :
 « c'est moi qui prononce les paroles à la
 « place d'Attar en extase. J'ai étourdi ses
 « forces, j'ai étourdi son esprit, je l'ai
 « retiré des affaires du monde dans le
 « sein de mon propre être. Il ne voit rien
 « que moi ; tout le reste il ne le voit
 « point. Les mots que prononce sa bou-
 « che, c'est moi seul qui les dis, et il
 « écoute ce qui parle. Ainsi, en l'inspi-
 « rant, j'ai révélé le mystère. Maintenant
 « il va être voilé de nouveau : qu'il le soit
 « éternellement ! Je vais éveiller Attar et
 « me cacher devant lui. Voyez : sa langue
 « se meut, son œil s'ouvre. Allons, Attar,
 « roi de l'intelligence, dis si tu sais ton
 « énigme. Tu portes dans cette intelli-
 « gence l'univers entier avec le roi de
 « l'univers (1). »

La prédestination et la liberté humaine
 forment deux points très importants de la
 doctrine des sofis. Mahomet avait laissé
 le premier de ces deux points dans l'obs-
 curité ; le deuxième était à ses yeux un
 blasphème. Il appelait mages les parti-

sans de la liberté de la volonté. « Ils sont
 « encore pires que les mages, disait-il,
 « car ils opposent la volonté d'un individu
 « à celle de Dieu. Non, l'homme ne fait
 « que présenter la matière de la monnaie,
 « et Dieu la frappe (1). » Conséquemment
 à ces idées, les sofis nient le péché origi-
 nel, et regardent les actes de chacun
 comme déterminés avant la formation
 du corps et de l'âme. « Tu ne fais rien,
 « dit Asisi ; tes actions sont faites en
 « toi (2). » De là à l'idée suivante du même
 Asisi, il n'y avait qu'un pas bien glissant :
 « Nulle action ne vient de nous ; qu'y a-
 « t-il de mal ? qu'y a-t-il de bien (3) ? »
 C'est encore Asisi qui a dit : « Le péché
 « d'un sofi est une bonne action aux yeux
 « de Dieu ; l'infidélité d'un sofi a plus de
 « valeur que la fidélité du monde en-
 « tier. » Et plus loin : « Dieu est comme
 « l'âme ; le monde comme la forme ex-
 « térieure. Tout ce que la forme reçoit
 « de l'âme est convenable, quel qu'il
 « soit... Tout, dans le monde, est une
 « empreinte et une expression de la puis-
 « sance et de la beauté divines... (4). La
 « lumière du prophète est la première
 « entre toutes les choses créées. En lui
 « s'est manifestée la forme de l'absolu ;
 « et de même que les chrétiens ont pour
 « précepte d'engendrer Jésus-Christ dans
 « la foi et dans la piété de leur cœur, de
 « même les sofis doivent rendre vivante
 « en eux l'image de Mahomet (5). »

Au reste, le sofisme finit par mettre
 sur la même ligne les prophètes ou doc-
 teurs divins de tous les peuples, et c'est
 là qu'il faut voir le germe de cette indif-
 férence pour la forme de la religion si
 clairement exprimée par Djelaleddin :
 « Lorsque les hommes véritablement re-
 « ligieux prient, les invocations et les
 « louanges de tous les prophètes se con-
 « fondent comme l'eau versée de diffé-
 « rents vases dans une même coupe. Or,
 « les louanges et les invocations ne for-
 « mant qu'un seul et même ensemble,
 « toutes les religions ne forment qu'une
 « religion. Comment les hommes pour-
 « raient-ils adorer autre chose que le seul

(1) *Ssufismus*, etc., p. 245.(2) *Ibid.*, p. 249.(3) *Ibid.*, p. 249.(4) *Ibid.*, p. 259.(5) *Ibid.*, p. 273.(1) *Blüthensammlung*, etc., etc., p. 260.

« être digne de leur adoration, quelque
 « divergentes que soient d'ailleurs leurs
 « idées? Il arrive alors la même chose
 « que sur un mur où se réfracte la lu-
 « mière du soleil, quoique le mur soit
 « hors d'état de la recevoir tout en-
 « tière, etc. (1). » Mais nulle part le pan-
 théisme ne se montre plus audacieux et
 plus complet que dans les vers suivans,
 de la traduction de M. de Hammer, cités
 par le professeur Tholuck : « Je suis tout
 « ce que tu vois et tout ce dont tu jouis.
 « Je suis l'Évangile, le Psautier, le Co-
 « ran; je suis Usa et Lat (deux idoles
 « arabes), Baal et Dagon, la kaba et le
 « lieu du sacrifice. Le monde est partagé
 « en soixante-douze sectes, et pourtant il
 « n'y a qu'un Dieu : je suis le croyant
 « qui croit en lui. Sais-tu ce que sont le
 « feu, l'eau, l'air et la terre? Je suis la
 « terre, l'air, l'eau et le feu. Je suis le
 « mensonge, la vérité, le bien et le mal,
 « ce qui est dur, ce qui est doux, la
 « science, la solitude, la vertu, la foi,
 « le plus profond abîme de l'enfer, le
 « plus cruel tourment de la flamme, le
 « paradis suprême, Hourî et Riswan. Je
 « suis la terre et tout ce qu'elle renferme,
 « l'ange et le diable, l'esprit et l'homme.
 « Le but du discours, oh! dis-le Tebrisi
 « de Schem! le terme du sens, le voici :
 « Je suis l'âme des mondes (2). »

Enfin, les sofis donnent à Dieu toute
 espèce de noms empruntés aux objets de
 l'amour terrestre; ils vont même jusqu'à
 appliquer le nom et les propriétés du
 vin à l'amour de Dieu et à l'extase (3).

(1) *Ssufismus*, etc., p. 239.

(2) *Ibid.*, p. 271, 291.

(3) *Ibid.*, p. 308.

Le langage mystique commença parmi
 les mahométans avec le sofisme, sous la
 conduite de Dschuneid et de Bustami, et
 non seulement le langage mystique, mais
 encore une exégèse tout-à-fait opposée
 au sens naturel du Coran.

Il y a, chez les sofis, différentes classes
 d'initiés selon les degrés d'aptitude à
 comprendre les explications mystiques.
 Ces degrés correspondent à ceux de l'at-
 trait du chemin vers Dieu et du chemin
 en Dieu dont nous avons parlé plus haut.
 L'initié du degré suprême est instruit des
 qualités, des noms, de la science et de la
 sagesse de Dieu et n'a plus d'autre but à
 atteindre. Les degrés antérieurs sont dis-
 posés de la manière suivante : premier
 degré, la loi ou la nuit; deuxième de-
 gré, le chemin ou les étoiles; troisième
 degré, la vérité ou la lune; quatrième
 degré, la connaissance ou le soleil. La
 première classe se compose de commen-
 çans qui pratiquent les aumônes et les
 pèlerinages; la deuxième classe renferme
 les mouktassidans, c'est-à-dire ceux qui
 travaillent à purifier leur âme et leurs
 mœurs; la troisième classe comprend
 les salikans ou mystiques qui se morti-
 fient; les sofis de la quatrième classe tra-
 versent plusieurs vallées différentes : 1^o la
 vallée de la Recherche; 2^o la vallée de
 l'Amour; 3^o la vallée de la Connaissance;
 4^o la vallée de la Domination de soi-
 même; 5^o la vallée de l'Union; 6^o la val-
 lée de l'Étonnement; 7^o la vallée de l'Ab-
 sorption (1).

LÉON BORÉ.

Professeur d'histoire au Collège
 de Juilly.

(1) Voir pour les détails l'ouvrage de M. Tholuck
 déjà cité, *Ssufismus*, etc., p. 326 et 327.

Sciences Historiques.

COURS D'HISTOIRE SUR L'ORIGINE, L'ACCROISSEMENT ET L'INFLUENCE DES ORDRES MONASTIQUES.

PREMIÈRE LEÇON.

Nous croyons qu'il est utile pour la
 science historique et sociale de faire

l'histoire des institutions monastiques.
 Nos pères ont vu les vestiges de leur
 splendeur tomber successivement sous
 le marteau de la destruction; nous, nous

ne voyons plus que des pierres éparses sur le sol désolé; et à notre entrée dans la vie nous avons encore entendu siffler à nos jeunes oreilles le rire satanique de l'école voltairienne, et souvent nous avons été témoins des petites colères d'une incrédulité sans élévation. Tout cela a passé. On s'est aperçu d'un grand vide dans la société : alors ont surgi tout à coup les folies des communautés de biens saint-simoniennes, et les rêves insensés des agrégations fourriéristes et phalanstériennes. Les gouvernemens se sont aperçus que les populations d'ouvriers entassés dans les manufactures menaçaient l'avenir, et dans leur âme les faiseurs d'économie politique ont eu des pressentimens sinistres, qui chaque jour se réalisent d'une manière effrayante. Ils ont prêché contre les dangers de la population toujours croissante; ils nous ont dit : Lorsque la terre ne suffira plus à ses habitans, il y aura famine, révolution et mort. Et comme le dix-huitième siècle, dans son ineffable incapacité, avait pris pour texte habituel de ses déclamations les établissemens religieux avec leurs richesses accumulées et immobiles, aujourd'hui notre presse pousse un cri incessant contre les OISIFS qui dévorent les TRAVAILLEURS. Qu'adviendra-t-il? nous l'ignorons. Tout ce qu'il nous est donné de croire, c'est que le Christ, le Fils du Dieu vivant, est venu sur la terre pour faire toutes les nations guérissables (1). Chrétiens, nous savons que la société humaine n'a pu être délaissée par la Providence, et que Dieu a toujours les yeux ouverts sur les voies des nations. Et pour nous consoler un peu, il nous a été donné de voir cet immense mouvement spiritualiste qui a emporté toutes les intelligences de notre époque, et qui a laissé au fond des âmes le besoin de croire. Pour satisfaire à ce besoin de foi, on a tout essayé : les sciences humaines sont venues se présenter, on les a travaillées dans tous les sens; elles ont marché, elles ont grandi; mais elles n'ont rien laissé de substantiel au fond de l'âme. Le vide existe toujours : Dieu seul peut remplir ce qu'il y a d'infini dans notre être. Le Christianisme est,

pour les sociétés comme pour les individus, l'esprit de vie. La Croix, comme une idée éternelle qui traverse le temps, est placée entre le ciel et la terre pour la ruine ou pour la résurrection des sociétés et des individus, ainsi que le chantait dans ses extases prophétiques le vieux sacrificateur Siméon, ce dernier représentant de tout l'ancien monde.

De ce combat intellectuel, de cette opposition ardente contre l'industrialisme si matériel, si desséchant, il est sorti un grand bien : nous sommes devenus justes, nous avons mieux vu les choses. Cette disposition sincère venait chez les uns d'une bonne foi consciencieuse, chez les autres d'une rancune secrète contre le dix-huitième siècle. On a voulu par-dessus tout des faits, une exactitude morale dans l'histoire; on s'est moqué de Gibbon, et on rira de bien d'autres. Nos royautes terrestres ont perdu tout leur prestige; il n'y a plus de censure, plus de magistrature parlementaire; il n'y a plus qu'une immense liberté de tout dire, en attendant qu'on ait celle de tout faire.

L'école historique protestante a rendu la première une justice éclatante au catholicisme, et a apprécié largement l'influence sociale des pontifes romains au moyen âge : alors que le monde vivait protégé, soutenu par les papes, dont le génie, planant sur les ruines de tous les vieux âges, régénérerait toutes choses par la puissance de la parole, et donnait aux peuples nouveaux tout ce qui leur manquait, croyances, mœurs, institutions, bien-être social.

Il appartient aussi à notre siècle de juger les institutions monastiques. Maintenant, en Europe, les économistes veulent des associations industrielles, agricoles, une organisation du travail; le temps est venu, nous le croyons sincèrement, de faire voir, par les faits historiques, par une longue tradition positive, que les associations, de quelque manière qu'elles soient constituées, n'ont de gages certains d'existence et de durée que par le Christianisme. Ainsi, de notre travail ressortira cette grande vérité, c'est que les institutions monastiques ont été dans tous les temps de grandes agences de civilisation, surtout en Occident. Nous

(1) Sanabiles fecit nationes terræ. Sap. I, vers. 14.

suivrons siècle par siècle leur histoire sous ce triple point de vue : vie intime et littéraire, vie agricole, vie sociale.

VIE INTIME ET LITTÉRAIRE. — Seules au milieu des siècles barbares et tourmentés, les associations monastiques donnaient abri et refuge à ces âmes tristes et déshéritées de bonheur, qui, désenchantées du monde, aspiraient au recueillement, aux méditations pieuses, à la vie austère et contemplative. Dans les cloîtres étaient la science et l'étude, et ce sont les moines qui nous ont conservé tous les travaux intellectuels de l'antiquité.

VIE AGRICOLE. — Les moines ont défriché le sol. Autour des monastères venaient se grouper des populations entières; ces grandes associations agricoles sont devenues des bourgs et des villes.

VIE SOCIALE. — Les moines élevaient les enfans, et jetaient par leurs prédications apostoliques les semences de la civilisation dans les âmes ardentes des peuples barbares; plus tard il sortit des institutions monastiques des hommes d'état qui ont créé la science diplomatique.

A mesure que ces différentes scènes viendront se déployer devant nous, nos âmes seront remplies de graves et sérieuses réflexions qui serviront à l'affermissement de notre foi; car, avant tout, il faut que l'étude de l'histoire soit utile pour notre sanctification. Pour moi, qui ai voué ma vie et mon temps à des recherches bien longues faites avec un amour filial sur les antiquités monastiques, j'ai étudié en chrétien pour la gloire de Dieu et dans le désir de faire quelque bien à mes frères; car voilà ce qui élève la science terrestre; autrement elle serait bien petite, elle serait comme une peine d'enfance. J'ai hésité à parler si longuement des institutions monastiques à mon siècle qui ne sent plus ce que c'est qu'un moine, et qui, négligeant ses devoirs, s'occupe de la recherche presque toujours infructueuse de ses droits et d'ambitions commerciales. Le plus grand nombre des lecteurs rejettera ces pages à leur seul titre; pourtant, je l'espère, il y aura dans la foule quelques hommes intelligens qui comprendront et sauront apprécier tout ce qu'il y aura de grave et d'élevé dans la contemplation

de ces grandes figures chrétiennes. Une considération frappera les esprits même les plus inattentifs : l'Église, qui, à ne la considérer que sous le point de vue humain, est la plus vieille des institutions sociales, a communiqué quelque chose de son éternité, de son immutabilité aux associations formées par son esprit et sous son influence immédiate. Aussi tous les hommes qui aiment le passé et soupirent après un avenir meilleur, étudieront l'histoire des institutions monastiques qui comptent leur âge par siècles, et cette étude aura une haute importance philosophique au milieu des ruines de nos royaumes d'un jour, de l'individualisme de nos révolutions périodiques et de l'égoïsme d'un siècle industriel.

Origine de la vie monastique.

Dans l'Évangile, il y a deux choses : les préceptes et les conseils. Ainsi, aimer Dieu au-dessus de toutes les créatures, faire pénitence, prier, être appliqué à ses devoirs, voilà des préceptes rigoureux : on ne peut pas être chrétien sans les réaliser dans toute sa vie. Mais pour parvenir à la perfection spirituelle, l'Évangile prescrit quelques moyens sous la forme de conseils, comme vendre son bien et en donner le prix aux pauvres, ne point s'engager dans les liens du mariage, pour s'occuper plus librement aux exercices de la piété. *La vie religieuse* n'est que l'observance stricte de ces conseils évangéliques. Ainsi, il y a la vie commune et ordinaire, où l'on tâche d'accorder les devoirs de la société avec les devoirs de la religion; et la vie religieuse, où l'on renonce aux ambitions et aux emplois tumultueux du monde pour s'occuper entièrement de Dieu et de son âme. Ces deux genres de vie, déjà personnifiés dans l'Évangile par Marthe et Marie, sœurs de Lazare, ont toujours été très distincts dans l'Église, comme nous l'apprenons d'Eusèbe (1) et de l'auteur des Consultations de Zachée (2).

Déjà chez les Juifs on trouve quelques traces et une image de la vie religieuse, comme si la grâce eût alors essayé de

(1) Eusèb., *Demonstrat. évangelic.*, lib. I, cap. 3.

(2) *Consultatio Zachæi*, lib. III, cap. 2, dans le *Spicilège* de D. d'Achery.

faire des moines, dit Holsténius (1). Les Nazaréens se consacraient à Dieu, s'abstenaient de vin et pratiquaient une foule d'observances particulières. Les Récha-bites demeuraient dans la campagne sous des tentes, chantant des hymnes et lisant les livres sacrés; l'Écriture sainte loue ces deux institutions (2). Après la prédication de l'Évangile, dans la première ferveur de la conversion, un grand nombre de fidèles voulurent pratiquer rigoureusement les conseils évangéliques. Le plus ancien monument de l'histoire monastique est sans contredit le Traité de Philon sur la *vie contemplative*, où il parle d'une société d'hommes appelés *Thérapeutes*. Cette société était établie en Égypte: ils vivaient en famille dans une profession particulière de piété; ils gardaient une austère abstinence; leur nourriture ordinaire était du pain, du sel, de l'eau, de l'hysope; ils se rassemblaient le septième jour de la semaine, chantaient les louanges de Dieu, conféraient des maximes de la sagesse et mangeaient à la même table. Eusèbe, saint Jérôme et presque tous les autres pères de l'Église ont cru que ces solitaires étaient chrétiens; mais il y a eu sur ce point d'histoire une controverse très vive entre les érudits du seizième et du dix-septième siècle. Joseph Scaliger, David Blondel, Henri de Valois (3), et le président Boubier prétendirent que les Thérapeutes n'étaient pas chrétiens; l'Anglais Thomas Bruno (4) et surtout D. Bernard de Montfaucon, soutinrent l'opinion des anciens auteurs ecclésiastiques (5). Sans nous permettre de rien décider sur cette question historique après une autorité comme celle de D. Bernard de Montfaucon, nous tenons pour certain qu'il y a eu des solitaires dès les premiers siècles de l'Église. Eu-

sèbe; en parlant de saint Pierre Apselam, ne loue pas seulement sa vie austère (ἀσκησιον), mais il l'appelle absolument *ascète* (1); ce qui prouve que dès le temps des persécutions il y avait des *ascètes*, c'est-à-dire des *moines*, que leur vie retirée et pénitente distinguait du commun des fidèles, et qui tenaient un rang particulier dans l'Église. L'auteur des *Constitutions apostoliques*, marquant l'ordre de la communion, observe qu'après l'évêque et le clergé, les *ascètes* participaient aux divers mystères avant les diaconesses et les vierges (2). Le concile de Laodicée parle aussi très clairement des *ascètes* (3); ce qui prouve qu'être *ascète* était alors une manière de vie et une profession réglée parmi les chrétiens. Mais tout cela était plutôt un essai de vie religieuse qu'une constitution monastique, et je ne crois pas qu'il y ait eu des maisons religieuses établies avant saint Antoine, c'est-à-dire avant le troisième siècle. Les auteurs qui ont soutenu l'opinion contraire s'appuyaient de l'autorité des ménologes grecs; mais on sait qu'elle n'est pas bien grande. Saint Ignace, saint Justin, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, saint Cyprien et les autres écrivains ecclésiastiques des trois premiers siècles ne parlent point des communautés religieuses. Alors l'Église était perpétuellement au milieu des alarmes des persécutions; les intervalles de paix que Dieu lui donnait n'étaient pendant lequel elle se préparait à de nouveaux combats; et si dans quelques provinces les chrétiens eurent des temples publics, ils ne jouirent pas tranquillement de cet avantage et ils en furent entièrement privés sous Dioclétien (4). Ce n'était pas là un temps propre à établir des communautés monastiques; la prison était le *désert* des chrétiens; c'était leur lieu d'asile, leur oratoire, leur solitude (5). De plus, la

(1) Quasi rudimenta gratiæ monachos facere exordientis. — Holsten., *Dissert. ad. cod. regularum*, in-4°.

(2) Num., 21. — Paral., 2, 35.

(3) Henric. Vales., *Annot. in Euseb.*, 6. 33.

(4) La *Dissertation* de Thomas Bruno a été imprimée en 1694.

(5) D. Bernard de Montfaucon a traduit le livre de Philon sur la *Vie Contemplative*. Paris, 1709, in-42. Après sa controverse avec le président Boubier, il publia en 1712 les lettres pour et contre sur cette question.

(1) Euseb., lib. 3.

(2) Postea sumat episcopus, deinde presbyteri et diaconi et hypodjaconi, et lectores, et cantores, et ascetici (καὶ ἀσκηταὶ) et ex feminis diaconissæ ac virgines et viduæ. *Const. apost.*, lib. 8, cap. 10.

(3) Conc. Laod., can. 50.

(4) Baronius, ann. 243.

(5) Hoc præstat carcer Christianis, quod eremus prophetis. Tertull., *ad martir.*, cap. 2.

politique romaine n'eût pas permis l'établissement régulier des institutions monastiques, où on ne se mariait plus, où on menait une vie retirée sans rendre aucun service à la société civile. Le célibat était alors méprisé et comme odieux ; on le regardait même un état contraire au bien public, et il y avait des peines infamantes pour les célibataires (1).

Avant saint Antoine, l'histoire monastique est un peu conjecturale, comme l'histoire des races pélasgiques ; mais avec saint Antoine et saint Pacôme elle prend un grand caractère de certitude. L'histoire monastique se partage tout naturellement en deux parties : histoire des institutions monastiques dans le monde oriental ; histoire des institutions monastiques dans le monde occidental. Nous l'étudierons dans cet ordre, et nous reconnaitrons qu'outre cette séparation matérielle des deux mondes, il y a une séparation morale bien plus grande : en Orient, les institutions monastiques sont presque toujours contemplatives ; cela tenait à la nature, au caractère oriental, qui est intuitif, mystique. En Occident, les moines ont été des hommes de conquêtes spirituelles : enfans de Japhet, ils ont étendu le royaume de Dieu sur la terre ; ils ont partout déployé leurs tentes et planté la croix du Christ, au midi et au nord dans l'ancien et dans le nouveau monde.

Ici, j'adois au moins un mot de reconnaissance pour les savans qui nous ont transmis les monumens originaux de l'histoire monastique en Orient ; du reste, leur vie a été si sainte, si dévouée à Dieu et à la science, que leurs noms peuvent se placer à côté des noms glorieux des Pères du désert. Le jésuite Heribert Rosweide a publié à Anvers un volume in-folio qui a pour titre : *Vitæ Patrum, seu de vitâ et verbis seniorum libri decem* : c'est une histoire complète de la vie érémitique extraite de saint Jérôme, de Ruffin, de Cassien, de Sulpice Sévère, de Théodoret ; il y a aussi l'*Histoire Lausiaque* de Pallade, et le *Pré spirituel* de Jean Moschus. Le P. Rosweide avait un goût décidé pour les antiquités ecclésiastiques : achevant sa philosophie à Douai, dans

les intervalles de loisir où ses disciples allaient se délasser à la promenade, il allait dans les monastères voisins pour y compulser les chartes ; plus tard, il visita les bibliothèques de la Belgique ; il nous a fait connaître le résultat de ses explorations bibliographiques dans un petit volume in-8° qui a été publié à Anvers, 1607, et qui a pour titre : *Fasti Sanctorum quorum vita in Belgio MSS. asservantur* ; c'est à ce petit ouvrage que le monde savant doit la grande collection des Bollandistes, que les révérends Pères jésuites de Bruxelles continuent avec ardeur. Au milieu de ses immenses travaux d'érudition, le père Rosweide ne négligeait pas son apostolat de charité : ce fut en veillant un malade atteint de la fièvre maligne et en l'aidant des secours de la religion, qu'il fut atteint de la maladie dont il mourut (5 octobre 1629). Depuis un siècle je ne sache pas que les savans meurent ainsi.

Les Pères de l'Église, surtout les *Ascétiques* de saint Basile, les *Poésies* de saint Grégoire de Nazianze, les *Lettres* de saint Jérôme et l'*Echelle sainte* de saint Jean Climaque.

A ces monumens originaux on peut joindre les travaux de deux hommes qui ont vraiment une autorité : les *Annales* de Baronius et les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique dès le premier siècle*, de Lenain de Tillemont.

Monde oriental. — Vie érémitique. — Saint Antoine.

C'est un véritable poème épique que l'histoire des moines orientaux ; on marche d'enchantement en enchantement, c'est la grande époque de la renommée du désert. Et d'abord nous trouvons la grande figure de saint Antoine ; il naquit en Égypte sous le règne de Décius (an 252) ; ses parens étaient chrétiens. A l'âge de vingt ans il quitta le monde et sa sœur unique, s'en alla dans les montagnes orientales de l'Égypte, du côté de la mer Rouge, et consacra sa vie à la prière et à la contemplation de la nature. Saint Athanase, qui a écrit sa vie, raconte que quelques hommes, débris de l'orgueilleuse philosophie antique, vinrent au désert se moquer de la vie retirée d'Antoine, lui demandant comment il passait sa vie,

(1) Voir la loi de *infirmam. pœnis cœlibat.* — Et Euseb., *Vit. Constant.*, lib. 4, cap. 26.

privé de la consolation que les autres trouvent dans les livres; Antoine leur répondit : *Je médite les vérités divines, et la nature me sert de livre* (1). Un jour qu'il était triste et abattu dans son désert, fatigué du grand combat spirituel qu'il livrait sans relâche, agité de diverses pensées et se plaignant à Dieu du trouble qui l'empêchait de faire son salut, il se vit lui-même dans son imagination, assis, travaillant à une natte de palmier; puis il se levait pour prier, puis il s'asseyait de nouveau à son travail pour se relever encore; alors l'ange de Dieu lui dit : *Faites ainsi et vous serez sauvé*; son âme fut remplie de confiance, et sa vie fut une suite continuelle de prières et de travail. Saint Nil nous dit que ce fut par un exercice si saint qu'Antoine reçut cette lumière intérieure qui lui faisait lire la volonté de Dieu dans toutes les créatures, et contempler les choses divines avec une si incroyable persévérance, que lorsque venait le jour il s'écriait : « Qu'ai-je à faire de toi, lumière matérielle et sensible ? pourquoi viens-tu me distraire et te placer entre moi et la lumière incréée et véritable (2) ? » Toute son application était d'augmenter dans son cœur l'amour de Dieu; aussi il disait souvent : « Pour moi, je ne crains plus Dieu, mais je l'aime (3). » Sa vie était d'une austérité effrayante; il couchait sur une natte de jonc (4); il jeûnait tous les jours, ne mangeait qu'après le coucher du soleil un peu de pain trempé dans de l'eau de sel. Quand il fut vieux, ses disciples lui apportaient tous les mois des olives, de l'huile et des légumes (5). Souvent il descendait de son désert, venait dans les vieilles cités de la civilisation païenne, il encourageait les chrétiens au martyre; il confessait la foi, disputait contre les hérétiques et les philosophes, faisait du bien au peuple en guérissant les malades; puis il remontait auprès de ses disciples et leur racon-

tait les douceurs de la vie spirituelle et les grandes joies qui avaient enivré son extase. Il est dans la vie d'Antoine un touchant épisode, c'est sa rencontre avec le vieil ermite Paul.

Depuis longues années Paul avait abandonné les sciences grecques et égyptiennes et tous les biens du monde pour se retirer dans le désert. Il avait pour demeure une caverne arrosée d'une petite fontaine, tout auprès d'un grand palmier dont les feuilles lui fournissaient son vêtement, et les fruits sa nourriture (1). Dans sa vieillesse, Dieu le nourrit d'une manière miraculeuse: un corbeau lui apportait chaque jour la moitié d'un pain. Il demeura ainsi inconnu aux hommes jusqu'à ce que saint Antoine eût révélation qu'il y avait dans le désert un plus ancien solitaire que lui, et qu'il devait l'aller voir. Antoine obéit à cet ordre du ciel; il traversa d'immenses solitudes, et enfin il eut la satisfaction d'entretenir le saint ermite, qui reçut ce jour-là un pain entier pour le partager avec son hôte. Combien cette entrevue fut touchante! Paul fit connaître à son frère que sa dernière heure était proche, et le pria de l'ensevelir dans un manteau que lui avait donné le glorieux confesseur Athanase. Lorsque Antoine revint, apportant le manteau, il ne trouva plus que le corps de saint Paul; deux lions venus du désert creusèrent une fosse où Antoine déposa religieusement de si précieuses reliques, ne gardant que la tunique de Paul, comme autrefois Élisée conserva la robe d'Élie, symbole de sa puissance prophétique. Cette sainte amitié de la solitude commencée sur la terre se continua dans le ciel, car Antoine mourut peu après (an. 356).

Dans le recueil des règles fait par saint Benoît d'Aniane, il s'en trouve une qui porte le nom de saint Antoine; il paraît, par le titre, qu'il la composa à la prière des religieux d'un monastère appelé *Nacalo*. Saint Athanase ne parle point de cette règle: il rapporte seulement quelques exhortations que le saint abbé avait faites à ses disciples; ainsi ces exhortations, jointes à l'exemple de sa vie, doi-

(1) Athan., *Vit. Anton.*;—et *Vitæ Patrum*, lib. vi, cap. 16.

(2) Cotellier, *Monumenta Ecclesiæ græcæ*, tom. 1, p. 340. — Et *Vitæ Patrum*.

(3) Nil, *epist.* 24, édit. Possevin. Paris, 1636. — Cassian., *Collat.* 9, cap. 31, p. 493. Paris, 1642.

(4) Cotellier, *Monumenta Ecclesiæ græcæ*, tom. 1, p. 392.

(5) D. Athanas., *Vit. Antonii*.

(1) Bollandistes, *Acta Sanctorum*, 10 janvier, p. 602.

vent être regardées comme sa règle la plus certaine.

La vie de saint Antoine, par saint Athanase, a été traduite en latin par Évagre, prêtre, et depuis évêque d'Antioche; ce livre si merveilleux, si rempli d'instructions salutaires, se répandit dans tout le monde chrétien avec une grande rapidité; de sorte qu'en 381 il se trouvait à Trèves dans la cellule d'un ermite, comme le raconte saint Augustin (1). La règle de saint Antoine a été mise en pratique même hors de l'Égypte: dans le douzième siècle il y avait à Constantinople un monastère de sept cents religieux qui l'observaient, et les solitaires du Mont-Liban portent encore aujourd'hui le nom de moines de Saint-Antoine. Un maronite, nommé Abraham Eckellensis, a publié en 1646, sous le nom de saint Antoine, *vingt épîtres* trouvées dans un manuscrit arabe. Voilà les seuls écrits de saint Antoine, mais son esprit est resté dans ses disciples.

Divers solitaires.

Le mont Nitrie, dans la Basse-Égypte, était habité par cinq mille solitaires, dont les uns vivaient en commun et les autres en particulier, tous fort unis et fort assidus à l'étude des livres saints (2). C'est là, dans la retraite et le silence, qu'Évagre de Pont menait une vie austère; habile calligraphe, il transcrivait des livres et les vendait (3). Il eut le malheur de s'attacher opiniâtrément aux erreurs d'Origène.

Les solitudes de Syrie étaient aussi florissantes: saint Lucien fut un des plus anciens solitaires. Avant de recevoir la couronne du martyr (an 312), il ouvrit une grande école chrétienne à Antioche. Saint Jacques de Nisibe fut un des plus illustres anachorètes de la Mésopotamie. Nous expliquerons plus tard les raisons sociales qui poussaient les hommes dans les solitudes et dans les monastères, lorsque toutes les grandes cités de la civilisation antique, défendues par un grand nombre de combattans, tombaient de

la colline comme d'énormes rochers et ruinaient tout autour d'elles; alors que le monde entier, ébranlé par d'effroyables secousses, semblait prêt à mourir avec le paganisme.

Maintenant nous nous contenterons d'observer que toutes les âmes tristes et qui se complaisaient dans une admiration paisible de la vérité, cherchaient la belle poésie du silence; car l'accord de la solitude et de la pensée humaine est une mystérieuse harmonie. Tout ce peuple du désert était certainement l'élite de la société; vu du haut de la contemplation religieuse, le monde était bien petit pour eux; et si parfois le bruit de la terre et des passions montait jusqu'au désert, cette tempête humaine était bientôt calmée par la prière, cette prière incessante qui s'élevait vers le ciel comme un parfum. — Oh, oui! ces temps de sainteté étaient la réalisation sur notre terre d'exil de la vision prophétique d'Isaïe:

« Le désert se réjouira; la solitude sera dans l'allégresse et fleurira comme un cis. Alors les rochers du désert seront brisés, des fleuves arroseront la solitude.

« La terre la plus aride est devenue un lac, des fontaines jaillissantes arrosent des terres desséchées; là où habitaient les serpents, s'élèvera la verdure des roseaux et des joncs.

« Et là sera une voie, la voie sainte: l'impur n'y passera pas, et elle vous fut ouverte; les insensés n'y marcheront pas.

« Aucun lion, nulle bête farouche n'y entrera; c'est le chemin des hommes qui ont été délivrés. Le Seigneur les rachetés; ils retournent à lui, ils accourent à Sion en chantant ses louanges: une joie éternelle couronne leurs têtes; ils vivront désormais dans l'allégresse et le ravissement; la douleur et les gémissemens ont fui à jamais leurs cœurs (1). »

Vie cénobitique.

Cependant il y avait dans la Haute-Thébaïde, dans une famille païenne, un jeune enfant d'une vertu extraordinaire;

(1) August., *Confess.*, lib. 11, cap. 6.

(2) *De Vitis Patrum*, lib. 2, cap. 21.

(3) *Eleganter scribebat celerem characterem*. Pallade, cap. 45 et 36.

(1) Isaïe, cap. 33.

son nom était Pacôme. Un jour ses parens le menèrent avec eux pour sacrifier à une idole sur le bord du Nil. Le sacrificeur, ne voyant pas l'effet ordinaire de ses cérémonies, était grandement surpris. Alors une voix s'écria dans le temple : « Que vient faire ici cet ennemi de Dieu? Hâtez-vous de le chasser (1). » Ses parens, ne comprenant pas ces merveilles, lui firent donner une belle éducation, et voulurent le pousser dans les sciences égyptiennes; mais à vingt ans il fut enrôlé, malgré lui, pour servir dans la guerre que Constantin faisait à Maxence. Passant un soir dans une ville où il y avait des chrétiens, il fut tellement édifié de la charité qu'ils exercèrent envers lui, qu'il résolut d'embrasser la religion chrétienne; et au milieu de la licence des armées romaines, lorsque la volupté frémissait dans son corps, il résistait à sa passion par le souvenir de sa promesse. La guerre finie, Pacôme eut son congé, et revint dans la Thébaïde. Il reçut le baptême, et aussitôt alla trouver un saint ermite, nommé Palémo. Le vieillard entr'ouvrit la porte de sa cellule, et lui dit d'un ton sévère : « Que demandez-vous? » « Dieu, répondit Pacôme, m'a envoyé vers vous pour être solitaire. » Palémo lui représenta qu'il ne vivait que de pain et de sel, qu'il n'usait point de vin ni d'huile, qu'il dormait peu et qu'il gardait en toute chose une observance fort dure, et il l'exhorta à se retirer dans un autre ermitage (2). Ces détails faisaient trembler Pacôme, et pourtant il s'engagea à toutes ces choses avec une grande foi en la grâce de Dieu. Alors le solitaire lui ouvrit sa porte, et le consacra à Dieu en lui donnant l'habit monastique (3). Ils vécurent depuis dans une sainte société, vivant du travail de leurs mains. Un jour de Pâques, Palémo ayant dit à Pacôme d'apporter à manger, celui-ci mêla un peu d'huile au sel et aux herbes sauvages; mais Palémo l'ayant vu, se frappa le front et dit avec larmes : « Mon Seigneur

a été crucifié, et je mangerais de l'huile (1). » Et après avoir fait le signe de la croix sur le pain et le sel, il en mangea, et s'abstint des herbes. Un jour, Pacôme étant sorti de sa cellule, alla à *Tabennèse*, lieu désert et sans habitans (2). Comme il y était en prière, il entendit une voix qui lui dit : « Demeure ici, Pacôme, et bâtis un monastère; car plusieurs viendront te trouver pour leur salut, et tu les conduiras suivant la règle que je te donnerai (3). » Aussitôt un ange apparut, et lui donna une table où étaient tracés ces préceptes :

« Donnez à manger et à boire à chacun selon ses forces; vivez de votre travail; imposez de grands travaux à ceux qui sont forts, et des travaux moindres aux faibles et aux jeûneurs; établissez plusieurs cellules, et que chaque cellule soit habitée par trois religieux. Le repas se prendra en commun. Que tous soient vêtus pendant la nuit; que chacun ait une robe de peau de chèvre, qu'il revêtira pour dormir et pour manger. — Lorsque les moines viendront à la communion du sacrement de Jésus-Christ, ils dénoueront leur ceinture, ôteront leur habillement de dessus, et ne garderont que la cuculle. »

Les disciples de Pacôme devaient prier douze fois le matin, douze fois le soir et douze fois la nuit; et comme Pacôme trouvait que c'était trop peu, l'ange lui répondit : « J'ai prescrit cela pour les faibles; ceux qui nourrissent leur esprit de la contemplation divine n'ont pas besoin de cette règle (4). »

Comme on peut le voir, cette règle est

(1) Dominus meus crucifixus est, et ego nunc oleum comedam? *Pach. Vit.*, cap. 7.

(2) Il faut dire *Tabennèse* (Ταβεννῆσος) et non *Tabenne* (Ταβεννη νῆσος, id est, Tabenna insula), car aucun des auteurs du IV^e et du V^e siècle n'a dit que *Tabenne* fût situé dans une île. De Valois, notes sur *Sozomène*, p. 117.

(3) Mane hic, ô Pachomi, et monasterium construe. Venturi sunt namque ad te quam plurimum tuâ cupientes institutione proficere, quibus ducatum prestabis juxta regulam quam monstraverô tibi. *Rosweid*, p. 116.

(4) Cum Pachomius diceret paucas orationes esse, respondit Angelus: Hæc constitui quas possent infirmiores absque labore perficere. Hæc lege non indigent qui divinâ contemplatione pascuntur. — *Rosweid*, p. 120, édit. d'Avvers.

(1) *Vita Pachomii*, apud *Rosweide*, in-f^o.

(2) Perge magis ad aliud monasterium. *Pachomii Vita*.

(3) Eum suscipiens habitu monachi consecravit. *Pachomii Vita*, cap. 7.

simple et sans aucun excès de sévérité. Aussi Pacôme eut bientôt un grand nombre de disciples, qui formèrent la première réunion d'hommes dont la conversation et la vie étaient véritablement dans le ciel.

Un des plus fervens religieux de Tabennèse était Théodore. Dès son enfance, Dieu habitait dans son cœur; il était Egyptien. Les chrétiens avaient encore conservé quelques usages païens de la vie civile; une de ces coutumes était de célébrer fort solennellement un certain jour du mois de janvier en faisant de grands festins. On se préparait à cette réjouissance dans la famille de Théodore, lorsque tout-à-coup, touché vivement de la grâce de Dieu, il se dit à lui-même : « Malheureux Théodore ! que te servira d'être grand et heureux en cette vie si tu ne l'es pas en l'autre ? On ne possède point à la fois ces deux biens ; nul ne passera des délices dans les délices. Si tu veux obtenir le bonheur du ciel, il faut renoncer aux plaisirs passagers de la terre (1). » Dans ces pieuses pensées il se retira dans un lieu tranquille de la maison, et pria Dieu avec larmes. Cependant sa mère vint le trouver, et lui dit : « Pourquoi êtes-vous triste, ô mon fils ? pourquoi vous séparez-vous de nous (2) ? Nous étions inquiets de ne pas vous voir prendre place au festin. » Théodore dit : « Ma mère, allez et prenez votre nourriture ; il m'est impossible de manger maintenant. » Elle insista, mais elle ne put rien gagner sur son esprit. Théodore continua ses études pendant deux ans, et autant qu'il lui fut possible s'exerça à la mortification, jeûnant souvent et s'abstenant des viandes délicates ; il résolut ensuite d'entrer dans un monastère et de se soumettre au joug d'une sainte règle (3).

D'abord il se retira chez des solitaires de grande vertu, et qui tous les soirs avaient coutume de conférer ensemble

(1) Quid tibi prodierit, infelix Theodorus? — Rosweid, lib. 1.

(2) Venit mater illius et invenit oculos ejus plenos lacrymis, et ait : Quis te contristavit, charissime fili, ut sequestreris à nobis? — Rosweid, lib. 1.

(3) Cœpit itaque secum tractare quatenus monasterium expeteret, sanctaque regulâ manciparet. — Rosweid, lib. 1.

des divines Écritures. Assistant un jour à une de ces conférences, il entendit louer saint Pacôme, et aussitôt il désira devenir son disciple. Quelques jours après, Pécuse, homme vénérable et orné d'une longue vieillesse (1), vint voir ces solitaires. Théodore le pria instamment de le mener avec lui à son monastère; ils partirent ensemble, et Pacôme reçut le jeune aspirant, qui se distingua par son ardeur à s'avancer dans la vertu. Sa mère, apprenant toutes ces choses, obtint des lettres de quelques évêques qui ordonnaient à saint Pacôme de lui rendre son fils, et elle vint à Tabennèse. Le saint abbé ayant lu ces lettres, fit appeler Théodore, et lui dit : « Mon fils, votre mère est ici ; elle désire vous voir. Donnez-lui cette consolation, et déférez aux ordres des évêques qui m'ont écrit à ce sujet. » Théodore répondit qu'il était disposé à faire ce qui plairait à son père spirituel ; mais qu'il le suppliait auparavant de l'assurer que le Christ-Seigneur, au jour du jugement, approuverait qu'il eût ainsi été voir sa mère, et si cette démarche ne scandaliserait pas tant de saints religieux qui étaient devenus ses frères par la société de la vie monastique (2). Pacôme le laissa libre ; Théodore n'alla point voir sa mère. Alors cette pieuse femme résolut de passer sa vie dans la communauté des vierges saintes qui vivaient à l'abri de Tabennèse ; elle avait l'espérance que Dieu lui donnerait l'occasion de voir du moins son fils lorsqu'il sortirait mêlé parmi d'autres religieux (3).

Voilà quelques détails qui peuvent donner une idée de la vie sainte du monastère de Tabennèse ; et pourtant n'allez pas croire que cette vie était triste et monotone ; elle était souvent entremêlée de grands événemens.

(1) Post aliquos autem dies venit ad eos quidam venerabilis vir Pegasus nomine, longævâ senectute decoratus, ut visitaret fratres. — Rosweid, *Vita Pachom.*, cap. 50.

(2) Prius me, venerabilis Pater, certum facito quod post tantam spiritualium rerum cognitionem, si videro eam, non dabo inde rationem Domino in die judicii. *Vit. Pachom.*, cap. 51.

(3)... Hæc apud se pertractans : Si voluntatis Domini fuerit, inter alios saltem monachos videbo eum. *Vit. Pachom.*, cap. 51.

Un jour, l'illustre confesseur de la foi, Athanase, remontant le Nil, arriva à Tabennèse. Tous les moines, chantant des hymnes et des psaumes, allèrent le recevoir sur le rivage. Pacôme ne voulut point paraître; il resta caché dans la foule de ses disciples. Il y avait aussi les grandes solennités de l'Église, les mémoires des martyrs; c'est probablement ces jours-là que les moines, en signe de réjouissance pieuse, mangeaient dans les églises (1). Pacôme, dans ces assemblées religieuses, donnait aux moines de saintes et salutaires instructions. Saint Jérôme nous en a conservé une remplie de poésie orientale; c'est un colloque athlétique (*colloquium athleticum*) entre l'âme et le corps :

« Viendra le temps, mes frères, où
 l'âme spirituelle philosophera contre
 le corps matériel; elle dira aux mains :
 « Que le poing administrateur de la co-
 lère cesse le combat, pliez-vous, ne
 « vous étendez plus pour les rapines; ne
 « elle dira aux pieds : Le temps est venu
 « où vous ne pouvez plus courir à l'ini-
 « quité; elle dira à tous les membres :
 « Avant que la mort ne nous sépare,
 « combattons avec courage jusqu'au mo-
 « ment où, essuyant la sueur de notre
 « front, Dieu nous conduise en un im-
 « mortel royaume. O mes yeux! répan-
 « dez des larmes; ô mon corps! travail-
 « lez avec moi dans la prière (2). »

Pacôme, devenu vieux, fut *consummé*, pour me servir de l'expression de saint Ephrem (3); car tel était le langage du désert, ou, selon la remarque de saint Jean-Chrysostome, les solitaires ne se servaient pas du terme funeste de mort pour dire que leurs frères avaient cessé de vivre, mais ils appelaient leur décès une *consummation*, soit pour marquer que leur combat était achevé et consommé, ou pour dire qu'ils avaient ob-

tenu la plénitude de la perfection et que la gloire avait consommé en eux l'ouvrage de la grâce (1).

Les religieux qui vivaient sous la règle de saint Pacôme formaient un institut et un ordre séparé; tous leurs monastères étaient unis ensemble et composaient une congrégation (2). Les religieux se rendaient le jour de Pâques au monastère de BAUM, et y célébraient cette grande fête; c'était là aussi où se tenaient les assemblées générales qui établissaient les chefs, les dispensateurs et les autres ministres, selon qu'il en était besoin (3). La cinquième et la septième lettre de saint Pacôme ont pour sujet la convocation de ces assemblées, qui étaient encore en usage lorsque saint Jérôme traduisit en latin la règle de saint Pacôme (4). Le traité spirituel qui a pour titre *la Doctrine de saint Orsise* n'est autre chose qu'une instruction pour les moines, qu'il exhorte à s'acquitter des devoirs de leur état et à garder exactement la règle de saint Pacôme.

L'institut de saint Pacôme n'a pas seulement fleuri dans la Thébaïde et l'Égypte; il s'étendit aussi dans d'autres provinces, et au douzième siècle on trouvait encore à Constantinople un monastère de cinq cents religieux qui gardaient la règle de saint Pacôme (5).

A saint Pacôme et à son monastère de Tabennèse se rattachent tous les plus beaux souvenirs des institutions monastiques en Égypte. Le Christianisme vient raviver un instant toutes les gloires de la vieille civilisation égyptienne. C'est aussi à Alexandrie que la philosophie grecque fit ses derniers efforts. Depuis longtemps, l'Égypte, proie de l'islamisme, est une terre désolée et maudite; les apôtres chrétiens y ont fait au dix-septième siècle des essais d'établissements religieux, mais leur zèle n'a obtenu aucun résultat durable. Un jour, un soldat français traversa la mer, et alla donner à

(1) Ἐσθιόντων ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ. Cotellier, *Monumenta Ecclesiae graecae*, p. 647.

(2) Philosophetur ergo anima spiritualis adversus crassam carnis suae materiam; manibus dicat: Veniet tempus quando pugillus administrator iracundiae non erit.... Antequam mors nos ab invicem dirimat.... certemus fortiter.... collabora mecum in precibus. *Vita Pachom.*, cap. 46. — Rosweid, p. 154, édit. d'Anvers.

(3) D. Ephrem., *Orat.*, p. 771.

(1) D. Chrysostom., *Homil.* 14, in 1 ad *Timoth.*, cap. 5.

(2) Henric. Valesii, *not. in Sozom.*, pag. 117.

(3) Disponantur monasteriorum capita, dispensatores, praepositi, ministri prout necessitas postularit. *Cod. Regul. Hositen.*, p. 51.

(4) Voir la préface de la traduction de S. Jérôme.

(5) *Spicilegium*, D. d'Achery, tom. 15, in-4^o, p. 114.

l'Égypte des scènes de gloire que l'écho des pyramides redisait à l'univers entier... Aujourd'hui, l'antique histoire égyptienne, ses symboles, ses hiéroglyphes, ses morts, tout cela est devenu comme

un vaste musée livré à l'étude et aux conjectures des savans modernes ; espérons qu'un jour la perfection chrétienne y fleurira de nouveau.

ÉMILE CHAVIN.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

Ibo peregrè Kijoviam ad magnum Borysthenis tractum.

(HERBINIUS, *Kiovia subterranea.*)

Hic sunt confini paganorum et christianorum continuò bellantium... ; hic sunt ursi et falcones albi.

(Extrait d'une *Mappemonde* à figures du xv^e siècle.)

PREMIÈRE LEÇON.

Voyage en Malo-Russie. — Visite à Kijov la sainte.
— État actuel de ses monumens. — Catacombes.
— Origines et légendes de l'Oukraine.

MES CHERS AMIS,

Dans l'intention de vous communiquer les premières impressions qu'a produites sur moi la vue du grand empire, j'avais à choisir entre deux modes d'exposition, de même que le voyageur pour entrer en Russie peut également choisir entre deux routes. L'une, pour ainsi dire synthétique, au moyen de bateaux à vapeur de France à Pétersbourg, jette subitement l'étranger au milieu de la capitale, c'est-à-dire au cœur même de la nation qu'on juge ainsi jusqu'à un certain point *à priori*. La seconde méthode, plus lente, mais selon moi plus sûre, consiste à entrer par la *Nouvelle-Russie* et la *Petite-Tartarie*, dans Odessa, la ville la moins russe du peuple *orthodoxe*, et à s'avancer ainsi peu à peu du plus connu au moins connu par une série bien enchaînée d'études depuis la Krimée à travers les Kôsaks, les Malo-Russes et *Kijov*, jusqu'à *Moskou*. C'est d'après ce dernier système qu'a été rédigé mon voyage.

Aussi, bien que je n'aie fait qu'effleurer rapidement les Kôsakies, plus légèrement encore la Russie turke, et que je n'aie visité à fond que la Russie proprement dite, j'ai dû cependant commencer par les pays kôsaks et les peuples non russes, pour qu'on pût distinguer du premier coup d'œil ce qui est la vraie Russie d'avec ce qui, lui appartenant par des conquêtes récentes, aspire naturellement ou à s'en séparer, ou à n'y tenir que par un pacte fédératif, libre et révocable, comme celui qui unissait, naguère encore, la brave et belle nation kôsake avec le tsar.

Je viens de parcourir les régions pour ainsi dire neutres qui forment la transition entre la Turquie et l'empire russe, de ces populations moitié slaves et moitié tatares, pour la plupart récemment subjuguées, et qui seront remises en litige à la première guerre européenne faite contre le tsar dans les mers du sud. Aujourd'hui Nouvelle-Russie, naguère encore Petite-Tartarie, ces provinces, où le slavisme se débat contre l'élément indigène, étaient la petite Scythie des écrivains grecs et romains. *Tota illa regio* (entre le Dnièpre et le Dôn) *et fere quidquid extra isthmum* (Chersonese) *ad*

Borysthenem usque est, nunciabatur parva Scythia, dit Strabon (1). Ce n'est qu'au-delà que commence la vraie Russie, ce bel empire un et indivisible, qui s'étend sur la ligne la plus restreinte, de *Kijov* à *Petersbourg*. Sans doute il y a loin encore de la *Kijovie* à la *Grande-Russie*; mais les Malo-Russes ou petits Russes non Kôsaks ne peuvent plus maintenant être considérés comme un peuple distinct. Ce sont de vrais Russes, quoique leur dialecte diffère de celui de *Moskou*, et forme la transition du Grand-Russe ou Polonais. Ce dialecte antique est la racine même de la langue littéraire actuelle, le lien qui la rattache à la primitive langue sacrée. La population vraiment Malo-Russe, appuyée aux bases des Karpathes, et colombie de la Russie-Rouge, est purement slave; tandis que le fond des Kôsaks est tatar. Sous ce rapport je ne puis donc accepter l'opinion de ceux qui s'écrient avec Malte-Brun (2) : « N'imitons point les écrivains allemands, qui regardent la fusion entre les grands et les petits Russes comme déjà consommée; elle est à peine commencée. » Cette erreur me paraît venir d'une confusion, favorisée à dessein par les écrivains ministériels de la Russie, entre les deux termes de Kôsak et de Malo-Russe, qui désignent pourtant deux hommes bien distincts.

En effet, à mesure que je m'éloignais du *Dôn* et de la *Krimée*, je voyais le beau type caucasien du premier s'altérer peu à peu; j'entrais graduellement chez une autre race, moins belle, il est vrai, mais plus douce, plus poétique. Il serait difficile de déterminer où commence et où finit la *Malo-Russie*, c'est-à-dire l'ancienne *Oukraine*. Le nom même de ce pays (en polonais *ou-Krajné*, sur la frontière) désigne qu'il fut primitivement slave, mais le dernier pays slave de ce côté, comme son homonyme, la *Kraïne*, en français *Carniole*, est la frontière slavone du côté de l'Italie. « Deux raisons, dit Scherer (3), portent à croire que l'*Oukraine* a été connue des Romains : la quantité de monnaies

romaines d'argent qu'on y déterre continuellement, et le tombeau d'Ovide qu'on y voit à six journées du Borysthène dans des plaines désertes, ... des ruines, des amas de pierres et quantité de puits charmans semblent confirmer cette vérité. » Le fameux rempart de Trajan, appelé *Val-zmia* (mur du Dragon) et qu'on croit avoir été élevé par les *Khozars*, alors maîtres de *Kijov*, contre les incursions *drevliennes*, présente encore dans certains endroits des débris imposans... Le peuple l'attribue à saint Georges, qui, ayant pris dans sa jeunesse un dragon vivant d'une force prodigieuse, lui aurait construit une charrue énorme, puis ayant attelé le monstre aurait tracé le merveilleux sillon qui s'étend depuis la Bessarabie jusqu'en Pologne, à travers monts et forêts.... L'Oukraine est pleine de récits héroïques sur les vieux châteaux, les vampires, les âmes enfermées pour quelque crime dans les tertres isolés (*moghily*) autour desquels on voit voltiger à minuit des fantômes aux yeux flamboyans... Les souffrances morales du peuple russe s'exhalent en chants plaintifs, en rêveries mélodieuses : aimer, chanter et souffrir, voilà son présent et son avenir (1). — Il est impossible, dit au contraire Storch, d'imaginer un peuple plus gai; ses chants populaires ont obtenu de la célébrité. Il est peu de paysans qui ne possèdent quelque instrument de musique.... Ils donnent jusqu'à leur dernier *kopek* pour faire jouer un ménestrier, ou pour rire à gorge déployée en voyant danser un ours. » Du reste ce double caractère de mélancolie et de folle gaieté se retrouve chez tous les peuples slaves.

« Sans imiter, observe Schuitzler (2), la partialité de Clarke pour les *Malo-Russes*, on peut leur reconnaître une certaine supériorité sur les Grands-Russes à divers égards. Généralement les premiers sont d'une plus belle race, leurs traits plus réguliers, leurs yeux vifs et noirs, leur taille plus élancée, leur démarche franche. » Partout où ce noble peuple, aujourd'hui dispersé

(1) Livre VII.

(2) Géogr.

(3) *Annales de la Pol.-Russ.*(1) *Pologne pittoresque.*(2) *La Russie.*

dans la Russie, existe en majorité, on voit l'esclavage sinon disparaître, au moins diminuer de densité; ce trait le distingue avantageusement d'avec le *Velko-Russe* ou *Moskovite*. Ainsi dans le gouvernement de *Kursk*, peuplé d'un million deux cent mille habitans, auprès de trois cent onze mille serfs, on voit s'élever deux cent quarante mille *odnovortses*, ou fermiers libres; aucune province de la Grande-Russie, dit Schuitzler, n'offre proportionnellement un nombre aussi considérable de petits propriétaires; mais ce gouvernement tout agricole ne peut malheureusement communiquer avec Odessa par une rivière: ses deux capitales, *Koursk* et *Bielgorod*, languissent par conséquent. Cette dernière ville, divisée en vieille et neuve, est insignifiante et d'origine inconnue; car ce n'est pas, comme on l'avait cru, la blanche *Sarkel* des *Khazars* qui fut située plus au midi sur le *Dôn*. Quant au premier chef-lieu, *Koursk*, peuplé de vingt-trois mille habitans, sur une haute colline, à rues étroites et tortueuses, à maisons la plupart en bois, il fut conquis sur les Tartars *Nogajs*, qui le brûlèrent en le quittant, et rebâti en 1597, puis colonisé par des Malo-Russes. A cent quatre-vingt-neuf verstes de *Koursk* se trouve sur le *Seim*, l'ancienne et commerçante ville de *Poutivl*, avec neuf mille habitans, et dix-neuf églises, citée par Margeret comme château fort, en 1606. Ce gouvernement est un des plus fertiles de l'empire. « Ici, dit Malte-Brun, le changement du climat et des produits devient sensible. L'hiver n'a que quatre mois, les arborescences et les melons mûrissent, mais non pas les fruits du noyer.... Le climat y est doux et sain; seulement on assure que la mauvaise qualité des eaux expose l'homme au tœnia. Les forêts sont si peu nombreuses.... qu'on se chauffe avec de la paille et la fiente des bestiaux. »

J'avais de nouveau atteint le *Dnièpre*, et je le remontais lentement vers *Kijov*, traversant les villages en terre des Malo-Russes, jadis forteresses avec remparts de bois, où la république oukranienne, libre alliée tantôt des Russes, tantôt de la Pologne, se gouvernait au moyen d'un *ataman* et de la Diète des *Starichines*.

L'ancienne capitale des kôsaks du *Dnièpre*, *Tchigrinine*, détruite en 1678, n'est plus qu'une villette confinant au gouvernement de *Kherson*; mais plus haut, sur le fleuve, on rencontre à deux cent quatre-vingt-dix verstes de *Kijov* leur primitive capitale, *Tcherkassi*, aujourd'hui réduite à trois mille hommes, la plupart juifs. En remontant toujours on arrive à *Bogouslav*, cent cinquante-cinq verstes de *Kijov*; tout près, sur un roc presque inaccessible, au bord du *Dnièpre*, extrêmement large en cet endroit, est le village de *Traktimirov*, où les kôsaks, en temps de guerre, mettaient en sûreté leurs trésors et tout ce qui leur était cher, et où l'ataman résidait en temps de paix. Les descendans de ces républicains me semblaient en deuil; avec leur bonnet de peau de mouton, ou la tête enveloppée, contre la pluie, dans leur *opontcha*, capuchon de drap qui ne laisse voir, par d'étroites ouvertures, que le nez et les yeux, ils passaient comme pour aller à un convoi funèbre. Le cavalier, couvert de sa *bourka*, manteau léger, en feutre gris imperméable à l'eau, serré par une ceinture de diverses couleurs, traversait les steppes en silence. Seules, les femmes, aux jupons galonnés d'argent, ont conservé les fourrures éblouissantes comme la neige, et les beaux vêtemens blancs, jadis si chers au Malo-Russe.

Plus j'approchais de *Kijov*, plus je me convainquais que le peuple de la petite Russie est bien plus pur slave que celui de la *Moskovie*; de même que la petite Grèce offrait autrefois un bien plus pur hellénisme que la grande, déjà mêlée avec les barbares. Mais les Malo-Russes eux-mêmes sont beaucoup plus mélangés de tatars que les *roussniaks* autrichiens des *Karpathes*, alliés à la Pologne, civilisée bien avant les Russes. Ainsi le slavisme a sa racine en Occident; et plus on s'en va vers l'Orient, plus ses ramifications s'altèrent, se *mongolisent* en quelque sorte. Au reste, l'oukranien est loin d'avoir lui-même tous les élémens européens: ne s'inquiétant guère que des besoins matériels, il n'idéalise à fond ni l'art ni la vie. Plus beau et plus grand que son frère *Velko-Russe*, il est moins entreprenant, moins calculateur que lui; il répugne aux longs voyages et aux sou-

cis qui naissent du désir de faire fortune. Content de ce que lui ont laissé ses pères, il ne s'afflige de rien, et grâce à cette vie simple atteint souvent une extrême vieillesse. A demi Polonais, au lieu de *bàrine* ou *bojar*, il emploie les mots de *gospodar* et *pan*, vis-à-vis de l'étranger; et le *dobré* approbatif remplace le *kharacho* de Moscou, et annonce le prochain *dobjé* de la Pologne. Aussi la noblesse du pays est-elle pour la plupart polonaise. Mais une multitude de juifs auxquels la bonhomie Malo-Russe laisse des chances de gain qu'ils n'auraient plus en grande Russie, rongé ce beau peuple, comme les hirondelles de la mer Noire et les essaims de sauterelles rongent ses moissons. Ce serait sans cela un des plus riches pays du globe.

« L'Ukraine, si féconde et si peu cultivée, dit Bernardin de Saint-Pierre, produit de bon tabac, l'indigo même y croît. On fauche les asperges parmi l'herbe des prés. On y engraisse une quantité prodigieuse de bœufs qui ne valent pas plus de douze francs la pièce; on les conduit jusqu'à *Dantsig*, et de là en Allemagne et jusqu'en Flandre... La terre y est remplie de salpêtre, et l'endroit surtout où se donna la bataille de Pultava en produit en quantité. Ainsi les principes les plus puissans de la destruction se trouvent dans l'homme même... Ce pays abonde en perdrix, coqs de bruyère, lièvres, même ortolans et cailles qu'on sale... Les loups y vont par troupes, comme des meutes de chiens, et suivent souvent les voyageurs. » Schérer comptait en Ukraine deux millions d'habitans, nombre qui doit être aujourd'hui considérablement augmenté. Beaucoup sont *Raskolniks*.

Çà et là sur ma route se dressaient au milieu des plaines ondulées les *moghili* ou tombeaux des premiers *kniazes*, confondus avec les *Kourghans*, sépultures des anciens *khans* ou princes *turks*. J'ai cherché l'origine de ce nom de *Kourghans* : ne viendrait-il pas des *Kourghes*, peuple de *Gurgistan*, ou de la Géorgie actuelle, terre classique de la Toison d'Or, qui aurait envoyé des colonies sur le *Dôn*, et qui long-temps imposa son nom à la Caspienne, *Bahar Gurgian* (mer des

Kourghes) (1)? Quelquefois un de ces *Kourghans*, demeure dernière des héros *kourghes*, servait de base à une petite église isolée près d'un village. J'y montais, et sous l'abri de ses colonnades en bois je voyais se dérouler immense la verte *Polé*, terminée à l'horizon lointain par quelque bouquet d'arbre. Mais à mesure que j'approchais de *Kijov*, le pays devenait plus accidenté, plus pittoresque. Sur l'autre rive du *Borysthène*, vers la Moldavie et la Pologne Rousniaké, il apparaissait magnifique; des collines abruptes descendaient de la chaîne des *Karpathes*; des aiguilles de granit, de noirs rochers couverts de noirs sapins, des montagnes crevassées, une nature sauvage et tourmentée, annonçaient un pays de résistance morale, une terre de héros rebelles à l'oppression; c'était l'*Oukraine Polonaise*. Là se trouve, dit M. Schuitzler, la ville de *Biela Tserkef* sur le *Ross*, où en 1626 les Polonais remportèrent une fameuse victoire sur les Tatars de *Perecop*, et où l'on voit le grand et beau château de la famille *Branitski*. Plus loin stationnent les *kòsaks du Boug*, transfuges *valaks* et *boulgars*, qui n'ont de *kòsak* que le nom, et que Catherine établit ici en 1769. C'est aussi cette impératrice qui décréta et fonda en 1784 la ville d'*Ekaterinoslav*, dont elle posa la première pierre, au bord du *Dnièpre*, en présence de l'empereur Joseph. Quoique chef-lieu de gouvernement, elle n'a que neuf mille habitans. Ses vastes et belles rues sont vides. Hors des faubourgs, s'étend le magnifique jardin *Potemkine*. Un peu au-dessous de la ville s'arrête la navigation du fleuve, et commencent les tourbillonnantes cataractes ou *poroghi*, au nombre de treize sur un espace de dix-huit lieues. Ces cataractes rappelaient à ma mémoire attristée les *Zaporoghes*, antiques Spartiates de la *Slavie*, qui, ne supportant aucune forme d'esclavage, et couvrant à la fois de leur égide la Pologne et la Russie, vivaient sous la seule protection de leur bravoure, en guerre quotidienne avec les Turks, qu'ils faisaient reculer au moment où les grands empires d'Europe briguaient les faveurs du sultan. Ces temps sont

(1) Assemani, *Calend. Eccles. univ.*, t. 1.

passés ; la république kôsake n'est plus. — Cahoté dans ma *kibitke*, chariot de bois sans aucune ferrure, je rêvais aux destinées dernières qui attendent tous les peuples, à la mort inévitable pour toute organisation mortelle, quand mon vieux cocher, Tatar doué d'une vue étonnamment perçante, comme tous les habitans de ces plaines illimitées, s'écria : *Kijov!* Pendant près d'une heure encore, je ne vis rien ; mais enfin la ville m'apparut sur ses hauts rochers, avec plus de vingt coupoles dorées ; nous en étions encore à quatre verstes. L'antique Borysthène, que l'on a appelé le Nil des Slaves, coulait devant à moi à pleins bords. Les nombreuses îles qui obstruent son cours au-dessous des cascades jusqu'au *Liman*, au point de former partout des lacs marécageux, avaient entièrement disparu. Le fleuve impétueux se déroulait dans sa majesté et sa puissance. Je contemplais silencieusement ces bords qui durant tant de siècles furent la barrière entre l'Europe et l'Asie, et qui séparent encore les mœurs et les idées orientales d'avec le génie et les institutions d'Occident. Il y a dans l'aspect de ce beau fleuve quelque chose de solennel. Sa rive aux contours à la fois gracieux et sévères, ses cataractes rugissantes, ses paysages d'un ton âpre et résistant, s'harmonisent avec la lutte terrible dont ils sont, depuis deux mille ans, les témoins. Sur la rive droite expire la généreuse Pologne, comme un Prométhée au cœur qui renaît à mesure qu'il est dévoré ; et sur la rive gauche commence la soumise et impersonnelle Russie, dont les steppes s'étendent jusqu'aux limites du monde.

Au *Dnièpre* finit moralement l'Europe, mais l'Asie proprement dite ne commence qu'au *Dôn*. Les steppes qui s'interposent entre ces deux grands termes sont comme des abîmes de vide, où luttent obscurément les deux principes de l'humanité. J'entrai donc dans la capitale des Malo-Russes, de ce peuple qui réunit le sang-froid moskovite à la bravoure et à la vivacité polonaise. La première impression que cette ville produisit sur moi fut celle d'une muette admiration. Je n'ai jamais vu de cité qui ressemble à celle-ci pour le caractère des sites, l'inattendu des aspects. C'est le Salzbourg

de la Russie. On ne peut se faire aucune idée du charme pittoresque de *Kijov*. Venant soit de Moskou, soit de la nier Noire, après avoir parcouru durant de longs jours d'ennuyeuses plaines nues, toujours semblables, vous êtes transporté soudain dans une oasis féerique qui vous sourit de toutes parts quand vous montez du fleuve vers la ville haute. Derrière vous s'étend un pont de bateaux de seize cent trente-huit pieds de longueur, le seul qui existe sur ce fleuve écumeux ; encore est-on obligé de l'enlever en octobre de chaque année, avant que les glaces ne charrient. A la vue des sauvages et abruptes collines qui l'entourent, des ravins profonds, à torrens tumultueux, des chalets et des sentiers au bord des précipices, des prairies, des bocages dans des fonds mystérieux, on se croit devant une ville de Suisse, qu'ornaient une architecture, des églises et des mœurs tout orientales. Aux beautés de la nature se marient les monumens des arts, comme dans ces glorieuses cités italiennes, perchées sur leurs cimes étrusques, au milieu des Apennins.

Kijov est par sa position même une ville d'art et d'études, une retraite de philosophes et d'artistes. Dès que la Russie renoncera au système militaire pour encourager les lettres, *Kijov* deviendra ville savante, comme elle est déjà la ville aux origines sacrées, le centre de tous les souvenirs ecclésiastiques et héroïques de la nation. Aussi les Russes la visitent constamment comme leur Jérusalem ; et vue de loin, sur sa longue chaîne de rochers à pic et sans verdure, elle rappelle réellement au voyageur l'idéal du Sion des Hébreux. Seulement, expression d'une Eglise encore dans l'enfance, qui, au lieu de s'éteindre, se ranime de nos jours et s'apprête à cueillir sur l'Asie une nouvelle moisson morale, *Kijov* n'offre point la désolation de Jérusalem. L'antique cité, à part ses monumens primitifs, semble une ville née il y a vingt ans, et qui n'est pas encore achevée. Mais sur tous ces quartiers nouveaux, ces bazars, ces splendides palais élevés récemment, dans l'intention, à ce qu'il paraît, de former ici une troisième capitale pour les Slaves du sud ; sur les casernes, le Podol, les forteresses, domine du haut de

la montagne l'antique *Sophie* du dixième siècle, copie de celle de Byzance.

Dans ces temps reculés, toute cité grecque ou slave s'élevait à l'ombre d'une *Sophie*, de ce magnifique symbole de l'art et de la science grecque chrétienne, qui, pareille à la Minerve athénienne du paganisme, créait des villes dans les déserts, au son de sa lyre enchan-tée. Malheureusement, le *sobor* ou la *cathédrale de Sainte-Sophie*, au pied de laquelle naquit et grandit *Kijov*, a subi des restaurations modernes qui ont altéré son caractère original. Cependant, le plan fondamental semble être resté le même. C'est un vaste carré, un peu plus long que large, formant à l'intérieur cinq nefs, dont la centrale seule est spacieuse et très élevée. Les autres, basses, étroites et ténébreuses, s'appuient à une ceinture de chapelles dont quelques cierges, brûlant sans cesse autour des icônes miraculeuses, éclairent faiblement la mystique obscurité.

Au-dessus de la grande porte, en dehors de cette cathédrale, se remarque la fameuse peinture de la *Sophie*, copiée par toute la Russie; c'est une rotonde à sept colonnes, où siège, entourée de sept prophètes, et surmontée de sept Eons, une Madone sur un trône à sept marches, sur lesquelles sont écrits les noms des sept vertus, dont la suprême est la *Slava* ou *Glorification*. Mais d'ailleurs toute petite, et restaurée de siècle en siècle, cette icône, qui rattache si intimement l'orthodoxie grecque à la *gnose*, est devenue comme peinture on ne peut plus insignifiante. Ainsi partout les moines détruisent l'antiquité, qui est l'honneur des sanctuaires. Point de trapèze, c'est-à-dire de vestibule séparé par un mur; on entre immédiatement du portail où est cette image dans la grande nef allongée entre deux hauts murs latéraux qui portent les vastes peintures des sept conciles œcuméniques. Les nefs aboutissent au transept, bras de la croix, que surmonte la grande coupole en partie modernisée, et qu'on prendrait à ses nombreuses et mesquines fenêtres pour le dôme d'une église moderne d'Italie. Mais les substructions de la coupole, ses quatre piliers et les longs murs arqués qui la portent, sont d'un style évidem-

ment ancien. Au haut de la voûte, une grande fresque attire l'attention; c'est encore la *Sophie*, vêtue en reine, comme la religion ou la foi des Italiens; elle occupe le centre, et autour d'elle, à distances inégales, comme les planètes autour du soleil, marchent les sept anges aîlés de la *gnose orientale*, chacun avec son symbole: on les voit ainsi très souvent à l'entrée des *sobors* et couvens russes; Michel et Gabriel avec le glaive de feu et le lys blanc, les deux grandes antithèses de la symbolique *orthodoxe*, et qui partout occupent les deux portes latérales de l'iconostase; puis Raphaël avec le poisson, ou conduisant le jeune Tobie; un autre avec un morceau de pain. Je les ai vus peints ainsi au fronton délabré d'une ancienne église de bois à Orel. On les voit de même sur la porte du premier couvent que l'étranger rencontre en entrant dans Moscou par la route de Pétersbourg; et dans le Kremlin, au portail du *sobor*, des sépultures tsariniennes.

Sous la coupole *kijovienne* s'élève le large et riche iconostase, cette muraille en bois, entièrement recouverte de peintures, qui sépare dans toute église russe l'invisible sanctuaire d'avec le chœur et la nef. L'ordonnance et le style des vieilles peintures qui décorent celui-ci sont tout-à-fait conformes aux anciens canons artistiques de l'Eglise orientale, dont il sera parlé ailleurs. Cette rotonde surmonte les bas-côtés, portée sur quatre hauts murs, qui, comme à *Novgorod* et dans les vieux *sobors*, séparent d'avec les nefs basses le chœur très élevé, d'où les voix et les hymnes montent dans la lumineuse coupole, image du ciel et de ses gloires. Ces longs murs disgracieux, qui témoignent de l'enfance de l'art, et qu'on voit également porter les dômes des anciennes cathédrales d'Europe, comme à Vérone, à Avignon, à Marseille, sont occupés ici par les deux premiers des sept grands conciles, présidés par autant d'empereurs, représentant sur la terre, selon la symbolique gréco-russe, les sept dons célestes de la *Sophie*, qui semble exprimée dans la première fresque par sainte Hélène, assise à la droite de son fils, l'aîné des sept empereurs. Ces vastes et monotones tableaux,

qui se prolongent tout le long de la grande nef, répètent tous plus ou moins les mêmes rangs d'évêques de grandeur naturelle, assis et mitrés, les docteurs, les thrones, les Césars avec sceptre en main et diadème à croix grecque, très ressemblans aux Charlemagnes de nos jeux de cartes ou aux rois mérovingiens de nos plus anciens vitraux romans; tous reproduisent invariablement les mêmes formes et presque les mêmes gestes.

Le transept renferme deux catafalques à châsses de saints nationaux, où brûlent incessamment beaucoup de cierges, et près desquels un prêtre assis recueille avec beaucoup d'assiduité les offrandes et l'argent des pèlerins; à côté, dans une chapelle, se voit le célèbre mausolée en marbre blanc du grand prince *Jaroslav Vladimirovitch*, fondateur de l'église. C'est le seul monument authentique qui puisse donner une idée des arts en Russie à cette époque; petit et adossé à la muraille, il offre sculptées en creux des colombes, des palmes, les lettres initiales du Sauveur XC, et quelques arabesques autour des croix grecques. Du reste, aucune scène historique: l'Église gréco-russe, comme celle des premiers siècles, interdisait la sculpture; et pourtant cette simple tombe est la seule de ce genre dans l'empire. De plus en plus dégagés de la primitive influence latine, les autres princes et tsars n'ont pour sépultures que des bières en plomb ou en bois dur, avec une épitaphe pour tout ornement. Mais bien plus remarquable et remontant sans doute à la même époque (1075), est la vaste mosaïque grecque du fond de l'abside; il n'y a certainement pas dans toute la Grèce, peut-être pas même dans tout l'Orient chrétien, une peinture ancienne aussi bien conservée. Là, comme partout, sous la main des Grecs, les draperies sont ce qu'il y a de plus grandiose; les apôtres et docteurs ont des corps maigres démesurément allongés, des yeux caves à orbites extrêmement larges, des barbes dont les crins en lignes droites et nullement ondulés décèlent une énergie sauvage, parfaite expression de ces temps barbares; au centre est figurée l'arche de la nouvelle alliance, modelée sur l'ancienne, et d'où Jésus-Christ sort par deux côtés à la fois

pour communier sous les deux espèces ses apôtres, qui, six de chaque côté, s'avancent respectueusement inclinés. Ces deux Christs, types exactement traditionnels, la tête dans la croix grecque, descendent l'escalier sacré, en tenant, l'un le calice du sang, l'autre le corps mystique ou l'hostie.

Devant ce grand hiéroglyphe oriental, je rêvais aux saintes scènes de Fiésolé et de Léonard de Vinci; quel progrès d'ici à Florence!... L'Occident seul l'a fait, et l'Orient est resté immobile jusqu'à ce jour. Au-dessous de cette scène grossière sont placés plusieurs rangs de docteurs grecs à taille gigantesque, chacun avec son nom écrit dans sa langue, en lettres mises l'une sous l'autre, près de la tête auréolée du saint; on dirait que cette mosaïque, le plus curieux monument d'archéologie chrétienne de toutes les Russies, a été transportée en ces lieux de quelque basilique primitive de Rome, tant est frappante sa ressemblance avec celles de l'époque barbare italique; nouvelle preuve qu'on peut joindre à celles qui viendront plus tard sur l'identité primitive des deux Églises orientale et occidentale.

Du haut de l'abside, plane colossal, entouré de chœurs d'anges, le Père éternel, contemplant auprès de lui son Fils bien-aimé; fresque de style ancien, qui prolonge en quelque sorte vers la voûte la mosaïque et sa solennelle impression; tout au bas, l'hémicycle est occupé par le siège patriarcal primitif, exhaussé de trois marches et entouré des stalles des protopopes ou chanoines; de petites peintures modernes le surmontent: ce sont l'immolation de l'agneau, la fête des tentes, le pain déposé devant l'arche, une tête de taureau brûlant sur un autel, et autres circonstances des sacrifices judaïques, allusifs au sacrifice de Jésus-Christ. Suivant l'usage presque invariable en Russie, ce *sobor* renferme ce qu'on appelle l'église supérieure, galeries profondes à rangées d'obscures chapelles, avec de petits iconostases, et qui surmontent les bas-côtés comme à la Sophie de Novgorod, également copiée sur celle de Byzance. Ces galeries, où jadis les femmes voilées et séquestrées priaient loin des hommes, donnent sur

l'église inférieure par des rangs d'ouvertures arquées à colonnettes, dont quelques unes encore peintes sont restées ce qu'elles étaient d'abord ; leurs fûts portent des ceps de vigne, qui serpentent sur un fond rouge, avec des pampres et des grappes de raisin, qui composent comme l'ornement sacramental des anciennes colonnes des sobors russes. Malgré que la façade soit défigurée par des restaurations, la principale porte d'entrée a pourtant conservé deux grandes colonnes ainsi peintes ; quant aux murs intérieurs, ils sont tous, comme au *sobor des Petcheries*, colorés en bleu céleste.

Maintenant, passant à l'extérieur de la Sophie, on le trouve, comme celui de toutes les églises de *Kijov*, badigeonné de blanc à la manière européenne, tandis que les tserkevs de Moskou ont retenu davantage leur premier caractère polychrome ; en outre, la façade à l'autrichienne, avec des triangles surchargés de ressauts, où l'on a peint çà et là dans des encadremens isolés de grands personnages debout, en habit de moines grecs, est évidemment une addition postérieure, ainsi que le jubé que cette façade renferme intérieurement et qui donne sur la grande nef. En retranchant ces parties nouvelles, on se convainc que la primitive Sophie fut un vrai carré équilatéral ; comme tous les sobors russes, avec seulement sept coupoles, vu que les deux autres plus petites adhérant à la façade surajoutée, qui les masque à demi, ne sont point dorées comme les autres et manquent également de la longue croix étincelante à leur cime, couronnée d'une simple étoile. Ces sept coupoles (1) en ellipses éblouissantes, qui peut-être figuraient, d'après le génie mystique de Byzance, les diadèmes de lumière des sept Eons de la Sophie, se rangent de manière à ce que les trois plus grosses occupent le centre, comme dans le dogme les trois vertus théologiques, pendant que les autres défendent les quatre angles du carré, pareilles aux quatre vertus cardinales, bases divines de la société.

Du reste, la Sophie extérieurement n'a plus d'autre vestige d'antiquité que quelques ogives et triangles aux portes, et parmi ses rangées de fenêtres quelques unes à arcs mauresques, ordinairement supportées par deux colonnes latérales de style russo-tatar, c'est-à-dire avec des bourlets ronds ou carrés, semés sur la longueur du fût, et qui semblent comme les degrés d'une échelle pour arriver au chapiteau. L'hémicycle de la cella, fortement saillant en dehors du carré liturgique, est accompagné de deux autres demi-ronds, contenant les deux chapelles latérales du transept. Celles des bas-côtés s'avancent de même en dehors ; très étroites et très hautes, on les prendrait pour de larges piliers boutans qui montent jusqu'au sommet des murailles. La même chose se remarque au *Mikhailovskij* (Monastère) ; de nombreux pignons triangulaires surmontent les murs du carré, et de leurs cimes s'élèvent sur de hautes tiges métalliques des étoiles dorées, absolument pareilles aux soleils radiés où s'expose l'hostie dans nos églises. Tous les temples kijoviens ont leurs murs entourés jusqu'à profusion de ces étoiles, images des âmes qui rappellent les allégories astrales de la gnose grecque.

Ce sobor occupe un étroit plateau au sommet d'une montagne isolée de la ville, et qui probablement n'en fit jamais partie, suivant l'usage des basiliques primitives d'être écartées, solitaires et planantes au-dessus des bruits du monde. A *Orel*, le vieux sobor domine ainsi la ville, dont il est séparé par la rivière ; celui de *Novgorod* occupe absolument la même position. La Sophie est entourée, à la manière russe, d'une prairie ou grande cour verte, ceinte de murs, et d'où l'on a une vue ravissante sur les vallées. On entre dans la *dvor* sacrée par un majestueux portail, dont le grand arc, de style mauresco-russe, entouré d'arabesques, élance sa ligne sinuouse pour porter l'énorme masse du campanile, très élevé, mais défiguré par une surcharge de détails modernes à lignes brisées, qui ne laissent pas reposer l'œil jusqu'au sommet, couronné d'un vaste cône, allongé en ellipse et doré, ainsi que sa lanterne.

Sur le côté de la cour opposé à ce clo-

(1) M. Schitzler se trompe en disant ce sobor « surmonté d'une seule coupole assortie aux proportions de l'édifice. »

cher massif, s'élevé délaissé l'ancien palais patriarcal, superbe villa dans le style du seizième siècle, et dont la grande porte correspond directement à la façade de la Sophie. Cette élégante demeure est entourée d'arbres séculaires, dont le feuillage jauni jonchait la cour silencieuse et les perrons de marbre que je montais, sans entendre dans le palais d'autre bruit que le vent d'automne sifflant aux vieilles fenêtres qui ne tiennent plus. J'éprouvais l'impression d'une mélancolie accablante; il me semblait entrer dans le sépulcre élégant d'un jeune héros moissonné avant l'âge; toute la triste histoire de l'Eglise gréco-russe m'apparaissait; ces hauts peupliers, ces voûtes, ces gonds rouillés, cette immobilité, la grandeur même du silence, tout me disait que quelque chose de puissant s'était retiré de ces lieux; leur solitude racontait la chute récente d'un sacerdoce qui s'était tenu séparé de l'unité pour devenir plus puissant dans un coin de la terre, à l'instar des antiques sacerdoxes de l'Inde et de l'Égypte, mais qui, puni sévèrement, languit depuis Pierre I^{er} dans les fers du pouvoir temporel; pareils à des paysans établis dans les ruines d'un castel des Alpes, où quelque empereur romain du moyen âge a rendu le dernier soupir, cinq ou six popes ignorans, avides seulement de l'or des pèlerins, habitent encore un coin de ce palais comme desservans de la Sophie, dont ils dépêchent les offices d'une manière ridiculement profane.

Vladimir-le-Grand, en 989, fit venir de Grèce des architectes pour bâtir cette église; et vers 994, la voyant achevée, dit Nestor, il y entra et fit cette prière: « Mon Dieu, du haut des cieux où tu sièges, daigne descendre en cette vigne... jette un regard sur ce temple que ton indigne esclave a édifié en l'honneur et en nom de ta digne mère...; ne repousse jamais ceux qui viendront ici t'invoquer. » Puis il ajouta: « Maintenant je donne à cette église de Marie le dixième de tous mes biens et de toutes mes villes. » Et il paya la dime à Anastase le Khersonésien, établi évêque de *Kijov*; et il donna aux prêtres byzantins venus avec lui toutes les icônes, les croix gemmées, les vases apportés de *Kherson* con-

quise. Il célébra la dédicace de la Sophie par un banquet de huit jours, où furent bus trois cents tonneaux d'hydromel. A ces agapes barbares assistaient bojars et plébéiens, et chaque année elles se répétaient tant que régna Vladimir. En outre il distribuait dans la cour de son palais boissons et fourrures à tous les pauvres.

Mais il paraît que cette première Sophie était peu de chose, ou fut en partie détruite; car on la voit rebâtie en 1077 par *Jaroslav Vladimirovitch*, avec une magnificence dont ces peuples n'avaient point encore l'idée. Nestor mentionne encore une autre cathédrale élevée par Vladimir à l'honneur de saint Basile, sur la montagne de *Péronne*, et à la place de ce Jupiter slave. Un ancien voyageur français, La Martinière, prétendait avoir vu les débris de ses murs hauts de cinq à six cents pieds et mêlés d'albâtres avec inscriptions grecques (1). De ces fabuleuses grandeurs rien n'est resté. Mais en retour, le sobor de Saint-Michel subsiste encore en entier, quoique presque délaissé. Son carré long, avec coupole, a de loin l'apparence d'une forteresse. Cette forte construction en pierres de taille et très surhaussée présente intérieurement trois longues nefs, avec transept, absolument comme une basilique occidentale. La voûte très élevée, contre l'ordinaire, la fait ressembler encore davantage à nos églises. La vaste cour oblongue qui l'environne, ses cinq coupoles sans beauté et son poudreux iconostase lui donnent seuls le caractère russe.

Ce qu'il y a dans ce temple de plus remarquable pour l'archéologue, est une peinture de saint Michel en guerrier slave, avec une tête énorme et burlesque, cachée sous un casque romain, le corps trapu, les jambes démesurément courtes, botté et foulant le hideux dragon, chimère composée de plusieurs parties d'animaux. Cette fresque, digne des Mexicains d'autrefois, mais en tout originale, est peut-être la plus ancienne de l'art russe, considéré comme distinct du byzantin. Ici l'ouvrier, pour ne pas dire l'artiste, n'a rien copié; au lieu des corps fantastiques, effilés, des mosaïques de la

(1) M. Pâris (notes sur Newton).

Sophie, il a peint un être encore tout ramassé en lui-même; on dirait l'embryon de la Russie. Respectée par les badigeonneurs qui ont reblanchi tout le reste de la muraille, cette curieuse figure de grandeur naturelle surmonte intérieurement la seconde porte d'entrée qui succède à celle du trapèze, étroit et long portique transversal tout couvert de peintures modernes, représentant les scènes de la vie de Jésus-Christ, depuis sa naissance jusqu'à sa venue pour le ju-

gement dernier. Surmontant les bas-côtés, comme dans toutes les églises de *Kijov*, des galeries supérieures s'ouvrent sur la grande nef; aux piliers s'appuient des espèces d'autels, presque à la manière latine, où l'on vénère des reliques. Les deux principaux figurent des mausolées, sous des baldaquins à colonnes torses dorées, genre d'autel funéraire très fréquent en Russie.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

ÉTUDE SUR UN GRAND HOMME DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

PREMIER ARTICLE.

L'esprit *philosophique* du dix-huitième siècle est sorti naturellement du protestantisme. Le principe d'autorité une fois rejeté, il n'y avait plus d'unité possible; la doctrine nouvelle se morcela aussitôt en plusieurs sectes. Ces diverses communions pouvaient bien se maintenir parmi le peuple, mais par la force du principe d'autorité, parce que toute religion repose sur ce principe, et que d'ailleurs le peuple étant incapable de se faire à lui-même une religion, ou ne croit rien et tombe dans l'abrutissement, ou croit les dogmes qu'on lui enseigne. Mais il était naturel que les hommes instruits prétendissent aussi bien comprendre la Bible que les pasteurs qui l'interprétaient de mille façons. L'esprit moderne commença donc à présenter le même chaos d'opinions sur Dieu, sur l'homme, sur nos devoirs, sur nos destinées, qui avait fait dire à Cicéron : « Il n'est point de doctrine si absurde qui ne soit professée par quelque philosophe (1). » On nia d'abord les vérités révélées; on nia bientôt les

vérités *naturelles*. Spinoza et quelques autres allèrent jusqu'à professer un athéisme théorique. Le plus grand nombre se contenta du théisme, que, par un abus de mots, on a nommé *religion naturelle*, mais qui n'est autre chose qu'un athéisme pratique; car la croyance en un *Être suprême*, créateur et conservateur de l'univers, qui récompensera la vertu et punira le crime, n'oblige à aucun culte. Reste toujours à savoir quel est ce Dieu. Ici commence la divergence; chacun habille à sa manière cette vague divinité, qui n'est alors qu'un frein impuissant sitôt que l'intérêt et les passions obscurcissent la conscience du bien et du mal (1); et la morale, comme les dogmes, par la diversité des opinions, devient, ainsi que l'a soutenu un *philosophe*, pleine d'instabilité et d'incertitude (2). D'où en dernier résultat une indifférence touchant la doctrine, qui est la négation de toute religion. Les protestans l'ont senti, et, parmi eux, à la fin du dix-huitième siècle, se sont élevés contre la

(1) Nihil tam absurdè dici potest quod non dicatur ab aliquo philosophorum. Cic., de *divinatione*, 11, 38.

(1) Voyez M. de Barante, de la *Littérature française pendant le 18^e siècle*, à l'art. Rousseau.

(2) Morelly, *Code de la Nature*.

philosophie des érudits de cette même Angleterre, qui la première avait commencé l'œuvre de destruction, Sherlock, Lardner, Leland, Warburton (1).

Il y avait lieu de s'effrayer, en effet, surtout depuis que la révolution française pouvait faire apprécier par l'application les théories politiques des *philosophes*. En politique comme en religion, partant de la doctrine protestante, les *philosophes* avaient posé le principe de la souveraineté du peuple, d'après lequel le pouvoir n'est qu'une délégation, et le peuple a le droit inaliénable de changer à son gré ses délégués et la forme du gouvernement (2); système dont la révolution française, qui a prétendu l'appliquer, a montré l'absurdité, en donnant une nouvelle preuve que le peuple est toujours conduit; la souveraineté du peuple était la souveraineté des scélérats qui l'égarèrent. Mais les premiers auteurs des épouvantables forfaits de ce temps-là sont « les sophistes », par l'influence qu'ont exercée leurs doctrines (3). Ces doctrines sont une partie de notre histoire.

Long-temps avant les encyclopédistes français, l'Angleterre produisit les premiers apôtres des nouvelles théories irréligieuses : lord Herbert de Cherbury, mort en 1648, Hobbes, lord Shaftesbury, Wollaston, Toland, mort en 1721, et en politique Locke. Mais en France, dès le seizième siècle, après Rabelais, deux hommes avaient écrit, sur les ouvrages desquels les doctrines protestantes et l'enthousiasme pour l'antiquité que ces doctrines contribuèrent à fortifier, ne furent pas sans influence. C'étaient deux conseillers au parlement de Bordeaux, Montaigne et son ami Etienne de la Boétie. Dans son traité *de la servitude volontaire*, la Boétie, tout en faisant l'éloge des rois français, déclame non seulement contre

(1) Même mouvement anti-philosophique dans la littérature anglaise de la seconde moitié du 18^e siècle. (M. Villemain, *Cours de Littér. franç.*, leçon du 15 avril 1823.)

(2) Locke, *Gouvernement civil*, 1690, deux ans après la révolution d'Angleterre; et plus tard, J.-J. Rousseau, *Contrat social*, 1762, vingt-sept ans avant la révolution française.

(3) La Harpe, *Philosophie du 18^e siècle*, passim, à la fin du *Cours de Littér.*

la tyrannie, mais contre le pouvoir soit d'un seul, soit de plusieurs, à la manière de 93. Ce libelle fut bientôt suivi d'un traité de *Junius Brutus* (Hubert Languet), dans le même esprit, *de la puissance légitime du prince sur le peuple et du peuple sur le prince*. Les *Essais* de Montaigne sont pleins de mots déshonnêtes; les idées chrétiennes y sont perpétuellement brouillées et confondues avec les païennes. C'est lui qui a préconisé l'opuscule de la Boétie. On peut regarder ces deux livres comme le prélude du *Dictionnaire* de Bayle, qui introduisit en France les doctrines *philosophiques*. Elevé par son père dans le calvinisme, Bayle ne s'était converti à la religion catholique que pour retourner dix-sept mois après à son ancienne communion. Il publia son *Dictionnaire historique et critique* en 1697. Dans cet ouvrage, à la manière de Montaigne, et avec la même confusion (1), mais avec moins d'esprit et de verve, il entasse les opinions d'une foule d'auteurs; il surcharge son texte de citations et reste presque toujours dans le doute. Ses anecdotes scandaleuses ne sont pas voilées, comme dans Montaigne, par la naïveté du langage. Toutefois chez nous un vernis de galanterie couvrait encore l'immoralité des nobles; avec la foi les mœurs s'étaient conservées pures dans les magistrats, dans la bourgeoisie, notamment dans l'élite de cette classe moyenne, les gens de lettres, et chez le peuple des villes et des campagnes. Parmi la noblesse même il n'était pas rare qu'après une jeunesse légère ou dissipée on revint à la pratique de la religion, à la voix de Bossuet et de Fénelon. L'opinion publique généralement saine prescrivit à Bayle quelques ménagements. Il sut employer avec art la méthode perfectionnée depuis par ses disciples de porter des coups détournés, présentant les objections contre nos dogmes d'une manière telle « qu'il n'était pas possible », ou du moins qu'il était très difficile « à une foi médiocre de n'être pas ébranlée (2). »

(1) Il appelle lui-même son dictionnaire *une compilation informe de passages cousus à la queue les uns des autres*.

(2) Voltaire, lettres au prince de Brunswick sur Rabelais et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal

Par bonheur, les pesans in-folios de Bayle, enflés d'une érudition diffuse, ne pouvaient guère être lus des gens du monde, qui ne veulent qu'être amusés ; mais, parmi les personnes en état de l'entendre, sa liberté de penser trouva de nombreux partisans, et l'on vit se répandre dans la société, sous le nom d'*esprits forts*, une nouvelle espèce d'hommes qui ne reconnaissaient d'autorité que celle de leur propre raison. Deux prélats illustres, Bossuet et Fénelon, combattirent avec zèle ces principes menaçans. L'impiété, foudroyée par ces grands hommes et comprimée (trop rudement même) par la main puissante de Louis XIV, fut réduite à agir dans l'ombre pendant la vie de ce prince.

Malheureusement la jeunesse de Louis XIV n'avait pas été fort édifiante, et on lui a même reproché une *ostentation* de galanterie (1), qui contribua sans doute beaucoup à mettre à la mode la corruption parmi les courtisans de Versailles. Elle ne s'arrêta pas dans les hôtels des grands, et commençait à infecter le vulgaire imitateur. Le bon exemple donné par le roi converti n'avait pu que forcer le vice à prendre le semblant de la vertu ; quand il fut descendu dans la tombe (2), le libertinage ne se cacha plus. Le temps était passé où le profond Pascal combattait les nouvelles doctrines avec les armes du raisonnement si redoutables dans sa main, quand la passion ne l'égarait pas ; où le tendre Fénelon, avec une éloquence touchante, défendait cette même religion qu'il honora par un si noble sacrifice. La voix de l'invincible Bossuet ne

parlé de la religion chrétienne, lettre 7, sur les Français, art. Bayle. « Et malheureusement, ajoute Voltaire, la plus grande partie des lecteurs n'a qu'une foi très médiocre. »

(1) Lemontey, *Essai sur l'Établissement monarchique de Louis XIV et sur les altérations qu'il éprouva pendant la vie de ce prince*. — *Lettres de Sévigné* ; voyez la curieuse lettre où elle rend compte de son séjour à la cour : « Madame de Montespan me parla de Bourbon... ; c'est une chose surprenante que sa beauté, sa taille, etc..., en un mot une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs. » A madame de Grignan, 29 juillet 1676. — Voyez encore sur madame de Montespan une autre lettre à madame de Grignan, 3 juin 1676.

(2) 1715.

retentissait plus terrassant l'hérésie. Un prince irréligieux gouvernait la France pour un roi enfant. Le jansénisme, fils de la réforme, avait cherché à mettre l'anarchie dans l'Eglise ; un relâchement funeste s'était introduit dans le haut clergé (1) ; l'idée de bienséance ne retenait plus les grands ; le dérèglement se montrait au grand jour. Ainsi le temps des sophistes était venu.

Néanmoins, quelle que fût la corruption des mœurs, un livre qui sans détour et sans déguisement eût attaqué dans une forme systématique les dogmes de la religion et la morale aurait pu compromettre à la fois et la personne de l'auteur et le succès de la régénération nouvelle : un tel livre, en effet, n'eût pas été goûté ; car s'il est vrai que l'homme, si faible par lui-même, soit facile à tomber dans de grandes fautes, ce n'est ordinairement que l'habitude du vice qui lui fait perdre toute sa dignité et le pousse jusqu'à nier l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, les récompenses et les peines d'une vie future. Avant donc d'annoncer cette sublime nouveauté que l'homme est fait pour vivre et mourir comme la brute, il convenait que les intelligences y fussent préparées par une corruption plus profonde.

En outre l'auteur eût compromis sa personne : les parlemens, la Sorbonne l'eussent condamné, et le gouvernement devait comprendre, par le simple bon sens, que ne point s'opposer à l'impiété, c'était favoriser lui-même sa ruine (2). Il fallait, pour ouvrir les voies à la moderne *philosophie* et pour la rendre populaire, un ouvrage agréable et amusant, assez libre pour flatter la corruption des mœurs, assez impie pour essayer le goût du public (3), et en même temps d'une forme assez ménagée pour ne pas trop effaroucher le pouvoir. Les *Lettres persanes* parurent (imprimées à Cologne, 1721).

On devait s'adresser surtout à la noblesse, qui seule en était venue au point de goûter les préceptes de la lumière

(1) Voyez le *Christ devant le Siècle*, par M. Rossely de Lorgues, chap. 1 et 2.

(2) Pour la censure, ce n'était point un obstacle ; elle obligeait seulement d'avoir recours aux presses de la Hollande et de Genève.

(3) Préface des *Lettres persanes*.

nouvelle. Chez ces grands si connus pour leur politesse, *l'esprit* assaisonnait la débauche. Il fallait donc les séduire par de l'esprit, seul moyen dans ce siècle de réussir (1). L'auteur jeta le sel à pleines mains ; il tourna en raillerie jusqu'à ce *bel-esprit* dont parfois il savait « dérober toutes les grâces (2). » Mais c'était nous louer « finement », dit un de ses panégyristes, que de prendre « si souvent notre ton pour médire plus agréablement de nous. »

On lit dans la lettre 63 : « Une espèce de badinage dans l'esprit semble être parvenu à former le caractère général de la nation. On badine au conseil, on badine à la tête d'une armée, on badine avec un ambassadeur. Les professions ne paraissent ridicules qu'à proportion du sérieux qu'on y met : un médecin ne le serait plus si ses habits étaient moins lugubres et s'il tuait ses malades en badinant. » L'auteur, dans une autre lettre, peint encore la légèreté française : « Je trouve, dit-il, les caprices de la mode, chez les Français, étonnants. Ils ont oublié comment ils étaient habillés cet été, ils ignorent encore plus comment ils le seront cet hiver, etc. Il en est des manières et de la façon de vivre comme des modes. Les Français changent de mœurs selon l'âge de leur roi.... Le prince imprime le caractère de son esprit à la cour, la cour à la ville, la ville aux provinces. L'âme du souverain est un moule qui donne la forme à toutes les autres (3). »

N'eût-ce pas été par sentiment des convenances, l'auteur connaissait trop l'esprit de sa nation et le cœur humain pour nommer dans son livre aucune personne vivante. La satire personnelle est pour l'homme une injure, parce qu'elle l'expose aux railleries du public ; mais une satire générale réjouit sa malice, parce que son amour-propre n'y voit que les autres. Les traits piquans dont chacun se fût fâché, s'ils eussent été portés contre lui, firent les délices non seulement de la noblesse, mais de la bourgeoisie, qui

voyait dans l'auteur des *Lettres* le promoteur de l'égalité, de la modération du pouvoir, de l'adoucisement des peines (1), et le défenseur des intérêts du peuple. Ainsi cette phrase était à la portée de tous : « Le vin est si cher à Paris, par les impôts que l'on y met, qu'il semble que l'on ait entrepris d'y faire exécuter les préceptes du divin Alcoran, qui défend d'en boire (2). »

D'ailleurs on commençait à ne rien respecter ; on fut charmé d'un livre où la satire n'épargne aucune condition, aucune grandeur, où les professions les plus hautes, les corps les plus illustres et les autorités les plus respectables, le pape, les magistrats, les fermiers généraux, l'Académie, les moines, Louis XIV, les évêques, tout passe par la satire ou le ridicule pêle-mêle avec les femmes dégradées (3), les novellistes, les compilateurs. Les étrangers et la nation elle-même virent déprécier avec un malin plaisir le puissant souverain qui dominait tout, et dont la majesté resplendissante avait maintenu le respect des peuples, même lorsque les désastres des guerres, de l'hiver, de la misère et de la famine, avaient effacé quarante ans de gloire qui avaient fait la France la reine de l'Europe. Sous le libertinage de la régence, la familiarité succéda au respect, l'audace à la soumission : on se dédommageait de la contrainte. Il était de bon air alors de décrier Louis XIV, comme il l'avait été de le flatter (4). On se réjouit de voir ce demi-dieu réduit aux proportions d'un mortel faillible :

« Il ne croit pas que la grandeur souveraine doive être gênée dans la distribution des grâces ; et sans examiner si celui qu'il comble de biens est homme de mérite, il croit que son choix va le rendre tel ; aussi lui a-t-on vu donner une petite pension à un homme qui avait fui deux lieues, et un beau gouvernement à un autre qui en avait fui quatre (5). »

La noble affabilité du grand monar-

(1) Lett. 30.

(2) Lett. 55.

(3) Voy. lett. 37, premier alinéa.

(4) La Harpe ; M. Walkenæger.

(5) Lett. 37, Paris, le 7 de la lune de maharram,

(1) Voyez la lettre 66.

(2) Expression de M. Villemain.

(3) Lettre 99, et sur le duel, 90 ; sur l'influence des femmes dans le gouvernement, 107, etc.

que, dont le moindre regard était une grâce, cet éclatant prestige de la gloire de son règne avaient tenu la noblesse soumise et dévouée; alors il n'y avait plus rien de tout cela, et d'ailleurs la noblesse du règne de Louis XIV, moissonnée par les guerres, était en grande partie remplacée par une nouvelle noblesse née du système de Law, qui venait de bouleverser toutes les fortunes. Ces laquais anoblis étaient pleins de hauteur, et, une fois établis dans le corps des nobles, ils s'attachaient à l'ancienne noblesse, et rendaient à tous ceux qui quittaient leur livrée tout le mépris qu'on avait pour eux auparavant, criant de toutes leurs forces : La noblesse est ruinée, quel désordre dans l'Etat! quelle confusion dans les rangs! on ne voit que des inconnus faire fortune (1). Aussi ne s'offensa-t-elle pas du passage suivant : « Le corps des laquais... en France... est un séminaire de grands seigneurs. Il remplit le vide des autres états. Ceux qui le composent prennent la place des grands malheureux, des magistrats ruinés, des gentilshommes tués dans les fureurs de la guerre; et quand ils ne peuvent pas suppléer par eux-mêmes, ils relèvent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espèce de fumier qui engraisse les terres montagneuses et arides (2). »

Cette noblesse d'enrichis ne se sentait nul goût pour le service royal domestique, qui lui rappelait sa première condition, et dont l'ancienne noblesse elle-même commençait à se lasser. Voici une raillerie sur Louis XIV qui ne dut pas lui déplaire : « Souvent il préfère un homme qui le déshabille ou qui lui donne la serviette lorsqu'il se met à table, à un autre qui lui prend des villes ou qui gagne des batailles (3). »

Elle ne se fâcha pas du portrait suivant, qui n'est donné que pour un portrait individuel : « Je vis un petit homme si fier, il prit une prise de tabac avec tant de hauteur, il se moucha si impitoyablement, il cracha avec tant de flegme, il caressa ses chiens d'une ma-

nière si offensante pour les hommes, que je ne pouvais me lasser de l'admirer (1). » Elle ne prit point pour elle ce portrait général qui ne pouvait lui être applicable; elle naissait à peine : « Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions. S'il peut avec cela cacher son oisiveté par un air empressé ou par un feint attachement pour les plaisirs, il croit être le plus heureux de tous les hommes (2). »

Enfin, dans la même lettre, dans la phrase précédente, l'auteur flattait sa vanité par l'endroit le plus sensible. Voici cette phrase curieuse, qui proclame l'avènement de la noblesse d'argent : « A Paris règne la liberté et l'égalité. La naissance, la vertu, le mérite même de la guerre, quelque brillant qu'il soit, ne sauvent pas un homme de la foule dans laquelle il est confondu. La jalousie des rangs y est inconnue. On dit que le premier de Paris est celui qui a les meilleurs chevaux à son carrosse. »

Le dévergondage des petits soupers préparait le règne des femmes, qui eurent tant d'influence sur le succès de la philosophie (3). A l'empire naturel de leur douceur et de leur sensibilité succédait l'empire de leur corruption et de leur incrédulité railleuse. Elles surent gré au Persan de constater la puissance de leurs coiffures à s'asservir les règles des architectes, qui, dit-il, furent souvent obligés de hausser, de baisser et d'élargir leurs portes selon que les parures des femmes exigeaient d'eux ce changement (4). Elles lui surent gré surtout de vanter le pouvoir irrésistible de la beauté, et de montrer la cruelle injustice qu'il y avait de la part des Orientaux à tenir les femmes enfermées (5).

Mais rien ne plut davantage dans les *Lettres persanes* que d'y trouver, sans y penser, une espèce de roman (6). » L'au-

(1) Lett. 74.

(2) Lett. 33.

(3) M. Roselly de Lorgues, c. 1.

(4) Lett. 99.

(5) Lett. 53.

(6) Quelques réflexions sur les *Lettres persanes*, mises en tête de l'édition de 1761.

(1) Lett. 153.

(2) Lett. 98.

(3) Lett. 57.

teur avait senti qu'il ne suffisait pas d'avoir de l'esprit ; c'était peu de séduire les intelligences par des observations fines sur les mœurs, les usages, les ridicules, si l'on ne captivait les cœurs par la passion ; c'était par le chemin de la volupté qu'on pouvait amener l'esprit léger des nobles jusqu'aux aridités de la politique, de la théologie et de l'économique (1). Il fallait que les *Lettres persanes* prissent place dans les bibliothèques des femmes à la mode, la peinture de l'amour était une condition nécessaire du succès. L'auteur sut l'embellir des grâces enchanteuses de la danse de Roxane, des mêmes précieuses essences dont elle se parfumait, de la douceur de son chant, enfin des mêmes paroles douces et flatteuses par où elle s'insinuait dans le cœur d'Usbeck (2). Maître ainsi de l'esprit et du cœur des lecteurs, il pouvait, sous l'attrait d'un style agréable, insinuer le poison par un adroit mélange de maximes impies avec les critiques fines et les traits de passion. Le portrait qu'il fait des abbés bénéficiaires de ce temps-là (3) est malheureusement véritable ; il est vrai aussi qu'il y avait dans les monastères un grand relâchement ; mais fallait-il pour cela attaquer en elle-même une institution qui, de l'aveu même de l'au-

(1) Comme le remarque un des panégyristes de l'auteur, « la peinture des mœurs orientales réelles ou supposées, de l'orgueil et du flegme de l'amour asiatique, n'est que le moindre objet de ces *Lettres* : elle n'y sert pour ainsi dire que de prétexte à une satire fine de nos mœurs et à des matières importantes que l'auteur approfondit en paraissant glisser sur elles. » (D'Alemb.)

Les *Lettres Persanes*, dit La Harpe, ne sont au fond que le résultat des premières études de l'auteur et une esquisse de l'*Esprit des Lois*. Voltaire leur reproche à tort la frivolité du sujet (lettre à M. de Vauvenargues, 13 avril 1743, Mém. litt., art. *Lettres familières*; *Siècle de Louis XIV*); voy. J. Chénier, *Tableau historiq. de la Littér. française*, chap. 6; Palissot, *Mémoires littéraires*. Parmi ces *Lettres* il y en a de frivoles, mais elles ne sont que pour faire passer les importantes. On n'avait gratifié le public du roman que pour qu'il lût la philosophie, la politique et la morale. En 1734, un succès de trente ans permettait à l'auteur de présenter comme un mérite de l'ouvrage ces digressions que d'abord, pour le lui faire goûter, il avait entourées de tant d'agrémens.

(2) Lett. 26; lett. 7.

(3) Lett. 48.

teur (1), avait rendu de si grands services ? « Plus de circulation, s'écrie l'auteur, plus de commerce, plus d'arts, plus de manufactures (2). » Comme si la civilisation et la science dont les temps modernes se glorifient n'étaient pas dues en grande partie aux immenses travaux littéraires des moines, en même temps qu'ils défrichaient les terres! *Plus d'arts!* Que l'on contemple ces belles églises gothiques, dont ils ont élevé vers le ciel les voûtes hardies et les flèches élancées, comme pour y porter la prière. Mais l'auteur et son siècle, admirateurs exclusifs de l'architecture grecque, ne trouvaient dans les édifices gothiques ni variété, ni grandeur (3). *Plus de manufactures!* La France en manquait-elle depuis Colbert, dans le même temps qu'on voyait sortir tant de beaux et immenses travaux, tant de « savantes recherches (4) » des congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vannes? L'auteur lui-même vante les progrès de notre industrie (5). Ainsi il confondait la chose même avec les abus; il fait plus, il confond la religion avec les vices de quelques uns de ses ministres, et il se joue des dogmes les plus sacrés; il nie la prescience et la toute-puissance divine en osant invoquer les Écritures; il représente ensuite comme absurde le récit de la création de la Genèse; il dit « qu'on est bien embarrassé dans toutes les religions quand il s'agit de donner une idée des plaisirs qui sont destinés à ceux qui ont bien vécu »; « qu'on épouvante facilement les méchants par une longue suite de peines dont on les menace; » mais que « pour les gens vertueux on ne sait que leur promettre »; il traite de *fanatique* et de *fou* le grand saint Ambroise, pour avoir fait sortir de l'église l'empereur Théodose, qui s'était placé parmi les prêtres; il jette le ridicule sur les pieuses pratiques; il s'indigne de l'esprit de prosélytisme des chrétiens, *déplorable maladie, esprit de vertige, éclipse entière de la rai-*

(1) Dans l'*Esprit des Lois*, où pourtant il n'est pas en général plus favorable aux moines. Voyez le c. 12 du liv. 50.

(2) Lett. 117; lett. 57.

(3) *Essai sur le Goût*.

(4) Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, c. 139.

(5) Lett. 106.

son humaine, et cause de la fureur des guerres de religion. Il oubliait là une remarque de Montaigne, dont pourtant il lisait et admirait beaucoup les *Essais*. Comme l'observe cet écrivain contemporain des guerres de religion, et comme cela paraît par toute l'histoire de ces guerres, ce ne fut pas l'esprit de prosélytisme chrétien qui les fit, ce fut l'intérêt particulier. « Confessons la vérité, dit Montaigne, qui trieroit de l'armée même légitime ceux qui y marchent par le seul zèle d'une affection religieuse et encore ceux qui regardent seulement la protection des lois de leur pays ou service du prince, il n'en sauroit bastir une compagnie de gendarmes complète (1). »

Enfin l'auteur des *Lettres persanes* représente le pape comme une *vieille idole, autrefois redoutable, qu'on n'encense plus que par habitude*, ou comme un *magicien qui fait croire que trois ne sont qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autre choses de cette espèce*; et il ajoute que lorsque les évêques ne sont pas réunis pour faire la loi, ils n'ont guère d'autre fonction que de dispenser de l'accomplir (1).

Non moins hardi en matière politique, l'auteur se plaît à signaler les abus; il montre la royauté réunissant en elle seule tous les pouvoirs, semblable à un grand fleuve qui dans sa course, grossi par les rivières qui s'y jettent, entraîne avec rapidité tout ce qui s'oppose à son passage; les prodigalités du règne de Louis XIV, et la France, à sa mort, accablée « de mille maux »; les statues des jardins de Versailles en plus grand nombre que les citoyens d'une grande ville; cette prodigieuse magnificence de la cour avec cette pénurie du trésor, ces libéralités prodiguées « aux assiduités ou plutôt à l'oisiveté » des courtisans, des fermiers-généraux nageant « au milieu des trésors »; les parlemens odieux au souverain, parce qu'ils viennent apporter au pied du trône les gémissements et les larmes du pauvre peuple qu'une foule de courtisans lui représentent sans cesse vivant heureux sous son gouvernement;

tous les principes du droit public corrompus par les passions des princes, la patience des peuples, la flatterie des écrivains; le droit public devenu « une science qui apprend aux princes jusqu'à quel point ils peuvent violer la justice sans choquer leurs intérêts »; une partie du royaume soumise au droit romain, comme si la France était un pays conquis; l'excès des formes ruinant les plaideurs; enfin au lieu de « l'égalité des citoyens qui, par l'égalité qu'elle met dans les fortunes, porte l'abondance et la vie dans toutes les parties du corps politique, le prince, les courtisans et quelques particuliers possédant toutes les richesses, pendant que tous les autres gémissent dans une pauvreté extrême (1). » Devait-on supporter un tel état de choses? et ne fallait-il pas en revenir à la douceur de gouvernement qui fit fleurir « toutes les républiques (2) »? Comme si l'histoire surtout des républiques anciennes, si vantées par l'auteur, n'était pas toute remplie de désordre, d'infamie et d'oppression cruelle, comme s'il y avait eu de la *douceur romaine* (3), excepté dans la tête et les livres de quelques enthousiastes de l'antiquité, et que les malheureuses « provinces » n'eussent point été « tour à tour ravagées par tous ceux qui avaient du crédit à Rome (4). »

Ainsi, tout en faisant sentir le danger de changer les lois, même lorsque ce changement est nécessaire (5), l'auteur des *Lettres persanes*, avec une « imprudence d'esprit » que sentait bien un admirateur écrivant après la révolution (6), ébranle le pouvoir établi; mais ce ne fut que plus tard qu'il présenta à la France la constitution anglaise comme la forme la plus propre à assurer « la liberté politique (7). » Dans les *Lettres persanes* il se contente de dire : « Ce sont ici les historiens d'Angleterre, où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition, le prince

(1) Lett. 156, 158, 57, 93, 140, 94, 100, 122, 117.

(2) Lett. 122.

(3) Lett. 151.

(4) *Esprit des Lois*, liv. 22, c. 21.

(5) Lett. 129.

(6) M. de Barante, *Littér. franç. au 18^e siècle*.

(7) *Esprit des Lois*, liv. 11, c. 6, et liv. 19, c. 27.

(1) *Essais*, liv. 2, c. 12 et 19.

(2) Lett. 69, 115, 125, 61, 29, 85, 24.

« toujours chancelant sur un trône in-
 « ébranlable, une nation impatiente, sage
 « dans sa fureur même. » « L'humeur im-
 « patiente des Anglais ne laisse guère à
 « leur roi le temps d'appesantir son au-
 « torité. La soumission et l'obéissance
 « sont les vertus dont ils se piquent le
 « moins.... Si un prince, bien loin de
 « faire vivre ses sujets heureux, veut les
 « accabler et les détruire, le fondement
 « de l'obéissance cesse, rien ne les lie,
 « rien ne les attache à lui, et ils rentrent
 « dans leur liberté naturelle..... » « Le
 « crime de lèse-majesté n'est autre chose,
 « selon eux, que le crime que le plus fai-
 « ble commet contre le plus fort en lui
 « désobéissant, de quelque manière qu'il
 « lui désobéisse. Aussi le peuple d'An-
 « gleterre, qui se trouva le plus fort
 « contre un de leurs rois, déclara-t-il
 « que c'était un crime de lèse-majesté à
 « un prince de faire la guerre à ses su-
 « jets (1). »

La prudence voulait que les hardiesses
 des *Lettres persanes* fussent au moins
 adoucies par une forme indirecte. L'au-
 teur emprunta cette forme, dont au reste
 « l'invention était très facile », au *Siamois*
 de Dufresny, et à *l'Espion turc* : il
 fait parler des Persans voyageurs qui lo-
 geaient avec lui et ne lui cachaient rien,
 le regardant comme un homme d'un au-
 tre monde. En effet, des gens transplan-
 tés de si loin ne pouvaient plus avoir de
 secrets ; ils lui communiquaient la plu-
 part de leurs lettres, il les copia ; il ne
 fait donc, en le donnant au public, que
 l'office de traducteur, et toute sa peine a
 été de mettre l'ouvrage aux mœurs fran-
 çaises, de supprimer les longs compli-
 mens des Orientaux et un nombre infini
 de minuties ; enfin il va jusqu'à faire
 grâce au lecteur du panégyrique de l'o-
 riginal, quoique l'usage ait permis à tout
 traducteur, et même au plus barbare
 commentateur, d'en orner sa version ou
 sa glose (2). Si donc le voyageur avance
 quelque impiété, c'est un Persan qui rai-
 sonne selon les principes, et quelquefois
 aussi contre les principes de sa secte (3) :
 à quoi un chrétien paraît ne pas devoir

prendre beaucoup d'intérêt. Ainsi l'au-
 teur peut à son aise *s'égayer avec le lec-
 teur* (1), et il est à couvert de la cen-
 sure (2).

Il y a encore dans son portefeuille
 beaucoup de lettres qu'il pourra donner
 au public dans la suite ; « mais c'est à
 « condition, ajoute-t-il, que je ne serai
 « pas connu ; car si l'on vient à savoir
 « mon nom, dès ce moment je me tais.
 « Je connais une femme qui marche assez
 « bien, mais qui boîte dès qu'on la re-
 « garde. C'est assez des défauts de l'ou-
 « vrage, sans que je présente encore à la
 « critique ceux de ma personne. Si l'on
 « savait qui je suis, on dirait : Son livre
 « jure avec son caractère ; il devrait em-
 « ployer son temps à quelque chose de
 « mieux : cela n'est pas digne d'un
 « homme grave. Les critiques ne man-
 « quant jamais ces sortes de réflexions,
 « parce qu'on les peut faire sans essayer
 « beaucoup son esprit (3). »

Les précautions nécessaires étant bien
 prises, on pouvait faire parade d'assu-
 rance : « Je ne fais point ici d'épître dé-
 « dicatoire, et je ne demande pas de
 « protection pour ce livre : on le lira s'il
 « est bon, et, s'il est mauvais, je ne me
 « soucie pas qu'on le lise. » Ainsi com-
 mence la préface des *Lettres persanes*.
 Un succès prodigieux (4) les accueillit
 en France, ainsi que dans les états voi-
 sins. Suivant la prédiction faite à l'au-
 teur par un de ses amis, ce livre fut
vendu comme du pain (5), au point que
 les libraires mettaient tout en usage pour
 en avoir des suites, allant tirer par la
 manche ceux qu'ils rencontraient : Mon-
 sieur, disaient-ils, faites-moi des *Lettres
 persanes* (6).

goût de ce pays-ci, où l'on aime à soutenir des opi-
 nions extraordinaires et à réduire tout en para-
 doxe. » Rica à Ibben, lettre 58 ; Paris, 1715.

(1) La Harpe.

(2) Voyez les *Lettres persanes convaincues d'Impiété* (sans nom d'auteur, de ville ni de libraire, in-12, 1731), ouvrage de l'abbé Gaultier.

(3) Préface des *Lettres persanes*.

(4) Voltaire, lettre du 13 avril 1735, à M. de Vauvenargues. — Avertissement des *Lettres pers.* conv. d'imp.

(5) Lettres familières de l'auteur, note sur la lettre 16, à l'abbé Guasco ; 1746.

(6) *Réflexions* mises en tête de l'édition de 1734.

(1) Lett. 156 et 104.

(2) Préface des *Lettres persanes*,

(3) « Tu vois, mon cher Ibben, que j'ai pris le

Personne ne répondit aux sarcasmes irréligieux de ce livre, « alors on ne pensait qu'à la bulle *Unigenitus*. » Ce ne fut que trente ans après qu'il s'éleva, pour en montrer l'impicité, une voix tardive, quand le funeste effet de l'ouvrage était produit depuis bien long-temps (1). L'ap-

— Il parut en effet une foule d'imitations bien inférieures en tous points à leur modèle; preuves déplorables et heureusement oubliées de cette corruption des mœurs dont les *Lettres persanes*, en badinant, traçaient déjà le triste tableau (lett. 33, 36), et qu'elles avaient contribué à répandre.

(1) Les *Lettres persanes convaincues d'impicité*, 1731. — Réplique du gazetier ecclésiastique à la *Défense de l'Esprit des Loix*, à la fin, 1730.

parition de *l'Esprit des Loix* éveilla l'attention; on vit le rapport de ces deux ouvrages, et dans le second le développement « des principes semés dans le premier (1). » Mais jusque là l'auteur jouit en paix de son succès. Le secret de son nom fut bientôt découvert; on sut que l'on devait les *Lettres persanes* à un jeune magistrat de trente-deux ans, né d'une noble famille de Guienne, Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu.

ALGAR GRIVEAU.

(1) *Lettres sur l'Esprit des Loix*, attribuées à la Beaumelle, lett. 3. — Les *Lett. pers. conv.*

LES MŒURS CATHOLIQUES, OU LES AGES DE FOI.

ARCHÉOLOGIE, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE CATHOLIQUE.

Il se fait depuis quelque temps, en Angleterre, un mouvement vers le catholicisme que l'on doit remarquer. Quelques uns des plus savans hommes et des plus belles intelligences de ce pays se trouvent dans ce mouvement, l'accélérent et le dirigent. Déjà il s'y forme une littérature catholique qui promet d'avoir sa gloire ainsi que ses résultats. Nous avons déjà parlé des travaux scientifiques du docteur Wiseman. Nous en annonçons aujourd'hui d'un autre genre, mais de la même tendance, du même intérêt, et peut-être d'un intérêt plus curieux; les recherches aussi sont plus vastes, et les sujets abordés plus nombreux; nous voulons parler du grand ouvrage de M. Digby, si avantageusement connu en Angleterre, sous le titre de: *Mores catholici, Mœurs catholiques, ou Ages of Faith, Ages de Foi*. Ces âges de foi, c'est le moyen âge, et ces *mœurs catholiques*, ce sont les mœurs d'alors; c'est la vie chrétienne que l'on menait partout, quand partout régnaît la foi: cette vie-là commence à être bien oubliée aujourd'hui, et ce n'est pas sans étonnement que l'on en retrouve la description si belle, si vivante et si fraîche, dans le livre de M. Digby. On ne saurait dire combien d'ouvrages l'auteur a lus pour composer le sien; il les a lus tous,

je crois; sa science étonne, et les choses inconnues qu'il nous révèle ont le charme le plus vif et l'intérêt le plus puissant. Nous ne savions plus comment vivaient nos pères quand ils étaient chrétiens; l'ouvrage de M. Digby nous l'apprend.

Frappées de la solidité, de l'agrément et de l'utilité de cet ouvrage pour la religion et la foi, des personnes zélées, des prêtres instruits, ont cru avec raison qu'il fallait que cet ouvrage passât dans notre langue; mais il fallait un bon traducteur, et ils sont rares; il fallait quelqu'un versé, non seulement dans la langue anglaise, mais encore dans les matières dont traite cet ouvrage anglais; et l'on s'est adressé à M. Daniélo, qui, par ses connaissances variées, par les recherches qu'il a faites pour les Études historiques de M. de Châteaubriand, par les savans travaux qu'il a donnés lui-même ensuite sur les villes de France, par ceux qu'ont exigés *l'Histoire de la reine Blanche, la Vie de Madame Isabelle de France*, sa fille, sœur de saint Louis et fondatrice de l'abbaye de Longchamp, qui vont paraître, a eu l'occasion, le besoin, la nécessité même de se familiariser avec le moyen âge et ses mœurs. Malgré la difficulté de l'entreprise, malgré ses travaux particuliers, M. Daniélo s'en est chargé avec tout le dévouement et le zèle

d'un homme qui se trouve toujours là où il y a du bien à faire. Il est inutile de parler ici du style de M. Daniélo; M. Daniélo a fait ses preuves depuis longtemps; son style est vif, coloré, plein de verve et de chaleur, tel qu'il le faut en un mot pour faire lire en France un ouvrage anglais. Voici un assez long échantillon de la traduction de M. Daniélo. Ce n'est pas le passage le plus beau ni le plus curieux de l'ouvrage, mais c'en est l'introduction, le discours préliminaire, qu'il est important de connaître, car on y voit un aperçu du plan de l'ouvrage. C'est sans contredit, de l'aveu de l'auteur anglais lui-même, qui a vu et approuvé fort la traduction de M. Daniélo, c'est sans contredit de tout l'ouvrage, le morceau le plus difficile, celui où le traducteur a eu le plus à lutter contre la phraséologie de son texte. L'auteur anglais, alors, dans sa première jeunesse littéraire, y a peut-être un peu sacrifié au vague obscur et aux généralités; le style est verbeux, la phrase est longue, la marche est lente, tous autant de tourmens pour la langue française. On verra qu'à ces petits défauts il y a de grandes indemnités. La rêverie de M. Digby est tendre et douce, pittoresque et poétique; quelquefois la pensée est profonde, le coup d'œil vaste, l'érudition immense, et la philosophie élevée. On y reconnaît un homme d'un grand talent, un ouvrage d'une haute portée, d'un plan tout neuf; cet ouvrage, où une science profonde soutient et relève la piété et la foi; où la foi colore et inspire la science; où la piété la plus vraie, la plus douce, lui donne sa tendre onction, cet ouvrage manquait aux amis de la religion, aux personnes pieuses et aux défenseurs de la foi; nous l'avons lu avec admiration, et nous le leur offrons avec plaisir et le leur recommandons avec confiance.

Plus tard, lorsque l'auteur sort des considérations, des réflexions préliminaires, et entre dans les faits, il devient précis, net et rapide; tout y est substance, tout intérêt. Nous ferons connaître aussi des morceaux de ce genre; mais il faut lire auparavant celui-ci, et l'on verra qu'on en sera content, et que l'on finira par le trouver trop court. Lais-

sons donc parler M. Digby par la bouche de son interprète.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction révélant l'origine et le dessein de cet ouvrage. — Intérêt général attaché à l'histoire du moyen âge. — Opinions de certains auteurs modernes sur cet âge. — C'était l'âge de la foi. — Avantage du plan qu'on se propose. — Importance générale de l'instruction par les exemples. — Avantages particuliers des exemples pour les chrétiens. — La religion est intimement liée avec l'histoire. — Ces études rétrospectives sont précieuses surtout pour ceux qui vivent dans des contrées qui ont perdu la foi. — L'Angleterre a encore un grand attachement pour les associations de l'antiquité chrétienne. — Inconséquence de la direction exclusive des études vers la littérature classique. — Droit du moyen âge à l'attention générale. — De quelles sources seront tirés les matériaux de ces volumes, et quel style on y adoptera. — L'objection qu'il n'est qu'un système, formulée et réfutée, ainsi que celle qui l'accuse de ne point suivre un plan suffisamment défini. — Remarques sur les objections réelles auxquelles il peut donner lieu.

« Encore à la troisième station de cette vie, si la moitié en est la sixième, et en ce jour d'allégresse où l'on parle de *cette grande foule que nul ne peut compter*, je me trouvai dans le cloître d'une abbaye où j'étais venu chercher la grâce de cette grande fête; c'était l'heure où le jour décline, et déjà le *Placebo Domino* avait retenti en accens solennels pour annoncer l'heure où commence cet office particulier de la charité des vivans pour ceux qui sont encore de l'Église souffrante.

Le bruit aigre et sec de la fermeture simultanée d'autant de livres reliés en chêne et en fer qu'il y avait de voix dans le chœur religieux, annonça comme un éclat de tonnerre la fin de ces vêpres lugubres.

Les saints hommes sortaient un à un et lentement, pour aller chacun à ses exercices particuliers. Alors une porte se fermant sur une autre porte, laissa résonner de longs échos, jusqu'à ce que tout retombât dans un calme silencieux, et que je fusse laissé seul sous les arches du cloître pour méditer sur la félicité des esprits bienheureux, et sur le désir qui presse et les vivans et les habitans de cette région où l'âme se pu-

rifie de ses taches coupables, de se joindre à leur heureuse société.

Il me sembla aussi les entendre chanter l'ange puissant et brillant qui s'élève de l'aurore, les douze mille douze fois marqués et les élus de toute nation, de tout peuple et de toute langue, et les anges qui entourent le trône des cieux. Il me sembla entendre alors une voix semblable à celle qui dit au Dante : « Ce que tu entends, on le chante afin que tu ouvres ton âme aux eaux de la paix qui coulent et s'épanchent de leur source éternelle. »

Quel serait l'homme assez grossier et insensible pour n'avoir pas quelquefois passé un moment semblable à celui que décrit le chantre du Paradis, auquel le monde apparut comme s'il gisait au loin sous ses pieds ; qui vit ce globe sous un aspect si pitoyable que force lui fut d'en sourire, et qu'il tenait réellement pour le plus sage celui qui l'estimait le moins, et qu'il appelait et le plus digne et le meilleur celui dont les pensées étaient fixées autre part. » Mais bientôt cet élan retombe, car l'esprit humain doit d'abord remplir sa tâche dans cette école de la vie où il est placé, pour préparer cette demeure à laquelle il aspire là-haut.

Et, toutefois, je ne me sentis nullement affligé de cette vision brillante, et je ne la mis point en oubli ; mes pensées se reportèrent sur les âges que la muse de l'histoire m'a depuis long-temps appris à aimer ; car ce fut durant cet obscur et humble moyen âge, aux saintes annales, que ces multitudes d'esprits brillans prirent leur vol de ce sombre monde vers les cieux. Le moyen âge, me dis-je alors, fut donc pour les hommes l'âge de la grâce la plus haute, un âge de foi, un âge où l'Europe entière était catholique, où l'on voyait en chaque lieu de réunion d'hommes s'élever des temples pour rendre gloire à Dieu, pour porter, élever les âmes à la sainteté ; où, au sein des bois et des monts désolés, aussi bien que sur les rives des lacs tranquilles, que sur les rocs solitaires de l'Océan, se trouvaient des maisons d'une règle et d'une paix saintes ; âge de sainteté, comme le prouvent un Benoît, un Alcuin, un Bernard, un François, et la foule de ceux qui les ont suivis, comme ils eussent

suivi le Christ ; âge d'une intelligence vaste et bienfaisante, dans lequel il plut au saint Esprit de déployer le pouvoir de ses sept dons dans la vie d'un Anselme, d'un Thomas d'Aquin, et de tout le saint troupeau dont les pas ont gardé le cloître ; âges de la plus haute vertu civile, qui donnèrent naissance aux lois et aux institutions d'un Edouard, d'un Louis, d'un Suger ; âge des plus nobles arts, qui vit un Giotto, un Michel Ange, un Raphaël, un Dominiquin ; âge de poésie, qui entendit un Avitus, un Cædmon, un Dante, un Shakespeare, un Caldéron ; âge d'un héroïsme plus qu'humain, qui produisit un Tancrede et un Godefroy ; âges de majesté, qui connurent un Charlemagne, un Alfred, et la sainte jeunesse qui porta les lys ; âge aussi de gloire anglaise, où elle se montra non indigne d'entrer en parallèle avec celle de l'empire d'Orient, le pays le plus véritablement civilisé du globe ; où le souverain de la plus grande portion du monde occidental s'adressait à ses écoles pour avoir des maîtres ; où elle envoya ses saints évangéliser les nations du nord, et répandre le trésor spirituel sur le monde entier ; où les héros accouraient en foule à ses cours pour voir des modèles d'irréprochable chevalerie ; où les empereurs descendaient de leurs trônes pour aller adorer Dieu sur la tombe des martyrs, de sorte que, comme dit le Dante, il n'est point de langue qui puisse égaler un sujet si vaste, et que pour le célébrer la pensée et la parole sont impuissantes.

Dans un petit ouvrage qui renfermait les réflexions, les espérances et même les joies d'une première jeunesse, nous avons autrefois essayé de passer en revue le moyen âge, sous le rapport chevaleresque ; et bien que dans cette revue nous ayons eu l'occasion de visiter le cloître, et d'entendre, comme un voyageur qui ne s'arrête qu'une nuit, les conseils des sages et des saints, cependant nous ne pûmes jamais regarder la maison de la paix comme notre demeure. Nous en fûmes bientôt rappelé pour revenir dans le monde et à la cour de ses princes.

Je me propose maintenant de commencer une course plus paisible et sans prétention, car elle suppose uniquement

que l'on a quitté le monde, et que l'on s'est séparé de ces vains fantômes d'honneur et de gloire qui troublent si souvent le matin du jour de l'homme.

C'est ainsi que nous avons lu que plusieurs ayant quitté le cloître, étourdis par la circonstance et par la pompe d'une fière et trompeuse chevalerie, ils s'empressèrent dans peu d'y retourner, poussés qu'ils y étaient par le sentiment des vanités de la terre, et d'y venir terminer le court pèlerinage de cette vie qui se hâte vers son terme sur une aile sans repos. » Oui, tout est vanité, excepté d'aimer Dieu. Les hommes ont reconnu par une longue expérience que rien autre chose que l'amour divin ne peut satisfaire cette vuidité toujours régnante en l'âme humaine, qui « ne trouve point sa pâture sur cette terre »; oui, les hommes ont reconnu que toute beauté, tout trésor, toute joie, doit, d'après la loi qui gouverne les choses passagères et contingentes, s'évanouir comme un songe; et que, pour chacun, il ne demeurera tôt ou tard qu'une nuit sombre et noire, qu'une nuit de chaos, s'il n'est point pourvu du flambeau de la foi. Les hommes qui, par leurs raisonnemens, ont poussé jusqu'aux plus hautes profondeurs, sont arrivés à la même conclusion; ils ont trouvé que les travaux des savans et les visions des poètes ne diffèrent point, sous ce rapport, par leur propre nature, des plaisirs des sens. « Tout cela est ténébreux, c'est l'ombre de la chair, ou autrement son poison. »

Oui, tel fut le résultat de l'expérience de ces hommes. Ce travail de l'esprit, ces vaines extases idéales, ne sont point une sûre garantie de la seule chose nécessaire, de l'amour de Jésus; dans un nombre infini de circonstances, elles conduisent à un bien qui n'est point substantiel : leur objet est bientôt oublié; l'esprit, dans le sentiment de leurs imperfections, a recours à la pratique; et cependant toujours le cœur crie : Encore ! encore ! Que peut-on lui donner qui le contente ? de nouveaux travaux, de nouveaux objets ! Ah ! ils ont déjà commencé à soupçonner combien cela vaut peu ; car, en prêtant l'oreille à l'âme sainte qui fait voir les déceptions du monde à tous ceux qui l'écoutent, les hommes ont appris qu'il

a été donné à leur faiblesse de sentir ce contraste cruel, mais non de le redresser ; à connaître que ce n'est qu'un motif illusoire et vain qui les poussait au travail dans la vue de plaire aux hommes ; car les hommes passent rapidement avec la scène changeante de la vie ; et la pauvre jeunesse qui, se méprenant sur la véritable fin du travail de l'homme, a follement compté sur un long échange de respect et d'amitié, au moment où ses espérances sont le plus brillantes et l'ardeur de ses affections portées jusqu'à l'extase, se réveille soudain de ce rêve si doucement prolongé, et se trouve sans honneur, sans amour, sans souvenirs même, et réellement dans une solitude aussi grande que si elle était déjà dans la tombe.

A bon droit pourrait-on trembler à la pensée de ce froid éternel, de cet isolement spirituel, de cet état cruel et profane. En effet, c'est un état terrible, et quelque chose que l'on ne saurait assez déplorer. Doux Jésus ! combien différent eût été cet état si l'on n'avait pensé qu'à vous aimer et à vous servir ! car ton amour seul peut donner au cœur le bonheur et le repos, une joie sûre et durable ; les autres biens sont faux, et l'homme n'y trouve point son bonheur ; ce n'est point là la vraie jouissance, ni cette essence, ni cette branche, ni cette racine sacrées de tout bien.

Changeons donc le but et l'objet de nos recherches, et que nos relations avec ce qui a précédé le cèdent à ce qui va nous occuper maintenant ; et si nous rencontrons encore des chevaliers et la chevalerie du monde, que ce ne soit que par hasard, et comme si c'était une visite de ceux qui passent près de notre demeure, et dorénavant prenons pour lieu de notre repos la forêt et la cellule. Il y a des temps où même le dernier des sages peut saisir une vérité constante, à savoir, que le cœur doit appartenir tout entier, soit au monde, soit à Dieu ; mais il y aura un temps aussi où l'on priera, où l'on fera des supplications mêlées de larmes, pour que cette dernière condition soit la nôtre, et pour que le repos des saints nous soit garanti pour partage durant l'éternité.

Revenons maintenant à notre médita-

tion du cloître : combien, pensais-je, combien, dans le monde entier, ont appris aujourd'hui la cause et la consommation de la félicité des saints ? combien y ont été appelés ? A combien n'a-t-il pas été dit que la voie est courte, que la montée est facile pour y atteindre ? et cependant eu bien petit nombre sont ceux qui s'avancent après avoir entendu de pareilles nouvelles ! O race des hommes ! bien que née pour l'élever, pourquoi souffres-tu qu'un vent si léger fasse de toi son jouet ?

Mais quant à ceux qui ont paru sentir combien doux étaient ces accens solennels chantés huit fois, et qui leur apprenaient quels étaient les bienheureux, ne serait-il pas bien que, laissés seuls et sans distraction, ils prisent l'histoire, et suivissent la route foulée par les pieds sacrés des justes, et marquaient comme du haut d'une montagne qui purifie l'âme, les voies et les œuvres des hommes sur la terre, tenant les yeux fixés avec une attention respectueuse sur le symbole dont il est ici question, pour remarquer combien la forme et les actes de cette vie des âges passés, dont il reste encore autour de nous des innombrables monumens, ont de rapports, non pas avec cette moderne théorie de bonheur et de grandeur politique et sociale, mais avec ce qui, par la bonté du ciel, nous donne droit à la divine et éternelle béatitude ?

Une telle vue présenterait un horizon immense et varié, comprenant les mœurs, les institutions et l'esprit de plusieurs générations d'hommes depuis long-temps disparus ; nous verrions de quelle manière le type entier comme la forme de la vie, étaient chrétiens, quoique les détails en aient pu quelquefois rompre l'ordre, l'ensemble et l'harmonie ; nous verrions comment les recherches des savans, par exemple, les consolations du pauvre, les richesses de l'Église, les exercices et les dispositions des jeunes gens, et l'espérance et la consolation commune de tous les hommes s'harmoniaient avec le caractère de ceux qui cherchaient à être pauvres d'esprit ; comment encore le principe de l'obéissance, la constitution de l'Église, la division de la hiérarchie ec-

clésiastique et la règle du gouvernement, les mœurs et les institutions de la société, s'alliaient avec la douceur et en héritaient la récompense ; comment les souffrances des justes et les exercices de la pénitence étaient en rapport avec l'état de ceux qui se consacraient à la tristesse et aux larmes ; comment le caractère des hommes revêtus de l'ordre sacré, le zèle des laïcs et la vie de tous les rangs dénotaient la faim et la soif de la justice ; comment les institutions, les fondations et le principe reconnu de la perfection, proclamaient la miséricorde des hommes ; comment la philosophie, qui prévalait alors, et les monumens spirituels érigés par la piété et le génie, déposaient de la pureté du cœur ; comment l'union des nations et le lien de la paix qui existaient, même au milieu des discordes sauvages, des guerres et de la confusion ; comment aussi les saintes retraites de l'innocence, qui alors abondaient de toutes parts, étaient une preuve du grand nombre des hommes pacifiques ; et comment enfin les avantages tirés des événemens funestes, et les actes de sainte et héroïque renommée révélaient l'esprit qui bravait toutes les souffrances en faveur de la justice.

Mais tout récemment, un professeur distingué de l'Académie de Paris admettait, dans le cours de ses leçons sur l'histoire, qu'il serait inutile de nier la tendance actuelle de l'esprit public vers les mœurs et les monumens du moyen âge. Il continuait en faisant ressortir l'avantage d'entretenir ce goût pour l'histoire poétique de son pays, avantage qui résulterait de la simple impartialité de l'histoire. « N'est-ce pas quelque chose, demandait-il, que d'avoir une nouvelle source d'émotions et de plaisir ouverte à l'imagination des hommes ? Toute cette longue période, toute cette vieille histoire, où l'on avait coutume de ne voir qu'absurdité et barbarie, devient riche pour nous en grands souvenirs, » en nobles événemens, et en sentimens qui inspirent le plus vif intérêt. C'est un domaine rendu à ceux qui sentent le besoin d'émotion et de sympathie que rien ne peut étouffer en nous.

L'imagination joue un rôle immense dans la vie des hommes et des nations :

pour l'occuper et la satisfaire il faut une passion actuelle, énergique, comme celle qui anima le dix-huitième siècle et la révolution, ou bien un spectacle riche et varié de souvenirs; le présent seul, le présent, calme, régulier, sans passion, ne peut suffire à la satisfaction de l'âme humaine. De là l'importance et le charme du passé, de toutes les traditions nationales et de toute cette partie de la vie des nations où l'imagination peut se donner carrière dans un espace beaucoup plus vaste que les limites de la vie réelle. L'école du dix-huitième siècle se rendit plus d'une fois coupable de l'erreur contraire à ce que nous venons de dire. En ne comprenant pas la part que remplit l'imagination dans la vie des hommes et de la société, elle attaqua et décria tout ce qui était ancien, tout ce qui était éternel, l'histoire et la religion; c'est-à-dire qu'elle désira dépouiller les hommes du passé et de l'avenir pour les concentrer dans le présent; afin que, conformément à ce qui a été prescrit par l'Église, « ils ne méditassent point des jours d'autrefois et n'eussent point dans l'esprit les années éternelles. »

La justesse de cette appréciation de la tendance actuelle des pensées des hommes serait admise aussi par Lamartine, qui cependant, on le doit répéter, est (ou était) le poète de l'espérance. Oui, cette appréciation serait admise par lui; car il a dit que le Dante est le poète de notre époque. Quoi qu'il en soit, il est impossible de nier que même pour les hommes d'un savoir profane, il est dans l'histoire du moyen âge une source immense d'intérêt qui se rattache à leurs propres études; car toutes les découvertes auxquelles la génération actuelle doit sa supériorité dans les connaissances matérielles dont elle est si fière, datent de ces dix siècles qui sont accusés d'apathie intellectuelle, de barbarie et d'ignorance. « Ce fut alors, dit un écrivain français, qu'un nouvel esprit fut soufflé sur le monde ancien. » Toutes les relations sociales furent changées; le vasselage, sorte de servitude modifiée, préparait les voies à l'abolition de l'esclavage. Le principe d'association commença d'agir; les corporations furent formées; la scène de la vie présenta de grandes personnages et

des actions sublimes. Des faits d'une éternelle mémoire furent accomplis, des faits qui nous rappellent Charlemagne, Philippe-Auguste et saint Louis, Alfred et Canut, Richard Cœur-de-Lion et le prince Noir; Gerbert et Hildebrand, Alcuin, Bède, Thomas d'Aquin, Roger Bacon. Quels noms! quels hommes! Aussi qui n'est point saisi d'étonnement à la vue des monumens de l'architecture de ces âges, tels que les voûtes gothiques de Cologne et de Westminster, d'Amiens et de Jumièges, qui ont été précédés par tant d'autres, et dont la destruction a fait pleurer des hommes?

Alors aussi pour la première fois s'élevèrent des hôpitaux, des asiles pour toutes les espèces de misères humaines, et d'innombrables établissemens pour les pauvres.

Si nous voulions entrer dans de plus menus détails, nous dirions que ce fut au huitième siècle que le papier fut inventé, que ce furent les moines qui inventèrent les horloges au dixième siècle; que ce fut dans le onzième que les Bénédictins élevèrent les premiers moulins à vent, et qu'un citoyen de Middlebourg inventa le télescope. Dans le même âge fut découverte la pierre d'aimant, ou la polarité de l'aiguille, quoique cependant il en soit encore fait une mention plus ancienne dans le roman de la Rose. Pendant cette période furent aussi résolus les plus grands problèmes de la mécanique. Linnée même relève les heureux travaux sur les plantes usuelles et les végétaux, dont la plupart furent alors introduits pour la première fois en Europe. La gravure date du quatorzième siècle où une multitude d'arts fut inventée, arts qui, en ces temps, semblaient indispensables à la vie domestique. De sorte qu'en somme, et en jugeant d'après ces faits; on ne pourrait pas produire dix autres siècles qui aient eu des résultats d'une plus grande importance et qui aient contribué plus au bonheur de l'espèce humaine.

Frédéric Schlegel divise le moyen et le dernier âge en scolastique et romantique, et c'était une période essentiellement chrétienne, nonobstant les horreurs qui s'y montrèrent quelquefois; car le Christianisme n'a jamais promis

de délivrer ce monde de tous les fléaux. Vint ensuite l'antiquité païenne, qui s'étendit aux théories politiques et littéraires, et puis la polémique barbare qui renfermait le dix-septième siècle (1). Quand nous parlons des âges moyens comme barbares, on devrait, nous dit-il, entendre que nous voulons parler de cette dernière période, qui était réellement barbare, et qui se distingua par le changement de religion et par les guerres religieuses (2). Le savant professeur danois, Gruntvig, fait allusion à cette dernière période quand il dit, surtout par rapport à l'Angleterre, « que le fait qu'il existait jadis un monde civilisé, limité aux rivages de la Méditerranée, n'est pas plus susceptible d'être mis en question que celui d'un monde nouveau qui s'éleva du chaos de ces tribus barbares qui détruisirent l'empire d'Occident. »

En effet, le lecteur le plus superficiel aura pu avoir l'occasion d'être frappé de la manière surprenante dont les accusations, si généralement lancées contre ces temps de grossièreté et d'absurdité, sont souvent contredites et réfutées. Un critique français de notre temps dit, en parlant de Pétrarque : « Comment pourrions-nous donner une idée de cette forme d'imagination, peut-être trop délicate pour nous, quoique datant du moyen âge? Dans ces âges, appelés ténébreux, dit saint Victor, les hommes possédaient toutes les maximes fondées sur le bon sens et la moralité, qui était le partage de la société la plus civilisée de ces temps (3).

Mais c'est dans leur caractère d'âges chrétiens et d'âges saints, c'est-à-dire conformément à notre plan que nous nous proposons de les considérer, et l'on verra qu'une perspective plus riche encore s'ouvre ici devant nous. Ainsi, le septième siècle était, aux yeux de Mabillon, un âge d'or, dans lequel des hommes de la plus grande innocence et de la plus grande sainteté répandirent la règle de saint Benoît jusqu'aux régions les plus reculées de l'Europe; « car la vérité chré-

tienne ne disait pas que les savans seuls et les sages étaient le sel de la terre et la lumière du monde; mais par ce titre, elle entendait aussi les saints hommes qui opposaient le sel de la vertu intègre, et la lumière de la justice aux mœurs corrompues et aux âmes obscurcies (1). »

Neander nous signale une autre voie pour nous guider à travers le labyrinthe de l'histoire, quand il dit qu'il est impossible de mépriser un âge sur lequel un homme comme saint Bernard était capable d'exercer une telle influence par le seul empire de son caractère et de sa sainteté (2). Par un multitude infinie de marques de ce genre, fondées sur des faits qui ne peuvent pas être mis en question, nous serions conduit à prendre de cette époque une idée très neuve, quoique très judicieuse. L'ancienne chronique d'Ély affirme que les temps où le bienheureux Édélwold rebâtit ce monastère étaient les âges d'or du monde, où florissaient la foi pure, la paix et le véritable amour; la fraude, l'orgueil, le parjure y étaient inconnus; la liberté eut alors à elle des asiles assurés. Alors Marthe et Marie brillaient de concert dans l'Église (3). On peut rabattre un peu de ces sortes de sentences, et accorder quelque chose à l'emphase qui les anime. Mais dans l'exemple actuel, l'écrivain décrit une époque qui n'était pas fort éloignée de son temps, époque dont la tradition avait pu parvenir jusqu'à lui. Cette remarque, il ne la fait point avec aigreur et par amour du contraste, mais afin de défier et de stimuler ses contemporains, qui, remarquons-le bien, considéraient ces qualités évangéliques, qu'il attribuait à leurs pères, comme la plus haute vertu par laquelle se fussent illustrés une nation et un âge. Dans toute cette longue période, il n'y aurait eu rien d'étonnant, rien à reprendre dans une proposition telle que celle qu'avancait saint Ambroise en écrivant à l'empereur Valentinien, quand il dit : Ceci est digne de votre siècle, c'est-à-dire d'un siècle

(1) *Præfat. in Soc. Benedictin.*

(2) *Der heilige Bernhard und sein Zeitalter.* Berlin, 1801.

(3) *Histor. Eliensis apud Gale, Hist. Britan.,* t. III.

(1) *Philosophie der Geschichte*, II, 190.

(2) *Ibid.*, 215.

(3) *Tableau de Paris*, 1, 555.

chrétien (1). Les hommes n'auraient-ils pas été frappés tout-à-coup du sentiment intime qu'un mensonge leur était proposé ? Et cependant par là fut encore accomplie la sentence de la sagesse infail- lible, que le monde ne peut recevoir l'es- prit de la vérité (2); mais cette prédiction divine n'eut son accomplissement qu'à l'égard des rois et des princes de la terre; du reste les chrétiens étaient assez nom- breux et puissans pour marquer la société de leur empreinte, pour protéger les in- stitutions des hommes doux et saints, et pour sanctifier toute la forme de l'état politique en le fondant sur les principes de la sagesse révélée.

Une telle vue sur l'histoire diffère ex- trêmement, je le sais, de celle que nous offrent généralement les écrivains modernes, qui se suivent les uns les au- tres pour représenter ces âges comme l'époque de la misère et de la dégrada- tion la plus grande. Mais avant d'ad- mettre leur témoignage à cet égard, ne serait-il pas de quelque importance de s'assurer si leurs opinions relativement à la misère et à la dégradation de cet âge s'accordent avec celles que devaient avoir les chrétiens? car si l'on y trouve la preuve que ce qu'ils appellent misère était du bonheur dans le sens chrétien, et que l'enseigne du bonheur selon eux est celle du mal selon ces derniers, il s'ensuivrait seulement de leur censure, que c'est un surcroît d'évidence pour notre proposition relative au caractère particulièrement chrétien de ces temps.

Tel serait donc le résultat d'une telle recherche; car si, d'un côté, nous con- sultons les docteurs de la sagesse mo- derne, qui sont si pleins d'un vil dédain pour l'antiquité chrétienne, et si, d'un autre côté, nous considérons quelles sont les fins proposées dans leurs spé- culations relativement à la politique, à l'é- conomie domestique et au bonheur na- tional, nous trouverons que ces fins sont toutes si étrangères à celles qui sont com- prises dans les béatitudes chrétiennes, que dans plusieurs points elles leur sont même exactement opposées, et qu'en définitive ce terrible *malheur!* a été prononcé par la vérité elle-même sur

ceux qui se rangent sous l'étendard de cette supériorité des modernes. Être ri- che, nager dans l'abondance, ou, selon le style des économistes, avoir des capitaux, s'assurer une vie de luxe, d'aises et de plaisirs de tout genre, être loué, exalté par les hommes, être au premier rang, s'élever à une position éminente, quoi, disent-ils de plus légitime qu'un tel dé- sir? Très bien; mais, malheur à ceux qui atteignent à tout cela! s'écrie le Christ.

Maintenant, c'est de cette sagesse cé- leste, opposée à celle de ces sophistes modernes, que les principes des actions étaient tirés, principes qui étaient admis et reconnus durant ces âges, dont je vais essayer bientôt de développer l'histoire morale. Je ne craindrai pas d'être con- tredit en établissant que, durant cette période, la religion, avec toutes les par- ticularités de la doctrine du Christ qui paraissaient neuves et remarquables, était au premier rang dans les pensées des hommes, et même universellement adoptée comme la base de leur gouver- nement civil, et de toutes leurs mœurs et coutumes domestiques. La justesse de ces propositions est tellement hors de doute, que M. Guizot ne peut s'empêcher de remarquer que la société religieuse joua un grand rôle dans l'histoire de la civilisation moderne; de sorte que, dans le fait, et nonobstant le nombre des maux et des abus qui régnaient alors en consé- quence des passions humaines, tous ces âges peuvent être dépeints par ces mots du grand apôtre qui les représente à nos yeux « comme remplis de patience et de tribulations, par la gloire et le déshon- neur, par la bonne foi et la mauvaise renommée, comme étant pauvres et fai- sant plusieurs riches, comme n'ayant rien et possédant toute chose. » Tous mots que l'on peut regarder comme étant l'exacte description de l'époque précise que les modernes ont assuré être la plus sombre des annales du genre humain.

Car, comme l'auteur de la *Perpétuité de la foi* le dit du 10^e siècle, que Baronius lui-même voulut abandonner à ses dé- tracteurs pour avoir borné sa vue à un seul pays, « nous devons conclure que ce dixième siècle, si ordinairement dépré- cié, était un des temps les plus fortunés

(1) Epist. xxx. — (2) S. Jean., xiv.

de l'Eglise, puisque les vices qu'on lui reproche lui sont communs avec les autres, et que le bien qui le distingue lui est particulier. »

L'auteur prouve cette assertion en montrant qu'alors florissaient en diverses parties de l'Eglise d'Occident une multitude d'évêques éminemment illustres par leur piété et leur haute doctrine, et plusieurs théologiens profondément versés dans les matières ecclésiastiques, plusieurs saints hommes qui rétablissaient dans les monastères la discipline relâchée, et plusieurs princes d'une éminente et sainte vertu.

Mais il remarque surtout que ce fut dans ce siècle que les Danois, les Bohémiens, les Polonais, les Hongrois, les Normands et d'autres peuples furent convertis à la foi chrétienne par les travaux de saints missionnaires. Ce sont là autant de faits qui le justifient suffisamment du reproche d'ignorance, de superstition et de corruption (1), et qui ne peuvent être résumés en un langage plus précis que celui dont se sert saint Paul en faisant allusion aux qualités qui devaient être celles du caractère apostolique. La vérité vient d'une loi établie et d'un principe inhérent à la nature que la raison de Platon était capable d'exposer clairement; elle est avec toutes les nations, tous les âges, aussi bien qu'avec tous les hommes en particulier dont l'énergie se doit dévouer soit à la religion, soit au monde; ils doivent adopter ses vues et se ranger au service de l'un ou de l'autre. De leur choix dépend l'ordre entier de leur vie, et tout ce qui donne un caractère et une expression particulière à leur esprit, à leurs mœurs, à leurs coutumes et à leurs institutions.

Comme le sujet que l'on se propose de traiter ici est plein d'intérêt, de même est-il un de ceux qui se peuvent appliquer aux plus grands desseins de la vie. Il y avait dans le moyen âge un livre appelé le *Bien universel*. Ce n'était qu'un recueil d'anecdotes édifiantes sur de saints hommes; et si nous réfléchissons sur le grand but de toute éducation et sur l'admirable force des exemples dans

l'instruction des esprits ingénus, on doit admettre qu'en choisissant ce titre, l'auteur fit preuve d'un excellent jugement. C'est aux effets d'une telle étude qu'un poète moderne semble faire allusion quand il dit qu'un homme ainsi élevé, quoi que vous lui ôtiez pour le compte de l'ignorance et de l'illusion, peut viser et aspirer encore aux plus nobles élans de l'âme; son cœur bat aux accens héroïques des anciens jours (1).

Quant à l'instruction par les exemples, en général son importance a toujours été sentie par les hommes sages: Quintilien en croyait l'usage essentiel, afin que les enfans apprissent par cœur les paroles des hommes illustres, avec la vie desquels ils devaient être familiers; saint Augustin dit que les hommes peuvent suivre plus aisément les choses elles-mêmes que les préceptes et les leçons de ceux qui les leur enseigneraient d'une manière scientifique; que si quelqu'un se proposait de nous apprendre à marcher, il aurait à détailler plusieurs choses que nous n'apprendrions pas avec la même facilité que nous les pratiquerions sans son instruction, et que généralement le spectacle de la vertu elle-même nous donne plus de plaisir et de force que les procédés par lesquels les rhéteurs nous l'apprendraient. On sent, en effet, ajoute-t-il, que de tels exercices rendraient l'esprit plus habile, quoiqu'ils lui pussent donner aussi plus d'orgueil et plus de malice (2). Quand les philosophes sont si arides dans l'énoncé de la règle qu'ils nous prescrivent, cette règle est d'une conception si difficile, que celui qui n'a pas d'autre guide que les hommes, restera irrésolu et deviendra vieux avant d'avoir trouvé une raison suffisante d'être honnête. Mais, quant au poète, dit sir Philippe Sidney, il vient avec un conte; oui, vraiment, il vient à nous avec un conte qui fait aux enfans quitter leurs jeux et aux vieillards le coin de la cheminée (3).

Mais, plus les livres, et ceux surtout qui ont rapport à l'histoire, instruisent les grands, lorsque nul autre que les

(1) *The excursion.*

(2) *De Doctr. chret.*, lib. II, c. 57.

(3) *Defensio of Poesy.*

(1) *Perpétuité de la Foi*, 1, part. 5, cap. 6, 7.

flatteurs ne les peut approcher, les livres instruisent et ne blessent point. C'est pour quoi, un jour qu'on lui demandait quels étaient les meilleurs conseillers : « Les morts, répondit don Alphonse, roi d'Aragon, parce que nous en apprenons facilement ce que nous désirons savoir (1) ; » par les morts, il entendait les livres.

Mais c'est pour les chrétiens surtout qu'une étude de ce genre est importante et délicieuse. Quoi de plus doux, comme dit Guillaume de Malmesbury, que de passer en revue les grâces qu'ont reçues nos ancêtres, afin de connaître les actes de ceux par qui nous sont parvenus les éléments de la foi et les encouragemens d'une bonne vie (2)? Qui ne désirerait, dit un savant danois qui a dirigé ses études sur la littérature anglo-saxonne, qui ne désirerait connaître comment ces patriarches du nouveau monde chrétien prêchaient et raisonnaient, quelles leçons ils enseignaient, quels exemples ils y rapportaient, de quelle manière ils adoucisèrent l'esprit de leurs païens convertis aux doctrines qu'ils leur communiquaient ; si ces doctrines étaient distillées en humble prose, ou si, pour mieux atteindre à leurs fins sacrées, ils croyaient nécessaire de les orner des subtilités de la rime, ou s'ils appelaient à leur aide la musique mêlée aux vers immortels?

Et pour faire ici une réflexion encore plus immédiatement suggérée par ce qui se passe autour de nous, réflexion qui nous mènera au même résultat, en montrant que ce qui est opposé à l'expérience de telles études, c'est ce qui rend si sombres et si craintifs les esprits de plusieurs des modernes, parmi lesquels il est assurément plus d'une âme d'un haut mérite, pourquoi apparaissent-ils parfois si solitaires et si désolés au milieu des ravages de leurs interminables spéculations? pourquoi paraissent-ils affligés comme ces esprits que vit le Dante, et qui vivaient désirant sans espoir? pourquoi sont-ils variables, inconstants, comme si pendant un voyage ils étaient tombés absolument perdus sur la route et ne sachant pas où diriger leurs pas, comme

si pour les guider ils n'avaient pas la moindre trace de quelqu'un qui eût passé avant eux, ni la perspective de rejoindre personne, jonction dont la seule pensée eût réjoui leur route actuelle? Voyant avec dédain derrière eux les âges écoulés, et devant eux avec effroi les âges futurs, si ce n'était que cette chaîne magnifique de l'histoire chrétienne de la tradition ecclésiastique eût été rompue pour eux, et que néanmoins les professions extérieures qui se peuvent faire par la confiance qu'ils ont dans les ressources du génie et de la science, ils sentiraient en eux-mêmes l'impossibilité de former avec les fragmens brisés que leur jettent ou la simple fantaisie poétique ou le goût littéraire, ce fil heureux qui puisse les conduire à travers le labyrinthe de la vie à une fin paisible et joyeuse.

Dans tous les âges, la religion a eu égard à l'histoire ; Denys nous apprend que, chez les Romains, il n'y avait pas un seul historien ou chroniqueur qui ne composât son ouvrage d'anciens récits qui étaient conservés sur des tables sacrées (1) ; et Plutarque, dans son traité sur les moyens de s'apercevoir des progrès faits dans la vertu, fait allusion aux effets de son application morale en disant qu'il n'est pas pour un homme de moyen plus efficace d'avancer dans la vertu que d'avoir toujours devant les yeux ceux qui sont ou ceux qui ont été des hommes bons, et de se dire à soi-même : « Qu'eût fait Platon en ce cas? qu'eussent dit Lycurgue ou Agésilas? » Mais chez les chrétiens, comme le fait observer Voigt, il n'y eut nulle connaissance aussi saintement liée à la religion que l'histoire (2) ; car ils sont de ceux dont il est écrit que leurs cœurs vivent dans toutes les générations des âges (3) ; c'est un précepte divin que celui que l'Eglise chante aux *laudes* du samedi : Souviens-toi des anciens jours et pense à toutes les générations.

Les faits qui prouvent les résultats de la négligence de ce conseil sont très frappans ; c'est ainsi que nous voyons des

(1) *Aeneas Sylvius de Dictis Alfonsi.*

(2) *De Gestis pontific. angl. Proleg.*

(1) *Dion. Halicarn., lib. 1, cap. 75.*

(2) *Voigt. Hildebrand und sein zeitalter vorrude.*

(3) *Ps. XXI, 27.*

hommes, qui semblent savoir par cœur toute la Bible, sans paraître avoir le sentiment de l'incompatibilité entre les mœurs, les manières modernes de penser et ce qui est exigé de tous pour être admis à suivre le Christ ; car, bien qu'ils aient lu ce que c'est que le devoir, il n'existe dans leur esprit que comme une grande abstraction, parce qu'ils ne voient point de quelle manière les hommes pourraient actuellement le mettre en pratique dans les circonstances réelles de la vie, encore moins ont-ils le désir d'imiter cette perfection qu'ils regardent comme une chose au-dessus de leur portée. Et cependant, sans le désir d'en agir ainsi, dit saint Jean-Chrysostome dans son *Traité de la componction*, il n'eût pas été possible, même aux saints, de mener la vie des anges comme ils l'ont fait. « Le désir de ces hommes, comme Jean d'A Kempis, le frère de Thomas, avait coutume de dire, est d'être humbles, mais sans être méprisés ; patients, mais sans souffrir ; obéissans, mais sans contrainte ; pauvres, mais sans manquer de rien ; pénitens, mais sans douleur (1). »

Dans le fait, ils sont parfaitement d'accord avec eux-mêmes en concluant que l'un de ces commandemens n'était qu'un commandement en figure, que l'autre n'était applicable qu'au temps des apôtres, et qu'on ne peut les pratiquer sans encourir le reproche d'extravagance et de fanatisme.

De tels gens sont toujours trouvés remplis d'un inexprimable dégoût pour les œuvres des saints et pour les livres qui décrivent la sainteté de l'antiquité ; ils affirment qu'ils ne liront jamais ces livres, ajoutant avec une indiscrete sincérité que cette lecture leur donne de pénibles émotions ; et, dans le fait, ce n'est que la douleur en l'âme qu'ils les quittent, comme le jeune homme qui abandonne le Christ, non pas seulement par l'effet de la même répugnance à se soumettre, mais aussi parce qu'ils sont forcés d'y voir qu'il y a eu des gens meilleurs qu'eux, et cette découverte est pénible pour cet orgueil caché, qui désire être unique même dans le bien ; ils sont en outre instruits à croire que la foi était perdue dans le moyen âge, et qu'ils sont les meilleurs juges de ce qui doit constituer la forme et le cours de la vie chrétienne ; tandis que d'autres hommes, par un simple retour vers les chrétiens d'autrefois, se trouvent remplis du désir de les imiter, et de mépris pour toute autre croyance à la vue de leurs mœurs pures et droites. Alors ils s'entendent interpellés comme si c'était par le poète des chrétiens quand il dit : « Pourquoi ne vous tournez-vous pas vers ce beau jardin fleurissant sous les rayons du Christ ? c'est là qu'est la rose dans laquelle s'incarna le Verbe divin, c'est là que sont ces lys connus, à l'odeur desquels on suit le chemin de la vie (1). »

(La suite au prochain numéro.)

(1) Joan. Buschius, de *Vir. illustr.*, cap. 25.

(1) Le Dante, *Enfer*, liv. xxiii.

Revue Germanique religieuse.

CONSIDÉRATIONS SUR LES RAPPORTS QUI EXISTENT DE NOS JOURS ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET ENTRE LES COMMUNIONS DISSIDENTES.

Les événemens de Cologne n'ont pas seulement eu pour résultat de rallumer l'ardeur et la foi des enfans de notre sainte Eglise ; ils n'ont pas seulement provoqué le retour des pasteurs et des ouailles aux saines prescriptions des croyances et de la discipline ecclésiastique ; mais ils ont, en outre, valu à l'Alle-

magne un nouvel organe, dans lequel seront défendus avec talent et avec courage les intérêts du catholicisme contre les attaques de toute espèce auxquelles il est en butte de la part des rationalistes et des protestans. Les *Annales historiques-politiques de l'Allemagne catholique* sont une de ces productions que le

vrai fidèle salue avec enthousiasme : nous ne croyons pouvoir mieux les faire connaître, dès le début, à nos lecteurs, qu'en leur mettant sous les yeux un article fort curieux du premier numéro, sur les rapports qui existent de nos jours entre l'Eglise catholique et entre les communions dissidentes. Plus tard, nous aurons souvent occasion de mettre à profit, dans l'intérêt de la cause commune, un recueil qui mérite d'être bien connu et bien répandu dans les classes *intelligentes de la société*. Il y a trois différentes manières d'envisager les rapports qui existent entre l'Eglise catholique et entre les communions qui vivent séparées d'elle, suivant que l'on envisage la question sous le point de vue religieux, scientifique, administratif ou social. Sous chacun de ces trois rapports, la paix, l'union et l'harmonie sont les choses que nous souhaitons avec la plus vive ardeur : mais la paix véritable n'est possible que dans et par la vérité ; et partout où celle-ci se trouve combattue, niée, persécutée en tout ou en partie ; partout où l'on cherche à la défigurer ou à l'obscurcir par des erreurs, soit volontaires, soit involontaires, il est de notre devoir d'en prendre avec énergie la défense. La seule force des choses amène donc une lutte qui, prise en elle-même, n'est point un tort, qui non seulement est autorisée pour quiconque est ou s'imagine de bonne foi être dans son bon droit, mais qui devient même une obligation rigoureuse, pourvu toutefois qu'elle ait lieu avec loyauté et avec des armes égales. Il faudrait voir, au contraire, comme un bien plus grand malheur, comme une vraie et déplorable calamité, la lâche indifférence pour la religion, le plus précieux trésor de l'homme ici-bas ; car cette indifférence prouverait la profonde immoralité de l'époque où une semblable corruption aurait pu se propager parmi les contemporains.

Nous reconnaissons, dans la lutte engagée de nos jours entre les diverses communions chrétiennes, un fait qui subsiste depuis trois siècles. Il y aurait de l'absurdité à ignorer cette vérité, comme il y en aurait à vouloir arrêter le cours naturel du développement et de la solution de cette apparente contradic-

tion. Le schisme qui, alors, par une permission spéciale du Très-Haut, a jeté le brandon de la discorde entre les nations européennes et a laissé dans notre patrie aussi des traces de son funeste passage ; ce schisme ne manquerait pas de revendiquer ses droits comme un fait actuellement existant, et quiconque ne veut pas que les deux partis se rencontrent dans l'incrédulité la plus positive et la plus matérialiste, voire même dans la négation formelle et préméditée du christianisme, doit se résigner de bon ou de mauvais gré à voir cette séparation produire les fruits qui se trouvaient renfermés dans le germe, dans le principe qu'elle a posé. Quant à savoir sur quels hommes retombe la responsabilité de ce fait, c'est là une question dont l'examen ne saurait avoir lieu ici. Une prétention plus absurde encore serait celle d'admettre, à la vérité, l'incontestable fait du schisme religieux, mais de vouloir néanmoins que les membres de l'Eglise catholique souffrissent en silence les attaques de leurs adversaires, laissassent sans réplique leurs accusations et leurs diatribes, souscrivissent aveuglément aux altérations manifestes et palpables de la vérité historique. Quelque déraisonnable que soit cette prétention, elle est cependant formulée de mille manières diverses ; elle sert de base à la plupart des incriminations que l'on se permet contre les catholiques, afin de les représenter comme violateurs de la paix et de la concorde sociale. Il est vrai, nulle discussion raisonnable n'est possible avec des hommes que la haine et la passion aveuglent surtout quand elles ont la religion pour objet et pour prétexte. Mais nous prions tous ceux de nos adversaires protestans, dans lesquels il reste encore le moindre sentiment de droiture et de justice, et, grâce au ciel, le nombre n'en est pas petit ; nous les prions de jeter un coup d'œil sur leur propre littérature, et de se demander ensuite avec sang-froid à eux-mêmes s'il nous est permis de garder le silence, sans renoncer à notre foi, à notre Eglise, à toute notre perception dogmatique des choses divines et des choses humaines. Or, comme nous ne voulons ni ne pouvons consentir à un tel sacrifice, nous sommes tenus impérieu-

sement de nous placer en regard de ces hommes qui, pendant une génération presque tout entière, s'étaient habitués à porter seuls la parole dans le domaine de la littérature allemande, et de leur rappeler en toute charité chrétienne, mais en même temps aussi par tous les moyens en notre pouvoir et avec toute la force dont nous sommes capables, une vérité qu'ils ne perdent que trop souvent de vue, savoir que nous aussi nous existons et que nous avons foi pleine et entière au bon droit qui assure notre existence au milieu de la société moderne.

Ces préliminaires étant posés, il n'y a qu'à examiner quels seront les points de vue fondamentaux dont il faut sortir pour développer les trois rapports mentionnés plus haut.

Sous le point de vue religieux et hiérarchique, la question se trouve pleinement résolue pour le catholique ; car sa croyance chrétienne et sa conviction de tout ce qui concerne le salut, reposent tout entières l'une et l'autre sur les décisions de l'Eglise, dans laquelle l'esprit du Seigneur se perpétue vivant jusqu'à la consommation des siècles. Le vrai chrétien catholique croit donc tout ce que l'Eglise enseigne ; il réprouve comme une erreur tout ce que l'Eglise réprouve et condamne comme tel ; s'il s'élève des doutes ou des contestations sur la vraie doctrine, le jugement appartient au corps enseignant des pasteurs, guidé et présidé par le pasteur suprême, le successeur du prince des apôtres. Ce qui opère la séparation intérieure et essentielle de l'Eglise, ce n'est point telle ou telle proposition, telle ou telle opinion ; en général, c'est très rarement l'esprit et la science ; mais c'est la disposition de la volonté et du sentiment, c'est, en un mot, le cœur qui se refuse à croire et à aimer ce que l'intelligence a reconnu vrai et indubitable ; c'est le cœur qui ajoute plus de créance aux inspirations de l'esprit individuel ou à une autorité mensongère qu'aux enseignemens de ceux que l'esprit saint a établis ses organes et chargés de gouverner l'Eglise.

Entre catholiques, il ne peut donc jamais être sérieusement question de renoncer au principe de l'orthodoxie ecclésiastique, ni d'admettre un terme

moyen entre les oppositions dogmatiques ; il ne peut donc pas non plus être question d'une reconnaissance des diverses communions comme autant de formes variées du christianisme, lesquelles seraient toutes fondées également dans la vérité. Il est encore un autre espoir que les derniers événemens ont cruellement déçu et anéanti, espoir qui avait été partagé même par des membres fort orthodoxes et fort dévoués de l'Eglise universelle ; c'est l'espoir qu'on avait conçu de pouvoir organiser une association entre l'Eglise et entre les hommes qui vivent hors de son sein, mais qui admettent certaines croyances fondamentales du Christianisme, dans le but d'opposer une digue puissante aux envahissemens anti-chrétiens du rationalisme.

Nous ne prétendons point ici révoquer en doute que, par un impénétrable décret de la Providence, il y a des hommes qui, par le fait de leur naissance, paraissent placés en dehors de l'Eglise, tandis que, par les facultés les plus intimes de leur cœur et de leur volonté, ils ne sont rien moins que des ennemis de la communion romaine ; qu'ils en sont, au contraire, plus rapprochés que beaucoup de ceux qui, quoique nés dans son sein, s'en séparent cependant par leur volonté. Si un grand nombre de ces frères séparés refusent de se réunir à l'Eglise par les liens extérieurs de la foi, il faut en chercher les motifs bien moins dans un manque de bonne volonté, que dans leur ignorance et dans le défaut de moyens d'instruction convenable ; peut-être aussi la raison en est-elle que le développement spirituel, qui doit conduire l'âme au port tranquille de l'Eglise véritable à travers le labyrinthe et les écueils de l'erreur, a bien commencé, mais n'a point encore atteint son point culminant, sa maturité parfaite. Nous avons, en effet, peu de signes caractéristiques à l'aide desquels il nous soit possible de reconnaître quels sont ceux d'entre nos frères séparés qui appartiennent à l'une ou à l'autre de ces deux tendances religieuses, quels sont ceux dont l'ignorance est volontaire et coupable, ou non : la miséricorde de Dieu est infinie, elle s'étend même au-delà des bornes de la vie présente ; il n'y a donc aucune marque infaillible et ab-

solue qui permette de prononcer avec une indubitable certitude sur le salut éternel de tel ou tel individu, soit qu'il appartienne ou non au corps visible de l'Eglise; et nous n'avons, au reste, aucune mission légitime pour nous arroger sur nos frères une semblable judicature.

En outre, il est hors de doute que nous devons prier non seulement pour tous ceux qui sont dans l'erreur, mais même, à l'exemple du divin Sauveur et de ses martyrs, pour ceux qui persécutent ouvertement la vérité : la charité nous autorise à nourrir en nous la consolante pensée de voir un jour chacun de nos frères séparés devenir un membre de la sainte église romaine. D'un autre côté, la condition rigoureuse et indispensable pour avoir part aux grâces spirituelles de cette Eglise, c'est que les hommes, nés dans son sein, soient avec elle en communion intérieure et vivante; une communion purement extérieure, stérile et morte, ne sert de rien pour l'éternité. Toutefois, cette union invisible mentionnée plus haut est une espérance que l'examen impartial des faits a dû faire évanouir dans l'âme de quiconque a pu se laisser séduire par elle; s'y attacher de nos jours, c'est méconnaître tout ensemble la nature et la véritable source de l'erreur.

Il est certain que, dans une partie des protestans de notre époque, il se montre une tendance rétrograde vers les vérités positives : cette tendance a été provoquée par le triste exemple de ceux qui ont franchi la dernière limite qui séparait le rationalisme déiste du panthéisme et de l'athéisme manifeste. Par la force irrésistible des choses, cette tendance finira, tôt ou tard, par ramener sur le terrain de l'Eglise ceux de ces protestans, mais ceux-là seuls, qui sont hommes de bonne volonté. Les défenseurs de la vérité catholique ont le droit de se réjouir de ce mouvement religieux ascensionnel; ils ont le droit d'employer avec gratitude les témoignages divers que leur offre cette fraction de leurs adversaires pour soutenir les prérogatives de la vérité contre l'incrédulité des autres : mais ils se rendraient coupables s'ils formaient avec les protestans croyans une alliance qui

leur imposerait la condition de taire à ceux-ci les contradictions dans lesquelles ils tombent, et avec les principes posés par les chefs de leur secte, et avec eux-mêmes; de leur taire comment, en se plaçant au triste point de vue d'un juste milieu trompeur entre la vérité chrétienne complète, telle qu'elle est enseignée par l'Eglise, et l'inconséquente incrédulité, ils se trouvent sans cesse réduits à l'alternative contradictoire de se placer sur le terrain de l'athéisme qu'ils abhorrent pour combattre la vérité catholique, ou de se réfugier sur le terrain des argumens employés par l'Eglise, afin de repousser les attaques des incrédules. Si même la nature des croyances orthodoxes ne repoussait, par elle-même et de la manière la plus impérative et la plus absolue, toute espèce d'accommodement, de transaction ou de sacrifice, il serait encore évident que ni l'Eglise ni ses défenseurs ne pourraient faire aucune concession dans les circonstances telles que nous venons de les faire connaître.

Nous avons donc de justes motifs d'attendre de cette espèce d'adversaires une défense catégorique, sincère et loyale de plusieurs articles de foi qu'ils assurent nous être communs aux uns et aux autres. Mais, dès qu'ils refusent croyance et soumission à l'Eglise, qui est la clef de voûte, la seule garantie certaine du maintien de la doctrine chrétienne tout entière, dès lors il ne peut être nullement question, pour aucun vrai fidèle, d'un rapprochement, d'une transaction quelconque entre les deux doctrines opposées; et l'adage : quiconque n'est point avec nous, est contre nous, trouve son application la plus rigoureuse. Tous ceux à qui manquent et cet esprit d'abnégation d'eux-mêmes, et cette subordination; tous ceux qui se mettent sciemment en opposition avec l'Eglise; qui ferment spontanément leur oreille à ses préceptes, ceux-là se trouvent placés hors de son sein, et restent inaccessibles aux émanations de l'esprit vivifiant, de l'esprit divin; mais celui qui fait partie du troupeau, celui-là connaît aussi la voix du pasteur. — Entre les deux voies, entre les deux tendances, il peut ne point y avoir de communauté réciproque,

quant à la vie spirituelle et quant aux choses divines, sans que, pour cela, la paix extérieure soit troublée. Le prononcé du jugement final se trouve réservé jusqu'au jour où le Seigneur reparaitra sur cette terre pour juger entre les adhérens et entre les adversaires de son Eglise.

Celui-là s'abuserait lui-même qui, méconnaissant les principes que nous venons de rappeler, proclamerait une paix qui n'existe point ; il chercherait un milieu là où il est impossible d'en trouver un. Le vrai fidèle évitera donc avec soin une semblable position, comme une apostasie manifeste ou latente. Il n'est pas un homme de bon sens disposé à envisager franchement la question sous son vrai point de vue qui puisse raisonnablement nous croire jamais capables de nous exposer nous-mêmes à un pareil danger.

Encore ici se montre la grande différence qu'il y a entre l'inimitié du cœur et la simple ignorance de la vérité religieuse complète ; entre l'hérésie proprement dite, qui a son siège dans la volonté, et la fausse compréhension de la doctrine de l'Eglise ; et les événements les plus récents provoqué, à cet égard, des manifestations fort curieuses qui nous aideront à connaître exactement la disposition des esprits.

La *Gazette ecclésiastique évangélique* de Berlin s'est imposé la tâche de défendre la révélation chrétienne contre les attaques du rationalisme, et il n'est personne qui puisse nier qu'elle a soutenu cette lutte avec intelligence et avec une grande supériorité de talent, autant que le lui permet le point de vue incertain et critique auquel elle se trouve placée par rapport à tout ce qui touche à l'essence de l'Eglise. Quand, dans le domaine de la science catholique, la tendance rationaliste de la philosophie hermésienne a commencé à paraître, la *Gazette évangélique*, dans les numéros qui parurent au milieu de l'année 1837, s'est prononcée avec énergie, voire même avec violence contre l'hermésianisme, dont les velléités semi-pélagiennes ont été, par elle, livrées impitoyablement à la vindicte de ses lecteurs : il est vrai de dire que, sans la plus grande inconsé-

quence, la feuille protestante n'aurait pas pu agir différemment. Le public éclairé sait également ce que les écrivains dirigés de la *Gazette* pensent du système d'oppression suivi par le pouvoir temporel contre les croyances religieuses et contre leur libre développement, lorsqu'eux-mêmes en sont ou l'objet ou la victime. Chacun sait avec quelle vigoureuse logique ils soutiennent, par exemple, les séparatistes de la Hollande contre la puissance séculière de ce pays, laquelle prétend s'arroger sur les consciences et sur les dogmes une autorité qui ne lui appartient à aucun titre, quoiqu'elle soit tout-à-fait conforme à l'esprit du néologisme protestant de notre époque. Mais ces maximes, qu'ils savent si bien faire valoir pour leurs amis, ils les perdent entièrement de vue aussitôt qu'il s'agit de les appliquer à l'Eglise catholique ; pour cette dernière ils ont un autre poids et une autre mesure. Il est douloureux de voir comment, après l'acte de violence commis par le gouvernement prussien contre l'archevêque de Cologne, le même journal oublie tout ce que, peu de mois auparavant, il avait publié sur l'affaire hermésienne ; comment il oublie les doctrines en grande partie si vraies et si sages qu'il avait soutenues contre les empiétements du pouvoir civil sur la liberté religieuse de l'Eglise ; comment, pour se faire le champion de l'iniquité et de la fraude, l'ami de ceux qui naguère encore avaient été ses plus cruels antagonistes, il s'oublie lui-même à un point que la charité nous défend de caractériser en l'appelant de son vrai nom. On se permet un oubli semblable, parce qu'il offre une occasion d'exhaler la profonde, l'implacable haine contre une ennemie que l'on déteste depuis trois siècles, contre l'Eglise une et invariable. Pour nous en mieux convaincre, lisons le passage suivant inséré dans le n° du 24 janvier 1838, publié par la *Gazette évangélique* après avoir long-temps gardé le silence sur l'attentat de Cologne : « Voilà, dit la « feuille luthérienne, voilà comme il est « difficile pour un souverain protestant « de se placer sur un terrain sûr avec « l'église romaine, que ce même archevê- « que, malgré ses qualités éminentes,

« sans égard pour la confiance qu'on lui
 « avait témoignée, sans égard pour la
 « promesse faite par lui, et pour le ser-
 « ment spécial de sujet prêté par lui au
 « monarque; que ce même archevêque,
 « disons-nous, s'est placé en opposition
 « directe avec le gouvernement, et, dans
 « sa manière d'agir relativement aux ma-
 « riages mixtes, comme dans sa conduite
 « tenue envers les professeurs de Bonn,
 « a franchi toutes les bornes dont il con-
 « naissait l'existence légale, et que le
 « souverain protestant a cru devoir main-
 « tenir. Par là, une collision de l'église
 « romaine avec l'Etat est devenue inévi-
 « table; le chef du royaume ne pouvait
 « point permettre à l'archevêque un plus
 « long exercice de ses fonctions; car,
 « d'une pareille opposition, il ne pouvait
 « se développer qu'un germe révolution-
 « naire accessible à toutes les mauvaises
 « influences du dehors, une provocation
 « permanente à la rébellion, soit par la
 « faute, soit sans la faute du prélat. Cette
 « collision ne pouvait être qu'un peu
 « plus ou moins violente, parce que, dans
 « ce qui concerne ses fonctions épisco-
 « pales, le pontife ne pouvait reconnaître
 « aucun juge au-dessus de lui. Une mul-
 « titude de symptômes, et notamment les
 « déplorables catastrophes de la Belgique
 « et de l'Irlande, étaient bien de nature
 « à rappeler à l'autorité temporelle
 « qu'elle ne porte pas en vain le glaive,
 « et qu'elle ne devait pas permettre que
 « les sujets catholiques romains oublias-
 « sent de rendre à César ce qui est dû à
 « César. » — Ce sont donc là les plaintes
 et le jugement qu'exhalent et que formulent, sur cette grave matière, nos orthodoxes protestans. Quelles clameurs n'aurait-on pas poussées si une puissance catholique, dans les mêmes ou semblables circonstances, avait osé, contre un surintendant protestant-orthodoxe, ce que le gouvernement prussien a osé publiquement et par le fait même, et par les écrits officiels qu'il a eu soin de faire répandre? Si les écrivains de la *Gazette évangélique*, écrivains qui ne manquent ni d'esprit ni de pénétration, si, disons-nous, ces écrivains sont assez heureux pour faire concorder une semblable accusation lancée contre un évêque captif pour sa foi, contre un confesseur gêné-

reux à qui toute espèce de justification est interdite, avec leurs propres principes tant de fois proclamés par eux dans d'autres circonstances, alors il ne nous reste qu'à en appeler de ce jugement à celui du juge invisible et incorruptible qu'ils portent en eux-mêmes, qui peut-être déjà maintenant leur fait entendre, quoique d'une voix faible et presque inaperçue, que les choses ne sont pas en réalité telles qu'ils voudraient les faire croire à leurs lecteurs, et dont au jour du grand jugement les terribles manifestations deviendront leur implacable accusateur devant le tribunal du maître suprême, qui juge avec justice.

Pour tout catholique ce serait certainement chose superflue que de vouloir lui fournir des preuves ultérieures de l'impossibilité rationnelle d'une alliance entre la vérité et entre l'esprit des adversaires de l'Eglise, tels que nous venons de les signaler. La voie dans laquelle ceux-ci marchent n'est point notre voie; nous pouvons les plaindre, demander avec une sainte tristesse au ciel leur conversion, être convaincus qu'eux aussi préparent les voies au Seigneur, sans s'en douter, et d'une manière toute différente de celle que, dans leur aveuglement, ils imaginent eux-mêmes; mais l'Eglise, aussi peu besoin de semblables auxiliaires, et alliés qu'ils ont eux-mêmes, humainement parlant, envie de le devenir jamais.

D'un autre côté, il n'est point permis non plus de taire que, du sein de la réforme, il s'est élevé d'autres voix qui ont défendu avec chaleur et avec courage les droits de la justice et de la vraie liberté religieuse si indignement violées dans la personne de l'archevêque de Cologne. Un pasteur réformé de la Hollande a fait entendre, dans un journal néerlandais, des paroles d'un blâme sévère contre l'hypocrite libéralisme de ceux qui ne revendiquent la justice et la liberté que pour leur propre personne et leur propre cause; et ces paroles, qui ont trouvé un écho dans les feuilles publiques, doivent être classées parmi ce qui a été dit de mieux et de plus catégorique sur l'affaire de Cologne. L'Eglise ne peut former de meilleurs vœux pour ces intrépides défenseurs de la vérité que de demander à Dieu qu'il daigne récompenser lui-même

leur courage et leur franchise, en leur accordant les grâces nécessaires à leur salut éternel. Quant à ceux qui peussent et agissent diversement, l'Eglise ne les maudit pas non plus ; mais, en face des uns et des autres, ni l'Eglise, ni aucun de ses membres ne peuvent s'écarter le moins du monde de la vérité révélée, dont la transmission lui a été confiée par son divin fondateur. Cette vérité seule, à l'exclusion de l'erreur, donne droit à la vie éternelle.

Au contraire, lorsque nous envisageons les progrès que les sciences purement humaines ont faits en Allemagne, ce serait évidemment méconnaître le véritable état des choses que de prétendre nier que l'esprit, les talens et le profond savoir ne sont rien moins que répartis entre les membres des diverses communions religieuses. Personne ne nous croira capables d'une partialité assez inique et assez inepte pour vouloir révoquer en doute, amoindrir ou méconnaître les signalés services rendus par les savans protestans, ainsi que les excellentes intentions qui animent beaucoup d'entre eux. Une telle conduite serait aussi mesquine et aussi étroite que diamétralement opposée à la vraie et sublime intelligence de l'esprit même de l'Eglise. Sans doute, un de nos principaux motifs est de fournir à la science catholique en Allemagne un nouvel organe, un nouvel auxiliaire ; mais ce motif n'exclut en rien l'entière et franche appréciation du bien, quelque part qu'il se trouve. L'Eglise ne veut que la vérité, elle ne sert qu'elle, et non l'honneur, non l'amour-propre des hommes ; mais à son tour aussi toute vérité, quand elle n'est ni altérée, ni tronquée, se trouve au service de l'Eglise, même sans que telle soit l'intention de celui qui la découvre ou la propage.

C'est surtout dans l'histoire que se trouve l'application de ce que nous venons de dire. Comme, de nos jours, les deux tendances opposées, celle de la vérité et celle de l'erreur et du mensonge, ont chacune leurs organes qui s'observent, se soupçonnent réciproquement et soumettent à un contrôle rigoureux toutes les assertions de l'adversaire, afin de remplir chaque lacune, de découvrir

chaque endroit faible ; comme, en outre, le moment est venu où peu à peu les plus profonds mystères secouent la poussière des archives, pour reparaitre au grand jour, il y aurait de la folie à songer même à dissimuler des faits que l'on voudrait pouvoir effacer de l'histoire. Tout ce que Dieu a permis, nous osons l'avouer hardiment ; car ni la vérité éternelle, sainte et inviolable, ni l'Eglise qui en est la colonne et le fondement sur cette terre, ne sauraient rien perdre par la manifestation des erreurs et des fautes dont les hommes se sont rendus coupables. Ce que nous voulons donc, c'est la vérité pleine et entière, vérité pour nos amis et pour nos ennemis. Nous regardons même comme un devoir d'être moins indulgens pour les fautes commises par nos amis, que pour celles de nos adversaires, par la même raison qui exige que l'on soit plus sévère pour soi que pour les autres ; car, quand il s'agit de nous et des nôtres, il est impossible de prétexter une ignorance quelconque. Mais, en retour, qu'il nous soit aussi permis de mettre sous les yeux de nos contemporains protestans l'histoire de leur propre parti, non pour les blesser ou pour les aigrir, mais dans la seule vue d'opposer aux odieuses accusations, aux travestissemens historiques que se permettent leurs écrivains, l'exposé calme et impartial des faits tels qu'ils ont eu lieu en réalité.

Les hommes qui ont cru à la possibilité d'une médiation ont prétendu qu'il ne faut point approcher le flambeau de l'histoire trop près de la personne de ceux que nos frères séparés vénèrent comme des réformateurs, et éviter de montrer sous un jour odieux les motifs qui ont fait agir les chefs de la révolution religieuse du seizième siècle, de peur que, en blessant leurs modernes disciples par des vérités désagréables, on ne leur inspire un plus grand éloignement encore pour l'Eglise. Nous convenons volontiers que souvent une pareille manière de voir a pour principe une vraie sollicitude pour le salut de ceux qui sont dans l'erreur, et la noble intention de ne pas aggraver leur faute par une manifestation absolue de la vérité qu'ils avaient eux-mêmes pris tant de

soin de cacher. Mais quelque plausibles que puissent paraître ces motifs, nous sommes convaincus que le devoir de l'historien se trouve placé infiniment plus haut que tous les motifs les plus beaux et les plus charitables. La mission de l'historien est celle d'un témoin appelé à déposer devant le tribunal universel de l'histoire ; il n'a d'autre obligation que de dire la vérité, sans haine, mais aussi sans crainte aucune. Il ne doit chercher ni à affaiblir, ni à embellir cette vérité ; il doit la produire au dehors telle qu'elle se réfléchit dans son intérieur. La seule inquiétude que doit avoir l'historiographe, c'est de laisser troubler son âme par une passion ou par une haine quelconque, fut-ce même par la haine de l'injustice et du mensonge. Celui qui se trouve trop faible pour supporter la vérité, celui que son éclat éblouit et aveugle, pour qui elle est une occasion de chute plus profonde, au lieu de lui servir de moyen d'élévation ; pour celui-là c'est la vérité elle-même qui le juge, et non point l'apôtre qui la proclame.

C'est de la sorte que nous nous sommes proposé d'être les organes de la vérité dans le domaine de la science, et spécialement dans celui de l'histoire.

Quant au rapport qui existe entre les diverses communions chrétiennes modernes en Allemagne, sous le point de vue des droits politiques et sociaux, on peut l'envisager tout à la fois comme théorie et comme pratique. Il est un fait incontestable et qui mérite une juste appréciation, c'est que, parmi les protestans d'aujourd'hui, il s'en trouve un grand nombre qui ont des notions éminemment exactes et élevées sur les principes servant de base à ce rapport. Malgré la confusion des idées qui caractérisent l'époque moderne, il y a une masse imposante d'hommes vraiment équitables et justes, qui ne sont pas moins ennemis déclarés des révolutions que du despotisme ; et cette nouvelle direction des esprits gagne toujours plus d'adhérens. Dans le nombre des publicistes qui se sont placés sur ce terrain, il en est quelques uns qui étendent jusqu'à l'Eglise leurs bienveillantes intentions ; sans partager les mêmes croyances, mais guidés

par le sentiment de l'équité naturelle, ils reconnaissent à l'Eglise les mêmes droits et la même liberté qu'ils revendiqueraient pour eux-mêmes dans des circonstances analogues. C'est sur ces hommes, les mêmes au fond que nous avons mentionnés plus haut, comme n'ayant ni fiel ni aigreur contre la foi catholique, c'est sur ces hommes que se portent nos espérances pour l'avenir politique de notre commune patrie ; car avec eux il est possible de se réunir et de s'entendre sur ce terrain de la justice, du droit extérieur ; et les élémens d'une telle réunion se trouvent en Allemagne tout donnés par l'histoire et par les événemens de la présente époque. — Il fut un temps où les deux partis essayèrent de vider, les armes à la main, une querelle qui était inséparable de la scission intérieure. Dans cette lutte, les catholiques et les réformés avaient mis toutes leurs espérances dans l'oppression violente de leurs adversaires ; les uns et les autres admettaient la possibilité de l'anéantissement de la croyance opposée dont ils ne croyaient pouvoir tolérer le libre exercice, sans se rendre coupables des péchés d'autrui. Une autre période vint ensuite, et les divers pays éprouvèrent chacun un sort différent. En Angleterre et dans les états scandinaves, la réforme resta victorieuse ; dans les provinces romaines, les innovations furent repoussées ; dans notre Allemagne, au contraire, la balance resta en équilibre, et le résultat d'un siècle de combats fut la parité des confessions devant le pouvoir suprême de l'empire. Cette paix est due, non à l'arbitraire des hommes, mais bien à l'irrésistible force des choses ; la bien comprendre, la maintenir, la développer, la garantir à la fois contre le torrent de l'indifférentisme, de l'anarchie, du rationalisme destructeur des dogmes chrétiens, et contre l'absolutisme qui voudrait imposer à l'Eglise l'arbitraire de la puissance civile comme loi et comme règle unique, et étendre sa fière domination également sur les choses spirituelles et sur les choses temporelles. Nous pouvons assurer chaque membre de la communauté protestante, qui voudra nous prêter un concours loyal, que nous aussi nous ne voyons le salut de l'Alle-

magne que dans une paix de religion établie sur les bases d'une complète égalité des confessions divergentes; que nous abhorrons toute espèce de violence et de ruse qui pourrait être employée, afin de rompre cette trêve en faveur de l'un ou de l'autre culte; que nous ne souhaitons rien avec tant d'ardeur que de voir aplanies toutes les difficultés qui ont surgi depuis la dissolution de l'empire germanique et l'anéantissement des anciennes constitutions, et qui réclament une organisation nouvelle faite d'un commun accord entre les deux parties intéressées. A nos yeux il n'y a, et il n'y aura même dans le plus lointain avenir, de bonheur à espérer pour l'Allemagne que dans une telle union pacifique. Cette union n'est en aucune façon impossible, pourvu que les passions haineuses des antagonistes de l'Eglise soient écartées des délibérations, et qu'on sache choisir comme conciliateurs les hommes doués des qualités requises pour une mission aussi importante et aussi délicate. Mais si l'on s'obstine à suivre une direction contraire, si l'on se refuse à rendre une justice sévère que les circonstances commandent, si l'on essaie toujours de miner et d'anéantir la liberté de l'Eglise catholique et celle de ses membres, comme c'est le but manifeste d'une faction puissante disséminée sur tous les points de l'Europe; dès lors, nous ne voyons d'autre résultat qu'une catastrophe d'autant plus terrible et d'autant plus inévitable, qu'aujourd'hui il ne s'agit plus seulement, comme au seizième et au dix-septième siècle, d'une lutte entre le catholicisme et la réforme. Alors, le musulman s'était avancé jusqu'aux extrêmes frontières des royaumes occidentaux, et y avait arboré l'étendard du prophète; aujourd'hui le danger est bien plus près de nous, bien plus imminent. L'ennemi se trouve au milieu de notre société moderne; l'anarchie révolutionnaire avec toutes ses horreurs ne guette que le moment où le feu, qui consume l'antique constitution impériale de la Germanie, et qui couve encore sous la cendre, se rallumera, pour assouvir sa rage implacable et sur les catholiques et sur leurs frères séparés.

C'est pour ce motif que nous repous-

serons et combattrons avec une persévérante énergie toute espèce de communauté d'idées et d'intérêts entre la révolution et entre nos frères catholiques exaspérés et aigris par une injuste oppression. D'un autre côté, nous montrerons franchement comment certaines fractions du parti protestant sont les alliés ouverts ou secrets de cet ennemi commun, et comment, avec leurs tendances et leurs préjugés absolutistes, ils poussent quelques uns de leurs frères vers un périlleux abîme. Toutefois, nous serons justes, et nous saurons, avec non moins de courage, nous élever contre ceux de nos incrédules coreligionnaires qui coopèrent sciemment ou par ignorance au triomphe de l'anarchie et à la ruine du christianisme. Enfin, nous ne tairons pas comment le schisme religieux a été lui-même la source, le principe de la révolution et de l'absolutisme, ces deux rigoureuses mais inévitables conséquences, dont les oscillations continues menacent à chaque instant de faire crouler le sol sur lequel s'élève le grand édifice social de l'Europe.

Après nous être prononcés de la sorte, nettement et sans nul détour, comme les adversaires de tout rapprochement, tant sous le rapport religieux que sous le rapport scientifique, qui exigerait de notre part que nous sacrifiassions ou que nous tussions la vérité; après avoir donné la formelle assurance que, sous le point de vue politique, nous nous croyons liés par une étroite obligation de maintenir la paix commune, et de respecter, comme chose inévitable et sacrée, les droits réciproques des différentes communions chrétiennes. Après une telle profession de foi, il nous reste seulement encore à faire connaître que, nous plaçant au large point de vue de l'humanité qui embrasse les deux autres, nous n'oublierons jamais que les victimes du schisme et de l'erreur ne cessent point pour cela d'être nos frères, et que dans toutes les circonstances difficiles, nous devons charitablement leur prodiguer nos secours, parce que la charité catholique ne connaît aucune différence de communion. Non seulement c'est notre plus vif désir de voir maintenue la tranquillité politique extérieure et sociale,

mais nous regardons en outre comme un devoir sacré de nous refuser à un accommodement quelconque, en ce qui concerne les dogmes religieux, de ne jamais cependant, dans notre politique et surtout dans notre polémique touchant les choses divines, de ne jamais nous écarter de l'esprit de charité et de paix, qui est le but auquel doit tendre toute polémique chrétienne, de ne jamais nous laisser guider ni par l'amertume du cœur, ni par la haine de nos adversaires. La vraie tolérance, celle que la foi catholique non seulement ne réprovoque point, mais qu'elle commande au contraire, celle-là consiste à supporter avec douceur et avec indulgence les faiblesses et les fautes de nos semblables, et à s'en remettre à Dieu de la suite des événements, quand nous avons fait nous-mêmes tout ce que nos forces nous permettaient de faire.

Que personne n'accuse donc les modernes défenseurs du catholicisme d'avoir provoqué non pas une lutte armée, mais la lutte intellectuelle avec toutes les conséquences sociales et littéraires qu'elle entraîne. Nous ne craignons pas de le répéter : ce n'est pas nous qui avons introduit dans le monde cette opposition des doctrines; nous ne faisons autre chose, sinon de reconnaître nécessairement un fait dont l'existence est due à nos seuls antagonistes. Or, puisque cette

opposition existe, il faut que la lutte se soutienne jusqu'à son entière solution victorieuse. Aucune puissance terrestre, quelque absolue qu'on la suppose, ne saurait ou l'entraver ou l'anéantir. Mais que chacun des combattans prenne aussi bien garde de quel côté il s'est rangé, qu'il craigne que son antagonisme ne soit une lutte contre l'esprit de vérité qui anéantit par le souffle de sa bouche ceux qui osent s'élever contre lui, et ne laisse dans l'histoire un souvenir de leur nom qu'afin de le faire servir de monument de la colère du Très-Haut.

Ce franc exposé de la position que nous comptons prendre sous ce triple rapport de la religion, de la science et de la politique, vis-à-vis de ceux qui ne partagent point nos croyances et nos convictions religieuses, nous avons cru ne pouvoir le taire ni à ceux sur le concours desquels nous comptons, ni à ceux qui suivent une ligne différente; car l'époque à laquelle nous vivons est une époque grave et difficile, et celle qui va commencer le sera encore davantage : l'une et l'autre exigent impérieusement la plus grande loyauté, la plus rigoureuse fidélité historique. S'il est des hommes qui ne partagent pas notre manière de voir, il ne doit au moins pas y en avoir qui puissent nous reprocher de la leur avoir déguisée.

L'abbé AXINGER.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DE LA REVUE CATHOLIQUE ALLEMANDE.

La Philosophie considérée sous le rapport du progrès de l'histoire de l'humanité, par le docteur C.-J.-H. WINDISCHMANN. Première partie, contenant l'exposé des principes philosophiques en Orient. Bonn, chez Adolphe Marcus, 1854.

Le docteur Windischmann appartient à cette école allemande qui s'occupe de la restauration de la science catholique, à cette école qui compte au nombre de ses plus illustres adeptes un Moehler, un Doellingher, un Baader, un Goerres, un Klee, et

tant d'autres que le monde savant a su déjà dignement apprécier par leurs écrits orthodoxes, solides et érudits. La philosophie, que l'esprit d'erreur a su faire servir si souvent contre les doctrines de l'Eglise, occupe avec l'histoire une des premières places dans la série des connaissances dont ils cherchent à reconstruire les éléments primitifs; et c'est aussi là la tendance du livre que nous annonçons.

Ce premier volume comprend quatre divisions. La première, après plusieurs observations préliminaires sur l'ensemble et la tendance du travail, traite des antiquités chinoises; les trois autres renferment sur l'Inde de savantes recherches, dont l'importance et la difficulté ont exigé des développemens

beaucoup plus étendus, un travail plus long et plus opiniâtre qu'on n'aurait cru d'abord, après tout ce qui a déjà été écrit sur cette matière. Le vrai point de vue, le seul sous lequel il soit possible d'envisager la doctrine des braminés, jusqu'à ce jour si énigmatique quant au fond, de la comprendre et de la juger avec vérité et avec fruit, ce point de vue a été soumis par l'auteur à un examen consciencieux; il a fait voir que les sources véritables des prétendues révélations que l'on trouve dans les phases les plus reculées du paganisme, et qui plus tard ont exercé une grande influence sur les défigurations hérétiques du christianisme pendant les premiers siècles qui suivirent la venue du Messie, que ces sources, disons-nous, ne peuvent plus désormais être passées sous silence, et ce d'autant plus qu'elles exercent même une action marquée sur les aberrations religieuses de notre époque contemporaine. Dans le volume qui nous occupe, nous appellerons surtout l'attention des lecteurs sur quelques uns des principaux chapitres; tels sont ceux qui traitent *des états magiques de l'âme, des mystères brahmiques, du rapport brahmique, des révélations des voyans*, etc. Nous ferons surtout observer que toutes les preuves de l'auteur sont traduites avec une consciencieuse exactitude du sanscrit, et transcrites en tout ou en partie, suivant que les citations étaient jugées nécessaires pour l'entière intelligence du livre. M. Windischmann a eu également soin de reproduire fidèlement les sentences qui servent comme de base à l'enseignement dans les écoles philosophiques; il les a accompagnées d'une analyse exacte et critique qui en facilite la compréhension, et a suivi le même système à l'égard des écoles hérétiques des premiers siècles, notamment de celle des boudhistes.

J.-J. RITTER. *Manuel de l'histoire ecclésiastique*. Le premier volume de cet intéressant travail a paru en 1826 et se succède sans interruption; le troisième volume a paru en 1853. Les jugemens les plus favorables ont été portés sur cet ouvrage par les recueils littéraires les plus estimés de l'Allemagne.

Ferd. WALTER. *Manuel du droit canonique de toutes les communions chrétiennes*. Bonn, 1853. Dire que l'auteur, qui enseignait le droit canon à la faculté de théologie catholique de Bonn, a reçu du souverain Pontife la croix de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, c'est montrer assez toute l'orthodoxie des principes et toute l'importance du travail que le Saint-Siège lui-même a voulu récompenser de la manière la plus éclatante. Après un aussi beau suffrage, il est presque superflu de rappeler que M. Walter a été, outre M. Klee, le seul professeur de la faculté de Bonn dont l'archevêque de Cologne, Mgr Clément-Auguste, a cru devoir permettre aux élèves en théologie de suivre les leçons, parce que seuls, ces deux messieurs étaient restés fidèles aux saines doctrines catholiques. Rien ne prouve ensuite mieux la justice de la faveur accordée par Grégoire XVI, notre très saint Père, au docte écri-

vain, rien ne prouve mieux la haute intelligence du chef de la chrétienté et le mérite du canoniste catholique, que les jugemens honorables portés par les protestans eux-mêmes sur un livre qu'ils n'hésitent pas à placer à côté de celui d'entre eux qui jusqu'à ce jour n'avait trouvé aucun rival digne de lui être comparé, à côté de M. Eichhorn. L'importance de la matière nous fera revenir plus tard sur ce travail, dont nous essaierons de donner une analyse exacte et complète.

LÉGENDE HELVÉTIQUE. *Vies des saints, ou recueil des légendes chrétiennes, à l'usage des fidèles*, nouvelle édition, revue et augmentée par M. M. SINTZEL, aumônier des sœurs de charité à Munich. 4 vol. Chez Charles Kollmann, libraire à Augsburg.

Revue trimestrielle de l'enseignement élémentaire, publiée par MM. HEIM, prédicateur de la cathédrale d'Augsbourg, et VOGEL. Ce recueil, éminemment catholique, a pour but de donner aux instituteurs primaires, et notamment à ceux de la Bavière, des notions exactes sur les divers sujets qui forment la matière de leur enseignement. Il en a déjà paru sept numéros, et nous nous empresserons d'en donner, dans un de nos prochains articles de la *Revue germanique*, un aperçu raisonné, et nous aurons quelquefois même occasion d'en citer des articles tout entiers.

Magasin homilétique, 1^{re} et 2^e livraisons, chez Charles Kollmann, à Augsburg. Le rédacteur de ce *Magasin*, M. M. HEIM, d'Augsbourg, a voulu créer un recueil dans lequel on ferait entrer les sermons des prédicateurs les plus célèbres de notre époque. Les deux numéros que nous avons sous les yeux répondent pleinement aux promesses données par l'auteur, et son recueil ne pourra que servir à propager le goût de la bonne et solide prédication en Allemagne.

SUSO (le bienheureux Henri). *Vie et écrits ascétiques*, publiés par M. le chanoine DIEPENBROECK, et augmentés d'une préface par le célèbre professeur GOERRES. Cette préface, qui est un traité complet sur la vie ascétique, est regardée par les connaisseurs comme le morceau le plus profond qui soit sorti de la plume de l'illustre écrivain auquel nous devons *Athanase*. L'abbé AXINGER.

SOCIÉTÉ CATHOLIQUE NANCÉIENNE.

Règlement constitutif, précédé de considérations sur les rapports actuels de la science et de la foi (1).

Nous avons déjà parlé de la *Société catholique nancéienne*. C'est, comme on sait, une association formée par les notabilités catholiques de la capitale de la Lorraine, dans le but de resserrer entre eux

(1) Paris, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69. 1 vol. in-3°. Prix 1 fr. 50 c.

les liens d'une commune croyance, et de se fortifier par l'étude dans les convictions religieuses qu'ils professent. Les membres de cette société ont fondé, comme moyen principal d'atteindre la fin qu'ils se proposent, une bibliothèque littéraire et scientifique, où devront être réunis successivement, comme dans un foyer, tous les ouvrages étrangers et nationaux qui peuvent fournir appui à la religion et qu'il importe à ses défenseurs de bien connaître. Grâce à cette création, ceux d'entre les associés qui auraient le projet de se livrer à de fortes études trouveront aisément et sans grands frais une collection de documents que nulle bibliothèque de province ne pourrait leur fournir aussi complète. D'ailleurs (et ce n'est pas l'un des moindres avantages de l'association), les relations d'étude qui naîtront de la fréquentation de ce cabinet de lecteurs mettront les travailleurs à même de se communiquer réciproquement leurs idées, et de s'éclairer par un mutuel échange de méditations et de recherches. Par là, la *Société nancéienne* deviendra une sorte d'académie libre entièrement consacrée à la religion.

Cette association, aujourd'hui constituée et florissante, est la première réalisation, du moins sur une grande échelle, d'une pensée dont tous les hommes qui comprennent la mission actuelle du catholicisme se préoccupent vivement. Nous croyons donc que ce n'est pas assez de la louer, mais qu'il importe surtout de la faire connaître. Les réglemens peuvent en effier aider à la formation d'autres sociétés du même genre, et les considérations qui les précèdent sont de nature à éclairer ceux qui auraient la pensée de quelque organisation analogue.

On sait le but de la *Société catholique nancéienne* et son moyen principal. Une cotisation de vingt francs, exigible d'avance, au moins par semestre, est imposée aux associés; leur admission est soumise à des conditions qui nous paraissent sages; ce n'est point par le seul fait de leur volonté propre qu'ils sont reçus dans la société. Les fondateurs, qui ne peuvent vouloir continuer et développer leur œuvre que d'une manière honorable et conforme à son intention première, déclarent dans leurs statuts qu'il serait inutile de leur présenter pour confrères des personnes qui ne réuniraient pas à une probité connue un caractère et des mœurs purs, et qui n'auraient pas une disposition marquée, au moins commençante, en faveur de la religion. Nulle admission, ajoutent-ils, ne peut avoir lieu que sur la présentation de deux sociétaires.

Nous approuvons fort cette précaution. Point de transaction, point de concession, si l'on veut être fort; il n'y a que les sociétés exclusives qui aient fait quelque chemin. Toute association du genre de la *Société nancéienne* qui n'exercera pas, comme elle, une surveillance sévère à l'endroit des admissions, et qui ne se montrera point inflexible sur ce point, s'altérera de bonne heure, perdra bientôt son caractère original, et deviendra en peu de temps aussi vaine et aussi misérable que le sont la plupart des corporations littéraires dont un intérêt humain est l'objet.

C'est quelque chose pour une société, qui a pour but de travailler au maintien et à la propagation de la foi catholique, que de ne compter dans son sein que des membres animés tous du même esprit qui inspira les fondateurs. Mais ce n'est pas tout; il faut encore qu'elle ait une idée nette de son objet, qu'elle se soit bien rendu compte de son but, et qu'elle sache bien les conditions auxquelles il lui sera donné de l'atteindre. Les gens zélés ne manquent pas encore, grâce à Dieu; les gens éclairés sont plus rares. Chercher dans la science une arme pour la foi est chose que beaucoup approuvent, mais que peu savent. La science, en effet, est trompeuse; elle a des armes qui sont fausses et d'autres qui sont vraies. Or, tous ne savent pas distinguer entre elles; trop de livres apologétiques l'ont prouvé en ce temps. On a pris sans discernement dans le répertoire scientifique de bons et de mauvais appuis pour la vérité qu'on voulait édifier, et il est arrivé que, par l'effet du temps, ce qui était sans consistance s'est écroulé, et que le monument qu'on avait élevé a chancelé, à la grande satisfaction des méchans et à la confusion des faibles. Il est donc d'un grave intérêt, pour toute société qui se formera dans la même pensée que la *Société nancéienne*, de fixer, comme elle l'a fait, les limites dans lesquelles la science peut être employée à la défense de la foi, en fixant avec précision leurs rapports actuels. L'écrit qu'a publié sur ce point la *Société nancéienne*, et qui sert comme de préface et de *considérant* à ses réglemens, est un ouvrage d'un grand mérite, et dont nous recommandons la lecture à quiconque se sent la vocation de combattre pour le catholicisme; ou seulement d'en comprendre la position vis-à-vis de l'incrédulité. Dans un résumé substantiel, et qui atteste la science la plus étendue et la critique la plus sûre, l'auteur, qui ne se nomme point, mais que nous soupçonnons à la forme virile et concise du langage être M. Guérier de Dumast, passe en revue l'ensemble des connaissances humaines dans tous les points où elles touchent à la foi, et établit avec netteté et franchise en quoi elles lui sont hostiles ou favorables. Ce résumé, impartial autant qu'intelligent, pourrait être intitulé: *Etat de la question dans les débats de la science et de la foi*. C'est un *mémoire à consulter*, qui doit être entre les mains de quiconque s'est inscrit comme combattant dans la lutte que se livrent la religion et la philosophie, et que les simples témoins de ce duel ne sont dispensés de connaître. P. D.

MAXIMES DES SAINTS PÈRES ET DES MAITRES DE LA VIE SPIRITUELLE SUR L'EXAMEN PARTICULIER; A. M. D. G. (1).

On a toujours regardé l'examen particulier comme un des moyens de perfection les plus actifs et les plus efficaces. Les Pères de l'Église le recomman-

(1) Un vol. grand in-18, sur beau papier, avec couverture imprimée; prix 1 fr. 50 c. A Paris, chez Gaume frères, rue du Pot-de-Fer, 5.

daient à leurs disciples choisis; les maîtres de la vie intérieure l'ont prescrit aux âmes qui voulaient travailler sérieusement à leur perfection; saint Jean-Chrysostôme, saint Basile en montraient la nécessité et la pratique aux fidèles même qui vivent au milieu du monde. Ces paroles de saint Augustin, auxquelles nous pourrions joindre le témoignage d'une foule d'autres saints docteurs, attestent quelle idée ses grands serviteurs de Dieu en avaient: *Nihil est quod sic quisque cogitare debeat, nisi ut in semetipsum oculos convertat, se inspiciat, se discat, se discat, se querat, se inveniatur, et quod displicet, necat, quod placet (Deo) optet et plantet* (de Verb. Dni. serm. 12). Qui est-ce qui ignore la puissance de l'*Examen* entre les mains de saint Ignace de Loyola, qui en a rétabli l'usage, et les merveilleux changements qu'il opérât dans les âmes qui l'employaient pour se former aux vertus chrétiennes et religieuses?

Dès lors on est justement surpris que nous n'ayons pas eu jusqu'ici un traité complet et spécial sur cet important sujet. De tous les ouvrages ascétiques publiés depuis trois siècles, et que nous avons pu examiner, il n'en est question que dans un petit nombre, encore n'est-ce que d'une manière secondaire et presque inaperçue, à cause des autres sujets qui s'y trouvent traités et en plus grand nombre. Saint Ignace en marque l'importance et l'usage dans ses admirables *Exercices*, mais d'une façon fort succincte, encore ce livre est-il peu connu, même des ecclésiastiques séculiers; le B. Alphonse Rodriguez en a inséré un traité de quelques pages dans quatre volumes in-8° de la *Perfection chrétienne*; il faut parcourir deux volumes in-folio de J. Alvarez (*De extirpatione mali, et promotione boni*) pour en rencontrer un petit nombre de chapitres; le P. S. Jure n'en fait mention qu'en passant dans son excellent ouvrage de la *Connaissance et de l'Amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Il est vrai que M. Tronson nous a laissé son livre d'*Examens particuliers*; mais dans ce chef-d'œuvre, les questions fondamentales de l'importance de l'*Examen*, des prétextes sur lesquels on s'en dispense, des moyens de détails à prendre pour en tirer du fruit, etc., restent à peu près intactes, l'auteur les ayant supposées prouvées, et son dessein n'étant que de lever les difficultés qui se rencontrent dans la recherche de ses fautes, et de fournir en chaque examen comme autant de miroirs où l'on pût reconnaître sans efforts ses imperfections et ses infidélités.

Un ancien supérieur de séminaire a essayé de remplir ce vide, en publiant un livre des *Maximes des SS. Pères et des Maîtres de la vie spirituelle sur l'Examen particulier*, où il a recueilli ce que les Pères et les auteurs ascétiques ont dit de plus remarquable en une multitude d'ouvrages: 1° sur l'importance de l'*Examen particulier*; 2° sur la manière de l'employer à l'extirpation des vices et à l'acquisition des vertus; 3° sur les moyens de détail à prendre pour en tirer un grand profit; 4° sur les motifs de vaincre toutes les difficultés qui peuvent en détourner ou le faire négliger.

Si, pour être favorablement reçu du public, il suffit qu'un livre traite d'un sujet fort utile et neuf, et qu'il en traite convenablement, nous osons assurer avec confiance que les *Maximes* seront bien accueillies des âmes qui désirent sincèrement leur progrès; car dans le corps de l'ouvrage la nécessité de l'*Examen* est démontrée par toute sorte de motifs qui peuvent convaincre et mouvoir la volonté. La pratique y est ensuite si nettement exposée, que le lecteur n'a qu'à se mettre en marche pour arriver au but qu'on lui montre, sa perfection, tous les embarras et les incertitudes ayant été prévus et levés. Le sujet est neuf, en ce sens qu'il n'existe pas d'ouvrage particulier, que nous sachions, où il en soit traité exclusivement, et où soient développés avec une juste étendue toutes les questions essentielles qui s'y rattachent. Enfin, le sujet est convenablement traité, en ce seul sens encore que le livre renferme tout ce qui est nécessaire pour éclairer l'âme sur l'obligation étroite de se connaître, de se réformer, et qu'on l'introduit et l'accompagne pas à pas dans la voie qu'elle doit suivre pour atteindre cette fin.

OEUVRES CHOISIES DE MILTON, traduction nouvelle avec le texte en regard, 1 vol. in-8°. A Paris, chez Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, 9.

Jusqu'ici, quand on nommait le grand poète anglais Milton, il ne se présentait à l'esprit qu'un seul souvenir littéraire, celui de l'épopée dont il dota sa patrie. Le *Paradis perdu* et Milton étaient deux mots que la pensée ne séparait point; mais, d'une autre part, si l'on se demandait quelles autres œuvres avaient précédé ou suivi le poème épique, bien peu, parmi ceux-là même que leurs études tournaient vers les travaux de la littérature, pouvaient donner à cette question une réponse explicite. Aujourd'hui, grâce à la publication que nous avons sous les yeux, nul ne pourra plus excuser son ignorance sur cette matière. Plusieurs pièces de natures diverses forment ce recueil; des petits poèmes en forme dialoguée; une *tragédie*, dont le sujet est emprunté à l'Écriture sainte, la *lutte de Samson*; des *sonnets*, des *élégies*, des *morceaux* détachés traduits dans ce volume par une plume familiarisée avec la langue anglaise, font connaître Milton sous un jour nouveau, et révèlent la fécondité de son esprit. La vie littéraire de Milton fut partagée en deux époques distinctes, par sa vie politique, à laquelle les noms de Charles I^{er} et de Cromwell ont attaché des souvenirs que voudraient effacer les admirateurs de son génie. Avant de se jeter dans l'arène ouverte par la révolution qui vit tomber la tête de Charles I^{er}, Milton avait donné le jour à plusieurs gracieuses et brillantes compositions; mais ce fut vingt ans plus tard, quand, échappé à grand-peine à la tourmente qui avait failli lui devenir si funeste, il fut rentré dans sa vie privée, dans sa vie poétique, qu'on vit éclore les œuvres qui ont partout assuré sa gloire.

La traduction que nous avons sous les yeux pour-

rait donner lieu de discuter la grande question déjà tant de fois abordée, de savoir si une œuvre poétique admet, sans inconvénients, une traduction en prose; si toute publication produite en vers dans une langue étrangère ne demande pas, pour conserver son caractère et tous ses avantages, de se présenter aussi ornée des couleurs de la poésie dans la langue nouvelle qu'on lui fait parler à l'aide d'une traduction. On se rappelle qu'au dernier siècle Delille, La Harpe, avaient résolu la question dans le sens de la poésie. Nous énonçons ici cette pensée avec quelque raison; il nous est revenu que le traducteur, livré, quoique jeune encore, à de fortes et brillantes études littéraires, était doué d'une facilité remarquable pour la composition en vers.

Nous n'entrions pas dans l'examen détaillé de la traduction des *OEuvres choisies de Milton*; ce travail nous conduirait beaucoup trop loin et pour nos lecteurs et pour nous-mêmes. Nous laissons aux aristarques minutieux le soin de peser la valeur de telle expression française mise en regard de telle locution anglaise, de décider si telle phrase du traducteur rend bien toute la portée du vers du poète, et si, au contraire, l'idiôme français ne pourrait pas quelquefois se plaindre d'avoir reçu une teinte un peu trop forte de sa couleur britannique. Nous ne pouvons pas, nous le répétons, aborder cette discussion. Mais nous disons au traducteur que sans doute il est doué d'une extrême promptitude de travail, mais que ce bienfait de la Providence peut parfois se tourner contre nous si nous en abusons, ou plutôt si nous ne nous tenons pas vis-à-vis d'elle dans une défiance extrême; ainsi, au milieu du mérite général et très réel de cette traduction, il nous a paru que quelques parties auraient pu être plus châtiées encore qu'elles ne le sont, que certaines expressions manquent de correction, certaines tournures de lucidité. Mais à côté de cette observation nous applaudissons à cette publication, et nous ferons le vœu qu'il continue à marcher dans la voie d'une forte et véritable littérature. Puisse son exemple y ramener beaucoup de jeunes talents qui s'en écartent en se jetant dans une littérature hâtive, et qui ne savent que produire des compositions aussi hostiles au bon goût qu'aux convenances et bien souvent à la morale!

JUGEMENT DE M. MICHELET sur les écrits politiques de CHRISTINE DE PISAN; par M. RAIMOND THOMASSY. — Un volume in-8°. Prix 6 fr.; chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69.

Le biographe de *Christine de Pisan*, M. Raimond Thomassy, a reçu tout récemment un juste tribut d'éloges de la part de M. Michelet. Nous croyons faire acte de justice en reproduisant les paroles qui ont été prononcées à ce sujet au collège de France :

« Je vais, a dit le savant professeur, faire l'histoire d'une femme de lettres au quatorzième siècle;

c'est la première dont nous ayons souvenir, et ce souvenir est digne d'être conservé. C'est la première fois aussi que l'influence des lettres est exercée d'une manière directe par une femme. Je suis heureusement soutenu dans cette biographie par un excellent ouvrage sur *Christine de Pisan*. Le biographe, M. Thomassy, à qui quelques personnes reprocheront peut-être de s'être exagéré l'importance du personnage dont il s'est occupé, n'en a pas moins peint avec non moins de franchise que de sensibilité le rôle déjà important qu'une femme pouvait jouer à cette époque par les leçons assidues du travail, du talent et de la vertu. C'est certainement une des plus intéressantes biographies qu'on ait faites.

« Au reste, un des plus grands esprits et des plus hardis du dix-septième siècle, Gabriel Naudé, regardait *Christine de Pisan* comme une des gloires oubliées qui mériteraient le plus de revenir au jour. On connaît l'audace des opinions de Gabriel Naudé. Ce n'est pas de sa part sensibilité : une gloire dont Gabriel Naudé était frappé était une vraie gloire; car il n'y a peut-être pas d'esprit plus froid que lui; les livres qu'il a écrits sont d'une froideur à faire frémir, c'est l'écrivain le plus complètement affranchi de tout lien moral. Cependant, toutes les fois qu'il apercevait les œuvres inédites de *Christine de Pisan*, il ne pouvait s'empêcher de déplorer le sort de cette femme supérieure, qui fut d'une vertu si pure. Il se proposait de la venger un jour de la poussière et de l'oubli. »

LA THÉBAÏDE DES GRÈVES, reflets de Bretagne, par M. MORVONNAIS, avec cette épigraphe : *Aux amis inconnus*. Paris, chez Gabriel Owen, éditeur, rue des Beaux-Arts, 2. 1 vol. in-18, prix 2 f. 50.

Nous aurons occasion de parler plus au long de ce petit volume. Contentons-nous de dire en ce moment que le poète breton, notre collaborateur et notre ami, a été inspiré par le double sentiment de son pays natal et de la foi dont il fait profession.

LA SEMAINE D'UNE PETITE FILLE, par mademoiselle LOUISE D'AULNAY, auteur des *Mémoires d'une Poupée*, in-18. A Paris, chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69. Prix : 1 fr. 30.

C'est une chose fort difficile à trouver qu'un livre que l'on puisse mettre entre les mains d'une petite fille, un livre qui ne soit ni trop futile ni trop sérieux; assez amusant pour faire goûter une leçon, et assez grave pour que cette leçon profite, un livre surtout où la religion n'ait rien à reprendre. Or c'est ce que l'on trouve dans le petit volume de mademoiselle d'Aulnay. Que les petites filles qui sont portées à la paresse, et Dieu sait si le nombre en est grand, y apprennent comment on se corrige de ces défauts, et comment elles doivent commencer à connaître le prix du temps, et mettre cette connaissance en pratique.

AUX ABONNÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Comme nous l'avons fait à la fin du dernier volume, nous allons ici brièvement passer en revue les travaux de l'Université pendant ce semestre, et dire quelques mots de ceux que nous nous proposons d'insérer dans le volume suivant.

Ainsi que nous l'avions promis dans notre dernier *compte-rendu*, la plupart des cours ont été continués à des intervalles peu éloignés, et deux cours importants ont été commencés.

M. l'abbé de Salinis a publié deux leçons sur la *religion considérée dans ses bases et dans ses rapports avec les objets divers des connaissances humaines*. Ce cours sera continué avec assiduité; les travaux préparatoires sont terminés, et sa rédaction seule est à faire.

Nous aurions désiré, autant que nos abonnés, que les articles de M. l'abbé Gerbet eussent été plus nombreux. Mais on voudra bien excuser ce retard quand on aura lu la raison qui en est la cause, dans l'article que notre co-directeur nous a envoyé de Rome. Nous pouvons y ajouter qu'il s'en faut de beaucoup que le projet du *Cours* promis sur *l'histoire de l'Eglise* soit abandonné; au contraire, dans la lettre que M. l'abbé Gerbet vient de nous adresser de Frascati, il nous annonce qu'il s'en occupe journellement; et il espère que sa santé, qui malheureusement est toujours chancelante, lui permettra de nous envoyer une leçon peut-être pour le prochain numéro.

Dans deux leçons, M. de Coux a continué à donner sur *l'Economie politique* des notions neuves, et qui de jour en jour se repandent dans les esprits. Nous pensons que nos publications n'auront pas été étrangères à ces progrès de l'opinion dans le sens catholique.

M. Steinmetz a cherché aussi, dans deux leçons, à jeter quelque lumière sur une des questions les plus embrouillées de notre époque, celle de la *psychologie*. Après toutes les divagations de l'esprit philosophique sur cette matière,

c'est aux catholiques qu'il appartient de résumer toutes ces discussions, de faire voir ce qu'il y a de vrai, et ce que l'on peut admettre, et de prouver que ce que nous sommes forcés de rejeter n'est fondé ni en expérience, ni en raison.

Le cours de M. Meirien, sur la *médecine*, nous a valu l'approbation et les éloges de médecins distingués. On a été frappé en particulier de cette harmonie et de cette sympathie, pour ainsi dire, qui existe entre les principes qui conservent la vie du corps et ceux qui constituent la vie de l'âme. Nous espérons que les recherches et les réflexions sur cette matière ne s'arrêteront pas, et que plutôt on reconnaîtra de plus en plus que la vie spirituelle et la vie corporelle, procédant du même auteur, doivent avoir des principes qui se soutiennent, s'entraident et se fortifient, bien loin de se contrarier et de se combattre.

Comme nous le disions dans notre dernier *compte-rendu*, le *Cours sur le panthéisme* répond à un besoin de notre époque, et il manquait dans notre littérature religieuse. Différentes circonstances ont empêché M. Boré d'en donner plus de deux leçons; mais le prochain volume en comprendra trois ou quatre; car l'auteur nous annonce que c'est un travail auquel il va consacrer tout son temps.

Il n'y a eu qu'une voix dans notre correspondance, et parmi les abonnés que nous avons pu entendre, pour faire remarquer tout ce que le *Cours de l'histoire de France* de M. Dumont contient de faits nouveaux négligés ou passés inaperçus jusqu'à présent, et qui tous cependant sont des preuves irrécusables de l'influence immense que le christianisme a eue sur toute la civilisation moderne. M. Dumont, qui nous a donné trois articles dans ce volume, nous promettait hier encore une collaboration plus active pour le prochain volume; et les promesses d'un travailleur si actif sont toujours suivies de leur effet.

Le *Cours du droit criminel*, de M. du

Boys, remplit une lacune importante dans l'histoire ancienne, celle des principes qui présidaient à la reddition de la justice, et qui faisaient la base de l'ordre social des peuples. Ce cours sera continué avec exactitude, et nous avons entre les mains un article qui paraîtra dans le prochain cahier.

Tout en convenant de la science profonde et de l'utilité du *Cours d'astronomie* de M. Desdouts, quelques abonnés en ont trouvé l'exécution un peu aride. Nous avons fait part de ces remarques à l'auteur. Il voudra bien y avoir égard dans ses prochains articles; mais nos abonnés doivent savoir qu'il est impossible de traiter une semblable matière comme un sujet littéraire. Il est juste d'ailleurs de faire quelque effort pour monter au ciel, se promener parmi les étoiles, et en suivre les merveilleux mouvemens.

On nous a reproché de n'avoir pas vu plus souvent dans nos cours la signature de M. Douhaire, qui n'a donné qu'une seule *leçon de poésie chrétienne*. Nous convenons de la justesse de ce reproche, et nous le renvoyons à celui à qui il s'adresse en y ajoutant les nôtres. Mais nous pouvons en même temps donner l'assurance que cette rareté ne se fera pas remarquer dans le prochain volume. M. Douhaire n'a été que momentanément distrait de son travail pour l'*Université*. Une autre leçon est toute prête, et nous l'insérerons dans un des prochains cahiers.

Le *Cours d'hiéroglyphique chrétienne* de M. Cyprien Robert deviendra désormais une lecture indispensable pour tous les artistes qui veulent traiter un sujet chrétien. M. Robert a rendu un vrai service à la religion et à la science. — Mais à peine ce cours a été fini, que cet infatigable travailleur nous a mis à même de commencer un nouveau cours. C'est des bords du Danube, de Belgrade, qu'il nous adresse une suite de leçons dont la première paraît dans ce cahier. M. Robert a consacré sa fortune, sa jeunesse, et peut-être sa vie à la science et à l'archéologie chrétienne. Ses articles n'ont pas été faits, avec des livres, dans un cabinet bien chaud et bien confortable; c'est au milieu des steppes de la Russie,

ou sur les montagnes, ou dans une misérable hutte, ou sous le toit hospitalier d'un pauvre moine, que ses articles sont composés. Le travail qu'il fait n'a jamais été essayé par personne, et personne probablement ne l'aurait jamais fait, si cet intrépide jeune homme, animé d'une foi qui seule sait vaincre toutes les difficultés, ne s'était dévoué à cette œuvre de science toute chrétienne, qu'il sait encore faire tourner en preuves de notre foi catholique.

Le nom et les voyages de M. Cyprien Robert rappellent naturellement cet autre voyageur catholique, M. Eugène Boré, dont nous avons parlé dans notre dernier volume. Nos abonnés doivent justement désirer de connaître la cause qui a fait interrompre la publication de ses lettres si intéressantes. D'abord nous devons les tranquilliser sur la vie de cet excellent ami. Nous en avons reçu tout récemment des nouvelles datées de Tauris, en Perse. Le voyageur devait s'y reposer quelques mois, et s'y occuper de mettre en ordre les notes prises dans ses longues et périlleuses excursions. Si nous n'avons pas publié quelques uns des *mémoires* qu'il a adressés à Paris, c'est qu'il a désiré lui-même qu'ils fussent avant leur publication soumis à l'Académie des sciences. Ils l'ont été, en effet, et ont tous obtenu l'approbation des membres de ce corps savant; mais quand il a fallu les reprendre pour les publier, nous avons éprouvé dans les bureaux des retards qu'il nous était impossible de prévoir. Mais nous espérons que ces difficultés auront bientôt disparu, et alors nous reprendrons les publications de ces curieux documens.

Enfin nous publions dans ce cahier la première leçon d'un *cours*, qui, nous l'espérons, intéressera vivement nos abonnés: c'est celui de M. Chavin sur *l'origine, l'accroissement et l'influence des ordres religieux dans l'Eglise*. C'est un cours que nous avions promis à la fin de notre 1^{er} volume, et qui n'a été retardé qu'à cause du grand nombre de livres qu'il a fallu consulter. C'est encore là un sujet tout neuf, et qui à tort avait été passé sous silence par les modernes auteurs de l'histoire ecclésiastique, et de l'histoire civile. On verra quels documens nouveaux ressortiront de cet exa-

men. Ce cours est presque achevé, il sera donc suivi sans interruption.

Nous parlerons peu des matériaux qui sont entrés dans notre revue. On s'accorde généralement à approuver le choix et l'exécution de cette partie de l'*Université*. Nous continuerons à n'y admettre que des travaux neufs, et d'où il résulte quelques progrès pour les sciences chrétiennes, et à n'y rendre compte que des ouvrages qui par leur importance méritent de fixer l'attention des lecteurs sérieux.

Quant à nos travaux futurs, pour la partie des *cours*, nous ne croyons guère devoir en admettre de nouveaux avant que quelqu'un de ceux qui sont déjà commencés, soit terminé. Mais nous donnerons tous nos soins à ce que les cours se succèdent avec régularité, et soient exécutés avec cette attention et cette solidité que méritent les personnes si distinguées par leurs lumières qui nous encouragent de leur approbation et nous soutiennent de leur souscription. Nous devons cependant annoncer que nous avons tout préparés différens articles sur les ouvrages les plus importans qui viennent de paraître, en particulier sur la *Philosophie catholique de l'histoire* de M. le baron Guiraud, où nous aurons à louer l'exécution littéraire, la haute portée

philosophique, les intentions si droites et si catholiques; mais où aussi nous aurons à reprendre quelque chose dans la liberté des termes et dans la nouveauté du système. Nous nous occuperons surtout de deux ouvrages contre la doctrine chrétienne et la personne du divin Sauveur de l'humanité, l'un de M. *Salvador*, continuant l'ancienne attaque des Juifs contre le Messie, qui devait naître d'eux, et qu'ils devaient rejeter; et l'autre du docteur *Strauss*, professeur de théologie de l'église protestante, donnant ainsi, comme malgré lui, la preuve que cette pauvre église n'est pas l'épouse de ce Jésus, qu'elle veut autant qu'il est en elle anéantir.

Enfin nous continuerons comme par le passé à tenir nos lecteurs au courant de tous les ouvrages littéraires ou scientifiques qui peuvent avoir quelque influence sur la société, en bien ou en mal. Nous approuverons les uns, et nous mettrons en garde contre les autres. Nous espérons que nos abonnés continueront à nous soutenir, et à nous dédommager en quelque sorte des difficultés sans nombre que nous avons à surmonter pour maintenir l'*Université* dans cette ligne d'impartialité, de modération, et d'orthodoxie sévère qui a présidé jusqu'ici à sa direction et à sa rédaction.

Les Directeurs de L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

(Voir la *Table des articles* au commencement du volume.)

A

- Abraham et son fils, sculpture chrétienne ; 115.
Abyssinie (voyage en), relation ; 245.
Académie de la religion catholique de Rome, discours et dissertations ; 244.
Adam et Eve, comment représentés sur des sculptures chrétiennes ; 111, 112.
Albert du Boys (M.). Cours de droit criminel, 3^e leçon ; 98. 6^e leçon, 238.
Allégories chrétiennes, comment conçues par les artistes grecs ; 41.
Ame, ses propriétés ; 163.
Amphictyons, recherches sur leur tribunal ; 238.
Annales des Sciences religieuses de Rome, bulletin des mois de novembre et décembre 1858 ; 244.
Année, origine de ses divisions ; 183.
Anniversaire du 20 novembre 1857, ou réflexions sur l'affaire de Cologne ; 142.
Architecture chrétienne des églises russes ; 459.
Astronomie (cours d'). Voir Desdonits.
Audley (M.). Examen de l'histoire d'Innocent III, 44.
Aux abonnés de *l'Université catholique* ; 475.
Axinger (l'abbé). Voir *Revue germanique religieuse*.

B

- Bautain (M.). Examen de son système psychologique, 1^{er} article ; 119.
Boré (Léon). Cours sur le panthéisme, 1^{re} leçon ; 13. — 2^e leçon ; 418.
Boréales. Voir *Mestscherski*.

C

- Cabour (l'abbé). Voir *Notre-Dame-de-Fourvières*.
Calendriers, histoire de leur origine chez les anciens ; 184, 196. — grégorien ; 183.
Calice, époque où il commence à figurer sur les monuments ; 53.
Canouge (Jules), poésie chrétienne ; 297.
Catholique (le) de Spire, livraisons d'août et septembre ; 34. — octobre ; 164.
Charlemagne, fragment sur son règne ; 530. — Description de son costume ; 591.
Chavin (M. Emile). Cours historique sur les ordres monastiques, 1^{re} leçon ; 424.

- Christ en croix, première apparition de cette figure. Voir *Crucifix*.
Christine de Pisan, par M. Thomassy ; témoignage de M. Michelet ; 474.
Chronologie. Voir *Calendriers*.
Chute originelle, comment rendue sur les monuments chrétiens primitifs ; 111.
Coq, comment employé comme emblème chrétien ; 54.
Corbeaux, symbole des esprits impurs ; 54.
Coux (M. de). Cours d'économie sociale, 12^e leçon ; 33. — 15^e leçon ; 523.
Crucifix, origine de cette image, et ses formes progressives, 205. — léoniens et carlovingiens ; 204. — de Ravenne ; 203 ; — et de *Saint-Jean-de-Latran*, *ib.*

D

- Daniel, son histoire sur les sculptures chrétiennes ; 113.
Daniélo (M.). Histoire et tableau de l'univers ; 244. — Traduction d'un livre anglais, *les Mœurs catholiques* ; 451.
Danjou (M. F.). Archives curieuses de l'histoire de France ; 245.
David représenté en berger, peinture des catacombes ; 200.
Delavault (M.). Poésie chrétienne ; 297.
Déluge, comment figuré sur les monuments primitifs ; 115.
Desdonits (M.). Cours d'astronomie, 10^e leçon ; 185. — 11^e leçon ; 540.
Dragon portant une croix sur la tête, figure de lampe chrétienne ; 56.
Droit criminel (cours de). Voir *Albert du Boys*.
Dumont (M.). Cours d'histoire de France, 10^e leçon ; 23. — 11^e leçon ; 174. — 12^e leçon ; 249.
Duras (duchesse de). Examen d'un opuscule ; 519.

E

- Ecole d'Alexandrie, comment s'est opérée sa transformation philosophique ; 236.
Economie sociale (cours d'). Voir *Coux*.
Eglise (histoire de l'). Voir *Gerbet*.
Eglise catholique, envisagée dans ses rapports avec les communions dissidentes ; 461.

Eglises de Russie envisagées sous le point de vue de l'art chrétien. Voir Robert.
 Enterrément de Jacob, peinture des catacombes; 115.
 Epactes. Ce que c'est, 190.
 Ères, dites périodes; 192.
 Eschine et Démosthènes, analyse de leurs procès; 266.

F

France, son influence sur la Russie; 537. — Histoire de France, fragment, par M. Laurentie; 579; — et par M. Dumont. Voir ce nom.
 Frères prêcheurs, mémoire de M. l'abbé Lacordaire sur le rétablissement de cet ordre; 565.
 Fresques des églises russes; 440.

G

Genson (l'abbé). Le Jardin spirituel et le Port du salut; 241.
 Gerbet (l'abbé). Cours sur l'histoire de l'Église, préface; 15. — Lettre sur le culte des saints; 403.
 Goerres (J.). Réflexions sur l'affaire de Cologne; 442.
 Gounerie (M. de la). Voyage du Tasse. Voir Tasse.
 Griveau (M. Algar). Études sur Montesquieu; 445.
 Guiraud (M. le baron). Philosophie catholique de l'histoire (annonce); 524.
 Guyot (Ludovic). Poèmes et impressions poétiques; 297.

H

Haan (P.-J.). Dissertatio physiologica, etc. (annonce); 524.
 Hiéroglyphique chrétienne. Voir Cyprien Robert.
 Histoire de France. Voir Dumont.

I

Indiction romaine; 139.
 Innocent III et ses contemporains, par Hurter; examen de cet ouvrage; 44. Voir Audley.
 Intemerata (l') en vieux français; 242.
 Isnard, ou l'histoire de la conversion d'un révolutionnaire échappé de l'échafaud; 129.

J

Jésus-Christ, suite de peintures, sculptures, mosaïques, où l'on trouve son histoire; 413, 417.
 Job sur son fumier, sculpture chrétienne; 114.
 Jonas, son histoire en peinture et sculpture; 113.
 Josué, son histoire peinte en mosaïque à Sainte-Marie-Majeure; 116.
 Jugement dernier, ou la vision d'Ézéchiel, bas-relief; 201.

K

Kijov, importance de cette ville russe; 453.

L

Labarum, médaille qui représente cet étendard; 54.
 Lamache (M. Paul). Sur les prisons et les moyens les plus convenables de remédier aux crimes; 212.
 Lambruschini (le cardinal). Ses œuvres spirituelles, annonce d'une nouvelle édition; 404.

Laurentie. Fragmens de son histoire de France; 579.

Légendes secondaires de sainte Marie, de sainte Marthe, de saint Longin, de Judas, de Ponce-Pilate, etc.; 275.

Lettres persanes; mauvais esprit de ce livre; 443.

Lettres dominicales. A quoi servent; 133.

Lettres initiales sur les vêtements. Ce qu'en dit Boëce; 119.

Liberté de l'âme. Ce que c'est; 463.

Lion. Ce qu'il signifie sur les monumens chrétiens; 56.

Livre (du premier) imprimé à Paris; 259.

Lune (révolutions de la); 491.

M

Madrolle (M.). Démonstration eucharistique; 241.

Mains cachées sous le manteau en signe de vénération; 117.

Maximes des saints Pères et des Maîtres de la vie spirituelle sur l'examen particulier; 472.

Médecine (de la) dans ses rapports avec la religion. Voir Meirieu.

Meirieu (M.). De la médecine dans ses rapports avec la religion, 3^e leçon, 92; — 6^e leçon; 410.

Melchisedech et son offrande mystérieuse; 115.

Mestscherski (Elim). Sur les Boréales; 297.

Michelet; Jugement sur Christine de Pisan, de M. Thomassy; 474.

Milton; ses OEuvres choisies, traduites en français; 475.

Miracles de Jésus-Christ figurés en peintures, sculptures; 113.

Mœurs catholiques ou les âges de foi. Traduction de cet ouvrage remarquable. Voir Daniélo.

Moïse. Suite de peintures représentant son histoire; 114.

Montalembert (M. de). Du Vandalisme et du catholicisme dans l'art. Annonce; 524.

Montesquieu et ses écrits philosophiques, ou étude sur un grand homme du 18^e siècle; 445.

Moreau (M.). Isnard ou la conversion d'un révolutionnaire; 129.

Mort. Comment figurée sur les monumens primitifs des chrétiens; 56-57.

Morvonnais (Hip.). Annonce de sa Thébaïde des Grèves; 474.

Moyen âge (le). Peinture de cette époque célèbre; 435.

N

Nativité et scènes qui s'y rattachent; 113-116.

Nombre d'or; 139.

Notre-Dame de Fourvières, par l'abbé Cahour; 219.

O

Ordres monastiques. Cours historique sur leur accroissement; 424.

Orphée chrétien. Peinture des catacombes; 200.

P

Panthéisme (cours sur le), par Léon Boré. Voir Boré.

Paon. Employé comme symbole; 53.
Pâques. Manière de fixer le jour où tombe cette fête; 190.
Paraboles. De leur emploi sur les monumens chrétiens; 59.
Pasteur (le bon). Comment figuré sur les monumens chrétiens; 59.
Patriarches. Comment figurés sur des monumens chrétiens; 115.
Père éternel. Sa figure, 1^{er} exemple connu; 115.
Périodes. Voir Ères.
Planètes. Description et marche de ces corps célestes; 540.
Poésie chrétienne (études sur la). Voir Douhaire, Légendes, Valori, Rocques, Turquety.
Pothin (saint.) Sa mission à Lyon; 220.
Prisons (des) en France, 6^e et dernier article; 212.
Propagande protestante. Ses efforts contre le catholicisme; 205.
Protestantisme. Voir Propagande.
Psaumes (traduction italienne des), par Xavier Mattei, 1^{er} article; 283.
Psychologie chrétienne (cours de), par M. de Steinmetz. Voir Steinmetz.

R

Raoul-Rochette. Examen de son mémoire sur les catacombes; 42.
Rédempteur promis. Comment figuré sur des monumens primitifs; 112.
Religion (de la) dans ses rapports avec la science. Cours de M. de Salinis. Voir ce nom.
Revue germanique religieuse; des rapports qui existent entre l'Église catholique et les Communions dissidentes; 461.
Robert (Cyprien). Cours d'hiéroglyphique chrétienne, 5^e leçon, 54; 4^e leçon, 110; 3^e leçon, 198. — Cours sur l'architecture des églises de Russie, 1^{re} leçon; 454.
Rocques (M. Aug.). Les Gémissemens de l'âme, 228.

S

Sacrifice de Cain et d'Abel, représenté sur un monument chrétien; 112. — D'Abraham; 115.

Saints (du culte des). Lettre de M. Gerbet; 403.
Salinis (l'abbé de). Cours sur la religion considérée dans ses bases, etc., 7^e leçon, 7; 8^e leçon, 243.
Salon de 1859, Revue par M. de V.; 505, 596.
Sannazar; traduction de son poème sur l'Enfantement de la Vierge; 299.
Sapinaud de Boishuguet. Traduction en vers de l'Imitation; 82.
Sarcophages à sculptures. Ne se trouvent que hors des églises; 115.
Sciences (les hautes). Leur état actuel et ce qu'elles attendent du christianisme pour progresser réellement et se vivifier; 120-121.
Serpent tentateur. Comment figuré sur les monumens chrétiens; 112.
Société nancéienne. Foi et lumière; 471.
Sophie (la). Peinture de cette figure symbolique; 459.
Steinmetz (M. J.). Cours de psychologie expérimentale, 1^{re} leçon, 119; 2^e 166; 5^e 351.
Symboles historiques, leur marche progressive; 198. — Symboles relatifs à la doctrine; 199. — Fin de leur usage; 205.
Syncrétisme hellénique. Examen du système de M. Raoul-Rochette à ce sujet; 42.

T

Tasse. Son voyage en France; 290.
Tau grec. Sur des monumens chrétiens; 58. — Sur le pan d'un vêtement, 114.
Tombeaux chrétiens des premiers siècles. Ce qu'ils représentent; 56-57.
Turquety (Édouard.) Hymnes sacrées; 76.

U

Unité (de l') ou les rapports d'identité qui existent entre les principes mathématiques, de la grammaire générale et de la religion chrétienne; 250.

V

Valori (M. de). Poème de l'Enfantement de la Vierge; traduction en vers de Sannazar; 299.
Vièrges sages. Comment figurées sur des monumens chrétiens; 41.

